REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME XXVI. — 1er MARS 1860.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

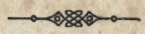

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

17181
c.
AP
20
R5
pér. 2
t. 26

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.[1]

CAMPAGNE D'ITALIE. — ÉLECTION DU PAPE CLÉMENT VII. — INVASION DE LA PROVENCE.

I.

François Ier, malgré l'invasion dont était menacé son propre royaume (1), avait donné suite à l'expédition d'Italie. Retenu à Lyon par la nécessité de pourvoir à la sûreté de sa couronne contre la conspiration découverte du connétable de Bourbon, et à la défense de son pays contre l'agression combinée des Anglais, des Flamands, des Allemands et des Espagnols, il ne rappela néanmoins aucune des troupes qui avaient passé les Alpes. Il les laissa toutes sous le commandement de l'amiral Bonnivet, qui, de concert avec le maréchal Anne de Montmorency, fut chargé de reprendre le duché de Milan. Dans sa passion ambitieuse, François Ier semblait tenir beaucoup plus à s'emparer de la Lombardie qu'à préserver la France.

L'armée envoyée à cette conquête était très forte pour le temps : elle se composait d'environ quinze cents hommes d'armes et de

(1) Voyez la livraison du 15 février.

vingt-cinq mille hommes de pied tirés des cantons suisses, du duché de Lorraine, du duché de Gueldre, des provinces les plus belliqueuses de la France, et de quelques petits états d'Italie (1). Les chefs des divers corps étaient célèbres par leur expérience comme par leur bravoure. Parmi eux se trouvaient Bayard, devenu un homme de guerre consommé; l'intrépide Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de La Palisse, qui était le digne compagnon de Bayard et partageait son héroïsme; le capitaine de Lorges, un des meilleurs conducteurs de bandes; le comte de Saint-Paul, frère cadet du duc de Bourbon-Vendôme; le Suisse Jean de Diesbach; les Italiens Federico da Bozzolo, de la maison de Gonzague, et Renzo da Ceri, de la maison des Orsini. Commandée par un habile général, cette armée aurait pu remporter en peu de temps des avantages décisifs; mais la faveur de François Ier avait mis à sa tête l'amiral Bonnivet, auquel la prise de Fontarabie, en 1521, avait valu une réputation militaire. Courageux sans être capable, présomptueux plus que résolu, Bonnivet descendit, avec son armée, la plaine du Piémont, et parut le 14 septembre sur les bords du Tessin, après s'être aisément rendu maître de toute la partie du duché de Milan située à la droite de ce fleuve.

Prospero Colonna commandait toujours les troupes impériales, qu'il avait jusque-là rendues victorieuses. Seulement ces troupes étaient réduites en nombre, et lui-même, vieux et affaibli, ressentait les mortelles atteintes de la maladie à laquelle il succomba trois mois après. Il n'avait plus à côté de lui l'habile et hardi marquis de Pescara, dont l'ascendant était sans bornes sur les soldats de sa nation, qui le suivaient avec confiance partout, parce qu'ils n'avaient jamais, sous ses ordres, rencontré d'échec nulle part. Le fier Espagnol n'avait pas pu s'entendre avec l'impérieux Italien. Indépendant de caractère, il ne voulait pas se plier à l'autorité d'un chef, et il s'était retiré, aimant mieux être inactif que subordonné, ne gagner aucune gloire que de l'acquérir pour autrui. Si Prospero Colonna était privé de cet incommode, mais incomparable auxiliaire, il lui restait deux Espagnols qui avaient autant de valeur et d'opiniâtreté qu'il avait lui-même de capacité et de science militaires, les capitaines Alarçon et Antonio de Leyva, ainsi qu'un chef de bandes italien, Jean de Médicis, qui, sans égaler Pescara, se rapprochait beaucoup de lui par la fertilité des expédiens et l'heureuse audace des entreprises.

(1) *Mémoires* de Martin Du Bellay; collection Petitot, vol. XVII, p. 423 et 424. Guichardin la présente comme un peu plus forte. L'armée de Bonnivet se composait, selon lui, de « mille ottocento lance, seimila Suizzeri, due mile Grigioni, seimile Fanti tedeschi, dodicimile Franzesi, e tremile Italiani. » Guicc., lib. XV.

Soit défaut de prévoyance, soit manque de moyens, le général de Charles-Quint et de la ligue italienne avait faiblement mis la Lombardie en état de défense. Ne se sentant point en mesure de disputer à l'armée française la partie du Milanais qui s'étendait à la droite du Tessin, il l'avait fait évacuer par les troupes qui occupaient Asti, Alexandrie et Novare (1), et il s'était posté, avec son artillerie et une douzaine de mille hommes, sur les bords de cette rivière dans le dessein d'en empêcher le passage et de couvrir le reste de la Lombardie (2). Il croyait pouvoir garder la rive gauche du Tessin contre les Français, qui n'avaient ni ville ni pont pour y aborder; mais depuis deux mois et demi il n'avait pas plu : le fleuve, ordinairement large et profond, n'avait presque pas d'eau, et se trouvait guéable sur plusieurs points. Arrivés à Vigevano, les Français commencèrent à le traverser, et Prospero Colonna, comprenant qu'il n'y avait aucun moyen d'arrêter leur marche et qu'ils seraient bientôt plus nombreux et plus forts que lui du côté qu'il occupait, se replia en toute hâte sur Milan. Il y rentra avec sa petite armée, que ce mouvement de retraite avait affaiblie presque autant qu'une défaite, et qui trouva dans la ville un découragement semblable à celui qu'elle y portait.

La capitale du duché, que Prospero Colonna n'avait pas pu couvrir, ne semblait pas pouvoir être défendue. Cette grande ville était ouverte sur plusieurs points. Les ouvrages en terre qui y avaient été faits précédemment n'avaient pas été entretenus. Prospero Colonna, croyant que Bonnivet s'avançait à marches forcées avec une armée supérieure et irrésistible, était disposé à évacuer Milan, d'où Francesco Sforza se préparait aussi à sortir. On avait déjà chargé les bagages, et les habitans se lamentaient de perdre leur duc national et de retomber sous la domination française, lorsqu'on apprit que Bonnivet s'était arrêté sur le Tessin. Au lieu de pousser en avant et de prendre ce que les impériaux étaient décidés à ne pas lui disputer, le trop prudent Bonnivet resta plusieurs jours immobile. Il laissa des garnisons dans les principales places abandonnées à la droite du Tessin, établit un pont à Vigevano, et ne reprit sa marche, inhabilement suspendue, qu'après avoir réuni toute son armée (3). Prospero Colonna et Francesco Sforza profitèrent de cette faute et se servirent de ce délai pour se raffermir dans Milan, qu'ils mirent à l'abri d'une attaque. On travailla jour et nuit à relever les parties

(1) Du Bellay, etc., vol VII, p. 426, 428. — Galeazzo Capella, *Delle cose fatte per la restituzione di Francesco Sforza,* etc., lib. III. — Guicciardini, lib. XV.

(2) *Cronica milanese di Gianmarco Burigozzo merzaro,* dal 1500 al 1544; — dans l'*Archivio storico Italiano,* vol. III, p. 441. — Galeazzo Capella, lib. III.

(3) Du Bellay, *ibid.,* p. 427, 428. — Burigozzo, *ibid.,* p. 441. — Guicciardini, lib. XV.

abattues des remparts qui couvraient les faubourgs, à fermer les brèches, à rétablir les bastions. La population de la ville, qu'animait de sa présence le duc Sforza et qu'enflammait par ses discours Girolamo Morone, l'habile ministre de Sforza, se montra prête à faire tous les sacrifices, à affronter tous les périls, pour ne pas retomber sous la main des étrangers (1). Elle prit les armes avec non moins d'ardeur que d'ensemble et seconda puissamment l'armée impériale, forte d'environ douze mille hommes de pied et de huit cents chevaux. Milan était en mesure comme en disposition de se défendre, lorsque le général français parut un peu trop tardivement sous ses murailles. Bonnivet s'en approcha sans obstacle : il plaça son camp au sud-ouest, entre la porte qui conduisait au Tessin et celle qui menait à Rome, il mit en batterie ses canons et sembla résolu à tenter un assaut; mais sa présence et ses attaques ne causèrent dans la ville aucun ébranlement. Il crut qu'une place fermée, ayant pour garnison une petite armée, et dont les habitans étaient devenus des soldats, ne se laisserait pas prendre de force et fournirait une défense insurmontable. Il avait perdu l'occasion de l'enlever par surprise, il songea à s'en emparer par lassitude, et, au lieu de l'assiéger, il la bloqua.

Bonnivet transporta son camp un peu au-dessous de Milan, entre Pavie et Lodi. De cette position, il intercepta du côté du sud et du côté de l'est toutes les communications avec la place, qu'il se proposait de soumettre en l'affamant. A l'ouest, il tenait le cours du Tessin par Abbiate-Grasso et Vigevano, empêchant ainsi l'envoi des vivres qui pouvaient y arriver de la Lomelline. Il fit occuper au nord le fort emplacement de Monza, où il laissa assez de troupes pour inquiéter Milan dans cette direction et pour s'opposer à ce que des subsistances y parvinssent de la Lombardie supérieure. Il rendit ce blocus encore plus rigoureux en détournant les eaux qui entraient dans la ville et en détruisant tous les moulins qui s'élevaient aux environs. N'ayant pas envahi soudainement le duché, Bonnivet était réduit à le conquérir pièce à pièce. Quatre villes avaient été conservées par Prospero Colonna : Milan, où il s'était enfermé lui-même; Pavie sur le Bas-Tessin, dont il avait confié la garde à Antonio de Leyva; Lodi sur l'Adda, et, un peu au-dessous de la jonction de l'Adda avec le Pô, Crémone, où il avait envoyé la garnison d'Alexandrie. De ces quatre points qu'il croyait pouvoir défendre, le prudent général italien espérait reprendre tout ce qu'il livrait aux Français lorsque l'ardeur des Français se serait ralentie, lorsque

(1) « ... Fu fatto provisione et de artellaria et de repari alli bastioni; et la città sempre all' arma dì e notte;... et el duca, sempre a cavallo, armato, con li gentilomeni andava per la città, tenendola in arma. » Burigozzo, *ibid.*, p. 441. — Galeazzo Capella, lib. III.

leurs forces se seraient épuisées (1), et que les troupes des confédérés se seraient accrues.

En même temps qu'il serrait étroitement Milan, Bonnivet ordonna au capitaine Bayard de se rendre, avec huit mille hommes de pied, quatre cents hommes d'armes et dix pièces d'artillerie, sur l'Adda, où il devait être joint par quatre mille Italiens levés la plupart dans le duché de Ferrare et placés sous les ordres de Federico da Bozzolo et de Renzo da Ceri (2). A la tête de cette petite armée, Bayard devait occuper Lodi et prendre Crémone. Lodi ne lui opposa aucune résistance. Le marquis de Mantoue, général des troupes pontificales, n'y avait pas plus de cinq cents hommes de pied et de cinq cents chevaux. Il ne pouvait pas s'y maintenir avec si peu de monde : il en sortit en se dirigeant vers l'armée vénitienne, réunie à Pontevico sur l'Oglio, et il abandonna Lodi à Bayard, qui y laissa une garnison considérable, commandée par Federico da Bozzolo et qui marcha sur Crémone. Bayard commença le siége de cette place, dont les Français avaient jusqu'alors gardé le château et qui venait de recevoir de Prospero Colonna un puissant renfort. Après s'en être approché suffisamment, il mit ses pièces en batterie et il canonna les remparts de Crémone jusqu'à ce qu'il y eût ouvert une brèche assez grande pour y donner l'assaut avec l'espérance de l'enlever. Ces approches et ces attaques se firent presque sous les yeux de l'armée vénitienne, qui n'était pas à quatre lieues de distance, et qui, n'osant rien tenter ni même rien empêcher, laissait prendre cette importante place du Milanais sans y mettre obstacle.

Bonnivet se croyait sur le point de réussir (3). La détresse de Milan, où, après la destruction des moulins et l'épuisement de l'ancienne farine, on fut plusieurs jours sans pain (4); la tiédeur des Vénitiens, qui ne donnaient aucune assistance à leurs confédérés malgré les engagemens qu'ils avaient pris avec eux; la lassitude des Florentins, des Siennois, des Lucquois, qui ne fournissaient plus

(1) « Attendant que nostre armée eust passé sa fureur, et que l'hiver qui estoit proche l'eust mattée. » Du Bellay, *Mémoires*, p. 428.

(2) Du Bellay, *ibid.*, p. 428, 429. — Galeazzo Capella, lib. III.

(3) Il en informait François Ier, qui lui écrivait de Lyon le 22 octobre en le complimentant d'avoir resserré la ville de Milan en plaçant des troupes « èz lieux d'où elle avoit aide et secours de vivres, de sorte que par ce moyen me rendrez bon compte de la d. ville de Milan, ou que vous essayerez de la forcer si voyez que par ce moyen-là ne la puissiez avoir. Je suis fort aise du bon espoir que avez de bien tost mettre la d. ville en mon obéissance, car ce seroit le jeu gaigné de l'autre costé, à mon très grant honneur, faveur et réputation, et grande deffaveur à tous nos ennemys tant deçà que delà. » Lettre de François Ier à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency. Bibl. imp., mss. Baluze $\frac{5471}{2 \text{ A}}$.

(4) « Se stette quattro o cinque giorni che non se trovava pane, nè alli prestini, nè in altri loghi. » Burigozzo, p. 442.

le contingent pécuniaire auquel ils étaient tenus pour la défense commune; enfin le trépas d'Adrien VI, chef récent de la ligue italienne contre la France, mort le jour même où Bonnivet avait passé le Tessin, plaçaient les impériaux dans une situation fort périlleuse. Réduits en nombre, privés de subsides, n'occupant plus que quelques points du territoire lombard, pressés à Milan par la faim, menacés d'un assaut à Crémone, ils ne paraissaient point pouvoir tenir longtemps encore dans la Haute-Italie. Bonnivet espérait que, faute de vivres, Milan se rendrait, et que, faute d'argent, l'armée impériale se dissoudrait. La nomination du pape futur devait être d'une grande influence sur l'issue de la lutte en Lombardie et la rendre favorable à Charles-Quint ou à François Ier, selon les dispositions politiques du souverain pontife qui serait élu et le temps qu'on mettrait à l'élire.

Le pape Adrien VI était mort le 14 septembre. Il était tombé malade le 5 août, en célébrant la grande alliance de toute la péninsule, dans laquelle il avait été entraîné avec les Vénitiens par l'empereur et par le roi d'Angleterre. Il assista à cette fatigante cérémonie où fut prononcé contre les Français un long discours dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, au milieu d'une accablante chaleur. Il en sortit comme épuisé, et alla prendre son repas dans l'église de Saint-Martin, où il se sentit mal. Une inflammation des plus dangereuses, accompagnée d'une forte fièvre (1), le saisit d'abord à la gorge, et pendant plusieurs jours l'empêcha d'avaler et presque de respirer. Cette inflammation se porta successivement sur diverses parties de son corps, et amena une décomposition précipitée, à laquelle il succomba après de cruelles souffrances. Il périt en quelque sorte de la difficile résolution qu'il avait prise en rompant la paix avec le roi très chrétien. Les longues agitations qu'il avait éprouvées avant de s'y décider le livrèrent ébranlé, et comme sans résistance, à la maladie qui fondit sur lui le jour même où il fit sa déclaration solennelle.

L'ancien professeur de Louvain n'était pas un politique. Bien qu'il eût été précepteur de Charles-Quint et régent d'Espagne, il n'avait pas appris, ce qui ne s'enseigne point, l'art difficile de conduire les hommes et d'exercer l'autorité. Il manquait de caractère. Circonspect jusqu'à la plus irrémédiable indécision, défiant sans être rusé, timide et faible, il avait porté une simplicité extrême, une piété profonde, une incapacité troublée au milieu de ces astucieux politiques italiens, accoutumés à ne se diriger que par la vue de l'intérêt particulier ou par des maximes d'état. Ce qui avait fait défaut au

(1) Pauli Jovii *Vita Hadriani VI*, cap. XVI. Gerard. Moringi *Vita Hadriani*, c. XXV, p. 76, dans Burmann.

prince avait également frappé d'impuissance le pontife. Savant théologien, de mœurs irréprochables, d'une austérité chrétienne depuis longtemps inconnue sur la chaire de Saint-Pierre et rare même dans les monastères, animé des intentions les plus droites comme des sentimens les plus purs, il avait voulu empêcher dans l'église la réforme des dogmes en y opérant lui-même la réforme des abus : il le tenta avec le désir sincère de l'accomplir, mais sans en avoir la force. Dans ses projets de limiter la concession des indulgences, d'épurer la pénitencerie et de réduire la *daterie* (1) de la cour romaine, il rencontra des objections qui l'émurent et des obstacles qui l'arrêtèrent. Prince inhabile et pontife inerte, il indisposa les Italiens et ne ramena point les Allemands.

Il vivait comme un pauvre religieux dans le Vatican désert. Étonné de la magnificence dispendieuse de son prodigue devancier, il avait supprimé dans le palais pontifical une grande partie des emplois qui lui paraissaient onéreux et inutiles (2). Il y était servi par une vieille femme de son pays et ne dépensait qu'un ducat par jour pour sa nourriture (3). Il se levait dans la nuit pour dire ses offices, et le jour il se retirait volontiers dans une pièce réservée, où, fuyant les soucis du pontificat, il se livrait à l'étude de la théologie; mais, s'il aimait les lettres chrétiennes, il portait moins de faveur aux lettres humaines, et sa trop scrupuleuse piété avait repoussé tous les poètes qu'encourageait naguère de ses faveurs le joyeux Léon X. Les arts, qui faisaient la gloire de l'Italie et qui avaient passionné ses prédécesseurs, étaient sans attraits pour lui, et il en regardait d'un œil indifférent les anciennes merveilles comme les chefs-d'œuvre renaissans. Des douze portes qui, du Belvédère de Jules II, conduisaient aux splendides galeries où l'on allait admirer l'Apollon, la Vénus, le Laocoon, il en avait fait fermer onze. Les Romains, insensibles à ses vertus, outrés de sa parcimonie, choqués de la simplicité de ses habitudes et de l'humilité de ses goûts, voyaient en lui un prince sans habileté, un pape sans grandeur, un barbare sans délicatesse et sans générosité. Aussi se réjouirent-ils ouvertement de sa mort, et dans les manifestations de leur allégresse, plusieurs d'entr'eux allèrent jusqu'à entourer de feuillages la maison de son médecin, sur la porte de laquelle ils mirent cette inscription : *Au libérateur de la patrie, le sénat et le peuple romain* (4) !

(1) Office pour l'expédition et la taxation des bulles et dispenses émanées du pouvoir pontifical.

(2) Ranke, *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, t. I, p. 134.

(3) *Sommario del Viaggio degli oratori veneti*, etc. 1523, dans Alberi, *Relazioni veneti*, etc., ser. II, vol. III, p. 119.

(4) « Non defuerunt petulantissimi juvenes qui Joanni Antracino, pontificis medico,

Par qui Adrien serait-il remplacé sur le trône pontifical? Chacun des deux monarques rivaux avait intérêt à faire nommer un pape qui lui fût favorable, et surtout à en faire repousser un qui lui serait contraire. Ils ne négligèrent rien pour l'emporter dans cette lutte électorale, dont les effets devaient s'étendre à la lutte militaire. Trente-cinq cardinaux entrèrent d'abord en conclave; il en survint ensuite quatre, ce qui porta le nombre des électeurs pontificaux à trente-neuf (1). Comme il fallait réunir les deux tiers des voix pour être pape, il était nécessaire que vingt-six cardinaux s'accordassent dans un choix commun. Les candidats étaient les mêmes que lors du précédent conclave, et le sacré collége présentait les mêmes divisions (2).

Dès que Wolsey avait connu la mort d'Adrien, il s'était mis de nouveau sur les rangs, cette fois avec une ardeur résolue et confiante. Il avait transmis en toute hâte à l'évêque John Clerk, ambassadeur d'Henri VIII à Rome, son ambitieux désir et l'invitation d'acquérir les suffrages, même en les achetant. « Mylord de Bath, lui avait-il dit, le roi m'a chargé de vous écrire que sa grâce a une merveilleuse opinion de vous,... et ne doute point que, par votre habileté, la chose ne soit conduite au but souhaité. N'épargnez point les offres raisonnables, ce qui est une chose qui, parmi les nécessiteux, est plus estimée d'aventure que les qualités de la personne. Soyez prudent... et ne vous laissez pas séduire par de belles paroles de la part de ceux qui disent ce qu'ils veulent et désirent plus leur agrandissement que le mien. Il faudra user de dextérité, et le roi pense que tous les impériaux seront clairement avec vous, si on peut se fier à l'empereur. Les jeunes gens, qui la plupart sont besoigneux, prêteront de bonnes oreilles à vos offres, lesquelles seront remplies, n'en doutez pas. Le roi souhaite que vous n'épargniez ni son autorité, ni l'argent. Vous pouvez être assuré que toutes les promesses seront tenues, et que le roi notre sire y mettra de la diligence (3). »

En même temps que Wolsey envoyait à l'ambassadeur d'Angleterre l'ordre d'employer jusqu'à la corruption pour le faire élire, Henri VIII demandait à Charles-Quint d'appuyer la candidature de son principal ministre de manière à ce qu'elle réussît (4). L'empe-

portas fronde... protinus exornarent, cum titulo uncialibus literis inscripto in hæc verba : *Liberatori patriæ S. P. Q. R.* » Pauli Jovii *Vita Hadriani VI*, c. XVI.

(1) Dépêche de Rome du 2 décembre, écrite par J. Clerk, R. Pace et Th. Hannibal au cardinal Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 196.

(2) Voyez la *Revue* du 1er avril 1858.

(3) Wolsey à mylord de Bath (autographe), 4 oct. 1523, dans Fiddes, *the Life of cardinal Wolsey, collections*, p. 71 et 72.

(4) Dans cette curieuse lettre inédite du 6 octobre, Henri VIII disait à Charles-Quint : « Mon mieulx aimé fils, il me semble convenient vous reduyre à mémoire les devises

reur avait plus que jamais intérêt à ménager l'orgueilleux Wolsey. Aussi lui écrivit-il en le flattant : « Monsieur le cardinal, mon bon amy, le roy mon bon père, oncle et meilleur frère, m'a escript dernièrement une lettre de sa main, me priant, autant affectueusement que faire se pourroit, que j'escrivisse à Rome pour vostre élection à pape. Desjà, avant la réception de sa lettre, je l'avois fait, me souvenant de ce que autrefois je vous ai quant à ce promis, et cognoissant le bien que ce seroit pour toute la chrestienté, et aussi pour nos communes affaires, avec la vraie amour que vous avez au dict seigneur roy et à moy. J'ai de rechef escrit comme pour chose que je voudroye le plus (1). » Loin de souhaiter l'élection du cardinal d'York, qui lui était utile en Angleterre, Charles-Quint voulait celle du cardinal de Médicis, qu'il croyait devoir le servir mieux qu'un autre en Italie. Il donnait des espérances au premier pour ne pas l'indisposer, et il agissait en faveur du second, afin que, lui étant redevable de son élévation, il lui en montrât sa reconnaissance par son dévouement. Avant même la mort d'Adrien, il avait prescrit au duc de Sessa, son ambassadeur à Rome, d'employer, si le pontificat devenait vacant, les moyens les plus propres à y faire arriver le cardinal de Médicis. Le duc de Sessa avait à négocier cette nomination par voie d'influence ou à l'imposer par la force, suivant les procédés auxquels aurait recours le roi de France. « Vous aurez toujours égard, lui écrivait Charles-Quint, à ce que l'élection se fasse avec toute liberté, à moins que, du côté des François, on ne veuille agir par la violence : dans ce cas, vous vous montrerez avec vigueur pour nous, vous aidant à cet effet des vice-rois de Naples et de Sicile et de notre armée, ainsi que de tous les secours et autres moyens que vous aurez à votre disposition (2). »

Avant que les cardinaux fussent complétement enfermés dans le conclave, le comte de Carpi, représentant de François Ier à Rome, vint se plaindre à eux de l'alliance que le pape Adrien avait conclue avec les ennemis du roi très chrétien, bien que le roi très chrétien n'eût rien fait pour provoquer ses hostilités, et l'accusa de s'être

qui ont esté maintes fois entre nous pour l'advancement à ceste dignité pappalle de nostre plus entièrement commun conseiller et serviteur mon cardinal d'York... Je vous prye et desire le plus cordiallement que faire puys, comme je croy fermement vous avez fait, devant l'arrivée de ces présentes mes lettres, pour votre part, et comme j'ay fait et feray semblablement de la mienne, soliciter, procurer et mectre en avant ceste matière en si effectuelle manière, qu'elle puisse estre mennée à nostre desire, en quoy faisant, quel honneur, bénéfice, seureté et commodité ensouyvra à nous deux et à nos royaulmes. » — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(1) Mus. Britann. Vespas., c. II, f. 226, olographe.

(2) Lettres de Charles-Quint au duc de Sessa, du 13 juillet et du 14 décembre 1523. — *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, p. 192 et 199.

rendu complice de la conjuration du duc de Bourbon (1). De son côté, le duc de Sessa s'adressa à eux dans l'intérêt de l'empereur son maître, en leur demandant de payer le contingent pécuniaire que le pape Adrien s'était engagé à fournir en contractant l'alliance du 3 août. Ils lui répondirent que le pape Adrien ne les avait pas consultés, et qu'ils n'étaient pas obligés de tenir des engagemens auxquels ils étaient demeurés étrangers. Le duc de Sessa travailla ouvertement et avec ardeur à faire élire le cardinal Jules de Médicis, qui continuerait la politique des deux précédens pontifes. Ce cardinal disposait encore de dix-sept ou de dix-huit voix (2), décidées à n'élire que lui. Il espérait de plus quelques adhésions qui se déclareraient au moment où elles seraient utiles. Entré cette fois dans le conclave avec la résolution de n'en sortir que pape, il était le principal et devait être le plus opiniâtre des candidats. Il était repoussé par le parti des vieux cardinaux comme trop jeune (3), et par le parti français comme trop espagnol. Pas assez fort pour nommer un pape, ce dernier parti pouvait empêcher l'élection du candidat que Charles-Quint poussait le plus au trône pontifical, et qu'il convenait le moins à François Ier d'y laisser monter. Il agissait de concert avec le cardinal Pompeio Colonna, l'un des membres les plus influens du sacré collége, et qui, bien que du parti impérial, était opposé à Jules de Médicis (4) par une animosité envieuse et si profonde qu'elle semblait insurmontable.

Durant deux mois, les divisions se prolongèrent dans le conclave, où l'on ne parvint pas à s'accorder pour faire un pape. Les jours se passèrent en luttes animées et en scrutins inutiles. Pendant que l'église restait sans chef et que les cardinaux désunis ne se décidaient pas à lui en donner un, le duc de Ferrare, secrètement soutenu par le roi de France (5), s'était emparé de Reggio et de Bres-

(1) *Conclave Clementis VII*, Mss. lat. de la Bibl. imp., n° 5157, in-4°, fol. 104 v°.

(2) ..... L'évêque de Bath et les autres ambassadeurs anglais disent que les trente-neuf voix étaient fort divisées et que « the cardinal de Medices with 17 or 18 m°, for hymself or suche as he shold thynke best... » — Dépêche du 2 décembre à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 196.

(3) Les vieux cardinaux, comme dans le précédent conclave, étaient au nombre de plus de vingt, formant un parti qui repoussait la candidature de tout cardinal d'un âge peu avancé. — Voyez la *Revue* du 1er avril 1858.

(4) Relation italienne du conclave dans les Mss. Colbert, n° $\frac{10415}{B}$.

(5) Le 27 septembre, Bonnivet écrivait au duc de Ferrare : « Monseigneur, j'envoye présentement à Cremonne jusques au nombre de dix mille hommes de pied, six cents hommes d'armes et une bonne bande d'artillerie, afin de mectre à l'obeissance du roy la ditte ville, et sont chefs de cette emprise messires Bayart et le seigneur Federic de Bauge (da Bozzolo), lesquels sont dejia près du d. Cremonne... J'escriptz promptement au seigneur Renze (Renzo da Ceri) se joindre incontinent avec la force qu'il a avec mes dicts seigneurs de Bayart et Federic, pour, après l'affaire du dict Cremonne vuidée, mar-

cello, et il menaçait Modène, que les papes avaient incorporée au saint-siége. Le plus grand trouble se répandait dans les états de l'église, et le mécontentement était très vif à Rome. Dès le 8 octobre, pour contraindre les cardinaux à une élection plus prompte, on retrancha une grande partie de leur service de table et on réduisit chacun d'eux à un seul mets. Le 14 octobre, les conservateurs de la cité pendant la vacance pontificale, suivis d'une foule de Romains, se rendirent à la porte du conclave, adressèrent aux cardinaux les plaintes du peuple, leur reprochèrent les périls qu'ils faisaient courir aux états de l'église par un interrègne aussi prolongé, et leur dirent qu'il était honteux à tant d'hommes sages, comme ils devaient l'être, de ne pas s'entendre mieux ni plus tôt (1).

Le cardinal Armellino, député par le sacré collége avec plusieurs autres cardinaux, répondit de la fenêtre du conclave qu'ils voulaient nommer un bon pape qui convînt, après Dieu, aux nobles et au peuple de Rome, qu'ils espéraient le faire bientôt et demandaient qu'on eût assez de patience pour leur en laisser le loisir, car si, comme à la dernière élection, on les forçait à précipiter leur choix, ils pourraient bien élire un absent. « Si vous vous contentez d'un tel pape, ajouta-t-il, nous sommes prêts à vous en donner un qui est en Angleterre. » Il savait que les Romains avaient plus que jamais horreur d'un étranger, que rien n'était plus propre que cette crainte à tempérer les impatiences du peuple et à faire accorder du temps au conclave. Il s'éleva aussitôt un grand murmure du sein de la foule, et l'on cria qu'il fallait élire un pape parmi les présens, dût-on prendre une *bûche* (2).

Les ambassadeurs d'Angleterre, obéissant aux ordres de Wolsey, mais ne rencontrant pas l'appui des agens impériaux, demandèrent au cardinal Jules de Médicis de se déclarer pour le cardinal d'York, s'il ne parvenait pas à se faire nommer lui-même. Pompeio Colonna en fut instruit, et, dans son ardente inimitié, il fit répandre par la ville que le cardinal de Médicis, dont les manéges avaient naguère

cher tous ensemble droit vers la Rommaigne et vous aider à recouvrer et remectre soubz vostre obéissance Rege et Modene, ainsi que j'ai expresse charge et commission du roy de ce faire. » (Mss. ancien fonds français de la Bibl. imp., n° 8569, f. 89.) — Il l'avait même poussé par une lettre postérieure à attaquer Parme et Plaisance appartenant au saint-siége : « J'ay pareillement veu ce que avez escript au duc de Ferrare touchant Parme et Plaisance; je doubte que, après avoir recouvré Rege et Modene, il ne veuille tirer oultre, qu'il ne voit que ayez pris Milan. » Lettre de François Ier du 22 octobre, dans Mss. Baluze, n° $\frac{8471}{2\ A}$.

(1) *Conclave Clementis VII.* Mss. n° 5157, f. 117 v°. — Dépêche écrite de Rome le 24 octobre par J. Clerk, Ri. Pace et Th. Hannibal à Wolsey. — *State Papers*, vol. VI, p. 180.

(2) Dépêche anglaise du 24 octobre, p. 180.

amené l'élection d'un barbare flamand, travaillait maintenant à l'élection d'un barbare anglais (1). Il comptait, en le rendant ainsi suspect, le faire plus détester et l'éloigner du trône pontifical, en même temps qu'il empêcherait, par les manifestations de la répugnance publique, le cardinal d'York d'y être appelé.

Les désaccords continuèrent, et il se passa plusieurs semaines encore sans qu'on cédât d'aucun côté. Le mécontentement des Romains s'accroissait chaque jour et allait presque à la sédition. Aux objurgations précédentes s'ajoutèrent alors les menaces. Le peuple se porta en foule autour du palais où étaient enfermés les cardinaux, et il demanda que, conformément à la constitution de Boniface VIII, on les réduisît au pain, à l'eau et au vin (2), afin de les forcer à élire. Rien n'y fit. Les vieux souffrirent cette longue captivité sans fléchir, et le cardinal de Médicis, à la tête des jeunes, attendit avec une imperturbable patience que, par calcul ou par ennui, quelques-uns de ses adversaires, moins persévérans ou moins haineux que les autres, s'en détachassent pour conclure un arrangement avec lui (3). Ce moment arriva, comme il l'avait prévu.

Le cardinal Colonna savait que le cardinal de Médicis ne consentirait jamais à un choix purement français. Son autorité, qui aurait été compromise dans Florence, son honneur, qui en aurait souffert, sa conduite passée, qui en aurait été démentie, ne laissaient aucune incertitude à cet égard. Il fit dès lors promettre aux cardinaux français que, s'ils ne pouvaient rien pour eux-mêmes, ils consentissent à porter leurs suffrages sur un des siens. Après quelques essais nouveaux et infructueux qui leur démontrèrent que l'appui de Colonna et de ses amis ne suffisait pas même à faire nommer le cardinal Fieschi, le moins repoussé des cardinaux attachés à la France, il les somma de tenir leur engagement, et il leur proposa de donner leurs voix au cardinal Jacobaccio, excellent et savant homme, en faveur duquel il espérait détacher du parti de Médicis assez de voix pour compléter le nombre requis de vingt-six. Jacobaccio était Romain, ami de la maison Colonna, et au fond impérialiste, quoique avec une certaine modération. Les Français se montrèrent d'abord disposés à lui être favorables, mais ensuite les cardinaux nés en France et les cardinaux de la faction Orsini déclarèrent que pour rien au monde ils ne nommeraient un partisan de l'empereur et des Colonna. Il fut

(1) Même dépêche, p. 182.

(2) « Tertio idus novembris populus romanus petiit vehementissimis verbis ut Bonifacii bulla quæ ultra xx dies ipsis tantum panem, aquam, et vinum tradi volebat, observaretur. » — *Conclave Clementis VII*, f. 119.

(3) Dépêche de Rome du 2 décembre des ambassadeurs anglais à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 196.

alors décidé qu'on promettrait toutes les voix, et qu'au moment de l'élection on en retirerait quelques-unes qui la fissent manquer. On prétendit que Colonna n'aurait pas lieu de se plaindre si, en échange des quatre voix qu'il leur avait apportées, ils lui en donnaient quatorze.

Le cardinal Colonna, se croyant assuré de tout le parti français, alla trouver le cardinal Jules de Médicis et lui demanda s'il avait le dessein de rendre l'élection interminable et s'il voulait demeurer à jamais enfermé dans cette prison. Le cardinal de Médicis lui répondit qu'il resterait dans cette prison et dans une pire plutôt que de consentir à la nomination d'un de ses ennemis et à la création d'un pape de la faction française. Le cardinal Colonna lui dit alors : — « Vous n'aurez rien de semblable à craindre et à vous reprocher. Nous pouvons avoir un bon pape, et un pape impérialiste. Vous ne sauriez vous refuser à sa promotion (1). » Il lui désigna en même temps le cardinal Jacobaccio, qui devait réunir les vingt-deux suffrages des vieux cardinaux et du parti français, et auquel il ne faudrait plus que quatre autres voix pour être élu. Il les demanda au cardinal de Médicis, qui voulut, avant de les accorder, s'en entretenir avec les siens. Le cardinal de Médicis apprit, par de secrètes informations, que le parti français ne serait point unanime à voter en faveur de Jacobaccio, et lui refuserait trois ou quatre voix afin d'empêcher qu'il fût élu. Dès qu'il fut rassuré sur l'impossibilité de cette élection, que devaient repousser le cardinal Franciotto Orsini et les plus ardens des cardinaux français, il revit Pompeio Colonna. — « Que ferez-vous pour moi, lui demanda-t-il, si je donne au cardinal Jacobaccio les quatre voix dont il a besoin et s'il échoue malgré cette accession? — Dans le cas où, par un accident quelconque, cette élection manquerait, répondit Pompeio Colonna, qui s'en croyait maintenant certain, je vous donnerai pour vous ou pour un de vos amis autant de voix que vous en aurez donné au cardinal Jacobaccio. »

Avertie des pourparlers de Colonna et de Médicis, la faction française, pour être plus sûre de déjouer l'arrangement conclu entre eux, résolut de retirer au cardinal Jacobaccio autant de voix que devait lui en apporter le parti des *jeunes*. Aussi, lorsqu'on dépouilla le scrutin, on n'y trouva que dix-huit voix en faveur du candidat dont l'élection était convenue et semblait assurée. A ces dix-huit voix s'adjoignirent par *accès* les quatre voix du cardinal de Médicis, ce qui n'en fit que vingt-deux. Colonna, outré du manque de parole qui avait empêché la nomination de Jacobaccio, le reprocha amère-

(1) Dépêche du 2 décembre, p. 196, 197 et 198.

ment aux cardinaux d'origine française. Ceux-ci s'en excusèrent en disant qu'ils avaient obéi à l'ordre exprès de leur prince, qui leur avait prescrit de ne consentir qu'à une élection conforme aux intérêts de la France. Ils ajoutèrent que le cardinal Jacobaccio était homme de bien et aurait été bon pape, mais non pour le roi leur maître. — « Bien, répondit Colonna, je vous en ferai un de bon pape pour le roy votre maistre (1). » Il alla trouver immédiatement le cardinal de Médicis, qu'il remercia d'avoir tenu fidèlement sa promesse, et auquel il dit qu'il était prêt à tenir la sienne, et qu'il ne voulait pas d'autre pape que lui. Avec sa voix, il lui donna les voix du Romain Jacobaccio et des Vénitiens Cornaro et Pisani. Il l'aida même à en détacher du parti des *vieux cardinaux* trois autres qui, réunies à celles qu'il apportait et aux dix-neuf dont disposait le cardinal Jules de Médicis, assuraient sa nomination. La majorité exigée ayant cessé d'être douteuse dans la nuit du 17 au 18 novembre, on résolut de procéder le lendemain à un scrutin qui mît un terme à ce long conclave. Ceux qui repoussaient encore le cardinal de Médicis, devenus certains que son élection se ferait sans eux, jugèrent qu'il valait mieux y concourir que s'y opposer, et ils demandèrent que le scrutin fût différé d'un jour. Dans l'intervalle, ils convinrent de s'associer à la nomination du cardinal de Médicis; mais comme la plupart d'entre eux avaient juré de ne jamais y consentir, ils entrèrent dans la chapelle du conclave pour se délier les uns les autres du serment qu'ils s'étaient prêté. Ils y appelèrent le cardinal de Médicis, et le soir même du 18 tous les pères du conclave le nommèrent par *adoration*. Le lendemain matin 19, cette élection fut régularisée par un scrutin solennel, et l'unanimité des voix fut accordée au cardinal Jules de Médicis, qui devint pape sous le nom de Clément VII.

II.

Le nouveau pape, immédiatement après son élection, avait promis de s'unir aux confédérés. Il leur avait envoyé une partie du contingent pécuniaire que le saint-siége, Florence, Lucques et Sienne devaient fournir pour l'entretien des troupes de la ligue italienne (2) et la poursuite de la guerre, qui avait continué en Lombardie. Bonnivet, n'ayant pas su profiter tout d'abord de ses avantages, et au

(1) Ces mots sont en français dans la dépêche anglaise, p. 199.

(2) « Le pape a envoyé XX mille escus dès que je veins ysy... Les potentats come Florence, Siene, Luques, n'ont volu paie la contribution de ses trois mois courans, le pape a fait que de Florence vient XXX mille ducas..., de Sienne V mille et au plus X, de Lucques V des XV mille des trois mois de la contribution. » Lettre de Charles de Lannoy à Charles V, écrite de Milan le 1er février 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

lieu d'attaquer le Milanais avec une impétuosité qui aurait été irrésistible, ayant agi avec une circonspection qu'il croyait savante et qui n'était qu'inhabile, était bien vite arrivé au terme de ses succès. Le corps d'armée qu'il avait envoyé devant Crémone ne parvint pas à s'en rendre maître (1). Il le rappela dans son ancienne position de Monza, afin de resserrer le blocus de Milan, qu'il espérait toujours contraindre à se rendre. Il pressait cette grande ville de tous les côtés. Il avait fermé les diverses routes par lesquelles des vivres pouvaient y être portés. Ses garnisons à Abbiate-Grasso et à Vigevano sur le Tessin, le corps de Bayard et de Renzo da Ceri à Monza, la troupe de Federico da Bozzolo à Lodi, le reste de son armée campé au sud vers Binasco, interceptaient les communications avec Milan dans les quatre principales directions. Ses chevaux parcouraient l'intervalle qui le séparait de la ville bloquée. Il attendit dans cette position que l'armée ennemie, qu'on ne payait point, se dispersât et que la ville de Milan, où l'on fut réduit pendant une semaine à manger de l'avoine et de l'orge, se décidât à capituler; mais les rigueurs du blocus n'y abattirent point le courage des habitans, et l'irrégularité de la paie n'y amena point la dispersion de l'armée. On fabriqua des moulins à bras pour moudre le blé qui abondait dans la ville et l'on fit de fréquentes sorties. Bientôt même les manœuvres habiles des confédérés et les rigueurs inaccoutumées d'un hiver qui couvrit de neige les campagnes de la Lombardie ne permirent pas à Bonnivet de se maintenir autour de Milan. La garnison espagnole de Pavie, renforcée par les troupes pontificales que commandait le marquis de Mantoue, fit des incursions vers les derrières de son camp et les poussa jusqu'au Tessin. Bonnivet craignit de perdre les ponts qu'il avait sur cette rivière, par où les subsistances lui venaient des riches contrées de la Lomelline et du Novarais. Afin de les mettre à l'abri d'une surprise ou d'une destruction qui l'aurait exposé lui-même à ce dont il menaçait Milan, il donna l'ordre à Bayard et à Renzo da Ceri de quitter Monza et de se porter à Abbiate-Grasso pour y garder le cours du Tessin et les ponts qu'il y avait jetés. Le corps qui fermait la Lombardie supérieure ayant abandonné Monza, Prospero Colonna occupa cette forte position, et les Milanais reçurent des vivres en abondance par la route ouverte du mont de Brianza. L'amiral, réduit à dégager au nord la ville qu'il tenait bloquée depuis un mois et demi afin de protéger à l'ouest sa propre ligne d'opérations, ne fut pas plus en mesure de l'avoir par famine qu'il n'avait su la prendre de vive force (2).

(1) Du Bellay, *Mémoires*, p. 429 et 430.
(2) Galeazzo Capella, lib. III. — Du Bellay, t. XVII, p. 439 à 443.

Bientôt même il ne put plus rester campé au-dessous de Milan. La campagne était couverte de neige; ses troupes souffraient beaucoup, et sans espérance de réduire désormais, en l'affamant, la ville à moitié débloquée, Bonnivet prit le parti de s'en retirer complétement : il se replia sur le Tessin, dont il occupa les deux rives et où il demeura en force; mais dès ce moment le but de la campagne était manqué, la conquête du Milanais était devenue impossible. Le mouvement de retraite commencé par l'échec de Crémone, continué par l'abandon de Monza, rendu plus marqué par le déblocus de Milan, ne devait pas s'arrêter. L'amiral Bonnivet était condamné à perdre ce qu'il tenait encore sur la rive gauche du Tessin, et à être enfin dépossédé de toute la partie de la Lombardie située à la droite de ce fleuve.

L'armée impériale, d'abord faible et prise au dépourvu, s'était peu à peu renforcée et raffermie. Le vieux capitaine italien qui la commandait avait succombé le 28 décembre; mais avant de mourir il avait vu le succès de ses savantes dispositions et de ses fermes mesures. Charles-Quint avait donné l'ordre à Lannoy, vice-roi de Naples, d'aller remplacer à Milan Prospero Colonna, dont la maladie faisait présager la mort prochaine; il dépêchait en même temps Beaurain au connétable de Bourbon, qui était à Gênes, pour qu'il devînt en Lombardie son lieutenant-général, représentant sa personne, et qu'il commandât à tout le monde, même au vice-roi de Naples (1). Lannoy avait remonté la péninsule avec quatre cents hommes d'armes et quatre mille hommes de pied, qu'il devait joindre à l'armée de la ligue (2), déjà grossie sous Prospero Colonna des troupes italiennes conduites par Jean de Médicis et des levées faites par Francesco Sforza. Il amenait le marquis de Pescara, qui consentait à servir avec le vice-roi de Naples, dont il reconnaissait l'autorité politique et ne craignait pas la rivalité militaire. Lannoy, qui apportait de sa vice-royauté une somme d'argent (3) à laquelle s'ajoutèrent 65,000 ducats fournis par l'Italie centrale, et 90,000 tirés du Milanais, appela d'Allemagne six mille lansquenets de plus (4). Il s'était arrêté à Pavie, d'où il ne se rendit à Milan qu'après la mort

(1) « Sire, cant à Mons. de Bourbon, je ly obeiray en la sorte que Beaurain m'a dit et ly ferey tout le service qui me sera possible. » Lettre de Lannoy à Charles-Quint du 26 janvier 1524. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) Lettre écrite de Rome le 7 novembre par l'évêque de Bath à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 191.

(3) « La povreté de cette armée estoit de telle sorte, que si ne fut argent que appourtay de Naples, la dite armée fust desjà rompue. » Charles de Lannoy à l'empereur, du 29 février. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(4) Lettre de Beaurain à Charles-Quint du 25 janvier 1524. — *Arch. imp et roy. de Vienne.*

de Prospero Colonna. Il ne voulut pas entrer dans cette ville et y prendre le commandement des troupes confédérées tant que respirerait encore le consommé capitaine à l'habileté duquel l'empereur son maître était si redevable, qui ayait su conquérir le duché de Milan sur les Français et le défendre à deux reprises contre eux. Lorsque l'armée à la tête de laquelle il se plaça, et dont le duc de Bourbon (1) vint bientôt diriger les mouvemens, eut reçu le renfort des six mille lansquenets, elle compta dix mille Allemands, sept mille Espagnols, quatre mille Italiens, huit cents lances et huit cents chevau-légers, outre les cinq mille hommes de pied, Italiens et Espagnols, les cinq cents lances et les six cents chevau-légers qui étaient dans Pavie sous Antonio de Leyva et le marquis de Mantoue.

Dès ce moment, la guerre changea de face. Loin que les Français cherchassent à enlever aux impériaux le duché de Milan, les impériaux se mirent en mouvement pour expulser les Français de la partie du territoire lombard qu'ils occupaient encore. De défensive que jusque-là elle avait été pour les confédérés, la campagne devint offensive. Les Vénitiens, qui étaient demeurés inactifs tant qu'ils avaient cru les impériaux plus faibles, se décidèrent à les seconder dès qu'ils les jugèrent les plus forts. Ils ordonnèrent à leur général, le duc Jean d'Urbin, de passer l'Adda et de se joindre aux impériaux avec les six mille fantassins, les sept cents hommes d'armes et les cinq cents chevau-légers qu'il commandait. Les confédérés réunis, agissant avec ensemble, quoique placés sous tant de chefs, attaquèrent Bonnivet dans les diverses positions qu'il tenait encore, et au moyen d'adroites manœuvres, ainsi que par de hardis coups de main, ils le poussèrent hors de l'Italie.

Bonnivet s'était établi à Abbiate-Grasso, où il avait concentré son armée. Ses avant-postes, à l'est du Tessin, étaient à Robecco, lieu ouvert, malaisé à défendre, et que les impériaux, conduits par Pes-

(1) Le connétable avait écrit de Gênes, lorsqu'il allait partir pour la Lombardie et y agir comme lieutenant-général de l'empereur, au comte de Penthièvre, alors en Angleterre, de presser Henri VIII de faire une nouvelle descente en Picardie, ce qu'il avait demandé à Henri VIII lui-même (lettres du 18 janvier 1524. Mus. Britann. Nero B. VI, f. 52. — Vitellius B. VII, f. 26.) Il écrivit du camp impérial à Charles V, de concert avec Lannoy et Beaurain : « Serions d'avis que deussez requerir le seigneur roi d'Angleterre de descendre en personne le plus tost que faire se pourroit ou du moins envoyer une bonne armée, laquelle tînt le chemin que la dernière a fait, et que de votre part fissez tout votre effort du costé de Perpignan, que vinssez à Barcelone pour vous conduire selon les nouvelles que pourrez entendre, car s'il plaisoit à Dieu que de ce costé votre armée gagnast la bataille de laquelle sommes bien près ou que les Franssois se retirassent, nous marcherions droit par la Prouvensse vers Narbonne, et vous pourriez venir joindre avec votre armée, et seriez puissant assez pour en personne présenter la bataille au roy de France, et s'il ne la vouloit, pourriez venir droit à Lyon. » Lettre du 16 mars 1524. *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

cara et par Jean de Médicis, n'eurent pas de peine à enlever en y surprenant la faible troupe que l'amiral y avait aventurée. Après l'échec et la prise de Robecco, il ne restait plus aux Français, sur la rive gauche du Tessin, que la ville d'Abbiate-Grasso. Afin de les déloger de cette position, les confédérés passèrent le fleuve un peu en dessous avec des forces supérieures, et ne laissèrent dans Milan que six mille hommes, suffisans pour mettre la ville à l'abri d'une attaque. Ils s'établirent à Gambolò, s'emparèrent du château de Garlasco, et menacèrent de couper les vivres que Bonnivet tirait de la Lomelline.

Bonnivet était comme enfermé à Abbiate-Grasso. Pendant longtemps il avait fait espérer au roi son maître la soumission prochaine du Milanais (1); mais depuis qu'il avait commencé à revenir sur ses pas, il lui avait demandé des renforts avec lesquels il pût reprendre l'offensive. Il attendait cinq mille Grisons, qui, descendus de leurs vallées sous la conduite de Dietingen de Salis, devaient se réunir vers Lodi à Federico da Bozzolo, et opérer une utile diversion entre l'Adda et Milan. François Ier, entretenu dans la confiance d'un succès décisif en Italie, apprit presque en même temps la position périlleuse où était son favori Bonnivet et les avantages que son ennemi Charles-Quint venait de remporter sur la frontière des Pyrénées.

L'empereur, que le manque d'argent et de troupes avait empêché de pénétrer en France dans l'automne de 1523, n'avait rien négligé pour remettre son armée sur pied. Afin de la renforcer et de la mouvoir, il avait cherché partout de l'argent. Outre celui qu'il avait obtenu des cortès de Palencia, qu'il avait réclamé des ordres militaires de chevalerie, qu'il avait tiré de la cruzade et de l'église, il avait pris toutes les sommes venues des Indes, et dont la plus grande partie était destinée à ses sujets. Il avait écrit à l'archiduc Ferdinand, son vicaire-général dans l'empire, pour qu'il en obtînt de la ligue de Souabe et de l'opulent clergé d'Allemagne. Il lui disait qu'il ne pouvait songer à repousser les entreprises des Turcs du côté du Danube qu'après avoir arrêté celles des Français en Italie, qu'il avait déjà dépensé des quantités innombrables de deniers, qu'il en avait besoin encore, afin de lever de grosses armées de gens de pied et de cheval, et qu'il requérait les Allemands de l'y aider, comme ils y étaient tenus par intérêt et par devoir. Il recommandait en même temps à son frère de faire procéder par la chambre impériale contre le roi François Ier comme usurpateur du royaume d'Arles, « et de faire prononcer la confiscation du Dauphiné, de la Provence, du

(1) « ... Vous esperez dans huit jours après vostre dite lettre de faire parler aultre langage ceulx qui sont dedans Milan et de mectre icelle ville en mon obeissance... » — Lettre de François Ier du 27 octobre 1523. — Mss. Baluze, $\frac{8472}{2}$, f. 180.

Lyonnais, des comtés de Valence et de Die, etc. (1), qu'il avait enlevés à l'empire. »

Lorsque son armée fut en état d'entrer en campagne, elle franchit de nouveau les Pyrénées au cœur de l'hiver. L'empereur s'était transporté lui-même de Valladolid à Pampelune et de Pampelune à Vittoria. Son projet était de se jeter en Béarn, de se diriger de là vers Toulouse et de pénétrer en Languedoc. C'était un peu tard pour concourir à l'invasion déjà manquée de 1523, et trop tôt pour seconder l'invasion encore impossible de 1524. Aussi son armée ne suivit point cette marche. Ne pouvant contribuer à l'exécution d'un plan général en ce moment renversé, elle agit à part de la coalition, mais dans l'intérêt particulier de l'Espagne. Commandée par le connétable de Castille, qui en était le capitaine-général, elle entra en France, où elle commit de grands ravages. Elle s'avança jusqu'à Sauveterre, qu'elle prit et rasa. Elle s'empara de vive force de la ville et du château de Bidache, qu'elle brûla. Ostariz eut le même sort, que subit aussi Saint-Jean-de-Luz, après que cette armée dévastatrice se fut retirée de devant Bayonne, qu'elle avait eu l'intention d'assiéger. Le dégât que les Français avaient fait eux-mêmes autour de cette ville aurait exposé à la famine les troupes qui se seraient hasardées à y mettre le siége. N'ayant ni le moyen ni l'espoir de s'emparer de la place forte qui ouvrait la France de ce côté, Charles-Quint songea à reprendre la ville de Fontarabie, que les Français occupaient depuis plusieurs années et qui leur était un pied à terre en Espagne. Vers le commencement de février, son armée parut devant cette place, qu'il investit aussi par mer. Une artillerie des plus formidables, composée de soixante pièces de gros calibre, la foudroya, et fit bien vite taire ses canons et tomber ses défenses. Menacée d'être prise d'assaut, la garnison capitula; elle rendit la ville, d'où elle sortit librement, vie et bagues sauves, mais en laissant l'artillerie et les munitions au pouvoir de Charles-Quint. Après avoir recouvré Fontarabie et être ainsi rentré en possession de tout son royaume d'Espagne, l'empereur licencia la plus grande partie de ses soldats, que les rigueurs du temps et la disette de vivres sur cette frontière l'empêchèrent de tenir plus longtemps en campagne (2). Il les renvoya, comme s'il n'avait pas projeté de faire entrer l'armée d'Italie en Provence aussitôt qu'elle aurait rejeté les

(1) Lettre de Charles-Quint à l'archiduc Ferdinand, du 16 janvier 1524, dans Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V.*, t. Ier, p. 80 à 83.

(2) Lettres de Charles-Quint, du 2 mars 1524, à l'archiduc Ferdinand et au vice-roi de Naples Charles de Lannoy, auxquels il raconte les mouvemens de son armée, le siége et la prise de Fontarabie, et les causes de la rentrée de ses troupes en Espagne. Dans Lanz, p. 95 à 98.

troupes de Bonnivet au-delà des Alpes, et de renouveler contre le royaume de François Ier l'attaque générale qui n'avait pas réussi l'année précédente.

III.

Pendant que son armée était en danger et battait en retraite dans la Haute-Italie, pendant que l'extrémité méridionale de son royaume était ravagée par les troupes de Charles-Quint, qui reprenait possession de Fontarabie, François Ier était à Blois, plus livré encore à ses passe-temps (1) et à ses plaisirs qu'occupé de ses affaires. Il songeait moins à aller, comme il en avait annoncé bien des fois le projet (2), commander les troupes dont dépendaient le recouvrement du Milanais et la sûreté de la France qu'à poursuivre les complices du connétable de Bourbon. Il croyait que le complot avait des ramifications étendues, et il voulait connaître tous ceux qui y avaient adhéré, autant pour se rassurer que pour les punir. Il lui importait de découvrir les soutiens cachés de desseins auxquels n'avait pas renoncé l'implacable rebelle que l'empereur avait nommé son lieutenant-général, et qui en ce moment était à la tête des armées ennemies. Aussi pressait-il l'instruction et le jugement des prisonniers arrêtés soit à Lyon, soit dans d'autres parties du royaume, comme ayant pris part à la conjuration. Les commissaires du parlement, qu'il avait désignés lui-même d'après les indications du chancelier Du Prat, procédaient avec des lenteurs qu'il prenait pour des ménagemens. Il s'irritait de la régularité des formes et se plaignait de la douceur des interrogatoires. Aussi enjoignait-il aux méthodiques magistrats, qui répugnaient encore plus à employer dans la justice la précipitation que la violence, d'agir vite et de recourir à la torture pour tirer la vérité de ceux qui s'obstinaient à la taire. Interrogés à Loches et conduits ensuite à Paris, les plus considérables des prisonniers n'avouaient rien. L'évêque du Puy et surtout l'évêque d'Autun (3) dé-

(1) Brion écrivait de Blois le 1er février 1524 au maréchal de Montmorency : « Le roy revint hier de la chasse de St-Laurens-des-Eaux, là où il a couru le cerf deux jours; du passetemps je vous laisse à penser quel il a esté, car pour demourer jusques à dix heures du soir sans revenir au logis, il n'y a gens qui l'ayent mieux fait que nous et bien mouillez. » Mss. Clairembault, *Mélanges*, vol. 36, f. 8789. — Le 19 janvier, le secrétaire Robertet écrivait au même : « Le roy fait très bonne chere. » *Ibid.*, v. 36, f. 8781.

(2) Il disait à l'amiral de Bonnivet et au maréchal de Montmorency dans sa lettre du 17 septembre : « Si vous iray-je veoir le plus tost que je pourray, car je ne seray jamais à mon aise que ne soye joint avec vous et mon armée. » Mss. Baluze, v. $\frac{847}{2}$, f. 244. — Dans sa lettre du 18 janvier 1524, il leur annonçait encore qu'il était disposé non-seulement à leur envoyer des troupes, mais « à les secourir de sa propre personne. » — Mss. Baluze, $\frac{847}{2}$, f. 140.

(3) Mss. Dupuy, v. 484, f. 220 v°.

claraient qu'ils ne pouvaient pas révéler ce qu'ils avaient appris sous le secret de la confession. Aymard de Prie, d'Escars et Popillon se disaient étrangers au complot. Le gros de la conspiration avait cependant été découvert par quelques-uns des agens du connétable. Saint-Bonnet, saisi dans sa fuite sur la frontière de la Franche-Comté, avait raconté tout ce qu'il savait (1), et Saint-Vallier lui-même, après de longues dénégations, s'était décidé à convenir des engagemens pris à Montbrison et à faire connaître le traité qui s'y était conclu entre le connétable et l'empereur (2).

Le procès étant instruit vers la fin de décembre, François Ier l'avait renvoyé au parlement de Paris pour être jugé immédiatement. « L'affaire, disait-il, touche grandement nous, notre royaume et la chose publique. Nous désirons qu'elle soit dépeschée en bonne et grosse compagnie, afin que telle punition et démonstration en soit faite, qui soit exemple à tous (3). » Le parlement, le 16 janvier, condamna Saint-Vallier à être décapité. Il décréta d'une vaine prise de corps tous ceux qui s'étaient évadés en même temps que le connétable ou à sa suite : René de Bretagne, comte de Penthièvre; Jean de Vitry, seigneur de Lallière; Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy; Pompérant, les deux d'Espinat, François de Tansannes, Jean de Bavent, François du Peloux, Bartholomé de Guerre, Beaumont, Guignard, Jean de L'Hopital. Par des arrêts successifs du 23 et du 26 janvier, Desguières et Brion, instruits de la conspiration et ne l'ayant pas révélée, durent faire amende honorable et être relégués pendant trois ans dans un lieu qu'il plairait au roi de désigner, tandis que Aymard de Prie et Baudemanche furent élargis, sous la condition de rester dans Paris et de se présenter devant les juges toutes les fois qu'ils en seraient requis (4).

François Ier trouva ces sentences entachées d'une indulgence presque factieuse. Elles lui avaient été communiquées à Blois. Il prescrivit d'y surseoir à Paris. « Chancelier, écrivit-il à Du Prat, dites à ceux de ma cour qu'ils n'aient à prononcer les dits arrêts que je ne soye arrivé là et que je n'aye parlé à eux (5). » Il ordonna de dégrader Saint-Vallier, qui dut être mis à la torture et violemment questionné avant d'être envoyé au supplice. Le duc Charles de Luxembourg fut commis pour lui ôter le collier de l'ordre de Saint-Michel. Accompagné du président Leviste et de sept conseillers, il vint dans la tour de la Conciergerie exécuter les ordres du roi. Saint-Vallier

(1) Révélation de Saint-Bonnet, *ibid.*, f. 310 à 313.
(2) Aveux de Saint-Vallier du 23 octobre 1523, *ibid.*, f. 206 à 211.
(3) Lettre de François Ier du 20 décembre. — Mss. 484, fr. 306 v° et 307 r°.
(4) Arrêts des 16 et 23 janvier 1524. — Mss. 484, f. 321 à 327.
(5) Lettre du 26 février. — Mss. 484, f. 345 v°.

y était gravement malade. En proie à la fièvre, il écouta du lit où il était étendu la sentence qui prescrivait sa dégradation avant son supplice. « Le roi, dit-il, ne peut m'enlever l'ordre de Saint-Michel qu'en présence de mes confrères convoqués et assemblés. » Il protesta contre cette injure. Comme on lui demandait où était son collier, il répondit que le roi savait bien où il l'avait perdu, et que c'était à son service. Il refusa deux fois de s'en laisser mettre au cou un autre qu'on n'y attacha que pour l'en arracher. On fit apporter ensuite dans sa chambre les instrumens de torture, et on le pressa de faire des aveux plus étendus. Le malheureux dit qu'il s'abandonnait à la cour, rappela qu'il avait servi le roi à ses dépens, se plaignit que ses amis le délaissassent en son besoin, soutint qu'il n'avait rien à ajouter à ses précédentes déclarations, protesta vivement contre tout projet d'attenter à la personne du roi ou de ses enfans, et demanda à se confesser et à faire son testament. Après avoir passé une heure avec son confesseur, sommé de nouveau de désigner tous les complices de la conspiration, il permit au prêtre qui venait de l'entendre de révéler sa confession. La torture fut jugée dangereuse et inutile. On renonça à la lui donner et l'on disposa tout pour son supplice.

Saint-Vallier avait fait invoquer la miséricorde du roi par ceux qui pouvaient le mieux la lui concilier. Il s'était adressé, avec de pathétiques supplications, à son gendre, le grand-sénéchal de Normandie, qui avait découvert au roi la conspiration, à l'évêque de Lisieux, qui l'avait le premier révélée, et à sa fille, la belle et célèbre Diane de Poitiers. « Si vous ne pouvez venir jusqu'ici, avait dit Saint-Vallier au grand-sénéchal, je vous requiers en l'honneur de Dieu que vous me veuilliez envoyer votre femme... De vostre costé, écrivez au roi et à Madame tout ainsi que vous le saurez bien faire. J'ai le cœur si serré qu'il me crève. Ayez pitié de moi, car le cas vous touche (1). » Il avait demandé aussi à Diane de Poitiers, qui devait passer par Blois et y retourner après s'être concertée avec lui, d'avoir assez pitié de son pauvre père pour venir le voir. La grande-sénéchale avait obtenu du roi la vie de son père.

Cependant Saint-Vallier, extrait de la tour de la Conciergerie, avait été mené sur le perron du Palais-de-Justice, où lui avait été lue à haute voix la sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée. Il avait ensuite été placé sur une mule avec un archer monté en croupe derrière lui pour le soutenir. Il fut ainsi conduit à la place de Grève au milieu des arbalétriers, des sergens à verge et du guet. Il était sur l'échafaud tout prêt à y subir sa sentence, lors-

(1) Mss. 484, f. 121 r°.

qu'accourut, fendant la foule, un archer de la garde du roi qui apportait sa grâce (1). Cette grâce était accordée, disait le roi dans sa déclaration, aux prières du grand-sénéchal, en récompense surtout du service éclatant qu'il en avait reçu (2); mais elle était loin d'être entière. Au lieu d'avoir la tête tranchée, Saint-Vallier était condamné à passer sa vie entre *quatre murailles maçonnées, n'ayant qu'une petite fenêtre par laquelle on lui administrerait son boire et son manger.* Ce supplice, que la perpétuité aurait rendu aussi cruel pour lui que la mort, ne commença pas même à lui être infligé. François Ier, que les prières de Diane de Poitiers avaient encore plus touché que les instances et le dévouement du grand-sénéchal, étendit la grâce du père à mesure que les sollicitations de la fille acquéraient plus d'empire sur lui. Peu de jours après avoir fait remise de la peine capitale à Saint-Vallier, il prescrivit de surseoir à son emprisonnement, et il envoya bientôt un capitaine de sa garde avec ordre au parlement de lui remettre le prisonnier pour le conduire où le voulait son bon plaisir (3). Mené dans un de ses châteaux sur les bords de l'Isère, Saint-Vallier y passa librement le reste de sa vie, qui ne se termina que douze ans après (4).

François Ier, qui avait accordé la grâce de Saint-Bonnet à cause de ses révélations, celle de Saint-Vallier à cause des supplications de son gendre et peut-être des influences de sa fille (5), trouva les juges

(1) « 17 fev. mercredi. Ce jour le seigneur de St-Vallier estant en Grève sur l'eschaffault, prest à décoller, ont esté apportées lettres patentes du roy, etc. » — Mss. Clairembault, v. 36, f. 8797 et Mss. Dupuy, v. 484, f. 339 v° à 342.

(2) « Comme puis nagueres nostre cher et feal cousin conseiller et chambellan le comte de Maulevriers, grand-sénéchal de Normandie, et les parens et amis charnels de Jehan de Poitiers seigneur de Saint-Vallier, nous ayant en tres grande humilité supplié et requis avoir pitié et compassion du dict de Poitiers et en faveur et contemplation d'eulx et des services par eux faicts aux rois nos prédécesseurs à nous et à nostre royaulme depuis nostre advenement à la couronne et mesmement puis naguères le grand-senechal, lequel en monstrant la loyauté, fidélité qu'il nous a et à nostre dit royaulme, nous a descouver les machinations et conspirations faictes contre nostre personne, nos enfans et nostre dit royaulme, et en ce faisant nous a préservé des maux qui par icelles nous pouvoient ensuir, nostre plaisir soit commuer et changer la peine de mort, etc. » — *Ibid.*, p. 342.

(3) Lettre de surséance au parlement, quant à l'emprisonnement, du 20 février, mss. 484, f. 343; — lettre du 23 mars portée au parlement par le seigneur de Vaulx, capitaine de sa garde, *ibid.*, f. 411 r°.

(4) Étienne Pasquier, ordinairement si bien instruit et si exact, en parlant de la *fièvre de Saint-Vallier* (*Recherches de la France*, liv. VIII, p. 825), dit que « ce dicton est venu de ce que Saint-Vallier fut saisi sur l'eschaffaut, au moment où il alloit estre décapité et où il reçut sa grâce, d'une fièvre à laquelle il succomba peu de jours après. » Or son testament, fait le 26 août 1539 au château de Pizanson, est dans l'*Histoire des Comtes de Valentinois et des Seigneurs de Saint-Vallier*, par André Duchesne, p. 103 et 104 des preuves à la suite de l'*Histoire généalogique des Ducs de Bourgogne*, in-4°, Paris 1628.

(5) Voyez les dix-sept lettres autographes qui sont attribuées à Diane de Poitiers dans

trop indulgens envers quelques-uns des accusés et pas assez prompts à faire le procès à tous les autres. Il vint à Paris pour s'en plaindre. Il se rendit au Palais-de-Justice, et reprocha au parlement de n'avoir condamné Desguières et Brion qu'à une détention de trois années, de n'avoir pas soumis à la question d'Escars, le chambellan du connétable, et Popillon, son chancelier, et de n'avoir pas prononcé contre eux la confiscation. Il ajouta que Brion et Desguières s'attendaient à être pendus lorsqu'ils furent pris, et qu'il ne pouvait pas tolérer de telles voies en des affaires qui concernaient de si près sa personne et son royaume. Il fit, en sa présence, citer à bref délai le connétable de Bourbon. L'avocat-général Lizet demanda que, transfuge du royaume et notoirement criminel de lèse-majesté, messire de Bourbon fût, sous le bon plaisir du roi assisté de ses pairs, princes du sang et membres de son conseil, condamné à être décapité, que ses fiefs fussent réunis à la couronne et ses autres biens confisqués. Les trois délais d'ajournement furent fixés à des termes assez rapprochés.

François Ier fit entendre des paroles hautaines et impérieuses au parlement, qu'il trouvait trop disposé à l'indépendance, et qu'il accusait d'entraver les actes de l'administration royale et de ne pas pourvoir avec assez de zèle aux plus pressans intérêts de sa couronne et à sa propre sûreté. Le parlement résistait encore à l'exécution du concordat de 1516, qui avait détruit la libre constitution de l'église française; il avait très mal accueilli l'établissement des nouvelles charges judiciaires que François Ier n'avait instituées que pour les vendre et pour en tirer de l'argent. Aussi le roi le réprimanda-t-il de la lenteur avec laquelle avait été enregistrée la création de quatre maîtres des requêtes, de deux présidens et de dix-huit conseillers, qui devaient lui rapporter, les premiers 60,000 livres, et les seconds 70,000. Il dit que, par suite de ces condamnables retards, et faute de pouvoir recouvrer ces sommes à temps, Milan avait été perdu. « Je n'ai pas cause, ajouta-t-il, de me contenter de pareilles longueurs. Sachez bien que toute l'autorité que vous avez n'est que de par moi, et que la cour de parlement n'est pas un sénat de Rome. » En même temps qu'il restreignait son contrôle politique, il voulut forcer l'action de sa justice. Traitant pour ainsi dire en suspect le parlement de Paris dans le jugement de la conspiration du connétable, il annonça à ses membres qu'il leur en adjoindrait d'autres, tirés des divers parlemens du royaume, afin qu'ils

le Mss. 2722, *Supp. franç.*, et que M. Aimé Champollion-Figeac a publiées comme ayant été adressées par elle à François Ier. — *Poésies et Correspondances de François Ier*, in-4°, 1847, p. 217 à 226.

révisassent en commun les procès déjà vidés, et en attendant il prescrivit que les prisonniers ne bougeassent d'où ils étaient.

C'est lors de ce voyage à Paris qu'il apprit la position critique de l'amiral Bonnivet en Italie. Il le crut cerné à Abbiate-Grasso et gravement menacé sur ses flancs et sur ses derrières. Il ordonna une procession générale, qu'il suivit à pied, pour demander à Dieu de dégager son armée de la situation dangereuse où elle se trouvait. Il remercia avec effusion l'Hôtel-de-Ville de Paris d'un prêt opportun de 300,000 écus (1) qu'il lui avait fait, et qui permettait d'assister ses troupes en Lombardie autrement que par des prières. Il demanda par son ambassadeur auprès des cantons huit mille Suisses de plus, et il donna l'ordre à quatre cents hommes d'armes de se réunir sous le duc de Longueville pour aller recevoir ces huit mille Suisses à Ivrée, à la descente des Alpes, et les conduire jusqu'au camp de Bonnivet.

En attendant les secours qu'il avait demandés, l'amiral avait quitté la rive gauche du Tessin. Il avait laissé une faible troupe de mille fantassins et de cent chevaux pour garder Abbiate-Grasso, et il s'était porté avec toute son armée à Vigevano, afin d'assurer ses communications et ses vivres dans la Lomelline. Les confédérés ne l'y laissèrent pas longtemps. Conduits par le duc de Bourbon, le marquis de Pescara et le duc d'Urbin, ils le poursuivirent de leurs incessantes et heureuses attaques. Ils le menacèrent sur sa droite en assiégeant Sartirana, qui fut prise d'assaut avant qu'il pût en approcher, bien qu'il se fût avancé jusqu'à Mortara pour la secourir. Tandis que les confédérés s'emparaient de Sartirana, la garnison laissée dans Milan, suivie d'une foule d'habitans armés, marcha sur Abbiate-Grasso, et l'enleva de vive force. Ne conservant rien à sa gauche le long du Tessin, et pressé de plus en plus par les impériaux, qui le débordèrent vers sa droite, en remontant jusqu'à Verceil, sur la Sesia, Bonnivet, de peur de manquer de vivres à Mortara et d'avoir ses derrières coupés, continua son mouvement de retraite et recula jusqu'à Novare. Il s'y établit, croyant qu'il y serait bientôt joint par les hommes de pied et les hommes d'armes qui descendaient des vallées des Grisons, des cantons suisses et du royaume de France. C'était sa dernière ressource : elle lui manqua. Les Grisons, conduits par Dietingen de Salis, débouchèrent bien vers le Bergamasque ; mais, arrivés à Cravina, où ils espéraient trouver de l'ar-

(1) « Le jeudi dixième de mars, le roy, estant à Paris venu de Bloys, eut nouvelles par la poste que, le quatrième du dict moys, l'armée qui estoit devant Milan estoit enclose des ennemis... Lors le roy, oyant ces nouvelles, fist faire une belle procession générale à Paris en grande solennité, où il se trouva en personne à pied avec toute la noblesse, etc. » — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 147, 148.

gent pour les solder, de l'infanterie pour les soutenir, de la cavalerie pour les escorter, ils ne virent rien. Federico da Bozzolo n'avait pu sortir de Lodi avec sa garnison et aller à leur rencontre. Jean de Médicis occupait et battait le pays. Les confédérés l'avaient envoyé jusqu'à l'ouverture des vallées des Grisons avec quatre mille fantassins italiens, une troupe d'hommes d'armes et de cavalerie légère, que joignirent les forces vénitiennes, restées sur la rive gauche de l'Adda. Jean de Médicis inquiéta les flancs des Grisons, arrêta leur marche, les contraignit à rebrousser chemin et à rentrer dans leur pays. L'armée impériale, n'ayant dès lors plus à craindre aucune attaque détournée contre Milan, se maintint tout entière à la droite du Tessin. Supérieure en force, encouragée par des succès continus, elle s'avança contre l'armée française, que des échecs multipliés et des maladies contagieuses avaient diminuée et abattue. Elle se plaça à Cameriano, à moins de deux lieues de Novare.

Bonnivet ne pouvait pas demeurer plus longtemps dans cette position. Il n'avait plus d'espérance que dans les huit mille Suisses qui s'étaient mis en route le 12 avril, et qui comptaient trouver au pied méridional des Alpes les quatre cents hommes d'armes destinés à les escorter jusqu'à l'armée française, dont ils devaient renforcer les rangs et sauver les débris. Il quitta Novare, d'où le maréchal de Montmorency, presque moribond, sortit le premier en litière, et il se dirigea vers le haut de la Sesia pour effectuer sa jonction avec les troupes des cantons et les hommes d'armes de France. Il remonta jusqu'à Romagnano, toujours suivi par les impériaux, qui voulaient le jeter hors de l'Italie. Romagnano est sur la gauche de la Sesia, à l'endroit même où cette rivière sort des montagnes et entre dans la plaine du Piémont. Un peu au-delà, sur la rive droite, se trouve Gattinara, où arrivaient les huit mille Suisses, sans avoir été joints à Ivrée par la cavalerie du duc de Longueville, qui, demeuré en arrière, n'avait pas encore atteint les Alpes. Ils avaient continué leur marche, fort mécontens, dans l'intention non de s'unir à l'armée française pour qu'elle reprît l'offensive, mais de protéger sa retraite, de dégager leurs compatriotes et de les ramener dans les cantons. Ils étaient de l'autre côté de la Sesia, grossie par les pluies, qu'ils ne voulaient pas franchir (1). Ne pouvant décider ce corps auxiliaire à passer la rivière, Bonnivet fut réduit à la traverser lui-

(1) Tous les détails de cette fin de campagne sont tirés des lettres inédites du duc de Bourbon, de Charles de Lannoy et de Beaurain à l'empereur, des 1er, 20 février, 6, 15, 16, 18, 27, 28 mars, 17, 18, 20, 23 avril, 2, 3, 5, 24, 26 mai, aux *Arch. imp. et roy. de Vienne*; — de Martin Du Bellay, vol. XVII, p. 441 à 452; — de Guicciardini, lib. x; — de Galeazzo Capella, lib. III; — de Hottinger, *Histoire de la Confédération suisse*, etc., vol. X, liv. VII, chap. v, p. 75 à 82, de la traduction de M. Vulliemin.

même avec l'armée fugitive. Il le fit de nuit avec assez de désordre, et en perdant beaucoup de monde. La Sesia franchie, il se mit en pleine retraite, poursuivi par les corps les plus avancés des impériaux, sous Bourbon et Pescara. Blessé grièvement au bras d'un coup d'arquebuse, il abandonna le commandement de l'armée. Il le laissa au comte de Saint-Paul et au chevalier Bayard, chargés de diriger cette difficile retraite.

Le vaillant chevalier était aussi un expérimenté capitaine. Il se mit à l'arrière-garde avec quelques compagnies d'hommes d'armes et quelques bandes suisses que commandait Jean de Diesbach. Il couvrait la marche de l'armée française, qui se retirait à grands pas. Lorsque les plus hardis des confédérés s'approchaient trop, il les chargeait à la tête de ses hommes et les faisait reculer. C'est à la suite d'une de ces charges que l'un de ses plus valeureux compagnons, le seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de La Palisse, reçut une blessure à laquelle il succomba peu de temps après, et que lui-même fut mortellement atteint d'un coup d'arquebuse. La balle lui fracassa les reins. Il se fit descendre de cheval et placer sous un arbre en face de l'ennemi. Il supplia tous ceux qui étaient autour de lui de pourvoir à leur sûreté; puis, baisant la croix de son épée, après avoir adressé au connétable de Bourbon, qui le consolait, les plus nobles paroles (1), à Dieu les plus touchantes prières, il mourut en humble chrétien, après avoir combattu toute sa vie en héros. La perte du chevalier sans peur et sans reproche, qui avait fait les diverses guerres de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, qui, aussi avisé qu'intrépide et non moins réfléchi qu'entreprenant, était entré le premier dans Gênes, avait décidé par sa bravoure la prise d'assaut de Brescia, avait été l'un des vainqueurs d'Aygnadel, de Ravenne et de Marignan; la mort de l'incomparable preux par lequel François Ier avait voulu être armé chevalier sur le champ de bataille à la suite de sa première victoire, jeta la consternation dans l'armée et répandit le deuil parmi ses ennemis mêmes (2).

(1) Voyez Symphorien Champier, les *Gestes du noble chevalier Bayard*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France,* par Cimber et Danjou, 1re série, t. II, p. 175 à 177; — Du Bellay, t. XVII, p. 441; — et l'*Histoire du Chevalier sans peur et sans reprouche,* par le loyal serviteur; — collection Petitot, t. XVI, p. 124, 125.

(2) Voici ce que Beaurain en écrivait à Charles-Quint : « Le capitaine Bayart retourna avec aucuns chevaucheurs françois et quatre ou cinq enseignes des gens de pied, si rebouta nos gens et rescouit les pieces d'artillerie que mieulx luy eut vallu laisser perdre, car ainsi qu'il se cuidoit retourner, il eut ung cop de hacquebute duquel il morut le jour mesme... Sire, combien que le dict Sr Bayart fut serviteur de votre ennemy, si a ce esté dommaige de sa mort, car c'étoit ung gentil chevalier bien aymé d'ung chacung, et qui avoit aussi bien vescu que fit jamais homme de son estat, et à la vérité il a bien monstré à sa fin, car ce a esté la plus belle dont je ouys oncques parler. La perte n'est point

Dès ce moment, la retraite ne fut plus conduite que par le comte de Saint-Paul; elle s'opéra rapidement sans être trop inquiétée, les confédérés cherchant encore plus à pousser hors de l'Italie les débris de l'armée fugitive qu'à l'anéantir. Les Suisses se retirèrent par le val d'Aoste, et les Français rentrèrent dans leur pays par Suze et par Briançon, où ils trouvèrent, mais trop tard, les quatre cents hommes d'armes qu'amenait le duc de Longueville.

C'était pour la troisième fois que François Ier perdait le Milanais ou se trouvait impuissant à le reprendre. Bonnivet n'avait été ni plus heureux ni plus habile que Lautrec. Les dernières places que le roi tenait encore en Italie se rendirent. Bussy d'Amboise et Federico da Bozzolo capitulèrent dans Alexandrie et dans Lodi, où ils ne pouvaient plus être secourus, et le château de Crémone, qui avait résisté plus de deux ans, ouvrit ses portes. Les garnisons de ces places prirent le chemin de la France, qui allait être exposée à une invasion.

IV.

Dans le moment où les deux armées française et impériale étaient à peu de distance l'une de l'autre, occupant le Milanais, la première à la droite, la seconde à la gauche du Tessin, des négociations s'étaient engagées par l'entremise de Clément VII. Le nouveau pape, à l'élection duquel l'empereur avait travaillé avec tant de confiance et le roi de France s'était opposé si vivement, n'avait pas tardé à montrer à Charles-Quint qu'il avait peu à espérer, et à François Ier qu'il ne devait rien craindre de lui. Il changea de sentimens en changeant de position; mais il le fit sans résolution comme sans franchise. Sa politique eût été habile, s'il avait su la rendre forte. Elle était tout à la fois d'un souverain pontife et d'un prince italien. Pape, il aurait voulu pacifier les rois chrétiens pour arrêter les Turcs, qui, s'avançant vers l'Europe orientale, envahissaient la Hongrie, et pour comprimer l'hérésie de Luther, qui se répandait sans obstacle en Allemagne. Chef territorial de l'Italie centrale, il redoutait dans la péninsule la prépondérance d'un des dangereux contendans qui se la disputaient. Il aurait désiré les y contenir tous deux sous la médiation pontificale et sous la surveillance des états italiens confédérés, et empêcher que l'entière défaite de l'un n'y établît la domination absolue de l'autre. La paix en Europe et l'équi-

petite pour les François, et aussi s'en trouvèrent-ils bien estonnez, de tant plus que tous ou la plus part de leurs capitaines sont malades ou blessés. » Lettre du 5 mai 1524. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

libre en Italie furent les grands desseins qu'il tenta par de petites manœuvres. S'il avait été plus hardi et moins artificieux, s'il s'était servi de la puissance dont il disposait, en sa double qualité de pape et de prince, avec la résolution entreprenante d'un Jules II, il aurait pu atteindre le but qui se déroba constamment à ses tortueuses recherches.

Très peu de temps après être monté sur le trône pontifical, Clément VII se détacha de ceux qui l'y avaient élevé et se rapprocha de ceux qui l'en avaient repoussé. Il le fit en usant d'artifice, sans rompre avec les uns et sans s'unir aux autres. Il ne sortit pas brusquement de la ligue que son prédécesseur Adrien avait conclue avec l'empereur, et dans laquelle étaient entrés les Vénitiens, les Florentins, les Siennois et les Lucquois; mais il ne s'y maintint point. Le premier contingent pécuniaire envoyé, il se refusa à en fournir d'autres, prétendant que le trésor pontifical était vide, et que les états confédérés se trouvaient épuisés. Il ne consentit pas à renouveler la ligue, comme l'en pressait Beaurain, qui, du camp impérial, s'était rendu à Rome par l'ordre de son maître, afin de l'y décider. Il affecta la plus vive reconnaissance envers Charles-Quint, avoua que c'était avec son appui qu'il était arrivé à la dignité pontificale, et dit « que, si étant cardinal il avait été son serviteur, à cette heure comme pape il tenait les affaires de l'empereur pour les siennes (1). » En même temps qu'il assurait à l'envoyé de Charles-Quint et au duc de Sessa, son ambassadeur, que les intérêts de l'empereur étaient les siens et qu'il n'avait pas de meilleur ami que lui, comme il le verrait bientôt à l'œuvre, il faisait des promesses formelles d'amitié à François Ier. Les représentans de ce prince à Rome, le comte de Carpy et l'ambassadeur Saint-Marsault, lui écrivaient : « Le saint-père assura, avec paroles encore plus formelles qu'auparavant, ne vouloir en sorte que ce soit favoriser vos ennemis, mais estre bon père universel, et rien moins votre ami que d'eux, et entendre travailler au bien de la paix (2). » Il prétendit avoir refusé aux impériaux et aux Anglais l'argent qu'ils lui demandaient pour la continuation de la guerre en Italie, et d'un autre côté il fit savoir à Charles-Quint qu'il avait rejeté la proposition du roi de France, qui lui offrait de marier son second fils le duc d'Orléans, depuis Henri II, avec sa nièce Catherine de Médicis, en donnant aux

(1) Lettre d'Adrien de Croy (Beaurain) à Charles-Quint, du 28 février 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Dépêche du comte de Carpy et de Saint-Marsault à François Ier du 3 mars 1524. — Mss. Baluze, v. $\frac{8471}{2A}$, f. 52 : « Et aussy despuis, moi Carpy ay esté devers sa sainteté qui m'a dict et repliqué le semblable et qu'elle tiendra sa parole en cela tout autant que s'il s'en feust fait cinquante contrats. » — *Ibid.*

deux époux le duché de Milan pour dot. Il affirmait qu'il tiendrait les engagements pris avec l'empereur (1).

Au fond, Clément VII ne voulait se joindre à aucun des deux adversaires : il désirait mettre un terme à la guerre, et il s'établit bientôt en médiateur pacifique entre les belligérans. Il fit partir de Rome, pour se rendre d'abord en France, puis en Espagne et en Angleterre, Nicolas Schomberg, archevêque de Capoue, avec la mission d'y négocier une trève qui serait un acheminement à la paix. L'archevêque de Capoue et le dataire Giovan-Matteo Giberto se partageaient la confiance du pape, qui se servit tour à tour de l'un et de l'autre suivant qu'il voulait concilier à ses desseins l'empereur, du côté duquel le premier penchait davantage, ou le roi de France, auquel le second était plus favorable. Nicolas Schomberg arriva à Blois le 27 mars. Il resta dix jours à la cour de François Ier, et lui proposa une trève d'une année. Pendant la durée de la trève, chacun devait garder ce qu'il possédait en Italie (2). Celui qui sortirait de ses limites, qui occuperait sur l'autre un territoire fortifié et ne le restituerait pas sans délai, serait l'infracteur de la trève, et le pape se déclarerait contre lui avec les Florentins et les autres états d'Italie qu'il pourrait rallier. On devait évacuer l'état de Milan après la trève, dans laquelle seraient compris les adhérens et confédérés des princes qui l'auraient conclue; elle se prolongerait au-delà d'un an, si elle n'était point dénoncée trois mois avant l'expiration. On lèverait l'argent pour la défense de la Hongrie dès l'admission de cette trève, dont le pape serait le protecteur et le conservateur (3).

Tout temporaire qu'il était, l'arrangement proposé au nom du pape avait rencontré des objections des deux côtés. François Ier en acceptait à peu près tous les articles, mais il n'avait pas voulu admettre celui qui permettait de comprendre le duc de Bourbon dans la trève. Charles-Quint à son tour en rejetait d'autres. Il exigeait que le terme de la trève fût irrévocablement fixé à la fin d'avril 1525, et qu'on supprimât les expressions d'après lesquelles elle semblait devoir être perpétuelle; que des réserves fussent faites en faveur du roi d'Angleterre, surtout en ce qui touchait la question de l'indemnité; qu'on révisât l'article qui obligeait à l'évacuation du duché de Milan, de peur qu'à l'expiration de la trève, les Espagnols ayant quitté les positions qu'ils y occupaient et s'en étant éloignés, les Français, qui étaient dans le voisinage, n'eussent le temps d'enva-

(1) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa, écrite de Burgos le 16 mars 1524. — — *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, p. 201, 202.

(2) « Ut quisque de presenti possidet, ita interim possideat. » — Lettre du 22 avril, dans les Mss. Brequigny, v. 90, f. 114.

(3) Papiers de Simancas, Leg. D $\frac{1}{613}$,4

hir cette partie de la Lombardie; qu'on ne pratiquât pas plus les Suisses et les Écossais du côté des Français qu'on ne pratiquerait les sujets de François Ier du côté des Anglais et des Espagnols (1).

Pendant que se négociait cette trève, au sujet de laquelle il était si difficile de tomber d'accord, les événemens avaient marché. Loin de réussir dans sa mission, l'archevêque de Capoue écrivait au pape qu'aucune de ses propositions destinées à réconcilier les parties contendantes n'avait été acceptée par elles, et qu'il semblait devoir en sortir de nouvelles guerres. Charles-Quint songeait moins à traiter avec le roi de France qu'à réaliser l'ancien projet d'envahir ses états. Les succès obtenus en Italie lui en suggéraient la pensée, et l'armée victorieuse lui en offrait le moyen. « Je vous tiens averty, écrivait-il à son allié Henri VIII, de la bonne opportunité qu'il plaît à Dieu nous donner de pouvoir avoyr l'entière raison de notre commun ennemi... Je vous prie de mettre à effet de vostre costé ce que vous et moi avons dès longtemps désiré, en quoy de ma part je m'efforceray de tout mon pouvoir (2). »

Si Charles-Quint était lent, il était opiniâtre. Il exécutait ses projets moins bien qu'il ne les concevait, mais il les faisait réussir en y persistant. Dans sa persévérance était une grande partie de son habileté. Comprenant combien il lui importait de ne pas laisser le roi François Ier reprendre possession du Milanais, il avait entretenu résolûment, quoique avec beaucoup de difficulté, l'armée d'Italie, jusqu'à ce qu'elle eût contraint les Français à repasser les Alpes. « Cette entreprise, avait-il écrit en Angleterre, est la principale. Notre ennemi y emploie toutes ses forces et en fait plus d'estime que de tout son royaume. D'elle dépend l'entière conservation de nos états de Naples et Sicile et de l'empire; c'est pourquoi nous sommes contraints d'appliquer à cette entreprise tout autant que nous avons (3). » Les derniers succès obtenus par ses généraux en Lombardie le décidèrent à poursuivre son rival en France. Henri VIII fut du même avis; son ambition s'était réveillée avec ses espérances. L'inutilité des efforts qu'il avait tentés l'année précédente et l'énormité des dépenses qu'il avait faites l'avaient un moment découragé.

(1) Simancas, Leg. D $\frac{3}{615}$ $\frac{54}{10\ 11}$.

(2) Lettre olographe du 21 mai 1524. — Mus. Brit. Vespas., C. II, f. 320. Charles-Quint excitait aussi, en le flattant, Wolsey; il lui écrivait de sa propre main : « Monsieur le légat, mon bon amy, j'ay par l'évesque de Badajoz entendu toutes les bonnes choses que le roy mon bon frère et vous lui avez dites touchant le bien de nos communes affaires, desquelles estes le principal conducteur et en qui en avons l'entière confidence, et de ma part me tiens bien votre tenu de la continuelle peine que pour icelles prenez. » — Lettre du 6 mai. Mus. Brit. Titus, B. I, f. 328.

(3) Instruction de Charles-Quint à son ambassadeur à Londres, mars 1524.— Mus. Brit. Vespas., C. II, f. 305.

Il revint alors aux anciens projets d'invasion du royaume de France, dont il revendiqua formellement la possession.

Non-seulement les deux souverains alliés rejetèrent toutes les propositions de paix ou de trève avec François Ier, mais ils conclurent le 25 mai un nouveau traité (1) contre lui. Il fut convenu par ce traité que le duc de Bourbon franchirait les Alpes à la tête de l'armée victorieuse, dont l'empereur et le roi d'Angleterre fourniraient la solde, que le roi d'Angleterre conduirait ou enverrait en Picardie des troupes auxquelles se joindraient trois mille chevaux et mille hommes de pied des Pays-Bas, que l'empereur de son côté pénétrerait en France par le Roussillon (2). En même temps le premier secrétaire d'état de Henri VIII, sir Richard Pace, que son habileté, éprouvée en plusieurs rencontres, avait fait envoyer récemment encore à Venise, lorsqu'il fallait détacher cette république de l'alliance française, reçut l'ordre de se rendre auprès du duc de Bourbon. Il était chargé d'une mission au succès de laquelle Henri VIII subordonnait sa coopération à l'attaque contre François Ier. Ce que le duc de Bourbon avait refusé à Montbrison et près de La Palisse, en traitant avec Beaurain et avec sir John Russell, devait lui être cette fois demandé péremptoirement (3). Henri VIII exigeait qu'il le reconnût pour roi, et qu'il s'engageât à lui procurer la couronne de France, dont il s'agissait de déposséder François Ier.

Richard Pace arriva le 16 juin à l'armée impériale, qui était encore à Montecalieri, près de Turin (4). Il pressa Bourbon de jurer fidélité au roi d'Angleterre et de lui prêter hommage comme roi de France. Bourbon hésitait toujours (5). Il objectait la crainte, s'il prêtait un pareil serment, qu'on ne le sût bientôt, que le pape Clément VII, en l'apprenant, ne se détachât de l'empereur ainsi que du roi d'Angleterre et ne se déclarât contre eux, que plusieurs de ses amis de France, et particulièrement ceux qui le supposaient enclin à se faire roi, n'en fussent indisposés, et n'interrompissent les pratiques qu'ils entretenaient avec lui. Il demandait donc que ce

(1) Voyez les Mss. de Brequigny, vol. 90, f. 153 à 159.

(2) *Ibid.* Le maintien du traité de Windsor y était stipulé.

(3) L'un des articles du traité spécifiait que le duc serait abandonné, s'il ne prêtait pas serment deux jours après en avoir été requis. — *State Papers*, vol. VI, p. 291.

(4) A la date du 16 juin, il écrivait à Henri VIII, de concert avec Lannoy et Beaurain, pour lui annoncer que l'empereur avait envoyé 200,000 ducats, et qu'il en attendait 100,000 de lui. Il ajoutait : « Avons jà équipé nostre armée à l'avenant de nos finances. » Enfin il achevait en disant : « Depuis ces lettres escriptes est arrivé mons' vostre ambassadeur maistre Richart, par lequel avons entendu le bon vouloir qu'avez envers nous et de nous ayder en l'affaire de pardeçà de quoy, sire, vous mercyons très humblement. » — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 89.

(5) Richard Pace à Wolsey, du 16 juin. Mus. Brit. Vitellius, B. VI.

serment, auquel il refusait de joindre l'hommage féodal, fût différé dans l'intérêt de la cause commune. L'envoyé de Henri VIII ne cessa point de requérir de lui l'engagement formel que réclamait son maître. Il l'interrogea de la part de ce prince sur les forces avec lesquelles il entrerait en France, sur les intelligences qu'il y avait, sur la route qu'il y suivrait et le but qu'il se proposait d'atteindre (1). Bourbon lui fit connaître l'état de son armée, ne consentit point à découvrir ses relations, qu'il s'était engagé à tenir secrètes, et affirma qu'il recouvrerait avant peu tout ce qui appartenait au roi Henri, à l'empereur Charles et à lui-même. Lannoy, se rendant l'interprète des intentions que Bourbon laissait enveloppées de quelque obscurité et qui n'étaient pas assez claires pour rassurer l'ambassadeur de Henri VIII, ajouta « que le duc entrerait en France pour y couronner la grâce du roi. » Quant à la direction qu'il prendrait, le connétable dit que deux chemins s'ouvraient devant lui, l'un par le Lyonnais, l'autre par la Provence. La ville de Lyon, à ce qu'il assurait, n'était fortifiée que d'un côté, et il ne lui semblait pas plus long d'y aller par la Provence que par le Dauphiné. Tout en comptant sur le duc de Savoie, avec lequel il s'était entendu, qui lui offrait des vivres et un libre passage par ses états, il préférait la voie de Provence. En cinq ou six jours, il pouvait passer les montagnes, et, longeant ensuite la mer avec son armée, que seconderait la flotte impériale, il recevrait des secours et des renforts d'Espagne, traverserait un pays fertile, couvert de villes hors d'état de lui résister et n'en ayant pas la volonté, où il ne rencontrerait que deux places fortes, le château de Monaco, dont les portes lui seraient ouvertes, et la ville de Marseille, qu'il prendrait en l'assiégeant. Si le roi François, qui dans le moment n'avait plus d'armée, en refaisait une et lui offrait la bataille, il l'accepterait, et, après l'avoir vaincu, il s'avancerait vers Lyon du côté où cette ville était sans défense. Soutenant qu'il restait quatre mois pour faire de grandes choses, il dit avec résolution et confiance : « Si le roi veut sans délai entrer en France, je permets à sa grâce de m'arracher les deux yeux si je ne suis pas maître de Paris avant la Toussaint. Paris pris, tout le royaume de France est en ma puissance (2). » Il demandait que Henri VIII opérât immédiatement sa descente en Picardie, qu'il prît le chemin suivi l'année précédente par le duc de Suffolk sans s'inquiéter des hommes d'armes qu'il trouverait devant lui et qui seraient trop faibles pour arrêter sa marche, ou le chemin de la Normandie, moins bien défendue encore,

(1) La pièce contenant les questions au nombre de douze et les réponses du duc de Bourbon, datée de juin 1524, est au Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 82.

(2) Mus. Brit. Vitellius, B. VI.

et qu'il s'avançât en droite ligne vers Paris, faible et facile à prendre. Insistant de nouveau sur l'importance qu'avait la possession de cette ville, il ajoutait : « Paris en France est comme Milan en Lombardie. De même que si Milan est pris on perd tout le duché, de même, Paris pris, on perd toute la France. »

Ce fut quelques jours après que, pressé de plus en plus par l'ambassadeur anglais, le duc de Bourbon consentit à prêter serment de fidélité à Henri VIII. Cette grande trahison envers son pays, qu'il allait envahir, comme envers son prince, qu'il voulait renverser du trône, ne le troubla pas un seul instant. Dévot et vindicatif, il se confessa sans agitation, communia avec ferveur avant de passer la frontière, et il dit à Richard Pace, en présence de quatre de ses gentilshommes : « Je vous promets, sur ma foi, de mettre, avec l'aide de mes amis, la couronne sur la tête de notre commun maître (1). »

Le besoin d'argent l'avait retenu près de deux mois au pied des Alpes avec l'armée victorieuse. Avant de toucher deux traites, de 100,000 ducats chacune, que l'empereur lui avait envoyées sur Gênes pour payer la solde arriérée de ses troupes, et de pouvoir mettre celles-ci en mouvement, Bourbon avait demandé que l'invasion de la France s'exécutât en même temps par la Provence, le Languedoc et la Picardie, afin que François Ier, obligé de diviser le peu de forces qui lui restaient, fût si faible partout qu'il se trouvât dans l'impossibilité de résister nulle part (2). « Je suis sur le point, écrivait-il à Charles-Quint, de passer outre en France, suivant ce qu'il vous a plu me mander, ayant espoir que, de votre côté, vous ferez diligence et gros effort (3). » De concert avec Lannoy, qui devait, du Piémont, pourvoir aux nécessités de l'expédition, et avec Beaurain, qui devait en faire partie, il avait annoncé à Henri VIII qu'après avoir reçu l'argent de l'empereur, il n'attendait plus que le sien pour entrer en campagne. « Nous sommes délibérez, lui disaient-ils, de mener dix-neuf mille bons piétons, onze cents lances, quinze cents chevau-légers, avec l'artillerie équipée de munitions à l'avenant. Nous espérons, à l'aide de Dieu, faire chose à l'honneur, réputation de l'empereur et de vous, et sommes déterminés à y employer corps, biens, le sang et la vie (4). » Lannoy écrivait peu de

(1) Dans une lettre à Henri VIII, du 25 juin, R. Pace lui dit que le duc de Bourbon a prêté le serment de fidélité, mais n'a pas consenti à l'hommage. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 107 à 110.

(2) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 31 mai 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(3) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 24 mai. — *Ibid.*

(4) Lettre du 16 juin, écrite par le duc de Bourbon, Lannoy et Beaurain à Henri VIII. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 89.

jours après au cardinal Wolsey que le roi d'Angleterre pénétrerait sans doute en France avec une armée considérable, et ne manquerait pas une aussi belle occasion de recouvrer ce qu'il appelait son royaume (1). Enfin Richard Pace suppliait avec instance le ministre tout-puissant de Henri VIII d'agir vite et résolûment dans l'intérêt et pour la renommée de leur maître. Il faisait dépendre de lui le succès de l'entreprise, et en mettait le revers sous sa responsabilité dans le cas où il ne prendrait pas les mesures propres à la faire réussir. Il avait la hardiesse de lui dire : « Si vous n'avez point égard à ces choses, j'imputerai à votre grâce la perte de la couronne de France (2). »

Le connétable de Bourbon traversa les Alpes dans les derniers jours de juin, et pénétra sur le territoire français le 1er juillet (3). Son armée était moins nombreuse qu'il ne l'avait annoncé à Henri VIII, parce qu'il avait été obligé de laisser de l'autre côté des montagnes toutes les troupes dont il n'avait pas pu payer la solde, et qui devaient le rejoindre plus tard après l'avoir reçue; mais elle était fort aguerrie. Elle se composait de vieux soldats espagnols, allemands, italiens, qui n'avaient pas quitté le drapeau depuis longtemps, et qui, tout aussi bien conduits qu'intrépides, avaient été également victorieux soit en reprenant le duché de Milan sur les Français, soit en le défendant contre eux. L'habitude du succès leur avait donné une grande confiance, et ils joignaient à la solidité que procure l'expérience guerrière l'élan qu'inspire une constante supériorité. D'habiles et vaillans chefs étaient à leur tête. Le connétable de Bourbon s'était fait suivre du marquis de Pescara (4). Ce célèbre capitaine n'était d'abord pas disposé à prendre part à une expédition qu'il ne dirigerait point. Il était si propre à commander qu'il ne savait pas se plier à obéir. Le duc de Bourbon flatta son orgueil et le décida à accepter le titre de capitaine-général de l'armée dont il conservait lui-même la suprême direction. Afin de lui complaire encore plus, il donna le titre de capitaine-général des Espagnols au marquis del Vasto (5), neveu de Pescara, cher à son affection, formé

(1) Lettre du 24 juin. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 99.

(2) Lettre de Pace à Wolsey du 25 juin. — *State Papers*, t. VI, p. 314.

(3) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 10 juillet. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(4) « Monseigneur, combien que vous n'ayez rien escrit au marquis de Pescaire de venir avecques moy en cette entreprise, touteffois, voyant que pour vostre service sa venue estoit très necessaire, je l'en ay prié, luy offrant l'estat de capitaine général de l'armée soubz moy... C'est ung personnaige qui mérite bien ung tel estat. » Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 24 mai, écrite de Chivasso. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(5) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du camp de Draguignan, le 26 juillet.

à son école, et l'héritier futur de sa renommée et de son habileté militaires. Les lansquenets étaient sous les ordres de deux hommes de guerre éprouvés, les comtes de Hohenzollern et de Lodron, avec lesquels se trouvait le fils du fameux George Frondeberg. Des victoires récentes et successives avaient rendu supérieurs aux bataillons suisses ces corps de lansquenets, dont la valeureuse obéissance était néanmoins subordonnée à l'acquittement régulier de leur solde.

Dès qu'il eut traversé le Var, le connétable s'établit au camp de Saint-Laurent, vers les bords de la mer, pour y recevoir son artillerie, qu'il avait fait transporter sur des navires castillans et génois. Il comptait y attendre aussi la portion de son armée qu'il avait laissée derrière les Alpes (1). Le château de Monaco, qui dominait un port favorable à des débarquemens de vivres et de canons, et que sa position rendait imprenable, lui avait été ouvert par Augustin Grimaldi, évêque de Grasse et tuteur du jeune Honoré Grimaldi, à qui en appartenait la seigneurie. Ce port abrité devait lui être d'autant plus utile que la flotte française tenait la mer. L'entreprenant Génois André Doria, dont les galères étaient la patrie depuis qu'il avait perdu la sienne, et qui devait conserver à François Ier la supériorité dans la Méditerranée tant que François Ier saurait le garder à son service, avait joint sa petite flotte à celle que commandait le seigneur de La Fayette, que le connétable de Bourbon avait un moment compté au nombre de ses complices. Plus forte que la flotte impériale, placée sous les ordres de Ugo de Moncada, elle avait capturé quelques jours auparavant le prince d'Orange, parti d'Espagne sur un brigantin pour se joindre au lieutenant de l'empereur. Elle attendait dans ces parages les navires ennemis, qui longeaient la côte, et qui devaient porter à l'armée d'invasion des canons, des munitions et des vivres.

L'expédition fut menacée à son début de perdre les moyens sans lesquels elle ne pouvait pas être continuée. Au moment où la flotte espagnole approchait du lieu où Bourbon avait dressé son camp, la flotte française fondit sur elle, et y jeta le désordre et l'effroi. La plupart des navires espagnols prirent le large et retournèrent vers Monaco, où ils débarquèrent l'artillerie; mais trois galères, dont les mouvemens furent moins prompts ou les équipages plus épouvantés, se jetèrent à la côte, et furent abandonnées avec les pièces qu'elles portaient par ceux qui auraient dû les manœuvrer et les défendre, et qui s'enfuirent vers la montagne. Elles allaient être prises à la vue même de l'armée, ce qui lui aurait été à la fois un

(1) Lettres du duc de Bourbon et d'Adrien de Croy à l'empereur, du camp de Saint-Laurent, du 10 juillet 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

détriment et une honte. Le duc de Bourbon, par une résolution soudaine et avec une rare intrépidité, s'y précipita, au risque d'être tué ou pris. Suivi de quelques arquebusiers espagnols, il monta dans la plus exposée des trois galères, et dit à Pescara et à Beaurain d'en faire autant pour les deux autres. « Sauvons, cria-t-il fort haut, l'honneur du camp et de l'empereur! » Tous les trois s'y jetèrent et y combattirent vaillamment. Pendant le reste de la journée, ils essuyèrent le feu de la flotte française, que les arquebusiers espagnols tinrent à distance, et qui n'eut pas la hardiesse d'aborder les trois galères, ni l'habileté de les couler à fond (1).

Aprés avoir reçu son artillerie et quelques-unes des troupes qu'il avait laissées en arrière, Bourbon partit du camp de Saint-Laurent, où il s'était arrêté près de vingt jours, et s'avança dans l'intérieur de la Provence. Il ne rencontra de résistance sérieuse nulle part. Vence, Antibes, Cannes, Grasse, Fréjus, Draguignan, se rendirent à lui, ce que firent également Lorgues, Hyères, Cotignac, Brignoles, Trets et Tourves. Lorsqu'il fut à deux lieues d'Aix, les consuls de la ville, qu'avait abandonnée le maréchal de La Palisse en se repliant avec ce qu'il avait de troupes du côté d'Avignon, sommés de rendre leur ville, vinrent lui en porter les clefs et faire leur soumission. Bourbon entra dans cette capitale du pays le 9 août (2), y reçut le serment des magistrats, et prit dès ce moment le titre de comte de Provence.

Sur toute sa route, il ne cessa de presser l'empereur, par les lettres qu'il lui écrivit ou les messagers qu'il lui dépêcha, de mettre en mouvement l'armée de Catalogne, qui devait se réunir à la sienne sur les bords du Rhône. Ce renfort lui était d'autant plus nécessaire pour gagner le centre de la France, qu'une partie de ses troupes n'avait pas encore franchi les Alpes. « Monseigneur, disait-il à Charles-Quint, hâtez-vous, je vous supplie, pendant que le roi de France n'est en gros équipage. Il fait lever avec grande diligence Suisses et Allemands. Si vos Allemands et Espagnols étoient joints avec nous, nous serions suffisans pour combattre toute la puissance

(1) Dans sa lettre du 10 juillet, Bourbon racontait à l'empereur ce qu'il avait fait très simplement : « Nos ennemis, disait-il, ont contraynt trois de vos galères de se séparer des aultres et vindrent geter en terre vers nous, et ne peurent tant fayre nos dits ennemis que maugré eulx n'ayons sauvé tout ce qui estoit dans les dites galères, combien qu'ils nous saluassent à coups de canon... » Arch. imp. et roy. de Vienne. — Mais Beaurain, dans sa lettre à Charles-Quint du même jour, faisait le récit que je lui ai emprunté et disait : « Si vous eussiez veu mons. de Bourbon, vous l'eussiez estimé ung des hardis gentilshommes qui soient sur la terre, et voyant toutes les galleres de France qui venoient pour prendre les trois vostres, commanda au marquis et à moy d'en garder chacun une, et qu'il garderoit l'aultre, et pour ce faire nous monstra le chemin, etc. » *Ibid.*

(2) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur, du 10 août.— Arch. imp. et roy. de Vienne.

du roi de France, quelque nombre qu'il sût avoir, et, avec l'aide de Dieu, qui maintient toujours les bonnes et justes querelles, nous aurions victoire (1). » Bourbon comptait également sur la diversion du roi d'Angleterre (2). Wolsey lui avait annoncé, par le chevalier Gregorio Casale, la très-prochaine arrivée de sir John Russell avec l'argent que devait lui fournir Henri VIII (3). Il avait en même temps chargé Richard Pace de lui dire qu'une armée était prête à descendre sur la côte de France. « Le roi, assurait-il, envoie un grand nombre de chevaux et d'hommes de pied à Douvres pour être transportés à Calais, se réunir avec la cavalerie bourguignonne et les lansquenets des Pays-Bas. Suivi de son armée, il pénétrera en peu de temps, si le cas le requiert, jusqu'au cœur du pays, comme l'empereur doit y entrer du côté de l'Espagne, ce qui fera que, de son côté, le duc de Bourbon trouvera peu de résistance en marchant en avant. » Bourbon s'était avancé sur la foi de la double promesse de Charles-Quint et de Henri VIII; mais, parvenu à Aix, il n'eut aucune nouvelle ni de l'armée espagnole, ni de l'armée anglaise. Sans avoir reçu le renfort de l'une et appris la descente de l'autre, il eût été téméraire de se diriger vers Lyon.

Dans un conseil où le connétable appela Richard Pace avec le marquis de Pescara, il fut décidé que le chevalier Gregorio Casale serait renvoyé en Angleterre pour demander que les troupes de Henri VIII opérassent sans délai au nord-ouest de la France (4). Il fut décidé de plus qu'on irait mettre le siége devant Marseille. Plusieurs raisons poussèrent à entreprendre ce siége hasardeux : la nécessité de ne pas rester dans l'inaction en attendant que les Espagnols franchissent les Pyrénées et que les Anglais parussent en Picardie, l'utilité dont serait pour l'empereur la possession d'une ville qui le rendrait maître de ce golfe de la Méditerranée et lui ouvrirait le passage de Barcelone à Gênes, l'affermissement, par l'occupation d'une place aussi importante, de toutes les conquêtes faites en Provence, la certitude de laisser soumis les derrières de l'armée d'invasion et d'assurer ses subsistances lorsqu'elle s'avan-

(1) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint du 26 juillet, écrite au camp de Draguignan.

(2) Il écrivait le 10 août à l'empereur : « Les Anglois doyvent estre descendus, car aultrement il feroit faulte en notre affaire. »

(3) Il arriva le 26 août. Lettre de Richard Pace, écrite le 31 août du camp devant Marseille. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193.

(4) Longue lettre de Richard Pace à Wolsey, écrite le 31 août, du camp devant Marseille. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193. — Le même jour 31 août, le duc de Bourbon écrivait à Henri VIII : « Monsieur, je vous supplie très humblement faire avancer vostre armée par-deçà et je mettray peine de ce costé suivant le commencement de vous aller veoir en tirant de Lyon à Paris. » — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 182.

cerait du côté de Lyon et marcherait sur Paris, l'intimidation que la prise d'une ville bien fortifiée inspirerait à toutes les autres, qui ouvriraient leurs portes afin d'éviter les périls d'un siége et les calamités d'une prise d'assaut; enfin l'obligation où serait François Ier, s'il voulait secourir Marseille, d'offrir la bataille, qui serait acceptée, et l'impossibilité, s'il était vaincu comme Bourbon l'espérait, de couvrir son royaume resté sans défense (1).

Dans la nuit du 14 août, le duc de Bourbon, avec le marquis de Pescara et deux mille Espagnols, alla reconnaître lui-même l'assiette et les défenses de Marseille, qu'il avait déjà fait examiner par deux capitaines expérimentés, qui les avaient trouvées extrêmement fortes. Il en parcourut et visita les dehors avec le plus grand soin, et, malgré les évidentes difficultés de l'entreprise, il n'hésita point à s'y engager (2). Le 19 août, il parut devant la place, que cerna l'armée impériale (3).

La ville de Marseille se dressait alors sur un coteau assez spacieux et d'un accès difficile. Au sud, elle descendait jusqu'au port, dont elle couvrait tout le bord septentrional, sans s'être jetée encore vers le bord méridional, où s'élevait l'antique abbaye de Saint-Victor. A l'ouest, elle longeait le rivage de la mer, dont les flots la baignaient en plusieurs endroits. Au nord, elle remontait en amphithéâtre au sommet de la colline, que couronnaient ses tours et ses murailles, à douze ou quinze cents pieds desquelles étaient construites la chapelle et la léproserie de Saint-Lazare. Elle formait du côté de l'est une ligne sinueuse qui, de la porte d'Aix, aboutissait en se courbant à l'extrémité intérieure du port. Ni le Cours, extension de cette ligne, ni la Cannebière, suite du port, n'existaient encore. Ainsi resserrée, se déployant en étages sur un terrain montueux que la mer protégeait de deux côtés et qu'entouraient des deux autres des murailles flanquées de bastions, garnies de tours, précédées de fossés, la ville de Marseille pouvait soutenir un long siége, pour peu qu'on lui donnât le moyen et qu'elle eût la volonté de résister.

Or rien ne manquait à la défense; tous les préparatifs en avaient été faits de fort bonne heure. Dès le mois de juin, avant que les impériaux franchissent les Alpes, François Ier avait envoyé à Marseille le

(1) Lettres de Richard Pace à Wolsey des 26 et 31 août. — Vitellius, B. VI, f. 193.

(2) Dépêche de Pace du 31 août. — *Ibid.*

(3) Dépêche de R. Pace du 31 août. — Dans un journal manuscrit du siége de Marseille par Honorat de Valbelle, qui prit part à la défense de la ville, et dont M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, possède une belle copie qu'il a eu l'obligeance de me communiquer, il est dit à la date du 19 août : « Lo camp del dich Borbon ambe (avec) lo dich de Pescairo torneron davant Marseilla, los quals foron festegas (furent festoyés) de nostro artillerie et de los galleros que leu tueron plusors de leu gens. »

commissaire Mirandel pour la fortifier encore davantage et la mettre à l'abri du danger qui la menaçait. Mirandel fit abattre les deux couvens des dominicains et des frères mineurs, les trois églises de Saint-Pierre, de Sainte-Catherine et de Notre-Dame-de-bon-voyage (1), dont les édifices, rapprochés de la ville, en auraient secondé l'attaque et gêné la défense. Il fit raser et niveler, dans la même intention, les faubourgs, les maisons de plaisance et les jardins qui s'élevaient à un tir d'arquebuse des deux côtés de l'est et du nord, par où seulement la place pouvait être abordée et assaillie. Les Marseillais, avec un patriotique attachement à la couronne de France, à laquelle le pays de Provence n'était réuni que depuis quarante ans, travaillèrent de leurs propres mains à ces démolitions. Ils déterrèrent les morts ensevelis dans les églises et les portèrent processionnellement avec les images de leurs saints et les objets de leur culte dans l'enceinte de la ville et sous la protection de ses murailles. « Il n'y avait ni petit ni grand, dit un témoin de ce triste spectacle, qui ne pleurât (2). »

Vers la fin de juin et le commencement de juillet, la garnison sortie de Lodi et beaucoup d'enseignes de gens de pied étaient entrées dans Marseille sous le commandement de Renzo da Ceri, et Chabot de Brion y avait été dépêché par François Ier avec deux ou trois cents hommes d'armes. Outre cette troupe régulière, qui s'éleva à environ quatre mille (3) soldats d'infanterie et de cavalerie, les habitans de Marseille furent organisés en milices par leurs viguier et consuls. Huit mille d'entre eux, remplis d'une généreuse ardeur, et enrôlés par quartiers sous des capitaines (4), durent veiller à la garde intérieure de la ville, seconder la garnison dans les sorties et la soutenir dans les assauts. François Ier, comprenant que de la conservation de Marseille dépendait la sûreté du royaume, avait pourvu la ville d'armes et de munitions, ainsi que de soldats. Renzo da Ceri, versé dans l'art des fortifications, aussi ingénieux que brave, très vigilant, et d'une constance iné-

(1) *Journal* de Valbelle et *Histoire mémorable des choses advenues au pays de Provence à l'arrivée de Monsieur Charles de Montpensier, auparavant connétable de France, en l'an 1524, avec le discours véritable de tout ce qui se passa durant le siége mis devant la fameuse cité de Marseille.* — Ce récit a été écrit en français au commencement du XVIIe siècle, surtout d'après les *Mémoires* de Jean Thierry, dit l'Étoile; il est à la bibliothèque d'Aix.

(2) *Journal du Siége*, etc.

(3) Le 1er août, jour où fut faite la revue des troupes. — *Journal* de Valbelle.

(4) « Soubs quatre capitaines enfans de la dite ville estoient de huit à neuf mille combattants bien armés de cuirasses, acquebutes, arbalètes, piques et autres armes nécessaires à la dite defense, rangés en fort bel et bon ordre qu'il faisoit bon voir marcher par la ville, etc. » — *Histoire mémorable*, etc., d'après Thierry de l'Étoile.

branlable, avait reçu la principale autorité sur les troupes et devait diriger la défense de la place. Il avait employé le mois de juillet et la première moitié du mois d'août à tout préparer pour repousser l'ennemi (1). Plusieurs des portes de Marseille furent fermées et terrassées. En avant et en arrière de celles qui restèrent ouvertes, il fit construire des ouvrages destinés à les rendre inabordables. A la porte de la Calade, aboutissant à la pointe orientale du port, et à la Porte-Royale, placée un peu au-dessus et faisant face à l'est, il éleva des bastions entourés de tranchées, garnis de canons et d'arquebuses à croc qui balayaient le terrain, de manière à interdire de ce côté l'approche de la place. Tout le monde concourut avec zèle et par quartier à creuser les fossés, à former les boulevards, à exécuter les travaux qui devaient affermir la sûreté commune. Outre les pièces d'artillerie placées sur les remparts, de gros canons en bronze, disposés sur un monticule intérieur que couronnaient des moulins, hissés sur le clocher de la Major, sur la grande tour construite au sommet du coteau que couvrait Marseille, sur la grande horloge près des Accoules, d'où l'on dominait tous les alentours, battaient principalement la plaine qui s'étendait vers le nord. L'un de ces canons, nommé le *Basilic*, était monstrueux. Il jetait des boulets du poids de cent livres, et il fallait soixante hommes pour le remettre en place quand il avait tiré. Ayant la mer ouverte et le port libre, pouvant recevoir ainsi des vivres et des secours, protégés par la flotte française, qui, supérieure à la flotte espagnole, stationnait à l'île de Pomègue et devait ajouter ses feux aux feux de la place pour inquiéter l'ennemi, les Marseillais, qu'encourageaient ces puissans préparatifs et qu'animaient les plus belliqueuses dispositions, attendirent sans crainte l'attaque de l'armée impériale.

MIGNET.

(*La troisième partie au prochain n°*)

(1) « Le seigneur Ransse de Serres, homme fort expérimenté, mit diligence à remparer les murailles, y faire plate-formes, comme aussy fit parachever le grand bolevard dit la plate-forme duquel les murailles ont 28 grands pieds d'espesseur que incontinent fut bien garny d'artillerie. » *Histoire mémorable* mss. d'après Thierry. — *Journal* ms. de Valbelle.

L'AUTRICHE

DEPUIS

LE CONGRÈS DE PARIS

Au moment où la paix de Paris venait de clore la guerre de Crimée, l'Autriche, qui n'avait rempli qu'un rôle secondaire pendant l'action, pouvait retrouver dans l'organisation nouvelle de l'Orient l'occasion d'exercer largement son influence. Nous recherchions alors (1) dans quelle situation la crise commencée l'année précédente plaçait un pays forcé de concilier les plus lourdes charges avec les exigences impérieuses d'une politique traditionnelle. Les difficultés de cette situation, l'Autriche ne semble pas les avoir comprises. Bientôt des prétentions justifiables à certains égards, mais inopportunes et produites avec une raideur trop faite pour expliquer de justes susceptibilités, entraînèrent le gouvernement autrichien, de froideurs cachées en dissentimens publics, à une lutte ouverte contre la France. Dans la guerre d'Italie, l'Autriche, avec moins d'honneur encore pour ses armes, subit le sort de la Russie dans la campagne de Crimée : elle dut accepter la paix avec empressement. Le moment semble venu de rechercher quels pas cette puissance, anciennement et cruellement obérée, a faits depuis quatre ans dans une voie tout autre que celle du progrès.

Avant d'aborder l'examen des détails, on trouve dans le caractère général de la situation présente un premier sujet de graves réflexions.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1855, *les Finances de l'Autriche.*

En 1855, les pays soumis au sceptre de l'empereur François-Joseph offraient, sauf les possessions italiennes bien entendu, un remarquable spectacle de satisfaction et de vitalité. La Hongrie elle-même ne faisait point dissonance dans ce concert de contentemens légitimes et d'aspirations populaires. L'extinction des droits féodaux dans tout l'empire, facilement obtenue et rapidement opérée, ne permettait pas aux regrets causés par l'absorption des royaumes annexés de se produire. « Aux yeux les moins prévenus, disions-nous alors, la satisfaction des différentes classes est manifeste, et c'est ce repos, cette sécurité, mêlés à une activité générale pour les entreprises industrielles, qui donnent en ce moment à l'Autriche une physionomie très caractérisée, très particulière, et, on ne saurait le contester, très sympathique. »

L'Autriche est loin de présenter aujourd'hui le même tableau, ou pour mieux dire elle en présente un très différent. A la satisfaction de tous a succédé un mécontentement général, à l'activité et à l'esprit d'entreprise un découragement profond, et, symptôme plus grave, à la popularité du jeune empereur François-Joseph une irritation qui ne s'arrête pas aux agens supérieurs de son gouvernement, mais qui remonte jusqu'à lui. Les malheurs de la dernière guerre ne suffisent pas seuls à expliquer un pareil changement; c'est à d'autres motifs qu'il faut l'attribuer. Sur trois points importans, le gouvernement autrichien rencontre des difficultés sérieuses, dont il doit s'imputer les unes, dont les autres tiennent à des causes étrangères à sa volonté. Le régime intérieur, l'administration proprement dite depuis les innovations introduites par le prince Schwarzenberg, n'ont cessé de soulever de vives réclamations, à la suite desquelles les débats de nationalité se sont ranimés. Le concordat de 1855 avec la cour de Rome a rencontré dès le début une opposition qui a toujours été grandissant, et les récentes mesures adoptées à l'égard des protestans ont produit d'unanimes mécontentemens devant lesquels le gouvernement semble reculer. Enfin le désordre financier a pris les proportions les plus inquiétantes pour le crédit de la monarchie autrichienne et la fortune des créanciers de l'état. Ce sont ces points principaux que l'on voudrait examiner successivement en rapprochant les faits et les chiffres contenus dans le tableau tracé en 1855 des faits et des chiffres qui ressortent de la situation actuelle. Les torts ou les malheurs du gouvernement autrichien éclateront pour ainsi dire d'eux-mêmes, et il sera facile de faire le triste résumé de cette période de cinq années écoulées entre deux guerres, années trop inutilement employées au sein d'une paix tourmentée et inféconde.

Une autre pensée nous frappe avant d'esquisser ce tableau, pensée

applicable non-seulement à l'Autriche, mais encore à la plupart des nations européennes. Il y a cinq ans, une fièvre industrielle se déclarait partout. Il semblait qu'on n'eût de précautions à prendre que contre les excès du travail pacifique; on craignait les tendances matérialistes, on revendiquait pour des besoins d'un autre ordre une part des préoccupations générales. Vaines terreurs et prévisions erronées! Quatre ans se sont à peine écoulés, et l'Europe entière retentit du bruit des armes. Les passions guerrières s'y sont rallumées; l'ère de paix semble à chaque heure sur le point de se clore pour un avenir indéfini. Seule protégée par son éloignement, la Russie, premier auteur de l'ébranlement universel, se réfugie en des soins intérieurs, comme sans remords d'avoir allumé un si vaste incendie. Faut-il croire à ces tristes symptômes, ou l'inquiétude se calmera-t-elle? Verrons-nous recommencer une longue période de paix et d'activité industrielle, ou bien les querelles soulevées suivront-elles leur cours? Quoi qu'il en soit, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, les questions posées offrent la même importance. En cas de guerre, le rôle de l'Autriche peut être grand, profitable ou nuisible à de nobles causes; il convient donc de rechercher les élémens de sa force ou de sa faiblesse, et de s'assurer si des moyens suffisans justifient une ambition qui n'a jamais cessé d'être vaste au milieu même des plus rudes épreuves infligées par la Providence.

I. — DIFFICULTÉS POLITIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Autriche possède une administration, mais elle n'a pas de régime administratif proprement dit. Le gouvernement est servi par des fonctionnaires, mais ceux-ci n'obéissent point à des lois établies, à des règles fixes. L'arbitraire et le provisoire règnent et durent depuis si longtemps, qu'ils semblent presque passés à l'état de mal chronique et incurable, aussi bien que l'usage du papier-monnaie. On a exposé ici même (1), avec une autorité qui révélait l'expérience d'un administrateur éclairé, les vices d'une situation dont l'origine remonte à la désorganisation produite en 1806 par la substitution de l'*empire d'Autriche* à l'*empire d'Allemagne*. Des deux moitiés du nouvel empire, l'une, composée des provinces allemandes, possédée autrefois seulement comme fief impérial, perdit alors ses droits et sa législation pour tomber sous le régime d'un arbitraire absolu. L'autre moitié, formée de la Hongrie, de la Transylvanie, d'autres provinces encore, possédée à titre souverain par les successeurs du premier roi élu, garda jusqu'en 1848 une partie de son organisa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1858.

tion antérieure. On sait quels événemens la lui ont enlevée et ont soumis la seconde moitié de l'empire d'Autriche au même régime que la première. Tout d'abord on put espérer que pour l'une et l'autre ce régime serait celui de la liberté. L'ébranlement de février parut un moment réveiller le gouvernement autrichien lui-même de sa torpeur : des constitutions nouvelles furent promulguées ou octroyées coup sur coup; puis le système de l'absolutisme reprit le dessus, le provisoire se prolongéa, il dure encore. Au risque de rappeler des événemens trop connus, il faut résumer en peu de mots cette histoire des *variations* impériales.

Le 15 mars 1848, l'empereur Ferdinand octroya aux peuples de l'Autriche, *qui ne sont pas restés en arrière sur la voie du progrès*, une constitution qui consacrait, avec l'unité de l'empire, la garantie de la nationalité et de l'idiome, la division des pouvoirs, la responsabilité ministérielle, la liberté des cultes, la liberté de la parole et de la presse, l'égalité des citoyens devant la loi, etc. Bientôt le même empereur Ferdinand s'enfuyait à Inspruck, révoquait la constitution Pillersdorf, et convoquait à Vienne une diète constituante que les soldats de Windischgraetz et de Jellachich dispersaient le 30 octobre de la même année. La diète dissoute fut de nouveau convoquée par décret impérial à la résidence archiépiscopale de Kremsier, en Moravie, et se hâta de publier une constitution; mais le 4 mars 1849, le nouvel empereur, François-Joseph, faisait occuper par des grenadiers la salle des séances de la diète, et octroyait à tous les peuples de l'empire une charte émanée de sa seule autorité. Les seize sections et les cent vingt-trois articles de la nouvelle constitution reproduisaient toutes les concessions libérales faites par Ferdinand. On en peut juger par les termes du dernier article, qui attribuait à la *diète seule le pouvoir de modifier la loi promulguée*. Et néanmoins deux ans après une patente impériale, en date du 31 décembre 1851, déclara *impossible* l'exécution de la constitution octroyée, et un simple décret du cabinet impérial établit les nouvelles bases sur lesquelles serait fondée la législation organique. Cette législation n'a point encore été formulée, et depuis neuf ans le provisoire n'a pas cessé. Quant aux bases elles-mêmes, on n'y retrouva plus les pensées libérales si solennellement et si récemment exprimées, et l'œuvre du prince Schwarzenberg n'eut pour but que de soumettre à l'autorité non définie d'administrateurs et de juges nommés par le pouvoir central les royaumes de Hongrie et les pays annexés qui venaient sans succès de revendiquer par les armes la jouissance ou l'extension d'antiques priviléges. Qu'on rapproche des termes de l'article 123 de la constitution de 1849 ceux des derniers articles de l'exposé de 1851, et l'on mesurera le chemin parcouru en deux

ans. L'article 35 de cet exposé se bornait en effet à dire qu'on adjoindrait aux autorités de cercle et de gouvernement des comités délibérans composés de la noblesse héréditaire, de petits et grands seigneurs, d'industriels : si l'on avait besoin *d'autres représentans* aux comités, *on y aurait égard*. L'article 36 et dernier portait aussi que, dans les tribunaux d'arrondissement souverains, on appellerait *de temps en temps* les chefs des communes et les grands propriétaires, ou leurs fondés de pouvoirs, pour les consulter sur leurs affaires.

Les peuples de l'Autriche accueillirent la constitution Schwarzenberg avec la même docilité que les précédentes. Elle put fonctionner sans opposition, ou plutôt tout se borna à la nomination de juges et de fonctionnaires administratifs revêtus d'un pouvoir discrétionnaire et relevant du gouvernement central. Dans le tableau des divisions administratives et judiciaires de l'empire, ce qui s'appelle *gouvernement d'état*, de *cercle* ou de *district* en Autriche, en Bohême, en Moravie, s'intitule *administration de territoire* en Silésie, *siége de comitat*, *siége de juge* en Hongrie, etc. Au fond ce sont les mêmes fonctions, émanant de la même source, jouissant des mêmes prérogatives, c'est-à-dire que partout on retrouve la même absence de prescriptions définies et de lois organiques. Depuis 1851, quelques propriétaires ont pu prendre le titre de membres d'états provinciaux sans en avoir jamais exercé les pouvoirs. Un noble autrichien loge à Vienne, au palais des états, et conserve la qualification de secrétaire de la diète, sans avoir jamais été astreint de ce chef à un travail quelconque. Le corps municipal, le bourgmestre de la capitale elle-même, sont restés en place depuis l'époque de la révolution, et n'ont vu renouveler leur mandat par aucune élection. En un mot, l'attente s'est continuée sans impatience apparente du public comme sans souci du gouvernement. En 1859 paraissait enfin une volumineuse loi contenant les *principes selon lesquels les constitutions des diverses communes* pourraient être établies; mais presque en même temps la *Gazette de Vienne* publiait un avis portant que cette loi des communes allait être modifiée selon les besoins du pays, de telle façon qu'on dut la considérer comme mort-née.

On peut donc dire avec vérité que s'il y a en Autriche une organisation administrative, il n'y a pas de législation intérieure; l'arbitraire le plus absolu règne et s'exerce par l'intermédiaire des agens que le souverain dirige au gré de sa volonté irresponsable. Les manifestations de la volonté impériale elle-même ne sont ni toujours publiques, ni uniformes. Elles se traduisent tantôt par une patente, un manifeste, un décret, précédé ou non de l'avis d'un conseil d'état qui fonctionne quand et comme on le veut, et qui, dit-on, va de-

venir un sénat aristocratique consultant, tantôt par une insertion au journal officiel, une lettre autographe, un simple billet du cabinet de l'empereur. Quelquefois un ordre ministériel suffit. Ce qui est règle ici cesse là d'être applicable. Souvent la prescription officiellement proclamée est contredite par une injonction secrète. Un exemple fera ressortir ce caractère du régime intérieur de l'Autriche.

Parmi les causes capables d'éveiller les plus vives passions chez les races multiples réunies sous le sceptre impérial, l'établissement d'un langage officiel et la conservation des différens idiomes nationaux se présentent sans aucun doute au premier rang. Voici quelle est sur cet objet la législation. Le paragraphe 5 de la constitution du 4 mars 1849 porte que chaque nation a un droit inviolable à la conservation et à la culture de son idiome. L'introduction du *Reichs-Gesetz und Regierungs-Blatt* (*Collection des lois et ordonnances*) arrête que chaque loi devra être conçue dans les divers idiomes, et que le texte publié dans ces idiomes sera authentique. Conformément à cette décision, le décret du ministère de l'intérieur du 25 octobre 1849, pour l'organisation provisoire de la Hongrie, ordonne que tous les décrets seront publiés dans les idiomes d'usage, que toutes les affaires seront discutées, les décisions rendues et les requêtes présentées dans le langage local; l'allemand reste seulement la langue officielle des autorités correspondant entre elles. Bien qu'aucune constitution n'ait abrogé expressément la déclaration de 1849, dès 1852 (23 mars) le ministère de la justice introduisit en Transylvanie un nouveau règlement pour les avocats, et déclara que le texte allemand seul en était authentique. En 1856, on prescrivit en Hongrie que le travail des avocats se ferait en allemand, tandis qu'en 1854 l'usage de la langue hongroise avait été autorisé dans les discussions *avec des familles* qui ne connaissaient que cette langue. Un décret adressé au président du tribunal supérieur de Pesth permettait même de ne pas faire usage de l'allemand devant les tribunaux aux avocats qui vu leur âge ne pourraient en acquérir la connaissance. Dans les gymnases et instituts, le décret du 23 mars 1852 consacrait tout d'abord le principe de l'enseignement des idiomes nationaux : deux décrets en 1853 et 1854 infligent au contraire aux élèves l'obligation de passer leurs examens en allemand. Enfin une résolution souveraine du 20 juillet 1859 abolit cette prescription; mais un fait tout récent vient révéler ce qu'il faut penser de cette satisfaction tardive accordée aux vœux les plus ardens des populations. A la fin de décembre 1859, un membre de la Société scientifique de Cracovie ayant demandé qu'une pétition fût adressée à l'empereur pour la mise à exécution de la patente du 20 juillet, le président Wukasowitz déclara que la Galicie et le grand-duché de

Cracovie n'étaient point compris dans la patente; il montra même une ordonnance secrète à l'appui de son allégation, et le commissaire du gouvernement s'opposa à toute délibération ultérieure.

Tels étaient donc le système arbitraire et le provisoire administratif sous lesquels vivaient depuis tant d'années toutes les provinces de l'empire, lorsque les événemens militaires de 1859 vinrent, comme la crise révolutionnaire de 1848, réveiller l'attention du gouvernement. La convention de Villafranca était à peine signée, qu'un manifeste daté de Laxenbourg, 21 août, promit solennellement aux peuples de l'empire d'importantes améliorations dans le régime intérieur. Quelques hommes d'état furent appelés par l'empereur à délibérer avec ses ministres sur la situation financière, la question religieuse et les réformes administratives. La situation, dit le manifeste, est grave, et l'on est décidé, pour y porter remède, à *éviter dans une égale mesure une lenteur timorée et une précipitation dangereuse.* Dès le 22 août, la *Gazette de Vienne* contint en effet la nomination d'un nouveau ministère et la révocation des ministres de la police et de l'intérieur. Le successeur du ministre de la police inaugura son administration en laissant à la presse une liberté à peu près entière, voulant ainsi assurer à l'opinion publique le seul moyen de faire connaître les réformes qu'il y avait lieu de demander. En même temps, et pour provoquer une enquête, sinon plus sérieuse, en quelque sorte plus légale, les états de certaines provinces furent appelés à produire leurs vœux. Ainsi, dans le mois de septembre, l'archiduc gouverneur du Tyrol et du Vorarlberg est invité par billet autographe de l'empereur à faire délibérer le comité sur un projet de statut provincial en réponse aux demandes de réformes qui lui ont été adressées. M. de Hübner a de son côté une entrevue, dans le château du comte Karoly, avec les chefs du parti conservateur en Hongrie. Il annonce que les ministres renonceront volontiers au système de centralisation actuelle, et la réunion demande le rétablissement de l'ancienne constitution municipale de la Hongrie, du cens seigneurial, du droit de représentation et de la libre administration de la caisse intérieure. Il y a plus, le comte Goluchowski, en acceptant le ministère de l'intérieur, avait exprimé le dessein de créer des représentations par provinces et d'étudier un projet d'organisation libérale des communes. Des commissions dites d'*hommes de confiance* furent en conséquence chargées, dans tous les grands centres provinciaux, d'examiner les lois communales qu'il serait utile de promulguer: les questions posées par le ministre portaient sur la latitude à laisser aux communes dans la gestion des affaires locales, sur la désignation des affaires confiées jusqu'alors à des fonctionnaires de l'état qu'on pourrait remettre à des fonctionnaires communaux, sur l'or-

ganisation la moins coûteuse de l'administration communale et la répartition des territoires, etc. Malheureusement, avant que les travaux de ces commissions fussent achevés et connus, la presse, appelée tout naturellement à les contrôler et à les éclairer, retombait, après la retraite de M. de Hübner, sous le plus dur régime. Une ordonnance du ministre de l'intérieur, du ministre de la police et du commandant général de l'armée, en date du mois de novembre 1859, ajoute de nouvelles et plus sévères dispositions à la loi du 27 mai 1852. Aussi un journal de Vienne a-t-il pu dire « que désormais les sujets qui sont sur les lèvres de tous les habitans de l'empire ne pourront plus être abordés par la presse indépendante. »

Qu'est-il résulté toutefois de l'enquête provoquée par le ministre de l'intérieur? A Vienne, la commission des *hommes de confiance* a terminé ses séances en adoptant la loi municipale de 1850, sauf deux modifications relatives au rétablissement de la publicité des délibérations du conseil municipal et à une nouvelle division des quartiers. Dans le Tyrol, on a revendiqué l'ancienne liberté provinciale avec une franchise de parole à laquelle l'archiduc gouverneur a rendu hommage; certains comités de la Basse-Autriche ont même positivement réclamé l'introduction du système représentatif. Dans la Hongrie, dans la Transylvanie, à Pesth, à Œdenburg, à Hermanstadt, les commissions ont refusé tout concours, arguant de l'illégalité de leur mandat et déclinant une compétence qui appartenait à la diète seule. A Presbourg même, où l'influence autrichienne avait su créer un centre d'hostilité contre Pesth, les membres les plus influens de la commission et le bourgmestre se sont abstenus en revendiquant hautement les droits imprescriptibles de la nationalité hongroise. Il est vrai de dire que quelques-unes des commissions allemandes n'ont pas émis les vœux libéraux qu'on vient de mentionner : composées en grande partie de membres de la noblesse à qui le gouvernement avait assuré la prépondérance au détriment de la bourgeoisie, elles ont produit des mémoires tendant à une nouvelle consécration des droits féodaux. Là où la discussion devenait trop passionnée, où des propositions considérées comme séditieuses se faisaient jour, les présidens des commissions ont interdit le débat et quelquefois congédié l'assemblée avant la fin des travaux. On peut dire toutefois, malgré la divergence des conclusions et des conduites, que plusieurs points sont mis en lumière dans cette enquête. Toutes les commissions ont proposé d'accorder une plus grande influence aux localités, ont demandé pour les maires des pouvoirs étendus. Généralement on a réclamé non-seulement des conseils communaux, mais des représentations auprès des divisions politiques supérieures, au district et non au cercle, ou bien au cercle et non au district, mais

toujours au chef-lieu de la province. Un dernier vœu, sur lequel on vient de voir que la discussion n'a pas été admise, était exprimé en faveur d'une représentation générale du pays; ce vœu était surtout partagé par les populations allemandes, tandis que, dans les anciens états indépendans, les grands propriétaires aspirent plutôt à l'établissement des diètes locales.

Pendant que le travail des commissions des *hommes de confiance* suivait son cours, le mécontentement des provinces se traduisait par des signes non équivoques. Les magnats hongrois, qui, pendant la crise constitutionnelle, avaient joué un rôle important, quittaient Vienne pour s'établir à Pesth; d'autres adressaient au gouvernement des mémoires sur les institutions propres à satisfaire le vœu public; les étudians de l'université allaient à Vienne demander des garanties pour la conservation du langage national. Les membres les plus éminens du clergé protestaient dans des occasions solennelles de leur dévouement à l'ancienne patrie. Bientôt l'empereur, après avoir cru que sa présence suffirait, comme il y a deux ans, à ranimer la loyauté hongroise, fit démentir le bruit de son voyage dans un royaume dont la conduite l'indisposait, et d'un autre côté l'archiduc Maximilien, représenté par la presse allemande comme favorable aux réformes, s'éloignait, mécontent ou disgracié. Enfin les mesures de rigueur furent reprises, l'archiduc gouverneur de Hongrie demanda et obtint un renfort de troupes; les visites domiciliaires, l'internement, l'incarcération, recommencèrent, et une ordonnance sur la presse déclara punissable « la publication, même comme simples bruits, des nouvelles qui ne peuvent être connues que par l'indiscrétion de fonctionnaires, ou qui tendent à blesser et à ridiculiser quelqu'un dans sa position sociale ou officielle. »

Parmi tous les faits qui attestent le malaise intérieur de l'Autriche, un des plus graves est assurément le mouvement religieux dont certaines parties de l'empire, et principalement la Hongrie, sont encore le théâtre. Le concordat conclu avec la cour de Rome en 1855, la patente du 5 novembre de la même année pour l'organisation des écoles catholiques et l'établissement de tribunaux ecclésiastiques en affaires de mariage, avaient soulevé dans tous les esprits de légitimes appréhensions. Devant une opposition presque tacite, mais générale, le gouvernement impérial a reculé, et jusqu'ici le concordat semble être demeuré seulement une menace. Le 1er septembre 1859, après les revers de la guerre d'Italie, et pour mettre fin à un provisoire qui datait de 1791 et dont les églises réformées n'avaient cessé de demander le terme, une patente impériale a été promulguée; on pouvait croire qu'elle aurait pour but d'apaiser de justes griefs. Dès le 27 septembre cependant, l'assemblée de la surintendance de Kœs-

markt adressa une pétition à l'empereur pour qu'il voulût bien suspendre les effets de la patente jusqu'à la convocation d'un synode *légalement* élu. Les termes de cette pétition ont été presque invariablement reproduits dans toutes les assemblées tenues depuis lors, et, sans rappeler les manifestations publiques, les résolutions prises nonobstant les ordres de l'autorité supérieure, portées tout récemment avec éclat à Vienne par une députation solennelle que l'empereur n'a pas voulu admettre en sa présence, il suffira de constater que, sur plus de 3 millions de protestans, 32,000 seulement ont accepté la patente impériale. L'unanimité, on peut le dire, se refuse à admettre un acte qui remet au gouvernement la surveillance et la décision en matière religieuse et d'instruction, subordonne à son approbation le choix des dignitaires ecclésiastiques, prive enfin les protestans de droits légaux garantis, après cent années de combats, par les traités de paix de Vienne et de Lintz.

On comprend ce qu'une telle situation présente de difficultés, à une puissance allemande surtout, et combien le mécontentement des protestans hongrois ajoute d'importance à leurs griefs politiques. Les intentions du gouvernement, en promulguant la patente, étaient peut-être bonnes : de nombreux et tout récens décrets rendus en faveur des Juifs témoignent d'un progrès vers la tolérance. Les Israélites peuvent contracter mariage sans être autorisés par l'administration du cercle; remise est faite des peines encourues jusqu'ici à ceux qui auraient consommé ou favorisé un tel délit. Dans les procès civils des catholiques, le témoignage d'un Juif ne sera plus récusé. Enfin on a levé l'interdit qui fermait aux Israélites l'accès de certaines professions industrielles, l'entrée de quelques territoires. Un décret du 21 février leur concède même le droit tant souhaité d'acquérir des immeubles, mais dans quelques provinces seulement et sauf certains droits de patronage et de police. Ce sont là de favorables symptômes et des améliorations réelles pour une catégorie de sujets privés jusqu'ici de tous les droits de citoyens. Quant aux protestans, les réserves faites en faveur des droits du pouvoir central dans la patente du 1er septembre 1859 n'étonneraient point à coup sûr de la part d'un gouvernement qui, comme celui de la France, ferait profession d'une égale tolérance pour tous les cultes. On conçoit qu'il n'en soit pas de même vis-à-vis du signataire du concordat de 1855, et si la persistance de l'empereur François-Joseph à imposer son œuvre toute récente aux cultes réformés se justifie en raison de ses intentions mêmes, l'opposition des protestans n'a que trop de raisons d'être, et doit créer plus d'un embarras. Réduite à elle seule, la question religieuse ne prendrait pas toutefois des proportions inquiétantes : tôt ou tard elle peut être

résolue par quelque compromis, la convocation d'un synode par exemple, avec un mode d'élection des membres qui satisferait les prétentions des protestans sans être tout à fait contraire aux règles récemment établies. Réunie à d'autres griefs, la querelle soulevée par les protestans de Hongrie, si elle n'était promptement apaisée, mêlerait un ferment plus vif et fournirait une excuse immédiate aux haines populaires, nées, comme on l'a vu, de mécontentemens politiques, accrues, comme on va le voir, par d'immenses désordres financiers et de vives souffrances matérielles.

II. — DIFFICULTÉS FINANCIÈRES.

Le traité de Paris, qui assurait pour quelques années le repos de l'Europe, ne devait être nulle part accueilli avec autant de faveur qu'en Autriche. Les bienfaits de la paix y étaient non-seulement souhaitables, mais nécessaires. Au sortir d'une grande crise financière, avec un déficit passé à l'état normal, les vastes projets d'amélioration conçus par le baron de Bruck, destinés à ramener l'équilibre du budget, exigeaient et les loisirs et les sécurités de la paix. Peu de chiffres serviront à démontrer le résultat des entreprises fondées pendant la période qui fait l'objet de cette étude; mais ce tableau, si instructif qu'il paraisse, doit être précédé de l'examen bien autrement intéressant de la dette publique et des rapports du gouvernement avec la banque de Vienne.

Quelle était en 1855 l'étendue des dettes de l'Autriche? — L'ancienne dette, dont l'origine remonte à l'année 1703 et qui a soldé les dépenses de toutes les guerres de l'Autriche contre la Prusse, la monarchie française, la révolution et le premier empire, s'élevait, en 1811, au chiffre de 658 millions de florins comme dette consolidée, et à plus du double comme dette flottante. La circulation du papier-monnaie n'était pas inférieure à 1,100 millions de florins. Par une de ces mesures révolutionnaires dont le gouvernement de l'Autriche a donné plus d'un exemple, l'intérêt de la dette fut alors réduit de moitié, et le papier-monnaie ou *bancos* (1) converti en une nouvelle espèce de billets, les *einlos* (2), avec perte des quatre cinquièmes de sa valeur. Ces *einlos* ayant été émis en 1815 pour un chiffre de 610 millions au lieu de 295, quantité fixée d'avance, et le cours des *einlos* tombant à 351 florins de papier contre 100 florins en espèces, il se trouva qu'un créancier de l'état possesseur de 1,000 florins de *bancos* en 1811 recevait à peine 57 florins d'argent

(1) Abréviation de *bancozettel* (billet de banque).
(2) Abréviation d'*einlosungs-scheine* (billets de remboursement).

en 1815. Le gouvernement ne tarda pas à revenir sur ce déplorable expédient. A la signature de la paix générale, l'ancienne dette fut portée au chiffre de 488 millions de florins, et une patente impériale créa 488 séries, dont 5, de 1 million chacune, devaient être remboursées en espèces par un tirage au sort annuel, ou produire 5 pour 100 d'intérêt. La caisse d'amortissement rachèterait en outre par an 5 millions de cette même dette. Au 1er janvier 1858, d'après les plus récentes données officieuses, le total des anciennes obligations non remboursées montait encore, en capital, à 378 millions de florins. Il faut en déduire, il est vrai, les rentes rachetées depuis lors par la caisse d'amortissement : le rapport d'une commission nommée tout récemment pour examiner la situation de ce fonds spécial montre qu'on peut annuler dès à présent pour 143 millions de florins, dont l'intérêt annuel est de 6 millions.

La nouvelle dette comprend tous les emprunts successifs émis à l'intérieur ou à l'étranger depuis 1815. La plupart sont productifs de 5 pour 100 d'intérêts payables en espèces, et les *métalliques* jouent sur la cote de Vienne le rôle régulateur de notre 3 pour 100 français. Le taux auquel ces emprunts ont été négociés a singulièrement varié; l'ère la plus prospère du crédit autrichien remonte à l'année 1835; on émit alors du 3 pour 100 à 75 fr. De 1815 à 1847, le gouvernement recourut dix fois à l'emprunt, et le capital de la dette s'éleva en 1848 à 1,200 millions de florins. De 1848 au 1er janvier 1858, la dette monta à 2,088,000,000 de florins pour la dette consolidée, et à 313 millions pour la dette flottante. En déduisant 184 millions qui appartiennent à la caisse d'amortissement, c'est un total de 2,207 millions de florins. Ajoutons-y pour l'année 1859 l'emprunt de 150 millions (emprunt de Londres), les 133 millions avancés par la banque suivant un décret du 11 avril, l'emprunt lombard-vénitien de 75 millions, réduit à 30, et en supposant pour les années 1858 et 1859 un déficit de 42 millions comme pour l'année précédente, c'est un chiffre de 2,605,000,000 de florins, soit 6,512,000,000 de francs. La dette de l'Autriche surpasse donc huit fois son revenu annuel et représente plus du quart de la fortune mobilière de tout l'empire. En onze années, la dette s'est accrue de près de 150 pour 100 : 1,177 millions de florins contre 2,605 millions.

Pour quel chiffre doit être comprise dans cette augmentation la période que l'on s'est proposé d'examiner, c'est-à-dire celle qui commence à la conclusion de la guerre d'Orient et se termine à la paix de Zurich? On trouve d'abord à inscrire au passif de chaque année un déficit qu'on peut évaluer à 110 millions de francs pour 1855, 157 pour 1856, 126 pour 1857, soit environ 400 millions de francs, dont il faut défalquer, il est vrai, le produit de quelques

sommes extraordinaires figurant pour la première fois au budget de 1855, telles que la vente des chemins de fer, et qui constituent un capital d'environ 175 millions de francs. De 1858 à 1859, la proportion est bien autrement élevée : en 1858, le total de la dette ne s'élevait qu'à 2,207,000,000 fl.; en 1859, on le trouve, a-t-on dit, à 2,605,000,000, soit près de 400 millions de florins en plus. Et encore n'est-ce point la somme exacte des sacrifices imposés aux sujets de l'empire pour la guerre d'Italie, puisqu'aux surcharges de la dette il faut ajouter les surélévations d'impôts. Les 7 et 13 mai 1859, des décrets impériaux ont augmenté d'un sixième, soit de 17 millions 1/2 de florins, les impôts directs (impôt foncier, ceux des maisons, des classes industrielles et du revenu), et demandé 20 millions 1/2 à peu près aux impôts indirects (ceux de consommation, du sel, douanes, timbres, enregistrement, impôts sur la consommation du vin et de la viande *dans les campagnes*). Comme ces augmentations viennent d'être prorogées pour une seconde année, c'est un total de 80 millions de florins à ajouter aux charges de la guerre. N'oublions pas non plus de rappeler qu'il a été enjoint aux payeurs des coupons semestriels de la dette nationale de retenir un cinquième sur le montant des semestres. Ainsi, de 1855 à 1859, trois années de paix se sont soldées par un déficit de 400 millions de francs, compensé en partie par le produit de ressources extraordinaires, et une année de guerre a entraîné un sacrifice, dette et impôt compris, de plus du double, atténué aussi par les 100 millions obtenus du Piémont, et que la France a avancés. Il importe cependant de faire observer, pour ne pas grossir les chiffres par de doubles emplois, que toutes les ressources préparées pour la guerre n'ont pas encore été dépensées. Sans parler des surtaxes applicables à l'exercice 1860, l'emprunt anglais n'a pas été entièrement souscrit, et les titres demeurent pour partie dans les caisses de la banque de Vienne. Le total néanmoins est inscrit au passif de l'état.

Quelle peut être dans de pareilles circonstances la situation du gouvernement vis-à-vis de la banque, c'est ce qu'il est utile d'examiner. Dans le travail qui sert de point de comparaison avec ces nouvelles recherches, on avait reconnu qu'en 1855 le gouvernement ne se trouvait plus débiteur envers la banque que de 84 millions de florins pour retrait de papier émis, mais qu'il venait de contracter vis-à-vis d'elle une nouvelle obligation de 155 millions de florins, avancés pour subvenir aux besoins de la guerre d'Orient et au déficit des budgets, en lui abandonnant pour garantie une partie des domaines de l'empire. A la fin de cette même année 1855, la banque n'avait pu se procurer sur cette ressource qu'un peu moins de 9 millions. Au mois de décembre 1858, le gouvernement, pressé par les

engagemens contractés à la suite de la convention monétaire du 24 janvier 1857 (1), voulut que la banque pût reprendre ses paiemens en numéraire, et résolut d'alléger le poids de ses obligations envers elle. Un nouveau décret abandonna à la banque, jusqu'à concurrence de 30 millions, une part du prix de la vente du chemin de fer du Sud, lui remit en outre pour 25 millions des obligations de rachat des redevances féodales, et l'autorisa enfin, pour les 100 millions que l'état lui devait encore, à émettre une égale somme de billets de 1 florin destinés à être retirés de la circulation au fur et à mesure de la vente des domaines. L'état se trouvait toujours débiteur envers la banque de 196 millions de florins; mais à cette même date l'émission des billets de celle-ci en diverses coupures ne se montait qu'à 338 millions de florins contre un encaisse de 105 millions 1/2, et le 1er janvier 1859, la reprise des paiemens en espèces était opérée. On sait combien dura peu cette reprise si longtemps souhaitée. Dès le 11 avril, l'état se faisait avancer par la banque 133 millions de florins. Le cours forcé du papier-monnaie était de nouveau décrété, les intérêts des métalliques, contrairement aux engagemens solennels, se payaient en bank-notes, et pendant les quatre mois que durait la guerre, l'émission de ces bank-notes s'élevait à 1,200 millions de francs, tandis que l'encaisse métallique tombait de 107 millions de florins à 76.

Au 31 janvier 1860, cet encaisse remonte à 80 millions, soit un peu plus du 1/6 des billets en circulation, dont le total est de 463 millions de florins. Les avances à l'état s'élèvent sur obligations du chemin du Sud à 40 millions, sur les domaines à 98 millions, sur rentes à 133, pour le reste de l'emprunt anglais à 20, pour retrait de l'ancien papier-monnaie à 49 (ensemble 340 millions de florins ou 850 millions de francs). Dans cette situation, on comprend qu'un mois plus tôt, c'est-à-dire dans les premiers jours de décembre, lorsque M. le baron de Bruck eut fait rentrer dans les coffres de la banque une vingtaine de millions de florins appartenant à l'état, les directeurs de la banque aient témoigné un vif désir de s'approprier ce précieux dépôt; mais le gouvernement avait à satisfaire à un besoin plus impérieux encore, celui du paiement en espèces du grand emprunt national de 1854. Un avis officiel a annoncé par avance que le coupon semestriel du 1er janvier 1860 serait touché en valeurs métalliques, ce qui a eu lieu en effet, et les directeurs

(1) On sait qu'une commission s'était réunie à Vienne pour essayer d'introduire le système décimal et l'unité de monnaies en Allemagne : la Prusse n'ayant pas voulu renoncer à son thaler national valant 3 francs 75 centimes, l'Autriche consentit à changer le florin de 2 francs 60 centimes en florin de 2 francs 50 centimes, ce qui permit d'établir une juste proportion avec les monnaies allemandes, et par suite avec les nôtres.

de la banque ont dû se soumettre. Disons, pour terminer ce qui regarde les rapports de la banque avec l'état, que le ministre des finances se propose de faire rentrer dans les coffres de la banque de Vienne tout le montant de cette partie de la dette nationale retombée, à la conclusion définitive de la paix, à la charge de la Lombardie, et dont celle-ci pourra se libérer en annuités à raison de 5 pour 100. Ces titres, qui se négocieraient à l'étranger, permettraient au gouvernement de se décharger, vis-à-vis de la banque, principalement des avances faites cette année. La commission de la dette nationale vient aussi de proposer que la banque reçoive des valeurs appartenant à la caisse d'amortissement, et dont le total est d'environ 42 millions de florins; mais ces titres, obligations des chemins de Galicie, de la Theiss, etc., forment-ils une garantie bien sérieuse? Quant aux avances antérieures, il devient urgent que des moyens énergiques mettent fin à une situation aussi anomale, qui constitue le principal établissement de crédit existant en Autriche créancier de l'état pour un total qui s'élève encore à 850 millions de francs, et paralyse complétement l'action que la banque devrait exercer au profit de l'industrie et du commerce. En 1858, la valeur des billets escomptés a été seulement de 880 millions de francs, un peu moins du sixième des opérations de la Banque de France en 1857, à supposer encore que le chiffre de 880 millions ne comprenne pas la négociation des bons du trésor. Dans cette même année 1858, la dette de l'état vis-à-vis de la banque était de 509 millions de francs, les avances sur valeurs publiques de 201, et comme la circulation des billets montait à 962, on peut donc dire que le rôle de la banque de Vienne se bornait exclusivement à fournir son papier au trésor et à soutenir à tout prix les titres de la dette publique. En 1859, la situation s'est de beaucoup aggravée; elle exige, les chiffres le disent assez haut, les plus puissans remèdes.

Un fait très significatif est venu d'ailleurs jeter une vive lumière sur l'état des finances autrichiennes et sur les expédiens auxquels le gouvernement a recours pour se créer des ressources. Le 10 octobre 1859, le journal officiel, à la suite des comptes de 1858, donnait le produit total de l'*emprunt libre* national de 1854. Or cet emprunt volontaire de 500 millions de florins, dont par parenthèse, dans quelques provinces, les autorités ne se firent pas faute d'activer la souscription par des moyens coërcitifs, devait être couvert du 20 juillet au 19 août. Un avis ministériel du 15 septembre 1859 annonça que le chiffre du capital régulièrement souscrit s'élevait à 506,788,477 florins. Une réduction proportionnelle aurait dû par conséquent être faite en raison de cet excédant assez mince, lorsque la *Gazette de Vienne*, à l'occasion du dernier versement

opéré, vint apprendre que le montant définitif de l'*emprunt libre* s'élevait à 611,571,300 florins, c'est-à-dire que le gouvernement avait émis un sixième en sus de la somme décrétée (280 millions de francs). Sur ce chiffre, 26 millions 1/2 de florins étaient déposés à la caisse d'amortissement, et par une nouvelle irrégularité, au lieu de verser à cette caisse 26 millions 1/2 destinés au paiement de la dette, on lui avait donné en échange des obligations d'emprunt. Quant aux 85 millions de florins d'excédant, comment le gouvernement avait-il pu se les procurer? Assurément la souscription, close à 506 millions, ne les avait pas fournis, puisqu'elle ne satisfaisait point elle-même à tous ses engagemens. L'empereur, on s'en souvient, dans ses excursions en Hongrie, en Vénétie, dispensait par grâce spéciale des communes, des établissemens, des employés même, d'opérer leurs versemens. Jusqu'à preuve contraire, une seule supposition reste possible : c'est que l'administration avait fait imprimer et vendre à la Bourse ces obligations supplémentaires, nécessaires sans doute pour parer à des besoins urgens.

Exposons maintenant en peu de mots la situation des grandes entreprises dont on se promettait en 1855 de si heureux résultats. En dehors du crédit mobilier et de la banque hypothécaire annexée à la banque générale, il n'a été fait aucune création qui mérite d'être citée.

Le crédit mobilier a établi plusieurs succursales dans le pays; il a fait d'assez grandes opérations de commerce, il prend une certaine part dans diverses sociétés anonymes en soumissionnant des actions, il prête des sommes considérables à beaucoup d'industries en souffrance, ce qui paralyse ses moyens d'action en absorbant ses capitaux. Son fonds social reste fixé à 60 millions de florins. L'opération la plus importante du crédit mobilier depuis son origine est la négociation à ses frais et risques d'un emprunt de 42 millions de florins émis par coupures de 100 florins qui ne rapportent aucun intérêt, et participent seulement aux avantages d'un tirage au sort avec l'amortissement au pair des numéros sortis et des lots considérables. Cet emprunt, que se sont partagé les compagnies du chemin de fer de Vienne à Salzbourg, de la Theiss, de Pardubitz à Reichenberg et du Lloyd de Trieste, est amortissable en 66 ans et 195 tirages. Les lots les plus importans s'élèvent jusqu'à 250,000 florins dans les premières années, et à 150,000 dans les dernières; les plus faibles lots sont d'abord de 120, puis de 200 florins. C'est la loterie pure et simple.

La banque hypothécaire, dont le capital s'élève à 40 millions de florins, compris dans le capital même de la banque de Vienne, peut émettre jusqu'à 200 millions d'obligations; elle fonctionne depuis

1856 et a prêté 50 millions. Les prêts se font en billets fonciers rapportant 5 pour 100 d'intérêt, dont le cours est aujourd'hui de 88,25 pour 100. L'emprunteur paie 6 pour 100 d'intérêt par an, plus l'amortissement fixé sur un remboursement en trente années. Quant aux chemins de fer, l'état, comme on le sait, ne leur donne pas de subvention : il garantit seulement un intérêt de 5 2/10es par an, amortissement compris. On doit cependant distinguer entre les anciennes et les nouvelles concessions. Les lignes primitivement exécutées par l'état ont été vendues au-dessous du prix de revient, ce qui constitue une véritable subvention, et en outre le trafic y était déjà singulièrement développé. Quant aux concessions nouvelles, les actionnaires devront effectuer la dépense totale de la construction avec la seule compensation d'un trafic toujours insuffisant au début dans un pays tel que l'Autriche; il faut donc s'attendre à une contribution de l'état pour compléter l'intérêt garanti. Ceci explique la dépréciation des cours de la plupart des actions des compagnies de chemins de fer.

La société franco-autrichienne (chemins de fer de Bohême et de Hongrie) a rempli toutes ses obligations vis-à-vis de l'état et n'a plus qu'à faire face aux dépenses d'amélioration ou de développement qui dépendent d'elle seule. Si elle n'a pas donné dès les premières années tout ce qu'on en attendait, au moins a-t-on acquis la certitude que l'avenir sera favorable.

La compagnie lombardo-vénitienne (chemins de fer du Sud et d'Italie) a acquis de l'état la ligne de Vienne à Trieste et s'est accrue de l'ancien réseau de l'*Orient-Bahn* réduit, et de diverses lignes en Carinthie, en Tyrol et en Croatie. Cet arrangement a été l'occasion de la suppression ou de l'ajournement indéfini d'une bonne partie des lignes du chemin d'Orient; mais l'ensemble de l'affaire est très considérable. Elle se présente divisée en plusieurs groupes, dont l'intérêt est garanti séparément par l'état. Tous les groupes nouveaux se trouvent dans le cas indiqué plus haut des lignes sans subvention. L'ancien groupe lombard conserve ses premiers avantages, sauf les complications qui pourront résulter des nouvelles divisions territoriales. Quant au groupe contenant la ligne du sud, de Vienne à Trieste, il sera certainement très productif. Malheureusement le gouvernement a fait peser exclusivement sur ce groupe non-seulement tout le prix de la ligne du sud, mais encore celui des chemins exécutés en Tyrol, en Croatie, etc., et cette surcharge diminue le bénéfice qu'on obtiendra du groupe lui-même.

La société de l'*Elizabeth-Bahn* (chemin de l'ouest), qui avait été fondée au capital de 45 millions de florins moyennant 225,000 actions de 200 florins, a cru bien faire, pour relever les cours, de ra-

cheter 75,000 actions; mais cette mesure ne cadrant pas avec une réduction dans les dépenses prévues, il a fallu pourvoir à la diminution de 15 millions du capital au moyen d'une participation pour 15 millions dans l'emprunt du crédit mobilier dont il a été parlé plus haut. La compagnie a emprunté en outre 5,225,000 florins pour de petites lignes rachetées, et elle est enfin sous le coup d'une forte dette flottante.

La compagnie du chemin de fer de la Theiss se trouve dans des conditions analogues; constituée au capital de 40 millions de florins, elle a jugé à propos de retirer de la circulation 80,000 actions sur 200,000. Dans les 120,000 restant, 50,000 sont consignées dans les caisses de l'état, qui fait des avances. Au lieu et place des actions retirées, on a participé, pour 15 millions de florins, à l'emprunt en loterie du crédit mobilier. Enfin les actions ne sont libérées que sur le pied de 50 pour 100. Quand sera-t-il possible d'appeler le surplus du capital et par conséquent de terminer le réseau?

La compagnie du chemin de fer de Pardubitz à Reichenberg a terminé son entreprise grâce à sa participation à l'emprunt du crédit mobilier; elle a encore des dettes flottantes. La société des chemins de fer de la Galicie végète avec 75,000 actions de 200 florins libérées de 10 à 30 pour 100. La compagnie du chemin d'Aussig à Tœplitz a achevé ses travaux; mais elle vient de vendre son matériel à la société franco-autrichienne, qui se charge de lui fournir le sien selon les besoins. Quant au réseau de la Bohême, ligne de Pilsen, la concession a dû être annulée faute d'actionnaires. Il reste enfin à mentionner la compagnie de la navigation à vapeur du Danube, à laquelle l'état a garanti 7 1/2 pour 100 d'intérêt. Déjà on a dû recourir à cette garantie pour 1858; il en sera de même en 1859, et le gouvernement a nommé une commission pour améliorer l'avenir.

Sous l'empire de telles circonstances, les actions de la *West-Bahn* sont tombées à 14 pour 100 au-dessous du pair; celles du chemin de Pardubitz perdent 32 pour 100, celles de la Galicie 28. Les actions de la *Theiss-Bahn* sont au pair, parce qu'il n'y en a pas sur le marché, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Enfin les actions de la compagnie du Danube, malgré leur intérêt de 7 1/2 pour 100, se cotent à 445 flor., le pair en florins anciens étant de 500 ou 525 fl. nouveaux.

En présence de pareils faits, de cette torpeur des grandes entreprises coïncidant avec le fâcheux état des finances, le programme ministériel du 21 août 1859 se trouve pleinement justifié, et le langage du manifeste officiel n'a rien de trop impératif. Certes la situation était sérieuse, grandes les difficultés, et il ne fallait rien moins

que le concours de tous, gouvernans et gouvernés, pour mener à bonne fin l'œuvre de régénération. Peut-être même n'y avait-il pas lieu de recommander une *prudente* lenteur, car en de semblables affaires on ne saurait aller trop vite. De quels effets a donc été suivie la publication du manifeste impérial? Une fois le nouveau ministère constitué, on s'empressa de nommer une *commission immédiate* sous la présidence du comte Hartig, un des administrateurs les plus éclairés de l'empire, pour soumettre à un examen approfondi le système entier des impôts directs. Une commission présidée par le baron de Schelchta fut instituée à l'effet de réaliser des économies dans tous les services. Enfin, mais beaucoup plus tardivement, c'est-à-dire seulement par un décret du 23 décembre 1859, l'ancienne commission de la dette, instituée en 1817 pour soumettre à une surveillance et un contrôle supérieurs toutes les affaires financières, fut rétablie et composée de sept membres, dont quatre au choix de la banque et du haut commerce.

La tâche de la première de ces commissions, à laquelle une lettre impériale donne le nom d'*immédiate* et accorde un caractère législatif, est de celles qui ne se peuvent remplir qu'avec une *prudente lenteur*, et malgré les nécessités pressantes du moment, il ne faut guère en attendre de bien prompts résultats. La commission ne doit pas conclure à une diminution d'impôts dans l'état où se trouvent les finances autrichiennes, mais elle pourrait ramener plus d'égalité dans les charges qui pèsent sur les contribuables, et satisfaire ainsi à de justes réclamations. Malheureusement un tel travail ne s'improvise pas. Quand les droits féodaux ont été abolis et que l'impôt a frappé toutes les propriétés jusqu'alors exemptes de droit, lorsque la Hongrie et les provinces adjacentes ont été soumises à un régime uniforme, il a fallu procéder rapidement à une évaluation dont les bases ont différé notablement de celles qui avaient servi à dresser le cadastre dans le reste de l'empire. D'un côté, l'année 1824 avait servi de type; de l'autre, les années tout à fait exceptionnelles de 1854 et de 1856 ont été prises pour l'assiette de l'impôt. Aussi l'impôt foncier, estimé pour les anciennes provinces à 16 pour 100 du revenu net, et à 21 avec les centimes additionnels, atteint-il en Hongrie 32 pour 100, et avec les centimes additionnels, 40. Pour 25 francs de revenu foncier, on y paie 10 francs d'impôt. La taxe sur les maisons donne lieu à des inégalités également choquantes. Dans certaines localités, il n'y a qu'un impôt sur les locations; ailleurs on frappe de plus les constructions en raison de leur étendue et de leur hauteur. A Vienne, où l'impôt locatif (*hauszinsteuer*) est seul prélevé, il s'élève à 33 pour 100 du revenu. Enfin les frais de perception des impôts directs absorbent la moitié de la recette. La com-

mission immédiate n'a pas à s'occuper des impôts indirects; ils donnent cependant lieu à des plaintes très vives. On a mentionné déjà l'impôt de consommation pour la viande et le vin *dans les campagnes*. En Angleterre comme en France, l'impôt de consommation ne frappe la viande que dans les villes. En Autriche, le décret du 12 mai 1859 assimile sous ce rapport les populations rurales aux populations urbaines. C'est encore un des surcroîts de charges occasionnés par la guerre : il compte pour 3 millions de florins dans la surélévation de 18 millions qui frappe les impôts indirects en général pour 1859 et 1860. L'impôt de consommation sur les boissons est un des plus lourds en Hongrie. Dans une lettre de l'ancien dictateur Kossuth, récemment publiée par les journaux anglais, on voit que le propriétaire d'un vignoble, après avoir acquitté l'impôt foncier, si élevé déjà, doit payer 1 florin par baril de 10 gallons, lequel se vend de 2 à 3 florins. En outre, comme le producteur est tenu à l'impôt de consommation pour boire son propre vin, il doit souffrir que les scellés soient mis sur ses barils dans sa cave, à moins qu'il ne préfère solder un abonnement annuel, que le fisc apprécie arbitrairement. Un respectable chanoine d'une église cathédrale a vu sa consommation évaluée à la contenance de 200 gallons par mois, soit plus de la moitié d'un baril par jour.

Les droits de timbre et de mutation ont donné lieu à des réclamations telles que l'empereur, par un billet autographe adressé au gouverneur du Tyrol, vient de décider que les droits de mutation entre vifs et par suite de décès ne porteraient que sur la moitié de la valeur pour toutes les possessions et propriétés de paysans dont la valeur totale n'excède pas 4,000 florins. Cette réforme sur un point du territoire où le gouvernement a tant de raisons de ne pas laisser s'accroître le mécontentement montre la nécessité d'appliquer des mesures semblables aux autres provinces, et on ne saurait comprendre comment une commission spéciale n'a pas été chargée de procéder pour les impôts indirects, comme pour les impôts directs, à un travail d'ensemble. Il est d'ailleurs un point dont les ministres de l'empereur sont appelés, dans un court délai, à s'occuper sérieusement : la question de l'union douanière de l'Allemagne entière et de l'entrée de l'Autriche avec tous ses états dans le Zollverein se représentera avant une année par l'expiration du traité signé avec la Prusse en 1853. Le système douanier autrichien sera-t-il maintenu dans toute l'extension libérale que lui ont donnée les tarifs de 1851 et de 1853 et le décret du 19 mars 1856? Il faudra y réfléchir mûrement, car l'industrie intérieure se plaint, et avec raison, de n'être point en état de lutter contre l'industrie étrangère, mieux pourvue de capitaux : ainsi l'Autriche produit seule-

ment 1,200,000 tonnes de houille par an et 210,000 tonnes de fer. D'autre part, les besoins du trésor exigeraient peut-être qu'on relevât les droits de douane, qui, malgré des tarifs libéraux, restent stationnaires. En 1855, on les évaluait à 19 millions de florins; ils descendent à 16 en 1857, et on les retrouve en 1858 au même chiffre de 19 millions.

La différence qui est signalée dans la balance de l'exportation avec l'importation au profit de cette dernière fournit un nouvel argument à l'appui d'un remaniement de taxes dans un sens plus protecteur. Le déficit pèse d'un poids d'autant plus lourd à cette occasion, que le consommateur autrichien fait plus de sacrifices pour solder les marchandises étrangères. La question du papier-monnaie produit en Autriche un résultat singulier. Dans tout l'intérieur de l'empire, l'emploi de ce papier date de si loin, est tellement entré dans les habitudes du public, que les variations du change ne se font pas sentir. Quand le florin tombe de 2 fr. 50 c., prix nominal, à 2 francs et au-dessous sur les places étrangères, les objets de première nécessité, les denrées de production indigène par excellence, n'augmentent pas de prix; les salaires restent les mêmes. Par conséquent les produits que l'Autriche pourrait exporter en plus grande quantité, c'est-à-dire les blés de ses provinces de l'est et du sud, les soieries, les vins de Hongrie, ne procurent pas à l'intérieur un revenu plus élevé en raison de l'agio; mais cet agio au contraire accroît d'autant le prix de tous les objets importés de l'étranger, et ajoute un nouveau déficit à celui que donne la balance du commerce (1).

N'abandonnons pas ce sujet sans mentionner un des griefs les plus sérieux des populations, à savoir les résultats du monopole du tabac. Quand après 1848 le gouvernement a établi ce système en Hongrie, où la culture était libre, il a pris l'engagement d'acheter toute la récolte. Les propriétaires, redoutant la régie, ont commencé par cultiver peu; encouragés par le gouvernement et sous le coup de mauvaises récoltes en blé, ils ont tellement augmenté le nombre des terres destinées au tabac que l'administration, de 130,000 *yochs*, l'a réduit à 80,000, en indemnisant le cultivateur à raison seulement de 20 florins par *yoch* supprimé. En outre, l'état fixe lui-même

(1) Nous pouvons donner de ce fait un exemple frappant. La société des chemins de fer autrichiens a conquis par un article de ses statuts le privilége de relever ses tarifs à mesure que le change augmenterait. Pendant la dernière guerre, elle n'a pu user de ce droit qu'en partie. Malgré la perte sur le change, elle ne payait ses ouvriers et ses travaux qu'avec la même quantité de papier, et la surélévation du prix des transports soldés en papier-monnaie constituait pour le public une aggravation de dépenses qu'il fallut limiter, comme pour la compagnie un très réel bénéfice.

le prix du tabac, et depuis quelques années les propriétaires se plaignent de l'abaissement de ce prix. Diminution d'un produit très favorable à l'exportation, conditions désavantageuses pour le travail intérieur, voilà, dit-on, ce qu'a produit le monopole. Ajoutons, comme grief irrécusable, que le gouvernement paie en papier les produits qu'il achète, et ne consent pas toujours à accepter ce papier en compensation des impôts qu'il perçoit. Les plaintes au sujet du monopole du tabac sont si vives qu'on parle de la nomination d'une commission spéciale pour aviser au meilleur parti à prendre.

La commission chargée de réaliser des économies dans tous les services pourrait arriver plus vite à un résultat avantageux pour les finances autrichiennes; mais est-il permis de l'espérer? En 1855, le chiffre des dépenses ordinaires s'élevait à 750 millions de francs; en 1858, on le retrouve à 780 millions ou 315 millions de florins. Dans ce total, où le ministère de l'intérieur figure pour 26 millions, les ministères de la justice pour 15, de l'instruction publique et des cultes pour moins de 6, du commerce et de l'industrie pour 18, on ne voit guère de notables retranchemens à opérer. Les fonctionnaires sont peu rétribués en Autriche, et le traitement des ministres eux-mêmes ne s'élève pas à plus de 40,000 francs par an, tandis qu'un lieutenant en second touche à peine 800 francs de solde. Le service de la dette, qui n'exigeait que 33 millions de florins en 1847, en a réclamé 96 en 1858; l'année 1859 le verra considérablement accru, sans qu'il soit possible d'en rien retrancher pour 1860 au-delà des 6 millions des rentes annulées de l'amortissement, ce qui ne constitue qu'une mesure d'ordre et point une économie. Encore faut-il prévoir un nouvel et très prochain emprunt. L'armée, portée dans le chiffre des dépenses ordinaires pour 96 millions de florins seulement, a donné lieu à une dépense extraordinaire en plus de 24 millions en 1858. Quel sera le chiffre de 1859? On ne saurait l'évaluer approximativement; mais c'est sur ce chapitre seul que des réductions pourront être obtenues. On parle déjà d'une économie de 38 millions de florins que la commission présidée par le baron de Schelchta opérerait dans le budget de l'armée : c'est un résultat considérable; mais à quel budget s'applique-t-il? Sans doute à celui de 1859, et sans doute aussi aux dépenses extraordinaires de l'armée, composée alors de 541,000 hommes d'infanterie, 129,000 de cavalerie et artillerie, et de 60,000 de corps exceptionnels. En pleine paix, les armemens de l'Autriche ne nécessiteraient pas moins des 96 millions de florins compris dans les dépenses ordinaires de 1858, lesquelles ont dépassé les recettes de 40 millions 1/2 de florins; mais en 1860 l'Autriche jouira-t-elle d'une paix profonde? Il est permis d'en douter; par conséquent, on ne saurait compter sur des

économies sérieuses dans le budget de la guerre. On ne peut non plus considérer comme possible la diminution annoncée récemment d'une somme de 106 *millions de florins* sur l'ensemble des dépenses. Supprimer 265 millions de francs sur un total de 780, ce serait non pas opérer une réduction, mais désorganiser les services publics. Le résultat des travaux de la commission de la dette, qui, comme on l'a vu, s'est bornée à proposer l'annulation des rentes appartenant à l'amortissement et la remise à la banque de titres plus ou moins en faveur auprès du public ne constitue pas davantage une amélioration véritable. On n'entrevoit donc jusqu'ici dans aucune des mesures prises par le gouvernement autrichien celle qui doit préserver son crédit, sinon d'une ruine imminente, au moins d'une crise prochaine.

III. — RÉFORMES PRATICABLES.

On vient de prononcer le mot de ruine. La situation en Autriche est-elle donc si grave que, dans un délai plus ou moins court, un dénoûment fatal doive irrésistiblement se produire? Quelles seraient au contraire les transformations à subir et la conduite à tenir pour calmer les esprits et rétablir l'ordre dans les finances? Après avoir décrit le mal, on doit chercher le remède en reprenant sommairement chacun des points successivement étudiés.

Dès que sont signés les préliminaires de Villafranca, le gouvernement manifeste l'intention de réformer le régime intérieur de l'administration; il consulte dans chacune des grandes divisions territoriales des hommes investis de sa confiance. On a vu le résultat de cette enquête; elle est à peine terminée, que le gouvernement semble retomber dans son indécision ordinaire, et il ne manifeste plus son activité que par des promesses ou des mesures de détail. La loi sur l'organisation industrielle constitue cependant une amélioration sérieuse, et mérite d'être mentionnée. Jusqu'ici, le système des corporations et priviléges était resté en vigueur en Autriche : la loi du 27 décembre 1859, sans être très libérale, puisqu'elle classe encore parmi les professions concessionnées des industries telles que celles des maçons, charpentiers, fumistes, marchands d'habits, etc., n'en a pas moins été considérée comme un bienfait, par cela seul qu'elle détruit l'ancien système des corporations. Il est douteux néanmoins que de semblables réformes suffisent pour calmer des agitations aussi graves que celles dont la Hongrie et les pays annexés sont le théâtre.

Sur les douze mille lieues carrées dont se compose l'empire d'Autriche, ces pays en renferment plus de six mille, les plus heureuse-

ment douées sous le rapport de la fertilité, traversées par le plus grand fleuve de l'Europe, voie forcée de la civilisation occidentale vers l'Orient. Dans les 38 millions de sujets soumis au sceptre de la maison de Hapsbourg, réduits à 35 par la perte de la Lombardie, l'ancien royaume de Saint-Étienne en compte 13 de races diverses, il est vrai, mais parmi lesquelles 5 millions de Hongrois et 1 million de Croates forment la population la plus belliqueuse de l'empire. Ces provinces, dont l'étendue dépasse de cinq cents lieues celle de l'Angleterre, n'ont pas été conquises et forcées de subir la loi du vainqueur. C'est en 1526, alors que l'empire d'Autriche n'existait pas encore, qu'elles se sont réunies volontairement sous le pouvoir de Ferdinand Ier, frère de l'empereur Charles V, stipulant pour leur autonomie et leurs libertés locales, imposant à tous les successeurs de Ferdinand le titre de roi de Hongrie, et déclarant n'entendre jamais subir la règle du *de nobis sine nobis*. Il n'entre pas dans notre plan de raconter comment, après avoir su diviser les magnats hongrois en deux camps, créer deux diètes rivales à Pesth et à Presbourg, fomenter les mécontentemens des Slaves, des Croates, des Serbes contre les Magyars, le gouvernement autrichien, qui tout d'abord n'avait fait qu'usurper le droit de nommer les *administrateurs des comitats*, se vit forcé en 1848 d'adopter les réformes libérales proposées à la diète de 1847, puis, après la victoire due à l'intervention de l'empereur Nicolas, confisqua à son profit l'existence propre du pays, cette fois réellement conquis : l'empereur d'Autriche ne lui laissa ni ses libertés, ni ses lois, ni sa langue; il répudia même le nom de roi de Hongrie, qu'un sacre solennel devait proclamer à chaque règne nouveau. En échange de tant de biens perdus, le gouvernement de l'empereur François-Joseph donna aux populations hongroises un bien précieux et inestimable réclamé par les libéraux hongrois avant 1848, l'égalité civile et l'abolition des droits féodaux. Pendant plusieurs années, cette conquête devait suffire aux vrais besoins des peuples, elle pouvait réconcilier toutes les races dans un commun sentiment de fraternité et de délivrance, mais ce devait être à la condition que ce premier bien servît de point de départ à d'autres améliorations non moins précieuses, et qu'une nouvelle communauté de souffrances ne réveillât point le souvenir des anciennes institutions. Or il est impossible de ne pas reconnaître que Vienne n'a rien fait pour rendre fructueuse l'union contre laquelle luttaient de vieux et nobles souvenirs. L'administration et la justice n'ont obéi à aucune règle fixe; les impôts se sont accrus sans limites, la langue allemande a remplacé dans la vie officielle non-seulement le hongrois, — que les Slaves avaient tant reproché aux Magyars d'avoir voulu substituer au latin, — mais les

idiomes particuliers à chacune des races qui peuplent les provinces du sud-est. Ainsi le gouvernement autrichien a fourni à toutes des griefs communs, et il semble que le seul fruit de l'annexion soit d'avoir réuni dans une même hostilité ces sujets sur lesquels on n'était parvenu à régner qu'en les divisant. Aujourd'hui l'opinion se répand que la Transylvanie, la Croatie, la Dalmatie, la Voivodie serbe, jointes à la Hongrie, formeraient un état plus grand que la Prusse de mille lieues carrées, incomparablement riche, animé d'un esprit public énergique, propre à la liberté, et tout aussi en mesure de jouer le rôle de sentinelle avancée de la civilisation vers l'Orient que l'Autriche elle-même, retenue dans la torpeur d'une immobilité séculaire, sans initiative et sans force d'expansion. Il suffit de signaler de telles pensées, dont la maturité est contestable, pour faire entrevoir l'étendue des dangers intérieurs qui menacent l'empire autrichien. Trouverait-on dans les autres provinces des secours suffisans pour les conjurer? Sans parler de la Vénétie, cette sœur malheureuse de la Lombardie, aspirant comme elle à rompre ses chaînes, sans arguer même de la situation particulière que les nobles obstinations du patriotisme polonais font à la Galicie, les provinces héréditaires, quoique rattachées par des liens étroits à la grandeur de la monarchie, offrent plus d'un symptôme de tiédeur et d'opposition : on l'a vu dans les débats de commissions nommées par le gouvernement lui-même. En cas de luttes intérieures, le pouvoir impérial ne retrouverait peut-être plus le concours que le Tyrol et la Croatie lui ont prêté en 1848, et qui n'a pas suffi pour vaincre. Aux malaises intérieurs la guerre a quelquefois servi de remède héroïque; mais à part même la détresse financière qui rend l'Autriche incapable de supporter le poids d'une lutte prolongée, quel intérêt commun et national réunirait dans un même sentiment toutes ces races diverses et divisées, sinon ennemies? Au-delà de chacune des frontières de l'empire, russe, polonaise, allemande, serbe, italienne, se trouvent des alliés, quelquefois des frères, contre lesquels la guerre paraît impie; partout où les armées autrichiennes se présentent, elles rencontrent des amis dans les rangs de leurs adversaires, et les armes tombent des mains d'un grand nombre de leurs soldats. Ni la guerre civile, ni la guerre extérieure ne peuvent en définitive servir de prétexte au gouvernement pour refuser aux populations le redressement de justes griefs.

Malheureusement, dans la recherche des améliorations qu'il a le désir sincère de réaliser, le pouvoir ne trouve ni conseillers, ni guides sûrs et fermes, parce qu'il n'a donné à l'opinion aucun organe régulier et permanent. L'aristocratie militaire, sur laquelle il s'appuie, ne lui apprendra pas ce qu'elle ignore. En dehors d'elle, où seront

les représentans d'une pensée publique obscure d'ailleurs et mal définie? Pour peu qu'on ait traversé l'Autriche, on a dû être confondu de la médiocre estime où l'on tient cette grande puissance appelée chez nous la puissance de l'esprit. L'aristocratie française la subissait avant 1789; la démocratie moderne vit par elle, tout en lui donnant une rivale. A Vienne, la science trouve à peine crédit: après l'éclat des noms et des titres, le pouvoir de l'argent se fait une place souvent discutée; mais les professions *libérales*, les dons de la parole et de l'intelligence n'assignent aucun rang. Citerait-on une décoration donnée à un simple publiciste? De pareilles mœurs, il faut l'avouer, ne sont pas compatibles avec les progrès intérieurs, avec les projets et les entreprises, avec l'éclosion des idées nouvelles propres à montrer au gouvernement la voie qu'il doit suivre. Et cependant le silence accoutumé de l'opinion, l'apathie traditionnelle de l'esprit autrichien ont fait place dans ces derniers temps à un mécontentement sourd qu'il faut prendre en aussi grande considération que les plaintes ouvertes des Hongrois et les réclamations des protestans. De tous les faits caractéristiques de la situation actuelle ressort donc l'évidente nécessité de donner une existence active, une vie énergique à ces populations souffrantes ou inquiètes. Comment y arriverait-on? — Est-ce en accordant aux communes une liberté locale qui ne dépasserait point les limites de la constitution patriarcale pour ainsi dire? — En restituant aux anciennes provinces leurs droits et priviléges, en relevant les diétines des comitats, les diètes du royaume de Hongrie, les états du Tyrol, les états-généraux d'Agram, en rendant aux royaumes annexés ou conquis leur langue, leur autonomie, leur budget et leur caisse spéciale? — En fondant enfin d'une manière définitive l'unité autrichienne, en substituant à toutes ces libertés provinciales une liberté commune, aux représentations hongroises, slaves, bohêmes ou tyroliennes une représentation libre siégeant à Vienne?

De ces trois partis, le gouvernement autrichien étudie encore le premier. L'épreuve inutile qu'il vient de faire par l'institution des commissions des *hommes de confiance* prouve à la fois son désir de promulguer enfin des lois communales satisfaisantes et l'insuffisance de ce moyen pour calmer le mécontentement public. Quant au second, — la restauration des priviléges spéciaux à chaque race, la reconstitution des nationalités, — il s'accorde avec la prétention hautement avouée de la Hongrie, avec l'espoir secret des Galiciens, des Tyroliens, des Croates eux-mêmes. Il y a certes beaucoup à dire en faveur de ce système, qui ferait de l'empire autrichien une fédération d'états ayant sous la protection allemande une vie intérieure différente, avec des intérêts extérieurs communs. On invoque à

l'appui de cette opinion, qui aujourd'hui semble prévaloir, les souvenirs du passé, la foi due aux engagemens les plus solennels, la position géographique de l'Autriche, monarchie à deux faces pour ainsi dire, dont la mission dans le passé fut de défendre l'Occident contre l'Orient, dont le rôle dans l'avenir sera peut-être de les unir, qui participe à la fois des grands états européens et de l'empire turc presque asiatique, véritablement représentée par l'aigle à deux têtes tournées à l'ouest et à l'est, qui surmonte son écusson. L'empire fédératif a pour lui non-seulement les prétentions locales et les traditions, il est de plus éminemment propre à la conservation de l'influence aristocratique, et la noblesse autrichienne tout entière, si elle comprend ses véritables intérêts, devrait en souhaiter le rétablissement; mais il a contre lui la politique gouvernementale des huit dernières années, le cours naturel des choses, l'exemple des autres états et les besoins naturels des peuples.

Quoi qu'on puisse dire de la légalité ou des résultats de l'œuvre du prince Schwarzenberg, il faut bien y voir un de ces faits qui, une fois accomplis, enchaînent un gouvernement, parce qu'ils portent d'ailleurs le cachet de leur temps. L'Autriche ne peut rendre, par exemple, à la Hongrie ses finances et son armée, ses lignes de douane et ses impôts particuliers. Le budget de l'empire ne saurait se scinder, les régimens hongrois portent le drapeau autrichien et servent sur toutes les parties du territoire; on ne pourrait, sans de sérieux dangers, les cantonner dans la Hongrie seule. Non-seulement le fait est accompli, mais dans les conditions des autres états de l'Europe, lorsque toutes les forces se centralisent, lorsque les nations jusqu'ici en retard dans cette voie tendent à se resserrer chaque jour pour ainsi dire, à mettre de la cohésion dans toutes leurs parties, la Russie par ses travaux intérieurs, l'Italie par ses mouvemens populaires, l'Allemagne elle-même par ses aspirations encore indécises, au moment enfin où de puissans efforts seront peut-être nécessaires pour une transformation politique et un remaniement de territoires, le gouvernement autrichien ne peut renoncer à un système qui met si facilement dans sa main les ressources militaires et financières d'un vaste empire. Ce serait désarmer et abdiquer. Si l'on considère enfin quels sont les véritables besoins des populations, on reconnaîtra les avantages de l'unité gouvernementale pour les satisfaire. Les progrès de l'industrie, du commerce, l'accroissement de la consommation, la multiplication des voies de communication de toute nature, la diminution de ces dépenses qu'on peut appeler les frais généraux d'un peuple, l'amélioration de la justice, de la législation, tous ces biens, sans parler même des droits politiques, seront mieux assurés aux populations encore arriérées de la plupart des

provinces autrichiennes par un gouvernement central et naturellement impartial que par toutes ces autorités locales, parlant, il est vrai, la même langue et nées de la même race que leurs subordonnés, mais qui seront choisies dans les rangs d'une aristocratie sans initiative, si elles ne sont pas envahies par l'esprit révolutionnnaire. Qu'on prenne la Hongrie pour exemple, celle de toutes les provinces dont l'autonomie peut se revendiquer par les motifs les plus sérieux. La Hongrie de 1860 ne ressemble plus à celle de 1848; il y a entre ces deux dates l'abolition des droits féodaux. Dans le mouvement hongrois actuel, la noblesse a la plus grande part : c'est véritablement de son influence qu'il s'agit; c'est cette influence qui renaîtraît seule de la restauration de l'ancien ordre de choses. Le mécontentement populaire repose sur trois griefs : la proscription de la langue nationale, la question religieuse, la mauvaise assiette des impôts. On peut satisfaire à ces trois intérêts sans rétablir le royaume indépendant de Hongrie, et on y satisferait mieux sans le rétablir. Seulement, si le gouvernement autrichien ne veut pas, et peut-être avec raison, revenir sur l'œuvre intérieure des huit dernières années, il faut de toute nécessité qu'il la développe, qu'il la rende féconde et bienfaisante pour l'universalité de ses sujets. Des trois moyens indiqués, le troisième seul se présente donc avec un caractère d'urgence et d'évidente opportunité. Au lieu d'établir des diètes dans chacune des anciennes capitales des provinces, une véritable représentation nationale doit être convoquée à Vienne même. Ainsi le libre assentiment des peuples scellera l'union. Assurer aux intérêts locaux une représentation efficace, donner aux citoyens de l'empire autrichien une part dans la gestion de leurs intérêts, c'est répondre à la plainte *de nobis sine nobis*, et c'est le seul moyen d'apporter au malaise de l'empire le remède qui ne se rencontrera que dans un suprême et commun effort.

Nous savons tout ce qu'on peut objecter contre la transformation de la monarchie absolue autrichienne en état représentatif; nous venons nous-même de signaler l'apathie des esprits, l'absence de vie intellectuelle, qui se faisaient, il y a peu de temps encore, remarquer dans la capitale de l'empire. Il n'importe. Si les peuples ne semblent pas tout à fait mûrs encore pour une large liberté politique, ils sont prêts néanmoins pour la discussion de leurs intérêts principaux. Sans entrer dans le détail de combinaisons qui varient selon le degré d'avancement des intelligences, on peut constituer à Vienne une représentation suffisante pour que la nation intervienne efficacement dans la gestion de ses finances et la discussion de ses lois. Entre les droits politiques des États-Unis et la position du sujet autrichien actuel, bien des degrés peuvent être utilement franchis; il

y a entre ces extrêmes la différence de qui a tout à qui n'a rien.

Démontrer qu'il est nécessaire de maintenir l'unité gouvernementale de l'Autriche en la fortifiant par la liberté politique, ce n'est pas prétendre que des libertés provinciales très étendues ne puissent être concédées à ces anciennes divisions territoriales qui ont constitué tant de nationalités distinctes. Le gouvernement, pour établir l'unité, n'a cru pouvoir prendre un meilleur modèle que notre centralisation administrative : il a couvert la surface de l'empire d'un personnel souvent étranger aux mœurs, à la langue même des localités soumises non à une législation, mais à un arbitraire commun. C'était greffer un mal sur un autre. Dans un pays de grandes propriétés, où les anciens seigneurs ont conservé une influence prépondérante, où le pouvoir central peut par conséquent trouver dans chaque partie du territoire des hommes capables d'exercer une action utile et d'administrer pour ainsi dire gratuitement les intérêts locaux, il est nécessaire au point de vue politique, il est utile au point de vue économique de remettre dans de telles mains une délégation de la puissance publique, et d'accorder aux localités une grande indépendance dans le maniement de leurs affaires. Cette liberté provinciale, qui n'est point la fédération, satisferait, dans ce qu'ils ont de légitime, aux besoins des races à qui une nationalité complète ne peut être rendue; elle n'aurait rien de dangereux pour la tranquillité intérieure et le maintien de l'unité gouvernementale, à la condition d'avoir pour couronnement la liberté politique. En un mot, les franchises provinciales, restreintes dans de justes limites, ne produiraient que d'heureux fruits, si, au-dessus des assemblées locales appelées à délibérer sur certains intérêts propres, une représentation générale était armée du droit de veiller aux intérêts de tout l'empire. Telle est pour nous la solution nécessaire de cette question de l'organisation intérieure de l'Autriche qui soulève de si vives anxiétés. Nous ne sommes à cet égard que l'écho des esprits sérieux, des hommes les plus sincèrement attachés à la monarchie autrichienne, de tous ces conservateurs libéraux désireux d'améliorations pratiques, dont l'auteur d'un travail déjà cité avait exposé ici même les griefs et les espérances.

Mais si de graves motifs d'ordre et de progrès rendent désirable le changement d'un régime intérieur dont toutes les modifications de détail introduites coup sur coup depuis quelques mois ont révélé les vices sans les corriger radicalement, la situation financière seule exige impérieusement qu'on procède sans plus de retard à une réforme complète. Peu de mots suffiront pour le démontrer.

La dette autrichienne s'élève en capital à 6,512,000,000 de fr., et la part de cette dette afférente au Piémont, par suite de la cession

de la Lombardie, la laissera encore de 2 ou 300 millions supérieure à 6 milliards. Celle de la France n'est pas encore de 9 milliards. Le paiement des intérêts de la dette en Autriche réclamait, en 1848, sur un budget de 780 millions de francs, 240 millions, soit à peu près le tiers. Pour la même année, le service de la dette en France se montait à 310 millions sur un budget de dépenses ordinaires de plus de 1,800,000,000. Le gouvernement autrichien est débiteur envers la banque de Vienne de 850 millions. Au moindre choc, cet établissement, déjà si peu utile au commerce, croulerait sans restauration possible. La Banque de France n'est créancière de l'état que pour 45 millions, elle vit d'une existence indépendante et assure au commerce tout entier les plus sérieux avantages. Les impôts directs et indirects ont été accrus en Autriche, pour les années 1859 et 1860, de façon à produire annuellement 40 millions de florins de plus, soit le septième environ des recettes ordinaires de 1858, qui se sont élevées à 240 millions. En France, on a seulement subi le décime de guerre. Enfin, tandis que le dernier emprunt autrichien n'a pu se négocier à Londres, on sait avec quelle facilité nous nous adressons chez nous-mêmes au crédit. En face d'un semblable tableau, n'a-t-on pas lieu de regarder comme dérisoires les moyens proposés jusqu'ici pour restaurer le crédit autrichien, et qui se réduisent à trois : 1° paiement en espèces des intérêts des métalliques, 2° réduction problématique de 38 millions de florins sur le budget de l'armée et diminution d'un certain nombre d'employés civils, 3° promulgation de la patente impériale sur l'amortissement de la dette et nomination d'une commission chargée d'en vérifier la situation? Quant à l'espoir entrevu d'affranchir les créanciers de l'état de la taxe du cinquième sur les intérêts semestriels, rien n'est encore venu le confirmer.

La presse de Vienne a beaucoup parlé, il est vrai, d'un mémoire présenté à l'empereur François-Joseph, dans lequel le ministre des finances exposerait, comme il l'a déjà fait en 1855, le plan qu'il croit le plus propre à améliorer la situation présente. M. le baron de Bruck a donné des preuves d'une sagacité rare et d'une louable ténacité : nul homme d'état ne paraît plus propre, dans les circonstances actuelles, à jouer le rôle d'un habile conseiller; mais il y a des choses au-dessus des forces humaines, et l'expérience la plus consommée ne pourra trouver un troisième parti à prendre là où il ne s'en présente que deux. Le gouvernement autrichien doit parer à la fois au déficit du passé, au déficit du présent, au déficit inévitable de l'avenir. Le passé lui a légué, avec des charges énormes, l'embarras du cours forcé du papier-monnaie. Cet embarras est tel qu'à la première goutte le vase trop plein peut déborder. Un nouvel

emprunt à la banque précipiterait le cours du papier, qui perd déjà 33 pour 100, vers un taux équivalent à la ruine. La baisse du papier, coïncidant avec de nouveaux besoins, c'est-à-dire avec des émissions plus fortes, constituerait le gouvernement lui-même en état de banqueroute; le paiement en papier des intérêts des métalliques n'a-t-il pas été déjà une véritable banqueroute? Ou les chiffres tirés des documens officiels sont erronés, ou ces deux événemens, imminens pendant la guerre d'Italie, se produiront infailliblement, à moins que l'on ne découvre des ressources inconnues jusqu'ici.

Peut-on compter sur une surélévation des impôts comme ressource efficace? La *Gazette d'Augsbourg* a présenté, à la date du 10 octobre 1859, un tableau où les impôts de la Prusse, de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, évalués en thalers, sont mis en regard, et duquel il résulte en faveur de l'Autriche une différence assez large, par rapport à la France notamment, dont la population est égale à la sienne, et dont le territoire est moins vaste. « Le produit des impôts, dit-elle, s'élève à 171 millions de thalers pour l'Autriche, et à 377 millions pour la France. Les impôts indirects comptent dans le premier total pour 109 millions, et les impôts foncier, personnel, des maisons, des patentes et du revenu, pour 62. En France, la première catégorie donne 255 millions, et la seconde 122. Dans la proportion par tête, le citoyen prussien comme l'autrichien paie 4 thalers, le français 10 et l'anglais 17. » Si l'on s'arrêtait à l'apparence de ces chiffres, qui témoignent chez l'écrivain allemand de plus de patriotisme que d'exactitude (1), il semble qu'en Autriche les charges seraient les moins lourdes, et que l'on trouverait une grande marge pour une surélévation de taxes et de revenus. En réalité, il n'en est pas ainsi, puisque la quotité de l'impôt se mesure d'après les forces du contribuable. Or les ressources territoriales et industrielles aujourd'hui existantes en Autriche rendent le poids actuel des impôts très lourd. N'y a-t-il cependant aucune amélioration à espérer? Telle n'est assurément point notre pensée. Les forces productives de l'Autriche sont immenses. La Hongrie par exemple, dont les habitans ne peuvent payer l'impôt, qui même ont offert de le solder, dans ces dernières années, en nature par suite de l'absence de numéraire et de la difficulté des transactions, la Hongrie pourrait être le grenier de la moitié de l'Europe. Les richesses minières sont grandes : la compagnie franco-autrichienne, qui possède, comme on sait, de vastes propriétés territoriales à côté de ses chemins de fer, commence à exploiter des mines de houille puissantes à l'égal de nos

(1) Dans le budget de 1857, les impôts directs et indirects sont compris en Autriche pour 627 millions 1/2 de francs, soit 16 fr. 50 par habitant, et en France pour 1,521 millions, soit 42 francs par habitant.

principaux gisemens. Les provinces voisines du Danube ont des cuivres, des forêts inépuisables. Que faut-il pour utiliser toutes ces ressources? Du temps et du capital. Un ingénieur éminent qui connaît à fond l'Autriche déclarait que cinquante ans de paix incontestée seraient nécessaires pour élever ce vaste empire au niveau financier et industriel des peuples les plus avancés; mais ce délai est bien long, et la paix n'est pas très certaine.

A défaut des biens que l'avenir réserve à l'Autriche, le gouvernement peut-il trouver un gage présent à offrir à ses créanciers? L'organe le plus accrédité de la presse anglaise, le *Times*, lui donnait, il y a quelques jours, un singulier conseil.—Après avoir vendu la Lombardie, que n'aliénait-il la Vénétie, la Hongrie elle-même? que ne rendait-il contre deniers comptans leur autonomie aux populations mécontentes? Il s'affranchirait ainsi de ses obligations et cesserait d'avoir des créanciers; mais par contre il cesserait aussi d'avoir des sujets. Nous doutons fort que ce soient là les propriétés que l'état songe à aliéner; quant à celles d'une autre nature dont il se déferait plus volontiers, ses chemins de fer, ses mines, les vastes propriétés foncières que le gouvernement possède sur tous les points du territoire, ou il a déjà battu monnaie avec celles dont il a trouvé un placement utile, ou l'expérience a montré, comme dans le traité particulier avec la banque, que ce n'était pas là une ressource prochainement disponible. Quoiqu'on ait parlé des projets du baron de Bruck relativement aux biens nationaux et que la vente des domaines de la couronne hongroise semble résolue (1), quoique la banque de Vienne puisse souhaiter de tenir en ses mains ces gages territoriaux dont elle n'a pas été maîtresse jusqu'ici de faire usage, il n'est pas à présumer que cette aliénation des biens nationaux puisse s'opérer assez vite et sur une échelle assez large pour parer aux besoins présens, surtout si l'on exigeait des acquéreurs, comme cela serait nécessaire, le paiement en espèces.

Donc, puisque le gouvernement autrichien ne peut ni vendre un assez grand nombre de propriétés, ni les vendre assez vite pour payer ses dettes, il devra user de l'un des deux seuls moyens de libération qui lui restent, — l'emprunt ou la contribution; il faudra qu'il trouve des prêteurs ou des donateurs. Seulement à quel taux empruntera-t-il, et de qui? Les métalliques sont tombées récemment à 68 francs; le florin de 2 francs 50 centimes a valu ces jours derniers 1 franc 83 centimes. Après de récentes expériences et un emploi si improductif de la paix, suppose-t-on que le gouvernement puisse

(1) Le château de Vajda-Huniad en Transylvanie, l'ancienne résidence des rois Jean et Mathias, vient d'être aliéné, au grand mécontentement des populations, et une société industrielle qui s'est fondée à Cronstadt se propose d'y établir des hauts-fourneaux.

émettre à l'étranger un *emprunt considérable en numéraire* beaucoup au-dessus de 60 francs pour 5 francs de rente, perte de change et escompte de versemens compris? Sans doute il sera possible d'imaginer de nouvelles combinaisons de tirages, de lots et de primes, de donner la faculté de remettre en paiement d'anciennes obligations; on réservera aux souscripteurs des avantages d'escompte et des bénéfices d'agio. Grâce à ces amorces, auxquelles la banque de Vienne s'est toujours laissée prendre, on arriverait peut-être à obtenir pour un emprunt assez faible des soumissions dont le prix, dans tous les cas, n'atteindrait pas 70 francs. Toutefois un véritable emprunt, assez important pour que le gouvernement liquide sa dette vis-à-vis de la banque et permette à celle-ci de reprendre les paiemens en numéraire, sans quoi rien de régulier ne subsistera en Autriche, un emprunt qui devrait solder les déficits de l'année 1859 et d'une ou deux années à venir, dont le total ne pourrait par conséquent être inférieur à 500 millions de florins *effectifs*, soit 1250 millions de francs, quelle est la puissance financière qui oserait le soumissionner beaucoup au-dessus de 60 francs? En réalité, les finances de l'Autriche ne valent pas les finances de l'Espagne, et la première doit se résigner à payer plus cher que la seconde la dépréciation de son crédit.

Mais, dira-t-on, il est bien dur d'emprunter à des conditions usuraires, et puisqu'il faut renoncer au concours des prêteurs étrangers, qu'on s'adresse aux contribuables eux-mêmes! En effet, de même que les compagnies de chemins de fer appellent de préférence leurs actionnaires à souscrire des obligations à un prix désastreux pour la société, avantageux, à ce qu'il semble, pour les prêteurs, le gouvernement autrichien peut faire appel au dévouement et à l'intérêt bien entendu des citoyens, en escomptant à leur profit les améliorations de l'avenir. Cette dernière solution est, à notre sens, la seule à laquelle on puisse aujourd'hui recourir avec profit et avec dignité. L'empereur d'Autriche porte haut l'orgueil de sa couronne; il a conscience de la mission que sa maison est appelée à remplir pour la défense des principes conservateurs. Il réunit sous son sceptre des races diverses dont l'*empire du milieu européen* doit faire pour notre Occident un rempart et pour l'Orient des initiateurs. On répète, comme un lieu-commun incontesté, que, sans l'Autriche, il n'est point d'équilibre possible en Europe. La tâche que l'avenir assigne à une telle puissance, le rang qu'elle a pris et occupe encore en Allemagne, ses agrandissemens possibles, méritent à coup sûr quelques sacrifices; peuples et souverains ne tenteront-ils pas un nouvel effort? Oui, cela peut et doit être, mais à une condition : c'est que les peuples auront conscience de l'œuvre et que leurs ef-

forts seront volontaires. Plus d'obscurité, plus de silence, plus de volonté absolue, plus de caprices souverains. On a souvent parlé de la monarchie toute paternelle des empereurs d'Autriche; l'enfance des peuples n'a que trop duré, et il convient de les appeler à une existence toute virile. C'est à un autre âge en effet qu'appartiennent les procédés du gouvernement impérial, dont les volontés les plus importantes se manifestent par des patentes, des notes ou de simples lettres. La nation aujourd'hui veut être consultée, invoquée, obéie. Les nécessités actuelles exigent qu'elle donne son argent, qu'elle s'épuise pour apporter au pied du trône le peu de numéraire enfoui dans le fond des provinces; mais on n'obtiendra pas ce *dernier écu* nécessaire sans donner des garanties efficaces contre le retour des prodigalités, des mesures ruineuses, des expédiens malhonnêtes. La commission de surveillance de la dette, dont quatre membres sur sept sont nommés par la chambre de commerce, par les directeurs de la banque nationale et les banquiers de Vienne, ne répond en rien au besoin des contribuables de voir clair dans leurs propres affaires; c'est jouer un jeu dangereux que de s'arrêter à ces moyens dérisoires en face de pareils embarras.

Nous ne parlons que d'embarras; n'y a-t-il pas aussi des dangers? La paix de Zurich a-t-elle rendu à l'Autriche assez de repos pour ne lui laisser d'autre soin que de liquider les dettes du passé? Poser cette question, dont la discussion nous entraînerait peut-être trop loin, c'est la résoudre dans le sens le plus favorable aux mesures que nous avons indiquées. Si en effet le gouvernement impérial a de nouveaux et de plus grands sacrifices à imposer à ses peuples, si, après leur avoir demandé des souscriptions pécuniaires, il a besoin de leur sang pour des luttes nouvelles, qu'il se hâte de donner satisfaction à leurs justes griefs, qu'il les convoque, par la libre discussion de ses actes et de ses résolutions législatives, à prendre leur part de responsabilité dans des événemens d'où dépendrait le sort de la patrie.

Nous ne voulons pas finir par un parallèle qui manquerait peut-être de vérité; nous ne pouvons cependant nous empêcher de comparer l'état intérieur de l'Autriche à celui de la France avant 1789. Le désordre financier est non-seulement le même, mais encore plus grand : la dette publique atteint en Autriche des proportions beaucoup plus vastes que dans l'ancienne France, une banqueroute y occasionnerait des bouleversemens plus profonds dans la fortune mobilière du pays. Par rapport aux expédiens financiers, la disposition est semblable à fermer une plaie pour en ouvrir une autre, à déplacer le mal en l'aggravant, à s'aveugler sur les conséquences de moyens précaires, et à se contenter de mensongères espérances. Nous ne trouvons pas, il est vrai, en Autriche ces haines invétérées

de classes, ces priviléges légaux, dont la chute a amené chez nous l'explosion de haines sauvages, causes de si profondes douleurs; mais l'Autriche renferme des nationalités diverses, des races autrefois ennemies, dont les dissentimens peuvent se raviver. Par l'absolutisme, elle n'est pas arrivée à éteindre des souvenirs irritans : qu'elle essaie donc aujourd'hui de la liberté. Le moment est solennel, et l'heure, on peut le dire, a sonné. A coup sûr, il n'est pas impossible que cet édifice ébranlé se maintienne encore quelque temps sur sa base séculaire, l'Allemagne n'est pas le pays des brusques coups de théâtre, mais elle n'est pas non plus le pays des oublis soudains : la prolongation des luttes religieuses et la persistance des nationalités même les plus petites le prouvent de reste. Pendant quelque temps encore, grâce au dévouement de la noblesse, aux influences de la bureaucratie, aux habiletés des hommes d'état, aux souvenirs du rang qu'elle occupait en Europe, l'Autriche peut donner un démenti aux prophètes qui des quatre coins de l'horizon annoncent sa chute prochaine; mais il est hors de doute que son organisation intérieure veut être réformée, que ses populations s'agitent, que la plaie des finances est démesurément ouverte. En pareil cas, il ne faut pas hésiter sur les remèdes héroïques et marchander les réformes. Aujourd'hui nulle indécision n'est possible : le despotisme a porté des fruits trop amers; l'empereur François-Joseph doit subir la leçon des événemens et doter son pays de libertés politiques dont l'aristocratie elle-même comprendra le besoin et protégera le développement. Pour reconquérir sur l'Allemagne l'influence que la Prusse lui dispute, pour se défendre contre la malveillance sourde de la Russie, pour venger de récens échecs et reprendre en Orient le rôle que le sort lui réserve, en un mot pour sauver des mêmes périls sa dynastie et son empire, il ne reste au jeune héritier des Hapsbourg qu'à échanger son pouvoir affaibli d'empereur absolu contre l'autorité régénérée d'un souverain constitutionnel.

BAILLEUX DE MARISY.

LA JEUNESSE

DE MAZARIN

PREMIÈRE PARTIE.

La famille de Mazarin. — Ses premières études au Collége Romain, son talent de comédien, son bonheur au jeu, son voyage et ses amours en Espagne.—Mazarin docteur en droit civil et en droit canon. — Mazarin officier, capitaine d'infanterie dans la guerre de la Valteline et aide-de-camp du commandant militaire du duché de Ferrare. — Mazarin diplomate, secrétaire de légation dans la Haute-Italie sous le nonce Sacchetti. Son intelligence, son activité, ses succès. Il est témoin de l'expédition française en Piémont en 1628. — Mazarin encore secrétaire de légation sous le cardinal-légat Antoine Barberini et sous le nonce Pancirole, en 1629, dans la guerre soulevée par le duc de Savoie. — Ses relations avec le général impérial Collalto, avec le général espagnol Spinola, avec le duc de Savoie. — Il est envoyé auprès de Richelieu à la fin de janvier 1630; il approche pour la première fois du cardinal, leur conférence.

C'est à la mort de Richelieu que Mazarin monte au premier rang, et l'année 1643 nous le fait voir à la tête du gouvernement, fermant le règne de Louis XIII et ouvrant la régence d'Anne d'Autriche. Mais par quel chemin était-il arrivé là? D'où venait-il? Quelle carrière avait-il suivie? A quels événemens avait-il pris part? Comment avait-il acquis la confiance de Richelieu? Voilà ce qu'il importe de rechercher, si l'on veut se rendre compte de la fortune extraordinaire de Mazarin et embrasser toute la suite de sa destinée.

I.

Ne nous engageons pas dans l'obscure généalogie qu'on lui a donnée, et tenons-nous aux faits certains (1). Il est établi que son

(1) Les deux biographes de Mazarin qui nous serviront de guides, surtout pour les commencemens de sa carrière, sont deux de ses compatriotes et contemporains qui l'ont

père, Pierre Mazarin, était Sicilien (1), d'une condition fort médiocre (2), artisan aisé et petit propriétaire. Il vint de bonne heure chercher fortune à Rome, où il entra au service de l'illustre et puissante maison Colonna en qualité d'homme d'affaires. Dans cet emploi, il rendit d'assez grands services à son maître, le connétable don Philippe Colonna (3), qui le prit en affection, et lui fit épouser une personne aussi distinguée par sa naissance que par son mérite et sa beauté, sa filleule, Hortense Bufalini (4). Pierre eut deux fils et quatre filles. L'une d'elles embrassa la vie religieuse; les trois autres firent successivement des mariages avantageux, qui relevèrent encore les Mazarin : Hiéronyme épousa le chevalier Mancini, Marguerite le comte Martinozzi, Claire le marquis Muti, frère de celui qui a eu de si grands emplois à la cour de Savoie. Le plus jeune des garçons, Michel, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint successivement provincial de son ordre, archevêque d'Aix, cardinal

parfaitement connu : 1° l'abbé Elfridio Benedetti, de Rome, son agent et son homme d'affaires, *Raccolta di diverse Memorie per scrivere la vita del cardinale Giulio Mazarini*, etc., in-4°, à Lyon, sans date; 2° l'auteur anonyme d'un mémoire sur la vie de Mazarin, et particulièrement sur sa jeunesse, récemment publié par M. Chiala dans un recueil de Turin, *Rivista contemporanea*, novembre 1855. Cet anonyme est un ami d'enfance de Mazarin; il est favorable au cardinal, mais pourtant bien plus impartial que Benedetti. On trouve aussi des détails qui ne sont point à dédaigner dans Brusoni, *Supplemento all' Istoria d'Italia di Girolamo Brusoni*, etc., Francfort 1664, ainsi que dans les mémoires inédits de Brienne le fils, publiés par M. Barrière, 2 vol. 1828. Nous avons eu aussi sous les yeux l'*Histoire du Ministère du cardinal Jules Mazarin*, par le comte Priorato, traduite de l'italien, 3 vol. in-12, Amsterdam 1671, t. Ier; *Vita del Cardinale Giulio Mazarini*, del dottore Alfonso Paioli, Venise et Bologne 1675, in-12; l'*Histoire du cardinal Mazarin*, par Aubery, 2 vol.; l'abbé de Longuerue, *Recueil de pièces intéressantes pour l'histoire de France, — abrégé de la Vie du cardinal Jules Mazarin.*

(1) Le nom de Mazarin vient d'un petit lieu de Sicile appelé Mazare, si l'on en croit la mazarinade intitulée *Lettres du chevalier George à monseigneur le prince de Condé*, ou d'un *castello Mazarino*, selon Benedetti et le mémoire anonyme publié récemment à Turin.

(2) Mémoire anonyme : « commodo artigiano. » Une copie meilleure et plus étendue de ce mémoire, que M. Chiala a bien voulu nous communiquer, dit quelque chose de plus : « commodo mercadante e possessor di qualche bene di fortuna. »

(3) Philippe Colonna, duc de Palliano et de Tagliacotti, grand-connétable du royaume de Naples, mort en 1639.

(4) Voyez Benedetti. Le mémoire anonyme, dans la bonne copie communiquée, célèbre encore plus les avantages de ce mariage : « Il contestabile gli diede una sua figliana di casa Bufalini, casa nobilissima della quale ne teneva il contestabile protettione, con una dote più che conveniente alle facoltà ed ai natali dello sposo, sendo inoltre molto dotata di una bellezza non ordinaria, e molto virtuosa. » Hortense Bufalini avait deux frères, tous deux attachés à la maison Colonna : l'un riche abbé, l'autre chevalier, puis commandeur de Malte, militaire qu'Aubery nous donne comme fort habile dans l'escrime, et qui même en avait fait un traité dédié à Louis XIII sous ce titre : *Quel parti doit prendre le vrai cavalier, quand il survient des querelles et des matières d'éclaircissement entre des gentilshommes?*

du titre de Sainte-Cécile et vice-roi de Catalogne. L'aîné fut Jules Mazarin.

Il naquit le 14 juillet 1602 à Piscina, dans les Abruzzes. Sa mère, déjà grosse, était venue y passer les plus fortes chaleurs de l'été dans une abbaye qui appartenait à son frère, l'abbé Bufalini : elle y accoucha, et revint quelques mois après à Rome, où l'enfant reçut le baptême à l'église de Saint-Silvestre, dans la paroisse de Saint-Vincent et de Saint-Anastase (1). Il était né coiffé et avec deux dents, circonstance de bon augure selon les croyances populaires, et à laquelle le cardinal lui-même se plaisait à faire allusion. On l'appela Jules, ou du nom d'un de ses oncles, le chevalier Jules Bufalini, ou de celui de son grand-oncle, le père Jules Mazarin, de la compagnie de Jésus, prédicateur et écrivain alors en réputation.

Dès l'âge de sept ans, on le mit au Collége Romain, que dirigeaient les jésuites. Il y eut constamment les plus grands succès. A la fin de ses études, lorsque parut la célèbre comète de 1618, le père Grassy, l'astronome de la compagnie, fit soutenir au jeune Jules, alors âgé de seize ans, des thèses publiques sur cet intéressant sujet dans la grande salle du collége, en présence d'une nombreuse assemblée de cardinaux, de princes et de lettrés. Mazarin déploya dans l'argumentation une adresse, une fermeté, une éloquence qui lui valurent des applaudissemens unanimes. Un peu plus tard, les jésuites, pour célébrer la canonisation de saint Ignace, donnèrent une grande représentation dramatique, à laquelle ils invitèrent tout ce qu'il y avait à Rome de plus considérable; mais ils ne savaient à qui confier le personnage de saint Ignace, le héros de la pièce. Ils s'adressèrent à leur ancien élève, qui, après s'être fait un peu prier, finit par accepter, et joua son rôle en ses diverses parties avec une telle vérité que toute l'assemblée fut transportée d'admiration, et le jeune acteur fêté et célébré comme le plus grand comédien qu'on eût jamais entendu. Cette réputation, commencée sur la scène du Collége Romain, nous la lui verrons soutenir dans les comédies de tout genre où le sort l'appela à jouer des rôles encore plus difficiles que celui de saint Ignace.

Jules Mazarin, à la fleur de l'âge, était beau comme sa mère, doux et vif, insinuant et hardi, du visage le plus ouvert et de la gaieté la plus aimable, comme aussi d'une finesse voisine de l'artifice, d'une merveilleuse aptitude à toutes choses, et particulièrement à l'intrigue. Quel sujet pour les jésuites! Aussi les pères de la compagnie

(1) Tel est le récit de Benedetti, et Brienne dit aussi, t. Ier, p. 283 : « Il signor Giulio naquit dans le bourg de Piscina en Abruzze, et reçut le baptême dans l'église de Saint-Silvestre de Rome. » Le mémoire anonyme fait naître Mazarin à Rome, où en effet il avait été conçu et où il fut baptisé. Les deux versions se peuvent donc accorder.

firent tout pour l'acquérir, lui promettant monts et merveilles; mais ils ne parvinrent pas à le séduire : loin de là, il se hâta de quitter leur école, et de peur de tomber entre leurs mains, il abandonna l'étude, se jeta dans la dissipation et mena une vie fort peu édifiante.

Mazarin avait été presque élevé avec les enfans du connétable Colonna, qui étaient à peu près de son âge et goûtaient fort sa conversation et son esprit. De son côté, il s'appliquait à leur plaire, et dès lors on remarquait en lui le soin qu'il eut toujours de se lier avec des personnes d'une condition au-dessus de la sienne et de s'avancer vers les premiers rangs. Dans le palais Colonna, il fit plus d'une connaissance utile; il prit le ton et les mœurs du grand monde, il en prit aussi les vices. La grande passion du temps était le jeu. Mazarin s'y livra avec ardeur, et il y devint bientôt maître; il gagnait beaucoup d'argent, en sorte qu'il menait un assez grand train, avait toujours les plus riches habits, des bijoux, des diamans. C'était un beau joueur dans toute l'étendue du terme, hardi au dernier point, et en même temps généreux. Jamais, si l'on en croit celui de ses biographes qui l'a le plus connu pendant sa jeunesse, on ne le vit changer de visage, jamais il ne lui échappa un mot malséant; il remuait, comme on dit, les écus à la pelle, et il avait coutume de dire que « le magnifique a le ciel pour trésorier (1). » Mais la fortune est changeante : un jour elle tourna le dos à son favori d'une si étrange façon qu'il se trouva ruiné, forcé d'engager à un Juif ses beaux vêtemens, ses riches joyaux; il ne lui restait plus rien d'un peu précieux qu'une paire de bas de soie; il l'engagea encore et en tira quelques petites pièces avec lesquelles il se remit à jouer, et si heureusement qu'il eut bientôt de quoi racheter ses habits et ses diamans. « C'est un fait que je puis attester en toute certitude, dit le biographe sur lequel nous nous appuyons, car j'étais avec lui quand il alla reprendre ce qu'il avait engagé. »

Après avoir passé plusieurs fois par ces brusques alternatives, un jour nageant dans l'or et le lendemain n'ayant pas un sou, il s'ennuya de cette vie de désordre, résolut d'y renoncer, et pour cela chercha une occasion de quitter Rome pendant quelque temps, afin d'y revenir un homme nouveau. Il semble que la fortune avait écouté ses vœux, car en ce temps le connétable Colonna envoyait en Espagne un de ses fils, don Jérôme Colonna, qui se destinait à l'église et devint depuis cardinal (2), pour apprendre le droit canon et le

(1) On lit dans la bonne copie du mémoire anonyme : « Mostrava maneggiar i denari, come si suol dire, con la pala, e sovente dir soleva che ad un uomo splendido il cielo è tesoriero. »

(2) Né en 1604, cardinal en 1627, archevêque de Bologne, puis évêque de Frasca, mort en 1666.

droit civil dans la fameuse université d'Alcala, et aussi pour se former aux grandes affaires à la cour de Madrid, qui, tout affaiblie qu'elle était et déjà sur son déclin, passait encore pour le centre de la politique européenne. On faisait alors le voyage d'Espagne comme un siècle auparavant on faisait celui d'Italie, et l'on ne croyait pas avoir achevé son éducation, si on ne savait la langue de Charles-Quint, de Philippe II et de Cervantes. La famille de Jules saisit donc cette occasion de l'arracher aux mauvaises habitudes qu'il avait prises depuis sa sortie du Collége Romain; on le fit entrer au service de don Jérôme comme un de ses chambellans ou valets de chambre (1), et il quitta Rome à l'âge de dix-sept ans pour accompagner son jeune maître en Espagne. Ils y restèrent trois années.

Don Jérôme séjourna tour à tour à Madrid et à Alcala. Partout il traita avec une distinction bienveillante son jeune chambellan, et, pour le tirer de pair d'avec ses autres domestiques, il lui donnait un appartement séparé. Mazarin acquit en ces trois ans une parfaite connaissance du caractère espagnol, des mœurs du pays et de la langue qu'il écrivit et parla toute sa vie avec facilité. A l'université d'Alcala, il partagea les études de don Jérôme, avança rapidement dans les lettres, et fit déjà paraître le grand art de gagner les esprits et les cœurs de tous ceux qui l'approchaient. Il sut si bien s'emparer de la confiance et de l'affection des étudians, ses camarades, qu'il disposait en souverain de toute cette jeunesse; mais si Mazarin travailla beaucoup à Alcala, il ne s'amusa pas moins à Madrid, et il y eut une aventure à moitié burlesque, à moitié sentimentale, qui mérite d'être racontée (2).

A Madrid, on jouait autant qu'à Rome; la tentation était grande pour le seigneur Jules, comme on l'appelait; il y résistait de son mieux, n'ayant pas beaucoup d'argent, craignant de perdre le peu qu'il avait, et n'ayant plus, en cas de malheur, la ressource d'engager ses habits et ses bijoux, comme il le faisait à Rome, parce que don Jérôme, qui le menait avec lui dans les belles compagnies, aurait été fort mécontent s'il l'avait vu tout à coup moins bien mis et moins paré qu'à l'ordinaire. Cependant, comme on ne peut éviter son destin, un jour il risqua au jeu le peu de monnaie qu'il avait pu rassembler, et il la perdit sur le premier coup de dé : cruelle disgrâce pour notre jeune homme, qui ne savait plus où donner de la tête et se disait avec mélancolie : Qu'est-ce que l'homme sans argent?

(1) Benedetti : « In sua camerata. » Le mémoire anonyme : « Uno de' suoi camerieri. »

(2) Benedetti y fait allusion sans paraître y croire, trouvant sans doute l'aventure au-dessous de son héros; mais Paioli l'adopte sans difficulté, et le mémoire anonyme s'y arrête avec complaisance. Nous n'avons fait ici qu'abréger ce mémoire et quelquefois le traduire.

Il avait fait la connaissance d'un Espagnol nommé Nodaro, homme à son aise et même riche, qui l'avait pris en grande amitié pour sa jeunesse, sa bonne mine et l'agrément de sa conversation. Le trouvant triste, pâle, abattu, il lui demanda d'où venait son chagrin, s'il lui était survenu quelque fâcheux accident, ou si, loin de son pays, il éprouvait quelque gêne et avait besoin d'argent, mettant bien volontiers sa bourse à la disposition de son jeune ami. Mazarin se garda bien de lui dire toute la vérité; il lui fit la fausse confidence que depuis quelque temps il attendait par le courrier de Rome une somme assez considérable, et que, le dernier ordinaire ne la lui ayant pas apportée, ce retard le contrariait, ne connaissant personne à Madrid qui le pût accommoder d'une douzaine de doublons. Par là il laissait entendre qu'il avait chez lui du bien, il inspirait de la confiance à Nodaro, et il espérait en tirer une bonne somme, avec laquelle il comptait se remettre au jeu, gagner infailliblement, et s'acquitter ensuite envers le bonhomme en lui faisant accroire que c'était avec l'argent qui lui était arrivé de son pays. L'Espagnol avait aussi son plan. Croyant Mazarin assez riche sur ses allures et ses discours, et en passe de parvenir à tout avec les liaisons et les protections qu'il lui voyait, il s'était mis en tête de lui faire épouser sa fille. Il saisit donc bien vite l'ouverture que lui faisait Mazarin, et, tirant une bourse pleine de doublons, il lui dit : « Prenez ces doublons, mon fils; il y en a d'autres chez moi qui sont également à votre service, et ne voyez là qu'une marque de la pure et sincère affection que j'ai pour vous. » A cette offre généreuse, Mazarin ne manqua pas de faire un peu de résistance; mais, pressé par ce tendre ami, il finit par se laisser vaincre : il prit dix doublons en disant que c'était seulement pour ne pas répondre à une politesse par un refus discourtois. L'Espagnol et l'Italien se séparèrent en se faisant mille protestations d'amitié, et en se félicitant au fond du cœur du bon tour qu'ils venaient de jouer. Mazarin, transporté de joie et rempli des plus heureux augures, alla tenter de nouveau la fortune, et il réussit tellement qu'en fort peu de temps il gagna une très grosse somme; puis, au lieu de la risquer, il quitta le jeu, retourna chez lui, et, le jour du courrier de Rome, se rendit chez son ami, lui dit qu'il venait de recevoir les fonds qu'il attendait, et lui remit ses dix doublons avec force remerciemens. Cette ponctualité persuada encore davantage à Nodaro que Mazarin avait de la fortune, et augmenta son désir de lui voir épouser sa fille. Celle-ci était belle et déjà très experte dans la galanterie espagnole. Les deux jeunes gens se virent, se plurent, s'aimèrent. Le père favorisait leurs amours; l'affaire marcha vite : le mariage fut demandé, accordé, arrêté, tous les arrangemens pris; il ne manquait que le consentement de don

Jérôme. Mazarin se croyait sûr de l'obtenir. Il peignit au jeune prélat sa chère Nodarina comme une Vénus, sans oublier la dot, qui aurait pu convenir au meilleur gentilhomme; il lui représenta enfin tous les avantages de ce mariage avec l'éloquence de l'amour et cette parole flatteuse et dorée qui rendit plus tard le diplomate si persuasif. Le futur cardinal Colonna était prudent et avisé, il portait un sincère intérêt à son jeune chambellan; il vit qu'il allait gâter sa carrière par un mariage prématuré, mais qu'il serait inutile d'opposer la raison à la passion : il prit donc un détour, et, au lieu de le désoler par un refus, il lui dit qu'il avait besoin de lui pour une importante affaire qu'il ne pouvait confier qu'à sa fidélité : il fallait qu'il allât porter à Rome une dépêche au connétable; en même temps il parlerait à son père de son projet de mariage, obtiendrait aisément son aveu, et reviendrait à Madrid épouser la belle Nodarina. Mazarin ne trouva rien à dire à cela, et il s'élança sur la route de Rome, brûlant d'y arriver pour s'en retourner plus vite. Il remit au connétable la dépêche de don Jérôme, puis, courant chez son père, il lui fit un si beau discours sur les charmes de sa maîtresse, sur sa dot, sur les avantages de toute espèce d'une telle alliance, que Pierre Mazarin, bien qu'il le connût fort amateur d'hyperboles (1), ne résista point, et donna son consentement; mais la joie de notre amoureux ne fut pas de longue durée. Le connétable, à qui son fils avait tout dit, fit venir le jeune homme, et, après avoir un instant badiné sur le bonheur qui l'attendait, il prit soudain un visage sévère, et, le regardant de travers, lui commanda de ne plus songer à un aussi sot mariage, de rester à Rome, et de se remettre sérieusement à l'étude, s'il ne voulait éprouver les effets de son indignation (2). On conçoit le désespoir du pauvre amant. Il ne savait quel parti prendre; il passait de la colère à l'abattement, enfantait mille projets et y renonçait; enfin il lui fallut bien se résigner, et, pour se distraire des chagrins de l'amour, il se jeta dans le travail avec une sorte de furie. Il reprit les études de droit canon et de droit civil qu'il avait commencées avec succès à l'université d'Al-

(1) Mémoire anonyme : « Quantunque lo conoscesse amatore d'iperboli. »

(2) Benedetti, qui supprime tout ce qui pourrait porter atteinte à la dignité de Mazarin, même dans sa première jeunesse, et qui ne parle pas plus de ses aventures d'amour que de ses aventures au jeu, donne un autre motif à son retour d'Espagne. Ce motif aurait été la nouvelle inattendue que Pierre Mazarin, accusé à Rome d'un assassinat, avait rappelé son fils pour le défendre. Rien de moins vraisemblable. Une telle accusation ne s'accorde guère avec les mœurs que Benedetti lui-même donne à Pierre Mazarin, et les défenseurs capables de le tirer d'embarras en une telle affaire étaient ses deux beaux-frères, l'abbé et le commandeur Bufalini, surtout les Colonna, et non pas un jeune homme obscur qui avait à peine vingt ans. Il faut dire pourtant que Benedetti est suivi en cela par Priorato.

cala, et suivit à la Sapience les leçons d'un professeur alors célèbre, nommé Cosimo Fideli. Il passait les jours et les nuits sur les livres, et en assez peu de temps il conquit le grade de docteur *in utroque jure* (1).

II.

Mais Mazarin n'était pas fait pour être un homme d'école, et il étudiait bien moins par goût que pour complaire au connétable son protecteur. Le voilà donc à Rome, à vingt ans, sans autre ressource que son esprit et sans aucune vocation bien déterminée. Le sort, qui souvent choisit mieux que nous, décida de sa carrière. Le pape envoyait une petite armée en Lombardie afin d'empêcher, de concert avec la France et Venise, que l'Espagne, déjà maîtresse du Milanais, ne s'emparât de la Valteline. Le prince de Palestrine, de la maison Colonna, levait un régiment qui devait faire partie des troupes pontificales. Mazarin était jeune, plein d'ardeur et de courage; de tout temps il avait montré plus d'inclination pour le métier des armes que pour celui de la jurisprudence et de la littérature (2). Après avoir accompagné l'abbé Colonna en Espagne, il suivit à l'armée un autre Colonna qui lui donna une compagnie dans son régiment, et c'est ainsi que notre jeune docteur en droit canon et en droit civil se trouva transformé en capitaine d'infanterie.

Le nouveau capitaine n'avait aucune expérience de la guerre; mais là comme ailleurs il montra l'intelligence dont il était doué, et il se distingua surtout par l'ordre et la discipline qu'il établit dans sa compagnie. On l'envoya tour à tour en garnison à Lorette et à Ancône. Il ne se contenta pas de remplir parfaitement son emploi : il se fit aimer et considérer de ses supérieurs par ses manières et une tenue de gentilhomme que son talent et son bonheur au jeu lui permettaient de soutenir. Bientôt l'armée pontificale s'avança vers Milan; elle était commandée par Torquato Conti, général estimé qu'accompagnait en qualité de commissaire apostolique François Sacchetti, frère du cardinal de ce nom. On avait donné à Sacchetti pour le seconder un sous-commissaire d'assez peu de capacité. Mazarin, toujours appliqué et habile à s'insinuer auprès des grands, s'était servi de la protection du prince de Palestrine pour s'introduire chez le haut-commissaire. Celui-ci remarqua l'intelligence et

(1) C'est à cette époque que le mémoire anonyme place le doctorat de Mazarin; Benedetti, suivi par Priorato, le met un peu plus tard. Cette différence importe peu.

(2) Le mémoire anonyme, dans la bonne copie : « Avendo in ogni tempo mostrato più inclinazione all'armi che alle lettere, lo diede a vedere mentre facendosi spedizioni per la Valtelina si fece capitano, etc. »

l'activité du jeune capitaine; il l'employa avec succès en diverses occasions, et Mazarin éclipsa peu à peu le sous-commissaire et le remplaça dans la confiance de Sacchetti. Il faisait tous les personnages, véritable Protée pour les manières et pour la langue, dit un de ses biographes (1), parlant espagnol avec les Espagnols, parlant français comme s'il l'avait su avec les Français, et agréant à tous par sa politesse et ses façons engageantes. Il semblait doué du mouvement universel (2); il était partout selon le besoin du service, à Turin, à Venise, à Milan, dans la Valteline. Chargé de plusieurs négociations auprès du duc de Feria, gouverneur du Milanais, il apprit à connaître la politique de l'Espagne, son ambition toujours la même quand sa puissance avait décliné, ses hauteurs à la fois et ses artifices. Dans la Valteline, il vit pour la première fois une armée française à la tête de laquelle était un chef digne de la commander, le futur maréchal d'Estrées, alors marquis de Cœuvres, aussi habile militaire que fin diplomate. Mazarin s'instruisit ainsi des différens intérêts engagés dans cette guerre. Il n'est donc pas étonnant que, s'entretenant un jour avec son général Torquato Conti, il lui parla si pertinemment de la situation des affaires, que celui-ci lui demanda de mettre par écrit ce qu'il venait de lui dire, et envoya ce mémoire à Rome, où l'on en fut très content.

Urbain VIII arrivait au trône pontifical (3), qu'il occupa plus de vingt années. Reconnaissant que la petite armée de Lombardie, sans être assez forte pour rien faire de grand, coûtait des sommes immenses, il prit le parti de la licencier, et le commissaire apostolique s'en revint à Rome avec le capitaine Mazarin. Quelque temps après, le cardinal Sacchetti ayant été nommé cardinal-légat à Ferrare, on lui donna pour commander les troupes de la province son frère François, qui ne manqua pas d'emmener avec lui le jeune et brillant officier qui venait de le si bien servir. La maison des deux frères devint en quelque sorte celle de Mazarin, et c'est lui qui, sous le nom de François Sacchetti, exerça véritablement l'autorité militaire dans le duché de Ferrare (4).

Mais cet obscur théâtre ne pouvait suffire au talent et à l'ambition de Mazarin. Il venait souvent à Rome, et, selon sa coutume, il cherchait à se produire auprès des puissans. Les puissans du jour étaient

(1) Benedetti, p. 14 : « Col trasformarsi, secondo il bisogno, qual Proteo, di abito e di lingua, coi Francesi in francese et coi Spagnuoli in spagnuolo. »

(2) Benedetti, *ibid.* : « La sua ordinaria residenza era riposta in un continuo moto. »

(3) Le cardinal Maffeo Barberini fut élevé au saint-siége le 6 août 1623. Il mourut le 29 juillet 1644.

(4) Benedetti, p. 16 : « Giov. Francesco appoggiò la maggior parte di quella incumbenza alla esperimentata fede e habilità del Mazarini. »

les Barberini, les neveux du saint-père : Taddée, le plus jeune, qui devait un jour épouser Anna Colonna et devenir préfet de Rome et général de l'église; le cardinal Antoine, qui jouera un assez grand rôle dans la vie de Mazarin, surtout leur frère aîné François, qui était à peu près à la tête du gouvernement, et qu'on appelait le cardinal-neveu. Mazarin souhaitait vivement entrer au service du cardinal Antoine; mais les nombreux courtisans qui environnaient le cardinal firent obstacle au jeune officier, dans lequel ils apercevaient un rival redoutable.

Est-il vrai qu'alors, parmi les personnages considérables dont il recherchait les bonnes grâces, Mazarin ait réussi à gagner celles de l'illustre cardinal Guido Bentivoglio, qui, revenu de ses nonciatures (1) de Flandre et de France depuis 1621, était à Rome protecteur de France, c'est-à-dire chargé des intérêts français et secondant notre ambassadeur dans toutes ses démarches. Bentivoglio était assurément le meilleur ami qu'un jeune homme pût rencontrer, le plus capable de discerner le talent et de lui frayer sa route. Un document assez peu sûr, mais dont il est difficile de ne tenir aucun compte (2), nous montre Mazarin vers cette époque de sa vie au service ou du moins dans la faveur du cardinal, qui l'aurait présenté lui-même au cardinal-ministre, François Barberini, en lui disant : « Je vous le donne, parce que je ne suis pas digne de le garder. En vous faisant ce présent, je crois m'acquitter envers une illustre famille d'une partie des obligations que je lui ai. » Le cardinal-ministre, surpris de ce compliment auquel il ne s'attendait pas, n'ayant pas encore ouï parler du jeune Mazarin, répondit : « Je l'accepte avec joie venant de votre main; mais, dites-moi, à quoi le jugez-vous propre? — A tout sans exception, dit Bentivoglio. — Si cela est, reprit le cardinal Barberini, nous ne saurions mieux faire que de l'envoyer en Lombardie avec le cardinal Ginetti : nous avons besoin d'un homme actif auprès de lui. Parlez-lui en de ma part. — Ben-

(1) Né à Ferrare en 1579, successivement nonce en Flandre et en France, cardinal en 1621, évêque de Palestrine en 1641, mort en septembre 1644, quelques mois après Urbain VIII. Ses œuvres ont été recueillies en un volume in-folio, Paris 1645. Tout récemment on a publié à Turin des lettres écrites par le cardinal pendant sa nonciature de France qui jettent le plus grand jour sur le ministère du maréchal d'Ancre et sur celui du duc de Luynes. Qui ne connaît l'admirable portrait de Bentivoglio gravé par Morin?

(2) Ce document nous est fourni par Brienne le fils dans ses mémoires inédits, t. Ier, p. 283. C'est une relation d'un ambassadeur de Venise à Rome, datée de l'année 1639, que Brienne prétend avoir vue et qu'il cite textuellement. Brienne n'est pas sans doute une autorité bien solide; il peut avoir plus ou moins altéré cette relation, mais il ne l'a pas inventée. Reste à supposer que c'est une pièce apocryphe et faite après coup qu'il aura prise pour authentique : cela est fort possible; mais dès 1621 Bentivoglio était de retour à Rome de sa nonciature en France, et il a très bien pu, de 1621 à 1628, connaître et favoriser Mazarin.

tivoglio se chargea volontiers de cette commission, et Ginetti reçut le jeune Mazarin en qualité de secrétaire de légation. » Ce serait donc sous les auspices de l'un des plus habiles diplomates qu'ait eus le saint-siége, que Mazarin serait entré dans la diplomatie; mais il est une version plus naturelle et plus accréditée. Quand s'éleva la grande affaire du Montferrat et de Mantoue, la cour pontificale s'efforça de conjurer le sanglant orage qui se préparait, et pour la représenter dans cette difficile conjoncture, elle fit choix de l'homme qui connaissait le mieux les intérêts et les dispositions des diverses puissances de la Haute-Italie, où il avait déjà rempli une fonction à peu près semblable. Cet homme n'était pas le cardinal Ginetti, mais François Sacchetti. L'ancien commissaire apostolique fut nommé nonce extraordinaire à Milan et à Turin, et il demanda qu'on attachât à sa nonciature et qu'on lui donnât pour secrétaire celui dont il connaissait si bien les talens, son jeune ami le docteur en droit et capitaine Mazarin. Voilà comment, selon tous les historiens (1), Mazarin entra, en 1628, à vingt-six ans, dans la carrière pour laquelle il était né, et où il s'est fait un nom immortel.

III.

Vincent II (2), duc de Mantoue et de Montferrat, allait mourir sans enfans, ne laissant qu'une nièce dont le sexe énervait le droit. Après elle, le parent le plus proche était Charles de Gonzague, premier du nom, dont le père, Ludovic, était venu s'établir en France et y avait acquis le duché de Nevers et de Rethelois. Le droit de Charles était certain; mais, comme ce droit donnait une couronne italienne à un prince en apparence français, l'Espagne le contestait, et mettait en avant un autre parent de Vincent II, d'un degré bien plus éloigné, le duc de Guastalla, qui était tout à fait dans sa dépendance et l'aurait rendue presque aussi puissante à Mantoue qu'à Milan. La France n'abandonna point le duc de Nevers, et Richelieu montra ici son adresse et sa vigueur accoutumées. Un agent français, envoyé dans le plus grand secret à Mantoue, persuada au duc mourant de reconnaître lui-même pour son héritier Charles de Gonzague, à la condition que le fils aîné de celui-ci, le jeune duc de Rethelois, épouserait la princesse de Mantoue, en sorte que toutes les prétentions légitimes se trouveraient confondues et fortifiées.

(1) Voyez Benedetti, Priorato, etc. — A compter de ce moment, le mémoire anonyme nous abandonne, mais nous le retrouverons un peu plus tard.

(2) Voyez, pour tout ce qui suit, les mémoires de Richelieu, t. V et VI, dans la collection Petitot, et l'*Histoire du Règne de Louis XIII*, du père Griffet, la fin du t. Ier et le commencement du t. II.

Vincent II embrassa avec joie une proposition qui assurait la couronne ducale à sa nièce bien-aimée; il déclara le duc de Nevers son héritier et son successeur, bénit de son lit de mort le mariage de sa nièce et du jeune duc, et expira quelques heures après, le 26 décembre 1627. Le lendemain, Charles de Gonzague était proclamé duc de Mantoue et de Montferrat; lui-même, quelques jours après, arrivait dans ses états et en prenait possession sans la moindre difficulté. Ainsi s'ouvrait l'année 1628.

Charles de Gonzague était d'une des plus vieilles, des plus illustres familles de l'Italie; il venait de faire épouser à son fils une princesse italienne. Sans doute il devait beaucoup à la France : il y laissait des biens considérables, avec un trésor tout autrement précieux, trois filles admirables, l'une déjà engagée dans l'état religieux et abbesse d'Avenai; la seconde, la belle Marie, si vivement recherchée par Monsieur et qui devint reine de Pologne; la troisième, cette fameuse Anne de Gonzague, princesse palatine, que Retz et Bossuet ont immortalisée; mais les intérêts que Charles de Gonzague conservait en France s'accordaient merveilleusement avec les intérêts et les devoirs d'un prince italien. La France en effet n'avait qu'une prétention au-delà des Alpes, et cette prétention était une des espérances de l'Italie : ne pas souffrir que la branche de la maison d'Autriche qui régnait en Espagne, tandis que l'autre occupait le trône impérial, déjà maîtresse de la Sardaigne et de la Sicile, de Naples et du Milanais, fît de nouvelles conquêtes et dominât dans la péninsule. Le pape était alors le vrai représentant de l'Italie. Seul il était désintéressé. Urbain VIII ne songeait point à étendre le territoire pontifical. Son unique pensée, digne du père de la chrétienté, était la paix, et, autant qu'il serait en lui, la diminution du joug étranger. Aussi, avec la république de Venise, il était l'allié et l'ami de la France, et à part le bon droit de Charles de Gonzague, il repoussait à Mantoue un serviteur de l'Espagne. Mais il y avait un personnage qui nourrissait de bien autres desseins : c'était le duc de Savoie. Charles-Emmanuel Ier n'était pas un enfant de l'Italie. Sorti des montagnes de la Savoie, à cheval sur les Alpes, ni Français ni Italien, brave et ambitieux, il ne connaissait qu'un intérêt, celui de sa maison, et ne poursuivait qu'un seul but, l'agrandissement de ses états. Étouffant dans des limites trop étroites, il aspirait à prendre son essor et à s'étendre aux dépens de qui que ce fût (1). Pendant

(1) Tous les historiens sont unanimes à représenter comme nous le faisons le caractère de Charles-Emmanuel. Récemment encore un historien piémontais, M. Carutti, bien qu'enflammé par un patriotisme auquel nous applaudissons, après avoir célébré en Charles-Emmanuel Ier le vaillant soldat, le politique audacieux et fertile en expédiens, termine ainsi son portrait : « Queste rare doti furono offese da troppa versatilità di volerì,

les troubles de la ligue, voyant la France occupée chez elle, et croyant la pouvoir attaquer impunément, en pleine paix, sans le moindre prétexte, au mépris de toute foi publique en Europe, il s'était jeté sur le marquisat de Saluces, qu'un traité solennel assurait à la France, uniquement parce que ce marquisat était à sa convenance. La paix de Vervins à peine conclue, Henri IV avait élevé de sérieuses réclamations. Charles-Emmanuel avait tout fait pour les éluder. Passant de la violence à la ruse, il était venu lui-même tenter d'amuser Henri par de vaines paroles. Il avait fallu que le Béarnais lui fît sentir l'épée de la France : il marcha contre lui, et en moins de trois mois il envahit toute la Savoie. Il aurait pu la garder; mais, aussi généreux que politique, il rendit cette conquête, et content d'avoir infligé à ce déloyal voisin une rude leçon, il fit avec lui le traité de Lyon, également favorable aux deux parties, qui cédait au duc de Savoie le marquisat de Saluces, enclavé dans le Piémont, et en retour nous donnait la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, qui appartiennent essentiellement au territoire français. Charles-Emmanuel aurait dû être satisfait : il avait uni et fortifié le Piémont; mais son inquiète ambition ne se pouvait reposer, et toutes les fois qu'il se forma quelque mauvais dessein contre nous, il y eut toujours la main. Naguère il avait trempé dans la conspiration du maréchal de Biron; plus tard, il s'associa à toutes les intrigues ourdies en Europe pour troubler la France et renverser Richelieu (1). C'était surtout vers les riches plaines de l'Italie que se portaient ses regards; il convoitait le Montferrat, qui faisait partie des états du duc de Mantoue, et à la mort de Vincent II il crut le moment venu de s'en emparer. Pour cela, il fallait s'entendre avec les deux mortels ennemis de l'Italie : Charles-Emmanuel n'hésita point, et pendant que l'empereur, alléguant que Mantoue est un fief qui relève de l'empire, refusait l'investiture à Charles de Gonzague, se portait juge de ses droits et de ceux de son compétiteur, le duc de Guastalla, et en attendant le jugement définitif déclarait en séquestre le duché de Mantoue, le duc de Savoie signait avec l'Espagne un traité de partage du Montferrat. Le duc prenait pour lui la partie de cette grande et belle province qui entrait le plus dans le Piémont et l'agrandissait de divers côtés ; l'Espagne devait avoir la ville et la forteresse de Casal, alors considérée, avec Mantoue, comme la première forteresse de la Haute-Italie. En conséquence de ce traité, le 25 février 1628, deux armées sortaient de

e da soverchia fidanza in se stesso... La prudenza non fù in lui sempre pari all'ardire; per quelle sue perpetue guerre toccò il Piemonte l' estremo della miseria. » — *Storia del Regno di Vittorio-Amedeo II*, scritta da Domenico Carutti, Torino 1856, p. 5.

(1) Voyez *Madame de Chevreuse*, ch. Ier, p. 21.

Turin et de Milan, et se répandaient comme un torrent dans le Montferrat. Charles-Emmanuel, avec ses Piémontais aguerris et disciplinés, fondit sur le territoire qu'il s'était attribué, eut aisément raison des troupes italiennes incapables de tenir en rase campagne, et massacra impitoyablement les garnisons des villes qui osèrent résister. La garnison de Mont-Calvo fut presque tout entière passée au fil de l'épée par le fils aîné du duc, le prince de Piémont, Victor-Amédée, qui assista dignement son père dans cette noble expédition. Trino se défendit vaillamment et ne se rendit qu'après seize jours de tranchée ouverte. De son côté, don Gonzalès de Cordoue, gouverneur de Milan, était venu mettre le siége devant Casal, et comptait bien s'en rendre maître par la trahison d'un officier de la place qu'il avait gagné à prix d'argent. Cet indigne Italien s'appelait Spadino. La conspiration fut découverte, et le traître précipité du haut des remparts. Le duc de Mantoue avait mis dans Casal quatre mille hommes de ses moins mauvaises troupes. On ne pouvait emporter d'un coup de main une semblable forteresse; mais avec d'aussi médiocres défenseurs, on se flattait qu'elle ne ferait pas une bien longue résistance.

La mission du nonce extraordinaire François Sacchetti était très difficile. Il venait se jeter entre les combattans et tâcher de leur arracher les armes en les éclairant sur leurs véritables intérêts. Il avait à faire comprendre à don Gonzalès que l'Espagne n'avait pas grand'chose à gagner à une guerre qui tournerait principalement au profit du duc de Savoie, lequel, avec ses desseins bien connus, après avoir pris les trois quarts du Montferrat, prendrait aussi le reste et mettrait un jour la main sur Casal. Il ne s'agissait pas de représenter à Charles-Emmanuel quel crime il commettait envers la patrie italienne en livrant Mantoue à l'empire et Casal à l'Espagne : il n'eût pas entendu ce langage; mais on pouvait espérer le toucher davantage en lui montrant qu'en introduisant l'Autrichien et l'Espagnol en Italie, il y appelait un autre étranger, le roi de France, qui, pour secourir Charles de Gonzague, pourrait bien de nouveau s'emparer de la Savoie, que cette fois il serait fort tenté de retenir. Enfin il était plus aisé, mais tout aussi nécessaire, d'amener le duc de Mantoue à de sages concessions, soit d'argent, soit même de territoire, pour désarmer ou diviser ses ennemis. De toutes parts des difficultés immenses, mais un but juste et grand. Pour l'atteindre, il fallait une activité et une adresse extraordinaires : il fallait aller des Espagnols aux Piémontais et des Piémontais aux Italiens, donner à tous de bonnes paroles, ménager tous les intérêts, et suppléer à la force qu'on n'avait pas par la supériorité de la raison. C'était là précisément le génie de Mazarin. Il avait une santé

robuste, capable de suffire à toutes les fatigues et d'être sans cesse sur la route de Milan, de Mantoue, de Casal et de Turin. Sacchetti, qui l'aimait, lui donna volontiers toutes les occasions de se distinguer. L'étoile de l'heureux secrétaire voulut même que le nonce, ayant appris la mort de son frère le cardinal et étant lui-même tombé malade, s'en retournât à Rome et lui remît ses pouvoirs. Les talens précoces qu'il déploya agrandirent sa réputation et lui gagnèrent la confiance du saint-père.

Le jeune diplomate réussit à se faire bien venir du duc de Savoie, qui se connaissait en mérite, mais sans parvenir à écarter le voile que mettaient sur ses yeux une ambition présomptueuse, de premiers et faciles succès. En vain il lui offrit, au nom du duc de Mantoue, de grosses sommes d'argent et même la forte place de Trino, s'il consentait à se séparer de l'Espagne et de l'empire; en vain il s'efforça de lui faire comprendre que recevoir de la main du possesseur légitime une ville aussi importante que Trino, qui demeurerait à jamais annexée à ses états et lui ouvrirait un jour le Montferrat, lui était bien plus avantageux que de s'engager dans une guerre dont l'issue pourrait bien tromper et démentir les commencemens, lorsqu'une armée française franchirait les Alpes : l'ardent et obstiné Charles-Emmanuel préféra jouer le tout pour le tout. Déjà il se voyait maître du Montferrat et ne redoutait guère la France, qui en ce moment avait sur les bras une bien autre affaire, celle du siége de La Rochelle, que défendaient toutes les forces du protestantisme et les flottes de l'Angleterre. Il pensait qu'embarqués dans une entreprise d'une telle difficulté et d'un si puissant intérêt, nous ne nous en laisserions point détourner pour nous jeter dans une expédition lointaine, qu'ainsi Casal aurait cédé aux armes espagnoles, et que le traité de partage serait accompli et consommé bien longtemps avant que La Rochelle fût prise et que nous pussions regarder du côté de l'Italie.

La question était donc de savoir qui succomberait la première, de La Rochelle ou de Casal. Les regards de l'Europe étaient fixés sur ces deux forteresses. On sait avec quelle constance et quelle vigueur Richelieu, au milieu de l'année 1628, pressa le siége de La Rochelle, continuant la fameuse digue, battant et dispersant la flotte anglaise, lassant le courage des assiégés par les plus terribles attaques, et en même temps leur offrant une honorable capitulation, l'amnistie la plus étendue, la liberté de leur culte, tout, excepté le droit de former un état dans l'état et d'en appeler à l'étranger dans nos querelles domestiques. Don Gonzalès ne montra ni la même habileté ni la même énergie, et il survint à Casal des défenseurs inattendus. Beaucoup de gentilshommes français étaient alors répandus en Italie. Ils passèrent à travers les lignes espagnoles, se jetèrent dans la

place et y formèrent une nouvelle et vaillante garnison. Parmi eux était un gentilhomme d'une vieille et noble famille de Normandie, qui, au mépris des édits du roi, avait provoqué le fameux Montmorency-Bouteville, s'était battu avec lui en plein midi à la Place-Royale et avait prévenu par la fuite le sort qui attendait son héroïque et infortuné adversaire. Bouteville était monté sur un échafaud; l'autre, désespéré, errait en Italie : c'était Guy d'Harcourt, marquis de Beuvron, l'un des aïeux des ducs et maréchaux d'Harcourt. Beuvron saisit avec joie cette occasion de faire voir au roi que, si l'honneur lui avait fait braver ses édits, il était toujours prêt à combattre et à mourir pour son service. Sa renommée et ses exploits le portèrent promptement au commandement de la place. Il ne se borna point à attendre les Espagnols derrière les murailles, il alla les chercher jusque dans leur camp, déploya autant de talent que de valeur, et prolongea la défense au-delà de toute espérance. Le 1er novembre 1628, La Rochelle tomba au pouvoir du roi. Beuvron célébra la glorieuse nouvelle par des salves d'artillerie et par une sortie audacieuse dans laquelle il fut tué. Heureusement il lui était arrivé depuis peu un digne successeur. Lorsque, devant La Rochelle, Richelieu avait appris la trahison du duc de Savoie, il s'était empressé d'envoyer à Turin un de ses meilleurs officiers, le maréchal-de-camp Guron (1), chargé de protester contre l'invasion du Montferrat et de bien expliquer au duc que la France n'abandonnerait pas le duc de Mantoue, et qu'elle saurait le défendre ou le venger. Les représentations de Guron n'eurent pas plus de succès que les conseils de Mazarin. Au bout de quelque temps, se voyant inutile à Turin, il quitta son rôle de négociateur pour reprendre celui de soldat, et se rendit à Casal. A la mort de Beuvron, il prit le commandement. Il fit placer le drapeau français à côté du drapeau italien. L'Italie entière battait des mains. L'espérance entra dans tous les cœurs, et les dames de Casal apportèrent au nouveau gouverneur leurs diamans, leurs bagues, tout ce qu'elles avaient de plus précieux, pour qu'il en fît de l'argent, afin de payer ses troupes et d'empêcher la ville de tomber au pouvoir de l'Espagne ou de son déloyal et impitoyable allié.

Charles-Emmanuel allait apprendre à ses dépens que Henri le

(1) Disons un mot de ce brave officier dont le nom est tombé dans l'oubli. Jean de Rechigne-Voisin, sieur de Guron, avait déjà servi sous Henri IV dans l'expédition de Savoie en 1600. Il se distingua à l'attaque du Pont-de-Cé, et reçut le brevet de maréchal-de-camp le 20 septembre 1627. Il leva en 1628 un régiment d'infanterie et le mena au siége de La Rochelle. Avant la prise de la ville, il fut envoyé à Turin. En 1629, il accompagna le roi et Richelieu en Languedoc, et c'est lui qui négocia la soumission de Montauban. En 1631, il alla en Lorraine pour tâcher d'arranger le différend du duc Charles IV et de la France, et en 1633 il eut une mission auprès des Suédois et de Gustave-Adolphe. Voyez Pinart, *Chronologie militaire*, t. VI, p. 89.

Grand n'était pas mort tout entier, et que la France était en état de lui donner une nouvelle leçon. L'affaire de La Rochelle à peine terminée, Richelieu s'occupa sérieusement de celle d'Italie, et jamais il ne fit mieux paraître son génie politique, la fermeté de son caractère, l'énergie et la sincérité de son patriotisme. Il avait le plus grand intérêt à ménager la reine-mère, Marie de Médicis, à laquelle il devait tout, et qui, ainsi que la reine Anne, était fort opposée à une guerre avec l'Espagne. Le cardinal de Bérulle, qui avait pris de l'autorité dans le conseil du roi, faisait cause commune avec Marie de Médicis. Il trouvait presque impie de se brouiller avec sa majesté catholique, et aurait voulu que le roi de France et son ministre ne se proposassent d'autre objet que de convertir et de dompter les protestans. Il ouvrit l'avis de mener l'armée royale victorieuse contre les huguenots du midi. Richelieu voulait aussi ce que désirait si ardemment Bérulle, mais il le voulait en temps utile. Il fallait aller au plus pressé : un peu plus tard, on soumettrait Montauban et les autres villes calvinistes, comme on avait soumis La Rochelle; mais il importait avant tout d'arrêter les progrès de l'Autriche en Italie, et d'établir bien haut en Europe qu'un allié de la France est toujours sûr d'être secouru. Au risque donc de se perdre dans l'esprit de la reine-mère, encore si puissante sur celui de son fils, le cardinal exhorta Louis XIII à ne point abandonner les desseins d'Henri IV. Louis XIII était fait pour entendre Richelieu, et, en dépit des efforts de Marie de Médicis et des prières du bonhomme de Bérulle, une lettre royale, partie de Paris le 26 décembre 1628 et adressée au brave Guron, remerciait Casal de son héroïque défense, et lui annonçait de très prochains effets de la protection du roi. Ils ne se firent pas attendre. Dès les premiers jours de l'année 1629, dans le cœur même de l'hiver, l'armée française s'avança à grands pas du côté de la Savoie. Louis XIII y était en personne, et Richelieu l'accompagnait. Le duc de Savoie, sommé de laisser passer l'armée, répondit en termes ambigus, ne cherchant qu'à donner à don Gonzalès le temps d'emporter Casal, réduite aux dernières extrémités, et à se donner à lui-même celui de hérisser les chemins des Alpes de barricades et de retranchemens. Il envoya à la rencontre des Français son fils Victor-Amédée, qui avait épousé une sœur de Louis XIII, Chrétienne de France, plus tard si célèbre sous le nom de Madame Royale. Le prince eut une longue conférence avec Richelieu; il déclara que les propositions du cardinal lui semblaient si raisonnables, qu'il ne doutait point que son père ne les acceptât, et il promit de revenir le lendemain apporter son consentement. Le lendemain, il ne revint point : il se contenta d'envoyer un courrier pour faire ses excuses, et à sa place le comte de Verrue se présenta pour expliquer

les intentions de son maître. Le duc ne se piquait pas plus de fidélité envers l'Espagne qu'il n'en avait montré envers la France, et il proposait nettement d'abandonner ses alliés de la veille, si les nouveaux lui voulaient assurer les mêmes avantages, c'est-à-dire lui reconnaître toute la partie du Montferrat dont il s'était emparé. Richelieu répondit que le roi de France n'était pas libéral du bien d'autrui, qu'il était venu secourir le duc de Mantoue et non pas le dépouiller, et, rompant la conférence, il donna l'ordre à l'armée de franchir le Mont-Genèvre. Il était presque toujours à cheval à côté du roi, veillant à tout, faisant tous les métiers, général, négociateur, intendant militaire. On avait inventé des machines pour transporter le canon sur les montagnes; on portait à dos de mulet la poudre et le plomb, et les boulets dans des hottes. Il fallait passer par un étroit défilé appelé le Pas-de-Suze, que défendaient des retranchemens formidables. Le 6 mars 1629, l'attaque commença. Louis XIII marchait lui-même à la tête de ses gardes, derrière les enfans-perdus et les volontaires, parmi lesquels on voyait les plus grands seigneurs, le duc de Longueville, le comte de Soissons, le comte d'Harcourt, le marquis de Maillé-Brézé, qui avait épousé une sœur de Richelieu, et un autre de ses parens, La Meilleraie, depuis maréchal et grand-maître de l'artillerie. Enflammés par l'exemple de leur roi, les maréchaux de service, Créquy, Schomberg et Bassompierre, se précipitèrent comme de simples soldats sur les barricades. Charles-Emmanuel et Victor-Amédée se battirent avec la bravoure de leur pays et de leur race; mais rien ne tint devant la furie française : le Pas-de-Suze fut forcé, le duc de Savoie lui-même manqua d'être fait prisonnier par le comte de Tréville, lieutenant des mousquetaires, et le lendemain la ville de Suze apporta ses clés. Le 11 mars, le prince de Piémont et Richelieu y signèrent un traité par lequel le duc de Savoie renonçait à l'alliance de l'empire et de l'Espagne, et s'engageait même à secourir Casal, s'il le fallait. En retour, on ne retirait point les propositions si avantageuses offertes par le duc de Mantoue au début de la guerre : on cédait au Piémont la ville de Trino à perpétuité, avec 15,000 écus d'or de rente en fonds de terre. La France ne demandait pas même une bicoque en Italie pour s'indemniser de ses sacrifices; elle mettait seulement garnison dans la ville et la citadelle de Suze jusqu'à ce que le traité eût reçu sa pleine et entière exécution. En même temps, un corps de l'armée française s'avançait pour délivrer Casal. A son approche, dans la nuit du 15 au 16 mars, don Gonzalès levait le siége et se retirait à Milan, et le comte de Toiras, un des héros de La Rochelle, relevait Guron dans le commandement de la place. Le 19 avril, un second traité, annexé au premier, formait une sorte de confédération ita-

lienne, composée du pape, du duc de Mantoue, de Venise et de la Savoie, sous la garantie de la France, pour maintenir réciproquement leur indépendance et la paix. Enfin un autre traité, habilement ménagé par la république de Venise, conclu et signé à Suze même le 24 avril, obligeait l'Angleterre à ne plus s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, et à ne se point arroger la défense des sujets rebelles du roi, qu'ils fussent protestans ou catholiques. En conséquence, après avoir suffisamment donné au duc de Savoie, au sein même de ses états, le spectacle de notre armée victorieuse, Richelieu l'avait ramenée du haut des Alpes jusque dans les plaines du Languedoc, et en trois mois il avait battu le duc de Rohan, pris successivement Privas, Castres, Nîmes et même Montauban, soumis les Cévennes et pacifié le midi.

Le jeune chargé d'affaires d'Urbain VIII avait vu tous ces prodiges de talent, de courage, d'habileté, s'accomplir sous ses yeux en moins d'une année. A la fois militaire et diplomate, il avait saisi tous les ressorts de ces grands événemens. Il avait sans doute admiré la puissance de la France ; mais il avait aisément reconnu que cette puissance lui venait principalement du patriotisme intelligent de Louis XIII, surtout du génie et du caractère de Richelieu. Il avait pu se convaincre qu'il y avait en France un politique tel qu'il n'en avait encore rencontré que dans ses lectures, un homme qui avait des desseins, et qui était capable de les accomplir. Mazarin avait dû se dire qu'on serait heureux d'être au service de cet homme-là. Il allait bientôt le connaître de plus près.

IV.

On aurait pu croire que le duc de Savoie, après avoir acquis Trino et des revenus considérables dans le Montferrat, se tiendrait tranquille et remplirait loyalement les engagemens solennels qu'il venait de contracter. L'année 1629 n'était pas terminée que Charles-Emmanuel les avait de nouveau foulés aux pieds. Une première fois il avait poussé l'Espagne à envahir le Montferrat pour en avoir sa part. Il fit plus cette fois-ci : non-seulement il forma une nouvelle ligue avec l'Espagne et l'empire, mais, au lieu de se borner à employer l'empereur à troubler le duc de Mantoue dans la légitime possession de ses états en lui refusant l'investiture, il appela les terribles et féroces régimens impériaux à travers le Tyrol et la Suisse, et alluma une guerre effroyable qui devait mettre la Haute-Italie à feu et à sang. Richelieu, qui suivait d'un œil attentif les intrigues ténébreuses du duc de Savoie, n'hésite pas à le donner comme le principal artisan des nouveaux troubles. Laissons-le parler lui-même, dans son lan-

gage inculte et familier, mais plein de force. « Le duc de Savoie, dit-il (1), étoit le principal boute-feu de cette guerre; il n'avoit traité avec le roi que l'épée à la gorge, et crevoit de dépit d'y avoir été forcé... Ayant toujours affecté la vanité d'être estimé avoir entre ses mains la paix et la guerre d'Italie à cause de ces passages qu'il donnoit à entendre ne pouvoir être forcés, il ne pouvoit se remettre de ce que le roi avoit détrompé le monde de cette créance-là... Il avoit le premier animé l'empereur et demandé d'être lieutenant-général de ses armes en Italie, et lui donnoit avis et invention d'attaquer la Bourgogne, la Bresse ou la Champagne et les évêchés. En Espagne, il avoit fait le même par les quatre évangélistes (2) qu'il y avoit... D'Angleterre, le roi avoit eu avis que le duc empêchoit la bonne intelligence entre les deux couronnes, qu'il tâchoit par tous moyens d'unir l'Angleterre à l'Espagne... De Hollande, le roi étoit averti qu'il promouvoit l'accommodement avec l'Espagne, leur facilitant les moyens de venir à une trève. En Italie, il ne faisoit rien de ce qu'il avoit promis: il continuoit à faire tout le pis qu'il pouvoit contre le duc de Mantoue... Sur l'évaluation des terres du Montferrat, il faisoit naître tous les jours mille difficultés... Il faisoit des extorsions inouies dans les terres dont, par le traité de Suze, il demeuroit en possession, il y tenoit des garnisons qui pilloient le reste du Montferrat, lesquelles il y faisoit vivre à discrétion contre ce qui avoit été convenu; il ne voulut jamais permettre qu'il fût porté un grain de blé dans Casal; il tira de Novare une très-grande quantité d'armes qu'il fit passer dans le Milanois; on disoit publiquement qu'elles serviroient à chasser les François de Suze... Bref, en toutes choses il se montroit de cœur double et faisoit tout au contraire de ce qu'il avoit promis au roi, auquel il donnoit de belles paroles, mais les effets témoignoient que le cœur étoit très envenimé. »

L'empire et l'Espagne n'avaient pas besoin d'être excités à re-

(1) Collection Petitot, Mémoires de Richelieu, t. V, p. 233. — Il est à remarquer que Benedetti n'est guère moins sévère que Richelieu envers le duc de Savoie, p. 22 : « Il fuoco veniva tanto maggiormente accolorato dalle sagaci et artificiose maniere di Carlo Emanuel duca di Savoia, che con la mira di dilatare il suo stato nel Monferrato, e con la speranza di poter rendersi arbitro di quelle armi, con varie e ben sovente frà se stesse contrarie risoluzioni, pose il suo stato in grandi contingenze e dannosi pericoli. » — Brusoni, dans son *Supplément à l'Histoire d'Italie*, dédié, en 1664, au petit-fils de Charles-Emmanuel, tout en ménageant le duc de Savoie, est bien forcé de blâmer ses desseins hasardeux, « suoi precipitosi consegli, » et l'appelle « principale architetto con gli Spagnuoli delle turbolenze..., etc. » *Supplemento all' Istoria d' Italia, di Girolamo Bruzoni, dedicato all' altezza reale di Carlo Emmanuele II, duca gloriosissimo di Savoia*, in Franforte 1664, page 154, 155.

(2) Richelieu appelle ainsi les quatre envoyés du duc de Savoie, parce qu'ils étaient ecclésiastiques : le plus connu d'entre eux est l'abbé Scaglia.

nouveler la guerre; ils s'y portaient assez d'eux-mêmes, et firent les préparatifs d'une campagne plus forte et mieux concertée que la précédente. Don Gonzalès fut rappelé, et à sa place on envoya, comme gouverneur de Milan et commandant en chef de toutes les troupes espagnoles, l'un des plus grands capitaines du commencement du XVIIe siècle, le digne rival de Maurice de Nassau, le conquérant d'Ostende et de Bréda, le profond et habile marquis de Spinola. De son côté, l'empereur rassembla une puissante armée et mit à sa tête le comte de Collalto, en lui donnant pour lieutenans deux généraux renommés, Aldringer et Galas. L'avant-garde de cette armée, commandée par le comte de Mérode, viola audacieusement la neutralité suisse et força le passage des Grisons. Voilà les formidables ennemis que le duc de Savoie déchaînait sur l'Italie pour satisfaire ses ressentimens contre la France et son aventureuse ambition.

A ce grand appareil de guerre, l'Autriche et l'Espagne ajoutèrent une manœuvre qui aurait pu réussir si elle n'eût pas trahi une mauvaise foi trop évidente, et si Richelieu n'eût été là pour la démasquer. Redoutant l'influence morale du pape et les efforts qu'il allait faire pour arrêter l'inique invasion qui se préparait, l'empereur s'appliqua à faire revivre contre le chef de la chrétienté la vieille accusation de se mêler de politique et des choses temporelles, au lieu de passer doucement sa vie à prier Dieu dans ce couvent privilégié appelé la ville de Rome. L'Espagne, qui se disait si fort catholique, trouva fort bonne cette étrange accusation; elle aussi se mit à flatter les passions protestantes, et commença à parler de réformer l'église et la papauté (1).

A ces bruits de guerre, Venise et Mantoue, directement menacées, prirent l'épouvante, et, au nom du traité de Suze, réclamèrent le secours de la France. Urbain VIII s'émut aussi, il avait le cœur trop italien pour ne pas repousser la domination espagnole et impériale; mais il n'était pas sans crainte sur le puissant allié dont il avait besoin : il ne voulait de la France en Italie que pour en chasser les Autrichiens et les Espagnols, et le véritable but qu'il poursuivait était une paix générale qui délivrât la malheureuse Italie de ses conquérans et de ses libérateurs. Pour donner plus de force à son intervention, il résolut de former une grande ambassade à la tête de laquelle il mit un de ses neveux, Antoine Barberini, comme cardinal-légat. Sous lui était, en qualité de nonce apostolique, Pancirole, depuis cardinal en 1643 et secrétaire d'état sous Innocent X. Il leur adjoignit, avec le titre de secrétaire de légation, Mazarin, que

(1) Richelieu, *ibid.*, p. 232 : « Les Espagnols commençoient à parler de réformer l'église et le pape, qui ne pensoit, disoient-ils, qu'à s'enrichir, lever des armées et fortifier des places, au lieu que sa charge est de prier Dieu? »

dès lors il considérait comme l'instrument nécessaire de toute négociation dans la Haute-Italie. Le pape ne se trompait point : le nonce Pancirole, trop attaché aux formes et d'une allure compassée, ne réussit guère, et le cardinal Antoine eut le bon sens de s'appuyer sur Mazarin, qui devint encore une fois l'âme de la légation pontificale.

Jamais mission n'avait demandé un coup d'œil plus prompt et plus sûr, plus de tact, de souplesse et de mesure, et au besoin plus de fermeté. Pour faire écouter à l'Autriche et à l'Espagne de justes propositions de paix, on était bien réduit à employer la menace de l'arrivée des Français; mais on devait bien se garder de les appeler sans une indispensable nécessité : il fallait, selon les conjonctures, hâter leur marche ou la suspendre. Bientôt le nœud des affaires se serra davantage, et la crise redoutée devint imminente.

Dès que Richelieu avait vu Collalto s'avancer vers l'Italie et Spinola prendre le gouvernement de la Lombardie, au commencement de l'automne de 1629, il ne s'était pas pressé d'évacuer la ville et la citadelle de Suze. Loin de là, il y avait peu à peu amassé des forces imposantes, qu'il avait mises sous la main du maréchal de Créquy, homme de guerre et diplomate consommé. Il avait envoyé le maréchal à Turin réclamer du duc de Savoie l'exécution du traité du 19 avril. Le duc recommença son jeu ordinaire et ne chercha qu'à gagner du temps. Au lieu de faire tête à Collalto et à Spinola, il se fortifiait du côté de la France, couvrait de retranchemens la route de Suze à Turin, et ne fournissait à la garnison de Casal que fort peu de vivres et à des prix excessifs. Richelieu ne s'endormit point; il rassembla une armée considérable dans le Dauphiné, à l'entrée de la Savoie, et il ne tarda pas à en venir prendre lui-même le commandement.

En s'engageant de nouveau dans cette expédition lointaine et hasardeuse, le cardinal ne s'exposait pas seulement aux périls ordinaires de la guerre : à peine guéri de la fièvre, qui tout récemment encore avait manqué de l'emporter en Languedoc, il affrontait la peste et les épidémies qui dévastaient le Dauphiné et le Lyonnais, et, ce qui était d'un bien autre danger, il laissait Louis XIII loin de lui, livré à ses inégalités et à ses incertitudes de caractère, dont un patriotisme sincère ne le défendait pas toujours. Si Richelieu n'eût songé qu'à sa propre fortune, il se serait bien gardé d'abandonner le roi en ce moment critique; mais il s'agissait de l'honneur de la France et du sort de la grande entreprise à laquelle il prétendait attacher son nom : il sentait bien que lui seul pouvait porter un tel fardeau, que sa présence en Italie donnerait du cœur à nos alliés, animerait nos généraux, qui, sous ses yeux, ne se permettraient ni

faiblesse ni négligence, et après avoir remis sa destinée entre les mains de Louis XIII (1), il alla seul poursuivre leurs communs desseins. Avant de partir, il avait demandé et obtenu les pouvoirs les plus étendus : le 21 novembre 1629, des lettres patentes lui avaient conféré le titre de premier ministre, et le 24 décembre il avait été nommé *lieutenant-général du roi, représentant sa personne dans l'armée d'Italie.* Sorti de Paris le 29 décembre, il avait été passer quelques jours auprès du roi à Fontainebleau; puis il s'était acheminé vers Lyon, recevant sur sa route des dépêches de toute sorte, y répondant avec sa diligence ordinaire, expédiant partout des ordres, pourvoyant à la sûreté de la frontière de Champagne au cas que l'Espagne osât l'attaquer, et commandant au duc de Guise, gouverneur de Provence, d'armer une flotte qui se pût porter au besoin sur la côte italienne. Il arriva à Lyon le 18 janvier 1630. Là, il se hâta d'envoyer le maréchal de Bassompierre en Suisse pour exciter les cantons à revendiquer leur neutralité et à chasser l'Autriche des Grisons, ou pour y recruter au moins quelques milliers de bons soldats. Il fit partir pour Venise le maréchal d'Estrées, bien connu des Vénitiens, qui l'avaient vu dans la Valteline, avec l'ordre de soutenir les efforts du comte d'Avaux et d'engager la république à faire marcher de nouvelles troupes au secours du duc de Mantoue. D'Estrées devait aussi passer à Mantoue, conseiller et guider Charles de Gonzague, en même temps que le comte de Guiche, le futur maréchal de Grammont, était autorisé à aller lui offrir aussi le secours de ses lumières et de son épée. Richelieu confia au maréchal de La Force un corps de troupes avec lequel il entra immédiatement en Savoie pour se rendre dans le Bas-Monferrat, tandis que lui-même, avec le reste de l'armée, se tenait prêt à s'avancer vers Suze par ces mêmes chemins des Alpes qu'un an auparavant il avait déjà traversés, et qu'il avait eu soin de tenir libres.

On se peut faire une idée des anxiétés de la légation pontificale.

(1) Mémoires de Richelieu, *ibid.*, p. 331 : (Il dit au roi) « que, bien qu'en diverses occasions passées il eût tâché de témoigner à sa majesté son affection, il ne pensoit point avoir fait aucune action qui lui en rendît preuve plus signalée qu'il en recevroit par ce voyage, puisqu'il ne l'entreprenoit que pour empêcher qu'il n'y allât en personne; ce qu'il ne pourroit faire sans beaucoup d'inconvéniens pour lui et pour son état, et que, par ce moyen, il s'exposoit à plusieurs accidens, dont les moindres étoient ceux qu'on considéroit d'ordinaire à la guerre; qu'il savoit que les plus raffinés courtisans avoient pour maxime d'être le moins qu'ils pouvoient absens de leur maître et jugeoient que les grands sont esprits d'habitude auprès desquels la présence fait beaucoup; qu'ils croiroient qu'ayant été mal avec la reine, il pouvoit retomber aisément en pareil malheur, ce qui enfin pourroit attirer la disgrâce de sa majesté;... mais que puisqu'un serviteur n'est pas tel qu'il doit, s'il ne sacrifie tous ses intérêts pour ceux de son maître lorsque l'occasion le requiert, toutes ces considérations raisonnables ne l'empêcheroient point de marcher... »

Elle fit tout au monde pour prévenir les luttes affreuses qui allaient ensanglanter le sol italien, et son jeune secrétaire porta presque tout le poids des laborieuses négociations qui remplissent l'année 1630. Il avait toute la confiance du cardinal Antoine, et il se ménageait habilement avec le nonce Pancirole, s'appliquant à faire passer en quelque sorte son mérite et ses services à l'ombre d'une modestie sincère ou affectée.

Sa première mission avait été auprès du commandant en chef de l'armée impériale, campée entre Crémone et Mantoue. Collalto n'avait pas fort goûté la gravité un peu cérémonieuse de Pancirole, et il fut charmé de trouver dans celui qu'on envoyait à sa place un jeune officier à la mine ouverte, aux façons vives et décidées; il le prit en gré et le retint quelques jours auprès de lui. Mazarin se remit aisément à la vie militaire, se montra bon compagnon, joua fort volontiers, et s'insinua si bien dans l'esprit du général autrichien que celui-ci, adressant au cardinal Antoine pour quelques affaires un de ses premiers officiers, Piccolomini, lui fit dire qu'il ne voulait plus traiter avec personne qu'avec Mazarin (1). Cependant le fin diplomate, au milieu de la liberté et du tumulte des camps, avait su tirer de son hôte un secret de la plus grande importance : le lieutenant de l'empereur attendait de nombreux et puissans renforts avec lesquels il comptait bien emporter Mantoue. C'était là un aiguillon de plus à la légation pontificale pour s'efforcer d'obtenir à tout prix la paix.

Mazarin avait été plus heureux encore dans ses nombreuses conférences avec le chef de l'armée espagnole. Ambroise Spinola était un politique autant qu'un capitaine, et il aurait fort bien pu remplacer Olivarès à la tête des conseils de l'Espagne. Sans doute il était décidé à exécuter les ordres de sa cour, mais il les jugeait et ne les approuvait point. Né à Gênes, au fond du cœur il était Italien. Il avait acquis sa gloire dans les Pays-Bas; c'était là le champ de bataille qui lui plaisait; il venait à regret faire la guerre en Italie et verser le sang de ses compatriotes pour servir l'impatiente ambition du duc de Savoie. Il savait qu'on ne pouvait compter sur le duc, et qu'après avoir contracté les plus étroits engagemens avec l'Espagne, Charles-Emmanuel était prêt, s'il y trouvait son intérêt, à s'allier aux Français pour s'agrandir soit du côté de Genève, soit du côté de Milan, soit du côté de Gênes. Spinola avait donc mis le siége devant Casal; mais il ne le pressait pas très vivement, et Mazarin n'avait pas eu grand'peine à le faire entrer dans les desseins pacifiques du saint-siége.

(1) Benedetti, p. 21, suivi par Priorato.

Près de voir son pays envahi de nouveau par la France, Charles-Emmanuel était fort disposé cette fois à écouter les conseils de Mazarin. Il avait apprécié sa sagacité dans les événemens de 1628 et de 1629, et il embrassa volontiers l'idée d'un armistice proposé par la légation pontificale, parce que cet armistice, sans faire obstacle à aucune des chances qu'il se réservait dans l'avenir, le délivrait du danger présent, l'irruption des Français dans ses états; mais il s'agissait de faire accepter une suspension d'armes à Richelieu, qui avait l'épée à la main et se préparait à reprendre le chemin de Suze. L'entreprise n'était pas aisée, et elle était si importante que Pancirole voulut s'en charger lui-même. Le duc de Savoie, convaincu que Mazarin seul pouvait faire quelque impression sur l'ardent et opiniâtre cardinal, représenta au nonce qu'un voyage en France au milieu de l'hiver ne convenait ni à son âge ni à sa dignité, qu'il fallait aller très vite, et qu'une telle course demandait la force et l'agilité de la jeunesse. Pancirole agréa ces motifs (1), et Mazarin se précipita sur la route de Lyon. C'est là que pour la première fois il approcha de Richelieu. Il avait pu le voir en 1629 à Suze, mais il ne lui avait jamais parlé. Il eut avec lui à Lyon une conférence de trois heures. Animé par la grandeur des intérêts qui lui étaient confiés et par l'envie de plaire à un pareil interlocuteur, il déploya tant d'esprit et aussi tant d'agrément, et montra une si parfaite connaissance des affaires d'Italie, que le cardinal en fut très frappé, et qu'en sortant de cette conférence, il fit devant toute la cour l'éloge de Mazarin. Depuis, les historiens (2) se sont peut-être complu à exagérer cet éloge; mais il faut bien que le cardinal ait été très satisfait de Mazarin, puisqu'il nous dit dans ses mémoires que celui-ci « le fut des serviteurs du roi, » et il ajoute que lui-même écrivit sur-le-champ et adressa au roi Louis XIII une relation

(1) Benedetti, p. 23, et Brusoni, *Supplemento all' Istoria d' Italia,* p. 155.

(2) Benedetti, p. 23 : « Fù questa la prima volta che il cardinal Richelieu conobbe di presenza il Mazzarini; e ne restò talmente rapito che fece quel grand'eroe publiche esagerationi di stima delle qualità peregrine che haveva ravvisate in questo soggetto, che nel poco tempo del suo soggiorno in Lione s'introdusse considerabilmente nella buona grazia del cardinale. » Brusoni, *Supplemento,* etc., p. 155 : « Questo primo congresso di Mazzarini con Riscegliù fù il primo grado che fece all'acquisto della sua grazia. Poichè dopo d'averlo tenuto per tre hore continue a stretta conferenza, disse a'grandi della corte di non avere ancora trovato huomo alcuno, che nel primo incontro svegliasse più di lui concetti del proprio valore nella sua mente, ne che favellasse con tanto vantaggio e riputazione delle cose del suo padrone, o si mostrasse meglio instrutto degli affari di stato, e di quelli d'Italia in particolare. » Aubery, *Histoire du Cardinal Mazarin,* liv. Ier, p. 21 : « Aussi ne sçauroit-on concevoir l'estime et l'amitié que conserva toujours pour lui le cardinal de Richelieu. Et il ne put ou plutôt il ne voulut le dissimuler ni s'en taire à l'heure même. Au sortir de leur conférence, qui dura plus de trois heures, il avoua aux maréchaux de Bassompierre et de Créquy, et à d'autres personnes de qua-

de cet entretien (1). Mais si touché que le cardinal ait pu être des dispositions extraordinaires qu'il rencontrait dans ce jeune homme, il ne se doutait pas que ce jour-là il avait devant lui son successeur. De son côté, on peut penser si Mazarin dut être flatté de se voir traité avec cette considération par le plus grand homme d'état de l'Europe, et le 29 janvier 1630 il quittait Lyon pour retourner auprès de Pancirole, emportant dans son cœur une particulière inclination pour la France et pour Richelieu, et décidé à les servir autant que le permettraient ses devoirs envers le saint-siége et envers l'Italie.

Mais que s'était-il passé dans cette fameuse conférence? Mazarin était venu proposer à Richelieu au nom du saint-père une trève ou suspension d'armes pendant laquelle on traiterait de la paix. Le cardinal commença par rejeter bien loin une telle proposition, en disant que l'armée française était toute prête à entrer en campagne, que chaque jour de retard serait une dépense énorme et stérile, et semblerait marquer une irrésolution qui enhardirait les ennemis, que si l'on voulait la paix, il fallait la faire sur-le-champ, solide et durable, que rien n'était plus facile si l'on était de bonne foi, la France ne demandant, de concert avec le saint-siége, que la reconnaissance des droits du duc de Mantoue et la loyale exécution du traité de Suze. Mazarin prit la liberté de répondre que pour arriver à la paix il fallait s'en entretenir, et que pour cela une trève plus ou moins longue était nécessaire. Le cardinal repartit que tous ces préliminaires étaient épuisés, et que la guerre était devenue le seul moyen de conquérir la paix. Et il demanda en souriant au jeune diplomate si, en venant lui parler encore de négociations, il était bien sûr d'avoir le secret de sa cour, que c'était sur l'invitation formelle du pape qu'il avait pris le chemin de l'Italie, qu'à Rome par le ministre de France, le comte de Béthune, le pape le pressait d'agir, et qu'à Paris le nonce Bagni lui tenait le même langage. Sans se troubler, Mazarin répliqua modestement que telles étaient aussi les instructions du cardinal-légat, mais à cette condition qu'on désespérât de la paix; qu'alors le pape appellerait hautement et publiquement les Français, et considérerait leurs succès comme les siens propres, parce qu'il voulait, tout autant que la France, le triomphe du bon droit et de l'Italie dans la personne du duc de Mantoue. Restait à savoir si on devait absolument désespérer de la paix par des moyens

lité, qu'il n'avoit point rencontré jusque-là de plus beau génie, ni personne qui fût entré plus heureusement dans les négociations et dans les affaires. » Longuerue va plus loin et fait dire à Richelieu « qu'il venoit d'entretenir le plus grand homme d'état qu'il eût jamais vu. » Tout cela ressemble bien à des propos inventés après coup.

(1) Mémoires, t. V, p. 385 et 386.

pacifiques. Et là-dessus il exposa les sérieux motifs sur lesquels il se fondait pour croire qu'on pouvait amener l'Autriche et l'Espagne à une paix raisonnable. Il fit connaître au cardinal l'état de l'armée impériale devant Mantoue : elle dépérissait chaque jour, consumée par les maladies; Collalto venait même de lever le siége; il avait consenti sans difficultés à la suspension d'armes, et sa faiblesse était une garantie assurée qu'il travaillerait sincèrement à la paix. Au contraire, si on laissait passer le moment favorable, on devait tenir pour certain qu'il recevrait bientôt de puissans renforts, ou plutôt une nouvelle armée qui balaierait devant elle les mauvaises troupes de Venise et de Charles de Gonzague et s'emparerait aisément de Mantoue, et une fois Mantoue tombée au pouvoir de l'Autriche et défendue par des troupes allemandes, il serait à peu près impossible de la reprendre. L'empereur n'était pas éloigné de reconnaître que cette guerre importait plus à son orgueil qu'à son intérêt, et on pouvait désarmer cet orgueil par de sages concessions. Parmi ces concessions, Mazarin dut indiquer quelques avantages qui se pouvaient accorder au duc de Guastalla, le protégé de l'empereur et de l'Espagne; mais où il toucha le plus Richelieu, ce fut en lui apprenant les secrètes et véritables dispositions de Spinola, que le cardinal lui-même avait déjà soupçonnées. En même temps il fit sentir qu'il en fallait profiter le plus tôt possible, parce que, s'il ne voyait point jour à une paix prochaine, le vieux capitaine n'aurait rien de mieux à faire qu'à suivre à la rigueur les ordres de son gouvernement, et qu'alors il pourrait bien renouveler dans le Montferrat ses succès des Pays-Bas. Enfin Mazarin, voyant Richelieu résolu à ne point perdre de temps et impatient d'avoir raison des perfidies du duc de Savoie, se réduisit à lui demander d'envoyer le maréchal de Créquy sur les lieux pour juger par lui-même de la vraie situation des affaires, et que pendant ce temps-là il permît à la légation pontificale de continuer ses efforts pour la paix, en s'autorisant de sa bonne volonté et de son nom. Le cardinal y consentit, pourvu que, pendant ces négociations, dont il n'attendait pas un grand effet, il n'y eût pas de suspension d'armes et que chacune des parties intéressées pût agir comme il lui plairait (1). C'est sur cela qu'il congédia Mazarin, et pour bien faire voir que la France ne reculait point et persistait dans les résolutions qu'elle avait déclarées, lui-même, le 1er février 1630, se rendit de sa personne de Lyon à Grenoble, y transporta son état-major et fit filer des troupes sur Chambéry.

V. Cousin.

(1) Cette lettre est la plus ancienne que nous ayons pu découvrir de la main de Mazarin. L'écriture en est jeune, ferme, décidée. L'original italien est aux archives des affaires étrangères, dans le fonds intitulé *France*, année 1630, t. 53, f° 84.

LE BOUDDHISME

ET

SON LÉGISLATEUR

Le Bouddha et sa Religion, par J. Barthélemy Saint-Hilaire; 1 vol. in-8°, 1860.

Le bouddhisme, religion de la Chine, de la Mongolie, du Japon, de la Cochinchine, du Thibet, du royaume de Népâl et de l'île de Ceylan, compte de trois à quatre cent millions d'adhérens, et il n'y a pas moins de vingt-cinq siècles qu'il tient cette grande place parmi les croyances qui animent et dirigent les hommes. Depuis que les communications entre l'Europe et l'extrême Asie sont devenues plus faciles et plus fréquentes, notre curiosité s'est accrue en proportion des moyens que nous avions de la satisfaire, et nos yeux se sont tournés à la fois vers la Chine, dont on ne saurait méconnaître l'importance nouvelle, et vers l'Inde, où nous retrouvons le berceau de nos races et le secret de nos origines. Tandis que de nombreux voyageurs racontent l'état présent des croyances et des superstitions de tant de peuples devenus nos voisins, des savans, armés des ressources de la philologie, reconstituent l'histoire de ces mêmes croyances, en sorte qu'on peut aujourd'hui les embrasser dans leur ensemble, les suivre dans leurs vicissitudes et apprécier, en les étudiant depuis le point de départ jusqu'aux derniers résultats, l'influence qu'elles ont exercée sur la destinée des peuples qui les ont produites ou adoptées. Servi par des circonstances favorables, le bouddhisme a pris une des meilleures parts dans ces études, qui

sont une des gloires de notre époque. Il y a trente ans, un homme qui, entre tous, a bien mérité de la science historique, M. Hodgson, résident de la compagnie des Indes au Népâl, entr'ouvrait le premier les trésors de la littérature bouddhique, et parvenait à se procurer quatre cents volumes sanscrits et thibétains qu'il distribuait aux sociétés asiatiques de Calcutta, de Londres et de Paris. Vers le même temps, sur la foi d'une tradition et séduit par des rapports de noms, un jeune Hongrois, Csoma de Körös, s'en allait chercher vers l'Himalaya le berceau de sa nation. Pendant plusieurs années, il s'enferma dans un monastère du Thibet, et sa mort seule interrompit les immenses travaux qu'il avait entrepris. Il ne décida point avant de mourir à quelle patrie avaient appartenu ses ancêtres, mais ses travaux servirent à contrôler et à compléter les ouvrages découverts par M. Hodgson. Nombre de savans s'engagèrent dans la voie qui venait d'être ouverte, et bientôt, grâce à l'émulation de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, au zèle infatigable de MM. Turnour, Prinsep, Max Müller, de nos sinologues Abel Rémusat et Stanislas Julien, le corps des doctrines bouddhiques put être extrait à la la fois d'ouvrages sanscrits, chinois, thibétains, et même d'inscriptions recueillies sur les bords du Gange, dans la région qui fut la terre sainte du bouddhisme.

C'est alors que le législateur de cette religion si remarquable par la force d'expansion qu'elle a possédée en Orient commença à être vraiment connu. Depuis le moment où M. Eugène Burnouf se fit en France le révélateur des doctrines de Çâkyamouni, le sentiment de curiosité éveillé par l'admirable ouvrage qui accompagne la traduction du *Lotus de la bonne loi* ne s'est pas ralenti : M. Foucaux a traduit le *Lalitavistâra*, biographie légendaire du législateur. Un des hommes qui ont étudié l'Inde avec le plus de charme et de profit, M. Pavie, faisait connaître aux lecteurs mêmes de la *Revue* le bouddhisme sous un de ses plus curieux aspects, dans l'île de Ceylan (1). Le savant professeur qui tient au Collége de France la chaire d'histoire, M. Guigniaut, a choisi le bouddhisme pour en faire l'objet de ses leçons. Enfin un disciple de Burnouf à qui l'importance de ses travaux donne une légitime autorité vient de réunir et de condenser les dernières notions acquises par la science sur le Bouddha et sur sa religion.

Quand on contemple ce grand mouvement de migrations et de mélanges qui est un des signes du XIXe siècle, on est tenté de se demander si le bouddhisme, qui a tenu et qui tient une si grande place dans le monde, a terminé son rôle, et s'il n'est pas destiné en-

(1) Voyez la livraison du 1er janvier 1854.

core à empiéter sur l'avenir. Nous avions l'habitude de dépêcher vers lui les missionnaires de la religion qui s'est imposée à nos sociétés, il y a dix-huit siècles, pour les relever et les rajeunir, et voici qu'à son tour il déborde des régions où il était confiné avec des millions de sectateurs. Sans doute l'invasion de ses pratiques et de ses superstitions n'est pas à craindre, mais peut-être le danger se trouve-t-il dans les idées et les tendances qu'il porte avec lui. A côté des dogmes et des rites qui constituent leur physionomie extérieure, les religions ont des aspirations et comme un idéal qui s'emparent de nos esprits pour les agrandir ou les abaisser : l'éternel honneur du christianisme, le point sur lequel les esprits élevés se réunissent, en dehors de toute contestation, pour en reconnaître l'excellence, ce sont ses tendances spiritualistes. En est-il de même du bouddhisme? et si l'idée qu'il porte en soi est inférieure, n'avons-nous pas à en redouter les influences? Une telle proposition n'a rien qui doive révolter notre orgueil, car si nous sommes supérieurs aux sociétés qui pratiquent cette religion, cependant l'expérience nous enseigne que lorsque deux civilisations sont longtemps en présence, un certain niveau tend à s'établir entre elles; nous savons aussi quelle force de communication doivent produire un contact multiplié, une infiltration lente et continue ; enfin il faut bien admettre qu'une religion qui a dirigé un si grand nombre d'hommes durant tant de siècles a des côtés propres à saisir les esprits de la foule. Le bouddhisme ne dût-il jamais justifier ces craintes et porter son influence hors de l'Asie, il n'en est pas moins intéressant de voir son législateur dégagé des broderies dont l'ont enveloppé les légendes et redevenu, par les soins de M. Barthélemy Saint-Hilaire, un personnage historique, d'assister à l'enfantement de sa doctrine et de la suivre dans ses conséquences, de vérifier enfin si c'est à juste titre qu'on a prétendu trouver de sérieuses analogies entre le christianisme et la religion du Bouddha.

I.

Un peu plus de six siècles avant Jésus-Christ, c'est-à-dire vers le temps où Solon donnait des lois à Athènes, où Rome, sous les rois, empruntait à l'Étrurie les élémens de sa première civilisation, où nos aïeux incultes erraient à travers les forêts de la Gaule et de la Germanie, dans l'Inde, qui, depuis environ huit siècles, avait réglé sa religion et ses lois, un prince naquit au royaume de Kapilavastou, sur les dernières pentes de l'Himalaya, entre les royaumes de Népâl et d'Oude. Son père, le roi Çouddhodana, appartenait à la caste des kchattryas ou guerriers, et il était issu de la noble race des Gô-

tamides et de la famille des Çâkyas : c'était un homme juste, qui régnait selon la loi. Sa mère, admirablement vertueuse et belle, s'appelait Mâyâ-Dévi, et l'enfant à sa naissance reçut le nom de Siddhârtha, auquel bien d'autres noms glorieux devaient s'ajouter dans la suite. Privé de sa mère, qui était morte sept jours après l'avoir enfanté, Siddhârtha, confié aux soins des autres femmes de son père, ne tarda point à se distinguer par son intelligence et son penchant à la méditation. Quelquefois il s'égarait dans les bois et demeurait pendant de longues heures au pied d'un arbre, plongé dans des réflexions profondes. Ainsi s'écoula son enfance.

D'étranges prédictions avaient accompagné sa naissance, et les brahmanes, s'agitant autour de son berceau, avaient annoncé qu'il renoncerait à la couronne pour se faire ascète. Les vieillards de la famille des Çâkyas, dans l'espoir de prévenir cette menace, lui proposèrent, d'accord avec son père, de prendre une femme, dès qu'il fut en âge de se marier. Le prince demanda sept jours pour réfléchir, et pensant, après s'être profondément consulté, que le mariage ne lui ôterait pas le loisir des méditations, il céda, à la condition qu'on lui amènerait une femme accomplie, et il remit aux vieillards la liste des qualités qu'elle devait réunir, déclarant d'ailleurs que peu lui importait la caste dans laquelle elle serait née.

Après bien des recherches, il parut qu'une jeune fille, nommée Gopâ, pourrait répondre au type de perfection proposé; elle appartenait aussi à la famille des Çâkyas et elle était fille du prince Dandapâni. Gopâ demanda à être conduite devant le prince, et fut distinguée par lui entre toutes ses compagnes; mais son père, à qui Siddhârtha semblait indolent, déclara qu'elle appartiendrait à celui des Çâkyas qui s'en montrerait le plus digne; cinq cents jeunes hommes accoururent donc pour lutter dans les exercices du corps et de l'esprit. Le programme du concours nous apprend ce qu'était alors l'éducation dans l'Inde : Siddhârtha l'emporta sur tous ses rivaux dans l'art de l'écriture, de l'arithmétique, dans la grammaire, la syllogistique et la connaissance des Védas, recueil des hymnes sacrés. Il fut victorieux à la course, à l'arc, à la natation, dans tous les jeux de force et d'adresse; la belle Gopâ devint la première de ses trois épouses, et il lui permit de ne pas se voiler le visage.

Cependant, au sein de cette heureuse union, environné de splendeurs et de fêtes, le jeune homme demeurait pensif et plein de tristesse; il songeait à la maladie, à la vieillesse, à la mort; à côté de ces trois maux terribles, il plaçait le désir, source de crainte et de douleur, puis il envisageait la transmigration, qui entraîne incessamment dans le cercle de ces destinées misérables, et il se de-

mandait s'il n'existe pas une loi qui peut sauver le monde, et placer les hommes, en dehors de la création, dans le repos. Cette loi, son esprit la cherchait sans cesse, et il croyait voir en songe des divinités qui lui montraient une voie meilleure. Vainement son père et sa jeune épouse, étonnés de ses préoccupations, redoublaient de soins pour l'en distraire : trois rencontres successives vinrent confirmer ses résolutions. Un jour qu'il sortait par la porte orientale de la ville de Kapilavastou, il se trouva face à face avec un vieillard cassé, décrépit, courbé sur un bâton; une autre fois, sortant par la porte du midi, il vit un homme brûlé de la fièvre, accablé de son mal, épouvanté par la crainte de la mort; enfin, par la porte de l'ouest, il rencontra un cadavre que des parens escortaient en pleurant et en se couvrant de poussière.

Il songeait ainsi à la vieillesse, à la maladie, à la mort, quand il vit un mendiant revêtu des habits religieux, portant le vase qui contient les aumônes et marchant les yeux baissés, sans apparence de crainte ou de désir. — Cette voie est la meilleure, pensa-t-il, et il rentra dans la ville. La nuit même il communiqua sa résolution à sa femme Gopâ et s'efforça de la consoler; le lendemain il alla trouver son père; celui-ci, rempli de chagrin, lui offrit ses palais, ses trésors, son royaume. « Faites, dit le prince, que je sois toujours en possession de la jeunesse, que jamais je ne devienne la proie de la maladie, que ma vie soit sans bornes, et je resterai auprès de vous. » C'est en vain qu'on essaya de le surveiller étroitement; une nuit il fit seller son cheval et partit, suivi seulement de son cocher Tchandaka. Siddhârtha avait alors vingt-neuf ans. En quittant Kapilavastou, il fit de touchans adieux à la ville où il avait passé sa jeunesse, lui promettant de « venir l'éveiller » quand il aurait obtenu la demeure suprême, exempte de vieillesse et de mort, quand il serait devenu *Bouddha*, c'est-à-dire éclairé, savant, car le mot *bouddh* signifie simplement connaître.

Après avoir marché la nuit entière et s'être éloigné du pays des Çâkyas, Siddhârtha congédia son fidèle serviteur, en lui remettant son cheval et ses parures; puis il échangea ses habits de soie contre les vêtemens grossiers d'un pauvre chasseur, il coupa et jeta au vent sa chevelure; désormais on devait l'appeler Çâkyamouni, ce qui veut dire le Çâkya solitaire, ou bien Çramana-Gaoutama, l'ascète gôtamide. Il s'en alla d'école en école, chez les plus illustres brahmanes : plusieurs, pleins d'admiration pour sa science et sa beauté, voulurent le retenir auprès d'eux; mais il lui sembla que leur doctrine n'était pas vraiment libératrice, qu'elle n'enseignait pas l'indifférence pour le monde, l'affranchissement des passions, le calme, l'intelligence parfaite, et il les quitta. Cinq des élèves de

son dernier maître le suivirent; ce furent ses premiers disciples. Le réformateur se trouvait alors, non loin des bords du Gange, dans le royaume de Magadha, qui a été la Galilée du bouddhisme; il se retira avec ses nouveaux compagnons en un lieu appelé Ourouvilva, voulant se replier sur lui-même, au milieu des plus austères mortifications, avant d'aller enseigner le monde. Il passa de la sorte six années dans les méditations, s'appliquant à dompter ses sens par les jeûnes et les souffrances. Au bout de ce temps, il revint à des pratiques moins austères, et il eut à ce sujet un différend avec ses disciples, qui, croyant le voir faiblir, le quittèrent momentanément. C'était l'époque où il arrêtait dans son esprit sa doctrine et où il fixait les règles de sa discipline. Le vêtement qu'un chasseur lui avait cédé au début de sa vocation tombait en lambeaux; il alla dans le cimetière déterrer un cadavre et se revêtit de son linceul : de là pour les religieux bouddhistes la coutume de se couvrir de haillons ramassés par les rues, par les chemins, et même dans les cimetières; c'est aussi à son exemple qu'ils vivent uniquement d'aumônes. Çâkyamouni n'était encore à ce moment que Bodhisattva, c'est-à-dire le prédestiné, l'être heureux, qui a toutes les qualités nécessaires pour arriver à connaître; encore quelques méditations suprêmes, quelques longues extases, et il allait devenir le Bouddha accompli. C'est en un lieu appelé Bodhimanda (le siége de l'intelligence), sur les bords de la rivière Nairandjanâ, qu'eut enfin lieu cette transfiguration : le Bodhisattva, voyant un homme qui coupait une herbe longue et flexible, s'arrêta, tressa une natte, s'assit sous un figuier, les jambes croisées, le corps tourné vers l'orient, et s'écria : « Que ma peau se dessèche, que mes os se dissolvent, si avant d'avoir obtenu l'intelligence suprême je soulève mon corps de ce gazon! »

Il demeura ainsi sans mouvement un jour et une nuit entiers; mais à la dernière veille, à l'aube, il sentit qu'il atteignait la triple science, qu'il revêtait la qualité de Bouddha parfait, et frappant de sa main la terre : « Oui, s'écria-t-il, c'est ainsi que je mettrai fin à cette douleur du monde! » Il avait alors la pleine révélation de l'enchaînement mutuel des causes qui donnent la raison d'être de cette vie, des quatre vérités sublimes qui peuvent racheter les créatures et les conduire au *nirvâna*, le but suprême.

Ces points essentiels et bien authentiques de la doctrine de Bouddha, les plus propres certainement à faire comprendre la législation et le législateur, demandent que l'esprit, pour les suivre, se prête un moment aux subtilités de la métaphysique indienne. Douze conditions, tour à tour effets et causes, s'enchaînent mutuellement pour produire les choses telles qu'elles existent : la vieillesse et la mort

ont pour cause la naissance, puisque si on ne naissait pas, on n'aurait pas à mourir; — la naissance est l'effet des préexistences, ce qui est logique dans le système indien des transmigrations. — Celles-ci résultent de l'attachement, sorte de chute qui fait que l'être insuffisamment dégagé des attachemens terrestres retombe dans le cercle fatal des transmigrations. — L'attachement a pour cause le désir; — le désir résulte de la sensation; — celle-ci provient du contact, puisqu'il faut que les choses nous touchent, soit par les sens extérieurs, soit par le *manas* ou sens intime, pour que nous les sentions; — le contact est l'effet des six sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, et le *manas* ou cœur. — Les six siéges des sens ne sont mis en action que sous l'influence et par la cause du nom et de la forme, car c'est par là que les objets se révèlent. — Cependant le nom et la forme seraient sans valeur, si nous n'avions la connaissance ou conscience par le moyen de laquelle nous distinguons ces noms et ces formes. — La conscience elle-même a pour cause les concepts, sorte d'illusions composant les idées qui apparaissent à notre imagination. — Enfin la douzième et dernière cause, celle qui crée les concepts, c'est l'ignorance, qui consiste à regarder comme durable ce qui n'est que passager, à croire permanent ce qui s'écoule, à nous attacher à ce monde, qui ne le mérite pas.

C'est ainsi que dans cette étrange série de déductions, en suivant le raisonnement du Bouddha, l'ignorance est la cause première et la mort le dernier et terrible résultat. Les quatre vérités sublimes qui complètent le fonds de la doctrine sont : l'existence de la douleur, — les causes de la douleur, c'est-à-dire le désir et les passions, — l'existence d'un but suprême, le *nirvâna*, où cesse la douleur, — le procédé pour parvenir à ce *nirvâna*. C'est là tout ce que, dans ses persévérantes méditations et dans ses longues extases, cet homme d'un grand cœur, mais d'un esprit incomplet, avait su imaginer pour se rendre raison de la vie et racheter les créatures. Il n'avait envisagé la vie que sous un de ses aspects, et en avait vu seulement les douleurs et les misères, sans savoir se demander si dans ces misères mêmes la créature ne peut s'élever par l'expiation, l'épreuve ou l'espérance. La lutte de l'homme contre la souffrance a des grandeurs qu'il n'avait pas soupçonnées, et il avait tourné ses regards autour de lui, dans un horizon restreint, sans les lever vers le ciel, où peut-être il aurait vu Dieu. Il avait cru pénétrer le secret de la vie et des choses, et il n'avait trouvé qu'un vain enchaînement de mots. Lorsque, suivant la vie depuis ce qu'il appelle la première cause jusqu'à son dernier effet, il croyait l'embrasser tout entière, il oubliait de dire de quelle façon elle avait commencé,

et pour quelles raisons l'être un jour était entré dans ce cercle fatal des existences. Sa doctrine entière reposait sur une idée contradictoire et fausse, car ce n'était pas la vie en elle-même qui lui semblait haïssable : « Mon père, avait-il dit, si vous faites qu'il n'y ait ni déclin, ni maladie, ni mort, je resterai auprès de vous. » Et pour supprimer ces maux, il supprimait l'activité, la vie même, les remplaçant par la contemplation et par l'extase. Il déclarait que sa loi était pour tous une loi de grâce, et cependant il constituait dans la pratique d'inévitables inégalités, puisqu'il fallait bien qu'une partie des hommes demeurassent dans le tourbillon de la vie, en dehors des voies du salut, ne fût-ce que pour nourrir les mendians ascètes qui, plus favorisés, poursuivaient la félicité suprême, vêtus de haillons et le vase aux aumônes dans la main.

Cette doctrine, assise sur une base si étroite et si incomplète, n'en allait pas moins obtenir un succès immense : dans l'Inde d'abord, puis, expulsée de l'Inde, elle allait pousser dans toutes les régions environnantes des rejetons plus vigoureux que ne l'avait été la souche primitive. C'est que de toutes les idées humaines le Bouddha remuait la plus générale, et chacun sentait retentir en soi un écho, quand il parlait de la douleur, en ce temps où le monde n'avait pas atteint le degré d'éducation et d'expérience morale qui sait nous montrer dans la douleur une épreuve souvent salutaire. De plus, au sein d'une société dont les hautes régions, inquiètes, agitées par l'esprit métaphysique, avaient vu se développer déjà plusieurs écoles religieuses et philosophiques, tandis que le peuple avait altéré par de grossières superstitions le naturalisme primitif des Védas, le Çâkya solitaire, prêchant le renoncement, la charité, rempli d'une compassion infinie pour toutes les créatures, dédaigneux des castes, devait apparaître avec une douce physionomie de réformateur. Ainsi c'est à titre de réformateur moral et social, et aussi comme continuateur des philosophes qui avaient successivement modifié les croyances primitives, que le Bouddha obtint d'abord un si grand succès dans l'Inde. Dans la Chine, il semble que ce fut par d'autres causes : quand le Chinois accueillit avec tant de facilités les croyances religieuses d'une nation voisine et même les vint étudier chez elle, ce peuple, de beaucoup de sens pratique, mais d'un esprit positif et vulgaire, était las de ses informes ébauches religieuses, résultant aussi d'un naturalisme dégénéré. La morale élevée des philosophes Lao-tsé et Confucius ne pouvait convenir qu'aux lettrés; quant à la foule, à laquelle il faut les pratiques et les pompes d'un culte religieux, le bouddhisme, déjà surchargé de récits merveilleux, altéré par les légendes, devait mieux lui plaire. Moins métaphysicien que l'Hindou, le Chinois pouvait se contenter des raisonnemens incom-

plets du Bouddha et de ses déductions en apparence ingénieuses, mais établies bien plus sur des mots que sur des idées justes et claires. Né, à ce qu'il semble, pour ne regarder que sur cette terre, et pour y vivre en l'exploitant de son mieux, il pouvait se satisfaire d'une religion qui, tout en médisant de notre monde, ne montre guère autre chose à travers toutes les transmigrations. Quoi qu'il en soit, le bouddhisme n'a pas tardé à produire partout où il s'est implanté des pratiques idolâtres et des superstitions repoussantes; c'est lui qui semble avoir arrêté la Chine dans la voie du progrès spirituel et moral, en supprimant la notion de Dieu, en faisant mal connaître la véritable valeur de la vie, en plaçant devant les esprits un idéal insuffisant.

Ce n'est pas que nous partagions d'une manière absolue le jugement qu'une partie des savans qui se sont occupés du bouddhisme, et particulièrement M. Barthélemy Saint-Hilaire, ont porté du *nirvâna*. Il est impossible d'y voir l'anéantissement, l'extinction complète de l'âme en même temps que du corps. Aujourd'hui même les docteurs de la religion bouddhique dans l'île de Ceylan protestent contre une telle interprétation, et un élève de Burnouf, M. Obry, nous semble avoir bien établi (1) que le pur, le fortuné, l'immortel *nirvâna*, l'état futur du Bouddha parfait, le joyau de l'omniscience, le plus précieux de tous les biens (nous citons quelques-uns des noms et des épithètes par lesquels *le Lotus de la bonne loi* désigne constamment le *nirvâna*) ne peut pas représenter le néant, et que l'anéantissement de l'âme eût été une récompense dérisoire pour tous ceux que Çâkyamouni éloignait des biens de ce monde. Ses prédécesseurs, les brahmanes et les sankhyas, école schismatique athée, dont le chef Kapila était antérieur au Bouddha de deux ou trois cents ans, avaient admis l'immortalité de l'âme. Les premiers, à la suite de ses transmigrations, lorsque la série des épreuves était épuisée, la faisaient rentrer dans la grande âme du monde; ils ne l'anéantissaient pas, ils la divinisaient dans le sein de Brahma. Kapila représente l'âme individuelle, éternelle, infinie, cherchant à s'isoler de ce monde et pénétrant, quand elle parvient à échapper au cercle fatal des renaissances, dans un ciel mal défini, le *Kâivalyam*, où elle demeure dans un état assez vague, mais qui du moins lui laisse sa persistance et son individualité. Oter à l'âme ces priviléges, que l'Inde admettait unanimement, devait être impossible au temps du Bouddha : c'eût été reculer au-delà même du point de départ de toutes les croyances indiennes. Seulement Çâkyamouni a eu le grave tort de laisser planer sur cette question une grande incertitude; il n'y

(1) *Du Nirvâna indien*, par J.-B.-F. Obry; Amiens 1856.

a pas un *soutra* (on appelle ainsi les discours recueillis par ses disciples, dans lesquels le législateur développe sa doctrine) où le *nirvâna* soit nettement défini. M. Burnouf se croyait donc en droit de dire : « Ce Bouddha qui rejette le Brahma éternel et absolu dans le sein duquel les âmes sont absorbées, qui ne semble pas admettre la nature ou *Prakriti*, procréatrice, dont Kapila détache les âmes éternelles et individuelles, qui ne cesse de répéter que la vie est un mirage, une illusion, un songe, ne croyant ni à Dieu ni à la réalité de ce qui l'entoure, ne peut placer la fin suprême que dans l'anéantissement. » M. Barthélemy Saint-Hilaire ajoute : — *Nirvâna* signifie extinction, *nir*, non, *vâ*, souffler; les brahmanes ne cessent de reprocher aux bouddhistes de croire à une destruction absolue; enfin l'état qui, dans cette vie, approche le plus du *nirvâna*, c'est le *dyâna*, sorte de contemplation ou d'extase. Or le *dyâna* a quatre degrés : le premier est le sentiment intime de bonheur qui remplit l'ascète, quand, par le mépris de ce qui l'entoure, il est parvenu à se détacher de tout autre désir que celui du *nirvâna*; il juge et il raisonne encore, mais il est affranchi de toutes les conditions du péché. Au second degré, il se défait du jugement et du raisonnement, et son intelligence, fixée sur le seul *nirvâna*, ne ressent que la jouissance d'une pleine satisfaction intérieure, sans la juger ni la comprendre. Au troisième degré, ce plaisir même a disparu, le sage tombe dans l'indifférence, conservant toutefois un vague sentiment de bien-être physique dont tout son corps est inondé et une conscience confuse de lui-même. Au dernier degré, l'ascète ne possède plus ce sentiment de bien-être physique, non plus que la mémoire, ni même le sentiment de son indifférence; libre de tout plaisir, de toute douleur extérieure ou intime, il est parvenu à l'impassibilité aussi voisine du *nirvâna* qu'elle peut l'être durant cette vie. Cependant, et c'est là le point remarquable, l'impassibilité n'empêche pas l'ascète d'acquérir à ce moment même l'omniscience. Si cet état de l'extase, ajoute M. Barthélemy Saint-Hilaire, est déjà un néant transitoire et anticipé, que doit-on chercher dans le *nirvâna*, sinon un néant éternel et définitif?

A cela pourtant on peut répondre que si l'âme acquiert l'omniscience, il est impossible qu'elle soit anéantie; de plus, le *nirvâna* ne désigne pas une extinction absolue, car, suivant les *soutras* bouddhiques, il y a trois *nirvânas* distincts, et il est impossible que les deux premiers désignent absolument la même chose que le troisième. Enfin, si le Bouddha a nié la réalité des objets qui nous entourent, il n'a pu nier la réalité du sujet pensant, c'est-à-dire l'âme, et partant les âmes des hommes qu'il venait sauver; si l'âme était simple, elle était indissoluble. Enfin, voici les paroles mêmes que *le Lotus*, traduit par M. Burnouf, attribue à Çâkyamouni : « Le *nir-*

vâna n'est pas un composé, et il échappe à toute conception. — Ce n'est ni la destruction ni la mort, parce que si c'était la mort, après lui reviendrait la chaîne des renaissances, et si c'était la destruction, il tomberait sous la définition d'un être composé. »

On peut donc croire que, dans la pensée de Çâkyamouni, *nirvâna* n'a pas été synonyme d'anéantissement de l'âme. Il y a d'ailleurs dans ces esprits hindous de telles subtilités, que souvent ils s'arrêtent à des nuances presque insaisissables. C'est ainsi que dans l'extinction d'une lampe, à laquelle le *nirvâna* est souvent comparé, ce n'est pas la flamme qui est anéantie, mais la cause, c'est-à-dire l'huile. Quant à la flamme, qui tendait à s'échapper en voltigeant au-dessus de la mèche, elle est simplement affranchie. En conduisant le *nirvâna* au-delà des dernières limites de l'extase, c'est-à-dire de l'état qui, dans les conditions de notre existence, détache le plus l'âme du corps, il est probable que le Bouddha prétendait mener celle-ci à un état indéfinissable, mais supérieur, affranchissement des derniers liens de la matière, où cesse l'ignorance, selon lui cause première de tous les maux. On ne peut guère expliquer autrement la pensée de Çâkyamouni; mais comme il n'a rien défini, et que l'état vague auquel il voulait conduire l'âme devait être le plus souvent incompréhensible pour l'esprit du vulgaire, comme il a supprimé la notion de Dieu et remplacé l'activité, première loi de la vie humaine, par la contemplation, ce qui pour beaucoup voulait dire inertie, il ne devait ni élever le cœur ni animer l'esprit, et il n'est pas étonnant que des sectes détachées de la sienne, poussant quelques-unes de ses spéculations à leur dernière conséquence, aient bientôt nié la réalité du sujet pensant aussi bien que des objets pensés, et prétendu qu'il n'y avait ni sauveur, ni sauvés, ni salut. Tel est le point de départ et le fonds primitif de la doctrine de Çâkyamouni. Ces explications nous ont semblé nécessaires pour bien faire comprendre la deuxième partie de sa vie, celle où d'ascète il est devenu Bouddha.

Lorsqu'il se jugea en pleine possession de la vérité, Çâkyamouni se donna pour tâche d'en répandre la connaissance. Toutefois ce ne fut pas sans quelques luttes intérieures qu'il abandonna sa vie de contemplation et d'extase pour entrer dans cette voie nouvelle. « La loi qui vient de moi, disait-il, est profonde, lumineuse, déliée, difficile à comprendre; elle échappe à l'examen, elle est hors de la portée du raisonnement, accessible seulement aux savans et aux sages; elle est en opposition avec tous les mondes... Si j'enseigne cette loi, les autres êtres ne la comprendront pas; elle peut m'exposer à leurs insultes. » Par trois fois il fut ainsi tenté de garder pour lui seul le secret de la délivrance; mais enfin, pris de pitié pour

les êtres plongés dans l'incertitude, plein de compassion pour ceux qui cherchent, et qui, moins heureux que lui, ne sauraient trouver, il surmonta toute faiblesse, et, quittant le figuier sacré qui ombrageait Bodhimanda, le trône de la sagesse, il franchit le mont Gaya, parvint au Gange, et entra dans la grande ville de Bénarès. Il y retrouva les cinq disciples qui l'avaient quitté à Ourouvilva. Ceux-ci, repentans, se jetèrent à ses pieds et le reconnurent pour l'instituteur du monde. Il ne tarda point à obtenir bien d'autres conversions : le roi du Magadha et celui du Koçala, royaume voisin situé sur les bords du Gange, embrassèrent le bouddhisme, et ce fut près d'eux, sous leur protection, qu'il prêcha *le Lotus de la bonne loi* et un grand nombre de ses autres *soutras*. Râdjagriha, au centre du Magadha, lieu de son séjour favori, devint la ville sainte du bouddhisme.

Quelle fut l'opposition des brahmanes, dans quelle mesure résistèrent-ils à son influence toujours croissante? Les *soutras* contiennent peu d'indications sur ce point, et le *Lalitavistâra*, principal document dont on a extrait l'histoire du législateur, s'arrête peu après le moment où l'ascète devient Bouddha. Toutefois on peut croire que la lutte se passa surtout en paroles : l'intolérance, comme l'a justement remarqué un critique éloquent, est un fait propre à la race sémitique. Depuis le temps même de la rédaction des Védas, l'Inde ne cessa jamais de soumettre à l'esprit de recherche et d'examen ses croyances religieuses, et on doit croire que le Bouddha, chef de secte, jouit à cet égard de la même liberté que son prédécesseur le philosophe Kapila. Il est certain que, tout en se regardant avec un mutuel mépris, les deux religions de l'Inde ont vécu quatorze cents ans côte à côte. Le Bouddha n'usa jamais de la faveur que lui témoignèrent plusieurs rois de l'Inde pour persécuter ses adversaires; il ne chercha des armes que dans la persuasion. Ce n'est qu'au commencement du IXe siècle de notre ère que le brahmanisme, prenant définitivement le dessus, commença à se faire persécuteur, peut-être à l'exemple de l'islamisme, qui commençait à apparaître de l'autre côté de l'Indus, et réussit à expulser le bouddhisme au milieu de circonstances historiques qui ne sont encore que très imparfaitement connues.

Le Bouddha, vainqueur de ses adversaires dans plusieurs luttes métaphysiques et favorisé par les souverains, put donc multiplier les conversions et développer avec sécurité sa doctrine. Une des femmes qui l'avaient élevé, sa tante Mahâ Pradjâpati, vint le trouver; il lui permit d'embrasser la vie religieuse, et ce fut à cette circonstance que les femmes durent de participer à la condition monastique. Son cousin Ananda, beaucoup de ses parens, la puissante

famille des Çâkyas tout entière, grossirent bientôt la foule de ses disciples. Son père lui-même vint le voir; puis ce fut le Bouddha, à son tour, qui s'en alla, suivant sa promesse, « éveiller » la ville de Kapilavastou du sommeil de l'ignorance. Là, il retrouva ses trois femmes. La vertueuse Gopâ, après l'avoir longtemps pleuré, s'était consolée en songeant à la grandeur de sa mission. A l'exemple de sa tante Mahâ Pradjâpati, elle embrassa la vie religieuse.

Durant quarante-quatre années, le Bouddha ne cessa d'enseigner et de convertir, continuant, au milieu de la gloire qui environnait son nom et se propageait de royaume en royaume, à mener une vie chaste et pauvre; il n'écrivit pas, mais entouré d'une multitude d'auditeurs dont la plupart étaient venus de régions éloignées pour recueillir la parole de la sagesse sous de frais ombrages ou au sommet du Pic du Vautour, montagne du Magadha, il commentait les difficultés de sa doctrine dans ces longs discours que ses disciples ont recueillis sous le nom de *soutras*. Enfin le Bouddha sentit que le jour suprême de la délivrance, la fin des transmigrations, l'heure du *nirvâna* allait venir. Il était en un lieu appelé Koucinagara, près du royaume de Koçala, et son cousin Ananda marchait à côté de lui; ils allaient passer le Gange, lorsque le Bouddha, se tournant vers son compagnon, lui dit : « C'est pour la dernière fois que je contemple de loin la ville de Râdjagriha et le trône de diamant. » Puis ils traversèrent le Gange, le Bouddha fit ses adieux aux endroits qui avaient été les témoins des diverses phases de sa mission et de sa dernière existence; à une demi-lieue environ au nord-ouest de Koucinagara, sur les bords de la rivière Atchiravâti, il fut pris de défaillance; alors il s'arrêta dans une forêt, où il rendit le dernier soupir. Cette retraite, comme Bodhimanda, où il s'était transfiguré, comme Ourouvilva, premier séjour de son extase, devint à jamais consacrée dans l'histoire de la foi bouddhique, et demeura jusqu'à l'extinction de cette religion dans l'Inde un but d'incessans pèlerinages. Quand il entra dans le *nirvâna*, le législateur du bouddhisme avait quatre-vingts ans, et, suivant les calculs les plus probables, c'était 543 ans avant Jésus-Christ.

A la nouvelle de la mort du maître, ses disciples, et à leur tête Kâçyapa, le plus illustre d'entre eux, accoururent. On rendit au Bouddha les mêmes honneurs funèbres qu'aux plus puissans monarques; mais quand son corps précieux eut été livré aux flammes, de sanglantes contestations s'élevèrent pour le partage de ses reliques, et ses disciples oublièrent autour de son bûcher même ses préceptes de douceur et de concorde. Les moindres parcelles attribuées au corps de cet homme, qui cependant ne s'était donné que pour un sage, allaient être grossièrement divinisées. Toute sa doc-

trine allait subir de nombreuses altérations, et sa vie, si simple en elle-même, devenir un tissu de fables merveilleuses et de récits fantastiques.

A ses noms de Siddhârtha, Gôtama, Çâkyamouni et Bouddha, plusieurs autres s'ajoutèrent pour traduire ses qualités ou exprimer le respect populaire : on l'appelait *Tathâgata*, ce qui veut dire celui qui a bien suivi ses prédécesseurs. Ce titre, que Çâkyamouni paraît s'être donné à lui-même, est d'une grande importance en ce qu'il indique que le législateur ne se regardait que comme le continuateur de Bouddhas antérieurs, de sages qui l'avaient précédé. De même il admit qu'après lui des séries de sages s'élèveraient pareillement du rang de Bodhisattva, ce qui littéralement veut dire « qui a l'essence de la *bodhi* (sagesse), » à celui de Bouddha parfait, pour aller, à travers les divers mondes, racheter les créatures, puis entrer en possession du joyau de l'omniscience, le fortuné *nirvâna*.

Çâkyamouni fut encore appelé *Sougata*, le bienvenu, *Baghavat*, le bienheureux, et *Arhat*, le vénérable. Enfin en Chine il s'appelle *Fô*; mais ce nom ne représente ni un titre ni une qualité, comme les précédens, il est seulement le résultat d'une transcription chinoise incomplète du nom de Bouddha. On racontait que la prédestination du sage fut nettement indiquée à sa naissance par la manifestation des trente-deux signes caractéristiques et des quatre-vingts marques secondaires auxquels un Bouddha peut être reconnu. De ces signes merveilleux, voici les plus remarquables : une protubérance du crâne sur le sommet de la tête, les cheveux bouclés, inclinant vers la droite, d'un noir foncé à reflets changeans; un front large et uni; une touffe de poils entre les sourcils, blanche comme la neige ou l'argent, l'œil d'un noir foncé; des dents au nombre de quarante. Le trente et unième signe consiste en une figure de roue imprimée sous la plante du pied; de là ces nombreuses empreintes du pied du Bouddha que l'on montre dans plusieurs régions, et jusque dans l'empire de Siam et à Ceylan, où il n'est jamais allé.

Dans la légende, la naissance du Bouddha revêt un caractère merveilleux; le *Lalitavistâra* le représente au milieu des jardins célestes de Çrâvasti, entouré de ses cinq disciples, de douze mille mendians et de trente-deux mille Bodhisattvas, tous dans l'heureuse perspective d'une seule et dernière renaissance; il se plonge dans la méditation. Alors une excroissance lui pousse sur le sommet du crâne, et lui rappelle tous les Bouddhas antérieurs; la lumière de la science sans passion se produit en lui, et plein de pitié pour les Bodhisattvas, les dieux, les hommes, les *asouras* (esprits des airs) et le monde, il prend la parole et consent à raconter comment il doit s'incarner parmi les hommes. Ses divers auditeurs sont dans

une grande affliction quand ils songent qu'ils vont perdre les leçons précieuses de Baghavat. Pour les consoler, il leur laisse à sa place le Bodhisattva Maitréya; il lui met de sa main son diadème sur le front, et le désigne pour lui succéder comme Bouddha sur la terre, lorsque le monde perverti aura perdu tout souvenir des prédications qu'il va lui porter. Alors le Bodhisattva descend dans le sein de sa mère Mâyâ-Dévi, où, pour accomplir une prédiction du *Rigvéda*, il prend la forme d'un éléphant armé de six défenses, couvert d'un réseau d'or, à la tête rouge, à la mâchoire majestueuse. Cependant des signes précurseurs annoncent sa venue dans le palais de Çouddhodana : les oiseaux y accourent, les jardins se couvrent de fleurs, les étangs se remplissent de lotus, les instrumens de musique jouent d'eux-mêmes, les écrins de perles s'ouvrent, le palais est illuminé d'une splendeur qui efface celle du soleil. Le Bodhisattva est placé dans le sein de Mâyâ-Dévi, les jambes croisées, tourné du côté droit; là Brahma vient lui rendre visite; avec sa tête, il salue les pieds de Bhagavat et lui offre une goutte de rosée qui contient tout ce qu'il y a de vitalité dans les trois mille grands milliers de mondes. A sa suite, les rois des dieux inférieurs, les déesses et tout le panthéon brahmanique viennent se prosterner devant le futur Bouddha, embryon terrestre. Bientôt Mâyâ-Dévi ressent les premières douleurs de l'enfantement; elle est entourée par les dieux dans le jardin de Loumbini, et elle accouche sous l'ombrage d'un *plaksha*, debout et appuyée aux branches de l'arbre. Indra et Brahma se tiennent devant elle, et ce sont eux qui reçoivent l'enfant. Il descend à terre et s'assied sur un grand lotus blanc qui pousse à l'endroit même qu'avait touché son pied, puis il fait sept pas vers chacun des quatre points de l'horizon et sept pas vers les régions inférieures, en s'écriant : « Je vaincrai le démon et l'armée du démon; je verserai le grand nuage de la loi, et les créatures seront remplies de joie et de bien-être! » Toutes les circonstances de la vie du Bouddha sont dans la légende enveloppées de merveilles. Dans sa retraite d'Ourouvilva, ce ne sont plus les passions qui l'agitent; elles sont personnifiées dans un démon, dieu de l'amour, du péché, de la mort, qui vient tenter l'ascète, et qui lui livre, avec ses fils, ses filles et des légions de ses hideux serviteurs, des combats gigantesques dont le sage sort victorieux.

Telles sont les broderies dont l'imagination exubérante et bizarre des hommes auxquels s'adressait Çâkyamouni a entouré sa légende. Le *Lalitavistâra* n'est que de trois ou quatre siècles postérieur au Bouddha; cependant, si d'autres *soutras* ne venaient expliquer ou rectifier certaines parties de celui-ci, nous pourrions nous faire une très fausse idée de l'homme et de sa doctrine. C'est ainsi qu'on le

voit ici divinisé, et qu'entre ses transmigrations s'interpose le ciel appelé Toushita, dont les habitans divins lui sont inférieurs et semblent reconnaître en lui leur maître. Brahma, Indra, les grandes divinités brahmaniques entourent le Bouddha; mais elles lui sont aussi subordonnées. La promptitude avec laquelle ces dieux reparaissent peut faire supposer que le Bouddha ne les avait pas, de parti-pris, rejetés, comme le fit avant lui Kapila. Seulement il put s'en passer, et même il dut ne savoir qu'en faire, car son système n'en avait pas besoin. L'homme en effet peut, suivant sa doctrine, faire seul son salut, par la force persévérante de sa volonté, sans s'appuyer sur une puissance extérieure et surnaturelle : aucun être supérieur ne le guide vers le *nirvâna*, et ne se tient auprès de ce but suprême. C'est dans ce sens que l'on peut dire, malgré l'humilité, la mendicité, le renoncement prescrits par le Bouddha, que sa religion est orgueilleuse, qu'il a oublié de tenir compte de la faiblesse humaine, et qu'il n'a pas trouvé le véritable mobile de la vie.

Le Lotus de la bonne loi, dont la mise en scène et les détails ne sont pas d'une physionomie moins bizarre que le *Lalitavistâra*, auquel il paraît être un peu postérieur, contient un fait qui s'oppose formellement à ce que nous confondions le *nirvâna* avec l'anéantissement. Le Bouddha se trouve un jour près de la ville de Râdjagriha, au sommet de la montagne du Pic du Vautour, et il n'est pas entouré de moins de milliers de Bodhisattvas, de religieux, de religieuses, et d'auditeurs de tout rang que dans son précédent entretien. Le sage est plongé dans une méditation profonde, lorsque s'échappe de la touffe de poils qui sépare ses sourcils un rayon dont sont illuminées les dix-huit mille terres situées à l'orient jusqu'au grand enfer et jusqu'aux limites de l'existence. Ce prodige signifie que le bienheureux va expliquer le *soutra* du *Lotus de la bonne loi*. En effet il expose en vers, en prose et à l'aide de paraboles, les difficultés que présente l'enseignement, et dit quels sont les ménagemens par lesquels on doit conduire les hommes dans la bonne voie, puis il prédit à plusieurs centaines de ses auditeurs qu'ils renaîtront Bouddhas à leur tour, et il leur désigne les mondes qu'ils auront à sauver; plusieurs femmes participeront à cette faveur, seulement il leur faudra, pour la circonstance, changer de sexe. Bhagavat en est à ce point de ses prédictions, quand tout à coup sort du sol un merveilleux *stoupa*, ainsi qu'on appelle les monumens en forme de cônes et de coupoles dont la foi bouddhique, au temps de sa première ferveur, a couvert plusieurs régions de l'Inde. Ce *stoupa* immense est fait de sept substances précieuses; il s'élève dans les airs et se tient suspendu dans le ciel devant l'assemblée, qui en admire les balcons chargés de fleurs, les milliers de porti-

ques, de drapeaux, de guirlandes, de clochettes, l'or, les diamans, les cristaux, les émeraudes. Une voix sort de cette splendide demeure pour louer Bhagavat du *soutra* qu'il développe. C'est la voix d'un *Tathâgata* ou *Bouddha* antérieur, appelé Prabhoûtaratna, qui vient offrir ses hommages à son successeur. Le Bouddha vivant, pour honorer son illustre visiteur, réunit des centaines de mille, de millions, de myriades de *kotis* (le koti vaut dix millions), de Bodhisattvas, puis avec l'index de sa main droite il sépare le *stoupa* par le milieu. Alors apparaît le Tathâgata Prabhoûtaratna, assis sur son siége, les jambes croisées et tout desséché, sans que son corps ait diminué de volume. Apparemment il est plongé dans le repos du *nirvâna*, puisqu'il a tenu sa place, comme le nom de Tathâgata l'indique, dans la série des Bouddhas, et que sa mission est achevée. Cependant il sort de son extase pour combler son successeur d'éloges et l'engager à venir s'asseoir à côté de lui dans le *stoupa*. Donc il n'est pas anéanti, et, bien que plongé dans le *nirvâna*, il subsiste encore.

On voit que peu de siècles après la mort de Çâkyamouni la bizarrerie semble être devenue un des caractères des ouvrages qui renfermaient l'essence de ses doctrines, et que les débordemens d'une imagination maladive s'y sont substitués au raisonnement sur lequel le Bouddha, avec l'enchaînement des causes et les vérités sublimes, prétendait poser les bases de sa religion. Il nous reste à montrer, par l'état présent du bouddhisme, combien les résultats auxquels cette religion est venue aboutir sont différens de ceux que poursuivait le législateur.

II.

Suivant un ouvrage chinois composé au VIIe siècle de notre ère, le roi du Magadha, Bimbisâra, qui fut un des plus zélés protecteurs de Çâkyamouni, vit en songe une pièce de coton et un bâton d'or qui se divisèrent à ses yeux en dix-huit parties. Il interrogea le Bouddha, qui lui dit : « Cent ans après que j'aurai quitté ce monde, il y aura un roi qui étendra sa puissance sur le Djamboudvîpa. A cette époque, la doctrine des Bhikchous se divisera en dix-huit parties et donnera naissance à autant d'écoles qui, par des voies différentes, tendront toutes au *nirvâna*. Ce que vous avez vu en songe en est le premier présage, ne vous en affligez pas, ô roi! » M. Stanislas Julien, qui a recueilli cette anecdote, y joint, d'après trois ouvrages chinois (1), traduits eux-mêmes de la langue indienne, la liste de ces dix-huit écoles schismatiques qui ont bien réellement existé.

(1) *Journal asiatique*, octobre, novembre 1859.

Après la mort du Bouddha, trois conciles s'étaient appliqués à fixer ses doctrines. Le premier, tenu dans la ville sainte de Râdjagriha peu après que le législateur eut quitté ce monde, avait été présidé par le cousin du Bouddha, Ananda, et par son disciple bien-aimé, Kâçyapa, *celui qui boit la lumière*. Ils avaient rédigé ensemble le *Tripitaka* (la triple corbeille), qui contient les *soutras*, l'*Abhidharma* (métaphysique) et le *Vinaya* (discipline). A la suite des quatre vérités sublimes qui indiquaient à la fois la cause des misères humaines et le chemin de la rédemption, prirent place les cinq préceptes suivans : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre d'adultère, ne point mentir, ne point s'enivrer. La chasteté la plus rigoureuse fut imposée aux religieux ; il leur fut prescrit de se vêtir de haillons, de vivre d'aumônes, d'habiter les forêts, ce qui justifiait pleinement le nom de Bhikchous, mendians, que les bouddhistes se donnent à eux-mêmes. Avant d'obtenir la suprême sagesse, au temps où il n'était encore qu'ascète, Çâkyamouni s'était aussi appelé Mahâ Bhikchou, le seigneur mendiant. Les disciples, réunis en concile, prescrivirent encore, en se conformant aux préceptes du maître, la charité, la pureté, la patience, le courage, la contemplation et la science. Ce fut ce qu'on appela les *pâramitâs* ou vertus transcendantes « qui font passer l'homme à l'autre rive, c'est-à-dire à l'entrée du chemin qui mène au *nirvâna*. » Ces préceptes n'ont rien que de fort louable, mais ils sont bientôt dénaturés comme tout le reste : la patience et le courage se changent en longues tortures imposées volontairement au corps, et l'extravagance se mêle même à la charité. C'est ainsi qu'une légende représente le Bouddha rencontrant les petits d'une tigresse affamés près des mamelles taries de leur mère : dans l'excès de sa tendresse et de sa compassion, il leur donne ses membres à dévorer. L'humilité, également prescrite, fut le principe d'une institution qui a passé dans le christianisme : c'est la confession ; deux fois par mois, à la nouvelle et à la pleine lune, les religieux confessaient publiquement leurs fautes, et les laïques se réunissaient, mais à des intervalles moins rapprochés, pour la même cérémonie. Le Bouddha recommanda encore la piété, le respect envers les parens, et lui-même en donna l'exemple.

On voit que si la métaphysique du Bouddha était faible et que si les procédés par lesquels il prétendait conduire au salut étaient peu conformes aux véritables lois de la vie humaine, du moins sa morale était pure. Elle paraît avoir produit des résultats salutaires dans la période de ferveur et de prosélytisme qui suivit la mort du Bouddha, tant que le souvenir de sa figure à la fois noble et touchante put dominer l'ensemble de ses doctrines. Plus tard encore, transplantée dans des pays étrangers, elle contribua à développer de généreux

instincts de dévouement et de charité, et forma des personnages vraiment vertueux. Tel est sans contredit Hiouen-Thsang, ce pèlerin chinois dont M. Barthélemy-Saint-Hilaire a longuement raconté l'histoire, qui s'en alla dans le VIIe siècle de notre ère retremper sa foi et compléter son éducation religieuse au foyer des croyances bouddhiques. Néanmoins on voit par ce personnage même, qui est un des héros du bouddhisme, que si cette religion sut inspirer des sentimens d'une charité poussée jusqu'au dévouement, elle n'avait rien cependant qui pût élever l'esprit et agrandir l'âme, car il est impossible d'être plus superstitieux, plus crédule, plus étroit que ne le fut ce pèlerin renommé entre tous les bouddhistes de l'Inde et de la Chine pour sa science et sa sagesse, et surnommé par eux le *Maître de la loi* et le *Dieu de la délivrance*. Ces grandes qualités de charité et d'amour demeurèrent donc à peu près stériles; elles ne produisirent que des résultats individuels et isolés sans profit pour la foule, et n'empêchèrent pas le bouddhisme de tomber dans l'état de dégradation profonde où nous le voyons aujourd'hui.

Qu'on ouvre en effet des relations relatives à la Chine, à la Mongolie, au Japon, à la Cochinchine, à Ceylan : partout se retrouvent des pratiques absurdes, honteuses, quelquefois abjectes, s'adressant grossièrement aux sens, ne tenant aucun compte de ce qu'il y a de plus élevé dans notre nature, mettant l'homme de niveau avec les bêtes les plus viles. Toutes les législations s'altèrent, et il n'y a pas de doctrine, si sublime qu'elle soit à son point de départ, qui ne puisse être pervertie par les interprétations intéressées ou sophistiques des passions humaines : le christianisme en a été souvent la preuve; mais dans ces sortes de naufrages on voit surnager quelque grand débris, un principe, une idée à laquelle la vérité se rattache pour trouver son salut et reprendre son chemin. Dans le bouddhisme, rien de semblable : le raisonnement, le renoncement aux biens de ce monde, le détachement par la contemplation, tout ce qui composait l'esprit des doctrines de Çâkyamouni a disparu, parce que le but et les procédés de sa religion étaient contraires aux lois et aux conditions de la vie humaine, et des pratiques grossières s'y sont partout substituées.

En Mongolie, les lamaseries réunissent par milliers des troupeaux de mendians inutiles; dans leur habit jaune consiste tout leur caractère religieux; ils sont à charge à la population laïque, et consument leur temps, sans aucun profit pour eux ni pour leurs semblables, à rouler les grains d'un chapelet, à nasiller des paroles vides de sens, ou même à faire marcher des moulins à prières pour mettre littéralement en pratique cette expression symbolique d'un *soutra* qui dit que le Bouddha fit tourner à Bénarès la roue de la loi. A la tête de

la communauté, dans les plus illustres lamaseries, un homme est à peu près divinisé à titre de Bouddha vivant. Ce successeur de Çâkyamouni est recueilli généralement en bas âge sur la foi d'indices attestant sa prédestination; il vit dans la retraite et dans l'inaction, comblé d'honneurs futiles et entouré des principaux lamas. Dans ces maisons religieuses, deux qualités cependant ont survécu : la tolérance et l'hospitalité.

Au Thibet, le *talaï-lama*, premier personnage politique et religieux, est aussi un Bouddha vivant. Il habite à Lassha un palais qui est le principal édifice de cette ville, et qui se compose d'une réunion de temples de grandeur différente, dont le plus considérable, haut de quatre étages et d'architecture fantastique, comme toutes les constructions religieuses de l'Asie orientale, est surmonté d'un dôme recouvert de lames dorées et entouré d'un vaste péristyle à colonnes torses. Dans le sanctuaire, sur un trône placé à côté de l'autel, se tient le lama souverain; on lui attribue une puissance surnaturelle, et des milliers de pèlerins suivent incessamment le chemin de Lassha, qui est aujourd'hui une des villes saintes du bouddhisme, pour venir adorer sa personne sacrée. Ainsi, dans une région considérée comme un des centres et des foyers modernes de la religion bouddhique, on a dénaturé l'enseignement primitif au point de diviniser la créature humaine, si misérable aux yeux de Çâkyamouni, qu'il ne lui enseignait la sagesse que pour la délivrer à jamais des fatigues de l'existence! Ce fait devait se produire : les hommes ont partout besoin de croire à un être supérieur; ne le trouvant pas dans leur religion, les sectateurs du Bouddha y ont suppléé en divinisant le Bouddha lui-même ou ses prétendus successeurs.

Au nord de la Tartarie et chez quelques peuplades sibériennes, le bouddhisme confond ses pratiques avec les sortiléges et les conjurations du châmanisme. Dans l'empire de Siam, on sait que les âmes des bienheureux qui renaîtront Bouddhas passent pour s'incarner de préférence dans le corps de certains éléphans, et il en résulte que là, au lieu d'adorer des hommes, ce sont des animaux que l'on traite en divinités. En Chine, les classes supérieures ont échangé les croyances religieuses contre les spéculations philosophiques, et les lettrés semblent généralement avoir adopté une sorte de théisme auquel s'ajoute la morale de Lao-tsé et de Confucius. Quant au peuple, il a conservé Fô, les pagodes et leurs ministres les bonzes; mais combien le Fô chinois est loin du Bouddha primitif! Dans l'idole grossière, aux jambes repliées, au bras levé, devant laquelle fume un bâton de cire au fond d'une pagode, et qu'entourent quelques bonzes au regard éteint, faisant entendre pendant de longues heures les mêmes exclamations, qui reconnaîtrait l'ascète gotâmide, épou-

vanté de la vie, fuyant le monde et cherchant dans le raisonnement et dans la méditation à pénétrer l'enchaînement des lois qui peuvent relever la créature et la délivrer de ses misères terrestres? Tout en devenant cosmopolite et en franchissant sa muraille et ses vieilles barrières pour aller demander aux autres régions des moyens plus faciles de subsister, le Chinois demeure invinciblement attaché aux usages que lui ont transmis ses ancêtres; il transporte donc avec lui ses idoles et ses superstitions. C'est ainsi que les Chinois de l'Australie ont bâti en 1856 une église dont les frais ont été couverts par souscription. C'est une espèce de pagode en bois, haute de deux étages, longue de soixante pieds et large de trente-cinq; l'image du Bouddha y a été solennellement installée; l'encens et les cierges brûlent constamment autour de la statue; dans des cérémonies particulières célébrées à certaines époques de l'année et en l'honneur des morts, de longues processions se déroulent, guidées par des étendards sur lesquels s'étalent de grands dragons dorés; on brûle des pétards, des papiers mystiques, on forme des danses bizarres. Telles sont les pratiques extérieures du bouddhisme en Australie, en Californie, partout où de grandes masses de Chinois sont venues s'établir. Elles ne font qu'inspirer du dégoût et du mépris aux populations étrangères au milieu desquelles elles ont été transplantées; aussi ce ne sont pas les rites et les superstitions du bouddhisme, c'est l'invasion de ses tendances qu'il faut redouter. Cette religion n'a conservé aucun idéal; les promesses faites autrefois par le législateur ont perdu leur prix, parce qu'elles n'avaient rien d'élevé et de désirable. Or les disciples de Fô peuvent à la longue communiquer aux populations qui les entourent, et qui aujourd'hui affectent de les mépriser, la rapacité, le culte exclusif des profits terrestres. Dans ces luttes d'activité dont l'enjeu est toujours un bénéfice matériel, ils peuvent contribuer à éteindre chez leurs rivaux les dernières lueurs de sentimens élevés dus à une meilleure éducation, et c'est à ce titre que le contact de tant de populations bouddhistes par la Chine, le Japon, la Sibérie, la Cochinchine et toutes les régions où les Chinois se répandent, peut, dans l'avenir, devenir funeste à notre civilisation.

Le Japon, comme la Chine, nous montre dans les bonzes qui desservent ses pagodes des hommes ignorans, grossiers, avides, sans moralité, se bornant à pratiquer quelques cérémonies extérieures, sans se soucier de ces grandes questions relatives à la condition humaine que le législateur du bouddhisme a mal résolues, mais dont il a eu du moins le mérite de se préoccuper. Le clergé de Ceylan, qui a la prétention d'être le plus fidèle dépositaire des doctrines du Bouddha, n'a su qu'exagérer la sévérité de ses prescrip-

tions en ce qui concerne l'aumône et la pauvreté des habits. On peut d'ailleurs juger du bon sens religieux de la population de l'île par une cérémonie qui la mit tout entière en émoi dans le courant de l'année 1858. Il s'agissait de l'exhibition d'une prétendue dent du Bouddha. Cette précieuse relique est conservée dans la pagode de Maligaoui, qui est un des plus fameux sanctuaires du monde bouddhique; il est très rare qu'on la tire du tabernacle où elle repose enfermée dans neuf boîtes concentriques en or enrichies de diamans, de perles et de rubis, et l'exposition publique n'en peut avoir lieu qu'avec le consentement du gouverneur anglais de Kandy. Voici à quelle occasion ce fait notable se produisit récemment : Ceylan entretient des relations religieuses avec l'empire birman, et il se fait de l'un à l'autre pays, par le golfe du Bengale, d'assez fréquens pèlerinages. Deux religieux de l'île, se trouvant à la cour d'Ava, apprirent avec surprise qu'on prétendait conserver dans cette ville une dent du Bouddha longue de huit pouces, et mirent en doute l'authenticité de cette relique. L'empereur des Birmans exigea aussitôt que la question fût soumise à un concile de bonzes : les religieux singhalais objectaient que la dent birmane est plus que double de celle de Ceylan, dont personne ne récuse l'authenticité, et en effet on ne trouva rien dans les textes qui permît de conjecturer que jamais le Bouddha eût prédestiné une de ses dents à être conservée au pays birman. L'empereur, avec une impartialité qui lui fait honneur, décida que deux bonzes iraient à Ceylan examiner de près la relique rivale, et rédigeraient à ce sujet un rapport.

Les deux bonzes vinrent en effet dans l'île. Le gouverneur anglais ne pouvait refuser son autorisation en présence d'une question si grave, et le 9 octobre 1858 fut fixé pour la grande cérémonie de l'exhibition. A cette nouvelle, la population indigène afflua de tous les points de l'île, et la pagode fut splendidement décorée. Enfin, après de longs préliminaires, au signal donné par une trompette, le sanctuaire s'ouvrit, et l'on en vit sortir une longue procession de bonzes suivis du grand-prêtre, précédé de la dent du Bouddha renfermée dans un coffret en cristal, qui lui-même reposait sur une fleur de nénuphar en or massif. A cette vue éclata un enthousiasme immense, et le mot *sâdhou! sâdhou!* qui peut se traduire par *amen*, retentit de façon à ébranler l'édifice; le bruit des flûtes, des trompettes, des tam-tams s'y mêla, et la foule se prosterna pêle-mêle. La relique fut alors placée sur l'autel au-dessous du dais. C'est un fragment d'ivoire de la dimension du petit doigt, jaune fauve, un peu courbé vers le milieu et plus gros à une extrémité qu'à l'autre. Les envoyés de l'empereur birman examinèrent avec soin la relique, puis la foule entière fut admise à défiler devant l'autel.

Voilà où en est aujourd'hui le bouddhisme. Toutefois, pour être juste, ce n'est pas à Çâkyamouni qu'il faut s'en prendre si sa religion est tombée jusqu'à ces adorations ridicules, c'est plutôt à l'esprit grossier de la foule. Des faits semblables se sont produits ailleurs, et dans le christianisme lui-même. Nous ne pouvons nier, en effet, que l'homme étranger à nos croyances qui, en Italie, en Espagne et même en France, contemplerait dans les églises catholiques la foule prosternée devant un reliquaire ou couvrant d'ornemens la madone et l'enfant Jésus, pourrait croire à de l'idolâtrie. Ce sont des faits de cette sorte, joints à certaines ressemblances extérieures dans le rite, qui ont donné à penser qu'entre le bouddhisme et le catholicisme existaient des rapports bien réels. La disposition intérieure des églises est la même; l'autel mystérieux, les chandeliers, les chapes de nos prêtres se retrouvent dans l'empire de Siam et en Mongolie; la croix est en grand honneur au Thibet. La vie cénobitique, le célibat des religieux, la confession, sont des prescriptions de la religion bouddhique aussi bien que de la nôtre. Enfin d'un côté l'ascète réformateur, de l'autre le législateur divin, ont également fait entendre des paroles de pitié et de miséricorde, celui-là relevant les castes déshéritées, celui-ci s'adressant aux petits, aux faibles et à tous les misérables.

Ces faits paraissent constituer entre les deux religions de sérieuses ressemblances, et on est tenté d'abord de se demander comment, avec l'une d'elles, l'Asie orientale est tant demeurée en arrière, tandis que l'autre, secondant l'activité de l'occident de l'Europe, lui a permis de s'avancer d'un pas ferme et assuré dans la civilisation. En y regardant de plus près, on ne tarde pas à se convaincre que ces ressemblances sont purement extérieures et superficielles, et que si ces religions présentent dans leurs pratiques quelques analogies, elles n'en conservent pas moins dans leur génie et dans leur constitution intime des différences radicales. La vie de Siddhârtha nous a montré un homme profondément touché de la misère de ses semblables, s'écartant dans la solitude pour méditer sur la guérison de leurs maux, et croyant avoir trouvé le remède dans l'isolement, dans la contemplation, loin des jouissances les plus naturelles et dans le mépris de la vie même. Le mobile du Bouddha est la crainte, et son but la récompense. Le Christ a une bien autre figure : il n'apparaît pas en réformateur et ne change pas l'histoire, il vient seulement la compléter, puisque sa naissance est l'accomplissement des prédictions des prophètes; il ne rejette donc point le passé, il l'achève, il ne médit pas de la vie, il l'améliore. Si son enfance est illuminée des rayons de la sagesse, si tout jeune il vient s'asseoir dans le temple parmi les docteurs, cependant il ne déserte jamais la vie ac-

tive. Puis, quand la foule l'environne et qu'il prêche, il ne va pas demander à des déductions métaphysiques, à des formules laborieuses les lois de la vie et les conditions du salut. Sur tous ceux qui l'entourent, il jette sans chagrin un regard de compassion; il élève leurs yeux et leur entr'ouvre le ciel pour leur montrer un Dieu plus indulgent que ne l'avait été Jehovah.

Voilà la législation qui a contribué à nous faire ce que nous sommes, bien plus qu'une supériorité de nature que nos races invoqueront justement peut-être à l'égard des Chinois, mais non en face des Hindous, puisque ceux-ci ont été les parens de tous nos ancêtres. Nous avons été admirablement servis par les circonstances : l'Inde nous avait transmis ses goûts spéculatifs et ses instincts élevés; la philosophie savante et délicate qui s'était élaborée dans les plus nobles esprits du peuple le mieux doué de la terre s'est enrichie pour nous des convictions monothéistes de la Judée, adoucies par la charité merveilleuse d'un législateur surhumain; héritiers à la fois de l'expérience, des acquisitions et du génie différent de plusieurs races, nous avons eu pour maîtres Platon, Moïse et Jésus-Christ. C'est dans cette éducation qu'il faut chercher la raison de notre supériorité. Nous avons été moins loin que nous ne le croyons peut-être des extravagances de l'Inde; parmi les solitaires et les ascètes des premiers temps chrétiens, plus d'un s'est imposé des mortifications et des épreuves insensées que l'on pourrait croire empruntées aux mendians du Gange. Plus tard, les disciples stigmatisés de saint François (1), dans ces derniers siècles les mystiques, ont assez fait voir que le génie de l'Occident répugnait moins que nous ne le pensons aux excès de la folie religieuse. Heureusement le travail, la vie active, que le christianisme encourageait, l'ont retenu sur la pente de cet abîme où l'abus de la contemplation a précipité les disciples de Siddhârtha : saint Benoît, en imposant à ses cénobites le travail des mains, les a sauvés du péril où les jetait saint Basile avec ses grandes communautés religieuses, créées sur un type qui lui avait été transmis du fond de l'Orient. Mêlés aux luttes journalières de la vie, l'acceptant avec ses alternatives inégales de jouissances et de peines, nous sentons bien, au milieu de ses déceptions, de ses faits inexplicables, de ses injustices constantes, qu'elle ne saurait se suffire à elle même, qu'une grande loi nous échappe, et qu'il en faut chercher le but ailleurs. Si, dans les efforts que nous faisons pour pénétrer cette loi, nous ne trouvons rien qui puisse répondre d'une façon précise à ces questions autour desquelles l'homme semble condamné à tourner toujours sans jamais les résoudre, du moins nous entrevoyons l'infini, Dieu, l'âme immortelle; nous ap-

(1) On peut voir une étude fort curieuse de M. A. Maury sur ce sujet dans la *Revue* du 1er novembre 1854.

prenons que la douleur et le sacrifice comportent une généreuse satisfaction, qui elle-même est une récompense. C'est un enseignement que le Christ a consacré par son exemple; mais déjà l'antiquité grecque l'avait connu, lorsqu'elle nous montrait Prométhée expiant avec une constance invincible son bienfait dans un douloureux supplice. Le poète d'Auguste le proclamait encore quand il célébrait l'homme juste et persévérant, inébranlable et sans crainte sous les ruines mêmes du monde. Pourquoi en est-il ainsi? C'est ce que nous ne pourrions exactement dire; mais nous sommes certains qu'il y a un idéal du bien et du juste qui a ses reflets dans notre cœur, et vers lequel il faut tendre, phare lumineux qui éclaire des rivages lointains, que nous ne connaissons pas, mais où nous trouverons un port. Ces nobles aspirations, ce sentiment d'un autre avenir, cette conviction que l'homme est supérieur à notre terre, ce sont les bénéfices de notre éducation.

Tout cela manque au bouddhisme, et c'est la cause de son infériorité. En condamnant cette vie sans enseigner à l'homme l'amour désintéressé du bien, sans lui montrer dans l'accomplissement des devoirs pénibles, dans les luttes et dans les persécutions même, une pure récompense, en le traînant hors des voies de l'activité pour l'assoupir dans les ivresses énervantes de l'extase, quelles que fussent la charité de son cœur et la noblesse de son esprit, Siddhârtha s'est trompé. Il jetait les hommes dans une impasse infranchissable. Aux vertueux et aux sages il imposait le renoncement, le sacrifice, sans leur en montrer la grandeur, et leur proposait une inacceptable récompense. Avec les autres, sa loi ne pouvait manquer de dégénérer en pratiques vaines et grossières. Le disciple du Bouddha, sans appui divin et dépourvu d'un idéal vers lequel son âme pût s'élever, devait fatalement retomber sur cette terre, et il fallait bien qu'il s'y rattachât, si triste qu'on la lui fît voir, puisqu'elle était son unique domaine. Il en est résulté que des hommes, par centaines de millions, dénués d'aspirations vraiment généreuses, détournés du culte de l'esprit et de l'âme, végètent dans des préoccupations exclusivement terrestres et matérielles. C'est pour cela que les doctrines du Bouddha font plus vivement sentir le prix de nos croyances spiritualistes, comme l'a fait remarquer M. Barthélemy Saint-Hilaire. C'est aussi pour ces mêmes raisons peut-être que, mis dans un contact journalier avec tant d'individus de nos sociétés trop oublieux des enseignemens que portent avec elles ces nobles croyances, le bouddhisme grossier, sans élévation et sans idéal, tel qu'il est aujourd'hui professé par trois cent millions d'hommes, peut apparaître comme une des menaces de l'avenir.

ALFRED JACOBS.

SIR W. HAMILTON

Lectures on Metaphysics and Logic, by sir W. Hamilton; 2 vol. Edinburgh 1859.

Ce n'est pas l'Écosse qui a commencé la réputation de William Hamilton. M. Brandis en Allemagne l'avait proclamé le grand maître de la philosophie péripatéticienne, et M. Cousin en France un des premiers critiques philosophiques de l'Europe, qu'il était à peine connu dans sa patrie, et qu'on lui disputait ses titres à une chaire de logique dans l'université d'Édimbourg. Ses disciples les plus touchés de son mérite et de sa gloire ne datent sa prise de possession définitive du rang qui lui appartient dans l'opinion de ses compatriotes que de l'époque où il publia son édition des œuvres de Reid. Il y a de cela quatorze ans, il en avait cinquante-huit, et depuis dix-sept ans il avait donné le premier écrit qui l'a fait connaître au monde philosophique. Diverses causes ont pu contribuer à la lenteur avec laquelle ce nom est sorti de l'obscurité pour n'y jamais rentrer. La première est sans doute le caractère de Hamilton, plus amoureux de l'étude que de la composition, plus captivé par le travail de la pensée que par le besoin de la propager, et qui garda longtemps le secret sur ses recherches avant d'en révéler au monde la direction et l'originalité; mais il faut peut-être tenir plus de compte encore de l'état général des esprits en Écosse au temps où il commença d'écrire. La philosophie n'était pas populaire dans le pays de Hume et de Reid; elle y était tombée dans l'oubli ou du moins l'abandon, fort dédaignée et légèrement suspectée par la théologie,

ou plutôt par cette ardeur dogmatique qui en prenait le nom, et qui, poussant à la croyance plus qu'au savoir, ne souffrait autour d'elle ni diversion ni résistance. Peut-être le mauvais renom de David Hume, de qui date le mouvement de la pensée spéculative en Écosse et en Allemagne, s'étendait-il aux recherches entreprises pour le combattre et compromettait-il jusqu'à ses adversaires. Si depuis lors les choses ont changé, — trop peu changé encore peut-être, — c'est à sir William Hamilton qu'on le doit. Et lui-même il n'a pas caché l'appui que lui a prêté la France pour réveiller son pays d'une ingrate indifférence aux études et aux hommes qui, dans l'ordre intellectuel, lui avaient fait le plus d'honneur. Le suffrage de la France a beaucoup fait pour la renommée de Reid et pour l'autorité de Hamilton lui-même.

Sa vie, comme celle de tous ces Écossais recommandables par la science, fut simple, studieuse, uniforme. Nulle part plus qu'en ce pays l'existence des philosophes n'est philosophique. Nous avons ailleurs insisté sur le caractère particulier de cet heureux pays destiné à rester lui-même en faisant partie d'un grand empire, à conserver son rang dans l'humanité sans se mêler des affaires du monde, à figurer dignement dans l'histoire de l'esprit humain sans tenir aucune place dans l'histoire politique (1). Hamilton a pour son compte accepté ces conditions; il n'a point fait exception à la loi commune, et n'a rien demandé ni obtenu de plus qu'une vie paisible et retirée, une inaction laborieuse, l'indépendance sans bruit, la dignité sans éclat, l'indifférence aux passions et aux vanités du vulgaire. Et que pourrait-on désirer davantage? Quelle autre destinée est plus faite pour le sage? Qu'importe donc qu'un grand intérêt biographique ne s'attache pas à ce que nous pourrons dire de sa personne, si en le disant nous trouvons occasion de rendre hommage une fois de plus à ces héros modestes de la médiocrité, en réparant envers eux l'injustice oublieuse d'un siècle épris du plaisir, du bruit et de la fortune?

William Hamilton était né à Glasgow le 8 mars 1788 d'une branche de la famille historique de ce nom. On sait qu'en Écosse la communauté de nom suffit pour établir la communauté de tribu; mais de plus une descendance bien constatée rattache le philosophe à sir Robert Hamilton le covenantaire, qui commandait les insurgés puritains au pont de Bothwell. On a trouvé même dans la polémique du descendant quelque chose de la résolution, de l'indépendance et de l'énergie de l'indomptable guerrier, encore cité comme un confesseur parmi les sectateurs un peu radoucis de la foi des caméro-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1856.

niens. Quoi qu'il en soit, le titre de baronet, que Hamilton porta pendant une grande partie de sa vie, avait *dormi* un temps, suivant l'expression consacrée, lorsqu'il justifia de son droit à le reprendre, en se faisant reconnaître pour le vingt-quatrième héritier par les mâles de sir John Fitz-Gilbert de Hamilton de Rossavon et Fingalton, qui florissait vers 1330, et qui fut le second fils de l'auteur de la maison de Hamilton. On montre encore près du champ de bataille de Prestonpan les ruines du manoir féodal qui donna son nom au premier baronet créé en 1673. Le dernier a laissé un autre monument, qui n'est pas en ruines, et qui s'appelle *la philosophie du conditionnel.*

Ainsi le dernier grand métaphysicien de l'Écosse est de la famille de l'auteur des *Mémoires du chevalier de Gramont*, et l'on pourra se demander aussi, des systèmes métaphysiques à venir, s'ils sont

Comme en fait Hamilton, comme en fait la nature.

Mais avant de se parer des souvenirs héraldiques des Hamilton de Preston, le nôtre était le descendant d'une famille de médecins. Son aïeul et son père avaient été avec quelque réputation professeurs d'anatomie et de botanique à l'université de Glasgow. L'un d'eux avait assisté le célèbre docteur Cullen dans la fondation de l'école médicale de cette ville, et c'est peut-être à ce souvenir que nous devons une dissertation assez curieuse de Hamilton sur les révolutions de la médecine. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut placé, suivant l'usage, auprès d'un ministre de l'Évangile. Le docteur Mid-Cader, qui vécut assez pour connaître dans leur maturité les talens de son élève, les avait pressentis de bonne heure, et dans une lettre qu'on a conservée, il se plaît à attester la pénétration et la force d'esprit ainsi que le caractère mâle et franc du jeune William, qui justifia toutes ses espérances par de notables succès à l'université de Glasgow, particulièrement dans les classes de philosophie, dont il remporta tous les premiers prix. Les mêmes succès l'attendaient au collége de Balliol de l'université d'Oxford, ou plutôt il s'y distingua d'une manière inaccoutumée en se soumettant de lui-même à des épreuves qui ne seront pas souvent renouvelées. Le fait mérite d'être raconté comme anecdote dans l'histoire de l'enseignement et de la philosophie. C'était en 1809 : on venait d'introduire un nouveau système d'examen; on obligeait les candidats, pour ce qu'on appelle les honneurs académiques, à professer et à répondre sur un certain nombre d'ouvrages d'histoire, de poésie et de science; les élèves les choisissaient eux-mêmes, et l'on n'exigeait pas qu'ils en multipliassent le nombre outre mesure. On pensait qu'il valait mieux prouver une connaissance ap-

profondie de quelques-uns qu'une étude superficielle de beaucoup. Hamilton à vingt ans, non content de s'engager à répondre sur tous les classiques éminens de l'histoire, de la poésie et de l'éloquence, n'exclut du concours pour la partie scientifique aucun des monumens de la philosophie grecque et latine. Au lieu de prendre, selon l'usage, deux ou trois des ouvrages les plus connus d'Aristote et un ou deux dialogues de Platon, il prit tout Platon et tout Aristote, celui-ci avec ses premiers commentateurs, ainsi que les chefs du néo-platonisme, Plotin et Proclus, en y ajoutant tout ce que Diogène de Laërce et Stobée nous ont conservé de l'antiquité philosophique. Une telle prétention mit naturellement les examinateurs en défiance; ils portèrent dans leur examen une attention particulière, et virent bientôt avec étonnement le confiant candidat soutenir sans chanceler un fardeau au moins quatre fois plus lourd que la charge imposée à ses compagnons d'études. Il eut à répondre sur la philosophie deux jours durant, chaque jour pendant six heures, et ne se montra que trop bien préparé à remplir toutes ses promesses, car lorsqu'il fut question du plus redoutable des écrits d'Aristote, la *Métaphysique*, ses juges demandèrent grâce et déclinèrent l'honneur de l'interroger et même de l'entendre. Ce fut donc une épreuve universitaire sans exemple, et qu'on n'a point répétée. Elle eut pour témoins des condisciples de Hamilton dont on cite les lettres, et qui y ont consigné leur surprise et leur admiration. Ils ne cachent pas que le candidat fut plus d'une fois obligé de s'arrêter devant l'incompétence de ses juges, et il avait lui-même gardé de cette expérience une médiocre idée du savoir philosophique de la docte université. Il s'en est montré le juge aussi sévère, quoique autrement sévère, que Locke, et peut-être faisait-il allusion à quelque souvenir personnel, lorsqu'il a écrit que de son temps un aspirant aux grades qui se serait pénétré à fond de la *Logique* d'Aristote aurait trouvé aussi peu d'appui chez son *tuteur* (1) que de faveur auprès des maîtres chargés de dispenser les honneurs académiques. Au reste, du temps même des écoles scolastiques, certains maîtres des universités étaient soupçonnés de répéter tout bas l'addition que saint Ambroise passait pour avoir faite aux litanies : « De la dialectique d'Aristote délivrez-nous, Seigneur! »

C'est donc à Oxford même que Hamilton avait posé les fondemens de cette érudition philosophique dont il a donné tant de preuves, et c'était déjà le témoignage d'une véritable originalité d'esprit. Rien assurément en 1812, année où il quittait l'université, ne l'avait obligé ou encouragé que lui-même à parcourir toute l'histoire

(1) Le tuteur est le répétiteur ou précepteur particulier d'un élève de l'université.

de la philosophie d'Alexandre d'Aphrodise à Leibnitz, à tirer de la poussière des bibliothèques des colléges ces in-folios effrayans qu'on ne touchait plus, pour entrer en communication avec Averroès et Avicenne comme avec saint Thomas et Scot, comme avec Cardan et Vivès, et enfin à se rendre maître des doctrines modernes de cette philosophie du continent, toujours tenue à distance par le jaloux esprit de nationalité des écoles britanniques; singulière préparation pour un jeune homme qui se destinait à être avocat!

Mais heureusement la maison du parlement, ce palais de justice d'Édimbourg, dont la fréquentation n'impose point aux stagiaires d'assujettissantes études, contient une belle et célèbre bibliothèque de cent quarante-huit mille imprimés et de deux mille manuscrits, où un esprit insatiable de lecture et de recherche pouvait étancher sa soif à chaque heure du jour. On dit que Hamilton pénétra dans les recoins les plus inconnus de ce trésor de savoir, et comme il avait un peu embarrassé les professeurs d'Oxford, il troublait quelquefois les bibliothécaires en leur demandant des livres dont ils avaient la garde, sans les avoir jamais vus ni entendu nommer. Dès cette époque, l'étendue et la singularité de son instruction le signalaient à la curiosité des amis des lettres. On me permettra d'emprunter au biographe de qui j'apprends tout ce que je raconte une citation d'un humoriste anglais peu connu parmi nous : c'est M. De Quincey, qui a mieux pris son parti d'être un mangeur d'opium que le pauvre Coleridge.

« Dans l'année 1814, dit-il, j'allai à Édimbourg pour la première fois; je venais rendre visite à Mme Wilson, la mère du professeur John Wilson (1). Celui-ci alors n'était pas professeur, ni ne songeait à le devenir, son intention étant de suivre le barreau écossais; je le connaissais depuis un peu plus de cinq ans. C'était Wordsworth, qui, résidant alors à Allan-Bank, sur le lac de Grasmere, m'avait mis en rapport avec lui, et depuis, en tout temps, je le suis allé voir souvent dans ce beau site d'Elleray, sur le Windermere, qui n'était pas à neuf milles de distance de mon cottage sur le Grasmere. Pendant ce voyage, Wilson me parla plusieurs fois de son ami Hamilton comme d'un homme spécialement distingué par un caractère mâle et élevé, et me le représenta incidemment comme un prodige d'érudition. En effet l'étendue de ses lectures passait pour merveilleuse, réellement effrayante, et même sous certains rapports suspecte, de sorte que certaines dames le regardaient comme mal sûr, car si l'arithmétique pouvait démontrer que tous les jours de sa vie pilés et pulvérisés en minimes globules de cinq ou huit minutes chacun, et passés dans un fil, ne formeraient pas quelque chose comme un chapelet correspondant dans ses gros et petits grains aux livres qu'il passait pour avoir étudiés et s'être rendus familiers, il devenait évident alors qu'il lui avait fallu un aide

(1) Le successeur de Dugald Stewart et de Brown dans la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg.

extra, et que de manière ou autre il avait lu par procureur. Or, en pareil cas, nous savons tous de quel côté s'adresse un homme pour demander secours, et *qui* est-ce qu'il appelle lorsqu'il désire, comme le docteur Faust, lire plus de livres qu'il n'appartient à sa part de cette vie. J'espère sincèrement qu'il n'y avait nulle vérité dans ces insinuations, car outre qu'il serait désagréable d'avoir un parasite du genre de Méphistophélès, s'attendant à recevoir un billet toutes les fois que vous donnez un petit bal, je ne pourrais, quant à moi, avoir aucune confiance dans son exactitude comme lecteur. La vérité cependant m'oblige à reconnaître qu'une fois sir William avait un gros chien dans la Great-King-Street d'Édimbourg, répondant très bien à la description du chien que Goethe, et du moins un de nos vieux dramatistes du règne d'Élisabeth, attribue au pauvre docteur Faust. A la vérité, ce ne pouvait être identiquement le même chien, figurant une première fois à Francfort pendant le xve siècle, et puis à Édimbourg dans le xixe...

« Un matin j'étais assis seul après mon déjeuner, lorsque Wilson entra tout à coup avec son ami. Sir William était si parfaitement exempt de toute ostentation de savoir, qu'à moins que les hasards de la conversation ne fournissent une occasion si naturelle d'en faire preuve, qu'il y aurait eu affectation à l'éviter, vous auriez bien pu ne vous douter aucunement qu'un extraordinaire *scolar* fût devant vous. A cette première entrevue, je ne remarquai rien qui provoquât une attention spéciale, hormis une expression non commune d'obligeance et de cordialité dans son abord. Il y avait aussi un air de dignité et une forte confiance en lui-même répandue dans toute sa manière, mais trop tranquille et trop dénuée d'affectation pour qu'on pût douter qu'elle ne s'exhalât spontanément de sa nature, cependant trop peu présomptueuse pour mortifier les prétentions d'autrui. Les hommes de génie et les hommes distingués pour leurs talens, qui choquaient tout le monde, particulièrement moi, si nerveusement susceptible, faisaient l'horreur et le désespoir des gens, en tâchant sans relâche et presque avec humeur de prendre la part dominante dans la conversation. J'en ai connu qui s'emparaient réellement à peu près de la conversation tout entière, sans s'apercevoir distinctement de ce qu'ils faisaient... Chez sir William Hamilton, d'ailleurs, il y avait une apparente négligence, peu soucieuse de prendre une part considérable ou nulle à l'entretien. Il est possible que, comme représentant d'une ancienne famille, il ait secrètement senti sa position dans la vie beaucoup moins dans le sens des avantages qu'elle offrait que des obligations et des gênes qu'elle imposait. Et en somme ma conclusion fut que j'avais rarement vu une personne qui manifestât moins d'estime pour soi-même sous aucune des formes ordinaires qui révèlent ce sentiment, soit orgueil, soit vanité, soit enflure arrogante, soit glaciale réserve. »

Il est impossible, en lisant seulement les ouvrages de Hamilton, de lui délivrer un brevet d'humilité, et la modestie n'était pas le trait saillant de son caractère; mais on aime à voir, par le témoignage d'un appréciateur difficile et ombrageux, qu'il possédait ce qui rachète tout en fait de bonne opinion, la simplicité. Il ne doutait point de lui, il en doutait si peu, qu'il n'avait nul besoin de fatiguer

ni de persuader les autres de sa valeur, et sa franchise était sans prétention comme sans inquiétude.

Dès les premiers temps de son séjour à Édimbourg, Hamilton entra en relations avec Dugald Stewart, qui s'étonna de l'érudition que comportait la philosophie, et profita du savoir de son futur éditeur en regrettant de ne l'avoir pas connu plus tôt pour en profiter mieux. On raconte que Hamilton rencontra chez Stewart le docteur Parr, placé au premier rang par les Anglais pour la science de l'antiquité classique. Par une obligeante attention pour la compagnie, le savant mit la conversation sur la philosophie grecque; mais, quoiqu'il fût loin d'y être étranger, il s'aperçut bientôt qu'il y avait là un auditeur à qui il ne pouvait rien apprendre, et, changeant le cours de l'entretien, il se mit à disserter sur les poètes latins des derniers siècles et leurs imitateurs de la renaissance. Trouvant alors le même personnage également prêt à le suivre sur ce terrain, complétant ses remarques, rectifiant ses citations, il fut troublé, et, s'arrêtant tout à coup : « Ah çà, dit-il, qui êtes-vous donc, monsieur? »

C'est en 1820 que la retraite définitive de Stewart et la mort de Brown, qui l'avait suppléé, laissèrent vacante la chaire de philosophie morale à l'université. Hamilton se mit sur les rangs pour la remplir. Il n'avait ni enseigné ni écrit, mais ses vastes études philosophiques étaient notoires, et de grandes autorités appuyaient sa candidature, dont Stewart écrivit que le succès serait un bonheur pour l'université. On sait qu'en Écosse l'usage autorise les concurrens à produire en faveur de leur candidature des recommandations ou plutôt des témoignages souscrits par des juges compétens de la doctrine et du talent. Même, je le sais, le suffrage des simples amis de la science n'est pas dédaigné. Les plus imposans dignitaires d'Oxford et le docteur Parr lui-même s'engagèrent en faveur de Hamilton. La philosophie était alors tellement abandonnée en Écosse qu'en opposition à un avocat parfaitement capable de l'enseigner sans pourtant l'avoir jamais essayé, on ne pouvait présenter personne ayant fait ses preuves dans une science rendue par Dugald Stewart fort accessible et même attrayante. Le candidat le mieux appuyé était un autre avocat, John Wilson, qui, dans quelques poésies d'un heureux présage, quelques essais de critique originale, et une polémique haute en couleur sur les affaires du temps, ne s'était fait soupçonner d'aucune accointance avec Aristote ou Platon pas plus qu'avec Locke ou Descartes; mais il était un tory prononcé. Le conseil de ville, qui est le patron de la chaire, c'est-à-dire qui l'a fondée et qui désigne le professeur, n'était, bien entendu, sensible qu'aux considérations politiques. « En 1820, dit un écrivain, tout le monde était whig ou tory... L'adoucissement et le

mélange des noms de partis familiers à nos oreilles auraient été un dialecte babylonien pour les rudes politiques de cette époque. Les libéraux étaient inconnus, les conservateurs étaient inconnus, et un libéral-conservateur aurait été pris pour un assemblage aussi complétement fabuleux qu'un griffon ou un centaure. » John Wilson fut nommé. On dit qu'il a été un professeur éminent. Nous croyons volontiers qu'il a enseigné avec talent; mais qu'il ait enseigné la philosophie, nous en doutons. Au reste, on publie ses œuvres complètes; il faudra bien qu'on y comprenne ses leçons, et nous souhaitons qu'elles démentent notre pronostic.

La faculté des avocats avait le patronage d'une chaire d'histoire universelle, et l'année suivante les avocats dédommagèrent leur confrère en la lui offrant. Il l'accepta, et autour de cette chaire assez négligée, dont le maigre enseignement n'entrait pas dans le cours régulier des études, il sut réunir un auditoire attentif par quelques leçons relatives à l'histoire des nations classiques de l'antiquité et à l'influence de leur civilisation sur la nôtre. Il poursuivait en même temps des études très sérieuses sur le système nerveux et sur la physiologie en général. Il portait dans les recherches de l'anatomie comparée son exactitude habituelle, et il fut ainsi conduit à s'occuper de la phrénologie, qui dans ce moment produisait en Écosse une certaine sensation. Il attaqua cette douteuse science dans deux mémoires lus à la Société royale d'Édimbourg (1826), et contribua à arrêter les progrès de cette vogue changeante que la phrénologie paraît destinée à reprendre de temps en temps et à reperdre aussitôt.

On a déjà raconté dans ce recueil comment le professeur Napier, à qui nous devons un excellent écrit sur l'influence de Bacon, ayant succédé à Jeffrey dans la direction de la *Revue d'Édimbourg*, proposa à sir William Hamilton d'y travailler, et lui demanda même un article sur les travaux philosophiques de M. Cousin, dont la renommée parvenait enfin en Angleterre. Hamilton hésita; il faisait la plus haute estime de M. Cousin, et il n'était pas de son avis. Il voulait bien le réfuter, mais il était pour lui contre ses adversaires. Il écrivit sous l'empire de cette double pensée, et se montra ce qu'il est resté toujours, son admirateur et son critique. En paraissant, l'article devenu célèbre sur *la philosophie de l'inconditionnel* fit événement dans le monde philosophique. C'était le signal très inattendu d'une renaissance de la métaphysique en Écosse. M. Cousin accueillit cette bonne nouvelle avec la joie la plus franche. Jamais flatteuse adhésion ne lui a fait plus de plaisir que cette critique si intelligente, car il lui était plus doux d'être compris que d'être loué. Avec un empressement de curiosité et de bienveillance, il chercha à connaître

l'auteur ignoré de ce brillant coup d'essai. Des fragmens de lettres qu'on a publiés prouvent avec quel cordial intérêt il apprenait l'existence d'un juge aussi compétent de ses travaux, et saluait par des éloges motivés le nom que nous connûmes alors pour la première fois, car ce morceau, dont Hamilton a dit lui-même « que naturellement les raisonnemens ne furent pas compris autour de lui, et plus naturellement encore, furent déclarés pendant un temps incompréhensibles, » eut un sort beaucoup meilleur parmi nous, et fixa l'attention de la tribu, alors nombreuse en France, qui se consacrait au service de la philosophie. « Cet article, dit M. Cousin (1), n'est nullement aisé à entendre. Lorsqu'une fois on en a compris le sens, on le trouve parfaitement bon et correct; mais le style en est très condensé : chaque mot est gros d'une idée. La justesse des vues, la connaissance étendue des systèmes philosophiques et la profondeur de pensée qu'il atteste, ne peuvent être appréciées que par ceux qui sont du métier. Bref, c'est un article écrit pour un petit nombre d'esprits seulement en Europe, tandis que pour la multitude sa force même et son mérite le rendront obscur. La concision d'expression de sir W. Hamilton, jointe à la difficulté qu'éprouve le commun des lecteurs à le comprendre, a conduit plusieurs personnes à le regarder avec défiance, comme un partisan des systèmes germaniques, et qui aurait perverti l'exacte et circonspecte philosophie de l'école écossaise; mais cette idée est entièrement erronée. Sir William a en effet étudié attentivement la métaphysique allemande; mais le résultat en a été seulement un accroissement d'attachement pour la philosophie de l'Écosse. » C'est ainsi que, malgré leurs dissentimens sur le fond des choses, s'établit entre les deux maîtres de la science un noble commerce d'estime, de bienveillance et d'admiration qui les honore, et la philosophie avec eux.

Nous ne pouvons citer tous les articles, peu nombreux cependant, dont Hamilton enrichit la *Revue d'Édimbourg*. Deux seulement intéressent la philosophie, l'un sur la perception, l'autre sur la logique. Dans le premier, écrit à propos de la traduction de Reid par Jouffroy (1830), il s'attacha à défendre, en la rectifiant, la théorie de la perception contre Brown, qu'il convainquit assez sévèrement d'une subtilité sophistique qui inventait l'erreur pour la réfuter. Dans le second, en félicitant l'université d'Oxford d'un retour à l'étude de la logique, attesté par les travaux des Whately, des Hampden, des Lewis (2), il décrit avec un peu de rancune l'abandon où

(1) Dans une lettre que je traduis sur la version anglaise.

(2) Le premier est aujourd'hui archevêque de Dublin, le second est évêque de Hereford, le troisième est ministre secrétaire d'état pour les affaires de l'Inde. Ils ont commencé par écrire sur la *logique*.

cette science était tombée, rien d'important n'ayant paru depuis les *Élémens* d'Aldrich, publiés en 1692, et dans une critique attentive des nouveaux essais qu'il annonce, il se montre à la fois consommé dans l'histoire et la théorie de l'art puissant qui a dominé pendant plusieurs siècles la philosophie tout entière (1833). Ses preuves étaient donc faites, lorsque la vacance de la chaire de logique et de métaphysique, par la retraite volontaire du professeur Ritchie, au commencement de 1836, vint lui ouvrir une candidature naturelle dans l'université. C'est alors que les témoignages imposans du patriarche de l'histoire de la philosophie grecque, M. Brandis, et du maître éloquent qui guidait alors toute l'école française, l'œuvre de sa pensée et de sa parole, recommandèrent le savant candidat qu'appuyaient également le roi de la critique, lord Jeffrey, et cet ancien rival, le professeur Wilson, noblement supérieur à tout souvenir de lutte et de parti. De telles autorités ne touchaient que faiblement le conseil municipal de la nouvelle Athènes. Les passions politiques ne jouaient pourtant plus aucun rôle : la réforme avait dissous les partis; mais la religion avait hérité de la politique; la religion, cela veut dire en certains pays l'esprit ecclésiastique et en Écosse l'esprit de secte, ce qui signifie l'esprit de la secte dominante et des sectes militantes. Il faut lire dans un essai de M. Baynes, à qui nous ferons de nombreux emprunts (1), la description piquante des débats et des manœuvres qui signalèrent l'élection de Hamilton. Il n'appartenait pas à ces ardentes congrégations qui ont déclaré la guerre au libre arbitre, il n'était pas du parti évangélique, ni même de la portion de l'église établie que ce parti consentait à regarder comme encore *amie de la religion;* il était chrétien et modéré. Le censeur de Schelling fut donc accusé d'être enclin au panthéisme germanique. Tandis qu'il avait à lutter contre un phrénologiste fort connu, George Combe, qui promettait, s'il était élu, *de ménager les vieilles superstitions*, on lui opposait M. Isaac Taylor, qui a écrit sur les matières religieuses avec un succès réel, et qu'un esprit élevé, mais vague, et un style éloquent avec un peu de déclamation qualifiaient incomplétement pour enseigner la logique avec rigueur et la métaphysique avec précision. Les discussions du conseil de ville, publiées comme toutes choses en ce pays, sont un curieux spécimen des préjugés et des subtilités du plus sincère fanatisme. On dit que l'excès même de l'ardente opposition qu'on fit à sir William finit par tourner en sa faveur, et au second tour de scrutin, il fut nommé à dix-huit voix contre quatorze. Les suffrages de quatre bourgeois de la cité sauvèrent la philosophie écossaise.

(1) *Sir William Hamilton*, by T. S. Baynes, *Edinburgh Essays*, 1857.

Il n'y avait pas alors deux ans que le nouvel élu, discutant dans la *Revue d'Édimbourg* les propositions d'une commission d'enquête pour la réforme des universités écossaises, avait, des trois modes de nomination des titulaires aux chaires établies, par la couronne, par les professeurs, par les villes, consenti à regarder le troisième comme relativement le meilleur, en exprimant l'espoir que les magistrats municipaux, reconnaissant leur évidente incapacité pour l'acquittement de cette fonction, s'en démettraient aux mains d'un bureau permanent, très peu nombreux et spécialement chargé de veiller au bien et au progrès de l'enseignement. *Mais, hélas!* ces mots entre crochets sont la seule addition que Hamilton ait faite au texte de son article, en le réimprimant en 1851; dans ses annotations ainsi que dans l'appendice ajouté à une seconde édition, il soulagea son cœur sur les élections académiques de la municipalité d'Édimbourg, il constata que malgré la réforme légale de la corporation, on n'avait profité de l'abolition des *tests* que pour établir la prépondérance avouée de l'esprit de secte dans toute nomination universitaire. « Ainsi, dit-il, dans ses derniers actes, le patronage académique d'Édimbourg a fini par atteindre le point le plus bas de son déclin. Les partis religieux concourent à présent avec les corrupteurs séculiers pour gagner l'incompétent électeur à la violation de ses devoirs. » En aucune occasion du reste, sir William ne s'est montré un juge fort indulgent du savoir et de l'esprit des gens d'église. Sa foi était au-dessus du soupçon, l'orthodoxie parfaite est un des caractères de sa philosophie; mais l'inflexible logicien faisait peu d'estime des controverses théologiques. Une fois même il poussa l'audace jusqu'à peu ménager le docteur Luther, ce qui lui attira une réfutation, assez forte, je l'avoue, dans sa prolixité, de l'archidiacre Julius Hare. Laissons la théologie.

Il fut un professeur puissant. L'art d'exposer clairement et agréablement de sages ou plausibles doctrines ne lui paraissait pas constituer tout l'enseignement. Il pensait avoir charge d'âmes, et il portait dans sa classe, avec tout son esprit, tout son caractère. Il aspirait moins au succès qu'à l'influence, et il voulait que la philosophie devînt la meilleure discipline pour les esprits, en leur donnant toutes les qualités qu'elle réclame pour elle-même. Ceux qu'elle instruit doivent s'égaler à elle, et à lire tout ce qu'ont écrit les disciples de Hamilton, on demeure convaincu qu'il a été pour eux, dans toute la dignité du mot, un maître.

On sera peut-être curieux de voir comment se pratique en fait et en droit l'enseignement dans l'université d'Édimbourg, et comment Hamilton s'acquitta de celui qui lui avait été confié. Il arrivait à ses nouvelles fonctions avec des principes arrêtés, rendus publics, et

dans lesquels l'expérience l'a confirmé. Il a en effet écrit presque autant de pages sur l'instruction que sur la philosophie même, et dans ces pages nombreuses, où il a jeté quelques-unes des idées qui ont amené la réforme de l'université d'Oxford et d'autres établissemens pédagogiques, il a toujours soutenu que l'instruction, étant une partie essentielle de l'éducation, devait avoir pour but de former des hommes et non des praticiens pour tel ou tel métier, d'éclairer, redresser, mûrir, fortifier l'intelligence au lieu de la plier par des vues étroites, des opinions exclusives, des facultés restreintes, aux conditions d'une dextérité professionnelle. Ses idées étaient les idées de Locke conçues avec plus de fermeté, d'étendue, et soutenues par un fonds de connaissances acquises que Locke avait dédaignées. C'est dans cet esprit qu'il défendit l'instruction classique contre les prétentions des connaissances utilitaires. C'est pour les mêmes motifs qu'il mit au-dessus soit de la théologie, soit des mathématiques, soit des sciences naturelles, l'étude de l'esprit humain comme plus haute et plus générale, la philosophie en un mot, plus propre, selon lui, qu'aucune chose à donner en même temps à l'intelligence la rectitude, la largeur, la pénétration et la vigueur. C'est une thèse qu'il a soutenue envers et contre tous avec la force et l'autorité qu'il portait dans la défense de la vérité. Son caractère était garant qu'appelé à la chaire la plus importante à ses yeux dans la métropole de son pays, il rendrait témoignage de ses convictions et mettrait ses principes en pratique. La tâche, partout difficile, l'était rendue plus encore par les usages et les règlemens de l'université. La règle veut qu'on admette dans la classe de logique les plus jeunes élèves, ceux qui sont encore de francs écoliers, pêle-mêle avec des étudians d'un jugement plus mûr et d'un entendement plus formé. De là une épineuse question : faut-il maintenir l'enseignement au niveau des auditeurs les plus avancés, ou le rabaisser à la portée des plus novices? Hamilton n'hésita pas; on ne peut faire de la philosophie pour des enfans; l'enseignement n'en peut être que sérieux, solide, élevé même; fût-il borné aux questions les plus simples, il ne peut éviter de mettre l'esprit aux prises avec des problèmes qui exigent toutes ses forces. Le professeur résolut de ne rabaisser ni mutiler la philosophie, mais de la rendre accessible par la simplicité, l'exactitude, la clarté, l'ordre, en un mot par tout ce qui dépend de l'art de l'enseignement et non de la nature des questions. Son cours resta un cours académique, où pouvaient encore profiter les plus habiles, où les commençans pouvaient avoir accès. Il le rendit aussi élémentaire que possible, il se refusa à le rendre jamais superficiel.

A Édimbourg, l'enseignement de l'université se compose de leçons analogues à celles de nos cours de facultés. Ces leçons méritent

bien en général le nom de *lectures*, étant plus souvent écrites qu'improvisées, surtout dans les matières scientifiques. Trois jours y étaient consacrés par semaine; deux autres jours étaient donnés aux examens. Ces examens étaient obligatoires ou facultatifs. L'obligatoire revenait rarement, de façon cependant que chaque élève eût été interrogé au moins une fois dans le cours de chaque session. L'examen facultatif, plus animé, plus instructif, plus approfondi, portait non-seulement sur le sujet des dernières leçons, mais sur toutes les matières qui s'y rattachaient. Ainsi toutes les questions de la philosophie étaient passées en revue d'une manière vive et intéressante dans un dialogue où le professeur ne craignait pas d'intervenir et de compléter les généralités de son cours écrit. La composition n'était pas négligée, et les essais des jeunes disciples subissaient l'épreuve de la lecture publique et de la critique du maître.

M. Baynes, qui a été un de ses plus éminens élèves, qui a même le premier fait connaître ses nouveautés en logique par un remarquable *Essai sur la nouvelle Analytique* (1846), a retracé de la manière la plus animée les souvenirs d'un enseignement qui fut pour lui une initiation. Il a pris l'étudiant à son arrivée dans Édimbourg, et, avec tous les détails pittoresques qui auraient amusé Walter Scott, il l'a conduit par les antiques rues de la cité jusque dans la salle enfumée où se lisait au-dessus de la chaire une inscription grecque et cette devise dont Hamilton a fait l'épigraphe de son édition de Reid : « Sur la terre, rien n'est grand que l'homme. Dans l'homme, rien n'est grand que l'esprit. » Là, au milieu d'un assez bon nombre d'auditeurs de tout âge et de conditions diverses, mais où domine la jeunesse, il a représenté le professeur montant en chaire et frappant aussitôt les regards par sa dignité naturelle et l'air de commandement de toute sa personne. Sa tête était forte, son front large, ses sourcils marqués et rapprochés, et toute sa figure, régulière suivant le type romain, était animée, par ses yeux noirs, d'une expression calme et pénétrante. La science se peignait dans son regard. Dès qu'il commençait à lire, le son de sa voix répondait à tout ce qu'annonçait sa physionomie, et sa parole, sa pensée tenaient tout ce que promettait sa voix. Ici j'affaiblirais l'impression que veut produire M. Baynes, si j'essayais d'analyser sa vive description de tous les effets de ce noble enseignement sur des esprits neufs qui s'ouvraient au jour de la vérité. Les développemens qu'il donne à ses souvenirs étonneraient ceux qui n'en ont point de semblables. Pour rendre ces impressions, les plus fortes peut-être qu'il ait reçues, son talent s'anime à ce point que des indifférens pourraient le soupçonner de trop céder à l'imagination et de faire

le roman d'un cours de philosophie. Moi-même je rabattrais quelque chose de son enthousiasme, et, bien que grand admirateur de Hamilton, je ne pourrais lui accorder sans débat qu'il ait rendu plus de services au vrai progrès de la philosophie qu'aucun penseur depuis mille ans. La reconnaissance du disciple l'emporte, mais je la conçois, et surtout je lui sais gré d'avoir peint avec autant de vérité que de chaleur cet empire inconcevable que prend sur la jeunesse l'enseignement, je devrais dire la révélation de la philosophie. Tous ceux qui ont traversé les études classiques n'en ont pas fait l'expérience : il peut leur avoir manqué une facilité naturelle, une attention suffisante, une occasion favorable, un enseignement qui se fît saisir; mais on ne rendra jamais à ceux qui n'ont point passé par une pareille épreuve l'effet de cette nouveauté inattendue sur un jeune esprit cultivé, développé, excité, mais fatigué et comme desséché par l'enseignement des classes où il semble qu'il n'y ait autre chose à faire en ce monde que de bien écrire. Pendant de longues années d'un travail très ingrat, très difficile, et que n'égale sous ce rapport presque aucune des occupations de la vie de l'homme fait, l'écolier n'a guère appris que l'art des mots. Les savoir, les choisir, les assortir, voilà ce dont on l'a surtout entretenu. Sans doute son jugement s'est formé dans ce laborieux apprentissage; sans doute il peut avoir acquis du goût, de la sagacité, de la promptitude à comprendre ou à exprimer; mais quoi? mais pourquoi? Quel est le sujet et le but de ce talent qu'on lui a si fort recommandé d'acquérir? Ces facultés qu'on a aiguisées en lui, il ne les connaît même pas; leurs procédés, il les a employés d'instinct, il n'en a pas la claire conscience. Il n'a réfléchi ni sur rien ni sur lui-même, car rien n'existe que pour être dit, et lui-même n'a été dressé qu'à bien dire. La vie, la société, la nature, on ne lui a parlé d'aucune chose comme réelle. Il semblait que tout fût de style, et que le monde n'existât pas en soi et ne se vît tout au plus qu'au théâtre. Malgré les efforts de tant de maîtres habiles, voilà ce qui reste trop souvent à un écolier intelligent de tout l'enseignement classique; mais dès qu'il a passé le seuil du cours de philosophie, fût-il entré là, inattentif, imprévoyant, pour peu que le professeur parle avec quelque force et quelque conviction, un monde nouveau s'ouvre à sa voix. Tout s'explique à la fois pour l'auditeur novice, qui conçoit enfin que l'art n'est qu'une forme, un transparent aux brillantes couleurs, qui recouvre des réalités solides et vivantes. Il pénètre dans le secret de sa propre pensée, il se rend compte des mouvemens de son âme et des opérations de son esprit; de l'art il s'élève à la science, et de la science à ce qui est véritablement, Dieu, le monde, l'humanité, lui-même enfin; il en parlait jusque-là, maintenant il y pense. Il com-

prend ou du moins il entrevoit ce que c'est que cet esprit humain dans sa nature et dans son histoire, ce je ne sais quoi qu'on ne lui avait encore représenté que comme une lyre ou une flûte dont un joueur habile tirait des sons pour amuser la foule. C'est là une découverte, c'est là comme une révolution de la pensée dont il faut désespérer de faire comprendre l'effet profond et le charme sévère à ceux qui ne les ont pas éprouvés. C'est là cette *meilleure part* que choisit l'intelligence contemplative, et dont *elle ne veut pas être arrachée*. On ne sait pas ce qu'on perd quand on refuse de la prendre, ce qu'on ôte quand on refuse de la donner, ou plutôt ils le savent, ces corrupteurs solennels, qui, spéculant sur l'abaissement des âmes, ont rêvé de briser, de mutiler du moins l'enseignement de la philosophie. Gardons-nous de leur parler du mal qu'ils peuvent faire à la raison, à la vérité, à la dignité de l'esprit : ce serait célébrer leur victoire, et nul hommage ne les flatterait à l'égal de nos plaintes.

On devine combien devaient être vives ces impressions d'école pour les jeunes étudians de cette romantique ville d'Édimbourg, lorsqu'après les leçons d'un maître tel que Hamilton, ils rentraient au sein d'une population douée en si égal partage de jugement et d'imagination, si ouverte à la science, si accessible à la poésie, et qui offre elle-même un intéressant sujet d'observation à la philosophie, ou bien lorsque, livrés aux jeux et aux courses de leur âge, ils revoyaient ensemble tant de lieux pleins de beauté et de souvenirs en comparant orgueilleusement leur acropole à celle qui dominait le jardin d'Académus.

Hamilton continua pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'au terme de sa vie, l'enseignement qui a laissé tant de souvenirs. C'est en 1844 qu'il fut interrompu par une attaque de paralysie qui, grâce à Dieu, n'atteignit pas les forces de son esprit. Il put même l'année suivante reprendre son cours, lire lui-même une partie de ses leçons, ou les faire lire en sa présence par un suppléant, et les éclaircir par quelques mots religieusement écoutés. Il poursuivit ainsi le cours de ses fonctions universitaires, malgré de pénibles infirmités, jusqu'à la session de 1855-1856. Il avait encore, quoique fort affaibli, distribué à ses élèves les prix du terme d'avril, lorsqu'à la fin de ce mois une nouvelle attaque le frappa mortellement, et il expira le 6 mai au matin, ayant conservé presque jusqu'au dernier moment la présence de son esprit.

Hamilton a peu écrit, et il a écrit tard. Avide d'apprendre et de méditer, il ne prenait la plume que pour céder au courroux du critique contre une erreur à réfuter ou pour garder note du résultat de ses réflexions. Évidemment la composition n'avait pas un vif attrait

pour lui, et quoique sur les questions spécialement philosophiques son style soit excellent par la simplicité, la propriété et l'exactitude, ce n'était pas un écrivain; il n'accordait rien à l'agrément, à l'imagination; il ne disait que l'utile. C'était donc presque toujours sous l'empire d'une provocation accidentelle, c'était pour une question particulière ou un intérêt de circonstance qu'il se décidait à publier, et il n'a guère fait que des morceaux détachés. Il ne finissait rien, et ses publications sont des recueils un peu informes d'articles annotés, commentés, amplifiés de supplémens et d'appendices. Rien n'est fondu, rien n'est lié : ce ne sont que fragmens complétés par d'autres fragmens; mais quelques-uns sont des chefs-d'œuvre.

Il avait tant d'éloignement pour tout ce qui ressemblait à un ouvrage, qu'il fallut que M. Peisse rassemblât et traduisît ses premiers articles philosophiques, pour qu'il se décidât à les publier sous son nom. Le recueil français, enrichi d'une introduction excellente, avait établi sa réputation sur le continent, lorsque, dix ans après, il réunit ses fragmens, y ajouta de longs mémoires sur l'éducation et la réforme des universités, et l'exposé technique de ses travaux sur la logique, d'une nouvelle notation et d'un nouveau diagramme pour servir à l'analyse du syllogisme. Ce volume, intitulé *Discussions sur la Philosophie, la Littérature et l'Éducation*, quoique un peu confus et d'une lecture difficile, eut un grand succès. Peut-être cependant n'est-il pas supérieur en importance à l'édition compacte des œuvres de Reid, qui l'avait précédé de quelques années. En voulant mettre à la disposition de ses élèves un livre de classe, Hamilton non-seulement donna un Reid plus complet, pour les ouvrages, la correspondance, la biographie, mais il l'accompagna de notes nombreuses et concises qui éclaircissent, développent, rectifient bien des points. La précision et le savoir y contrôlent le laisser-aller de l'auteur original, plus judicieux que rigoureux. De plus l'éditeur y a joint sept dissertations qui formeraient la matière d'un ouvrage. Celles sur le sens commun, la connaissance intuitive et représentative, la perception, la sensation, sont les fondemens de toute une philosophie; mais telle est la bizarre répugnance de l'écrivain pour rien terminer, que la septième dissertation n'est pas finie. Le volume a été publié incomplet, et il restera tel. J'en avertis les bibliophiles, qui doivent en prendre leur parti et le faire relier comme si de rien n'était.

On devait espérer que sir William Hamilton aurait laissé d'autres travaux dignes d'être livrés au public, ne fussent-ils que commencés. On était sûr au moins que ses leçons avaient été écrites; il n'était pas à craindre que rien de ce qui pouvait achever de le faire bien connaître restât dans l'oubli. Il a laissé des disciples fidèles à

sa mémoire. Trouveront-ils dans ses papiers des richesses inconnues? On en doute; mais ils ont trouvé ses leçons, et ils les publient. Une de ses dernières occupations avait été la surveillance d'une belle édition de Dugald Stewart en dix volumes; mais il s'était presque borné à la faire correcte et complète, et réservait pour le dernier volume la biographie et des observations sur la philosophie de Stewart, et sur sa connexion avec l'école écossaise et la doctrine du sens commun. La mort ne lui a pas permis de finir sa tâche. Un de ses disciples s'en est chargé, car non-seulement il a retiré la philosophie écossaise de l'abandon où elle allait tomber sans lui, mais par son enseignement il a reformé une école écossaise qui compte aujourd'hui plus d'un représentant digne de continuer la tradition. Au premier rang il faut placer le révérend Henri Mansel, connu par ses travaux sur la logique, par un essai sur la doctrine de Kant, et qui doit porter dans l'enseignement de l'université d'Oxford la nouveauté d'une philosophie formée à la fois par l'étude directe de l'esprit humain et la connaissance comparative des grands systèmes de l'Europe moderne. M. Alexandre Fraser, qui a été un des disciples favoris de Hamilton, qui l'a secondé et suppléé dans ses leçons, lui a succédé dans sa chaire, et, sans compter le recueil des articles qu'il a donnés au *North-British Review*, et qui forment un remarquable volume d'essais philosophiques, il a publié une introduction à la philosophie rationnelle historiquement et systématiquement considérée, qui est comme le programme d'un vaste et solide enseignement. Le révérend John Cairns, ministre à Berwick, ne nous est connu que par quelques opuscules détachés, mais qui attestent la justesse et la pénétration d'un penseur, et l'introduction qu'il a jointe à son édition du *Discours sur la Lumière naturelle* de Culverwell est l'œuvre d'un excellent critique. M. John Veitch, un des élèves affectionnés de sir William, et son fidèle assistant dans les leçons de ses dernières années, a écrit à sa place une intéressante biographie de Dugald Stewart pour le dixième volume des œuvres complètes. Il s'y montre le continuateur intelligent et libre des doctrines de ses maîtres, et, dans une traduction de Descartes, il a, dit-on, apprécié avec sagacité la méthode et l'œuvre du fondateur de l'école française. On espère le voir bientôt appelé à porter dans la chaire de logique de l'université d'Aberdeen ou de Saint-Andrews l'esprit sévère et mesuré qu'il a puisé dans les exemples et les leçons du régénérateur de l'école écossaise. Enfin M. Baynes, que nous avons déjà nommé, et qui a donné à l'Écosse une traduction de *l'Art de penser* de Port-Royal, paraît s'être attaché particulièrement à poursuivre cette œuvre de réformation de la logique qui a tant occupé les dernières années de sir William Hamilton.

Il nous reste à parler de ses leçons, qui viennent de paraître, et que nous devons aux soins réunis de MM. Mansel et Veitch. Cette édition est très bien faite; elle a demandé un travail ingrat et utile. Dans ses leçons, Hamilton, selon son usage, citait beaucoup, et, contre son usage, il indiquait rarement la source de ses citations. Il mentionnait les diverses opinions des philosophes, en ne donnant souvent que leurs noms. Les renvois exacts aux originaux ou les preuves de ses assertions historiques ont été ajoutés par les éditeurs, et la rectification de quelques légères erreurs de fait ou de texte n'a pas été négligée. Ce point est important, car, grâce à ces informations précises, les leçons de Hamilton pourraient tenir lieu, sur les principales questions de la psychologie, d'une histoire de la philosophie, ou tout au moins d'un catalogue raisonné des divers systèmes dont elle offre le tableau. C'est en effet le mérite original de sir William d'avoir, grâce à son immense lecture, restitué les antécédens de mainte doctrine qu'on croyait nouvelle, qui l'avait paru à son second ou à son troisième inventeur, et il a rendu aux inventeurs véritables, quelquefois même assez obscurs, la part d'honneur ou de responsabilité qui leur revenait. On apprend en le lisant à devenir un peu plus modeste pour la science des temps modernes, et surtout à reconnaître, ce dont on aurait pu se douter par avance, que, l'esprit humain étant aussi vieux que le monde, la philosophie est née plus tôt et s'est continuée plus constamment qu'on ne l'a pensé en général depuis Bacon et Descartes. Dès que ces deux juges impitoyables du passé eurent dit, comme le juge de la comédie :

> ... Je prétends
> Qu'Aristote n'a point d'autorité céans,

on a sans hésiter exécuté la sentence, et on l'a étendue par voie de jurisprudence à tout ce qui avait pensé ou écrit depuis Aristote. Locke, Kant, et bien d'autres, n'ont rien changé à ce dédaigneux système d'oubli inauguré par nos maîtres, et Reid, obligé de revenir sur le passé pour établir la nouveauté de sa doctrine, en renonçant à l'oubli, n'a pas, si on l'ose dire, renoncé à l'ignorance. Du moins cite-t-il, juge-t-il ses prédécesseurs avec une légèreté souvent inexacte, qui ne laisse guère soupçonner une connaissance directe des originaux. Tout a changé sous ce rapport en Écosse avec Hamilton, ainsi qu'en France avec M. Cousin, et comme ils ont fait, chacun de son côté, sans se concerter, sans se copier, cette révolution dans la manière d'étudier, ils l'ont faite chacun à sa manière et suivant le tour de son esprit : M. Cousin en remontant toujours aux grands chefs d'école et en donnant l'exemple ou le conseil d'une interprétation fidèle de leurs œuvres et de leurs idées; Hamilton au gré

d'une érudition curieuse, minutieuse, capricieuse comme toute érudition, et pour laquelle aucun auteur, aucun livre, aucun système, aucun détail n'était insignifiant. On peut même remarquer que, sans négliger les ouvrages et les écrivains de génie, surtout Aristote, qui est évidemment son maître dans l'antiquité, il a recueilli plus de choses précieuses dans la foule que dans l'élite, et il a réparé envers des inconnus l'injustice des siècles.

Ce mérite de Hamilton est un des mérites de son livre. Nous en signalerons un autre : c'est la simplicité, la lucidité et la solidité de l'exposition. Quoiqu'il s'adressât surtout à de jeunes auditeurs, il n'a évité aucune des grandes questions qui rentraient dans son sujet. Les théories profondes et subtiles qui se trouvaient sur son chemin, il n'a cherché ni à les écarter ni à les amoindrir, et il a su donner à la science toute la facilité qu'elle comporte, sans la rendre futile ou superficielle. Sa manière d'écrire même n'est pas devenue brillante ni fort animée, mais elle a pris plus d'aisance et d'agrément. Il s'est un peu départi de cette gravité et de cette brièveté qui rendent l'accès de ses premiers écrits difficile pour les lecteurs ordinaires, et qui semblent toujours supposer qu'on n'a pas un instant à perdre et qu'on entend à demi-mot. Le ton de ses leçons est moins tendu que celui de ses autres ouvrages, et je suis persuadé qu'elles seraient lues aisément, comme un traité élémentaire, par quiconque voudrait y apporter l'intelligence et l'attention nécessaires à ces sortes d'études.

Mais qu'y trouvera ce lecteur attentif et intelligent? Il faut bien le lui dire sans entreprendre une complète analyse de l'ouvrage. Hamilton était professeur de logique et de métaphysique. Ce double titre semblerait être d'ancienne date, car, s'il était possible autrefois d'associer ensemble ces deux sciences à cause de certains rapports qui unissent la logique et la métaphysique d'Aristote, il serait étrange aujourd'hui d'aller choisir dans le vaste champ de la philosophie, pour en faire l'objet exclusif d'un cours unique, d'une part la science formelle des lois de la pensée considérée dans son activité propre et dans son travail sur ses connaissances, en dehors de ses moyens de connaître et des acquisitions de l'expérience, de l'autre la science de l'être en lui-même, autant que la raison peut le concevoir à l'aide de ses propres principes et des notions qu'elle doit à l'observation. Il y a entre ces deux sciences des lacunes qui ne peuvent être comblées que par la science même de l'esprit humain, et en général il est devenu impossible, sans ce préalable obligé, de philosopher en aucune chose. Personne n'est plus de cet avis qu'un Écossais, personne n'en était plus que Hamilton. On sait que, dans l'usage, le mot de métaphysique devient quelquefois le nom de toute

la philosophie, comme le mot de géométrie le nom de toutes les mathématiques. On peut très pertinemment appeler Laplace un grand géomètre, quoique je ne sois pas sûr qu'il ait dans sa vie écrit deux pages de géométrie proprement dite. Qu'on soit donc averti que, dans ces deux volumes intitulés *Leçons de Métaphysique*, il n'est pas question de métaphysique, ou il ne s'en rencontre qu'incidemment, et quand le sujet le requiert. Hamilton a usé de la latitude de la dénomination de métaphysique pour enseigner ce que, dans une autre chaire, avaient enseigné Stewart et Brown, et enseignaient encore Wilson et M. Macdougall. Ce n'est pas qu'il eût exclu de son cadre la métaphysique proprement dite : il devait un jour comprendre dans son cours, avec la psychologie, l'ontologie, ce qui est le nom de guerre de la métaphysique; mais ce jour n'est jamais venu : il s'est borné à la science des phénomènes de la pensée et à celle de ses lois. La première est l'objet des deux volumes qui paraissent; la seconde, ou la logique, le sera des deux qu'il reste à publier. Dans ceux même qui nous sont livrés, n'espérons pas trouver tout ce que nous aurions droit d'attendre. L'auteur a partagé son sujet ou plutôt l'âme humaine en trois divisions empruntées à Kant : la connaissance, le sentiment, l'action (1). La dernière partie, qui devait comprendre la morale ou du moins tout ce qui s'y rapporte dans les phénomènes de l'âme, n'a jamais été traitée; la seconde ne l'a été qu'assez succinctement dans six leçons. La première en contient quarante, et c'est un traité de la connaissance. Après tout, ce n'est pas moins que le sujet de la *Critique de la Raison pure*.

Malgré le haut prix de cet ouvrage, il ne faut cependant pas nous dissimuler que nous n'avons pas la pensée dernière et l'œuvre définitive de sir William Hamilton. On citerait des questions qu'il a plus copieusement traitées dans ses *Discussions de philosophie* et dans les dissertations annexées à son édition de Reid. S'il a fait des découvertes, elles sont là. Par des motifs difficiles à deviner, dont sa santé est probablement un, dont son goût pour les fragmens et sa répugnance à finir est un autre, Hamilton, nommé professeur il y a vingt-quatre ans, a écrit pendant les deux premières années de son cours chacune de ses leçons la veille du jour où il devait la faire; depuis lors, c'est-à-dire depuis 1838, il a répété le même cours sans y faire de changemens notables, et c'est celui qu'on imprime. C'est donc bien un cours, ce n'est pas un livre. C'est un cours excellent; c'est un livre imparfait qui a des parties éminentes.

On croit apercevoir au début un peu d'incertitude, non assurément

(1) Les facultés cognitives, sensitives ou sensibles, et *conatives*.

sur le fond des principes, mais sur la façon d'entrer en matière et de triompher soit des préventions, soit de la froideur, soit de l'inexpérience philosophique du monde au milieu duquel il prenait la parole. Ainsi dix leçons qu'il emploie à établir ce que c'est que la philosophie dans sa nature, dans ses causes, dans sa méthode, ses divisions, sa définition, enfin sa langue, sont comme une lente et hésitante préparation à quelque chose d'équivoque et de mystérieux, et quoique fort élémentaires à certains égards, elles commencent par une revendication de l'utilité de la philosophie qui semble adressée à un adversaire présent et silencieux. La place élevée et nécessaire de la science dans l'éducation est établie par des raisons fortes, mais peu populaires de leur nature, et enfin un dernier privilége est réclamé pour elle, celui de faire connaître les seuls phénomènes propres à fonder une preuve légitime de l'existence de Dieu et de l'immortelle spiritualité de l'âme. Il y a évidemment là une réponse indirecte aux défiances des sectes environnantes; mais la démonstration, un peu plaquée dans cet endroit, est au moins prématurée, car elle procède par un ordre d'idées qui ne peuvent être comprises sans un certain usage de la psychologie, et elle suppose une critique des autres preuves de la théologie naturelle qui n'est pas unanimement acceptée, et qui appartient à la doctrine particulière du professeur. Ces préliminaires une fois franchis (et ils contiennent sur les termes du langage philosophique d'excellentes discussions trop négligées par d'autres écrivains), l'auteur arrive à cette division kantienne des phénomènes de l'âme que nous avons indiquée. Qui dit phénomènes dit quelque chose de relatif. On n'apparaît, on ne se manifeste qu'à un témoin, et c'est au nom de ce témoin, c'est pour ce témoin même que parle le philosophe. Ce témoin, l'homme, l'esprit, l'âme, le moi enfin, connaît ce qui se passe en lui et hors de lui; c'est là une croyance naturelle, universelle, qui est le fait même donné par la réalité à l'observation scientifique. Connaître suppose une puissance de connaître, et, s'il y a plusieurs manières de connaître, il y a plusieurs facultés cognitives. L'idée même de la connaissance suppose une relation entre ce qui connaît et ce qui est connu. Rien donc ne nous est connu que relativement à nos moyens de connaître. Nous ne connaissons que dans la mesure et dans les conditions de nos facultés, et nous ne connaissons que ce qui est connaissable par elles, c'est-à-dire que toute notre connaissance est relative, et que toute notion se limite pour un esprit limité. Les objets ne sont pour nous qu'en tant qu'ils sont connus; nous bornons leur existence à ce qui est accessible à nos moyens de connaître. Puisqu'il y a des phénomènes internes et des phénomènes externes, il y a quelque chose au dedans et quelque chose au dehors, l'un et l'autre connus comme série distincte de phénomènes et de qua-

lités, l'un et l'autre inconnus comme substances dans lesquelles est supposée l'inhérence de ces qualités ou de ces phénomènes. Nous pouvons les appeler le *moi* et le *non-moi*, l'esprit et la matière, mais nous n'en savons rien de plus. La substance inconnue de chacune des deux séries de phénomènes n'est qu'une inférence que nous ne pouvons nous refuser à tirer de l'existence des phénomènes connus. La distinction des deux substances est uniquement tirée de l'incompatibilité qu'il semble y avoir entre les deux séries de phénomènes, qui ne peuvent par aucun artifice se réunir en une. Hamilton insiste extrêmement sur cette idée de la relativité de nos connaissances. Il va jusqu'à dire que l'homme

Rerum ignarus imagine gaudet.

Cependant, cela dit, comme Reid, qui, après avoir pris ses précautions contre le dogmatisme philosophique, s'abandonne aux croyances du dogmatisme naturel, Hamilton n'engendre plus aucun doute sur la réalité de l'objet de la conscience et de l'objet de la perception. Ici il est bien du parti de la philosophie du sens commun.

Nous ne connaissons que parce que nous savons que nous connaissons. En français, on est obligé d'appeler conscience (1) cette faculté ou plutôt ce fait qui n'est que par abstraction distinct de la connaissance, car il est en partie le fait de la connaissance même. C'est le fait par lequel le *moi* s'attribue tous les actes de connaissance externe ou interne qui se passent en lui. Ce n'est pas une faculté spéciale, comme l'ont cru Reid et Stewart; c'est la condition générale, c'est la forme constante de l'exercice ou même de l'existence de toutes nos facultés. La preuve, c'est qu'on ne peut, même dans l'abstraction, supposer la conscience en acte sans que cet acte soit en même temps celui de telle ou telle de nos facultés. La conscience vide n'est pas; elle est successivement la connaissance, le souvenir, la perception, etc., en tant que nous en avons conscience. Quand nous percevons une chose, il serait aussi exact de dire que nous en avons conscience; car dans l'acte de la perception, l'objet perçu, la perception, et la conscience sont indivisibles. Ici Hamilton enchérit, s'il est possible, sur la doctrine caractéristique de l'école écossaise, en montrant que tout acte de connaissance proprement dite par nos facultés directes est un acte de connaissance immédiate, et que la réalité de l'objet connu et de l'acte de connaissance forment un tout solidaire qu'il faut accepter ou rejeter tout entier. Je n'aurais rien à objecter aux excellentes analyses psychologiques par lesquelles il justifie sa thèse, si, après s'être élevé si fortement contre

(1) Les Anglais ont, pour exprimer ce que nous exprimons ici, le mot *consciousness*. Leur mot *conscience* signifie la conscience au sens moral, ou le discernement intime du bien et du mal.

la pensée d'ériger la conscience en faculté spéciale, après être allé jusqu'à dire que la conscience est une et indivisible, comprenant toutes les modifications, tous les phénomènes du sujet pensant, et qu'elle est à l'esprit ce que l'étendue est à la matière, il n'admettait plus tard que l'âme peut être modifiée sans en avoir conscience, et que l'expérience y fait saillir des effets dont la cause originaire lui échappe. Je ne conteste pas, je suis au contraire persuadé que certaines choses se passent en nous sans nous; mais s'il en est ainsi, s'il apparaît dans le *moi* des phénomènes qui supposent des connaissances qui n'ont laissé aucune trace, il faut admettre que nos facultés connues se sont exercées accidentellement à notre propre insu, que nous pouvons n'avoir pas toujours conscience de leurs actes, ou bien il faut supposer tout un ordre de facultés occultes, de facultés sans conscience, qui font leur œuvre concurremment avec les facultés de conscience, et ne se témoignent que de loin en loin par leurs résultats. Je crois que l'observation directe pourrait prouver que la conscience, comme élément de tout acte mental, est une quantité intensive très variable et qui peut tomber au-dessous de toute valeur appréciable, et conséquemment être comme si elle n'était pas. Cette considération ôterait toute importance à la question de savoir si la conscience est ou n'est pas une faculté spéciale, car les facultés ne sont que des abstractions, des suppositions. Tous les actes de notre être mental sont complexes. Lui seul, cet être, il est et il agit; et s'il peut agir parfois en telle sorte qu'il manque de la conscience de son action, il devient presque indifférent de considérer celle-ci comme une faculté spéciale, puisqu'elle peut s'effacer dans l'action de nos facultés connues, ou faire place à des puissances mystérieuses dont elle n'a aucune idée. Il me semble que le *moi*, toujours en mouvement, comme parle Platon, conformément à toutes les lois de sa nature, n'imagine pas toujours autant qu'il perçoit, ne raisonne pas toujours autant qu'il se souvient, en un mot se manifeste inégalement dans ses diverses propriétés. Pourquoi donc aurait-il toujours une conscience également distincte de tous ses actes? Or c'est une loi du monde de l'expérience externe que les faits qui s'y passent peuvent, sans périr absolument, s'atténuer à ce point que pour nous la valeur en soit comme nulle. Tout minimum est *sensiblement* égal à zéro. N'en pourrait-il pas être de même dans le monde de l'expérience interne?

Quoi qu'il en soit de cette observation, il reste que sir W. Hamilton a, dans neuf leçons consécutives, tracé de la conscience un admirable tableau, qui peut être cité comme un modèle d'observation psychologique. L'acte de conscience que l'on appelle connaissance suppose divers moyens de connaître, et produit en nous des notions diversement obtenues; c'est ce qu'on exprime en disant qu'il y a

plusieurs espèces de facultés cognitives. Les plus simples, les plus usuelles, les plus essentielles, en ce qu'elles nous mettent directement en rapport avec les existences, sont celles que Hamilton appelle *présentatives*, parce qu'elles nous rendent immédiatement présente la réalité. Ce sont la perception et la conscience de soi (1), l'une qui nous révèle le dehors, l'autre le dedans. Dans les idées du savant professeur, la première pourrait aussi bien s'appeler la conscience du *non-moi*, et la seconde la perception du moi; mais les deux précédentes appellations ont prévalu, et avec raison. C'est ici que Hamilton se montre vraiment Écossais. Tout en relevant certaines erreurs de Reid, tout en montrant qu'il a mal pris la pensée de plusieurs des philosophes qu'il condamne, et qu'il a obscurci ou affaibli la sienne, ne se faisant pas une juste idée de la connaissance immédiate, le disciple prouve parfaitement que le maître a bien établi ce qu'il a cru établir, qu'il l'a établi par d'excellentes raisons, exprimées sans une rigoureuse exactitude. En un mot, il rectifie et il confirme la théorie de Reid. Cette théorie, c'est le réalisme ou le dualisme naturel, ou la croyance du genre humain à la réalité de l'existence de ce qui sent et de ce qui est senti érigée en doctrine par l'observation et l'analyse. Je réunirai encore ces neuf leçons aux neuf précédentes pour en faire une théorie générale des fondemens de la connaissance qui, pour la solidité, la justesse, l'exactitude, la critique des systèmes et le choix des autorités, n'a pas peut-être de supérieure. Le réalisme naturel y devient, autant qu'il peut l'être, un réalisme scientifique. Il y a là une conciliation de l'esprit de Kant et de la doctrine de Reid qui me paraît devoir être regardée comme la base définitive de la philosophie écossaise.

Les trois classes de facultés qui suivent sont les facultés conservatives ou la mémoire, reproductives ou l'association et la réminiscence, représentatives ou l'imagination. Cette partie offre certainement des idées justes et plus d'une page remarquable, mais elle n'égale pas la précédente en perfection; elle est évidemment beaucoup moins travaillée. L'auteur s'est mis moins en frais de perspicacité et de rigueur. Il semble répéter la science plutôt que la faire lui-même. Le défaut d'originalité se laisse apercevoir, et l'esprit est moins satisfait. Les sept leçons suivantes, qui terminent la description des facultés cognitives, sont fort supérieures; elles traitent de deux classes de facultés qui, selon Hamilton, ne donnent pas la connaissance proprement dite, laquelle résulte du jeu et du concours de celles qui ont été précédemment analysées. Une fois cependant que celles-ci ont donné aux objets de la connaissance toutes les formes et, si j'ose ainsi parler, toutes les façons de l'esprit humain, il reste

(1) En français, on appelle cette *self consciousness* du nom plus général de conscience.

un nouveau travail à faire, un travail de combinaison et de séparation, qui a pour forme générale la comparaison. Les facultés qui se mettent à l'œuvre, et que l'auteur appelle élaboratives, sont celles qu'avant lui on appelait discursives; c'est l'abstraction, le jugement, le raisonnement. Elles constituent proprement la pensée, ou ce que Kant nommait l'entendement. La pensée ainsi considérée, et séparée des connaissances proprement dites, est une sorte de mécanisme abstrait, un système d'opérations qui a des lois formelles, et ces lois sont assez importantes pour être l'objet d'une science entière, la logique. On conçoit que, devant en faire le sujet de la seconde partie de son cours, Hamilton se soit borné ici à des généralités dans lesquelles il a su néanmoins introduire des vues neuves, dignes de l'homme qui a promis un nouveau progrès à cette science immuable, la logique.

Enfin, une sixième catégorie de facultés se présente. Jusqu'ici toutes les connaissances, quoique relatives à la nature prédéterminée de l'esprit humain et comme marquées à son empreinte, ont pu être regardées comme intégralement dérivées de l'expérience. Cependant il y a, dans leur acquisition et leur emploi même le plus simple, des conditions, des notions qui ne peuvent être légitimées ni même suggérées par l'expérience seule, et qui s'incorporent tellement à la connaissance même des réalités qu'il faut en rapporter l'origine à l'esprit humain pris en soi. En d'autres termes, l'étude de la conscience nous atteste des facultés régulatives qui constituent pour quelques philosophes la raison proprement dite, le *nous* des anciens, le *locus principiorum* des scolastiques. C'est cette autorité propre au *moi*, et en vertu de laquelle il soumet tout, perceptions, souvenirs, raisonnemens, et les existences mêmes, à certains principes qu'il puise en lui-même et qu'il pose comme les lois des choses. Ces principes sont reconnaissables à un trait qui n'a été distinctement et définitivement marqué que par Leibnitz. Ils sont nécessaires. Cette partie de la science ne fait que de naître, car admise avec certitude, mais avec confusion par Reid, acceptée plutôt par lui comme une croyance que comme une idée, elle n'a été encore traitée scientifiquement que par le philosophe de Kœnigsberg. C'est du moins l'opinion de sir William Hamilton.

Ce qu'il en dit est important, mais fort loin d'être complet. Il n'y a ajouté que deux choses, l'une toute en l'honneur de l'école écossaise. Il a cherché et même réussi à prouver que chez tous les philosophes, et ils sont nombreux, qui ont invoqué le sens commun pour juge des questions philosophiques, cet appel s'adressait, sous un nom populaire, à ce juge-législateur plus dignement qualifié par les noms de raison, de verbe, de vérité. Ainsi le titre de philosophie du sens commun ne serait que l'équivalent modeste de ce que

l'école de Platon aurait décoré d'une appellation plus sublime. Il y a du vrai dans cette idée, que sir William a peut-être un peu affaiblie par l'abondance exagérée des autorités qu'il y veut rallier.

L'autre point est capital pour lui. « Si j'ai fait quelque chose en philosophie, dit-il quelque part, c'est d'avoir entrepris d'expliquer le phénomène des contradictions de la raison pure, en montrant qu'elles ne prennent naissance que lorsque l'intelligence dépasse les limites de son exercice légitime. » Or elle les dépasse, selon lui, toutes les fois qu'elle oublie qu'elle ne peut connaître ni même penser l'inconditionnel ou l'absolu. C'est pourquoi il a appelé quelquefois sa philosophie la philosophie du conditionnel. L'idée fondamentale en est exposée dans ses *Discussions*. Dans ses leçons, il la suppose plutôt qu'il ne la développe, et cela nous dispense d'en rendre compte. Il la fait connaître cependant, lorsqu'il en déduit, dans un travail étendu, l'origine du principe de cause et d'effet. C'est une théorie importante, qui demanderait à elle seule un examen développé. Nous nous abstenons; mais nous ne craignons pas assez de nous compromettre pour ne pas dire qu'elle nous paraît dénaturer le sens et détruire la validité du principe de causalité. Ce principe ne serait plus une idée nécessaire, mais une idée qui nous est nécessaire, ce qui est bien différent. Il aurait pour origine une infirmité de la raison. Il faut enfin ajouter qu'une des conséquences de cette doctrine, c'est que Dieu ne peut être ni connu ni pensé. On ne peut que croire en Dieu, ce qui cependant est assez difficile, si l'idée de Dieu a perdu toute valeur. Enfin c'est encore une conséquence, et Hamilton en convient à demi, qu'il n'y a de croyance en Dieu que par une révélation, et que la théologie naturelle est sans fondement. On voit que nous n'avons pas à chercher bien loin la source où a puisé M. Mansel.

Nous ne dirons rien des leçons consacrées à la description de la sensibilité sous toutes ses formes et dans toutes ses affections, parce qu'au milieu d'idées saines et de justes observations nous n'y trouvons pas une théorie complète et satisfaisante. Le grand mérite de l'ouvrage qui nous occupe est d'être la psychologie de la connaissance. Aussi n'y faut-il pas chercher une science entière de l'âme. C'est, pour parler un langage technique, une phénoménologie de l'esprit; ce n'est pas une anthropologie.

La supériorité de sir William Hamilton se reconnaît tout entière dans ces deux volumes : cependant il y ajoute très peu de chose aux parties originales de sa philosophie, et il faudra les prendre comme un livre d'enseignement, non comme un recueil de découvertes; mais, sous le premier rapport, ce livre mériterait d'être traduit et mis dans les mains de ceux qui étudient la philosophie, soit dit sans offenser la mémoire de M. Fortoul. Ce qu'on y retrouve, ce qu'on y

admire, comme dans tous les écrits de l'auteur, c'est le caractère éminemment spéculatif de son esprit. Malgré sa fidélité au sens commun, malgré sa défiance raisonnée des hypothèses et des systèmes, il ne cherchait dans la philosophie que la philosophie. La vérité lui plaisait pour elle-même; il s'inquiétait peu de savoir si elle pouvait plaire, à qui elle pouvait servir. Les conséquences sociales, les traditions d'école, les croyances reçues, les idées de nationalité, toutes ces considérations moyennes qui déterminent les opinions humaines n'altéraient pas la pureté de l'idée qu'il s'était faite de la science, et il y consacrait toutes les forces de son puissant esprit, sans se demander où elle le mènerait, sans se souvenir de ce qu'une théorie fait rarement oublier à une intelligence britannique, l'utilité. C'était là un trait distinctif de l'esprit de Hamilton, un trait rare dans notre siècle et dans son pays. Puis il y joignait cette originalité, qu'au lieu d'imiter la plupart des spéculatifs, qui pensent tout trouver par la contemplation et rien par le savoir, il n'aimait pas à penser à aucune chose sans connaître tout ce qu'on en avait pensé. Son rationalisme cherchait les autorités. Il ne s'embarquait dans la dialectique qu'avec le lest de l'érudition. Il avait une philosophie tout à la fois d'archéologue et de penseur.

On peut dire que sir William Hamilton a eu trois maîtres, Aristote, Reid et Kant. Sa naissance seule peut-être en a fait l'élève de Reid. Un Écossais ne pouvait guère avoir d'autre introducteur dans le temple de la science, et pour peu qu'il eût sa part de ce génie ferme et contenu qui caractérise sa nation, il devait naturellement adopter ces conclusions de bon sens dont Reid a fait les bases du traité d'alliance de la science des habiles avec l'opinion commune. On a vu que Hamilton a encore renchéri sur Reid, en étendant et en fortifiant l'autorité de la conscience, et sa doctrine n'est que celle de son maître, développée et démontrée avec plus de hardiesse et d'exactitude. Ce n'est pas de Reid cependant, c'est d'Aristote qu'il avait pris ce goût et ce talent pour la philosophie scientifique, cette foule de distinctions justes, d'observations profondes, de vues hardies, dont il a fait si heureusement usage pour apprécier, amplifier ou redresser la science un peu maigre du réalisme naturel. C'est l'étude d'Aristote, et probablement de son immense rôle dans les destinées de la pensée humaine, qui le plongea dans les détails de l'histoire de la philosophie, et ce maître, un des plus dogmatiques qu'il y ait eu, l'aurait peut-être entraîné dans ses voies sans l'influence du criticisme. Rien mieux que l'exemple de Hamilton n'a constaté la liaison, d'abord peu apparente, qui subsiste entre la doctrine de Reid et celle de Kant. Hamilton pense comme Kant sans cesser de conclure comme Reid. C'est Kant qui lui apprend à contrôler sévèrement toutes les hypothèses, même nécessaires, de la

raison, et à opposer une défiance systématique aux affirmations qu'aucune expérience ne justifie; mais Kant n'exclut pas de la raison ce que la raison est obligée de penser. Pourvu qu'elle n'y croie pas absolument, il ne lui défend pas de s'y soumettre, et va même jusqu'à vouloir que le but pratique de certaines croyances leur serve de titre suffisant, quoiqu'il les accuse de contradictions et interdise à la raison de s'y fier. Ces principes reconnus nécessaires par Kant, ces connaissances expérimentales et celles que la raison y ajoute et qu'il veut bien trouver justifiées par les besoins de la conscience morale, Reid ne se déclare pas plus habile que lui à les établir comme des vérités absolues; il reconnaît avec un sentiment modeste ce que Kant proclame avec un sentiment un peu contraire, qu'il ne saurait dire pourquoi la raison y devrait adhérer; mais elle y adhère, et avec une certaine bonhomie, il fait comme elle, et s'inquiète peu de ne pouvoir réfuter le scepticisme, puisque le scepticisme ne persuade personne. Il n'y a pas, comme on le voit, d'opposition radicale entre les deux doctrines, et Hamilton a pu les concilier sans associer le pour et le contre, sans résoudre, à l'exemple des hégéliens, la contradiction dans l'identité. Qu'il en soit résulté la preuve que Reid ou plutôt sa doctrine n'était pas aussi exempte d'un certain levain de scepticisme qu'il le pensait, comme celle de Kant n'est pas tout à fait aussi négative qu'on a bien voulu le dire, c'est ce que nous ne contesterons pas, et nous ne défendrons pas non plus sir W. Hamilton d'avoir fait au doute, à la mise en suspicion de la raison par elle-même, une part assez grande pour que la solidité de quelques-unes de ses conclusions en puisse être ébranlée. Il s'est même moins préoccupé que ne l'aurait dû un esprit de la force du sien de la difficulté qu'il y aurait à concilier certaines réserves qu'il a faites touchant la validité absolue de nos connaissances avec la foi systématique qu'il ajoute au témoignage de nos facultés, et il y a dans sa doctrine un point faible, qu'il est singulier qu'il n'ait pas vu. S'il l'a vu et qu'il ne l'ait pas fortifié, il est sceptique, je veux dire qu'il a laissé une porte ouverte au scepticisme; mais une porte mal gardée, un côté faible, ne décide pas toujours du sort d'une place forte, et s'il n'y a pas de places imprenables, il y en a qui n'ont jamais été prises. Peut-être en est-il de même de l'esprit humain. Il ne peut guère se soustraire à cette objection, qui pourrait familièrement se rédiger ainsi : « Mais après tout il n'est jamais sûr que vous ne puissiez vous tromper! » Non, mais il ne se trompe pas toujours; il est capable de certitude, et il est fait pour la vérité.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES

DEUX COUPS DE FEU

RÉCIT DU BAS-ANJOU.

I.

Un dimanche soir, vers la mi-novembre de l'année 1831, toute la famille des fermiers de La Tremblaye se trouvant réunie autour du foyer, la grand'mère tira de son bahut un gros paquet de fil fin qu'elle avait filé au rouet pendant les veillées d'automne, et, se tournant vers ses petits-fils : — Les gars, leur dit-elle, vous devriez bien aller porter ce fil-là chez le tisserand Jagut, le petit bossu du village des Brandes.

Les trois enfans, qui épluchaient des châtaignes devant un bon feu, accueillirent par un profond silence la proposition de leur aïeule. — Allons, dit le père, partez et soyez obéissans. Il n'y a guère loin d'ici aux Brandes, il ne fait point froid ce soir, et depuis que le soleil est couché, il ne tombe plus de pluie.

L'aîné des trois enfans, René, qui avait quinze ans, se leva d'assez mauvaise grâce; Pierre, le cadet, se mit en devoir de l'accompagner; enfin Jean, le plus jeune, voyant ses deux aînés prêts à partir et déjà sur le seuil du logis, courut précipitamment se joindre à eux. Une fois dehors, les trois frères sifflèrent leur chien; mais, contre leur attente, l'animal ne répondit point à l'appel. Françoise, leur grande sœur, l'avait enfermé dans l'étable aux vaches. Un peu déconcertés de se mettre en route à pareille heure sans être escor-

tés par la vaillante bête dont ils auraient voulu s'assurer la protection, les trois enfans s'éloignèrent de la ferme à contre-cœur, frappant à qui mieux mieux de leurs sabots les cailloux du chemin. Ils ne s'aperçurent point que la porte de la maison, à peine fermée sur eux, s'était ouverte pour laisser entrer un étranger; encore moins soupçonnèrent-ils que l'on avait emprisonné le chien pour l'empêcher de trahir par ses aboiemens l'arrivée de cet hôte mystérieux.

L'air était doux; à travers les nuages brillaient quelques étoiles, et un léger vent du sud faisait frissonner les feuilles mortes sur les noirs rameaux des vieux chênes. Par instans, la lune éclairait les coteaux boisés entre lesquels coulent l'Oudon et la Verzée, petits cours d'eau sinueux et encaissés qui vont se jeter dans la Mayenne, tout près du Lion d'Angers. Les gouttes de pluie, glissant à travers les buissons de houx, tombaient lentement dans le creux des fossés. Les chouettes et les hiboux se répondaient d'une voix sonore au fond des vallées; les têtes cagneuses des arbres émondés se penchaient sur les haies comme des ombres grotesques et menaçantes.

Les trois enfans, qui n'avaient jamais fait cent pas hors de la ferme à pareille heure, commencèrent à se sentir pris d'une vague frayeur. Le plus jeune allongeait le pas pour ne point rester en arrière de ses deux aînés, qui marchaient vite et serrés l'un contre l'autre. Au moment où ils allaient entrer dans un chemin plus étroit et plus sombre, René dit à ses frères : — Il faut chanter, voulez-vous?

Tous les trois, ils se mirent à entonner à pleins poumons, sur un rhythme traînant et cadencé, la complainte bien connue d'*Henriette et Damon :*

D'une noble famille
Était le beau Damon;
Henriette était fille
D'un seigneur de renom...

A la fin de ce premier couplet, la mémoire fit défaut aux jeunes chanteurs. — Après?... dit René. Comment donc qu'il y a?... Je la savais toute dimanche dernier!... Voyons, recommençons, les gars; le reste va nous revenir.

Et ils reprirent :

D'une noble famille
Etait...

Ici, la voix s'éteignit complétement dans le gosier des trois frères. Une lueur bleue, mêlée de rouge, venait de s'élever devant eux, à travers les airs. — L'*Éclairoux!* s'écria René d'une voix étranglée.

— L'*Éclairoux!* répétèrent en tremblant les deux plus jeunes frères.

Puis, prenant leur course droit devant eux, à travers les ornières, dans l'eau, dans la boue, se poussant, se heurtant, se culbutant, ils arrivèrent, crottés, mouillés, frappés d'épouvante et haletans, au village des Brandes. Le paquet de fil s'était échappé des mains de celui qui le portait. Les trois frères, se trouvant au milieu du petit hameau, frappèrent à coups redoublés à la première porte qui se présenta devant eux.

— Qui va là? demanda prudemment le maître du logis, Joseph Gambille, vieux journalier qui vivait seul dans sa pauvre maison.

Personne ne répondant, le vieillard entr'ouvrit le volet de sa fenêtre, et, rassuré par la vue des trois enfans, il se décida à tirer le verrou de la porte.—En conscience, c'est les petits gars de La Tremblaye, dit-il en les faisant entrer, qu'avez-vous donc à être si pâles?... Vous a-t-on fait du mal? Y a-t-il quelque malheur chez vous?...

L'aîné des trois frères raconta comment, s'étant mis en route pour apporter un paquet de fil au tisserand Jagut, ils avaient rencontré l'*Éclairoux*.

— En êtes-vous bien sûrs? demanda le journalier en remettant le verrou de sa porte.

— Il a passé devant nous comme une flamme, répondit René, et si vite, si vite, que nous avons eu bien du mal à nous sauver, n'est-ce pas, Pierre?

Pierre et Jean affirmèrent que René disait vrai. Ils croyaient, tant ils étaient effrayés, avoir vu deux ou trois flammes bleues à leurs trousses, et même le plus petit en avait perdu un de ses sabots dans sa course précipitée.

— Allons, mes enfans, dit le journalier, le paquet de fil et le sabot se retrouveront demain au jour. Il faut retourner chez vous; je vais vous reconduire, attendez que j'allume ma lanterne.

Le vieux journalier eût préféré se mettre tranquillement au lit et dormir dans sa cabane bien close; mais, par pitié pour les enfans effarés qui n'osaient se risquer seuls par les chemins après ce qu'ils venaient de voir, il se décida à les reconduire vers la ferme de La Tremblaye. Ils marchèrent tous les quatre d'un pas mal assuré, n'osant point porter les yeux en haut de peur d'apercevoir la terrible lumière bleue. Il était bien huit heures du soir, depuis trois grandes heures le soleil avait disparu de l'horizon; la nuit régnait donc d'une façon complète, la nuit qui jette dans les âmes l'inquiétude et la peur. Sous l'empire des ténèbres, le vieillard et les enfans parlaient à voix basse comme s'ils eussent redouté d'être entendus de quelque invisible ennemi. Enfin ceux-ci, se voyant près d'arriver à la ferme, commençaient à reprendre courage, tandis que celui-là, se trouvant un peu éloigné de chez lui, devenait de plus en plus accessible à la frayeur. — Mes petits gars, dit le journalier, vous

voilà bientôt rendus, n'est-ce pas? Vous irez bien tout seuls?... Bonsoir...

— Bonsoir et grand merci, répliquèrent les trois frères; vous ne voulez pas venir un peu plus loin?

— Nenni, les enfans, je suis las... Bonne nuit...

— Bonne nuit, répétèrent en chœur les enfans pour se donner du courage et de l'assurance, bonne nuit!...

— Prenez bien garde de tomber, cria le journalier en s'éloignant d'un pas rapide... Ne courez pas trop vite...

Les enfans ne l'entendaient plus qu'il leur parlait encore en élevant la voix pour éloigner autant que possible la frayeur qui commençait à l'envahir à son tour; mais il avait beau faire, la peur était en lui. Sa lanterne, qui éclairait fort mal, projetait sur les buissons des lueurs blafardes et découpait sur les flaques d'eau des ombres bizarres. Enfin, comme il se baissait pour ramasser le fil et le sabot restés dans une ornière, la lumière bleue dont les enfans avaient signalé l'apparition se montra à ses yeux..... Le pauvre homme poussa un cri, laissa tomber dans la boue sa lanterne, qui s'éteignit aussitôt, et roula tout de son long sur le bord d'un fossé en poussant un cri de terreur.

— Holà! père Gambille, s'écria une voix flûtée que le pauvre vieillard à moitié mort de peur reconnut pour être celle du tisserand Jagut, qu'est-ce qui vous prend donc? Avez-vous bu un coup de trop ce soir? Où diable avez-vous été vous jeter là, les quatre fers en l'air? Donnez-moi la main, que je vous aide à regagner votre logis...

— Vous ne l'avez donc point vu, vous? demanda Gambille en se relevant avec effort.

— Qui ça? reprit le tisserand.

— Mais le farfadet, l'*Éclairoux*, qui brillait rouge comme flamme et montait dans le ciel plus haut que ces peupliers du bord de l'eau.

— Tenez, père Gambille, répliqua Jagut, qu'une assez longue station au cabaret rendait plus courageux qu'à l'ordinaire, je ne crois point à ces bêtises-là... J'ai vu souvent, le soir, des petites lueurs bleues et rouges danser sur l'herbe des prés; il y en a qui en ont peur, et moi, ça m'amuse... Quant à celle de ce soir, m'est avis que ce n'est ni le farfadet, ni l'*Éclairoux*... Il y a des conscrits réfractaires cachés dans les bois là-bas, et je parie que ce sont eux qui font des signaux à ceux des autres communes. Vous devez bien en savoir quelque chose, vous, père Gambille. Le dernier de vos fils, Charlot, n'en est-il pas?

— S'il en est, je n'y suis pour rien, répondit le vieillard. Partir pour partir, il a mieux aimé battre le pays et se cacher de ferme en ferme que d'aller faire le coup de fusil en Afrique... C'est son idée!

— Ah! si j'avais pu être soldat, moi, reprit le tisserand bossu, j'aurais bien aimé à voyager... mais ils m'ont dit que je n'avais pas la taille... C'est égal, ces méchans gars-là nous causent bien de la misère...; les gendarmes sont toujours à rôder par les champs. Il n'y a plus moyen de tirer un lièvre par-dessus les haies; allez donc à cette heure tendre vos collets à perdrix!... avec ça qu'il est défendu d'acheter de la poudre et d'avoir un fusil...

— C'est vrai que le temps n'est pas bon pour les braconniers, répondit Gambille... Mais enfin, Jagut, il faut avoir pitié de ces pauvres gars-là qui courent comme des renards de terrier en terrier... Et puis il ne ferait pas bon les dénoncer...

— Ah bah! j'ai peur d'eux comme de l'*Éclairoux*, dit le tisserand; des poltrons qui aiment mieux périr de misère que d'être soldats. Vous verrez si je n'en fais pas prendre quelques-uns... Ah! si j'avais eu la taille!... Bonsoir, père Gambille; vous voilà devant votre porte, et la mienne est à deux pas...

Resté seul, le tisserand cherchait sa clé au fond de sa poche, lorsque deux mains vigoureuses se posèrent sur ses deux épaules. Il voulut pousser un cri; mais un mouchoir jeté sur sa figure étouffa le son de sa voix. L'un des invisibles personnages qui le tenaient au collet lui dit tout bas à l'oreille : — Jagut, te voilà entre les mains de ces méchans gars que tu voudrais voir à cent lieues!... Marche, bossu, marche droit devant toi... Tu as les yeux bandés, mais nous te pousserons par les épaules. Viens, nous voulons te faire faire une promenade...

Le pauvre tisserand tremblait de tous ses membres. Il ne voyait rien; ceux qui l'accompagnaient gardaient un silence absolu; seulement le bruit de leurs pas faisait connaître qu'ils pouvaient être une vingtaine.

Après avoir marché deux longues heures, la troupe fit halte au milieu d'une lande. Là ordre fut donné au tisserand bossu de se mettre à genoux. Celui qui commandait la bande s'approcha de lui, et après avoir dit à ses hommes de former le cercle autour du prisonnier, il cria d'une voix brève et vibrante : — Jagut, à genoux!... Tu vas répéter tout ce que je te dirai, entends-tu?... Voyons, écoute bien. Je suis un lâche. Et le bossu terrifié répéta : — Je suis un lâche. — Un traître, un dénonciateur, l'ennemi des pauvres jeunes gens qui refusent de servir le gouvernement d'aujourd'hui... Je leur en veux parce que je suis laid, difforme, désagréable aux belles filles du canton, qui me préfèrent les vagabonds, les réfractaires, les loyaux gars en guerre avec l'état. — Le bossu répéta mot à mot toutes les injures qui lui étaient adressées; quand il eut fini, le chef des réfractaires lui dit encore : — Lève-toi maintenant, fais trente pas avant d'ôter le mouchoir qui te couvre les

yeux, et puis après va-t'en au chenil... Souhaite le bonsoir au père Gambille, et dis-lui que son fils Charlot est en bonne santé; mais ne parle à personne de la promenade que tu viens de faire, entends-tu?...

Le tisserand bossu ne se le fit pas dire deux fois. Rendu à la liberté, il se secoua comme un caniche qu'on a débarrassé de son collier et courut droit devant lui, au hasard, pendant cinq minutes; mais il avait beau ouvrir les yeux, la nuit était profonde, et il ne retrouvait pas son chemin. Errant à l'aventure, le tisserand tantôt s'enfonçait dans la boue jusqu'à mi-jambe, et tantôt se heurtait aux ronces et aux buissons. La pluie recommençait à tomber, fine et serrée; tout était noir au ciel et sur la terre. — Ils me le paieront, murmurait le bossu; les vauriens!... M'arrêter en pleine nuit, me tourmenter, me maltraiter sans pitié... Ils ont beau se cacher, je finirai bien par mettre les gendarmes à leurs trousses!... Moi, je suis un homme d'ordre et je veux que force reste à la loi!... En attendant, me voilà mouillé jusqu'aux os... Quel chien de temps!...

— Halte-là, camarade! cria une voix, où courez-vous à pareille heure?...

Le tisserand Jagut ne répondit pas; cette fois il avait affaire à deux gendarmes qui lui barraient le chemin avec leurs carabines. — D'où venez-vous, où allez-vous, qui êtes-vous? demanda le brigadier.

— Je suis Jagut, le tisserand des Brandes.

— Vous êtes tisserand et braconnier aussi, n'est-ce pas? De braconnier à chouan il n'y a que la main.

— Je vous dis que je rentre chez moi, reprit le bossu; mais je ne sais en vérité pas d'où je viens.

— Vraiment! répliqua le brigadier, vous ne savez pas d'où vous venez? Je vais vous le dire, mon brave homme; vous venez d'assister au conciliabule que les chouans ont tenu quelque part dans les landes, et vous allez porter le mot d'ordre dans les communes voisines!... Il y a une place pour vous dans la prison de Ségré; vous y serez mieux qu'à barboter dans les ornières par une semblable nuit...

— Messieurs les gendarmes, dit en pleurant le pauvre Jagut, vous êtes dans l'erreur!... Il s'est passé des choses que je ne saurais vous raconter...

— Vous les raconterez au juge d'instruction...

— Je ne les dirai ni au juge d'instruction ni au président, répliqua le tisserand... Foi d'honnête homme, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître. Laissez-moi donc retourner chez moi, messieurs; si vous voulez me faire l'honneur d'entrer, je vous offrirai un verre de vin blanc du meilleur cru... J'ai grand besoin de me reposer après les fatigues de la nuit.

— Merci du vin blanc, répondirent les incorruptibles gendarmes; nous avons pourtant grand'soif et un fier appétit... Allons, en route pour la prison...

— Non, s'écria le bossu exaspéré, non, je ne veux pas y aller... Si je vous faisais prendre un chouan, me relâcheriez-vous?...

— Donnez-nous une preuve de votre innocence, et nous vous laisserons aller; dites-nous d'où vous venez.

— D'où je viens, dit le bossu, encore une fois je ne le sais pas; mais je crois savoir où vous trouverez un réfractaire, et des plus intrépides,... le fils du père Gambille, Charlot, qu'ils appellent le *Grand-Noir*...

— Cette capture-là aurait son prix, répliqua le brigadier, et je vous lâcherais bien pour avoir le Grand-Noir, car vous m'avez l'air chétif, vous, et contrefait, mon camarade. Eh bien! où est-il le Grand-Noir?...

— Il m'est avis que vous le trouverez à La Tremblaye, vous savez bien où c'est? la ferme qu'on voit de si loin sur la hauteur?...

— Merci du renseignement; on voit que vous êtes au fait des allures de ces messieurs, dit le brigadier... Mais un tiens vaut mieux que deux tu l'auras : vous comprenez? En prison, mon ami; il y a assez longtemps que vous nous tenez là, sans doute pour que les autres puissent gagner leur retraite.

Parlant ainsi, le brigadier intima au bossu l'ordre de marcher en avant. Celui-ci, désappointé et furieux, obéit à la force, en répétant avec des larmes : — Moi qui suis un homme d'ordre, moi qui gémis de voir la jeunesse méconnaître l'autorité des lois, me voilà emmené contre un malfaiteur, comme un rebelle! — Insensibles à ses lamentations, les deux gendarmes le serraient de près, secouant de temps à autre leurs chapeaux à cornes recouverts de toile cirée, sur lesquels la pluie ruisselait en abondance.

II.

Une heure environ avant l'aube du jour, les habitans de la ferme de La Tremblaye furent éveillés par un petit coup frappé sur le volet de la fenêtre. Le fermier, Jacques Aubin, sauta à bas de son lit et prêta l'oreille au bruit du dehors, pendant que sa fille Françoise montait avec précipitation l'échelle de meunier qui conduisait au grenier. — Charlot, dit celle-ci à demi-voix, Charlot Gambille, lève-toi, on frappe en bas...

Charlot, qui dormait tout habillé sur le foin, fut bientôt debout. — Sont-ce les gendarmes? demanda le jeune réfractaire.

— Je n'en sais rien, répliqua Françoise; voilà mon père qui ouvre la porte.

La porte s'ouvrit en effet, et le bossu Jagut, mouillé jusqu'aux os,

crotté comme un barbet, s'élança au milieu de la ferme : — Père Jacques, dit-il en se secouant, allumez un grand feu, s'il vous plaît, car j'ai bien besoin de me sécher. Quelle nuit, mon Dieu !... Eh bien, pourquoi me regardez-vous donc ainsi avec votre lanterne?... C'est moi, n'ayez pas peur! Charlot... Eh! Grand-Noir, tu es là-haut, n'est-ce pas?... Descends donc, je vais t'en conter de belles! Tu n'as qu'à faire ton paquet et dire adieu à Françoise, mon garçon... Les gendarmes feront bientôt une visite à La Tremblaye, ils savent que tu es ici, c'est moi qui le leur ai dit...

A ces mots, Charlot Gambille descendit furieux du grenier, où il se tenait caché, et sauta d'un bond sur le tisserand bossu. — Holà! mon garçon, reprit vivement celui-ci, tu ne m'étrangleras pas avant de m'avoir entendu, n'est-ce pas?... Eh bien! oui, je t'ai dénoncé, et je viens pour te sauver à cette heure; écoute-moi.

Le bossu raconta tous les événemens de la nuit, comment, après avoir subi les mauvais traitemens des réfractaires, il avait été emmené, malgré ses réclamations, par les gendarmes qui le conduisaient droit à la prison. — C'était bien fait pour toi, s'écria Charlot; tu tiens des propos sur nous au cabaret. Si nous avions une prison pour t'y mettre, nous autres, il y aurait longtemps que tu serais à l'ombre...

— Oui-dà, répliqua Jagut, merci du compliment. T'ai-je jamais fait du mal, à toi ou aux autres? C'était dimanche, et j'ai un peu trop causé après avoir bu, voilà tout. La pluie et la peur m'ont dégrisé... Assieds-toi là, près de moi, et écoute-moi jusqu'au bout. Les gendarmes m'emmenaient donc, et bon train encore, la pluie sur le dos, à travers les fondrières. Ennuyé de suivre les chemins creux, je leur ai offert de les guider par le coin de la grand'lande qui touche le bois. Bah! nous n'avions pas marché pendant dix minutes, que vingt coups de feu sont partis d'un bouquet d'arbres, sur la lisière du bois : nous avions donné au beau milieu de la bande des réfractaires. Les gendarmes, cédant au nombre, se sont mis à fuir, et ils m'ont laissé libre, non sans m'avoir lâché deux coups de carabine. Tu me le paieras, gredin de chouan! me cria le brigadier... Ils croyaient que je les avais fait tomber dans un piége... Je n'y songeais guère... Au milieu de la bagarre, une balle a percé mon chapeau, et je l'ai échappé belle. Il n'en est pas moins vrai qu'après une pareille aventure, me voilà compromis autant que toi. Pour me justifier, il faudra peut-être aller faire un tour en prison!... Coquin de sort! je voulais rester neutre, et voilà qu'il m'arrive deux affaires dans une seule nuit... C'est jouer de malheur!

— Sans vous offenser, maître Jagut, interrompit le fermier Jacques Aubin, vous avez toujours été un peu chasseur, et les chasseurs disent parfois des choses...

— Qui sont fausses!... On sait cela, père Aubin; mais vous voyez bien que mon chapeau a un trou :... c'est là une preuve de la vérité de ce que je raconte.

— As-tu vu les camarades? demanda le réfractaire; leur as-tu parlé?

— Pas si bête! répondit le tisserand. Ils auraient cru que j'amenais les gendarmes sur leurs traces et que je voulais me venger des misères qu'ils m'avaient fait endurer. Après les coups de feu, ils se sont mis à courir en criant: « Au carrefour, les gars!... » Et moi j'ai détalé à toutes jambes. Les gendarmes m'ont eu l'air de prendre du côté du chef-lieu pour aller prévenir la troupe. Ils ne viendront pas par ici ce matin... Et votre fil, père Aubin? Mon voisin Gambille l'a retrouvé avec le sabot du petit. Je vais m'occuper de faire votre toile, si je ne suis point emmené en prison. Cette idée-là me tracasse!...

— Vous êtes bien avec le maire, vous, reprit le fermier, et puis vous n'avez pas l'air bien à craindre!...

— Si on te fait de la peine, eh bien! viens avec nous, fais-toi chouan! dit Charlot.

— Ce n'est pas mon opinion, répondit le tisserand en hochant la tête, parce que je crois que les chouans ne seront pas les plus forts!...

— Tu ne sais pas tout, répliqua le réfractaire. Pendant l'hiver, nous allons tenir la troupe en alerte et nous organiser tout doucement. Au printemps, quand les haies seront fourrées et que les blés commenceront à monter, nous entrerons en campagne. Tout sera prêt en Bretagne, en Vendée, sur les deux bords de la Loire... Allons, il faut que je parte; les autres sont loin déjà, et le jour ne va pas tarder à paraître. Nous irons de compagnie jusqu'au village des Brandes, n'est-ce pas, Jagut? J'ai besoin de dire adieu à mon père... Qui sait quand je le reverrai?...

Comme il parlait ainsi, l'aïeule, qui l'écoutait du fond de son lit, placé à l'angle le plus rapproché de la cheminée, entr'ouvrit les rideaux de serge verte, et se dressant sur le coude : — Ah! jeunes gens, dit-elle d'une voix ferme, si vous aviez vu comme moi la grande révolution, vous y regarderiez à deux fois avant de commencer la guerre des haies,... sans trop savoir ni pour qui ni pour quoi!... Vous serez bientôt ennuyés de battre le pays comme des vagabonds, toujours inquiets, sans repos ni trève!...

— Dame! répliqua Charlot, c'est bien dur aussi d'être soldat;... on en a pour sept ans!... J'aime mieux faire comme les autres; d'ailleurs ceux qui connaissent les affaires ont dit qu'il y aurait bientôt du changement, et on nous donnera notre congé avec des récompenses!...

— S'il y a des récompenses, elles ne seront pas pour vous, mes pauvres gars, répondit la vieille femme; mais s'il y a des coups à recevoir, vous en aurez la meilleure part. A ta place, Charlot, j'irais faire ma soumission... Une fois ton temps fini, tu reviendras au pays, tu retrouveras ma petite-fille Françoise en âge de s'établir... Elle ne peut pas songer de si tôt à se marier; une enfant de dix-huit ans qui n'a pas encore amassé un sou d'épargne.

— Ma mère a raison, dit tout bas le fermier Jacques Aubin; les anciens ont vu plus de choses que nous; ils donnent de bons conseils!... J'ai été soldat, moi, j'ai fait la guerre, et j'en suis revenu.

Le jeune réfractaire baissait les yeux, et ne répondait pas. Les trois petits garçons de la ferme, ceux-là mêmes qui la veille au soir avaient eu si grand'peur à la vue de l'*Éclairoux*, venaient de se glisser auprès du foyer, à demi éveillés, bâillant encore, et se frottant les paupières. Ils regardaient avec surprise le grand Charlot, qui se tenait immobile et pensif sous le manteau de la cheminée, comme un écolier en pénitence, tandis que la lumière fumeuse de la résine dessinait vaguement sur le mur de l'âtre la silhouette du tisserand bossu. Ce qu'ils faisaient là tous les deux, et comment ils étaient venus, les enfans ne parurent pas s'inquiéter de le savoir; ils ne le demandèrent à personne. Françoise, leur sœur aînée, vint jeter quelques brassées d'épines dans le foyer pour ranimer la flamme, et Jean, le plus petit des trois frères, monta sur le bahut pour décrocher la cage d'osier, prison fragile dans laquelle il tenait captif un geai turbulent et criard. L'oiseau, rendu momentanément à la liberté, courut en sautillant sur les bancs de bois et sur la table où Françoise achevait de servir le premier repas du matin. Il y avait une assiette et un morceau de pain pour chacun des deux hôtes que le hasard avait réunis sous le toit hospitalier de la ferme. Le tisserand Jagut déjeuna de bon appétit; il n'en fut pas de même de Charlot Gambille, qui mangea rapidement et sans rien dire. Les premières lueurs du jour étaient pour lui le signal de la fuite. Déjà le fermier Jacques Aubin attelait ses bœufs, en compagnie de l'aîné de ses garçons, pour aller au labour; les deux jeunes frères conduisaient les vaches au pâturage, et l'aïeule, qui s'était habillée derrière les épais rideaux de serge, s'installait devant son rouet, auprès du feu. On était au lundi matin. Le travail recommençait avec la semaine. Françoise allait et venait par la maison, mettant tout en ordre, frottant la table et les armoires, agitée, mais silencieuse.

— Vous êtes bien heureux, vous autres, de pouvoir rester en paix chez vous et de travailler librement! dit Charlot à la jeune fille; moi, il faut que je parte... Adieu, Françoise! — Et il ajouta à voix basse : — Viens, que je te parle.

Françoise sortit à petit bruit, et quand ils furent tous les deux

derrière la haie du jardin : — Voyons, dit le réfractaire, que faut-il que je fasse? On s'ennuie de me donner asile ici; on me conseille de me rendre.

— Si tu étais parti soldat tout de suite, tu aurais peut-être mieux fait, repartit Françoise.

— S'en aller à cent lieues, à deux cents lieues d'ici! rester absent six ou sept ans sans revoir le pays, sans parler à ceux qu'on aime...

— N'y a-t-il pas des semestres? Ton cousin André n'est-il pas venu ce printemps, même qu'il a donné le pain bénit en habit de lancier, un joli uniforme, et qui aurait bien été à un beau gars comme toi?

— Tu me trouves donc beau? dit le réfractaire à la jeune fille, qui se retournait en rougissant. Comment veux-tu que je te quitte après une parole comme celle-là?... Non, je ferai comme les autres... arrive que pourra!...

— Et moi je ferai comme les autres jeunes filles, je prierai pour que le bon Dieu te garde... Il y avait bien des cierges allumés hier à l'autel de la Vierge...

— Prie pour moi, Françoise, car je n'ai guère confiance dans les projets de nos chefs; la troupe arrive de tous côtés; nous serons bientôt traqués comme des loups... C'est pourtant une drôle d'idée de faire la guerre pour ne pas être soldat! A la grâce de Dieu; je ne suis pas le seul!

— Voilà le jour qui vient, sauve-toi, dit Françoise, tu as du chemin à faire avant d'avoir rejoint tes camarades... Adieu, et bonne chance.

La jeune fille prit la main du réfractaire et la serra vivement. Françoise versait de grosses larmes; Charlot, ému et le cœur troublé, rejoignit à l'entrée du chemin le tisserand Jagut, qui l'attendait avec une vive impatience. Tous deux, ils cheminèrent rapidement et en silence vers le village des Brandes. Déjà le jour commençait à poindre. Des bandes de corneilles volaient en croassant sous les nuages pâles, et les vanneaux s'abattaient avec des cris aigus sur les prés humides. Le ciel avait un aspect gris et froid; la terre se jonchait de feuilles sèches secouées par la brise, derniers débris de la parure fanée du printemps. Çà et là pourtant brillaient les graines rouges des houx au feuillage vert, qui semblaient soutirer à eux tout ce qui restait de séve dans la nature, comme ces cœurs généreux qui conservent leur ardeur au milieu de l'affaissement général. Pressé d'aller rejoindre les siens, le jeune réfractaire courait le long des haies, évitant les routes battues. Au milieu de ces campagnes qu'il avait tant aimées, et qu'il parcourait autrefois si librement, tout était devenu pour lui un objet d'épouvante. Le vol furtif du

merle à travers les halliers, l'aboiement lointain d'un chien, le faisaient frissonner. Il se disait avec amertume qu'il eût mieux valu partir soldat au premier appel que de céder aux conseils de ceux qui l'avaient jeté dans une existence pleine d'inquiétudes et de périls. Puis, à la pensée qu'il lui faudrait quitter le pays, il se sentait pris de colère et de chagrin : il appartenait à cette race de paysans fidèles au sol, dont le regard n'a jamais embrassé plus de deux lieues d'horizon, et qui ne respirent plus à l'aise hors de la paroisse où ils ont été baptisés. C'était déjà bien assez pour lui de suivre les bandes qui devaient faire une pointe dans les départemens voisins, afin de se mettre en communication avec la Bretagne et la Vendée. Au moins cette campagne, qui lui semblait si lointaine, il l'entreprendrait avec ceux de son village, avec les jeunes gars dont il savait les noms, et dans la compagnie desquels il avait si souvent, au retour du catéchisme, cherché des nids sous les buissons. De deux maux, il choisissait celui qui lui semblait le moindre ; si sa main eût rencontré dans l'urne un numéro plus élevé, jamais il n'aurait quitté l'aiguillon pour le mousquet, parce qu'aucune mesure inique ou vexatoire n'était venue jeter le trouble dans ces tranquilles campagnes. On y regrettait le passé, on se défiait de l'avenir, mais on ne haïssait pas le présent au point de s'insurger d'instinct et avec enthousiasme ; seulement, à force d'entendre répéter que le nouvel état de choses ne durerait pas, les paysans avaient fini par le croire, et les réfractaires qui s'étaient mis en hostilité avec la loi prêtaient volontiers leur concours à ceux qui se montraient décidés à engager la lutte. Les fils des chouans, alertes et énergiques comme leurs pères, s'étaient jetés dans une entreprise hasardeuse avec cet entrain et cette docilité intelligente qui font d'eux, sous les drapeaux, des soldats aussi intrépides que dévoués.

III.

En quittant la ferme de La Tremblaye pour aller au village des Brandes, on suit un chemin tortueux et encaissé, sur lequel se penchent, à droite et à gauche, des châtaigniers séculaires aux troncs creux, des pommiers aux branches moussues, toutes hérissées de touffes de guï. Des deux côtés se dressent des haies épaisses formées d'arbustes épineux, que relient entre eux les ronces et les églantiers. C'était précisément celui au bout duquel les enfans avaient cru voir l'*Éclairoux*. Avant de s'engager dans cette route étroite, Charlot Gambille promena ses regards sur l'horizon déjà blanchi par le crépuscule du matin. Un moulin, perché sur une colline lointaine, cargua subitement ses toiles, cessa de virer, puis se remit en marche.

D'autres moulins imitèrent en tous points ce mouvement, et de proche en proche le signal se répéta dans tout le canton.

— Jagut, dit le réfractaire, les troupes sont sur pied. Les moulins ont parlé...

— Sauvons-nous, dit le bossu; je suis tombé entre les mains des chouans, puis dans celles des gendarmes, et je n'ai point envie d'être arrêté par les soldats.

— Attends-moi ici, dit Charlot; mon fusil est caché dans le creux du chêne que tu vois là, tout près; il faut que je l'en retire... Je le tiens; il est chargé, et dans ma poche j'ai des munitions... Marchons vite.

Le tisserand et le réfractaire marchaient derrière la haie, de manière à pouvoir fuir à travers champs. A quelques centaines de pas devant eux se montrèrent bientôt les pompons jaunes d'une douzaine de voltigeurs qui s'avançaient lentement, comme des hommes las et ennuyés. Le métier de batteurs de haies ne leur plaisait guère; arrivés depuis peu de jours dans le pays, ils le parcouraient pour la première fois. Ils allaient donc, le fusil sous le bras, fredonnant à voix basse quelque refrain de bivouac, sans se douter que les moulins avec leurs grands bras signalaient aux réfractaires leur marche matinale. Fils de cultivateurs pour la plupart, ces soldats contemplaient la campagne avec une certaine mélancolie; l'aspect des champs éveille toujours des idées de paix et de tranquille bonheur qui portent à la rêverie.

Les militaires arrivaient donc par l'étroit chemin. Le bossu terrifié s'était guindé sur la tête d'une souche creuse dans laquelle il se laissa glisser; il y disparut complétement sous des masses de lierre. Son compagnon, le réfractaire, blotti au pied du même arbre, immobile, retenant son haleine, épiait la marche des voltigeurs. Ceux-ci passèrent, en donnant çà et là quelques coups dans les buissons, comme le chasseur qui veut lever un lièvre. — Il n'y a pas plus de chouans que de bédouins dans ce pays-ci, dit un caporal.

— Tu verras, répliqua tout bas Charlot Gambille, qui tenait son fusil armé.

— C'était bien la peine de nous faire lever à deux heures de la nuit, reprit un soldat.

— Silence, interrompit le sergent; je t'enverrai à la salle de police, toi... Voyons, conservez vos distances; vous voilà en désordre comme des paysans qui reviennent de la foire...

Quand trois cannes vont aux champs,
La première va devant...

A ce vieux et gai refrain, chanté en nasillant par le clairon, tous les voltigeurs éclatèrent de rire, et le détachement, retrouvant sa

bonne humeur, se mit à gravir lestement le chemin creux qui conduisait à La Tremblaye.

— Jagut, n'aie pas peur, dit alors Charlot, je fais feu... Ah! ils croient qu'il n'y a pas de chouans par ici!

Le coup partit, et la balle, après avoir ricoché sur un caillou, alla frapper le bras gauche du clairon, qui soutenait avec la paume de la main la crosse de sa carabine suspendue en sautoir. Il y eut un moment de surprise parmi le détachement; chaque soldat saisit son arme et regarda le sergent, qui venait de répondre au coup de fusil par un juron énergique. — Je le vois, s'écria tout à coup le clairon, ah! le brigand! il court comme un lièvre, mais nous verrons qui de lui ou de moi a les meilleures jambes.

— Il y en a peut-être d'autres, dit le sergent.

— Tant pis, répliqua le soldat; il m'a piqué au bras, le gredin, et je veux lui rendre la monnaie de sa pièce. Prenez mon clairon, sergent...

— Pas de cela, reprit le sergent; n'allons pas nous débander; nous pourrions tomber dans une embuscade. Reste auprès de moi et arrête le sang qui coule de ton bras...

— Tiens, dit le clairon avec un sourire d'indifférence, il paraît que je suis blessé pour tout de bon... Bah! il n'y a pas de quoi m'envoyer à l'ambulance.

Le jeune soldat mit son bras en écharpe, et le détachement, après avoir marché jusque sur la hauteur, fit halte sous un chêne qui marquait l'entrée du chemin. De ce plateau élevé, les soldats embrassaient un assez vaste horizon de collines boisées; à travers les rameaux dépouillés brillaient, sous les rayons d'un soleil d'hiver, les toits des métairies couvertes en ardoises. Quelques clochers pointus se dressaient du fond des vallées, et sur les coteaux lointains s'arrondissait le dôme des futaies marquant le voisinage des châteaux dont les habitans avaient presque tous abandonné le pays pour échapper aux ennuis des visites domiciliaires. Un silence profond régnait dans ce vaste paysage, dont le coup de feu tiré par Charlot Gambille avait un instant troublé les échos, et pourtant, sous cette sombre ramée, chouans et soldats se cherchaient l'arme au poing pour s'attaquer et se surprendre; mais, tandis que ceux-ci marchaient au hasard, sans connaître les chemins et trahis par les couleurs tranchées de leurs uniformes, ceux-là, au fait de tous les sentiers, protégés par les haies qu'ils suivaient à petits pas, pouvaient se dérober à la vue de leurs adversaires. Ainsi la guerre civile couvait sous l'abri de ces campagnes solitaires, si paisibles en apparence; effrayé, mais silencieux et calme, le cultivateur ensemençait ses guérets, les bœufs placides ruminaient dans les prairies, et les brebis tondaient la tige des genêts sous la garde des chiens.

Insoucians du danger, les voltigeurs se reposaient à l'abri du vieux chêne, causant à demi-voix. Le sergent, fort incertain de la route qu'il devait suivre pour ramener son détachement au village d'où il était parti en pleine nuit, regardait çà et là par-dessus les haies pour tâcher de s'orienter. Apercevant enfin, à mi-côte du vallon, le fermier Jacques Aubin qui labourait son champ, il se dirigea vers lui avec la pètite troupe qu'il commandait. — Eh ! brave homme, cria le sergent, en faisant un porte-voix de ses deux mains. Le paysan continua de labourer. Vainement le sergent lui jeta trois fois le même appel; Jacques Aubin traçait impassiblement son sillon, les deux bras appuyés sur les montans de la charrue, et son fils René piquait les bœufs de la pointe de l'aiguillon. — Mon père, disait tout bas le jeune garçon, les voilà qui viennent, répondez donc.

— Laisse-les venir, répliquait le laboureur; ils ont de bonnes jambes.

Ils vinrent en effet, les fringans voltigeurs au pied léger. — Paysan, reprit le sergent avec humeur, où sommes-nous ici?

— Dans la pièce des *houssats*.

— Arrêtez-vous et répondez-moi mieux que cela; je ne vous demande pas le nom de votre champ : sommes-nous loin du bourg de ***?

— Oh! nenni, à deux petites lieues... Vous n'avez qu'à prendre par le sentier d'en bas, ou bien par celui qui tourne là-haut,... à moins que vous ne préfériez suivre la grand'route... Après cela, comme les chemins sont mauvais, vous auriez *aussi bon temps* à faire le tour par les Brandes.

— Je crois que tu plaisantes, paysan,... interrompit le militaire.

— Paysan! dit Jacques Aubin en se redressant avec une certaine dignité, je le suis; mais j'ai servi, moi aussi, sergent, et dans les temps où ça chauffait... J'étais à Wagram...

— Eh bien! mon brave, vous savez ce que c'est que des militaires qui ne connaissent pas les chemins...

— Je vous les ai tous dits, en conscience; il y en a quatre, c'est à vous de choisir.

Le paysan fit signe à son fils de piquer l'attelage un moment arrêté, et les bœufs, inclinant leurs larges fronts, recommencèrent à fouler lentement les guérets, qu'ils effleuraient de leur haleine humide.

— Allons! dit le sergent, les hommes de ce pays-ci sont comme les chemins, fermés et couverts... A la grâce de Dieu, mes amis; marchons droit devant nous!

Comme le sous-officier s'éloignait avec son détachement, le bossu Jagut émergeait à grand'peine du fond de l'arbre où il s'était tenu

prudemment caché pendant une vingtaine de minutes. Il se glissa hors de sa retraite, pâle et tremblant, les mains déchirées par les ronces et le visage souillé par le contact des mousses visqueuses qui tapissent l'intérieur des arbres creux à moitié pourris. Avec son nez long et recourbé, ses yeux ronds et son cou rentré dans les épaules, il ressemblait assez bien au chat-huant qui s'élance à l'arrivée du crépuscule hors des touffes de lierre sous lesquelles il a dormi pendant le jour. Un quart de lieue à peine le séparait de son village des Brandes, qu'il essayait de regagner à pas furtifs. Pareil au renard attardé qui cherche son terrier au matin, Jagut courait le long des haies, courbé, se faisant plus petit encore qu'il n'était; mais l'œil exercé des réfractaires qui remontaient vers les hauteurs, attirés par le bruit d'un coup de feu, le dépista malgré toutes ses précautions au moment où il débouchait dans un champ de genêt.

Le bossu, les apercevant à son tour, leur fit signe des deux mains.

— N'avancez pas, ils sont là-haut!...

— Qui a tiré?

— Le Grand-Noir; il en a touché un!...

— Avançons!... dirent les réfractaires, entraînés par quelques hommes d'un âge plus mûr, et qui avaient fait partie des bandes aux cent-jours.

A ce moment-là, les voltigeurs traversaient, pour atteindre la route, le grand champ que labourait Jacques Aubin de La Tremblaye. Bien qu'encore ils fussent hors de portée, les paysans leur envoyèrent quelques balles, comme pour s'échauffer au combat, et les soldats, remontant sur le coteau, s'adossèrent au grand chêne sous lequel ils venaient de faire halte. Là, serrés les uns contre les autres, ils armèrent leurs fusils et attendirent que l'ennemi se montrât de plus près. Devant cette petite troupe aguerrie et disciplinée, les jeunes paysans hésitaient à prendre l'offensive. Aucun sentiment de haine ou de vengeance ne les animait d'ailleurs contre ces braves militaires, qui faisaient honnêtement leur devoir sans fouler les populations en aucune manière. Leur but était de se montrer sur divers points, de paraître nombreux et d'effrayer ceux qui ne partageaient pas leur opinion. Ils avaient tous besoin aussi de s'encourager eux-mêmes, de se donner assez de confiance dans l'avenir pour attendre sans faiblir la grande insurrection si souvent annoncée, qui devait transformer en une armée compacte ces petites bandes isolées et peu redoutables. De leur côté, les voltigeurs, qui croyaient avoir affaire à des brigands, à des hommes désespérés et capables de tout, se préparaient à vendre chèrement leur vie. Ennuyés de cette fusillade qui ne les atteignait pas, — à peine quelques balles coupaient les branches au-dessus de leurs têtes, — ils se précipitèrent en avant, et les réfractaires, dispersés en *guérillas* derrière les arbres,

battirent lentement en retraite. C'était assez pour eux d'avoir blessé légèrement deux ou trois voltigeurs, sans compter le clairon, frappé au bras gauche par la balle de Charlot Gambille, et qui sonnait la charge de la main droite. Ils disparurent bientôt à travers la campagne, et s'en allèrent à quelques lieues de là chercher un refuge dans les bois.

Ce petit combat, tout insignifiant qu'il pût être, prouvait cependant qu'il existait à travers ces régions boisées, coupées de chemins creux, et mal percées de grandes routes, un certain nombre d'hommes déterminés à la résistance. Parfois, hardis jusqu'à la témérité, les réfractaires se montraient au grand jour et échappaient lestement à la main qui croyait les prendre. Souvent aussi, à l'ombre de la nuit, ils se glissaient à l'entrée de villages occupés par les troupes, et faisaient feu sur les sentinelles. C'était ainsi qu'ils tenaient en alarme une demi-douzaine de départemens, et ils continuèrent ce pénible métier pendant plusieurs mois jusqu'au jour où des hommes jeunes et vieux, qui ne sortaient pas des chaumières, montèrent à cheval et tentèrent personnellement un dernier effort en faveur de l'antique monarchie. Il y eut alors sur les deux rives de la Loire plus d'une rencontre meurtrière; l'insurrection, longtemps latente, éclatait au grand jour.

IV.

Le fermier Jacques Aubin, ayant entendu les balles siffler au-dessus de lui, pendant qu'il labourait, s'était décidé à cesser son travail. Laissant la charrue dans un coin de son champ, il rentra à La Tremblaye en compagnie de René, l'aîné de ses fils. Tandis que celui-ci déliait les bœufs, ses petits frères se glissèrent dans l'étable, et Françoise, debout à la porte, prêta une oreille attentive aux questions qu'ils adressaient à René.

— Tu les as vus? Combien y en avait-il?

— Plus de vingt, en conscience, tous avec des fusils et des poires à poudre!

— Et ils tiraient sur la troupe?...

— Dame! la troupe tirait aussi; c'est tout de même beau, des militaires avec des moustaches!...

— Y avait-il là bien des gens de la paroisse?

— Plus de dix : ils visaient à travers les broussailles. J'ai vu là aussi des manières de petits bourgeois que je ne connais point.

— Et Charlot, en était-il?

— Non, répondit René, je l'aurais bien reconnu s'il y avait été.

En sortant du chemin, ils ont tous défilé devant mon père et devant moi.

— C'est pourtant lui qui a tiré le premier coup de fusil.

— Est-ce vrai? demanda vivement Françoise.

— Bien sûr, c'est lui; mais il s'est sauvé par les prés... Il a peut-être rencontré d'autres soldats qui l'ont empêché de revenir. On disait hier au bourg qu'il en arrivait à plein les chemins.

— Ne parlez à personne de tout cela, enfans, dit Françoise; vous nous feriez arriver quelque malheur.

La jeune fille s'éloigna, agitée par de tristes pressentimens. Tout en vaquant à ses travaux accoutumés, elle adressait au ciel de ferventes prières pour le jeune réfractaire qui venait chaque année faire la moisson à La Tremblaye. Depuis son enfance, elle lui avait voué un de ces attachemens durables, profonds, que rien n'altère parce qu'ils sont désintéressés et purs. Adroit et serviable, Charlot Gambille plaisait d'ailleurs à tous les habitans de la ferme. Avec des tiges de blé vert, il faisait des sifflets pour Jean, le plus jeune des garçons; il fabriquait avec une serpe et un débris de planche de petites charrettes pour le cadet, et enseignait à l'aîné l'art difficile de tracer un sillon droit comme une flèche. L'aïeule avait aussi recours à lui pour raccommoder son vieux rouet usé par de longs services. Enfin jamais il n'adressait la parole à une jeune fille du bourg depuis que Françoise, sortie des catéchismes, avait atteint l'âge encore bien tendre et déjà sérieux de l'adolescence. Personne n'ignorait qu'il aimait celle de La Tremblaye, et dans tout le pays il n'y avait pas un habitant, *riche* ou *paysan*, plus heureux que lui; mais ce bonheur avait cessé pour Charlot comme pour la fille du fermier Jacques Aubin le jour où le pauvre garçon était revenu du chef-lieu portant sur son chapeau le numéro fatal qui le condamnait à être soldat... ou réfractaire.

Charlot Gambille venait de tirer sur la troupe le premier coup de fusil qui eût encore retenti dans la commune. Surpris et comme épouvanté de sa propre audace, il se mit à courir par les prés en se dirigeant vers la lande où ses compagnons avaient passé la nuit. Après avoir traversé un ruisseau qui coule au fond de la vallée, le réfractaire fit halte sous un bosquet de coudriers pour recharger son arme. Ce fut alors qu'il entendit le bruit de la fusillade engagée du côté de La Tremblaye. Étaient-ce ses camarades qui se battaient sur la hauteur, ou bien quelque autre bande venue des paroisses voisines? Il l'ignorait. Oubliant son rôle de fugitif, il se leva pour mieux écouter le bruit du lointain combat. A ce moment, un gendarme à cheval, qui courait donner l'alarme aux petites garnisons des villages environnans, aperçut le réfractaire debout auprès

de la haie, le fusil au bras. Sans hésiter, il se précipita vers lui ventre à terre en lui criant de se rendre. Le galop du cheval sur l'herbe humide du pré faisait peu de bruit. Le gendarme n'était plus qu'à cinquante pas; il brandissait son grand sabre, et intimait au réfractaire l'ordre de jeter bas son arme. A cette sommation inattendue, Charlot Gambille se retourna brusquement, sauta derrière les fougères enlacées de ronces qui couronnaient la haie, et se mit à tourner autour du bosquet de coudriers. Le cavalier, voyant le canon du fusil dirigé contre lui, saisit un pistolet, et les deux adversaires se tinrent en joue pendant deux minutes. Lequel des deux fit feu le premier? Le gendarme déchargea-t-il volontairement son pistolet, ou bien un brusque mouvement de son cheval fit-il partir la détente? Nul ne l'a su. Gambille reçut une blessure à l'épaule à l'instant même où le cavalier, frappé d'une balle en pleine poitrine, tombait pour ne plus se relever. Le cheval, effrayé, fit un bond en arrière, flaira le corps sanglant de son maître, et partit en hennissant à travers la campagne.

A la vue du cadavre gisant sur l'herbe, le réfractaire fut saisi d'un tremblement nerveux. Ses jambes fléchissaient sous lui; incapable de fuir, couvert du sang de sa propre blessure, il regardait avec des yeux hébétés la grande et sévère figure du cavalier expirant. Plus pâle que l'homme qu'il venait de tuer, Charlot Gambille se pencha vers le fossé pour y laver ses mains, qui lui semblaient teintes du sang de son adversaire. Il avait le cœur trop serré pour sentir la douleur physique; son épaule était comme engourdie. Peu à peu des larmes coulèrent sur ses joues, le sang afflua vers ses tempes; il fit quelques pas en avant, puis revint en arrière et fixa de nouveau ses regards sur le cadavre chaussé de longues bottes, vêtu d'un brillant uniforme, qui tenait son sabre suspendu par la dragonne autour du poignet droit. — S'il vivait encore? s'il n'était qu'évanoui? s'il allait se dresser debout et marcher? pensait le réfractaire. Il me dénoncerait; mais je quitterais le pays, je sauverais ma tête, je n'aurais pas tué un homme!

Ramené au sentiment de sa propre conservation par cette pensée, le réfractaire se glissa dans le fond de la haie et courut vers les bois. Vingt fois il se retourna, croyant avoir à ses trousses, non le gendarme à cheval piquant des deux, le menaçant de sa longue lame et le sommant de se rendre, mais le cadavre du cavalier glissant sur le sol à la manière d'un fantôme, et le suivant comme une ombre. Une heure auparavant, il avait envoyé une balle à travers un groupe de soldats qui lui tournaient le dos; il avait blessé sans le savoir, presque sans le vouloir, un militaire qui passait sans défiance et sans crainte à deux cents pas de lui, et cette attaque sournoise, ce défi peu légal ne lui causait aucun remords. La guerre des

haies se compose d'embuscades et de surprises. Et puis, quand on est mû par la passion ou entraîné, bon gré, mal gré, dans la voie périlleuse d'une insurrection, on peut perdre jusqu'à un certain point la notion exacte du bien et du mal, du juste et de l'injuste... Mais dans cette fatale rencontre, dans ce duel entre deux hommes armés l'un pour faire respecter la loi, l'autre pour la braver, celui qui était sorti victorieux du combat comprenait instinctivement qu'il avait donné la mort moins pour défendre un principe que pour se soustraire lui-même à un châtiment. Charlot Gambille s'accusait donc d'avoir commis un meurtre, et il se cachait sous les fougères, au plus épais des fourrés. Dans sa retraite, où mille terreurs venaient l'assaillir, il ne lui restait d'autre compagnon que son fusil, arme maudite qui lui avait conseillé le mal. Les jours paisibles de son enfance lui revinrent en mémoire avec leur cortége de douces joies et d'innocens plaisirs. Ces souvenirs si vifs lui rendaient sa position présente plus insupportable encore, et un torrent de larmes s'échappa de ses yeux. Vainement il essayait de ranimer son courage évanoui et de se raidir contre les angoisses qui l'oppressaient. Loyal et sincère, le jeune paysan ne pouvait faire taire sa conscience, qui lui reprochait d'avoir tué un homme.

Pendant que le réfractaire repassait en son esprit ces amères pensées, le cheval du gendarme s'arrêtait effaré et hennissant devant la maison de son maître. En voyant galoper l'animal qui traînait sa bride dans la poussière et secouait contre ses flancs les étriers vides, les habitans du village comprirent qu'un malheur était arrivé. La veuve du vaillant militaire jeta des cris perçans, et ses petits enfans coururent à l'entrée de la grande route en poussant des sanglots. Une morne stupeur se répandit parmi les gens du bourg, que des liens de parenté ou des sympathies d'opinion unissaient presque tous aux chouans et aux réfractaires. Chacun regardait son voisin avec inquiétude, sans oser lui demander : Qui a fait ce coup-là? Les portes des maisons se fermèrent peu à peu, et il ne se trouvait personne dans la rue du village, quand un détachement de soldats y entra, rapportant sur un brancard le corps inanimé du cavalier que l'on avait vu partir, quelques heures auparavant, plein de vie, fièrement campé sur son grand cheval noir qu'il faisait piaffer sous l'éperon; mais, si personne n'était resté dehors sur le passage du funèbre cortége, en revanche bien des visages silencieux, à demi cachés derrière les vitres des étroites croisées, le regardaient défiler.

Le lendemain matin, lorsque les tintemens lugubres de la cloche firent connaître aux familles disséminées dans la campagne qu'un habitant de la paroisse avait cessé de vivre, les paysans, sortis avant le jour pour aller aux travaux des champs, interrogèrent les hommes

de métier, que leur labeur quotidien appelle hors du village. De cette façon, le soleil n'était pas encore levé, que la nouvelle avait fait le tour de la commune. On l'apprit à La Tremblaye par le tailleur, qui venait faire des carmagnoles pour les petits gars. Le père Gambille, des Brandes, inquiet de ce que lui avait raconté son voisin, le tisserand bossu, et tout chagrin de n'avoir point reçu les adieux de son fils, vint s'asseoir au foyer de Jacques Aubin. Françoise, pâle et souffrante, écoutait en silence ce que son père et le journalier disaient à voix basse, tandis que ses deux plus jeunes frères s'amusaient à faire courir le geai sur la table, et le taquinaient en lui tirant la queue. Il y a des momens tristes dans la vie, où la gaieté, abandonnant ceux qui ont l'âge de réfléchir, se réfugie au cœur des petits enfans, comme dans son dernier asile. Vainement Françoise essaya de se débarrasser d'eux en disant à plusieurs reprises : Allez donc plus loin faire votre bruit! vous me cassez la tête! — Pour les éloigner, il fallut qu'elle leur mît à la main une tartine de pain beurré, et les deux enfans s'en allèrent manger dehors en faisant ricocher des pierres d'ardoise sur l'eau bourbeuse de la mare.

Cependant le soleil se levait à travers la brume, dépouillé de ses rayons et presque aussi blanc que la lune. Les perdrix s'appelaient en courant sur les guérets, la pie sautillait à travers les prés, cherchant des larves cachées sous l'herbe mouillée; on entendait le sifflement des grives, arrachant les derniers fruits suspendus aux plus hautes branches des aliziers. L'heure où l'oiseau va cueillir la pâture que Dieu lui ménage est aussi celle où l'homme des champs va demander à la terre cette nourriture qu'il n'obtiendra qu'à la sueur de son front. Peu à peu, au versant des coteaux, apparurent dans le vaste horizon des charrues traçant des sillons réguliers, et par le chemin creux retentit le fouet bruyant du meunier à veste grise, guidant vers le moulin ses mules au pas lent et tranquille. Le père Gambille dut aller reprendre sa pelle et sa pioche, songeant avec tristesse à son fils entraîné dans les hasards d'une vie d'aventures et de périls.

Celui-ci venait de passer, au fond d'un bois, une nuit d'insomnie et d'inquiétudes. Le tintement de la cloche, apporté par une légère brise, le fit tressaillir. Il se leva brusquement et courut dans une direction opposée pour ne plus entendre le glas funèbre. Il souffrait de sa blessure; il avait faim; le froid de la nuit l'avait engourdi. Grâce à la connaissance qu'il possédait des sentiers et des chemins de traverse, il se dirigea vers la métairie la plus voisine. Il s'en approcha en marchant sur la pointe du pied pour ne pas réveiller les chiens qui d'ordinaire sommeillent au matin, blottis sous les paillers. Les paysans mangeaient à la lueur du foyer; ils donnèrent

de la soupe et du pain au réfractaire, qui se retira sans rien dire. Personne ne lui avait demandé qui il était, d'où il venait; par pitié, par crainte et par prudence, le chef de la famille s'était empressé de rompre le pain avec lui. Le réfractaire s'éloigna au plus vite et gagna d'autres bois, espérant retrouver la trace de quelque bande à laquelle il pût se joindre. Plusieurs jours se passèrent ainsi; du fond de sa retraite, il entendit par deux fois les voix des soldats qui battaient le pays, mais il ne rencontra point les camarades qu'il cherchait. Las de traîner son fusil dans les halliers, il le cacha sous un tas de pierres, et continua de marcher au hasard, mendiant à la porte des fermes un morceau de pain et demandant en vain au sommeil, qui s'obstinait à le fuir, un peu de repos. La mâle figure du gendarme brandissant son sabre au-dessus de sa tête le poursuivait toujours. Quelquefois, vaincu par la fatigue, il parvenait à s'assoupir, et il rêvait aux rayons étincelans d'un beau soleil de juillet, où l'on battait gaiement le grain dans l'aire de La Tremblaye; puis la chute d'une feuille morte l'éveillait en sursaut, et il croyait voir devant lui le cadavre du cavalier étendu tout de son long sur l'herbe sanglante.

Les angoisses de ces nuits sans sommeil jointes aux fatigues de ces courses incessantes eurent bientôt brisé tout ce qu'il y avait de force et d'énergie dans le cœur du jeune réfractaire. Le sang coulait toujours de sa blessure; son épaule était enflée, la plaie béante, d'une couleur livide, s'élargissait au lieu de se refermer. L'air devenait plus froid; aux dernières pluies succédait un vent de nord glacial, et les canards volaient sur le ciel par bandes innombrables. Bientôt l'eau gela dans les mares, la terre devint sèche et sonore sous les pas du fugitif. Vaincu par la misère, Charlot Gambille se dit qu'il valait mieux mourir dans un fossé de La Tremblaye, les yeux fixés sur le toit de cette demeure tant aimée, que d'expirer dans un bois comme un loup, loin du regard des hommes. Il se mit donc en route pour retourner aux lieux témoins de ses premières joies. Grelottant de froid, hâve, rongé par la fièvre, se traînant à peine, il allait à petits pas et demandait à Dieu de ne pas rendre l'âme avant d'avoir revu son père et la jeune fille dont le souvenir restait fixé au fond de son cœur. Le voyage dura de cinq à six jours, non que la distance à parcourir fût bien grande, mais parce que les forces de Charlot s'épuisaient; il ne pouvait d'ailleurs marcher qu'au crépuscule, et encore avec mille précautions. Enfin il atteignit le chemin creux qui conduit à La Tremblaye, et il vit de loin sur le coteau la haute cheminée de la ferme, lançant dans les airs une colonne de fumée. — Ah! qu'il doit faire bon là auprès du feu! se dit le réfractaire en soufflant sur ses mains fendues et saignantes. Dieu veuille que je puisse y arriver!

Charlot s'était assis sur le revers d'un fossé, entre deux touffes d'ajonc; il s'y allongea comme un renard blessé, et sa fatigue était si grande qu'il ne put se relever. Deux fois il essaya de se tenir debout, et deux fois ses jambes, lacérées par les ronces et enflées par le froid, refusèrent de le porter. La nuit allait venir; il gelait plus fort encore que les jours précédens. Charlot se laissa rouler dans le fossé plus mort que vif. A ce moment-là, les deux jeunes frères de Françoise, Pierre et Jean, qui s'étaient attardés en allant chercher les ouailles, aperçurent de loin le réfractaire qui s'affaissait à deux reprises en faisant effort pour se redresser. Tout aussitôt, chassant les brebis devant eux au grand galop, ils accoururent au logis plus épouvantés que le soir où l'*Éclairoux* avait brillé devant eux. Leur père Jacques Aubin et leur frère aîné n'étaient pas encore de retour des champs. Les deux petits garçons, pleurant et criant, se précipitèrent dans la maison.

— Qu'y a-t-il? demanda Françoise.

— Avez-vous vu le loup? dit la grand'mère...

— Nenni, répondit d'une voix entrecoupée le cadet. Nous avons vu un... un...

— Un quoi? Parlez donc!

— Un revenant, en conscience; il est dans le coin du champ des Brosses, à côté du gros poirier où j'ai déniché un nid de tourterelles le jour de la Saint-Jean.

Françoise avait peur de l'*Éclairoux* presque autant que ses petits frères; ainsi qu'eux, elle croyait aux revenans, mais elle ne crut point à celui-là. Sans rien dire, elle courut du côté du champ des Brosses, et s'avança, non sans une certaine frayeur, vers le point signalé par le jeune garçon. Elle allait donc pas à pas, retenant son haleine, et son cœur battait si fort qu'elle se sentait près de s'évanouir. Un gémissement sourd sorti du fond du fossé la fit tressaillir. Ce n'était pas un fantôme qui gisait là devant elle, mais un spectre d'une pâleur effrayante. — Françoise! dit le réfractaire en ouvrant les yeux. La jeune fille prit sa main glacée et resta immobile devant ce visage amaigri, devenu gris comme la terre des champs. Charlot essaya de sourire; sa figure, hérissée d'une longue barbe, se contracta d'une façon douloureuse, et ses lèvres blêmes restèrent entr'ouvertes. De grosses larmes roulaient de ses yeux à demi éteints.

— Françoise, murmura-t-il, fais-moi emporter à la maison... Je ne crains plus qu'ils m'arrêtent,... je vais mourir.

— Lève-toi, appuie-toi sur moi, dit la jeune fille.

— Je ne saurais, répliqua le réfractaire, mes pieds sont enflés, et je suis démonté d'une aile.

Il montrait son épaule tuméfiée, dont la blessure gangrenée tachait de sang tout un côté de sa veste.

— Ah! mon Dieu, s'écria Françoise, ayez pitié de lui! Je n'ose te laisser seul!... Comment faire?

Et elle se mit à appeler au secours. Sa voix fut entendue par le tisserand Jagut, qui venait de reporter de la toile au bourg. Il n'avait fait que passer par la prison, les bons certificats du maire lui en ayant vite ouvert les portes. Cependant cette petite aventure l'avait rendu prudent. Aux cris de Françoise, il leva la tête, puis se cacha et eut peur. Enfin, ne voyant ni soldats, ni chouans, ni gendarmes, il accourut. — Qu'as-tu, petite? est-ce ta vache qui vient de choir dans le fossé? demanda le bossu.

Quand il vit le pauvre Charlot en un si pitoyable état, Jagut joignit les mains en poussant une exclamation de douleur et de surprise, puis il conseilla à la jeune fille d'aller au logis chercher les gens de chez elle, avec un matelas et des couvertures.

— Jagut, dit le réfractaire d'une voix mourante, c'est moi qui l'ai tué... N'en parle jamais à mon père, entends-tu, ni à Françoise,... ni à personne... Je n'en puis plus... Ce n'est pas de ma blessure que je meurs, c'est du mal que ça m'a fait de... l'avoir vu tomber à mon coup de fusil... Tu m'amèneras mon père et le curé, n'est-ce pas?

Quand les gens de La Tremblaye placèrent le moribond sur le matelas, il éprouva un instant de bien-être. Les chaudes couvertures ranimèrent un peu son sang, qui ne circulait presque plus. On le plaça près du feu, et il se fit dans la ferme un profond silence. Les plus jeunes enfans, effrayés de cette scène lugubre, se tenaient blottis dans la ruelle, derrière le grand lit à rideaux de serge. Le père Gambille ne tarda pas à venir, et après lui le curé, que conduisait Jagut. Le bruit qu'ils firent en entrant éveilla Charlot, un instant assoupi. — Mon Dieu! dit-il en ouvrant les yeux, que j'ai passé ici de bonnes journées!... Françoise est là, n'est-ce pas?... Mon père, votre main... Ah! il y avait de la force dans ce bras-là! Il maniait joliment le fléau... Pourquoi m'ont-ils mis un fusil sur l'épaule?... Monsieur le curé, à nous deux maintenant...

Les assistans se retirèrent à l'écart, et Jagut partit pour aller chercher un médecin. — S'il n'avait pas été tout à fait mort, murmurait le réfractaire, je lui aurais bien demandé pardon... Quand on a un fusil, on n'est plus maître de soi... Le premier coup de feu ne m'avait rien fait, je tirais de loin; mais le second... Du moment que je l'ai lâché, j'ai été un homme perdu; je ne pouvais plus vivre avec ça sur le cœur.

Ces aveux n'étaient entendus que de celui à qui le moribond les adressait. Quand il eut fini de s'entretenir avec le curé, il ajouta en tournant la tête vers l'autre pièce. — Françoise, viens donc là!... J'espérais que tu serais un jour ma femme, et c'est pour ne pas m'en aller trop loin de toi que j'ai refusé d'être soldat!... C'est

fini... Pardonne-moi le chagrin que je te fais. Et vous, père Aubin, vous, la grand'mère, qui savez donner de bons conseils, consolez-la, car elle a de la peine, je le sais bien!...

Françoise éclatait en sanglots, et les grands parens versaient des larmes. — N'y a-t-il pas là un romarin bénit que j'ai rapporté le jour des Rameaux?... Donnez-le-moi avec le crucifix de bois noir...

Le curé lui mit entre les mains le crucifix et le rameau. Charlot Gambille posa sur sa poitrine l'image du Sauveur et la petite branche déjà desséchée. Ses yeux se fermèrent; il ouvrit la bouche pour parler encore, mais aucune parole n'en sortit.

— Voici le médecin, cria du dehors le bossu Jagut, et j'entends des pas de soldats du côté du petit chemin.

Le médecin s'arrêta devant le corps du réfractaire, en disant : — Il est trop tard!...

Quand les soldats se présentèrent à la porte, on pria l'officier d'avancer. Celui-ci secoua la tête. — Ce n'est pas à moi de fouiller les maisons, répondit-il à demi-voix. Allez, sergent.

Le sous-officier entra. A la vue de cette scène de désolation, il porta la main à son shako. — J'avais ordre de faire ici des recherches, parce qu'on dit que vous donnez quelquefois asile à un jeune soldat insoumis qu'on a surnommé le *Grand-Noir!*... Mais je vois que la mort est chez vous; je me retire...

— Approchez, monsieur le sergent, dit le curé; regardez celui que vous cherchez, le Grand-Noir, Charlot Gambille... C'est lui qui vient d'expirer là, sous vos yeux.

— Pauvre garçon! répondit le sergent; un bel homme, ma foi, et qui aurait fait un fameux grenadier!

Tout retomba dans un profond silence à la ferme de La Tremblaye; seulement on entendit au dehors le pas régulier des soldats qui s'éloignaient, et au dedans les sanglots du journalier Gambille, pleurant son plus jeune fils. Assis à l'écart, le tisserand Jagut songeait qu'il aurait peut-être été entraîné à faire comme Charlot, si la nature ne lui eût refusé la taille réglementaire. Le fermier Jacques Aubin, qui avait envoyé ses garçons se coucher, passa la nuit auprès du pauvre père. Françoise et sa grand'mère priaient dans la pièce voisine, celle-ci avec la calme ferveur d'une personne âgée qui a vu plusieurs fois la mort entrer sous son toit, celle-là avec l'amère et poignante douleur d'un cœur brisé qui a perdu toute espérance de bonheur.

TH. PAVIE.

ANIMAUX UTILES

LE VER A SOIE

Qui ne connaît le *bombyx mori* des naturalistes, le ver à soie de tout le monde? qui ne sait qu'en cela, semblable à tous les lépidoptères, cet insecte, successivement chenille, chrysalide et papillon, parcourt en quelque sorte trois existences différentes? qui ne sait encore que, vers la fin de la première période de cette singulière vie, la chenille, comme si elle sentait approcher le sommeil merveilleux pendant lequel l'organisme subit une refonte complète, tisse son cocon, ou, en d'autres termes, s'enveloppe d'une sorte de peloton creux enroulé de dehors en dedans, et dont le fil, mesuré par Malpighi et Lyonnet, n'a pas moins de 300 mètres de long? A qui est-il besoin de rappeler que ce peloton, dévidé, filé, mouliné, ouvré par des procédés de plus en plus parfaits, se transforme successivement en soie grége, en organsin, et produit en définitive ces tissus qui, modestes ou riches, élégans ou somptueux, ont porté dans l'univers entier les noms de Lyon, de Saint-Étienne, de Nîmes, et sont une des gloires les plus incontestées de la France industrielle?

On connaît généralement beaucoup moins l'histoire de la sériciculture, c'est-à-dire de l'art d'élever, d'utiliser ce précieux insecte, et pourtant elle nous présente un intérêt puissant, des enseignemens bien dignes d'être médités. Confinés pendant nous ne savons combien de siècles dans l'extrême Orient, le ver à soie et le mûrier, ces deux compagnons inséparables, partent un jour de leur lointaine

patrie et commencent un voyage, ou mieux une conquête pacifique, qui d'étape en étape leur a fait accomplir le tour du monde. Partout ils apportent aux nations qui les accueillent des élémens nouveaux de prospérité : ils changent en bien-être, en richesse peut-on dire, la pauvreté séculaire de populations entières; ils activent le commerce et lui créent des branches nouvelles; ils surexcitent l'esprit d'invention et lui font accomplir des prodiges. Ces bienfaits, il est vrai, ont leurs dangers pour ceux qui les acceptent avec imprévoyance, et prennent l'habitude d'évaluer toujours les succès du lendemain d'après ceux de la veille. Comme toutes les industries, celles qui se rattachent à l'exploitation du mûrier et du ver à soie ont leurs périodes de prospérité et leurs jours de revers. La sériciculture a donc eu parfois à payer un douloureux tribut; elle traverse en ce moment une épreuve terrible. Rappeler ce qu'elle a été dans les siècles passés, ce qu'elle était devenue en France, dire ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle peut espérer ou craindre dans l'avenir, tel est le but de ce travail (1).

I.

Quelle est la patrie première du ver à soie? En réponse à cette question, la plupart des naturalistes, et Latreille en tête, n'hésitent pas à désigner la Chine septentrionale; mais peut-être cette indication est-elle trop restreinte. Si les *King* nous montrent la sériciculture déjà existante dans les temps à demi fabuleux des Yao et des Chun, le code de Manou nous enseigne que les Aryens connaissaient la soie à une époque bien reculée aussi. La recevaient-ils tout ouvrée des mains des Chinois, ou bien avaient-ils emprunté à ces der-

(1) Pour esquisser cette histoire de la sériciculture, j'ai consulté principalement le travail de M. de Gasparin intitulé *Essai sur l'histoire de l'Introduction du Ver à soie en Europe*. Aux documens renfermés dans cet ouvrage j'ai ajouté ceux que m'ont fournis le *Théâtre de l'Agriculture* d'Olivier de Serres, les mémoires de l'abbé de Sauvages et divers écrits de MM. Desnoyers (*Rapport sur les communications faites par divers correspondans du ministère, et particulièrement sur la culture du mûrier et des vers à soie*, etc.), Duchartre (article *Mûrier* dans le *Dictionnaire universel des Sciences naturelles*), Pauthier (*Résumé de l'histoire et de la civilisation chinoise*), Grimaud de Caux (articles publiés dans *le Commerce sericicole*), Pardessus (*Mémoire sur le Commerce de la soie chez les anciens*), Grognier (*Recherches historiques et statistiques sur le mûrier, le ver à soie et la fabrication de la soierie*), Fraissinet (*Guide du Magnanier*), Duseigneur (*Maladie des vers à soie, inventaire de 1858*), Cornalia (*Rapport de la commission de l'Institut lombard*). Les renseignemens oraux qu'ont bien voulu me donner Mme Vallardi, mon confrère M. Decaisne et MM. Kaufmann, Méritan, Dorrel et Nadal ont éclairci plus d'un fait de détail. Enfin M. Stanislas Julien a levé les difficultés résultant de quelques contradictions qu'on rencontre dans les auteurs qui ont écrit sur les origines de la sériciculture chinoise.

niers l'insecte qui la produit et les enseignemens sériciccoles nécessaires? Cette dernière opinion est généralement adoptée; elle se fonde principalement sur la croyance que le mûrier, auquel se rattache intimement l'existence du *bombyx mori*, ne vit à l'état sauvage que dans le nord de la Chine. C'est de là, pensait-on, que l'arbre et l'insecte auraient été transportés dans l'Inde, où la culture seule les aurait propagés. Depuis quelques années cependant, l'aire d'habitation du mûrier sauvage s'est considérablement étendue. Les Anglais l'ont rencontré sur les pentes de l'Himalaya oriental, et tout récemment M. A. Bunge, professeur à Dorpat, vient de le découvrir en Perse. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que le ver à soie fût originaire des régions élevées de l'Inde aussi bien que des plaines arrosées par le fleuve Jaune, et que les Aryens de l'Inde eussent trouvé la sériciculture tout aussi bien que les Chinois.

Ces derniers font remonter à l'antiquité la plus reculée leurs titres de premiers inventeurs. A en croire les lettrés, Fou-hi, l'empereur au corps de dragon et à la tête de bœuf, aurait imaginé deux instrumens de musique dont les cordes étaient en soie, et cela 3,400 ans environ avant l'ère chrétienne; mais ce fait, fût-il prouvé, n'impliquerait pas que dès cette époque la sériciculture fût née. Avant de cultiver le mûrier et de bâtir des magnaneries, on a dû, pendant des siècles sans doute, se contenter de récolter les cocons déposés sur les arbres. Les traditions chinoises s'accordent pleinement avec cette hypothèse, indiquée par le bon sens. C'est en effet au règne de Hoang-ti, 2650 ans seulement avant notre ère, qu'elles rapportent les premiers essais d'éducation domestique du ver à soie; elles ajoutent que cette innovation fut due à l'impératrice Si-ling-chi, qui découvrit aussi et enseigna à ses sujets l'art de filer le cocon et de tisser la soie. Qu'y a-t-il d'exact dans ces antiques récits? Je l'ignore, mais j'aime à croire vraie une légende qui attribue à une femme l'invention des soieries. On pourrait peut-être invoquer en faveur de cette tradition populaire le témoignage des autres légendes qui ont consacré le souvenir de Si-ling-chi par une sorte d'apothéose, et élevé l'épouse de Hoang-ti au rang des génies sous le nom de Sien-thsan (*la première qui a élevé des vers à soie*).

L'utilité des insectes une fois connue, l'arbre qui les nourrit dut appeler bien vite l'attention d'un peuple aussi industrieux que les Chinois. La culture du mûrier prit sans doute naissance vers cette époque; elle acquit promptement une importance qu'attestent quelques-uns des plus anciens documens historiques. En énumérant les travaux entrepris par Yu pour remédier aux désastres du grand déluge de Yao et pour faire écouler les eaux, le *Chou-king* nous apprend que, dans la province de Yen, aujourd'hui Chang-toung, deux

bras de fleuve furent réunis et qu'on put alors *planter des mûriers*, nourrir des vers à soie et descendre des hauteurs pour habiter les plaines. Ces travaux, dont on peut étudier encore aujourd'hui d'admirables restes, s'exécutaient 2286 ans avant notre ère, un millier d'années environ avant la prise de Troie!

Parties de la Chine, les soieries se répandirent bientôt, par le commerce, en Asie d'abord, et enfin bien plus tard en Europe. Dans son curieux mémoire sur le *commerce de la soie chez les anciens*, M. Pardessus a montré que dès le temps d'Ézéchiel, 600 ans environ avant notre ère, la soie entrait dans la parure des femmes chez les Juifs, et que les vêtemens appelés *médiques* par Hérodote et Xénophon étaient tissus de la même matière. On comprend que les étoffes de soie ne tardèrent pas à être connues des Grecs, mais il paraît qu'elles pénétrèrent bien plus tard dans le reste de l'Europe. L'auteur que nous venons de citer croit qu'on en vit pour la première fois à Rome lors des jeux donnés par César, 46 ans seulement avant notre ère, ou tout au plus quelques années auparavant, d'après un passage de Varron. Les soieries furent d'ailleurs pendant des siècles d'une rareté extrême et d'un prix excessif. Sous Aurélien, elles valaient précisément autant que l'or, poids pour poids, si bien que le vainqueur de Zénobie refusait à une impératrice romaine, comme une parure trop chère, une de ces robes de soie que porte aujourd'hui la moindre grisette endimanchée (270-275). C'est que les Chinois, jaloux de conserver un monopole qui rendait tributaires de leur industrie tous les peuples civilisés, avaient pris des précautions sévères pour que le ver à soie restât confiné dans le Céleste-Empire. Des gardes, de véritables douaniers, veillaient aux frontières pour empêcher l'exportation des œufs du précieux insecte, et des peines très sévères, la mort même, dit-on, menaçaient quiconque aurait tenté de violer la loi. Les étoffes seules avaient droit de passage. La sortie même des soies filées, des soies gréges, comme nous dirions aujourd'hui, paraît avoir été prohibée. Pline ne les a pas connues, et nous apprend que de son temps la Phénicie et la Babylonie ne recevaient que des tissus déjà ouvrés. Aussi les savans de l'antiquité ignorèrent-ils tous la véritable nature de la soie. Aristote a bien décrit les métamorphoses d'un ver à soie; mais il ne s'agit pas du nôtre : il a voulu parler d'une autre chenille qui vit dans les îles de l'Archipel, sur les cyprès et les térébinthes, et dont le cocon était employé pour tisser des vêtemens légers destinés aux hommes. Quant à la véritable soie, qu'il appelle *soie abyssinienne*, elle était réservée pour la parure des femmes. Pour Aristote, pour Pline et leurs successeurs, celle-ci fut longtemps encore une sorte de duvet qu'on croyait fourni par un arbre,

à peu près sans doute comme le coton. Pausanias, il est vrai, lui attribuait une origine animale; mais le célèbre historien regardait encore, vers la fin du IIe siècle, les étoffes de soie comme tissées par une araignée sur laquelle il donne même quelques détails. Il faut remonter jusqu'au IVe siècle, et à saint Basile, pour trouver dans une phrase de ses *Homélies* des traces de notions exactes sur le ver à soie, ses métamorphoses et son industrie.

Ce fut encore une femme qui, la première, dit-on, parvint à enfreindre les lois de la Chine, et qui fit franchir au ver à soie et au mûrier la barrière élevée par l'intérêt. Vers l'an 140 avant notre ère, une princesse de la dynastie des Han, fiancée à un roi de Khotan, contrée située vers le centre de l'Asie, dans la Petite-Boukharie, apprit avec terreur qu'il n'y avait dans ce pays ni mûriers ni vers à soie. Plutôt que de renoncer à l'un et à l'autre, elle ne craignit pas d'exposer sa liberté ou sa vie. En partant pour aller joindre son époux, elle cacha des graines et des œufs sous son bonnet. Les gardes n'ayant pas osé déranger la coiffure d'un membre de la famille impériale, œufs et graines arrivèrent à bon port. Tous deux prospérèrent à souhait dans leur nouvelle patrie, et se répandirent peu à peu en tout sens. L'exemple des Chinois trouva des imitateurs. A mesure que la sériciculture s'introduisait par surprise ou autrement dans une nouvelle contrée, chaque souverain cherchait à s'assurer les bénéfices d'une possession exclusive, si bien qu'au VIe siècle cette industrie n'avait pas encore pénétré en Europe. A cette époque, en 552, deux religieux de l'ordre de Saint-Basile, plus courageux encore que la princesse chinoise, apportèrent à Constantinople et remirent à l'empereur Justinien les roseaux renfermant entre leurs nœuds les œufs de vers à soie et les graines de mûrier blanc qu'ils avaient apportés au péril de leur vie de Sérinde, cette capitale problématique de la Sérique des anciens.

La sériciculture prit un développement rapide en Grèce, et surtout dans l'ancien Péloponèse, à qui ses plantations nombreuses de mûriers valurent le nom moderne de Morée; mais elle fut lente à se répandre dans le reste de l'Europe. Au VIIIe siècle, les Arabes la firent pénétrer en Espagne. Cependant ils n'apportèrent avec eux que le mûrier noir. Le mûrier blanc, bien plus propre à l'élevage des vers à soie, demeura longtemps encore confiné en Grèce. En 1146, Roger II en introduisit la culture dans ses états, c'est-à-dire dans la Sicile et les Calabres. L'Italie méridionale adopta assez vite cette nouvelle culture, qui gagna de proche en proche; mais ce n'est que vers le milieu du XVe siècle qu'elle atteignit la Toscane, la Haute-Italie et le Piémont. A cette époque, la sériciculture était déjà connue en France.

Les autres états de l'Europe suivirent de loin ces exemples. Dès la fin du XVIe siècle, Élisabeth tenta d'introduire le mûrier en Angleterre, et elle fut imitée par ses successeurs; mais, faute peut-être d'un peu de persévérance, ces essais n'eurent aucun résultat. A peu près à la même époque (1593-1595), la duchesse d'Aschot planta des mûriers aux environs de Leyde, éleva des vers à soie, et fit tisser avec les cocons de sa récolte « des habits que ses demoiselles ont portés, avec esbahissement de ceux qui les ont veus, à cause de la froidure du pays. » Encouragés sans doute par cet exemple, les archiducs Albert et Isabelle accordèrent, en 1607, à Thomas Grammayes, échevin de Bruges, des lettres patentes pour la plantation de cent mille pieds de mûriers blancs. Plus tard, la révocation de l'édit de Nantes dispersa dans l'Europe entière une foule de familles provençales ou languedociennes qui s'efforcèrent de naturaliser partout leur industrie de prédilection. Des tentatives furent faites dans cette direction jusqu'en Suède et en Danemark; mais ici la rigueur des hivers opposait un obstacle insurmontable. En Allemagne même, et malgré les encouragemens de Frédéric le Grand, la sériciculture demeura dans l'enfance. Cependant, à partir de 1820, elle a paru se réveiller sur quelques points, surtout en Bavière, où l'on a fait de nombreuses plantations. Le Wurtemberg paraît vouloir entrer dans cette voie, et en Prusse le gouvernement seconde les efforts que la société fille de notre Société d'acclimatation française fait pour encourager et relever les producteurs de cocons. Mûriers et vers à soie ont en outre depuis assez longtemps acquis droit de cité au Brésil, et paraissent prospérer dans le Nouveau-Monde tout comme dans l'ancien. Enfin l'Océanie elle-même semble vouloir se mêler à ce mouvement, et envoie à l'Europe, à côté de ses innombrables balles de laine, un certain nombre de flottes de soie. Les cocons produits chaque année par cet ensemble de récoltes représentent une valeur de plus d'un milliard. A elle seule, la Chine figure encore pour plus des 38 centièmes dans ce total; l'Europe, pour plus des 32 centièmes; le reste de l'Asie et les trois autres parties du monde ne comptent donc que pour moins de 40 centièmes. Voyons quelle part la France a prise à ce mouvement général.

Les étoffes de soie furent certainement connues dans la Gaule pendant la domination romaine; mais il est permis de penser qu'elles durent y devenir bien rares à l'époque des guerres qui précédèrent le moyen âge. Aux premiers temps de cette période, on voit les tissus soyeux reparaître en France; toutefois ce n'est plus la Sérique qui les fournit. C'est de Constantinople que Charlemagne tira son riche manteau et les deux robes de soie dont il fit présent au roi de

Mercie. C'est également de la capitale du Bas-Empire que les abbés de Saint-Denis firent venir la fameuse bannière à fond rouge semée de flammes d'or, qui, à partir de 1124, devint l'étendard de la France et, sous le nom d'oriflamme, guida nos chevaliers dans les grandes guerres. Déjà le prix de ces tissus devait avoir baissé, car le musée de Lyon a possédé et possède peut-être encore des restes d'étoffes de soie trouvés dans le tombeau d'un simple chancelier de France; mais on voit que ce n'était pas encore là de la sériciculture.

Il règne aussi une assez grande incertitude sur la véritable époque de la première plantation de mûriers en France. Ce point d'histoire est indiqué plutôt que traité dans la plupart des ouvrages consacrés à la sériciculture. Presque tous les auteurs se bornent à répéter ce qu'Olivier de Serres semble avoir dit le premier dans son *Théâtre d'agriculture*. Cet écrivain raconte, mais comme un simple *on dit*, qu'un seigneur d'Allan, après avoir accompagné Charles VIII dans son expédition de 1494, rapporta d'Italie et planta pour la première fois des mûriers dans sa terre, située à sept kilomètres de Montélimart. Dans une lettre citée par l'*Annuaire de la Drôme*, an XIII, Faujas de Saint-Fond, un des pères de la géologie moderne et ancien professeur au Muséum, reproduit cette tradition, mais en la précisant et en plaçant le fait dont il s'agit à une époque beaucoup plus reculée. A l'en croire, Guy-Pape de Saint-Auban, seigneur d'Allan, aurait rapporté les premiers mûriers de la dernière croisade (1268-1270), et l'un de ces arbres aurait encore existé en 1804.

Dans le travail important que nous avons déjà cité, M. de Gasparin a le premier mis en doute ces traditions si confuses et cependant si universellement adoptées sur les seigneurs d'Allan. Il a reporté à l'époque de l'occupation de Naples par les princes d'Anjou ce qu'Olivier de Serres semble attribuer aux expéditions passagères de Charles VIII. Cette opinion a reçu récemment une confirmation bien complète. Dans deux lettres écrites au *Commerce séricicole* de Valence, un anonyme, s'appuyant sur des chartes et des titres originaux, a démontré que la terre d'Allan, après avoir appartenu primitivement aux Adhémar, était passée à la famille des Poitiers en 1419, et n'était entrée dans celle des Pape de Saint-Auban qu'en 1545, par le mariage de Blanche de Poitiers, dame d'Allan, avec Gaspard Pape, seigneur de Saint-Auban, un des chefs calvinistes les plus notables de cette époque. Toutefois l'écrivain anonyme reconnaît qu'il existait encore en 1819, à Allan ou aux environs, quelques mûriers remarquablement âgés, et qui devaient être contemporains des Saint-Auban ou même des Poitiers; mais il fait honneur de la plantation à quelque humble tenancier de ces grands personnages

qui, par pure curiosité, aurait acclimaté en Dauphiné ces arbres déjà connus et cultivés dans le Comtat.

Cette conjecture pourrait bien être vraie. En effet, M. de Gasparin a démontré avec la plus complète évidence que la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie étaient entrés en France par la Provence et à la suite des conquêtes de Charles d'Anjou. Dès la fin du XIIIe siècle, il se fabriquait des taffetas à Marseille. En 1345, Roland, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, envoyait à Jeanne de Bourgogne douze livres de soie de Provence achetée à Montpellier, et devenue par conséquent un objet d'exportation. A cette même époque, les papes habitaient Avignon. Comment auraient-ils pu ne pas chercher à introduire aux environs de cette ville une industrie dont en Italie, et même à côté d'eux, ils avaient dû apprécier l'importance chaque jour croissante? Aussi un autre Roland, celui qui fut successivement ministre de Louis XVI et de la république, et qui, avant de jouer un rôle politique, s'était beaucoup occupé d'agronomie, a-t-il attribué aux papes l'honneur d'avoir été les premiers propagateurs de la sériciculture en France. M. de Gasparin combat ce que cette opinion a d'exagéré, tout en admettant que les souverains pontifes ont pu jouer le rôle d'initiateurs pour le Comtat-Venaissin. M. Fraissinet, pasteur protestant et auteur d'un ouvrage justement estimé sur l'élevage des vers à soie, confirme encore cette manière de voir en s'appuyant sur le témoignage formel de plus d'un chroniqueur. A cette époque d'ailleurs, la Provence et le Comtat étaient étrangers à la France, et si, comme tout l'indique, l'*arbre d'or* y fut d'abord cultivé, il y resta longtemps comme emprisonné. Louis XI le transporta en Touraine et installa dans son parc du Plessis-lès-Tours François le Calabrais avec ses compagnons, chargés d'initier les populations voisines à toutes les industries séricicoles (1466). Catherine de Médicis suivit cet exemple. Grâce à elle, il se fit de nombreuses plantations dans l'Orléanais, le Bourbonnais, et les capitouls de Toulouse établirent une sorte de pépinière non loin des remparts de leur ville (1540-1560). Grâce à ces encouragemens des souverains, le centre de la France semble avoir pris les devans sur le bassin du Rhône. En 1533, Champier, un des fondateurs du collége de médecine de Lyon, déclare dans son *Hortus Gallicus* que la culture du mûrier n'est qu'un objet de pure curiosité; mais en 1586 cette industrie avait grandi dans ces contrées, car une ordonnance de Henri III de cette année porte que « par toutes les villes assizes le long de la rivière du Rosne, il y a plusieurs milliers d'hommes, femmes et enfans, qui solloyent gaignier leur vie à filer soie... »

Parmi les hommes qui vers cette époque contribuèrent le plus à répandre et à populariser l'élève du mûrier, il faut compter un sim-

ple jardinier de Nîmes, François Traucat. Dès 1554, Traucat possédait une pépinière. En 1606, il publiait un panégyrique du mûrier et se glorifiait d'avoir répandu plus de 4 millions de plants de cet arbre dans le Dauphiné, la Provence et le Languedoc. En même temps, il proposait à Henri IV d'introduire 20 millions de mûriers dans les quatre généralités d'Orléans, de Tours, de Paris et de Lyon. Henri IV n'avait pas attendu ce moment pour comprendre tout ce que l'industrie de la soie pouvait ajouter à la prospérité du royaume. Sully, moins clairvoyant, ou peut-être mû par quelqu'un de ces instincts de jalousie qui se glissent jusque dans le cœur des plus grands ministres, s'était vainement opposé à la création de plantations nouvelles. Olivier de Serres, le *père de l'agriculture*, Barthélemy de Laffemas, valet de chambre du roi et contrôleur général du commerce, l'avaient emporté sur le rigide favori, qui proscrivait la sériciculture sous prétexte qu'elle n'était bonne qu'à favoriser le luxe et à corrompre les mœurs. Par une lettre datée du 27 septembre 1600, Henri IV prescrit à Olivier de Serres de s'entendre avec le sieur de Bordeaux, surintendant général des jardins de France, pour faire transporter à Paris plusieurs milliers de plants de mûriers. Cet ordre fut exécuté, et l'année suivante le jardin des Tuileries reçut de quinze à vingt mille pieds d'arbre qui réussirent parfaitement. Une magnanerie et une filature de soie y furent en outre élevées et fonctionnèrent pendant nombre d'années. C'est à la suite de cette grande expérience, et peut-être à l'occasion des offres de Traucat, qu'eurent lieu les envois faits dans presque toute la France de mûriers dont plusieurs existent encore et sont connus sous le nom de *Sullys*, car ici, comme en bien d'autres occasions, la reconnaissance publique s'est égarée, et a fait honneur du bienfait précisément à celui qui l'avait combattu de toute sa force.

Colbert partagea toutes les idées d'Olivier de Serres et de Laffemas; il les exagéra même d'abord en voulant contraindre tous les propriétaires à planter un nombre de mûriers correspondant à l'étendue de leurs terres. Le résultat de cette exigence fut exactement le contraire de celui qu'on se proposait. Mieux inspiré, Colbert se borna plus tard à promettre une prime de vingt-quatre sols pour chaque nouveau pied de mûrier, la prime n'étant d'ailleurs acquise que trois ans après la plantation. L'amour du gain fit plus que la crainte, et grâce à cette dernière mesure, mûriers et vers à soie se répandirent de toutes parts en France (1662-1671). Il est peu de nos départemens du midi, du centre et de l'est, où l'on ne rencontre encore un grand nombre d'arbres datant de cette époque, et que nous aimerions à entendre appeler des *Colberts*.

J'hésite quelque peu à placer à la suite de ces noms si grands

dans l'histoire celui d'un modeste officier, bien inconnu de presque tous les sériciculteurs, presque oublié de ceux-là mêmes dont il a transformé l'existence. Pourtant, ne fût-ce qu'à titre d'arrière-neveu, il doit m'être permis de réclamer pour le capitaine François de Carles la part qui lui revient dans cette succession d'efforts concourant tous à un même résultat. M. de Gasparin constate dans son ouvrage que, malgré l'exemple donné par M. de Camprieux, consul du Vigan, et les encouragemens de toute sorte prodigués par les états du Languedoc, les Cévennes étaient restées fort en arrière de leurs voisins de la plaine dans la culture du mûrier; il attribue le mouvement séricicole qui se produisit vers le milieu du XVIIIe siècle aux rigueurs inusitées de l'hiver de 1709. Il est peu probable cependant qu'un froid assez violent pour faire périr les châtaigniers eût grandement encouragé les agriculteurs à planter des mûriers, arbre regardé, surtout alors, comme exigeant une température bien plus douce que le vieux nourricier de nos montagnards cévenols. Pour arracher ceux-ci à leurs antiques habitudes et leur faire adopter une culture nouvelle, il fallait évidemment que quelqu'un se dévouât à cette œuvre, et c'est ce que fit le capitaine Carles. Il avait servi en Italie; là, il avait vu quelle fortune était, pour le plus humble prolétaire, la culture du mûrier, l'élevage des vers à soie. Propriétaire à peu près unique d'un petit vallon qui descend de l'Aigual, la plus haute montagne des Cévennes, il voulut, une fois rentré dans ses foyers, *populariser* l'industrie dont il avait admiré les résultats. A cette époque, quelques *Sullys*, quelques *Colberts*, disputaient seuls le sol aux châtaigniers, qui descendaient jusque dans le fond des vallées; le territoire entier de la commune actuelle de Valleraugue produisait à peine deux mille kilogrammes de mauvais cocons. Le capitaine Carles, reprenant la tradition perdue depuis M. de Camprieux, arracha des châtaigniers et les remplaça par des mûriers. Pour arroser ceux-ci, il éleva des chaussées et construisit des aqueducs. A mesure qu'un champ se trouva défriché et planté, il le céda à tout prix, à toute condition. Il morcela ainsi presque toutes ses terres et amoindrit considérablement sa fortune; mais il enrichit le pays. L'impulsion, partie du petit vallon de Clarou, se propagea rapidement. Les résultats parlaient trop haut pour ne pas être entendus. Aujourd'hui, partout dans nos départemens méridionaux, c'est la montagne qui a dépassé la plaine en sériciculture. Dans les vallées des Cévennes, les châtaigniers ont entièrement fait place aux mûriers, qui remontent sur le flanc des montagnes, parfois jusque dans le voisinage de la région des hêtres, et la commune de Valleraugue, qui ne compte pas quatre mille âmes, produit annuellement 200,000 kilogrammes de cocons, classés parmi les meilleurs du monde.

L'intérêt des populations, éclairé par le concours de travaux, d'efforts et de dévouemens que je viens de rappeler, semblait devoir imprimer à la sériciculture un mouvement régulièrement progressif. Il n'en fut pourtant pas ainsi. La routine, les préjugés, l'indifférence, se liguèrent trop souvent pour repousser la culture nouvelle. Les guerres civiles étouffèrent bien des entreprises naissantes. Des maladies vaguement indiquées par quelques auteurs désolèrent les chambrées, et découragèrent ceux qui ne surent pas voir au-delà de l'heure présente. Les mêmes causes agissent encore aujourd'hui sur une grande partie de notre territoire, et voilà comment, malgré de grands progrès, la sériciculture est en France si éloignée de ce qu'elle doit être un jour, comment il nous faut encore recourir aux étrangers pour alimenter nos manufactures.

Il eût été curieux de suivre les oscillations de l'industrie sericicole à partir des temps de Catherine et de Henri IV; mais, pour trouver des documens précis, il faut arriver jusqu'au XVIIIe siècle. Nous savons que de 1700 à 1788 la France produisait annuellement environ 6 millions de kilogrammes de cocons. Sous la république, cette production fut réduite de près de moitié; elle se relève quelque peu sous l'empire et les premières années de la restauration, mais sans atteindre le chiffre précédent. Dès 1820, on voit se manifester un mouvement ascensionnel très remarquable. La quantité moyenne de cocons recueillie annuellement, de 1821 à 1830, est de 10,800,000 kilogrammes; de 1831 à 1840, elle est de 14,700,000 kilogrammes; de 1841 à 1845, elle atteint 17,500,000 kilogrammes; elle dépasse 24 millions de kilogrammes de 1845 à 1852; en 1853, elle s'élève au chiffre de 26 millions de kilogrammes. — En même temps, au lieu de baisser de prix, les cocons renchérissent sans cesse. Pendant tout le XVIIIe siècle, ils valent en moyenne 2 fr. 50 cent. le kilogramme. Sous la république, et malgré des circonstances de plus en plus difficiles, ils gagnent 30 centimes; vers 1850, le prix moyen est de 5 fr. le kilogramme (1). A ce prix, la France aurait produit en 1853 pour 130 millions de cocons.

Voici donc quel était, vers la fin de cette ère de prospérité, l'état de la sériciculture française. Une progression croissante se manifestait dans la production, et cette progression allait devenir bien plus rapide encore, car d'une part, les plantations récentes se développant d'année en année, la feuille devenait plus abondante, et, d'autre part, le succès de ces plantations en faisait chaque jour sur-

(1) Ces chiffres et la plupart de ceux que je citerai plus loin sont extraits d'un travail des plus remarquables présenté par M. Dumas à l'Académie sous le titre de *Rapport fait au nom de la commission des vers à soie sur les procédés de M. André Jean.* Le mérite de ce travail revient d'ailleurs tout entier au rapporteur, qui n'avait pas hésité à faire exprès le voyage de Lyon afin de recueillir sur place des documens certains.

gir de nouvelles. Cette tendance était accusée par un fait des plus significatifs. L'industrie des pépinières de mûriers avait pris un développement tel qu'elle avait pour ainsi dire remplacé toutes les autres sur certains points. Aux environs de Romans, par exemple, des communes entières lui devaient une prospérité exceptionnelle. Ces jeunes mûriers s'expédiaient sur presque tous les points de notre territoire; partout surgissaient des plantations nouvelles, partout le mûrier venait s'associer aux cultures le plus anciennement pratiquées; partout aussi l'importance de la sériciculture, le bien-être qu'elle apporte aux populations agricoles se manifestaient par l'accroissement de la valeur des terres. Chaque année, sous la main de nos sériciculteurs, nos magnifiques races françaises se multipliaient; les races étrangères, introduites pour répondre aux besoins des manufacturiers, s'amélioraient. Quelques années encore, et l'on pouvait prévoir le moment où la France, faisant un grand pas en avant, comprendrait enfin qu'au lieu d'acheter des cocons à l'étranger, c'est elle qui doit lui en vendre.

Tout à coup, en 1854, la production de cocons baisse de plus de 4 millions de kilogrammes, l'année suivante de près de 6 millions. En 1856 et 1857, elle tomba à 7 millions et demi de kilogrammes; 18 millions et demi de kilogrammes de cocons manquèrent à nos manufactures. Au prix moyen mentionné plus haut, c'était pour notre agriculture une perte de 90 millions, et si, par suite de la plus-value des cocons, cette perte se trouva répartie entre les sériciculteurs et les fabricans, elle n'en retomba pas moins tout entière sur le pays. Un mal étrange, dont les plus vieux magnaniers n'avaient conservé aucun souvenir, avait envahi nos chambrées. Les œufs, mis à l'incubation comme à l'ordinaire, n'éclosaient plus ou ne donnaient naissance qu'à des vers languissans, dont la plupart disparaissaient peu à peu. Ceux qui échappaient au fléau et tissaient leurs cocons succombaient aux épreuves de la métamorphose ou ne donnaient que des papillons rabougris et sans force, dont la graine reproduisait, à un degré bien plus marqué encore, les mêmes phénomènes.

Les populations résistèrent d'abord avec courage. Pendant quelque temps encore, on planta des mûriers; on vit des sériciculteurs, jaloux de conserver nos belles races, soigner leurs chambrées jusqu'au bout, recueillir les rares cocons qu'ils avaient *non plus à peser, mais à compter,* et lutter ainsi corps à corps avec le fléau; mais, toujours vaincus, ils se lassèrent. L'industrie des pépinières se ralentit et tomba, annonçant ainsi l'arrêt sérieux subi par la sériciculture. Dans les départemens où cette industrie n'est encore qu'un accessoire, on cessa d'élever des vers à soie, on alla jusqu'à arracher des mûriers. Dans le seul arrondissement de Toulon, sur dix-sept propriétaires pris au hasard, deux seulement ont conservé

leurs anciennes chambrées, cinq les ont considérablement réduites, dix les ont complétement abandonnées. La production a diminué de plus des trois quarts. Dans le même arrondissement, trois propriétaires ont à eux seuls arraché les mûriers suffisans pour élever plus d'un kilo de graine, et à Valence on s'est chauffé avec le bois de mûriers jeunes et vieux.

Dans ces contrées du moins, les populations trouvèrent des compensations. Dans le Var, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, comme dans la portion méridionale du Gard et de l'Hérault, la vigne, l'olivier, toutes les récoltes habituelles de ces terres privilégiées permirent aux habitans d'attendre sans souffrances bien réelles que le mal faiblît ou disparût. Dans les régions les plus franchement séricicoles, il n'en pouvait être ainsi. Là où le mûrier est tout, tout manquait avec lui. La terre, ne donnant plus de revenu, perdit bien vite sa valeur. Dans les Cévennes, la baisse atteignit plus de 60 pour 100. Nos malheureux montagnards des Cévennes et de l'Ardèche, les riches comme les indigens, perdirent leur pain quotidien; il fallut en chercher au dehors, et l'émigration, cette ressource dernière des peuples écrasés par un fléau quelconque, commença. En même temps nos manufacturiers, las de chercher chaque année autour d'eux un approvisionnement difficile et d'une cherté toujours croissante, s'adressèrent sérieusement au dehors. L'Europe entière étant frappée, ils eurent recours à l'extrême Orient. En 1859, Lyon seul a importé pour 92 millions de soies ou de cocons de Chine (1), de telle sorte que nos sériciculteurs ont à lutter à la fois contre le mal qui les accable et contre une concurrence qui serait redoutable, peut-être même dans un temps de prospérité.

Ce n'est certainement pas la première fois que la sériciculture traverse en France de pareilles épreuves. Vers 1690, une maladie, sans doute assez semblable à celle qui règne aujourd'hui, ravagea les *éducations*. Déjà on commençait à arracher les mûriers comme nous le voyons faire aujourd'hui, quand le terrible Lamoignon de Baville, intendant du Languedoc, lança un édit qui condamnait aux galères quiconque commettrait un pareil délit. La sériciculture de ces contrées a dû peut-être ainsi son salut à celui qui devait faire tant de mal sous d'autres rapports. Malheureusement il ne nous reste aucun détail ni sur les maladies de cette époque, ni sur la manière dont elles ont pris fin. Il n'en sera pas de même de l'épidémie actuelle, et nos descendans, s'ils sont atteints jamais par le même fléau, n'auront que l'embarras du choix parmi les documens sans nombre que nous leur laisserons.

Cet embarras pourra bien être réel. J'ai reproduit tout à l'heure

(1) Lettre de M. Détanges au *Commerce séricicole*.

le fond du tableau tracé par la plupart des auteurs qui, dès le principe, avaient essayé de faire connaître la maladie; mais à cela près ils ne s'accordaient guère. Les descriptions tracées dans les lieux les plus voisins ne concordaient souvent pas entre elles et variaient d'une année à l'autre. Chaque jour amenait quelque détail, ou complétement nouveau, ou en opposition formelle avec les faits regardés comme les plus certains. En même temps se produisaient les doctrines les plus diverses sur la nature du mal, sur les causes qui lui avaient donné naissance, sur les moyens de le combattre. L'Académie des Sciences, interpellée de toutes parts, répondit d'abord par deux *rapports*, par un *questionnaire*, émanés de la *commission des vers à soie* (1); puis elle se décida à envoyer sur les lieux un botaniste, un chimiste, un naturaliste, jadis médecin. Voilà comment MM. Decaisne, Péligot et moi-même, reçûmes la difficile mission d'étudier le fléau qui menace sérieusement une de nos plus belles industries agricoles et compromet l'existence de populations entières.

II.

Le mal qui ravage nos chambrées vient-il de l'insecte ou de l'arbre? Le ver à soie est-il atteint d'une maladie propre, ou bien est-il empoisonné par la feuille qui devrait le nourrir? Bien des gens ont embrassé d'abord cette dernière opinion, et il est aisé de comprendre comment ils ont été entraînés à l'adopter. Depuis quelques années, le règne végétal est frappé de diverses manières. La pomme de terre, la vigne, les arbres fruitiers, tour à tour et souvent à la fois, ont payé un rude tribut à bien des causes de destruction. Il est vrai que ces maladies végétales ne se ressemblent guère : on ne saurait établir le moindre rapprochement entre l'altération profonde qui atteint les tubercules, l'oïdium qui fait éclater les grains du raisin, le puceron lanigère qui épuise le tronc des pêchers, et le champignon qui attaque les racines de l'oranger d'Hyères ou celles du pommier de Normandie. Le vulgaire toutefois ne remarque pas ces différences : il ne peut comprendre qu'il n'y a là qu'une coïncidence. Dominé par le résultat final, il croit à une sorte d'infection générale, et en voyant les vers à soie mourir d'une affection autre que celles qui frappaient habituellement ses regards, il n'a point hésité à admettre la maladie des mûriers et de la feuille. Apprécier ce que cette opinion pouvait avoir de fondé était une des questions que les commissaires de l'Académie des Sciences étaient le plus spécialement chargés d'éclaircir.

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 1857 et 1858.

Or, dès notre arrivée à Lyon, au mois d'avril 1858, mes collègues et moi pûmes constater la parfaite apparence des arbres. A mesure que nous avancions vers le midi, la feuille, plus développée, nous paraissait de plus en plus belle et saine. Impossible de découvrir une seule de ces taches noires, un seul de ces rameaux flétris dont on avait tant parlé. Orange, Avignon, Nîmes, Montpellier, nous montrèrent partout le même spectacle d'arbres du plus bel aspect, couverts d'une feuille de la plus belle venue; tous les éducateurs la déclaraient magnifique. Mes collègues, plus particulièrement chargés de cette partie de la mission, ne voulurent pourtant point s'en fier à ces apparences. Des feuilles de diverses races, de divers âges, et prises dans les localités les plus différentes, furent cueillies avec précaution, explorées avec des soins minutieux, pesées et desséchées sur place pour être plus tard analysées. Le résultat de toutes ces études fut de constater de la manière la plus positive qu'au point de vue de la composition élémentaire aussi bien qu'à celui de la constitution anatomique, les feuilles de mûrier ne s'écartaient en rien de l'état normal. L'analyse chimique, l'investigation microscopique concordaient donc pleinement avec l'appréciation des sériciculteurs les plus exercés. Cette fois praticiens et savans se trouvaient d'accord, et ce n'était pas seulement en France qu'on jugeait ainsi de la feuille. De toutes les contrées ravagées par le même mal arrivaient des témoignages semblables.

Que penser d'une prétendue maladie qui ne se trahit par aucun symptôme appréciable? Évidemment elle n'existe pas. Aussi, lorsqu'on vit les vers à soie élevés avec cette magnifique feuille mourir comme les années précédentes; lorsque, la récolte pesée, il se trouva que 1858 avait produit encore moins de cocons que 1857 (1), un revirement général se fit dans l'opinion, et tous les esprits droits reconnurent que l'origine du mal était ailleurs que dans les feuilles. Dans ma campagne de 1859, j'ai pu constater à ce sujet des conversions nombreuses et significatives. Des expériences directes, instituées volontairement ou amenées par la force des choses, confirmaient d'ailleurs ce résultat général. De tout temps, sur tous les mûriers, il y a eu quelques feuilles tachées par les brouillards, la gelée blanche, les insectes, les cryptogames de diverses espèces. Tant que les éducations marchaient bien, on ne songeait guère à s'inquiéter de ces accidens sans conséquence, et par cela même on ne les voyait pas; les savans seuls avaient dû s'en rendre compte. Depuis l'invasion du mal au contraire, et sous l'influence d'idées préconçues, les moindres taches ont été recherchées avec soin. Alors on

(1) Duseigneur, *Inventaire de 1858.*

en a vu partout, et elles sont devenues pour bien des gens le signe de la maladie des arbres, la preuve de l'empoisonnement des vers par la feuille. Bien que le passé suffît pour en démontrer l'innocuité, Mme de Lapeyrouse, digne sœur d'un membre de l'Académie des Sciences, voulut savoir à quoi s'en tenir sur ce point; elle éleva exclusivement avec des feuilles tachées un certain nombre de vers à soie pris dans une chambrée voisine. Loin de souffrir du régime auquel ils étaient soumis, ces vers, plus aérés, plus espacés que dans leur magnanerie natale, profitèrent de ces avantages et montrèrent une supériorité marquée sur leurs frères. Un observateur peu réfléchi aurait pu croire qu'au lieu d'être nuisible, la feuille tachée était préférable à la feuille sans taches.

Quelques réflexions bien simples auraient dû suffire pour écarter l'opinion que je combats ici, et que n'ont d'ailleurs jamais admise ni l'Académie des Sciences de Paris ni la plupart des corps savans de province. Si le ver à soie est empoisonné par la feuille, il est évident que le mal ne doit apparaître que là où la feuille est malade, là où elle présente ces fameuses taches dont nous venons de parler. Or une triste expérience a prouvé que les récoltes ne réussissaient pas mieux dans les contrées où la feuille a toujours présenté ses caractères normaux que dans celles où l'on a vu les taches se multiplier sous l'influence de printemps exceptionnellement froids et d'étés pluvieux. Le département du Var tout entier peut ici servir d'exemple. — Si le ver à soie est empoisonné par la feuille, tous ceux d'une même chambrée, qui ont partagé la même nourriture dans des conditions identiques, doivent évidemment ou résister ou succomber dans la même proportion. Or ici encore l'expérience journalière est en désaccord complet avec cette conclusion. On a vu des milliers de fois les tables juxtaposées dans un même local porter les unes des vers nombreux présentant toutes les apparences de la santé, les autres des vers chétifs qui succombaient l'un après l'autre. Le magnanier interrogé n'hésitait pas à vous dire : « Les premières ont reçu de la *bonne* graine, les secondes de la *mauvaise* graine. » Il est fort rare en effet que la vérité perde ses droits d'une manière absolue, et que le bon sens ne proteste pas de manière ou d'autre contre les erreurs les plus généralement accréditées. Les partisans les plus décidés de l'empoisonnement par la feuille n'en admettent pas moins qu'on réussit généralement avec certaines graines, qu'on échoue à coup sûr avec d'autres, alors même qu'elles ont été récoltées avec les mêmes soins et conservées avec les mêmes précautions. Ces dernières sont donc en réalité malades; mais comment le seraient-elles si elles avaient été pondues par des parens sains? On voit que c'est à ceux-ci qu'il faut remon-

ter, et que tout nous amène à la conclusion adoptée à Milan comme à Paris : les insectes sont frappés, et non les arbres (1).

Un fait bien curieux confirme encore cette conclusion. Nos *chenilles domestiques* ne sont pas les seules atteintes; leurs congénères sauvages le sont également. Dans l'Ardèche, dans la Drôme, on a constaté que, depuis le commencement de l'épidémie, les papillons ont presque entièrement disparu des jardins, des bois, des prairies. Depuis la même époque, des taillis de chênes, situés près de Montpellier et habituellement ravagés par les chenilles, conservent toute leur verdure, parce que les insectes ont disparu; M. Marès a retrouvé ces insectes sous les pierres, dans les broussailles, portant tous les caractères des diverses maladies qui détruisent les magnaneries. Or, parmi ces maladies, il en est une dont nous ferons connaître plus loin le rôle prépondérant. Celle-ci se découvre à des signes certains, et ces signes ont été reconnus sur les chenilles sauvages par un écolier de douze ans, M. Armand Angliviel. Ainsi les insectes périssent au moment même où les arbres qui les portent présentent un aspect de vigueur inusitée. N'est-il point évident que les premiers seuls sont malades, qu'ils ne peuvent par conséquent pas exercer leurs ravages ordinaires, et que les seconds, délivrés de leurs voraces ennemis par l'épidémie, profitent en quelque sorte de l'occasion pour montrer qu'ils ne se sont jamais mieux portés?

Quelle est donc la nature de ce mal qui frappe nos vers à soie jusque dans les générations à venir? Pour répondre à cette question, faisons comme le médecin appelé auprès d'un malade, et pour expliquer le présent, interrogeons d'abord le passé.

Il y a plus de vingt ans, tandis que les vers à soie prospéraient partout ailleurs et que leurs générations se succédaient sans encombre, la petite ville de Cavaillon présentait une exception remarquable. La reproduction de ces insectes s'y faisait mal. Une chambrée assez bien réussie au point de vue industriel ne fournissait que des papillons sans vigueur, et dont la graine, mise à couver l'année suivante, ne donnait que peu ou point de produit. Cet état de choses avait dès cette époque donné naissance à un commerce d'importation local : Cavaillon achetait au dehors ses œufs de vers à soie.

Dès 1845, des phénomènes analogues se montrèrent aux environs d'Avignon et jusqu'à Loriol, dans le voisinage de Valence. Les chambrées *s'ébranlaient;* elles échouaient sans causes connues. D'année en année, les réussites devenaient plus rares, et toujours se reproduisait le caractère essentiel de la mauvaise qualité des graines. Bientôt le mal s'aggrava et s'étendit. Les environs de Nîmes et de

(1) *Rapport de la Commission de l'Institut lombard*, par M. Cornalia.

Montpellier furent atteints. En 1848, les Cévennes firent leur dernière belle récolte. En 1849, l'insuccès fut général. Dans cette néfaste année, le mal frappa à la fois les Cévennes et le Var, l'Ardèche et l'Isère; il envahit d'un seul coup plus de deux mille lieues carrées.

Les bassins de la Durance et du Rhône ont été le point de départ de la grande épidémie dont nous esquissons l'histoire, mais n'ont pas été les seuls points primitivement attaqués. Au cœur même des Cévennes, même avant 1843, le petit village de Saint-Bauzile-le-Putois présentait des phénomènes semblables à ceux que nous venons d'indiquer à Cavaillon; mais là le mal s'arrêta bientôt de lui-même, et tout rentra dans l'ordre normal jusqu'au moment de la grande invasion de 1849. Il n'en fut pas de même à Poitiers, dans la magnanerie de M. Robinet. Ici dès 1841 on voit apparaître successivement presque toutes les principales formes affectées plus tard par le mal. En parcourant les journaux d'éducation que cet habile et consciencieux sériciculteur a bien voulu me confier, en lisant ces notes tracées jour par jour et presque heure par heure, on croit par momens avoir sous les yeux quelqu'une de ces descriptions que je n'ai eu que trop à relire. On voit le mal s'aggraver d'année en année jusqu'au moment où M. Robinet dut fermer l'établissement qui avait rendu tant de services, et d'où était sortie la belle race française des cocons coras.

La France était donc frappée sur trois points différens, alors que les contrées les plus voisines restaient parfaitement intactes. Nos éducateurs s'adressèrent à elles pour avoir des œufs. L'Espagne et le Piémont vinrent d'abord à leur secours; mais dès 1851 les graines venues de ces deux contrées se montrèrent quelque peu atteintes. On commença à s'adresser presque exclusivement à la Lombardie, et, grâce à elle, nos récoltes grandirent jusqu'à atteindre le maximum de 1853. A leur tour cependant, les graines lombardes *s'ébranlèrent*. Le mal pénétrait peu à peu jusqu'à elles. En 1855, les grainages furent généralement mauvais en Lombardie, et la France, qui s'approvisionna pourtant presque exclusivement dans ce pays, eut à subir les désastres de 1856. A partir de ce moment, le mal ne s'arrêta plus. Chaque année il fit un nouveau pas. L'Italie méridionale, la Sicile, la Grèce, les îles de l'Archipel succombèrent tour à tour. Dès 1858, les graineurs lombards le rencontrèrent sur les bords de la Mer-Caspienne. En 1859, il a franchi le Caucase et s'est montré, dit-on, au Bengale et jusque sur les côtes de la Chine.

A ne considérer que ce mode de développement et cette marche envahissante du mal, on pourrait déjà déclarer qu'il s'agit d'une épidémie; mais on peut constater bien d'autres ressemblances. Pour

fixer les idées, comparons la maladie des vers à soie au choléra.

Le choléra, dans sa marche progressive, a souvent épargné des contrées qu'il envahissait plus tard par un brusque retour en arrière. La maladie des vers à soie désolait la Sicile et les Calabres alors que la Toscane et le Bolonais étaient encore intacts : ils ont été depuis frappés comme toute l'Italie.

Au milieu des contrées envahies, le choléra semble respecter des îlots plus ou moins étendus. La maladie des vers à soie présente encore aujourd'hui en Europe et en France même des exemples de ce fait. Le massif d'Andrinople, entouré par le mal presque de toutes parts, a résisté jusqu'à ce jour; en Italie, certains cantons des Abruzzes, quelques points de la Vénétie sont encore épargnés, et, bien près de Florence, M. Ricasoli, le chef actuel des Toscans, a fourni jusqu'en 1859 une graine qui, élevée en Piémont, a donné de magnifiques résultats. Enfin, dans notre Ardèche, la belle race de Blanc-Annonay n'a éprouvé encore aucun dommage.

Bien souvent, il est absolument impossible d'expliquer par des conditions spéciales de salubrité l'immunité des espaces plus ou moins étendus, des villes et des villages épargnés par le choléra. Il en est exactement de même pour les îlots que la maladie des vers à soie n'a pas atteints ou n'a frappés qu'en dernier lieu. Les uns sont en pleine montagne, d'autres sur le bord même de la mer; il en est qui atteignent la région des hêtres, d'autres sont placés dans celle des oliviers; ceux-ci sont composés d'alluvions, et ceux-là de roches primitives.

En temps de choléra, la santé la plus robuste, l'observation la plus stricte des lois de l'hygiène, ne sont nullement une garantie d'immunité. Ici encore la ressemblance n'est que trop frappante entre l'épidémie humaine et la maladie des insectes. Les graines les plus saines, provenant de contrées où le mal n'a jamais paru, élevées avec des soins exceptionnels, ont bien des fois donné naissance à des vers qui, après avoir présenté tous les signes de la force et de la santé, ont succombé comme les autres.

Il serait aisé de pousser plus loin ce parallèle. Ce qui précède suffit et au-delà pour motiver la conclusion suivante, formulée par la sous-commission chargée d'étudier le mal et adoptée par l'Académie des Sciences : *Si le choléra est une épidémie, la maladie des vers à soie est une épizootie.* Mais, de plus que le choléra, cette maladie est *héréditaire*, et se présente dès lors comme le fléau le plus complet que la pathologie humaine ou comparée ait encore eu à étudier.

Avoir mis hors de doute ce double caractère du mal, ce n'était pas encore le connaître. J'ai dit déjà combien étaient différentes les

descriptions données par ceux qui avaient tenté de le décrire. C'était vraiment à ne pas s'y reconnaître. Pour donner une idée de cette confusion, il me suffira de rappeler qu'à en croire certains auteurs, les cadavres des vers se décomposent avec une rapidité extrême, en exhalant une odeur remarquablement fétide, tandis qu'au dire d'autres écrivains ces mêmes cadavres se dessèchent et se *momifient* sans répandre aucune odeur. Une étude sérieuse pouvait seule donner la clé de ces contradictions avancées par des observateurs également éclairés, également de bonne foi. Pour résoudre ce problème et d'autres qui s'y rattachent, il était nécessaire de resserrer plutôt que d'étendre le champ des observations et de comparer entre elles un nombre restreint de localités parfaitement étudiées. Il fallait enfin analyser ce mal comme une affection de l'homme lui-même, établir des cliniques et faire des autopsies.

Aussi, tandis que mes deux collègues allaient continuer dans l'Isère l'enquête commencée dans le bassin du Rhône, je remontai celui de l'Hérault jusqu'au cœur des Hautes-Cévennes. Là se trouvaient trois vallées réunissant toutes les conditions propres à faciliter mes travaux. Deux d'entre elles s'étaient partagé mon enfance, dont les souvenirs mêmes devaient parfois me venir en aide. Je connaissais d'avance toutes les localités que j'allais explorer. Je savais que les éducations de vers à soie, étagées les unes au-dessus des autres à des hauteurs très différentes, se succédaient au lieu de marcher toutes de front, et me permettraient par suite de prolonger mes recherches, de répéter mes observations. Parlant la langue de ces Cévenols en qui vivent les vieilles traditions séricicoles qui leur ont fait une si grande réputation comme éducateurs, je comptais recueillir auprès d'eux bien des renseignemens; enfin j'étais certain de faire tourner au profit de ma mission l'empressement cordial qui attendait l'homme privé autant que l'envoyé de l'Académie des Sciences.

Grâce à mes habitudes de naturaliste errant, mon installation au Vigan et plus tard aux Angliviels, près de Valleraugue, fut bientôt faite. La table de travail, avec son microscope, ses cuvettes à dissection, ses scalpels, pinces, etc., fut installée comme elle l'eût été à Chausey ou à Bréhat; les tables, les meubles, se couvrirent de matériaux. Seulement, au lieu d'être envahis par des vases et des bocaux remplis d'eau de mer, par des annélides et des mollusques, ils le furent par des lots de vers à soie malades qu'on se hâta d'apporter au *médecin des magnans*. Je ne quittai mon hôpital que pour explorer les magnaneries. Cent six éducations étagées depuis la région des oliviers jusqu'à celle des hêtres, de Saint-Hippolyte dans les Basses-Cévennes jusqu'à Massevaque dans la Haute-Lozère,

furent ainsi étudiées avec le plus grand soin. Chaque éducateur fut soumis à un véritable interrogatoire, dont les résultats étaient immédiatement consignés sur mon carnet. Sans cesse accompagné de quelque propriétaire dont l'intérêt garantissait la vigilance, je ne pouvais évidemment recueillir que des notes d'une parfaite exactitude. Enfin, de retour dans mon *Hôtel-Dieu*, je comparais à loisir les résultats de la grande et de la petite éducation, j'étudiais les effets du régime et de l'hygiène, je tentais des essais de médication; enfin j'ouvrais de nombreux cadavres et reproduisais, dans des dessins constamment contrôlés par les intéressés, les caractères appréciables du mal qui fait de si effrayans ravages.

Dès cette première campagne, il me fut ainsi possible d'apprendre beaucoup sur la nature de ce mal étrange, sur son état habituel de complication, sur les deux élémens dont il faut toujours ici tenir compte, sur les moyens, sinon de lui échapper complétement, du moins d'en atténuer les effets et d'éviter les désastres; mais on comprend que je dus aussi constater bien des faits encore inaperçus, dont l'avenir seul pouvait faire connaître la signification. Les éducations de l'année suivante, des expériences instituées d'avance, pouvaient seules lever bien des doutes, infirmer ou confirmer bien des présomptions. Lors même que mes convictions personnelles étaient déjà arrêtées, je ne pouvais les émettre sur des questions aussi graves qu'en les appuyant de preuves décisives. Une seconde campagne était donc nécessaire, et l'Académie des Sciences en jugea ainsi.

Cette fois le programme de ma mission devenait tout autre : il me fallait étendre le champ des observations, et surtout reconnaître jusqu'à quel point les données recueillies dans trois vallons des Cévennes s'appliquaient au reste de la France. Autant j'avais été sédentaire en 1858, autant je devais multiplier mes courses en 1859. Je parcourus huit de nos départemens le plus sérieusement adonnés à la culture du mûrier; je visitai deux cent quatre-vingts chambrées appartenant à une centaine de propriétaires, et échelonnées depuis le bord même de la mer (Toulon et Cette) jusqu'à une hauteur inférieure à peine de quelques mètres à la limite supérieure des châtaigniers (Prunet dans l'Ardèche). J'embrassai ainsi l'ensemble des conditions générales dans lesquelles sont placés en France les éducateurs de vers à soie. Je pus surtout revoir à diverses reprises les mêmes faits et contrôler mes propres observations. Grâce à la différence des climats, je trouvai à Draguignan les vers d'un essai près de subir leur quatrième mue dès la mi-avril; aux premiers jours de mai, j'étudiai des chrysalides dans le département de Vaucluse, et en revanche le 4 juillet je visitai encore dans

les *terres froides* du Dauphiné une chambrée dont la moitié n'avait pas encore gagné la bruyère. Ces nouvelles études confirmèrent de tout point les précédentes : elles sanctionnèrent les conclusions de la sous-commission; elles me permettent d'être aujourd'hui bien plus affirmatif que dans mon premier travail, et j'espère que ma réserve passée elle-même sera aux yeux du lecteur une garantie de plus en faveur de mes convictions présentes.

III.

Des trois vallées étudiées en 1858, deux, celles de Valleraugue et de Saint-André, présentent des conditions générales à peu près identiques; celle du Vigan diffère de l'une et de l'autre par sa composition géologique aussi bien que par sa disposition orographique. Toutes trois sont à des hauteurs différentes au-dessus du niveau de la mer. Les climats et l'époque des éducations varient dans la même proportion. Entre les deux premières et la troisième, on trouve ainsi réunies presque toutes les conditions différentielles qu'on a regardées comme pouvant agir sur le développement du mal, et pourtant, dès 1849, toutes trois ont été frappées à la fois, toutes trois ont présenté dans leur envahissement progressif des circonstances identiques. Dès l'abord, dans toutes trois, le mal a manifesté et conservé les deux caractères qui le rendent si redoutable, l'épidémie et l'hérédité.

Mais, en dehors de ces deux traits fondamentaux, tout le reste varie d'une localité à l'autre malgré la presque identité de conditions existant à Valleraugue et à Saint-André, et d'une année à l'autre dans la même localité. Des renseignemens cent fois contrôlés que j'ai recueillis, il résulte que trois écrivains également bien informés, faisant l'histoire de l'épidémie pour chacune de ces vallées de 1849 à 1857, auraient écrit trois livres très différens. De ce que j'ai vu par moi-même, il résulte encore qu'en 1858 trois observateurs également habiles, décrivant avec la même exactitude ce qui se passait sous leurs yeux, auraient tracé de la maladie trois tableaux parfaitement dissemblables. Considéré dans son ensemble, le mal dont souffrent nos chambrées présente donc deux sortes de phénomènes, les uns constans, les autres variables. Pouvait-on les rapporter indifféremment à une cause morbide unique? Évidemment non; il devait en exister plusieurs. Démêler le nombre et la nature des causes devait être le premier but des recherches du *médecin des vers à soie*.

Grâce à mon *hôpital*, je ne tardai pas à découvrir à quoi tenait l'extrême variété des symptômes tant de fois constatée. Dans les

lots de vers malades qui m'arrivaient de toutes parts, je reconnus successivement l'existence de *toutes* les maladies décrites par Cornalia, l'écrivain qui a le mieux et le plus complétement résumé ce que nous savons de la pathologie des vers à soie. Ces maladies changeaient d'une localité, d'une magnanerie à l'autre. Ici la *jaunisse* ou la *grasserie* exerçaient des ravages affreux; là elles semblaient remplacées par la *négrone* ou l'*atrophie*. Chez moi d'ailleurs comme dans les magnaneries, ces maladies offraient les symptômes depuis longtemps décrits; mais, tandis que d'ordinaire elles n'atteignent qu'un nombre d'insectes plus ou moins restreint, elles présentaient ici un développement tel que des éducations entières étaient détruites dans l'espace de quelques jours. Évidemment l'action habituelle de ces maladies était favorisée par quelque circonstance qui la rendait infiniment plus redoutable que dans une situation normale. Or il me fut promptement démontré que *tous* les vers présentaient une particularité étrangère à l'affection qui, au premier abord, semblait seule les avoir frappés. Leur peau était marquée de taches noires d'une nature spéciale. Bientôt je m'aperçus qu'un grand nombre d'entre eux périssaient sans présenter d'autres symptômes que ces taches et un dépérissement graduel. Chez les mieux portans en apparence, principalement chez tous ceux qui avaient franchi la première moitié du cinquième âge et allaient faire leur cocon, je retrouvai ces mêmes stigmates. Il m'arriva plusieurs fois de passer des *heures entières* dans des chambrées dont tous les vers étaient magnifiques et promettaient la plus belle récolte, sans en trouver *un seul* complétement exempt de ce signe étrange et néfaste. Il est vrai que j'appelais la loupe au secours de mes yeux là où ceux-ci eussent été complétement insuffisans, et j'ai désolé plus d'une magnanière expérimentée en lui montrant à l'aide de l'instrument combien le mal était universel, alors qu'elle s'en croyait complétement à l'abri. Plus tard, des autopsies cent fois répétées me montrèrent cette même tache dans tous les organes, dans tous les tissus. Je la poursuivis chez la chrysalide et dans le papillon, et *partout*, *toujours*, elle se présenta avec des caractères identiques.

C'est dans la peau des jeunes vers qu'il est le plus facile d'étudier cette singulière altération; mais pour en bien saisir l'origine et le développement, il est nécessaire de recourir aux plus puissantes lentilles du microscope. Ce n'est d'abord qu'une teinte jaunâtre obscurcissant légèrement la transparence hialine des tissus. Puis cette teinte se fonce et devient légèrement brunâtre; plus tard, le brun domine de plus en plus, et bientôt toute transparence disparaît. A ce moment, le point attaqué ne montre plus qu'un petit *magma* d'un brun noirâtre, et comme charbonné. Toute trace d'organisation

a disparu. Autour de ce premier noyau règne une auréole jaunâtre annonçant l'invasion des tissus voisins. En effet la tache s'étend peu à peu, envahit et désorganise tout ce qui l'entoure jusqu'au moment où les progrès sont arrêtés soit par la mort de l'insecte, soit par une mue. A chacune de ces crises, le ver malade dépose ses tégumens tachés et reparaît avec une apparence de santé qui en a souvent imposé aux observateurs ; mais au bout de deux ou trois jours la nouvelle peau est atteinte comme la première, et ce fait suffirait à lui seul pour prouver que la tache n'est pas un phènomène local et tient à une cause plus profonde, qu'elle est en réalité le signe d'une infection générale. Celui qui conserverait le moindre doute à ce sujet n'a d'ailleurs qu'à ouvrir quelques cadavres. Partout il retrouvera les phénomènes que je viens d'indiquer, partout il verra d'abord apparaître les points jaunâtres, premiers signes du mal; il les verra se foncer et passer au brun. En explorant tour à tour des taches de plus en plus avancées, il en suivra de l'œil les progrès et les verra transformer de la même manière tous les élémens de l'organisme. Lames membraneuses, fibres musculaires, globules graisseux, disparaissent et se fondent en petits amas noirâtres, disséminés parfois en nombre incalculable dans le corps entier. On dirait alors que tous les organes, au dedans comme au dehors, sont saupoudrés de poivre noir. Chez le papillon surtout, et plus particulièrement autour des orifices de l'intestin et de l'ovaire, les lobules des trachées et du tissu graisseux sont durcis, hypertrophiés, et présentent l'aspect de masses cancéreuses. En un mot, quelque difficile qu'il soit de comparer les altérations pathologiques d'un insecte à celles d'un animal vertébré, le médecin peut croire avoir sous les yeux une affection gangréneuse viciant l'organisme jusque dans ses plus intimes profondeurs, tout en produisant parfois des phénomènes que l'on rapporte d'ordinaire au rachitisme. Le symptôme caractéristique de cette affection est la *tache* que je viens de décrire, et voilà pourquoi, ayant à la désigner par un nom nouveau, je l'ai baptisée de celui de *pébrine*, qui, en langage du midi, signifie *maladie du poivre*.

La marche de cette maladie est d'ailleurs lente, et sa terminaison non moins exceptionnelle que ses autres symptômes. Le ver pébriné languit et s'éteint insensiblement. Il meurt pour ainsi dire peu à peu; son agonie est tranquille, mais très longue. J'en ai vu résister pendant deux ou trois jours; j'en ai vu qui, pincés ou piqués de mille manières, ne faisaient plus le moindre mouvement et ne trahissaient un reste de vie que lorsque je les plongeais dans l'alcool. Enfin, une fois morts, ces vers, au lieu de se décomposer, durcissent de plus en plus et se momifient. Ils ressemblent alors assez à des muscardins que n'auraient pas envahis les efflorescences caracté-

ristiques. Là même se trouve l'explication du silence gardé par les auteurs sur la pébrine; ils l'ont tous confondue avec la muscardine, parce que ces deux maladies ont en commun un signe qui les sépare de toutes les autres, *la momification des cadavres*. Pourtant l'inspection microscopique ne permet pas de les confondre. Jamais le ver pébriné ne présente rien d'analogue aux filamens du champignon, véritable cause de la mort du ver muscardiné.

Ainsi, à côté des maladies *locales, variables*, se montre une maladie *bien distincte, universelle, constante*. Évidemment à celle-ci seule peuvent se rattacher les phénomènes de même nature, l'épidémie et l'hérédité, qui caractérisent *partout* et *toujours* le mal actuel. Celui-ci, considéré dans son ensemble, n'est donc pas simple, comme on l'avait cru d'abord : il se compose de deux élémens, l'un fondamental, l'autre pour ainsi dire accessoire. Le premier, la pébrine, envahit en totalité les chambrées, affaiblit les vers bien longtemps avant de les tuer, et les prédispose à subir avec une facilité déplorable l'action de toutes les causes morbides, quelles qu'elles soient. Le second est le résultat de l'action de ces causes et varie avec elles. Ainsi compris, le fléau s'explique, et ses caprices apparens ne sont plus que des conséquences très logiques de sa nature. Les phénomènes les plus frappans, ceux que l'on constate aisément à l'œil nu, appartiennent aux *maladies intercurrentes*, qui viennent se greffer sur la pébrine; mais ces maladies, dépendant d'une foule de conditions diverses, sont bien rarement les mêmes dans des lieux différens ou d'une année à l'autre dans la même localité. Chacune vient mêler son cortége de symptômes propres à ceux qui caractérisent la pébrine, et par conséquent le tableau varie constamment à certains égards, tout en restant identique sous d'autres.

Il n'y a pas seulement un intérêt scientifique à constater ces faits; ils sont d'une importance plus grande encore au point de vue pratique. En effet, des détails que je viens de donner, il résulte que, dans une contrée atteinte par l'épidémie, *tous* les vers doivent être considérés comme malades ou sur le point de le devenir. Seulement cette maladie n'est d'abord que la pébrine, et grâce à sa marche lente, celle-ci laisse presque toujours les vers à soie vivre assez pour filer le cocon. Les chambrées atteintes seulement de pébrine donnent presqu'à coup sûr des récoltes rémunératrices. Malheureusement un ver pébriné est aussi délicat qu'un phthisique. On sait trop comment ce dernier prend une fluxion de poitrine mortelle là où l'homme sain se serait à peine enrhumé. Alors, au lieu de mourir de la *maladie fondamentale*, qui l'aurait laissé vivre peut-être encore bien des années, il est tué en quelques jours par la *maladie intercurrente*. Il en est de même des vers à soie pébrinés. Là où des vers

bien portans eussent certainement fait leurs cocons, ils contractent trop souvent des affections qui s'ajoutent à la première, se développent avec une rapidité foudroyante, et détruisent parfois en deux ou trois jours, à la veille du coconnage, des chambrées de la plus belle apparence.

Ce sont les maladies intercurrentes qui donnent le coup de massue aux éducations ébranlées par la pébrine; ce n'est point ailleurs qu'il faut chercher la cause immédiate de ces désastres imprévus et soudains dont je n'ai vu que trop d'exemples. Écarter ces maladies doit être l'objet des préoccupations constantes de tout sériciculteur. Pour atteindre ce but, une hygiène bien entendue sera presque toujours suffisante. Les règles en ont été posées depuis bien longtemps dans une foule d'ouvrages, et la commission académique des vers à soie les a rappelées dans tous ses écrits. Moi-même, je me suis efforcé de les justifier de nouveau en m'appuyant aussi bien sur les malheurs généraux du moment que sur les exceptions si frappantes, si bien faites pour encourager, que j'ai pu constater au milieu même de quelques localités des plus rudement atteintes (1). Et pourtant, jusque dans les classes les plus éclairées de la société, ces règles ne sont ni généralement acceptées, ni même comprises par l'immense majorité des éducateurs. Partout, dans mes deux missions, j'ai eu à lutter contre les préjugés et la routine. Si quelque esprit d'élite admettait des doctrines plus justes, presque toujours je le voyais reculer devant les plus simples conséquences pratiques des principes qu'il acceptait en théorie.

Au risque de prêcher encore dans le désert, je voudrais rappeler une fois de plus aux sériciculteurs les principes fondamentaux de toute éducation de vers à soie. A vrai dire, tous ces principes peuvent se ramener à un seul, celui d'un *bon aérage*. Le ver à soie n'est autre chose qu'une chenille créée pour vivre au grand air sur un arbre. Donnez-lui donc cet air qu'elle est destinée à respirer si largement, donnez-le-lui en abondance, et parfaitement pur. N'entassez pas vos vers à soie comme vous le faites; délitez plus souvent; écartez de vos ateliers ces foyers imparfaits, ces brasiers méphitiques, qui versent dans l'atmosphère tous les produits de la combustion, et empoisonnent à la fois les vers et ceux qui les soignent; remplacez-les par des poêles ou des calorifères; distribuez avec intelligence dans le bas et dans le haut de vos magnaneries les ouvertures nécessaires pour qu'un courant d'air lent, mais incessant, balaie et emporte au dehors les émanations de toute sorte produites par ces milliers d'êtres vivans, par leurs déjections, par

(1) *Recherches sur les maladies actuelles du ver à soie.*

leurs litières; chauffez cet air de manière à en mettre la température en harmonie avec la nature d'un insecte destiné à naître au printemps et à prolonger son existence jusqu'au cœur de l'été, et presque à coup sûr, malgré l'épidémie, vous serez payé de vos peines, vous aurez des cocons.

Malheureusement, on l'a vu, la pébrine n'est pas seulement épidémique, elle est de plus héréditaire. Toute graine pondue par un papillon pébriné est plus ou moins viciée, et ne donne naissance qu'à des vers presque universellement voués à une mort prématurée, malgré les soins les mieux entendus. Là est pour l'industrie sericicole une des grandes plaies du présent, une des grandes menaces de l'avenir. Ne pouvant plus, faute d'indications suffisantes, produire sur place, et par les procédés habituels, la graine qui leur est nécessaire, nos éducateurs ont dû chaque année recourir à l'étranger pour s'approvisionner. Ainsi a pris naissance le commerce des graines. Ce commerce, il faut le reconnaître, a rendu au pays un immense service : sans lui, la production des cocons eût été à peu près anéantie en France; mais il a été trop souvent déshonoré par les fraudes les plus audacieuses, qu'encourageaient d'une part l'apathie inexplicable des victimes, et d'autre part la difficulté de constater le délit. Nous ne possédons pas en effet de moyen assuré pour distinguer la mauvaise graine de la bonne, celle qui est infectée de celle qui ne l'est pas. Les efforts tentés dans cette direction par MM. Vittadini et Cornalia en Lombardie, par MM. d'Arbalestier, Kaufmann et Mitifiot en France, n'ont encore produit que des résultats auxquels manque la sanction de l'expérience. Peut-être la prochaine campagne nous apportera-t-elle la solution de ce difficile problème. En attendant, la justice, privée des moyens d'investigation nécessaires, désarmée peut-être, dans certains cas, par quelque lacune de la législation, a laissé passer sans sévir bien des attentats. Et pourtant ceux-ci sont d'autant plus coupables qu'ils frappent à la fois le présent et l'avenir, l'individu et la société. Un sériciculteur qui achète de la mauvaise graine perd non-seulement l'argent qu'il débourse, mais encore celui qu'il dépensera pour une récolte frappée d'avance de stérilité; par suite, pour alimenter ses manufactures, la France sera obligée d'aller acheter au dehors les cocons qu'elle n'aura pas produits. A ce point de vue, on peut dire que la déloyauté du commerce des graines a coûté au pays, depuis dix ans, quelques centaines de millions.

Ce commerce, fût-il resté honnête partout et toujours, ne frappe pas moins les sériciculteurs d'un impôt bien lourd, qui vient s'ajouter à leur détresse, déjà si grande. En effet, la France consommait annuellement, en temps normal, environ 33,000 kilos d'œufs

de vers à soie, représentant au prix d'alors tout au plus 4 millions. De plus, dans tous les pays vraiment séricicoles, chaque éducateur faisait lui-même sa graine, qui ne lui coûtait ainsi que quelques livres de cocons. Aujourd'hui, et depuis que l'épidémie s'est répandue, il faut qu'il achète des graines au dehors et les paie argent comptant. Pour multiplier ses chances, il en prend de diverses provenances, et double ou triple l'approvisionnement qui lui serait nécessaire. Ainsi s'est accrue chaque année la consommation de la graine, dont le prix a haussé dans la même proportion. En 1858, les sériciculteurs ont acheté au moins de 55 à 60,000 kilogrammes d'œufs, payés par eux de 26 à 28 millions. Ce chiffre égale, s'il ne le surpasse, le gain net des producteurs. Ceux-ci, considérés dans leur ensemble, ont donc travaillé pour rien, ou même à perte. Les marchands de graine seuls ont bénéficié.

Cette considération devrait suffire pour engager les sériciculteurs à tout tenter pour se *remettre en graine*. Il en est une autre, plus sérieuse peut-être, qu'ils devraient avoir sans cesse présente à l'esprit. Chaque année, nous l'avons déjà dit, le mal envahit quelque région nouvelle; chaque année la Turquie, l'Asie-Mineure, qui ont pour la plus forte part approvisionné nos marchés depuis quelque temps, peuvent être frappées à leur tour. Alors où irons-nous chercher ces graines que déjà nous payons si cher? Sera-ce dans l'Inde? Sera-ce en Chine? Mais on assure que déjà le mal s'est montré dans ces régions, et, s'il n'y est pas encore aujourd'hui, tout amène à conclure qu'il les atteindra tôt ou tard. Faudra-t-il donc alors renoncer à la sériciculture et donner raison à ces prophètes de malheur qui ont annoncé la fin prochaine de cette industrie et se sont mis à arracher leurs mûriers?

Dès ma première campagne, j'ai combattu ces conclusions désolantes. Dès cette époque, j'ai montré, en m'appuyant sur l'observation, sur l'expérience, que jusque dans les localités les plus éprouvées il était possible d'élever des vers capables de se reproduire pendant un nombre indéterminé de générations. Tout ce que j'ai vu en 1859 n'a fait que fortifier mes convictions. Quelque général et universel que soit le mal dans les grandes chambrées industrielles, il n'en respecte pas moins à des degrés divers les *petites éducations*. J'en ai rencontré qui, faites dans des conditions très mauvaises, s'étaient cependant maintenues pendant quatre et cinq années de suite. Le degré d'immunité dont elles jouissent est d'ailleurs presque rigoureusement en rapport direct avec leur petitesse. Il n'y a dans ce fait rien qui doive nous surprendre; ce n'est que la manifestation chez les vers à soie d'une de ces lois générales qui régissent tous les êtres vivans, depuis les derniers animaux jusqu'à

l'homme lui-même. Depuis longtemps les médecins ont placé l'encombrement, l'agglomération d'un grand nombre d'individus au nombre des causes les plus propres à accroître la mortalité. Il en est exactement de même chez nos insectes. En temps normal, toutes choses égales d'ailleurs, dans une chambrée moyenne de 250 à 300 grammes de graine, il meurt au moins un dixième de vers de plus que dans une petite chambrée de 25 à 50 grammes. En temps d'épidémie, on comprend combien cette différence doit être plus marquée.

L'impossibilité du grainage indigène n'existe, à proprement parler, que pour les éducations industrielles. En réduisant considérablement le nombre des vers, en les élevant d'une manière strictement hygiénique, souvent en leur épargnant des soins plus dangereux qu'utiles, on peut parfaitement obtenir de la bonne graine jusque dans les localités les plus violemment frappées par le fléau. C'est là ce que démontrent bien des faits recueillis par la commission de l'Académie des Sciences; c'est là ce que mettent hors de doute les expériences si concluantes de Mme de Lapeyrouse (du Vigan). Ses vers, élevés à la turque, sur des rameaux, presque sans feu, ont admirablement prospéré en 1858; la graine pondue par ses papillons a parfaitement réussi en 1859, soit chez elle, soit chez les sériciculteurs qui se l'étaient partagée. Les vers hâtifs provenant de la graine obtenue dans cette dernière éducation ont permis de faire, en été et en automne, deux petites récoltes successives, qui garantissent un nouveau succès pour 1860. Que les éducateurs suivent donc l'exemple de Mme de Lapeyrouse, que chacun d'eux fasse sa *très petite éducation* de cinq à dix grammes *au plus*, exclusivement consacrée à la production des œufs; ils pourront se passer des marchands de graine. — Je donne ce conseil avec d'autant plus de confiance que l'épidémie semble enfin perdre de sa force. Dans ma campagne de 1859, j'ai constaté des signes marqués d'amélioration relativement à 1858, et cela aux environs d'Avignon et à Cavaillon aussi bien que sur certains points des Cévennes et de l'Ardèche. Le mal paraît donc diminuer là même où il a pris naissance, et où par conséquent l'ensemble des conditions se prête le plus à son développement. On peut d'autant mieux espérer qu'il ne tardera pas à fléchir sérieusement là où il n'a été qu'importé, où les conditions générales sont manifestement meilleures. Les éleveurs de petites éducations auront donc certainement sous peu, et sans doute dès cette année, un grand avantage sur Mme de Lapeyrouse, qui opérait en 1858, au plus fort de l'épidémie.

Quant aux règles à suivre dans ces éducations, et que j'ai formulées dans un rapport spécial, elles résultent tout autant de la pra-

tique et de l'expérience des autres que de mes propres recherches. Elles ne sont d'ailleurs ni étranges ni difficiles à suivre. On peut les ramener à deux points fondamentaux : se conformer strictement aux prescriptions de l'hygiène pendant l'élevage, reconnaître et éliminer avec soin tout ver, tout papillon impropre à donner de la bonne graine. Un simple examen à la loupe, fait par un œil un peu exercé, permet de remplir cette dernière indication. Les taches dont j'ai parlé plus haut trahiront les insectes qui transmettraient à leur postérité le germe de la maladie. L'isolement des femelles, la ponte solitaire empruntée aux procédés de M. Mitifiot, compléteront utilement cet ensemble de pratiques grâce auxquelles il est *certainement* possible à notre industrie séricicole d'échapper à l'impôt que prélève sur elle le commerce des graines et de braver les sinistres éventualités de l'avenir.

Toutefois, qu'on ne s'exagère pas le sens de mes paroles, je ne saurais garantir à quiconque suivra, même le plus strictement possible, les indications dont je parle un succès assuré et constant. Je regarde même comme inévitable un certain nombre d'échecs individuels; mais j'ai la ferme conviction qu'ils seront en très petit nombre, et d'ailleurs il existe un moyen bien simple d'y remédier. Au lieu de rester isolés, comme ils ne sont que trop portés à le faire, que les sériciculteurs s'associent; qu'il se forme partout de petits groupes de cinq ou six propriétaires, se garantissant réciproquement leur provision d'œufs; que chacun d'eux élève deux ou trois petites *chambrées pour graine*. La très grande majorité de ces éducations, faites avec des œufs des provenances les plus sûres, réussira certainement, et le rendement suffira, et au-delà, pour approvisionner les sociétaires. Que ces associations se multiplient, et dans peu d'années, — j'en ai la ferme conviction, — la France se sera *remise en graine*. Alors, si le fléau continue à se comporter comme toutes les épidémies, si, à mesure qu'il s'éteindra chez nous, il pèse plus lourdement sur les contrées récemment envahies, nous pourrons réparer une partie de nos pertes et faire rentrer quelques-uns des millions exportés en vendant de la graine aux pays qui nous en envoient depuis dix ans.

Puisse cette perspective secouer un peu l'étrange apathie que je n'ai que trop constatée chez l'immense majorité de nos sériciculteurs! Puissent-ils comprendre que la crise actuelle doit leur apporter des enseignemens, et qu'ils peuvent faire sortir un bien réel de ce mal sous lequel ils se laissent accabler! Leurs méthodes d'éducation sont manifestement vicieuses; elles ont grandement aidé à la propagation, à la persistance de l'épidémie; elles en ont centuplé les ravages. Qu'ils y renoncent donc au plus vite; qu'ils acceptent

une bonne fois des conseils dictés, non pas seulement par une science dont ils se méfient à tort, mais avant tout par le bon sens, par la pratique, par l'expérience. Au lieu de suivre une aveugle routine et de se laisser engourdir par les malheurs qu'elle entraîne, qu'ils aillent à l'école des Berthezène, des Marès, des David de Beauregard! Ces *praticiens* leur apprendront comment, en dépit de la pébrine et de son formidable cortége, il a été possible, pendant les dix années qui viennent de s'écouler, d'obtenir des récoltes largement rémunératrices, dans le bassin du Vigan, en pleines Cévennes, comme à Launac, au pied de la Gardiole, et à Sainte-Eulalie, au milieu des collines d'Hyères.

Pour qui saura les comprendre, ces leçons porteront des fruits immédiats. L'épidémie entre certainement dans une période de décroissance; mais *le mal vient vite et s'en va lentement;* on doit s'attendre à des recrudescences comme on en voit en temps de choléra, et l'influence de la pébrine sera peut-être longtemps encore assez puissante pour punir cruellement quiconque transgressera les règles si simples de l'hygiène. Pour profiter du mieux relatif qui commence à poindre dans l'état sanitaire de nos chambrées, il faut accepter ces règles dans toute leur étendue, dans toutes leurs conséquences. A ceux qui agiront ainsi, je puis sûrement promettre dès à présent des récoltes qui les récompenseront de leurs efforts.

Ces leçons seront bien plus profitables encore dans l'avenir. Si elles sont entendues, on ne verra plus des insensés arracher leurs mûriers et tuer ainsi la poule aux œufs d'or, parce qu'elle se repose et cesse de pondre momentanément. L'épidémie une fois passée, ces arbres se retrouveront debout, prêts à répandre autour d'eux, comme par le passé, le bien-être et l'aisance. Instruits par les luttes actuelles, les sériciculteurs sauront mieux élever les vers à soie, et des récoltes plus abondantes et moins coûteuses répareront promptement les pertes des dix dernières années. Un moment arrêté, le développement de la sériciculture reprendra sa marche progressive. Nos belles races, bientôt reformées, retrouveront leur supériorité incontestée; l'industrie des pépinières, de nouveau florissante, enverra ses produits dans le sud-ouest, l'ouest, le centre et jusque dans le nord de la France, et dans un demi-siècle notre pays, rivalisant enfin avec l'Italie pour la production des cocons, alimentera à peu près seul nos manufactures, de plus en plus productives.

A. DE QUATREFAGES.

LES

MARBRES D'ÉLEUSIS

En parlant tout récemment ici de cet ancien art grec si longtemps méconnu et comme retrouvé de notre temps dans sa patrie devenue libre (1), en rappelant que cette noble terre avait encore bien des secrets à nous dire, bien des trésors à révéler, j'étais loin de m'attendre qu'au bout de quelques jours une preuve nouvelle et des plus éclatantes justifierait ces prévisions.

Pendant son dernier séjour à Athènes, peu de temps avant cette fatale maladie qui devait l'emporter, M. Charles Lenormant apprit qu'à Éleusis, en creusant les fondations d'une maison d'école, on venait de découvrir un bas-relief d'une rare beauté. Le marbre n'en était pas intact : il s'était divisé en quatre fragmens ; mais les morceaux se rapportaient avec exactitude, rien n'y manquait. Un peu plus loin, toujours à Éleusis, on avait retrouvé dans la maçonnerie d'un vieux mur une tête d'homme colossale, travail hardi et plein de feu. M. Lenormant vit ces sculptures et aussitôt sollicita du gouvernement grec la permission de les faire mouler et d'en envoyer les bons creux à notre École des Beaux-Arts. La demande fut accueillie et le travail exécuté. Ces creux, récemment arrivés à Paris, ont produit des épreuves que quelques personnes ont déjà vues, et qui bientôt, j'espère, seront publiquement exposées.

Je ne crois pas que le sol de la Grèce, depuis son affranchissement, nous ait encore rien révélé de comparable à ces sculptures. Je n'excepte pas même les délicieux fragmens du temple de la Victoire aptère, car on sait en quel état de mutilation ils nous sont

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

parvenus. Ce sont des sujets d'étude d'un prix inestimable; ils nous apprennent ce que le ciseau grec, sans trop s'écarter encore des traditions sévères, pouvait donner au marbre de mouvement, d'élégance et de vie; mais tout le monde n'est pas apte à comprendre de tels débris; il faut quelque habitude et un tact exercé pour deviner dans un tronçon de draperie toutes les beautés d'une statue. Ici, au contraire, l'œuvre est entière; tout est complet dans ce bas-relief, les jambes et les bras aussi bien que les têtes. Si quelques légères épaufrures se remarquent sur les parties les plus saillantes des visages, c'est si peu de chose que l'œil du spectateur n'en est pas dérouté; ces cassures ne l'arrêtent pas. Il suit les lignes interrompues et les rétablit sans effort. En un mot, conservation parfaite, grandeur de style, bonheur d'exécution, voilà ce qui distingue ces sculptures d'Éleusis : l'art est là dans sa fleur et déjà presque mûr, avec les naïvetés de l'archaïsme et les perfections du savoir.

Je ne parle pas encore de la tête colossale; j'y reviendrai plus tard : c'est avant tout devant le bas-relief que je veux m'arrêter.

L'action se passe entre trois personnages, deux femmes et un adolescent de quatorze à quinze ans, tous trois debout, et plus grands que nature. Les femmes sont vêtues, le jeune homme a jeté sa chlamyde en arrière; déjà son corps est entièrement nu. Il occupe le premier plan, au milieu des deux femmes, et se tourne vers la plus âgée qui lui adresse la parole. La tête légèrement relevée, il l'écoute avec profond respect; dans son visage et même dans tout son corps on sent l'étonnement et l'émotion. C'est une leçon qui lui est faite ou un mystère qui lui est révélé. Cette femme qui lui parle a des traits majestueux, un vêtement royal; sa tunique tombe en longs tuyaux symétriques comme les cannelures d'une colonne; de la main gauche elle tient le grand sceptre, symbole du commandement, de la droite elle tend au jeune homme un objet presque imperceptible que celui-ci s'apprête à recevoir. Il ne s'aperçoit pas que derrière lui, la main suspendue sur sa tête, une autre femme semble le protéger et presque le bénir. Figure charmante, jeune, aimable et tristement rêveuse, elle soutient de sa main gauche un de ces longs flambeaux dont usaient les anciens dans leurs cérémonies funèbres. Ses draperies sont aussi délicates, fluides et diaphanes que celles de sa compagne sont solides et arrêtées. Son corps lui-même semble moins matériel : il n'a pas seulement plus de jeunesse et de grâce, il est moins consistant, moins réel; on le croirait dans une demi-teinte vaporeuse; on dirait une apparition.

Quel est donc ce sujet? Pour peu qu'on se rappelle que nous sommes à Éleusis et sur l'emplacement présumé d'un des temples dont parle Pausanias, du temple de Triptolème, on ne peut guère hésiter. M. Lenormant dès l'abord vit dans ce jeune et robuste gar-

çon Triptolême lui-même, instruit par Cérès et assisté par Proserpine. Je ne pense pas que cette explication puisse être contestée. C'est, dans le sens mystique et religieux, une scène d'initiation au culte des deux déesses, aux mystères éleusiniens; dans le sens historique et réel, une leçon d'agriculture, la première instruction donnée par la divinité au premier laboureur de l'Attique. Et qu'on ne refuse pas de reconnaître Cérès parce qu'elle n'a ni faucille à la main, ni blonds épis dans les cheveux. Ces attributs matériels, ces sortes d'armes parlantes, n'appartiennent pas aux temps anciens. Ce sont des commentaires, des supplémens d'explication dont l'usage apparaît vers le premier déclin des croyances populaires. Cérès à Éleusis n'est d'abord qu'une reine, sorte de divinité terrestre, bienfaisante et habile à nourrir les humains. Elle est descendue du ciel avec son divin secret; mais la douleur a troublé sa raison : sa fille lui a été ravie. Elle la cherche en tous lieux sur la terre, ne sachant pas le triste honneur que lui a fait le dieu des morts. Quand elle a bien couru, accablée de fatigue, elle s'arrête en un champ, aux portes d'Éleusis, s'assied sur une pierre nommée depuis la *triste pierre*, au bord d'un puits, ce puits qu'a chanté Callimaque, et qu'on montrait encore au temps de Pausanias. Le roi qui règne à Éleusis prend en pitié cette mère éplorée, la recueille dans son palais, la comble de soins et d'honneurs. Alors commence une série de bienfaits et de bénédictions que Cérès, par reconnaissance, répand sur la famille de ce prince hospitalier. Elle devient pour son jeune fils Triptolême une mère, une institutrice; elle lui enseigne son secret, l'art de cultiver le blé :

..... Data semina jussit
Spargere humo (1).

Tel est, à l'origine, le mythe éleusinien. Un grain de blé fait le fond du mystère.

Eh bien! c'est ce grain de blé que, sur le bas-relief, la déesse présente au jeune néophyte; c'est pour le recevoir qu'il tend la main avec surprise et avec soumission. Le sujet n'est donc pas douteux; il est clairement écrit, on ne peut s'y méprendre. Reste à voir comment il est traité.

Il y aurait toute une étude à faire sur le style de ce bas-relief. J'ai déjà dit qu'il n'est pas homogène; quelques parties de la composition laissent voir un certain sentiment d'archaïsme. La disposition symétrique des deux figures de femmes, le costume de Cérès et surtout sa tunique aux longs plis droits et réguliers, le caractère un peu sévère de son visage et de sa coiffure, quelques détails moins

(1) Ovide, *Métamorphoses*, ch. v. xix.

apparens peut-être, tels que les pieds de Proserpine et surtout ceux de Triptolême, c'en est assez pour donner à cette sculpture comme un aspect de vétusté qui étonne au premier coup d'œil; mais, chose étrange, dès le second regard, ce qui prédomine au contraire, ce qui fait oublier tout le reste, c'est la vie, la libre et franche imitation de la forme humaine, la souplesse des mouvemens, la délicatesse du modelé, l'art en un mot, l'art le plus pur qui se puisse concevoir. Non-seulement ces figures sont de même famille que celles du Parthénon, aussi nobles et aussi naturelles, aussi architecturales et aussi animées, mais on y trouve, s'il est possible, comme un degré de plus de vérité et d'idéal. Je ne sais rien de plus suavement beau que le bras gauche de Proserpine qui soutient le flambeau, rien de plus exquis que son mouvement de tête et tout l'ensemble de sa pose. Comme étude de nu, les jambes, les cuisses, le torse de Triptolême me semblent au moins égaler ce que l'antiquité nous a jusqu'ici fait voir de plus fin et de plus parfait, et quant aux draperies, elles sont aussi moelleuses et aussi transparentes que celles des *Parques* de Phidias, et d'un dessin peut-être encore plus sobre et plus franchement soutenu.

Ainsi voilà un marbre qu'on est tenté d'abord de croire antérieur au siècle de Périclès, et qui, dès qu'on le regarde, dès qu'on s'arrête à le contempler, devient une des créations les plus certainement authentiques de cette grande époque. D'où vient cette contradiction? Comment la main qui a dessiné d'un trait si sûr, qui a si merveilleusement modelé les cuisses et les jambes de ce charmant jeune homme, lui a-t-elle donné des pieds si longs, si effilés, si grêles, des pieds qui semblent empruntés à certaines statues égyptiennes? Ce ne peut être faute de savoir, encore moins caprice ou distraction. Il faut absolument admettre que cette *naïveté* est volontaire et même intentionnelle. Je ne me charge pas d'en donner la raison. Est-ce une de ces transactions étranges auxquelles l'art grec, déjà libre et dans sa splendeur, paraît s'être soumis en quelques circonstances et en faveur de certains dieux? Est-ce un de ces derniers hommages aux traditions hiératiques, aux souvenirs des idoles de bois, une imitation partielle des œuvres presque immobiles de la statuaire primitive? L'explication peut paraître subtile : quelques exemples cependant, et des plus concluans, semblent l'autoriser. Les statues du fronton d'Égine, aujourd'hui conservées à Munich, n'offrent-elles pas l'inconcevable disparate de têtes qui n'ont pas l'air d'appartenir aux corps qui les soutiennent? On sait avec quel art ces corps sont étudiés; ils ont des mouvemens aussi libres et aussi justes, des attitudes aussi vraies et aussi naturelles que s'ils sortaient des mains de Phidias, et sur ces corps nous voyons des visages sans vie et sans intelligence, immobiles, grimaçans, hébétés,

physionomies presque bestiales, qui semblent l'œuvre d'un art moitié puéril, moitié barbare. Et ce ne sont pas des figures rapportées; elles sont taillées par le même ciseau et dans le même bloc que les corps. N'est-il pas évident qu'il y a là parti-pris? Et quelle peut en être la cause, si ce n'est quelque concession volontaire ou forcée à d'aveugles et impérieux préjugés? On peut donc hasarder la même conjecture pour notre marbre d'Éleusis, et là du moins la concession, si elle existe, n'a pas de si graves conséquences. Autre chose est un pied quelque peu défectueux, autre chose une tête hideuse. Le pied s'oublie bien vite et se pardonne volontiers; ce n'est pas là qu'est l'âme, la pensée, l'homme même : il est dans le visage. C'est au visage que, malgré soi, on regarde avant tout. Aussi les statues de Munich, si précieuses et en partie si belles, sont entachées d'un vice radical : ces visages glacés ne permettront jamais qu'elles excitent un plaisir sans mélange, une complète admiration.

Le bas-relief d'Éleusis, s'il est, comme les marbres d'Égine, partiellement archaïque, l'est dans des conditions tout autres. Son archaïsme est circonscrit dans des accessoires subalternes; loin d'étouffer sa beauté, il sert presque à la faire valoir. C'est un contraste et un attrait de plus. Ce premier pas franchi, vous marchez de surprise en surprise. Toute question de date et d'origine, tout problème archéologique s'efface de votre esprit; qu'importe pour quelle raison, dans quelques parties de son œuvre, l'artiste a voulu se vieillir? Vous n'êtes occupé que de ce qu'il a fait, vous écoutez ce qu'il vous dit, vous le suivez sur les hauteurs où il s'élance. Bientôt l'émotion vous gagne, vous sentez ce frémissement secret qu'inspire la vraie beauté; vous êtes tout entier au bonheur d'admirer : bonheur si rare, même devant des antiques! Tant de marbres réputés beaux sont sans âme, sans cœur, et vous laissent arides; tant d'autres ne vous touchent qu'à moitié. Des demi-jouissances, on en trouve à foison pour peu qu'on ait le goût des arts et qu'on les aime assez pour en jouir avec indulgence. Dans le sol le plus maigre, il y a toujours quelques parcelles d'or; mais quel pauvre régime que de les ramasser! qu'on a besoin de temps en temps de tomber sur la mine elle-même et de la suivre à plein filon! C'est cette plénitude, cette surabondance qui vous attend à l'École des Beaux-Arts, devant ce nouveau chef-d'œuvre.

Monumentale et expressive, voilà les deux paroles qui résument le mieux les caractères de cette sculpture. Elle est grande, elle est imposante comme le temple le plus majestueux, et sous cette grandeur elle exprime la vie, non pas la vie sensible seulement, cette vie qui anime les corps comme la séve circule dans les plantes, mais une vie profonde, individuelle et caractérisée. — Ce bel adolescent, ce Triptolème aux formes vigoureuses, à la mâle beauté, regardez

bien, ce n'est pas un futur athlète, ce n'est pas un futur guerrier; il n'a ni ardeur ni jactance. Ce n'est pas Achille à quinze ans; en lui, rien du héros : il est de sang royal, mais simple et endurci, ferme et d'esprit docile; c'est la franchise du campagnard, c'est l'idéal du laboureur. Et comme on s'intéresse à lui! L'écueil de la sculpture, surtout du bas-relief, c'est la froideur. Que de fois elle ne parle qu'aux yeux! Que dire à l'âme rien qu'avec des contours? Eh bien! dans cette scène intime, les contours sont touchans, ils ont une éloquence, une onction pénétrante. Comme ces deux déesses abritent leur protégé! Comme on sent que Cérès, malgré son air austère, lui parle tendrement! On croit l'entendre dire : « Laisse-là ton manteau, tu dois porter le poids du jour. Ce grain que je te donne, il faudra l'arroser d'abondantes sueurs! » Et de quel air soumis et résolu il laisse choir ce vêtement inutile! comme sa main restée libre en ramasse et en soutient les plis! Quel calme, quel équilibre dans toute sa personne! quel rhythme dans ses mouvemens, et quelle différence de nature, quel contraste avec la Proserpine! Le peu que j'en ai dit fait déjà pressentir le rôle que joue là cette jeune déesse, rôle mystique et aérien. Elle est pendant six mois sur la terre, mais elle ne l'habite qu'en esprit, par tolérance, pour consoler les douleurs maternelles. Présente à Éleusis, elle ne cesse pas de régner sur les morts. Par quel art merveilleux l'artiste a-t-il pu rendre cette vie surnaturelle? Il y a là des délicatesses dont la peinture seule semblait avoir le privilége, et qui, pour la première fois peut-être, sont exprimées par le ciseau avec un tel bonheur. Et ce n'est point un trompe-l'œil : le travail n'a rien de vague, rien de matériellement vaporeux; à peine un peu moins d'épaisseur et de solidité dans la saillie du relief, mais seulement à un degré presque microscopique. Tout le secret est dans la suavité des lignes, dans la finesse du modelé; chaque pli de ces étoffes, chaque mouvement de ce corps vous disent qu'il est transfiguré.

Veut-on savoir au juste à combien se réduit la différence de saillie entre la Proserpine et les deux autres personnages? Qu'on jette un regard de profil sur tout le bas-relief; qu'on mesure la saillie totale de la sculpture sur le nu du marbre : je ne pense pas qu'elle soit de plus de deux centimètres. Deux centimètres d'épaisseur sur une surface aussi grande, autant vaut dire que la surface est plane comme la toile d'un tableau. On a peine à en croire ses yeux; c'est le premier exemple, à coup sûr, d'un travail aussi peu accusé sur une aussi vaste échelle (1). Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ce modelé, si faible en réalité, devient en apparence d'une ex-

(1) Hors de la Grèce, en Égypte, en Assyrie, les exemples seraient fréquens. En Grèce, ce défaut de saillie est dans les bas-reliefs un signe de haut archaïsme, et ceux qui nous sont connus n'atteignent pas à beaucoup près les dimensions du bas-relief d'Éleusis.

trême puissance. L'œil est complétement trompé. Les premiers plans s'enlèvent en si forte vigueur qu'on les croit tout au moins d'une épaisseur égale à la moitié des objets représentés, et ce qui est encore plus étrange, ce qui a l'air d'une vraie magie, plus on s'éloigne de cette sculpture, plus elle prend d'ampleur et d'accent. A dix pas de distance, le relief semble plus fort qu'il ne paraît l'être à deux.

Je crains que ce détail technique n'intéresse que les sculpteurs, et cependant j'en dois noter un autre de même sorte, ou peu s'en faut. Ce genre d'observations n'est pas sans prix pour l'histoire de l'art. Voici ce dont il s'agit : dans tous les bas-reliefs de l'école de Phidias parvenus jusqu'à nous, les figures sont séparées du fond par une certaine épaisseur abrupte formant comme un listel qui cerne tous les contours. Il en résulte une ombre, une sorte de trait noir qui dessine fortement les silhouettes. Rien de pareil dans le bas-relief d'Éleusis. Le modelé y va mourant et comme en pente douce jusqu'aux limites des contours sans qu'aucun trait le circonscrive, et sans qu'il en résulte cependant ni mollesse ni confusion. Cette différence de procédé indique-t-elle une diversité d'école? Avant de nous hâter de conclure en ce sens, n'oublions pas que les bas-reliefs de Phidias, et notamment ceux qui ornaient le mur extérieur de la *cella* du Parthénon, étaient placés à grande hauteur du sol, et qu'il fallait, par un moyen factice, aider le spectateur à discerner les objets à distance, tandis qu'à Éleusis cet artifice n'était pas nécessaire, les bas-reliefs étant placés, selon toute apparence, à une élévation moyenne.

A propos de ces questions de saillie plus ou moins prononcée, on ne peut s'empêcher de faire une remarque. L'exiguïté du relief, qui apparaît ici, pour la première fois peut-être, dans la grande sculpture grecque, un homme qui n'avait pas vu la Grèce et qui n'avait de la statuaire antique que des notions imparfaites, notre élégant et gracieux Jean Goujon, se trouve en avoir fait usage et lui avoir emprunté une partie de son charme et de son originalité. C'est un caractère distinctif de ses bas-reliefs, généralement supérieurs à ses statues, que ce modelé sans épaisseur. Aucun de ses rivaux ne suit son exemple. Il tire de ce moyen des effets délicieux : cette sculpture en demi-teinte s'harmonise à merveille avec les sveltes proportions et la forme un peu trop allongée de ses figures. Je n'ai pas besoin de dire qu'entre lui et le sculpteur d'Éleusis il y a de profondes différences, aussi bien en fait de style et de dessin qu'en fait de moyens pratiques; mais l'analogie est frappante quant à l'exiguïté du relief. D'où cette idée vint-elle à Jean Goujon? En partie, je crois, d'Italie, en partie de lui-même. Il avait dû voir en France des médaillons florentins, des retables vénitiens traités dans ce goût sobre sur des plaques d'albâtre en imitation du bronze; mais faire

application à de grandes figures de ce procédé délicat, tenter par conséquent ce qu'on faisait si bien à Éleusis deux mille ans avant lui, c'est là ce qu'aucun exemple n'avait pu lui apprendre. Rien de plus fréquent que ces retours spontanés et instinctifs à d'anciennes méthodes oubliées et ensevelies. Si je disais que parmi les sculptures de notre moyen âge, celles qu'on peut sans crainte appeler des chefs-d'œuvre, vrais modèles de sentiment moral et d'onction religieuse, sont conçues et exécutées dans l'esprit de l'école de Phidias, j'aurais l'air de faire un paradoxe, et pourtant je n'affirmerais que la chose du monde la plus facile à démontrer. Une madone du XIIIe siècle, drapée et modelée naïvement par un habile imagier qui n'a pas vu d'antiques, mais qui consulte la nature tout en obéissant à la foi, ressemble plus à une statue de Phidias et en reproduit mieux les beautés essentielles qu'un marbre sculpté à Rome au temps des Antonins par un savant et subtil praticien venu de Sicyone ou d'Athènes.

Mais ce n'est pas le lieu d'aborder cette thèse : je ne veux aujourd'hui qu'appeler l'attention sur le trésor qui nous est révélé. Le bas-relief d'Éleusis sera bientôt, dans l'Europe entière, connu des vrais amis de l'art ; sa place est marquée d'avance dans les musées, dans les écoles, à côté de la Vénus de Milo ; comme elle, il doit faire époque et ouvrir une phase nouvelle de découvertes et d'investigations dans le sol hellénique. Outre sa valeur propre, quelle ardeur de recherches, que d'espérances, que de promesses ne contient pas un tel chef-d'œuvre !

C'est déjà plus qu'une espérance que cette tête colossale trouvée dans son voisinage. Au dire de Pausanias, non loin du temple de Triptolême, il y en avait un autre consacré à Neptune. Tout permet donc de supposer que c'est la tête de ce dieu qu'on vient de retrouver en démolissant un vieux mur. Le masque seul a pu être moulé, le derrière de la tête étant encore encastré dans la maçonnerie, et par malheur le masque est assez mutilé. Le nez a disparu jusque dans sa racine ; mais tous les autres traits ont à peine souffert, et sont d'une telle puissance que malgré sa blessure la figure conserve un magnifique aspect. Comme façon et comme travail, c'est la contre-partie, l'antipode du bas-relief. La fougue, l'abondance, l'élévation du modelé, ne peuvent être poussées plus loin. On dirait que la main d'un autre Michel-Ange a creusé sur ce front cette ride profonde et fait jaillir ces masses de cheveux. C'est l'ardeur et la verve presque démesurée du Phidias florentin. Rien de trop cependant, quand on mesure la hauteur où ce marbre devait être placé. A son vrai point de vue, c'était sans doute une vivante image du dieu de la tempête. Cette facture un peu lâchée n'est pas toujours un signe de décadence. Les têtes qui nous restent des deux

frontons du Parthénon, par malheur en bien petit nombre, sont traitées avec cette largeur. Elles ont un peu moins de fougue, mais aussi elles appartiennent toutes à de paisibles personnages sans colère et sans passion. Si nous retrouvions la tête du Neptune disputant la victoire à Minerve, elle ressemblerait peut-être complétement à celle-ci. L'art grec à son âge d'or est si peu routinier! Les procédés les plus contraires sont adoptés par lui selon les lieux, selon les circonstances, selon ce qu'il a dessein de faire. Il essaie de tout, parce qu'il calcule tout, et change de moyens pour arriver plus sûrement au but.

De quelque siècle qu'elle nous vienne, cette tête est d'un grand prix. Elle n'a ni la beauté ni l'importance du bas-relief, mais elle est comme lui de premier ordre. Le hasard qui a fait retrouver ces trésors donnera-t-il l'idée de pratiquer des fouilles dans ce sol d'Éleusis? On peut dire presque avec certitude qu'il doit y avoir un pendant à ce grand bas-relief; ses dimensions, sa forme, en donnent l'assurance. Vis-à-vis de l'*initiation*, on devait voir l'*apothéose*, c'est-à-dire Triptolême, toujours avec Cérès, mais traversant les airs sur son char attelé de dragons. Cette légende est la première qui vient à la pensée dès qu'il s'agit de Triptolême, et c'est dans cette attitude qu'il apparaît le plus souvent sur les monumens figurés. N'est-il donc pas probable que quelque sujet de ce genre est enfoui sous ce temple? Comprend-on de quel intérêt serait un second bas-relief du même style que celui-ci? Et quant au temple de Neptune, n'y a-t-il rien à lui demander non plus? Ne contenait-il autre chose que la tête du dieu? J'en dis autant de ces trois autres temples, car il y en avait cinq au moins à Éleusis : ne serait-il pas temps de les interroger? Un seul a jusqu'ici donné lieu à quelques recherches trop tôt abandonnées. Je comprends qu'on hésite à se lancer dans des fouilles, même sur le sol de la Grèce, lorsqu'il faut attaquer des débris inconnus, d'origine incertaine, sans renseignements précis, sur la foi de quelque texte obscur ou de notions locales presque toujours trompeuses. Que le zèle et l'argent fassent alors défaut, rien de moins étonnant; mais fouiller dans des centres de ruines dont la richesse n'est point douteuse, dont la topographie n'a rien de problématique, fouiller à Éleusis, fouiller à Delphes, fouiller à Olympie, c'est une loterie sans mauvais numéros, c'est jouer à coup sûr. Le gouvernement grec n'a, par malheur, qu'un budget trop modeste pour mettre la main à l'œuvre. Il poursuit avec persévérance un beau travail, le déblaiement de l'Acropole d'Athènes, il y concentre toutes ses ressources et n'ose rien tenter ailleurs. On ne peut l'en blâmer; mais s'opposerait-il à laisser faire par d'autres sur certains points de son domaine, sur ceux

que je viens d'indiquer, de grands essais d'investigation? Je voudrais que l'Europe entière se cotisât pour en faire les frais. Quelle noble souscription! quelle admirable quête! Est-il un seul pays se piquant de quelque culture d'esprit qui osât refuser son offrande? Un congrès de lettrés et d'artistes se chargerait, par délégués, de conduire l'entreprise. Ce congrès-là réussirait peut-être au moins à s'assembler. On lui interdirait de dépouiller la Grèce : les droits du musée d'Athènes ne seraient pas violés. Ce serait à découvrir et non plus à ravir des chefs-d'œuvre qu'il s'agirait de travailler. En récompense de sa généreuse entremise, l'Europe recevrait des moulages. Les trésors exhumés feraient le tour du monde, tout en restant sous le soleil natal.

Si, comme j'en ai peur, ce projet de croisade esthétique rencontrait quelque difficulté, j'en pourrais proposer un autre, non moins chevaleresque, mais plus facile à pratiquer. On vient de nous tracer le *programme de la paix*; les beaux-arts y figurent, on parle de les protéger; on leur promet, chose nouvelle, une part de cette pluie d'or qui doit inonder la France. Combien de gouttes en faudrait-il pour retourner de fond en comble tout le sol d'Éleusis? Et quel meilleur moyen de protéger les arts en France que de trouver en Grèce des modèles nouveaux qui rallumeraient peut-être notre ardeur endormie?

Je désire, sans beaucoup l'espérer, que ce projet rencontre un accueil favorable. Une mesure récente semblerait le promettre. Un jeune archéologue est chargé, nous dit-on, de continuer pendant six mois en Grèce les savantes recherches naguère commencées par lui sous l'aile de son père, et tristement interrompues par le plus cruel des devoirs. L'idée de cette mission aura l'approbation de tous. Il est bien de dire à ce jeune homme : « Allez, cherchez, vous trouverez; » mais, pour trouver ce qui est enfoui sous terre, suffit-il de bons yeux et d'une juvénile ardeur? Il faut aussi des bras, et quelque chose encore pour les faire travailler. Ne serait-ce pas l'occasion, sur un point seulement, et dans des proportions modestes, d'essayer ces grands travaux de découverte dont je voudrais que la France revendiquât l'honneur? Le lieu est clairement indiqué. C'est à Éleusis, ce me semble, que tout d'abord devra se rendre M. François Lenormant. Pour lui, le premier devoir est de découvrir ou du moins de chercher le complément de ce chef-d'œuvre auquel le nom de son père restera désormais attaché. Ses efforts seront heureux, j'espère. Il s'aidera lui-même, j'en ai la certitude; mais encore faut-il l'aider aussi. Le moyen d'assurer son succès, c'est avant tout de le rendre possible.

L. VITET.

REVUE MUSICALE

LES ÉCRITS ET LA MUSIQUE DE M. WAGNER.

M. Richard Wagner a terminé son expérimentation, et les trois concerts qu'il avait annoncés au Théâtre-Italien ont eu lieu le 25 janvier, le 1er et le 8 février. Le programme, composé d'un choix de morceaux à grand orchestre, est resté presque invariable pour les trois soirées. On a donc pu se bien pénétrer de l'esprit et de la forme de l'œuvre de M. Wagner, qui, en Allemagne, est le sujet de tant de discussions oiseuses. Nous nous croyons aujourd'hui parfaitement en mesure de donner aussi notre avis sur les prétentions et les efforts du bruyant réformateur.

M. Wagner est dans la force de l'âge et dans toute la plénitude de ses facultés, car il est né à Leipzig le 10 mai 1813. Appartenant à une famille d'artistes, il fut livré de très bonne heure à ses propres instincts, et s'adonna à l'imitation naïve de tout ce qu'il voyait faire autour de lui. Poésie, art dramatique, peinture, tout fut un objet de préoccupation pour M. Wagner, dont la fantaisie musicale ne s'éveilla qu'à l'âge de quinze ans, après une audition de la *Symphonie Pastorale* de Beethoven. Il se mit alors à composer aussi toute sorte de morceaux, et jusqu'à une symphonie qu'il eut le bonheur d'entendre exécuter par la *société des concerts* de la ville de Leipzig. Cet événement eut lieu le 10 janvier 1833. M. Richard Wagner avait alors vingt ans. Nommé chef d'orchestre au théâtre de Magdebourg en 1834, M. Wagner s'essaya aussi à écrire pour le théâtre. Il traça le canevas d'un petit opéra en un acte, *les Fées,* d'après une nouvelle du Vénitien Gozzi, et fit représenter *la Novice de Palerme*. S'étant marié très jeune, je crois, aux

prises avec les nécessités de la vie, M. Wagner, qui se sentait tourmenté du désir de produire et de se faire un nom, fut obligé, comme son illustre compatriote Weber, de changer souvent de résidence pour chercher un port à sa destinée. Il se rendit tour à tour à Kœnigsberg, à Riga, d'où il conçut l'idée de venir tenter la fortune à Paris. M. Wagner a vécu dans cette grande ville deux années, de 1840 à 1842, luttant contre mille obstacles qu'il n'avait pas prévus. M. Richard Wagner a conservé de cette époque un souvenir très amer, qu'il fait volontiers retomber sur la France, qui n'a pas su deviner le génie inconnu d'un si grand compositeur. Après avoir essayé de tout pour vivre, réduisant des partitions, écrivant des articles de fantaisie pour la *Gazette musicale*, présentant une ouverture pour le *Faust* de Goethe à la Société des Concerts, qui ne voulut pas l'accepter, M. Wagner se trouvait dans la plus triste position, lorsqu'il reçut d'Allemagne une lettre qui lui annonçait que son opéra de *Rienzi* allait être représenté sur le théâtre de Dresde. Le succès de cet ouvrage valut à M. Wagner sa nomination de maître de chapelle du roi de Saxe. Depuis cette époque, M. Wagner a écrit successivement l'opéra du *Vaisseau-fantôme* en 1841, le *Tannhauser*, dont la première représentation a eu lieu sur le théâtre de Dresde le 20 octobre 1845, et le *Lohengrin*, qui fut terminé en 1847, mais dont les événemens politiques de 1848 empêchèrent la représentation. Ayant pris une part active à l'insurrection des habitans de Dresde contre le gouvernement du roi de Saxe, M. Wagner, qui fut obligé de fuir, trouva un asile dans la maison hospitalière de M. Liszt, à Weimar. M. Wagner s'est réfugié depuis dans la ville de Zurich en Suisse, où il est resté jusqu'en 1859, non sans faire de fréquentes excursions à Paris, dont il ambitionne depuis longtemps le suffrage. Indépendamment des ouvrages lyriques que nous venons de citer, et dont M. Wagner a écrit les poèmes et la musique, il a publié aussi trois petits volumes in-16, sous le titre *Opéra et Drame*, où il expose ses idées et juge ses contemporains, et puis un volume in-8°, qui renferme une autobiographie d'où nous avons tiré les détails qu'on vient de lire. M. Wagner a une physionomie très accentuée, un type allongé et tout allemand, où domine l'expression d'une volonté énergique. C'est, à ce qu'il semble, la faculté de l'esprit la plus exercée de notre temps.

Que veut M. Wagner, et que faut-il penser de son œuvre, qui excite des jugemens si divers? M. Wagner prétend ramener la musique dramatique à la vérité absolue de la nature, lui faire exprimer non-seulement les sentimens intimes et les passions dominantes des personnages qui apparaissent dans le drame choisi par le compositeur, mais il veut encore reproduire, par les moyens qui sont propres à la langue des sons, par les cent couleurs de l'orchestre et les combinaisons infinies de l'harmonie, la physionomie morale de la fable ainsi que les différentes péripéties de l'action, sans oublier les accidens de lumière et de paysage qui indiquent l'heure, l'époque et l'espace où s'accomplit l'événement. Il veut en un mot transformer l'*opéra du passé*,

qui n'est que le cadre fictif d'une action vulgaire et toute de convention, supprimer ces ariettes, ces duos, ces morceaux d'ensemble arbitrairement coupés par la rhétorique et formant autant de tableaux isolés dans le tableau général, dont ils altèrent la vérité; il veut transformer toutes ces combinaisons usées en un *drame* vivant et grandiose où la musique accompagne l'action, caractérise les personnages par des traits invariables, exprime les passions qui les agitent et suive imperturbablement le cours de la poésie, comme Dante suit Virgile dans la cité des pleurs, sans se préoccuper d'autre chose que de la vérité logique qui doit être la loi suprême du compositeur dramatique. Telle est en peu de mots, et dégagée du pathos germanique, la théorie de M. Wagner, qui n'est autre que la vieille théorie de Gluck et de Grétry, qui était celle de Lessing, de Diderot et de tous les *naturalistes*. Sous le premier empire, cette théorie a été particulièrement professée en France par Lesueur, compositeur célèbre, l'auteur de *la Caverne* et des *Bardes*.

En fait de théories et de principes émis par l'artiste créateur, nous sommes de très bonne composition, et nous accordons volontiers toute la liberté d'agir qu'on nous demande. Nous sommes sur ce point de l'avis de M. Wagner : la critique n'a pas le droit d'imposer sa loi arbitraire et absolue au génie qui veut manifester sa vie intérieure, elle ne peut opposer ses concepts étroits à la liberté indéfinie de l'inspiration individuelle. Que l'artiste marche donc dans sa force et dans son indépendance, qu'il chante, qu'il peigne la nature comme il la voit, qu'il évoque comme il l'entend l'idéal que pressent son âme ou qui sourit à son imagination, nous voulons qu'il soit complétement libre de se révéler comme il se sent, et que la terre et les cieux lui soient ouverts. Il y a pourtant une limite à cette liberté indéfinie du génie, il y a un point au-delà duquel la critique peut dire à l'inspiration individuelle de l'artiste, comme le dieu de la Bible l'a dit à la mer : *Nec plus ultra!* Cette limite fatale, que l'artiste ne peut dépasser sans tomber comme Icare dans le vide de l'espace, ce sont les lois mêmes de l'esprit humain, c'est la forme dans laquelle s'incarne nécessairement le génie. Je vous laisse libre de dire tout ce que vous voudrez, d'écrire, de composer ou de peindre les plus vastes poèmes, pourvu que vous employiez un langage qui me soit accessible, et que vous vous serviez d'une forme qui traduise nettement votre pensée. Si un être supérieur à la nature humaine voulait communiquer avec de simples mortels, il serait forcé de se soumettre aux limites de notre intelligence, car Dieu lui-même ne nous est connu que par le monde qu'il a créé et qui nous révèle sa toute-puissance.

Il résulte de ces considérations qu'une œuvre d'art se compose toujours de deux élémens, de l'inspiration du génie et de la forme qu'il reçoit en partie de la tradition, c'est-à-dire de liberté et d'un ordre nécessaire que lui impose l'intelligence humaine. La forme dans l'art est l'œuvre de tous et n'appartient exclusivement à aucun génie particulier. Ce n'est pas Malherbe,

ni Boileau, ni Corneille, ni Racine, ni Pascal, qui ont créé la langue française, c'est le génie de la nation à travers douze siècles d'histoire. Dante n'a pas tiré la langue italienne du néant, comme on le dit quelquefois par excès d'admiration, mais il lui a imprimé le cachet de son âme et l'a élevée à la hauteur de son intelligence. Est-ce que Michel-Ange a inventé tout seul la sculpture et la statuaire? Est-ce que Raphaël n'a pas épuré de son crayon divin de vieux types hiératiques transmis par la tradition de l'école byzantine? La symphonie, ce vaste et beau poème de la musique instrumentale, est sorti de la sonate, dont les différentes parties sont devenues les divisions des symphonies d'Haydn, qui, le premier, a donné à cette forme déjà existante une beauté régulière. Mozart ne change presque rien à l'économie intérieure de la symphonie d'Haydn, mais il y verse les trésors de son âme aimante, les pleurs et les sourires enchanteurs de son mélodieux génie. Beethoven élargit toutes les parties du poème symphonique, il en multiplie les épisodes et les remplit d'un souffle nouveau et grandiose qui parfois dépasse la mesure. Les mêmes remarques sont applicables à l'opéra, qui, de Monteverde à Gluck, de Gluck à Mozart et de Mozart à Rossini, se transforme sans cesse sur un fond persistant, qui est l'œuvre du temps et de l'esprit humain. C'est ainsi que la variété des génies se concilie avec la permanence d'un fonds commun d'idées, et que la liberté de l'inspiration individuelle s'adapte à un ordre nécessaire sans lequel l'art n'existerait pas.

« La fin de l'art, a dit excellemment M. Cousin dans son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien,* est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique. » Mozart, dont le goût suprême était digne de son génie, a exprimé la même pensée de la manière suivante : « La musique doit toujours être de la musique, même dans les situations dramatiques les plus horribles (1). » C'est là une vérité profonde reconnue par les maîtres de tous les temps et de tous les pays. La musique est, avec la sculpture, celui de tous les arts peut-être où la beauté de la forme est le plus nécessaire à l'intelligence de la beauté morale. Composée de trois élémens, de mélodie, de rhythme et d'harmonie, la musique ne peut se passer d'élégance et de beauté pour produire ses effets les plus puissans. La mélodie, traversée par le rhythme qui lui donne un caractère, est l'élément primordial et essentiel sans lequel la musique ne saurait exister. L'harmonie n'est que le complément de la mélodie, et la partie de l'art musical qui ne contient pas en elle-même sa propre solution. La musique a vécu des siècles sans harmonie, et il existe encore sur le globe des milliers d'hommes qui ne la connaissent pas; l'harmonie ne peut subsister un jour sans un dessin mélodique qui lui serve de support et qui en explique le sens. Aussitôt que l'harmonie se for-

(1) « Die Musik, auch in der schauderfollsten Lage, Musik bleiben soll. » *Vie de Mozart*, par Otto Jahn, t. III, p. 114. Le quatrième volume de cet ouvrage intéressant vient de paraître.

mule en successions régulières, il se dégage à la sommité de ces accords une ligne mélodique plus ou moins accusée, comme une lumière électrique se dégage de l'action de la pile. L'harmonie, élément tout moderne de l'art musical, est le coloris de l'idée; celle-ci est et ne peut être que la mélodie. Le verbiage des rhéteurs et des sophistes ne détruira pas la nature des choses.

Quelle que soit votre pensée, la profondeur de votre génie, la vaste conception que vous vouliez manifester, vous ne pouvez arriver à mon âme, l'émouvoir, la pénétrer du souffle de vos inspirations, qu'en passant par les sens, qui sont les premiers juges de l'art. Vous avez beau inventer de folles théories et dédaigner tout ce qui n'est pas à la hauteur de vos aberrations prétendues spiritualistes : l'homme ne perçoit la vérité que par les sens, qui sont les portes par où l'on pénètre dans son for intérieur, et les sens n'admettent facilement la vérité que lorsqu'elle est revêtue de beauté et d'une forme qui les flatte. Je sais que c'est là une vieille doctrine païenne qui fait sourire nos modernes réformateurs, qui prétendent ne s'adresser qu'à l'esprit; mais cette doctrine, aussi vieille que l'homme, subsistera autant que lui. Il nous a paru nécessaire de réveiller ces lieux-communs avant d'examiner les différens morceaux que M. Wagner a fait entendre aux trois concerts qu'il a donnés au Théâtre-Italien.

Le programme, divisé en deux parties, se composait d'abord d'une ouverture du *Vaisseau-fantôme,* opéra de M. Wagner qui n'a pas eu en Allemagne tout le succès qu'en espérait l'auteur. « L'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* dit le texte d'un livret qu'on vendait dans la salle, est le développement d'une légende connue, de la lutte acharnée d'un hardi capitaine hollandais contre la destinée qui le condamne à errer toujours sur les mers. C'est un vaisseau maudit battu par l'orage qui éclate, c'est une étoile qui luit et qui flamboie au loin... C'est l'aspect de la terre où le pauvre voyageur trouve un refuge auprès d'un cœur de femme... » On voit que de choses le poète et le musicien réunis dans la personne de M. Wagner ont voulu exprimer dans l'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* qui est un amas de sons, d'accords dissonans et de sonorités étranges, où il est impossible à l'oreille de se reconnaître, de saisir un plan, un dessein quelconque, qui porte à l'esprit l'idée du compositeur. C'est littéralement le chaos peignant le chaos, d'où il ne surgit que quelques bouffées d'accords exhalés par les trompettes, dont l'auteur fait grand abus dans toutes ses compositions. Voilà où conduisent en musique le symbolisme et les prétentions d'une fausse profondeur qui veut refuser aux sens la part de jouissance qui leur revient dans les manifestations de l'art. Après l'ouverture du *Vaisseau-fantôme,* d'une interminable longueur, et qui a été appréciée ce qu'elle vaut par le vrai public, on a exécuté la marche avec chœurs de l'opéra du *Tannhauser,* qui passe pour être le chef-d'œuvre de M. Wagner. « Les trompettes annoncent l'arrivée des premiers invités à la porte de la Wartbourg, dit le livret; ils viennent assister au grand tournoi de chanteurs auquel le landgrave les convie. » La marche

consiste en une fort belle phrase qui appartient à Weber. Produite d'abord par les instrumens à cordes et répétée par les voix de soprano du chœur, cette phrase, bien rhythmée, se prolonge indéfiniment, et ce mélange de voix et d'instrumens divers où dominent les instrumens de cuivre produit un effet saisissant, mais qui doit perdre beaucoup à être séparé de l'action de la scène, qui en explique l'à-propos. Ce morceau remarquable, que tout le monde a compris immédiatement et sans commentaire, prouve que lorsque la musique reste fidèle à ses propres lois, le compositeur atteint le but élevé qu'il se propose, et alors l'oreille est aussi satisfaite que l'esprit. L'introduction du troisième acte du *Tannhauser,* avec un chœur de pèlerins, est venue après la marche et le chœur du même ouvrage que nous venons d'analyser. « Dès le commencement du morceau, on entend le chant pieux de la troupe fidèle qui se rend à Rome pour assister à la fête du jubilé. Tannhauser ne s'unit pas au chœur, il marche seul, recherchant les sentiers difficiles..... Soudain la ville éternelle apparaît aux yeux des voyageurs. » Sur ce texte, qui résume la scène du *libretto* de M. Wagner, le compositeur a placé une phrase assez bien venue que proposent encore les instrumens à cordes, surtout les violons, et que reproduisent les instrumens à vent, particulièrement les instrumens de cuivre. Après cette opposition grossière, qui est familière à M. Wagner, creuse antithèse qui dispense d'avoir une idée, on ne perçoit plus qu'une confusion de sonorités étranges, d'accords péniblement cherchés, qu'un gaspillage de couleurs sans un dessin qui les supporte et oriente l'oreille éperdue, et l'on assiste à un immense effort de la volonté dépourvue de grâce, qui n'aboutit qu'au néant. A l'apparition du chœur, qui joint ses lamentations monotones aux clameurs de l'orchestre, l'effet devient un peu plus saisissable, pour retomber de nouveau dans un véritable chaos. Il est difficile de rien entendre de plus monstrueux. Quant à l'ouverture du *Tannhauser,* que nous connaissons depuis longtemps, et que les admirateurs de M. Wagner voudraient faire passer pour un chef-d'œuvre, c'est une vaste machine de musique symbolique et pittoresque, mal bâtie et d'une longueur désespérante, dont il n'y a guère à louer que le commencement et la péroraison, qui produit un effet d'autant plus énergique, que la confusion et l'impuissance du musicien ont duré plus longtemps. L'oreille, avide d'ordre et de lumière, saisit avec empressement l'occasion d'échapper au tourment qu'on lui a infligé pendant cinq minutes que dure l'exécution de ce rare morceau. Au second concert, on a ajouté au programme de la première partie une sorte de mélopée pour une voix d'homme, *Étoile du soir,* qui appartient à la partition du *Tannhauser,* et dont la couleur prétentieusement archaïque ne vaut pas la plus simple romance française. Ce chant monotone et baroque est précédé et suivi d'une ritournelle puérile qui vise à la profondeur mystique, et ne fait point honneur à l'imagination du musicien.

La seconde partie du programme a commencé par un prélude et l'intro-

duction d'un opéra encore inédit de M. Wagner qui s'intitule : *Tristan et Isolde*. « Tristan, qui a épousé Isolde au nom du roi, est déjà amoureux d'elle, mais il réprime cette passion déloyale. Un philtre qu'ils boivent tous deux par méprise leur fait tout oublier. Ils s'avouent leur amour mutuel; insensibles désormais à toute gloire, au sentiment de la foi jurée, à l'amitié, à l'honneur; *ils se plongent dans cette passion dévorante sans rien voir autour d'eux*. C'est cet amour, timide d'abord, puis plus hardi, plus violent, et enfin désordonné, que l'auteur a essayé de rendre dans l'introduction de son opéra. » Sur ce texte, que je corrige un peu, et qui pourrait bien être sorti de la plume chevaleresque de M. Liszt, le compositeur a certainement dépassé tout ce qu'on peut imaginer en fait de confusion, de désordre et d'impuissance. On dirait d'une gageure contre le sens commun et les plus simples exigences de l'oreille. Si je n'avais pas entendu trois fois ce monstrueux entassement de sons discordans, je ne le croirais pas possible. On assure que l'auteur fait le plus grand cas de cette composition, qui contiendrait la révélation de sa seconde manière; je ne pense pas que M. Wagner, malgré son audace, puisse jamais arriver à une troisième transformation de ce beau style.

Le second morceau du programme était l'introduction et la marche des fiançailles du *Lohengrin*. « Le Saint-Graal était la coupe dans laquelle le Sauveur avait bu à la dernière cène, et où Joseph d'Arimathie avait reçu le sang du crucifié. La tradition raconte que le vase sacré avait été déjà retiré aux hommes indignes, mais que Dieu avait décidé de le remettre aux mains de quelques privilégiés, qui, par leur pureté d'âme, par la sainteté de leur vie, avaient mérité cet honneur. C'est le retour du Saint-Graal sur la montagne que l'introduction du *Lohengrin* a tenté d'exprimer. » Je ne chicanerai pas l'auteur du libretto sur une pareille donnée, offerte comme thème à la peinture d'un art déjà obscur par lui-même, et j'accepte sans discussion le point de vue qu'il lui a plu de choisir. Qu'a-t-il tiré de cette situation mystique, plus propre à développer la verve d'un casuiste qu'à exciter l'inspiration d'un compositeur ? Des sonorités étranges, des harmonies curieuses qui ne se tiennent pas ensemble et qui n'aboutissent à aucune idée saisissable. On dirait d'un organiste essayant un nouvel instrument et promenant au hasard ses doigts sur le clavier pour faire valoir l'éclat des différens jeux. C'est une expérience d'acoustique, mais ce n'est pas de la musique. On reste froid à l'audition de pareilles ingéniosités, qui dénotent plus de savoir que d'inspiration. Le dernier numéro du programme se composait de plusieurs fragmens de l'opéra du *Lohengrin*, de la *Marche des fiançailles avec chœurs*, et de la *Fête nuptiale avec l'épithalame*. Ce morceau est incontestablement ce que M. Wagner a fait entendre de mieux. La marche est d'un beau caractère, bien que l'idée musicale sur laquelle elle repose appartienne à Mendelssohn, comme on peut s'en convaincre en consultant la marche du *Songe d'une nuit d'été*. Interrompue par le chœur des fiançailles,

qui est charmant et merveilleusement accompagné, la marche reprend son thème avec une puissance et un éclat de sonorité mâle qui ont produit le plus grand effet. C'est une conception de maître que toute cette scène du troisième acte du *Lohengrin*.

Dans cette bruyante exhibition des principaux fragmens de l'œuvre de M. Wagner, nous avons particulièrement remarqué la *Marche avec chœurs* du *Tannhauser*, d'un grand et bel effet, quoiqu'il soit trop prolongé et que la phrase principale offre une réminiscence du génie de Weber; l'*introduction* du troisième acte du même opéra, avec le *chœur des pèlerins*, vaste désordre d'une ambition dépourvue de fécondité, puissant effort d'un savoir incontestable qui manque d'inspiration et qui entasse des monceaux d'accords et de combinaisons sonores pour ne produire que l'ennui, la fatigue et la tristesse sur le public haletant qui écoute de si savantes misères; enfin l'ouverture du *Tannhauser*, beaucoup trop vantée, et qui ne contient de remarquable que la péroraison, où, sur une longue spirale que dessinent les instrumens à cordes, les instrumens de cuivre jettent avec fracas des bouffées d'une sonorité éclatante qui enivre l'oreille sans contenter l'esprit. Dans la seconde partie du programme se trouve le meilleur morceau que nous ayons entendu de M. Wagner, nous voulons parler de la *Marche des fiançailles, avec chœurs*, du *Lohengrin*, page grandiose, d'une large et belle composition, bien que l'idée principale sur laquelle est bâtie la marche appartienne à Mendelssohn.

Il résulte pour nous des impressions diverses que nous venons de traduire que M. Richard Wagner n'est point un artiste ordinaire. Doué, comme presque tous les hommes remarquables de notre temps, de plus d'ambition que de fécondité, de plus de volonté que d'inspiration, M. Wagner a voulu, *per fas et nefas*, arriver à la célébrité. Ne pouvant agir simplement à la façon des vrais poètes et des génies prédestinés qui chantent leur amour comme l'oiseau gazouille, comme la fleur exhale son parfum, comme le ruisseau murmure en fécondant la rive qu'il baigne de ses eaux limpides, M. Wagner s'est fait réformateur pour les besoins de sa propre cause, et pour couvrir de l'éclat d'un système les infirmités de sa nature. Il a essayé d'appliquer à l'art musical quelques bribes de la philosophie de Hegel, telle que l'idée qu'il a émise sur le caractère du *chef-d'œuvre*, qui ne peut être absolu et immuable, ni exister en dehors des besoins moraux des générations. « Le chef-d'œuvre, dit M. Wagner, *va toujours se faisant*. » Il est le résultat du génie de l'artiste et des aspirations des hommes auxquels s'adresse le poète. Le *Don Juan* de Mozart, par exemple, a été créé pour une génération qui avait des croyances et des idées qui n'existent plus et qui a emporté avec elle dans la tombe la compréhension parfaite de cette merveille du plus pur et du plus divin des musiciens, en sorte que d'après cette belle théorie de M. Wagner nous, hommes du XIXe siècle, nous ne sommes plus en mesure de comprendre et d'admirer sincèrement les marbres du

Parthénon, les statues de Phidias, les tragédies de Sophocle, les dialogues de Platon, les *Géorgiques* ou l'*Énéide* de Virgile, les *Madones* de Raphaël, le *Moïse* de Michel-Ange, les messes de Palestrina, les opéras de Gluck, les vastes conceptions musicales de Sébastien Bach!... Par ces idées bizarres, que nous croyons inutile de réfuter sérieusement, par une certaine verve de polémique qu'on remarque dans ses écrits, par le choix des sujets qu'il a mis en musique et qui sont tous empruntés au monde légendaire de la vieille Germanie, enfin par les qualités réelles de son talent et le puissant coloris de son instrumentation, M. Wagner a réussi à passionner un certain nombre de ses compatriotes. Ses ouvrages, mais plus particulièrement le *Tannhauser,* ont été représentés à Dresde, à Berlin, à Munich, à Vienne, et dans plusieurs autres villes de l'Allemagne avec plus ou moins de succès, mais sans avoir jamais pu atteindre à une véritable popularité. Quelques femmes à imagination exaltée, que le malheur attire toujours, et qui rêvasseraient jusqu'au bord d'un précipice en y tombant la tête la première, des esprits faux comme M. Liszt, des hommes politiques coreligionnaires de l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin,* des littérateurs, des quasi-poètes complétement étrangers à l'art musical, ont fait à M. Wagner, qui est un habile homme, une réputation de sectaire et de prétendant au génie, que la nation allemande n'a pas sanctionnée. Esprit inquiet, mécontent, contempteur de toutes choses, simulant le dédain de la popularité, mais au fond très désireux d'obtenir les faveurs de l'opinion publique, M. Wagner a été privé par la nature des deux qualités les plus nécessaires à un compositeur dramatique : l'imagination et le sentiment. L'auteur du *Lohengrin* et du *Tannhauser* ne conçoit bien que les scènes d'apparat qui exigent des couleurs éclatantes et heurtées, il ne dispose que de deux élémens de l'art musical : le rhythme et l'harmonie. Son instrumentation, puissante dans les effets grandioses, manque de variété et de souplesse. Son orchestre, divisé presque constamment en deux parties extrêmes, les instrumens à cordes mis en opposition directe avec les instrumens de cuivre, n'a pas de corps, de discours continu, qui remplisse l'oreille de cette pâte sonore que savent si bien pétrir les grands coloristes comme Beethoven, Weber, et parfois Mendelssohn. Harmoniste très habile, M. Wagner brille peu cependant par l'éclat et la nouveauté des modulations. Son style est monotone malgré les efforts d'une volonté vigoureuse et les ressources d'un talent incontestable. Il vise bien à la couleur, au relief, à l'étrangeté, qu'il prend pour de la profondeur; mais on s'aperçoit vite que les effets qu'il cherche et qu'il rencontre sont plutôt le résultat de la curiosité de l'oreille que l'expression d'un sentiment de l'âme. Comme tous les poètes matérialistes de notre temps, M. Wagner procède de la sensation extérieure et non pas de l'émotion intérieure, il cherche et combine froidement un effet avant de posséder l'idée ou d'avoir éprouvé le sentiment qu'il veut manifester; mais le cœur humain ne s'y trompe pas, et il ne s'émeut qu'à bon escient.

Le public qui remplissait la salle du Théâtre-Italien aux trois concerts donnés par M. Wagner était fort curieux à voir et à entendre. Composé avec beaucoup de sollicitude et d'habileté, ce public était un mélange de deux tiers d'Allemands appartenant à toutes les classes de la société, et voués d'avance à l'admiration de l'œuvre du prétendu réformateur, et d'un tiers de Français fort désintéressés dans la question, et n'ayant d'autre parti-pris que celui de se laisser faire et d'obéir à l'émotion qu'ils éprouveraient. M. Wagner a été bruyamment acclamé, festoyé par ses compatriotes et ses partisans, qui s'étaient emparés de toutes les places importantes, et qui lançaient aux indifférens des regards provocateurs. Quant à la minorité pacifique, qui était accourue pour apprécier, en tout bien et tout honneur, un compositeur qui fait plus de bruit que de bonne besogne, son hésitation n'a pas été de longue durée : elle a bien vite compris qu'elle avait affaire à un homme de talent, mais aussi à un sophiste qui a plus d'ambition que d'idées, et qui se pose fastueusement en prophète de l'avenir, parce qu'il ne peut rien créer de raisonnable pour satisfaire ses contemporains. Ce jugement est celui des gens du monde, de la presque totalité des artistes et des écrivains, sauf un très petit nombre d'exceptions, dont il est inutile de peser la valeur. Je crois donc pouvoir affirmer que M. Wagner a été très bien apprécié à Paris, et qu'il a commis une bien grande imprudence en venant consulter l'opinion d'un pays qui croit peu aux miracles, et qui ne prend pas facilement d'habiles comédiens pour des grands hommes.

On s'étonne d'autant plus que M. Wagner soit venu consulter le goût d'une ville aussi frivole que Paris, que l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin* n'a pas craint d'exprimer toute la répulsion qu'il éprouve pour le génie peu mystique de la France (1); mais les Allemands ont beau faire et beau dire, ils ne peuvent se défendre contre l'ascendant de l'opinion de Paris en matière d'art et d'œuvres de l'esprit. Il y a longtemps qu'ils subissent cet ascendant de ce qu'ils appellent la Babylone moderne, et il est fort douteux qu'ils puissent jamais s'en dégager entièrement. M. Wagner a trop de sens pratique pour s'être fait une grande illusion sur les succès que lui ont obtenus en Allemagne le petit nombre de ses partisans. Il a compris que s'il pouvait frapper un grand coup à Paris et enlever, par une habile manœuvre, l'opinion de la presse, dont la conquête n'est pas aussi difficile que celle de la toison d'or, il devenait maître de la situation. Voilà l'explication des trois concerts donnés par M. Wagner avec la bruyante mise en scène qui les a accompagnés. Le portrait même de M. Wagner, drapé en héros de mélodrame, était tout prêt. A ces détails si bien ordonnés, on reconnaît la grande expérience de M. Liszt, qui, dans les temps héroïques de ses pérégrinations triomphales, faisait mouler sa main droite, et en distribuait le plâtre comme une relique à ses chères dévotes.

(1) Voyez, dans son *Autobiographie*, les pages 176 et 177.

Quelle pitié que tous ces manéges, et comme tout cela ressemble peu à la vérité, à la conviction sincère d'un artiste fort qui cherche honorablement sa voie! Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Schubert, n'ont pas fait tant de bruit, ils n'ont point inventé des systèmes fallacieux, ni fatigué le public de leur autobiographie; ils ont créé tout simplement des chefs-d'œuvre en laissant au temps à faire le reste. Qui donc a plus souffert que Mozart luttant toute sa vie contre la misère et enseveli à trente-six ans dans la fosse commune? A-t-il jamais existé un plus grand musicien que Sébastien Bach, une tête plus carrée, un génie plus audacieux et plus absolu, qui a écrit pour lui tout seul des monceaux d'œuvres colossales qui devançaient l'avenir, et qu'il se contentait de fourrer dans un coffre d'où on les a tirées cent ans après sa mort? Peut-on citer en musique un poète plus sublime que Beethoven, un *oseur* plus intrépide, une imagination plus riche, éprise d'un idéal plus grandiose, un contempteur plus dédaigneux de l'opinion vulgaire, enfin une organisation plus puissante et plus douloureusement frappée? Eh bien! ces hommes diversement admirables ont été simples comme des enfans, ils ont souffert sans rien dire, ils ont créé des mondes nouveaux dans l'art sans programme et sans système. « Je persiste à dire, écrit Horace Walpole à Mme du Deffand, que le mauvais goût qui précède le bon goût est préférable à celui qui lui succède. » C'est un signe indélébile de toute décadence que de demander à un art ce qu'il ne peut pas donner naturellement, et de détruire les limites qui séparent les différens genres sous prétexte de les agrandir.

Avant de terminer ce long discours sur la musique de l'avenir, je ne puis éviter de faire un rapprochement qui m'est indiqué par la nature du sujet et par le caractère constant de ma critique depuis que j'ai l'honneur d'écrire dans ce recueil : je veux parler des nombreux points de contact qui existent entre M. Richard Wagner et M. Berlioz. M. Wagner a porté sur M. Berlioz un jugement plus sévère encore que celui que nous avons émis sur le symphoniste français. Dans une lettre qui est devenue publique, M. Wagner dit : « L'inspiration de M. Berlioz n'est qu'une espèce de vertige, un effort constamment infructueux. » Il ajoute : « Il est certain que l'inspiration de M. Berlioz a sa source dans les dernières esquisses du génie de Beethoven (1). » M. Berlioz, de son côté, a toujours répudié toute solidarité avec les doctrines de M. Wagner, dont il vient de juger l'œuvre, à la façon des Orientaux, par un apologue d'une cruelle malice (2). Au fond cependant, M. Wagner et M. Berlioz sont de la même famille : ce sont deux frères ennemis, deux enfans terribles de la vieillesse de Beethoven, qui serait bien étonné s'il pouvait voir ces deux merles blancs sortis de sa der-

(1) Voyez les *Fliegende Blaetter für Musik* d'un *Wohlbekannte*, c'est-à-dire de M. Laube, page 102.

(2) Voyez le *Journal des Débats* du 9 février.

nière couvée! M. Berlioz a un peu plus d'imagination et, en sa qualité de Français, plus de clarté que le compositeur allemand; mais M. Wagner, qui a pris à M. Berlioz beaucoup de détails d'instrumentation, est un bien autre musicien que l'auteur de la *Symphonie fantastique* et de *l'Enfance du Christ*. Quoi qu'il en soit, disait à côté de moi un poète platonicien, les œuvres de ces deux émules d'insubordination au sens de la beauté mériteraient d'être cousues dans un sac et jetées à la mer pour apaiser la colère des dieux. — Félicitons-nous donc que la tentative de M. Wagner n'ait pas véritablement réussi. Déjà M. Liszt, qui écoutait aux portes, allait accourir avec ses *Ideals*, ou symphonies mystiques, qu'il tient en réserve pour la postérité, et Paris eût été envahi par cette bande d'iconoclastes que l'Allemagne nourrit dans son sein. *Miserere nobis, Domine!*

P. S. Le quatrième concert que nous avions espéré de M. Wagner n'a pas eu lieu; l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin* l'a remplacé par une lettre qu'il a adressée à M. Berlioz, et que le *Journal des Débats* a insérée dans son numéro du 22 février. Dans cette lettre, qui n'est pas plus clairement écrite que ses livres allemands, M. Wagner se défend d'avoir employé le mot de *musique de l'avenir*, qu'il attribue à un critique intelligent, M. Bischoff, qui rédige à Cologne un journal de musique. Si M. Wagner n'a pas créé le mot dont il se plaint, il a exprimé l'idée dans plusieurs passages de ses écrits, et le titre de *musicien de l'avenir* lui reste acquis comme une qualification indélébile.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1860.

Enfin nous avons devant nous (il y avait longtemps que cela ne nous était arrivé) un petit bout de chemin. Ce n'est pas encore la route royale : on n'a jamais espéré la trouver au débouché du fourré d'où nous faisons mine de sortir. C'est un sentier montueux et sinueux; mais enfin c'est un sentier : c'est quelque chose, c'est même beaucoup. Nous espérons qu'il ne nous mènera pas à un nouveau labyrinthe.

Que l'on se reporte à quelques semaines en arrière : l'on n'avait en face de soi qu'impossibilités et incertitudes, l'on était dans une impasse, il est permis d'emprunter aujourd'hui cet aveu aux documens diplomatiques où l'on a eu la franchise de l'exprimer. Il fallait bien que les incertitudes de la situation de l'Italie eussent un terme, il fallait bien que l'inexorable logique des événemens se fît obéir, mais par quels moyens? Par les moyens doux ou les moyens violens? C'était le problème. L'alliance de l'Angleterre nous pouvait être d'un grand secours pour rectifier pacifiquement la politique de Villafranca. Le cabinet britannique actuel porte un intérêt incontestable à l'affranchissement et à la réorganisation libérale de l'Italie : il avait donné au gouvernement français, par le traité de commerce qu'il avait conclu avec lui, un gage certain de ses dispositions amicales; mais ce cabinet avait-il la majorité dans la chambre des communes? Vivrait-il? L'alliance anglaise ne suffisait point pour nous ouvrir une issue pacifique en Italie. Nous avions rajeuni, par les conventions de Villafranca et de Zurich, des droits, des prétentions et des espérances de l'Autriche dans la péninsule qui venaient précisément se heurter à cette inexorable logique des événemens dont nous reconnaissions et préconisions l'empire. Nous avions contracté envers l'Autriche des engagemens éventuels et conditionnels, il est vrai, mais qui nous

liaient tant que l'Autriche ne reconnaîtrait pas la vertu résolutoire des éventualités et des conditions auxquelles ils étaient subordonnés. Nous avions donc besoin de la tolérance et de la résignation de l'Autriche pour sortir doucement des liens de Villafranca et pouvoir consentir aux arrangemens réclamés par la situation de l'Italie. Or le cabinet de Vienne est connu pour ne se point plier aux compromis entre le droit et le fait. Viendrait-il, au nom du droit héréditaire et du droit des traités, se briser violemment encore une fois contre les nécessités pratiques? ou, se confinant dans la plus haute tour du château enchanté de la légitimité, consentirait-il à n'adorer qu'en rêve l'antique objet de son culte, et à nous abandonner le champ de l'action? Il fallait que le ministère anglais eût la majorité et vécût, il fallait que l'Autriche se résignât à l'immobilité pour elle et au laisser-faire pour les autres. Le ministère anglais vit, et la cour de Vienne se résigne. Voilà ce qui déblaie du terrain devant nous. Pour la première fois depuis huit mois, une perspective sérieuse d'arrangement s'ouvre sur les affaires d'Italie. Cette occasion d'agir, cette faculté de marcher, qui sont enfin offertes, doivent évidemment être mises à profit. Le moment est décisif, il n'y a pas de temps à perdre. Que doit faire la France vis-à-vis de l'Italie, et que doivent faire les Italiens pour eux-mêmes? Voilà la question dominante et urgente de l'heure actuelle.

Avant de répondre à cette pressante interrogation, il n'est peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur le *blue-book* où lord John Russell a réuni, pour la présenter au parlement, la correspondance diplomatique relative aux affaires d'Italie depuis la signature des préliminaires de Villafranca jusqu'à l'ajournement du congrès. Nous avons ouvert ce volume avec une grande curiosité : ce que nous y cherchions surtout, c'était l'explication du changement qui, à la fin de décembre, s'était ostensiblement accompli dans la politique de la France. Nous espérions trouver dans les correspondances diplomatiques quelques indications sur la transition par laquelle la politique de Villafranca a dû passer pour s'effacer progressivement et subir une transformation radicale. Notre attente sur ce point, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, a été déçue. Le *blue-book* contient néanmoins des informations intéressantes. Les lumières qu'il répand sur les positions prises par l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, doivent nous éclairer sur la politique que peuvent suivre, même dans la phase actuelle, ces diverses puissances. Il y a là d'utiles données à recueillir au passage.

Il faut l'avouer, dans ce concours européen, le prix de la netteté des idées, de la suite des vues, de la consistance politique, appartient à l'Angleterre. Lord John Russell, avec cette tranquille hardiesse, avec cette netteté simple et naïve, avec cette opiniâtreté froide et tout à fait dépourvue de saillie et d'emphase, qui caractérisent les piquantes contradictions de sa nature, vit et signala dès le premier jour, et combattit jusqu'au bout les impossibilités de la politique de Villafranca. La dépêche qu'il écrivit à lord

Cowley le 25 juillet 1859, après avoir reçu communication officielle des préliminaires signés par les deux empereurs, a cela de remarquable qu'elle a posé les bases de la politique inébranlablement suivie jusqu'à présent par le cabinet anglais. Après avoir transcrit les fameux préliminaires, lord John, avec un aplomb qu'on ne saurait trop admirer chez un homme qui n'a pas gagné les batailles de Magenta et de Solferino, écrit la déclaration suivante : « Le gouvernement de sa majesté a examiné avec anxiété ces dispositions, et il est arrivé avec regret à cette conclusion : elles ne répondent point aux intentions annoncées de concert en 1856 par l'empereur des Français et la reine de la Grande-Bretagne. » Ce qui le choque surtout dès lors, c'est le projet de cette confédération italienne dont l'Autriche doit faire partie, et où elle doit infailliblement avoir la majorité des voix et l'influence prépondérante. A quoi bon alléguer que l'Autriche ne figurera dans la confédération que pour la Vénétie? « L'empereur François-Joseph, dit lord John, ne pourra paraître dans la confédération qu'en qualité de souverain du puissant empire d'Autriche. Sa puissance sera autrichienne, ses moyens seront autrichiens, ses vues seront autrichiennes. Comment un roi de Sardaigne ou de Naples pourrait-il jamais espérer de lui résister ou de le convaincre? » Lord John conclut donc que, s'il doit y avoir une confédération italienne, il ne faut pas que l'Autriche en fasse partie, et que le seul moyen de réaliser les vues émises par la Grande-Bretagne et la France aux conférences de 1856, c'est que le territoire italien soit évacué aussitôt que possible par les troupes étrangères, soit françaises, soit autrichiennes. Il ajoute que le royaume de Lombardie lui paraît être insuffisamment protégé sur sa frontière orientale, qu'il serait en outre très désirable que la ville de Rome avec sa banlieue demeurât seule sous le gouvernement direct du pape, et que le reste des états pontificaux passât sous une vice-royauté séculière et laïque.

On voit donc, dans les premiers jugemens portés par lord John Russell, le germe des propositions anglaises qui ont été récemment publiées, et qui semblent destinées à devenir le point de départ de la nouvelle phase où entrent les affaires italiennes. Ces vues, déjà si nettes, s'accusent davantage encore à mesure que la controverse diplomatique s'anime ; elles sont reproduites avec plus de force dans une dépêche du 24 août, adressée par lord John au ministre anglais à Vienne. « Les difficultés diverses qui résultent du traité, écrit le secrétaire d'état britannique, paraissent si graves au gouvernement de sa majesté, que nous ne pouvons comprendre le peu d'attention que paraissent y avoir donnée les gouvernemens des deux puissans empires d'Autriche et de France. Le gouvernement de sa majesté ne comprend pas comment on espère les surmonter. Si l'on abandonnait l'idée d'une confédération italienne, si on laissait l'empereur d'Autriche constituer à sa guise le futur gouvernement de la Vénétie, et en même temps les habitans de l'Italie centrale, libres de toute intervention étrangère, régler leur sort conformé-

ment à leurs idées, alors, à la vérité, une paix stable et permanente pourrait s'établir en Italie. L'autre difficulté dominante de la question italienne est la condition des États-Romains. Pendant dix années, les troupes autrichiennes ont occupé Bologne : elles y ont administré la justice criminelle, elles y ont prononcé et exécuté des sentences capitales; mais elles n'ont jamais soumis la population. Dès que les casernes autrichiennes ont été évacuées, l'autorité papale a été renversée. En fait, les abus civils du gouvernement papal unis au joug militaire de l'Autriche, le mélange d'un despotisme énervé avec la discipline des cours martiales, avaient produit un état de choses intolérable. Mais, dit-on, il faut que l'autorité du pape soit maintenue. Si l'on entend par là qu'il faut que le pape demeure prince souverain, et qu'étant le chef de l'église catholique romaine, le siége de son autorité spirituelle doit être le siége de sa souveraineté, c'est là une proposition intelligible; mais c'est une étrange doctrine que d'affirmer que, pour maintenir son autorité spirituelle, il faut qu'il possède deux ou trois millions de sujets mécontens. Le pape, s'il n'était pas soutenu par d'autres puissances, ne pourrait défendre son indépendance contre personne, pas même contre les états de second ordre... La protection qui lui est nécessaire lui serait bien mieux assurée, si sa juridiction temporelle et politique était limitée à Rome et aux environs de Rome... Ses sujets aspirent après un gouvernement séculier qui soit non une simple délégation du pouvoir pontifical, mais une autorité au moins aussi indépendante du pape que le gouvernement des provinces danubiennes est indépendant du sultan. Si l'Europe voulait traiter aussi bien le peuple de la Romagne et des Marches que le peuple de Valachie et de Moldavie, cette question italienne, aggravée de tant de difficultés, envenimée de tant de douleurs, pourrait recevoir une solution. » Voilà le langage que l'Angleterre a fait entendre à toutes les cours pendant six mois. L'objet qu'elle avait le plus à cœur pour détourner les mauvaises conséquences de la paix de Villafranca, c'était d'obtenir l'assurance que la force ne serait employée, ni par la France, ni par l'Autriche, pour amener la restauration des archiducs, annoncée dans les préliminaires.

C'est en prenant acte des déclarations qu'il avait reçues de la France à cet égard que lord John Russell accéda au congrès sans trop d'empressement ni trop de confiance. L'on peut juger du peu d'espoir que l'Angleterre avait dans l'efficacité d'un congrès par un curieux entretien de lord Cowley avec M. le comte Walewski, rapporté dans une dépêche de l'ambassadeur anglais du 29 novembre. Notre ministre des affaires étrangères ayant interrogé lord Cowley sur les desseins du gouvernement anglais à l'égard du congrès, lord Cowley lui répondit « qu'en considérant les stipulations du traité de Zurich et la situation compliquée de l'Italie centrale, le gouvernement anglais ne voyait pas de motifs à la convocation d'un congrès, et ne pouvait comprendre ce que l'on en attendait. S'il envoyait donc un plénipotentiaire au congrès, ce serait uniquement pour se rendre aux vœux des gouvernemens de France

et d'Autriche. Quant à lui, il était prêt à acquiescer à l'annexion au Piémont demandée par les états de l'Italie centrale. Sur ce point, le gouvernement français paraissait être d'un autre avis; cependant le gouvernement français avait déclaré qu'aucun moyen coërcitif ne serait employé contre les populations du centre. Comment pouvaient se concilier des positions si contradictoires? »

Si dans ses rapports avec la France le cabinet anglais ne trouvait pas la lumière qui pût l'aider à percer les obscurités du congrès, ses relations avec la cour de Vienne étaient moins faites encore pour encourager ses espérances. L'embarras du côté de Vienne n'était point de concilier des prétentions ou des engagemens contradictoires, c'était d'affronter une obstination inébranlable. Sur le fond des choses, M. de Rechberg refusait, cela va sans dire, tout compromis. Plutôt la destruction et la ruine! s'écriait-il quand on cherchait à obtenir une de ces concessions à l'esprit du temps, aux vœux populaires, à la force des choses, que l'Autriche regarde comme des attentats au droit. Le ministre anglais ne pouvait même amener le ministre autrichien à se joindre aux déclarations réitérées par lesquelles la France retirait aux stipulations de Villafranca et de Zurich relatives aux restaurations la sanction de la force. Le 11 décembre encore, après la convocation du congrès, lord Loftus lisant une dépêche où lord John Russell se référait à ces déclarations de la France, dans lesquelles il voyait un gage de paix pour l'Europe, et demandait à l'Autriche de s'y rallier : « De quelles déclarations veut parler sa seigneurie? demandait M. de Rechberg. — Qu'il n'y aura pas d'intervention armée pour restaurer les archiducs, répliquait lord Loftus. » M. de Rechberg reprenait avec un calme qui annonçait l'inflexibilité de sa résolution qu'il ne dévierait pas de la marche que lui traçaient ses principes, et qu'il maintiendrait ces principes au prix de tous les sacrifices.

L'Angleterre du moins pouvait-elle espérer d'avoir jusqu'à un certain point l'appui des puissances, la Russie et la Prusse, qui étaient, comme elle, demeurées neutres pendant la guerre d'Italie? Il est inutile de parler de la Prusse, qui paraît décidément s'être pour toujours condamnée à n'avoir plus d'initiative dans les grandes affaires de l'Europe, de la Prusse, dont le bonheur est de s'effacer, et qui met sa gloire à marcher, comme un confident de tragédie, à la suite de son grand voisin du Nord; mais la Russie n'a point abdiqué l'apparence d'un grand rôle. L'effet immédiat de la paix de Villafranca fut de la rapprocher sensiblement de l'Angleterre. Les entretiens du prince Gortchakof avec sir John Crampton, de M. de Brunnow avec lord John Russell vers cette époque, ont le caractère de l'intimité, et annoncent de la part du cabinet russe l'intention de concerter sa marche avec le cabinet de Saint-James. L'on reconnaît, comme les Anglais, les impossibilités de la paix de Villafranca; l'on se vante de n'avoir pas cédé à une insinuation venue de Paris, qui demandait à la Russie de prendre l'initiative de la proposition d'un congrès. Le prince Gortchakof, que l'on se figure volontiers,

et non sans motifs, depuis sa malencontreuse intervention dans les négociations qui précédèrent la guerre, comme un chevalier errant à la poursuite de l'ombre d'un congrès, se plaint qu'on lui fasse tort en répandant de lui une telle opinion, et met une sorte de coquetterie dépitée à s'unir à la réserve expectante du cabinet anglais. La Russie veut la paix et la liberté de l'Italie : elle n'irait pas sans doute jusqu'à appuyer l'innovation qui permettrait aux peuples de changer leurs gouvernemens par voie d'élection; mais en tout cas, si l'on réunit un congrès, qu'elle préférerait à une conférence, comme l'Angleterre, elle n'y voudrait entrer que sur des principes définis d'avance : il lui faut préalablement minutés, étiquetés et dûment numérotés, ces thèmes de discussion que la diplomatie dresse avec une élégance digne du notariat, et qu'elle intitule gravement, pour l'édification du public, propositions, bases ou points, suivant la mode de l'année. C'était quelque chose assurément que ces dispositions du cabinet de Saint-Pétersbourg; malheureusement elles ne tinrent pas. Une entrevue eut lieu à Breslau entre le prince-régent de Prusse et l'empereur de Russie. La conduite des deux cours vis-à-vis du futur congrès y fut concertée. Les deux souverains décidèrent qu'ils conserveraient leur liberté d'opinion et d'action, et que chaque gouvernement devrait entrer au congrès entièrement affranchi de tout engagement sur les mesures et les principes qu'il aurait à y proposer ou à y adopter pour le règlement des affaires d'Italie. Ce qui avait amené ce changement dans les vues de la Russie, le prince Gortchakof l'expliquait à sir John Crampton vers la fin de novembre : c'était la diversité des vues qui existaient entre les puissances. Les préliminaires d'un congrès ne survivraient pas, suivant la Russie, à un débat préalable, si l'on voulait fixer d'avance des principes communs. Mieux valait, au gré du prince Gortchakof, se fier les yeux fermés aux chances de la discussion dans l'assemblée des puissances. Certes le prince Gortchakof montrait là une bien merveilleuse confiance dans l'éloquence des plénipotentiaires, ou dans l'habileté avec laquelle, escorté de son collègue prussien, il se proposait de manœuvrer, en escadron volant, d'un parti à l'autre. Cette défiance des discussions préalables, cette peur de la lumière, ne promettaient pas au congrès un sort brillant. Un congrès sans propositions, bases ou points, c'est un bal sans bougies.

L'on allait donc au congrès en aveugle et au petit bonheur. Hormis peut-être la Russie et la Prusse, il n'y avait pas deux puissances qui pussent espérer d'avance de s'y trouver d'accord. La politique incohérente et tiraillée de Villafranca pouvait-elle affronter cette incertitude? Nous ne le pensons pas, et ce n'est pas nous qui regretterons que des conseils plus logiques et plus sensés l'aient sacrifiée à l'impérieuse force des choses. Nous prenons volontiers congé d'elle dans la dépêche de lord Cowley du 19 décembre, où elle se montre encore toute vivante. L'ambassadeur d'Angleterre y explique la marche que M. Walewski comptait suivre dans les délibérations du con-

grès. Notre ministre des affaires étrangères, sans prendre d'engagement formel à cet égard, pensait que la discussion l'amènerait à proposer de donner Parme, Plaisance et Massa-Carrara à la Sardaigne, de restaurer la dynastie de Lorraine en Toscane, et de placer Modène sous le duc de Parme et la duchesse sa mère. Trois lignes écrites par lord Cowley à lord John Russell le 23 décembre apprennent que le congrès se réunira le samedi 21 janvier; mais le 1er janvier l'ambassadeur anglais envoie à son ministre le billet de décès. L'on dirait, si les grandes affaires pouvaient se prêter au comique, que le fantôme du congrès a disparu au dénoûment dans une chausse-trappe. Nous le répétons, ce n'est pas nous qui nous plaindrons du changement salutaire qui s'est opéré alors dans la conduite de nos affaires extérieures. De politique nette, ferme, conséquente avec elle-même, on n'en rencontrait jusque-là que dans le cabinet anglais ou dans la cour de Vienne. Johnny Russell, si l'on nous permet vis-à-vis d'un personnage aussi illustre les familiarités bienveillantes que prennent avec lui ses compatriotes, Johnny Russell, avec sa placide ténacité dans le principe libéral, avait fini par devenir le représentant le plus conséquent et le plus complet de cette cause de l'affranchissement de l'Italie, pour laquelle c'est nous cependant qui avions remporté les victoires de Magenta et de Solferino. Il était temps de rentrer dans la vérité de notre rôle et de n'en plus prêter complaisamment les profits et l'honneur à l'Angleterre. En agissant ainsi, nous ne finissions pas sans doute en un jour les difficultés et les périls de la question italienne; mais, pour surmonter les unes et braver les autres, nous acquérions la plus grande force auxiliaire que l'Europe pût nous offrir dans le concours de l'alliance anglaise. Déjà nous avons trouvé dans cette alliance une force morale qui ne nous a pas peu aidés à convaincre l'Autriche qu'elle ne doit pas troubler par une agression téméraire le nouvel arrangement de l'Italie. Nous devons à cette alliance le secours des propositions anglaises, expression et résumé de la politique que lord John Russell n'a cessé de conseiller depuis sa remarquable dépêche du 25 juillet, et ces propositions sont un puissant arc-boutant auquel nous avons pu appuyer notre nouvelle politique.

Nous n'avons pas encore le droit de nous expliquer sur cette politique nouvelle : elle en est à ses préliminaires, et quoique depuis un mois des dépêches émanées de notre ministère des affaires étrangères, et écrites dans cette langue des grandes affaires que nous aimons à retrouver dans les papiers d'état de notre pays, lui aient imprimé aux yeux du public une attitude correcte et délibérée, ce n'est que lorsqu'elle aura produit les actes qu'elle promet pour la réorganisation de l'Italie que nous croirons pouvoir la juger. Nous l'avons déjà dit, cette politique a maintenant du champ devant elle. Deux faits lui ont déblayé la voie : le raffermissement du cabinet anglais, avec lequel nous devons la supposer d'accord dans ses vues générales sur l'organisation nouvelle de l'Italie, et la réponse de l'Autriche à la dépêche de M. Thouvenel, car cette phrase de la dépêche : « si la différence

des principes peut et quelquefois doit conduire à des appréciations différentes, il n'est pas nécessaire qu'il en résulte, lorsque l'honneur est sauf des deux parts, des conflits désastreux et si éloignés des intentions de la France et de l'Autriche, » cette phrase répétée dans la réponse de M. de Rechberg peut à bon droit être considérée comme un engagement pris par l'Autriche de ne point s'opposer par la force à l'établissement du système que la logique des faits réclame en Italie. Quel usage la France doit-elle faire de cette liberté d'action? Quel usage en doivent faire aussi les Italiens? Voilà, comme nous le disions en commençant, les deux questions pressantes du moment. C'est la première fois que ces questions se posent en vue d'une solution pratique immédiate et pour ainsi dire en tête à tête entre la France et l'Italie : c'est ce qui rend la circonstance présente critique et solennelle.

L'on assure que la France a déjà dit son mot sur la solution inévitable. Nous ne chercherons ni à le deviner ni à l'interpréter sur la foi de rumeurs plus ou moins accréditées. Nous aimons mieux étudier nous-mêmes avec indépendance quelles sont pour la France et pour l'Italie les conditions d'une bonne solution.

Le principe général qui doit nous diriger dans l'appui et la sanction que la France doit donner à la nouvelle constitution de l'Italie nous semble avoir été exprimé avec bonheur dans le passage suivant de la dépêche de M. Thouvenel à M. de Moustiers : « L'Italie, pendant des siècles, a été un champ ouvert à une lutte d'influence entre la France et l'Autriche; c'est ce champ qu'il faut à jamais fermer. Si l'une des deux puissances anciennement rivales faisait un sacrifice qui dût profiter directement à l'autre, si la domination de l'Italie, changeant seulement de mains, devait encore nous appartenir pour un temps, la question se présenterait sous un aspect qui rendrait la discussion oiseuse et stérile. Ce n'est pas ainsi que le débat est posé. La France ne cherche pas à se substituer à l'Autriche en Italie, c'est l'Italie elle-même qu'il s'agit de constituer comme un intermédiaire, comme une sorte de terrain désormais impénétrable à l'action, tour à tour prédominante et toujours précaire, de l'une ou de l'autre des deux puissances. »

C'est bien cet intermédiaire impénétrable à la fois à la France et à l'Autriche qu'il s'agit d'établir en Italie. En d'autres termes, il faut assurer l'indépendance de l'Italie, c'est-à-dire y constituer un système assez fort pour suffire à la défense de sa propre indépendance. Des esprits excessifs pourraient avancer que l'objet qui a été si heureusement défini par M. le ministre des affaires étrangères ne sera atteint que lorsque l'Italie n'aura plus rien à réclamer de l'Autriche pour réaliser l'intégrité de sa nationalité. Nous n'irons pas aussi loin; nous ne songeons pas à interdire aux Italiens, — ce serait contraire à la nature des choses, à la nature humaine et à l'équité, — d'aspirer à recouvrer un jour les provinces et les populations italiennes qui sont encore en la possession de l'Autriche : nous reconnaissons aux Italiens

plus qu'à personne le droit de croire qu'il faut ou que l'Autriche domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. Ce que nous n'admettons pas, c'est que la tâche puisse être imposée à la France de conquérir l'affranchissement complet de la péninsule, et que les Italiens soient condamnés éternellement à invoquer le secours de l'étranger pour repousser l'étranger de leur territoire. Nous nous contenterons donc de dire que la condition essentielle de l'indépendance italienne, c'est que l'état de choses qui sera établi en Italie soit assez fort pour résister à une agression étrangère, assez fort pour avoir le juste sentiment de sa responsabilité, assez fort pour comprendre qu'il ne pourrait songer à tenter des entreprises d'agrandissement qu'à ses risques et périls, assez fort en un mot pour renoncer à ces témérités si ordinaires aux faibles qui cherchent à entraîner et à compromettre les puissans dans leur cause. L'Italie a besoin, pour son honneur et sa sécurité, d'obtenir le degré de force qui assurera cette condition essentielle de son indépendance. La France, elle aussi, a besoin, pour sa dignité et pour son repos, que l'Italie soit mise en mesure de se suffire à elle-même et de ne plus compter que sur elle. Ce serait en effet pour nous une situation intolérable que de demeurer longtemps à la merci des querelles et des révolutions italiennes, et d'être exposés en permanence, par une solidarité fatale, aux aventures, aux ruines et aux désastres d'une guerre générale.

Ainsi, ou nous favoriserons dans l'Italie supérieure la formation d'un état fort, ou nous irons contre l'intérêt même qui nous commande de constituer en Italie un intermédiaire impénétrable entre la France et l'Autriche, et aussi contre l'intérêt qui nous prescrit de travailler à dégager le plus promptement possible notre responsabilité des affaires italiennes. Il nous semble que cette œuvre n'est point difficile à la France. Elle est dans la nature des choses et tend en quelque sorte à s'accomplir spontanément. Les Italiens y ont travaillé d'eux-mêmes dès qu'ils ont compris la situation que leur faisait la paix de Villafranca. Le mouvement annexioniste qui a porté depuis lors l'Italie du centre vers le Piémont n'a pas eu d'autre sens. C'est parce qu'il conduisait à un état de choses qui doit, dans un prochain avenir, nous dégager des responsabilités que nous avons encourues en Italie que, pour notre compte, nous y avons applaudi dès le premier jour. Mais nous supposons que l'on est d'accord sur le principe : toute la question est de savoir le degré de force qu'il faut donner ou mesurer au nouveau royaume de l'Italie supérieure pour concilier avec la sécurité de l'Europe les conditions de l'indépendance et du gouvernement régulier de la péninsule.

Ici nous rencontrons malgré nous les bruits qui ont été répandus sur le système auquel le gouvernement français se serait arrêté, auquel il aurait, dit-on, invité le Piémont à se rallier. On sait que le mouvement annexioniste italien veut unir la Toscane au Piémont : il paraît que le gouvernement français n'entend point aller jusque-là. L'on prétend que la France

trouverait le Piémont suffisamment agrandi et fortifié par l'annexion des duchés de Parme et de Modène, par l'union de la Romagne, dont le roi de Sardaigne prendrait l'administration avec des réserves et un tribut pécuniaire stipulés en faveur de la suzeraineté du saint-père. La France voudrait que la Toscane formât un état séparé, qui choisirait son souverain, et même pourrait le prendre dans la maison de Savoie. L'on assure que notre gouvernement n'a pas la prétention d'imposer par une pression absolue cette combinaison à l'Italie. Seulement l'on donne à entendre qu'il se croirait plus dégagé vis-à-vis du Piémont et de l'Italie, si le gouvernement sarde et le gouvernement toscan persistaient dans l'accomplissement de la grande annexion, et qu'au contraire il se montrerait disposé à protéger efficacement le nouvel ordre de choses, si le Piémont et les Italiens du centre acceptaient la combinaison qu'il recommande.

L'on nous pardonnera si nous hésitons à nous prononcer sur des plans dont l'exposé officiel nous est encore inconnu. Nous avouerions notre hésitation devant la version que nous venons de reproduire, lors même que l'exactitude nous en serait assurée. Nous ne voyons pas, quant à nous, qu'il y ait, soit au point de vue italien, soit au point de vue français, une bien grande différence entre l'annexion avec la Toscane et l'annexion sans la Toscane, mais avec un prince de la maison de Savoie à Florence. Au point de vue italien, il est évident que la Toscane, nominalement séparée, demeurerait une arrière-garde fidèle de l'Italie supérieure. Comme toute l'élite de la société toscane est engagée dans le mouvement annexioniste, ce seraient en réalité les annexionistes qui gouverneraient la Toscane, et ils la conduiraient dans les voies de la politique sarde. Si donc nous étions Italiens, et s'il nous était démontré que la conservation des bonnes grâces et de l'appui effectif du gouvernement français fût au prix d'une séparation nominale et vraisemblablement temporaire de la Toscane, nous ne mettrions pas un si petit inconvénient en balance avec un si grand avantage. En nous plaçant au point de vue français, nous serions plutôt tentés de renverser l'argument. Il faut voir sous leur vrai jour les difficultés et les périls de l'Italie. Un grand ébranlement, et la France ne peut pas nier qu'elle n'en soit en partie responsable, a été imprimé aux esprits en Italie. Les Italiens ont été agités par l'idée de l'indépendance nationale, et les événemens dont le début leur avait paru devoir amener la réalisation de leurs vœux ont laissé l'œuvre de l'indépendance inachevée. Nous devons faire une large part à l'exaltation que la guerre et la paix leur ont nécessairement inspirée. Nous devons reconnaître en outre que les motifs d'antipathie et d'antagonisme qui existaient avant 1859 entre le parti national et libéral italien d'une part et l'Autriche et le gouvernement pontifical de l'autre subsistent des deux côtés au moins avec la même force, et se sont bien plutôt aggravés. Entre la presse libre et le parlement du Piémont et la bureaucratie autrichienne ou l'immobilité romaine, l'antagonisme aura-t-il pu se calmer parce que la limite

entre les deux principes hostiles aura été reculée du Tessin au Mincio, ou parce que, tandis qu'ils étaient autrefois séparés par les duchés de Parme et de Modène, ils se heurteront sur les bords de la Cattolica? De même qu'il y a eu une émigration lombarde, n'y aura-t-il pas une émigration vénète? Les points de contact considérablement accrus ne multiplieront-ils pas les occasions de chocs? Là est le danger; or, nous le demandons, que la Toscane soit séparée ou non du royaume de l'Italie supérieure, ce danger n'est-il pas le même? Quant à nous donc comme Français, loin de faire espérer notre appui à l'Italie supérieure pour récompense de la séparation de la Toscane, nous aimerions mieux laisser faire l'annexion de cette province et en même temps prévenir loyalement le Piémont, ainsi agrandi et fortifié, que désormais il aurait seul la responsabilité et porterait seul les conséquences de ses entreprises. En laissant le Piémont devenir aussi puissant que les circonstances le lui permettent, nous aurions cru nous assurer davantage de sa prudence. Voyez si la Prusse que nous connaissons a la témérité agressive de la Prusse que voulait créer Frédéric II avant la conquête de la Silésie et le partage de la Pologne. Nous aurions pensé arriver plutôt ainsi à dégager la responsabilité de la France et à intéresser plus fortement à la stabilité et à la paix la prudence avisée de la Sardaigne.

Italiens, nous nous résignerions à la petite annexion; Français, nous accepterions la grande : c'est dire que nous ne comprendrions pas qu'il pût s'élever un bien vif dissentiment entre le Piémont et notre gouvernement au sujet des communications qui viennent d'être expédiées de Paris à Turin. Au surplus, la France, elle aussi, a maintenant comme le Piémont des intérêts annexionistes. Nous avons fort inutilement, il est vrai, mais très sincèrement, exprimé nos objections contre l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Nous croyons qu'au point où la puissance française est arrivée, les extensions de territoire n'ont plus de force à lui donner, et peuvent au contraire lui être un affaiblissement moral, en troublant ses alliances, en excitant contre elle des défiances, en établissant des précédens qui peuvent être retournés contre ses intérêts par des ambitions rivales. C'est dans son organisme intérieur que réside la puissance d'un pays tel que le nôtre; les progrès de l'agriculture, l'accroissement de la population, l'augmentation des revenus publics, sont de plus sûres et de plus fécondes conquêtes qu'une rectification de frontière. S'il nous était permis de recourir, en de telles matières, à un badinage philosophique, nous dirions que nous sommes des spiritualistes en politique, et que c'est en nous que nous voyons et que nous cherchons les ressorts de notre puissance, et nous déplorerions comme un matérialisme peu intelligent l'erreur de ceux qui croient travailler à notre grandeur en découpant un feston de la carte à notre profit. Quoi qu'il en soit, les matérialistes, paraît-il, l'emportent sur nous, et nous avons avec la Sardaigne des intérêts communs d'annexion. Pour résoudre ces questions d'annexion, nous pouvons avoir aussi un principe commun avec le Pié-

mont : c'est l'expression du vœu des populations intéressées au moyen du suffrage universel. La transaction est donc toute trouvée entre le cabinet sarde et notre gouvernement, si Turin ne veut pas repousser la Toscane, et si Paris tient à Nice et à la Savoie. Qu'en Toscane, en Savoie et dans le comté de Nice la question soit loyalement soumise à l'épreuve du suffrage universel et que chaque gouvernement accepte d'avance l'issue de la votation. En Toscane, où l'on avait d'abord répugné à l'emploi du suffrage universel, on s'y résigne aujourd'hui, et le baron Ricasoli se déclare prêt à en subir l'arrêt.

La discussion de la chambre des communes sur la motion de M. Kinglake relative à l'annexion de la Savoie, dont le télégraphe nous apporte aujourd'hui le résultat, n'est pas de nature à diminuer nos scrupules sur une question si étrangement engagée. L'opposition du parlement anglais à cette mesure n'ira pas assurément jusqu'à un conflit : ce n'est, si l'on veut, qu'un nuage; mais dans un moment où l'entente cordiale entre les deux nations est réclamée par des intérêts si élevés, la pacification de l'Italie et l'application du traité de commerce, il nous paraît fâcheux que l'on n'ait pas évité de soulever ce nuage. Ainsi que nous y avions compté, M. Gladstone, par le prestige de ses conceptions financières et par l'incomparable puissance de sa parole, a remporté une victoire décisive sur le traité de commerce et le budget dont il était l'âme. Aux premières manœuvres de l'opposition, il a été visible que les tories ne voulaient pas engager sur cette question un combat sérieux. Là où les partis politiques subissent l'influence des grands intérêts matériels, il n'y a pas place pour les questions de cabinet. De nombreux membres du parti tory sont propriétaires de houillères et de forges; ce n'était pas parmi ceux-là que l'on pouvait recruter des votes pour fermer les débouchés qui allaient s'ouvrir aux charbons et aux fers anglais. D'autres représentent des districts manufacturiers qui ont applaudi au traité de commerce; on ne pouvait attendre d'eux un suicide électoral. Les chefs du parti tory hors du pouvoir avaient souvent recommandé les traités de commerce avec la France, et au pouvoir avaient travaillé à en conclure. M. Disraeli, du temps où il faisait des romans, avait plaisamment, dans une scène de *Coningsby* que M. Bright lui a rappelée, démontré l'importance d'un traité qui permettrait aux Français et aux Anglais d'échanger au moins leurs vins et leurs porcelaines, unique moyen d'avoir de bons vins sur les tables anglaises et des assiettes chaudes sur les tables françaises. Le *leader* des conservateurs a raconté lui-même qu'en arrivant au pouvoir, sa première pensée avait été d'ouvrir des négociations sur la réforme mutuelle des tarifs des deux pays, et que les exigences de son budget l'avaient, bien contre son gré, empêché de pousser à bout ces pourparlers. S'exposer à faire rejeter le traité, lors même que les intérêts de plusieurs membres importans le leur eussent permis, c'eût été de la part des chefs conservateurs une inconséquence que condamnaient leurs antécédens connus.

Peut-être M. Disraeli voulait-il échapper à cette contradiction, lorsqu'il a cherché par une motion neutre sur le fond des choses, et qui n'avait d'importance qu'au point de vue de la procédure, à obtenir que la discussion du traité fût séparée de la discussion du budget et eût la priorité. Cette motion de M. Disraeli a donné lieu à un court, vigoureux et brillant débat. Avec ce culte des précédens qui tient une si grande place dans la vie publique anglaise, on a cherché des deux côtés à prouver que l'on avait, pour le procédé de discussion que l'on recommandait ou que l'on suivait, l'exemple de M. Pitt et de la marche que ce ministre avait adoptée en 1787 pour la discussion du fameux traité de 1786. Ce débat archaïque a ramené de curieuses réminiscences. Peu s'en fallait en effet que le grand ministre dans lequel s'est plus tard incarnée, aux yeux de l'opinion, la haine de l'Angleterre contre la France, en 1787, cinq ans seulement avant le commencement de la lutte acharnée des deux peuples, ne vît dans son habile traité de commerce la garantie d'une paix perpétuelle, et Fox au contraire, celui qui devait être bientôt le champion loyal des généreuses promesses de notre révolution, lord Grey, qui plus tard devait inaugurer, après l'avoir défendue si longtemps, l'alliance libérale des deux peuples, déclaraient d'un ton prophétique qu'entre l'Angleterre et la France l'inimitié et la guerre seraient éternelles. Ces preuves de l'incertitude des jugemens humains et des contradictions violentes et imprévues que rencontrent les desseins politiques les mieux concertés sont toujours opportunes, et refroidissent à propos l'enthousiasme immodéré, ou redressent les défiances excessives. Constatons au moins à l'honneur de notre temps qu'aucune voix hostile ne s'est élevée contre la France dans le parlement anglais à propos du traité de 1860. L'expérience amassée depuis 1787 n'est point perdue pour nos contemporains d'Angleterre.

Quoique le succès parlementaire fût hors de question, surtout depuis le vote relatif à la motion qui avait donné 63 voix de majorité au ministère, M. Disraeli n'en a pas moins bravement soutenu la lutte contre le budget de M. Gladstone. Cette persévérance dans la discussion, même contre toute chance de victoire, est une des belles et solides qualités que montrent dans la vie publique les hommes d'état anglais. Ce mérite, qui tient plus au caractère qu'au talent, n'a que trop souvent manqué dans l'opposition à nos chefs parlementaires; M. Disraeli en est doué au suprême degré. Son application, son esprit de tacticien, son imagination, son ironie, sa parole vive et passionnée, sont toujours au service de sa cause, et il pourrait s'attribuer cette belle devise d'un de nos philosophes : « Ce qui importe, ce n'est pas le succès, c'est l'effort. » Ce qui fait que l'opposition est nécessaire dans une saine organisation politique, et qu'un chef d'opposition peut jouer un rôle aussi méritoire et aussi utile à un grand pays que celui d'un chef de pouvoir, c'est que les principes politiques sont presque toujours incomplets et ont besoin d'être rectifiés par des principes contraires, c'est que les intérêts politiques sont complexes et variables, et que les événemens politiques, essen-

tiellement aléatoires, démentent souvent par des résultats contradictoires les prévisions qui paraissaient les plus probables. Il est donc bon pour les intérêts publics comme pour la morale privée que, les choses changeant, le pouvoir change de mains, et qu'il passe de ceux qui ne pourraient plus l'exercer avec sagacité et avec honneur à ceux qui peuvent appliquer à des circonstances nouvelles la consistance de leurs doctrines et la concordance de leurs aptitudes. Même en face d'un adversaire triomphant comme M. Gladstone, il y a donc une belle place pour M. Disraeli, et nous comprenons les applaudissemens qui l'ont accueilli lorsque, opposant aux combinaisons financières de son heureux rival, les perspectives compliquées de la politique étrangère et rappelant que trop souvent celles-là ont été déjouées par celles-ci, il s'est écrié : « Cela ne prouve-t-il pas que d'autres qualités que celles d'un économiste sont nécessaires au gouvernement d'une nation? »

La Hollande vit depuis quelque temps dans une assez grande perplexité. Ce n'est pas un trouble politique qui l'agite, c'est une préoccupation d'une autre sorte : elle se trouve placée entre le désir impatient de se donner enfin les voies ferrées qui lui manquent et la difficulté de se prononcer pour un système déterminé. Rien ne démontre mieux cette perplexité que les dernières délibérations des chambres où a été agitée cette terrible question des chemins de fer, qui tient tous les esprits en émoi, et qui a fini par conduire à une crise ministérielle. Le gouvernement, si l'on s'en souvient, avait son système; il avait fait une concession provisoire embrassant des travaux nombreux et impliquant une dépense qu'on supposait devoir s'élever à 100 millions de florins. L'état intervenait dans l'exécution de ces travaux par une subvention fixe et par une garantie d'intérêt. Le gouvernement s'était surtout laissé guider par la nécessité de relier promptement la Hollande aux grandes lignes ferrées de l'Europe, et il ne croyait pas les sacrifices qu'il demandait au-dessus des ressources du pays en présence de l'état de prospérité du trésor. La seconde chambre des états-généraux a d'abord longuement discuté ce projet, et elle a fini par l'approuver. Une vive opposition cependant s'était manifestée, et la majorité favorable aux plans du gouvernement était à peine de quelques voix. Les ministres de l'intérieur et des finances, peu satisfaits de la faiblesse de cette majorité, se décidaient aussitôt à offrir leur démission au roi. Si cette crise du cabinet n'eut point de suites immédiates, c'est qu'on jugea plus prudent et plus simple d'attendre la discussion qui allait s'ouvrir dans la première chambre. Cette discussion a eu lieu; elle a été longue et animée, et elle a fini par un vote qui repousse le projet ministériel à une majorité de trois voix.

Ainsi le plan du gouvernement, soutenu par une majorité très faible dans la seconde chambre, s'est trouvé rejeté par une majorité également peu nombreuse dans la première chambre. En présence de ce résultat, les ministres de l'intérieur et des finances n'ont point hésité cette fois à renouveler l'offre de leur démission. La première pensée du roi a été de confier

à M. Rochussen la reconstitution du cabinet; mais, soit qu'il ait échoué dans ses tentatives, soit qu'il n'ait pris conseil que d'une santé affaiblie, M. Rochussen n'a point tardé lui-même à remettre au roi les pouvoirs qui lui avaient été confiés, et la mission de réorganiser le cabinet a été dévolue à M. van Hall, qui s'est acquitté de cette charge en prenant personnellement le portefeuille des finances et en faisant entrer avec lui au pouvoir M. Heemstra comme ministre de l'intérieur, M. Godefroi comme ministre de la justice, M. Mutsaers comme ministre des affaires du culte catholique. M. van Hall s'est chargé de plus provisoirement des affaires étrangères. Avec les membres de la précédente administration qui restaient dans la combinaison nouvelle, le cabinet s'est trouvé ainsi complété. Maintenant que va faire le cabinet reconstitué? Politiquement, si l'on ne consulte que les antécédens des hommes, il représente toujours sans doute des idées de libéralisme modéré; mais en dehors de la politique, au point de vue de la grande affaire de la Hollande en ce moment, c'est-à-dire de la question des chemins de fer, il serait difficile de préciser la marche que va suivre le ministère. L'embarras est d'autant plus sérieux que, depuis le rejet du dernier plan ministériel, cinq grandes maisons d'Amsterdam ont fait au gouvernement des propositions pour construire un réseau complet, plus centralisé, moyennant un subside fixe, mais sans garantie d'intérêt. On ne connaîtra les vues de l'administration nouvelle que lorsque les chambres, un instant suspendues, reprendront leurs travaux. Dans tous les cas, il est temps que ce pays si pratique de Hollande cesse de flotter entre tous les systèmes, et mette enfin la main à l'œuvre pour se rattacher au grand réseau des communications européennes.

E. FORCADE.

Hygiène philosophique de l'Ame, par M. le Dr P. Foissac (1).

L'âme a ses maladies comme le corps, et comme le corps également elle a son hygiène. Quel plus vaste champ peut être ouvert aux méditations du moraliste, et quel sujet plus fécond peut exercer sa sagacité? A vrai dire, cette étude n'est pas nouvelle elle fait depuis des siècles le fonds des enseignemens religieux et des préceptes de la philosophie; mais ce fonds éternel de la morale se rajeunit sans cesse avec l'homme lui-même, comme son esprit, ses idées, ses mœurs, comme les points de vue incessamment variés d'où il envisage la vie avec ses obligations et son but. On peut donc être nouveau en abordant ce vieux thème, il suffit d'être de son temps.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage de M. Foissac, c'est dans la morale pratique qu'il a puisé ses inspirations et qu'il cherche les règles de son hygiène. Sa méthode consiste à passer successivement en revue les diverses phases de la vie, les passions dominantes qui l'occupent et trop souvent la remplissent, et à trouver pour chaque situation les conditions du vrai bonheur. Dans toute société où les rangs sont marqués d'avance, les grandes

(1) Paris, 1 vol. in-8°, chez Baillière, rue Hautefeuille, 19.

agitations, les grandes rivalités dans la poursuite de la fortune ou du pouvoir sont le partage d'un petit nombre d'hommes qui ont à la fois l'avantage et le fardeau d'une position sociale privilégiée; tous les autres sont voués à une vie humble, mais aussi plus calme, et les leçons de désintéressement, d'humilité, les grands remèdes, applicables seulement aux grands maux, sont pour eux parfaitement superflus : c'est d'enseignemens plus modestes qu'ils ont besoin, et le catéchisme, avec les dix commandemens de Dieu, renferme tout ce qui leur est utile pour la direction de la vie. Dans une société comme la nôtre, où tous les chemins sont ouverts à tous, soit vers la richesse, soit vers les honneurs, là aussi le plus grand nombre se trouve engagé dans la lutte des passions et des intérêts, et par conséquent exposé aux maladies de l'âme, dont cette lutte est ou le symptôme ou la cause même. Les préceptes de la philosophie morale trouvent donc aujourd'hui une application beaucoup plus étendue; ils sont d'une nécessité beaucoup plus générale. La foule est grande en effet de ceux qui sont engagés dans la mêlée de la vie publique et qui se plaisent à en courir les vicissitudes. Ils ont libre carrière pour poursuivre les buts les plus divers, mais aussi ils ont à compter avec les hasards dont la route est semée, et, à côté de tant d'aspirations généreuses, combien peu de succès accomplis! que de superbes élévations suivies de pénibles chutes! que de reviremens du sort, et, jusque dans les fortunes les plus constantes, que de soucis et de labeurs pour éviter le danger de ces perpétuelles oscillations de notre société démocratique, où les établissemens en apparence les mieux assis s'écroulent plus vite encore qu'ils ne se sont formés !

Ce n'est donc point une pensée qui ne soit plus de saison que d'écrire sur les maladies morales et sur l'hygiène de l'âme. En homme qui a étudié l'antiquité, mais qui connaît aussi le présent, M. Foissac a parfaitement compris son sujet. Pénétré de Plutarque et de Cicéron, le plus moderne des anciens, il a su joindre aux préceptes puisés dans leurs écrits les maximes que les écrivains religieux des deux derniers siècles ont répandues sur tout ce qui touche à la discipline des consciences, ainsi que les leçons que peut inspirer le spectacle si varié et si instructif du temps présent. De nombreux appels faits à la biographie et à l'histoire donnent à son enseignement l'autorité de l'exemple. Malheureusement quelques-unes des maladies dont traite cet ouvrage sont bien près d'être incurables, et sont de celles dont pour la plupart les malades ne désirent pas être guéris. Quel est notamment l'ambitieux qui voudra sincèrement renoncer à l'ambition? Il n'ignore pas toujours les biens qu'il sacrifie en perdant le repos de l'âme pour se livrer à l'ardente poursuite de l'objet de sa passion; néanmoins la force des choses, lorsqu'elle devient plus puissante que sa volonté, peut seule le retenir ou l'arrêter, et alors même combien il est rare qu'elle ait le pouvoir de lui faire reconnaître et accepter sa défaite! Il ne cède qu'en faisant vœu de ne laisser aucune occasion de ressaisir la fortune et de recommencer l'expérience infructueuse. Son principal bonheur est dans l'agitation même qu'il se donne à défaut de la joie du succès, et il n'échangerait pas ses fatigues et ses tourmens d'esprit pour toutes les satisfactions paisibles d'une vie obscure et retirée. Notre moraliste nous rappelle le cardinal d'Amboise près de mourir, disant au religieux qui le servait : « Frère Jean, je voudrais bien avoir été toute ma vie le frère Jean! » Il cite de même les paroles de Colbert

également au lit de mort, et n'attachant plus de prix aux louanges que Louis XIV lui faisait parvenir. Cependant il est permis de croire que ce sont là des propos de mourans, et il était bien tard pour ceux qui avaient tant sacrifié à l'ambition durant toute leur carrière de s'en montrer rassasiés et revenus au moment de quitter la vie. Charles-Quint s'y était pris plus tôt; mais ne sait-on pas qu'à peine entré dans le monastère de Saint-Just, il regrettait le trône? M. Foissac cite un mot de Henri IV qu'on ne saurait lire, nous l'avouerons, sans se sentir vivement porté à réfléchir sur la valeur réelle des choses et l'avantage relatif des existences. « Le plus heureux des Français, disait ce souverain avec la finesse qui lui était habituelle, et en y joignant l'expression d'un sentiment de mélancolie qu'il puisait dans les circonstances au milieu desquelles il se trouvait placé, le plus heureux des Français est celui qui, possesseur de dix mille livres de rente, n'a jamais entendu parler de moi. » Cette réflexion, il faut bien le reconnaître, est d'une vérité et d'une sagesse profondes; elle a en outre à nos yeux le mérite de s'appliquer assez bien à l'état social qui est le nôtre, et dont nous parlions tout à l'heure. Cette grande facilité, offerte à chacun, d'aspirer à tout crée une surexcitation, un besoin de s'accroître et de s'élever, qui est l'inconvénient placé à côté de l'avantage dans les sociétés démocratiques, et si la somme des biens s'augmente, celle des maux suit la même proportion. Il est donc utile, il est essentiel que cette soif d'être et d'avoir soit tempérée par une juste appréciation de ce qui constitue le vrai bonheur, et que l'idée qu'on le trouve dans la possession de la richesse et des honneurs ne vienne pas à se trop généraliser. Ce serait un mal, non-seulement pour ceux auxquels il n'a pas été donné de forces suffisantes et de chances assez heureuses pour atteindre un tel but; ce serait aussi un mal pour la société, car ces souffrances deviennent des dangers, et il serait important que bien des gens consentissent à admettre, avec Henri IV, que l'on peut être heureux avec dix mille livres de rentes dans un coin bien retiré du pays, où le bruit des luttes et des agitations politiques ne parviendrait jamais.

Si donc l'ouvrage de M. Foissac ne doit pas convertir à ses préceptes toute cette classe de malades qui seraient désolés de cesser de l'être, nous sommes persuadés que la lecture ne peut qu'en être salutaire, et que ceux-là mêmes qu'il ne saurait convaincre y pourront trouver de précieuses consolations dans les désenchantemens et les déceptions dont les ambitieux, moins que personne, ne sauraient rester exempts. Nous n'avons d'ailleurs envisagé cet ouvrage que par un seul côté. Tandis que l'auteur y passe en revue toutes les grandes maladies de l'âme, nous nous sommes bornés à parler de l'ambition. Nous n'avons voulu qu'indiquer rapidement le genre d'intérêt que nous avons trouvé, pour notre part, dans ce livre. Dans la variété des points de vue qu'il embrasse, il offre matière à d'amples réflexions sur les différentes conditions de la vie, et nous ne saurions terminer sans ajouter que nous avons emporté de cette lecture une impression qu'il n'appartient qu'aux saines maximes et aux bons écrits de laisser après eux. V. DE M.

Système de guerre moderne, ou nouvelle tactique avec les nouvelles armes. — Le colonel du 6e régiment de lanciers, M. le baron d'Azémar, vient de publier sous ce titre deux études qui forment un traité intéressant et

varié de l'art militaire à notre époque. Les modifications profondes apportées dans nos armes, l'introduction des fusils rayés dans tous les régimens d'infanterie, l'apparition du nouveau canon qui a joué un rôle si important dans la campagne d'Italie, ont vivement préoccupé les tacticiens. Une foule de problèmes vient naturellement se poser devant tous les esprits sérieusement adonnés à l'art militaire. Une révolution est imminente dans cet art, envahi comme tous les autres par les progrès du siècle. Quelle sera cette révolution? Comment la préparer et la conduire? Telles sont les questions dont le colonel d'Azémar s'est préoccupé. Avec une ingénieuse érudition et de patientes recherches, il a réuni les opinions exprimées sur cette matière par les hommes compétens, et il a soumis ces opinions à une analyse pleine de clarté et de vigueur. Officier de cavalerie, le colonel d'Azémar devait porter une attention particulière sur ce qui intéresse son arme dans la révolution subie par les instrumens de guerre. Un grand nombre de militaires ont conçu et exprimé la crainte que le rôle si brillant de la cavalerie ne vînt à s'effacer et presque à disparaître au milieu des feux rapides et sûrs que l'on obtient des armes à longue portée. On se représente avec difficulté en effet ces charges immortelles, qui ont fait la gloire de la cavalerie française, s'exécutant, avec l'énergie et la précision qu'elles surent autrefois réunir, devant des lignes de tirailleurs armés de carabines rayées, ou en présence de batteries pouvant couvrir de projectiles toutes leurs approches à d'immenses distances. Le colonel d'Azémar répond à ces objections par un appel, qui sera certainement entendu, à toutes les ressources d'intelligence et de coup d'œil dont un commandant de cavalerie doit disposer. Plus que jamais, le terrain devra être l'objet d'une utile et rapide étude. Il faudra que la cavalerie joigne dans ses attaques l'imprévu à la célérité. On se rappelle la disposition particulière du champ de bataille qui donna à la charge de Marengo une si foudroyante efficacité. Aucun accident du sol, aucun bouquet de bois, ne devront être négligés par la cavalerie, dont tous les mouvemens seront marqués au caractère de la soudaineté et de la surprise. Des inspirations heureuses, un redoublement d'application et de science, peuvent donc obvier aux difficultés que créent les armes nouvelles. Puis enfin, comme l'a dit un ordre du jour de l'armée d'Italie cité par le colonel d'Azémar, *les armes de précision ne sont redoutables que de loin,* et depuis bien longtemps la furie française a su mieux que toutes les inventions du génie moderne pratiquer l'art d'abréger les distances. Cette grande qualité de notre armée continue à résider dans notre cavalerie. La charge si opportune du 4e chasseurs d'Afrique à Balaclava, le brillant combat de Koughil, et tout récemment enfin, dans cette grande bataille de Solferino, des charges fournies par divers régimens avec autant d'à-propos que d'intrépidité, prouvent que de nombreux et brillans chapitres peuvent s'ajouter encore à l'histoire de notre cavalerie. Tous les militaires liront avec intérêt les études du colonel d'Azémar. C'est une œuvre qu'il leur est indispensable de connaître, et que consulteront aussi, en dehors de l'armée, les esprits sérieux, préoccupés des grands problèmes sur lesquels reposent en définitive les destinées des peuples.

P. DE MOLÈNES.

V. DE MARS.

LA JEUNESSE

DE MAZARIN

DEUXIÈME PARTIE.

Nouvelle expédition française en Piémont, part de Mazarin à l'heureux début de la campagne, Mazarin reçu par le roi à Grenoble, bataille de Veillane, mort de Charles-Emmanuel, prise de Mantoue, Casal réduite à la dernière extrémité, maladie de Louis XIII, situation difficile de Richelieu. — Démarches inutiles de Mazarin, soupçons de Louis XIII et de Richelieu, scène violente à Saint-Jean-de-Maurienne entre le cardinal et Mazarin, fermeté du jeune diplomate; il est chargé de nouvelles négociations, réussit auprès du nouveau duc de Savoie et auprès de Collalto; disgrâce soudaine de Spinola, sa maladie, ses derniers momens. — Le maréchal de Schomberg en Piémont; les négociations pour la paix transportées à Ratisbonne; Mazarin obtient un armistice; le traité de Ratisbonne, conclu par le père Joseph, est rejeté par la France; rupture de l'armistice et reprise des hostilités. — Les deux armées en présence le 26 octobre dans la plaine de Casal; Mazarin invente un arrangement qui satisfait les deux parties et amène la paix. — Heureuses suites de l'affaire de Casal; évacuation du Montferrat par les Espagnols, traité général de Cherasco, convention particulière qui cède Pignerol à la France; pacification de la Haute-Italie.

V.

Parti de Lyon le 29 janvier 1630 (1), Mazarin ne perdit pas un moment pour aller suivre et presser les négociations commencées, et tâcher de les conduire à leur terme avant l'ouverture de la campagne. Tous les mouvemens qu'il se donna n'aboutirent à aucun résultat fort satisfaisant, et quand, revenu auprès du nonce Pancirole à Alexandrie, il écrivit à Richelieu pour lui rendre compte de ce qu'il avait vu et de ce qu'il avait fait, il eut beau s'efforcer, selon l'esprit et le rôle de la légation pontificale, de le séduire à la paix en la lui présentant comme bien avancée : d'aussi vagues paroles

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

n'arrêtèrent point le cardinal. En autorisant les démarches de Mazarin, il en avait prévu l'inutilité, et avait eu soin de réserver sa liberté d'action : il en fit bientôt usage. La lettre du jeune diplomate était du 20 février; dans les premiers jours de mars, Richelieu entra en Savoie, et par les défilés connus, qu'il avait prudemment gardés, il s'avança rapidement vers Suze, qu'occupait toujours le maréchal de Créquy. Le duc de Savoie, trop engagé pour reculer, avait pris son parti de suivre jusqu'au bout sa destinée : il était décidé à combattre, et se tenait sur le chemin de Suze à Turin, où il avait préparé une résistance formidable, particulièrement à Veillane et à Rivoli. Il avait en outre demandé sous main à Spinola un renfort de troupes espagnoles, qui devaient ajouter la supériorité du nombre à l'avantage de la position. L'armée française courait le plus grand péril, si elle s'aventurait sur ce chemin et donnait dans le piége habilement tendu. C'est ici que Mazarin, heureux de pouvoir accorder ses secrètes inclinations avec ses devoirs publics, rendit à la France un premier et très important service : il avait pénétré le secret du duc de Savoie, et quand il sut que les renforts demandés étaient près d'arriver, il se hâta d'avertir Richelieu (1). Celui-ci donc, au lieu de marcher devant lui et de suivre la vallée de la Doire, tourna sur sa droite, et quand on l'attendait du côté de Veillane, se porta sur Pignerol, ville et citadelle alors importante et qui était une des clés du Piémont. Il l'attaqua vigoureusement et la força de capituler le 31 mars, au moment même où Charles-Emmanuel accourait de Turin pour la défendre.

Ce succès, qui ouvrait brillamment la campagne, était dû en partie à Mazarin. La légation pontificale s'efforça d'en tirer la paix : elle s'empressa de venir à Pignerol complimenter le vainqueur et proposer sa médiation. Richelieu reçut le neveu d'Urbain VIII, le cardinal-légat, Antoine Barberini, avec tous les respects qu'il lui devait; il se garda bien de repousser la médiation du saint-père, mais il déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs suffisans pour l'accepter, et renvoya la décision au roi de France; en l'attendant, il s'établit solidement à Pignerol et aux environs, s'emparant de toutes les forteresses voisines, et assurant sa ligne de communication avec Suze.

Charles-Emmanuel avait appelé à son aide l'armée impériale et l'armée espagnole. Collalto joignit ses troupes à celles du Piémont; Spinola fit de même, mais sans se hâter beaucoup, et peu de temps après, songeant aux intérêts de l'Espagne plutôt qu'à ceux du duc de Savoie, il quitta ses deux alliés pour aller remplir son principal

(1) Benedetti, p. 24, et Brusoni, p. 155, relèvent avec raison le mérite d'un tel service, auquel ils attribuent la prise de Pignerol.

objet et serrer Casal de plus près qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Charles-Emmanuel s'emporta violemment contre Spinola. Ces deux hommes se détestaient (1). Le Savoyard dévorait déjà en pensée, après le Montferrat, la république de Gênes, et Spinola frémissait à la seule idée de voir Gênes, sa patrie, tomber entre les mains d'un étranger qu'il traitait de barbare. Il ne concevait pas par quel aveuglement l'Espagne et la France, au lieu de se laisser engager en des guerres perpétuelles par le duc de Savoie, ne s'entendaient point pour se partager ses états, et pour en finir avec une petite puissance égoïste qui ne connaissait d'autre droit que la force, ne se croyait liée par aucun traité, et était toujours prête à mettre le feu en Italie, sur la moindre espérance d'agrandissement. Il était d'avis que l'Espagne prît le Piémont et la France la Savoie, et il n'avait pas caché ses sentimens à Mazarin. De même qu'il haïssait Charles-Emmanuel, il faisait très grand cas de Richelieu; il l'avait vu en passant au siége de La Rochelle, et avait admiré son inébranlable constance et l'inépuisable fécondité de ses inventions. L'habile cardinal s'appliquait aussi en toute occasion à donner au grand capitaine des marques de son estime (2). Le duc de Savoie écrivit à Madrid qu'il ne pouvait compter sur Spinola, l'accusa de trahison, et demanda son rappel avec les plus vives instances.

Cependant Louis XIII, ayant arrangé cette fois encore ses démêlés domestiques avec son frère Gaston en lui donnant le duché d'Orléans, décida qu'il fallait passer outre aux propositions du saint-siége et ne s'arrêter qu'après avoir délivré Casal et Mantoue. Puis, excité en secret par Richelieu, qui était bien aise de le soustraire aux influences qui l'entouraient à Paris, poussé surtout par ses instincts héréditaires de chevalier et de roi, Louis ne voulut pas laisser son ministre acquérir seul de la gloire, et il se rendit à Lyon au commencement du printemps de 1630. La légation pontificale dépêcha encore une fois son secrétaire au-delà des monts pour renou-

(1) Benedetti et Brusoni, p. 24 et p. 155.

(2) Des dépêches d'Espagne adressées à Spinola ayant été prises sur mer par les Français dans la traversée de Barcelone à Gênes, Richelieu avait fait à Spinola la galanterie de lui faire remettre ces dépêches non décachetées. Archives des aff. étrang., *France*, t. LIV, fol. 101. Richelieu à Spinola, 23 avril 1630 : « Monsieur, un courrier du roy d'Espagne ayant esté arresté sur la mer par personnes qui, sans en avoir charge, ont pensé faire service au roy, je vous envoie ce trompette pour vous dire que tant s'en faut que je désire me prévaloir de ces despesches que je serois bien aise de vous les faire tenir sûrement. Ce courrier que l'on m'amène sera ce soir ou demain ici. S'il vous plaist m'envoyer un trompette et un mot de vostre main, il s'en ira sûrement vous trouver avec toutes les despesches, lesquelles vous cognoistrés bien n'avoir pas esté ouvertes. Cependant je vous supplie de croire que tout ce qui se passe ne m'empeschera jamais d'estre, monsieur, votre très affectionné serviteur, etc. »

veler au roi de France la proposition qu'elle avait faite au cardinal. Louis XIII traita fort bien le jeune diplomate qu'il connaissait déjà par le rapport de Richelieu. Mazarin eut l'occasion de revoir son illustre interlocuteur de l'année précédente, et de s'entretenir dans ses bonnes grâces (1). Le représentant du nonce Pancirole fut reçu comme l'aurait été le nonce lui-même (2). Bagni, nonce apostolique en France et récemment nommé cardinal, avait accompagné le roi, et il avait l'ordre du pape de s'entendre avec son jeune collègue. Mazarin eut à Grenoble une audience solennelle, il y porta la parole au nom de sa cour; il félicita Louis XIII d'être l'arbitre de la paix et de la guerre, il lui dit que l'Europe entière attendait avec anxiété sa décision, il le supplia de ne pas laisser passer cette glorieuse occasion de procurer à ses peuples et aux états voisins le plus riche présent que le ciel puisse faire à la terre, la paix; il concluait en proposant un traité qui renouvelait celui de Suze, et en demandant la restitution de Pignerol au Piémont. Le roi répondit qu'il désirait la paix avec passion, et que, pour un si grand bien, il était prêt à abandonner ses nouvelles conquêtes, mais qu'il ne pouvait suspendre la marche de ses troupes et le cours de ses avantages tant que le traité n'aurait pas été conclu, qu'ainsi ses ministres conféreraient volontiers de cette grande affaire avec ceux du saint-père, que selon toute apparence ils l'amèneraient promptement à une bonne fin, et que lui-même allait les y aider. Là-dessus, il se mit à la tête d'une seconde armée qu'on avait rassemblée dans le Dauphiné, pénétra avec elle en Savoie, prit Chambéry, se répandit dans la Tarentaise et jusque dans la vallée d'Aoste, assiégea Montmélian, soumit la Maurienne, et au mois de juin il était maître de toute la Savoie depuis Pont-Beauvoisin jusqu'au Mont-Cenis. Il établit sa résidence à Saint-Jean-de-Maurienne, et y attendit des nouvelles d'au-delà les Alpes.

Notre armée d'Italie était partagée en plusieurs corps. L'un, sous le maréchal de Créquy, occupait Pignerol et le pays alentour; un

(1) Mazarin, étant arrivé à Grenoble avant Richelieu, qui était allé à Lyon à la rencontre du roi, lui écrivit le 16 mai 1630; il lui apportait une lettre du nonce Pancirole datée de Turin, 7 mai. Ces deux lettres sont aux archives des affaires étrangères, *France*, t. LIII, fol. 84 et 170.

(2) Nous tirons ces particularités d'Aubery, lequel les tenait d'un Romain qui accompagnait le cardinal Bagni. « Je ne puis m'empescher ici, dit Aubery, t. Ier, p. 35, d'emprunter quelques traits de la description qu'a faite de cette solennité Jean-Baptiste Casalio, Romain, qui se trouva pour lors en la compagnie du cardinal Bagni. La cour de France, dit-il, étoit à Grenoble, capitale du Dauphiné, qui confine à la Savoie et approche plus de l'Italie. Le seigneur Mazarin y vint en qualité de ministre du pape, et fut reçu du roi avec toutes les caresses et toutes les marques d'estime et de bienveillance imaginables. L'accueil et les honneurs furent tels que la pluspart ne doutèrent nullement qu'il ne fût l'un des premiers de Rome et des plus proches parens de sa sainteté. En effet, on n'eût presque sçu mieux régaler le légat, s'il fût venu en personne. »

autre, commandé par le maréchal de La Force, était à Chiavène, reliant Pignerol et Suze; un troisième enfin marchait de Suze vers Turin par cette route étroite et difficile sur laquelle depuis longtemps le duc de Savoie attirait les Français. Le duc, avec son fils Victor-Amédée, était à Veillane, place forte à quelque distance de la route et qui la dominait. Il fallait donc passer devant un ennemi bien retranché, et qui n'avait pas moins de dix-huit mille hommes. Il n'était pas très prudent d'affronter un passage ainsi défendu; mais une fois l'affaire engagée, la valeur française triompha de tout. Les deux généraux qui commandaient ce jour-là rivalisèrent de talent et d'audace : l'un était le brillant duc Henri de Montmorency, le fils et le petit-fils des deux grands connétables; l'autre, le marquis d'Effiat, à la fois capitaine et politique, excellent surintendant des finances et général aussi judicieux que hardi, le sage père du présomptueux Cinq-Mars (1). Tous deux se couvrirent de gloire et méritèrent l'éloge de Richelieu (2) et le bâton de maréchal. Charles-Emmanuel déploya en vain sa bravoure accoutumée : Veillane lui fut, le 10 juillet 1630, ce que, deux siècles plus tard, devait être à l'un de ses descendans la bataille de Novare le 23 mars 1849. Il était depuis longtemps malade, encore plus épuisé par l'inquiétude et le chagrin que par la fatigue et les années. Il songeait, dit-on (3), à abdiquer et à se retirer à Nice pour y passer ses derniers jours en simple particulier. Il n'eut pas le temps d'accomplir ce dessein. Échappé à grand'peine de la défaite de Veillane, il se réfugia à Saviglian et y mourut le 26 juillet 1630, à l'âge de soixante-un ans, dans les angoisses du désespoir (4) : politique et militaire doué de qualités éminentes, mais prince funeste qui pensa

(1) D'Effiat est un des meilleurs serviteurs de la France dans la première partie du XVIIe siècle. Les historiens ne l'ont pas mis à sa place; mais le témoignage solidement motivé que lui rend Richelieu, t. VII, p. 138-140, peut suffire à sa mémoire, et comme homme de guerre et comme financier. Il était à la fois surintendant des finances et grand-maître de l'artillerie, comme auparavant Sully et plus tard La Meilleraie; il était aussi premier écuyer. Il mourut le 27 juillet 1632, dans l'expédition de Trèves et de Philipsbourg.

(2) Mémoires, t. VI, p. 179 et 180.

(3) Brusoni, p. 159.

(4) Richelieu peint ainsi la fin du duc de Savoie, t. VI, p. 196 : « Il se mit au lit, et soit d'excès de tristesse, soit que l'infection de l'air lui ait donné quelque atteinte, une petite émotion le saisit, durant laquelle, après avoir dit plusieurs fois à son fils qu'il falloit, à quelque condition que ce fût, faire la paix, il mourut comme il avoit vécu, au milieu de l'embrasement et de la ruine de ses états, desquels il se voyoit dépouillé, comme il lui avoit été prédit longtemps auparavant, et ce par une juste punition de Dieu, que celui qui, durant quarante et tant d'années de son règne, avoit toujours essayé de mettre le feu chez ses voisins, et de s'avantager injustement de quelque partie de leurs états, mourut dedans les flammes du sien propre, qu'il avoit perdu par son opiniâtreté, contre l'avis des siens et de ses alliés. »

dévorer l'avenir de son pays et de sa famille en voulant trop devancer les temps, qui forma trop d'entreprises à la fois, et eut surtout le malheur de rencontrer en France deux hommes fort au-dessus de lui, Henri IV et Richelieu, qui n'étaient pas d'humeur à sacrifier l'intérêt français aux rêves ambitieux d'un étranger. Il laissait le Piémont envahi de toutes parts, presque réduit à la ville et à la citadelle de Turin, épuisé d'hommes et d'argent et dans un abîme de misères; mais son successeur Victor-Amédée avait épousé une fille d'Henri IV, et la France, qui avait justement châtié le père, n'hésita pas à relever la couronne du fils, et, comme peut-être nous le montrerons un jour, ce fut ce même Mazarin, devenu ambassadeur de Louis XIII, qui, après avoir autrefois tenté en vain d'éclairer et de sauver Charles-Emmanuel Ier, protégea l'enfance de Charles-Emmanuel II et arracha le Piémont à la guerre civile et à l'invasion espagnole.

On se peut figurer avec quelle joie Louis XIII apprit à Saint-Jean-de-Maurienne la victoire de Veillane; mais cette joie fut bientôt dissipée par la nouvelle d'un désastre inattendu. Nous avons déjà dit avec quelle mollesse Charles de Gonzague se défendait à Mantoue : il n'avait d'autres troupes que celles de ses alliés les Vénitiens, et ces troupes, mal payées, mal commandées, lui rendaient fort peu de services; elles n'osaient pas regarder en face les vieux régimens allemands de l'empire, et tenaient à peine derrière des murailles. Il n'y avait de courage et d'énergie que dans cette poignée de gentilshommes français qui étaient venus se mettre au service d'une cause protégée par la France : c'étaient le duc de Candale, le fils aîné du duc d'Épernon, son frère naturel le chevalier de La Vallette, le comte de Guiche, depuis le maréchal de Grammont, Arnauld, le fameux colonel des carabins, et quelques autres (1). Ils se conduisaient à merveille; on les admirait beaucoup, on ne les imitait pas. Le maréchal d'Estrées parvenait bien à arracher d'assez vigoureuses résolutions au conseil de Venise; mais ces résolutions ne s'exécutaient point faute d'officiers et de soldats qui voulussent se battre. Dès que les impériaux paraissaient, on assemblait un conseil dont la conclusion était toujours : il faut nous retirer, comme cela se passa à Goïto. On y avait pris de mauvais postes, que Gallas força en quelques heures. Les Français du duc de Candale et du chevalier de La Vallette firent seuls quelque résistance; les troupes vénitiennes s'enfuirent à la première charge des Autrichiens. Le soir, Sagredo, le général de Venise, tint conseil pour savoir ce qu'on ferait le lendemain. Le général de la cavalerie, qui

(1) Voyez les mémoires du maréchal d'Estrées, Paris, 1668.

était de la maison des Pallavicini de Parme, opina ainsi : « Je dirai mon avis, qui sera véritablement digne de quelque blâme, mais qui est utile au service de la république : c'est de se retirer à Peschière. » Tout le reste était à l'avenant. Aussi, quoique Mantoue fût presque imprenable, au milieu du lac qu'y forme le Mincio et entourée de vastes marais, Collalto l'aurait de bonne heure emportée sans trop de peine, s'il l'eût vigoureusement attaquée. Pendant que Mazarin était au camp impérial, il avait entendu des officiers qui causaient entre eux du projet de surprendre Mantoue par un côté que les assiégés ne surveillaient pas, l'estimant assez défendue par le Mincio. Il trouva le secret de faire comprendre au marquis de Pomare, un des généraux de Charles de Gonzague, le péril qui menaçait la ville, et quelques jours après des fortifications élevées à la hâte empêchaient les impériaux de donner suite au dessein qu'ils avaient conçu (1). Sur ces entrefaites, Collalto était tombé malade; puis, appelé par le duc de Savoie, il s'était porté dans le Montferrat et avait laissé autour de la place ses deux lieutenans, Aldringer et Gallas, avec fort peu de troupes que les maladies, nées de l'air pestilentiel des marécages, avaient peu à peu réduites à rien. On avait même levé le siége; mais Aldringer et Gallas, ayant reçu les renforts qu'ils attendaient, reprirent l'offensive, et, grâce à la négligence et à la lâcheté de la garnison, dans la nuit du 17 au 18 juillet 1630, ils pénétrèrent par le Mincio même sur quelques barques, s'emparèrent de la ville, forcèrent la citadelle, permirent au duc de se retirer avec sa famille sur le territoire pontifical, et pendant trois grands jours livrèrent au pillage la belle et riche Mantoue.

Casal était menacée d'éprouver bientôt le même sort. Spinola depuis quelques mois en faisait le siége régulièrement, et il avait promis au roi d'Espagne de s'en rendre maître en moins de quarante jours; mais il avait compté sans l'habileté et la vigueur de Toiras. Le nouveau gouverneur de Casal se montra digne de succéder à Guron et à Beuvron. Il avait de bonnes troupes et d'excellens officiers. Parmi eux était Hector de Sainte-Maure, baron de Montausier, le frère aîné du célèbre marquis de ce nom, qui, tout jeune encore, possédé par la passion de la gloire, cherchant partout des occasions de se distinguer, s'était introduit dans Casal déguisé en jésuite, quoiqu'il fût protestant (2). Il se plaça vite au premier rang des braves gentilshommes accourus pour prendre part à ce siége: Baradas, naguère le favori de Louis XIII, le commandeur de Souvré, le frère de Mme de Sablé, bien d'autres encore, tous rivaux de jeunesse et

(1) Benedetti, p. 25.

(2) Sur ce frère de Montausier, voyez *la Société française au dix-septième siècle*, t. II, p. 35.

de témérité, et qui ne le cédaient qu'à leur héroïque général. Toiras ne s'était pas borné à faire des sorties fréquentes, il s'était emparé d'un bon nombre de petites villes voisines, et il y avait mis garnison. Quelquefois il allait chercher au loin l'armée espagnole et lui livrait de sanglans combats. Un jour, s'étant avancé un peu trop loin, il manqua d'être coupé par un gros corps ennemi, et quand il voulut faire sa retraite, il se trouva arrêté par une inondation soudaine du Pô. Pour se tirer d'affaire, il se jeta sur la petite ville de Morano, s'y établit, laissa décroître le fleuve, et quelques jours après, revint à Casal sans que les Espagnols eussent osé l'inquiéter. Il avait confié le commandement de Rossignano à Montausier, qui s'y défendit quatorze jours et ne capitula que sous la condition qu'il rentrerait dans Casal avec tout son monde. Pont-d'Esture se défendit moins bien : le commandant de la garnison consentit à se rendre; mais avant de le faire, il envoya quelques officiers prendre l'avis de son chef. Celui-ci les reçut fort mal et leur dit qu'il fallait tenir jusqu'à la dernière extrémité. Il s'aventura jusqu'à Villadeati et Settimo, éloignées de huit ou neuf lieues de Casal. Tout changea quand le 23 mai Spinola, qui avait chargé de la conduite du siége son fils don Philippe, vint prendre lui-même le commandement à la tête de dix-huit mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. Toiras disputa pied à pied chaque pouce de terrain, et le siége devint très meurtrier. D'abord on fit des prisonniers qu'on échangeait; bientôt Spinola se refusa à cet échange; on finit par ne plus faire de quartier. Ce fut bien pis après l'heureux coup de main d'Aldringer et de Gallas. Spinola s'irrita de paraître moins actif et moins habile que les lieutenans de Collalto, et voulut répondre à la prise de Mantoue par celle de Casal. Il multiplia les attaques, s'empara d'une partie de l'enceinte de la ville, bloqua étroitement la forteresse, et se prépara à l'emporter de vive force, si la famine n'en venait pas à bout. Enfin l'armée française, victorieuse à Veillane, poursuivait ses succès et achevait la conquête du Piémont; mais la peste la décimait, et la mit bientôt hors d'état de marcher au secours de Casal et d'aller attaquer dans ses lignes la puissante armée de Spinola.

Telle était la situation des affaires au 1er août 1630. Toutes ces nouvelles, en arrivant à Saint-Jean-de-Maurienne, trouvèrent le roi déjà un peu malade. Il avait eu quelques accès de fièvre; on craignait qu'il ne fût lui-même atteint de la peste, qui régnait en Savoie comme en Piémont. La reine-mère et la reine Anne, qui étaient à Lyon, redemandaient le roi à grands cris, accusant Richelieu de l'exposer à la mort. Le cardinal, voyant que Louis XIII était réellement malade et avait perdu toute son ardeur, n'osa prendre la responsabilité de le retenir plus longtemps, et il l'engagea lui-même à

se rendre à Lyon auprès de sa femme et de sa mère. Le roi sans doute, ainsi environné, pouvait l'abandonner dans un instant de faiblesse; mais Richelieu comptait sur sa parole, sur les amis qu'il laissait auprès de lui, qui chaque jour lui envoyaient d'exactes nouvelles et surveillaient les manœuvres de la reine-mère. Il ne pouvait d'ailleurs songer à le suivre; il sentait trop qu'en un pareil moment son éloignement du théâtre de la guerre eût été la ruine définitive de l'armée, la perte infaillible de ses desseins, et Richelieu avait une de ces âmes qui préfèrent leurs desseins à la fortune et à la vie. Il resta donc à Saint-Jean-de-Maurienne, bravant l'épidémie qui sévissait partout, et avec sa misérable santé se livrant à un travail sous lequel eût succombé l'homme le plus robuste que la passion du succès n'eût pas soutenu.

VI.

Pendant tout ce temps, Mazarin avait vécu dans une agitation continuelle. Le nonce Pancirole l'avait tour à tour envoyé au duc de Savoie, tantôt à Veillane, tantôt à Saviglian, au camp espagnol sous Casal, à Como, où s'était retiré le lieutenant de l'empereur. Plusieurs fois aussi, n'épargnant aucune fatigue, il était revenu en Savoie, à Chambéry (1) et à Saint-Jean-de-Maurienne (2), apportant des informations utiles, mais non l'assurance de cette paix qu'il poursuivait toujours et qu'il n'atteignait jamais. Le nonce apostolique en France, le cardinal de Bagni, qui était en Savoie auprès du roi et de Richelieu, n'avait pas dissimulé à Mazarin la fâcheuse impression qu'avaient produite tant de négociations inutiles; il l'avait même invité à ne revenir à Saint-Jean-de-Maurienne qu'avec des conditions de paix raisonnables et bien arrêtées. « Le roi m'a déclaré, écrivait Bagni le 19 juillet (3), qu'il auroit fort à se plaindre de vous si veniez avec des propositions inacceptables, qu'il ne verroit là que des stratagèmes inventés pour tirer les choses en longueur, et à l'aide de belles paroles, amener la chute de Casal. » Mais Mazarin avait la conscience de mériter des éloges et non des re-

(1) Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 94-101. Mazarin arriva à Chambéry le 20 mai, travailla avec Bouthillier, Bullion et Châteauneuf, et repartit le 28 de ce mois.

(2) *Ibid.*, p. 138-145. Mazarin vint à Saint-Jean-de-Maurienne le 3 juillet, et en repartit le 6. — « Le 4, dit Richelieu, il avait remis au roi une relation signée de sa main du voyage qu'il avoit fait d'Italie vers sa majesté, qu'il avoit trouvée à Chambéry, et de celui que, de là, il avoit faict en Italie vers Collalto, le duc de Savoie et le marquis de Spinola, et de ce qu'il en rapportoit lors à sa majesté, qu'il étoit venu trouver à Saint-Jean-de-Maurienne, etc. » Nous avons en vain cherché cette relation de Mazarin dans les papiers de Richelieu conservés aux archives des affaires étrangères.

(3) Lettre de Bagni à Mazarin, datée de Saint-Jean-de-Maurienne, le 19 juillet 1630, archives des affaires étrangères, *France*, t. LIII, fol. 299.

proches; ayant eu avec Spinola une conversation de la plus haute importance, où il avait arraché au chef espagnol son dernier mot, il crut de son devoir d'en instruire sur-le-champ Richelieu, et se rendit à Saint-Jean-de-Maurienne. Il y arriva le 2 août. Le roi, malade, venait de partir pour Lyon. Tout semblait tourner contre Richelieu. La maladie de Louis XIII lui donnait de vives inquiétudes; s'il périssait, c'en était fait du cardinal; le péril n'était guère moindre s'il cédait aux conseils de sa mère. Au-delà des Alpes, l'armée, ravagée par la peste, était hors d'état de secourir Casal. Cette perte imminente, ajoutée à celle de Mantoue, était le coup mortel porté à ses desseins, sa propre ruine et le triomphe de ses ennemis. Il était donc naturel que dans son mécontentement il s'en prît aux perpétuelles et impuissantes négociations de la légation pontificale, qui, en intervenant sans cesse pour arrêter l'élan de la France, semblait avoir augmenté toutes les difficultés et amené une situation presque désespérée. On dit qu'il reçut très mal l'envoyé du saint-siége, et qu'il y eut à Saint-Jean-de-Maurienne une scène à la Shakespeare, dans laquelle Richelieu s'abandonna à toute l'impétuosité de son caractère, et où Mazarin sut lui tenir tête avec un mélange de respect et de fermeté qui imposa au premier ministre du roi de France, et le ramena aux conseils d'une sage politique. Bornons-nous à servir d'interprète à un historien ordinairement très bien informé (1).

« Introduit par le cardinal de Bagni auprès du cardinal de Richelieu, Mazarin avait donné d'abord toutes les mauvaises nouvelles du jour sans dire un mot de la paix. Le ministre français conçut le soupçon que le secrétaire de la légation pontificale, trahissant les intentions et les ordres du saint-père, s'était entendu avec les Espagnols pour faire tomber Casal entre leurs mains, car déjà il croyait Casal perdue, et, outré de colère, il se laissa emporter à dire que les funestes négociations de Mazarin avaient ruiné la réputation du roi de France et l'indépendance de l'Italie, livré les alliés de la couronne à leurs ennemis, déshonoré ses conseils et sa conduite comme auteur et chef de toute l'entreprise, et mis sa fortune à bas. Il éclata en menaces terribles contre un homme qui lui semblait coupable d'intelligence avec l'Espagne, et, se tournant vers le cardinal de Bagni, il lui demanda si le pape persévérait dans ses premiers engagemens envers la France. Le cardinal de Bagni l'assura que les intentions du saint-père étaient les mêmes; puis il ajouta quelques mots en faveur de Mazarin, défendant sa sincérité à la fois et sa pénétration, le disant aussi incapable d'être la dupe

(1) Benedetti, p. 27, se trompe en mettant la scène à Paris, et il a entraîné Priorato dans cette erreur évidente; mais il indique la scène en l'abrégeant. Le récit de Brusoni est bien autrement étendu et détaillé; nous le traduisons presque en entier. — Brusoni, p. 155-161.

que le complice de Spinola, que le Génois pouvait bien être un plus grand capitaine, mais non pas un plus grand politique. Mazarin, après avoir gardé un silence respectueux, tenta, mais en vain, de se justifier; sans l'écouter, Richelieu s'écria que sa trahison ou son erreur méritait un sévère châtiment, et qu'à défaut du pape, le roi de France saurait bien tirer une juste vengeance de l'injure qu'il avait reçue. A ces mots, interrompant le cardinal, Mazarin lui dit d'un ton ferme et résolu que, s'il s'était laissé traiter de cette sorte, ce n'était pas par peur, mais à cause du respect qu'il portait au ministre d'un grand roi, qu'il ne devait pas souffrir plus longtemps qu'on manquât à ce point d'égards à un ministre du pape, qu'il déclarait donc qu'il n'avait de compte à rendre de ses actions qu'à sa sainteté, que c'était d'elle qu'il attendait ou le châtiment ou la récompense qu'il méritait, et qu'il n'avait pas la moindre crainte des menaces qu'on lui faisait. Et il prononça ces dernières paroles avec une si fière attitude que Richelieu, prétendant qu'il insultait la majesté royale, entra dans un accès de fureur, se leva de son siége, qu'il renversa, jeta à terre son bonnet rouge, et se mit à marcher à grands pas dans la chambre, exhalant la passion qui l'agitait. Peu à peu il se calma, et prit conseil de sa prudence; il reconnut qu'il avait besoin du nouveau duc de Savoie pour se porter médiateur entre les Espagnols et la France et par là sauver Casal, et qu'il n'y avait personne qui eût autant de crédit sur le jeune duc que Mazarin; il s'adoucit, et, tout à coup changeant de ton, il dit au cardinal de Bagni : « Vous pourriez avec raison m'accuser d'être enclin à la colère, et M. Mazarin pourrait avoir contre moi un très juste ressentiment. » Là-dessus il le pria de l'excuser, lui dit qu'il arrivait souvent de pareils débats entre les meilleurs amis, et que de telles épreuves affermissaient l'amitié. Il caressa de son mieux celui qu'il venait d'offenser; il le conjura de reprendre ses négociations et de retarder la prise de Casal de quinze ou vingt jours par tous les moyens qu'il pourrait imaginer, que lui, pendant ce temps, ferait un dernier effort pour ranimer l'armée française et la mettre en état de s'avancer dans le Montferrat. Il l'assura qu'il ne pouvait rendre un service plus signalé au pape, au roi de France, à l'Italie et à lui-même. Comme Mazarin avait du pape la même commission, il promit volontiers son concours à Richelieu pour le bon succès d'une affaire dans laquelle, en remplissant son devoir envers son maître le saint-père, il trouvait l'avantage de servir aussi la France et d'acquérir une grande renommée. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Il est peut-être exagéré, mais il n'est point invraisemblable : il est dans la situation des personnages comme aussi dans leur caractère. On se doute bien que Richelieu, dans ses mémoires, ne dit pas un mot de cette scène, car les auteurs

de mémoires n'ont guère l'habitude de porter témoignage contre eux-mêmes; mais nous savons à quel point le cardinal était soupçonneux, et il ne connaissait pas encore à fond Mazarin : il ne croyait qu'à son esprit et à sa capacité. Lui-même nous apprend qu'il exigea du secrétaire de la légation pontificale (1) une relation détaillée de tout ce qu'il avait fait depuis un mois, comme une preuve des efforts sincères de la France en faveur de la paix, et aussi des artifices de l'Autriche et de l'Espagne pour l'éluder en la promettant toujours. Cette relation fut écrite par Mazarin et signée de sa main le 3 août à Saint-Jean-de-Maurienne; mais, en acceptant la suprême négociation dont le cardinal le chargeait, Mazarin s'expliqua nettement sur la condition impérieuse du succès (2). Il fit connaître l'inflexible résolution de Spinola. Le vieux guerrier rougissait d'avoir moins fait que les généraux de l'empire, et il voulait quelque éclatant avantage qui le relevât aux yeux de l'Europe et de l'Espagne. Il était donc décidé à livrer l'assaut à Casal et à faire voir au monde qu'il était toujours le vainqueur de Breda et d'Ostende, ou bien il demandait qu'on lui remît Casal entre les mains, ne fût-ce que pour quinze jours, s'engageant à faire ensuite la paix ou à restituer la place, et offrant en otage, comme garantie de sa parole, son fils don Philippe. Mazarin établit aisément qu'il était impossible de refuser cette satisfaction à l'honneur de Spinola, et qu'elle était sans aucun danger pour la France (3). En acceptant la proposition de l'illustre général, on gagnait du temps, les quinze ou vingt jours que demandait le cardinal pour être prêt à rentrer en campagne, et on finissait par obtenir ou la paix ou la restitution de Casal. On ne hasardait donc rien, tandis qu'en repoussant la proposition on perdait tout, Toiras déclarant qu'il ne pouvait tenir plus longtemps, et l'armée française du Piémont étant incapable de le secourir. Richelieu était trop éclairé pour ne pas se rendre à de pareilles raisons. Il fut donc entendu que Toiras remettrait Casal en dépôt entre les mains de Spinola, qui à son tour s'engageait à rendre la place au bout d'un certain temps, si alors la paix n'était pas signée.

(1) Nous n'avons pas plus trouvé parmi les papiers de Richelieu aux archives des affaires étrangères cette relation que la première; mais Richelieu nous en donne un extrait, t. VI, p. 232, etc.

(2) Richelieu prétend que Mazarin mit par écrit son avis assez confusément; mais rien de moins confus que la plupart de ses motifs : nous n'avons fait que les résumer. — Mémoires, t. VI, p. 234 et suiv.

(3) Un écrivain piémontais du XVIIe siècle, historiographe de la maison de Savoie, l'abbé don Valeriano Castiglione, dans une histoire inédite de Victor-Amédée Ier, qui se trouve aux archives de la cour à Turin, et dont M. le comte Sclopis a bien voulu nous communiquer de curieux fragmens, prétend que la proposition de Spinola, que Mazarin apporta à Richelieu et qu'il lui fit accepter, était l'œuvre de Mazarin lui-même : « Combinò modo il Mazarini di mezzana soddisfatione alla riputatione degli Spagnuoli senza gran pregiudizio di quella de' Francesi. »

Un peu plus tard, sur la demande expresse de Louis XIII, on ajouta cette clause importante : la ville seule de Casal serait livrée aux Espagnols, et les Français demeureraient dans la citadelle (1), à la condition de la livrer aussi dans le cas où, quinze jours après, ils ne seraient point secourus. C'est armé de ces pouvoirs considérables que Mazarin partit le 4 août de Saint-Jean-de-Maurienne pour retourner dans le Montferrat.

Il avait l'ordre de se rendre d'abord auprès du nouveau duc Victor-Amédée Ier, et de le gagner au plan qu'on venait d'arrêter. Comme c'était la Savoie qui avait allumé la guerre dans la Haute-Italie en y appelant l'empire et l'Espagne, c'était à elle qu'il appartenait de la faire cesser en dégageant ses deux alliés de leurs engagemens et en prenant elle-même l'initiative de la demande de la paix. Victor-Amédée était occupé en ce moment à défendre le petit nombre des places du Piémont qui n'étaient pas encore au pouvoir des Français. Après un combat assez vif, il s'était retranché dans Carignan. Pour aller l'y joindre, Mazarin traversa un pays désolé par la peste, et qui offrait le plus triste spectacle (2). Des villages entiers étaient déserts. On se retirait dans les forêts. Chaque jour, sans coup férir, les soldats périssaient en foule. Les chefs eux-mêmes étaient abattus. D'Effiat et Montmorency, consumés par la fièvre, ressemblaient à des fantômes. Victor-Amédée ne savait comment échapper à la contagion. Les troupes, lasses de souffrir, n'obéissaient plus à la discipline. Mazarin rencontra sur sa route des difficultés de toute sorte. On dit même qu'arrivé devant Carignan, qu'entourait l'armée française, il courut les plus grands dangers, fut arrêté, maltraité, blessé par un soldat que le mal avait rendu furieux, et ne dut son salut qu'à l'intervention du général français, le duc de Montmorency (3). Victor-Amédée connaissait depuis longtemps Mazarin, et avait une grande confiance en ses conseils, que l'expérience n'avait que trop justifiés. Mazarin lui rappela que

(1) Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 245, etc.

(2) Histoire inédite de Victor-Amédée, par l'abbé Castiglione : « Stimavasi malegevole troppo la continuatione della guerra, esercitandone la peste una più crudele, uccidendo i soldati gli habitanti, inhabilitando i luoghi per habitarvi, e difficoltando il ritrovar vettovaglie... »

(3) *Ibid.* : « Ben riusci in quei tempi leggiero il pericolo corso dal Mazarini, mentre che nell'arrivar che egli fece alle trincee sotto Carignano, fermato dà corridori francesi, finche data ne fosse parte al generale e reconosciuta la di lui persona. Perchiocche passeggiando egli all' ombra di alcuni alberi, afflitto dal viaggio, e travagliato dà calori estivi, venne d'improviso assalito dà un fantacino, il quale agitato dal furore del morbo contagioso, non solo colpillò con una pietra nel ginocchio destro, mà strettamente lo abbracciò caduto in terra, sotto seco, e male lo trattò con doppio pericolo della vita. Miracolosamente non dimeno lo preservò Dio, il quale gli diè forza di sottrarsene, evolle riserbarlo ad operar saggiamente per la pubblica pace; accidente intanto sentito dal Momorensi con stupore e con dispiacere. »

Charles-Emmanuel, à son lit de mort, l'avait exhorté à faire la paix; il lui montra que tous ses états d'en-deçà et d'au-delà les Alpes étant occupés par les Français, son dernier asile était l'affection de son beau-frère Louis XIII, que le temps était venu de renoncer au double jeu qui avait si mal réussi à son père, et de s'attacher sincèrement à la France, qui, n'ayant aucune prétention en Italie, favoriserait très volontiers une maison alliée et amie, et il lui dit qu'il était particulièrement chargé de la part du cardinal de lui promettre les plus grands avantages. A cette flatteuse ouverture, le fils de Charles-Emmanuel avait prêté l'oreille, et, fidèle au génie de sa race jusque dans la dernière infortune, sur-le-champ il était revenu à tous les rêves de sa famille, et il avait fait demander par un de ses plus intimes confidens qu'on l'aidât à s'emparer de diverses parties du territoire de Gênes, et même, on aurait peine à le croire si Richelieu ne l'affirmait, qu'on le fît nommer roi des Romains. Il avait fallu lui faire entendre que, dans les circonstances présentes, on ne se pouvait mettre un ennemi de plus sur les bras, et qu'avant de travailler à placer sur sa tête la couronne de roi des Romains, on se voulait assurer un peu de ses dispositions envers la France (1). Mazarin avait auprès du jeune duc un avocat bien puissant, la nécessité, il s'en servit, et en peu de temps (2) il amena Victor-Amédée où il désirait. Il ne lui fut pas bien difficile de faire sentir à Collalto qu'il ne lui importait guère de ménager à Spinola un succès égal au sien, et de donner à l'Espagne une place forte qui couvrait le Milanais et tôt ou tard lui ouvrirait le Montferrat (3). Il ne restait plus à persuader que Spinola, et ici Mazarin se croyait bien sûr du succès, puisqu'il apportait, revêtues du consentement de la France, de la Savoie et de l'empire, les conditions mêmes que le chef espagnol lui avait faites.

Il accourut donc avec confiance au camp de Spinola (4), et, introduit auprès de lui, il se hâta de lui donner la bonne nouvelle que le roi de France et le cardinal de Richelieu, se fiant à son honneur et à sa parole, acceptaient ses propositions et remettaient Casal entre ses mains, qu'ainsi le jour tant désiré était venu où il allait mettre le sceau à sa gloire en rendant la paix à l'Italie et à l'Europe. Mais au lieu des transports de joie qu'il attendait, il fut bien étonné de

(1) Mémoires de Richelieu, t. VII, p. 241-243.

(2) Dès le 6 du mois d'août, c'est-à-dire trois jours après son départ de Saint-Jean-de-Maurienne, Mazarin s'était empressé d'écrire au nonce Bagni que sa première entrevue avec Victor-Amédée lui donnait de grandes espérances. Le 10, il en avait reçu une réponse où Bagni lui marquait la satisfaction de Richelieu. Cette réponse, datée de Saint-Jean-de-Maurienne le 10 août 1630, est aux archives des affaires étrangères. — *France*, t. LIII, f. 381.

(3) Brusoni, p. 161.

(4) Pour tout ce qui suit, voyez Benedetti, p. 29-33, et Brusoni, p. 158 et 159.

voir le vieux général plongé dans une morne tristesse, et il n'en put tirer que ces mots qui lui furent d'abord tout à fait inintelligibles : « Vous êtes un homme de bien, et moi je le suis aussi (1). » En disant ces mots, il marchait à grands pas, trahissant l'agitation de son cœur par les efforts mêmes qu'il faisait pour la contenir. Ensuite il éleva des doutes sur les intentions du duc de Savoie, et il fallut que Mazarin retournât auprès du duc pour obtenir des éclaircissemens bien inutiles; quand, revenu auprès de Spinola, il le pressa d'exécuter sa parole, il en reçut encore cette réponse extraordinaire : « Vous êtes un homme de bien, et moi je le suis aussi. » Nouvelles difficultés sur l'adhésion de Collalto, nouvelles courses de Mazarin pour aller chercher l'explication désirée. Il l'obtient et la rapporte bien vite; mais il trouve Spinola encore plus abattu, malade et dans son lit. Il lui représenta quelle tache il allait imprimer à son nom en manquant à des engagemens proposés par lui-même et contractés avec un roi tel que le roi de France et avec un ministre tel que Richelieu; que d'ailleurs, s'il n'entrait pas dans Casal aux conditions consenties, il n'y entrerait jamais; qu'à Saint-Jean-de-Maurienne on avait mis à profit le temps qui se perdait ici en inconcevables scrupules, et qu'une nouvelle armée française franchissait en ce moment les Alpes; que Toiras avait promis de se défendre jusqu'à l'arrivée des renforts qui s'avançaient, qu'alors il serait bien forcé de lever le siége de Casal, et de le lever avec ignominie. Il n'y avait point de réponse à de pareils argumens, développés avec toute l'énergie qu'autorisaient les circonstances. Spinola, ne pouvant plus contenir le chagrin qui le dévorait, éclata enfin, et s'écria : « Ils m'ont ôté l'honneur (2) ! » Et, appelant un de ses aides-de-camp, il se fit apporter une lettre du roi d'Espagne qu'il montra à Mazarin pour lui donner le secret de toutes ses irrésolutions. Cette lettre accusait Spinola d'empêcher la paix par le désir même qu'il en faisait paraître, et lui enlevait le pouvoir de rien conclure (3). C'était la dégradation de son autorité de généralissime, la flétrissure de son caractère, un opprobre public dont l'idée seule le pénétrait d'horreur. Il reprit la lettre des mains de Mazarin, répétant avec l'accent du désespoir : « Ils m'ont ôté l'honneur! » Puis, se tournant de l'autre côté du lit et se parlant à lui-même, comme s'il eût été seul, il se demandait ce qu'allaient penser de lui le roi de France et le cardinal de Richelieu, qu'il semblait avoir voulu tromper, et qui le traiteraient sans doute de parjure, de fourbe, d'infâme. Il se répandait en plaintes amères contre Olivarès et le roi d'Espagne. « Voilà

(1) Benedetti, p. 30 : « Vostra signoria es hombre da bien; però yo tambien. »

(2) Benedetti, p. 31 : « Me han quittado la honrra. »

(3) « Sin concluir nada. » Benedetti, p. 31, et Richelieu, t. VI, p. 264, donnent le texte même de la lettre du roi d'Espagne.

donc la récompense de quarante années de service dans les conseils et dans les camps; je n'en recueille que honte et déshonneur à la fin de ma carrière! Les Espagnols m'ont ravi ma réputation, et en un seul jour ils m'ont fait perdre toute la gloire que j'avais acquise à force de sueur et de sang aux yeux de toute l'Europe. » Et tout à coup, s'interrompant et s'adressant à Mazarin comme à un ami, il lui demanda s'il ne connaissait pas un ermitage où il pût aller finir ses jours loin du commerce des hommes. Jugez de l'effet d'une pareille scène sur l'esprit et l'imagination du jeune Italien. Il s'efforça de consoler l'illustre vieillard et de relever son courage en lui donnant des espérances qu'il n'avait pas.

On comprend d'où partait le coup qui frappait Spinola. Les dépêches de Charles-Emmanuel qui demandaient son rappel avaient pleinement réussi à Madrid, et la mort du duc de Savoie avait été bientôt suivie de la disgrâce de son ennemi. Pour un homme dont l'honneur était la vie, cette disgrâce était un arrêt de mort. La maladie de Spinola s'aggrava rapidement; il lui fallut quitter l'armée, et on le transporta à Castel-Nuovo-di-Scrivia. Mazarin s'étant présenté pour lui faire visite, on ne crut pas le pouvoir admettre; mais le malade, ayant su que c'était Mazarin, voulut le voir, le fit approcher de son lit, et, se soulevant avec effort, le serra étroitement entre ses bras et l'y retint quelque temps, comme s'il l'eût pris à témoin de son innocence et de la pureté de ses intentions.

Deux jours après, un autre visiteur se dirigeait vers la Scrivia. Le vaillant défenseur de Casal, Toiras (1), meilleur juge que personne de la science et de la vigueur que Spinola avait déployées dans les dernières opérations du siége, eut la généreuse inspiration d'aller rendre hommage à son illustre adversaire. Par l'intermédiaire de Mazarin, il demanda et obtint la faveur de serrer sa main mourante. Ainsi finit, le 25 septembre 1630, à l'âge de cinquante-neuf ans, le dernier grand homme de guerre qu'ait eu l'Espagne depuis le duc d'Albe et Farnèse, toujours vainqueur dans les Pays-Bas et en Allemagne, moins heureux en Italie, et qu'Olivarès sacrifia à ses propres ombrages et aux ressentimens de Charles-Emmanuel, quand bientôt il allait en avoir un si grand besoin en Piémont, en Roussillon et en Flandre.

VII.

Resté à Saint-Jean-de-Maurienne, Richelieu ne perdait pas de vue son grand objet, la délivrance de Casal, et il s'empressa de soutenir les négociations dont il avait chargé Mazarin et le courage de

(1) C'est à Benedetti que nous empruntons ce curieux détail, p. 32.

l'intrépide garnison et de son chef par un nouveau déploiement de forces. L'armée française qui occupait le Piémont, disséminée sur un assez vaste territoire, y périssait en détail, ainsi que nous l'avons dit, capable tout au plus de garder le pays, sans être en état de se porter en avant. Les généraux ne s'entendaient pas entre eux. D'Effiat sans doute avait toute la confiance du cardinal, et il aurait bien su se faire obéir; mais il n'avait pas le commandement en chef, et son corps, épuisé par la fièvre, ne servait plus l'activité et l'énergie de son âme. Richelieu prit le parti de le rappeler, ainsi que le duc de Montmorency, et il forma une nouvelle armée, à la tête de laquelle il mit le maréchal Henri de Schomberg (1), son intime ami, dévoué à ses desseins et à sa fortune, qui l'avait admirablement secondé au siége de La Rochelle, et qui devait un jour mettre le comble à ses services à Castelnaudary. Mazarin avait demandé qu'on « donnât pouvoir à quelqu'un qui fût confident et secret pour certaines occasions tellement pressées qu'elles ne pourroient souffrir de délai (2). » Le cardinal conféra donc à Schomberg les pouvoirs militaires et diplomatiques les plus étendus. Le maréchal partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 15 du mois d'août, arriva le 17 à Suze, et, réunissant les débris de l'armée qu'il trouvait en Piémont aux troupes fraîches et nombreuses qu'il amenait, il s'avança sur la route de Suze à Turin, et au lieu de passer outre devant Veillane et de laisser sur ses derrières une place aussi considérable, il l'investit et poussa le siége avec une telle vigueur que le 29 août il était maître de la ville et de la citadelle : éclatant succès, qui rétablit l'ascendant de nos armes et seconda puissamment les négociations de Mazarin.

Richelieu était heureux d'avoir en Schomberg au-delà des Alpes comme un autre lui-même, car il ne pouvait plus suivre d'aussi près les affaires d'Italie. La peste, qui s'était déclarée à Saint-Jean-de-Maurienne, et devant laquelle Louis XIII avait dû se retirer, avait aussi pénétré dans la maison du cardinal; il eût été téméraire de la braver plus longtemps, et Richelieu assure (3) que le roi, ayant appris le danger qu'il courait, lui avait commandé de le venir trouver à Lyon. Le cardinal avait obéi : il avait quitté Saint-Jean-de-Maurienne le 17 août, et le 22 il était arrivé à Lyon auprès du roi. Il trouva Louis XIII déjà bien près de la terrible maladie qui manqua de l'emporter le mois suivant, et autour de lui Marie de Médicis avec ses principaux amis travaillant à s'emparer de son esprit et

(1) Le père de Charles de Schomberg, maréchal aussi, le vainqueur de Leucate et de Lérida, le mari de Mme de Hautefort.

(2) Mémoires, t. VI, p. 249.

(3) Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 261.

tramant dans l'ombre les complots qu'arrêta pour le moment le rétablissement du roi, et qui, un peu plus tard, éclatèrent à Paris dans la fameuse journée des dupes. Richelieu avait assez à faire de disputer le cœur du roi à la reine-mère, et il se bornait à guider le maréchal de Schomberg par des instructions très générales. Il s'occupait surtout de lui envoyer des renforts; il fit venir de Champagne la petite armée du maréchal de Marillac, et força celui-ci, malgré sa mauvaise volonté et ses lenteurs calculées, d'aller rejoindre Schomberg dans la Haute-Italie.

En même temps que l'Espagne avait ôté à Spinola le pouvoir de traiter de la paix, l'Autriche l'avait aussi enlevé à Collalto pour le transporter à la diète de Ratisbonne, où depuis quelque temps s'agitaient toutes les grandes questions européennes et se préparait la paix générale. Collalto n'avait plus que le droit, inhérent au commandement militaire, de conclure des suspensions d'armes plus ou moins étendues. Ce pouvoir suffisait aux vues de Mazarin et à l'accomplissement de l'ordre qu'il tenait de Richelieu : retarder la chute de Casal de quelques jours, de quelques heures, par quelque moyen que ce fût, et donner à Schomberg le temps d'arriver. Il pressa donc le général autrichien, par suite de l'arrangement dont ils étaient convenus, d'accorder une suspension d'armes aux mêmes conditions que nous avons indiquées et que Richelieu avait acceptées. Collalto, parfaitement informé par son gouvernement et qui savait la paix prête à sortir des conférences de Ratisbonne, souscrivit sans difficulté à un armistice qui lui en semblait la préface. Le marquis de Sainte-Croix était venu au commencement du mois de septembre remplacer Spinola dans le commandement de l'armée espagnole, et comme cette armée était demeurée quelque temps un peu livrée à elle-même, il la trouva dans une telle confusion que Mazarin n'eut pas de peine à lui faire agréer (1) l'armistice déjà consenti par Collalto. Il le lui fit même considérer comme une bonne fortune (2) en lui montrant que s'il tardait seulement quelques jours, il serait placé entre la garnison de Casal, capable encore de quelques sorties vigoureuses, et l'armée de Schomberg, enhardie par ses succès. De son côté, le général français, qui n'avait pas encore reçu les renforts que lui devait amener Marillac, et auquel Toiras écrivait sans cesse qu'il était réduit à la

(1) L'auteur de l'*Histoire du Maréchal de Toiras*, Paris 1644, in-folio, dit que Spinola, avant de tomber malade, s'était servi du seul pouvoir qui lui restât, et avait signé la trêve le 4 septembre; il est en cela suivi par le père Griffet, t. II, p. 29; mais Benedetti et Brusoni, si bien instruits des choses italiennes, s'accordent à représenter le marquis de Sainte-Croix comme ayant signé la trêve.

(2) Benedetti, p. 33.

dernière extrémité, crut très bien faire de signer une suspension d'armes qui sauvait une garnison héroïque sans compromettre l'avenir. La trève, conclue le 4 septembre, devait durer jusqu'au 15 octobre. Si la paix n'était pas faite ce jour-là, chacun pouvait recommencer la guerre. Les Espagnols entraient immédiatement dans la ville de Casal, mais les Français gardaient la citadelle: ils devaient, il est vrai, la livrer, si le dernier jour d'octobre ils n'étaient pas secourus; mais jusque-là l'Espagne devait leur fournir des vivres, et Schomberg ne craignait pas que l'illustre citadelle tombât au pouvoir de l'ennemi faute de secours, car il était bien décidé, avec les nouvelles troupes qu'il attendait, à se faire jour jusqu'à Casal et à venir dégager Toiras en risquant une bataille. Le marquis de Sainte-Croix entretenait à peu près les mêmes espérances; on lui promettait aussi de nouveaux régimens, et il se croyait bien sûr d'être en mesure à la fin d'octobre de combattre Schomberg avec avantage dans un camp savamment retranché. Ainsi des deux parts on était satisfait d'une trève où les divers intérêts avaient été équitablement et habilement balancés.

Cette heureuse suspension de longues et sanglantes hostilités était, de l'aveu commun, l'ouvrage de Mazarin. Il n'y avait qu'une voix sur sa patience, son courage, son habileté. Il avait servi tout le monde et n'avait trompé personne; tardive mais bien douce récompense de tant de courses, de fatigues et de soucis! Le jeune diplomate se félicitait d'avoir pris cette brillante revanche d'espérances si souvent déçues et des injustes soupçons de Louis XIII et de Richelieu. Ce premier et beau succès lui fit sentir tout le prix de l'activité et de la constance, lui apprit que le temps est l'allié des bonnes causes, et que, lorsqu'on a la conscience de poursuivre un juste but, il ne faut pas se laisser intimider par les obstacles qu'on rencontre inévitablement sur sa route. Nous verrons Mazarin pendant toute sa vie mettre à profit cette leçon : il en eut bientôt une occasion mémorable.

Louis XIII avait fini par tomber sérieusement malade à Lyon le 22 septembre, et pendant quelques jours il sembla près de sa dernière heure. Sa mort eût infailliblement précipité la France en de nouveaux troubles intérieurs qui lui eussent ôté ses forces dans la lutte difficile qu'elle soutenait avec l'Espagne et l'Autriche. Il importait donc, dans des conjonctures si menaçantes, de mettre fin à cette lutte, même à des conditions médiocrement avantageuses. Tel est le motif honorable qui porta le père Joseph, le véritable chef de notre légation de Vienne, le digne lieutenant diplomatique de Richelieu, à conclure à la hâte à Ratisbonne, le 13 octobre (1), avec

(1) Voyez le père Griffet, t. II, p. 39.

son collègue Léon de Brulart, un traité qu'en toute autre circonstance il eût sans doute repoussé. L'Autriche et la France s'y engageaient à ne secourir en aucune manière les ennemis qu'elles avaient ou pourraient avoir; en ce qui regardait les affaires d'Italie, l'Autriche reconnaissait bien les droits de Charles de Gonzague sur Mantoue et le Montferrat, mais elle ne voulait accorder l'investiture nécessaire que six semaines après la signature du traité, et elle remettait à cette époque l'évacuation de Casal par les Espagnols, d'où il suivait que la France était condamnée à entretenir longtemps encore en Italie une armée considérable : état de choses à peu près aussi fâcheux que la guerre. Ce traité parvint à Richelieu quelques jours après avoir été conclu, quand le péril du roi était à peu près dissipé. Le cardinal connaissait trop bien le père Joseph pour ne pas comprendre ce qui l'avait fait agir; mais il n'hésita pas à le désavouer comme ayant outre-passé ses pouvoirs. L'article qui obligeait la France à ne secourir aucun des ennemis que pourrait avoir l'Autriche était radicalement incompatible avec les desseins bien connus de Richelieu. Il venait de traiter en secret avec Gustave-Adolphe, qui allait entrer en campagne et disputer l'Allemagne à l'empire. Il n'entendait pas abandonner un pareil allié. Il sentait d'ailleurs qu'il avait besoin d'étouffer l'envie et la haine sous l'admiration, et de faire de si grandes choses que la gloire de la France et la puissance du roi parussent attachées à sa propre fortune. Il désavoua donc son ambassadeur, envoya pour quelques jours dans son couvent le moine patriote, pour l'en faire sortir bientôt et lui rendre sa confiance et son amitié. En même temps il écrivit au maréchal de Schomberg de ne pas s'arrêter aux discours des diplomates et de marcher rapidement sur Casal, car la trève venait d'expirer le 15 octobre, et la France reprenait toute sa liberté d'action. Grâce à Dieu, Schomberg n'avait pas attendu l'ordre de Richelieu. Au premier bruit du traité de Ratisbonne, le maréchal l'avait hautement désapprouvé; il avait déclaré à Mazarin et aux ambassadeurs de Venise et de Mantoue qu'il ne l'exécuterait pas, et qu'en vertu de son droit, il allait recommencer les hostilités. Lui aussi en effet, comme tous les amis de Richelieu, comme le maréchal d'Effiat, comme le père Joseph, le cardinal La Vallette, La Meilleraie, Chavigny et plus tard Mazarin, il avait par-dessus tout le cœur français, et ce patriotisme passionné sans lequel il n'y a ni grande nation, ni grand roi, ni grand ministre : admirable école où généraux et diplomates, prêtres et hommes d'état, travaillaient en commun à la grandeur de la France, sous le regard de celui qui était leur maître à tous, et leur donnait l'exemple de la vigilance, de la constance et d'un travail infatigable. Mais hâtons-nous de suivre les événemens qui se précipitent.

VIII.

Dès qu'il eut pris son parti, Schomberg s'était empressé de faire savoir à Toiras, toujours en possession de la citadelle de Casal, qu'il se préparait à le secourir, et que dans peu de jours il espérait bien avec lui rejeter les Espagnols dans le Milanais, comme naguère ensemble, au siége de La Rochelle, ils avaient chassé les Anglais de l'île de Ré. Il avait appelé à lui toute la noblesse du Dauphiné, ne lui demandant qu'une courte campagne et lui promettant une bataille. Il avait pressé l'arrivée des troupes du maréchal de Marillac, et, laissant en Piémont le marquis de Tavannes avec sept ou huit mille hommes pour garder les places conquises et contenir au besoin le duc de Savoie, le 17 octobre, il était parti de Rocca, sur le Tanaro, entre Asti et Alexandrie, avec dix-huit mille hommes d'infanterie et trois mille chevaux. L'espoir d'une grande journée remplissait l'armée d'enthousiasme. Elle traversa en bon ordre les trente lieues qui séparent Rocca de Casal, dans un pays dévasté par la guerre, la famine et la peste. Le 26 octobre, elle atteignait la plaine qui environne Casal, et, en apercevant les lignes espagnoles, elle appelait de ses cris l'heure du combat.

Pendant que tous ces cœurs généreux battaient de joie, Mazarin était au désespoir. Il voyait le fruit de tous ses travaux près de lui échapper; il jugeait bien qu'une bataille, de quelque façon qu'elle tournât, rouvrait une guerre effroyable. L'étranger allait donc s'établir et en quelque sorte prendre racine en Italie! Déjà les Français occupaient le Piémont; Casal délivré, ils se jetteraient sur le Milanais et iraient faire le siége de Mantoue. D'autre part, l'Autriche et l'Espagne ne lâcheraient pas aisément leur proie, et on ne voyait pas la fin de ces luttes affreuses sur le sol italien. Mais plus la paix fuyait devant lui, plus Mazarin la poursuivait avec une infatigable énergie. Il allait sans cesse des Français aux Espagnols, des Espagnols aux Français, toujours à cheval, courant à travers la peste et les mousquetades, ne se rebutant jamais, cherchant et inventant des propositions conciliatrices qui pussent agréer aux deux parties (1). Ajoutons que ses connaissances militaires venaient en aide à son talent diplomatique, et que l'ancien capitaine d'artillerie secondait admirablement le secrétaire de la légation pontificale. Il pouvait parler aux différens généraux du véritable état de leurs forces res-

(1) Histoire inédite de Victor-Amédée Ier, par l'abbé Castiglione : « Il Mazarini vedendo che tante sue fatiche fatte per incontrar la mente pacifica di sua santità venivano a riuscir infruttuose, non tralasciò viaggi per ripliare i trattati e per animare i Francesi ad accettare. Disse e ridisse; alla di lui prudenza e destrezza non mancarono modi e nuove propositioni per ottener il suo fine. »

pectives et des difficultés du succès. Richelieu lui-même, qui n'est pas suspect, avoue que Mazarin apporta souvent à Schomberg des propositions raisonnables; mais le maréchal, tout en goûtant fort le jeune et hardi négociateur, en reconnaissant ses bonnes intentions, exigeait qu'avant toutes choses les Espagnols consentissent à remettre la ville de Casal entre les mains du duc de Mantoue et à évacuer le Montferrat. Heureusement le marquis de Sainte-Croix était moins décidé que Schomberg (1). C'était un officier plein d'honneur et d'expérience, mais qui se défiait un peu de ses troupes. C'est sur lui que Mazarin tourna toutes ses espérances, et il parvint à inspirer au général espagnol le désir d'un accommodement équitable. Il n'y avait pas un moment à perdre, et le 26 octobre au matin, voyant les Français déboucher dans la plaine, Mazarin fit auprès du maréchal de Schomberg un dernier et puissant effort. Il lui dit qu'il pouvait maintenant juger par lui-même que les Espagnols et les impériaux réunis étaient plus nombreux que les Français, et retranchés de telle sorte que pour les forcer il faudrait verser des torrens de sang, qu'il serait vraisemblablement victorieux et délivrerait Casal, mais qu'après cette victoire il se trouverait lui-même très affaibli, incapable de rien entreprendre sur le Montferrat, ne pouvant recevoir de prompts renforts, ayant en tête une armée vaincue, mais non pas détruite, et sur ses derrières le nouveau duc de Savoie, aussi ambitieux, aussi vaillant, aussi faux que son père (2), qui, poussé au désespoir, pourrait fort bien se jeter sur les Français épars en Piémont et couper ou inquiéter leur ligne de communication avec la France. Au lieu de s'engager en de pareils hasards, Mazarin proposa à Schomberg d'arriver au même but par un autre moyen : on remettrait immédiatement la ville de Casal au duc de Mantoue, pourvu que les Français lui remissent aussi la citadelle, comme ils l'avaient toujours promis, sous cette condition qu'un commissaire impérial entrerait dans la ville de Casal et y resterait jusqu'à la paix. Il lui avoua que ce commissaire impérial n'était qu'une invention pour se rapprocher du traité de Ratisbonne, couvrir la dignité de l'empire et sauver les apparences. Il ne pouvait faire aucun ombrage, puisqu'il n'aurait avec lui aucune troupe, et se trouverait à Casal environné des officiers et des généraux du duc de Mantoue. Et Mazarin demanda à Schomberg si c'était pour une question d'étiquette qu'il fallait affronter les hasards d'une bataille et de ses suites. Schomberg répondit qu'une telle proposition se pouvait

(1) Brusoni, p. 162, représente le marquis de Sainte-Croix comme ordinairement irrésolu : « Solite sue perplessità d'ingegno. » Le mémoire anonyme cité dans la première partie de cette étude dit la même chose avec plus de force.

(2) Brusoni, p. 164 : « Con lo stato di Milano nimico alle spalle, e col Piemonte d'ambigua fede. »

accepter, mais qu'il était bien tard, qu'on était trop avancé pour qu'il fût possible d'éviter une affaire, et il alla se mettre à la tête de ses troupes et faire les derniers préparatifs du combat. Mazarin, en le quittant, courut bien vite auprès de Sainte-Croix, lui exposa avec netteté et avec force l'état de l'armée française, son impatience de combattre, et l'inévitable défaite qui l'attendait s'il se refusait à une proposition qui ménageait sa dignité en conservant la seule armée que l'Espagne et l'Autriche pussent avoir de longtemps en Italie. Il lui peignit enfin le duc de Savoie prêt à se joindre aux Français s'ils étaient vainqueurs, et à entrer avec Schomberg dans le Milanais afin d'en avoir sa part. Le marquis de Sainte-Croix se rendit à ces raisons (1). A l'instant même, Mazarin monte à cheval et s'élance pour aller retrouver Schomberg.

Mais déjà la bataille était presque engagée. Toiras était sorti de la citadelle avec deux ou trois cents chevaux et cinq ou six cents hommes d'infanterie (2), attendant le moment de prendre part à l'affaire. L'armée espagnole et impériale comptait vingt-cinq mille hommes de pied et de six ou sept mille chevaux. Elle était adossée à Casal, qu'elle séparait de nous, et se tenait enfermée dans les lignes qu'elle avait eu le temps de fortifier à son aise depuis un mois. L'aspect de ces lignes bastionnées de toutes parts était formidable. Au dedans, on voyait Gallas à la tête des vieux régimens de l'empire; Piccolomini commandait la cavalerie; c'est lui qui devait commencer le combat (3). Le maréchal de Schomberg s'était placé au centre de l'armée française; il avait donné la droite au maréchal de La Force et la gauche au maréchal de Marillac. Tous trois avançaient de front. A une portée de fusil, on avait fait halte pour se mettre à genoux et faire la prière. Les soldats relevés, on leur avait adressé quelques petits discours pour les animer, mais ils n'en avaient pas besoin dans la bonne humeur où la présence des ennemis les mettait. Jamais, dit Richelieu, à qui nous empruntons ce récit (4), il ne fit un si beau jour; il semblait que le soleil eût redoublé sa lumière pour faire voir plus distinctement les particularités d'une si grande et si importante action. Il pouvait être environ quatre heures après midi. Le signal de la bataille était donné; la cavalerie avait l'épée et le pistolet à la main; l'infanterie marchait d'un pas égal, avec résolution et gaieté. Le canon des Espagnols commençait à tirer et à faire des ravages dans nos rangs sans y apporter la moindre confusion, ni faire pâlir un seul visage. L'attente d'un grand péril

(1) Benedetti, p. 34, Brusoni, p. 183.

(2) Mémoires de Richelieu, t. VI, p. 338.

(3) Histoire inédite de Victor-Amédée : « Stavà il Galasso disposto alla battaglia; al Piccolomini era dato commando dal Santa-Croce di principiar li attachi con la cavalleria. »

(4) Mémoires de Richelieu, *ibid.*, p. 335 et suiv.

imprimait partout le silence. Les généraux étaient encore à la tête des premiers bataillons; les enfans perdus et les volontaires s'étaient jetés en avant et touchaient déjà aux retranchemens espagnols. Tout à coup de ces retranchemens on vit sortir et s'élancer dans la plaine, entre les deux armées, un cavalier qui, se faisant jour à travers les boulets et les balles, tenant d'une main son chapeau et de l'autre un crucifix au lieu d'épée, s'écriait d'une voix forte : La paix! la paix (1)! C'était Mazarin. Il s'avança vers Schomberg et lui dit que la proposition dont ils étaient tombés d'accord le matin était acceptée et la paix faite. Les Français étonnés s'arrêtèrent, et on commençait à s'expliquer, quand deux volées de canon parties du côté des Espagnols vinrent irriter et enflammer nos soldats, qui s'ébranlèrent de nouveau pour se jeter sur l'ennemi. Mazarin se précipita vers le camp espagnol et fit cesser le feu; puis, revenant en toute hâte et redoutant quelque incident nouveau, il proposa aux généraux français d'avoir à l'instant même une conférence. Le marquis de Sainte-Croix sortit de son camp avec trente de ses principaux officiers; les maréchaux de France en firent autant, et la conférence s'établit ainsi sur le champ de bataille. « Il faisait fort bon voir, dit encore Richelieu, cette entrevue de tant de gens de qualité armés de toutes pièces, à la vue de deux grandes armées, pour décider un différend le plus important de la chrétienté. Après les embrassades et complimens qui furent faits et reçus de part et d'autre, et que l'on eut convenu de ce qui se devait exécuter, chacun se retira dans son armée, sans avoir nulle autre assurance l'un de l'autre que la seule parole et la foi des généraux. »

Le lendemain, 27 octobre, commença l'exécution de ce qui avait été convenu la veille : les Espagnols sortirent de Casal à la grande

(1) Voyez Richelieu, Benedetti et Brusoni. Aucun des trois ne parle de crucifix; mais le mémoire anonyme dit positivement que Mazarin, pour imposer davantage aux combattans, avait pris la croix du cardinal-légat et la portait à la main. L'abbé Castiglione dit à peu près la même chose, non pas dans l'histoire de Victor-Amédée, mais dans celle de la régence de Madame Royale, en faisant un retour sur l'action de Mazarin à Casal : « Allora quando frapostosi con un crocifisso in vece di spada trà gli eserciti. » Brienne, dans ses mémoires inédits, que nous avons déjà cités, t. Ier, p. 285, donne cette fin de la dépêche de l'ambassadeur vénitien : « La prophétie du cardinal Bentivoglio vient donc de s'accomplir à Casal. Quand on songe à l'ardeur qu'avoient les Français pour combattre, cela tient du prodige. Quelque consommé que soit dans les affaires Pancirola, il ne serait sans doute pas venu si facilement à bout que son collègue de cette importante négociation. Mazarini s'exposa à la fureur des soldats pour donner la paix à l'Italie. Plusieurs même tirèrent sur lui quelques coups de mousquet; mais l'intrépide ambassadeur, faisant voltiger d'une main une feuille de papier blanc et de l'autre son chapeau, et criant : La paix! la paix! passa au travers des mousquetades sans en être atteint, sans témoigner de crainte, et l'accord fut conclu sur le champ de bataille, chose qui n'étoit pas encore arrivée que je sache, et qui méritoit bien, à mon avis, de vous être mandée. »

satisfaction de Schomberg et des Français, qui par leur seule attitude avaient obtenu ce grand succès et sans coup férir terminé la campagne; mais il n'en était pas de même dans l'état-major du marquis de Sainte-Croix. On n'avait pas tardé à s'apercevoir que cet arrangement improvisé n'était pas fort glorieux à l'Espagne et tournait à l'honneur et au profit de la France. Le duc de Lerme disait hautement que Sainte-Croix s'était laissé mener par le ministre du pape (1). Un jour même, don Martin d'Aragon, commandant de la cavalerie espagnole, s'emporta si fort contre Mazarin que celui-ci lui en demanda raison et porta la main à son épée. Il fallut que Piccolomini et d'autres officiers s'entremissent pour apaiser la querelle en obligeant don Martin à faire une réparation convenable au belliqueux représentant du saint-siége (2).

Est-il besoin de dire avec quels transports de joie fut reçue à Rome la nouvelle de cet éclatant triomphe remporté sur les ennemis de l'indépendance et de la paix de l'Italie? On célébra la conduite de Mazarin comme un chef-d'œuvre d'habileté et de courage, et comme un service immense rendu à l'autorité pontificale. Urbain VIII fit frapper des médailles pour conserver le souvenir d'une si belle action, et, s'appropriant en quelque sorte la gloire de son ministre, dans la salle du Quirinal où étaient représentés les principaux événemens de son pontificat, il fit placer un grand tableau où l'on voyait les deux armées française et espagnole sous les murs de Casal, prêtes à en venir aux mains, et au milieu d'elles le ministre du saint-siége passant rapidement du camp des Espagnols à celui des Français, et faisant signe que la paix était faite. Le pape se plaisait à montrer ce tableau et à en faire lui-même les honneurs.

IX.

La délivrance de Casal porta bientôt ses fruits : elle amena tous les heureux événemens qui suivirent, et où Mazarin prit une si grande part. Il faut voir dans les mémoires de Richelieu (3) tout ce qu'il fallut d'adresse, de constance et de fermeté au chargé d'affaires pontifical pour forcer les Espagnols à tenir leur parole et abandonner le Montferrat. A chaque ville qu'ils devaient quitter, ils élevaient des réclamations et opposaient des résistances qui ne cédaient qu'à la crainte d'une rencontre sanglante. Les deux armées étaient toujours en présence, l'une se retirant à regret, l'autre bien résolue à

(1) Benedetti, p. 36 : « Lasciarsi il marchese Santa-Croce menar per il naso dal ministro pontificio... »

(2) Benedetti, *ibid.*; Brusoni, p. 165.

(3) Mémoires, t. VI, p. 341 et suiv., Benedetti, p. 35, et Brusoni, p. 165 et 166.

l'y contraindre. L'évacuation du Montferrat remplit toute la fin de l'année 1630.

Au commencement de 1631, les diverses puissances intéressées nommèrent pour traiter de la paix des plénipotentiaires qui s'assemblèrent à Cherasco, près de Saviglian. C'étaient Gallas pour l'empire et le comte de La Rocca pour l'Espagne, pour la France Toiras, qui venait de recevoir le bâton de maréchal en récompense de sa belle conduite, avec Abel Servien, naguère premier président du parlement de Bordeaux, puis intendant militaire en Piémont, et bientôt secrétaire d'état. Le nouveau duc de Savoie assistait en personne à ces conférences, et Pancirole et Mazarin y représentaient le saint-siége. Les rapides victoires de Gustave-Adolphe attiraient trop puissamment en Allemagne l'attention et les armées de l'Autriche pour qu'elle fût tentée de continuer la guerre en Italie. Satisfaite d'avoir eu l'air de demeurer l'arbitre des événemens, grâce au commissaire impérial résidant à Casal, elle ne fit point difficulté d'accorder à Charles de Gonzague l'investiture demandée. Le protégé de l'Espagne, le duc de Guastalla, renonça à ses prétentions pour une forte indemnité. La France rendit à Victor-Amédée tous ses états, en gardant jusqu'à l'entière conclusion de la paix, comme l'y autorisait le traité même de Ratisbonne, la ville et la citadelle de Pignerol et tout le pays environnant. Ces divers arrangemens donnèrent lieu à plusieurs traités conclus à Cherasco le 6 avril et le 19 juin 1631, et à la fin du mois de juillet toute la Haute-Italie était pacifiée.

Mais auparavant, et dès le 31 mars de cette même année, la France et la Savoie avaient fait ensemble une convention séparée, qui demeura assez longtemps secrète, et fut particulièrement l'œuvre de Mazarin.

Par cette convention, la France, en rendant à Victor-Amédée tous ses états, ne gardait pas seulement la ville et la citadelle de Pignerol à titre provisoire, elle en devenait maîtresse. De puissans motifs avaient déterminé Richelieu à s'assurer de ce poste avancé. D'abord on n'avait pas encore inventé la belle politique qui prodigue l'or et le sang de la France sans aucun profit pour elle; ensuite la prudence la plus vulgaire voulait au moins qu'on ne s'exposât point à recommencer sans cesse de tels sacrifices. Trois fois de suite depuis les premiers jours du XVIIe siècle, il nous avait fallu refaire de sanglantes campagnes et reconquérir à grand prix toutes ces places de la Savoie et du Piémont qui déjà nous avaient coûté si cher. Pignerol, avec une bonne garnison, était à la fois une juste indemnité et une garantie nécessaire, sans nous donner une puissance qui fût capable d'inquiéter l'Italie. Aussi le vrai et désintéressé représentant de l'Italie d'alors, le vigilant défenseur de son repos et de son

indépendance, le pape, s'était empressé de favoriser un dessein qui lui permettait de tenir en respect l'Autriche et l'Espagne en leur montrant une armée française au pied des Alpes. On dit même que c'est lui qui, se faisant l'interprète de tous les princes italiens, en suggéra l'idée à la France (1), du moins il est certain qu'il l'appuya de toutes ses forces; mais une pareille affaire exigeait un profond secret devant les conférences ordinaires qui se tenaient à Cherasco. Urbain VIII ne s'ouvrit pas même à son neveu, le cardinal secrétaire d'état François Barberini, qu'il savait assez favorable aux Espagnols, et il ne voulut d'autres confidens que l'ambassadeur français à Rome, le comte de Béthune, et Mazarin en Piémont. Celui-ci se trouva donc seul chargé de cette négociation délicate à l'insu même du nonce Pancirole. Heureusement il avait pris sur Victor-Amédée un véritable ascendant par les services qu'il lui avait rendus et par les utiles conseils qu'il n'avait pas cessé de lui donner. Il s'efforça de lui faire comprendre que son premier intérêt était de rentrer en possession de ses états, que ce qu'il cédait était peu de chose, et que l'avenir le lui rendrait infailliblement, si, par une conduite loyale, plus habile que tous les artifices, il s'appliquait à resserrer les liens qui l'unissaient à Louis XIII et à gagner la confiance de Richelieu. La France ne songeait à faire aucune conquête en Italie. Dans sa lutte avec l'Espagne, elle entendait bien diminuer, autant qu'il serait en elle, la puissance espagnole dans la péninsule, et elle ne demandait pas mieux que de favoriser l'agrandissement du Piémont aux dépens du Milanais, pourvu qu'elle pût compter sur la fidélité du duc de Savoie. L'acquisition de Pignerol n'était qu'une mesure de précaution; il lui appartenait de la rendre bientôt inutile. Victor-Amédée embrassait avec ardeur toutes les espérances d'agrandissement, mais il ne pouvait se résigner au léger sacrifice qu'on lui demandait, et il tâchait de l'éluder en faisant à son tour les demandes les moins raisonnables. Chose inouie, il voulait que le roi de France s'emparât pour lui de la ville de Genève et la lui donnât en échange de Pignerol. Le chef de la catholicité agréait fort une semblable compensation, et il envoya son jeune ministre en France pour la soutenir de toute son éloquence. Mazarin se rendit donc à Paris en janvier 1631 (2). Au premier mot de la bizarre

(1) Benedetti, p. 39, attribue au pape Urbain VIII la première idée de la cession de Pignerol, et Brusoni, p. 167, dit la même chose, en ajoutant que tous les princes de la Haute-Italie entrèrent dans les intentions du pape.

(2) Benedetti, p. 40 et 41; Brusoni, p. 148; Richelieu, mémoires, t. VII, p. 230-231.— Ce voyage de Mazarin est certainement des premiers jours de l'année 1631, et il a dû être fort court. En effet, d'une part nous avons sous les yeux une lettre de Mazarin à Victor-Amédée Ier, datée d'Aiguebelle près de Saint-Jean-de-Maurienne, du 11 janvier 1631, quelques jours après son départ de Turin (lettre tirée pour nous des archives de la cour à Turin, grâce à l'obligeance du garde de ces archives, M. Castelli), et d'autre part Maza-

proposition, Richelieu, qui n'était point un cardinal à la façon de Bérulle, se mit en colère et ne se put empêcher de dire au chargé d'affaires pontifical qu'en vérité, pour lui apporter un projet pareil, il aurait pu s'épargner une si grande fatigue. Mazarin, sans s'émouvoir, répondit qu'il n'était pas à ce point fatigué qu'il ne pût encore fort bien remonter à cheval et s'en retourner en Piémont, et, se levant sur-le-champ, il salua le cardinal et se retira; mais cette petite scène finit encore plus vite que celle de Saint-Jean-de-Maurienne. Richelieu fit courir après Mazarin, le gronda de son impatience, excusa sa propre vivacité (1), et après l'avoir comblé d'éloges pour sa belle conduite à Casal et dans le Montferrat, lui fit aisément sentir que le projet du duc de Savoie et du saint-père était absolument inacceptable et le brouillerait avec la Suisse, dont il avait si grand besoin, — avec l'ombrageux et impérieux Gustave-Adolphe, avec toutes les puissances protestantes, ses fidèles et nécessaires alliées dans le grand duel qu'il entreprenait contre la maison d'Autriche. Mazarin avait trop d'esprit pour insister; mais il saisit cette occasion de faire obtenir à Victor-Amédée un autre et précieux dédommagement dans le Montferrat. On n'avait pas été fort content de la conduite de Charles de Gonzague, qui, depuis le commencement de la guerre, n'avait montré dans sa propre cause ni grand talent ni grande énergie. C'est sur lui qu'on indemnisa le duc de Savoie de la perte de Pignerol. Déjà le traité de Suze donnait au Piémont la ville et la forteresse de Trino; on y joignit la ville d'Alba, qui commandait le cours du Tanaro, avec des terres dont le revenu allait bien au-delà des 18,000 écus d'or qu'on avait autrefois promis. Enfin, pour satisfaire l'amour-propre du duc aussi bien que son intérêt, Mazarin inventa cet expédient que la France ne garderait pas Pignerol du droit du plus fort, mais que Victor-Amédée la céderait librement à son beau-frère au prix de 500,000 écus. Mais il était de la dernière importance qu'une semblable convention ne parût qu'après les traités conclus à Cherasco : aussi ne fut-elle publiée que successivement et selon que l'état général des affaires le permettait. La profonde astuce du Savoyard (2) seconda merveilleusement l'habileté de Mazarin, et déroba cette intrigue à la pénétration soupçonneuse de l'Espagne. On commença par divulguer seulement, le 19 octobre 1631, la partie de la convention secrète du 31 mars, par laquelle le duc de Savoie s'engageait : 1° à ne secourir ni directement ni indirectement les fauteurs de troubles en France, la faction de la

rin a dû revenir assez vite pour achever auprès de Victor-Amédée la négociation secrète, laquelle fut signée le 31 mars de cette même année, ainsi que pour prendre part aux conférences de Cherasco.

(1) C'est Benedetti, p. 40, qui nous fournit cette anecdote.

(2) Brusoni, p. 170.

reine-mère et du duc d'Orléans; 2° à donner un passage aux troupes du roi en cas qu'il fût encore obligé de les envoyer dans le Montferrat, ou que la paix fût troublée dans les Grisons et dans le duché de Mantoue; 3° à remettre en dépôt pour six mois entre les mains de la France la ville et la citadelle de Pignerol. Quelque temps après, le dépôt de six mois était prolongé de six mois encore, et en 1632 le traité de Saint-Germain du 15 mai, celui de Turin du 5 juillet, convertirent le dépôt en une cession définitive, aux applaudissemens unanimes de l'Italie, qui, en sentant la France plus près d'elle, commença à respirer librement (1).

Cette nouvelle et heureuse négociation plaça Mazarin encore plus haut dans l'opinion de l'Italie et dans celle de Richelieu. A Paris même, le cardinal avait fait paraître tout le cas qu'il faisait de son mérite. Après la courte et légère altercation que nous avons racontée, trouvant en lui tout ensemble de la dignité, du sang-froid, de la fermeté, avec une merveilleuse pénétration et une précoce expérience, il le jugea propre aux grandes affaires, et fit tout pour se l'attacher. Il exigea qu'il logeât chez lui, lui proposa, s'il voulait s'établir en France, l'évêché de Cahors (2), qui était alors vacant, ou, s'il désirait rester au service du pape, une riche abbaye, comme en possédaient en France plus d'un prélat romain. Et Mazarin ayant généreusement refusé tout autre présent que celui de l'estime du grand ministre, Richelieu, dont la parole était si sûre, lui dit qu'il était désormais sous la protection de la France, et qu'il saurait bien lui en donner des preuves à Rome comme à Paris. Louis XIII se joignit au cardinal pour faire honneur à Mazarin, et lui voulut offrir une marque de considération qu'il ne put refuser : à son départ, il lui fit remettre un beau collier d'or, enrichi de pierreries, avec l'image du roi au milieu, ainsi qu'une magnifique épée (3).

Tous ces témoignages de la faveur de la France n'étaient pas faits, comme on le pense bien, pour diminuer l'inimitié des Espagnols, qu'avaient déjà si fort blessés la délivrance de Casal et l'évacuation du Montferrat. Cette inimitié s'accrut bien en 1632, lorsqu'on connut enfin la convention particulière du 31 mars 1631 entre la France et la Savoie et le secret avec lequel toute cette affaire avait été conduite. Le duc de Feria, appelé de nouveau au gouvernement de la Lombardie, n'avait pu se défendre d'un accès de colère en apprenant que le jeune capitaine d'infanterie, qu'il avait autrefois connu dans l'armée pontificale de la Valteline, s'était joué de sa vieille ex-

(1) Brusoni, p. 170 : « Con applauso universale di tutta Italia che in ciò apprendeva la propria sicurezza. »

(2) Benedetti, p. 41.

(3) Tiré du mémoire anonyme.

périence et de tous les diplomates assemblés à Cherasco. Il devina quel redoutable adversaire la politique espagnole allait trouver dans ce secrétaire de légation, qui gouvernait déjà par-dessus la tête de son propre ministre, enlevait à l'Espagne son plus ancien allié, le duc de Savoie, et le donnait à la France. Il disait hautement qu'il fallait l'acquérir ou s'en défaire. Il essaya de l'attirer au service de sa cour par les offres les plus brillantes, celle même de l'ambassade de Vienne (1), lui montrant quelle fortune l'attendait dans une pareille carrière, au lieu des minces avantages qu'il se pouvait promettre du saint-siége. Mazarin avait l'âme encore trop pleine de la mort de Spinola et des dernières imprécations du vieux capitaine contre l'ingratitude de l'Espagne : au fond du cœur, il avait fait son choix entre Olivarès et Richelieu; il s'excusa donc auprès du duc de Feria en alléguant ses devoirs envers Urbain VIII. Depuis ce moment, l'Espagne conjura sa perte. En voici une preuve aussi comique que significative. Mazarin, étant un jour allé faire visite au gouverneur de Milan et attendant un moment dans l'antichambre, y vit tout à coup paraître un fils du duc, tout jeune encore, avec sa petite épée à la main; il lui demanda en riant ce qu'il en prétendait faire. — « Tuer Mazarin, qui trahit le roi, » répondit l'enfant, répétant évidemment ce qu'il entendait dire autour de lui (2).

A la fin de l'année 1632, Mazarin revint à Rome avec le nonce Pancirole. Il y fut reçu encore mieux qu'après l'affaire de Casal. Ce n'était plus le jeune homme obscur que nous avons essayé de peindre, pauvre, cherchant sa route, brûlant de se faire connaître par des services de toute sorte; c'était un diplomate déjà célèbre, estimé des premiers hommes d'état de l'Italie et de l'Europe. Il avait passé la saison des plaisirs et le printemps de la vie; il entrait dans l'âge de la virile ambition et des grandes affaires : il avait trente ans accomplis. Une carrière immense était devant lui. Peut-être l'y suivrons-nous; peut-être un jour, ici même, nous le ferons voir embrassant la prélature, franchissant en peu d'années les emplois les plus importans, puis, arrivé devant le cardinalat, rencontrant un obstacle qu'il désespère de vaincre, mais, incapable de s'arrêter et impatient de monter toujours, quittant Rome, passant au service de France, et là déployant librement ses ailes, conquérant de Paris la pourpre romaine, et de degré en degré s'élevant jusqu'à l'héritage de Richelieu.

V. Cousin.

(1) Benedetti, p. 38.

(2) Benedetti, *ibid.* : « Para matar Massarin, qui es traydor del rey. »

L'HOMME

AU BRACELET D'OR

I.

En 1848, M. George d'Alfarey avait vingt-sept ans. C'était ce qu'on appelle dans le monde un jeune homme accompli. Une fortune convenable suffisait à ses goûts, et lui permettait de donner à sa vie une élégance sérieuse et sans futilité. D'une nature indépendante et légèrement sauvage, il n'avait choisi aucune carrière; mais, pour satisfaire aux exigences de son esprit curieux, il avait cherché et trouvé dans l'étude des langues un apaisement aux besoins de travail qui le tourmentaient : il avait été l'un des auditeurs les plus assidus de Burnouf, et il était en correspondance familière avec le docteur L..., de Berlin. Ses amis se moquaient un peu de lui et l'avaient surnommé *George Pentecôte;* il les laissait rire et ne s'en penchait qu'avec plus d'ardeur sur les étranges alphabets que dessinent de leur *calam* les peuples de l'Asie.

Fils unique, rejeton plus rêvé qu'espéré d'un mariage tardif, il était né d'un père à cheveux blancs pour lequel il professait une tendresse respectueuse qui touchait de près à l'admiration. Le vieillard était demeuré dans le souvenir de son fils comme le type idéal de l'indulgence et de la fermeté. Il y avait en effet dans ses allures quelque chose de froid et de doux que pouvaient expliquer un grand mépris des hommes et l'habitude de la souffrance. C'était un ancien conventionnel rallié au régime impérial; mais quoique le titre de

comte et une dotation assez importante fussent venus solliciter son absolu dévouement, il avait su, chose rare à cette époque de servilité folle, conserver une certaine indépendance d'opinions sous ce gouvernement qui remplaça les libertés du pays par cette gloire despotique dont la fin s'écrivit si tristement dans les traités de 1815. La restauration rejeta violemment M. d'Alfarey dans la vie privée, où le repos qu'il avait espéré lui devint un insupportable ennui; seul et sans famille, il voulut s'en créer une. Malgré les bons conseils de sa raison et de son expérience, il épousa une jeune fille de vingt ans qui avait quelque beauté, peu de fortune et un vif désir de s'entendre appeler madame la comtesse. La réaction était ardente en ce temps-là contre les idées libérales et impériales, qu'un compromis insensé avait confondues dans la même espérance, et M. d'Alfarey sentit, à l'accueil personnel qu'on lui fit lorsqu'il présenta sa femme dans le monde, que l'heure n'était point encore venue de sortir de sa retraite; il s'enferma donc de nouveau, laissant à la jeune mariée une liberté dont elle usa parfois jusqu'à l'indiscrétion. Mme d'Alfarey sortait souvent seule le soir, et lorsqu'elle restait chez elle, un cercle de jeunes gens et de femmes à la mode s'empressait dans son salon. Elle avait bien quelques favoris parmi ceux qui l'entouraient, mais son vieux mari semblait ne rien remarquer; il accueillait tout le monde avec la même politesse froide, où un observateur sagace aurait sans doute découvert une imperceptible nuance de résignation. Il parlait peu, n'écoutait guère les frivolités qui se débitaient devant lui, et ne se mêlait que très rarement à la conversation générale. Toutes les fois qu'on avait essayé de le faire causer sur les événemens extraordinaires auxquels il avait été mêlé, il était resté muet, repoussant les questions par un mot poli, mais n'y répondant pas. On riait bien un peu de lui, on plaignait volontiers Mme d'Alfarey d'être mariée à ce vieux jacobin, ainsi qu'on le nommait; mais chacun lui témoignait en face un respect profond, qui n'était pas exempt d'une certaine crainte.

Il était marié depuis plusieurs années déjà, et tout espoir de paternité l'avait abandonné, lorsque sa femme mit au monde un enfant qui fut George. Cette naissance parut ne faire aucune impression sur M. d'Alfarey; il n'avait pour le pauvre petit être vagissant aucune de ces chatteries qui sont la joie des cœurs paternels, et lorsqu'il parlait de George à sa mère, il lui disait invariablement : Votre fils. Cela dura longtemps ainsi. Un jour que le vieillard paraissait plus sombre encore que d'habitude, il prit George, qui avait alors près de trois ans, dans ses bras; il le tint debout devant une glace et le regarda longuement avec une attention dont le bambin se lassait. Il sembla comparer trait à trait ces deux visages, l'un fatigué, jauni,

sillonné par l'âge, l'autre frais, rose, tout brillant de vie et de santé; entre eux, il découvrit, malgré une si grande dissemblance, des rapports réguliers dans les lignes principales. Le vieil arbre et la jeune pousse étaient bien de la même essence; une larme mouilla les yeux de ce père qui se reconnaissait enfin, et, pressant George contre sa poitrine, il l'embrassa avec une tendresse émue, en disant tout bas :
— O mon enfant!

De ce jour, M. d'Alfarey devint, en réalité, le guide unique de son fils, et pour ainsi dire son camarade. Il le menait promener, jouait avec lui, lui apprenait à lire, lui expliquait la signification des choses, et semblait vouloir, à force de soins, de patience, de maternité, jeter dans cette jeune tête toutes les fermetés qui raidissaient son âme. Souvent même le soir, lorsque l'enfant, couché par une servante, demandait sa mère, et qu'on lui répondait qu'elle était à l'Opéra, ou au bal, ou dans son salon, qu'elle ne pouvait quitter, M. d'Alfarey apparaissait, s'asseyait près du petit lit, et prenant une des mains de son fils dans les siennes, il lui contait de belles histoires toutes pleines de fées resplendissantes, dont les merveilleuses aventures le berçaient doucement jusqu'à ce qu'il fût emporté par le sommeil.

Le temps marchait; chaque année, le vieillard se courbait un peu plus vers la terre, et l'enfant se dressait dans la vie, fort, déjà sérieux, écoutant avec une sorte de recueillement attendri les phrases qui, des lèvres paternelles, tombaient nettes, concises et formulées comme des sentences. L'union entre ces deux êtres était profonde. George n'eut point de précepteur et ne fut point emprisonné dans un collége; son père sut se multiplier pour suffire à tout, et nul autre que lui ne s'occupa de l'éducation de son fils. Mme d'Alfarey s'accommodait fort de ce genre d'existence; son fils la débarrassait de son mari, son mari la débarrassait de son fils, et quoiqu'elle ne fût point mauvaise mère, elle trouvait dans cet arrangement une latitude plus grande pour les galanteries qui l'occupaient. George l'aimait cependant; mais l'affection qu'il lui portait ne se pouvait comparer à celle qu'il ressentait pour son père. Une circonstance toute fortuite devait affaiblir encore cette affection et lui imposer une contrainte qui refroidit singulièrement les rapports entre le fils et la mère.

Un soir que George avait été conduit au bal, il s'était réfugié dans un salon isolé pendant que son père jouait au whist dans une chambre voisine, et que sa mère valsait malgré les trente-sept ans qui avaient alourdi sa beauté sans trop la détruire. Il était assis dans un coin, sur un canapé, et devant lui trois ou quatre jeunes gens qui ne le connaissaient pas, placés près d'une table à jeu abandonnée, maniaient machinalement les cartes et les fiches tout en cau-

sant à voix haute et en examinant les danseuses qui passaient alternativement devant la porte ouverte.

— Mme d'Alfarey est encore belle, dit l'un.

— Bah! répliqua un autre, la galanterie conserve les femmes comme l'esprit-de-vin conserve les serpens.

— Est-ce toujours le grand C... qui est son amant?

— Eh! qui sait? Peut-être oui, peut-être non, peut-être oui et non; souvent femme varie, et celle-là abuse de la permission. Son cœur est une girouette qui tourne lors même que le baromètre est à beau fixe.

— C'est égal, interrompit un troisième, c'est une femme forte; elle a su bel et bien engourdir ce vieux jacobin d'Alfarey; elle a eu le talent d'avoir un fils qui lui assure pour l'avenir la fortune de son mari, et de plus elle a si habilement manœuvré dans son intérieur que le père et l'enfant s'adorent, absolument comme s'il y avait entre eux autre chose qu'une responsabilité d'éditeur...

— Mais qui diable était donc son amant quand ce fils est apparu un beau matin comme un nouvel enfant du miracle?

— C'était V...; non, c'était R...; ma foi, je n'en sais plus rien, mais à coup sûr c'était quelqu'un.

Toutes ces paroles, empreintes du cynisme dont les hommes abusent lorsqu'ils causent entre eux, tombèrent comme un flot de glace sur le cœur de George. Quoique fort ignorant de la vie, il en savait et surtout il en devinait assez pour comprendre ce qu'il avait entendu. Trop jeune pour n'être pas ridicule s'il relevait l'insulte que le hasard lui adressait, il courba la tête sous une honte qu'il ne connaissait pas encore, et sortit tremblant de cet odieux salon pour se mêler à la foule des curieux et des danseurs. Il fut silencieux en revenant chez son père, qu'il suivit dans sa chambre à coucher; une grande amertume montait en lui, il savait qu'il devait se taire, et cependant il sentait une question terrible ouvrir ses lèvres malgré lui. Son père était debout devant la glace, occupé à se débarrasser de son costume. Il s'approcha de lui, l'embrassa; puis, comme par un subit enfantillage, mettant sa tête près de la sienne, les regardant toutes deux, les comparant, il s'écria : — Voyez donc, père, je suis à présent presque aussi grand que vous.

Dans la glace qui renvoyait la double image, M. d'Alfarey surprit sur le front de George une inquiétude inaccoutumée; dans ses yeux encore inhabiles à dissimuler, il vit passer le sentiment douloureux qui torturait l'âme du pauvre enfant; il se rappela que lui-même, treize ans auparavant, dans une heure d'angoisse, il avait comparé et pour ainsi dire compulsé les traits de ces deux visages, dont l'un semblait poser aujourd'hui à l'autre une insoluble question. Avec sa

perspicacité habituelle, il comprit le doute qui troublait son fils, et devina que quelques méchans propos l'avaient frappé en plein cœur. Se tournant alors vers George, lui posant les mains sur les épaules, le regardant avec une douceur où étaient contenus tous les amours de la paternité, il lui dit : — Tu as entendu quelque sottise; ne le nie pas, je le devine. Pourquoi t'en troubler? Prends l'habitude de ne jamais laisser descendre jusqu'à ton âme les paroles outrageantes qui tomberont dans ton oreille. Il est tard, va dormir; mais va d'abord embrasser ta mère... Et, ajouta-t-il, ouvrant les bras et scandant chacune de ses paroles, embrasse aussi ton père, mon fils! mon cher fils!

George fut-il dupe de la supercherie de son père? Je l'ignore, mais je sais que dès ce jour il sentit malgré lui s'étioler l'affection qu'il portait à sa mère et se faner cette fleur de respect qui est le parfum des vraies tendresses. Intolérant comme le sont les jeunes gens qui n'ont point souffert encore, il avait des mouvemens d'irritation et presque de ressentiment contre sa mère; alors il ajoutait foi aux paroles mauvaises qu'il avait entendues, il trouvait sublime le mensonge paternel, il avait pour le vieillard une compassion douloureuse qui remuait toutes les fibres de son être, il eût voulu, à force de dévouement, lui faire oublier des chagrins refoulés qu'il entrevoyait sans pouvoir en mesurer la profondeur. Il comprenait que toute la vie conjugale de M. d'Alfarey avait eu pour base le dogme divin du sacrifice, et ce fut dans ces momens-là, momens pleins de lutte et de torture, qu'il se forma pour lui-même et pour son existence entière la première notion du devoir; elle lui apparut comme une loi implacable à laquelle toute nécessité doit céder. Le doute poignant qui venait l'assaillir lorsqu'il pensait à sa mère mit dans son âme une volonté de bien faire et un imperturbable amour du droit qui furent l'orgueil et firent le malheur de sa vie.

Il avait vingt-deux ans quand son père mourut; la dernière parole du vieillard à son fils fut le mot de Pasquier Quesnel : « rien n'est nécessaire que ce qui est éternel. » Il n'y a d'éternel que la vérité! ajouta-t-il. — Après cette mort, George se sentit bien seul; il s'arrangea un appartement séparé dans l'hôtel qu'habitait sa mère, à laquelle il rendait attentivement ses devoirs tout en lui faisant comprendre qu'il désirait mener une existence indépendante, et il se livra à ses études de prédilection. Sa vie fut simple, sans grandes passions, sans amour même, car sa nature froide et concentrée n'était pas faite pour être émue par les faciles coquetteries qui sollicitaient sa jeunesse. Son grand œil, d'un bleu presque noir, que semblaient rendre plus doux encore la pâleur mate de son visage et son large front déjà un peu dégarni, glissait vaguement sur les femmes

qui cherchaient son regard, et ne tardait pas à rester fixe comme s'il eût été absorbé dans la contemplation des choses intérieures. Il eut cependant quelques-unes de ces petites aventures secrètes auxquelles ne peut se soustraire un jeune homme du monde, mais on pourrait dire, presque à coup sûr, que son cœur n'y fut pour rien. Il n'avait donc pas encore aimé et commençait à croire fermement qu'il n'aimerait jamais, lorsque, vers la fin de l'année 1848, il rencontra dans un salon Mme de Chavry, dont le mari, ministre plénipotentiaire dans une cour d'Allemagne, avait été rappelé en France à la suite des événemens de février; le diplomate en retraite s'était établi à Paris, où vivait sa famille, et avait repris les relations que son absence avait relâchées sans les interrompre.

George avait vu autrefois Pauline de Chavry lorsqu'elle était jeune fille, et il avait vite renoué connaissance. Il passa une soirée assis près d'elle, trouvant dans cette intime causerie un plaisir qu'il n'avait pas encore ressenti, charmé de saisir dans les idées de la jeune femme quelque parenté avec les siennes. Toutes frivoles que soient les conversations de ceux qui se disent exclusivement les gens du monde, il est possible cependant d'y prendre intérêt lorsqu'on a la chance rare de trouver un écho et un encouragement à ses propres pensées. Mme de Chavry venait de passer dans une petite ville d'Allemagne quatre longues années remplies par les ennuyeux devoirs qui font pour les femmes un supplice de la vie diplomatique. Dans ce qu'elle appelait plaisamment son exil en terre d'infidèles, elle avait désappris cette netteté rapide des causeries parisiennes : aussi prit-elle un soin tout particulier à soutenir la conversation avec George; lui-même, entraîné par un attrait qu'il subissait sans l'analyser, il fut brillant, beau conteur, et sut donner la réplique de façon à faire ressortir l'esprit des autres sans faire tort au sien. Ils se séparèrent en se serrant la main à l'anglaise.

— J'espère vous revoir, dit Pauline à George. Le mardi soir, je suis chez moi, et dans la semaine mes amis sont presque toujours certains de me rencontrer avant quatre heures.

Le lendemain, George hésita un peu à se mettre au travail; il avait plus envie d'aller se promener que de traduire un chapitre du *Yadjour-Veda*, étalé sur sa table en belles planchettes de palmier de Ceylan. Il posa son menton sur ses deux mains, et sachant par expérience qu'on n'a pas de pensées, mais qu'au contraire les pensées possèdent l'homme, il s'abandonna à celles qui le dominaient. Bien vite elles lui rappelèrent la soirée de la veille et lui montrèrent Pauline assise sous la clarté des lampes et l'écoutant causer. Il la revit telle qu'elle était, non pas jolie, belle encore moins, mais mieux que cela, charmante. Il se rappela ses airs de tête, l'énorme nœud de

cheveux blonds qui s'appuyait sur son cou, cette voix légèrement voilée, qui résonnait comme les touches lointaines d'un harmonica, et surtout ce regard profond comme la mer, dont il avait l'indicible couleur. Il se rappela l'adroite agilité de ses mains, dont les doigts, un peu longs, avaient la finesse des fuseaux d'ivoire que font tourner les fées, l'extrême simplicité de sa mise, qui indiquait un goût sûr et une âme honnête. Il se répéta quelques-unes des paroles qu'ils avaient échangées; il s'avoua que, de toutes les femmes qu'il avait rencontrées, celle-là lui paraissait la plus parfaite, et il s'étonna beaucoup de ne pas l'avoir remarquée lorsqu'elle était jeune fille. Dans la fleur épanouie, il respirait maintenant un parfum qu'il n'avait pas su deviner autrefois, quand elle n'était encore qu'un bouton fermé. — J'aurai grand plaisir à la revoir, se dit-il après une longue rêverie; mais cela ne doit pas m'empêcher de travailler.

Ce fut en vain cependant qu'il essaya; les planchettes du manuscrit se mêlaient, le dictionnaire traduisait mal les mots, et l'encre était trop blanche. Il trempa gravement sa plume dans sa sébile à poudre, la jeta avec colère, et alla se promener. En arpentant les Champs-Élysées, il s'aperçut plusieurs fois qu'il parlait tout haut. Le soir, il alla à l'Opéra, et ne prit place dans sa stalle qu'après avoir attentivement regardé toutes les loges. On donnait *les Huguenots;* au quatrième acte, pendant le duo de Raoul et de Valentine, il se sentit les yeux humides. En rentrant chez lui, il s'arrêta à regarder la lune, et la trouva fort belle.

— Ah ça! se dit-il en se couchant, qu'est-ce qui m'arrive? Suis-je fou? C'est à n'y rien comprendre!... Bah! ajouta-t-il, sans trop croire à ses paroles, c'est le vent d'est qui m'aura fait mal aux nerfs!

Il est probable que le vent d'est soufflait encore le lendemain, car le manuscrit fut tout aussi embrouillé que la veille, le dictionnaire tout aussi insuffisant. Voyant que le travail ne voulait pas de lui, George se rappela qu'il devait des visites à plusieurs personnes, et s'en alla tout droit chez Mme de Chavry, à qui il n'en devait pas.

Tout en l'accueillant avec cette exquise politesse des femmes du monde, politesse qui le plus souvent consiste à prendre le dehors des sentimens que l'on devrait éprouver, Pauline ne put dissimuler une certaine surprise en le voyant entrer. Était-elle étonnée de cette visite si précipitée? Était-elle étonnée de ce qu'il apparaissait au moment même où elle pensait à lui? C'est là un point douteux, difficile à éclaircir. Elle était seule, en simple robe du matin, assise près du feu, travaillant au métier; son fils, beau petit garçon de trois ans, qu'on appelait Firmin, jouait devant elle sur le tapis. George s'était imaginé qu'il allait reprendre avec Pauline la causerie vive et familière qui l'avant-veille l'avait charmé : il n'en fut rien. Pauline fut

d'une froideur extrêmement aimable, rien de plus, et lui-même, il eut quelque peine à relever la conversation, qui tombait à chaque phrase. Je ne sais s'ils avaient quelque chose à se dire; en tout cas, il n'y parut guère, car jamais semblables lieux-communs ne furent échangés entre deux êtres doués d'intelligence. Pauline l'aidait peu, semblait s'intéresser aux inutilités qu'il lui débitait, répondait par petites phrases insignifiantes, et tirait l'aiguille avec une désespérante régularité. Au bout d'une demi-heure de ce supplice, George s'en alla; il était de fort mauvaise humeur, et ne s'expliquait pas cette sorte de paralysie intellectuelle qui l'avait subitement frappé. Pauline n'était pas plus gaie, et se demandait, sans pouvoir se répondre, d'où venait ce malaise qu'elle avait ressenti pendant la visite de George. Elle en était fort troublée, et sans doute elle eût été plus troublée encore, si, voyant cet effet, elle avait pu en comprendre la raison suffisante, ainsi qu'aurait dit le docteur Pangloss.

A dîner, George était préoccupé, et sa mère le remarqua. Avec cette persévérance habile d'une femme que les scrupules n'ont jamais beaucoup retenue, elle arriva, par mille détours, à faire sortir des lèvres de son fils le nom qui vivait déjà au fond de son cœur. George cependant ne fut rien moins qu'expansif, mais sa mère ne s'y trompa guère. Il raconta simplement qu'il avait vu Mme de Chavry deux jours auparavant, et qu'il avait été dans la matinée lui faire une visite, ainsi qu'il y avait été autorisé par elle; il dit sans méfiance qu'il s'était trouvé fort sot et qu'il ne se sentait pas dans son équilibre ordinaire, quoiqu'il ne sût comment expliquer le trouble qu'il éprouvait. En entendant prononcer le nom de Pauline, Mme d'Alfarey avait jeté sur George un de ces regards d'inquisition maternelle qui fouillent l'âme jusque dans ses replis les plus profonds et savent deviner un secret là où souvent il ne se soupçonne point encore lui-même. — Ah! tu as rencontré la petite de Chavry! dit Mme d'Alfarey: il y a des gens qui en disent quelque bien; mais en réalité c'est une poupée prétentieuse qui fait de grands étalages de vertu et qui s'habille en quakeresse, comme si nous étions faites pour vivre dans des couvens. Sa mère, que j'ai connue, était une fort ridicule personne, tout en Dieu, et mystique, ainsi que l'on dit aujourd'hui; elle a donné à sa fille la plus sotte éducation du monde, et la pauvre petite n'en a que trop bien profité. Son mari du reste est un galant homme, il entend la vie qui convient aux gens comme il faut.

Malgré lui, George prit la défense de Mme de Chavry avec un peu trop de chaleur peut-être; il s'emporta jusqu'à dire à sa mère qu'il n'avait pas encore rencontré une femme plus charmante ni plus aimable, au sens originel du mot, c'est-à-dire digne d'être aimée.

— Tant pis, reprit imperturbablement sa mère, car l'amour a

peu de chances d'émouvoir ce petit cœur sec et personnel. Quand elle habitait l'Allemagne, un gentilhomme galicien, le comte Ladislas Palki, très célèbre par une aventure terrible, s'occupa d'elle sans réserve; mais il en fut pour ses frais. Du reste, il n'en a pas gardé rancune, si ce que l'on dit est vrai, car il est resté un de ses amis les plus fidèles.

George, malgré tous ses efforts pour demeurer calme et malgré l'étonnement que lui causait l'intérêt qu'il prenait à ces détails donnés d'une voix légèrement railleuse, les écoutait avec une inquiète curiosité. Au nom du comte Palki, une douleur passa dans son cœur comme si la jalousie l'avait mordu, et il resta assez morne pendant tout le repas. Aussitôt après le dessert il sortit.

— Eh! suis-je sot! se dit-il dès qu'il fut dans la rue. Que me font toutes ces histoires sur Mme de Chavry? Que m'importe que ce Polonais en ait été inutilement amoureux?

Cela lui importait sans doute, car il ne cessa de penser à Mme de Chavry toute la soirée; à travers les phrases aigres-douces de sa mère, il croyait reconnaître la jalousie familière aux femmes du monde contre toute réputation intacte et méritée. Cette réputation d'une vertu qu'en raillant on appelait du puritanisme, Pauline la méritait à tous égards. Sévèrement élevée par sa mère, elle avait imaginé qu'elle trouverait dans le mariage la réalisation de tous ses rêves. Or son rêve par excellence avait été celui qui fait battre le cœur des femmes, créatures plus intentionnellement vertueuses qu'on ne le dit, plus généralement déçues que décevantes, et qui toutes, à part quelques malsaines exceptions, ont rêvé et cherché l'amour dans le devoir. Pauline se maria; elle crut naïvement et avec la bonne foi des âmes honnêtes que son rêve était réalisé; l'illusion s'effaça peu à peu, l'amour s'envola un beau jour, et seul, austère et grave, le devoir resta. M. de Chavry cependant n'était pas un mauvais mari, tant s'en faut : il avait même pour sa femme une sérieuse affection, mille soins aimables et une sincère déférence. Seulement, ainsi qu'il le disait avec une bonhomie un peu trop franche, il avait ses habitudes; or ses habitudes étaient d'aller souvent au club, d'aimer le monde, qu'il ménageait beaucoup, et de croire qu'on ne commet pas un gros péché en ayant deci, delà, quelques galanteries, pourvu toutefois qu'elles ne troublent pas la paix du ménage. Il avait dans Pauline une confiance illimitée, car, avec le tact des gens accoutumés à étudier les hommes afin de s'en servir, il avait reconnu en elle des qualités sérieuses qui ne failliraient point. Il savait que son honneur, puisque cela se nomme ainsi, serait sauf à jamais, et il conservait à cet égard une sérénité parfaite. Si Pauline n'avait pas son amour, en revanche elle avait

toute son estime; nul plus que lui n'eût été surpris, si elle eût commis une faute. Si elle avait eu un amant, il en eût souffert par vanité; mais par vanité aussi il n'en eût rien laissé paraître et s'en serait accommodé, car il pensait qu'un homme qui se respecte ne doit point se scandaliser de ces sortes de choses et aller les crier par-dessus les maisons.

M. de Chavry, tout gracieux et tout attentif qu'il fût pour sa femme, n'était donc point l'homme qui devait ouvrir à Pauline les beaux horizons que ses rêveries de jeune fille avaient entrevus. Elle ne tarda point à reconnaître que cette grande aptitude pour les affaires cachait une nullité dupe d'elle-même; sous les dehors d'une amabilité empressée, elle découvrit promptement une nature mobile à l'excès, et si elle eut à M. de Chavry quelque reconnaissance de mener une vie extérieurement à l'abri de reproches graves, elle ne lui pardonna guère le vide énorme où il la laissait s'agiter sans point d'appui entre les besoins d'aimer, qui, restant inassouvis en elle, criaient souvent plus haut qu'elle n'aurait voulu, et la voix du devoir, dont les impérieuses exhortations la poussaient sur les durs chemins du sacrifice et de l'abnégation. Elle n'hésita point, et après bien des combats secrets dont elle fut, si j'ose le dire, le théâtre et l'acteur, elle fit ce qu'il y a de plus difficile à faire dans la vie, elle prit son parti. — Puisqu'il ne m'a pas été donné d'être l'épouse que j'aurais voulu être, se dit-elle, je serai mère, rien de plus, mais rien de moins... Décision fort belle assurément, mais qui la laissait aux prises avec des troubles qu'elle ne dominait qu'à force d'énergie et de volonté, car, hélas! il faut bien le dire, le sentiment maternel, quelque puissant qu'il soit, n'a jamais chez la mère fermé le cœur de la femme, être d'expansion illimitée, qui a besoin, pour vivre en équilibre avec elle-même, de répandre les sentimens multiples qui se renouvellent incessamment en elle, sans jamais s'affaiblir. Aussi, malgré sa résolution prise et malgré les soins assidus dont elle entourait son fils, Pauline avait ses heures de défaillance et de révolte. Parfois, dans ces courts instans de doute, son mari paraissait s'inquiéter de la voir quitter tout à coup son ouvrage et rester, la tête appuyée sur la main, immobile et les yeux perdus dans une sorte de lointaine contemplation. Il comprenait vaguement que sa femme n'avait point tout ce qu'elle désirait; il craignait par-dessus tout qu'elle ne s'ennuyât, car l'expérience lui avait appris que l'ennui est mortel à la paix domestique. Il lui proposait alors, que sais-je? d'aller dans le monde, à l'Opéra, au bois de Boulogne, d'acheter une maison de campagne et d'y vivre quelques mois de l'année. Pauline lui prenait la main, le remerciait de sa bonté, souriait intérieurement de cet empirisme conjugal, et il s'en allait, ne comprenant

rien à ce qu'il appelait des grimaces. Il se consolait en se disant : — Bah! elle est si nerveuse! — Et il n'y pensait plus.

Pauline y pensait, tout en accusant le sort. Résolue cependant à ne jamais faillir, résignée à ne jamais aimer, puisqu'elle ne pouvait aimer qu'en sortant du devoir juré et accepté, elle vivait en repos, sans bonheur, il est vrai, mais aussi sans chagrin, d'une existence neutre, occupée d'intérêts secondaires, et que rien maintenant ne semblait devoir troubler, lorsque le hasard des rencontres amena près d'elle George d'Alfarey, dont la vie était, par tant de côtés, semblable à la sienne. De la conjonction de ces deux cœurs profondément honnêtes devait naître une passion sérieuse, d'autant plus violente qu'elle serait plus combattue.

Depuis sa visite à Pauline, George n'avait pu reprendre goût à ses occupations habituelles; il rêvassait, se promenait, fuyait le monde plus encore que de coutume, rompait brusquement la conversation, lorsque sa mère voulait lui parler de Pauline. Quand il la revit un soir dans un salon où il se doutait bien qu'elle serait, il ne put conserver aucune illusion sur l'état de son cœur en sentant l'oppression qui serra sa gorge dès qu'il l'aperçut. Assis immobile à ses côtés, il resta longtemps silencieux, absorbé dans une émotion trop forte pour être sagement contenue. Tout en se mêlant à la conversation, Pauline le regardait; elle le trouvait pâle et comme maigri depuis qu'elle ne l'avait vu. Souffrait-il? et de quel mal? La discussion continuait. Chacun y jetait son mot, banal ou profond. Pauline n'écoutait plus, elle pensait à George. Avec la merveilleuse intuition des femmes, elle devinait qu'elle était pour quelque chose dans cette mélancolie profonde. Toute flamme attire les papillons; tout amour attire les femmes, quelque vertueuses qu'elles soient, et je ne crois pas, malgré son habituelle et charmante réserve, que tout intérêt personnel fût hors de sa curiosité, lorsque, se tournant vers George, elle lui dit : — Mais qu'avez-vous donc?

George tressaillit; pendant quelques secondes, il fixa tristement ses yeux sur elle, et lui dit à voix basse, avec une intonation si douce qu'elle ressemblait à une caresse, ce vers d'un poète dont je ne sais plus le nom :

J'ai plus d'amour au cœur que je n'en puis porter!

Pauline baissa les yeux et contempla attentivement les peintures de son éventail. Arraché à sa rêverie, George se jeta brusquement dans la discussion. Je ne sais quelle chaleur l'animait, mais on l'écoutait en silence; les femmes le regardaient, et les hommes inclinaient la tête comme pour mieux recueillir cette jeune parole dont l'éloquence singulière éclatait à travers les raisonnemens les plus sérieux. Tout

sentiment intérieur modifie l'expression du corps, et l'homme qui aime, lorsqu'il parle, fût-ce de philosophie ou de politique, a dans la voix je ne sais quelle note nouvelle qui lui donne des sons plus doux, plus sonores et pour ainsi dire plus musicaux. Pauline était pénétrée de cette harmonie à la fois tendre et puissante; une sorte de force magnétique s'en dégageait, qui la frappait et remuait toutes les fibres de son cœur. « C'est pour moi qu'il parle, » se disait-elle, et lui-même, malgré lui, à son insu peut-être, c'est son approbation qu'il cherchait, c'est à ses pensées qu'il demandait un écho.

George partit le premier, ce qui eût été une coquetterie raffinée, si elle eût été réfléchie; il partit simplement pour éviter de revenir avec sa mère, car il redoutait qu'elle ne lui fît encore quelque plaisanterie sur Pauline. Dès qu'il eut quitté le salon, ce fut un concert d'éloges; mais Pauline écoutait dans son cœur une voix qui parlait de George mieux et plus haut.

— Il est charmant, dit une femme d'un certain âge; nous devrions le marier, ce beau raisonneur.

— Y pensez-vous, madame? répliqua Pauline avec une rapidité difficilement explicable. Et à quoi bon? Laissez-lui donc son indépendance et les sérieux loisirs qui occupent sa jeunesse!

Mme d'Alfarey se pencha en ce moment à l'oreille de Pauline : — Nous y veillerons, lui dit-elle en souriant, et je crois, ma chère belle, qu'il aimerait à vous consulter avant de prendre une aussi grosse détermination.

George cependant était seul en face de sa conscience, et il s'interrogeait. La nuit fut longue et grave; ce fut pour lui comme une veillée d'armes à l'heure d'entreprendre un de ces combats solitaires qui n'ont pour témoins que les pensées les plus secrètes, et d'où l'on veut sortir vainqueur pour bien mériter de soi-même. Il alla droit au mal; à travers ses doutes et ses irrésolutions, à travers les sollicitations de sa jeunesse et les entraînemens où l'amour le poussait, il sut dégager la vérité; il comprit, avec une abnégation où l'orgueil eut sa part, qu'il était entraîné par une passion sérieuse et profonde. L'intérêt de sa propre grandeur ne lui commandait-il pas de conserver toujours cette passion intacte et pure? Il dédaigna ces chemins vulgaires qui nous conduisent presque sûrement au but de nos convoitises; il se résolut à être vertueux dans le vrai sens du mot. George n'eut pas à regarder longtemps autour de lui pour reconnaître l'espèce de dislocation morale qui atteint les existences trop faciles; il n'eut qu'à penser à sa mère, aux cruelles paroles qui autrefois avaient frappé son oreille. Il revit son père courbant la tête sous le poids de soucis qu'il ne nommait pas; il eut peur pour lui-même, et surtout pour celle qu'il aimait, d'une liaison que le monde

pouvait excuser, mais qu'il avait aussi le droit de flétrir; il se jura qu'il cacherait sa religion pour mieux adorer son Dieu; sans savoir comment Pauline accueillerait un aveu, il se promit de ne jamais le faire, oubliant qu'il l'avait déjà fait, et ne sachant pas que sa promesse serait impossible à tenir. Il se crut de force à braver tout danger, et il s'affermissait dans sa résolution, soutenu par une voix intérieure, qui, en lui rappelant la tristesse de son père, la vie de sa mère, semblait lui crier comme les hermines héraldiques de la Bretagne : *Potius mori quam fœdari!*

De son côté, Pauline avait peu dormi; elle ne s'était point abandonnée aux sentimens quintessenciés qui avaient tenu George en éveil; elle n'avait pas rêvé, elle avait réfléchi sans hésitation et avec cette sorte de brutalité que les femmes ont pour leurs propres pensées. — Je l'aimerai, si déjà je ne l'aime, s'était-elle dit; mais je ne serai pas sa maîtresse. Si un cœur dévoué et plein d'une affection qui n'est point à mépriser suffit au bonheur qu'il cherche, je lui tendrai la main en signe de sérieuse alliance; mais s'il est de ces êtres faibles pour qui la possession est la seule consécration possible de l'amour, je ne le reverrai pas : je resterai avec une illusion de moins et un regret de plus. — Ainsi, tandis que l'un se jurait de ne jamais rien demander, l'autre se promettait de ne jamais rien donner; à leur insu, ils se rencontraient dans une résolution trop forte pour être tout à fait compatible avec la faiblesse humaine, et qui devait peut-être leur valoir plus de larmes et de douleurs qu'une chute définitive.

Semblable à ces hommes que l'incertitude énerve, que l'inquiétude abat et qui ne rentrent dans le libre exercice de leurs facultés qu'après s'être fortement arrêtés à une résolution, George se sentit plus calme. Pour lui, le sacrifice était consommé : il venait de prononcer à sa façon ses vœux éternels; il marchait d'un cœur ferme vers les dangers qu'il connaissait. Il alla bientôt faire une visite à Pauline. Prévenante, presque onctueuse, Mme de Chavry lui parut remise du trouble involontaire que leur première entrevue chez elle lui avait causé. Peut-être eût-il été fort étonné si, sous cette douceur, il eût vu l'impassible résolution d'une défense à tout prix; mais il n'eut point à la mettre à l'épreuve : heureux de voir celle qu'il aimait, il eut de ces réserves exquises qui rassurent vite les sentimens les plus effarouchés.

Ces visites se renouvelèrent rarement d'abord, puis plus fréquemment, et peu à peu George devint l'hôte assidu de la maison de Pauline. Chaque jour, avant son dîner, il allait passer une heure ou deux auprès d'elle; le soir, souvent ils se rencontraient dans le monde, et la pente des accidens journaliers de l'existence les avait

amenés insensiblement à ce résultat que leurs rêveries avaient ambitionné : vivre près l'un de l'autre, s'aimer et ne point faillir. S'étaient-ils donc avoué qu'ils s'aimaient? Non; dans les épanchemens de leurs causeries intimes, jamais le mot suprême, comme disent les romances, n'était sorti de leurs lèvres. A quoi bon se le dire? ne le savaient-ils pas, et la confiance dont Pauline usait avec George n'était-elle pas le résultat de ce singulier compromis qu'elle pouvait s'abandonner sans crainte, parce qu'entre eux le mot amour n'avait jamais été prononcé? Étrange contradiction du cœur des femmes : quand elle avait reconnu et pour ainsi dire expérimenté l'extrême retenue dont George s'enveloppait, elle s'était livrée sans contrainte à l'attrait qui la poussait vers lui; elle lui était reconnaissante de ce qu'il avait brisé, à force de loyauté, la barrière dont elle s'était, mentalement du moins, entourée contre lui; elle avait compris que la prudence était presque injurieuse; elle l'en remerciait intérieurement et se sentait fière d'avoir si bien su préjuger de l'homme qu'elle aimait. Et cependant plus d'une fois, repassant dans sa mémoire les paroles qu'il lui avait dites, les confidences qu'il lui avait faites, s'étonnant peut-être que cet amour qui se devinait si violent eût la force de rester voilé, Pauline s'était dit avec inquiétude : — Me trompé-je? est-ce qu'il ne m'aimerait pas?

Leur vie coulait donc ainsi douce et sereine dans un bonheur négatif et presque nuageux, qui, jusqu'à présent du moins, leur avait suffi. Le monde avait bien un peu regardé d'un œil ironique cette sorte de liaison idéale; mais ses railleries avaient été forcées de tomber devant l'attitude profondément honnête, grave et placide de Pauline et de George. Seul, M. de Chavry montra une inquiétude qu'il eut quelque peine à calmer. La présence de M. d'Alfarey avait fini par troubler son imperturbable confiance, et, sans se départir des habitudes de galant homme qui étaient de fait sa seule morale, il se sentait parfois au cœur des soupçons dont il ne triomphait pas toujours aussi facilement qu'il l'aurait voulu. Pauline, qui avait assez étudié ce caractère pour en connaître les faiblesses, n'eut recours à aucun faux-fuyant pour rassurer son mari; elle ne voulut mettre aucun mystère dans une conduite qui pouvait s'en passer, et elle continua de vivre ouvertement sous le regard de M. de Chavry. — Je n'ai rien à cacher, se disait-elle; s'il me parle, je lui dirai tout. — Elle n'en eut pas besoin, c. 'son mari rendit spontanément à sa vertu un hommage qu'elle ne réclamait pas.

Un soir, après le dîner, George était assis au coin du feu auprès de Pauline; c'était l'heure où M. de Chavry avait l'habitude d'aller au club. Quand il rentra dans le salon pour dire adieu à sa femme et qu'il vit George près d'elle comme déjà si souvent il l'avait vu, il

ne put retenir un geste de mauvaise humeur, il ôta ses gants, prit un fauteuil, et s'installa devant la cheminée dans l'attitude d'un homme décidé à ne point quitter la place. George et Pauline se regardèrent et reprirent leur conversation, à laquelle M. de Chavry ne se mêla point. Il semblait contrarié : de sa propre défiance ou de la présence de George? je ne sais. Il ne parlait pas, s'absorbait dans la contemplation du feu, changeait ses jambes de place, tapotait de ses doigts nerveux les bras de son fauteuil, et paraissait pris entre toute sorte d'hésitations. Tout à coup il se leva, et, tendant la main à sa femme, il lui dit adieu avec un de ces sourires derrière lesquels aucun soupçon ne saurait se cacher.

— Qu'a-t-il donc? dit George à Pauline.

— Rien, répondit-elle; seulement il a compris que nous nous aimions!

Ce fut là le premier aveu, et Pauline fut bien imprudente de le prononcer, car il renversait le compromis derrière lequel leurs cœurs s'abritaient, et il allait livrer passage à toutes les ardeurs de leur passion contenue.

De ce jour en effet, aucun de leurs doutes conventionnels ne pouvait subsister; ils n'avaient plus rien à s'apprendre. Le mot de Pauline contenait plus qu'un encouragement, il avouait une défaite, et c'est là une confession que la femme, lorsqu'elle veut demeurer toujours pure, ne doit jamais faire, fût-ce même au complice de sa vertu. Ce seul mot les avait pour ainsi dire désarmés, et ils ne pouvaient rester vertueux que par un accord tacite de grâce et de générosité. Combien de temps pouvait durer cet accord, et de quel poids serait-il dans la main de la destinée qui pousse fatalement l'un vers l'autre les cœurs épris d'un même amour? Extérieurement rien n'était changé en eux, mais un élément nouveau s'était glissé dans leur âme, et une révolution s'y était faite; malgré leurs efforts, ils étaient la proie du dieu jaloux contre lequel on n'a jamais combattu en vain, et ce n'est plus seulement contre leur cœur qu'ils avaient à lutter maintenant.

L'un et l'autre, avec une bonne foi et un courage surprenans, appelaient des secours étrangers à l'aide de leurs forces chancelantes. Pauline priait, elle faisait des aumônes, elle demandait humblement à Dieu d'éloigner de ses lèvres altérées cette coupe toute pleine d'une tentation charmante; elle écoutait avec empressement les banales paroles qu'un prêtre murmurait à son oreille, espérant y trouver une lueur qui lui montrerait la vérité, un point d'appui qui la soutiendrait dans sa marche difficile, et elle rentrait chez elle plus énervée, plus anxieuse, toujours décidée à rester maîtresse d'elle-même, mais désespérée du travail terrible qui se faisait en

elle, et qui ébranlait ses résolutions les meilleures. Quant à George, il multipliait ses travaux; il touchait à tout en même temps avec une activité fébrile; mais sa pensée était ailleurs, emportée par un tourbillon qu'elle ne dominait pas, le laissant inutile et sans intelligence en face de ses études, qu'il ne comprenait plus. Ses yeux lisaient, mais n'envoyaient à son cerveau que des mots vides de sens qui défilaient devant lui comme les vocables d'un langage inconnu. Il laissait alors tout ce fatras scientifique, il faisait des armes, ou crevait ses chevaux dans des courses insensées, demandant aux fatigues du corps d'endormir le démon, le dieu peut-être, qui veillait obstinément en lui. Enfin il faisait des vers: symptôme grave pour un philologue! Un matin que sa mère entrait chez lui, elle avisa sur sa table une feuille de papier couverte de ces petites lignes dont l'inégale longueur constitue seule, au point de vue de certaines gens, la différence de la poésie à la prose. Elle prit le papier.

Il est à toi, ce cœur dont l'espérance
Va vers le tien, comme l'encens vers Dieu...

— Mon fils, dit-elle, les femmes ne sont pas des étoiles, et pour les approcher il n'est pas nécessaire de monter au septième ciel.

George la regardait pendant qu'elle rejetait ses vers sur la table. — O mon pauvre père! se dit-il à voix basse.

La pensée du vieillard qu'il avait évoquée ne le quitta pas lorsqu'il fut resté seul. Nos morts vivent en nous, ceci n'est point douteux; souvent ils nous apparaissent intérieurement dans les instans périlleux de notre vie, et leurs conseils nous dirigent à travers les obstacles qui barrent notre chemin. Dans le dédale où se perdaient les résolutions de George, il lui sembla que la voix de ce père qu'il avait tant aimé s'élevait lentement du fond de son cœur et lui disait: — Lutte, et à tout prix triomphe! Puisque tu aimes, ne laisse pas l'objet de ton amour descendre les degrés qu'on ne remonte plus, et n'expose jamais un fils à souffrir par sa mère ce que tu as souffert par la tienne!

Un accès de jalousie vint encore amollir sa résistance en lui prouvant jusqu'à quelle hauteur son amour était monté. Un soir, on annonça chez Pauline le comte Ladislas Palki. George se souvint de ce qu'il avait entendu dire à sa mère, et il eut un tressaillement impossible à vaincre en voyant entrer un homme de trente-cinq à quarante ans, qui était le type le plus parfait de la beauté mâle et rêveuse de la race slave. Pauline l'accueillit comme un vieil ami, avec toute sorte de joie et d'amabilité. A ses questions il répondait d'une voix si douce qu'elle trahissait une vive affection. Plusieurs fois Pauline lui serra la main. George foudroyait de ses regards Ladislas,

qui paraissait ne pas s'en apercevoir. M. de Chavry rentra du club plus tôt que de coutume; il fit de grandes amitiés à Ladislas. Le pauvre George n'en pouvait mais; il avait presque envie de souffleter le comte Palki parce qu'il était venu, et M. de Chavry parce qu'il était rentré; il comprit que bientôt il ne serait plus maître de lui et qu'il allait faire quelque sottise; il se leva, ouvrit la porte du salon et sortit sans dire adieu à personne. A le voir partir, Pauline devina tout.

La nuit fut mauvaise pour George comme pour Pauline. George était fort mécontent de lui, et il ne pouvait s'empêcher de divaguer, tout en sentant qu'il ne pensait que des sottises. Pauline n'était pas irritée, mais elle était profondément triste; un découragement sans bornes l'avait affaiblie, elle se disait malgré elle : Si j'étais à lui, il ne douterait jamais de moi, et ne souffrirait plus.

Le lendemain, George courut chez Pauline.

— Je vous attendais, lui dit-elle. Hier, vous êtes parti plein de colère, et vous m'avez fait beaucoup de peine.

— Aimez-vous le comte Palki? l'avez-vous jamais aimé? lui demanda-t-il, sans même l'écouter.

— Jamais! lui répondit-elle avec un triste sourire, en dirigeant vers lui l'indicible loyauté de son regard.

George laissa échapper un soupir, comme un homme soulagé d'un grand poids. — Ah! je le pensais bien! s'écria-t-il; mais pourquoi donc alors ai-je tant souffert?

Ils parlèrent ensemble de Ladislas avec un abandon sans réserve, et qui paraîtrait étrange après l'espèce de crise nerveuse qu'ils avaient subie, si l'on ne savait qu'entre amans de bonne foi un mot dissipe tous les orages.

— C'est un héros, lui dit Pauline; c'est une sorte de soldat d'avant-poste, toujours au premier rang, quand il s'agit de combattre ceux qui se sont partagé sa patrie. Une aventure tragique en a fait un personnage célèbre en Allemagne, et a donné du retentissement aux soins qu'il m'a rendus. Il était le chef d'une de ces conspirations qui ont éclaté dans le grand-duché de***. Tout était prêt pour l'action; Ladislas et huit de ses amis devaient aller, à quelques lieues de la ville, soulever un régiment de cavalerie travaillé d'avance, et à l'aide duquel on voulait marcher sur le siége du gouvernement. La veille du jour fixé pour l'action, les amis de Ladislas, entrés un à un et séparément dans la ville, s'étaient cachés dans sa maison. La soirée fut employée aux dernières dispositions, et l'on s'ajourna au lendemain, à six heures du matin. A cette époque, Ladislas était lié avec la jolie princesse K..., que vous avez vue à Paris, et qu'on appelait la fée Carline à cause de son petit nez un peu écrasé. Il

se rendit chez elle et n'en sortit qu'à quatre heures du matin. C'était en hiver, par une nuit brumeuse. Ladislas revint chez lui, entra dans le grand salon, où ses amis dormaient, deci, delà, sur des matelas placés au hasard, et se jetant, épuisé de fatigue, dans un fauteuil, il dit à son domestique de le laisser dormir une heure seulement. Quand, à cinq heures, on réveilla les conjurés, ils virent Ladislas plongé dans un de ces sommeils vainqueurs de tout qui dénotent une lassitude profonde, et ils dirent au domestique, comme lui-même me l'a depuis raconté : « Laisse dormir le comte; le rendez-vous général est à neuf heures; selle-lui sa jument anglaise, réveille-le à sept heures, dis-lui que nous l'attendons; avec un temps de galop, il nous rejoindra. » Puis ils sautèrent en selle et partirent après s'être donné le baiser de paix de ceux qui vont à la mort. Lorsqu'à sept heures Ladislas fut réveillé, il entra dans une colère violente, maltraita son domestique, et partit comme un fou pour rejoindre ses compagnons. Il galopait à perdre haleine sur la route humide. Il avait déjà fait plusieurs lieues et approchait de l'endroit fixé pour le rendez-vous, lorsqu'à travers le brouillard il aperçut des hommes qui de loin, sur le chemin, regardaient de son côté. Il s'avança, c'étaient des paysans réunis près d'une ferme. Ils se jetèrent résolûment à la tête de son cheval, et malgré ses efforts, ses injures et ses coups, ils parvinrent à l'arrêter. « Ne craignez rien, lui disaient-ils; nous vous connaissons, vous êtes le comte Palki : nous sommes des vôtres; mais avant d'aller plus loin, venez voir vos amis, ils sont ici tous; après, vous continuerez votre route, si vous voulez. » Ladislas les suivit; on le conduisit dans un verger : aux branches des arbres il vit ses huit compagnons pendus, morts. Le secret du complot avait été livré; une escouade était venue attendre les conjurés sur la route, les avait saisis, exécutés, et s'en était retournée, satisfaite de ses œuvres, sans se douter que le principal coupable n'était point parmi les victimes. Les paysans cachèrent Ladislas; le soir, il rentra dans la ville, il se rendit chez la princesse K..., qui l'attendait si peu qu'il put se convaincre qu'elle le trompait. De nouveau, Ladislas se sauva, se cachant le jour dans les métairies isolées, marchant la nuit, échappant à mille piéges tendus le long de sa route, et ainsi, poursuivi, souffrant de la faim et du froid, portant dans l'âme une double blessure de conspirateur trahi et d'amant trompé, il arriva dans la ville de ***, où nous résidions. Là, il était libre et en sûreté. Son aventure avait fait grand bruit; il devint le lion du moment, comme disent les Anglais. M. de Chavry le rencontra, se lia avec lui et me l'amena. Ladislas m'a aimée, cela est vrai, et il me l'a dit; mais je n'ai agréé de ses soins que ce que j'en devais accepter. Je sais que beaucoup de femmes m'ont envié

cette recherche, et n'ont pas compris que je l'eusse repoussé; mais une nature loyale comme la sienne ne pouvait s'y méprendre : il a senti que ses nobles qualités avaient mieux à m'offrir qu'une galanterie coupable, et il est devenu pour moi un de ces amis sur lesquels on peut compter pour toutes les choses de la vie et de la mort.

George avait écouté en silence ce long récit, dont la sincérité le frappait; il baisa les mains de Pauline. — S'il est votre ami, dit-il, il sera aussi le mien.

Mais les souffrances qui le remuaient depuis la veille avaient épuisé ses forces; il éclata tout à coup en sanglots, et, serrant Pauline contre son cœur, il s'écria : — Je puis encore me résigner à n'être jamais à vous; mais si vous aimiez quelqu'un, si par malheur vous en aviez jamais aimé un autre, je vous tuerais!

Il était arrivé à un paroxysme violent; il eut une espèce d'attaque de nerfs, et il répétait sans cesse : Sommes-nous malheureux! sommes-nous malheureux!

Le soir, lorsque Ladislas arriva, Pauline lui présenta George. Les deux hommes causèrent ensemble, parurent s'apprécier, et se sentirent attirés l'un vers l'autre en vertu de l'affection qu'ils portaient à la même femme. Un sentiment commun, s'adressant au même objet, unit ou désunit les hommes selon la trempe de leur caractère et la hauteur de leur âme, mais ne les laisse jamais indifférens. George et Ladislas étaient faits pour se plaire, et ils se plurent. Lorsque le comte partit, reprenant sa route pour obéir à des devoirs qui l'appelaient loin de la France, il laissa un ami de plus derrière lui.

Quelques jours après, un matin que George entrait chez Pauline, elle put remarquer en lui un changement dont elle fut surprise : je ne sais quoi de hardi et de déterminé brillait dans ses yeux, ordinairement si doux; quelque chose de bref sonnait dans sa voix, et son sourire ressemblait à une provocation. Pauline n'eût point été femme, si elle n'eût compris qu'une détermination mauvaise s'était emparée de l'âme de George, et que, las peut-être de leur vie douloureuse, il s'était dit en venant chez elle : Il faut en finir! Elle eut peur. D'un de ces petits bruissemens des lèvres auxquels les mères excellent, elle appela son fils, qui jouait dans le salon voisin; l'enfant accourut. Elle le garda un moment près d'elle, puis tout à coup, le saisissant dans ses bras, elle le posa sur les genoux de George, en lui disant : Embrasse ton ami!

George prit l'enfant, regarda Pauline, et dans ses yeux une lueur passa, qui semblait dire : C'est une trahison! Il resta quelques instans immobile, évidemment en proie à un combat terrible. Peu à peu son visage reprit son calme ordinaire, un triste sourire effleura

ses lèvres pâles, il remit le petit garçon entre les bras de sa mère, et parlant à Pauline avec une voix pleine de soumission : — Je vous rends votre fils, lui dit-il, laissez-le retourner à ses joujoux. — Il avait regardé l'enfant, et pensant à sa propre mère, dont le souvenir pesait toujours en lui, il avait su refouler dans son âme les sentimens qui l'obsédaient.

Ces luttes se renouvelaient, et c'est par miracle qu'ils résistaient encore. Au fond, ils se sentaient perdus; mais comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, quand l'un faiblissait, l'autre se relevait, et c'est ainsi qu'ils marchaient dans la route choisie par eux-mêmes vers un but qu'ils n'osaient plus prévoir. Ils savaient bien, par exemple, que si une chute longtemps évitée venait enfin les surprendre, elle serait irrémédiable. Ni l'un ni l'autre, avec la passion qui les dévorait, ne se serait accommodé de ces compromis douteux que voilent les convenances et qu'acceptent les âmes froides. Ils apercevaient alors au bout de leur horizon une séparation éclatante, un grand scandale en un mot, et ils fermaient les yeux comme pour chasser cette vision funeste. Les suites de leur amour eussent été si graves que parfois leur amour en semblait paralysé. Ils se soutenaient mutuellement dans leurs heures de défaillance. — Vertu! tu n'es pas un vain mot! s'écriait parfois Pauline, épouvantée de ses propres pensées.

Un jour elle laissa tomber sa tête alourdie sur l'épaule de George et pleura beaucoup, sans parler. Il se pencha vers elle, et lui serrant la main, comme on fait à ceux dont on ne peut soulager la souffrance : — Du courage, ma pauvre âme, lui dit-il, puisque le bonheur n'est pas fait pour nous!

Ce jour-là, il fut le héros; le lendemain, ce fut elle qui le releva d'une crise de faiblesse. L'idée de la mort, d'une mort commune et volontaire, leur traversa une fois l'esprit; ils en parlèrent avec exaltation, en des termes qui prouvaient l'affollement de leur cœur. Le petit Firmin, qui entra chez sa mère en caracolant sur un bâton, fit évanouir ces absurdes fantômes.

De tels combats s'inscrivent en lignes indélébiles sur le visage des lutteurs, et Mme d'Alfarey s'inquiéta bientôt de l'altération profonde qu'elle remarquait sur les traits de son fils. Puisant la plupart de ses convictions dans l'expérience et les souvenirs de sa propre vie, elle ne croyait guère à la vertu, qu'elle appelait volontiers, chez les femmes, un raffinement de coquetterie. Après avoir vainement essayé d'arracher quelque confidence à George, elle alla résolûment faire une visite à Pauline. Tout ce que l'usage du monde et l'habitude des mots à double entente peuvent donner d'astuce, elle l'employa pour découvrir le fond de l'âme de la jeune femme, qui, sans se laisser

dérouter une seule fois, persista à ne rien comprendre aux paroles de Mme d'Alfarey.

Cependant, depuis que cet amour les ravageait, les jours et les mois s'étaient écoulés; l'année 1848 avait rejoint aux archives des siècles ses sœurs précédentes, et déjà les derniers jours de février 1849 annonçaient le printemps. Rien ne paraissait modifié dans la vie de Pauline et de George; mais ils étaient arrivés aux dernières limites de leurs forces, et ils touchaient à une de ces heures fatales pour les maladies de l'âme comme pour celles du corps, au-delà desquelles les médecins ajournent l'espérance. L'instant était venu de la crise qui allait les perdre ou les sauver. Pauline le sentait bien. « Tout est perdu, se disait-elle, si nous ne prenons un grand parti. » Quant à George, il s'abandonnait au hasard, et il n'entendait plus en lui qu'un immense bourdonnement.

Un soir de février, par un de ces temps humides et tièdes qui souvent en France annoncent les approches du mois de mars, George était assis auprès de Pauline; M. de Chavry était sorti, l'enfant dormait. Le salon était plongé dans une demi-obscurité que traversaient parfois les lueurs intermittentes d'un feu près de s'éteindre. Sans se parler, ils regardaient avec une fixité machinale les bûches presque consumées qui flambaient encore sur les cendres. Une grande langueur était en eux. Pauline avait laissé tomber son ouvrage, elle écoutait avec effroi les battemens de son cœur. George se disait : « Dans quelle bourgade d'Italie faudrait-il aller nous cacher? » Il se leva, ouvrit la fenêtre; une bouffée d'air chaud entra, qui le frappa au visage. Au-dessus des nuages, la lune, brillante et large, semblait se reposer sur d'immenses coussins bordés des couleurs de l'iris. Les arbres noirs détachaient leur silhouette mobile sur la lumière du ciel; quelques-uns étaient si hauts, qu'ils paraissaient porter les étoiles, épanouies au sommet de leurs branches, comme des fleurs de feu. Pauline était venue, près de George, s'accouder à la fenêtre.

— Oh! lui dit-il, m'en aller avec vous, bien loin, au-delà des mers... N'avoir pour souvenir, pour espérance, que l'éternelle adoration dont mon âme est remplie!..

— Taisez-vous, lui répondit Pauline, ne tentez pas une pauvre créature qui a remis son honneur entre vos mains et qui doit mourir auprès du devoir comme un soldat meurt auprès du drapeau!

George baissa la tête. Pauline s'enveloppa les épaules d'un châle, et prenant le bras de George : — Allons faire un tour dans le jardin, dit-elle; cette belle tiédeur de l'air me fera du bien.

Ils descendirent; longtemps muets et comme enlevés au-dessus des choses de la terre, ils marchèrent dans les allées que la lune rayait

de longues traînées blanchâtres. Parfois ils échangeaient un mot, puis retombaient dans le silence. Elle était tout entière appuyée à son bras, et il se sentait accablé par ce doux fardeau, qui jadis lui eût paru si léger. Parvenus à un quinconce formé de tilleuls, ils s'arrêtèrent et s'assirent sur un banc de bois. George baissait toujours les yeux; Pauline au contraire levait le front et recevait en plein visage la clarté céleste.

— Croyez-vous donc qu'il ne vaudrait pas mieux mourir? s'écria tout à coup George en se tournant vers elle.

— Taisez-vous, taisez-vous! lui dit-elle en lui mettant la main sur la bouche.

George la prit dans ses bras avec violence, et pour la première fois leurs lèvres se rencontrèrent dans un de ces baisers dont Byron a parlé. Ce ne fut qu'un éclair. Pauline jeta un cri et se sauva en courant. Lorsque George la rejoignit au bout de quelques minutes, il la trouva dans le salon, presque renversée sur un canapé, la face contre les coussins.

— Au nom du ciel! lui cria-t-elle en joignant les mains, allez-vous-en; ne revenez pas me voir, attendez que je vous rappelle.

George s'approcha. Elle se leva, passa son bras sous le sien, marchant et se soutenant à peine; elle le conduisit ainsi jusqu'à la porte du salon. — Je veux être seule, mon ami, lui dit-elle; partez, je vous écrirai dès que je pourrai vous voir. George obéit. Le lendemain, vers une heure, au moment où il allait écrire à Pauline, il reçut d'elle un billet qui ne contenait qu'un mot : « Venez! »

Il ne se jeta pas dans une voiture et ne courut pas chez Pauline, comme on pourrait le croire; il allait doucement, le visage penché, le cœur plein de trouble et l'âme indécise. Il croyait marcher vers ce bonheur qui lui était toujours apparu si grand qu'il lui semblait ne devoir pas être de ce monde, et au moment d'y toucher, de le saisir, il se sentait envahi par une indicible amertume. Hélas! il en est de la félicité des hommes comme de ces jardins qu'enferment des murs défendus par des broussailles de fer : on ne peut y entrer, on ne peut en sortir qu'en se déchirant les mains. C'était bien son idole qui venait à lui; mais elle descendait de son piédestal. « Elle aussi!... » se disait-il. Tous les obstacles, tous les dangers lui apparaissaient à cette heure grandis et multipliés. Il voyait ses forces épuisées par ses luttes de chaque jour; il levait les épaules avec colère, comme en présence d'une impossibilité, lorsqu'il pensait à ce rêve de vertu qu'aujourd'hui il traitait de chimère, et quand ses sermens lui revenaient en mémoire, il en chassait le souvenir avec le mot suprême des révolutions : « il est trop tard! » Ainsi battu et heurté par ce chaos de pensées contradictoires, il arriva chez Pauline.

Le premier mot de George fut un reproche sur la façon dont elle l'avait renvoyé la veille. Elle le regarda avec surprise, et, lui prenant la main : — Asseyez-vous, lui dit-elle, et écoutez-moi, car je n'ai pas voulu vous quitter sans vous dire adieu.

— Nous quitter! cria George. Eh! grand Dieu! que dites-vous?

Toutes les pensées qui l'avaient troublé durant la route disparurent et s'évanouirent devant cette menace d'une séparation à laquelle il n'avait jamais songé.

— Oui, reprit-elle d'une voix tremblante, oui, il faut nous quitter, parce que vous m'aimez, parce que je vous aime, parce que tous deux, hélas! nous sommes si bien vaincus, qu'il n'y a plus de salut que dans la fuite. Si vous ne consentez à partir, c'est moi qui partirai. Je n'ai plus ni force ni courage, et ce sacrifice, qui seul peut nous sauver encore, je le demande à votre pitié, puisque je suis si lâche que toute vertu s'est anéantie en moi. Ne m'interrompez pas, laissez-moi finir; je me suis promis de vous dire certaines choses, je vous les dirai. Après ce qui s'est passé hier entre nous, le doute ne m'est plus possible. Nous sommes arrivés à un moment fatal; poussés par la passion de nos cœurs, nous allons tout oublier et entrer dans une voie misérable qu'il faut éviter à tout prix. Que ferons-nous, si nous succombons? A votre premier signe, je me lèverai, je partirai, je vous suivrai. Et mon fils? y avez-vous pensé, quel héritage lui laisserai-je? Et cet homme, bon après tout, qui m'aime autant qu'il peut aimer, cet homme dont librement j'ai accepté le nom, que trouvera-t-il dans sa maison vide, lorsque je l'aurai quittée, au lieu du repos, de l'honneur et de la considération que je lui dois, puisqu'il me les a donnés?... Resterons-nous au contraire? Accepterons-nous cette triple honte dont le monde s'accommode, et à la pensée de laquelle tout mon cœur se soulève? Vivrons-nous englués dans nos mensonges et sentant chaque jour nos âmes s'abaisser dans cette voie de trahison? Exposerons-nous à tant de misères le sentiment qui exalte nos cœurs? Dans nos causeries, souvent vous m'avez raconté la mort de votre père. Vous souvenez-nous de sa dernière parole : « Il n'y a d'éternel que la vérité? » Ah! George, restons dans la vérité, qui, pour nous, est le sacrifice et le devoir. Que Dieu ne me punisse pas de ce que je vais dire, car je ne fais aucun vœu coupable; mais enfin, mon pauvre George, si j'étais veuve, à l'instant je mettrais ma main dans la vôtre. Je ne suis pas libre, vous le savez; je ne veux trahir aucun des devoirs que je me suis imposés, et je ne veux pas non plus, entendez-vous bien, George, je ne veux pas jeter mon amour pour vous aux chances d'une vie impossible.

Elle s'arrêta, car ses sanglots la suffoquaient. George, le front ap-

puyé contre le rebord de la cheminée, écoutait comme dans un songe.

— Quand vous fûtes parti hier au soir, reprit-elle, j'ai attendu M. de Chavry; je lui ai pris la main, je lui ai tout raconté, je l'ai supplié de me sauver, de nous sauver tous. Je me suis humiliée devant lui, me sentant coupable, car mon cœur du moins lui est infidèle, et il aurait le droit de me demander compte de mes pensées les plus secrètes. Ne vous effrayez pas, George, je ne me repens pas, et je serais prête à recommencer, s'il le fallait encore. Savez-vous ce qu'il a fait? Il m'a baisée au front, et m'a dit : « Vous êtes, ma pauvre Pauline, la femme la plus honnête que j'aie jamais rencontrée. Aujourd'hui vous me demandez mes conseils, je ne puis vous les donner, car, hélas! je vous avoue que je ne sais rien de ces luttes de vertu dont vous me parlez. Pensez, non pas à moi, qui n'ai peut-être pas le droit d'être bien exigeant avec vous, mais pensez à votre fils. » Il me laissait plus anéantie encore. Il s'éloigna, et quand il fut près de la porte, qu'il tenait déjà entr'ouverte, il tourna vers moi son visage tout pâle : « Si vous désirez faire un voyage, Pauline, je suis à vos ordres, et nous irons où vous voudrez. » Mon premier mouvement fut de le prendre au mot et de lui crier : Partons! Mais partir sans vous revoir, George, je ne m'en suis pas senti la force. Et puis n'est-il pas plus digne de nous d'envisager courageusement toute notre infortune, qu'envieraient bien des prétendus bonheurs, et de nous dire adieu comme deux êtres honnêtes qui toujours pourront se regarder en face, qui jamais n'auront rien à regretter, car ils n'ont rien fait dont ils aient à se repentir?

George releva la tête; son visage était baigné de larmes; il prit les mains de Pauline et s'inclina vers elle en les baisant avec ardeur.

— Lorsque je suis venu vers vous, dit-il, j'ai senti que je vous donnais ma vie. Il vous plaît d'en disposer aujourd'hui pour un sacrifice qui fera peut-être l'amertume de tout notre avenir. L'amour dans la plénitude de son bonheur est impossible entre nous, je fais mieux que l'admettre, je le sais. Vous voyez dans mon départ un moyen de salut: soit, je ne discuterai pas, je vous obéirai; dans huit jours, je serai parti.

Pauline jeta un cri de joie en même temps qu'un cri de douleur. Le petit Firmin entra pour embrasser sa mère avant d'aller aux Tuileries. Elle le prit dans ses bras, et, le serrant avec emportement :

— Ah! s'écria-t-elle, cher petit! c'est toi qui me sauves et qui me perds!

L'enfant, effrayé, se mit à pleurer. George, comme tous les hommes de courage, avait repris sa sérénité en présence d'un malheur accompli, et ce fut lui qui calma le fils et la mère.

M. de Chavry n'avait changé aucune de ses habitudes; il avait continué à vivre près de sa femme comme si jamais elle ne lui eût fait aucune confidence. Deux jours après la détermination prise par Pauline, il avait plusieurs personnes à dîner. Dans le courant de la soirée, George s'approcha de lui :

— N'avez-vous pas quelques commissions à me donner pour Smyrne ou Constantinople? lui dit-il. Je vais partir pour l'Orient.

Si maître qu'il fût habituellement de ses impressions, M. de Chavry ne put éteindre l'éclair de joie qui traversa son regard. Il étouffa le soupir de soulagement qui dilatait sa poitrine. Il remercia George de ses offres, et lui parla avec un abandon qui ne lui était pas ordinaire.

En apprenant le départ de son fils, Mme d'Alfarey jeta les hauts cris; elle courut chez Pauline. — Le laisserez-vous partir? lui dit-elle.

Lasse, énervée, courbée sous le poids trop lourd de sa propre résolution, Pauline brisa la glace d'un mot : — Un de nous deux doit s'éloigner, dit-elle, lui ou moi; s'il reste, je pars!

Mme d'Alfarey n'en croyait pas ses oreilles; elle se creusait la tête. — Quelle est cette comédie-là? se disait-elle, et elle n'y comprenait rien.

Le jour du départ était venu. Pauline se cramponnait à sa volonté; la lutte n'était pas éteinte en elle. Vingt fois elle avait été sur le point d'écrire à George : Restez! Vingt fois elle avait pensé à le suivre. Quant à lui, sa bataille était finie, il était résigné. Peut-être cependant n'aurait-il point quitté Paris et eût-il essayé de continuer cette lutte dangereuse, s'il avait rencontré près de lui, chez sa mère, un soutien moral qui eût pu l'encourager; mais au lieu de ces conseils sévères et parfois douloureux à suivre que son père lui eût certainement donnés, il ne trouvait en elle que des railleries peu généreuses, une ignorance absolue des sentimens dont il avait nourri et fortifié sa passion.

Il alla faire ses adieux à Pauline. A force de raisonnemens, ils s'étaient, pour ainsi dire, prémunis contre leur émotion; elle fut vive cependant, si vive que George se leva précipitamment pour la fuir.

— Adieu, dit-il; quand vous reverrai-je? Le sort seul en décidera; je pars pour un exil qui n'aura de terme que par votre volonté.

Il s'arrêta, il baissait les yeux et n'osait regarder Pauline, qui, assise et la tête renversée contre son fauteuil, laissait couler ses larmes. — Vous ne m'avez jamais rien donné, reprit-il en froissant, comme pour se donner une contenance, quelques bijoux répandus sur le marbre de la cheminée; laissez-moi emporter un de ces bi-

joux; il sera pour moi un souvenir vivant qui ne me quittera jamais.

— Prenez ce bracelet, répondit Pauline; un de mes grands-oncles me le rapporta des Indes il y a bien longtemps; jeune fille, je le portais; c'est le seul de mes bijoux auquel je tienne; gardez-le, qu'il vous protége et vous parle de moi!

George prit le bracelet; il était composé de trois grosses lames d'or reliées entre elles par un chaînon; sur chacune des lamelles, des mots arabes étaient écrits; George les lut, et se tournant vers Pauline avec un sourire plus triste que des sanglots : — Savez-vous, lui demanda-il, ce que signifie la phrase gravée sur ce bracelet?

— Oui, répondit-elle.

— *Lek el mestékabel bil felahha, inch' Allah!* épela-t-il lentement; avec le succès, l'avenir est à toi, s'il plaît à Dieu! — Ah! je crains bien qu'il ne lui plaise pas! Savez-vous, Pauline, qu'il y a là presque une promesse, et que si j'étais un sage, je ne partirais pas?

Pauline sentit le danger; l'heure était trop propice aux faiblesses pour qu'elle ne cherchât point un faux-fuyant; elle se jeta dans des phrases vagues.

— Mais l'avenir n'est-il pas à vous?...

— Ce n'est pas de cet avenir que je parle, interrompit George avec vivacité; vous ne m'avez pas compris!... Et il rejeta le bracelet sur la table.

C'est parce que Pauline l'avait trop bien compris qu'elle faisait semblant de le si mal comprendre.

Il marcha vers elle, la prit dans ses bras, l'appuya sur son cœur, l'embrassa longuement comme on embrasse une sœur qu'on craint de ne jamais revoir, et se sauva sans oser retourner la tête.

Le soir il partait. Ayant déjà dit adieu à Mme d'Alfarey, il jetait autour de lui dans son appartement ce regard mélancolique et amer que seuls peuvent connaître ceux qui, le cœur brisé, sont partis pour de longs voyages, lorsqu'un domestique de Pauline entra et lui remit une petite boîte : elle ne contenait que le bracelet.

— Ah! se dit-il, est-ce donc un remords? Si je n'avais mis notre bonheur au-dessus des choses de la terre, je comprendrais à demi-mot, et si je restais, je n'aurais pas grand'peine à me faire pardonner.

Il n'avait pu trouver de place aux malles-poste, et il partait modestement par les diligences, seul et sans domestique. Dans la cour des messageries, il aperçut M. de Chavry.

— J'ai voulu vous serrer la main avant votre départ et vous apporter le vœu de l'étrier, dit-il à George; si jamais vous avez besoin d'un ami, monsieur d'Alfarey, n'oubliez jamais, je vous prie, que je suis le vôtre.

George fut touché de cette démarche; mais il était en veine d'amertume. — Bah! dit-il après quelques secondes de réflexion, il est simplement venu s'assurer de mon départ.

Quand la voiture s'ébranla, il eut comme un soupir de soulagement. Enfin c'est donc bien fini, et il n'y a plus à y revenir! En entendant le bruit sourd et saccadé de la diligence lancée au trot, en écoutant les cris du postillon, le frémissement des vitres, il lui sembla que c'était le fracas de toute sa vie qui s'écroulait sur lui. Au chemin de fer, pour hisser la voiture sur le truc, il y eut de nouveaux retards. George regardait autour de lui avec inquiétude. — Pourvu, se dit-il, que personne n'ait eu l'idée de venir encore me dire adieu ici! — Personne ne vint; le convoi se mit en marche; George rabattit sa casquette sur ses yeux et resta plongé dans une rêverie infinie, à laquelle servait de thème la dernière phrase que sa mère lui avait dite en le quittant : tu es fou!

A Marseille, il alla chez un orfévre qui lui riva au bras droit le bracelet de Pauline, et à bord du bateau à vapeur il ne s'étonna pas trop lorsqu'il voyait sourire les passagers qui apercevaient les chaînons d'or battant sur son poignet.

Il écrivit à Pauline de Malte, de Smyrne et de Constantinople; la seconde lettre qu'il lui adressa de la vieille Stamboul était datée des premiers jours de mai et mérite d'être citée.

« Hier j'étais assis dans un café sur les quais de Bebeck; j'entendais sans l'écouter un pauvre Bulgare qui chantait un air triste et lent en s'accompagnant d'un *téhégour;* je tenais machinalement entre mes doigts les longs tuyaux d'un narghilé éteint, je regardais un groupe de goëlands qui nageaient sur le Bosphore et que doraient les reflets du soleil couchant. Il y avait un grand calme partout; une sorte de silence lumineux enveloppait toutes choses autour de moi; j'étais engourdi dans mes songeries et je pensais à vous. Sur le quai, un homme à cheval passa, qui jeta un cri de surprise en m'apercevant; je courus à lui : c'était le comte Ladislas Palki. Jugez de notre étonnement. Le premier mot qu'il prononça fut votre nom. La mission qu'il était venu accomplir à Paris avait échoué; d'Allemagne, où il était retourné, il vint en Italie, puis ici, et maintenant il va se jeter en Hongrie. Ne soyez pas surprise, Pauline, je vais l'accompagner; que Dieu nous garde tous! Me blâmerez-vous de ce projet si rapidement conçu, et que dès demain je commencerai à mettre à exécution? Non, n'est-ce pas? La cause à laquelle je vais porter l'humble secours de mon bras a de quoi séduire les grands cœurs, et je sais qu'elle n'a pas laissé le vôtre indifférent. Il y a là une belle guerre, je veux m'y mêler; il y a un beau principe, je veux le servir de toutes mes petites forces. Du reste, j'ai passé la nuit à

causer avec Ladislas, et notre ami m'a tourné la tête. Donc, vive la Hongrie! nous allons reconquérir la couronne de saint Étienne! Si, dans cette absence que nous nous sommes imposée, je restais libre, tout serait perdu, je reviendrai; si une forte obligation, si un devoir ne s'interposent pas entre vous et moi, ma volonté faillira, mon courage déjà ébranlé m'abandonnera tout à fait, et j'accourrai près de vous, coûte que coûte, et aux risques de votre cher repos. Et puis, vous le dirai-je? le sentiment qui me pousse n'est peut-être pas bon; mais vous le comprendrez, vous qui comprenez tout. Je ne veux pas que vous vous disiez avec quiétude : Il voyage, il voit de belles choses, il est heureux peut-être. Je ne veux pas que vous vous accoutumiez à mon absence, je ne veux pas, égoïste que je suis, que mon nom cesse de vous troubler. Quand vous saurez que je cours des dangers, que je couche sur la terre nue, cherchant des yeux les étoiles que vous pouvez apercevoir; quand vous saurez que mon sort est mêlé à celui des armées qui se heurtent sur les rives du Danube, alors vous penserez à moi, vous prierez pour moi; mon souvenir, ravivé par l'inquiétude, ne vous laissera pas en repos; je saurai que vous me regrettez, que peut-être vous vous repentez de m'avoir fait partir, et que la nuit, en entendant sonner les heures de votre vie solitaire, vous vous direz : Où est-il? et que vous ajouterez peut-être : Pourquoi n'est-il pas là? Ne vous inquiétez pas trop cependant; quand un homme porte en lui la passion que je sens en moi, il est sacré pour Dieu, et nul péril ne peut l'atteindre. Ladislas prétend que je ferai un bon soldat, il s'y connaît, et vous pouvez l'en croire. Je réponds de vous, m'a-t-il dit; j'ai eu confiance en lui. Moi je vous dirai : Ayez confiance en nous! »

Par le courrier qui apportait cette lettre à Pauline, Mme d'Alfarey en reçut une qui lui annonçait la résolution de son fils; elle courut chez Pauline, qu'elle trouva baignée de larmes et en proie à un vrai désespoir.

— Hélas! lui dit la mère de George, pourquoi n'avez-vous pas empêché son départ?

II.

Quand Ladislas et George eurent traversé le Danube vers le milieu du mois de mai, on pouvait appliquer à la Hongrie le mot que M. Michelet a dit sur elle au Collége de France : « La Hongrie espère contre l'espérance! » En effet, tout semblait déjà bien près d'être perdu dans cette grande cause que d'immenses armées purent seules réduire au silence et à l'ajournement. Nous n'avons pas à raconter ici les péripéties de cette lutte gigantesque, dont chaque détail a

jadis fait battre nos cœurs; mais, pour l'intelligence de cette histoire, nous devons dire en quelle situation se trouvait alors la terre des Magyars. Le tsar Nicolas s'était décidé à intervenir et à faire ce « miracle » qui se renouvelle sans cesse pour sauver l'empire d'Autriche. Ce que les cabinets européens appelaient alors « l'insurrection hongroise » était cerné de tous côtés; le peuple, il est vrai, s'était levé en masse, et des prêtres marchaient à sa tête. Le patriotisme enfantait des prodiges; mais que pouvait-on contre les armées qui entouraient la Hongrie d'un cercle de mort? A l'ouest, l'armée autrichienne, retranchée dans Presbourg et commandée par Haynau, allait se mettre en marche, aidée d'un corps russe sous les ordres de Paniutine; au sud-ouest, Nugent se préparait à tomber sur les comitats situés entre la Drave et le Danube; au sud, le ban Jellachich, les Austro-Serbes ravageaient le pays, et deux armées russes menaçaient la Transylvanie; au nord-ouest, les Russes du général Grabbe se disposaient à franchir la frontière de Moravie; au nord, le vieux Paskievitch dirigeait le gros de l'armée russe. Déjà l'on pouvait prévoir le dénoûment de la lutte. Partout ce n'était plus qu'une guerre d'extermination. Considérés comme rebelles, les Hongrois pris les armes à la main étaient pendus sans autre forme de procès; on usait de représailles à l'égard des soldats de l'armée autrichienne. Point de quartier! semblait être le mot d'ordre général. Les terres étaient dévastées, les puits empoisonnés par les cadavres, les moissons détruites, les villages brûlés; les incendies flambaient, le sang coulait; on n'entendait au loin que le bruit des armées en marche, et toute l'Europe regardait du côté du Danube, attentive à cette lutte d'un petit peuple contre deux grands empires.

Ce ne fut pas sans peine et sans courir plus d'un danger que Ladislas et George parvinrent à Pesth, où siégeait encore le gouvernement. Quelques jours avant leur arrivée, Görgey avait, après de longs et terribles assauts, repris Bude sur le général Hentzi; une grande joie à cette nouvelle avait éclaté dans les cœurs et y avait ramené la confiance. Avec de continuels sacrifices, on espérait encore pouvoir repousser l'ennemi hors du sol natal, et plus d'une voix entonna la vieille chanson hongroise : « Ils seront toujours vainqueurs, les enfans d'Arpad, les enfans du soleil, et la terre des Magyars ne leur sera point arrachée! » Hélas! ce ne fut qu'une lueur dans les ténèbres! Il ne fallut pas longtemps à George pour reconnaître dans quelle impasse effroyable il venait de s'engager avec une imprudence qui ressemblait à de la folie. — J'en ai vu bien d'autres! lui disait Ladislas; nous en sortirons. — George secouait la tête et pensait à ce petit salon de Pauline où il avait passé des heures si douces, maintenant si regrettées.

Les deux amis vivaient au hasard de la guerre, tantôt avec un corps d'armée, tantôt avec un autre, et ils restèrent ainsi sans destination fixe jusqu'au jour où ils furent attachés au général D..., qui devait rouvrir les communications entre le gouvernement hongrois, alors réfugié à Szegedin, et la Transylvanie, où Bem, le terrible et légendaire capitaine, tenait la campagne, repoussait Jellachich et écrivait cette étrange lettre devenue célèbre : « *Bem Ban bum;* » littéralement : « Bem bat Ban. » Sans être impossible, la tâche était difficile, car les corps de Haynau et de Paniutine s'approchaient pour débloquer Temesvar et pour empêcher le général D... de pénétrer en Transylvanie.

C'était dans la première quinzaine du mois de juillet; Ladislas, attaché au général en chef, avait gardé avec lui George, qui s'était conduit d'une façon extrêmement brillante dans une affaire d'avant-garde; ils partirent.

— Où allons-nous? avait demandé George.

— Vers l'inconnu, lui répondit Ladislas, et, lui montrant les troupes qui défilaient à travers la campagne, suivies d'une immense quantité de chariots : — Beaucoup de ceux qui partent, ajouta-t-il, ne reviendront pas! La route vous est ouverte, mon cher George; je me repens de vous avoir entraîné dans mon aventure. Vous n'appartenez pas, comme moi, à une de ces nations qui ne doivent marcher que l'épée au poing, parce qu'elles sont depuis longtemps courbées sous la défaite. Ici rien ne vous retient, partez. Vous pouvez gagner encore la frontière turque, votre qualité de Français vous protégera; moi, j'accomplis un devoir, car je suis de ceux qui ont fait le serment d'Annibal. Vous, vous êtes libre. Si, dans cette vie, vous sentez encore quelque chose vous poindre au cœur, n'hésitez pas, et ne me suivez pas dans l'enfer où nous allons entrer.

— J'ai passé la nuit à penser à tout ce que vous me dites, répliqua George; je suis un peu fataliste, et je m'en vais, en fermant les yeux, où le destin me mène. Je ne suis pas César, mais je vous dirai, comme lui : « Le sort en est jeté! »

— *All right* alors! s'écria Ladislas. Après tout, les empereurs de Russie et d'Autriche ne sont peut-être pas aussi noirs qu'ils en ont l'air, et nous passerons à travers leurs troupes comme les Hébreux à travers la Mer-Rouge.

George ne disait pas toute la vérité : il avait reçu des lettres de France; celle de Pauline était triste et découragée.

« Croyez-vous, lui disait-elle, avoir bien fait en me laissant ainsi me débattre contre une inquiétude qui va s'accroître à toute minute par l'absence des nouvelles et par les dangers qui vous attendent à chaque coin de route? N'avais-je pas assez de ma propre peine?

n'avais-je pas assez de cet éloignement qu'il a fallu nous imposer, et aviez-vous bien le droit d'ajouter tant de tourmens à ma douleur? On croirait que vous avez voulu me punir du sacrifice auquel nous avons consenti! Ce sacrifice n'était-il donc pas une punition assez dure? Je n'ai et ne veux avoir aucun droit sur vous; pensez à moi cependant, et lorsque quelque beau hasard tentera votre courage, souvenez-vous qu'il y a ici une pauvre femme qui prie pour vous et se désole de vous savoir en péril. »

Mme d'Alfarey était fort irritée et revenait avec insistance sur des conseils que son fils avait déjà dédaignés. « Quelle mouche te pique? lui écrivait-elle. Et qu'as-tu à faire avec ces Hongrois, qui méritent d'être fouettés de verges comme des enfans indisciplinés? Laisse-les au plus vite, et reviens à tire d'aile, méchant pigeon voyageur, car tu trouveras ici :

Bon souper, bon gîte et le reste! »

Cette façon badine et presque provocante de parler des choses les plus sérieuses irritait George, et, par contradiction peut-être, l'affermissait dans sa résolution. — Pourquoi, se disait-il, me parle-t-elle donc sans cesse de ce qu'elle ne comprend pas? Pourquoi reviendrais-je? Mon retour est impossible, car les conditions ne sont pas changées, qui rendaient mon départ nécessaire. Je resterai; ici, du moins, mon âme est occupée, et les dangers qui m'entourent l'arrachent à ses tristesses.

Du reste, on l'aimait dans l'armée hongroise; les soldats le connaissaient pour l'avoir vu au feu, et ils l'appelaient dans leur étrange et sonore langage : *az arany karpereczes ember* (l'homme au bracelet d'or). Ladislas lui était d'un grand secours; pendant les longues marches de la journée, pendant les soirées du bivouac, ils causaient ensemble; le nom de Pauline revenait souvent, pour ne pas dire toujours, dans leurs conversations. Peu à peu, comme des oiseaux qui s'échappent l'un après l'autre de la volière, chaque phase de l'histoire de George s'était envolée de son cœur, détail par détail; maintenant Ladislas n'ignorait rien de ce singulier roman, et peut-être en eût-il ri un peu tout bas, si Pauline, dont il connaissait la haute vertu, n'en avait été l'héroïne. — Si je meurs, avait dit George à son ami dans une heure d'expansion, promettez-moi de reporter à Pauline ce bracelet qu'elle m'a donné, et qui a si souvent fait sourire ceux qui l'ont vu.

La mélancolie de George s'était, non pas effacée, mais à la longue atténuée en présence des émouvans spectacles qui se déroulaient sous ses yeux. Cette guerre d'escarmouches était faite pour le distraire de ses pensées; le tableau de cette armée où toutes les coutumes se

mêlaient, où tant de peuples divers se rassemblaient, l'ignorance du lendemain, l'insuffisance même de l'existence matérielle, la privation, la fatigue, que sais-je? mille choses, jointes à la curiosité et à l'insouciance de la jeunesse, écartaient de son esprit les images lointaines qui l'auraient trop vivement troublé. Le plus souvent qu'il le pouvait, il écrivait à Pauline. Ils étaient superflus, les efforts qu'il faisait pour la rassurer. La pauvre femme se désespérait, elle prêtait l'oreille à tous les bruits qui venaient du côté de la Hongrie; elle lisait ardemment les journaux, mais quelle vérité y trouver? quelle espérance y puiser? — La cause des Magyars triomphe sur tous les points, disait l'un; la cause des Hongrois rebelles est à jamais perdue, disait l'autre. Pauline restait parfois des heures entières penchée sur une carte de Hongrie, se relevait tout à coup et s'écriait en pleurant: — Ah! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi! — Un jour, dans une réunion intime, elle soutint que la France devait intervenir contre l'empereur d'Autriche et délivrer les Magyars. On la crut folle; ne fallait-il pas en effet avoir perdu toute raison pour témoigner de la sympathie aux Hongrois, qui, dans les idées du monde, n'étaient alors que des républicains rouges? Hélas! c'étaient simplement des hommes qui aimaient leur patrie comme on nous a appris à aimer la nôtre, et qui la défendaient comme nous saurions, j'espère, défendre notre pays.

La vie de George cependant se passait en marches et en combats. Les Hongrois allaient toujours en ordre de bataille, redoutant les surprises. On passait les rivières, on traversait les grands bois pleins d'ombre, qui, le soir, s'emplissaient des feux du bivouac; on dormait à la belle étoile; on mangeait ce qu'on pouvait, souvent en maraude et parfois fort mal; on échangeait quelques coups de fusil avec des vedettes ennemies trop curieuses; on chantait quelque vieux refrain populaire, on dansait même lorsque les haltes se prolongeaient, et l'on ne se plaignait pas trop. Une longue bande de ces *zingari* qui vivent en nomades sur les bords du Danube et dans les Carpathes suivait l'armée et souvent se mêlait à elle. Quoiqu'on ne les aimât guère, on les tolérait, car ils rendaient des services; les femmes pansaient les blessés, et les hommes, qui sont les premiers maquignons du monde, ferraient les chevaux, et en prenaient soin quand ils étaient malades. Lorsque l'armée s'arrêtait, ils établissaient leur campement non loin d'elle, derrière le rempart de leurs chariots réunis en cercle. Attirés par leurs habitudes étranges et leurs pittoresques allures, souvent Ladislas et George se mêlaient à eux et les faisaient danser ou chanter. On les connaissait; quand ils arrivaient, les enfans presque nus accouraient autour d'eux, les femmes prenaient leur tambour de basque, les hommes

leur *cithra*, et c'était joie dans le campement, car jamais ils ne s'en allaient sans laisser tomber force petites pièces de monnaie dans les mains brunes qu'on tendait devant eux.

Un soir qu'on avait campé sur l'emplacement d'un village détruit la veille par l'incendie, et où, au lieu des vivres et des secours que l'on espérait rencontrer, on n'avait trouvé que des puits comblés, des maisons brûlées à ras du sol, la désolation, la famine et la mort, les deux compagnons, assis sur quelques pierres noircies, mangeaient assez tristement un morceau de pain de soldat en attendant le moment de se rouler dans leur manteau et de dormir, si toutefois la fusillade leur en laissait le loisir. Près d'eux, une petite bohémienne en souquenille ramassait quelques morceaux de bois que le feu n'avait point encore réduits en cendres, et chantonnait, tout en jetant du côté de George des regards furtifs.

— Qu'avez-vous donc? dit Ladislas à son ami, vous paraissez peu en appétit ce soir; le repas n'est guère succulent, j'en conviens, mais à la guerre il faut avoir quelque philosophie.

— Ah! répliqua George avec un doux sourire, il n'y a pas de philosophie qui tienne contre un pain pareil, quand depuis trois jours on n'a pas d'autre nourriture!...

La petite bohémienne, redressant la tête, avait écouté les paroles que Ladislas et George échangeaient en allemand; elle marcha vers ce dernier et lui dit : Attendez. Puis elle prit sa course et disparut. Au bout de quelques minutes, elle revint, et offrit à George une cuisse de chevreau fumant.

— Où diable as-tu pris cela? dit-il.

— Dans la chaudière de nos hommes, on ne m'a pas vue; mangez, vous avez faim.

— Mais tu l'as donc volé? reprit George.

L'enfant fit une petite moue et hocha la tête, comme pour dire : Qu'est-ce que cela fait?

George prit une pièce d'or dans sa bourse et la donna à la bohémienne, qui devint fort rouge; elle tournait la pièce entre ses doigts comme si elle hésitait à l'accepter, baissait les yeux et semblait confuse. Tout à coup elle eut un beau jeune sourire qui glissa sur son visage; elle noua la pièce dans un coin du sale mouchoir jaune qui retenait ses cheveux. — Je la prends, dit-elle, merci; je sais ce que j'en ferai.

George la regardait et s'étonnait de son aspect singulier. Elle pouvait avoir quatorze ans; ses bras maigres, son cou à tendons saillans, ses mains longues, sa poitrine plate, l'eussent fait prendre pour un garçon, si l'inconcevable douceur de ses yeux noirs n'eût dénoncé une femme au premier aspect. Elle était laide, et dans cet

âge, qu'on appelle avec justesse l'âge ingrat, où la jeune fille, encore indécise, a tant de peine à sortir des limbes obscurs de l'enfance. Les misères de la vie errante l'avaient affaiblie et comme retardée; ses jambes minces et ses pieds osseux sortaient d'une robe en lambeaux qui laissait apercevoir ses épaules saillantes; ses cheveux d'un noir bleu s'ébouriffaient sur ses tempes creuses et cachaient à demi ses oreilles, où pendaient de larges ornemens de cuivre. Son front semblait trop large pour le visage décharné qu'il surmontait, pareil à ces frontons démesurés qui couronnent des architectures trop grêles; sa peau brune avait des tons olivâtres qui faisaient paraître plus blanches encore les dents éblouissantes qu'elle montrait en souriant. Ses gestes avaient une sorte de brusquerie sauvage qui contrastait avec le timbre presque attendri de sa voix. Elle se tenait debout devant George, dans une attitude à la fois pleine de respect et de curiosité; elle souriait en le voyant manger avec appétit.

— Est-ce que tu me connais? demanda George.

— Oui, répondit-elle; vous êtes l'homme au bracelet d'or. Vous êtes venu souvent au campement de nos hommes; vous avez la main prodigue, parce que vous avez le cœur bon. Quand vous venez et que je vous vois, cela me fait plaisir.

— Prenez garde, mon ami, s'écria Ladislas en riant, cette charmeresse couleur de chaudron vous fait une déclaration d'amour.

La bohémienne jeta un regard de colère sur Ladislas. — Pourquoi te moques-tu de moi? lui dit-elle. Si ma peau est noire, c'est que je suis née sous le soleil, bien loin d'ici, et, ajouta-t-elle avec une triste inflexion de voix, je ne sais rien charmer.

— Où donc es-tu née? demanda George.

— Je ne sais; dans un pays où il y a de grands fleuves et des femmes qui ont la peau jaune comme du safran.

— Et comment t'appelles-tu?

— La femme qui m'a nourrie et longtemps portée sur son dos me nommait Bégara, mais nos hommes m'appellent Mezaamet.

— Eh! s'écria George avec surprise, c'est un mot arabe qui signifie *couleuvre*.

— Je le sais, répliqua-t-elle. Je connais bien des langues; nous sommes restés deux ans près d'une vieille ville en ruines que les gens du pays appelaient Baalbeck : là, j'ai appris l'arabe.

— Ah! ah! reprit George. Pourrais-tu me dire ce qu'il y a sur mon bracelet?

— Je ne sais pas lire, répondit Mezaamet.

George lui lut les mots arabes qui se déroulaient en belles lettres ornées sur les plaquettes d'or. Elle l'écouta, puis, le regardant attentivement au visage, elle secoua la tête avec tristesse et lui ré-

pondit : — Si vous restez ici, vous ferez mentir la légende de votre bracelet. Vous êtes dans la contrée des heures mauvaises : allez-vous-en!

C'est en vain que George l'interrogea pour avoir la signification de ces dernières paroles; elle refusa de s'expliquer. Elle avait levé les yeux vers le ciel, et suivait du regard un vol d'oiseaux qui fuyaient dans la direction du midi. — Déjà des grives! dit-elle lentement. L'hiver sera rude, et il fera froid pour les pauvres morts qui dormiront sous terre.

Quelques instans après, elle s'accroupit devant George, prit son bras et examina curieusement le bracelet.—Qui vous l'a donné? dit-elle; celle qui vous aime? Ah! comme elle doit pleurer de ne plus vous voir! La nuit vous y pensez, et vous écoutez retentir en vous-même l'écho de ses sanglots. Je le sais : hier vous passiez près d'un bois, et il y avait de vieux corbeaux perchés sur un chêne qui m'ont raconté votre histoire.

— Au diable la couleuvre! s'écria Ladislas avec quelque étonnement; es-tu donc sorcière?

— Ni charmeresse ni sorcière, répliqua-t-elle. Si je tardais à revenir au campement, je serais battue; bonne nuit, cavaliers! — Et elle se sauva.

Le lendemain, une curiosité qu'ils tâchèrent de ne pas s'avouer les entraîna du côté des bohémiens. Mezaamet semblait les attendre et vint à eux. La pièce d'or que George lui avait donnée, percée d'un trou et retenue par un cordonnet de cuir, pendait sur sa poitrine.

— Est-ce donc un talisman? lui demanda George.

— Oui, répliqua-t-elle en baissant les yeux, puisque c'est vous qui me l'avez donnée.

— Décidément, mon cher, dit Ladislas avec un léger accent d'ironie dont les esprits même supérieurs ne peuvent pas toujours se défendre lorsqu'ils voient une femme, quelle qu'elle soit, leur préférer un autre homme, décidément vous avez fait sa conquête. Allons, petite magicienne! dit-il à Mezaamet en lui tendant la paume de sa main, dis-nous la bonne aventure.

— Non, répondit-elle d'une voix mélancolique et traînante, car je ne veux annoncer que des choses heureuses à l'homme au bracelet d'or.

— Me voilà pour vous tirer votre horoscope, dit une vieille femme qui passait, cette fillette n'y entend rien.

La vieille bohémienne s'accroupit en face de George, qui s'assit sur le talus d'un fossé. D'un sac rapiécé qui pendait à sa ceinture, elle tira une coupelle de bois qu'elle remplit de sable, et y dessina des lignes bizarres en murmurant des paroles étranges qu'elle pro-

nonçait très vite et très bas. Voici ce qu'elle disait : — Au nom divin et humain de Schaddaï, par le signe tout-puissant du pentagramme; au nom d'Anaël, par la force d'Adam et d'Héva, qui sont Jotchavah, retire-toi, Lilith, retire-toi, Nahémah! Par les saints Eloïm, par les noms des génies Cashiel, Séhaltiel, Aphiel et Zarahiel, au commandement d'Orifiel, détourne-toi de nous, Moloch! détourne-toi, tu n'auras pas nos enfans à dévorer!

Mezaamet, agenouillée près de la sorcière en haillons, suivait d'un œil ardent les lignes que le doigt agile traçait dans le sable; puis ses regards se portaient avec un singulier attendrissement sur le visage de George, qui souriait, animé par une sorte d'incrédulité préconçue. La vieille avait fini son invocation, et elle reprit à voix haute, sans lever les yeux de dessus la sébile pleine du sable magique : — Bien loin, bien loin d'ici, il y a des cris de douleur, et un être vient de fermer pour toujours ses lèvres, qui ont prononcé ton nom... Va-t'en! va-t'en! cette terre est mauvaise pour toi. Où est ta patrie? pourquoi l'as-tu quittée? Monte à cheval, sauve-toi, sans retourner la tête. Ah! tu veux rester, pauvre niais qui crains de passer pour un lâche? Mais va-t'en donc! il y a du sang à ton cou, et ta blanche chemise est devenue toute rouge. — Ah! comme les femmes pleurent, comme le temps leur est long! — Ah! la petite couleuvre aussi a été blessée au cœur, et nos hommes se rient d'elle, parce que ses yeux sont tout en larmes. — Va-t'en! ou la terre des Magyars ne te laissera plus partir.

— Mais tais-toi donc, vieille chouette! s'écria Mezaamet en donnant un coup de poing sur la sébile, qui vola au loin avec le sable.

La bohémienne se leva furieuse, jurant et courant après la petite fille, qui s'échappa.

Malgré lui, George restait triste et préoccupé : il était de ceux qui croient peu au surnaturel; mais il y avait dans les prédictions de la vieille sorcière quelque chose de si net et de si précis, qu'il en demeura troublé. Le jour même, il écrivit à Pauline, et sa lettre se ressentait de l'inquiétude qui s'était emparée de son esprit. « Ce n'est plus qu'affaire de temps, lui disait-il; avant un mois, nous aurons certainement gagné la Transylvanie, et là nous serons en sûreté. Il me sera permis alors d'abandonner naturellement l'armée, et je vous avoue que je le ferai avec plaisir. Je n'ai plus cette belle confiance des premiers jours, et je crois que vous ne me méprisserez pas trop si je vous dis que j'ai peur de mourir; vous êtes pour moi comme un bonheur lointain qu'un jour il me sera donné d'atteindre, et tant que ce jour m'apparaîtra dans l'avenir, il me serait odieux de partir pour ce que nos espérances humaines appellent un monde meilleur. Hélas! Pauline, le bonheur, nous l'avions, il était à nous. Pourquoi

l'avoir brisé ainsi volontairement? n'avons-nous pas commis une de ces actions mauvaises que Dieu punit et ne pardonne pas? »

Si par miracle Pauline avait pu recevoir cette lettre le jour même où elle fut écrite, il est certain qu'elle eût dit à George : « A tout prix, revenez! » Mais il n'en fut point ainsi, et cette lettre n'arriva que bien tard.

Chaque jour cependant George rencontrait la petite bohémienne; elle passait près de lui en courant, lui jetait un regard et disparaissait; parfois, pendant de longues heures, elle marchait à ses côtés, forçant son pas jusqu'à suivre l'allure de son cheval, silencieuse et comme toute pénétrée d'un bonheur intérieur dont elle ne laissait rien paraître. Quand les hasards du chemin avaient amené une rencontre avec quelques troupes ennemies, elle accourait souvent au milieu de la fusillade, et poussait un cri de joie en apercevant George sain et sauf. Il s'était accoutumé à elle; elle le servait pour ainsi dire, et bien souvent ce fut elle qui débrida son cheval et lui donna sa pitance. Alors elle s'accroupissait près de l'animal pendant qu'il mangeait, le tenant par son licol, lui caressant la crinière et lui baisant les naseaux ; elle lui avait même pendu au poitrail un sachet de cuir, qui contenait, disait-elle, un talisman infaillible contre la mort violente, et dont la vertu était telle qu'elle protégeait le cheval et le cavalier. George la laissait faire et la remerciait d'un sourire. — Ah! lui disait-elle, comme votre pensée est loin d'ici! ce bracelet est-il donc un charme qui vous attache pour toujours?

Parfois elle avait pour lui des soins charmans et presque maternels; une nuit qu'on avait bivouaqué en plein air, de gros nuages accourus de l'ouest voilèrent le ciel, et bientôt la pluie tomba. George, couché près d'un buisson, dormait, la tête appuyée sur son porte-manteau. Le matin, quand il se réveilla près de ses compagnons trempés jusqu'aux os, il était abrité par une grande mante rayée qu'on avait jetée sur lui; Mezaamet, assise à ses côtés, l'avait couvert ainsi en le regardant dormir; l'eau ruisselait sur ses pauvres bras maigres et collait ses cheveux sur ses tempes. George la gronda; elle ramassa le manteau, poussa un éclat de rire et se sauva en gambadant. Ladislas riait beaucoup de la passion que son ami inspirait à cette étrange fille; George ne la considérait que comme un enfantillage sans conséquence.

Vers les derniers jours du mois de juillet, Ladislas et George avaient été chargés de conduire une reconnaissance à laquelle le général D... attachait une importance extrême. Il s'agissait de faire, à travers les ténèbres et dans le silence, une route d'environ deux lieues, afin de reconnaître la position exacte d'un corps de troupes ennemies qu'on supposait en marche pour couper les communica-

tions de l'armée hongroise. L'obscurité était profonde, les nuages amoncelés couvraient le ciel, nul vent n'agitait les arbres; c'était une de ces nuits aveugles et muettes comme l'été en a parfois dans les pays humides. Cent cavaliers choisis pour cette expédition étaient en selle. On échangea le mot d'ordre à voix basse, et l'on partit, l'œil aux aguets et l'oreille à l'écoute. On traversa des champs de maïs et des marécages d'où les judelles réveillées s'envolaient à grand bruit. Au bout d'une heure, on était égaré. Le ciel voilé ne permettait pas d'interroger les étoiles. La troupe s'arrêta..

— Où sommes-nous? dit Ladislas. — On s'interrogea, nul ne put répondre. On hésitait. Tout à coup, à travers les joncs qui bordaient un large ruisseau dont on entendait le murmure indécis, on vit une forme blanchâtre qui marchait vers les cavaliers immobiles.

— C'est la fée des marécages, dit un vieux soldat qui se tenait près de George; son apparition est de mauvais augure; cette méchante diablesse qui a des cheveux verts et des pieds de grenouille vient ici en signe de mort, je vais tirer dessus.

George arrêta la main du cavalier, qui armait déjà un pistolet.

— Qui vive? cria-t-il.

— Vive la terre des Magyars! répondit une jeune voix, et presque aussitôt on reconnut Mezaamet. Elle s'avança vers George et Ladislas.

— Je savais que vous étiez partis en expédition ce soir, leur dit-elle; j'ai consulté les tarots, ils m'ont appris que vous alliez vous égarer près du marais; j'ai vite couru pour vous y attendre. Vous avez fait fausse route; je sais où vous allez, je connais tous les chemins; laissez-moi vous guider.

— Marche donc devant nous, répondit Ladislas, qui était de fort mauvaise humeur, et si tu tiens à tes os, tâche de ne pas te tromper, car je me méfie de ta vilaine race de bohémiens.

— Eh! Polonais rétif, murmura Mezaamet, que me font tes menaces? Est-ce donc toi que j'ai voulu sauver? — Elle se rapprocha de George jusqu'à pouvoir appuyer la main sur la crinière de son cheval, et elle se mit en marche à travers l'ombre épaisse avec une inconcevable adresse que George admirait.

— Tu es, lui dit-il, comme ce Gourdnéi aux yeux de chat, dont parlent les romans de la Table ronde, tu y vois la nuit aussi bien que le jour.

— Hélas! répondit-elle, je vois devant moi dans le temps et dans l'espace, c'est pour cela que mon cœur est triste.

Pendant deux heures, on alla ainsi dans l'obscurité, où retentissait seul le sourd piétinement des chevaux. La petite bohémienne s'arrêta.

— C'est ici, dit-elle; vous êtes derrière un rideau de bois qui vous protége; laissez-moi aller fureter dans le village; avant un quart d'heure, je serai revenue, et vous saurez ce qu'il vous reste à faire.

On lui adjoignit deux cavaliers qui mirent pied à terre, et elle s'éloigna, se glissant parmi les arbres avec une agilité de couleuvre qui justifiait son nom. Les renseignemens qu'elle rapporta au bout de quelques minutes n'étaient pas de nature à satisfaire Ladislas. Un corps d'armée ennemi avait en effet traversé le village; mais depuis la veille il en était parti, se dirigeant à marches forcées du côté de la Transylvanie. Les nouvelles données au général D..., bien qu'exactes, lui avaient été transmises trop tard, et tout l'avantage qu'on aurait pu en retirer se trouvait perdu. La petite troupe marcha sur le village, qu'elle envahit; on interrogea les habitans, qui confirmèrent le rapport de Mezaamet.

Ladislas se tourna vers George avec un découragement qu'il ne chercha même pas à dissimuler. — Hélas! dit-il, notre ciel a bien des nuages. Ah! mon pauvre ami, quel démon m'a soufflé cette mauvaise idée de vous emmener en Hongrie avec moi!

On tourna bride, on revint. Ladislas en tête s'en allait, pâle et morne, laissant à son cheval le soin de le conduire; George rêvait; à chacun de ses mouvemens, le bracelet sonnait sur son bras. — Je t'entends, disait George à voix basse; mais pourrai-je jamais te reporter à celle qui t'a donné à moi?

Les jours passaient, l'heure de la Hongrie était près de sonner. Depuis tant de longs mois que le peuple magyar luttait pour la cause sacrée de son indépendance, il avait vu ses justes espoirs se perdre peu à peu, et il comprenait aujourd'hui, enfermé entre l'Autriche et la Russie, qu'un miracle seul pouvait le sauver.

L'armée du général D... avait marché, elle n'était plus qu'à une journée de la place de Temeswar, que depuis plus de trois mois les Hongrois assiégeaient en vain. Suivi de près par le corps de Haynau et de Paniutine, le général D... se retirait en bon ordre, maintenant ses positions avec l'habileté qui l'a rendu célèbre, n'acceptant pas une bataille qu'il jugeait devoir être fatale, et poursuivant imperturbablement son plan, qui était de se jeter en Transylvanie, d'y réunir les débris de toutes les armées hongroises, et d'y recommencer la guerre sainte, la croisade, comme disaient les Magyars.

On était arrivé au 8 août 1849; on avait fait halte vers le milieu de la journée pour donner aux troupes, harassées par les longues marches sous le soleil, le temps de prendre un repos devenu indispensable. Ladislas sortait de chez le général en chef, auquel un courrier venait d'apporter les dépêches du gouvernement, qui, se

retirant pas à pas devant l'invasion ennemie, siégeait actuellement à Arad. — Ah! dit-il à George, d'ici à peu nous sentirons l'odeur de la poudre... Mais, tenez, voici une lettre de France envoyée pour vous avec les dépêches du général.

Ladislas s'éloigna pour donner des ordres. George ouvrit rapidement la lettre. A peine eut-il parcouru les premières lignes, qu'il jeta un cri de surprise qui ressemblait presque à un cri de désespoir. Il lut la lettre, la relut, et, laissant tomber son front sur ses bras croisés, il s'abîma dans ses pensées; deux grosses larmes coulaient le long de ses joues. Toute l'amertume de la vie semblait lui être montée au cœur. — Ah! se disait-il, avoir joué avec un pareil bonheur, n'avoir à cette heure que la main à étendre pour le saisir, et le perdre peut-être à jamais!

A cet instant, Mezaamet passait, chantant un couplet de ballade roumaine :

« Dis-leur que j'ai épousé une belle reine, la fiancée du monde; dis-leur qu'au moment de l'union une étoile a filé, que le soleil et la lune ont tenu la couronne sur ma tête, que j'ai eu pour témoins les pins et les platanes de la forêt, pour prêtres les hautes montagnes, pour orchestre les oiseaux, et pour flambeaux les astres du firmament. »

— De qui parles-tu donc? lui cria George.

— De la mort, répondit-elle, la fiancée du monde!

Lorsque Ladislas revint auprès de George, il le trouva dans une agitation telle qu'elle ressemblait à de la fièvre. Il marchait à grands pas, avec ce mouvement rapide et régulier des bêtes sauvages enfermées dans leur cage. Sa main, enfoncée sous ses vêtemens entr'ouverts, étreignait son cœur. Parfois il s'arrêtait, s'appuyait contre un arbre, et, levant la tête, paraissait chercher à travers le ciel une lueur qu'il n'apercevait pas. Aux paroles de Ladislas, il ne répondait que par des monosyllabes qui s'échappaient de ses lèvres avec brutalité. — Mais qu'avez-vous, mon pauvre ami? lui dit enfin Ladislas, vous souffrez. Les nouvelles de France que vous avez reçues sont-elles donc mauvaises?

A cette question, George fixa sur Ladislas ses yeux, où se heurtaient des sentimens confus de joie et de désespoir. — Non, certes, dit-il; pas mauvaises, et désastreuses cependant. Ah! mon cœur est près de se briser.

Un sanglot lui coupa la voix. Ladislas, effrayé, le prit dans ses bras. George s'arracha à son étreinte. — Laissez-moi, s'écriait-il, ne me permettez pas de m'attendrir; j'ai besoin de tout mon courage; il faut que je sois un homme, il le faut, et je le serai; je le serai, répéta-t-il plusieurs fois machinalement.

Puis il s'éloigna de quelques pas, se jeta par terre à l'ombre d'un arbre, et s'étendit, les mains croisées sur ses yeux, comme s'il voulait dormir ou se recueillir dans une pensée secrète. — Pauvre être! murmura Ladislas. Ne savait-il donc, en venant se joindre à nous, qu'il peut seul marcher dans notre voie, celui qui a dit un éternel adieu aux choses de ce monde dont l'homme a fait des espérances? Il souffre, son cœur est plein d'une image qui le tourmente. Il regrette aujourd'hui ce qu'il a fait hier, comme demain sans doute il regrettera son chagrin d'aujourd'hui. — Et, se rappelant un passage de *Goetz de Berlichingen*, il ajouta : — Si tu ne veux répandre dans son âme aucune consolation, père des hommes, envoie au moins le sommeil à son corps!

Ladislas resta longtemps songeur, pris lui-même dans ses propres pensées, où se mêlaient sans doute le souvenir indécis de Pauline et l'ardeur de ses aspirations pour sa patrie vaincue. Jusqu'au soir, il rêva à travers le bruit, remué par ces émotions vagues qu'on se rappelle volontiers après un malheur accompli, et qu'on nomme alors des pressentimens. Il allait se mettre en quête d'une place où il pût dormir, lorsqu'il entendit un bruit de robe dans le feuillage, et il aperçut la petite bohémienne. Son visage triste semblait plus pâle encore que de coutume.

— J'ai vu George, dit-elle; il dort. Bien, bien! qu'il prenne des forces! Les impériaux ne sont pas loin; ils sont nombreux, ils ont des canons, et marchent en bon ordre. S'ils n'avaient éteint leurs feux, on les verrait d'ici. J'ai passé à travers les vignes, j'ai franchi le Nyarad à la nage, je les ai vus; je me suis glissée parmi eux, je les ai entendus, ils sont prêts à combattre.

— Et nous aussi, nous sommes prêts, répondit Ladislas. Tout ce que tu me dis, je le sais; mais la terre des Magyars n'est pas encore à eux.

— La terre des Magyars est une terre avide, répliqua Mezaamet; elle a soif, il faut l'abreuver; elle est affamée, il faut la nourrir. Ce soir, les corbeaux ont longtemps volé en cercle après le coucher du soleil; c'est signe que bientôt il y aura un grand carnage. Veillez sur vous, mais surtout veillez sur George.

Elle s'en alla lentement, sans se retourner, et Ladislas se livra à ce sommeil pour ainsi dire vigilant qui est particulier aux soldats et aux voyageurs. Une ou deux fois il souleva la tête en entendant le bruit d'une patrouille qui passait près de lui; il rouvrit les yeux à la voix des vedettes qui criaient d'espace en espace, comme un lugubre écho : « Sentinelles, prenez garde à vous! » Puis l'obscurité se fit tout à fait sur ses paupières. Vers le milieu de la nuit, il se sentit touché à l'épaule; il s'éveilla brusquement, et aux clartés de

la lune déjà diminuée, car elle commençait son déclin, il aperçut George assis près de lui.

— Je ne puis dormir, lui dit George; cette nuit est interminable. J'entends dans mon cœur de mauvais conseils qui parlent plus haut que je ne voudrais. Pardonnez-moi de venir vous réveiller, mais j'espère qu'au bruit de vos paroles les fantômes qui m'obsèdent s'envoleront. Causons; j'ai besoin d'être distrait de tout ce qui me tourmente.

— Causons, repartit Ladislas avec la philosophie des gens forts, accoutumés à secourir les défaillans. Il considérait George, dont la pâleur, la parole brève et saccadée annonçaient le trouble excessif; mais à certaine dureté du regard il comprit que son cœur, écrasé par quelque chagrin nouveau, n'était pas prêt à s'ouvrir aux confidences. Il le compara mentalement au malade qui demande un soulagement pour ses souffrances sans vouloir dire quel est son mal, et, évitant même de prononcer le nom de Pauline, il entama avec son ami une conversation sur la guerre, la diplomatie et l'état de l'Europe, toutes choses dont à ce moment George ne se souciait guère.

Absorbé dans ses propres pensées, George, semblait l'écouter avec recueillement, lorsqu'il l'interrompit tout à coup en lui disant : — N'avez-vous jamais eu peur dans votre vie, et pendant un combat n'avez-vous jamais pensé à la fuite?

— Parbleu! répondit Ladislas en éclatant de rire, c'est bien la peine de me faire bavarder depuis une heure pour ne pas m'écouter. Au reste, c'est votre affaire, et vous ne m'avez réveillé que pour avoir un interlocuteur qui vous donnât la réplique. Vous me demandez si j'ai eu peur : oui, souvent; si j'ai songé à m'enfuir : oui, une fois. — Et, baissant la voix, il raconta à George l'histoire que Pauline lui avait déjà dite.

— Mais enfin, reprit George, si un de ces jours, dans la prochaine bataille par exemple, je me sauvais, que penseriez-vous de moi?

Ladislas, qui dans plus d'une circonstance avait pu apprécier le courage de George, le regarda avec étonnement; puis, levant les épaules, il lui répondit : Je penserais que vous êtes fou ou malade. Mais à qui diable en avez-vous, avec vos questions de conscrit?

— Moi? répliqua George, je n'ai rien. — Et il retomba dans son silence.

Ladislas fit un geste que Mme de Sévigné eût traduit : « Je jette ma langue aux chiens; » puis, se laissant glisser sur son manteau, il ferma les yeux et reprit son sommeil interrompu. Peu à peu la nuit s'effaça, et le pâle crépuscule apparut. Le ciel était pur et semblable à une voûte de turquoises; vers l'est, quelques teintes couleur

de safran précédaient le soleil, encore éloigné. George, immobile et comme perdu dans une rêverie lointaine, restait assis à la lisière du bois, et regardait la plaine immense qui se déroulait sous ses yeux. De loin en loin, quelques bataillons déjà en marche passaient à travers les champs de maïs, dont ils faisaient onduler les hautes tiges; une brise fraîche remuait le feuillage des arbres, où les oiseaux éveillés commençaient à chanter. Parmi des prairies plus vertes que des émeraudes, on apercevait les méandres brillans du Nyarad, dont le cours irrégulier s'étendait ici en marécages plantureux, et là se resserrait jusqu'à devenir une sorte de torrent. Couchés pêle-mêle, au hasard de la fatigue, des soldats dormaient, tandis que les chevaux attachés mangeaient, à longueur de licou, l'herbe qu'ils pouvaient atteindre; l'atmosphère transparente annonçait une de ces belles journées de juillet qui sont comme des fêtes lumineuses que le soleil donne à la terre. Au-dessus des montagnes qui enclavaient la plaine et fermaient l'horizon, un vol de cigognes voyageait dans le ciel. George le suivait instinctivement des yeux, et, répondant aux songeries qui l'entraînaient dans un monde extra-humain, faisant à son tour ce vœu de tous les fous et de tous les rêveurs, il se disait : — Ah! si j'avais des ailes!

Ce calme et cette sérénité montaient vers lui comme une promesse de vie et de bonheur. Avec la nuit, les fantômes s'étaient évanouis; il pensait à sa jeunesse, à sa force, au flot de vie qui lui montait au cœur; il pensait à Pauline, aux félicités qu'il entrevoyait, et il sentit de nouveau s'épanouir en lui toutes les belles fleurs de l'espérance.

— Allons, se dit-il, j'ai été fou; mais on le serait à moins. Vivent le soleil, la nature et l'amour!

Il allait rejoindre Ladislas et le réveiller, lorsqu'une longue lueur éclata tout à coup, et une formidable canonnade déchira l'air. Chacun se leva en sursaut; on sonnait le boute-selle, les tambours battaient, les cris de commandement retentissaient partout à la fois. Au milieu du tumulte, la bande des bohémiens apparut en désordre, chassant en grande hâte ses maigres chevaux et ses chèvres. Mezaamet courut à George : — Ce sont les impériaux et les Russes, dit-elle; venez avec nous, nous vous cacherons.

George, effroyablement pâle, regarda autour de lui; il aperçut Ladislas, qui, tout en ceignant son sabre, lui faisait un signe de la tête comme pour lui dire : « Me voilà! »

— Va-t'en, démon! cria George à Mezaamet en la repoussant.

La petite bohémienne revint vers lui, prit sa main avec une soumission d'esclave, y posa ses lèvres et se mit à courir pour rejoindre les *zingari*, qui s'éloignaient rapidement.

La canonnade continuait; des officiers passaient au galop en donnant des ordres; George et Ladislas étaient à cheval, côte à côte.

— Est-ce donc une bataille? demanda George.

— J'espère que non, répondit Ladislas à voix basse, car nous serions perdus; ce n'est peut-être qu'une escarmouche qui s'annonce avec trop de fracas.

Hélas! ce n'était pas une escarmouche : les Autrichiens et les Russes, Haynau et Paniutine, attaquaient l'armée hongroise.

— Il faut savoir à quoi s'en tenir, dit Ladislas à George; restez ici près du bois avec nos cavaliers et attendez-moi. — Il prit sa course, et à travers les batteries qui se mettaient en position, il atteignit promptement le village de Kis-Becskereck, où le général en chef avait passé la nuit. Il revint bientôt avec des ordres qui lui traçaient sa conduite pour la journée.

— Eh bien! lui dit George avec inquiétude dès qu'il l'aperçut.

— Le vieux D... ne démord pas de son projet, lui répondit Ladislas, et il a raison. Il est résolu à ne point accepter la bataille et à ne combattre que pour assurer sa retraite. L'armée en deux colonnes se dirige sur Temeswar : dès que nous aurons passé les marécages du Nyarad et que nous aurons gagné les bois que protége le canal de Béga, je défie bien toutes les aigles à deux têtes du monde de nous atteindre; mais jusque-là il faut arrêter l'ennemi. C'est l'affaire de l'artillerie, et non la nôtre; or nous avons cent soixante-quatre pièces de canon, et nos boulets vont faire leur trouée dans les habits blancs et les capotes vertes.

La petite troupe, composée d'une centaine d'hommes, se mit en marche gravement, au pas. Près d'elle passa un régiment de cavalerie; sa musique faisait éclater des fanfares comme à la parade et jouait la marche de Rakoczy. De loin, on se salua du sabre et on échangea des *eljen* et des *hurrah*. George avait ce frisson involontaire qui remue les plus impassibles; le cœur lui battait haut, et semblait retentir comme un écho des lointaines artilleries. Ladislas à ses côtés s'en allait, indifférent en apparence, et sifflait un vieil air galicien, tout en maintenant son cheval, qui s'animait au bruit.

George regardait couler au loin ce ruisseau du Nyarad qui lui semblait à cette heure plus difficile à atteindre qu'un des quatre fleuves sacrés du paradis terrestre; il pensait que dès que la petite troupe dont il faisait partie en aurait franchi les bords, il y aurait entre elle et l'ennemi une barrière à peu près insurmontable. Il levait parfois les yeux vers les montagnes qui bordaient la plaine, et successivement il voyait apparaître de petites lignes noires et mouvantes du sein desquelles s'échappait bientôt un nuage de fumée blanche éclairée au centre d'une lueur rapide : c'étaient de nou-

velles batteries ennemies qui, prenant position, cherchaient à faire taire l'artillerie magyare et à couper l'armée en retraite. Dans la direction de Temeswar, on pouvait apercevoir les différens corps hongrois qui continuaient leur marche autour du drapeau de l'indépendance.

Il était onze heures du matin environ. George et Ladislas avaient heureusement traversé le Nyarad; quelques chevaux embourbés dans le marais s'étaient brisé les membres; leurs cavaliers démontés suivaient à pied la petite colonne. C'était le seul accident qu'on eût éprouvé; nulle mort n'avait encore frappé dans leurs rangs. Tout allait bien.

— Enfin nous sommes sauvés! se disait George, qui pensait à Pauline.

Tout à coup on vit l'armée hongroise s'arrêter; chaque corps fit halte à son tour; un silence solennel régna dans cette multitude pendant quelques secondes, puis un immense cri résonna et couvrit de sa rumeur le bruit du canon. Des officiers, des ordonnances galopaient à travers les rangs, agitant leurs sabres et disant des paroles auxquelles on répondait par des clameurs de joie. — Il y a du nouveau, dit Ladislas, et franchement l'instant est mal choisi pour faire de l'imprévu.

A ce moment, un aide-de-camp s'approcha de Ladislas et lui expliqua en deux mots ce qui se passait. Bem venait d'arriver porteur d'un ordre qui lui donnait le commandement en chef, retiré au général D... D'un coup d'œil, Bem, que les soldats adoraient, car ils le croyaient invulnérable et invincible, avait jugé la position autrement que son prédécesseur; il avait arrêté la retraite, ordonné à l'armée de faire face en arrière, et au lieu de se retirer devant la bataille, il se disposait à la présenter lui-même à l'ennemi.

Ladislas regarda l'horizon, dont les collines se couvraient de plus en plus; on voyait les longues files blanches des impériaux s'avancer précipitamment, des corps de cavalerie les appuyaient sur les ailes, et l'artillerie les précédait; il considéra pendant quelques instans le terrain fangeux et presque impraticable qui allait devenir le champ du combat; il inclina la tête comme un homme résigné, mais non pas convaincu, et, prenant la main de George sans mot dire, il la lui serra dans une de ces étreintes suprêmes où le cœur bat tout entier. George, à cette nouvelle qu'une bataille sérieuse et peut-être définitive allait s'engager, laissa échapper un de ces jurons énergiques qui, à défaut d'élégance et de bonne façon, ont du moins le mérite d'indiquer nettement l'état d'un esprit. Or le sien était troublé, et l'espérance qui l'avait un moment soutenu s'échappait de nouveau.

Le combat fut bientôt engagé partout. L'ordre vint à Ladislas de charger avec ses cavaliers pour dégager une batterie menacée de trop près par des grenadiers russes. Ce fut vite et brillamment fait. Au retour, on se compta rapidement de l'œil; quelques hommes manquaient. George se sentait raffermi. Dans la bagarre, il avait tenu un homme au bout de son sabre, qu'il avait détourné, et comme ceux qui font l'aumône, lorsqu'ils sont menacés d'un malheur, dans l'idée confuse que leur charité leur vaudra l'indulgence du sort, il espérait que cette bonne action lui serait comptée par Dieu et le protégerait pendant la bataille.

Les heures passaient, la lutte ne s'interrompait pas; comme une inondation humaine, le flot des ennemis montait toujours. Le faible escadron déjà diminué que commandait Ladislas écoutait cet immense fracas composé du cri des soldats, du retentissement de l'artillerie, du piétinement des chevaux, qui est le bruit des batailles; mais du sort de l'armée il ne savait rien. Un grand tumulte, des blessés qu'on emportait, des troupes qui avançaient ou reculaient en criant, des nuées de fumée que le vent chassait et ramenait, c'était tout. L'ordre avait été donné de se tenir immobile pour masquer un mouvement d'infanterie. On attendait de nouvelles instructions, mais en vain; cette poignée d'hommes semblait oubliée au milieu de la boucherie. L'impatience gagnait les plus habitués à l'obéissance passive. Quelques-uns crièrent : En avant! — Silence dans les rangs! dit Ladislas d'une voix ferme et douce. Le calme se rétablit. On envoya quelques hommes en reconnaissance; ils partirent dans plusieurs directions, et revinrent rapportant chacun des renseignemens différens.

Sur le terrain où les cavaliers de Ladislas étaient groupés, la terre jaillissait parfois avec un sifflement : c'étaient les boulets qui ricochaient; quelques hommes furent atteints, l'un fut coupé en deux, son cheval blessé se débattait affreusement au milieu des autres chevaux effrayés.

— Serrez les rangs, disait Ladislas impassible, et assez maître de lui pour ne pas laisser voir les émotions poignantes qui lui serraient le cœur.

En face d'eux, loin encore, mais parfaitement distincts, deux bataillons à uniformes blancs venaient de se déployer comme pour leur barrer le passage, et en même temps un cavalier, accourant à toute bride, criait en passant à Ladislas qu'à trois cents pas en arrière un régiment de lanciers impériaux semblait se diriger vers lui pour le charger. Le moment était grave et toute voie fermée; pour rejoindre l'armée hongroise, il fallait passer sur le corps des grenadiers rangés en bataille; Ladislas le pourrait-il avec les soixante-dix hommes qui lui restaient? Tous ces hommes, habitués à la guerre, avaient d'un

coup d'œil reconnu le danger. Ils se préparaient gravement à mourir. Du milieu de leurs rangs s'élevèrent quelques voix mâles qui entonnèrent lentement la vieille chanson nationale :

« Souvenons-nous, souvenons-nous des aïeux! ô Magyars, braves et superbes quand vous quittiez la terre des Scythes, ô nobles patriarches d'autrefois, vous ne pensiez pas avoir des fils esclaves! souvenons-nous! »

Les officiers consultés secouaient la tête et, se sentant perdus, répétaient le dicton populaire en Hongrie : « Il n'y a plus de justice sur terre, le roi Mathias est mort! »

— Mais qu'avez-vous donc? s'écria Ladislas en se tournant vers George, qui était d'une pâleur livide.

— J'ai froid au cœur, répondit-il.

— Froid au cœur! reprit Ladislas avec violence; ce n'est pas le moment, nous allons culbuter ces souquenilles blanches en criant : Vive la patrie!

— Et nous serons écrasés avant de les atteindre, répliqua George; croyez-moi, ne tentez pas l'impossible, nous ferions mieux de nous rendre et de déposer les armes.

— Nous rendre pour être pendus! Vous perdez la tête, George; il vaut mieux mourir le sabre en main que la corde au cou. Allons, mon enfant, j'en ai vu bien d'autres, et cet hiver nous causerons de tout ceci au coin du feu.

George ne répondit pas, il laissa retomber son front; puis, baisant avec rage le bracelet d'or qui sonnait à son poignet, il leva les yeux et le bras vers l'ouest, dans la direction idéale de ce Paris où vivait tout ce qu'il aimait, et d'une voix qui eût arraché des larmes à ceux qui l'eussent entendue, il s'écria : — O Pauline!

Derrière, on apercevait les lanciers qui arrivaient; devant, les Autrichiens continuaient à marcher.

— Ventre à terre! pas de quartier! s'écria Ladislas; en avant! et vive la Hongrie!

— Vive la Hongrie! répondirent les cavaliers, qui partirent au galop, tête basse et le sabre au poing.

Ils étaient arrivés à cent pas environ des fantassins quand une décharge les atteignit; Ladislas entendit des cris éclater parmi ses hommes, et à travers ces cris il y en eut un à la fois strident et étranglé qui lui retourna le cœur. On continua. Tout à coup, frappé d'une balle au poitrail, le cheval de Ladislas s'abattit. Ladislas essaya en vain de se relever; ses cavaliers passèrent par-dessus lui, et derrière eux venait tout le régiment des lanciers autrichiens. Il se pelotonna, il entendit les escadrons passer au-dessus de sa tête avec un bruit de tonnerre; la queue des chevaux le frappait au visage, leurs

pieds soulevés par la course lui apparaissaient comme des étincelles de fer et le frôlaient impétueusement. Il reçut enfin une commotion effroyable au front, et il s'évanouit. Quand il reprit connaissance, tout était calme, et autour de lui du moins la bataille était terminée. La journée finissait, et l'orbe du soleil s'abaissait rouge à l'horizon comme un bouclier sanglant; à peine entendait-on encore quelques coups de fusil qui retentissaient dans l'éloignement. Sur la cime des arbres, les corbeaux semblaient se réjouir de cette abondante pâture préparée dans la plaine. Les collines où, le matin, les canons avaient jeté leur bruit terrible, étaient silencieuses maintenant, nul soldat n'en troublait plus les crêtes tranquilles; les grands maïs foulés aux pieds s'agitaient çà et là encore à l'agonie de quelque cheval blessé; parfois on entendait un râle de mourant qui s'élevait et s'éteignait aussitôt.

A grand'peine, et dans la confusion d'une souffrance qui enveloppait tous ses membres, Ladislas se dégagea de dessous son cheval mort. Il porta la main à son visage, il y sentit du sang desséché qui avait coulé sur ses yeux, et à son front une blessure large et irrégulière. Il essaya de rassembler ses souvenirs, mais toute sa pensée était obscurcie d'un nuage épais d'où ne jaillissait aucune lueur pour sa mémoire; il n'avait d'autre sensation que celle d'une insupportable douleur de tête et d'une courbature générale. Comme s'il eût été brusquement réveillé d'un songe, il se disait : Où suis-je? Il se redressa, son sabre rougi pendait encore à son poignet. Il fit quelques pas en avant; trop faible pour marcher, il s'assit sur un caisson renversé et regarda lentement autour de lui. A la vue des cadavres de ses soldats qui couvraient la terre, les souvenirs affluèrent tout à coup en lui. Il fixa ses yeux sur tous les points de l'horizon : nul être humain n'y remuait; il éprouva alors l'espèce d'effroi que cause la solitude et se sentit désespéré. Il entendit marcher, se retourna, et aperçut un homme qui se hâtait à travers un petit taillis dont chaque arbre portait une blessure. Il l'appela, l'homme vint; c'était un *honvèd*.

— Où vas-tu? lui dit Ladislas.

— A Arad, répondit l'homme en pleurant, porter la nouvelle.

— Où est l'armée?

— Il n'y a plus d'armée; tout est en fuite.

— La bataille est-elle donc perdue?

— Perdue! et perdue aussi la terre des Magyars!

— Où doit-on se rallier?

— A Lugos; mais si la cavalerie autrichienne nous poursuit, il n'y aura pas demain un Hongrois vivant de toute notre pauvre armée. Que Dieu vous garde, mon officier! Je pars.

L'homme s'éloigna à grands pas, et Ladislas, laissant échapper un de ces sanglots qui déchirent la poitrine des plus vaillans, leva les bras au ciel en s'écriant : — O justice de Dieu ! que tu es lente à venir !

Une soif ardente brûlait ses lèvres, des frissons de fièvre passaient en lui. Tout meurtri par sa chute, il ne se remuait qu'avec peine et sentait au moindre mouvement le cœur lui défaillir. Il se traîna comme il put, s'appuyant sur son sabre et chancelant à chaque pas, jusqu'au Nyarad, qui coulait à quelque distance; il s'assit sur la berge, il but à longs traits l'eau vaseuse où les chevaux avaient piétiné, où s'était mêlé bien du sang; il se baigna le visage, et resta engourdi dans une vague torpeur, écoutant le bourdonnement du sang dans ses oreilles, en proie à une sorte de délire et vaincu par un féroce besoin de dormir que combattaient les lancinemens aigus de sa blessure.

Pendant qu'il était là, à la fois brûlant et glacé, il aperçut une silhouette humaine qui se détachait en noir sur les dernières lueurs du soleil couchant. Elle courait dans la plaine, s'arrêtait parfois, se baissait, se redressait et reprenait sa course irrégulière. Dans la confusion douloureuse où flottait son esprit, Ladislas se prit à regarder ce singulier fantôme avec la stupeur des malades que trouble la fièvre. La petite apparition allait et venait, faisant mille détours elle semblait en quête de quelque chose, et les hommes du moyen âge l'eussent prise pour une âme en peine qui cherche son corps. Involontairement Ladislas pensa à cette fée des marécages dont un de ses cavaliers avait parlé, lorsqu'une nuit il s'était égaré en faisant une reconnaissance. Il serra son sabre de la main en continuant à regarder le fantôme qui approchait toujours : tout à coup il reconnut Mezaamet. En apercevant Ladislas, la bohémienne jeta un grand cri et courut vers lui. — Où est George?

Ladislas se leva d'un seul mouvement. — Grand Dieu ! dit-il, je n'y pensais pas; où est-il? N'est-il pas avec nos cavaliers?

— Non, répondit-elle; j'ai vu passer vos hommes sur la route de Lugos; ils fuyaient sans se retourner, il n'en restait pas vingt, et George n'était pas avec eux. Depuis une heure, je cours dans la plaine, je regarde tous les morts au visage, il n'est point parmi eux, je ne l'ai pas encore retrouvé; où est-il?

Ladislas semblait anéanti; il avait mis sa tête dans ses mains, et répétait : — Mon Dieu ! mon Dieu !

— Cherchons-le, dit Mezaamet, peut-être n'est-il que blessé; nos gens connaissent la vertu des plantes, et nous le sauverons.

Ladislas s'appuya sur l'épaule de la petite fille, et ils partirent tous deux pour leur triste recherche. Ils se penchaient sur chaque cadavre. — Ce n'est pas lui ! disaient-ils, et ils continuaient leur

chemin par-dessus les morts. Tout à coup Ladislas s'arrêta, un souvenir venait de surgir en lui : il se rappela le cri qu'il avait entendu parmi les autres, et il lui sembla que ce cri, c'était George qui l'avait poussé. Il s'orienta et marcha droit vers un point où les cadavres de ses cavaliers étaient amoncelés en plus grand nombre. Mezaamet, qui l'avait compris, courut en avant. Ladislas entendit le gémissement qu'elle poussa; il la vit s'accroupir, attirer avec effort un cadavre sur ses genoux et rester la tête basse, comme abîmée dans une insondable douleur. Il arriva près d'elle, la gorge serrée : ce cadavre était bien celui de George. Une balle, traversant la trachée artère, lui avait brisé la colonne vertébrale; la mort l'avait foudroyé. Ladislas s'affaissa, et, appuyant son front sur cette poitrine où rien ne battait plus, il pleura longtemps. Il releva la tête à un cri terrible de Mezaamet. Elle soutenait le bras droit de George, que terminait un moignon sanglant; la main manquait.

— Oh! les loups! dit-elle; ils lui ont abattu le poignet pour lui voler son bracelet d'or!

— Hélas! s'écria Ladislas, je lui avais juré, à ce pauvre enfant, de reporter ce bracelet à celle qui le lui avait donné!

La nuit venait, quelques lueurs indécises éclairaient encore l'horizon. Ladislas fouilla le cadavre de son ami pour en retirer ces objets usuels dont sa mort violente avait fait de pieuses reliques; il prit sa montre, son mouchoir, la cravate sanglante et trouée qui entourait son cou. De la poche de l'uniforme souillé de poussière, il retira un paquet de lettres. Tous deux ensuite, le compagnon d'armes et la petite bohémienne, remuant la terre avec des sabres brisés, ils creusèrent une tombe. Quand la fosse fut assez grande, Ladislas réunit les deux bras sur la poitrine et déposa dans sa dernière couche celui qui avait été un homme. Mezaamet se pencha vers George et le baisa au front, puis, avec des cris et des trépignemens de colère, elle rejeta de ses deux mains la terre humide sur le corps étendu. Quand ce ne fut plus qu'un petit monticule à peine perceptible : — Ah! dit-elle, au moins les corbeaux ne le mangeront pas! Partons!

— Où aller? demanda Ladislas.

— Venez au campement de nos hommes, reprit-elle, on pansera votre blessure, et vous pourrez dormir.

Ils partirent à travers la nuit. Mezaamet soutenait Ladislas; ils trébuchaient sur les cadavres et tombaient parfois. Elle marchait sans incertitude malgré l'obscurité; bientôt elle quitta le champ de bataille. Ils allaient l'un près de l'autre, muets comme deux statues. Parfois ils disaient la même parole : Pauvre George!.. Quelques feux apparaissaient au loin sous la sombre verdure des arbres. — C'est le campement, dit Mezaamet; du courage, nous arrivons!

Elle serra tout à coup le bras de Ladislas, comme saisie par une pensée subite. — Écoutez, lui dit-elle; s'il savait que vous ne pouvez remettre le bracelet à celle qui le lui a donné, ainsi que vous l'avez promis, croyez-vous qu'il en souffrirait, que son cœur en serait triste?

— Oui, répondit Ladislas, ce serait pour lui un deuil profond.

— Quel était l'uniforme des cavaliers qui vous ont chargés?

— Veste verte, passe-poil rouge, chapska blanc.

— Bien; ce sont des impériaux, c'est le régiment des lanciers de l'empereur. La couleuvre a des dents de vipère, ils le sentiront.

— Que veux-tu dire?

— Rien, rien, taisez-vous, nous sommes arrivés.

Elle le guida à travers les tentes dépenaillées, les ânes attachés, les hommes endormis. On les regardait et on les laissait passer sans mot dire. Ils parvinrent ainsi jusqu'à une sorte de gourbi moitié feuillage et moitié toile où brûlait une lampe graisseuse qui donnait plus de fumée que de lumière; une vieille femme ridée, en guenilles, grommelant comme un chien hargneux, agitait dans une marmite une nourriture sans nom. Elle accueillit Mezaamet avec une bordée d'injures.

— Ah! chienne! coureuse! te voilà donc enfin! Je te fouetterai pour te faire tenir en place, je me suis égosillée à t'appeler. Que m'amènes-tu là? qu'est-ce que tu veux que je fasse de ce blessé? Si les impériaux le découvrent, ils le pendront à un arbre en guise d'épouvantail pour les oiseaux.

— Tais-toi, vieille chauve-souris, lui répondit Mezaamet; j'ai le cœur noir, l'homme au bracelet est mort.

— Je le lui avais prédit, reprit la vieille, quand tu as renversé mon sable, méchante femelle de renard : il n'avait qu'à partir lorsque je le lui ai conseillé; mais tous ces chrétiens sont comme cela, ils se moquent de nous et ne nous croient que lorsqu'il n'est plus temps.

Sans plus faire attention aux paroles de la vieille, Mezaamet conduisit Ladislas dans un coin de cette hutte misérable; elle l'aida à s'étendre sur une paillasse rembourrée d'herbes sèches; elle lui fit boire quelques gouttes d'eau-de-vie de grain, lui frotta le front avec un onguent, et plaça sur lui une couverture où il y avait plus de trous que d'étoffe.

— Dormez sans crainte, lui dit-elle, ici vous êtes en sûreté.

Épuisé par la fatigue et la perte de son sang, Ladislas tomba dans un engourdissement qui était de la somnolence et non pas du sommeil; les images que lui offrait son cerveau surexcité se mêlaient aux choses de la vie réelle; il entendait encore les bruits de la

bataille, il se penchait sur son cheval en levant le bras pour frapper; cependant il sentait très distinctement qu'il était couché dans une hutte de bohémiens où s'agitaient Mezaamet et la vieille. A travers cette espèce de somnambulisme qui l'endormait tout en le tenant éveillé, il voyait Mezaamet aller et venir, silencieusement et comme dominée par une réflexion profonde. Elle laissait librement couler ses larmes qu'elle essuyait brusquement du revers de sa main; puis il la vit nouer ses cheveux sous son mouchoir jaune, attacher autour de ses reins une large ceinture qui retenait sa robe, et s'approcher de la vieille, qui coupait des lanières de cuir à l'aide d'un long couteau pointu. Un dialogue rapide s'établit entre elles. Ladislas l'entendait.

— Eh! la mère, disait Mezaamet, prête-moi ton couteau.

— Pourquoi faire?

— Pour aller couper du bois.

— Il y a du bois ici, tu n'en a pas besoin; tu as envie de faire un mauvais coup.

— Non, la mère; prête-moi ton couteau, je te le rapporterai tout de suite.

— Non! tu ne l'auras pas; je m'en sers; la selle de l'âne est cassée, il faut que je taille des courroies pour la raccommoder.

Mezaamet suppliait, la vieille était inflexible. Tout à coup Mezaamet s'approcha d'elle, et d'un mouvement rapide, au risque de se blesser les doigts, elle enleva le couteau, le passa dans sa ceinture, et ne fit qu'un bond hors de la hutte. La vieille se leva en poussant des cris, et courut après elle. Quelques instans après, elle revenait jurant, maugréant, tremblant de colère, mais sans avoir reconquis le couteau que Mezaamet avait emporté. Le silence se fit, interrompu seulement par quelques imprécations de la vieille; les images devinrent de plus en plus confuses dans l'esprit de Ladislas, et il s'endormit.

Quand il se réveilla, la nuit durait toujours; la lampe grésillante n'était pas éteinte; la vieille, ramassée sur elle-même, dormait dans un coin, semblable à un tas de chiffons. Ladislas s'assit sur son lit, plein des pensées terribles qui le remuaient; tous les événemens de cette sinistre journée revinrent à sa mémoire, il sentit s'ébranler la foi profonde qui jusqu'alors l'avait soutenu dans les luttes de sa vie; il se rappelait George, il se rappelait Pauline, et son cœur s'abîmait dans une désespérance sans fond.

Il prit les lettres qu'il avait trouvées sur George, et reconnaissant celle qu'il lui avait remise la veille, celle qui lui avait causé un si grand trouble, il l'ouvrit et la lut à l'obscure lumière que projetait la lampe. Dès qu'il l'eut parcourue, il laissa échapper un cri de dé-

solation : — Ah! le pauvre enfant! dit-il; je comprends maintenant ses regrets et ses hésitations pendant la bataille.

Cette lettre avait été écrite par Mme d'Alfarey, et la voici :

« Mon fils, M. de Chavry est mort; nous sommes tous dans les larmes, car il était bon et avait su se faire aimer; cette mort a été un coup de foudre. Il s'est mis au lit un soir en revenant du club, et il ne s'est pas relevé; on a supposé qu'il avait été saisi par le froid. Il ne s'est point fait illusion sur son état, il a compris tout de suite qu'il était perdu. Sa femme a été admirable : elle ne l'a pas quitté d'une minute; elle passait les nuits à son chevet, et l'a soigné avec un dévouement qui n'a surpris personne. Il a eu sa connaissance jusqu'au dernier moment, et peu d'heures avant de mourir, lorsque déjà il avait reçu les secours de l'église, il a longuement parlé à Pauline des choses qui la concernaient. — Je vous laisse avec un bien lourd fardeau, lui a-t-il dit : c'est celui de l'éducation de notre enfant. Je ne connais au monde qu'un seul homme à qui je voudrais confier mon pauvre petit Firmin; lui seul m'a paru avoir ces hautes qualités de l'intelligence et du cœur qui peuvent conduire à bien une tâche aussi pénible; cet homme est George d'Alfarey; je mourrai plus tranquille si je puis croire qu'il lui sera donné de veiller sur mon fils. — Pauline n'a rien répondu; elle a baisé en pleurant la main de son mari. En me racontant cette scène, Pauline m'a dit que toi seul et elle pouviez savoir combien, dans cette circonstance, M. de Chavry avait été admirable, elle a même dit sublime. Pauline ne t'écrit pas, elle est naturellement dans les six semaines de grande retraite. Je lui ai parlé de toi. — Dites-lui, m'a-t-elle répondu, qu'il veille sur lui-même, qu'il quitte promptement la Hongrie, et qu'il continue son voyage dans des conditions moins dangereuses. — Adieu, mon cher George, j'espère que tu donneras à ta mère la joie de t'embrasser bientôt. »

Après cette lecture, Ladislas tomba dans une de ces mélancolies farouches près desquelles les affres de la mort ont du moins la douceur du repos prochain. Rien ne put l'en distraire, pas même quelques coups de fusil, qui, éclatant au loin, troublèrent brusquement le silence de la nuit. Au petit jour, il songeait encore, immobile comme ces sphinx d'Égypte dont rien n'a jamais pu faire baisser la paupière de granit, lorsque Mezaamet se précipita en courant dans la hutte. Ses vêtemens étaient en désordre, et il y avait du sang sur sa robe.

— Tiens, cria-t-elle à la vieille, qui s'éveillait, voilà ton couteau.

— Ah! dit la bohémienne en agitant les bras, ah! voleuse! qu'est-ce que tu as encore fait? Voilà mon couteau; pourquoi la lame en est-elle toute rouge? Où as-tu été?

— C'est bon! reprit Mezaamet; j'ai tué un chien qui voulait me mordre.

— Ah! oui, un chien à deux pattes et à voix humaine! Tu viens d'assassiner quelqu'un, vipère! Tu nous feras tous égorger!

— Eh! tu m'ennuies! Si ton couteau est rouge, frotte-le en terre, ça le nettoiera.

La vieille ne se le fit pas répéter; elle passa plusieurs fois le couteau dans le sol humide, et le cacha avec soin dès qu'il fut redevenu brillant et poli.

Mezaamet s'approcha de Ladislas, et tirant de son sein le bracelet d'or tout maculé de sang :

— Tenez, lui dit-elle, voici le bracelet; cachez-le, nos hommes pourraient vous le voler, s'ils le voyaient. Au moins, ajouta-t-elle d'une voix toute tremblante, vous pourrez faire ce qu'il a désiré.

— Mais où donc et comment as-tu été le chercher? demanda Ladislas.

— Ça importe peu, répliqua-t-elle; celui qui l'avait pris n'en prendra plus d'autres, je vous le jure; je l'ai saigné au cou comme un sanglier. Tous ces imbéciles d'Allemands ont tiré sur moi; mais, ajouta-t-elle en relevant sa manche et découvrant son bras qu'une balle avait atteint, ils sont si maladroits qu'ils m'ont à peine touchée.

Les bohémiens levèrent le campement, et Ladislas les suivit. Pendant plusieurs jours, il vécut parmi eux, soigné par Mezaamet, qui semblait avoir reporté sur lui quelque chose de l'affection qu'elle avait eue pour George. Quand la soumission de Görgey eut mis fin aux espérances les plus obstinées des Hongrois, Ladislas dut songer à passer en Turquie et pourvoir à son salut; mais avant de partir il voulut faire un effort pour emmener Mezaamet avec lui.

— Viens, lui dit-il, quitte ta vie errante; je te conduirai dans une grande ville, dans la patrie de George; là tu seras soignée par des femmes qui t'aimeront; elles t'instruiront et te marieront avec quelque beau jeune homme que tu aimeras.

— Celui que j'ai aimé dort sous la prairie, répondit-elle; non, je ne vous suivrai pas; j'accompagne nos hommes qui vont aller chasser l'ours dans les monts Carpathes; je suis la fille des Rômes et ne suis point faite pour vivre dans les villes; j'aime à dormir sous les grands arbres et à être réveillée la nuit par les chouettes qui passent en criant. J'appartiens à la race qui ne se marie jamais. Si mes flancs doivent être fécondés un jour, mon enfant sera comme moi, il ignorera quel est son père.

La nuit était venue; deux bateliers, couchés au fond d'un canot, attendaient Ladislas, qui se préparait à passer le Danube. Il insista

près de Mezaamet, elle fut inflexible. Il lui offrit une poignée d'or. — Non, dit-elle, je n'en ai pas besoin; j'ai au cou le talisman qu'il m'a donné, je porte au bras la cicatrice d'une blessure que j'ai reçue pour lui, son image est vivante à jamais dans mon cœur. Je ne veux plus rien que conserver son souvenir; je vous ai soigné parce qu'il vous aimait, vous ne me devez rien. Voici votre route sur le fleuve, la mienne est là-bas, du côté de la montagne. Adieu! — Elle s'éloigna et disparut.

Le lendemain, aux premières lueurs du matin, Ladislas était déposé sur l'autre bord du Danube. Il s'agenouilla et but longuement. Comme il se relevait, plein de cette reconnaissance intime et sans objet défini qui pénètre le cœur de ceux qui viennent d'échapper à de grands périls, il aperçut au loin, sur la rive hongroise, un régiment autrichien dont les uniformes brillaient au soleil levant.

— Au revoir! leur cria-t-il en leur montrant le poing à travers l'espace; mon droit est immortel, et je puis attendre encore!...

— Le prophète a dit : Ton succès est dans ta main, répondit un Turc qui faisait ses ablutions près de lui, et qui l'avait entendu.

Les jours et même les mois avaient passé depuis que les évènemens que nous venons de raconter s'étaient accomplis, et Mme de Chavry ignorait encore ce qu'était devenu George. Elle voyait assez fréquemment Mme d'Alfarey : par une sorte d'accord tacite conclu entre leurs cœurs inquiets et désolés, les deux femmes évitaient de parler de l'absent; mais nul intérêt n'était assez fort pour les distraire de cette pensée tenace, et bien souvent toutes deux, s'interrogeant d'un regard plein d'angoisse, s'interrompaient tout à coup par la même question : Où est-il?

On connaissait à Paris le grand désastre qui avait mis fin à la guerre de l'indépendance en Hongrie; mais de George et de Ladislas, point de nouvelles. Étaient-ils en fuite? étaient-ils prisonniers? étaient-ils morts? Nul ne pouvait le dire. En vain on avait écrit aux légations d'Autriche et de Russie; en vain Mme d'Alfarey et Pauline avaient mis tous leurs amis en mouvement pour chercher et découvrir la trace des deux compagnons. La nuit de leur destinée ne se dissipait point. « Ils ne sont pas parmi les prisonniers; on ne les a pas trouvés parmi les morts, » telle était l'invariable réponse que recevaient leurs impuissantes démarches. Mme d'Alfarey accusait Pauline, et Pauline se désespérait.

La vie s'écoulait pour elle cependant, vie longue, aiguë, pleine de terreur et de soubresauts. Elle ne quittait plus sa maison, persuadée que George allait y apparaître tout à coup. A chaque bruit, elle tressaillait. — C'est lui, disait-elle avec un battement de cœur. — Ce n'était pas lui. Elle s'agitait dans son appartement, touchant à

toutes choses, écrivant des lettres qu'elle laissait inachevées, lisant des yeux un livre dont son esprit ne savait même pas le sens, fébrile, anxieuse, mais toujours dévouée à son fils et bonne pour ce qui l'entourait. La nuit, elle écoutait le bruit des voitures qui passaient dans les rues; elle se soulevait à ces roulemens rapprochés, un espoir subit la remuait tout entière; la voiture s'éloignait, le silence renaissait, et elle retombait anéantie sur l'oreiller, mouillé de ses larmes. Les regrets que lui avait inspirés la mort de son mari, le soin d'elle-même, ce courage de vertu qui la soutenait jadis, tout avait disparu dans une immense inquiétude. Par un de ces efforts naturels aux âmes qui redoutent un malheur, elle en était arrivée à écarter l'idée d'un désastre irréparable. La pensée que George était mort avait à peine effleuré son cœur et s'était envolée pour ne jamais revenir. — Il est prisonnier sans doute, se disait-elle, ou peut-être chargé de quelque mission qui exige le secret le plus absolu; un de ces jours nous le verrons paraître. — Ainsi parfois elle se raccrochait à ces espérances indécises; mais elles lui échappaient peu à peu, et elle glissait de nouveau dans les ténèbres de ses désolations.

On était parvenu aux premiers jours du mois de novembre; dans la journée elle avait vu Mme d'Alfarey, dont l'irritation et le trouble augmentaient à mesure que le temps fuyait sans apporter de nouvelles. — Sans vous, il serait encore ici, — avait-elle dit durement à Pauline, qui n'essayait même plus de se défendre contre ces récriminations maternelles. Le soir était venu, et Pauline, vêtue des habits en laine noire des veuves, marchait dans son appartement sans pouvoir trouver de repos; son salon lui semblait trop grand pour elle; l'absence de George lui faisait une solitude si profonde qu'elle s'y perdait. Elle avait couché son fils; à genoux sur son petit lit et les mains jointes, l'enfant avait récité sa prière de chaque soir, répétant les mots que sa mère lui disait. Depuis plusieurs mois déjà, cette innocente oraison se terminait ainsi : « Seigneur, protégez les pauvres voyageurs, et veillez sur ceux que nous aimons et qui sont loin de nous. » Puis, l'enfant endormi, elle avait feuilleté un livre, fait quelques points à une tapisserie sans pouvoir arracher son esprit à l'obsession qui le torturait. Elle se leva, ouvrit son piano, fermé depuis si longtemps, essaya un air qui lui revenait en mémoire comme la réminiscence de jours plus heureux; puis, prenant un cahier de musique, elle le plaça devant elle : c'était la partition de la *Norma*. Elle joua au hasard ce qui tomba sous ses yeux : c'était cette magnifique phrase en *sol majeur* qui commence ou précède le finale. A cette harmonie désolée, une invincible tristesse monta en elle. Ses regards rencontrèrent les paroles du poème, et elle lut : *Qual cor tradisti! Qual cor perdesti!* Elle laissa retomber ses mains sur le

clavier, qui rendit un son lugubre, et elle resta le front penché et les yeux fixes, comme enveloppée dans sa pensée de deuil. Un coup de sonnette retentit dans le silence. Elle se leva avec un cri : « C'est lui! » Appuyée contre le dossier d'une chaise, comprimant de sa main crispée les battemens de son cœur, immobilisée dans une stupeur plus forte qu'elle, et regardant avec une impatience pleine de frissons la porte trop lente à s'ouvrir, elle attendait.

Un homme parut, portant sur son visage altéré la trace de fatigues cruelles et d'amères douleurs; il se tenait sur le seuil et tremblait sans parler, regardant Pauline, qui le contemplait avec épouvante.

— Ladislas! cria-t-elle enfin en courant vers lui, où est George?...

Plus écrasé que s'il eût entendu la voix d'en haut lui disant: « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Ladislas, étranglé par l'émotion, ne put répondre. Il tira lentement le bracelet d'or, et avec un sanglot il le tendit à Pauline. — Ah! s'écria-t-elle en tombant à genoux, il me l'avait bien dit, que Dieu nous punirait!

Depuis ce jour, Mme de Chavry n'a point quitté le deuil, et son seul bijou est le bracelet d'or que George avait porté.

La mort de George fut pour Mme d'Alfarey un coup dont elle ne put jamais se relever. A la voir vieillie subitement et ravagée par une douleur enfin sérieuse, on eût dit qu'elle ne s'était réellement sentie mère qu'après avoir perdu son fils. Cette pauvre femme, ne trouvant dans son âme, habituée aux petites pensées et aux mesquines ambitions de plaire, aucune force morale capable de la soutenir dans cette défaillance définitive, alla demander à la religion un point d'appui qu'elle ne trouva point. Incapable de comprendre les lois divines, elle n'en tira qu'une terreur pire cent fois que l'indifférence. Ce cœur, atrophié par la banalité des sentimens qui l'avaient fait battre, ne sut point entendre le Dieu de pardon; le Dieu de colère seul put l'émouvoir et l'effrayer. Elle s'est réduite aux pratiques méticuleuses d'une pénitence exagérée. Elle se repent parce qu'elle a peur, car derrière les portes de la vie elle aperçoit les flammes de l'enfer.

Et Ladislas? — Dans un des combats d'escarmouche que le corps de volontaires commandé par Giuseppe Garibaldi livra aux Autrichiens après l'armistice de Villafranca, dont la nouvelle n'était pas encore connue, Ladislas, un Hongrois nommé Szabady et un Vénitien appelé San-Marco furent ramassés parmi les morts. Longtemps on désespéra d'eux, mais des soins intelligens les rappelèrent à la vie. On dit que Ladislas et ses compagnons sont aujourd'hui, ainsi qu'autrefois, pleins d'une espérance imprescriptible comme le droit qu'elle représente.

MAXIME DU CAMP.

LA

CAVALERIE RÉGULIÈRE

EN CAMPAGNE

SOUVENIRS D'AFRIQUE ET DE CRIMÉE.

Parmi les services que la guerre d'Afrique a rendus à l'armée française, il en est un qu'on oublie trop peut-être. Des corps nouveaux, dont le nom est dans toutes les bouches, ne sont pas seulement sortis de cette lutte opiniâtre et glorieuse contre un ennemi regardé comme insaisissable : les anciens corps ont mieux compris de leur côté quelle part distincte leur revenait dans l'ensemble de ces fonctions diverses qui composent le rôle d'une armée. Ainsi la cavalerie régulière a combattu en regard de la cavalerie irrégulière : les devoirs si différens assignés à l'une et à l'autre ont été mieux saisis par les chefs comme par les soldats; l'importance des irréguliers dans la guerre d'escarmouche, des réguliers au début et à la fin des grandes opérations, n'a plus été mise en doute. Plus tard, en Crimée, la cavalerie régulière a su profiter de cette expérience et donner des preuves de fougue irrésistible aussi bien que de solidité; mais combien de pénibles épreuves n'avait-il pas fallu subir, combien de travaux stériles et de regrettables entraves n'avait-on pas imposés aux chefs de cavalerie, avant de reconnaître quelle place leur appartient dans une armée en campagne! C'est vers quelques-unes de ces épreuves que mon souvenir se reporte aujourd'hui, au

moment où une guerre lointaine pourrait fournir encore à la cavalerie française l'occasion de s'illustrer (1). Quelques épisodes d'une campagne de 1840, quelques combats de Crimée, en voilà sans doute assez pour montrer les inconvéniens d'un emploi timide et vicieux de la cavalerie régulière, pour montrer aussi les grandes choses qu'en peut obtenir un chef intelligent et maître de son initiative. J'ai indiqué ailleurs les résultats fâcheux d'une organisation précipitée de bandes irrégulières (2). C'est un défaut contraire, l'excès de réserve, qui ressortira peut-être trop souvent de ces pages écrites sous une impression qu'il fallait se résoudre à traduire sincèrement.

Un écrivain militaire plein de sens, le commandant Bonneau du Martray (3), a dit ces sages paroles : « Un seul moment de la vie d'un peuple où la cavalerie est bien employée suffit pour payer toutes les dépenses qu'elle a occasionnées pendant un temps considérable. » Ce bon emploi de la cavalerie, quelques hommes éminens nous ont appris par quels moyens on pouvait l'assurer. Le capitaine anglais Nolan par exemple a dit avec raison que si la cavalerie est déchue de sa haute réputation, elle ne peut s'en prendre qu'à cette tactique moderne qui la tient en lisière, système timide et qui devrait être inconnu à des cavaliers (4). Dans notre guerre africaine, cette tactique, en ce qui touche la cavalerie régulière du moins, n'a que trop souvent prévalu. Que faudrait-il pour rendre à ce corps redoutable sa vie puissante d'autrefois? Revenir aux bonnes traditions, à celles de Frédéric II et de Napoléon, c'est-à-dire rétablir les grands commandemens de cavalerie sous des officiers consommés, agissant vis-

(1) Ce sont des spahis démontés qui fournissent l'élément de la cavalerie à l'armée de Chine. Une cavalerie se remonte où l'on veut. Nos spahis partent à pied, mais ils redeviendront bien vite au besoin les excellens cavaliers que l'Afrique admire.

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1859.

(3) Ancien aide-de-camp du général Korte, M. le commandant du Martray a puisé à cette bonne école les plus instructives inspirations en ce qui touche l'arme de la cavalerie. On lui doit une traduction des écrits du capitaine anglais Nolan, terminée en 1854, l'année même où le brave Nolan mourait héroïquement à Balaclava.

(4) Combien ne doit-on pas regretter que le capitaine Nolan se soit placé par sa mort héroïque en contradiction avec ce qu'il avait écrit sur la cavalerie! « Tout dépend de l'à-propos, disait le brave Nolan. Il y a plus à attendre de l'inspiration du génie que des règles. Un officier ne devrait jamais craindre d'engager sa responsabilité, ni d'agir *contre des ordres* toutes les fois qu'il peut éviter un revers. » L'homme qui avait sur le rôle de l'officier des idées si hautes et si larges est cependant le même qui le 25 octobre 1854, à Balaclava, portait à lord Lucan l'ordre de charger donné par lord Raglan, placé trop loin du théâtre de l'action pour la bien diriger. Le brave Nolan insista pour la stricte exécution de l'ordre qu'il apportait; la charge s'exécuta, et l'infortuné capitaine tomba des premiers dans ce mouvement, qui devait ajouter une page aussi funèbre que glorieuse à l'histoire de la cavalerie anglaise.

à-vis de l'ennemi avec l'indépendance qui appartient à des chefs spéciaux.

Ces principes essentiels d'un bon emploi de la cavalerie avaient trouvé un illustre partisan dans le maréchal Bugeaud lui-même. Mal disposé pour la cavalerie à son arrivée en Afrique, le maréchal avait fini par se rendre à l'évidence, et par reconnaître quels importans services il en pourrait attendre pour assurer le succès du nouveau plan d'opérations qu'il traçait à l'armée d'Algérie. A la bataille d'Isly, pleine liberté fut donnée au commandant de la cavalerie. On sait quel fut le brillant résultat de cette journée : les masses de cavalerie régulière marocaine enfoncées par le 2e régiment de chasseurs d'Afrique et repoussées loin du champ de bataille, la dispersion complète de la cavalerie noire de l'empereur Abderrhaman, la prise du camp marocain par le 4e chasseurs d'Afrique et les spahis. En homme de guerre consommé, le maréchal Bugeaud avait en quelque sorte prévu, dès la veille du combat, ce qu'aurait de décisif dans une pareille affaire la libre action de la cavalerie. Nous en trouvons la preuve dans une relation due à la plume même du maréchal et publiée dans la *Revue* (1). On y lit ce curieux passage: « Je me rendis au camp de la cavalerie, où une petite fête en mon honneur était improvisée; je développai toute ma théorie. Ces jeunes têtes s'échauffèrent; les cœurs étaient électrisés. Ah! m'écriai-je, avec des hommes tels que vous, la victoire n'est plus douteuse! » Un pareil éloge venant d'un pareil homme de guerre était comme la promesse du succès pour cette arme, et la confiance du brave maréchal fut pleinement justifiée. Renfermée dans le carré stratégique dont le système de combat exigeait la formation, la cavalerie régulière pouvait en sortir sans rien compromettre. Elle avait ainsi toute l'indépendance convenable à ses allures, et la journée d'Isly, restée célèbre dans les fastes de nos réguliers, est la preuve mémorable de ce qu'un chef habile pourrait encore obtenir d'eux en pareille occasion (2).

(1) Livraison du 1er mars 1845.

(2) Rappelons à ce propos qu'une des qualités qui font le chef habile, c'est une sollicitude paternelle pour le soldat. Le surnom familier du maréchal, le *père* Bugeaud, montre assez à quel point cette qualité, plus rare qu'on ne l'imagine, était développée chez le vainqueur d'Isly. A cette soirée même où il adressait à notre cavalerie de si cordiales et si chaleureuses paroles, le *père* ne brilla pas moins chez lui que le capitaine. Au lieu de punch, l'officier d'ordonnance offrait au chef de l'armée, dont la sobriété était bien connue, de l'eau sucrée dans le *quart* (gobelet en étain du soldat en campagne). Après avoir porté le gobelet à ses lèvres : « Il n'y a pas beaucoup de sucre dans mon *quart*, » dit le maréchal. L'officier s'excusa en assurant qu'il avait mis dans le verre toute la ration d'une compagnie. Le maréchal ne répondit que par un sourire empreint d'une charmante bonhomie. Le lendemain, la bataille d'Isly était gagnée, et chaque com-

Cette arme, telle qu'elle est aujourd'hui constituée en France, comprend la grosse cavalerie, les cuirassiers, qui, depuis 1815 et l'immortelle charge de Waterloo, n'ont jamais donné dans une occasion mémorable; — la cavalerie de ligne (dragons et lanciers), qui s'est illustrée à Eupatoria; — la cavalerie légère, hussards et chasseurs, troupe brillante qu'on a trop négligée dans certaines expéditions d'Afrique, comme on cherche à le prouver dans ces souvenirs.

I.

Quand douze escadrons de chasseurs et de hussards s'embarquèrent pour l'Algérie au commencement du mois de décembre 1839, ils étaient appelés à soutenir en regard des chasseurs d'Afrique et des spahis l'honneur de la cavalerie française sur un terrain nouveau pour elle. Quel spectacle présentait alors notre colonie? On se retrouvait en pleine lutte après une courte période de paix; les expéditions allaient se succéder, toutes diverses de caractère et d'aspect, mais la plupart faisant briller notre infanterie par-dessus tous les autres corps de l'armée. On a un peu oublié tout cela, et il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots au milieu de quels événemens nous allions entrer en campagne.

Le traité de la Tafna était rompu. L'expédition des Portes-de-Fer, traitée par l'opposition d'alors de *voyage pittoresque*, avait fourni à l'émir Abd-el-Kader un prétexte d'hostilité qu'il s'était empressé de saisir. « Tenez-vous pour averti, avait-il écrit au maréchal Valée le 18 novembre 1839, je suis décidé à la guerre, ainsi que tous les croyans. » Cette lettre était postérieure de quelques jours à peine à un assassinat commis sur un de nos braves officiers, qui avait sous ses ordres la colonne placée au camp de l'Oued-Laleg. Le commandant Raffet était tombé dans un affreux guet-apens, et sa tête avait été portée aux pieds de l'émir par un des officiers mêmes d'Abd-el-Kader, le lieutenant Béchir. Le maréchal Valée, qui venait de gagner le bâton de commandement sur la brèche de Constantine, avait juré aussitôt de venger l'affront fait à la France. La guerre était déclarée.

Le 20 novembre 1839, Abd-el-Kader passait la Chiffa. Ce même jour, les deux convois de Mered et de l'Oued-Laleg, sortis de Boufarik, éprouvaient un affreux échec. Le premier était ramené, le se-

pagnie recevait le soir une double ration de sucre et de café, prise en grande partie sans doute dans les caisses de l'ennemi. Je tiens cette anecdote de l'officier d'ordonnance lui-même, alors capitaine, et frappé depuis à Marignan, comme colonel du 1er zouaves, — M. Paulze d'Ivoy.

cond taillé en pièces. Le 21, une sortie tentée par le commandant de l'Oued-Laleg fut encore plus funeste à nos armes. Attaquée par quinze cents cavaliers des Hadjoutes, les plus habiles et les plus ardens de nos ennemis, cette malheureuse colonne, après une défense héroïque, fut écrasée; cent cinq hommes, officiers et soldats, restèrent sur la place. Au milieu des cadavres se trouvait le corps du capitaine de Grandchamp, horriblement défiguré; le capitaine fut sauvé cependant, et une de nos divisions d'infanterie garde encore à sa tête cette noble figure militaire. Il y avait là une cruelle, mais utile leçon pour les jeunes officiers qui sont appelés à conduire des convois. Le manque de présence d'esprit fut pour le commandant du convoi de l'Oued-Laleg, qui n'avait pas fait parquer ses voitures, la cause d'un désastre où furent entraînés avec lui plusieurs de ses compagnons d'armes. C'est dans l'étude de pareils faits que doit se recueillir celui qui est appelé à commander un jour.

La guerre avait donc éclaté aux portes d'Alger. Le gouvernement français s'empressa d'envoyer des renforts pour soutenir une lutte qui s'annonçait comme terrible. Plusieurs régimens d'infanterie furent désignés pour aller venger l'insulte faite à l'honneur de nos armes. La cavalerie régulière ne fut pas oubliée, et j'ai indiqué la date à laquelle douze escadrons, appelés en Afrique, quittaient la France. Les 1er, 4e, 8e, 9e de chasseurs, les 5e et 6e de hussards fournissaient chacun deux escadrons, sous le commandement de leur chef respectif. J'eus l'honneur d'appartenir aux escadrons du 5e de hussards, commandant de Charbonnel (1).

Les douze escadrons de France débarquèrent à Alger dans les premiers jours de janvier 1840. Déjà un éclatant succès avait marqué nos premières opérations contre l'émir. Une dépêche télégraphique, datée de Blidah 31 décembre, annonçait à la France le glorieux combat de l'Oued-Laleg, livré par le maréchal Valée en personne, et où l'infanterie et les chasseurs d'Afrique faisaient éprouver aux réguliers d'Abd-el-Kader une déroute complète. Le colonel Changarnier à la tête du 2e léger, le colonel Bourjoly à la tête des chasseurs d'Afrique, illustraient déjà des noms dont l'armée devait plus tard être si fière. Le colonel Changarnier nous apparaissait alors comme le type de l'abnégation militaire et du génie qui sait attendre son heure; il montrait en même temps dans l'action une bravoure à toute épreuve, et on disait de lui avec raison que c'était un *Murat d'infanterie*. Après la belle victoire de l'Oued-Laleg, on pensait qu'un tel coup porté au fanatisme des musulmans rangés sous l'étendard du premier chef guerrier qu'ils eussent à nous opposer suf-

(1) Tué dans les funestes journées de juin 1848, comme représentant du peuple.

firait pour ramener la tranquillité et la confiance au milieu de nos possessions envahies. C'était peu connaître l'ennemi patient et rusé que nous avions à combattre. Abd-el-Kader ne pliait sous l'orage que pour se relever bientôt plus hardi. De notre côté heureusement, la suspension des hostilités fut employée à d'utiles travaux d'organisation. Dès le mois de janvier 1840, toute l'armée se trouva concentrée autour d'Alger, formée en deux divisions, plus une de réserve, composée de trois vieux et solides régimens d'Afrique, le 2e et le 17e léger, le 23e et le 24e de ligne. Les douze escadrons arrivés de France faisaient partie de cette réserve. On procéda sans retard à leur organisation, en les fondant dans deux régimens appelés *régimens de marche*, sous les ordres de deux chefs expérimentés et braves, les colonels Korte et Miltgen. On ne pouvait faire un meilleur choix pour conduire de jeunes cavaliers dont la plupart n'avaient jamais vu le feu; le premier eut le commandement du 2e régiment, et le 1er régiment échut au second. Mon régiment était sous les ordres du colonel Korte, officier de cavalerie des plus distingués par sa bravoure et son talent de manœuvrier. Nous étions à bonne école, dans le cas toutefois où il nous serait permis d'agir.

Sous l'impulsion de ces deux habiles chefs, la cavalerie régulière de France eut bientôt pris les allures de sa glorieuse compagne d'Afrique. Elle fut appropriée au pays et à la nature de la guerre qu'elle était appelée à faire. Le lourd schako fut remplacé par ce traditionnel képi d'Afrique, qui a été vu sur tous les champs de bataille de l'Europe. La chabraque fut aussi supprimée comme un inutile objet de parade. Dans un pays où le soldat doit tout emporter avec lui, même du bois, comme dans la province de Constantine, pour faire cuire la soupe, le cheval est souvent chargé à tel point qu'on se demande où trouvera place le cavalier. Le bois et le fourrage unis par des courroies à la palette de derrière, le manteau, la marmite, la faucille pour couper l'orge, la hache pour tailler le bois, la gourde enfin, assujettis sur le devant, dérobent à l'œil le petit coursier arabe, quand un de nos cuirassiers est monté dessus. Et cependant quelle ardeur, quelle sobriété, quelle vigueur chez ce cheval d'Afrique! La Crimée est là pour lui signer ses lettres de noblesse parmi les chevaux de guerre dans tous les pays où le porteront les destinées de la France.

Toute cette cavalerie, jusqu'à la reprise des hostilités, fut cantonnée dans les environs d'Alger. Les possessions françaises, à cette époque, commençaient à Alger; du côté du sud, elles finissaient à une douzaine de lieues, à Blidah, qui était constamment bloquée; du côté de l'est, il fallait une forte colonne pour aller à la Maison-Carrée, située à six lieues de la ville. Entre ces distances, les Arabes

coupaient les routes, et les têtes quand ils pouvaient. Les Hadjoutes, cavaliers hardis, rusés, téméraires même, jetaient la terreur parmi les colons.

Le 2e régiment de marche était cantonné à Hussein-Dey, situé à trois lieues d'Alger. Ce fut de ce point que nous partîmes pour notre première opération dans le pays; mais avant de prendre part à l'expédition projetée, nous nous étions exercés à différentes manœuvres sous la direction du général de Dampierre, qui nous commandait. Hussein-Dey se trouve placé au bord de la mer, et tous les matins nos malheureux chevaux français, pour s'acclimater au sable du désert, devaient galoper pendant de longues heures sur une plage sablonneuse, où ils enfonçaient jusqu'au ventre. Pour les récompenser de ce travail, on leur donnait de l'orge, nourriture des chevaux du pays; ils n'y voulurent pas toucher. Force fut de faire venir de l'avoine de France, ce qui ne les nourrissait guère mieux. Ils ne mouraient pas encore, mais ils étaient maigres à faire peur. Ici déjà se révélait une des difficultés de l'emploi de la cavalerie dans une guerre lointaine. La subsistance du cheval est une des graves questions qui en pareille occurrence doivent préoccuper les chefs de corps.

L'ordre de se mettre en campagne ne tarda pas d'arriver; les douze escadrons de France étaient appelés à l'honneur de marcher contre les Arabes. Une nouvelle organisation fut donnée à l'armée. La 1re division était commandée par M. le duc d'Orléans, la 2e par le général vicomte Schramm; la réserve, où se trouvait la cavalerie de France, restait sous les ordres de M. le général vicomte de Dampierre. Le maréchal Valée commandait en chef. Officier d'artillerie du plus haut mérite, il s'était illustré dans les guerres du premier empire avant d'inscrire son nom sur les murs de Constantine. Le maréchal était vieux, mais il conservait toute la vigueur du jeune âge; c'était une sorte de Radetzky, montant à cheval dès le matin et n'en descendant que le soir. Il connaissait tout, sauf la cavalerie, à laquelle il n'entendait rien.

Un acte de piraterie venait d'être commis sur un navire français à Cherchell; on avait voulu en tirer vengeance. Tel était le but de l'expédition à laquelle la cavalerie de France allait prendre part. Nos troupes formaient un effectif de 12,000 hommes; ces braves espéraient rencontrer sur leur chemin, à Cherchell, les miliciens d'Abd-el-Kader et leur donner une rude leçon. La concentration du corps d'armée eut lieu à Bouffarik. Il n'y eut point de revue préparatoire avant l'ébranlement des colonnes, beaucoup de nos jeunes soldats ne connaissaient pas même le maréchal de vue; quant aux officiers, plusieurs, comme moi, étaient dans la même ignorance, et

je n'ai pas oublié un petit incident de cette première journée de marche où j'eus le regret d'être acteur. Le 12 mars, jour où l'armée se mettait en route, la pluie tombait à torrens. Le vieux maréchal, entouré de son état-major, était sur le bord de la route que suivaient nos colonnes; les pieds de son cheval touchaient presque au talus du fossé; chacun était enveloppé dans son caban, cherchant à se soustraire à la pluie; on défilait silencieusement. Arrivé moi-même devant le maréchal, j'aperçus ou plutôt j'entrevis, dans le groupe qui l'entourait, le capitaine de Mac-Mahon, qu'il était permis dès lors de croire réservé aux plus hautes destinées militaires. J'avais l'honneur d'être l'ami du capitaine de Mac-Mahon, j'occupais le même grade. Cédant à un mouvement de fraternité naturel entre soldats, je voulus lui serrer la main; mais, entraîné par une monture trop ardente, je faillis précipiter dans le fossé qui bordait la route un cavalier qui nous séparait, et ce cavalier, c'était le maréchal. Je n'eus que le temps de me plonger au milieu d'un flot de hussards qui défilaient. Le maréchal Valée lançait contre moi les jurons les plus énergiques et avait mis à mes trousses un gendarme qui, heureusement, me perdit bientôt de vue. Au bivouac du soir, je rencontrai le capitaine de Mac-Mahon qui portait des ordres; il m'appela. — Vous l'avez échappé belle, me dit-il, le gendarme qui n'a pu vous atteindre a été vivement réprimandé comme ne sachant pas son métier. S'il l'avait su, vous alliez faire la campagne au fort de l'Empereur. — Voilà comment j'appris à connaître la figure du vainqueur de Constantine.

Le bivouac fut triste. L'armée d'Afrique, à cette époque, marchait sans tentes, les chefs seuls en avaient. Un zouave, avec cet esprit inventif du soldat, venait de découvrir la tente-abri; c'est un emploi ingénieux de son turban qui lui en avait donné l'idée. — Ah! disions-nous tristement, nous autres cavaliers, si un vieux chasseur d'Afrique pouvait nous trouver une selle! — Le caban d'Afrique commençait aussi à entrer dans nos habitudes. Ce vêtement chaud et commode était emprunté aux Arabes : il n'est rien de tel que de demander aux renards comment se font les terriers. Nous avions marché toute la journée avant d'arriver à ce bivouac. Le soldat français a le génie des mauvaises situations : un de mes hommes me construisit un lit formé de roseaux, mais tellement haut, qu'il fallait monter à cheval pour se jeter dessus. Je m'y endormis de ce doux sommeil de la jeunesse insouciante. Le matin, mon lit de roseaux flottait en quelque sorte dans la boue, et je me trouvais à peu près dans la situation de Moïse abandonné sur le Nil. Un bon verre de café, cette liqueur aimée du soldat d'Afrique, eut bientôt fait raison du brouillard de la nuit.

L'armée se remit en route sans retard; elle marchait sur trois

colonnes, dont l'une suivait le pied de l'Atlas dans toute la longueur de la plaine : celle-ci était sous les ordres du général Duvivier (1), grande et sévère figure militaire, empreinte dans sa dignité hautaine de je ne sais quel ascétisme monastique. La seconde, sous les ordres du maréchal gouverneur, prit le milieu de la plaine; la cavalerie de France marchait avec elle. La troisième, partie de Coléah, longea le Sahel. Le général Lamoricière commandait cette colonne. Le jeune et vaillant Marceau revivait dans ce chef illustre. Tout semblait sourire au brillant officier, et rien ne présageait alors les tristes vicissitudes au milieu desquelles devait se poursuivre sa carrière.

D'Alger à Cherchell, on compte environ trente lieues. Les Hadjoutes, tribu guerrière et les plus hardis cavaliers que posséda jamais l'Afrique, habitaient la partie de la plaine qui s'étend depuis la Chiffa jusqu'à l'extrémité de celle dite de la Mitidja, et dont la surface mesure près de dix lieues de l'est à l'ouest. Dans sa largeur, elle peut avoir aussi neuf ou dix lieues du nord au sud. Placés au centre avec la colonne du maréchal, nous pouvions apercevoir la marche des deux autres colonnes par le feu qu'elles mettaient aux tentes des tribus de ces Hadjoutes. La plaine était une mer de flammes. Nous marchâmes ainsi pendant deux jours, brûlant et dévastant tout, nous arrêtant chaque nuit pour prendre nos bivouacs. Une pluie continuelle rendait affreux les chemins, qui étaient coupés de ravins et de torrens. Les Arabes, toujours bien prévenus par leurs éclaireurs, qui sont les premiers du monde, fuyaient comme des Parthes, ne laissant entre nos mains que les bœufs et les moutons qui ne pouvaient suivre leur émigration; cette ressource suffisait à peine à nos besoins. Le troisième jour au soir, les trois colonnes réunies atteignirent les confins de la plaine, et l'on s'arrêta devant une espèce de vieux château romain, appelé Bordj-el-Arba. L'armée se trouvait concentrée dans les mains du vieux maréchal.

Pendant toute cette marche, depuis le camp de Blidah jusqu'à Bordj-el-Arba, aucune manœuvre ne fut exécutée, soit pour attirer les Arabes, soit pour se retourner contre eux. Le maréchal gouverneur, officier d'artillerie si distingué, marchait comme un boulet qui sort de la gueule d'une pièce, toujours droit devant lui. La cavalerie de France, massée, comme un troupeau de moutons, au milieu du convoi, ne fut pas même employée à couvrir et à protéger nos flancs. C'était à notre vaillante infanterie, 2e, 17e léger, 23e, 24e de ligne, numéros devenus si illustres, qu'appartenait le soin d'écarter les moucherons qui voltigeaient autour de la colonne, en les harcelant

(1) Tué dans les journées néfastes de juin 1848 par une balle française.

sans cesse. La cavalerie française faisait en quelque sorte partie du convoi plutôt que de la troupe active.

A notre arrivée à Cherchell, l'armée, en débouchant dans la vallée de l'Oued-Hachem, trouva la cavalerie arabe disposée à lui disputer le passage. Le vieux maréchal fit usage de ses canons; plus heureux que nous, deux escadrons du 1er de chasseurs d'Afrique, appuyés par le 17e léger, furent lancés sur l'ennemi; les Arabes s'enfuirent, laissant quelques morts. L'armée passa sans être autrement inquiétée. La cavalerie de France était restée spectatrice impassible du premier combat de cavalerie de cette campagne. Il était évident qu'appelée à la lutte, elle eût noblement fait son devoir.

Enfin le 15 nous étions à Cherchell; les portes furent enfoncées à coups de canon. On n'y trouva qu'un vieux Turc aveugle et une vieille femme folle. Cherchell à cette époque n'était point la charmante petite ville qui se voit aujourd'hui. Sale comme toutes les villes arabes, son plus grand commerce consistait en grains. L'armée resta trois jours bivouaquée autour de ses murs. On établit des blockhaus sur les hauteurs qui la dominent, et on y laissa une garnison. Pendant ce temps, les Arabes nous observaient, ne sachant si nous allions à Médéah ou à Milianah. L'armée se remit en marche; l'occupation de Cherchell mettait fin à la campagne. Le colonel du 17e léger, Bedeau, chargé du commandement de Cherchell, avec son régiment et le 2e bataillon léger d'Afrique, vint prendre congé du maréchal au moment où la dernière ligne s'éloignait. J'avais vu ce jeune colonel à Alger, et j'avais été frappé de son aptitude prématurée au commandement. La province de Constantine, qu'il allait être bientôt appelé à diriger, se rappelle encore avec reconnaissance son administration intègre et ferme (1).

Il restait à revenir à Blidah. On apporta dans cette seconde partie de l'expédition la même célérité que dans la précédente. Notre colonne accomplit cette marche en deux jours; elle semblait battre en retraite devant des nuées d'Arabes qui la poursuivaient avec une furie et de sauvages clameurs bien faites pour atteindre le moral de troupes moins aguerries que les nôtres. Un de ces désastres qui sont comme le châtiment de ces opérations précipitées marqua notre première journée de marche. L'armée avait atteint vers dix heures du soir les bords de la Chiffa, suivie par plus de huit cents cavaliers arabes que le feu de notre infanterie tenait seul en respect. Une crue subite avait considérablement grossi cette rivière torrentielle. On prit immédiatement des dispositions pour la franchir.

(1) Il a formé un digne élève, le général Desvaux, commandant aujourd'hui la division de Constantine.

La cavalerie de France, attachée au convoi de la colonne, passa des premières. La nuit était alors d'une obscurité complète; l'arrière-garde, forcément arrêtée pour tenir tête aux Arabes, se vit bientôt séparée du corps principal. L'armée marchait cependant. A onze heures, cette malheureuse arrière-garde atteignit enfin les bords de la Chiffa, se battant et se retournant sans cesse. Contre leur habitude, les Arabes tiraient toujours sur elle. La pluie ne discontinuait pas, l'infanterie marchait dans une mer de boue; les chevaux des officiers supérieurs qui conduisaient ces héroïques soldats y enfonçaient jusqu'au ventre. Alors se passa, éclairé par la seule lueur de la fusillade, un de ces drames militaires que l'on n'oublie point quand on y a une fois assisté. L'arrière-garde tenta le passage. Pendant deux heures, nous entendîmes les cris des malheureux fantassins que le courant entraînait et qui appelaient leurs camarades à leur secours. Impossible de les sauver, tant la nuit était noire. Par momens on distinguait les Arabes courant sur la berge comme de blancs fantômes et faisant tomber sous leur yatagan la tête des soldats qui atteignaient la rive opposée. Les plus heureux, s'accrochant à des arbres entiers qu'entraînait le courant, parvinrent à se sauver. Toute la nuit, on entendit battre, au milieu de cris d'angoisse, la marche des régimens pour rallier les hommes dispersés. Combien ne revirent plus le drapeau! Quand le jour reparut, il éclaira une scène d'horreur. Des sacs, des fusils abandonnés n'attestaient que trop les luttes affreuses dont la berge opposée avait été le théâtre. Comme les chacals, les Arabes avaient fui dès le retour du soleil, emportant leurs sanglans trophées.

Le lendemain, l'armée continua sa marche, et ne rencontra plus qu'un petit nombre de tirailleurs trop peu redoutables. Blidah revit dans ses murs, morne et grave, la même colonne qui en était partie si joyeuse, si pleine de confiance et de vie. L'impression produite par cette courte expédition de Cherchell fut pénible pour ceux qui eurent l'honneur d'y prendre part. Une cavalerie amenée à tant de frais devenant inutile, embarrassante même pour le chef, confondue avec les mulets et les cacolets du convoi, beaucoup de malades pour un mince succès, beaucoup de chevaux morts de fatigue sans que les cavaliers eussent même tiré le sabre, telle fut pour nous cette première expédition, tels furent les fruits d'un élément nouveau mis à la disposition d'un chef habile, mais pour qui le rôle de la cavalerie était lettre morte. La France payait les frais d'une force qui dépérissait dans ses mains.

La cavalerie n'était pas cependant au bout de ses déceptions. Abd-el-Kader venait de se diriger vers l'est pour donner la main à son lieutenant Ben-Salem. Le but de ce mouvement de l'émir était d'ap-

peler à la guerre sainte les tribus kabyles et de menacer notre camp du Fondouck. Le maréchal, instruit de ces menées, résolut de marcher à lui et de l'attaquer dans les positions qu'il venait de prendre. En conséquence, une petite colonne fut organisée; elle se composait d'infanterie, de batteries d'obusiers de montagne, et du 2e régiment de marche (cavalerie de France), auquel j'avais l'honneur d'appartenir. Cette colonne était placée sous les ordres du général de division Schramm; mais le vieux maréchal ne devait pas tarder à la rejoindre. M. le duc d'Orléans, arrivé en Afrique pour prendre part avec M. le duc d'Aumale aux travaux de l'armée, s'était rendu à Bouffarik pour réunir la première division, qui devait seconder un grand mouvement accompli sur Médéah.

Pendant que le prince procédait à l'organisation de son corps, nous nous dirigions vers le Fondouck. La colonne partit le 17 avril 1840, et le maréchal Valée, escorté d'infanterie et de chasseurs d'Afrique, arriva le 19 au bivouac et prit le commandement des troupes. La cavalerie de France avait maintenant deux généraux, le vicomte de Dampierre et le général Blanquefort, arrivé comme inspecteur-général de cavalerie. Ce fut ce dernier qui nous commanda dans cette petite expédition. L'émir, campé à l'Oued-Had, du côté opposé à la rive que nous occupions, se présenta à nous de front. Abd-el-Kader se montrait même en personne à deux portées de canon de la rivière. L'infanterie la passa, chassa l'émir de toutes ses positions. On retint la cavalerie inactive. Le lendemain, même manœuvre, même engagement, même succès de l'infanterie dans la vallée de l'Oued-Zeïtoun, dont les Arabes cherchèrent à nous disputer l'entrée; même inaction de la cavalerie. Le coup de main exécuté, la colonne rentrait à Alger.

La cavalerie française avait appris qu'une autre expédition se préparait : elle se consola en pensant qu'elle allait bientôt combattre sous les yeux de deux jeunes princes chers à l'armée; elle attendait son heure, et cette heure si désirée semblait enfin venue. La grande expédition de Médéah allait partir, les deux régimens de marche en devaient faire partie. A peine rentrés du Fondouck, nous fûmes dirigés sur Blidah, où se concentrait toute l'armée. A la fin d'avril, le corps expéditionnaire destiné à pénétrer dans la province de Titterie et à occuper Médéah était réuni au camp de Blidah; il était fort d'environ neuf mille hommes de troupes de toutes armes, et les huit cents chevaux de la cavalerie de France entraient dans sa composition. L'émir Abd-el-Kader se préparait à nous faire une vigoureuse résistance; tous les cavaliers de la plaine du Chéliff avaient été convoqués à la guerre sainte, et toute son infanterie régulière devait nous disputer le passage. Les forces de l'émir se montaient à 10

ou 12,000 cavaliers, et à 6 ou 7,000 fantassins. La prise de Médéah était le but de la campagne.

Le 27 avril, l'armée passa la Chiffa. Elle marchait sur quatre colonnes. M. le duc d'Orléans formait l'avant-garde avec sa première division; le prince royal avait l'ordre de se prolonger dans la direction de Bordj-el-Arba, de passer l'Oued-Ger et de prendre position à la tête du lac Alloula, de manière à déborder le bois des Karésas, dans lequel les autres colonnes devaient pénétrer. M. le duc d'Orléans quitta le camp à cinq heures du matin et arriva à la position indiquée sans avoir rencontré l'ennemi. Le colonel Lamoricière occupait l'extrême droite. Le général de Rumigny marchait au centre avec la 2e division. Le maréchal Valée, avec le reste et toute la cavalerie de France, marchait entre la 1re et la 2e division. Le beau temps était revenu; le soldat était gai, plein d'ardeur; un soleil éclatant faisait briller les armes et animait le paysage. Aucun Arabe n'avait encore paru dans la plaine, quand, vers quatre heures du soir, à la sortie du bois des Karésas, on signala la présence de l'ennemi. Toute la cavalerie du kalifat de Milianah, M'Barek, débouchait par la gorge de l'Oued-Ger, et se déployait parallèlement à notre flanc gauche. A la sortie du bois, des champs d'orge qui avaient déjà atteint une assez grande hauteur, ainsi que des champs de fèves où un homme à pied disparaissait complétement, s'offrirent à notre vue. Des compagnies de voltigeurs furent déployées en tirailleurs à travers ces moissons, et un feu très vif s'engagea entre nos soldats et la cavalerie arabe. Le vieux maréchal avait arrêté sa colonne, et des aides de camp couraient en tout sens porter des ordres. Il existe un moment pour le militaire, quand l'action va s'engager, où la tête lui pétille comme s'il avait bu un verre de champagne. J'éprouvais alors une de ces émotions. J'aurais embrassé volontiers chacun de ces petits voltigeurs qui tantôt couraient, le dos voûté, le fusil prêt à faire feu, tantôt rampaient comme des chats, s'embusquaient comme des renards, tous, la figure radieuse, empreinte de cette joie enivrante que donne l'odeur de la poudre, dignes représentans de cette valeureuse infanterie française, type de bravoure et de gaieté.

Bientôt le canon, à la voix plus sévère, se mit de la partie, et des ordres ne tardèrent point d'arriver à nos colonels. Le nôtre était un vieux d'Afrique. Brillant cavalier, la figure ouverte, un cigare à la bouche, il se présenta sur le front de son régiment. « Deuxième régiment, nous dit le brave Korte, nous allons charger; ne vous mettez pas plusieurs contre un seul : que chacun choisisse son homme! Je compte sur vous. » Toutes nos poitrines se dilatèrent, l'heure de la cavalerie de France avait donc sonné! Nos escadrons s'ébranlèrent comme une avalanche à travers ce pays, dont une grande partie est

couverte de profonds silos. Le cheval aussi a son instinct, et nous traversâmes la plaine comme un torrent. Le vieux maréchal, au galop, se trouva un moment au milieu de nos escadrons, qui faisaient voler la poussière à ne plus se reconnaître. Une course désordonnée nous conduisit au bord de l'Oued-Ger, que la cavalerie arabe s'était empressée de traverser en voyant l'ouragan qui s'avançait sur elle. Le prince royal n'avait pas attendu les ordres du maréchal pour mettre sa belle division aux prises avec l'ennemi. Ayant à ses côtés M. le duc d'Aumale, il chargeait à la tête des chasseurs d'Afrique. Ce prince si jeune comprenait par intuition le rôle véritable de la cavalerie. Il ne craignait pas d'engager sa responsabilité et de saisir l'occasion, qui, pour cette arme, ne dure souvent qu'une seconde. Les Arabes, culbutés, acculés au Bouroumi, furent impitoyablement sabrés.

Dans cette charge tomba M. de Menardeau, jeune officier de lanciers, qui était venu comme volontaire combattre dans nos rangs. Un autre épisode moins tragique marqua cette partie de l'action. Un notaire d'Alger, ayant, je ne sais pour quelle cause, renoncé aux papiers d'affaires, suivait l'armée, à la recherche sans doute d'émotions inaccoutumées. Vêtu d'un habit noir, d'un pantalon de même couleur, coiffé d'un chapeau rond, la cravate blanche traditionnelle au cou, il montait un fort petit cheval, qu'il avait souvent peine à bien conduire, n'ayant qu'un bras. Entraîné par une bravoure toute guerrière, il suivit l'impulsion de la charge; mais sa monture, mal dirigée, resta en arrière. Des Arabes l'aperçurent, et lui donnèrent une chasse telle qu'il en perdit son chapeau. Profitant d'un énorme buisson qu'il rencontra dans sa course, il se laissa glisser de son cheval, se blottit sous les branches, et put ainsi échapper au yatagan qui le menaçait. Le soir, on retrouva le pauvre notaire presque évanoui. On s'empressa de le confier à un convoi de blessés qui se dirigeait sur Alger. Mais qu'était devenu le chapeau rond? C'était ce que chacun se demandait, quand le lendemain on vit apparaître un cavalier arabe portant ce chapeau comme un trophée par-dessus son capuchon et défiant nos tirailleurs à la manière des guerriers d'Homère, quoique avec de moins poétiques injures.

Pendant que ces faits se passaient à notre gauche, toute la cavalerie de France était arrivée sur les bords de l'Oued-Ger. Là se renouvela la querelle qui eut lieu après la mort de Turenne. Nos deux généraux se disputèrent sur la tactique à suivre en pareil cas; l'un voulait passer, l'autre ne le voulait pas. Chacun avait ses raisons, et les défendait en citant Jomini. Pendant la dispute, les colonels s'étaient lancés en avant; les escadrons firent de même : on s'engagea avec les Arabes. Ils tinrent bon et se battirent bravement.

Il était tard, près de sept heures du soir; la nuit mit fin à la poursuite. Arrivée au pied des montagnes de l'Affroün, qui a donné son nom à ce combat, l'armée victorieuse s'arrêta. Le 28, l'ennemi ayant complétement disparu par la vallée de l'Oued-Ger, le maréchal se porta par la plaine de la Mitidja au *sâhel* des Beni-Menad. On évacua les blessés, et pendant toute la journée on ne vit que quelques cavaliers ennemis qui vinrent exécuter leur fantasia à l'arrière-garde, et parmi lesquels se trouvait l'homme au chapeau noir.

La journée du 29 avril fut mieux remplie; elle compte parmi les plus intéressantes de la guerre d'Afrique. Vers neuf heures, on aperçut un corps de cavalerie considérable sur notre droite. Le vieux maréchal fit arrêter la colonne, et on prit des dispositions de combat. La cavalerie de France fut placée sur deux lignes. Le maréchal marchait ou semblait marcher le dos tourné à Alger, dans la direction de l'ouest. Tout à coup, au moment où les lignes venaient de se former, quatre énormes colonnes de cavalerie, Abd-el-Kader en tête, bannières déployées, défilèrent devant nous, à la distance d'un quart de lieue, au nombre de vingt mille chevaux. L'émir courait, le cap sur Alger. C'est une des marches les plus hardies et les plus savantes qu'ait jamais exécutées Abd-el-Kader. S'il eût persisté dans son mouvement, il s'abattait dans les environs d'Alger, y portait le feu et la dévastation, et accomplissait peut-être le vœu qu'il avait juré, d'aller à la fontaine de la mosquée y faire boire sa cavale noire. Cette manœuvre était digne des armées européennes. Tout le but cependant de cette marche hardie était de nous dérober un convoi de dix mille têtes de bétail, de six cents chameaux chargés de vivres, et un rassemblement énorme, une véritable smala de femmes et d'enfans. Le vieux maréchal s'y laissa prendre, et Abd-el-Kader vit sa ruse de Parthe lui réussir. Après une démonstration offensive, notre mouvement fut arrêté. Quelles furent la douleur et la rage des soldats en voyant une si belle proie leur échapper, on l'imagine sans peine. C'eût été le beau jour de la cavalerie française; elle était animée de ce feu sacré qui présage les grands succès. Cette hésitation a été bien reprochée depuis au maréchal Valée. Bon tacticien du reste, il comprit assez vite le mouvement de l'émir, et les colonnes d'Abd-el-Kader furent énergiquement poursuivies. Notre cavalerie régulière fut par malheur négligée, comme toujours, dans cette période d'opérations, tandis que les cavaliers ennemis profitaient de l'initiative que leur laissait l'émir pour attaquer sans cesse nos colonnes. Un combat terrible s'engagea même le 1er mai, jour de la Saint-Philippe, après quelques mouvemens qui indiquaient chez notre armée l'intention de s'arrêter dans sa marche. Tous les cavaliers arabes et tous les con-

tingens arrivés de l'ouest attaquèrent notre infanterie avec une furie et une ardeur remarquables. L'infanterie française et la légion étrangère se couvrirent de gloire; la cavalerie régulière, retenue par des ordres supérieurs, resta spectatrice de ce beau fait d'armes. Le terrain lui était cependant très favorable; celle des Arabes était fort nombreuse, et l'ennemi, plein d'audace, semblait la provoquer à la lutte par les fantasias brillantes qu'il exécutait au milieu de la fumée et de la poudre. De ce jour, la cavalerie ne compte plus dans la série d'opérations qui marquèrent en Afrique l'année 1840. Les chevaux, chargés d'orge et de farine, marchaient la tête baissée au milieu des mulets du convoi. Nous rendions, sous ce rapport, de grands services à l'armée, en assurant sa subsistance; mais était-ce donc là le rôle que l'on nous avait destiné? La France, en envoyant ses douze plus beaux escadrons de cavalerie, pouvait-elle prévoir qu'ils seraient convertis en chevaux de bât?

Les autres mouvemens de cette campagne n'appartenant pas au cadre que je me suis tracé, je crois inutile d'y insister. La prise de Medeah et le combat du 20 mai 1840, tels sont les principaux épisodes de cette expédition, où la cavalerie régulière cessa d'être sérieusement employée. Au combat du 20 mai, elle eut toutefois un moment l'espoir d'entrer en ligne; on nous fit monter, dès la pointe du jour, sur la route qui menait au col de Milianah, avec l'ordre de nous masser sur un plateau devenu célèbre sous le nom de *Plateau du Déjeuner*. Allions-nous donc combattre? Toute la cavalerie gravit ces pentes à une allure si prononcée, que l'on se serait cru emporté dans une charge. Hélas! sans le savoir, nous tournions le dos à l'ennemi. L'armée, débarrassée de notre présence, s'engagea dans un bois d'oliviers. Abd-el-Kader se rua aussitôt avec fureur sur l'arrière-garde du colonel Bedeau. Un combat sanglant s'engagea, on se fusillait à bout portant. Un des mamelons qui dominaient le plateau où la cavalerie de France était massée fut abandonné par un bataillon du 15e léger à la suite d'une fausse manœuvre, et l'infanterie régulière de l'émir courut s'en emparer. La position était plongeante, et les Arabes ouvrirent bientôt sur nous un feu effroyable. Pas une de leurs balles n'était perdue, le bruit qu'elles faisaient en venant frapper sur nos gamelles ressemblait au cliquetis de la grêle sur un vitrage. Nos malheureux cavaliers étaient acculés comme des chevreuils dans une battue royale. Il y eut beaucoup de victimes. La cavalerie fut obligée de se défendre à pied avec des fusils : elle se changeait en infanterie. Cette boucherie durait depuis quelque temps, lorsque, heureusement pour nous, un bataillon de zouaves, conduit par le commandant Renault (1), vint nous arracher à une

(1) Aujourd'hui général de division.

destruction complète. De son côté, le régiment chargé de protéger le gros de l'armée, l'héroïque 17e léger, tenait toujours bon. Tous les efforts de l'ennemi étaient concentrés sur ces valeureux bataillons. Le nez cassé d'une balle, le pommeau de son épée brisé dans ses vaillantes mains, enveloppé de son caban, rouge du sang qui coulait à flots de sa blessure, le brave colonel Bedeau électrisait sa troupe, et restait calme, impassible, au milieu de son carré, qui vomissait la mort de tous côtés, mais la recevait aussi avec un courage et une abnégation stoïques. Le combat du 20 mai 1840 honorera à jamais l'infanterie française. La cavalerie eut aussi ses morts, mais elle combattit à pied : le noble sang de l'infanterie était passé dans ses veines.

Après la prise de Médéah et le glorieux combat du 20, l'armée revint à Alger pour se reposer de ses fatigues. Toute la cavalerie française rentra dans ses cantonnemens. Les deux jeunes princes qui s'étaient à si juste titre attiré la sympathie et l'estime du soldat retournèrent en France. La santé chancelante de M. le duc d'Orléans l'enlevait à l'armée, qui le vit partir avec douleur; les regrets de la cavalerie ne furent pas les moindres. Le prince avait été colonel de cavalerie, il avait sérieusement étudié toutes les ressources de cette arme, l'emploi que l'on en pouvait tirer. En lisant les grandes choses accomplies par la cavalerie du premier empire, en voyant son rôle actuel, ne se promettait-il pas de rendre à ce corps injustement négligé son éclatante auréole? La mort a emporté le secret de cette âme généreuse, de cette intelligence si ouverte à toutes les nobles pensées.

Mais parmi les grands souvenirs que laisse la terre d'Afrique à tout officier de cavalerie, il en est un que la générosité militaire ne permet pas d'omettre, c'est celui de l'ennemi même que nous avons combattu. On ne l'ignore pas, c'est comme habile cavalier qu'Abd-el-Kader a surtout réussi à prolonger contre nos régimens une lutte inégale. Après avoir vu le brave émir agir et combattre, je devais le revoir prisonnier, et les paroles qui sont restées dans ma mémoire ne sont pas inutiles peut-être à citer comme indice de ce singulier caractère de l'Arabe, chez qui le moindre incident fait reparaître le cavalier et l'homme de guerre. C'est à la veille d'une révolution que le vaillant adversaire qui nous avait résisté pendant quatorze années déposait ses armes aux pieds du général Lamoricière. A l'époque où l'émir captif venait d'arriver à Toulon, j'eus la bonne fortune d'être introduit auprès de lui en compagnie du colonel Daumas, qui voulut bien me servir d'interprète. La prison d'Abd-el-Kader était une des tours du fort Lamalgue, dont la mer bat le pied. Nous arrivâmes, par un escalier tortueux et étroit, à un palier encombré de pantoufles arabes; une petite porte, où mon guide alla

frapper discrètement, s'ouvrit aussitôt. Un nègre de taille colossale parut devant nous, et à la vue de l'uniforme français se retira respectueusement, nous laissant face à face avec l'émir.

Assis les jambes croisées, à la manière orientale, sur un petit sofa de coton rouge qui était adossé contre la muraille, le prisonnier tenait entre ses mains, dignes d'une femme, ses pieds, qui ne leur cédaient ni en blancheur ni en délicatesse. Ce qui me frappa surtout dans sa physionomie, c'est le regard d'une profonde douceur qui s'échappait de ces yeux d'un bleu tendre d'où avaient dû jaillir tant d'éclairs; c'est aussi le sourire fin et gracieux qui laissait parfois apparaître sous les moustaches des dents d'une remarquable blancheur.

Après les complimens d'usage, l'émir engagea la conversation. En reconnaissant l'uniforme que j'avais l'honneur de porter, l'uniforme de ces chasseurs d'Afrique qui avaient été de si rudes antagonistes pour ses cavaliers rouges, Abd-el-Kader me tendit la main. Ce ne fut pas sans émotion que je sentis l'étreinte de cette main si douce, mais dont un signe avait envoyé tant d'hommes à la mort.

— Est-il vrai, me dit-il, qu'au lieu d'un sultan vous en possédiez sept aujourd'hui (Abd-el-Kader faisait allusion aux sept membres du gouvernement provisoire)?

— Oui, lui répondis-je, cela est vrai.

— As-tu jamais vu qu'un corps, pour bien marcher, ait besoin de tant de têtes? Une seule suffit, crois-moi, quand elle est bonne.

Je ne pus m'empêcher de sourire de la justesse d'appréciation de l'enfant du désert. Il se fit un moment de silence; puis la conversation reprit une tournure militaire et surtout intéressante pour des cavaliers. Il me vint en effet à l'idée de poser à l'émir une question relative à mon arme. C'était le moyen de le rendre expansif. Parler *cheval* à un Arabe, c'est parler *chiffons* à une femme. — As-tu jamais eu des chevaux tués sous toi à la guerre? lui demandai-je.

— Oui, me répondit l'émir, dont la figure s'illumina comme s'il revoyait les chaudes plaines de l'Afrique. J'ai eu cinq chevaux tués sous moi, sans compter les blessés; mais le plus grand danger auquel j'aie échappé en combattant contre vous, c'est un *tout petit colonel* qui me l'a fait courir (1). Il tomba la nuit dans mon camp, et je fus obligé de me sauver avec une seule pantoufle, de me jeter sur le premier cheval nu que je pus saisir. Je courais au milieu des tentes, mêlé à vos grenadiers, dont les balles sifflaient dans toutes les directions; une m'atteignit à l'oreille. — Et ce disant, l'émir leva son turban et me montra son oreille gauche coupée par le projectile.

(1) C'était le colonel Gentil.

— Va, lui dis-je, tu n'es plus notre ennemi. Tu auras un beau château, un beau parc, de beaux chevaux pour te distraire dans ton exil.

L'émir à ces mots devint grave. Sa figure prit une expression de dédain. Puis, prenant un foulard de coton de quinze sous qu'il avait, comme tous les Arabes, noué à la ceinture : — Tiens, me dit-il en se penchant vers les barreaux de la fenêtre de sa prison, tu me remplirais ceci de toutes les pierreries de l'Orient, que je les jetterais dans ce gouffre (il montrait la mer). J'ai stipulé pour ma liberté, et Lamoricière m'a envoyé son sabre. Qu'avais-je à faire de son sabre? J'avais sa parole, et je pensais que la parole d'un général français valait mieux que son épée.

De ce moment l'émir ne parla plus, et resta plongé dans une mélancolique rêverie, jetant ses regards vers le sud, où le reportaient ses tristes pensées. Mes yeux s'arrêtèrent alors sur son jeune fils, âgé de neuf ans, — l'âge d'Annibal lorsqu'il accompagnait à la guerre son père Amilcar. L'enfant, vêtu d'un burnous bleu-de-ciel, avait l'air maladif. Je lui offris des bonbons. Il les prit dans sa main. Au bout de quelques minutes, une forte odeur de caramel se répandit dans la chambre. Le petit Jugurtha avait jeté les sucreries de l'infidèle dans le feu qui servait à faire le café que nous offrait l'émir. J'admirai ce trait de l'enfant numide; je l'aurais volontiers embrassé, si je n'avais craint de blesser la susceptibilité du père, qui, plongé dans ses réflexions, gardait un morne silence. Je me retirai bientôt, profondément ému de cette entrevue, et me souvenant surtout d'un trait caractéristique : c'est que la seule pensée qui pendant cette causerie eût un moment distrait l'émir prisonnier de son immense tristesse était le souvenir d'un combat de cavalerie et de cinq chevaux tués sous lui.

II.

Les campagnes de 1840 montrent quel emploi on fit de la cavalerie régulière dans un des momens les plus critiques de notre guerre contre l'émir. En remontant vers ces souvenirs déjà lointains, mais que notre armée ne saurait trop méditer, j'ai peut-être réussi à prouver combien pèse à nos corps réguliers de cavalerie le rôle secondaire auquel ils se voient condamnés, quand ils n'ont pas à leur tête un chef spécial. L'occasion pour eux est dans le génie de celui qui les commande. La dernière grande charge de cavalerie est, on le sait, celle de Waterloo. Ney en assuma toute la responsabilité, et on lui a reproché d'avoir engagé toutes ses forces, sans aucune réserve pour la fin de cette funeste journée. L'histoire justifiera Ney.

Sans l'arrivée des Prussiens, Ney ajoutait à ses titres celui de prince de Waterloo, donné par les hommes intrépides qu'il entraîna dans sa course foudroyante.

La Crimée nous offre sur l'emploi de la cavalerie régulière des pages plus instructives encore, et ce que j'ai dit de l'utilité d'un commandement spécial pour cette arme toute spéciale elle-même s'est trouvé plus d'une fois confirmé par les glorieux épisodes de notre dernière guerre d'Orient. J'en citerai trois : Balaclava, le combat du 31 décembre 1854, Koughil. Ce sont des noms et des dates que les hussards et les dragons de France n'oublieront certes pas.

Après le licenciement des bachi-bozouks, j'avais obtenu l'honneur de combattre dans les rangs du 1er régiment de chasseurs d'Afrique. A la bataille de l'Alma, notre cavalerie n'avait point encore paru en Crimée; c'est avec ce noble régiment qu'elle y fit son entrée. Le 25 octobre 1854 avait lieu le combat de Balaclava, auquel j'assistai. Je ne puis malheureusement raconter ici que ce que j'ai vu; je donne des impressions de soldat, et non des appréciations d'historien. Il sera aisé pourtant de dégager de ce bref récit deux faits essentiels : le désastre causé par une charge de cavalerie dont un chef spécial n'avait pas eu l'initiative, puis l'honorable intervention de la cavalerie française après la faute commise.

Nous étions en bataille depuis le matin, sur une petite éminence voisine des hauteurs de Balaclava. La plaine de Balaclava s'étendait à nos pieds. Sur notre droite, vers dix heures, des fumées blanchâtres signalaient les obus russes qui éclataient; peu après, à la distance où j'étais placé, je vis de grands points noirs qui avaient l'air de courir et de descendre des petits mamelons où étaient des forts turcs : c'étaient les troupes ottomanes, qui, chassées par les Russes, fuyaient éperdues dans la plaine. Elles étaient suivies par une masse de cavalerie russe qui, fusillée par les *highlanders*, se rabattit sur les dragons anglais, sous les ordres du vieux général Scarlett; mais, repoussée avec perte, elle regagna les hauteurs, où elle aurait pu être anéantie, si la cavalerie légère anglaise, sous les ordres de lord Cardigan, profitant de la fortune, l'eût chargée pendant sa retraite. Là était l'occasion, là devait s'exercer l'initiative du général de cavalerie, et plus tard on put reconnaître que la bravoure ne remplace pas l'initiative. Un instant après, toute la cavalerie anglaise occupait les crêtes où passe la route Voronzof. Elle y reçut l'ordre écrit de charger l'ennemi; mais cet ennemi avait disparu : on n'apercevait plus que quelques batteries dans le fond de la plaine, et des masses d'infanterie couronnant les hauteurs de Tediouchine, où se trouvaient également deux batteries d'artillerie. Quant à la cavalerie russe de Liprandi, — 5 ou 6,000 chevaux, — elle s'était

retirée jusqu'au pont de Kreutzen. Malgré l'observation du général anglais Lucan, l'ordre écrit fut répété impérativement, et la cavalerie anglaise se lança au galop de charge sur les batteries russes, qui se trouvaient à 4 kilomètres de la route. Le combat de Balaclava était engagé, mais nous restions spectateurs de toute cette première partie de l'action. Tout à coup un aide-de-camp arrive et dit au général Morris de descendre dans la plaine. Nous partons au grand trot, en colonne par pelotons; nos deux régimens de chasseurs d'Afrique, car le 4e nous avait rejoints, se mettent en bataille. A peine le mouvement était-il accompli, qu'un obus vint éclater sur l'aigle du 1er régiment; mais il ne tua personne. Un effroyable tumulte se faisait entendre dans le fond de la plaine, une fusillade et une canonnade terribles saluaient la charge héroïque, mais absurde, comme l'a fort bien dit le général russe, de la cavalerie légère anglaise. Peu après, un nuage de poussière d'où sortaient des hourras tout britanniques s'avança sur nous : c'était l'infortunée cavalerie qui revenait mutilée et décimée. L'artillerie russe, qui était sur les hauteurs à notre gauche, commença de mitrailler ces nobles débris. Le général Morris n'hésita pas et lança le 4e chasseurs d'Afrique contre les Russes. Deux escadrons s'élancèrent bravement, sabrèrent deux lignes de tirailleurs et vinrent échouer sur les carrés russes; ils opérèrent leur retraite en bon ordre. L'artillerie russe, si leste, eut bientôt rattelé ses pièces, se retirant à la hâte devant les chasseurs. Néanmoins le restant de la cavalerie anglaise était sauvé par l'intervention du général Morris.

Après la charge de la cavalerie anglaise et celle de nos chasseurs d'Afrique, nous demeurâmes toute la journée en présence de l'armée russe, nos tirailleurs répandus devant les leurs, sans qu'un coup de fusil fût échangé. Je vis arriver vers nous, pendant ces heures de trève, un officier qui a été connu et vénéré de toute l'armée française : je veux parler du colonel La Tour Du Pin (1). Ce brave soldat était à pied, un cornet acoustique à la main (il était très sourd); son cheval avait été tué sous lui. Il vint sur notre front demander un autre cheval; mais personne n'en avait à lui donner. Le colonel Kosielski se trouvait en avant à quelques pas de nous; il lui montra un cheval anglais échappé de la charge, et qui se promenait tranquillement au pied des montagnes, à notre gauche, où il y avait beaucoup de tirailleurs russes encore embusqués. La Tour Du Pin allait tranquillement essayer de le prendre, lorsque l'on courut après lui pour l'en empêcher : il est probable qu'il n'en fût pas revenu. Cet

(1) On a pu lire ici même, outre de remarquables écrits de M. de La Tour Du Pin, les pages que lui a consacrées M. Paul de Molènes dans ses *Commentaires d'un Soldat* — *Revue* du 15 janvier, du 1er et 15 février 1860.

officier cherchait le danger partout où il pouvait le trouver, et je me rappelle son désespoir à Inkerman, lorsqu'il sut que l'on se battait aussi avec fureur aux tranchées pendant qu'une lutte non moins chaude était engagée sur les collines. Il aurait voulu en quelque sorte se dédoubler, se trouver le même jour, à la même heure, aux deux batailles.

Le combat du 31 décembre 1854, sans avoir la même importance que celui de Balaclava, a montré la supériorité de la cavalerie régulière française sur les irréguliers russes. Le 31 décembre, le général Canrobert ordonna une reconnaissance dans la direction de la vallée de Baïdar. Le général Morris en avait le commandement avec onze escadrons de cavalerie. Le temps était exceptionnel, un soleil radieux faisait scintiller les casques de nos dragons. Le 1er chasseurs d'Afrique, avec le général d'Allonville, était en tête. A l'entrée d'un petit bois, trois cents Cosaques du Don voulurent nous disputer l'entrée d'une gorge assez étroite. Le taillis était peu élevé; on pouvait s'y sabrer à l'aise. Les trois cents Cosaques se mirent en ligne et nous attendirent. Au commandement de leur colonel de Ferrabouc (1), nos braves chasseurs mettent le sabre à la main, et les voilà partis sur les Cosaques, à la mode d'Afrique, un peu en fourrageurs. Les Cosaques leur envoyèrent une volée de coups de carabine qui ne les arrêta pas, et, bientôt abordés, ils se mirent en retraite. C'étaient de vaillans soldats que ces Cosaques, il faut leur rendre justice; ils se battaient à merveille, tout en se débarrassant de leurs lances, qui probablement les gênaient, et ils firent, bien qu'après avoir été brossés, une petite retraite fort gaillarde, en nous tuant et nous blessant assez de monde. Je ne puis omettre un trait de bravoure de l'un de ces irréguliers. Les Cosaques étaient en pleine retraite, et, poussés par nos chasseurs hors du petit bois, ils cherchaient à regagner, sur leur droite et un peu en arrière, de petites collines où probablement ils avaient du renfort et quelque artillerie volante. J'aperçus un Cosaque démonté, qui, cherchant à gravir à pied une de ces hauteurs, avait été arrêté dans sa course. Cinq chasseurs l'entouraient; il tenait sa lance d'une main et un pistolet de l'autre. Je le vis luttant au milieu de ses cinq adversaires, qui lui lâchèrent leurs coups de fusil sans l'atteindre. Il tua l'un d'eux, en blessa un autre, et se sauva à toutes jambes du côté des Russes, qui venaient à son secours. Les trois autres chasseurs, à cette vue, s'arrêtèrent; l'intrépide Cosaque paraissait blessé, car il avait de la peine à passer un petit fossé; ses camarades l'enlevèrent sur leurs chevaux et disparurent. Nous rentrâmes au camp avec

(1) Aujourd'hui général de brigade.

quelques têtes cassées, entre autres un vieux maréchal-des-logis de chasseurs décoré de la veille. Le général Canrobert fit déposer sa croix sur son lit de mort.

Il est fâcheux pour la cavalerie régulière de France qu'elle n'ait pu se mesurer avec la cavalerie du général Liprandi comme avec les Cosaques. Elle ne put connaître la valeur des réguliers russes que par quelques prises insignifiantes : il lui fut permis d'étudier les détails de l'armement, mais non de voir l'homme à l'œuvre. C'est ainsi que je vis arriver dans notre camp des chevaux qu'une panique nocturne avait chassés des bivouacs russes. Pour un officier curieux de comparer les ressources offertes à son arme dans les divers pays, c'était une heureuse fortune, et j'en profitai tout en regrettant de ne pouvoir faire connaissance avec les cavaliers russes eux-mêmes. Les chevaux de ces réguliers avaient la tête grosse, le corps long. Ils n'offraient aucun signe de bonne race; cependant leur état de santé était bien supérieur à celui des chevaux anglais à la même époque (décembre 1854), et s'ils n'étaient pas beaux, ils paraissaient du moins résister bravement au climat. Ils étaient chez eux à vrai dire, habitués à des intempéries plus sérieuses encore. Ce qui est certain, c'est que les officiers français ou anglais qui achetèrent des chevaux russes en furent assez contens.

Pour suivre l'ordre des dates, je devrais parler ici de la bataille d'Inkerman; mais la cavalerie fut peu occupée dans cette grande affaire. Les suites de la bataille eurent néanmoins quelque intérêt pour elle. La bataille s'était livrée le 25 octobre, et les chevaux des officiers anglais tués dans cette mémorable journée étaient vendus le 3 novembre. Cette vente par enchères fut annoncée dans tous les corps français. Quelques officiers par besoin, d'autres par curiosité, s'y rendirent. J'étais du nombre des curieux, et je pus recueillir d'utiles observations sur les chevaux employés dans l'armée de nos alliés. Ces chevaux commençaient à se ressentir du dépérissement qui devait avoir des suites si funestes pour la cavalerie de la reine. J'eus aussi l'occasion à cette visite, grâce à l'obligeance d'un officier anglais, de remarquer la supériorité de certains détails d'équipement russe, constatée par des dépouilles prises sur l'ennemi à Balaclava. L'officier en question était le colonel du 5e de dragons anglais. Fort jeune, il avait au plus haut point la courtoisie de manières qui distingue les officiers britanniques. Tout en causant avec lui, je lui exprimais mon opinion sur nos képis d'Afrique, si peu propres à garantir la tête de nos cavaliers dans les combats d'Europe (1).

(1) Les Arabes ne se servent jamais de leurs yatagans contre la tête d'un ennemi que s'ils le croient mort ou blessé.

Je lui disais que cette coiffure, fort bonne pour l'Afrique, avait un défaut dans nos luttes corps à corps avec la cavalerie russe, et je lui citais l'exemple d'un sous-officier de chasseurs d'Afrique, du 4e, qui avait eu la tête fendue à Balaclava. « Venez donc *luncher* avec moi demain, me dit-il; je vous montrerai quelque chose. » J'acceptai son aimable invitation. Après le *luncheon*, il ne paraissait plus songer à l'objet dont il m'avait parlé, car il était aussi modeste que brave. Je lui rappelai sa promesse. Il alla dans le fond de sa tente, et m'apporta son casque, qui était littéralement fendu jusqu'à un foulard qu'il avait eu le bonheur de mettre dedans. C'était un hussard russe, dans la charge de la grosse cavalerie, qui l'avait gratifié de ce coup. — Un bon *revolver* m'en a heureusement débarrassé, me dit-il. Vous voyez que nos casques ne sont pas plus que vos képis d'Afrique à l'abri du poignet de ces gaillards-là. — Quelle coiffure faudrait-il donc adopter, repris-je, pour parer le point le plus vulnérable du cavalier? — Il y a deux choses, me répondit le colonel : ou arriver à la parade, ce que j'ai oublié de faire ce jour-là, ou prendre ceci, — me dit-il en courant chercher un shako de hulan russe qui gisait dans un coin de la tente. Et il se mit avec un sabre à frapper dessus sans en entamer un morceau.—Apportez-moi une hache, cria-t-il à l'un de ses dragons; la hache fut apportée. Le colonel avait la main vigoureuse; la hache ne fut pas plus heureuse que le sabre sur ce shako informe. — Parbleu, repris-je en riant, on dit que le souverain de toutes les Russies est souvent volé; au moins il tient là un fournisseur consciencieux.

S'il ne fut pas donné à la cavalerie régulière d'inaugurer la campagne d'Orient, c'est à elle qu'appartint l'honneur de la clore. Le dernier combat livré sur la terre de Crimée est celui de Koughil, où cette cavalerie se couvrit de gloire. Sébastopol venait de tomber; mais la guerre durait encore. Le maréchal Pélissier, pensant que ses phalanges pourraient bien avoir à lutter en rase campagne avec l'armée russe, avait envoyé à Eupatoria une partie de sa cavalerie, — le 4e de hussards, le 6e et le 7e de dragons, — sous les ordres du général d'Allonville. A Balaclava, on avait pu reconnaître le danger de ne point imprimer à la cavalerie une direction spéciale; l'affaire du 31 décembre avait fait ressortir la supériorité de nos réguliers sur les Cosaques : le combat de Koughil mit en plein relief les bons résultats d'une large initiative laissée aux chefs de cavalerie. Le maréchal Pélissier avait compté sur le général d'Allonville pour rejeter au loin les troupes que les Russes entretenaient autour d'Eupatoria, et menacer ensuite la grande ligne de communication de l'ennemi, de Simféropol à Pérécop. Ses espérances ne furent pas trompées. Le 29 septembre 1855, le combat se livrait à Koughil. La cavalerie

russe était commandée par le général Korf, officier de la plus haute distinction et du plus grand mérite dans son arme. C'était avec cette illustration moscovite que le général français allait se trouver aux prises.

Trois colonnes quittèrent Eupatoria le 29 à trois heures du matin pour marcher à l'ennemi. Le général d'Allonville était à la tête de l'une d'elles; il avait sous ses ordres directs un corps ainsi composé : trois régimens de cavalerie, 4e hussards, 6e et 7e dragons, une batterie d'artillerie à cheval, des bataillons turcs et égyptiens, et la cavalerie irrégulière turque (1). Cette colonne traversa l'un des bras du lac Sasik, et marcha par Chiban sur Djollchak, rendez-vous commun. Les deux autres colonnes avaient poussé devant elles les escadrons russes, qui s'étaient successivement repliés sur leurs réserves. Le général d'Allonville était en marche, lorsque le colonel polonais Kosielski, galopant sur les flancs de la colonne, aperçut la cavalerie russe défilée par quelques mamelons et faisant une halte. Il en prévint le général, qui envoya immédiatement à la tête de colonne (4e hussards) l'ordre de charger. Il y a un moment où l'impulsion doit être donnée à la cavalerie qu'on veut mener à la victoire, moment qui, une fois passé, ne se retrouve plus. Ce moment avait été saisi. Le 4e de hussards est lancé; il est soutenu par le général de Champéron avec ses dragons, dignes ce jour-là de nos vieux dragons d'Espagne. Le 6e régiment de dragons, ayant à sa tête le colonel Resayre, suivi du 7e, colonel Duhesme, appuyant sur la droite, seconde le mouvement des hussards et tombe sur les escadrons de hulans qui cherchaient à rétablir le combat et à sauver les pièces. Une affreuse mêlée s'engage; la cavalerie russe est culbutée, sabrée, poursuivie l'épée dans les reins sur un espace d'environ deux lieues. Six bouches à feu, douze caissons, cent soixante-neuf prisonniers, deux cent cinquante chevaux du 18e de hulans, avec son commandant, le colonel Andreouski, tué de la main d'un de nos braves hussards, voilà les trophées de cette belle journée, digne, pour la cavalerie, de la glorieuse affaire de Saarsfield en Prusse.

Qu'on réfléchisse maintenant sur ce rôle de la cavalerie française si différent suivant les occasions. Dans la campagne d'Afrique de 1840, le commandement d'un chef non spécial lui enlève toute activité, au grand détriment des colonnes expéditionnaires, qui prodiguent leur sang, faute d'être appuyées par un corps dont la place

(1) Ce corps fut porté, avant la fin de la guerre, à près de 32,000 hommes : division française de Failly, 8,000; — cavalerie française, 1,200; — cavalerie anglaise, 800; — artillerie anglaise et française, trois batteries; — infanterie de marine, 200; — génie, deux compagnies; — armée égyptienne (infanterie et cavalerie), 18,000; — artillerie turque, trois batteries; — environ 32,000 combattans.

était marquée sur leurs flancs, et non au milieu d'un convoi. En Crimée, à Balaclava, le commandement d'un chef non spécial occasionne de plus grands désastres encore, non parce qu'il empêche d'agir, mais parce qu'il provoque l'action hors de propos. A côté de ces tristes souvenirs se placent des combats où la cavalerie est réellement maîtresse d'elle-même. Et alors quelle fière attitude! quels brillans résultats! Je n'ai cité que deux exemples; mais si l'on remontait plus loin dans le passé, vers les guerres du début de ce siècle, on en rencontrerait mille. La guerre de Crimée a semblé heureusement clore une période de funeste inaction pour la cavalerie française. Récemment, en Italie encore, si elle n'a pu que montrer son intrépidité sans porter des coups décisifs, on doit croire que la campagne, en se prolongeant, ne lui eût pas épargné les occasions de bien agir. Ce qui est désormais acquis, c'est que la tactique moderne entre dans une voie plus favorable à l'emploi actif de la cavalerie. Tous les écrivains militaires doivent se ranger à l'opinion du capitaine Nolan, formulée en quelques lignes qui sont la plus naturelle conclusion de ces pages. « Aujourd'hui, dit l'écrivain anglais, on ne recherche plus les plaines unies pour livrer bataille; mais même dans les pays coupés la cavalerie doit appuyer les autres armes. » Quand l'utilité d'un corps est ainsi reconnue, il ne reste plus qu'à l'employer le plus efficacement possible. Or, pour atteindre ce but, il suffit de suivre l'exemple des grands capitaines qui avaient le bon sens de ne pas donner aux chefs de cavalerie l'ordre de l'action sans leur laisser en même temps la liberté des mouvemens.

Un fait considérable, en venant augmenter pour les chefs de cavalerie les difficultés du commandement, ajoute aussi une force nouvelle à l'opinion qui voudrait voir ces chefs investis de l'autorité nécessaire pour l'accomplissement d'une tâche spéciale. Ce fait, c'est la puissance croissante de l'artillerie, qui doit modifier si profondément la tactique en général, et le rôle de la cavalerie en particulier. A Solferino, la cavalerie autrichienne essaya vainement à deux reprises d'attaquer la cavalerie du général Desvaux; les trouées énormes que notre artillerie faisait dans les escadrons ennemis à plus d'un quart de lieue les forcèrent à tourner bride. Des chefs de cavalerie consommés et livrés à eux-mêmes peuvent seuls déterminer la part et le rôle possible de leur arme en présence des nouveaux moyens de destruction. Beaucoup de personnes pensent, je le sais, que les terribles engins dont dispose aujourd'hui l'artillerie doivent nécessairement modifier, sinon annuler, le rôle de la cavalerie dans les luttes futures. S'il nous était permis de formuler une opinion, nous dirions que plus l'artillerie augmentera ses moyens de puissance, plus large et plus beau sera le rôle de la cavalerie, et cette

appréciation n'est pas en désaccord avec l'expérience. Si vous laissez le combat se livrer entre les deux armes de l'infanterie et de l'artillerie, si vous laissez à cette dernière toute latitude de choisir ses positions, de s'y maintenir jusqu'à ce que l'infanterie vienne les enlever, certainement le rôle de la cavalerie s'efface devant une pareille incurie; mais si vous donnez à la cavalerie son véritable rôle, qui est de harceler cette artillerie sans cesse, de l'empêcher de se mettre en batterie, de l'inquiéter même quand elle s'y trouve, alors le plus simple bon sens suffit pour indiquer l'utilité d'un pareil auxiliaire. A l'appui d'une cavalerie paralysant l'effet de l'artillerie en position, on pourrait trouver de nombreux exemples dans les grandes pages du règne de Louis XIV; mais en des questions qui intéressent surtout notre temps, il vaut mieux ne citer que des faits contemporains. A Isly, la fougue de la cavalerie française fut telle que les Marocains, dont les canons défendaient l'approche des tentes, ne purent même les recharger. Admettons que les Marocains ne soient pas de très bons artilleurs : contestera-t-on l'habileté des artilleurs russes? Eh bien! à Balaclava, l'artillerie russe, placée sur des hauteurs à pentes très raides, soutenue par des bataillons d'infanterie, fut obligée, par l'impétuosité de la charge des chasseurs d'Afrique, de ratteler ses pièces et de se sauver au plus vite, et ne reparut plus de la journée. Que conclure de pareils faits? C'est que plus les moyens de destruction seront multipliés et puissans, plus aussi la cavalerie deviendra utile. Ce raisonnement s'appuie sur une vertu qui honorera toujours les artilleurs : c'est qu'ils aiment mieux mourir sur leurs pièces que de les abandonner. Ne les voit-on pas souvent en effet dédaigner l'occasion qui s'offre à eux d'échapper à l'étreinte de l'ennemi et préférer la mort? Des traits de ce genre ont encore été signalés à Solferino. Toute artillerie qui acceptera le combat pied à pied avec la cavalerie doit nécessairement tomber entre les mains d'une troupe hardie et manœuvrière.

Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que notre cavalerie régulière ne le cède en rien à celle d'aucune grande puissance, à commencer par l'Angleterre. Un écrivain anglais, Thackwell, l'historien de la seconde guerre des Sikhs, avoue lui-même qu'à la bataille de Chillianwalla dans l'Inde, la cavalerie anglaise fut inférieure à celle des peuplades qu'elle combattait. On doit reconnaître cependant qu'en Crimée la cavalerie anglaise a montré, sinon un heureux esprit d'initiative, du moins une incontestable bravoure. La Russie ne peut nous opposer qu'une cavalerie irrégulière, dont l'affaire du 31 décembre 1854 et le combat de Koughil ont établi l'infériorité. La Prusse a des corps bien exercés sans doute, mais auxquels manque l'indispensable expérience de la guerre. Reste l'Autriche, qui a une belle et

magnifique cavalerie, et pourtant ceux qui ont pu comparer en Italie ses hussards hongrois, si braves, si solides, à nos chasseurs d'Afrique, savent auquel des deux corps appartient l'avantage.

Il ne faudrait pas oublier une des causes essentielles de la supériorité de notre cavalerie. Cette cause, c'est le cheval lui-même, le cheval qui nous vient d'Afrique, ce noble et intelligent animal qui rachète ses formes grêles par tant de bravoure et de vigueur. Le mérite du cheval arabe comme cheval de guerre a été démontré avec une rare autorité dans la *Revue* (1). Que de fois il m'a été donné de reconnaître ce qu'il y avait de justesse dans l'opinion exprimée à ce sujet par M. le général Daumas! J'en appelle d'ailleurs à tous ceux qui ont fait en Afrique, avec les généraux Lamoricière, Cavaignac, Bedeau, ces longues courses devenues proverbialement célèbres sous le nom de *razzias*. Ces courses nous offraient des occasions toujours nouvelles d'admirer dans le cheval arabe une des premières vertus du cheval de guerre, la sobriété. La Crimée a mis encore mieux en évidence cette précieuse qualité, dont nos guerres d'Afrique nous obligeaient souvent à tirer parti. Les mêmes animaux que dans les Chotts on nourrissait avec de maigres touffes de feuilles de thym ou de chêne-liége ont supporté des privations non moins dures sur le plateau de la Chersonèse, et quand on me demanda, pendant le terrible hiver de 1854, si le cheval d'Afrique pourrait se passer d'orge ou même de foin, je n'hésitai pas à répondre affirmativement.

Notre cavalerie a donc en elle tous les élémens qui font la supériorité d'un corps militaire. Il s'agit de laisser aux chefs qui la commandent une plus libre disposition d'eux-mêmes aux jours de combat. L'arme est des mieux trempées. L'exemple de l'Afrique en 1840 montre combien une cavalerie régulière peut souffrir de l'atteinte portée à la spontanéité du commandement; les heureux combats de la Crimée nous apprennent combien au contraire elle puise de force et d'ardeur dans la libre action du chef.

Vte DE NOÉ.

(1) Voyez *le Cheval de guerre* dans la livraison du 15 mai 1855.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.[1]

SIÉGE DE MARSEILLE. — BATAILLE DE PAVIE.

I.

A son arrivée devant Marseille, le duc de Bourbon occupa les hauteurs qui entouraient la ville de l'est à l'ouest : il y dressa son camp; les lansquenets furent placés non loin du rivage de la mer, les Espagnols eurent leur quartier vers la plaine Saint-Michel et le chemin d'Aubagne, et les Italiens se postèrent entre les lansquenets et les Espagnols. Le point d'attaque fut pris au nord. Depuis le couvent franciscain de l'Observance jusqu'à la porte d'Aix, sur un espace d'environ mille pas, la place paraissait moins forte. Dans cet espace étaient compris la tour de Sainte-Paule, qui flanquait les remparts au dehors, l'évêché et la vieille église de Saint-Cannat, qui y adhéraient au dedans. C'est par là que les impériaux résolurent de canonner la ville et de l'assaillir. De la chapelle de Saint-Lazare, où s'établit Pescara, le duc de Bourbon en fit les approches avec prudence. Pendant la nuit, couverts par des gabions, logés dans des tranchées, ses soldats se livrèrent aux travaux de cheminement, qu'on essaya de troubler soit de la ville, soit de la flotte, par des

(1) Voyez les livraisons du 15 février et 1er mars.

sorties et des descentes; mais ni les unes ni les autres ne réussirent. Les assiégés durent regagner leurs murailles, et les marins remonter sur leurs navires, après avoir perdu du monde et laissé des prisonniers entre les mains des ennemis.

Le duc de Bourbon plaça sur une hauteur une batterie qui obligea la flotte française, venue vers la plage d'Arenc pour inquiéter le flanc droit de l'armée impériale, à reprendre le large (1). Il s'avança ensuite de plus en plus, et au bout de quatre jours il se crut assez près de la ville pour la battre en brèche (2). Le 23, ses canons tirèrent sur les murailles du côté où se trouvait le couvent de l'Observance; dans la journée même, ils les entamèrent et y firent une ouverture qui, à la partie supérieure, avait une trentaine de pieds d'étendue, mais n'en offrait pas au-delà de six à la base (3). Les troupes, pleines d'ardeur et rendues confiantes par les succès qu'elles avaient obtenus sur les assiégés, repoussés dans les tentatives qu'ils avaient faites pour troubler les opérations du siége, demandèrent à monter à l'assaut. On s'y attendait dans la ville. Renzo da Ceri, Brion et les capitaines des Marseillais, à la tête des troupes et des habitans armés, étaient en bataille sur les remparts, dans les tranchées, au débouché des rues, prêts à recevoir vigoureusement les impériaux, s'ils paraissaient; mais ceux-ci trouvèrent la brèche insuffisante, et n'attaquèrent point. Peut-être, en montant à l'assaut avec une impétuosité hardie, eussent-ils abattu toute résistance et emporté la ville. Le lendemain, il n'était plus temps. Dans la nuit du 23 au 24, le vigilant Renzo da Ceri, sans perdre un moment et à force de bras, avait fermé la brèche à l'intérieur avec des tonneaux remplis de terre, des fascines, des pierres, des poutres, et élevé un arrière-rempart à la place où la vieille muraille avait été ouverte.

Bourbon et Pescara, croyant leurs canons trop petits ou leur poudre trop faible pour faire de loin une brèche à travers laquelle ils pussent pénétrer dans Marseille, résolurent de s'en approcher davantage. Ils avaient d'ailleurs besoin de ménager leurs munitions, qui n'étaient pas abondantes. Ils cessèrent presque de tirer, et par des tranchées obliques ils s'avancèrent vers la ville avec l'intention d'en saper les murailles et de les renverser par la mine (4). En

(1) Lettre de R. Pace à Wolsey, du 31 août. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193.

(2) *Journal mss. du siége de Marseille* par Valbelle. — *Histoire mémorable*, etc., d'après Thierri de l'Étoile.

(3) «La breche demeura grande pour lors de cinq cannes (la canne mesurait six pieds) et une canne par le bas.» *Histoire mémorable*, etc.

(4) Richard Pace à Wolsey, du camp devant Marseille, le 31 août. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 193.

même temps, Bourbon envoya Beaurain devant la tour de Toulon, où étaient des pièces d'un plus fort calibre et un grand amas de poudre et de boulets. Beaurain par terre et Ugo de Moncada par mer devaient assiéger cette forteresse, que ne défendrait point la flotte française, chargée de protéger Marseille à l'ouest et de maintenir libre l'accès du port.

La suspension du feu et le cheminement des impériaux du côté des murailles menacées par la sape et la mine avertirent les Marseillais du nouveau danger auquel ils étaient exposés. On prit aussitôt les mesures les plus propres à y faire face. Deux édifices, l'un antique et vénéré, l'église de Saint-Cannat, l'autre vaste et agréable, la résidence de l'évêque, touchaient à la partie des murailles vers laquelle marchaient souterrainement les impériaux (1). Ils furent abattus sans hésitation, comme l'avaient été les faubourgs et les maisons des champs des Marseillais, de peur que l'ennemi n'y parvînt et ne s'y logeât. Après avoir ainsi déblayé les remparts de ce qui pouvait mettre obstacle à la défense, Renzo da Ceri pratiqua au dedans comme au dehors des tranchées longitudinales très profondes qui devaient arrêter les travaux des assiégeans. En même temps il ouvrit dans cette direction des contre-mines. Tout le monde mit la main aux nouvelles tranchées; les femmes elles-mêmes y travaillèrent avec une ardeur non moins patriotique qu'intéressée : elles se croyaient menacées des derniers outrages par Bourbon, aussi redouté qu'exécré dans Marseille, où on l'accusait de vouloir livrer les personnes à la brutalité comme les maisons au pillage de ses soldats, si la ville était prise de vive force. Les plus riches d'entre elles et les plus délicates, ainsi que les plus pauvres et les mieux endurcies à la fatigue, aidèrent à creuser, à déblayer, à fortifier ces tranchées, qui furent achevées en trois jours, et qui, en leur honneur, reçurent le nom de *tranchées des dames* (2). Renzo da Ceri les rempara par de hautes levées de terre formant de larges parapets percés de meurtrières, et derrières lesquels étaient placés et abrités de nombreux et habiles tireurs. Ces moyens de défense s'étendaient du couvent de l'Observance et de la tour de Sainte-Paule à la porte d'Aix. Tout en se livrant à ces travaux, les assiégés, par de vives et fréquentes sorties, troublaient les impériaux dans

(1) « Quoy voyant le capitaine Ransse et que les ennemys se préparoient merveilleusement pour batre et invader la ville et parce aussi qu'il sçavoit très bien qu'ils travailloient aux mines pour faire avec poudre choir les murailles, fit abastre et razer, à l'endroit desdits bolevards et remparts, la belle église de Saint-Cannat tout proche les murailles, en outre fit mettre à bas et démolir la grand maison de l'évesché qu'estoit une somptueuse maison de plaisance. » — *Histoire mémorable*, etc., d'après Thierri de l'Étoile. — *Journal du Siége*, etc., par Valbelle, à la date du 29 août.

(2) Cet emplacement conserve encore le nom de *boulevard des Dames*.

leurs manœuvres et allaient les inquiéter jusque dans leur camp. Jour et nuit, ils veillaient à la garde de la ville, dont les rues étaient éclairées par des torches et des lanternes qu'on allumait aux fenêtres des maisons de peur des surprises.

Le duc de Bourbon, malgré son peu de progrès devant Marseille, qu'il n'avait pu ni intimider ni forcer, ne se découragea point; mais la confiance qu'il avait d'abord inspirée autour de lui commençait à fléchir, et les chefs de ses troupes doutaient beaucoup de la reddition ou de la prise d'une ville qui opposait une résistance aussi opiniâtre. Bourbon, dans l'orgueilleuse opinion où il était de son irrésistible ascendant, avait annoncé que Marseille ne tarderait pas à lui ouvrir ses portes, ainsi que l'avaient fait les autres villes de Provence. Pescara le lui rappela avec un ironique à-propos. Le 10 du mois de septembre, vingt-deux jours depuis l'ouverture du siége, un coup de canon tiré de la tour de l'Horloge tua, non loin de lui, dans le quartier de Saint-Lazare un prêtre qui disait la messe et deux gentilshommes. Au mouvement qui se fit, Bourbon, alors dans le voisinage, s'approcha de Pescara et lui demanda ce que signifiait ce bruit. « Sans doute, répondit l'Espagnol en raillant, ce sont les consuls de Marseille qui vous apportent les clefs de la ville (1). »

Le duc ne s'opiniâtra pas moins à s'en rendre maître. Il la serra de plus près. Il avait reçu pour la solde de son armée cent mille ducats que lui avait apportés sir John Russell de la part d'Henri VIII. Il fut rejoint par une partie des troupes qu'il avait laissées en Piémont. Trois fortes pièces d'artillerie et six canons moyens lui furent amenés, avec une grande quantité de munitions, de la tour de Toulon, qu'avaient prise le 2 septembre Beaurain et Ugo de Moncada. Les nouvelles le plus impatiemment attendues lui arrivèrent coup sur coup d'Espagne et d'Angleterre, et l'entretinrent dans toutes ses espérances. L'empereur lui avait envoyé le comte de Montfort pour lui annoncer la venue prochaine de l'armée de Catalogne, à laquelle il avait prescrit d'entrer en France, et Gregorio Casale, revenu de Londres, lui donna, au nom de Henri VIII et de Wolsey, l'assurance que les troupes anglaises étaient prêtes à descendre en Picardie (2). Bourbon avait déjà dépêché deux jours auparavant vers l'empereur le capitaine Loquinghan (3), en le conjurant de hâter la marche du corps auxiliaire, sans lequel il ne pouvait rien entreprendre de décisif, et de fortifier sa flotte pour la rendre maîtresse

(1) *Journal du Siége de Marseille,* par Valbelle, à la date du 10 septembre.

(2) « Monseigneur..., est venu le chevalier Grégoire, qui a aporté nouvelles que les Anglois sont près à dessandre ayant su mon vouloir; aussy je despesche aujourd'huy homme exprès pour suplyer le roy d'Angleterre de faire dessandre son armée, etc... » Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint, du 15 septembre. — Archives imp. et roy. de Vienne.

(3) Lettres du même au même des 13 et 14 septembre.

de la mer. Il lui écrivit de nouveau en insistant de plus en plus : « Votre affaire, lui disait-il, n'en peut que bien aller, et serons suffisans pour donner la bataille au roi de France. Si nous la gagnons, ce que j'espère Dieu aidant, vous vous en allez le plus grand homme qui oncques fut, et pourrez donner la loi à toute la chrétienté (1). »

Lorsqu'il avait touché l'argent apporté par sir John Russell, il en avait remercié Henri VIII et lui avait écrit : « Monsieur, je vous supplie très humblement faire avancer votre armée par-deçà, et je mettrai peine de ce côté de vous aller voir en tirant de Lyon à Paris (2). » Croyant alors à la diversion de l'armée anglaise et désirant pour la sienne un nouvel envoi d'argent, il écrivit à Wolsey que dans huit ou dix jours il aurait pris Marseille, et que, dans quinze au plus tard, il comptait être joint par les troupes de Catalogne. « Notre délibération, ajouta-t-il, est d'aller trouver le roi François, qui est par-deçà le Rosne avec son armée. S'il ne se renforce plus qu'il n'est à présent, j'espère que ferons un très bon service à l'empereur et au roi (3). »

Avant de mettre en batterie les gros canons amenés de Toulon dans son camp, le duc de Bourbon proposa une conférence à Renzo da Ceri et à Brion, dans l'intention sans doute de leur persuader que toute résistance serait bientôt inutile et de leur offrir une capitulation avantageuse, alors qu'il en était encore temps ; mais Renzo et Brion refusèrent de s'aboucher avec lui : ils répondirent qu'ils n'entendaient traiter qu'à coups d'arquebuse et de canon. Cependant les Marseillais n'étaient pas sans inquiétude. Malgré l'opiniâtreté heureuse de leur défense et la vigueur persistante de leur résolution, ils craignirent à la longue d'être forcés, s'ils n'étaient pas secourus. Ils envoyèrent en députation auprès du roi deux d'entre eux, Pierre Cépède et Jean Bègue, pour l'informer de ce qu'ils avaient fait jusqu'alors, l'instruire de la reddition de Toulon, lui annoncer que la grosse artillerie destinée à protéger cette place avait été transportée au camp impérial, d'où elle allait battre Marseille et pouvait servir à la prendre, s'il n'accourait pas la dégager. Embarqués dans le port, les deux ambassadeurs de la ville assiégée prirent terre un peu avant l'embouchure du Rhône et s'acheminèrent vers François Ier. Ils le trouvèrent au milieu de son camp à Caderousse, un peu au-dessus d'Avignon.

Après des retards inévitables, et non sans de grandes difficultés,

(1) Lettre du duc de Bourbon à l'empereur du 15 septembre. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Lettre du duc de Bourbon à Henri VIII du 31 août. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 182.

(3) Lettre du duc de Bourbon au cardinal Wolsey du 19 septembre. — Mus. Britann. Vitellius, B. VI, f. 201.

François Ier était parvenu à refaire une armée. Il avait déployé une activité soutenue et habile en pourvoyant à la défense de Marseille et en rassemblant les troupes à la tête desquelles il se proposait de descendre en Provence. La conspiration du rebelle qu'il allait combattre et le procès de ses complices n'avaient cessé de l'occuper. Ainsi qu'il en avait menacé le parlement de Paris, il avait quelque temps auparavant adjoint à ses membres deux présidens du parlement de Toulouse, deux présidens du parlement de Bordeaux, deux présidens du parlement de Rouen, le président du parlement de Bretagne et un conseiller du grand conseil, afin qu'ils prononçassent de concert sur les adhérens de messire Charles de Bourbon (1). Il avait désigné surtout à leur rigueur Aymard de Prie, d'Escars, le chancelier de Bourbonnais Popillon, Desguières et Brion. Les juges procédèrent à de nouveaux interrogatoires, sans faire usage de la torture pour arracher aux accusés des aveux plus étendus. Leur sentence, qu'ils ne prononcèrent pas aussi vite que le recommandait François Ier, avait tout l'air d'un acquittement. Sans rien changer au jugement de Brion et de Desguières, ils décidèrent qu'Aymard de Prie, Pierre Popillon et d'Escars seraient élargis et relégués dans telle ville du royaume qu'il plairait au roi de leur assigner (2).

François Ier, en apprenant cette décision, se montra aussi surpris qu'irrité. Il allait partir de Blois pour marcher contre le connétable, qui venait de pénétrer en Provence; aussi écrivit-il au parlement du ton de la défiance, du commandement et de la menace, comme s'il le suspectait de n'être pas défavorable à sa rébellion. « Nous avons trouvé vos arrêts fort étranges, vu le temps où nous sommes. Pour ce, nous vous mandons et expressément enjoignons de n'élargir aucunement les prisonniers, mais de les tenir en bonne et seure garde, en sorte qu'ils ne puissent échapper, et n'y faites faute sur vos vies. Au demeurant, vous avisons que nous allons à Lyon pour empescher que Charles de Bourbon et aultres nos ennemis n'entrent dans notre royaume, ce que il nous sera facile de faire, et à notre retour vous ferons savoir de nos nouvelles, vous assurant que ledit Charles de Bourbon n'est pas encore en France (3). »

(1) Mss. Dupuy, v. 484, f. 355.

(2) Le parlement prononça quelque temps après la peine de mort contre les complices du connétable qui étaient hors de France et réunis à lui. Il condamna, par arrêt du 13 août, à être décapités le comte de Penthièvre, Lurcy, dont le corps devait de plus être mis en quatre quartiers, Tansannes, des Escures, Desguières, Pomperant, Simon, Beaumont, les d'Espinat, de Tocques, Louis de Vitry, François du Peloux, Jean de l'Hospital, Bavant Nagu, Ponthus de Saint-Romain. Leurs têtes devaient être mises au bout d'une lance, leurs corps pendus au gibet de Montfaucon, leurs biens confisqués, et leurs fiefs incorporés à ceux du roi.

(3) Lettre du 10 juillet. — Mss. Dupuy, v. 484, f. 484 v°.

Le parlement lui ayant aussitôt répondu qu'il ne passerait outre à l'élargissement, mais qu'il voulait prononcer les arrêts de peur que le peuple ne murmurât et ne l'accusât de refuser justice, François Ier éclata de plus en plus. « A ce que nous voyons, lui écrivit-il de la route, vous estes délibérés persévérer dans votre erreur et préférer vos volontés particulières à notre honneur, service, et au bien de tout le royaume, voulant déclarer que vous avez fait justice et que nous voulons l'empêcher; nous ne saurions le souffrir ni permettre, et pour ce nous vous mandons et défendons que vous n'ayez à autrement prononcer les dits arrests, ni élargir les dits prisonniers d'où ils sont, et n'y veuillez faire faute sur tant que craignez à nous désobéir et déplaire, autrement nous en ferons telle démonstration que en sera exemple aux autres (1). » Il continua sa marche, et comme des trois citations exigées pour procéder au jugement régulier du connétable contumace, les deux premières avaient été faites dans ses états, François Ier écrivit sept jours après de Bourges de donner contre lui le troisième défaut, sans épuiser les délais et sans attendre son assistance (2). Il voulait que le parlement se mît en mesure de le condamner comme rebelle, tandis qu'il allait le combattre comme ennemi public.

L'armée qu'il avait réunie dans la vallée du Rhône était considérable. Bien que les Suisses fussent mécontens de l'inexécution de ses promesses, qu'il eût à se plaindre de leur indiscipline croissante et de leur récent abandon, il avait demandé aux cantons et il avait obtenu d'eux une levée de plus de six mille hommes. Deux corps de lansquenets venus des bords de la Moselle et du pays de Gueldre, et placés sous le commandement de François de Lorraine et de Richard de la Poole, avaient fortifié son infanterie, à laquelle se joignirent plusieurs troupes d'aventuriers français. Ne voyant pas opérer de descente sur la côte de Picardie, il crut, la saison étant déjà avancée, qu'il ne serait attaqué ni par les Anglais ni par les Flamands, et il fit acheminer vers le sud du royaume la plus grande partie des hommes d'armes, avec La Trémouille, le comte de Guise et tous les vaillans chefs qui avaient défendu la frontière du nord-ouest contre l'invasion de l'année précédente. Il appela même auprès de lui le jeune roi Henri de Navarre, que le retour volontaire et le séjour prolongé de Charles-Quint au-delà des Pyrénées après la prise de Fontarabie laissaient sans inquiétude pour ses propres états, et qui vint le joindre avec une troupe de belliqueux Gascons. Réunissant ainsi de divers points une armée considérable, que les lenteurs des

(1) Lettre écrite le 10 juillet de Romorantin, Mss. Dupuy, f. 486 v°.
(2) Lettre du 25 juillet, *ibid.*, f. 486.

confédérés lui avaient donné le temps de former, et que leur inaction du côté de l'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Espagne lui permettait de concentrer vers le sud, il se rendit plein de confiance au milieu d'elle. Sa vaillante ardeur s'exprimait dans ses lettres avec un accent aussi patriotique que spirituel. Il marchait à la délivrance de son royaume comme à une fête. Il écrivait même le 11 août, de Vienne en Dauphiné, au maréchal de Montmorency, d'un ton peut-être un peu trop dégagé pour un prince dont le territoire était envahi, le pressant d'accourir auprès de lui et d'amener tous les hommes d'armes qui ne l'avaient pas encore rejoint. « Je vous advise, lui disait-il, que je pars demain de cette ville pour aller droit en mon camp, que je fais dresser à trois lieues d'Avignon. Et pour autant que je ne scais si l'on parle de la guerre à Blois ou là où vous estes, je vous veux bien advertir qu'il en est ici très grand bruit, et me semble que, si vous en voulez avoir votre part, vous ferez bien de vous hâter et mettre diligence à faire marcher toute la gendarmerie que vous trouverez en chemin (1). »

C'est dans ce camp que François Ier reçut les députés de Marseille. Il les accueillit avec grand honneur, loua leur courage comme leur fidélité, et les exhorta à défendre leurs murailles jusqu'à ce qu'il parût devant elles pour en chasser l'ennemi. Il promit de délivrer bientôt leur ville, où fut alors introduit un secours de quinze cents hommes, venus par mer du côté d'Arles et des Martigues avec toute une flottille de bateaux chargés de farine, de vins, de bestiaux (2). Il remit aux députés, pour leurs compatriotes, une lettre bien propre à les entretenir dans leur valeureuse résistance. « Nous vous prions, y disait-il, estre de bonne volonté et continuer à faire votre devoir comme très bien et loyalement l'avez fait jusques ici, de quoi vous en sçavons très bon gré, et croyez que nous reconnoîtrons ci-après les services que nous aurez rendus. De votre loyale fidélité il sera mémoire perpétuelle, et elle servira d'exemple aux autres (3). » Au retour de Pierre Cepède et de Jean Bègue du camp royal, les principaux habitans de Marseille furent convoqués à son de trompe pour savoir le résultat de leur mission et entendre lire la lettre de François Ier. Animés par les louanges et les remercîmens du roi, confians dans ses assurances, les Marseillais s'apprêtèrent à soutenir l'effort de l'ennemi et à repousser l'assaut dont ils étaient menacés.

Bourbon s'était rapproché de la ville par ses tranchées, et il avait mis en batterie les grosses pièces venues de Toulon. Cette artillerie

(1) Mss. Béthune, v. 8569, f. 62.

(2) *Journal du Siége*, etc., par Valbelle. — *Histoire mémorable*, etc., d'après Thierri de l'Étoile.

(3) Cette lettre est dans Ruffi, *Histoire de la Ville de Marseille*, liv. VIII, f. 313.

avait tiré avec furie et sans interruption du côté de l'ancienne brèche, entre le couvent de l'Observance et la porte d'Aix. Le 24 septembre, après avoir essuyé plus de huit cents coups de canon (1), le rempart avait été abattu sur une étendue de cinquante pieds vers le haut, mais de beaucoup moins vers le bas. Dix hommes de front pouvaient pénétrer par cette large ouverture et se précipiter dans la ville. Bourbon, l'ayant trouvée plus que suffisante, fit taire ses canons et mit son armée en bataille pour monter à l'assaut. Les Marseillais étaient prêts à la bien recevoir. Ils occupaient en bon ordre les fortes positions et les ouvrages défensifs qui s'élevaient aux abords et sur les derrières de la brèche. Près de six mille soldats de toutes armes avaient été distribués dans ces divers postes. Les arquebusiers et les escopettiers, du fond des tranchées et du haut des bastions, devaient par leurs décharges jeter le désordre parmi les assaillans, tandis que les piquiers et les hommes d'armes, tout resplendissans sous leur armure impénétrable, devaient les repousser avec le tranchant des hallebardes et la pointe des lances, si le feu ne les arrêtait pas. Le fossé profond qui avait été creusé entre la brèche et la ville était rempli de poudre, de matières inflammables, de machines à explosion, et le bord intérieur de ce fossé était flanqué d'un rempart large et haut, aussi aisé à défendre que rude à escalader. Outre les nombreuses troupes de la garnison, les habitans de Marseille en armes gardaient les ouvertures des rues barricadées et en occupaient les principales places (2).

C'est contre cette ville précédée de tranchées qu'il fallait franchir, couverte d'ouvrages qu'il fallait enlever, hérissée de défenseurs qu'il fallait vaincre, que s'avança hardiment le duc de Bourbon avec les impériaux, moins résolus que lui. Le feu qu'ils essuyèrent à leur approche les arrêta. Ayant su que derrière la brèche étaient des fossés remplis de poudre, de résine, de pétards, de pointes de fer, et par-delà les fossés un nouveau rempart, ils ne voulurent pas poursuivre l'attaque. L'armée tout entière recula devant le danger d'un assaut qui serait aussi sanglant, et qu'on jugeait devoir être

(1) « Et tant tirèrent les ennemys que la bresche nouvelle fut par le dessus large de douze cannes (soixante-douze pieds). » *Histoire mémorable*, etc., d'après Thierri de l'Estoile. — Valbelle, dans le *Journal du Siége*, la fait moins grande. Il dit qu'après huit cent dix-sept coups comptés tirés contre le rempart, les canons ennemis « y feron uno bercho de 6 canos et la vieilho bercho que podia estre de 2 canos que ero en tot 8 canos » à la date du 24 septembre. — Un Espagnol qui servait dans le camp de Bourbon, Juan de Oznayo, dit dans sa *Relacion*, publiée au t. IX de la *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, que la brèche était moins grande, et d'un accès malaisé, t. IX, p. 418.

(2) D'après le *Journal du Siége*, etc., par Valbelle, l'*Histoire mémorable*, etc., et la *Relacion* de Juan de Oznayo, t. IX, p. 418-419.

inutile. Les lansquenets, désignés les premiers pour tenter l'escalade de la brèche, s'y refusèrent. Les Espagnols, pressés par Bourbon, n'y consentirent pas davantage. Pescara, qui croyait l'entreprise plus que téméraire, les en détourna lui-même avec sa verve familière. — « Les Marseillais, leur dit-il, ont apprêté une table bien couverte pour traiter ceux qui les iront visiter. Si vous avez envie d'aller souper aujourd'hui en paradis, courez-y. Si vous n'y songez nullement, ainsi que je le crois et que je le fais, suivez-moi en Italie, qui est dépourvue de gens de guerre et va être menacée (1). » Sollicités à leur tour, les Italiens refusèrent comme les Espagnols et les Allemands. Bourbon, désespéré et désobéi, dut ramener l'armée dans ses quartiers en renonçant à emporter la ville de vive force ce jour-là.

S'obstinerait-il à camper devant Marseille, si difficile à prendre? Marcherait-il contre l'armée française, qui approchait sous le commandement du roi, et dont l'avant-garde, conduite par le maréchal de La Palisse, n'était pas éloignée? Il n'était plus maître de ses troupes découragées, qui ne se croyaient ni en mesure d'enlever une place ainsi défendue, ni en état de résister à une armée nombreuse et enhardie. Rien de ce qu'il avait demandé avec tant d'insistance et de ce qui lui avait été plusieurs fois annoncé n'avait été fait par le vice-roi de Naples, par l'empereur, par le roi d'Angleterre. Il était presque abandonné en pays ennemi sans les forces suffisantes pour s'y avancer et même pour s'y soutenir. Lannoy, soit mauvaise volonté comme on l'en accusait, soit impossibilité comme il le mandait plus tard à Charles-Quint, ne lui avait pas envoyé tous les hommes de pied (2) et tous les hommes d'armes qui devaient le rejoindre. C'est ainsi qu'une portion de l'infanterie et de la cavalerie qu'attendait Bourbon lui manqua pendant toute la campagne.

De son côté, Charles-Quint, qui avait donné l'ordre de faire marcher par la frontière de Roussillon les Espagnols et les Allemands (3)

(1) Pauli Jovii *Vita Pescarii,* lib. III, p. 363. — Illescas, *Istoria pontifical y catholica.* Segunda parte, p. 421.

(2) Lannoy écrivait d'Asti le 28 septembre à Charles-Quint que les piétons et les compagnies de gens d'armes que demandait le duc de Bourbon « n'avoient peu passer la montaigne depuis la fin d'aoust à cause que ceulx de la montaigne avoient pris le passage de Tende. » Il annonçait qu'il allait faire forcer le passage, mais c'était trop tard. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(3) Il l'écrivait le 15 août au duc de Bourbon : « Mon bon frère,... j'ay par suyvant vostre advis faict marcher au quartier de Perpignan les Allemands qu'estoient par deçà, lesquels pourront aucunement ayder à divertir la puissance de nostre ennemy. Je suis après pour faire retenir navires pour embarquer eulx ou aultres piétons et les envoyer par delà. J'ay aussi faict assembler parlement en Aragon et Catheloigne par devant nos viceroys pour se servir d'eulx et tirer ce qu'ils pourront tirer soit en argent ou gens. » Papiers de Simancas, série D, liasse 3, n° 54. Il écrivait la même chose à Lannoy et

qu'il avait en Catalogne, ne pourvut pas avec assez de promptitude et de précision à leur passage; il le promit de bonne heure, le commanda tard et ne le fit pas exécuter du tout. La lenteur espagnole s'étant ajoutée à la lenteur impériale, ces troupes, tant de fois réclamées et si absolument nécessaires, ne s'étaient pas encore mises en mouvement vers l'automne. Charles-Quint les contremanda, et crut que leur assistance serait utilement remplacée par l'envoi d'une nouvelle somme d'argent (1). Après avoir tenu les cortès de Castille afin de se procurer une somme considérable, il avait le projet de se faire accorder aussi des subsides par les Aragonais, les Catalans et les Valenciens. Les Espagnols des divers royaumes s'intéressaient peu à ses entreprises extérieures, mais ils cédaient à ses volontés. La défaite des *comuneros* les avait disposés à la soumission. Bien qu'ils ne comprissent point l'importance politique et qu'ils n'ambitionnassent pas la gloire onéreuse d'agrandissemens lointains, inutiles à leur sûreté et funestes à leurs droits, ils ne se refusaient pas à y concourir de leurs deniers et de leurs soldats.

Quant à Charles-Quint, il visait moins à déposséder François Ier de son royaume qu'à l'abattre sous des revers assez grands pour le contraindre à la paix en renonçant à l'Italie et en cédant la Bourgogne. C'était en ce moment le but où tendaient ses efforts. Il avait dépêché à Rome, comme négociateur de la paix sous la médiation du pape, le seigneur de La Roche, qui y portait neuf projets aboutissant presque tous, par des combinaisons diverses, à rendre le duché de Milan indépendant de la France, et à faire rentrer le duché de Bourgogne sous la domination espagnole (2). Il crut sans doute alors que le duc de Bourbon, en recevant l'argent nécessaire au paiement de l'armée, serait en état de s'emparer de Marseille, et, après avoir pris cette importante ville, de se maintenir dans sa conquête, d'où François Ier ne pourrait le débusquer que par une bataille qu'il ne livrerait point de peur d'y hasarder son royaume. L'échange postérieur de la Provence avec la Bourgogne l'aurait conduit à ses fins. Heureusement il négligea les moyens qui seuls lui auraient permis d'y parvenir.

Henri VIII avait été tenu jusque-là dans l'inaction par de timides conseils et de faux calculs que son ministre Wolsey avait crus pro-

lui disait de renforcer l'armée de Bourbon et de faire argent de tout pour lui envoyer 100,000 ducats. Simancas, D. 615, 4/4. — Il écrivait le 12 août à L. de Praet pour qu'il pressât le roi d'Angleterre afin qu'il envoyât tout au moins 300,000 ducats au duc de Bourbon, comme il le faisait lui-même, pour soutenir l'armée impériale. — *Ibid.*

(1) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa du 7 octobre 1524. — *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, p. 209.

(2) Papiers de Simancas. — Série D, liasse 3, n° 54.

fonds. Il n'avait rien voulu exposer à moins d'être certain d'un succès qui dépendait surtout de sa coopération. Pour qu'une armée anglaise descendît en Picardie, il exigeait que le duc de Bourbon eût pénétré dans l'intérieur de la France, que son arrivée y eût produit une révolution, ou que la défaite de François Ier eût facilité la conquête du royaume, resté sans défense (1). La promesse d'une diversion n'avait été faite au duc de Bourbon que pour l'encourager dans son entreprise. Aussi Wolsey avait très mal accueilli les instances de Richard Pace, qui n'avait pas craint de lui écrire qu'il lui attribuerait les revers de l'expédition, s'il négligeait de prendre les mesures propres à en assurer la réussite, et l'accuserait d'avoir fait perdre au roi leur maître la couronne de France. Il lui avait reproché avec une amère moquerie la témérité offensante de ses conseils. « Vous demandez, lui disait-il, que le roi, avec toute la célérité possible, profitant de l'opportunité qu'il a de recouvrer sa couronne de France, s'avance dans ce royaume avec son armée, soit en personne, soit par lieutenant, et, pour faciliter l'entreprise, vous voudriez que je misse en gage mon chapeau de cardinal, mes croix, mes masses et moi-même (2). » Au lieu d'envoyer des troupes, il avait transmis un plan de campagne.

Il répondait à l'ambassadeur de Henri VIII qu'on avait débattu en conseil ce qu'il convenait de faire : que le duc de Bourbon devait s'emparer d'abord des villes de Marseille et d'Arles, et s'engager ensuite dans l'intérieur du pays; que tant qu'il resterait en Provence, le roi d'Angleterre ne pouvait s'exposer, ni exposer une armée anglaise à une attaque où le roi François Ier aurait l'avantage; qu'aussitôt qu'il aurait pris Marseille et Arles, il devait passer le Rhône, se diriger vers Lyon et s'enfoncer dans les entrailles de la France; qu'en apprenant sa marche, François Ier, ou irait au-devant de lui pour l'arrêter, ou se retirerait sans oser lui livrer bataille; que si le roi se hasardait à combattre, le duc le vaincrait; que s'il s'enfermait dans Lyon pour défendre cette place, très faible, le duc l'y prendrait; que s'il se retirait en fuyant, le duc le poursuivrait. A la nouvelle des progrès du duc, ajooutait-il, Henri VIII ne manquerait pas d'opérer en Picardie la descente dont il faisait les préparatifs : il assemblait déjà quatorze mille Anglais, avait ordonné de lever en Allemagne cinq mille hommes de pied et six mille chevaux, et dépêché vers la gouvernante des Pays-Bas Jerningham, pour requérir le corps auxiliaire que l'empereur s'était engagé, par le dernier traité, à joindre à l'armée anglaise. Il assurait enfin que les troupes, les charrois, les vivres, les munitions, les attelages de

(1) Lettre de Wolsey à Pace, du 28 mai. — *State Papers*, t. VI, p. 289-290.
(2) Lettre de Wolsey à Pace, du 31 août. — *State Papers*, t. VI, p. 334.

l'artillerie, tout serait prêt dans les derniers jours de septembre, et qu'alors le roi d'Angleterre se porterait sur Paris ou sur Rouen, selon que le duc de Bourbon le désirerait (1). En apportant si peu de concert et tant de lenteur dans l'exécution d'une entreprise qui exigeait de la part de tous les confédérés la promptitude et l'accord, Wolsey empêchait qu'elle ne réussît. Déjà compromise en ce moment par les retards que le vice-roi de Naples avait mis à fortifier l'armée d'invasion en la complétant, par l'imprévoyante incurie de l'empereur, qui n'avait pas envoyé en Languedoc les troupes de Catalogne, par l'inaction trop circonspecte du roi d'Angleterre, qui n'avait pas opéré sa descente en Picardie, cette entreprise, dont l'issue aurait pu être si funeste à la France, était totalement ruinée à la fin de septembre.

Après avoir voulu donner l'assaut à Marseille et ne l'avoir pu, le duc de Bourbon avait tenu conseil avec les chefs de ses troupes. Ceux-ci avaient trouvé qu'il serait peu sage et fort dangereux de rester plus longtemps devant une ville que le roi de France venait délivrer à la tête d'une puissante armée; ils furent d'avis de lever le siége. Bourbon, dont l'orgueil entretenait l'opiniâtreté, et que la passion portait à l'audace, voulait tout au moins, en abandonnant Marseille, marcher à la rencontre du roi, lui livrer bataille, et rétablir par une victoire l'honneur de l'armée qu'il commandait et les affaires des souverains qu'il représentait; mais il rencontra pour la bataille la même opposition que pour l'assaut. Ses capitaines dirent que le roi de France n'accepterait pas le combat et ne pourrait pas y être forcé; qu'il aimerait mieux gagner du temps, les retenir jusqu'à l'hiver en Provence, où les vivres et l'argent leur manqueraient également, les attaquer alors et les détruire; que leurs soldats, qui n'étaient pas entièrement payés, ne consentiraient ni à se battre ni à rester, et qu'ils commençaient à se mutiner (2). Ils conclurent qu'il fallait non-seulement lever le siége de Marseille, mais évacuer la Provence et reprendre en toute hâte le chemin de l'Italie. Entraîné malgré lui par les résistances des capitaines et les dispositions des soldats, il se décida à la retraite. Pendant deux jours, il en fit les préparatifs avec lenteur et comme à regret. Il jeta dans la mer des amas de boulets qu'il ne pouvait pas emporter, il enterra quatre gros canons, et envoya, traînées par des chevaux, d'autres pièces à Toulon, d'où elles devaient être embarquées pour Gênes. Les petits canons de campagne furent placés sur des mulets, et le 29 septembre l'armée leva le camp en se dirigeant vers les Alpes maritimes.

François Ier s'était rapproché des impériaux pendant les derniers

(1) Même lettre du 31 août, p. 335 à 342.

(2) Lettre du 10 octobre écrite de Rome par l'évêque de Bath au cardinal Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 355.

jours du siége de Marseille. Quoique ses forces fussent supérieures aux leurs, il ne chercha point à les jeter dans une position semblable à celle où il fut placé lui-même cinq mois après à Pavie, en les pressant entre son armée et la valeureuse garnison qui s'était si bien défendue. Avec une prudence louable, il n'avait rien voulu hasarder, aimant mieux demeurer en observation devant des troupes guerries que de les pousser au désespoir par une attaque inconsidérée et de s'exposer à les rendre victorieuses. Il était assuré que Marseille ne laisserait pas forcer ses murailles, et que les impériaux, bientôt réduits à évacuer la Provence, regagneraient l'Italie, sinon en désordre, du moins dans l'affaiblissement d'une retraite. Aussitôt qu'il sut qu'ils avaient levé leur camp, il lança sur leurs derrières le maréchal de Montmorency à la tête de quelques compagnies d'hommes d'armes, d'une grande partie de la cavalerie légère et d'une bande d'arquebusiers. Il lui ordonna d'inquiéter leur marche, de les assaillir sans s'exposer, de les accompagner ainsi jusqu'au delà du Var (1), et de passer ensuite les montagnes à gauche jusqu'à la ville de Tende, afin de le joindre en Italie, où il se rendrait lui-même, avec le gros de son armée, par le col de Suze, après avoir traversé la vallée de la Durance.

La retraite des impériaux se fit sans désordre. Leur armée s'achemina vers le Piémont, marchant de nuit et de jour. Le vigilant Pescara en dirigeait l'arrière-garde, qui remplaçait dans les mêmes logis dans l'avant-garde aussitôt que celle-ci avait achevé sa halte et prenait un peu de repos. Il tenait à ne laisser tomber personne des siens entre les mains des paysans, ameutés déjà sur les flancs de l'armée impériale, de peur qu'ils ne prissent goût à les poursuivre et à les tuer. Une fois, il ne put pas réveiller du sommeil dans lequel ils étaient plongés quelques lansquenets qui avaient trop bu du vin du pays. Les chevau-légers du roi de France paraissaient à l'horizon, et les gens de la campagne n'attendaient que son départ pour égorger les Allemands endormis. Il les fit brûler dans la grange d'où il ne parvenait pas à les faire sortir, et il continua sa retraite avec une inexorable régularité (2). Les soldats avaient leurs vêtemens en lambeaux et manquaient de souliers. Aussi, lorsqu'on tuait des bœufs ou des moutons pour leur nourriture, ils en prenaient plus avidement encore la peau que la chair, pour la couper en lanières et s'en faire des chaussures (*abarcas*). Ils disaient en mur-

(1) Lettres de François à Montmorency, 2, 4, 5, 6 octobre 1524. — *Captivité du roi François Ier*, in-4°, publié par M. Aimé Champollion-Figeac dans la *Grande Collection des documens inédits sur l'histoire de France*, etc., p. 10 à 19.

(2) *Relacion* de Juan de Oznayo dans la *Coleccion de documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 420.

murant contre Bourbon que c'étaient là les chaussures de brocart qu'il leur avait promises en les conduisant en France.

Tandis que les impériaux précipitaient leur retraite, poursuivis par le maréchal de Montmorency, François Ier s'était rendu à Aix afin d'y reprendre possession de la Provence. Il y parut le 1er octobre en maître irrité. Il y fit décapiter le consul de Prat, qui avait prêté serment de fidélité au duc de Bourbon, et avait accepté de lui la charge de viguier. Après avoir rétabli l'autorité royale dans la capitale de la province recouvrée, avoir transmis à la fidèle et courageuse ville de Marseille les témoignages d'une gratitude qu'il promit d'aller lui exprimer plus tard, il partit pour l'Italie.

L'invasion de la France avait échoué deux fois, la première fois au nord, la deuxième au sud. Heureusement les confédérés l'avaient moins bien exécutée que conçue; ils avaient été arrêtés par l'insuffisance de leurs moyens d'attaque et leur défaut de concert, tout comme par la vigueur de la résistance qu'ils avaient rencontrée et qu'ils n'avaient pas prévue. En 1523, Paris, couvert par les places de Picardie, n'avait pas eu besoin de se défendre contre eux; en 1524, Marseille seule avait suffi à les repousser. La France était de nouveau délivrée, et le théâtre de la guerre allait être transporté encore une fois en Lombardie.

II.

Au moment où sa situation était des plus dangereuses, où son armée d'Italie avait été détruite, où la plus méridionale des provinces de son royaume était envahie, François Ier avait chargé un camérier de Clément VII, qui traversait la France en revenant d'Espagne, de dire au pape qu'à la tête de trente mille hommes il passerait en personne les Alpes à l'automne. « Si je ne le fais pas, avait-il ajouté, je permets à sa sainteté de ne jamais plus me croire et de ne m'estimer ni comme un roi ni comme un chrétien (1). » Il put exécuter au mois d'octobre ce projet, qui semblait si chimérique lorsqu'il l'annonçait au mois de juin, et tenter encore une fois la conquête de la Haute-Italie. D'Aix, où il était resté quatre jours, il se dirigea en toute hâte vers les Alpes. Il remonta la vallée de la Durance par Manosque, Sisteron, Chorges, Briançon, impatient de déboucher à Pignerol, dans la plaine de Piémont, où il voulait précéder l'ennemi. En se retrouvant dans ces montagnes qu'il avait traversées au début de son règne pour descendre en Lombardie et gagner la bataille de

(1) C'est ce qu'écrit de Rome l'évêque de Bath au cardinal Wolsey, d'après le récit du camérier Bernardino de la Barba. — Lettre du 12 juillet 1524. — *State Papers*, t. VI, p. 322.

Marignan, il était transporté d'espérance et de joie. On montrait moins d'ardeur et de confiance autour de lui. Ses capitaines les plus expérimentés trouvaient la saison trop avancée et n'étaient pas d'avis d'entreprendre une campagne d'hiver. Ils commençaient d'ailleurs à redouter l'Italie comme l'écueil permanent de nos armes, et à n'y voir qu'un tombeau où ils allaient tour à tour s'engloutir.

Mais François Ier ne souffrit de leur part ni objection, ni retard. Il était décidé à réparer l'affront de l'invasion à laquelle venait d'être exposé son royaume par l'éclat d'une conquête qu'il croyait indubitable, et qu'il supposait devoir être définitive. Afin d'animer les siens de ses sentimens belliqueux, il leur exposa vivement la nécessité et l'utilité de cette expédition. « Soldats et amis, leur dit-il, puisque la fortune nous a conduits en ce lieu, secondons ses volontés par notre honnête résolution. Que la hauteur de ces grandes montagnes ne vous effraye ni rebute! Je vous assure sur ma foi que, si nous sommes les premiers en Italie, la guerre est terminée sans combat. Courage donc. Sachons nous commander par vertu, oublions plaisirs et maisons, et au prix d'un peu de fatigue affermissons à jamais le repos de la France (1). »

Il mena rapidement son armée et son artillerie jusqu'au sommet des Alpes sans se laisser arrêter par les obstacles permanens des lieux et sans rencontrer les obstacles ordinaires de la saison. Le temps semblait le favoriser. Les pluies n'étaient pas encore tombées dans les vallées, et les neiges n'avaient pas couvert les flancs des montagnes, dont les cimes seules étaient blanchies par les glaciers éternels. Les rivières étaient guéables et les passages libres. François Ier les franchit heureusement. Il arriva avec ses troupes à Verceil le jour même où l'armée impériale, partie de Finale, avait traversé les Alpes maritimes en se portant à Alba, comme pour défendre l'accès du Piémont. Réduite en nombre, épuisée de fatigue, ayant laissé une partie de ses bagages et de son artillerie dans les âpres chemins qu'elle avait parcourus et où elle avait été poursuivie, découragée par la mauvaise issue d'une entreprise avortée, cette armée était hors d'état d'empêcher l'invasion de la Lombardie, après avoir échoué elle-même dans l'invasion de la France. Demeuré à Asti, sur les revers italiens des montagnes, avec une partie des fantassins et des hommes d'armes qu'avait si instamment réclamés et si vainement attendus le duc de Bourbon pendant qu'il était devant Marseille, le vice-roi de Naples avait espéré néanmoins qu'en les réunissant aux débris de l'armée impériale qui revenait de Provence, il pourrait arrêter la marche des Français et empêcher leur

(1) Textuellement tiré de l'*Epistre du roy traictant de son partement de France en Italie et de sa prise devant Pavie,* dans *Captivité du roi François Ier*, p. 117.

entrée dans le Milanais (1); mais il perdit cette espérance lorsque, s'étant replié d'Asti à Alba, il eut conféré avec le marquis de Pescara et le duc de Bourbon. Il vit bien que des troupes affaiblies et découragées étaient dans l'impossibilité de s'opposer à une armée fraîche, nombreuse, puissante, que commandait un roi valeureux et entreprenant.

Les chefs impériaux renoncèrent même à garder la ligne du Tessin. Ils comprirent qu'ils devaient se borner à occuper les points qui pouvaient être défendus afin de ne pas livrer la totalité du duché de Milan. Ils résolurent de conserver Alexandrie sur le Tanaro, où ils laissèrent deux mille hommes, Como sur le lac de ce nom, Pavie sur le Tessin, Lodi et Pizzighitone sur l'Adda, enfin Crémone sur le Pô. Ils essayèrent même de tenir dans Milan, dont l'imprenable citadelle restait entre leurs mains. En un jour, Pescara fit plus de trente milles, et alla, par Voghera, jeter une forte garnison de cinq mille Allemands, cinq cents Espagnols et trois cents hommes d'armes dans Pavie. La défense de cette ville, la seconde du duché, fut confiée à Antonio de Leyva, soldat de fortune formé dans les guerres d'Italie, que désignaient à un commandement aussi important et aussi difficile la plus rare vigueur et l'habileté la plus attentive. Le reste de l'armée remonta vers Milan avec l'espérance d'y entrer avant les Français et de s'y soutenir en attendant l'arrivée de dix mille lansquenets (2), que le vice-roi fit lever en Allemagne.

Mais cette ville, dans laquelle dominait le parti de l'indépendance italienne sincèrement dévoué à un chef national, Francesco Sforza, venait d'être ravagée par la peste; elle avait perdu une grande partie de ses habitans, et, ouverte sur plusieurs points, elle n'avait pas le moyen de se défendre. Sur le conseil même de Girolamo Morone, ministre du duc, elle s'était décidée à ouvrir ses portes à François Ier et à prévenir sa ruine par sa soumission. Une députation avait porté les clefs de la ville au roi, qui était arrivé dans le voisinage, à Abbiate-Grasso, après avoir franchi le Tessin. Néanmoins le lendemain le capitaine Alarcon, à la tête de deux cents chevaux, ayant pénétré dans Milan, y annonça la venue du duc de Bourbon, du vice-roi de Naples et du marquis de Pescara, qui approchaient avec le reste des troupes. Ils y entrèrent en effet au milieu des transports de joie des Milanais qui, revenus à leurs sentimens naturels, crièrent : Vive le duc! vive l'empire!

Déjà trois cents hommes d'armes et six mille hommes de pied détachés de l'armée française s'avançaient, sous Théodore Trivulzi,

(1) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 19 octobre 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Lettre de Lannoy à l'empereur, du 19 octobre 1524. — Archives imp. et roy. de Vienne.

pour occuper Milan. Craignant que ce corps insuffisant ne fût repoussé par les impériaux, qui s'étaient introduits dans la ville, François Ier se mit en marche pendant la nuit avec toute l'armée, afin de le soutenir et de se rendre maître de Milan de vive force (1); mais les impériaux ne l'y attendirent point. Ayant promptement vu que la ville était trop dépeuplée et dans un trop pauvre état de défense pour qu'il fût prudent de s'y renfermer, Bourbon, Lannoy et Pescara aimèrent mieux la livrer sans combat que la faire prendre après avoir essuyé une défaite; ils en sortirent donc par la porte de Como et par la porte de Rome au moment où les Français y entraient par la porte de Verceil. Ils se retirèrent vers Lodi et allèrent s'établir sur l'Adda.

François Ier prit possession de Milan, dont il confia la garde au seigneur de La Trémouille, qu'il y laissa avec trois cents hommes d'armes et huit mille hommes de pied. La supériorité de ses forces était si grande, qu'on le croyait prêt à redevenir le dominateur de l'Italie. En agissant vite, en portant à ses ennemis dispersés des coups sûrs en même temps que rapides, il pouvait s'emparer du Milanais et envahir ensuite le royaume de Naples. Les généraux de l'empereur ne semblaient point en mesure de s'y opposer. La belle armée qui avait fait en 1523 et en 1524 la double campagne de Lombardie et de Provence, qui avait battu Bonnivet et assiégé Marseille, était fondue; les débris en étaient disséminées dans quelques places. On regardait les impériaux comme réduits à une complète impuissance. On avait plaisamment affiché sur la statue de Pasquin à Rome : « Il s'est perdu une armée dans les montagnes de Gênes; si quelqu'un sait ce qu'elle est devenue, qu'il vienne le dire! il lui sera donné une bonne récompense (2). » La plupart des états italiens, y compris le pape, la seigneurie de Florence, la république de Venise, étaient prêts à délaisser l'alliance de Charles-Quint.

Le roi de France suivrait-il les impériaux vers Lodi pour les empêcher d'y attendre des renforts et de se refaire? S'il poursuivait le dernier noyau de l'armée impériale sur l'Adda, s'il en rejetait les restes dans les états vénitiens, les places qui tenaient encore pour Sforza et que gardaient les soldats de Charles-Quint, perdant l'espérance d'un prochain secours, se rendaient, et l'empereur, abandonné par les princes italiens, était réduit à faire la paix en cédant le duché de Milan afin de conserver le royaume de Naples. Cette marche vers Lodi fut conseillée à François Ier par plusieurs de ses

(1) *Prise de Milan,* récit publié le 28 octobre 1524 par la régente à Lyon d'après les lettres qu'elle avait reçues du roi. — *Captivité,* etc., p. 31, 32, 33.

(2) *Relacion* de Juan de Oznayo sur toute la campagne et la bataille de Pavie. — *Documentos ineditos,* etc., t. IX, p. 426.

capitaines (1); mais Bonnivet fut d'un avis différent. Malgré les revers qu'il avait essuyés naguère, il avait conservé la faveur de François Ier, qui avait toujours en lui la plus grande confiance. Il prétendit que la place de Lodi, successivement fortifiée par Francesco Sforza et par Federico da Bozzolo, et défendue par les troupes encore nombreuses de l'empereur, ne serait pas facile à emporter et qu'en l'attaquant on s'exposerait à échouer devant ses murailles. Il soutint qu'au contraire il serait aisé de s'emparer de Pavie ou de force ou par la défection des lansquenets, qu'on savait mal payés, qu'on disait mécontens, et sur lesquels Antonio de Leyva ne pouvait pas avoir beaucoup d'autorité. Selon lui, les Allemands réduits ou gagnés, il deviendrait impossible aux Espagnols, privés de leur grosse infanterie, de se maintenir dans le Milanais, et ils se retireraient en toute hâte au royaume de Naples. François Ier le crut et se transporta devant Pavie avec toute l'armée, espérant qu'après avoir battu ou séduit la garnison de six mille hommes qui était enfermée dans cette importante ville, il serait le maître du Milanais tout entier et pourrait même entreprendre l'invasion de Naples. En ce moment, Pescara mettait en état de défense Lodi, qu'il avait trouvé mal fortifié, sans vivres et sans munitions. Il craignait d'y être attaqué avant d'être en mesure de s'y soutenir. Aussi, en apprenant que le roi de France, au lieu de marcher sur l'Adda, était allé camper vers le Bas-Tessin, il dit avec une joie prévoyante et une confiance fondée : « Nous étions vaincus, avant peu nous serons vainqueurs (2). »

François Ier ne différa pas son attaque, s'il la dirigea du mauvais côté. Dès le 26 octobre, vingt jours après être parti d'Aix, il parut en vue de Pavie. Il l'investit aussitôt, en attendant la grosse artillerie dont il devait se servir pour battre ses murailles. Seconde ville du duché de Milan, Pavie avait été autrefois la capitale du royaume d'Italie. Attachée de tout temps à la cause de l'empire, elle s'était conservée gibeline avec une opiniâtre fidélité. Elle était grande et riche, couverte de monumens et d'églises, célèbre par son université comme par son histoire. Elle avait une vaste enceinte de murailles, garnies de tours, précédées de fossés, flanquées de bastions, défendues du côté qui faisait face à Milan par une citadelle, et l'on n'y pénétrait que par des portes fortifiées. Assise pour ainsi dire sur les bords du Tessin, elle voyait couler à l'ouest cette rapide rivière sortie du Lac-Majeur, qui, changeant de direction à une lieue de ses murailles, venait la baigner au sud et tombait un peu plus bas dans le Pô. Vers le point où il coulait au sud, le Tessin se divisait en

(1) Du Bellay, t. XVII, p. 458, 459. — « L'amiral Bonnivet, dit-il, du conseil duquel le roy usoit plus que de nul autre. » P. 456. — P. Jovius. *Vita Piscarii*, p. 368.

(2) P. Jovius, *Vita Piscarii, ibid.*

deux bras, dont le principal longeait Pavie, et dont le moindre, le Gravalono, décrivait une courbe assez spacieuse. Entre leur séparation au-dessus de la ville et leur jonction au-dessous, ces deux bras formaient une île où se trouvait le faubourg Saint-Antoine, qu'unissait à Pavie un pont de pierre couvert d'une galerie et défendu par une tour. Au nord de la place, en face de la citadelle et du côté de Milan, s'étendait le fameux parc de Mirabello, dont le nom même indiquait le site et l'agrément. Le parc de Mirabello, embrassant un espace d'environ dix mille carrés, entouré d'une épaisse muraille qui le fermait des quatre côtés et dans laquelle étaient pratiquées des portes à pont-levis, descendait presque jusqu'à Pavie. C'était un magnifique lieu où les anciens ducs de Milan allaient demeurer dans la belle saison et prendre les plaisirs de la chasse. La résidence ducale de Mirabello était ornée comme un palais, fortifiée comme un château, et son vaste parc, rempli de bois, couvert de prairies, traversé de cours d'eau, et où se livra quatre mois après la fameuse bataille du 24 février, offrait une certaine variété d'aspects et divers accidens de terrain.

Pavie, qui avait au sud les deux bras du Tessin et au nord la citadelle confinant presque au parc de Mirabello, était moins bien protégée du côté de l'ouest, tourné vers Alexandrie. Le Tessin, avant de se courber et de diviser ses eaux, y coulait à une assez grande distance de son enceinte. Entre les rives du fleuve et ses murailles s'élevaient, en s'échelonnant, la belle abbaye de San-Lanfranco, l'église de San-Salvator, entourée d'habitations, et le Borgaretto. L'armée française pouvait attaquer par là Pavie commodément et avec avantage, en ayant, il est vrai, le Tessin à dos, mais longtemps sans danger. Du côté de l'est, au-delà de la muraille du parc et des fortifications de la ville, s'étendaient des monticules et des vallons qu'occupaient les abbayes et les églises de San-Paolo, Santo-Spirito, San-Giacomo, San-Pietro-in-Verzolo, Sant'Appollinari, et descendaient à peu de distance les uns des autres des cours d'eau plus ou moins profonds, tels que la Vernavola, l'Olona et le Lambro, qui couraient se jeter dans le Tessin ou dans le Pô.

La ville devant laquelle allait se décider le sort de l'Italie (1) était défendue par un capitaine déjà éprouvé, et que ses fortes qualités militaires réservaient à une plus haute fortune. Antonio de Leyva s'y était enfermé avec cinq mille lansquenets allemands, cinq cents arquebusiers espagnols, trois cents hommes d'armes et deux

(1) Il y a une relation très circonstanciée et très exacte du siége de Pavie par Tœgius, médecin et chevalier. Elle a pour titre : *Francisci Tœgii physici et equitis candida et vera narratio diræ ac cronicæ Papiæ obsidionis.* — Cette relation, fort rare, et dont je me suis beaucoup servi, est dans un volume de la bibliothèque Mazarine, sous le n° 17,512, et y forme le 5e traité de la p. 286 à 308.

cents chevau-légers, que devaient seconder le zèle soutenu et le dévouement courageux des habitans de Pavie. Diligent et prévoyant, avisé en même temps qu'intrépide, il joignait à une vigilance que personne ne devait surprendre une fermeté que rien ne pouvait abattre. Antonio de Leyva pourvut d'abord à la défense de la ville, releva les murailles là où des pierres en étaient tombées, rempara ce qui menaçait de fléchir, creusa des tranchées intérieures sur les points les plus menacés d'être battus en brèche et d'être ensuite emportés d'assaut. Il distribua les quartiers à ceux qui devaient les garder, et après avoir réglé la subsistance comme la défense de la place, il se tint prêt à repousser l'attaque de l'armée française.

François Ier, gardant auprès de lui l'amiral Bonnivet et le bâtard de Savoie, s'établit avec la plus grande partie des troupes vers l'abbaye de San-Lanfranco et l'église de San-Salvator, à l'ouest de Pavie. Le maréchal de La Palisse se porta avec l'avant-garde, dont son ancienneté lui donnait le commandement, sur les hauteurs qui longeaient la ville du côté de l'est. Le duc d'Alençon et le grand-écuyer San-Severino occupèrent le parc de Mirabello à la tête d'un corps considérable (1), et le maréchal de Montmorency, suivi de trois mille lansquenets, de deux mille Italiens, de mille Corses et de deux cents hommes d'armes, se logea de force dans l'île que formaient au sud les deux bras du Tessin. Après avoir pris la tour qui fermait l'entrée du pont de pierre conduisant de l'île dans Pavie, et en avoir fait pendre tous les défenseurs pour avoir *osé résister*, disait-il, *à une armée du roi dans un tel poulailler* (2), il se trouva en face de la ville. Antonio de Leyva ordonna aussitôt de rompre le pont de communication, et le maréchal de Montmorency, qu'il menaça de meurtrières représailles (3), se vit arrêté aux bords du Tessin. Les troupes françaises cernèrent alors la place de tous les côtés.

Dès qu'il eut reçu ses gros canons, François Ier ouvrit des tranchées pour approcher de la ville. Les batteries furent assises le 6 novembre, et le feu commença. Des pièces de fort calibre battirent la place dans la partie orientale, et d'autres de dimension encore plus grande tirèrent contre la partie occidentale. Après trois jours de feu non interrompu, les murailles écroulées offrirent des brèches suffisantes, et l'assaut fut décidé. François Ier espéra enlever Pavie par une vive attaque, opérée simultanément sur les deux points ouverts. Les troupes, que conduisait d'un côté le maréchal de La Palisse, et qu'animait de l'autre la présence du roi, montèrent aux brèches:

(1) D'après Du Bellay, qui fit toute cette campagne et assista à la bataille de Pavie.— T. XVII, p. 459, 460. — Tœgius, à la date du 28 octobre. — Carpesanus, *Commentarii suorum temporum*, dans Martenne, t. V, lib. x, § 13, f. 1390.

(2) Du Bellay, p. 460.

(3) Franciscus Tœgius, à la date du 30 octobre.

elles les escaladèrent en laissant sur la route beaucoup d'hommes abattus par les coups d'arquebuse des assiégés; mais, arrivées au sommet, elles trouvèrent la résistance la plus vigoureuse et la plus opiniâtre. Antonio de Leyva avait habilement placé ses lansquenets et ses Espagnols sous le comte de Lodron pour faire face à l'attaque du maréchal de La Palisse, et sous le comte de Hohenzollern pour soutenir celle qui s'exécutait du côté du roi. Il s'était transporté lui-même sur le point le plus menacé. Les assaillans, dont le feu de la place avait éclairci les rangs, furent reçus vers le haut des brèches à coups de pique. Après une heure d'impétueuse agression et de ferme résistance, ils se retirèrent, ayant perdu beaucoup de monde. François Ier voulut recommencer le lendemain. Il fit mettre à pied ses hommes d'armes, qui, couverts de leur cuirasse et formant la tête de la colonne, devaient ouvrir la marche et forcer la brèche. Tout était prêt pour un second assaut, mais ayant appris que par-delà les murailles se trouvaient des tranchées profondes et bien flanquées, et que des arquebusiers étaient postés dans les maisons crénelées du voisinage, il renonça à une nouvelle attaque qui aurait été plus meurtrière sans être plus heureuse (1).

Ne pouvant pas pénétrer dans Pavie par les côtés trop bien défendus de l'est et de l'ouest, François Ier espéra s'en rendre maître du côté du sud, où la ville, que protégeaient les eaux du Tessin, n'avait ni tours ni remparts. Il fallait pour cela détourner le bras principal du fleuve, afin de rendre accessible l'abord méridional de la place et de s'y jeter, en partant de l'île qu'occupaient le maréchal de Montmorency et Federico da Bozzolo. C'était une œuvre des plus hasardeuses. François Ier la tenta. Au-dessus de Pavie, il fit creuser un autre lit au Tessin pour lui donner un autre cours (2). Pendant que les Français travaillaient à ouvrir au fleuve un nouveau passage et se disposaient à barrer l'ancien avec des arbres, des pierres et des terres, les assiégés ne furent pas sans crainte. Aussi Antonio de Leyva, qui avait fait diligemment remparer les brèches de la ville, fortifia de son mieux la partie maintenant menacée et jusque-là totalement dégarnie. Ces précautions toutefois ne furent pas nécessaires. D'abondantes pluies grossirent soudainement les eaux du Tessin, qui, devenu plus impétueux et rendu plus profond, emporta les machines des Français et détruisit leurs travaux. Il fallut renoncer à changer la direction du fleuve comme à donner l'assaut à la ville,

(1) Franciscus Tœgius raconte cette double attaque à la date du 8 novembre. Voir aussi Du Bellay, p. 460, 461. — Lannoy écrit à Charles-Quint le 25 novembre : « Le mardi ensuivant donna l'assaut en deux ou trois lieux là où il perdit beaucoup de gens. Toutes espies disent que les François y perdirent deux mille cinq cents hommes. » — Archives imp. et roy. de Vienne.

(2) Du Bellay, p. 461, et Franciscus Tœgius à la date du 20 novembre.

que François Ier ne parvint pas mieux à surprendre par le sud qu'à enlever par l'est et par l'ouest.

Il s'obstina cependant à rester sous ses murailles, et il ne désespéra point de s'en rendre maître. A défaut de la force, il compta sur le temps, et il disposa tout pour réduire Pavie à capituler. Sans abandonner des attaques plus propres à fatiguer la garnison qu'à conduire dans la place, il changea le siége en blocus. Il se retrancha dans les positions qu'il occupait autour de Pavie et il accrut son armée, qui était déjà très nombreuse. Il demanda aux cantons suisses des troupes de plus, fit venir cinq mille Grisons, et prit à sa solde l'un des hommes de guerre les plus entreprenans, le fameux Jean de Médicis, chef des bandes noires italiennes. Jean de Médicis était un valeureux condottiere, ayant sous ses ordres trois mille soldats aguerris. Dans les campagnes précédentes, il avait utilement servi l'empereur, dont les généraux, soit négligence, soit défaut d'argent, ne l'avaient pas enrôlé cette fois. Il passa du service de Charles-Quint au service de François Ier, qui ne l'établit pas loin de lui, au camp de Pavie.

Les diverses parties de ce camp communiquaient entre elles pour s'entendre et au besoin s'assister. Des ponts jetés sur le Tessin en dessus et en dessous de Pavie conduisaient de l'île, où était Montmorency, au quartier du roi à San-Lanfranco et à celui de La Palisse à San-Giacomo. Par-delà le Tessin, l'armée, en relation avec le comté d'Asti et la Lomelline, recevait les vivres qui lui venaient des riches plaines du Piémont. Il y avait comme un immense marché et une foire perpétuelle dans le parc de Mirabello. Les troupes de François Ier avaient tout en abondance. Logées dans des églises et des abbayes, établies sous des tentes, occupant des huttes souterraines, livrées à un mouvement animé pendant le jour, éclairant la plaine de leurs feux durant la nuit, elles semblaient former une ville qui en ceignait circulairement une autre (1). Malgré les rigueurs d'une saison très froide, elles attendaient patiemment que la place de Pavie, qui manqua bientôt de bois, de vivres, d'argent et de munitions, se rendît, faute de pouvoir payer les lansquenets, trouver à subsister et continuer à se défendre. Le roi ne doutait pas de l'avoir assez promptement à sa merci, et, pour mieux s'assurer la possession du Milanais, il avait donné l'ordre à sa flotte dans la Méditerranée, sur laquelle était Renzo da Ceri avec la garnison de Marseille, de se diriger vers le sud de l'Italie, afin de prendre part à une expédition qu'il préparait contre le royaume de Naples. Il comptait ainsi devenir bientôt le dominateur de la péninsule.

(1) Carpesanus, *Commentarii*, f. 1389, 1390.

III.

Les Italiens le croyaient aussi. Ils regardaient François Ier comme prêt à ressaisir dans leur pays la prépondérance qu'il y avait exercée neuf années auparavant, après l'invasion de 1515 et la victoire de Marignan. Tous se tournaient vers lui avec les anciens empressemens. Le duc de Ferrare lui prêtait cinquante mille écus et lui envoyait cinquante chariots chargés de poudre et de boulets (1). Les Vénitiens, qui avaient naguère quitté son alliance pour s'unir à Charles-Quint, sommés par le vice-roi de Naples de remplir les conditions de la ligue et de joindre leur armée aux troupes impériales, afin de soutenir en Lombardie le duc Francesco Sforza, à qui Charles-Quint envoyait l'investiture du duché de Milan, non-seulement ne se hâtaient pas de le faire, mais ils étaient en négociation avec François Ier (2). Le pape Clément VII leur en avait donné l'exemple. Ayant sous sa main tout le centre de la péninsule, disposant des états de l'église comme souverain pontife, dirigeant la république de Florence comme chef de la maison de Médicis, Clément VII était recherché par les deux princes qui se disputaient l'Italie. Charles-Quint tâchait de le maintenir dans son alliance, François Ier n'oubliait rien pour l'amener à la sienne. Les tentatives qu'il avait faites, peu de temps après son élévation au pontificat, afin de rétablir entre eux un accord impossible, n'avaient eu aucun succès. Clément VII avait désapprouvé l'expédition de Provence. Avec une clairvoyance pénétrante, il avait prévu qu'elle échouerait, et il avait annoncé que l'invasion manquée de la France provoquerait une invasion nouvelle de l'Italie (3). Lorsque François Ier fut descendu dans les plaines de la Lombardie sans rencontrer devant lui d'autre obstacle que quelques villes où s'étaient retirés les restes de l'armée dissoute de l'empereur, Clément VII le considéra comme le maître certain du Milanais. Craignant sa puissance, il travailla à se concilier son amitié.

Il avait repris les négociations vainement entamées naguère pour rétablir la paix ou ménager une suspension d'armes entre les deux souverains. Au lieu d'en charger cette fois l'archevêque de Capoue, qui était plus porté pour l'empereur que pour le roi de France, il

(1) Le reçu sur parchemin des 50,000 écus d'or à la date du 26 novembre, signé par le roi lui-même, est dans le mss. n° 8569, anc. fonds franç. de la Bibl. imp., f. 89 et 90. — Le reçu de la poudre et des boulets est à la date du 9 décembre. *Ibid.* — Le duc de Ferrare prêta encore 25,000 écus d'or le 8 février 1525. Reçu signé de François Ier. *Ibid.*

(2) Lettre de Lannoy à Charles-Quint du 19 novembre. — Archives imp. et roy. de Vienne.

(3) Lettre de l'évêque de Bath écrite de Rome au cardinal Wolsey le 12 juillet. — *State Papers*, t. VI, p. 322.

confia cette mission au dataire Giovan Mattheo Giberto, qui, très favorable à François Ier, avait contribué à le détacher lui-même de Charles-Quint. Giberto possédait depuis longtemps toute la confiance de Clément VII et avait beaucoup de pouvoir sur son esprit. Il se rendit d'abord à Soncino, où se trouvait le vice-roi de Naples, un peu au-delà de l'Adda, dans la Lombardie vénitienne. Le vice-roi s'y occupait à refaire, tout près de Lodi, l'armée de l'empereur; il avait instamment pressé le souverain pontife de fournir le contingent auquel le saint-siége était tenu pour la défense de l'Italie. Le dataire Giberto et le Florentin P. Vettori, envoyés peu de temps après au vice-roi par Clément VII, dirent à Lannoy que le pape, en sa qualité de pasteur suprême, devait s'employer à remettre d'accord les monarques chrétiens. Ils ajoutèrent que Clément VII, comme prince italien, redoutait la puissance du roi de France, dont l'armée, s'il se déclarait contre lui après avoir occupé le Milanais, que l'empereur n'était plus en état de lui disputer, renverserait sans peine les Médicis dans Florence et pénétrerait même sans obstacle sur le territoire de l'église. Ils prétendirent que le devoir et l'intérêt du souverain pontife l'obligeaient dès lors à procurer la paix entre l'empereur et le roi, que cette paix était d'ailleurs nécessaire à l'empereur, car elle sauverait le royaume de Naples de l'invasion qui le menaçait. Ils soutinrent que, François Ier ne voulant pas renoncer au Milanais et se trouvant assez fort pour en devenir à jamais le maître, il fallait prévoir ce résultat inévitable et le rendre le moins nuisible à l'Italie et le moins désavantageux à l'empereur, en obtenant que le Milanais fût détaché de la France sous un des fils puînés du roi à qui l'empereur en donnerait l'investiture, et qui y régnerait avec indépendance et en prince italien. Ils demandèrent donc que l'état de Milan fût laissé en dépôt au souverain pontife, que les impériaux évacuassent la citadelle de Milan et la forteresse de Pizzighitone, ainsi que les villes d'Alexandrie, de Como, de Pavie, de Lodi, de Crémone, et se retirassent dans le royaume de Naples, tandis que les troupes françaises repasseraient les Alpes. Le pape, entre les mains duquel serait remis le duché, conclurait une ligue armée avec les Vénitiens et les Florentins pour assurer le repos de la péninsule et protéger le royaume de Naples. Sans cela, le pape traiterait avec le roi de France dans le double intérêt du saint-siége et des Médicis, et il ne s'opposerait point au passage des troupes destinées à attaquer l'Italie inférieure (1).

Ces propositions furent repoussées avec hauteur par le vice-roi. Il répondit qu'il y aurait pour l'empereur trop de honte à mettre en séquestre l'état de Milan, et il déclara qu'il ne traiterait pas

(1) Lettres de Lannoy à Charles-Quint des 19 et 25 novembre et du 2 décembre. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

avec le roi de France tant que le roi de France conserverait une palme de terrain en Italie. Les offres de Clément VII, que Lannoy rejetait comme déshonorantes pour Charles-Quint, ne parurent pas même suffisantes à François Ier. Le dataire, qui passa plusieurs fois d'un camp à l'autre, s'était transporté auprès de lui. Il l'avait trouvé non moins exigeant qu'altier. Poussé par d'ambitieux désirs, croyant à sa force et comptant sur des succès, François Ier avait dit à l'envoyé du pape : « J'ai bon espoir d'occuper bientôt Pavie. Toutes mes mesures sont prises, mes provisions sont faites, et mes gens de guerre payés. J'attends le mois prochain 1,400,000 francs, et je fais venir de nouvelles troupes. Je n'ai point passé les Alpes de ma personne, et je ne suis pas de si petite prudence que d'être descendu en Italie avec trente mille bons piétons et d'être accompagné d'une flotte sur laquelle se trouvent six ou sept mille hommes de guerre pour m'arrêter. Je ne veux rien moins que tout l'état de Milan et le royaume de Naples (1). »

L'incertain et embarrassé Clément VII, qui aspirait à devenir l'arbitre de l'Italie en réconciliant les deux adversaires et en obtenant le renvoi de leurs troupes, ne réussit ni auprès de l'un ni auprès de l'autre. Il ne parvint point à persuader Lannoy et à contenir François Ier. Lannoy essaya tout aussi vainement de ramener le pape à l'empereur en calmant ses craintes et en lui garantissant le maintien des Médicis dans Florence et l'inviolabilité des États-Romains. L'armée impériale, en ce moment affaiblie, allait, selon lui, redevenir puissante : dix mille lansquenets, qu'il avait demandés en Allemagne, étaient sur le point de la joindre. L'archiduc Ferdinand, venu tout exprès dans les gorges du Tyrol, préparait d'autres renforts, que devait accroître encore et conduire bientôt au camp impérial le duc de Bourbon, qui faisait des levées en Souabe. Clément VII ne croyait pas que l'armée de Charles-Quint fût en état de se soutenir dans la Haute-Italie, et il ne le désirait point. Ses victoires lui auraient encore moins convenu que ses revers, parce qu'elles auraient mis à la discrétion de l'empereur toute la péninsule, et l'auraient réduit lui-même à n'être que son chapelain. La politique et la crainte faisaient pencher Clément VII du côté de François Ier. Cependant, si le roi de France était en ce moment le plus fort en Italie, l'empereur pouvait le redevenir plus tard, et le cauteleux pontife avait intérêt à ne pas se brouiller irrévocablement avec lui. Il ménagea donc les deux adversaires qu'il n'avait pas convertis à ses projets : il resta l'allié inutile de l'un en devenant l'ami clandestin de l'autre. Il fit remettre mystérieuse-

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint du 19 novembre, d'après ce qu'a écrit le dataire Giberto à Bernardino de La Barba, qui l'a montré au vice-roi. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

ment 6,000 ducats au vice-roi de Naples (1), en assurant qu'il ne pouvait pas en donner davantage, et quelques jours après il conclut avec François Ier un traité *très secret* (2), dans lequel furent compris les Florentins et les Vénitiens. Ces anciens alliés de l'empereur se séparèrent de lui sans s'unir au roi de France. Ils s'engagèrent à n'accorder aucune assistance à Charles-Quint, et en retour François Ier promit de maintenir l'autorité des Médicis dans Florence, et plaça sous sa protection les inconstans Vénitiens et l'équivoque Clément VII.

Le pape ne s'opposa même plus à l'envoi d'une armée française du côté de Naples. L'établissement du roi de France dans la Basse-Italie ne lui aurait pas mieux convenu que la domination de l'empereur dans la haute; mais il espérait qu'à la simple menace d'une semblable invasion, les troupes espagnoles quitteraient la Lombardie pour courir au secours de Naples, et par l'abandon du Milanais faciliteraient l'arrangement qui convenait à sa politique. Ce but fut sur le point d'être atteint. François Ier détacha, sous le duc d'Albany, un corps d'armée qui dut s'acheminer, par la Toscane et le territoire du saint-siége, vers le royaume dont la maison de France se regardait comme héritière, que Charles VIII avait conquis et perdu, que Louis XII avait repris et partagé avec le roi Ferdinand d'Aragon, et sur lequel François Ier avait cédé ses droits à Charles-Quint sous des conditions que Charles-Quint n'avait pas remplies. Il y restait un parti attaché à la France, que l'apparition d'une armée pouvait soulever et rendre redoutable à l'Espagne. Le corps chargé de cette expédition se composait de six mille hommes de pied, de six cents hommes d'armes, et devait se renforcer à Livourne de deux ou trois mille soldats descendus de la flotte avec Renzo da Ceri, et dans les États-Romains de quatre mille Italiens que les Orsini levaient sur leurs terres.

Par cette expédition, François Ier songeait moins encore à s'emparer du royaume de Naples qu'à opérer de ce côté une diversion (3). Il

(1) « Jusques à ceste heure, ne s'en est pu tirer autre chose synon six mille ducas qu'il nous a envoyés secrètement. » Lettre de Lannoy à l'empereur du 25 novembre. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Lettre du conseil des dix au provéditeur-général du 7 janvier 1525, dans *Captivité*, etc., appendice LXXVIII. — Le 13 décembre, le comte de Carpi écrivait à François Ier : « Sire, loué soit Dieu ! la conclusion a esté prinse avec la seigneurie de Venise et stipulé et fini le contract et signé de notre très saint père, de leur ambassadeur et de moy, comme vous verrez par l'un des originaulx que je vous envoye. » Archives de l'empire, section historique, f. 964, n° 59.

(3) « Car de mes gens soubdain je faiz partir
Pour seulement servir de divertir :
A Naples droit, j'envoyai une bande. »
(Épistre de François sur l'expédition d'Italie et la bataille de Pavie, dans *Captivité*, etc., p. 119, 120).

s'imaginait, comme Clément VII, que les troupes espagnoles descendraient dans l'Italie inférieure et lui abandonneraient le Milanais, qui tomberait ainsi tout entier plus vite et plus aisément entre ses mains. Cette séparation de ses forces était une manœuvre habile ou une faute dangereuse, selon que les impériaux courraient défendre Naples ou resteraient sur l'Adda. Si elle ne lui donnait pas tout de suite la Lombardie, elle l'y affaiblissait et l'exposait plus tard à un grand revers. Lannoy fut très alarmé du péril qui menaçait un royaume sans chef et sans soldats. Il écrivit à Charles-Quint pour le dissuader de continuer une guerre qu'il était réduit à soutenir seul, et dont les charges devenaient de plus en plus accablantes. Il l'avertit qu'en s'obstinant à rétablir Francesco Sforza, il exposait sa propre puissance. « Prenez garde à vos affaires! lui disait-il; vous défaites une couronne pour radouber un chapeau de duc : c'est une chère marchandise (1). » Lannoy eut un moment la pensée d'évacuer le Milanais et de se replier sur Naples; mais le marquis de Pescara, qui seul était auprès de lui, le duc de Bourbon n'étant pas encore revenu d'Allemagne, lui montra fort habilement tout ce qu'avait de dangereux ce mouvement, si opportun en apparence. Il lui représenta que conduire les soldats impériaux au sud de l'Italie, c'était en abandonner le nord aux Français, qui ne manqueraient pas de le suivre dès qu'ils auraient occupé le Milanais, qu'il se trouverait alors placé sans des forces suffisantes entre l'armée grossie du duc d'Albany et l'armée victorieuse du roi de France, et qu'après avoir imprudemment délaissé le duché de Milan, il courait risque de perdre le royaume de Naples (2). Il ajouta que le sort du royaume comme du duché devait se décider dans les plaines de la Lombardie, qu'il fallait attendre sur l'Adda les renforts sans lesquels on ne pouvait rien entreprendre, combattre le roi de France après les avoir reçus, bien certain qu'en gagnant la bataille, du même coup on sauverait Naples et acquerrait Milan.

Le vice-roi de Naples fut en ce moment ébranlé. Il craignit, s'il continuait la guerre, de compromettre tout ce que l'empereur possédait en Italie, et il crut que l'intérêt de son maître réclamait la conclusion de la paix ou au moins une trève. Il s'était porté à Crémone, un peu au-dessous du point où l'Adda entre dans le Pô, pour y surveiller les mouvemens du duc d'Albany. De Crémone, il dépêcha le commandeur Peñalosa au duc de Sessa, ambassadeur de Charles-Quint à Rome, afin de reprendre les négociations que Clément VII avait essayées sans succès entre les deux princes. « Le seigneur duc, disait-il dans les instructions remises à Peñalosa,

(1) Lettre de Lannoy du 5 décembre à Charles-Quint. — Archives imp. et roy. de Vienne.

(2) Galeazzo Capella, lib. IV. — Du Bellay, f. 463, 464.

doit, sans perdre une heure de temps, amener le pape à l'un des trois partis suivans (1) : 1° une suspension d'armes pour donner le temps de consulter l'empereur et d'attendre sa réponse sur la proposition que le dataire Giberto avoit faite au vice-roi de rendre sa sainteté dépositaire des états de Milan ; 2° une trève pendant laquelle chacun garderoit ce qu'il possédoit, et les forces que de part et d'autre on tiendroit sur pied seroient limitées ; 3° le dépôt immédiat entre les mains du pape de ce qui étoit occupé en Lombardie, soit par le roi de France, soit par le duc de Milan, avec l'établissement d'une trève et la désignation du lieu et du moment où s'assembleroient les plénipotentiaires chargés de régler les stipulations de la paix. » Si le duc de Sessa n'obtenait aucun de ces trois points, le vice-roi, usant des pouvoirs dont il était investi, allait, dans l'excès de son découragement et de sa crainte, jusqu'à l'autoriser à céder le duché de Milan. Il demandait seulement que sur les revenus du duché on prélevât ce qui était dû à la garnison de Pavie, on donnât une pension annuelle au duc Francesco Sforza, et l'on détachât 50,000 ducats de rente pour le duc de Bourbon. Lannoy invitait le duc de Sessa à se hâter, parce que le temps lui faisait encore plus la guerre que l'ennemi, et il ajoutait : « Ce qui sera accordé entre le pape et le duc, que le duc me l'apprenne par un courrier qui vienne en *volant*, afin que je sache comment j'ai à me gouverner. »

Moins découragé que son vice-roi, Charles-Quint venait de lui écrire qu'il ne négligerait aucun sacrifice pour délivrer l'Italie, qu'il avait ordonné l'envoi d'une forte somme d'argent à son armée, que ses navires sur le littoral de la Méditerranée étaient prêts à transporter sept mille fantassins espagnols, qu'il faisait renforcer sa flotte à Gênes, qu'il cherchait à persuader au roi d'Angleterre d'attaquer la France du côté des Pays-Bas en joignant ses troupes à la cavalerie flamande. Cependant, comme les Anglais paraissaient enclins, depuis qu'ils avaient su l'entrée du roi de France dans Milan, à conclure une trève jusqu'au mois de mai 1526, il autorisait le vice-roi de Naples à la conclure également, s'il le trouvait nécessaire, et il prescrivait au duc de Sessa de suivre les indications du vice-roi, sans attendre de nouveaux ordres (2). Quelque temps après, l'empereur ayant appris l'accord que le pape, les Florentins et les Vénitiens, ses anciens alliés, avaient fait avec le roi de France, et l'aide en argent et en munitions que lui avait même donnée le duc de Ferrare, il s'en montra très courroucé. Il trouva que Clément VII, qui lui devait son élévation au pontificat (3), était impru-

(1) Papiers de Simancas, sér. D., L. 3, n° 54[26].

(2) Lettre de Charles-Quint, du 11 décembre 1524. — Correspondance avec Adrien VI et le duc de Sessa, etc., p. 210 à 212.

(3) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa, du 9 février 1525 *ibid.*, p. 212.

dent comme Italien, ingrat comme pape. Il menaça les Vénitiens de les faire repentir plus tard de lui avoir manqué de foi sans motif. Il dit que le duc de Ferrare pourrait bien pleurer un jour l'assistance qu'il accordait aux Français. Il défendit au duc de Sessa de parler désormais de Luther à Rome. Il avait promis, lorsqu'il était satisfait du pape, d'agir vivement en Allemagne contre l'hérésie en progrès, qu'il ne se proposait plus d'y poursuivre alors qu'il était mécontent de lui. Il ajouta du reste qu'il fallait dissimuler en attendant qu'on pût traiter chacun comme il le méritait, suivant qu'il aurait fait le bien ou le mal. Le duc de Sessa devait négocier une paix ou une trève en se conformant aux instructions du vice-roi de Naples.

Le roi d'Angleterre témoignait plus ouvertement encore son irritation contre le pape; il envoya le chevalier Gregorio Casale à Rome avec des lettres remplies de plaintes et de menaces. Il blâmait amèrement Clément VII de consentir à ce que l'état de Milan fût laissé au roi de France. Si, dans son mécontentement, l'empereur se refusait à comprimer la croyance luthérienne en Allemagne, lui, dans sa violence, menaçait de l'introduire en Angleterre (1). Extrême en tout, ce prince véhément, qui avait obtenu naguère de Léon X le titre de défenseur de la foi pour avoir soutenu l'orthodoxie romaine contre Luther, était prêt alors, par ressentiment politique, à se détacher du saint-siége, comme il s'en détacha un peu plus tard sous les emportemens d'une passion déréglée.

Mais bientôt tout changea de face en Italie; les négociations reprises à Rome n'eurent aucune suite. Le vice-roi de Naples, qui était descendu jusqu'à Crémone dans l'espérance fort vaine de contraindre le roi de France à rappeler le duc d'Albany, revint dans la position qu'il avait un moment quittée. Il y fut joint successivement par les lansquenets de George Frundsberg, de Marx Sittich d'Ems, de l'archiduc Ferdinand et du duc de Bourbon, descendus des Alpes au cœur de l'hiver et arrivés au camp de Lodi du mois de décembre au mois de janvier (2). Le duc de Bourbon était alors prêt à poursuivre vigoureusement sur le Tessin la guerre qu'il avait voulu, après sa retraite de Provence, transporter dans la vallée même de la Seine. Il avait en effet proposé au roi d'Angleterre de descendre en Picardie au moment où François Ier était avec toutes ses forces en Italie. Il lui avait demandé 200,000 écus d'or pour lever lui-même immédiatement en Allemagne une armée dont il choisirait les capitaines,

(1) *Lettere di Principi*, t. Ier, p. 147.

(2) « Sire, des dix mille Allemands que avoie mandés sont venus les six mille. Le reste vient. » Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 2 décembre. — Archives imp. et roy. de Vienne. — Et lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, du 17 janvier 1525, dans *Captivité*, etc., p. 47 et 48.

qui serait toute à sa dévotion, et à la tête de laquelle il pénétrerait en France, entre la Lorraine et la Franche-Comté, et marcherait directement sur Paris. « Jamais, disait-il, il n'y eust plus grande apparence de venir au dessus du commun ennemy qu'à cette heure, attendeu qu'il est hors de son royaulme, lequel est dépourveu de gens de guerre et malcontent. Parquoy, avec l'intelligence que Mr. de Bourbon y a, il ne peut faillir de faire de grandes choses,... et ne faut point que le roy pense que si Mr. de Bourbon fait son armée à son appétit, qu'il s'en doibve retourner comme il a fait de Provence (1). » Il avait envoyé Beaurain en Angleterre pour montrer à Henri VIII l'opportunité et la facilité de cette entreprise, et puis il s'était transporté dans le Tyrol auprès de l'archiduc Ferdinand, afin d'en préparer l'exécution, si elle était agréée par Henri VIII. « Sinon, écrivait-il à Charles-Quint, je ne fauldray tout incontinent m'en retourner ici pour vos affaires (2). » La France avait été assez heureuse pour que le roi d'Angleterre n'adoptât point ces projets d'attaque, qui parurent incertains à sa défiance, coûteux à son avarice. Il ne voulut ni opérer une descente, ni fournir au duc de Bourbon les moyens de tenter une invasion par le chemin qu'il désignait, et où elle n'aurait en ce moment rencontré aucun obstacle de la frontière au cœur du royaume. Le duc s'était forcément résigné, et, sans perdre de temps, avec les troupes que lui avait remises l'archiduc Ferdinand et celles qu'il avait levées pour son propre compte, il était retourné au camp impérial (3).

Dès ce moment, l'armée impériale, renforcée d'au moins quinze mille Allemands, fut presque aussi nombreuse que l'armée française; elle l'égalait en infanterie, mais elle lui était inférieure en cavalerie et en artillerie. Elle se trouvait dans la nécessité de com-

(1) *Instructions du duc de Bourbon*, etc., données le 22 octobre à Pavie. — Mus. Brit. Vitellius, B. VI, f. 217.

(2) Lettre du duc de Bourbon à Charles-Quint du 4 décembre. — Archives imp. et roy. de Vienne.

(3) Le 5 janvier, il avait écrit de la route même à Henri VIII en lui annonçant ce qu'il allait faire : « J'ay trouvé monsr l'archiduc en si bonne volonté que mieux ne pourroit estre... Il envoie deux mille lansquenets, ensemble trois cents chevaux, le tout à ses dépens, oultre d'aultres bandes d'Allemands que je meine avec moy et en un bon nombre. Monsieur, j'ai sceu par un de mes serviteurs que les Françoys ont dit que je me suis retiré honteusement de Provence. J'y ay demeuré l'espace de trois mois et huit jours, attendant la bataille... La cause pourquoy je me suis retiré n'a pas été de ma volonté. Vous la sçavez par vos ambassadeurs. J'espère donner à cognoistre au monde que je n'ay pas crainte de luy (François Ier), car, au plaisir de Dieu, nous mectrons si près les uns des autres, que à grand peine nous démeslerons sans bataille, et feray en sorte que ni luy ni ceulx qui ont tenu ces propos de moy ne diront point que j'aye peur de m'y trouver. » Lettre du duc de Bourbon à Henri VIII, écrite de Trente le 5 janvier 1525. — Mus. Brit. Vitell. B. VII, f. 4.

battre; les généraux qui la commandaient ne pouvaient pas la tenir longtemps réunie, ils n'avaient pas d'argent et ne savaient comment s'en procurer; il était dû aux troupes des sommes considérables, et il fallait 130,000 ducats par mois (1). Les Espagnols ne recevaient plus rien, et à peine avait-on donné aux lansquenets récemment levés le *wartgelt* ou arrhes d'enrôlement, sans pouvoir leur remettre un florin de la solde de campagne. Bien qu'ils fussent zélés pour la cause impériale, leur dévouement n'aurait pas résisté au défaut prolongé de paie. Le duc de Bourbon et le marquis de Pescara furent d'avis de les conduire au plus tôt vers le Tessin, afin d'y attaquer le roi de France s'il acceptait la bataille, ou de délivrer Pavie s'il la refusait.

Cette ville était toujours étroitement bloquée; François Ier, enfermé dans ses retranchemens, campait autour d'elle depuis trois mois; il la croyait hors d'état de tenir plus longtemps, et il s'attendait d'un moment à l'autre à ce qu'elle capitulât. Il la serrait de si près que rien n'y pénétrait; la pénurie y était fort grande : dès le mois de novembre, on n'y avait plus mangé de viande de bœuf, de mouton, et les bouchers avaient été réduits à abattre les chevaux, les mulets, les ânes, dont ils vendaient la chair sur leurs étaux. Le bois manquait ainsi que le pain, et dans les rigueurs d'un hiver fort rude, on démolissait les maisons et les églises afin de se chauffer avec les poutres, les planches et les boiseries qu'on en tirait. L'argent n'y était pas moins rare, et les lansquenets demandaient incessamment leur solde; ils étaient prêts à se battre ou résignés à souffrir, mais à la condition qu'ils seraient payés. Antonio de Leyva avait fait monnayer les vases des églises et les flambeaux d'argent de l'université; il avait levé à plusieurs reprises des emprunts sur les nobles et sur les marchands de la ville, il avait même fondu une magnifique chaîne d'or qu'il avait au cou; enfin il s'était servi d'une somme de 3,000 ducats que deux Espagnols venus du camp impérial avaient introduite à grand' peine et à l'aide d'un stratagème dans Pavie, pour distribuer de temps en temps aux troupes une partie de ce qui leur était dû. Il continuait avec ses infatigables soldats à défendre la ville assiégée contre les Français, dont il repoussait les attaques par de continuelles sorties (2). Malgré la vigueur opiniâtre de sa résistance, il était exposé à succomber d'un moment à l'autre, faute de vivres et même de munitions, lorsque parurent du côté du nord les enseignes des impériaux.

(1) Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 25 novembre 1524. — Arch. imp. et roy. de Vienne.

(2) Tous ces détails sont tirés de F. Tœgius, qui rend compte jour par jour de ce qui se passe dans Pavie et des sorties d'Antonio de Leyva, du 21 décembre au 22 janvier 1525.

IV.

L'armée de Charles-Quint avait quitté Lodi le 24 janvier 1525 (1). Elle se composait d'un peu plus de vingt mille fantassins, d'environ sept cents hommes d'armes en y comprenant deux cents lances qu'avait amenées d'Allemagne le comte Nicolas de Salm, de cinq cents chevau-légers commandés par Castrioto, marquis de Cività-Sant'Angelo, qui tirait son origine de Scanderberg et la faisait remonter aux anciens rois de Macédoine. Elle n'avait que quelques pièces de canon. Sa force était dans les agiles arquebusiers espagnols dont Pescara devait tirer un si grand parti le jour de la bataille, et dans les masses serrées de ses lansquenets, aussi impétueuses qu'inébranlables, sous la conduite de George Frundsberg et de Marx Sittich d'Ems. L'armée, que commandaient le duc de Bourbon et le vice-roi de Naples, s'était mise en marche, suivie de chariots nombreux portant ses tentes, ses bagages, ses munitions et même ses vivres. Elle s'était emparée, sur le Lambro, de la ville de Sant'Angelo, afin de ne pas laisser après elle une garnison ennemie qui inquiéterait ses derrières et troublerait ses approvisionnemens. En peu de jours, le marquis de Pescara avait emporté cette ville d'assaut. Des bords du Lambro, l'armée impériale avait paru se diriger du côté de Milan, comme pour enlever la capitale du duché aux Français et les contraindre, par cette menace, d'aller à son secours en quittant Pavie; mais François Ier ne bougea point. Aussi les impériaux, arrivés à Marignan, changèrent de route; ils descendirent vers Belgiojoso et s'avancèrent du côté de Pavie avec le dessein d'en faire lever le siége ou de livrer bataille.

François Ier n'était pas disposé à refuser le combat. Ses forces restaient supérieures aux leurs, bien qu'il eût détaché de son armée le corps dont il avait donné le commandement au duc d'Albany pour l'expédition de Naples. Il envoya l'amiral Bonnivet, le maréchal de La Palisse et Chabot de Brion avec quatre cents hommes d'armes jusqu'à Belgiojoso, afin de surveiller les mouvemens des impériaux. Se portant lui-même de San-Lanfranco à Mirabello, il ne laissa devant Pavie que ses lansquenets et mit le reste de son armée en bataille, prêt à combattre l'ennemi, s'il s'avançait vers la chartreuse à l'extrémité septentrionale du parc. Il passa sous les armes le 1er et le 2 février, et il dormit pendant deux nuits en *homme de guerre*,

(1) « Et voyant l'estat des affaires et la grosse despense qu'il faut porter pour soutenir cette armée et le bon vouloyr en quoy sont les gens de guerre espagnols et allemands, avons conclud par ensemble de partir les XXI ou XXII de ce moys et nous mettre aux champs pour donner la bataille au roy de France. » Lettre de Lannoy à l'archiduchesse Marguerite, du 17 janvier 1525. — Dans *Captivité*, p. 47. — Ils ne partirent que le 24.

comme il l'avait fait autrefois sur le champ de bataille de Marignan (1); mais l'ennemi n'avança pas davantage, et, tournant vers sa gauche, il côtoya l'Olonna et alla dresser son camp à l'est de Pavie.

Cette hésitation des impériaux parut une marque de crainte à François Ier, qui, dans le détour qu'ils avaient fait, vit un refus d'en venir aux mains. Il s'entretint de plus en plus dans la pensée de combattre avec la confiance de vaincre, et fut prêt à mettre un succès certain à la merci d'une bataille douteuse. « Nos ennemis, écrivit-il à sa mère avec jactance, sont allés baiser Milan, puis ils ont paru devant Belgiojoso; mais l'amiral et quatre cents hommes d'armes leur ont fait tourner le nez. Ils se sont logés entre deux canaux, et, à cela, avons bien pu veoir qu'ils ne veulent point manger de la bataille. Suivant l'opinion que j'en ai toujours eue, je crois que la dernière chose que nos ennemys feront sera de nous combattre, car, à dire la vérité, nostre force est trop grosse pour la leur (2). »

Les impériaux s'étant portés vers le côté de Pavie par où il semblait le plus facile de secourir cette ville et d'en rompre le blocus, François Ier, par un mouvement habile, se plaça en face d'eux. Il avait quitté San-Lanfranco pour Mirabello; il se rendit alors du château de Mirabello aux abbayes de San-Paolo, San-Giacomo, San-Pietro, etc., qui s'étendaient à l'orient de la place assiégée. Il s'y établit avec la plus grande partie de ses troupes, laissant les Grisons de Salis et les Italiens de Jean de Médicis à la garde des retranchemens occidentaux et du cours du Tessin, tandis que le maréchal de Montmorency demeurait toujours dans l'île du sud et que le duc d'Alençon, avec un corps de fantassins et la plupart des hommes d'armes, occupait Mirabello et l'intérieur du parc. Distribuées sur des monticules, adossées vers le nord aux murailles du parc, touchant au Bas-Tessin vers le sud, couvertes à l'est par la Vernavola, qui coulait dans un lit assez profond avec des rives escarpées, ses troupes, au milieu desquelles il avait dressé son quartier, eurent une position inabordable, qu'il rendit plus forte encore en l'entourant de fossés et en la flanquant de bastions garnis de pièces d'artillerie. Il en fit un vrai camp retranché. Placé entre Pavie, qu'il serrait de près, et l'armée impériale, à laquelle il barrait le chemin, il empêchait l'une d'être secourue, l'autre de l'attaquer lui-même.

L'armée impériale ne pouvait pas essayer de forcer le passage sans s'exposer à une défaite. Ayant franchi l'Olona, dont elle s'était d'abord couverte, elle s'approcha à un demi-mille de l'armée fran-

(1) Lettre du trésorier Babou à la duchesse de Savoie, le 3 février 1525, devant Pavie. — Dans *Captivité*, etc., p. 62.

(2) Lettre de François Ier à la régente sa mère, du 3 février 1525. — Dans *Captivité*, etc., p. 59.

çaise, et campa à l'abri d'un terrain qui la protégeait contre l'artillerie des bastions. On était si près les uns des autres que les cris des sentinelles s'entendaient des deux parts, lorsqu'on les plaçait ou les relevait. Les artilleurs français et les couleuvriniers espagnols échangeaient des coups de feu des points les plus élevés de leur camp (1). Les deux armées restèrent dans cette position durant trois semaines, sans que les impériaux pussent secourir Pavie, ainsi qu'ils en avaient eu le dessein, et sans que les Français l'obligeassent à se rendre, comme ils en avaient l'espérance et s'y attendaient à chaque instant. « Pavie s'en va perdue, écrivait déjà François Ier au commencement de février, s'ils ne la renforcent de quelque chose, et ils tournoyent autour pour la faire tenir jusqu'au dernier soupir, qui, je crois, ne sera pas long, car il y a plus d'un mois que ceux du dedans ne beurent vin, ne mangèrent chair ni fromage (2). » Les assiégés manquaient même de poudre. Il fallait que l'armée impériale secourût promptement la place pour l'empêcher de succomber et battît l'armée française pour la secourir. Si elle différait de combattre, elle était réduite à se dissoudre (3). Elle avait épuisé ses vivres et ne pouvait plus rester sous les armes. C'était par un prodige d'habileté et encore plus d'ascendant que Pescara avait obtenu des Espagnols, Frundsberg des lansquenets, qu'ils tinssent campagne, sans recevoir leur solde, jusqu'à ce qu'on eût joint et vaincu l'ennemi. Il était urgent d'en arriver là. Les impériaux s'y préparèrent de longue main, et préludèrent à la grande bataille par une suite d'attaques hardies et d'entreprises heureuses.

De leur camp, où ils restèrent établis plus de deux semaines, ils firent pénétrer quelques secours dans Pavie par le côté de l'ouest, un peu dégarni depuis que François Ier l'avait quitté avec la masse de son armée. Antonio de Leyva avait surtout besoin de poudre. Le vice-roi, qu'il avertit de son état de détresse, fit partir dans la nuit du 7 au 8 février quarante cavaliers dont chacun portait un sac de poudre, et qui, après avoir tourné le parc, traversèrent des bois et parvinrent sans en être empêchés dans Pavie (4). Dès lors Antonio de Leyva multiplia ses sorties, qu'il dirigea surtout contre les assiégeans laissés sur le flanc occidental de la ville et qu'il rendit très meurtrières pour eux. Il en fit une que les circonstances favorisèrent singulièrement et qui permit d'introduire des provisions et des bestiaux dans Pavie. François Ier avait pris à son service des Grisons qui campaient

(1) Lettre de Lannoy à L. de Praet, du 10 février 1525. — Dans *Captivité*, etc., p. 63.

(2) Lettre de François Ier à la régente sa mère, du 3 février 1525. — Dans *Captivité*, etc., p. 59.

(3) Pescara à Charles-Quint, *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 482 et 483.

(4) Lettre de Lannoy à L. de Praet, du 10 février, dans *Captivité*, etc., p. 63. — Tœgius, à la même date.

devant la ville bloquée du côté de l'ouest. Pendant qu'ils assistaient à ce siége, le rusé châtelain de Musso, qui tenait le parti de Charles-Quint et de Francesco Sforza, s'était emparé par stratagème de la forteresse de Chiavanna, clef de leurs vallées sur le lac de Como. Épouvantés de la perte d'une position aussi importante et voyant leurs montagnes ouvertes, les chefs de la ligue grise avaient rappelé en toute hâte leurs compatriotes du camp de François Ier, afin qu'ils accourussent à la défense de leur pays menacé. Les Grisons n'hésitèrent point. Malgré les engagemens qu'ils avaient contractés et la solde qu'ils avaient déjà touchée, moins sensibles à l'idée de l'honneur qu'au sentiment de la sûreté, ils partirent sans se laisser arrêter par aucune représentation, sans écouter aucune prière, et ils laissèrent l'armée du roi affaiblie à la veille d'une bataille. Le jour même où ils quittèrent les retranchemens français pour retourner dans leurs montagnes, Antonio de Leyva sortit de Pavie avec une forte partie de la garnison; il les attaqua vivement, les maltraita beaucoup sur leurs derrières, et rentra dans la place avec un butin considérable.

Ce ne fut pas le seul affaiblissement qu'éprouva François Ier. Un corps de troupes qui descendait des Alpes pour se rendre à son camp, s'étant arrêté sans précaution sur la Bormida, y fut surpris par les impériaux enfermés dans Alexandrie, battu, dispersé, détruit. Le délaissement des Grisons, la défaite du corps que faisait venir François Ier furent suivis d'une perte plus grave encore; Antonio de Leyva, dans une de ses sorties, avait jeté le désordre parmi les Italiens des bandes noires et en avait tué un grand nombre (1). Jean de Médicis voulut prendre sa revanche, et il attira la garnison enhardie dans une embuscade où elle eut beaucoup à souffrir; mais un coup d'arquebuse lui brisa la jambe et le contraignit à quitter le camp. Sa blessure laissa sans chef la troupe qu'il commandait, et qui se dispersa en partie. Elle priva l'armée de l'homme de guerre qui ressemblait le plus à Pescara et qui pouvait le mieux lui être opposé.

Pescara, depuis qu'il était en face du camp de François Ier, ne lui avait pas laissé un instant de repos; ses coups de main, bien dirigés, avaient constamment réussi. Une nuit même, à la tête des arquebusiers espagnols, il avait pénétré dans un des bastions du camp, l'avait pris, y avait tué tous ceux qui le défendaient, et s'était retiré en bon ordre après en avoir encloué les canons, ou les avoir jetés dans le fossé (2). Cependant, malgré leur présence et leurs succès, les impériaux ne parvenaient pas à délivrer Pavie. Cette ville avait soutenu un siége de quatre mois, et tout y était épuisé; elle se trou-

(1) Tœgius, à la date du 16 février. — Du Bellay, p. 482-483.

(2) *Relacion*, etc., de Juan de Oznayo. — *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 446. — Tœgius.

vait hors d'état de résister davantage (1). Antonio de Leyva le fit savoir aux chefs de l'armée impériale, placée elle-même dans une situation qui ne pouvait pas se prolonger. Il lui était dû beaucoup, et l'on n'avait pu lui donner que fort peu de chose sur une modique somme d'argent que ses chefs s'étaient procurée à grand'peine (2). Elle tenait la campagne sans solde et subsistait pour ainsi dire sans ressources. Elle ne pouvait pas différer de combattre. C'est ce qu'écrivait à Charles-Quint le vice-roi de Naples, qui avait d'abord voulu traiter avec François Ier par l'entremise du pape, et que le duc de Bourbon et le marquis de Pescara avaient décidé à marcher contre la France. Il disait à l'empereur que livrer bataille, c'était hasarder et sa réputation qui serait compromise, et le duché de Milan qui serait perdu, et le royaume de Naples qui serait envahi, si son armée était battue; mais il ajoutait que la dissolution inévitable et prochaine de son armée, si elle ne combattait pas, l'exposerait plus sûrement encore à la ruine de sa réputation, à la perte du Milanais, à l'invasion de Naples. Il valait donc mieux courir la chance du combat, puisqu'il y avait possibilité de la victoire (3).

Mais comment en venir aux mains et remporter un succès assez décisif pour acquérir la domination en Italie et se procurer les moyens de maintenir sur pied l'armée rendue victorieuse? François Ier ne pouvait pas être forcé à combattre, s'il ne le voulait pas. Affaibli par l'éloignement du duc d'Albany, le départ des Grisons, la surprise des compagnies battues à la Bormida, la diminution des bandes italiennes de Jean de Médicis, averti par des échecs successifs, il ne devait pas s'exposer à une bataille. En restant dans son camp fortifié, il était assuré d'y être vainqueur, s'il était attaqué, comme l'avait été Prospero Colonna dans la position retranchée de la Bicocca. Il n'avait qu'à y demeurer immobile pour devenir le maître définitif du Milanais par la dissolution de l'armée impériale. C'est ce que lui conseillait Clément VII, qui était dans la plus grande anxiété depuis que les deux armées se trouvaient en présence. « Le pape, écrivait le dataire Giberto à Hieronimo Aleandro, nonce pontifical auprès de François Ier, craint que le roi de France ne hasarde une bataille et n'y aventure tout. Il y pense nuit et jour, aimant le roi très chrétien comme un vrai fils (4). » Clément VII faisait supplier François Ier par le comte de Carpi, son ambassadeur à Rome,

(1) Tœgius, à la date du 23 février.

(2) Lettre du 23 février de l'abbé de Najera à Charles-Quint. L'abbé de Najera était le trésorier de l'armée impériale. — Mss. Bibliothèque de l'Académie d'histoire de Madrid, t. XLV.

(3) Lettre de Lannoy à Charles-Quint, du 21 décembre 1524 et du 25 février 1525. — Archives imp. et roy. de Vienne.

(4) Lettre du 19 février, dans *Lettere di Principi*, t. Ier, p. 147.

de se fortifier si bien qu'il ne pût pas être forcé de combattre, et d'attendre ainsi que l'armée ennemie se dispersât faute d'argent, parce qu'elle ne pourrait bientôt plus continuer la campagne. Le roi tint à ce sujet conseil. Les vieux capitaines et les plus sages furent d'avis de ne pas livrer la bataille. Ils dirent qu'en se maintenant dans la forte position qu'on occupait, ou qu'en se retranchant dans la position plus forte encore de Binasco entre Pavie et Milan, au milieu des canaux d'irrigation, on serait certain de vaincre sans même avoir à combattre, et qu'on gagnerait tout sans rien exposer (1). L'amiral Bonnivet et le maréchal de Montmorency furent d'une opinion contraire. Bonnivet exprima la sienne avec une confiance hautaine, en déclarant qu'il y aurait de la honte à prendre un parti si timide. « Vous proposez, dit-il, à notre brave roi de se retirer d'ici, de lever le siége, et de fuir une bataille qui se présente à nous tant désirée. Nous autres Français, n'en avons jamais refusé, et n'avons accoustumé de faire la guerre par artifices militaires, mais à belles enseignes découvertes, surtout quand nous avons pour général un vaillant roi qui doit faire combattre les plus poltrons. Les rois portent cet heur avec eux et ils portent aussi la victoire, comme notre petit roi Charles VIII au Taro, notre roi Louis XII à Aygnadel, et notre roi qui est ici à Marignan. Et il ne faut point douter qu'en le voyant aller le premier au combat (car il nous montrera le chemin), sa brave gendarmerie n'en fasse de même et ne passe sur le ventre à cette chétive de l'ennemi qu'elle rencontrera. Par quoi, sire, donnez la bataille (2). » Le discours de Bonnivet entraîna le roi. François Ier, que sa courageuse ardeur disposait à livrer bataille, se décida à l'accepter lorsqu'elle lui serait offerte. Il fit venir de Milan le sire de La Trémouille et le maréchal de Foix avec tout ce qu'ils purent lui amener de troupes, n'y laissant, sous Théodore Trivulzi, que les forces nécessaires à la garde de la ville et à la surveillance du château. Il attendit ainsi de pied ferme que l'ennemi vînt l'attaquer.

Les impériaux y furent bientôt contraints par la nécessité. Le duc de Bourbon, le vice-roi de Naples, le marquis de Pescara, le marquis de Città-Sant'Angelo et les chefs des troupes allemandes tinrent conseil le 23 février. Il n'y avait plus de vivres dans leur camp. Il fallait vaincre ou se disperser. Le marquis de Pescara fut d'avis de ne pas différer davantage un engagement devenu indispensable (3). Il dit que, selon le prudent adage italien, cent ans de

(1) Guicciardini, lib. xv. — Relation de la bataille de Pavie et de la prise du roi par Sébastien Moreau, référendaire-général du duché de Milan, *Captivité*, p. 75, 76.

(2) *Vie des grands capitaines.* — Brantôme, Discours sur Bonnivet.

(3) « Los de Pavia no querian mas sufrir, y todo el ejército moria de hambre. » Lettre de Pescara à Charles-Quint. — *Documentos ineditos*, etc., t. IX, p. 482.

campagne valaient mieux qu'un seul jour de bataille, parce qu'on pouvait perdre dans une mêlée douteuse ce qu'on était certain d'acquérir par d'habiles manœuvres; mais il ajouta que, dans l'impossibilité où l'on se trouvait aujourd'hui de tenir plus longtemps la campagne, il fallait hasarder le combat comme l'unique moyen d'arracher à l'ennemi un avantage qu'on serait réduit sans cela à lui céder entièrement. Il proposa d'attaquer de nuit le camp des Français, non du côté qui faisait face au camp impérial et que rendaient inabordable les retranchemens dont il était couvert et les bastions qui le défendaient, mais en tournant vers le nord le parc, où l'on pénétrerait par une brèche pratiquée à la muraille sur un point qui ne serait pas gardé et dans un intervalle assez vaste pour donner passage à l'armée. On obligerait ainsi le roi de France à descendre de ses hauteurs fortifiées dans la plaine du parc afin de fermer l'accès de Pavie, ou à livrer Pavie s'il ne sortait pas de son camp retranché. Le duc de Bourbon appuya vivement l'avis de Pescara, et l'attaque fut décidée pour la nuit du 24 février, fête de saint Mathias et jour anniversaire de la naissance de Charles-Quint.

Antonio de Leyva, instruit le soir même du 23 février de la résolution prise, fut invité à mettre ses cinq mille hommes sous les armes, et, lorsqu'il entendrait deux coups de canon tirés par les impériaux, à seconder leur attaque en faisant une sortie qui placerait les Français entre deux feux (1). On se disposa à décamper pour être vers minuit à l'extrémité septentrionale du parc, où l'on espérait ouvrir une brèche bien avant le jour. Les soldats reçurent l'ordre de mettre des chemises blanches ou des morceaux de toile pardessus leurs armures, afin de se reconnaître en combattant dans l'obscurité d'une nuit de février. Pescara faisait dépendre le succès de sa manœuvre de l'audace et de la solidité des Espagnols. Il avait coutume de les instruire de ses projets pour les animer de ses sentimens. Cette fois il jugea plus que jamais nécessaire de les préparer à l'entreprise ardue qu'ils allaient exécuter. Il les assembla, leur dit ce qu'il attendait d'eux et ajouta : « Mes enfans, la fortune nous a placés dans une telle extrémité que, sur la terre d'Italie, vous n'avez pour vous que ce qui est sous vos pieds (2); tout le reste vous est contraire. La puissance entière de l'empereur ne parviendrait pas à vous donner demain dans la matinée un seul morceau de pain. Nous ne savons où en prendre, sinon dans le camp français, qui est sous vos yeux. Là tout abonde, le pain, le vin, la viande, les truites et les carpes du lac de Garda. Ainsi, mes enfans, si vous tenez à manger demain, marchons au camp des Français. » Les soldats es-

(1) *Documentos ineditos* et récit de George Frundsberg dans Brequigny, vol. 90.
(2) *Relacion* de Juan de Oznayo, t. IX, p. 450.

pagnols exprimèrent leur assentiment par leurs acclamations. Pescara leur promit la victoire, s'ils ne se débandaient pas pour piller et faire des prisonniers jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement maîtres du champ de bataille. « Alors, continua-t-il, tout sera à vous. » Frundsberg harangua aussi les lansquenets; il les disposa à combattre vaillamment pour l'honneur de l'empire et la délivrance de leurs cinq mille compatriotes enfermés dans Pavie.

V.

Au milieu de la nuit, l'armée se mit en mouvement dans l'ordre qui lui avait été assigné; elle remonta par un circuit vers la partie septentrionale du parc, où plusieurs compagnies de soldats et de pionniers l'avaient devancée, et travaillaient avec des solives, des pics et des pelles à en ébranler et à en abattre la muraille. Celle-ci, beaucoup plus solide qu'on ne l'avait supposé, résista longtemps, et toute la nuit fut employée à y faire des ouvertures suffisantes. L'aube paraissait lorsque le passage devint sur trois points praticable à des bataillons entiers, qui purent le traverser au milieu des décombres et par une brèche de quarante ou cinquante toises. Pescara fit avancer aussitôt le marquis del Vasto avec quinze cents lansquenets et quinze cents arquebusiers espagnols vers le château de Mirabello, afin qu'il s'en rendît maître sur les Français et qu'il se rapprochât de Pavie (1). Le reste de l'armée impériale franchit ensuite la brèche et pénétra dans le parc, où, au lieu d'une surprise de nuit, elle allait, par une claire et froide matinée de février, livrer une rude bataille (2).

En apprenant que les impériaux s'étaient mis en marche dans la nuit du 23 au 24 février, et qu'ils abattaient la muraille du parc pour s'ouvrir un chemin jusqu'à lui, François Ier avait quitté ses retranchemens, et il s'était porté à leur rencontre avec son armée (3). Pendant la nuit même, il donna l'ordre aux hommes d'armes qui avaient leur poste à Mirabello de se replier de son côté. Descendu de son camp fortifié sur la bruyère du parc, il rangea en bataille ses troupes fort nombreuses, et qui semblaient animées de la même ardeur que lui. Le lieu était favorable à celle des deux armées qui

(1) Récit de Pescara dans sa lettre à Charles-Quint. — *Documentos*, etc., t. IX, p. 483.

(2) *Relation* de Sébastien Moreau, dans *Captivité*, etc., p. 77.

(3) « ...Au matin ilz firent leur entrée
Dedans le parc place bien esgalée.
Et nous aussi jà estions en bataille;
Artillerie bonne avions sans faille. »
(*Espitre* de François Ier, dans *Captivité*, etc., p. 120.)

avait la plus forte cavalerie et l'artillerie la plus considérable. François Ier avait plus d'hommes d'armes et de canons que les impériaux, sans leur être inférieur en infanterie. Il avait huit mille Suisses, cinq mille lansquenets, sept mille hommes de pied français, et six mille Italiens (1). Il plaça dans une position dominante et sur la droite, d'où n'était pas éloignée l'ouverture pratiquée dans la muraille du parc, ses pièces bien attelées, sous le commandement du sénéchal d'Armagnac, Jacques Gailliot, grand-maître de l'artillerie, qui devait prendre ainsi l'ennemi en écharpe et le foudroyer. Non loin de l'artillerie étaient rangés, en masses compactes, les lansquenets des bandes noires, à la tête desquels étaient François de Lorraine et le duc de Suffolk, Richard de la Poole. A la gauche des lansquenets, un peu en arrière, se trouvaient les bataillons serrés des Suisses composant le gros de son infanterie. Les compagnies d'hommes d'armes étaient sur les ailes de ces divers corps et les dépassaient un peu, selon la manière de combattre du temps. Le maréchal de Montmorency, rappelé de l'île du Tessin, conduisait l'arrière-garde, composée de soldats italiens et d'aventuriers français. Une troupe assez forte était laissée derrière l'armée pour surveiller Pavie et contenir sa garnison.

François Ier, qui commandait le corps de bataille, était placé dans le voisinage de l'avant-garde, confiée au plus ancien des maréchaux, à La Palisse, qui avait près de lui le duc d'Alençon. Précédant les bataillons de ses Suisses, entourés des grands-officiers de sa couronne et des gentilshommes de sa maison, il occupait, avec plusieurs compagnies de ses ordonnances, une plaine où cette vaillante cavalerie pouvait se déployer à l'aise et fournir des charges à fond. Après avoir rangé les divers corps de son armée dans le meilleur ordre sur cet emplacement, qu'il aurait choisi lui-même (2), s'il n'y avait pas été appelé par les mouvemens des impériaux, François Ier, l'esprit confiant, le cœur joyeux, la lance au poing, attendit, en capitaine qui croyait avoir bien pris ses dispositions et en chevalier qui brûlait du désir de combattre, le moment de fondre sur l'ennemi.

A la vue des impériaux, l'attaque commença par une vive canonnade. Ceux-ci, en entrant dans le parc, se dirigeaient du côté de Mirabello, où devait aussi se porter, au signal convenu, la garnison de Pavie. Ils s'y rendaient par une marche de flanc impossible à

(1) « Le roy m'a dit qu'il avait viij mille Suisses, v mille Almans, cette (sept) mille piétons français, et vi mille Italiens. » Lettre de Lannoy à Marguerite d'Autriche, du 25 février 1525, imprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 2e partie, t. Ier, p. 45.

(2) Lettera del Mco Paulo Luzascho, scritta al sr marchese di Mantua, Picighetone, 2 marzo 1525; d'après le récit de François Ier, dans le 6e volume de l'*Histoire d'Allemagne pendant la réformation* de Ranke, p. 164, 165.

continuer en présence d'une armée prête à les attaquer, et dont l'artillerie les balayait à leur passage. Le marquis del Vasto seul s'était élancé vers Mirabello, et y parvint avec ses trois mille Espagnols et lansquenets, qui n'y rencontrèrent aucune résistance et n'y prirent que des marchands ou quelques traînards laissés par les hommes d'armes dont la masse avait rejoint François Ier. Le sénéchal d'Armagnac tirait à coups pressés sur les corps espagnols et allemands qui avaient franchi la muraille et s'avançaient dans le parc. Il jetait le désordre dans leurs rangs et y faisait des brèches. « Vous n'eussiez vu, dit un témoin de la bataille, que bras et testes voler (1). » Embarrassés par quelques pièces d'artillerie qu'ils traînaient avec peine à travers des décombres et des fondrières, sans pouvoir s'en servir, les impériaux se jetèrent à la file, et presque en fuyant, dans un vallon qui les abrita contre le canon des Français. Deux compagnies d'hommes d'armes du duc d'Alençon et du seigneur de Brion, qui à la droite flanquaient les lansquenets au service de France, chargèrent leurs soldats débandés et les poursuivirent jusque sur le terrain où ils se mettaient à couvert.

L'affaire prenait une mauvaise tournure pour les impériaux. Au lieu de surprendre, ils étaient attaqués et presque battus. L'occupation de Mirabello devenait superflue, la jonction avec la garnison de Pavie n'y était plus possible, et l'on ne devait pas songer à s'y retrancher, comme le proposait encore le vice-roi. Il fallait livrer aux Français la bataille, que non-seulement ils acceptaient, mais qu'ils engageaient, et la leur livrer en réunissant contre eux toutes les forces impériales, en opposant à leur redoutable impétuosité l'opiniâtreté espagnole, en attaquant leurs pesans hommes d'armes par d'agiles arquebusiers, et en jetant les lansquenets sur les Suisses. C'est ce que saisit d'un coup d'œil l'habile et ferme Pescara, qui, après avoir la veille fait décider l'attaque, en prit ce jour-là la conduite. Il rappela soudainement de Mirabello le marquis del Vasto avec ses trois mille hommes; il prévint le vice-roi, qui était à l'avant-garde, que le moment était venu de marcher et de combattre; il pressa le duc de Bourbon, qui commandait le corps de bataille, d'arriver en toute hâte. Lannoy se résigna à attaquer sans beaucoup de confiance. Il fit froidement le signe de la croix, puis, se tournant vers les siens, il leur dit : « Il n'y a plus d'espérance qu'en Dieu; qu'on me suive, et que chacun fasse comme moi! » Il donna en même temps de l'éperon à son cheval, et, précédé du marquis de Cività-Sant' Angelo, qui conduisait la cavalerie légère, il se mit en mouvement avec toute son avant-garde.

François Ier s'avançait aussi, suivi de toute son armée. Il avait

(1) Du Bellay, t. XVII, p. 485, et récit de Pescara. — *Coleccion*, t. IX, p. 483, 484.

laissé en arrière treize enseignes de ses hommes d'armes avec ses bataillons d'hommes de pied, leur recommandant de marcher au pas (1) jusqu'au moment où ils seraient près de joindre l'ennemi et où ils pourraient l'assaillir. A la tête de la vaillante troupe des seigneurs de sa cour, des gentilshommes de sa maison et de deux compagnies de ses ordonnances, il fondit sur l'avant-garde ennemie. Rien ne résista au choc de ses cavaliers pesamment armés. Le roi abattit et tua d'un coup de sa lance le marquis de Cività-Sant' Angelo (2), dont il dispersa les chevau-légers, et avec son escadron victorieux il repoussa les hommes d'armes de Lannoy et rompit une troupe de piquiers et d'arquebusiers qu'il rencontra sur son passage. En les voyant fuir, il crut le sort de la bataille décidé. Dans son allégresse confiante, il se tourna vers le maréchal de Foix, qui était à ses côtés, et lui dit : « Monsieur de Lescun, c'est maintenant que je veux m'appeler duc de Milan. » Il poursuivit encore un peu les fuyards, puis il arrêta sa troupe pour faire souffler ses chevaux.

Il avait eu la supériorité dans le commencement de l'action, et la victoire semblait se déclarer en sa faveur; mais bientôt tout changea de face. Les ennemis, ébranlés au premier choc, ne s'étaient point découragés. Ils recommencèrent la lutte avec un élan nouveau, dirigés par l'adroit et indomptable marquis de Pescara, conduits par l'ardent et opiniâtre duc de Bourbon. Les trois mille combattans que Pescara avait rappelés de Mirabello entrèrent alors en ligne sous del Vasto. Ils attaquèrent la gauche de l'armée française en même temps que la cavalerie impériale, ralliée et renforcée, revint à la charge, appuyée de quinze cents arquebusiers que Pescara répandit autour d'elle pour abattre l'effort et diminuer la supériorité de la cavalerie française. De leur côté, les lansquenets de Marx Sittich et de George Frundsberg, formant, sous le duc de Bourbon, le corps de bataille, avaient quitté le vallon où ils s'étaient abrités et avaient marché au combat les rangs serrés. Sittich s'avançait sur la même ligne que le corps des troupes espagnoles, et Frundsberg tenait la gauche de Sittich, quoique un peu en arrière. Leurs bandes reçurent les décharges de l'artillerie française sans pouvoir y répondre, mais cette fois sans en être arrêtées. D'ailleurs les batteries du sénéchal d'Armagnac étaient déjà masquées en partie par les

(1) « Treize enseignes de gens d'armes de faict
Feys demourer fermes pour bon effect;
Nos Allemans avec eulx je laisse,
Leur commandant qu'ils marchassent sans cesse
Au petit pas. »

(*Épistre du roy*, etc., dans *Captivité*, p. 121.)

(2) « S. M. mette in cielo il marchese di S. Angelo, quale ella ammazò con la soe mani. » — Lettera del M^co Paulo Luzascho, citée par Ranke, *Histoire d'Allemagne*, t. VI.

Allemands des enseignes noires, que François de Lorraine et Richard de la Poole conduisaient intrépidement à l'ennemi. Ces lansquenets formaient l'aile droite de l'armée de François Ier et en avaient un peu débordé le centre, qu'occupaient les bataillons suisses. Ils rencontrèrent d'abord les lansquenets impériaux, qui les assaillirent avec le plus furieux acharnement. Sittich, à qui s'unirent les Espagnols, se jeta sur un de leurs flancs, et bientôt Frundsberg, qui venait un peu après, les attaqua sur l'autre (1). Les lansquenets des bandes noires se battirent bien : aucun d'eux ne recula; mais ils furent enfoncés malgré leur vive résistance, et périrent presque tous. Leurs deux intrépides chefs, le duc de Suffolk et François de Lorraine, perdirent la vie en combattant à leur tête.

Tandis que l'aile droite de l'armée française, qui, par son mouvement, avait paralysé son artillerie, succombait sous le choc des impériaux, le centre éprouvait un sort pareil. Les arquebusiers espagnols y avaient fait de grands ravages parmi la grosse cavalerie des compagnies d'ordonnance, qu'ils attaquaient en tirailleurs agiles et qu'ils atteignaient avec une adresse meurtrière. Leurs coups de feu pressés et sûrs perçaient les armures, abattaient les grands chevaux de ces pesans hommes d'armes, qui ne pouvaient pas les joindre et ne surent pas les repousser. Le désordre se mit dans leurs rangs; ils se rejetèrent en arrière et rompirent l'ordonnance des Suisses, contre lesquels s'avancèrent et tirèrent alors les arquebusiers espagnols. Ces célèbres bataillons helvétiques ne soutinrent pas la renommée de bravoure et de solidité qu'ils avaient laissé entamer à Marignan, qu'ils avaient compromise à la Bicocca, et qu'ils perdirent à Pavie. Ébranlés par le mouvement de retraite des hommes d'armes, incommodés sur leur flanc gauche par le feu des arquebusiers, assaillis de front par Pescara et Vasto, qui menèrent contre eux leurs troupes enhardies, menacés à leur droite par les lansquenets de Sittich et de Frundsberg, qui s'avançaient après avoir battu les bandes noires, ils ne résistèrent pas longtemps et lâchèrent pied presque sans combattre.

François Ier, après avoir fait reprendre haleine aux siens, s'était de nouveau jeté dans la mêlée. Sa lance, qui avait frappé tant d'ennemis, était brisée, et il avait tiré sa grande épée de bataille, dont il se servait vaillamment. Il croyait poursuivre sa victoire, lorsque, se tournant vers sa droite, il vit l'ébranlement et la déroute des Suisses. « Mon Dieu! qu'est-ce (2)? » s'écria-t-il tout surpris, et il se dirigea du côté des Suisses pour les arrêter et les ramener au combat; mais ses efforts, pas plus que les instances de Jean de Diesbach

(1) D'après le récit de Pescara et celui de Frundsberg, dans *Coleccion*, etc., t. IX, p. 484, et dans Brequigny, v. 90.

(2) Lettera del Mco Paulo Luzascho, citée par Ranke.

et du seigneur de Fleurange, qui les commandaient, ne parvinrent à leur faire tourner de nouveau les enseignes contre les impériaux. Se plaçant alors à la tête d'une troupe d'hommes d'armes qu'il rallia, François Ier se précipita en désespéré sur la cavalerie ennemie et les arquebusiers qui la soutenaient. Il aurait pu se sauver, il aima mieux être tué ou pris que d'encourir le déshonneur de la fuite. Avec une intrépidité sans égale, il chargea les impériaux, et suivi de tous ceux parmi les siens qui ne voulaient ni reculer, ni se rendre, ni survivre à une défaite, il chercha à les enfoncer. Il y eut en ce moment une mêlée confuse et meurtrière. Tandis que Pescara, qui y reçut trois blessures, avançait toujours, Antonio de Leyva, sorti de Pavie avec ses cinq mille hommes de pied, ses trois cents lances et ses chevau-légers, venait à sa rencontre. Il avait culbuté le corps qui avait été laissé sur les derrières de l'armée française pour le contenir, et il pressait les fuyards entre la garnison encouragée et l'armée victorieuse. Pendant quelque temps, on combattit sans ordre et sans merci. Parmi la grande noblesse française, qui se comporta héroïquement dans cette journée, beaucoup avaient déjà péri, beaucoup plus alors tombèrent morts ou blessés. Le vieux La Trémouille, qui depuis la fin du dernier siècle avait fait toutes les guerres, resta sur le champ de bataille. Le premier des maréchaux de France, le généreux La Palisse, y perdit glorieusement la vie. Le comte de Saint-Paul, cadet de la maison de Bourbon-Vendôme, fut frappé non loin du roi, et le maréchal de Foix reçut à ses côtés une blessure qui l'abattit et qui devait être mortelle. Le bâtard de Savoie, grand-maître de France, et le grand-écuyer San-Severino, chef du parti français au royaume de Naples, eurent, vers la fin de la bataille, le sort qu'avaient eu dans les commencemens le duc de Suffolk et François de Lorraine, morts à la tête des lansquenets. L'amiral Bonnivet alla se faire tuer au milieu des rangs ennemis pour ne pas voir l'armée détruite, le roi prisonnier, et ne pas assister à un désastre dont il était en partie cause (1).

François Ier combattait toujours. Quoique blessé à la face et à la main, il était retenu par son fier courage au milieu des ennemis qu'il frappait de sa longue épée; mais son cheval, déjà atteint, ayant été percé d'un coup de lance par le comte Nicolas de Salm, il tomba sous lui et fut entouré d'Espagnols et d'Allemands qui le pressèrent de se rendre. Il s'y refusa en se débattant encore (2).

(1) D'après les récits divers de Pescara, de Frundsberg, de François Ier, de Du Bellay, etc.

(2) « Et là je fuz longuement combatu,
Et mon cheval mort soubz moy abatu.
. . . . . .
De toutes pars lors despouillé je fuz,

Serré de près par ceux qui se disputaient sa capture et cherchaient à s'emparer de ses armes, il était exposé au péril de leur rivalité violente, lorsque le vice-roi de Naples, averti, accourut vers le lieu où il était renversé, descendit de cheval, le dégagea, le releva, et, en s'inclinant devant lui, le reçut prisonnier de l'empereur. Objet d'admiration pour sa bravoure, de respect pour son infortune, François Ier ne fut pas mené dans Pavie, où il aurait paru en captif après avoir compté y entrer en maître. Selon son désir, il fut conduit dans le monastère de Saint-Paul (1), placé au milieu du camp d'où la veille il dominait l'Italie, maintenant perdue. Il devait être transporté de là dans la forteresse de Pizzighitone, sous la garde de deux cents hommes d'armes et de douze cents fantassins espagnols, commandés par le sévère et vigilant capitaine Alarcon.

En moins de deux heures, une belle armée, ayant à sa tête un prince valeureux et les généraux les plus braves, avait été battue et presque anéantie. Plus de dix mille hommes avaient péri sur le champ de bataille ou s'étaient, en fuyant, noyés dans le Tessin, dont Antonio de Leyva, à sa sortie de Pavie, avait envoyé détruire le pont. Les meilleurs chefs de guerre, les grands officiers de la couronne, les premiers seigneurs du royaume, étaient tués ou pris. Le plus ancien des capitaines, La Trémouille, qui avait eu la gloire, comme Bayard, d'être appelé le chevalier sans reproche, avait succombé les armes à la main. Trois maréchaux de France, l'amiral, le grand-maître, le grand-écuyer, étaient parmi les morts ou les prisonniers. Ceux-ci furent nombreux et des plus considérables. Le roi de Navarre, le comte de Saint-Paul de la maison de Vendôme, le seigneur de Fleurange de la maison de La Mark, Federico da Bozzolo de la maison de Gonzague, le prince de Talmont, héritier de La Trémouille, le maréchal Anne de Montmorency et le seigneur Chabot de Brion, qui devaient succéder aux charges, à l'autorité ainsi qu'à la faveur du bâtard de Savoie et de Bonnivet, les seigneurs de Lorges, de La Rochepot, de Montjean, etc., partagèrent la captivité de François Ier. Le premier prince du sang, le duc d'Alençon, beau-frère du roi, y échappa

Mays deffendre n'y servit ne reffuz.
. . . . . .
Bien me trouva en ce piteux arroy,
Exécutant leur chef le viceroy.
Quand il me vit, il descendit sans faille,
Affin qu'ayde à ce besoing ne faille.
Las! que diray? cela ne veulx nyer,
Vaincu je fuz et rendu prisonnier. »

(*Epistre* de François Ier, dans *Captivité*, p. 123, 124.)

(1) « Rex autem gallorum ad cœnobium divi Pauli, ubi ante conflictum hospitabatur, sic eo rogante fuit comitatus. » Franciscus Tœgius, à la date du 24 février.

seul. S'étant replié de l'avant-garde sur le centre, il avait contribué avec la cavalerie, mise en désordre par les arquebusiers espagnols, à rompre l'ordonnance des Suisses, et avait quitté précipitamment le champ de bataille. Sa fuite, qui fit sa honte, deux mois après causa sa mort. Avec lui se sauvèrent quelques centaines d'hommes d'armes et quelques milliers de fantassins, qui parvinrent à franchir le parc et remontèrent en désordre vers Milan. Ils y portèrent la funeste nouvelle de la bataille perdue. Théodore Trivulzi, à qui avait été laissée la garde de cette ville, en sortit sur-le-champ et prit avec sa troupe le chemin des Alpes. Les vainqueurs étaient embarrassés du grand nombre de leurs prisonniers; ils renvoyèrent quatre mille soldats français et suisses, qu'ils auraient dû nourrir et dont ils n'auraient rien tiré, en leur faisant promettre de ne pas servir de quelque temps; mais ils convinrent de ne pas mettre tout d'abord à rançon les principaux seigneurs et les grands personnages du royaume tombés entre leurs mains et de les retenir sous une étroite surveillance.

La défaite de Pavie n'était pas seulement un immense revers, c'était encore un redoutable danger : elle décidait du sort de l'Italie et exposait la sûreté de la France, en rendant certaine la perte de l'une et probable l'invasion de l'autre. L'implacable duc de Bourbon demandait à opérer cette invasion sur-le-champ. A la suite d'une bataille aussi décisive, qu'il avait contribué à gagner comme à livrer (1), rempli d'une joie orgueilleuse, emporté par ses opiniâtres ressentimens, enivré d'ambitieuses espérances, il voulait déposséder au profit de Henri VIII l'infortuné prisonnier de Charles-Quint. Plus confiant que jamais, il renouvela au roi d'Angleterre la proposition de le faire avant peu roi de France (2), en assurant que rien désormais ne s'opposerait à la prise de possession d'un pays privé de chef et dépourvu de défenseurs. En effet, sans roi, sans capitaines, sans armée, sous le coup de ce grand désastre et dans un semblable dénûment, tout était à craindre pour le royaume de France, si l'ennemi se montrait aussi habile qu'il avait été heureux.

MIGNET.

(1) Lettre de sir John Russell à Henri VIII, écrite de Milan le 11 mars 1525. — Mus. Brit. Vitellius. B. VII, f. 77.

(2) Le duc de Bourbon écrit dans ce sens à Henri VIII le 10 mars. — Mus. Britann. Vitellius. B. VII, f. 76

LA

NOUVELLE-GRENADE

PAYSAGES DE LA NATURE TROPICALE.

III.

RIO-HACHA, LES INDIENS GOAJIRES ET LA SIERRA-NEGRA.

I.

A Sainte-Marthe, j'avais vu la vie grenadine sous son aspect le plus paisible et le plus gracieux (1). A Rio-Hacha m'attendaient de tout autres spectacles. Avant-poste de la civilisation grenadine, cette ville n'est séparée des tribus sauvages que par l'embouchure d'un fleuve. Là se heurtent sans se confondre plusieurs sociétés différentes : les paresseux descendans des conquérans espagnols, les Goajires nomades, les Aruaques industrieux et craintifs, çà et là quelques Européens, groupes épars qui représentent l'élément moderne du progrès.

Avant de me faire ses adieux, le capitaine de la *Margarita*, qui m'avait conduit à Rio-Hacha, m'engagea vivement à choisir pour gîte le *Palacio-Verde*. J'étais déjà fait aux exagérations de langage; cependant le nom ambitieux de *Palais-Vert* me fit supposer des balcons élégans, de longues arcades mauresques, des groupes de palmiers, des jets d'eau bruissant au milieu des fleurs. Je hâtai le pas et j'arrivai bientôt à l'endroit désigné. J'avais beau regarder, je

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1860.

ne voyais qu'une simple maisonnette basse, percée de cinq ou six fenêtres à volets verts : c'était sans doute à ces volets que la maison avait dû le nom sonore dont l'avait gratifié le propriétaire. Le *Palacio-Verde* servait alternativement de collége et d'auberge; lorsque je me présentai, il était occupé par une quinzaine de gamins qui, sous prétexte d'apprendre à lire, se pourchassaient autour des tables et montaient sur les bancs. Le directeur du collége s'avança gravement vers moi, sa grammaire espagnole à la main, et m'annonça que pour le moment il n'était plus aubergiste : « Ma maison et tout ce que je possède sont à votre disposition, comme moi-même; cependant, si vous préférez demeurer à l'hôtel, je vous recommanderai la maison de votre compatriote don Antonio Rameau. »

Celui-ci, personnage gras et fleuri, simplement vêtu d'une chemise et d'un caleçon, était assis devant sa porte au milieu d'un groupe de personnes à peine habillées plus décemment que lui. Il déploya pour me recevoir des manières tout à fait parisiennes qui contrastaient singulièrement avec son costume, et me présenta l'un après l'autre les membres de la société, tous compatriotes; c'était une véritable colonie de Français amenée par le hasard sur cette plage lointaine. On sait que notre nation est instinctivement plus attachée au sol natal qu'aucune autre nation d'Europe; les émigrans français qui s'exilent volontairement laissent toujours leur cœur dans la patrie et nourrissent jusqu'à la mort l'espoir de revenir. Excepté dans les grandes villes, où ils forment des communautés nombreuses, ils se sentent complétement dépaysés; ils ne parviennent jamais à comprendre comment ils ont pu quitter la terre chérie : aussi refusent-ils presque tous de se faire naturaliser. Le Français, séparé de la patrie par les flots de l'immense mer, semble croire que la civilisation n'a qu'une capitale, Paris, et le monde qu'une voix, celle qui part de la France. Dans tout compatriote, il voit un ami, quelle que soit son origine ou son passé, et le nom de Français lui fait pardonner fautes et crimes. Il n'en est pas de même pour l'Anglais : celui-ci est plus exclusif dans son patriotisme; il est à lui-même son propre pays et peut se passer de frères. Quant aux Allemands émigrés, ils dépouillent leur nationalité comme un vêtement, et le plus souvent ils affectent à l'étranger de se mépriser les uns les autres.

Le cercle français de Rio-Hacha se réunissait tous les soirs devant la maison de l'ingénieur Rameau ou dans le *patio* du vice-consul. Ce dernier, excellent vieillard qui, pendant mon long séjour à Rio-Hacha, m'a rendu de nombreux et importans services, habitait la Nouvelle-Grenade depuis trente ans environ; il n'était plus Français que par son patriotisme exalté : par son mariage, ses relations, son

commerce, ses mœurs, il était devenu complétement néo-grenadin, et ne présentait aucun des traits saillans qui distinguaient ses compatriotes.

Mon hôte l'ingénieur, ou pour parler plus modestement le maréchal-ferrant Rameau, était encore un enfant de Paris, et son caractère n'avait en rien changé depuis son arrivée à Rio-Hacha. Fils d'un huissier au ministère de l'intérieur, il avait fait ses études à l'école des arts et métiers d'Angers; mais, comme il l'avouait lui-même, il n'avait jamais rien compris à la science et n'avait étudié que des recueils de chansonnettes. A sa sortie de l'école, il s'empressa de se marier, et depuis quelques mois déjà il était en ménage, lorsque, dans un café, il fit la rencontre d'un joyeux négociant du Havre que ses correspondans de Rio-Hacha avaient chargé d'expédier par le prochain courrier un ingénieur français qui sût forer un puits artésien. Le négociant propose l'affaire à Rameau. Le jeune marié hésite d'abord, mais la triple perspective de visiter le Nouveau-Monde aux frais d'une compagnie, de gagner une somme considérable et de mériter le titre d'ingénieur, le décide bientôt. Pour apprendre la théorie des puits artésiens, il achète un volume d'une encyclopédie populaire, fait pour le compte de la société grenadine l'acquisition des engins indispensables, embrasse sa femme et son vieux père, et le voilà déjà voguant sur l'Atlantique et s'efforçant, malgré le mal de mer, de parcourir son manuel. Arrivé à Rio-Hacha, il se met hardiment à l'ouvrage et fore au premier endroit qu'on lui désigne. Le travail marche bien pendant quelques semaines; mais les outils se cassent sur un banc de rochers. Il les retire, les répare de son mieux et recommence le forage. Les machines se brisent de nouveau, et l'argent souscrit par les actionnaires se dépense en réparations et en achats. Des récriminations s'élèvent : on accuse l'ingénieur français de ne pas savoir son métier, et finalement on l'invite à donner sa démission; quant aux outils, on les jette dans le trou de sonde, qu'on recouvre de quelques planches. Malgré l'évanouissement de tous ses rêves de gloire et de fortune, Rameau ne se décourage pas; il se fait maréchal-ferrant, forgeron, armurier, brocanteur, maître d'hôtel; il répare des arcs et des flèches, fabrique des étriers et des éperons pour les Indiens Goajires. La fortune lui sourit, et grâce à ses nombreux talens, il peut se permettre de faire tous les jours une sieste de plusieurs heures. Il a pris une *comprometida* pour gouverner sa maison et voit grandir autour de lui une demi-douzaine d'enfans de toutes les couleurs et complétement nus. C'était là mon amphitryon.

Le doyen des Français de Rio-Hacha était don Jaime Chastaing, menuisier-ébéniste de son état, mais rentier par nature. C'était un

individu sec et parcheminé, toujours coiffé d'un bonnet de coton qu'il portait sur l'oreille d'un air délibéré. Habile ouvrier, il avait quitté la France sur la foi d'un capitaine de navire qui dépeignait Rio-Hacha comme un Eldorado; mais, paresseux au-delà de toute expression, il avait dédaigné de travailler pour s'enrichir, et peu à peu il était tombé dans une misère relative. Aussi quelle amertume quand il était obligé de rester pendant deux ou trois jours devant son établi pour gagner de quoi faire face aux dépenses de tout un mois! Il en prenait occasion pour maudire sa destinée et se croire le plus malheureux des hommes. Grand contradicteur, il ne sentait la joie renaître dans son âme que lorsqu'il avait pu triompher dans une petite escarmouche de paroles et de sophismes; alors il caressait sa moustache blanche, inclinait d'un air provocateur son bonnet de coton et parlait avec complaisance des avantages de l'étude. Peu de jours après mon arrivée, il découvrit dans ma chambre quelques numéros dépareillés d'un recueil philosophique : ce fut pour lui la découverte d'un monde. Désormais il ne discuta plus que sur le moi et le non-moi, l'immortalité de l'âme, la personnalité de Dieu et autres questions transcendantales. Fort des armes qu'il prenait dans son arsenal de syllogismes, il triomphait de tous ses adversaires, et on n'osait qu'en tremblant aborder certains sujets dont il s'était réservé le monopole. Le seul sentiment qu'il se gardât de contredire était le patriotisme; il parlait de la France avec le même respect que les autres membres du cercle.

Vers le commencement de mon séjour à Rio-Hacha, un nouveau-venu vint augmenter la colonie française : c'était un capitaine naufragé. Issu d'une famille de loups de mer bretons, il avait été envoyé de bonne heure au séminaire de Rennes, avait été reçu bachelier ès-lettres et bachelier en théologie; mais un beau jour l'amour de cette mer qui l'avait bercé tout enfant lui était revenu au cœur : il avait jeté le froc aux orties et s'était engagé comme matelot à bord d'un navire en partance pour Pondichéry. De mer en mer, de rivage en rivage, il avait parcouru le monde sous des pavillons de toutes couleurs, anglais, américain, chinois, hollandais. Il s'était fait nommer officier par l'iman de Mascate, il avait pris femme dans l'île de Madagascar; puis, fuyant le mariage comme il avait fui le célibat, il avait mis dix-huit cents lieues entre son épouse et lui, et il avait été exercer le métier de pirate dans les îles de la Sonde. Sa témérité inouie, son intelligence, son instruction réelle, fortifiée encore par ses voyages et ses aventures, lui avaient mis cent fois la fortune entre les mains, et cent fois il l'avait laissée s'envoler par amour de l'inconnu. Enfin, dans le port de Cumanà, il avait pu acquérir une goëlette avec laquelle il faisait un com-

merce de contrebande très fructueux sur les côtes de la Colombie, entre La Guayra, Puerto-Cabello et Carthagène. Dans une nuit de tempête, sa goëlette s'était perdue avec tout son chargement sur un des bancs de sable qui ferment l'entrée de la lagune de Maracaïbo, et lui-même n'avait pu s'échapper qu'à demi-nu. Recueilli le lendemain par un navire de Rio-Hacha, il était arrivé dans cette ville, sans ressources, presque sans habits, mais non pas sans courage. Le soir même de son arrivée, il avait recommencé à bâtir l'édifice de sa fortune : installé au coin d'une rue, sur un escabeau que lui avait prêté l'ingénieur Rameau, il offrait aux *peones* et aux gamins des bananes, des tasses de café, des plaques de sucre. Vrai charlatan, il accompagnait ses harangues de grimaces et de lazzis, au grand ébahissement des *caballeros* et au non moins grand scandale du vice-consul français, ancien capitaine lui-même, qui voyait dans cette conduite un double outrage à la dignité du Français et à celle du marin. Mais qu'importait la dignité au capitaine Delarroque? Huit jours après son arrivée, il avait un petit pécule, ramassait le suif que les bouchers de Rio-Hacha jetaient dans la rue, fondait une modeste fabrique de chandelles, et réalisait des bénéfices qui lui permettaient de songer à un prochain départ pour la Californie, où il voulait se faire mineur. Le soir, il ne manquait jamais d'assister au conciliabule français, dont il était le plus bel ornement; malheureusement sa langue était parfois beaucoup trop déliée par la *chicha* du pays, et il racontait alors avec une certaine complaisance sa vie de brigandage et de piraterie; il se vanta même un jour avec un ricanement de satisfaction d'avoir été marchand de nègres et d'avoir aidé au massacre de l'équipage d'un croiseur anglais. Je n'ai jamais vu scélérat plus fier de ses prouesses : il ressemblait par l'égoïsme et l'amour du mal à un *rowdie* américain; mais, quand il était sobre, son esprit, son instruction, ses manières servaient de passeport à ses vices.

Un autre capitaine assistait régulièrement aux réunions du soir; c'était un vieillard qui, de naufrage en naufrage, était venu échouer sur cette plage lointaine à deux mille lieues de sa patrie. Trop vieux et trop cassé pour entreprendre un dernier voyage, il avait pris le parti de rester où la fortune l'avait jeté et se considérait comme une épave abandonnée par les flots sur le sable du bord. Avec les débris de son avoir, il s'était fait bâtir une cabane en face de la mer, et passait les journées devant sa porte à contempler les navires se balançant au loin dans la rade. Tous les soirs, à la même heure, on apercevait le vieux capitaine, tournant le coin de la rue, appuyé sur sa canne à pomme d'ivoire; sans force pour marcher, il faisait lentement glisser ses pieds à demi engloutis dans le sable : il avançait

ainsi comme une ombre. Arrivé au milieu de ses compatriotes, il s'asseyait épuisé de fatigue, et faisait un signe de tête en guise de salut, car il était devenu presque muet à la suite d'un asthme. En entendant les sons de la douce langue maternelle, il se ranimait peu à peu, ses yeux brillaient, il se sentait revivre. C'était bien là le patriotisme dans toute sa force instinctive. Pour lui, nous étions la France avec ses joies, sa gloire et sa beauté; en nous, il aimait tout son passé, sa jeunesse, ses souvenirs, son bonheur disparu. Excellent vieillard! que d'années il a vécu ainsi, n'ayant que deux choses pour l'aider à vivre : pendant la journée, la vue de la mer, et le soir, l'ouïe du beau langage français!

Il serait injuste d'oublier deux membres très assidus du club en plein vent, les frères Bernier, mulâtres de Jacmel, exilés à la suite d'un soulèvement contre Soulouque. Ils se disaient Français comme tous les Haïtiens, à l'endroit desquels la France a pourtant de si graves reproches à se faire, et, pour bien constater leur origine, ils rappelaient souvent le nom de leur bisaïeul, le célèbre médecin du Grand-Mogol Akhbar. On n'apprécie pas d'ordinaire à sa juste valeur l'influence que les races latines et la France en particulier exerceront dans toute l'Amérique par l'intermédiaire des Haïtiens : essentiellement imitateurs, ils reçoivent avec enthousiasme ce qui leur vient de l'ancienne métropole, et, forts de l'autorité que leur donne leur existence en corps de nation, ils enseigneront facilement tout ce qu'ils ont appris aux dix ou douze millions de nègres qui habitent le Nouveau-Monde.

Je ne fréquentais pas le cercle français d'une manière très assidue, et le plus souvent je préférais jouir de la solitude sur quelque dune au bord de la mer. Peu de jours après mon arrivée, je remerciai de son hospitalité l'ingénieur Rameau, et je louai à l'autre extrémité de la ville une maison agréable, ombragée par un petit groupe de palmiers. Là j'eus quelques difficultés que j'étais loin de prévoir; mon propriétaire, le señor Morales, ne voulait pas entendre parler de loyer, et j'eus de la peine à lui faire accepter la modique somme mensuelle qui lui revenait. C'est à ce propriétaire modèle que je dois une foule de renseignemens sur la société de Rio-Hacha, sur le mécanisme de l'administration locale, la géographie des environs, les Indiens Goajires et ceux de la montagne. Un Néo-Grenadin qui rend service ne sait pas mettre de bornes à sa complaisance.

La ville de Rio-Hacha, moins régulièrement bâtie que Sainte-Marthe, a l'immense avantage de ne pas être en ruines; ses rues, bordées de trottoirs en briques, mais très poudreuses et assez mal alignées, pénètrent chaque année plus avant dans la campagne, et le nombre des habitans dépasse déjà 5,000, population considérable

pour une ville de la côte. Presque toutes les maisons, recouvertes de feuilles de palmier, sont bâties en bois et en pisé; aussi est-on obligé de les réparer très souvent, et les murailles, exposées à la violence des pluies, sont complétement percées dans l'espace de quelques saisons. Les seuls édifices en pierre sont la douane, la grange qui sert de palais au corps législatif de la province, deux ou trois maisons particulières, et l'église, assez vaste monument auquel on a travaillé pendant quarante ans; elle est surmontée d'un phare érigé en 1856, le premier qui ait été élevé aux frais d'une ville néo-grenadine. Un seul des trois forts qui défendaient Rio-Hacha au temps des Espagnols subsiste encore, les flots ont depuis longtemps sapé les deux autres, dont les fondemens sont devenus de petits récifs couverts de polypiers. Les tremblemens de terre, si fréquens et parfois si terribles dans d'autres parties de la Colombie, semblent n'avoir été pour rien dans cette œuvre de destruction. En revanche, une lente dépression du sol a peut-être eu lieu, car on a remarqué en plusieurs endroits des envahissemens graduels de la mer, et la rue de la Plage (*calle de la Marina*), jadis la plus importante de Rio-Hacha, a cessé d'exister; elle a été emportée par les flots. Autrefois un mouvement en sens inverse a dû se produire avec une grande intensité : la plaine entière, composée d'alluvions marines et de calcaires coquilliers, a l'apparence d'une baie récemment émergée; les récifs perdus dans l'intérieur des terres ont des contours aussi nets qu'à l'époque où les anfractuosités en étaient creusées par les brisans; les sables paraissent avoir été déposés de la veille, et les marécages laissés dans les bas-fonds sont encore salés comme au jour où une levée de galets les sépara de la mer.

La plaine de Rio-Hacha peut avoir seize lieues grenadines dans tous les sens; elle recouvre une superficie d'environ 6,400 kilomètres carrés, limitée à l'ouest par la Sierra-Nevada, au sud par des montagnes de porphyre appelées sierra de Treinta ou de San-Pablo, à l'est par la rivière qui a donné son nom à la ville et qui la sépare des déserts et des marécages de la péninsule goajire. Au pied des hauteurs et sur les rives des cours d'eau, cette plaine est extrêmement fertile; mais dans la zone la plus voisine de Rio-Hacha, le manque d'eau douce et la nature sablonneuse du terrain rendent toute tentative d'agriculture extrêmement précaire, si ce n'est sur le bord du fleuve, où l'on n'ose pas s'établir à cause du redoutable voisinage des Indiens. La campagne n'est qu'un fourré d'arbres épineux et de broussailles croissant sur des dunes, le long d'anciennes plages marines, autour de marais infects. Dans les conditions actuelles de l'agriculture grenadine, il serait absurde de faire des tentatives sérieuses de colonisation aux environs de Rio-

Hacha, puisqu'en s'éloignant d'une dizaine de lieues vers le sud ou vers l'ouest on peut trouver d'admirables terrains encore inoccupés et infiniment plus propres à toute espèce de culture.

En 1856, le vice-consul français fit planter cinq cent mille pieds de sésame dans un champ de vingt hectares environ qu'il avait fait défricher près du promontoire de Mariangola, à six kilomètres à l'ouest de Rio-Hacha. Il me détaillait complaisamment ses espérances. « En défalquant, disait-il, un quart du prix que peut me rapporter ma récolte vendue à Marseille, je puis compter sur 13,000 piastres par saison, soit 26,000 piastres par an. » Malheureusement les pluies furent peu abondantes, et les plantes, qui croissent assez bien au milieu des fourrés où elles sont protégées des rayons du soleil par le feuillage épais, se flétrirent dans ce vaste champ sans ombrage avant d'avoir produit leur semence. Le chimérique revenu net de 26,000 piastres se solda par une perte de quelques centaines de francs. On peut s'attendre à un résultat semblable dans la plus grande partie du territoire qui s'étend autour de la ville.

Des *barrancos*, larges ravines formées par les eaux de pluie dans le sous-sol d'argile rouge et s'élargissant à mesure qu'elles se rapprochent de la mer, coupent la plaine dans tous les sens et rendent la marche très pénible, même au chasseur le plus obstiné. Bien que la législature vote chaque année des subsides pour élargir les routes sablonneuses qui se dirigent vers les villages de l'intérieur, cependant on ne peut encore les parcourir qu'à pied ou à cheval; on ne trouverait pas une seule charrette ou tel autre véhicule de même genre à trente lieues à la ronde. Le vice-consul anglais, *el primer caballero* de la ville, possède une voiture qui est pour ainsi dire le symbole de sa puissance, et que les jeunes élégans viennent lui emprunter parfois pour traverser à grandes guides les places et les rues de Rio-Hacha, et disparaître dans un tourbillon de poussière aux yeux des badauds effarés. Un autre *caballero*, señor Atensio, s'est fait construire une gondole dorée qui ne lui sert jamais, mais qu'il a le plaisir de montrer à ses visiteurs, exposée dans sa cour.

Ne pouvant guère pénétrer dans les fourrés environnans, ni suivre les sentiers où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe dans le sable, les habitans de Rio-Hacha en sont réduits, pour leurs promenades, à longer le bord de la plage que chaque vague vient aplanir et parsemer de coquillages, ou bien à parcourir d'un bout à l'autre la jetée qui tremble sous le choc des flots. La rade de Rio-Hacha est extrêmement riche en vie animale. La mer est parfois toute jaune de méduses; sous de vastes étendues d'herbes marines, qui changent la surface des eaux en une immense prairie, de nombreuses tortues franches naviguent de concert; des cormorans, appelés *busos* dans

le pays, plongent gauchement, tandis que des bandes de *tangatangas* voletant autour des oiseaux massifs, ou même se perchant sur leurs dos, attendent patiemment qu'ils aient saisi une proie pour la leur ravir. Le soir, des volées triangulaires d'oiseaux pêcheurs, semblables aux bataillons d'une armée, se dirigent vers les marais situés à l'ouest, au pied de la Sierra-Nevada; le matin, elles reviennent dans le même ordre, sans jamais rien changer à la régularité de leurs voyages diurnes. Souvent on voit dans l'eau apparaître le requin, à la poursuite de dorades ou d'autres poissons; mais les baigneurs n'en sont pas effarouchés et n'en continuent pas moins leurs ébats. « *Regaleme Vmd una peseta et darei una patada al tiburon,* » (donnez-moi dix sous, et je donnerai un coup de pied au requin). Ils nagent jusqu'auprès de l'animal, se glissent sous son ventre et lui appliquent un coup de pied: le monstre s'enfuit avec toute la rapidité de ses nageoires. Les requins de ces parages doivent sans doute la placidité de leur caractère à l'abondance de nourriture qu'ils trouvent le long des côtes. Je n'ai jamais entendu parler que d'un seul accident: un requin, rôdant autour de la jetée, happa un jour par mégarde le pied d'un petit garçon qui s'était couché sur le bord de la plage et que les vagues venaient recouvrir par intervalles. Quant aux terribles requins pantoufliers (*tintoreras*), on ne les voit jamais dans la rade de Rio-Hacha, dont les eaux ne sont pas sans doute assez profondes pour qu'ils puissent y chasser à leur aise.

A chaque extrémité, la ville est gardée par un lieu d'horreur et de sang : à l'ouest, l'abattoir public; à l'est, les hangars aux tortues. L'abattoir se compose simplement de pieux plantés dans le sable du rivage; bien qu'on ait eu soin de l'établir sous le vent, il s'en échappe toujours une odeur pestilentielle de sang figé mêlé aux herbes marines et aux débris de carcasses putréfiées; des poils, des lambeaux de chair, des ossemens sont épars çà et là; l'écume de la mer se rougit en glissant sur le sable. Des vautours *gallinazos* au long cou nu entouré d'un collier rouge, des aigles *caricaris* dressés fièrement sur des viandes corrompues, des bandes de chiens hurlans entourent l'abattoir, où de maigres bœufs achetés le matin aux Indiens Goajires flairent l'odeur des cadavres avec des beuglemens sourds. Le plus souvent les bouchers leur fendent le jarret pour les empêcher de briser la corde qui les retient, et ils les laissent toute la nuit baignés dans leur sang; ils ne les achèvent que le lendemain matin, puis aussitôt après ils les coupent en morceaux et les vendent. Les hangars aux tortues ne sont guère moins horribles; souvent on compte sous ces toits de branches et de feuilles plus de cent tortues franches pesant chacune plusieurs quintaux; la tête pendante, le cou démesurément enflé, les yeux injectés de sang, ces

animaux attendent souvent pendant des semaines entières le coup de hache qui doit fendre leur plastron et mettre un terme à leurs souffrances.

Pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, Rio-Hacha, qu'on appelait alors Ciudad de la Hacha, était célèbre par son opulence : des joailliers, des monteurs en perles, des changeurs établis des deux côtés de la *calle de la Marina*, étalaient d'immenses richesses gagnées dans le commerce des perles que les Indiens pêchaient à trois lieues au nord-est de la ville, près du cap de la Vela. Aussi la cité de la Hacha était-elle le point de mire des pirates des Antilles, et la tradition rapporte que pendant le cours de deux siècles elle a été onze fois mise au pillage et livrée à l'incendie; mais elle contenait de tels élémens de prospérité qu'elle se releva onze fois de ses ruines. Enfin, lors de l'expédition de l'amiral Vernon contre Carthagène, celui-ci, voulant ruiner à tout jamais le commerce de Rio-Hacha, expédia vers le cap de la Vela plusieurs navires de guerre qui détruisirent tous les récifs perliers de ces parages en les draguant pendant des mois entiers. Depuis, les huîtres à perles seraient, dit-on, beaucoup moins nombreuses qu'autrefois, et cette diminution, coïncidant avec une grande baisse dans le prix des perles fines, a considérablement amoindri l'importance de Rio-Hacha. Aujourd'hui une quinzaine d'Indiens tout au plus s'occupent de la pêche des perles; un seul bijoutier, vieillard qui trouve que tout va très mal dans le pire des mondes possibles, fait vibrer en maugréant la corde de l'instrument qui lui sert à monter les bijoux; il vend d'assez jolies parures pour quelques *pesetas*.

Le commerce de la ville consiste surtout en bois du Brésil et de Nicaragua, que les Indiens et les paysans des provinces de l'intérieur apportent à dos de mulet, en graines de *dividivi* (1), en cuirs, et depuis quelques années en café et en tabac. Les principaux articles d'importation sont les denrées alimentaires; les navires de New-York apportent le maïs et la farine; les villages de la Sierra-Negra expédient du café et des fruits; Dibulla, petit port situé à quinze lieues à l'ouest, fournit les bananes et le cacao; les Indiens Goajires amènent les bœufs; la mer donne ses innombrables poissons, ses tortues et ses coquillages. Ainsi les Rio-Hachères dépendent complétement d'autrui pour leur alimentation journalière; néanmoins l'avenir de Rio-Hacha est magnifique, car cette ville, l'une des moins insalubres de toute la Côte-Ferme, est le débouché naturel d'une immense région qui se peuple rapidement. Toutes les

(1) *Coulteria tinctoria;* les graines sont employées en Angleterre pour le tannage des cuirs.

productions de la Sierra-Nevada, de la Sierra-Negra, du fertile bassin de Valle-Dupar, de la péninsule goajire, ne peuvent s'exporter que par Rio-Hacha; tôt ou tard les denrées du Haut-Magdalena et de la lagune de Maracaïbo, centuplées par l'agriculture, prendront en grande partie la même voie. Plusieurs riches commerçans juifs de l'île hollandaise de Curaçao ont, avec le flair de leur nation, deviné l'importance future de Rio-Hacha et y ont établi des succursales; déjà la plus grande part du commerce de la province est entre leurs mains. Pendant les dix dernières années, le total des échanges a toujours été en grandissant, et aujourd'hui le mouvement des navires s'élève à plus de 30,000 tonneaux par an. Les armateurs rio-hachères possèdent à eux seuls près d'une vingtaine de bricks et de goëlettes : c'est à peu près les deux tiers de toute la marine commerciale de la Nouvelle-Grenade. Malheureusement Rio-Hacha n'a pas de port, mais seulement une rade foraine où les trois-mâts ne peuvent ancrer qu'à un ou deux milles de la côte. Ce désavantage, joint au peu d'importance des marées, qui ne s'élèvent guère qu'à 50 centimètres de hauteur, empêche les bateaux à vapeur de visiter fréquemment les eaux de Rio-Hacha; quand un de ces navires fait son apparition, la nouvelle s'en répand immédiatement dans tous les villages de la province, et des centaines de curieux se promènent constamment sur la jetée pour voir de loin l'étrange navire.

Excepté dans ces derniers temps, où la rivalité de Sainte-Marthe et de Rio-Hacha a produit quelques troubles regrettables, le gouvernement et l'administration de cette dernière ville ont toujours fonctionné sans obstacles sérieux. Comme dans toutes les autres cités grenadines, on jouit dans celle-ci d'une telle liberté que l'étranger paisible peut rester pendant des années dans le pays sans que rien lui rappelle le pouvoir : il n'y a ni soldats, ni agens de police, ni douaniers en uniforme, ni collecteurs d'impôts, ni employés se distinguant du reste des citoyens par quelque signe extérieur. Les dépenses de la cité sont défrayées uniquement par les droits de tonnage et de phare prélevés sur les navires de commerce. Tous les habitans de la ville sont de fait investis des fonctions de magistrat, et, comme tels, font exécuter la loi; c'est à leur honneur que sont confiés la sécurité et l'ordre publics. Il en résulte que l'administration locale ne peut avoir de force réelle que par le concours de tous les citoyens, et si la commune n'entrait pas quelquefois en conflit avec les gouvernemens de Sainte-Marthe et de Bogotà, dont les décisions, prises sans une parfaite connaissance de cause, ont plus d'une fois lésé les intérêts locaux, toute révolution, tout cahot politique, deviendraient impossibles.

Rio-Hacha, à l'exemple de toutes les autres communes de la Nou-

velle-Grenade, a modelé sa constitution sur celle de la république. Le gouverneur (*gobernador*) ou président, qui, lors de mon séjour à Rio-Hacha, n'était qu'un simple épicier et marchand d'écaille de tortue, est chargé de veiller à l'exécution des lois, d'expédier des rapports au gouvernement central, de conserver les archives de la commune et de faire publier les actes officiels; comme les juges et tous les autres fonctionnaires, il est nommé à la majorité des voix. La chambre des représentans, composée des mandataires des villes et bourgs de la province, se réunit dans une ancienne église à demi ruinée, dont le nom sonore est aujourd'hui *palacio de la Libertad*; là, sous les yeux de leurs concitoyens admis à la barre de l'assemblée, ils discutent sur les voies et moyens, l'entretien des sentiers, l'achat de livres et de brochures pour la bibliothèque communale, les diverses questions d'intérêt local. Il va sans dire qu'à l'exemple de toutes les assemblées délibérantes du monde entier, celle-ci, qui ne se compose pourtant que de vingt-quatre membres, se divise en gauche, en centre et en droite. Cette dernière fraction, formée surtout de riches propriétaires, est en général satisfaite de la marche des choses, et cherche à prévenir toute discussion sérieuse en réclamant l'ordre du jour; d'ordinaire la droite dispose de la majorité des voix. La gauche, moins nombreuse et moins bien disciplinée, finit cependant par faire passer tous les projets d'intérêt public, grâce à l'appui que lui donnent la jeunesse et le journal *intermittent* publié par les libéraux. Intermittent, ai-je dit : en effet, à l'époque de mon séjour à Rio-Hacha, ce journal paraissait à intervalles irréguliers, comme la plupart des publications périodiques de la Nouvelle-Grenade, et n'avait d'existence sérieuse qu'aux époques des élections ou d'une grande agitation politique. On ne se doute guère des difficultés que rencontre un rédacteur de journal à la Nouvelle-Grenade. Compositeurs, prote, imprimeurs, refusent de travailler quand ils n'y voient aucun intérêt patriotique pressant, et, s'érigeant eux-mêmes en comité de censure, débattent l'utilité de la publication; selon les circonstances, ils donnent ou refusent leur *imprimatur*. Autant ils semblent redouter le travail lorsque des questions graves ne préoccupent pas l'esprit public, autant dans les grandes occasions ils mettent de feu au service de la cause; ils passent alors le jour et la nuit à l'imprimerie, composent à la hâte le journal et des appels au peuple, puis se font afficheurs et distributeurs, parcourent la ville et annoncent les nouvelles comme des crieurs publics. Derrière eux se forment des attroupemens composés également de jeunes gens enthousiastes qui s'emparent des exemplaires, pénètrent dans la salle des délibérations de l'assemblée et déploient ostensiblement les feuilles encore humides et les gigan-

tesques affiches comme pour protester d'avance contre toute décision peu libérale. On sait la terreur mystérieuse qu'éprouvent les nègres de l'intérieur de l'Afrique à la vue du *papier parlé;* de même, en voyant le journal accusateur où ils lisent d'avance leur condamnation, les législateurs de Rio-Hacha se déjugent souvent et cèdent sur les questions en litige : force reste à la parole imprimée. Toute proportion gardée, la presse a une influence bien autrement puissante sur les masses encore ignorantes que sur les peuples déjà policés; à Rio-Hacha, le journal libéral est bien certainement un troisième pouvoir.

L'administration, purement municipale, se compose d'un *jefe politico* (maire) et d'un conseil rarement convoqué. Le maire que j'ai connu était un jeune homme exerçant, selon les circonstances, l'état d'orfévre ou celui de menuisier; très timide et très doux, il semblait vouloir se faire pardonner son existence, et cherchait à se rendre invisible en glissant entre tous les partis. On l'avait choisi pour remplacer un *jefe politico* à peu près fou, qui, de son côté, péchait par trop d'arrogance, et sans prévenir personne, mettait à exécution les plus étranges lubies. Un jour il ouvrit la prison, où étaient renfermés plusieurs voleurs et un meurtrier. « Donnez-vous la peine de sortir, messieurs. » Nos gens ne se le firent pas répéter deux fois.

Les fêtes nationales se célèbrent ordinairement par de grands bals donnés sur la place publique *urbi et orbi*. Le *jefe politico* se met alors sous les ordres du Français Chastaing, et, doux comme un mouton, élève les pieux, rabote les planches, attache les draperies, déroule les guirlandes, déploie les drapeaux. Rien de charmant comme ces bals éclairés obliquement par la lumière discrète de la lune : les danseurs bondissent autour des colonnes décorées de verdure; les femmes ont leurs cheveux noirs tressés de fleurs et de feuilles, et quand les musiciens cessent leurs accords, la voix solennelle de la mer les reprend sur un mode plus grave. Cependant les fêtes les plus splendides sont les processions célébrées en l'honneur de la *santisima Virgen de los Remedios*, patronne qui, dans l'opinion des Rio-Hachères, est bien autrement puissante que la Vierge des Douleurs ou que celle des Vertus. Jadis elle était représentée dans l'église de Rio-Hacha par une statue d'argent vêtue de perles; mais depuis longtemps cette statue a été mise en gage par un prêtre joueur chez un Juif de Curaçao, et probablement, à cette heure, elle est transformée en lingots ou en pièces de cinq francs. La nouvelle statue, tournée en bois de gaïac par don Jaime Chastaing et pourvue d'une tête en carton et en fil de fer, n'est, pendant trois cent soixante-quatre jours de l'année, l'objet d'au-

cune vénération; mais au jour de la grande fête elle recouvre soudain pour vingt-quatre heures le pouvoir miraculeux de l'ancienne. Une foule tumultueuse, composée surtout de femmes et d'enfans, envahit l'église dès le matin pour faire la toilette de la Vierge et lui tresser des guirlandes de fleurs; quand elle est revêtue de tous ses atours, on l'emporte en triomphe, et la procession se forme; les principaux personnages bibliques y figurent: Jésus-Christ avec une barbe postiche et des morceaux de clinquant autour de la tête, Lazare couvert d'une lèpre trop réelle, Judas, mannequin vêtu à la dernière mode, Simon de Cyrène ployant sous le faix de la croix et s'enivrant d'eau-de-vie, sans se préoccuper des probabilités historiques, puis des anges et surtout des diables sans nombre qui réjouissent le public par leurs grimaces et leurs contorsions. Au-dessus du groupe principal, on aperçoit la statue de la Vierge, qui agite ses bras, roule ses yeux dans leurs orbites, remue violemment les lèvres; arrivée sur le bord de la mer, elle ne manque jamais de jeter dans les flots sa couronne de papier doré. Aussitôt des gamins, complétement nus ou vêtus seulement d'une chemise déchirée, se précipitent dans l'eau pour reconquérir la précieuse couronne; on la replace sur la tête de la statue, qui s'empresse de la jeter de nouveau dans la mer, aux grands applaudissemens de la foule. C'est là ce qu'on appelle des miracles (*milagros*), et la fête n'est splendide que si la statue a daigné en faire au moins une centaine. Dès que la Vierge miraculeuse a été replacée dans sa niche, on se presse autour du mannequin qui représente Judas, on le charge de malédictions, on le couvre de boue, on le lacère de coups de sabre, puis on le suspend à un pieu devant la maison du Juif le plus généralement détesté, et on le crible de balles jusqu'à ce qu'il tombe en lambeaux. Le soir, grande réunion sur la place publique, combats de coqs devant les tavernes, danses improvisées dans les rues par les *bogas* (1) et les *péones*.

Cet amour des processions mimiques, qui, du reste, diminue graduellement, et ne peut, à Rio-Hacha, se comparer avec celui qui distingue les habitans de Quito et d'autres villes de la Colombie, n'implique nullement une grande foi, et c'est avec une certaine incrédulité railleuse que les Rio-Hachères réclament des miracles. Il leur en faut, parce qu'ils sont dans le programme de la fête : la tradition de la ville les exige; c'est par eux qu'on se rattache au passé et que la chaîne des temps est renouée. On raconte que, lors de la dernière expédition des pirates contre Rio-Hacha, la foule effrayée accourut sur la plage, portant l'image vénérée de la Vierge,

(1) Marins, bateliers.

afin de conjurer le danger. La statue jeta sa couronne d'or bien loin dans la mer; les flots respectueux s'écartèrent en frémissant devant cet objet sacré, et dans leur retraite précipitée engloutirent les embarcations des pirates; c'est ainsi que la ville fut sauvée. Depuis, la Vierge est tenue tous les ans de donner une répétition de son miracle, et les Rio-Hachères, comme jadis nos ancêtres assistant à la représentation de quelque mystère, se passionnent à la vue du prodige qu'ils font eux-mêmes. Quant au martyre qu'ils infligent au traître Judas, on ne peut s'en étonner dans un pays où les Juifs ont entre les mains la plus grande partie du commerce, où le taux de l'intérêt s'élève de 2 à 4 pour 100 par mois. Ces pratiques soi-disant religieuses, qui au fond n'indiquent autre chose qu'une poésie grossière et un grand amour du clinquant et du bruit, sont à peu près tout ce qui reste de l'antique foi parmi les populations mélangées des côtes néo-grenadines. Sur les hauts plateaux de l'intérieur et dans la république de l'Équateur, où les descendans des aborigènes forment encore la masse du peuple, la superstition est bien plus vivace; elle a quelque chose d'austère et d'immuable. En se mélangeant, le fanatisme de l'Espagnol et la docilité de l'Indien ont disposé les esprits à la crédulité la plus absolue. Il est certaines provinces où les prêtres exercent encore une telle influence que les paroissiens paient volontairement la dîme malgré l'abolition officielle de cet impôt; l'appel direct fait à l'intérêt pécuniaire des fidèles par le législateur n'a pas suffi pour les ébranler dans leur aveugle soumission.

Dans les districts de la côte, l'abolition des dîmes et la séparation complète de l'église et de l'état n'ont pas peu contribué à calmer le zèle des fidèles et à rendre les prêtres impopulaires. En effet, ceux-ci se sont crus obligés d'augmenter le tarif du casuel, de s'approprier les vases sacrés, d'instituer des collectes en leur faveur. Alors les paroissiens ont commencé à s'apercevoir de la grossière ignorance de leurs prêtres, et les histoires scandaleuses ont été colportées avec plus de *gusto* que jamais. Ici l'on s'est étonné que le prêtre demandât de l'argent pour parier aux combats de coqs; ailleurs on lui a demandé pourquoi il ne choisissait les enfans de chœur que dans sa propre famille; les récriminations ont parfois dégénéré en émeutes, et dans plusieurs localités de la province de Rio-Hacha on est allé jusqu'à raser les églises. A Camarones, village de plus de 1,200 habitans, on n'a pas célébré un seul service religieux depuis dix ans.

A Rio-Hacha, les choses n'en sont pas encore venues à ce point, grâce peut-être à la vanité des citadins, flattés de posséder une si magnifique église; mais celle-ci devient de plus en plus déserte et

les hommes n'y entrent plus que lors des enterremens, des baptêmes et autres cérémonies de même genre. La plupart des mariages ne sont pas bénis par le prêtre et se célèbrent sans aucune formalité religieuse ou civile. Aucun déshonneur ne s'attache à la *comprometida;* elle est reçue dans toutes les sociétés avec les mêmes égards que la femme légitimement mariée, ses enfans jouissent des mêmes avantages sociaux que ceux de ses compagnes qui ont reçu officiellement le titre d'épouses, et lorsque son mari lui est infidèle, l'opinion publique la protége avec autant ou même plus d'énergie que si elle avait prononcé le oui sacramentel devant le curé de la paroisse et le *jefe politico.* Rien de plus trompeur que les jugemens portés sur les mœurs d'un pays d'après des idées préconçues. Il est certain qu'au premier abord certains de nos moralistes seraient fort choqués à la vue de cette société où les frontières du mariage sont si mal limitées; ils ne trouveraient pas assez de paroles de dégoût pour ces femmes succinctement vêtues qui font leurs ablutions à peu près en public et quelquefois avec un liquide que les duègnes de Séville jettent la nuit sur les joueurs de mandoline; mais il est vrai pourtant que, malgré la violence des passions méridionales, cette société, si *shocking* en apparence, est pour le moins aussi pure que la nôtre: la corruption froide et convenable, cette affreuse plaie de nos sociétés modernes, y est complétement inconnue.

II.

La ville de Rio-Hacha est à la merci des Indiens Goajires. Ceux-ci pourraient facilement la raser, mais ils la respectent parce que l'intérêt est chez eux plus puissant que l'esprit de vengeance : ils ne sauraient se passer des denrées et des marchandises qu'ils trouvent à Rio-Hacha, et qu'un long usage leur a rendues nécessaires. Si le commerce cessait par une cause quelconque, le lendemain la ville serait brûlée.

Pour contempler les Goajires dans toute leur pittoresque beauté, il faut se rendre le matin à l'embouchure du Rio-de-Hacha, située, selon les saisons, à un jet de pierre ou bien à un ou même deux kilomètres à l'est de la cité. C'est là, dans le bassin toujours changeant formé par le mélange des eaux douces et des eaux salées qu'une grande partie de la population rio-hachère prend chaque jour ses ébats; cette agglomération des deux sexes dans le même bassin est à peu près inévitable, car en amont de l'embouchure les crocodiles infestent la rivière, et dans la mer, où le voisinage des requins, sans être dangereux, n'est cependant point agréable, les

méduses ou orties de mer changeraient souvent le bain en un véritable martyre.

Le fleuve, parfaitement parallèle au rivage de l'Océan sur une longueur de plusieurs kilomètres, n'est séparé de la côte que par une étroite levée de sable et de coquillages, au-dessus de laquelle les vagues viennent à chaque instant épancher dans le courant un peu de leur écume. Cette levée, que les chocs successifs des flots affermissent comme une muraille, est le chemin que suivent les longues caravanes des Goajires qui viennent approvisionner la ville de bestiaux, de viande, de poissons, de tortues, de bois, de charbon, et apportent des marchandises diverses, bois de teinture, sel, graines de dividivi. De loin, cette interminable file d'hommes et d'animaux, composée souvent de plusieurs milliers d'individus et s'avançant sur une étroite langue de sable qui se renfle à peine au-dessus des vagues bondissantes, présente l'aspect le plus fantastique : on dirait un peuple en marche à la surface des eaux. C'est surtout à l'embouchure même, là où les flots de la mer et le courant du fleuve se brisent sur la barre et forment de rive à rive une *reventacion* (1), qu'il faut observer le passage des Goajires. Les chevaux s'arrêtent, l'œil hagard, la crinière en désordre, et flairent longuement l'eau écumeuse; les femmes, drapées dans leurs manteaux bleus et coiffées d'un vaste chapeau de paille à glands de coton rouge, ramènent leurs pieds sur la selle de leur monture et s'assoient à la turque en élevant leurs enfans dans leurs bras; les chefs de famille et les vieillards relèvent leurs vêtemens, et, tenant d'une main l'arc ou le fusil, de l'autre la bride du cheval effaré, l'entraînent au milieu du courant, dont les remous rapides tourbillonnent autour d'eux: les jeunes gens, plus décens que les Rio-Hachères soi-disant civilisés, se nouent une ceinture autour des reins, plongent d'un bond superbe dans le fleuve et nagent impassibles à travers la foule hurlante des négrillons; d'autres luttent avec les taureaux effrayés ou les ânes rétifs qui ne veulent pas traverser la ligne des brisans. Au-delà de cette scène, éclairée par la lumière si éblouissante et si vive de la zone torride, s'étend la surface illimitée de la mer bleue; dans le lointain apparaissent la vieille forteresse ruinée, les maisons de Rio-Hacha, ombragées çà et là par des bouquets de cocotiers, puis les montagnes bleues de la sierra et ses glaciers, qui se détachent sur le ciel comme une dentelle transparente. Le soir, les caravanes franchissent de nouveau le fleuve pour aller passer la nuit dans leurs *ranchos* épars.

Le territoire occupé par les Goajires est une péninsule de 14 ou

(1) Traînée semi-circulaire d'écume.

15,000 kilomètres carrés, longue de 220 kilomètres environ, et rattachée au continent par un isthme, en partie marécageux, large de 60 kilomètres. Au centre s'élève le massif montagneux de Macuira, qu'un petit chaînon de collines rattache aux dernières ramifications des Andes; tout le reste de la péninsule se compose de savanes, de lagunes, de forêts de mancenilliers, de mangliers et d'arbres épineux. Quelques ruisseaux, descendus des flancs du Macuira, se perdent dans les sables de la plaine, excepté pendant la saison pluvieuse, où leur cours arrive jusqu'à la mer. Au nord-est, des pointes rocheuses et des îles de récifs, telles que les Monges, Punta-Chimare, Punta-Gallinas, Punta-Chichibacoa, frangent le rivage, et, par leur position transversale à la direction que suivent ordinairement les navires en route pour Carthagène ou Sainte-Marthe, causent un grand nombre de naufrages. Deux ports excellens et admirablement abrités, El Portete et Bahia-Honda, s'ouvrent sur la côte septentrionale de la péninsule, entre le cap la Vela et Punta-Gallinas. C'est à Bahia-Honda que Bolivar, dans ses rêves d'empire, plaçait le siége de la capitale des états hispano-américains; malgré ses divers avantages, il est probable que la nouvelle cité n'aurait grandi que très lentement, non parce qu'elle est située dans une région plus infertile encore que la plaine de Rio-Hacha, mais parce qu'elle n'est le débouché naturel d'aucune des riches provinces de l'intérieur, et que sa position excentrique en fait une véritable impasse.

Quoi qu'il en soit, tous les établissemens espagnols qui existaient autrefois sur la péninsule ont été depuis longtemps détruits par les Goajires, et le dernier vestige du village de Bahia-Honda, consistant en un hangar appartenant à un négociant de Rio-Hacha, a été brûlé il y a environ dix ans. Il n'existe pas un seul *pueblo* dans toute la Goajire, et la vie nomade des Indiens nous fait présumer qu'on n'en construira pas de longtemps, si ce n'est dans les gorges de Macuira et sur la rive droite du Rio-de-Hacha. Les Goajires, dont on évalue diversement le nombre de dix-huit à trente mille, vivent surtout du commerce, de la pêche, de l'élève du bétail et des chevaux; ils sont obligés de changer de demeure selon les saisons, tantôt parcourant les forêts pour recueillir la graine de dividivi, tantôt voguant de baie en baie à la poursuite des tortues ou des dorades, tantôt poussant leurs troupeaux devant eux vers des savanes plus fertiles ou des sources plus abondantes. Leurs cités temporaires sont bientôt bâties; chaque *rancho* qui doit abriter une famille s'élève en quelques heures : les hommes plantent quatre pieux en terre, les femmes entrelacent au-dessus des branchages en guise de toit, les enfans renversent la pirogue sous laquelle la famille entière doit passer la nuit, étendue sur le sable blanc. Par-

fois dans la saison pluvieuse on suspend une toile sur le côté du *rancho* exposé au vent alizé; les chefs se donnent aussi le luxe de faire tresser soigneusement des branches autour de leur cabane royale. Quand la tribu nomade a décidé son départ vers de nouveaux pâturages et de nouvelles pêcheries, il suffit de décrocher les toiles, de retourner les pirogues et de les lancer sur les flots : il ne reste plus du village provisoire que des branchages oscillant à la brise et les pierres noircies du foyer. Dans les saisons de très fortes sécheresses, il arrive même qu'un grand nombre de Goajires s'expatrient complétement et se construisent des *ranchos* sur les côtes de la province de Rio-Hacha. Ainsi la Punta-del-Diablo, village situé à 60 kilomètres à l'ouest de la ville, près de la base des Montagnes-Neigeuses, est parfois envahie par plusieurs centaines d'Indiens que la soif et la faim ont expulsés de leurs déserts.

Les Goajires sont admirablement beaux, et je ne crois pas que dans toute l'Amérique on puisse trouver des aborigènes ayant le regard plus fier, la démarche plus imposante et les formes plus sculpturales. Les hommes, toujours drapés à la manière des empereurs romains dans leur manteau multicolore attaché par une ceinture bariolée, ont en général la figure ronde comme le soleil, dont leurs frères, les Muyscas, se disaient les descendans; ils regardent presque toujours en façe d'un air de défi sauvage, et leur lèvre inférieure est relevée par un sourire sardonique. Ils sont forts et gracieux, très habiles à tous les exercices du corps. Leur teint dans la jeunesse est d'un rouge brique beaucoup plus clair que celui des Indiens de San-Blas et des côtes de l'Amérique centrale; mais il noircit avec l'âge, et dans la vieillesse il ressemble à peu près à la belle couleur de l'acajou. Autour de leurs cheveux noirs tombant en larges boucles sur leurs épaules, ils enroulent gracieusement une liane de convolvulus (1), ou bien attachent des plumes d'aigle ou de toucan, retenues par un simple diadème en fibres de bois tressées; leurs figures sont rarement tatouées, parfois quelques lignes arrondies sont gravées sur leurs bras et leurs jambes. Les femmes, moins ornées que leurs maris et vêtues de manteaux aux couleurs moins riches, ont sans exception et jusque dans la vieillesse la plus avancée des formes d'une admirable fermeté et d'une grande perfection de contours; leur démarche est vraiment celle de la déesse, ou plutôt celle de la femme qui vit dans la libre nature et dont la beauté, caressée par le soleil, se développe sans entraves. Leurs traits, qui ressemblent à ceux des belles Irlandaises, sont malheureusement dé-

(1) *Convolvulus brasiliensis,* plante aux charmantes fleurs qui, par ses longues lianes et ses innombrables radicules, retient et consolide le sable des plages marines.

figurés par des bariolages tracés sur les joues et le nez au moyen du roucou (1) et simulant assez bien les besicles de nos bisaïeules; mais en dépit de ces grandes taches rouges, les sauvages filles du désert n'en frappent pas moins par leur fière et rayonnante beauté, surtout quand elles lancent leurs chevaux rapides à travers la plaine et que le vent rejette en arrière leur longue chevelure.

Comme pour tant d'autres nations sauvages, barbares et civilisées, le mariage n'est le plus souvent chez les Goajires qu'un contrat de vente; mais ce contrat ne s'opère que si l'homme et la femme se conviennent par l'âge et sont également forts et bien faits : les avortons et les infirmes, très rares d'ailleurs, sont impitoyablement condamnés au célibat. Le prétendant cherche à plaire d'abord au père de famille, et quand il est convenu avec lui du nombre de bœufs ou de chevaux que coûte la jeune fille, il se dirige vers le *rancho* de la future, poussant devant lui son troupeau. Les animaux sont comptés, palpés, examinés par le père de la belle et les connaisseurs de la tribu; puis, à grands coups de ciseaux, on fait une nouvelle marque sur leur robe, et lorsque la dernière tête de la *manada* (2) a changé de propriétaire, le jeune homme peut s'approcher de sa fiancée : le mariage est conclu et la fête commence. Cependant les parens qui tiennent beaucoup à la beauté de leur race se laissent aussi toucher par d'autres considérations que celle de la fortune; si le prétendant se fait remarquer entre tous ses compagnons par sa force, sa haute taille et sa grâce, ils lui accordent gratuitement une ou même plusieurs femmes; parfois ils vont jusqu'à lui faire un présent de bœufs, de chevaux, de perles ou de fusils, pour le remercier de l'insigne honneur qu'il leur fait d'entrer dans leur famille. Pour ces hommes, la véritable aristocratie est celle de la beauté; la richesse et le pouvoir appartiennent à ceux que la nature a favorisés sous ce rapport. Lorsque le hasard des naufrages jette sur la côte goajire quelques matelots étrangers, les Indiens, qui n'ignorent pas l'importance callipédique des croisemens bien entendus, retiennent les hommes grands et vigoureux, et leur font payer par quelques années de mariage forcé avec deux ou trois belles Goajires l'hospitalité qu'ils leur accordent. Quant aux infortunés matelots affligés par le destin d'une apparence chétive, ils sont dépouillés de leurs vêtemens et renvoyés de tribu en tribu jusqu'à Rio-Hacha, poursuivis par les huées et les rires.

Les Goajires ne sont hospitaliers que pour les hommes de leur race et les étrangers qui ont imploré leur protection. Ils haïssent

(1) *Bixia orellana.*

(2) Troupeau de bœufs ou troupe de chevaux.

cordialement les Espagnols, avec lesquels ils ont guerroyé pendant près de trois siècles; les pères racontent à leurs enfans que les *conquistadores* Alfaguer et Benalcazar avaient réduit les Indiens en esclavage et nourrissaient des chiens de leur chair; ils leur disent que parfois les soldats castillans poussaient devant eux des centaines de peaux-rouges attachés à une même chaîne, et se plaisaient à faire tomber d'un coup les têtes de ceux qui arrêtaient un instant le convoi. Aussi jamais un Espagnol n'ose s'aventurer de l'autre côté de l'embouchure du Rio-de-Hacha, et les goëlettes grenadines qui vont trafiquer sur la côte avec les Indiens braquent sur eux la gueule de leurs canons et tirent à la moindre alarme. Quand sur la mer un *bongo* de pêcheurs rio-hachères se croise avec une pirogue de Goajires, il se fait toujours un échange d'injures homériques entre les deux embarcations.

Parfois, malgré les intérêts du commerce qui réclament la paix entre les deux races, la guerre éclate, le plus souvent à la suite d'une échauffourée entre des traitans espagnols et les tribus de Bahia-Honda; alors les Indiens se répandent dans les campagnes autour de Rio-Hacha et pillent les caravanes qui viennent de l'intérieur; personne n'ose plus sortir de la ville, ni se hasarder sur les bords du fleuve; même pour aller s'approvisionner d'eau douce à l'embouchure, les femmes se font escorter par des gens armés. Les Rio-Hachères que les Indiens surprennent hors de la ville sont impitoyablement massacrés. Il y a une dizaine d'années, peu de temps après une déclaration de guerre, deux traitans dont les Goajires avaient à se plaindre tombèrent entre leurs mains; les Indiens les affamèrent pendant quelques jours, puis obligèrent celui qui avait encore un peu de force à creuser la fosse de son camarade et à l'enterrer vivant; quand cette tâche atroce fut achevée, ils tuèrent le fossoyeur, et, sans doute obéissant à quelque monstrueuse superstition, en répandirent le sang sur la terre fraîchement remuée. Après quelques mois d'interruption dans leur commerce pacifique, les Goajires, suffisamment vengés par la mort de quelques-uns de leurs ennemis et ressentant d'ailleurs la nécessité de s'approvisionner de colette (1), de parures, de poudre, de pierres à fusil, revinrent au marché pour apporter leurs denrées et offrir en même temps la paix à leurs ennemis les blancs et les noirs. Ceux-ci, trop heureux de voir enfin cesser l'état de siége auquel ils étaient soumis, acceptèrent avec empressement, et le trafic journalier recommença dans les mêmes conditions qu'auparavant. Des *ranchos* s'élevèrent

(1) Toiles de coton bleu qui servent de monnaie d'échange dans le pays, et dont les femmes font leurs vêtemens (*mantas*).

de nouveau dans le faubourg oriental de la ville, et les baigneurs rio-hachères reprirent leurs promenades matinales à l'embouchure du fleuve. En paix comme en guerre, les Goajires conservent dans la ville le droit de se gouverner eux-mêmes, et se rient des lois grenadines. Pendant mon séjour à Rio-Hacha, une femme fut assassinée par un Indien d'une tribu campée près de Bahia-Honda : le meurtrier s'enfuit aussitôt et parvint à se soustraire aux recherches de la famille irritée. Quelques mois après, le bruit se répandit parmi les Goajires que l'assassin était caché dans une maison de Rio-Hacha; les frères de la victime, suivis de leurs amis, armés de flèches et de fusils, entrèrent dans la ville et fouillèrent toutes les maisons l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'ils eussent découvert le meurtrier tremblant. On le garrotta, on le transporta au-delà de l'embouchure, sur la levée de sable qui forme la pointe extrême du territoire goajire, puis le frère de l'Indienne lui trancha la tête d'un coup de *machete*. Toute la famille du criminel, découverte plus tard, eut le même sort, à l'exception de la femme, qui fut laissée pour morte sur le sable et eut encore la force de passer la rivière à gué et de venir mourir à Rio-Hacha. Cependant les Indiens acceptent quelquefois le prix du sang et pardonnent à celui qui les paie. Un négociant de la ville, don Nicolas Barros, a dans sa maison un petit Indien qu'il a racheté de la mort pour la somme de 40 francs.

Si les Rio-Hachères tremblent devant les Goajires, ceux-ci de leur côté redoutent les Cocinas et n'en parlent qu'avec frayeur. Ce n'est pas lâcheté chez eux, car ils sont les plus braves des hommes, et contre des flèches empoisonnées ils peuvent opposer des flèches de même nature et des balles de fusil qui vont plus sûrement à leur but: mais les Cocinas sont anthropophages, et rien n'effraie plus les Goajires que la pensée d'être rôtis et dévorés après être tombés dans la bataille. La peuplade des Cocinas parcourt les savanes marécageuses qui s'étendent entre Maracaïbo et la sierra de Macuira, le long du golfe de Venezuela. Très peu nombreuse, comme la plupart des tribus d'anthropophages, elle compte au plus quelques centaines de guerriers; mais elle est puissante surtout par la terreur qu'elle inspire. Quand même elle disparaîtrait, les souvenirs du passé protégeraient son territoire.

Malgré les recommandations de mes amis de Rio-Hacha, je me hasardai plus d'une fois dans les possessions de la république goajire, et j'allai visiter plusieurs groupes de *ranchos*. Il est vrai que d'avance je m'étais fait présenter au chef, connu par les Espagnols sous le nom de *Pedro Quinto* (Pierre V), espèce de géant, fier comme un mandarin chinois, d'une obésité qui prouvait sa richesse et l'ha-

bitude des repas copieux. A son tour, ce chef me fit voir à ses nombreux sujets, assemblés sur le marché de Rio-Hacha, et me plaça sous la protection de la tribu tout entière. J'avais un grand titre à son amitié : j'étais *Felansi* (1), peut-être le descendant de ces pirates qui avaient aidé les Goajires à brûler onze fois la ville de Rio-Hacha; aussi ma personne était-elle sacrée, et toute insulte faite à l'hôte de la tribu aurait été vengée dans le sang. D'ailleurs, eussé-je été Anglais, Espagnol ou même Cocina, dès que l'hospitalité m'était promise, je n'avais plus rien à craindre, et tous les *ranchos* m'appartenaient; je n'avais qu'à ordonner. Qu'un ennemi vienne demander un refuge chez le Goajire et réussisse à pénétrer dans sa cabane avant d'avoir été atteint d'une flèche ou d'une balle, l'hôte le fera servir comme son meilleur ami, mais en ayant soin de tourner le dos et de jeter un voile sur son visage de peur d'échanger un regard de haine avec l'étranger suppliant.

Dans mes longues promenades le long des plages de la Goajire, je passai plusieurs fois à côté d'hommes, en apparence sans vie, étendus sur le sable et veillés par des femmes qui s'occupaient tranquillement à tisser des filets ou à tresser des chapeaux. Je crus d'abord que ces corps immobiles étaient des cadavres auprès desquels on avait placé des gardiennes pour chasser les caricaris et les vautours; mais une des femmes, qui savait un peu d'espagnol, me fit comprendre que son mari était non pas mort, mais ivre-mort depuis la veille. « C'est hier qu'il a vendu son bois de Brésil, » ajouta-t-elle d'un air confiant. Les voluptés que procure l'ivresse sont si grandement appréciées que la femme sent augmenter son respect affectueux pour son mari plongé dans cette fatale béatitude; elle s'agenouille à côté de sa tête, écarte les maringouins qui pourraient troubler son lourd sommeil, rafraîchit son front en l'éventant avec une aile d'aigle; dans une circonstance analogue, elle peut à son tour avoir besoin d'être veillée de la même manière. A la conclusion de tout marché, le traitant rio-hachère livre au vendeur goajire une ou plusieurs jarres d'eau-de-vie garantie pure, mais fortement mélangée d'eau. L'Indien emporte dans son *rancho* la liqueur précieuse, et boit à même jusqu'à ce qu'il tombe en râlant sur le sable. On raconte qu'un navire chargé de rhum ayant fait côte sur les récifs de Punta-Gallinas, la nouvelle se répandit immédiatement dans toute la péninsule, et pendant quelques jours la nation tout entière fut plongée dans la plus complète ivresse. Plus d'une fois des surons d'acide sulfurique, bus avec la même avidité que du rhum, ont causé la mort d'un pécheur endurci. Le vice de

(1) Français.

l'ivrognerie n'a pas chez les Goajires les mêmes conséquences désastreuses que dans les pays de l'Europe civilisée : ici la misère vient toujours à la suite des habitudes de boisson, là-bas la pauvreté est inconnue; en outre les Goajires ont, comme tous les autres Indiens de l'Amérique, la merveilleuse faculté de pouvoir, sans souffrance, faire succéder la plus rigide sobriété aux festins et à l'ivresse. Quand le Goajire a tué un chevreuil ou une tortue, il dévore sans relâche jusqu'à ce que l'animal ait complétement disparu: s'il vient au milieu même du festin à s'endormir d'un sommeil de boa, il s'étend sur une natte en gardant la main sur les restes saignans, pour qu'au premier instant du réveil il puisse les porter à sa bouche. Lorsque la chasse et la pêche ont été infructueuses, le Goajire noue fortement sa ceinture autour de son ventre dégonflé, et jeûne pendant des jours entiers sans daigner jeter un regard de convoitise sur la nourriture de ses compagnons.

Malgré leurs vices et leurs défauts, qui leur sont communs avec toutes les nations encore barbares, les Indiens aborigènes sont évidemment en progrès, et peut-être seront-ils pour la province de Rio-Hacha ce qu'ont été les Indiens de l'intérieur pour Socorro, Velez et Pamplona, l'élément le plus important de la régénération sociale. Jusqu'à ces dernières années, ils s'étaient gardés purs de tout mélange; mais les nombreuses occasions de contact créées par les rapports de commerce ont produit récemment quelques familles de métis remarquables. Peu à peu les vingt ou trente mille Goajires, attirés par leur intérêt dans le voisinage d'une ville dont la population s'accroît tous les jours, se fondront avec les habitans blancs et noirs du pays, et le féroce antagonisme des races disparaîtra. En échange de leur esprit de travail, de leur conscience, de leur indomptable courage, les Goajires recevront cette vivacité d'impressions, cette poésie des sens, qui rendent les créoles de sang mêlé si accessibles aux innovations de toute espèce. Déjà le commerce des tribus goajires avec l'étranger est proportionnellement plus considérable que celui de toute autre communauté de la république grenadine. Par leurs apports journaliers sur le marché de Rio-Hacha, ils font bien plus pour la prospérité de cette ville que les habitans eux-mêmes; en outre ils expédient directement à la Jamaïque et à Saint-Domingue des chevaux, les plus beaux de formes, les plus sobres de toute la Colombie, des bestiaux, du sel, des cuirs, des graines de dividivi, du *tasajo* (1). Pour les besoins de leur trafic, ils ont tous appris à parler le *papamiento*, et quand le cercle de leurs idées s'élargira, il est hors de doute que leur langue, très pauvre et

(1) Viande coupée en lanières et séchée à l'air.

adaptée à la simplicité de leur mode d'existence, disparaîtra graduellement pour faire place à l'espagnol. Leur idiome, issu de la source *chibcha*, se distingue comme cette langue par sa pénurie de sons et par les syllabes *tchi*, *tcha*, constamment répétées. On dit qu'un vocabulaire goajire recueilli par un missionnaire vers la fin du dernier siècle se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Stockholm.

La nature du sol, qui oblige les Goajires à se faire tour à tour commerçans et pasteurs nomades, ne leur a pas permis de réaliser de grands progrès en agriculture; néanmoins, dans les derniers temps, plusieurs d'entre eux se sont établis çà et là sur la rive droite du Rio-de-Hacha, et ont défriché le terrain pour y planter des manguiers et d'autres arbres à fruit. Sans perdre pour cela leurs habitudes errantes, ces Indiens viennent souvent visiter leurs jeunes plantations et faire la cueillette des fruits; c'est ainsi que peu à peu ils se fixeront sur le sol et deviendront de véritables agriculteurs. Cinq ou six familles alléchées par l'appât du gain ont fait un pas de plus; établies sur la rive espagnole du fleuve, à des distances variables de la ville, elles ont formé dans quelques bas-fonds faciles à irriguer des *rosas* où, grâce à une horticulture toute rudimentaire, elles récoltent des melons, des pastèques et du manioc en quantité suffisante pour approvisionner la cité. On prétend qu'afin de protéger leurs jardins contre les voleurs rio-hachères, les Indiens déposent des serpens venimeux dans les haies des *rosas;* on dit aussi qu'ils plantent de distance en distance des pieds de manioc sauvage (*yucca brava*) qu' eux peuvent seuls distinguer des autres, et dont le suc vénéneux donne la mort.

Un dernier trait de la physionomie des Goajires, qu'il faut indiquer en quelques mots, c'est leur haine contre la religion catholique. Ils ne voient dans cette religion que la foi exécrée de leurs antiques oppresseurs, la foi au nom de laquelle leurs ancêtres ont été décapités, coupés en morceaux, réduits en esclavage; aussi tous les efforts tentés pour les convertir n' ont abouti qu'à exalter leur aversion pour le nom espagnol. Ils semblent n'avoir d'autre religion que l'amour de la liberté, et je n'ai même jamais pu réussir à savoir s'ils croyaient sincèrement au Grand-Esprit et à l'immortalité de l'âme. A toutes mes questions dans ce sens, ils répondaient par des regards étonnés ou par des rires méprisans. Une seule pratique me semble prouver qu'ils admettent l'existence d'un être vivant au-dessus de la terre : quand la foudre gronde, ils jettent dans l'air des tisons enflammés et poussent de grands cris, comme pour rendre à l'esprit de l'orage voix pour voix, éclair pour éclair. Ainsi, disent les traditions chaldéennes, Nemrod, le puissant chasseur,

lançait des flèches contre les nuages, et plus d'une fois ces flèches retombèrent ensanglantées.

III.

J'avais passé près de six mois à Rio-Hacha sans faire d'excursions importantes et sans pouvoir m'occuper du but principal de mon voyage. Je trouvai enfin une occasion favorable pour me diriger vers la Sierra-Negra, l'une des grandes chaînes des Andes, qui commence à quarante lieues au sud de la ville. Un matin je me mis en route, portant dans une *muchila* (1) quelques livres et une bouteille d'eau. Seul, à pied, je me sentais plus à l'aise dans cette libre nature tropicale. Du reste, d'étape en étape, je devais retrouver des amis que je connaissais déjà, ou pour lesquels on m'avait donné des lettres d'introduction. A Treinta, village de mille habitans situé au pied des collines de San-Pablo, je descendis chez un compatriote, étrange personnage qui plus tard ne se conduisit pas toujours d'une manière honorable. *El señor* Julio se vantait de descendre de la célèbre Ninon de Lenclos. Petit, maigre, pâle, affligé d'une toux sèche comme un poitrinaire, il semblait toujours à la veille de rendre le dernier soupir, et cependant il jouissait en réalité d'une santé singulièrement robuste. Quelle avait été sa vie passée? On l'ignorait; jamais il ne raconta dans quelles circonstances il avait quitté la patrie. Depuis son arrivée dans la Nouvelle-Grenade, il exerçait à la fois trois professions : il était médecin, négociant et chasseur. Trop ignorant pour traiter les malades dans une ville comme Rio-Hacha, où se trouvaient déjà plusieurs médecins ayant, sinon de la science, du moins une longue pratique, il parcourait les villages voisins, Soldado, Treinta, Barbacoas, s'installait à côté du hamac des patiens, les saignait de gré ou de force, et leur faisait avaler ses drogues. Sa qualité de Français, la lenteur doctorale avec laquelle il s'exprimait, surtout la santé dont il jouissait, lui assuraient une grande influence sur l'esprit de populations grossières. En outre, il professait une thérapeutique d'une extrême simplicité, et par cela même plaisait aux paysans, qui aiment à suivre en toute chose une espèce de routine. Pour *el señor* Julio, il n'existait que deux genres de maladies, celles qui proviennent d'un excès de chaud et celles qui sont causées par le froid; il n'existait non plus que deux genres de moyens thérapeutiques, *los calientes* et *los frios*. Dans une région comme la plaine de Rio-Hacha, composée de terres sablonneuses qui reflètent les rayons d'un soleil

(1) Espèce de gibecière tressée par les Indiens Aruaques avec les fibres de l'agave.

vertical, presque toutes les maladies devaient être classées parmi les maladies *chaudes*, et le principal moyen employé pour rafraîchir le corps était de le saigner à outrance. Pendant les époques d'épidémie, la lancette du *señor* Julio ne se reposait jamais, et partout où il se présentait, il était bientôt entouré de baquets pleins de sang. Il acceptait en paiement des nattes, des hamacs, des éperons; puis, quand il avait fait des provisions suffisantes, il partait pour la ville, suivi d'une caravane de mulets, louait une boutique dans le quartier commerçant, et pendant quelques mois restait derrière son comptoir, occupé à vendre ses marchandises. C'était la deuxième phase de son existence, de beaucoup la moins originale. Lorsqu'au milieu de ses occupations pacifiques le démon de la chasse s'emparait de lui, il abandonnait tout à coup marchandises et malades, et, se munissant d'un fusil, de poudre, de balles, d'un sac de sel et d'une fiole d'ammoniaque, il disparaissait sans même avertir sa femme. Quittant les sentiers frayés, il s'enfonçait dans la *montaña*, pénétrait dans les fourrés les plus épais, et suivait le bord des précipices en quête de gibier. Dès qu'il avait abattu quelque bête, un singe, une *saïna* (1) ou un *mana* (2), il creusait un trou dans la terre, y allumait un grand feu, puis déposait le cadavre sur les charbons ardens et recouvrait le tout de branches et de feuilles. Ensuite il coupait la tige succulente d'un palmiste, la saupoudrait de sel, déterrait son rôti et faisait un délicieux repas. Le second jour, son dîner était plus agréable encore, car il pouvait y ajouter la liqueur qu'il avait obtenue en forant la tige d'un *palma de vino* et en bouchant le trou où la séve amassée s'était transformée en vin pendant la nuit. Pour ajouter ce luxe à ses repas, il fallait cependant qu'il fît bonne garde, car plus d'une fois les singes profitèrent de son sommeil pour déboucher les trous forés dans le palmier et s'enivrer à ses dépens. Quand l'animal était complétement mangé, le chasseur pénétrait dans une autre partie de la forêt, allait camper sur le bord d'un autre torrent, et attendait patiemment le passage d'une bande de singes ou d'un troupeau de *manas*. Il vivait ainsi des mois entiers, n'ayant pour toute société que les innombrables insectes qui bourdonnent dans l'air, les colonies de fourmis et de termites, et tous ces êtres qui glissent ou se traînent, volent ou bondissent dans la forêt vierge.

Pendant ces courses solitaires, il eut souvent à braver de grands

(1) Charmant animal de la famille des peccaris, très facile à apprivoiser, fidèle comme un chien, gracieux dans ses mouvemens comme une chèvre. Au milieu de son dos se trouve une ouverture d'où découle un liquide musqué.

(2) Animal de la même famille que la *saïna*, mais plus grand. On en voit quelquefois des troupeaux de cinquante individus.

dangers. Il se trouva face à face avec des jaguars; mais, comme les Arabes qui rencontrent inopinément un lion, il effraya ces bêtes féroces en poussant des cris, en lançant des insultes méprisantes. Trois fois mordu par des serpens, il n'en éprouva jamais aucun mal, car dès son arrivée dans le pays il avait pris soin de s'inoculer le *guao* (1). En outre, pour éviter l'enflure, il avait soin de verser sur la plaie quelques gouttes d'ammoniaque. Le danger le plus redoutable qu'il ait jamais couru était celui d'être emporté par des torrens soudainement grossis. Afin de passer la nuit sans être dévoré par les moustiques, les fourmis et les autres insectes que l'on confond sous le nom général de *plaga* (plaie), il était obligé de se coucher dans le lit même des rivières sur le sable frais et blanc; mais il arrivait souvent que les orages avaient déversé des trombes d'eau dans les vallées supérieures de la sierra : alors les torrens, grossis tout à coup, descendaient en hurlant le long des pentes, et, réveillé en sursaut par le fracas que faisait l'avalanche des eaux bondissant de cataracte en cataracte et poussant devant elle des rochers mêlés à l'écume et à la boue, le chasseur avait à peine le temps de gravir la berge et de chercher un refuge au milieu des arbres.

Quand Julio revenait de ses expéditions de chasse dans la Sierra-Nevada, il avait généralement l'œil hagard, comme tous ceux qui ont perdu l'habitude de voir d'autres hommes en face, et ses mouvemens ressemblaient à ceux d'un fou. Plusieurs jours s'écoulaient avant qu'il semblât faire de nouveau partie de la société des hommes, et alors même il ne s'animait que pour raconter des histoires de chasse et mille anecdotes sur les singes, les pumas et d'autres bêtes de la forêt. Au lieu de chien de garde, il avait dans sa maison un petit jaguar attaché à une colonne du *patio*. Cet animal vivait en très bonne intelligence avec deux singes qui passaient leur temps à faire des gambades et des grimaces. L'entente cordiale ne cessait que lorsqu'un morceau de viande était jeté au jaguar; alors celui-ci montrait les dents, avançait les griffes, et semblait tout disposé à dévorer quiconque s'aviserait d'être son commensal.

Un *caballero* de Treinta pour lequel j'avais des lettres d'introduc-

(1) Plante bien connue dont le suc, inoculé d'avance, préserve très certainement de la mort tous ceux qui sont mordus par des serpens venimeux. Les gens du pays qui veulent se prémunir s'inoculent au poignet une petite partie du parenchyme de la feuille de *guao*, et boivent une tisane où ils en ont fait infuser de petites branches; ils répètent l'inoculation de quinze jours en quinze jours pendant quelques mois, et bravent ensuite impunément les vipères et les crotales. Le *guao* est ainsi nommé d'un oiseau très commun dans la Nouvelle-Grenade, qui, dans ses luttes contre les serpens, va, dit-on, se percher de temps en temps sur cette plante et se fortifie en en mangeant à la hâte quelques feuilles. Dans les forêts qui avoisinent Rio-Hacha, le cri plaintif de l'oiseau *guao* domine tous les autres vers la tombée de la nuit.

tion me reçut avec la plus grande courtoisie, et insista vivement pour que j'allasse avec lui visiter une de ses propriétés, située à quelques lieues à l'ouest, dans une vallée de la Sierra-Nevada. Je savais déjà par expérience qu'il faut se méfier des formules de politesse castillanes, et, bien que mes connaissances eussent toujours mis leur personne, leur maison et leur fortune à ma disposition, je n'avais jamais eu le mauvais goût de les prendre au mot. Cependant *el señor* Alsina Redondo insista tellement pour me faire visiter sa plantation, que je promis de m'y rencontrer avec lui dans douze jours. Il eut l'air enchanté de ma promesse, et entra complaisamment dans les détails de tout ce qu'il avait l'intention de faire pour célébrer dignement la venue d'un aussi noble étranger dans son domaine. J'écoutais avec une parfaite naïveté, sans me douter que mon hôte n'avait aucunement l'idée de se rendre à sa plantation de San-Francisco, et quand je repartis pour continuer mon voyage, je me faisais d'avance une fête de me reposer de mes fatigues dans cette charmante *hacienda*.

Au-delà de Treinta, je commençai à gravir la *cuesta* de San-Pablo, chaîne porphyrique de 600 mètres de hauteur environ, qui se détache du massif de la Sierra-Nevada et va se perdre à l'est dans les *llanos* de la péninsule goajire. A droite, à gauche, de toutes parts, je voyais des bananeries, des champs de maïs, des groupes de palmiers, de vastes cabanes. Après les étendues sablonneuses et mornes qui séparent Rio-Hacha de Treinta, ces cultures diverses charment les yeux comme autant de jardins enchantés. La *cuesta* de San-Pablo est infestée de serpens sur lesquels les gens du pays débitent les plus étranges fables pour effrayer les voyageurs. Ils disent que les serpens *alfombra* (1), — animaux très inoffensifs, — attendent les passans, enroulés autour d'une branche, et les poursuivent en volant comme des oiseaux. Ils prétendent que les amphisbènes et les serpens-corail peuvent mordre à la fois par la tête et par la queue, et que la morsure produite par la gueule postérieure est de beaucoup la plus dangereuse. Ils affirment aussi que les serpens *boquidorada* (2) suivent les voyageurs à la piste et les traquent comme une proie. Dans toute mon excursion, je ne rencontrai qu'un seul de ces dangereux serpens, auquel je fis inutilement la chasse à travers les rochers.

Vers le soir, j'atteignis le col, d'où je vis se déployer au sud une partie de la riche plaine de San-Juan, dominée par la chaîne bleue de la Sierra-Negra (Montagnes-Noires). Je descendis une pente

(1) Le serpent *alfombra* ou *tapis* est une variété du boa.

(2) Ce mot vient de *boca dorada*, bouche d'or, à cause de deux raies jaunes qui entourent la gueule du serpent.

raide, le long d'un torrent qui bondit dans un lit profond de calcaire bleuâtre et qu'ombragent de magnifiques *ceibas* ou fromagers aux troncs tout cicatrisés de coups de hache (1). La nuit tomba, et dans l'obscurité je ne sus pas découvrir le sentier qui mène au village de la Chorrera, où le beau-frère du vice-consul français se fût empressé de me donner l'hospitalité. Je marchai toujours dans l'espérance de trouver une cabane, et j'arrivai enfin auprès d'une large rivière que j'entendais mugir sur les rochers sans pouvoir la distinguer autrement que par ses nappes d'écume. Cette rivière est la Rancheria, la même qui plus loin décrit un vaste demi-cercle dans les plaines de la Goajire, et va se jeter dans la mer, près de la ville, sous le nom de Rio-de-Hacha. Je ne pouvais songer à passer dans l'obscurité ce large torrent, dont je ne distinguai pas même l'autre bord, et je m'étendis sur une plage de sable blanc. Jamais peut-être je n'ai passé de nuit plus agréable. Quand je me réveillai, les nuages s'étaient dispersés, les étoiles brillaient au ciel; entre les branches qui s'entrelaçaient au-dessus de ma tête, je voyais resplendir la lumière tranquille de Jupiter; derrière les rochers qui se dressent de l'autre côté du torrent, les astres disparaissaient l'un après l'autre. Bientôt le ciel se revêtit d'une légère teinte rose, et je vis graduellement jaillir de l'obscurité tous les détails d'un charmant paysage dans sa plus fraîche toilette du matin; à mes pieds, l'eau tourbillonnait au milieu des rochers et se brisait en écume; sur la rive opposée, les hauts palmiers s'épanouissaient au-dessus des caracolis touffus; au-dessus de la forêt apparaissait un rempart à pic, haut de cent mètres, et tellement uni qu'on l'eût dit taillé par la durandal d'un autre Roland; à l'ouest, la rivière, encore recouverte des ombres de la nuit, semblait sortir d'un gouffre noir, tandis qu'à l'orient des flèches de lumière perçaient l'arcade de verdure formée par les arbres penchés, et les flots tumultueux, éclairés par l'aurore, semblaient courir vers les nuages pourpres de l'horizon comme pour se confondre avec eux. Tout en admirant ces magnificences du paysage, je sautais de rocher en rocher et je luttais contre la violence du courant. J'arrivai à l'autre bord sans autre accident que la perte d'un livre de statistique sur les finances néo-grenadines; je ne m'arrêtai pas longtemps à lui donner des regrets.

La muraille de rochers qui s'élève au-dessus de la rive droite de la Rancheria doit évidemment sa forme actuelle aux vagues d'un lac ou d'un fleuve qui venaient en frapper la base : c'est une ancienne falaise, ainsi que le prouvent les escarpemens, les grottes, les ter-

(1) Le suc vénéneux de cet arbre est employé par les pêcheurs; ils le versent dans l'eau de la rivière pour étourdir les poissons, qu'on peut ensuite recueillir à la surface.

rains d'alluvions des plaines avoisinantes et les coquillages d'eau douce épars sur le sol. Toutes les collines qui environnent ce bassin sont coupées par des falaises à pic dont la base est située à la même élévation : on ne peut douter qu'autrefois une vaste nappe d'eau s'étendît entre la Sierra-Nevada et le chaînon des Andes appelé Sierra-Negra. Peut-être le Magdalena traversait alors ce lac d'eau douce et empruntait le lit actuel de la Rancheria; peu à peu, le soulèvement graduel de la Sierra-Nevada aura déversé le lac dans la mer et rejeté le Magdalena plus à l'ouest, vers le golfe qui s'étendait entre Carthagène et Sainte-Marthe, et qui depuis a été comblé par les alluvions du fleuve. Maintenant encore le renflement de terrain qui sépare du bassin de la Rancheria celui du Rio-Cesar, affluent du Magdalena, est à peine prononcé, et l'on pourrait facilement creuser un canal qui réunirait les eaux du Haut-Magdalena au port de Rio-Hacha. Si la Nouvelle-Grenade comprend ses intérêts commerciaux, le premier chemin de fer important qu'elle fera construire sera celui de Rio-Hacha à Tamalameque, sur le Magdalena; le courant commercial suivra la même direction que lui a tracée le courant des eaux dans les âges géologiques, et traversera un bassin d'une fertilité sans bornes, parsemé déjà de nombreux centres de population : San-Juan, Fonseca, Barranco, Cañaveral, Urumita, Badillo, Valle-Dupar.

Une de ces localités, Villanueva, où j'arrivais deux jours après avoir franchi la *cuesta* de San-Pablo, me frappa surtout par son apparence de prospérité et sa situation merveilleusement belle. Les maisons, peintes en jaune, sont ombragées par des arbres d'une opulence rare, même dans la zone équatoriale; de beaux chemins sur lesquels les voitures pourraient facilement circuler rayonnent dans tous les sens; des *asequias* (1), coulant sur les pierres avec un doux murmure, entretiennent dans les jardins la plus riche végétation; au loin s'étend la plaine, immense fleuve de verdure étalé entre deux rangées de montagnes parallèles, dont l'une a 2,000 mètres et l'autre de 5 à 6,000 mètres d'élévation. A l'est, la Sierra-Negra, chaîne relativement modeste et pourtant plus haute que nos Vosges, ouvre ses larges vallons boisés et déploie ses cimes arrondies, au-dessus desquelles le Cerro-Pintado (Mont-Peint), posé comme une grande forteresse rectangulaire, projette des bastions alternativement blancs et noirs. A l'ouest, la Sierra-Nevada, aux escarpemens rouges et nus, dresse au-dessus de son énorme muraille des pics taillés en forme de pyramides et couverts de neiges immaculées comme d'un revêtement de marbre. Chaque matin, le

(1) Ruisseaux d'irrigation.

phénomène de l'*illumination*, si remarquable dans les Alpes, se reproduit sur ces montagnes dans toute sa splendeur. Quand les rayons du soleil levant apparaissent au-dessus des cimes de la Sierra-Negra et vont frapper les crêtes opposées, ils dessinent d'abord dans le ciel comme une immense voûte lumineuse, puis allument çà et là des phares étincelans sur les pics de la Nevada; par degrés, la lumière ruisselle sur les flancs des sommets comme un immense incendie, enveloppe la montagne entière dans son manteau de feu, et, se répandant enfin dans la plaine, change en d'innombrables diamans les gouttes de rosée et l'eau scintillante des torrens.

Un planteur de Villanueva, M. Dangon, à qui j'avais été spécialement recommandé, est le type de ces colons intrépides qui font à eux seuls pour le développement des ressources d'un pays plus que dix mille émigrans éparpillant leurs forces et travaillant au hasard. Comme tant d'autres, il avait à son arrivée sur le sol d'Amérique tâtonné à la recherche de sa destinée : il s'était fait menuisier, maçon, marchand de cotonnades, traitant; mais la fortune ne l'avait pas favorisé dans ces diverses professions. Alors il avait pensé à l'agriculture, et, empruntant 8,000 francs à 24 pour 100 par an, il s'était mis hardiment à la besogne. En six ans, il avait payé le capital et l'intérêt, mis en culture quatre-vingts hectares de terrains, planté plus de cent mille pieds de café, et il possédait un revenu annuel égal à son premier emprunt. Ce qu'il a fait pour lui-même est peu de chose comparé à l'impulsion qu'il a donnée au pays entier. Il a ouvert de larges chemins, construit des ponts, creusé des aqueducs, importé des plantes alimentaires inconnues dans le pays, bâti de jolies maisons qui donnent aux habitans de la plaine l'idée du comfort. Déjà une douzaine de *caballeros* de Villanueva, d'Urumita et de Valle-Dupar qui, avant l'arrivée de M. Dangon, n'avaient d'autre occupation que de fumer élégamment le cigare, ont fait défricher d'autres parties de la Sierra-Negra, et plus de six cent mille pieds de café produisant, bon an, mal an, plus de trois cent mille kilogrammes de baies, sont en plein rapport. En six ans, voilà ce qu'a su faire par son énergie un simple étranger obéré, dès le premier jour de son travail, par le taux usuraire auquel il avait emprunté. Combien médiocre en comparaison est l'influence de son prêteur, riche commerçant cinq fois millionnaire, qui possède dans la Sierra-Negra plusieurs lieues carrées d'un terrain très fertile et des mines de cuivre d'une telle richesse que de plusieurs lieues on en voit sur le flanc de la montagne les veines irisées de vert et d'azur! Malgré tous ces élémens de colonisation et la fortune dont il dispose, le riche propriétaire n'a su encore tirer aucun parti de son

immense domaine. Pour réussir dans un pays nouveau, il faut savoir se créer de toutes pièces une destinée et ne pas chercher une position déjà faite. En Europe, l'homme appartient pour ainsi dire à sa profession, à son métier; en Amérique, il choisit librement sa propre vocation. De là un développement extraordinaire du sentiment de la liberté, bien suffisant pour expliquer les institutions républicaines du Nouveau-Monde. Un homme qui a commandé aux événemens, qui a fait obéir le destin, ne saurait céder aux gens de police, aux gendarmes, aux employés de toute sorte, ni se plier aux mille exigences d'une loi tracassière.

La plantation de M. Dangon est située à deux lieues au nord de Villanueva, dans une espèce de cirque dominé par des collines en pente douce qui s'appuient sur la base du Cerro-Pintado; un éperon projeté dans l'intérieur du cirque porte les bâtimens d'exploitation, l'aire et la maison de campagne; toutes les cultures s'étalent au fond du cirque et sur le penchant des collines, de manière à pouvoir être embrassées d'un seul coup d'œil. D'un côté sont les bananiers, penchant sous le poids des régimes aux cent fruits, plus loin les cannes à sucre, dont les panaches violets ondulent au vent, ailleurs les caféiers en quinconces, dont la sombre verdure est étoilée d'innombrables baies rouges. En bas, la vaste plaine du Rio-Cesar, nivelée comme la surface d'un lac, étale d'un horizon à l'autre ses flots de verdure, au milieu desquels se montrent çà et là quelques points blancs ou rouges : ce sont les villages épars. Dans un avenir prochain sans doute, ces points, encore trop clair-semés, augmenteront en nombre et en diamètre, comme des îles qui émergent lentement; puis ils se réuniront par des lignes cultivées, et ces campagnes finiront par ressembler aux nôtres, où les cultures dominent, où les arbres n'apparaissent que par bouquets isolés. Les agens de cette transformation seront en grande partie les immigrans d'Europe et de l'Amérique du Nord; mais les Indiens de la sierra, Tupes, Aruaques, Chimilas, y joueront aussi un rôle important. Les Chimilas étaient encore il y a quelques années les ennemis irréconciliables des Espagnols et des hommes de couleur; vêtus d'écorce d'arbre, ils habitaient dans les grottes et les forêts qui entourent le Cerro-Pintado, et l'étranger qui s'aventurait près de leurs retraites était impitoyablement massacré. Un jour un nègre d'une force herculéenne, Cristoforo Sandoval, inspiré par on ne sait quelle audacieuse pensée, alla se présenter devant le chef des Chimilas sans armes et accompagné seulement de son jeune fils. On ignore au moyen de quel *grigri* le nègre sut charmer le peau-rouge; mais l'effet en fut immédiat, le cacique abdiqua, et Cristoforo devint à sa place le chef des Chimilas. Depuis ce jour, ces Indiens ont cessé de menacer les

Espagnols, et de brigands se sont faits agriculteurs. Tels qu'ils sont, ils pourraient servir de modèles à d'innombrables créoles, auxquels le travail n'a jamais inspiré que l'effroi.

Deux jours après avoir quitté M. Dangon, j'atteignis un soir le misérable village de Corral-de-Piedra, et je demandai l'hospitalité dans une maison où, quelques années auparavant, le fils du célèbre minéralogiste allemand Karsten avait passé plusieurs jours. Je parlai à mon hôte de la belle plantation que je venais de voir. « Bah! répliqua mon hôte en levant les épaules. *Come el señor Dangon mas platanos que io?* (M. Dangon mange-t-il plus de bananes que moi)? Je suis aussi riche que lui, puisque je puis manger et faire l'amour à mon aise. »

Les derniers jours de mon excursion furent remplis d'aventures. Je restai deux grands jours égaré dans les montagnes de Marocasa, à l'angle oriental de la Sierra-Nevada; je passai deux nuits sur le sol en proie à des légions de *garrapatos;* j'eus à franchir divers torrens fougueux dont les eaux me renversèrent plus d'une fois et me roulèrent à travers les roches; plus loin, je souffris de la faim et de la soif, et je fus trop heureux de rencontrer une famille de lépreux qui voulut bien partager ses bananes avec moi et me laisser boire dans l'écuelle commune. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était l'idée de ne pas être exact au rendez-vous que j'avais pris avec *el señor* Alsina Redondo. Grâce à une marche forcée, je parvins toutefois à franchir la *cuesta* Dieguita vers la fin du jour convenu, et, longeant le bord d'un torrent, j'arrivai à l'heure de minuit devant la porte de la plantation. Je frappai, pas de réponse; j'essayai d'ouvrir, pas de clé. Il ne me restait qu'à m'étendre devant la porte et à dormir de mon mieux sur les cailloux. Le lendemain, en repassant à Treinta, je fis part de mon équipée au *señor* Alsina, qui ne songea même point à s'excuser, tant ma naïveté lui sembla prodigieuse! Les formules de courtoisie, les phrases banales d'étiquette, les promesses gracieuses faites sans aucune intention de les tenir sont une des plaies des sociétés où l'influence castillane se fait sentir. Les étrangers qui ne sont pas initiés à cet absurde verbiage de politesse se croient environnés d'hommes faux et perfides qui ne savent prononcer une parole sans mentir. On raconte du général Bolivar qu'il avait l'habitude de recruter sa cavalerie en prenant au mot ceux qui abusaient des formules courtoises. — *Que hermosos caballos!* disait-il en voyant des chevaux qui lui faisaient envie. — *Son todos á la disposicion de Vmd,* s'empressaient de répondre les propriétaires. — *Muchas gracias!* — Et le général Bolivar donnait l'ordre à un soldat d'emmener les montures.

ÉLISÉE RECLUS.

LA JEUNESSE

DE PHIDIAS

I.

Sous les pieds du Jupiter d'Olympie était gravée cette inscription : « Je suis l'œuvre de Phidias, fils de Charmidès, Athénien. » Une telle précaution ne semble-t-elle pas bien inutile? Quel artiste autant que Phidias eût pu s'en remettre à l'histoire du soin de redire à la postérité tous les détails de sa vie et toutes les productions de son talent? Cependant l'histoire n'a que trop justifié par son silence la défiance de Phidias. Sans lui, nous eussions ignoré jusqu'au nom de son père, ce nom qu'une pieuse coutume de la Grèce associait toujours à l'immortalité du fils.

On dirait que l'antiquité, plus sage que nous et plus respectueuse, distinguait l'homme et le génie, laissant dans l'ombre toutes les faiblesses de l'un pour que l'autre brillât d'une plus pure lumière. Une biographie vraie rabaisse les plus grands artistes : on sert mieux leur gloire en ne livrant à la curiosité des siècles que leurs noms et leurs chefs-d'œuvre. Phidias en effet est devenu pour nous comme la personnification de l'art antique; mais sa vie privée nous est presque inconnue. Il remplit le siècle de Périclès, et à peine peut-on recueillir quelques renseignemens précis sur sa vaste carrière. Tout d'abord, la date de sa naissance est incertaine; ce n'est que par conjecture qu'on la place vers le temps de la bataille de Marathon. Pour cela, il faut admettre que les statues destinées à immortaliser cette victoire ne furent consacrées par les Athéniens que vingt ans

plus tard, car Phidias en était l'auteur. Si le peuple les eût commandées dès le lendemain de son triomphe, c'est-à-dire si Phidias, au lieu d'être alors un enfant, eût été homme et déjà célèbre, il serait né vingt-cinq ans plus tôt, avant la chute des Pisistratides. Par conséquent, il aurait eu près de soixante-dix ans au moment où commença la période la plus active et la plus féconde de sa vie. Entre sa soixante-dixième et sa quatre-vingtième année, il aurait exécuté la Minerve d'or et d'ivoire, le Jupiter olympien, couvert de sculptures le Parthénon, dirigé tous les travaux de Périclès, en un mot accompli au sein de l'extrême vieillesse ce qui exigeait l'ardeur de la jeunesse et les forces de l'âge viril. Un tel prodige n'est pas croyable.

Au contraire, on est forcé de reconnaître que les Athéniens n'ont pu élever aussitôt après Marathon des monumens que les Perses n'eussent pas manqué d'anéantir, lorsque dix ans plus tard ils incendièrent la ville. On trouve naturel qu'après la défaite même de Xerxès, le peuple pensât plutôt à reconstruire ses maisons et ses murailles qu'à satisfaire sa vanité. On ne comprend point qu'Athènes, ruinée par tant de désastres, ait pu consacrer à de coûteux trophées des richesses réclamées par des besoins plus sérieux, et qu'elle ait pourvu à ses embellissemens et à sa gloire avant que les dépouilles rapportées d'Asie par Cimon lui eussent fourni des ressources inespérées. Ces réflexions permettent de placer la naissance de Phidias vers le début des guerres médiques (1). Dès lors, tout le cours de sa vie se dispose dans un ordre naturel, et le moment le plus brillant de sa carrière ne se rencontre point avec la défaillance de ses forces. Il a cinquante ans à peine, lorsque Périclès lui confie la direction de ses entreprises et de ses artistes. Aussi, quand il se représente sur le bouclier de Minerve, indique-t-il à la fois les premières atteintes de la vieillesse et la vigueur de l'âge mûr. Sa tête est chauve, mais ses deux mains soulèvent une lourde pierre, et il combat vaillamment contre les Amazones. A soixante ans, il va créer à Olympie son dernier chef-d'œuvre. A soixante-cinq, il revient mourir à Athènes; encore ses jours sont-ils abrégés par les mauvais traitemens, peut-être par le poison.

Phidias naquit donc dès l'aurore du grand siècle, un ou deux ans après Sophocle, au moment où Eschyle faisait représenter ses premières tragédies. Athènes alors, à peine délivrée des guerres civiles qui suivirent la chute des Pisistratides, était menacée d'un danger plus terrible encore, l'invasion étrangère. Ces deux crises, qui se succédèrent coup sur coup, étaient une question de vie ou de mort,

(1) L'an 496 avant Jésus-Christ.

mais l'avenir était pour Athènes : elle dut à l'une sa liberté et sa fière démocratie, à l'autre sa puissance et l'empire de la Grèce. La génération à laquelle appartenait Phidias fut élevée à l'école du malheur et de l'héroïsme. Elle y puisa l'amour de la patrie, la soif de la gloire, les passions les plus généreuses, ce souffle en un mot qui anime un grand siècle. L'enfance de Phidias fut bercée par les récits de la bataille de Marathon et par les fables qu'y mêlait l'imagination enivrée des Athéniens. D'un côté, cette multitude de barbares couverts de costumes étranges et d'armes magnifiques; de l'autre, une poignée d'hommes qui accomplit des exploits dignes de l'épopée, c'était là un tableau dont, quatre cents ans plus tard, l'orgueil national ne s'était point encore lassé.

A peine entré dans l'adolescence, Phidias quitta Athènes avec sa famille et le peuple entier pour se réfugier à Salamine : de là il vit les flammes qui dévorèrent sa patrie, puis l'immortel combat qui la vengea. Bientôt ce furent les douleurs du retour, les larmes devant les débris fumans de la maison paternelle, et soudain cet élan qui fit oublier aux vieillards, aux femmes, aux enfans, leurs propres misères, pour courir aux murs de la ville et les relever contre les menaces de Sparte. Peu à peu Athènes rebâtie appela dans son sein l'ordre, le bien-être, la richesse; ses flottes victorieuses lui apportèrent d'abondantes dépouilles; sa puissance, en s'agrandissant, lui assurait d'immenses ressources, et ses alliés, devenus ses tributaires, étaient prêts à payer sa splendeur. Bientôt allait s'ouvrir pour les artistes une ère de travaux innombrables. Tout était à créer, puisque tout était détruit. Où trouver assez de bras, assez de talens, assez de génie? Phidias parut à temps.

On s'est demandé si la sculpture n'était pas un art héréditaire dans la famille de Phidias, et s'il ne fut pas l'élève de Charmidès, de même que Socrate le fut de son père Sophronisque. Bien que les exemples de cette hérédité de profession soient fréquens dans les écoles de la Grèce et même dans les écoles de tous les temps, rien ne prouve qu'elle ait existé dans la famille de Phidias. Au contraire nous le voyons suivre les leçons de maîtres étrangers et se vouer à la sculpture par préférence et non par tradition, car il commença par étudier la peinture. Ses deux frères, Panænus et Plistænète, furent peintres également, de sorte qu'il serait naturel de se demander pourquoi le père de Phidias n'aurait pas été peintre plutôt que sculpteur. Si l'on songe que Michel-Ange dédaignait aussi son talent de peintre, et que nous devons *le Jugement dernier* à la violence que lui fit Bramante, on s'étonnera moins de l'inconstance de Phidias. La sculpture promet en effet aux génies puissans une imitation plus complète et des types plus grandioses. Un tableau reproduit leur

pensée comme un miroir reproduit une image, tandis qu'une statue, c'est la matière vaincue qu'ils façonnent à leur gré et qu'ils sentent s'animer dans leurs mains. Leur idéal prend un corps : il ne se voit pas seulement, il se touche. La Genèse, cherchant pour la création de l'homme la figure la plus forte, l'emprunte à la sculpture : « Dieu prend le limon de la terre et le pétrit. » Dans le paganisme, quel ne devait pas être l'orgueil de l'artiste! C'étaient des dieux qu'il créait, et l'univers adorait sa pensée.

Cependant Phidias ne quitta pas si vite la peinture qu'il ne s'y fût déjà distingué. Aradus, une île phénicienne, se vantait de posséder un de ses tableaux, s'il est permis du moins d'ajouter foi au témoignage de Clément d'Alexandrie. Le portrait de Périclès paraît plus authentique. Pour rendre immortels les traits de celui qu'on surnommait le Jupiter olympien d'Athènes, Phidias se souvint des essais de sa jeunesse et redevint peintre; mais afin que cette distinction fût plus glorieuse encore, il ne voulut le redevenir que pour son ami. Il est vrai que les expressions de Pline ont paru présenter un tout autre sens, et l'on a dit que c'était le temple de Jupiter olympien que Phidias avait décoré de peintures. J'avoue que cette idée séduit au premier abord l'imagination. On aime toujours à exalter le personnage dont on écrit l'histoire; c'est pourquoi je souhaiterais que Phidias aussi eût fait sa chapelle Sixtine, et qu'il eût couvert de grandes compositions un édifice magnifique. Il est certain pourtant que Jupiter olympien n'avait qu'un temple à Athènes, celui qu'avait commencé Pisistrate. Non-seulement ce temple resta inachevé pendant de longs siècles, mais les Pisistratides l'avaient à peine conduit à une faible hauteur, de sorte qu'on ne pouvait en admirer que le plan. Au second siècle avant notre ère, Antiochus Épiphane, roi de Syrie, entreprit de continuer cette œuvre gigantesque : Cossutius, son architecte, construisit alors la *cella* et le double péristyle qui l'entourait. Par conséquent la cella, c'est-à-dire le temple lui-même, n'existait pas au temps de Phidias. Comment donc l'eût-il ornée de peintures? Où placer même des tableaux détachés? Il faut s'en tenir au portrait de Périclès. Panænus (c'est un rapprochement assez curieux) était célèbre par ses portraits à une époque où l'art était encore loin de sa perfection. Il avait représenté au naturel, sur les murs du Pœcile, les héros de Marathon, Miltiade, Callimaque, Cynégire.

La plupart des hommes qui embrassent et quittent successivement des carrières différentes ne font qu'épuiser leurs forces en les disséminant : en tout, ils demeurent médiocres. Au contraire, pour les natures privilégiées, se multiplier c'est grandir. Les années consacrées par Phidias à l'étude de la peinture ne furent point perdues pour son talent de sculpteur; elles eurent une salutaire influence,

car je ne parle pas seulement d'une affinité vague entre les branches diverses de l'art, ni même, ce qui serait déjà plus réel, des raffinemens délicats que la sculpture polychrome peut emprunter à la science et au goût d'un peintre. Je pense à la frise du Parthénon, où se trahit l'application de certains principes qui appartiennent plus particulièrement à la peinture : la valeur des plans, le jeu des ombres et des lumières, les procédés de composition, les calculs de perspective.

L'éducation de Phidias fut d'ailleurs complète, et d'un savant aussi bien que d'un artiste. Il étudia l'optique, comme pour mieux charmer les sens après en avoir pénétré les plus secrètes opérations, la géométrie, cette base du dessin et de l'architecture. Il possédait en outre des notions très étendues sur l'art de construire, au moins sur la partie théorique. Comment sans cela eût-il pu surveiller les travaux d'architectes tels qu'Ictinus et Callicrate ? Comment eût-il montré dans le Parthénon une admirable intelligence des besoins de l'architecture et sacrifié toutes les prétentions de la sculpture, lui sculpteur, à l'harmonie et à l'effet général du monument? C'est ainsi qu'il donne aux métopes un relief exagéré, contraire à ses principes, pour qu'elles soient en rapport avec les fortes saillies de l'entablement. La frise de la cella au contraire, tant son relief est léger, tant ses proportions sont petites pour la hauteur qu'elle occupe, n'attire que faiblement les regards ; elle leur échappe quelquefois. Mais il fallait ne point écraser une muraille lisse par l'importance des sculptures et la couronner, au contraire, d'un bandeau délicat. D'ordinaire, l'artiste qui dirige la construction d'un édifice fait passer avant tout ses préférences et l'ambition de son art. Le peintre ne voit que la peinture, témoin Raphaël, qui couvre les loges ouvertes du Vatican de chefs-d'œuvre bientôt ruinés. Le sculpteur veut entasser partout des statues, témoin le Bernin, qui, pour leur faire de la place, gâte l'intérieur de Saint-Pierre de Rome (1). Il faut un bien grand sentiment de l'architecture pour montrer la même abnégation que Phidias et savoir concilier toutes les convenances. Il n'y a rien de surprenant à ce qu'il eût étudié seulement un art que d'autres sculpteurs pratiquèrent. Polyclète construisit à Épidaure le plus admirable théâtre de l'antiquité. A Sparte, Gitiadas éleva le temple de Minerve Chalciœcos. A Tégée, Scopas bâtit un temple qui l'emportait en beauté et en grandeur sur tous les temples

(1) Le Bernin affaiblit les piliers en creusant des niches et des tribunes. Aussi, comme il critiquait un jour la sainte Véronique de Mocchi, détestable en effet, comme la plupart des statues de Saint-Pierre, et trouvait que l'agitation des draperies ne convenait point *à un endroit clos* (ce mot ne peint-il pas l'homme et son école?), on lui répondit plaisamment que le vent soufflait assez par les ouvertures qu'il avait faites.

du Péloponèse. Les temps modernes, et particulièrement la renaissance en Italie, ne présentent pas des exemples moins illustres du goût des sculpteurs pour l'architecture. Ils y retrouvent en effet, dans sa pureté la plus sévère, la science des lignes et des proportions.

Dans son ardeur à poursuivre la science, Phidias ne se contenta point des ressources que lui offrait Athènes. Il avait travaillé dans l'atelier d'un certain Hippias, qui nous serait inconnu s'il n'avait été son maître. Soit que ce sculpteur méritât l'oubli dans lequel il était tombé, soit que les crises politiques eussent suspendu le progrès de l'art en Attique, Phidias alla demander des leçons à une école étrangère. A cette époque vivait dans Argos Agéladas, dont la réputation s'étendait par tout le monde grec. Les villes les plus éloignées, même celles de l'Italie, lui commandaient des statues. Il exécuta, de concert avec Aristoclès et Canachus de Sicyone, un groupe de Muses célébré par les poètes de l'antiquité. Quel que fût le talent d'Agéladas, son premier titre de gloire aux yeux de la postérité est d'avoir formé les trois plus grands sculpteurs du siècle, Phidias, Myron et Polyclète. Myron était aussi un Athénien. Il arrivait alors ce qui arrive dans tous les temps, c'est qu'une école ou seulement un maître célèbre attire de fort loin des admirateurs et des élèves. Le Corinthien Euchir va s'instruire à l'école de Sparte à l'époque où les fondeurs spartiates devançaient le reste de la Grèce. Sparte à son tour envoie Médon, Doryclidas, Dontas et Théoclès à Sicyone, lorsque Dipœnus et Scyllis y enseignent pour la première fois l'art de travailler le marbre. Bientôt Sicyone et Athènes demandent des leçons à Argos. C'était un continuel échange entre les cinq ou six écoles de la Grèce. Pourquoi donc Ottfried Müller s'est-il étonné de voir Phidias et Myron, qui n'étaient alors que des jeunes gens, passer quelques années à Argos, dans l'atelier d'Agéladas? Pourquoi veut-il plutôt que leur maître ait quitté sa patrie, ses travaux, ses autres élèves, pour s'établir à Athènes? Parce qu'on montrait en Attique une statue d'Agéladas, une seule, l'Hercule secourable, était-il nécessaire que l'artiste fût venu la sculpter sur les lieux? Ce n'était ni un colosse d'or et d'ivoire, ni un de ces travaux compliqués qui ne peuvent s'exécuter que sur place. Que serait la biographie d'un artiste, si on le faisait voyager autant que ses œuvres?

Au contraire, on n'a jamais assez remarqué un fait qui paraît confirmer le séjour de Phidias à Argos. Le premier ouvrage qui le signala à l'attention de ses contemporains fut une Minerve pour les habitans de Pellène. Il l'avait faite, dit Pausanias, avant la Minerve de Platées, avant celle que les Athéniens consacrèrent en souvenir de Marathon. C'étaient ses plus anciennes créations. Pellène est une

ville d'Achaïe, la plus rapprochée de l'Argolide, distante seulement d'une journée de marche. Sans industrie et sans arts, les villes de la confédération achéenne étaient obligées de demander aux sculpteurs étrangers les statues de leurs dieux. Les plus voisines d'Argos s'adressaient à l'école d'Argos; c'est ce que faisaient Ægium et Pellène. Lorsque cette dernière voulut consacrer à Minerve une statue d'or et d'ivoire, travail délicat et somptueux, elle appela Phidias, soit que sa réputation commençât déjà à s'étendre, soit qu'Agéladas l'eût recommandé comme son élève le plus distingué. Mais comment les Pelléniens eussent-ils été chercher à Athènes un artiste à ses débuts, lorsqu'ils avaient à Argos une école si célèbre? La statuaire chryséléphantine ne produisait guère dans ce temps-là que des figures colossales. C'était peut-être une nécessité autant que le goût de l'époque, car la toreutique n'avait pas encore atteint sa perfection, et les difficultés d'un art aussi compliqué grandissent à mesure que les proportions décroissent. En outre, afin d'assurer à sa statue une éternelle fraîcheur, Phidias prit une précaution qu'il ne renouvela que pour ses plus beaux colosses, la Minerve du Parthénon et le Jupiter d'Olympie. L'ivoire se fend par la sécheresse, et ce danger était particulièrement à craindre dans une ville située sur une hauteur et exposée à l'air vif des montagnes de l'Arcadie. C'est pourquoi Phidias fit creuser sous le piédestal de la statue un souterrain qui entretenait une humidité salutaire. Tant de soins dénotent une œuvre considérable, dénotent surtout la présence de l'artiste.

Ainsi non-seulement Phidias trouva chez des sculpteurs étrangers à l'Attique les leçons qui développèrent son talent; ce fut même hors de sa patrie qu'il jeta les premiers fondemens de sa gloire. Quand il revint dans Athènes, son nom l'y avait précédé. Au lieu des longs dégoûts qui attristent l'entrée d'une carrière, de magnifiques travaux l'y attendaient. Athènes et Platées lui confièrent aussitôt le soin d'immortaliser leurs victoires.

II.

Les dates différentes qu'on a fixées à la naissance de Phidias et les calculs pour établir les époques de sa vie dépendent d'un point historique intéressant déjà par lui-même, car il éclaire un des traits du caractère athénien : l'amour de la gloire poussé jusqu'au mensonge. Les annales grecques n'offrent guère moins de prise au scepticisme que les annales romaines. Seulement la Grèce brode mille fables sur un fond vrai, tandis que l'esprit romain, peu capable de souplesse et de mesure, remanie à son gré des siècles entiers, ce

qui n'empêchait pas les Romains d'accueillir avec un mépris incrédule les récits des Grecs leurs aînés.

La guerre des Perses est, je le crains, une des pages les moins fidèles de l'histoire ancienne : les vainqueurs seuls l'ont racontée, et leur enivrement ne leur permettait que d'être poètes; mais aucune ville ne fit retentir sa gloire aussi haut qu'Athènes, aucune n'éleva autant de trophées, aucune n'exalta son héroïsme avec plus d'insolence. Bientôt elle dédaigna Salamine et Platées, dont elle partageait l'honneur avec le reste de la Grèce; elle ne voulut se souvenir que de Marathon, où seule elle avait triomphé. Mais quel souvenir! Combien de monumens, d'offrandes, de sculptures, de peintures, de panégyriques, de déclamations de toute sorte! Quelle importunité odieuse avec des peuples de même race, ridicule avec des étrangers! N'était-ce pas en effet un bien triste spectacle que des Athéniens venant pompeusement réciter à Sylla l'éternel éloge de Marathon, au moment où les soldats romains prenaient et saccageaient leur ville?

Si la postérité ne doit pas se montrer trop sévère pour cette faiblesse du plus aimable des peuples, elle a trop longtemps pris au sérieux les inépuisables trésors conquis à Marathon. Par une conséquence naturelle, on a placé au lendemain de la bataille toutes les œuvres d'art que payait la dîme du butin. Comme Phidias en exécuta une partie, l'embarras des critiques modernes était grand : il fallait expliquer comment un artiste déjà célèbre au temps des guerres médiques n'arrive que cinquante ans plus tard à la période la plus féconde de sa carrière; il fallait concilier une extrême vieillesse avec d'immenses entreprises. Ottfried Müller le premier a démêlé avec une rare clairvoyance le nœud de la question. Au lieu de retourner en vain les difficultés sous toutes leurs faces, il est remonté à la source, se demandant si ces fameuses dépouilles ramassées dans les champs de Marathon n'étaient pas une fable, si la vanité des Athéniens n'avait pas élevé après coup et multiplié à plaisir des trophées mensongers.

Plutarque, il est vrai, raconte qu'après la bataille Aristide fut chargé avec sa tribu de veiller sur le butin. Il ne fallait rien moins que sa réputation d'intégrité pour qu'on lui confiât une garde aussi délicate, car il y avait des monceaux d'or et d'argent, des vêtemens de toute espèce, mille objets précieux dans les vaisseaux et les tentes. Plutarque ne fait que répéter la tradition athénienne, et il l'accueille d'autant plus facilement qu'elle consacre la vertu de son héros. Hérodote au contraire, le grand historien des guerres médiques, ne fait pas mention de ces richesses. Il rend parfaitement justice au courage des Athéniens, qui, les premiers, osèrent affronter les barbares et opposer leur petite armée à une invasion formidable;

mais il montre aussi que les Perses tentèrent seulement une descente pour pénétrer ensuite en Attique, que les Athéniens n'eurent à combattre qu'un front d'armée égal au leur, que les vaincus se rembarquèrent aussitôt, ne laissant que quelques milliers de cadavres dans cette petite plaine où les Athéniens en comptèrent plus tard deux cent mille : ils osaient l'écrire sur leurs monumens publics. Les Perses furent même si peu effrayés de cet échec, qu'ils cinglèrent vers Athènes et l'eussent surprise sans la diligence de Miltiade. On comprend donc pourquoi Hérodote ne parle pas du butin : c'est qu'il fut peu considérable et se réduisit probablement à la dépouille des morts. Il n'y avait point, en effet, de camp à piller. De simples retranchemens avaient protégé les troupes de débarquement; les richesses, les meubles précieux étaient restés sur la flotte; l'élite des guerriers était seule descendue à terre, et, pour combattre, ils apportèrent, malgré la mollesse asiatique, des armes plutôt que de l'or. A peine en déroute, ils sautèrent dans leurs vaisseaux, qui gagnèrent promptement le large, si promptement que les vainqueurs n'en prirent que sept. Encore ne doit-on pas oublier, si l'on veut juger sainement de la dimension de ces vaisseaux, qu'un seul homme essayait de les retenir, et qu'il fallut couper les mains de Cynégire.

Des vêtemens, de belles armes, des bracelets et des colliers, voilà sans doute le merveilleux butin dont on fit tant de bruit par la suite. Ajoutez qu'il fut partagé entre tous les soldats suivant l'usage, et que l'état en retint seulement la dixième partie. C'est cette dîme qui paya, selon les Athéniens, tant d'œuvres magnifiques. Elle permit d'élever dans l'Acropole un colosse de bronze haut de soixante-dix pieds, à Platées une statue non moins gigantesque, de construire à Delphes un trésor où se renfermaient les offrandes, de consacrer dans le même sanctuaire les statues de Minerve, d'Apollon, de Miltiade, d'Érechthée, de Cécrops, de Pandion, de Léos, d'Antiochus, d'Égée, d'Acamas, de Thésée, de Codrus; d'orner de boucliers d'or massif les architraves du temple d'Apollon, de bâtir à Athènes le temple de la déesse Eucléia et probablement aussi le Pœcile. Ne dirait-on pas qu'Athènes avait ramassé parmi les dépouilles une de ces bourses enchantées dont parlent les contes de la Perse moderne? Légères et d'humble apparence, elles fournissent pourtant à toutes les fantaisies de l'heureux possesseur, sans jamais s'épuiser.

Je suis persuadé que les Grecs du siècle de Périclès n'avaient qu'un sourire d'incrédulité pour ces prétentions. Se taire était le plus grand sacrifice qu'Hérodote pût faire aux Athéniens, ses hôtes; mais les témoins disparurent, et les monumens restèrent avec leurs inscriptions, que la postérité ne pouvait plus contester. Cependant Pausanias lui-même, le plus crédule des voyageurs, finit un jour par

s'étonner de trouver à chaque pas un nouveau trophée. Il avait déjà remarqué à Athènes même combien la victoire de Marathon avait inspiré de vanité aux Athéniens. A Delphes, au moment où il aperçoit des trophées plus nombreux et plus magnifiques que jamais, il s'arrête, et se tournant vers l'*exégète*, c'est-à-dire vers le cicérone qui le conduit, il lui demande si véritablement tant de statues sont le produit de la dîme du butin. Un exégète ne connaît pas les scrupules; comment douterait-il d'un fait qu'il a raconté tant de fois? Après donc que sa réponse a raffermi la foi chancelante de Pausanias, celui-ci n'hésite plus, et il nous répète que ces statues *sont bien réellement la dîme du butin*. Seulement il ne nous fera point partager sa conviction.

Est-on tenté de la partager, l'histoire et la logique des faits s'y opposent, et donnent un démenti éclatant aux Athéniens. Qui ne croirait, en effet, qu'on s'est empressé, aussitôt après le triomphe, quand la joie était si vive, quand la ville regorgeait de prétendues dépouilles, de consacrer tous les chefs-d'œuvre qui devaient immortaliser la victoire? Dix ans s'écoulèrent sans qu'on y songeât : rien n'était fait à l'époque de l'invasion de Xerxès, car Platées fut livrée aux flammes, et l'on ne supposera pas que les Perses eussent épargné précisément le colosse en bois doré de Phidias, monument de leur honte. Athènes ne fut pas seulement incendiée : Mardonius acheva d'anéantir une ville que Xerxès n'avait fait que renverser. Il rasa les fortifications, les maisons, les temples, ne laissa pas pierre sur pierre. Était-ce pour respecter la Minerve de Phidias et les édifices qui rappelaient sa première défaite? Ainsi pendant dix années on conserva caché ce prétendu trésor, on l'emporta sur la flotte à l'approche de Xerxès, on le rapporta quand les barbares furent partis; on n'osa y puiser au milieu de la misère publique, lorsqu'une ville tout entière n'était plus que débris et que cendres?

Il est inutile de multiplier les réflexions sur ce sujet. Toutes conduisent à la même conclusion : le butin de Marathon était une fiction, quelque belle que fût la victoire elle-même, quelque grands qu'en fussent les résultats. Athènes, maîtresse de la moitié de la Grèce, en rivalité avec l'autre, se plut à reproduire l'image d'un triomphe qu'elle n'avait partagé avec personne. Heureuse d'humilier les autres peuples autant que de s'exalter elle-même, elle leur rappelait sans cesse que, seule (c'était vrai), elle s'était jetée au-devant d'une première invasion, et que les Spartiates, ses ennemis irréconciliables, n'étaient arrivés que pour contempler le champ de bataille et compter les morts. Quels sacrifices pouvaient payer une si douce satisfaction? Mais ces sacrifices, du moins fallait-il être en état de les faire, et l'on ne voit pas que les Athéniens aient pu disposer de

richesses considérables avant les expéditions d'Asie et l'administration de Cimon. Pendant les années qui suivirent la bataille de Salamine, toutes les ressources publiques et privées furent employées à relever les murs, les édifices, les maisons, à construire une ville nouvelle en un mot, en même temps qu'on équipait des flottes et qu'on subvenait aux lourdes charges de la guerre.

Au contraire, lorsque le grand roi eut juré de tenir ses vaisseaux loin des mers de Grèce, lorsqu'Aristide eut réglé la contribution que devaient payer les alliés, lorsqu'Athènes eut enlevé à Sparte l'hégémonie de la Grèce, lorsque Cimon eut ramené ses flottes chargées des dépouilles de l'Asie, une ère de paix et d'opulente grandeur s'ouvrait pour Athènes. Elle eut tout le loisir de s'orner de monumens et de statues, elle eut des trésors à distribuer aux artistes; mais, quoiqu'à chacune de leurs œuvres elle pût attacher le nom d'une victoire différente, elle dédaigna Salamine, Platées, Mycale, l'Eurymédon, Éphèse, pour répéter partout un nom qui pour elle seule était un titre de gloire. Il fallait un prétexte : on inventa la *dîme de Marathon*. L'influence de Cimon, tout-puissant depuis l'exil de Thémistocle et la mort d'Aristide, ne fut pas étrangère à cette préférence. S'il n'osait, dans une démocratie jalouse, célébrer ses propres exploits, il consacrait au moins ceux de son père Miltiade. Ainsi, par ambition ou par piété filiale, le chef de l'état encourageait la vanité des citoyens. Cimon revint à Athènes en 468; son administration ne commença véritablement qu'après la conclusion de la paix avec la Perse. C'est à cette époque qu'il est naturel de placer les œuvres destinées à immortaliser Marathon et Miltiade. Phidias avait alors environ vingt-huit ans.

De tous les emprunts que l'art grec a faits à l'Asie, un des moins heureux est peut-être le goût des statues colossales. L'énormité n'est qu'une fausse grandeur, et l'étonnement ne doit pas se confondre avec l'admiration. Il y a cependant des cas où les proportions gigantesques n'ont rien que d'heureux et de nécessaire : par exemple, lorsqu'une statue est placée à une grande élévation ou doit être vue de loin. Alors le sculpteur se règle sur les lois de la perspective et grossit les objets à mesure que l'image décroît. C'est ce qui arriva pour la statue de Minerve que les Athéniens commandèrent à Phidias en souvenir de Marathon. Elle s'élevait sur le rocher de l'Acropole, haut lui-même de quatre cents pieds, et de là dominait la ville, la plaine, tout le golfe d'Athènes. On distinguait encore la pointe de sa lance et l'aigrette de son casque après avoir doublé le cap Sunium. En matière d'art, les idées les plus poétiques n'ont aucun sens tant que l'exécution ne les a pas justifiées. Ici tout se rencontre, et les conditions qui sauvent les invraisemblances du genre

colossal, et l'idée grandiose qui montre à tout un pays sa divinité protectrice, la faisant saluer, avant la patrie elle-même, par les navigateurs qui reviennent de lointains pays.

Les monnaies du Musée britannique et du cabinet des médailles à Paris sur lesquelles l'Acropole est représentée nous offrent un dessin exact, quoique bien incomplet, de l'œuvre de Phidias. Vêtue de la longue tunique et du péplum, la déesse élève son bras droit, qui s'appuie sur la lance; son bras gauche étend en avant le bouclier. Tournée vers les Propylées, elle semble défendre l'entrée de son sanctuaire. Quand Alaric et ses hordes barbares assiégèrent Athènes, ils furent effrayés à l'aspect de cette grande figure de bronze qui les menaçait; ils crurent que Minerve elle-même descendait du ciel pour défendre sa ville. L'assaut fut suspendu, et l'on signa un traité. Les partisans de la vieille religion, Zozime par exemple, ne manquaient pas de répéter cette fable et d'attribuer aux dieux mourans du paganisme un miracle qu'ils devaient au colosse de Phidias.

Le bouclier que présentait la déesse était orné de sculptures : on y voyait le combat des Lapithes et des Centaures; mais Phidias n'en était pas l'auteur. Il avait confié à un toreuticien, nommé Mys, ce morceau, qu'on pouvait facilement détacher de l'ensemble. Mys, à son tour, avait travaillé d'après les dessins d'un certain Pérasius, qui avait coutume de lui fournir des modèles pour toutes ses œuvres. Mys ne savait ni la composition ni le dessin; ce n'était qu'un habile ouvrier.

On peut calculer les dimensions que Phidias donna à sa statue. Sur les médailles de Paris et de Londres, de fabrique et de module différens, elle est d'un tiers plus haute que le Parthénon. Le temple avait environ cinquante-cinq pieds; la statue en avait donc soixante-quinze. Il faut déduire de ce chiffre la hauteur du piédestal qui la supportait. Lorsqu'on a franchi les Propylées, si l'on suit la route qui mène au Parthénon, on aperçoit à sa gauche un massif de tuf long de vingt pieds, large de quinze. Au centre, un dé en marbre blanc semble la première pierre consacrée jadis par le sang des victimes. C'est là, au point exact marqué par les médailles, que s'élevait la Minerve *Promachos*. Nous ne savons point quel en était le style, s'il tenait encore de l'archaïsme et rappelait les leçons d'Agéladas, ou bien si Phidias essayait déjà sa grande et idéale manière. Pour construire un monument aussi gigantesque, pour modeler, fondre, agencer tous les morceaux qui le composaient, pour conduire jusqu'aux nues un ensemble que le regard a peine à embrasser, il faut une science consommée. Il semble que dès ce moment Phidias n'avait plus de rivaux qu'on lui pût comparer, car, lorsque les Athéniens voulurent que Platées élevât aussi un trophée,

ils ne lui donnèrent pas seulement une part des prétendues dépouilles, ils lui envoyèrent Phidias.

Seuls de tous les Grecs, les Platéens avaient pris part au combat de Marathon. Ils n'étaient pas seulement alors les alliés d'Athènes, mais leurs frontières étaient devenues celles de l'Attique. Ils jouissaient des mêmes priviléges que les habitans; on les appelait Athéniens-Béotiens. Il en coûtait peu à l'orgueil d'Athènes d'abandonner une partie de sa gloire à une ville faible et amie. Pour mieux dire, c'était une occasion de rappeler une fois de plus son propre triomphe. Les Platéens reçurent donc une somme considérable pour construire un temple et le dédier à Minerve guerrière. Il est vraisemblable que les Athéniens ne songèrent aux Platéens qu'après que leur propre ambition fut satisfaite. C'est pour cela que, dans l'ordre chronologique des travaux de Phidias, la Minerve des Propylées précédera la Minerve de Platées. En outre plusieurs années s'écoulèrent avant que le temple qui devait renfermer la statue fût achevé. La statue étant colossale, le temple était nécessairement fort grand. Il paraît même qu'il absorba presque tous les fonds, car, lorsque Phidias arriva, il fallut renoncer au bronze, à l'or, à l'ivoire : on fit la statue en bois doré, les pieds et les mains en marbre pentélique. Cette contrefaçon économique de la statuaire chryséléphantine n'est pas sans exemple dans le reste de la Grèce; mais je doute qu'elle eût pour un artiste beaucoup d'attraits, et qu'elle promît à ses œuvres une assez longue durée.

Il ne faut demander à Pausanias ni de sentir les beautés d'une sculpture, ni d'en relever les défauts. Il note le nom de l'auteur, la matière qui la compose, et il passe, comme tant de voyageurs anciens et modernes, persuadé qu'il a vu tout ce qu'il y avait à voir. Quelque précieux que soit son livre pour l'histoire de l'art, on regrette que ce ne soit qu'un catalogue, et ces regrets sont mêlés d'un certain ressentiment quand il s'agit des grands maîtres. Pour Phidias en particulier, quel immense intérêt n'y aurait-il pas à suivre les progrès de son talent, à comparer ses premières œuvres et ses dernières, à distinguer ce qu'il devait à ses devanciers, ce qu'il ne devait qu'à lui-même, à fixer le moment précis où il rompt avec la tradition pour ouvrir à l'art une voie nouvelle, et d'élève devenir chef d'école! Les déclamateurs aiment que le génie brille tout à coup comme un astre qui se lève : une étude approfondie le voit presque toujours hésiter à ses débuts, se mûrir dans le travail, se transformer avec les années, grandir par degrés, arriver à sa perfection par marches et par étapes. L'histoire de Raphaël est l'histoire de l'humanité. Ce sont nos préjugés qui ceignent l'auréole aux grands hommes dès le berceau.

Phidias ne travailla le bois qu'une fois dans sa vie, et ce fut à Platées, quand il commençait sa carrière. Se rapprochait-il alors de l'école attique et des traditions de Dédale et d'Endœus, qu'il tenait d'Hippias, son premier maître? Le bois, matière sèche et rebelle, ne prenait-il pas naturellement sous le ciseau des formes raides et un vernis d'archaïsme? On croira difficilement que les colosses de l'Acropole et de Platées eussent déjà la beauté des sculptures du Parthénon. La statue de la Minerve guerrière était un peu moins grande que la Minerve en bronze d'Athènes. Cependant il était impossible qu'un temple pût la contenir, même diminuée de huit ou dix pieds. Qu'on n'oublie pas toutefois que le piédestal, nécessaire sur le rocher de l'Acropole, devient inutile dans l'intérieur d'un édifice, ou du moins se réduit considérablement. Il fallait que le colosse n'eût plus que de quarante-cinq à cinquante pieds de hauteur pour trouver place dans un temple dorique.

Quand il eut achevé ces deux grands ouvrages, qui lui demandèrent plusieurs années, Phidias fut chargé d'immortaliser sous une nouvelle forme le souvenir de Marathon. Il fit treize statues qui furent envoyées à Delphes. L'orgueil, autant qu'une pieuse reconnaissance, poussait les Grecs à consacrer dans ce commun sanctuaire des monumens de leurs victoires; ils s'y bravaient les uns les autres. Minerve et Apollon, les héros éponymes, Thésée, Codrus, les protecteurs ou les sauveurs de l'Attique, furent les sujets désignés. Seul des généraux de Marathon, Miltiade figurait dans la troupe des dieux et des demi-dieux. A cette exception glorieuse, qui ne reconnaît l'influence de son fils Cimon?

Pour en finir avec un nom qui devient importun, je dirai ici quelques mots d'une statue qui rappelle encore Marathon, la Némésis de Rhamnonte. Les habitans de Rhamnonte prétendaient que Mardonius avait apporté de Paros un bloc de marbre pour ériger un trophée, tant il se croyait sûr de vaincre. Trouvé sur le champ de bataille, ce bloc, disaient-ils, avait été donné à Phidias, qui en fit une Némésis. Je n'ai pas besoin de montrer combien cette fable est invraisemblable. Des écrivains dignes de foi nous apprennent en outre que la statue de Némésis n'était pas de Phidias, mais de son élève Agoracrite. Par conséquent, elle est postérieure à la bataille d'au moins quarante ans.

III.

Il y a souvent de l'injustice à donner à un grand siècle le nom d'un seul homme. Cimon ne méritait point d'être effacé par Périclès, non plus que Richelieu par Louis XIV. Mais si la philosophie

remonte aux causes, l'histoire, écho de l'opinion, n'admire que les effets : l'honneur est pour la main qui moissonne, l'oubli pour la main qui a semé. Ce fut Cimon pourtant qui développa chez les Athéniens le goût des arts et des dépenses magnifiques. Ce fut lui qui le premier orna la ville, à peine relevée de ses ruines, de monumens et de chefs-d'œuvre. Les Longs-Murs, le temple de Thésée, le Pœcile, le Gymnase, le jardin de l'Académie, le mur méridional de l'Acropole, le temple de la Victoire sans ailes, annoncent dignement les Propylées et le Parthénon. Phidias, Panænus, Micon, Polygnote, sculpteurs, peintres et architectes, rivalisent d'efforts pour conduire l'art à sa perfection et former cette élite d'ouvriers et d'artistes que Périclès trouva tout prêts à seconder ses desseins. Cimon ne se contenta point d'encourager les talens que produisait Athènes : il appela des maîtres étrangers. Thasos vaincue lui valut une plus précieuse conquête, celle de Polygnote, qu'il ramena avec lui, et dont il fit son ami. Il souffrit même qu'il fût l'amant de sa sœur Elpinice, lui chef du parti aristocratique, lui fils et petit-fils de rois.

Cimon paya les œuvres et les artistes avec les dépouilles de l'Asie. Quand l'or des Perses fut épuisé, il soutint le luxe public de ses propres richesses, qui étaient immenses, et qu'il consacrait depuis longtemps aux besoins des particuliers. Ame grande et généreuse, Cimon était cher au peuple par ses bienfaits plus encore que par ses victoires. Son pouvoir dépendait de la faveur de la multitude : s'il eut le tort de l'acheter, ce fut en sacrifiant sa fortune et non sa dignité. Il tomba, renversé par le parti démocratique et par les intrigues de Périclès; mais l'exil lui réservait la gloire la plus rare, en montrant au monde combien il était aimé. Le fait mérite d'être raconté, car il est inoui dans l'histoire. Pour faire bannir Cimon, on l'avait accusé d'être vendu aux Lacédémoniens. Quelques années s'écoulèrent. Un jour, les Athéniens et les Lacédémoniens se rencontrèrent dans les plaines de Tanagre. Cimon accourut de l'exil, demandant à combattre dans les rangs de sa tribu et à laver les soupçons dans le sang de l'ennemi. Les généraux athéniens le repoussèrent. Alors Cimon pria ses amis de faire leur devoir de telle sorte que la calomnie fût réduite au silence. Ceux-ci, au nombre de cent, placèrent au milieu d'eux l'armure complète de Cimon, et, serrés autour de ce fantôme guerrier, ils se firent tuer jusqu'au dernier. Qui doit-on admirer le plus, ceux qui sont capables d'un tel dévouement, ou celui qui l'inspire?

Si l'amour du beau est le privilége des nobles natures, personne n'était plus digne que Cimon d'être le protecteur des arts. Sa munificence, son affabilité, son goût, son exemple (car lui-même cul-

tivait la musique avec succès), touchaient les artistes, qui ne veulent pas seulement être encouragés, mais échauffés. Sophocle lui dut sa première victoire, Phidias ses premiers travaux. Périclès eut raison de supplanter un rival qui allait lui ravir sa plus belle gloire. Qu'il restât dix ans de plus à la tête de la république, Cimon donnait son nom au grand siècle.

Périclès ne put cependant continuer tout d'abord des traditions coûteuses et des entreprises qui demandent les loisirs de la paix. L'or de l'Asie était tari; lui-même était pauvre, et le trésor des alliés, à peine enlevé de Délos, ne pouvait encore s'ouvrir aux prodigalités des Athéniens. En outre, la puissance de Périclès rencontra longtemps une opposition redoutable. Le parti aristocratique, et à sa tête Thucydide, fils de Mélésias, attaquèrent avec acharnement le représentant du parti démocratique. Ils poussèrent Périclès à cette extrémité, de s'exposer à l'ostracisme afin que Thucydide y succombât. Thucydide partit, et ce ne fut qu'après son exil que Périclès devint maître absolu d'Athènes. Au dehors, des guerres continuelles attirent, pendant le même espace de temps, les ressources de l'état et l'attention de son chef. Corinthe, Épidaure, Sparte, Égine, Thèbes, Argos, se succèdent ou se liguent pour combattre la grandeur croissante d'Athènes, mais ne l'empêchent point d'envoyer de grandes colonies en Chersonèse, dans le Pont, jusqu'à Chypre, et de promener ses flottes menaçantes autour du Péloponèse. Enfin la paix fut conclue pour trente ans entre les différens états de la Grèce. Alors seulement Périclès put consacrer à la prospérité intérieure et à l'éclat des arts ses soins, les revenus publics, et surtout le trésor des alliés. On sait en effet qu'il ne commença pas avant cette époque les grands travaux dont Phidias eut non-seulement la plus belle part, mais la direction.

Seize années s'étaient écoulées depuis l'exil de Cimon. Pendant cet intervalle, Phidias produisit la plupart des œuvres détachées dont l'antiquité nous a conservé la liste, et qu'on ne saurait placer ni au commencement ni à la fin de sa carrière : nous en connaissons trop bien l'emploi. Rendu à ses études, il conduisit à sa perfection un talent qui prévoyait la tâche immense à laquelle il serait appelé, car Phidias était l'ami de Périclès, le confident de ses projets; peut-être les lui avait-il inspirés. Dans les jours de lutte, devant des obstacles sans cesse renaissans, il fallait différer l'exécution de plans trop grandioses; mais l'homme d'état et l'artiste se consolaient en parlant de l'avenir, ils sentaient qu'il leur appartenait. Les statues colossales, les décorations publiques, les monumens de circonstance assurent à un sculpteur une prompte célébrité; ils ne permettent pas toutefois, comme les œuvres de proportions plus simples, con-

çues et exécutées dans le calme de l'atelier, cette méditation et ces essais, cette étude de la nature et cette poursuite de l'idéal, ces lenteurs et ces hardiesses de pensée, ce soin infini et ces inspirations heureuses du ciseau, qui ouvrent à un grand artiste les voies les plus sublimes de l'art.

C'est dans cette période, la moins connue de sa vie, que Phidias atteignit toute la plénitude de son talent et fit éclater aux yeux de ses contemporains sa puissante originalité. Alors se produisit au sein de l'école attique une révolution qui en fit la première école du monde : les vieux maîtres étonnés, mais impuissans à changer leur manière ; les maîtres plus jeunes dont la main plus souple se pliait à une seconde éducation, Alcamène le premier, s'élançant à la suite de Phidias; les élèves accourant de tous les points de la Grèce et remplissant son atelier. Agoracrite de Paros, Pæonius de Thrace étaient les plus habiles, et tel fut sur eux l'ascendant de Phidias qu'ils ne le quittèrent plus tant qu'il vécut. Le jour approchait où le maître aurait besoin, pour le seconder, de mains nombreuses et exercées. Il s'appliquait donc à former une génération qui sût rendre sa pensée et reproduire son style; le Parthénon nous apprend comment il y réussit.

Les travaux qui occupaient en même temps Phidias n'avaient plus l'importance des œuvres que lui commandait Cimon; mais au lieu des proportions colossales qui ne frappent que le vulgaire, ces nouvelles statues avaient une beauté et une perfection que les connaisseurs ne se lassaient pas d'admirer. Il est à remarquer que ce sont celles que citent de préférence les historiens et les critiques. Il semble que Phidias s'y soit révélé pour la première fois à lui-même et à son siècle.

La plus célèbre de ces statues et la plus ancienne était la Minerve lemnienne, en bronze. Les habitans de Lemnos l'avaient consacrée dans l'Acropole. Comme leur île fut conquise après les guerres médiques, il est vraisemblable qu'ils tardèrent peu à reconnaître par cette offrande la divinité protectrice d'Athènes. C'était, dit Pausanias, le plus admirable de tous les ouvrages de Phidias. Pline ajoute que cette Minerve était tellement belle qu'on ne la désignait plus que par sa beauté, en guise de surnom : on disait la belle Lemnienne. Quatre fois déjà Phidias s'était efforcé de créer un type idéal de Minerve, et combien n'en devait-il pas créer encore! Cependant ni la Minerve de Pellène, ni celle de l'Acropole, ni celles de Platées et de Delphes n'ont excité l'enthousiasme des anciens. On ne voit même pas qu'elles aient obtenu un seul éloge. La Lemnienne au contraire fut si universellement admirée qu'on ne peut expliquer son succès par les vicissitudes auxquelles sont soumis les artistes

les moins journaliers. Un éclair d'inspiration ne fait point jaillir un chef-d'œuvre sans qu'il soit annoncé et justifié en quelque sorte par l'œuvre de la veille. Je croirais plutôt que Phidias, dans les travaux de décoration publique, n'avait point osé s'écarter des traditions; il pouvait compromettre ses débuts. Des colosses offraient d'ailleurs des difficultés trop sérieuses pour qu'il les accrût à plaisir. Mais quand il se sentit maître de l'opinion, quand il fut sûr de ses propres forces, il rompit avec le passé. La belle Lemnienne fut l'apparition de sa manière nouvelle. Il y avait mis toute sa science, et comme pour déclarer lui-même que ce serait là son chef-d'œuvre, il ne craignit pas d'y inscrire son nom, ce qu'il ne fit qu'une seule fois depuis, à Olympie. Lucien louait le galbe pur de la statue, ses joues suaves et son nez d'une admirable proportion.

Après la belle Lemnienne, les critiques anciens plaçaient l'Amazone. Elle s'appuyait sur sa lance. Lucien trouvait sa bouche et son cou particulièrement inimitables. Cette statue, selon Pline, disputa le prix dans un concours célèbre qui eut lieu à Éphèse, et où Polyclète l'emporta sur Phidias. Toutefois ce récit est accompagné de circonstances si peu vraisemblables qu'on est tenté de n'en rien croire. L'Amazone de Polyclète était peut-être préférée à l'Amazone de Phidias, voilà tout le fond de cette fable.

Il est impossible d'assigner un ordre chronologique aux autres œuvres que produisit Phidias pendant cette période de seize années : c'est à peine si nous en savons le nom et la matière; les critiques se taisent sur tout le reste. Parmi les statues que possédait Athènes, je citerai d'abord l'Apollon Parnopius. Ce dieu avait promis de délivrer l'Attique des sauterelles (en grec *parnopes*) qui la dévoraient. Par reconnaissance, le peuple lui éleva une statue de bronze dans l'Acropole, à l'orient du Parthénon. Elle fut transportée plus tard à Constantinople, et se trouvait dans la partie septentrionale du Forum. Apollon tendait son arc, geste symbolique que l'art lui prêtait quand il combattait les monstres et conjurait les fléaux.

Dans le Céramique était le temple de Cybèle. Phidias avait représenté la mère des dieux assise, suivant la coutume; elle tenait dans ses mains le *cymbalum*, et des lions supportaient son trône. On retrouve ce motif sur de petits bas-reliefs votifs d'Athènes; malheureusement ils sont d'un travail grossier et d'une époque de décadence. Vénus céleste avait également un temple dans le Céramique. La statue, en marbre de Paros, était de Phidias. C'est à Athènes encore que devait se trouver la Minerve en bronze dont parle Pline, et qu'on appelait *Cliduchus*. Elle tenait des clés à la main, comme pour rappeler qu'elle était la seule maîtresse de sa ville bien-aimée.

Les villes étrangères n'attachaient pas moins de prix qu'Athènes

à posséder les œuvres de Phidias. Les Thébains lui demandèrent un Mercure en marbre, qui fut placé à l'entrée du temple d'Apollon isménien. Épidaure montrait un Esculape en or et en ivoire. Pour que la sécheresse ne gâtât pas l'ivoire, on creusa un puits au-dessous du piédestal. Cette précaution fut conseillée par Phidias, qui, le premier des sculpteurs anciens, s'inquiéta d'assurer aux œuvres de ce genre une fraîcheur et une jeunesse éternelles. Épidaure est une ville voisine d'Argos. Peut-être, comme à Pellène, Phidias avait-il exécuté sur place cette statue et pris les mêmes précautions pour la préserver de toute altération; mais ni Pausanias, ni Athénagoras ne disent qu'elle fût colossale : c'est pourquoi l'on ne peut trop la classer parmi les premiers travaux de Phidias et la rattacher à son séjour en Argolide.

Nous retrouvons à Rome, sans savoir à quelles villes de Grèce elles avaient été enlevées, plusieurs autres statues de Phidias. La plus belle était une Vénus en marbre qui ornait le portique d'Octavie. Paul-Émile avait apporté une Minerve qu'il plaça sur le Palatin, près du lieu où s'éleva plus tard le temple de la Fortune. Paul-Émile était un grand admirateur de Phidias. C'est lui qui prononça à Olympie ce mot qui fut si souvent répété depuis : « Phidias a sculpté le Jupiter d'Homère. » Catulus à son tour, lorsqu'il bâtit le temple de la Fortune avec le butin pris sur les Cimbres, y consacra deux statues de Phidias. Comment se les était-il procurées? Quels dieux représentaient-elles? On l'ignore. On sait seulement qu'elles étaient en bronze, que c'étaient des figures drapées. Pline indique encore une statue de grandeur colossale et nue. Plus tard, quand la Grèce eut été complétement dépouillée, Rome posséda un plus grand nombre de statues de Phidias. Il est vraisemblable que c'étaient celles que Pausanias avait vues et décrites dans les différentes parties de la Grèce. Du reste, l'ignorance et le laconisme des historiens de la décadence nous laissent dans la plus grande incertitude sur ce sujet. Procope, après avoir cité un taureau d'airain qu'il croit de Phidias ou de Praxitèle, remarque qu'il y avait plusieurs statues de ces deux sculpteurs auprès du temple de la Paix. Sur l'une d'entre elles le nom de Phidias était même gravé. Était-ce la Minerve lemnienne? — Mais il arrivait alors aux Romains ce qui nous arrive pour les grands maîtres de l'Italie. Toute belle œuvre était un Phidias ou un Polyclète. C'est ainsi que, sur les groupes qui décorent aujourd'hui le Monte-Cavallo, on a écrit le nom de Phidias et celui de Praxitèle sans tenir compte d'une conformité de style qui annonce la même main, sans se demânder si ce style est celui de l'un ou de l'autre artiste. C'est une pure fantaisie.

Enfin, sur la place publique de Constantinople, on voyait au

XIe siècle après Jésus-Christ un Jupiter en marbre blanc de Phidias. Le dieu était assis sur un siége sans dossier, sorte de banc que recouvrait un tapis ou un coussin. Tels sont les siéges qui servent aux divinités sur la frise du Parthénon; on en a trouvé de semblables à Pompéi. Il est surprenant que ni Pline ni Pausanias ne parlent de cette statue, d'autant plus digne d'être remarquée par l'antiquité qu'elle était en marbre et que Phidias a rarement travaillé le marbre. On cite de lui trente-cinq statues, dont vingt-trois en bronze, sept en or et en ivoire, trois en marbre, deux de matière inconnue. La Minerve de Platées avait la tête, les pieds et les mains en marbre. Aussi hasarderai-je une conjecture. Au milieu du VIIIe siècle, le Parthénon fut converti en église grecque. On construisit l'abside sur l'emplacement du pronaos, et, pour que les rayons du soleil pénétrassent par les petites fenêtres byzantines, on abattit la couverture du portique et le milieu du fronton oriental. Alors neuf ou dix statues disparurent sans qu'on en ait retrouvé la trace. C'étaient précisément les principaux personnages de la grande composition qui représentait la naissance de Minerve : Jupiter y occupait la première place. Je me suis demandé si ces statues, une fois enlevées par les chrétiens, n'ont pas été transportées à Constantinople, où les empereurs entassaient tous les chefs-d'œuvre que Rome avait respectés, et si le Jupiter du Parthénon n'était pas celui dont parle le moine Cédrénus. Assis au centre du fronton, il contemplait sa fille qui venait de s'élancer de son cerveau, et « qui enlevait, » comme dit Hésiode, « de ses épaules immortelles ses armes divines : et le cœur de Jupiter se réjouissait. »

Je ne puis terminer l'énumération de tant d'œuvres aujourd'hui perdues sans essayer de caractériser la transformation que Phidias introduisit et dans son style et dans celui de ses contemporains. Le silence de l'antiquité me chagrine, mais ne m'intimide point. L'archéologie n'a-t-elle pas pour mission de suppléer l'histoire et de retrouver le passé moins dans le témoignage des hommes que dans leurs œuvres? Nous avons des sculptures de la vieille école attique, nous avons les sculptures du Parthénon. Entre ces deux points extrêmes, mais certains, la transition manque; il y a une lacune qui se laisse, sinon combler, du moins mesurer.

Le propre de l'art à son enfance, c'est d'être impersonnel. Les artistes n'offrent aucune marque particulière de leur talent, copient des types de convention, et se ressemblent de telle sorte que la postérité n'en fait qu'un seul homme. Toutes les madones byzantines sont attribuées à saint Luc, toutes les idoles de la Grèce primitive étaient attribuées à l'Athénien Dédale. Plus tard, Athènes eut le goût des Hermès, c'est-à-dire des bustes ou des têtes montées sur une

gaîne équarrie. Il y en avait des milliers dans les rues de la ville, d'un style tellement uniforme que les auteurs de ces bustes étaient confondus dans une commune obscurité : on les appelait des hermoglyphes, ou si l'on veut des fabricans d'Hermès. Enfin à la veille des guerres médiques, si quelques noms se détachent et sont recueillis par l'histoire, c'est plutôt le sujet traité par les sculpteurs que leur talent individuel qui les recommande à l'attention publique. Endœus est cité parce qu'il eut le premier l'idée de représenter Minerve assise; Anténor, parce qu'il fit les statues d'Harmodius et d'Aristogiton; Amphicrate, parce qu'il représenta la courtisane Léæna, leur héroïque complice, sous la forme d'une lionne. Si l'originalité des artistes ne se dégage point encore, il ne faut pas croire pour cela que leurs œuvres manquassent de mérite. Ceux qui ont étudié avec soin les précieux débris de sculpture que possède Athènes ont remarqué la statue assise de l'Érechthéion, la déesse sur un char et la femme drapée, dont nous avons les moulages à l'École des Beaux-Arts; le soldat de Marathon, la frise des soldats blessés, qui se trouve enclavée dans le mur du Catholicon. Ces fragmens ont entre eux un air de famille, moins parce qu'ils sont tous archaïques que parce qu'ils dénotent les mêmes tendances et les germes de beautés semblables. On sent percer sous des formes sèches et comprimées un effort de vie, un besoin de liberté, d'élégance, de richesse, et le goût de l'ajustement. Les plis conventionnels des draperies ont déjà une certaine abondance, de l'harmonie, et ils modèlent les corps avec une souplesse qui surprend. Enfin partout se trahit une secrète aspiration vers l'idéal. Il est impossible de méconnaître les caractères du génie des Ioniens, si opposé au génie des Doriens. Tandis que les sculpteurs des écoles doriennes, formés par l'étude du nu et l'habitude de représenter des athlètes, expriment avec énergie la nature vivante et tendent au réalisme (les frontons d'Égine en font foi), les sculpteurs d'Athènes s'étudient à créer plutôt des types divins que des types athlétiques. A Athènes, les mœurs ioniennes et même le costume oriental se maintinrent jusqu'à Périclès; la vie y fut moins rude, moins extérieure que chez les Doriens, et les exercices gymniques n'y furent point préférés aux concours de musique, de poésie, ni aux grandes solennités tragiques.

Phidias, qui avait passé plusieurs années de sa jeunesse à Argos, dans la plus célèbre des écoles doriennes, en rapporta tout ce qui manquait à ses compatriotes. Il unit les qualités du génie dorien à celles du génie ionien, la simplicité sévère, la science pratique, la mâle grandeur du premier à l'idéal, au mouvement, à la délicatesse, à la grâce du second. Il sut fondre les deux principes pour en former un ensemble incomparable, que les modernes désespèrent d'é-

galer jamais. De même que l'architecture dorique n'a élevé aucun édifice qui ne fût surpassé par les Propylées et le Parthénon, monumens d'ordre dorique bâtis par les Athéniens, de même le style des sculpteurs doriens fut imité, conquis, effacé par Phidias. Avant lui, on a pu dire le *style attique* ou le *style éginétique*, puisque l'école d'Égine a été l'expression la plus glorieuse des traditions doriennes; avec lui disparaissent les tendances locales et l'opposition des qualités que les deux races semblaient s'être partagées. Dès lors il n'y a plus qu'un grand souffle qui court sur toute l'étendue du monde grec, et l'influence du génie individuel, qu'il s'appelle Phidias, Praxitèle ou Lysippe, ne connaît plus de frontières. Les écoles ne sont plus contemporaines, elles se succèdent; leur diversité s'explique par la différence des époques et la mobilité providentielle de l'esprit humain. Ce fut dans la vieille école attique une révolution complète, quoiqu'elle ne fût point jetée hors de sa voie idéale et ne fût point ramenée au réalisme; mais il y a deux sortes d'idéal, celui des siècles primitifs et celui des siècles accomplis. L'art qui crée sans imiter la nature et qui repose sur la convention est un art idéal, l'art égyptien par exemple. L'art qui connaît admirablement la nature, qui la dépasse, qui poursuit une beauté plus parfaite et en même temps plus simple, qui part du vrai pour atteindre une vérité plus sublime, cet art est, à un bien autre titre, un art idéal : c'est celui de Phidias. Ce qu'il n'avait point osé tenter au retour d'Argos en exécutant des colosses conformes à la tradition, Phidias l'entreprit dès qu'il fut rendu aux salutaires loisirs de l'atelier. La belle Lemnienne, l'Amazone blessée, la Vénus céleste, la Minerve Cliduchus, le Mercure, toutes les œuvres qu'il exécuta pendant les seize années qui précédèrent la paix de trente ans, furent autant de révélations pour la Grèce émue et pour les artistes de tout âge et de tout pays qui accouraient se former à l'école de Phidias.

Au milieu de ces travaux, dont on ne connaît qu'une partie (1), à la tête d'une école qui grandissait chaque jour et qui comptait déjà des maîtres, Phidias atteignit sa cinquantième année. D'autres se seraient crus au plus haut degré de leur talent et de leur gloire. Pour lui s'ouvrait seulement la période la plus éclatante de sa carrière : Périclès posait la première pierre du Parthénon.

BÉULÉ, de l'Institut.

(1) Il faut citer encore deux statues, les seules peut-être qui soient postérieures au Parthénon, avec le Jupiter d'Olympie. Phidias les fit pour les Éléens pendant qu'il travaillait à son Jupiter. C'était une Minerve en or et en ivoire, qui portait un coq sur son casque, et une Vénus céleste, également en or et en ivoire. Un de ses pieds reposait sur une tortue.

LES

STATISTIQUES AGRICOLES

DE LA FRANCE

Depuis longtemps déjà, dans notre siècle curieux de savoir et de comprendre parce qu'il est curieux de conclure et de mettre en pratique, le vent est aux statistiques. Il s'en fait en tous pays, il y en a de toute sorte et pour toutes choses, et je ne serais pas surpris d'apprendre bientôt qu'on en élabore dans la république de Liberia et dans l'archipel de Taïti. Le bien et le mal, la naissance et la mort, la misère et la richesse, la bienfaisance et l'industrie ont leurs statistiques; il n'est pas de fait se renouvelant, je ne dirai pas chaque jour, mais même chaque année, qui ne soit consigné, additionné, et ensuite un beau matin rappelé au public par des imprimés spéciaux, simples brochures ou gros volumes, dont le sort varie suivant le mérite et l'opportunité de chaque publication. Cela est, et cela doit être. Tout ce qui se reproduit périodiquement a son importance : la quantité d'eau qui tombe, la direction du vent qui souffle, le nombre exact des fils de coton qui se fabriquent et se consomment, la proportion relative à l'âge et au sexe des crimes et des délits, la masse de substances alimentaires que dévore chaque jour une grande ville comme Paris, etc. Chacun, suivant la tendance de son esprit et les devoirs de sa vie, trouve dans tel ou tel document de cette nature des satisfactions pour sa curiosité intellectuelle, des indications pour sa conduite, des probabilités pour son avenir. Aussi voyons-nous que les livres de statistique sont très recherchés et se multiplient.

L'agriculture, qui touche par l'impôt direct et l'impôt indirect à notre système fiscal, par ses récoltes à notre alimentation publique et au développement de notre richesse nationale, par son organisation économique aux bases mêmes de notre société, l'agriculture ne pouvait pas rester étrangère aux études de nos savans : elle a, depuis le *Projet d'une dixme royale*

de Vauban, inspiré bien des écrivains; cependant ne leur a-t-elle jamais fait dire que la vérité? Si les bons travaux de statistique sont rares parce qu'ils sont difficiles, les travaux médiocres, étant d'une exécution peu compliquée, doivent être et sont en effet beaucoup plus nombreux. On emprunte aveuglément aux administrations publiques les comptes qu'elles rendent, aux recherches des savans les résultats numériques qu'ils professent, aux compagnies financières ou industrielles les chiffres qu'elles annoncent. On groupe d'une certaine manière, sans ordre ou conformément à la thèse qu'il s'agit de soutenir, ces documens de diverse origine. Au besoin, on additionne soi-même quelques nombres empruntés à des actes ou à des rapports officiels; on allonge le tout par quelques phrases d'une rhétorique plus ou moins élégante, par des considérations plus ou moins neuves et profondes,... et on fait ainsi un livre d'économie industrielle ou *sociale,* dont l'enfantement est commode et dont la vente réussit parfois assez bien. Cette sorte de prestidigitation n'a pas d'excuse, mais l'abus même qu'on en fait prouve l'influence considérable que les chiffres ont aujourd'hui sur la plupart des lecteurs, et, quoique revêtant à tort la livrée de la statistique, elle ne doit pas être confondue avec celle-ci, qui reste toujours une science aussi sérieuse et importante qu'elle est d'accès difficile.

Les recherches que nécessite une statistique quelconque sont si minutieuses et si multiples que peu de personnes pourraient suffire à un travail de ce genre. Aussi la plupart des documens qui existent, et qui servent de base aux études ultérieures des savans, sont-ils mis au jour par nos administrations publiques. Chacune observe, constate ce qui la concerne, et, dans le compte-rendu de ses opérations, résume et divulgue les faits ainsi précisés par elle. Puis vient le tour des économistes, des statisticiens, des moralistes et des hommes d'état, qui s'empressent de discuter et de conclure. Il serait à désirer sans doute que plus d'accord existât entre les divers bureaux qui, chacun dans une direction différente, s'occupent d'un sujet analogue (1). Ainsi, par exemple, les résultats fournis par le ministère de la justice et par le ministère de la guerre, en ce qui concerne les accusés et les conscrits, ne peuvent se contrôler, se fortifier mutuellement que quand les classifications adoptées sont les mêmes, au lieu de différer. Cependant ces regrettables bizarreries laissent encore une notable autorité aux documens dont il s'agit. La justice nous précise combien de malfaiteurs elle a condamnés, la douane combien elle a vu passer de marchandises. Je suis loin de croire que tous les méfaits et que tous les malfaiteurs soient punis, je suis convaincu que les marchandises qui entrent et qui sortent ne sont pas toutes scrupuleusement déclarées au bureau le plus voisin; mais si

(1) Dans le *Rapport au roi sur les caisses d'épargne,* le ministre disait en 1836 : « Quant à Toulon, par une singularité difficile à expliquer, la caisse d'épargne de cette ville n'aurait ouvert aucun livret pour les marins. » L'institution de la caisse d'épargne remontait pour Toulon à 1832. On finit par découvrir que les marins et les militaires avaient été portés dans la colonne des employés du gouvernement.

quelques misérables échappent à la vindicte publique, si quelques contrebandiers réussissent à tromper nos douaniers, on n'en trouve pas moins dans les comptes-rendus de la justice et de la douane des approximations et des rapprochemens pleins de valeur. Tout ce qui, de la part des agens de l'administration, donne lieu à un enregistrement périodique, surtout à une intervention active dans la vie du public, est soigneusement recueilli, noté, porté en compte, et peut servir de base à une statistique instructive.

Peut-il en être de même quand il s'agit d'actes ou de phénomènes à l'accomplissement desquels ne se rapporte aucun devoir à remplir, aucun droit à exercer par des intéressés quelconques, quand il s'agit, en un mot, de recherches purement théoriques, abstraites ou spéculatives? Quel que soit l'auteur de semblables études, son travail ne doit-il pas se ressentir du manque d'un sérieux contrôle? L'amour de la science peut, j'en conviens, suffire pour soutenir le zèle d'un simple particulier; suffit-il toujours pour l'éclairer? suffira-t-il souvent si, au lieu d'un auteur responsable dans son avenir ou dans sa réputation, nous avons affaire à une commission de collaborateurs anonymes et irresponsables? Quand on consulte le livre d'un inconnu, un examen critique et sévère doit, tout le monde en convient, précéder l'adhésion du lecteur : eh bien! une prudence analogue est encore de mise même vis-à-vis des publicistes en renom et des maîtres de la science, quand il s'agit de travaux considérables entrepris sur des bases nouvelles ou relatifs à des faits nouveaux. Il faut n'accepter que sous bénéfice d'inventaire la leçon qu'on est en mesure d'analyser, et vérifier autant que possible les chiffres sur lesquels on a envie de régler sa conduite ou son thème. Cette sage réserve, il faut encore l'étendre aux publications qui paraissent le plus revêtues d'un incontestable caractère d'exactitude et d'authenticité, aux documens édités par l'administration elle-même, lorsque ces documens sont relatifs à des faits qui, par leur nature, échappent à une application pratique immédiate. Les unités qui forment la base du travail ont-elles été consciencieusement fournies, soigneusement recueillies? Dans quelle proportion ont-elles pu échapper à toute enquête? Les renseignemens obtenus ont-ils été exactement réunis, utilement rapprochés? Que de questions encore seraient à poser avant de déterminer le degré de confiance dont est digne une statistique *théorique* quelconque! Comme exemple, je prendrai et j'analyserai dans plusieurs de ses détails la *Statistique agricole de la France,* qui émane du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Les élémens qui constituent ce volumineux travail, dont la première partie seulement est éditée, ont été recueillis sur place par des commissions cantonales composées des hommes, agriculteurs ou administrateurs, les plus intelligens. Ces élémens ont ensuite été revus au chef-lieu d'arrondissement, vérifiés encore, si je ne me trompe, par une commission départementale, et enfin classés et révisés une dernière fois dans les bureaux mêmes du ministère. Évidemment toutes les conditions imaginables de perfection semblent,

dans un tel livre, se trouver si bien remplies que peu de personnes oseront douter de la précision mathématique des résultats fournis, et suspecter, dans les questions agricoles qui peuvent être soulevées, la solution qu'on demanderait à un pareil *catéchisme*. Cependant la *Statistique agricole de la France* ne nous paraît être ni suffisamment exacte, ni suffisamment complète, ni suffisamment bien ordonnée. Plusieurs statistiques existent qui, écrites sur le même sujet ou sur d'autres, méritent un semblable reproche; mais cette étude doit se restreindre à l'examen de nos documens officiels en matière agricole. Ainsi défini, le sujet donne encore lieu à plus d'une remarque utile.

Il faut, pour être juste, commencer par reconnaître qu'un travail aussi compliqué que la statistique agricole de la France était chose singulièrement difficile. Sur qui compter en effet pour en réunir les multiples élémens? Fallait-il s'adresser aux maires de nos villages? Mais ces magistrats, déjà fort occupés de leurs propres affaires dans presque toutes nos communes rurales, déjà surchargés de plus de besogne qu'ils ne peuvent en bien faire, souvent trop peu instruits, presque toujours trop soucieux de leur popularité pour remplir convenablement même leur devoir d'officiers de police, ces magistrats auraient été de détestables statisticiens. Beaucoup ne se seraient jamais prêtés aux courses énormes, aux recensemens inquisitoriaux qu'on demandait, et les plus dociles, après quelques simulacres de recherches, auraient renvoyé en blanc ou rempli au hasard, comme il arrive souvent, les tableaux imprimés qu'on leur aurait adressés.

Fallait-il astreindre à ce nouveau service les nombreux agens, — percepteurs, voyers, ou autres, — que nos différentes administrations entretiennent sur toute la surface de la France? Mais les devoirs de leur emploi n'eussent pas permis au plus grand nombre de consacrer à ce travail tout le temps nécessaire, et les connaissances spéciales eussent également manqué à la plupart d'entre eux.

Fallait-il créer une nouvelle classe de fonctionnaires chargés, sous le titre de recenseurs agricoles, de réunir sur tous les points du territoire les documens indispensables? Mais notre budget a bien d'autres charges plus utiles à supporter avant qu'il convienne de le grever d'une telle dépense, et il est à croire en outre qu'on aurait eu de la peine à enrôler, en n'employant que des hommes capables, un personnel assez nombreux pour faire rapidement face à toutes les exigences de ces recherches. D'ailleurs, comment ces recenseurs auraient-ils été reçus dans les campagnes, quand ils s'y seraient présentés pour vérifier le compte des bestiaux de nos cultivateurs, la mesure de leurs champs et le poids de leurs récoltes? Jamais nos paysans ne comprendront des études de ce genre abstractivement scientifiques; ils soupçonneront toujours sous de telles démarches quelque velléité fiscale, et naturellement ils leur opposeront, non plus des coups de fourche, mais tout au moins des mensonges et des ruses d'autant plus invincibles qu'il y aura partout dans le pays un accord universel, quoique tacite, une connivence active, quoique non organisée.

Il ne restait donc, comme pratique, que le système qu'on a suivi, celui des commissions cantonales; mais, quoiqu'il fût le seul pratique, il ne devait pas encore aboutir au succès dans les conditions qui lui ont été faites.

Grâce à notre admirable état civil, l'administration peut, à chaque instant, concevoir sur le mouvement et sur les ressources de la population française des probabilités que nos recensemens périodiques viennent ensuite rectifier en partie dans leurs inévitables erreurs. On a vu ce qu'on pouvait attendre de la statistique en fait de documens commerciaux ou judiciaires; mais quand il s'agit d'animaux fatalement soumis à l'arbitraire direction de leurs maîtres, de denrées qui se créent et se consomment sur la même place dans un court espace de temps, comment savoir ce qui se passe, comment contrôler? On ne peut apprendre qu'en interrogeant les cultivateurs ou les hommes qui vivent au milieu d'eux; on ne peut vérifier qu'en se transportant sur le théâtre même de leurs exploitations.

Interroger les cultivateurs! Le caractère de nos paysans, on le sait déjà, ne se prête nullement à de pareilles investigations. Ou bien ils ne répondront rien, comme ont fait plusieurs commissions (1) qui ont tout simplement refusé de fournir les renseignemens désirés, ou bien ils feront sciemment des réponses inexactes, comme ont certainement fait la plupart des cultivateurs que l'on a consultés. Les uns, trouvant que l'administration en France se mêle déjà de bien assez de choses, ne montraient aucun bon vouloir pour ses nouvelles immixtions dans les affaires des administrés; — les autres ne voulaient pas *s'ennuyer*, c'est le mot même qu'ils emploient, à faire les trop longues recherches qu'auraient exigées les neuf cent soixante-deux questions et le tableau final de l'interminable questionnaire qui leur était soumis; — les derniers enfin, et peut-être les plus nombreux, ne pouvaient pas croire qu'un tel luxe de curiosité fût sans aucun rapport avec quelque nouvelle exigence d'impôts (2).

Contrôler, vérifier des réponses ainsi faites! Qui donc aurait le temps, le courage et le pouvoir d'aller, le cadastre en main, voir sur le terrain quelle est la culture de chaque champ, dans chaque basse-cour quelle est la population en bétail, dans chaque grange quelle est la qualité ou la quantité des récoltes qu'elle renferme? Le questionnaire ne pouvait réunir que de très rapides et très sommaires évaluations, recueillies sans tous les soins nécessaires, fournies sans toute l'exactitude désirable; il manquait, en un mot, de la précision qui rend concluant un travail statistique quel-

(1) Voyez page 401 de la *Statistique agricole,* compte-rendu de la seconde session du congrès international de statistique.

(2) J'avais l'honneur de faire partie de la commission cantonale de Moulins-la-Marche (Orne), et de présider une de ses sections. J'avoue très humblement n'avoir jamais pu persuader à plusieurs de ses membres qu'il n'y avait pas *quelque chose là-dessous,* et n'avoir fini par obtenir d'eux des renseignemens exacts (que ma curiosité personnelle me faisait d'ailleurs désirer) qu'après m'être engagé à transmettre, non pas les réponses véridiques qu'on consentirait à me faire, mais les réponses mensongères qu'on imposait à ma plume de rapporteur, — et j'avoue avec confusion avoir tenu ma promesse.

conque. Il est donc impossible de croire qu'en additionnant des mensonges partiels on ait obtenu la vérité pour total, et quoique le département de l'Orne, que je connais mieux que tout autre, ne figure pas dans ce premier volume, je reste convaincu qu'on ne doit accorder aux résultats de la *Statistique agricole* qu'une médiocre confiance. C'est d'ailleurs ce qu'il convient de prouver par quelques exemples.

La question des salaires, en agriculture et en industrie, joue un rôle considérable. Tout le monde sait que le taux des salaires se règle, non pas sur le prix des subsistances, mais, comme toute chose, sur le rapport qui existe entre l'offre et la demande. La demande, c'est-à-dire la recherche des ouvriers par les maîtres qui en ont besoin, élève le prix de la main-d'œuvre quand le nombre des bras offerts reste insuffisant. Toutefois cette concurrence que les entrepreneurs d'industrie, agricole ou manufacturière, se font entre eux pour se procurer les ouvriers nécessaires est toujours limitée par le bénéfice que l'entrepreneur peut réaliser; mais, dans les termes extrêmes entre lesquels il oscille, le taux du salaire modifie d'une manière si profonde la vie de l'ouvrier et la possibilité ou l'impossibilité de la production, que la connaissance de ce taux est une des premières conditions de toute étude économique.

Ainsi, en divisant le total des salaires que la culture, la moisson et le battage obligent à payer pour chaque hectare par le produit en grains de cet hectare, on détermine la part de frais de production qui, dans ces divers travaux, incombe à chaque hectolitre de grains obtenu. Or, en opérant ce calcul d'après les chiffres indiqués par la *Statistique agricole*, on trouve que la production d'un hectolitre de grains coûte en moyenne, dans plusieurs départemens, tantôt presque aussi cher, quelquefois même plus cher que le grain vendu sur le marché (1). Je sais qu'un hectare de terre donne, outre le grain, une quantité de paille qui a toujours une certaine valeur; mais aussi on remarquera que les salaires sont loin de constituer les seuls frais dont la production agricole soit grevée. Outre ces salaires, nos fermiers dépensent encore pour chaque hectare de récolte un prix de fermage quelconque, — un impôt, — une part proportionnelle dans les frais de jachère, — une part proportionnelle dans les frais généraux de l'exploitation, — la valeur de l'engrais enfoui, — la valeur de la semence employée. Ces diverses charges ne sont certainement pas couvertes par la valeur des pailles. Il faut de plus constater que ces étranges résultats sont ceux qu'a donnés, selon la *Statistique*, une bonne année moyenne, à une époque où le blé se vendait un prix à peu près raisonnable. Que serait-ce donc

(1) Voyez, pour le froment, les arrondissemens d'Alais (Gard), Auch (Gers), Saint-Claude (Jura); — pour le méteil, les arrondissemens de Dijon (Côte-d'Or), Bordeaux (Gironde), Poligny (Jura); — pour le seigle, les arrondissemens de Montluçon (Allier), Lodève (Hérault), et le résumé du département de la Creuse, etc. — Dans les tableaux relatifs à l'orge, à l'avoine, au maïs, au sarrasin, aux pommes de terre, on retrouve d'aussi incroyables déclarations.

dans ces regrettables années d'abondance extrême où le prix des grains baisse plus que n'augmente le rendement, sans qu'une baisse analogue dans les frais de production vienne apporter aucun allégement aux souffrances des cultivateurs! Que serait-ce donc depuis 1855, époque à partir de laquelle les salaires des ouvriers agricoles ont suivi une marche ascensionnelle si persistante et si rapide!

Évidemment de tels chiffres, s'ils étaient vrais, entraîneraient cette impossible conclusion, que nos fermiers, dans beaucoup de départemens, perdent toujours à produire les céréales qu'ils portent au marché. Or, je le demande, un tel résultat est-il sérieusement le but qu'atteignent et que s'obstinent à poursuivre nos agriculteurs? Non certes; les choses ne se passent pas ainsi, et les progrès de nos campagnes, quoique beaucoup moins rapides que les progrès de nos villes, quoique momentanément compromis par l'excessive émigration de nos jeunes paysans, prouvent que, dans son état normal, la profession des cultivateurs n'est pas seulement la plus libre, la plus indépendante de toutes, mais aussi qu'elle est profitable aux intérêts de ceux qui savent l'exercer avec amour et intelligence. Cette profession a sans doute l'inconvénient de créer ses richesses plus lentement que l'industrie, et par conséquent de ne pouvoir pas compter autant sur le crédit, qui par goût n'aime pas les longs termes; elle est aussi vis-à-vis de l'impôt dans un état de souffrance regardé à bon droit comme injuste. Sous l'influence de la doctrine erronée des physiocrates, qui prétendaient que la terre seule produisait des valeurs, et aussi sous l'influence de la réaction qui eut lieu en 89 contre les déplorables abus des anciens grands possesseurs de la terre, on a peu à peu, directement et indirectement, fini par demander à la propriété rurale plus qu'il n'était équitable. Que l'on compare les conditions fiscales subies par la transmission et l'exploitation du sol aux conditions qui régissent la transmission et l'exploitation de la propriété mobilière, — même en tenant compte des égards que nécessite l'instabilité de celle-ci, — et l'on verra si les campagnes n'ont pas le droit de se plaindre. Toutefois elles donnent encore à l'homme qui sait les cultiver assez de profit pour qu'après avoir vécu et payé ses charges, celui-ci fasse à ses champs, depuis plus d'un demi-siècle, des avances de plus en plus considérables.

Il est donc évident que les chiffres établis par la *Statistique agricole,* pour ce qu'elle nomme de bonnes années moyennes, sont des chiffres inexacts. Des céréales passons aux racines.

Dans le département du Cantal, la récolte des pommes de terre en 1852 a si bien été une récolte normale qu'on y a obtenu en bons et mauvais tubercules 506,685 hectolitres, lorsque les années ordinaires en donnent 506,687. Cette première similitude laisserait presque supposer que les terribles maladies qui, depuis si longtemps, nuisent à l'alimentation de nos animaux, et par conséquent à la production du fumier en restreignant la culture des

pommes de terre, ont en 1852 sévi dans une proportion également ordinaire sur ces tubercules. Or, s'il en est ainsi, quel est l'état normal de la culture des pommes de terre dans le département du Cantal? Voici ce que répond la *Statistique.* — On y sème par hectare 13 hectolitres 50 de pommes de terre, et on en récolte 25 hectolitres 72, pas même 2 hectolitres pour 1, c'est-à-dire que chaque pomme de terre semée n'en produirait pas deux de bonnes, et pour obtenir ce résultat, qui, au prix indiqué, donne 88 fr. 21 c. de recette, on dépense :

134 fr.	» c.	de frais de culture,
46	30	valeur des tubercules semés,
23	»	fermage d'un hectare (troisième classe).
Soit 203 fr.	30 c. (1).	

Voilà, il faut en convenir, et quoi qu'en dise la *Statistique*, un état de choses assez peu ordinaire! L'administration actuelle cherche à encourager l'agriculture: elle n'a pas encore, il est vrai, fait disparaître les déplorables obstacles qui, sous forme de droits de douane à payer, nuisent à l'amélioration du sol en nuisant à l'introduction des guanos; mais elle a multiplié les comices, les expositions, les primes, et tenté d'autres efforts. N'est-on pas en droit de se demander si la publication de pareils chiffres est bien de nature à concourir au même résultat?

Plus que toute autre profession, l'agriculture attache l'homme au sol et développe l'amour de la patrie; plus que l'industrie, elle maintient la vie de famille en rapprochant dans le même travail, en vue du même salaire, le père et les enfans; plus que l'industrie également, elle conserve sains le corps et l'âme de ses ouvriers, parce qu'elle leur enseigne l'économie, l'ordre, la patience, et qu'elle les place sans cesse en présence de Dieu et de son pouvoir. Toutes ces considérations morales suffiraient-elles cependant à contre-balancer le découragement que les chiffres en question devraient faire naître, s'ils étaient vrais?

Sans se dissimuler la crise que subit actuellement notre agriculture, il ne faut point l'exagérer. C'est la vérité seule qu'il faut dire; or la vérité n'est pas dans ces étranges tableaux. La vérité, c'est que, même en rétablissant les rendemens exacts de nos cultures, nous ne produisons pas encore tout ce que nous pourrions produire, parce que nous ne donnons pas assez de fumiers à nos terres, et que plus on récolte sur le même espace de terrain, les frais généraux, les semailles et la moisson restant les mêmes, plus on réalise de bénéfice : d'où il résulte qu'il y a intérêt pour tout le monde à mieux cultiver plutôt qu'à cultiver davantage. La vérité encore, c'est que, la mauvaise culture donnant peu de bénéfices, la plupart de nos cultivateurs n'ont pas pu, comme l'exigeaient les nouvelles conditions faites au salaire par l'accroissement de la richesse générale, par l'a-

(1) Sans compter les fumiers, les frais généraux, l'impôt, etc.

bondance de l'or, par le développement des grands travaux publics, augmenter assez les gages payés à la main-d'œuvre agricole; il en résulte que les journaliers sont devenus dans nos campagnes si rares et si exigeans, qu'il faut sérieusement travailler à remplacer les bras par les machines partout où les progrès de la mécanique permettent cette substitution.

Néanmoins, quelque onéreuse que soit devenue la main-d'œuvre et quelque faibles que soient restées nos récoltes moyennes, les proportions indiquées par la plupart des commissions cantonales dénotent une intention bien formelle de faire paraître notre agriculture plus misérable encore qu'elle ne l'est réellement. C'est visiblement toujours dans cette intention que le propriétaire du seul hectare planté en verger dans l'arrondissement de Périgueux est venu déclarer que son verger produisait... quoi? 10 francs par an, tout compris! Il faut avouer que ce propriétaire, après avoir donné à son verger les soins que demandent les arbres fruitiers, est fort à plaindre de n'en retirer, en fruits, bois mort, herbe et pâture, que la somme de 10 francs. Tout le monde sait qu'un verger exige une terre aussi bonne que de la terre à céréales. Or dans cet arrondissement la troisième classe des terres labourables s'afferme au moins 21 francs l'hectare. Évidemment le propriétaire de ce verger ferait mieux d'arracher ses arbres, de les brûler et d'affermer son terrain à un laboureur du voisinage.

Amoindrir ses ressources, exagérer ses charges, telle est et telle devait être dans une enquête de ce genre la préoccupation générale. Aussi faut-il attribuer à des inexactitudes de rédaction plutôt qu'à la vanité des déposans quelques erreurs en sens contraire qu'on peut trouver dans la *Statistique*.

De tous les faits agricoles, celui qu'il est le plus facile de saisir, de *chiffrer* exactement, c'est sans contredit la vente des céréales. Il y a peu d'élémens aussi minutieusement connus et aussi publics que les prix des grains. Tout le monde sait que le méteil est un mélange de seigle et de froment, et que par conséquent la valeur et le prix du méteil augmentent en raison directe de la plus grande proportion de froment qu'il renferme. Quand on trouve dans la statistique officielle des différences de quelques centimes seulement entre le prix moyen du seigle et celui du méteil à la même époque et sur les mêmes marchés, on doit en conclure que le méteil en question était tout simplement du seigle auquel se trouvaient mêlés quelques rares grains de blé, et auquel on aurait sans doute pu conserver son nom de seigle; mais que conclure quand on voit les prix s'équilibrer entièrement ou même rester un peu à l'avantage du seigle, surtout dans des départemens où les prix relatifs du froment et du seigle prouvent que ces deux grains y sont estimés l'un et l'autre ce qu'ils valent (1)?

Si ce sujet bien simple avait été compliqué dans le questionnaire de digressions sur les causes des disproportions qui existent souvent entre le

(1) Comparez les prix d'un hectolitre de froment, d'un hectolitre de méteil et d'un hectolitre de seigle, dans les arrondissemens de Saint-Jean-d'Angély, Montpellier, Castelnaudary, Riberac, Aurillac, Semur, Rennes, La Châtre.

prix des grains et leur abondance ou leur qualité, sur la liberté du commerce et sur les moyens à employer pour remédier à des cours trop élevés ou trop bas, je n'aurais pas été surpris des étrangetés qu'auraient dites nos commissions cantonales. Je comprends moins des incertitudes semblables à celles que je signale; aussi je ne puis me les expliquer que par la grande légèreté avec laquelle ont été faites la plupart des réponses (1).

L'exactitude étant la première, j'allais dire la seule qualité qui donne à une statistique sa raison d'être et sa valeur, il serait inutile de justifier les autres reproches que j'adresse à la *Statistique agricole de la France,* si cette étude ne tendait à bien expliquer comment devrait être accompli un travail de ce genre. Ce qui étonne d'abord quand on ouvre la première partie de la *Statistique agricole,* c'est de voir éditer à la fin de 1858 des chiffres recueillis en 1853. Des retards aussi longs présentent le grave inconvénient de rendre presque impossibles les contrôles auxquels on voudrait parfois se livrer, et beaucoup moins intéressans les résultats dont il s'agit. L'opportunité est un des plus grands mérites en toute chose; en statistique agricole surtout, ce mérite est singulièrement nécessaire, puisque des conditions tout opposées de famine ou de surabondance, de sécheresse ou d'humidité, de paix ou de guerre, de liberté ou de restriction commerciale, peuvent modifier notablement les préoccupations de l'esprit public, et le rendre attentif ou le laisser fort indifférent à des documens de cette nature.

Ce qui étonne encore, c'est d'apprendre que l'introduction ne sera publiée qu'avec la seconde et dernière partie. L'absence de l'exposé explicatif que contiendra sans doute cette introduction oblige le lecteur à se débattre, en attendant, avec les tableaux qu'on lui soumet comme avec une série de hiéroglyphes qu'il ne peut parfois comprendre et déchiffrer bien complétement qu'en se reportant aux observations préliminaires insérées dans le long questionnaire soumis pour 1852 à nos commissions cantonales. Cependant, si cette introduction devait rectifier les erreurs qui ont été commises, il y aurait à se féliciter de ne la voir imprimer qu'en *post-scriptum.*

(1) Malheureusement il n'y a pas de fautifs dans la *Statistique agricole* que les élémens recueillis. Les calculs accomplis avec ces élémens laissent eux-mêmes à désirer, et cela est, selon moi, une preuve certaine que les hommes chargés (sans doute dans les chefs-lieux de départemens) de la révision du travail cantonal connaissaient le peu de valeur des données premières, car je me plais à croire que, s'ils avaient eu foi dans l'exactitude de ces chiffres, ils les auraient plus soigneusement rapprochés. Combien d'erreurs ont été commises, je ne puis le préciser, parce que je n'ai eu ni le temps ni le courage de vérifier un grand nombre de calculs; mais je sais qu'en voulant m'édifier sur ce sujet, j'ai trouvé quatre fautes d'addition dans les pages 4 et 5, et vingt fautes de multiplication dans la page 201, ainsi qu'une foule d'erreurs dans les tableaux du revenu brut produit par les bêtes à cornes et les bêtes à laine, en calculant, du moins d'après le produit indiqué ailleurs pour chaque tête de bétail, le produit total que devrait donner dans nos divers arrondissemens l'ensemble d'animaux qui s'y trouvent. Malheureusement encore on remarque d'autres différences inexplicables entre le nombre d'hectares qui figurent sur divers tableaux relativement aux mêmes cultures dans certains départemens.

Ce qui étonne le plus et ce qui décourage les esprits curieux, c'est qu'on n'ait point établi les tableaux sur le modèle adopté pour la publication déjà faite en 1840 par le même ministère. En agissant ainsi, les rédacteurs de ce nouveau livre ont eu sans doute le désir d'améliorer les cadres suivis par leurs prédécesseurs. Le travail publié en 1840 méritait en effet quelques reproches, et entre autres celui de ne pas indiquer l'année ou les années dont il énumérait les résultats; toutefois il avait aussi certains mérites, et pour ma part je regretterai vivement, s'ils ne doivent pas figurer dans la partie non encore publiée, les tableaux récapitulatifs de l'ancienne statistique. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur relative de ces tableaux, et même en reconnaissant au nouveau travail une bien meilleure distribution des documens fournis, il n'en est pas moins vrai que cette modification dans la forme rend singulièrement difficiles les rapprochemens à établir entre les deux documens. Or des statistiques qui, publiées sur le même sujet par la même administration à des époques différentes, ne se prêtent pas facilement à la comparaison des résultats respectifs perdent par cela seul beaucoup de leur importance. Les amis de la science verront peut-être ce grief vengé plus tard par la mise à néant du cadre actuel; mais en science, comme en toute chose, la vengeance n'est qu'un nouveau malheur. Aussi devons-nous déplorer ce manque de suite et de traditions qui, dans une foule de travaux et d'efforts, est la triste conséquence, tantôt de l'instabilité des esprits, tantôt de la naturelle tendance des hommes nouveaux à vouloir bouleverser ce qui émane de leurs prédécesseurs. En administration et en politique, ne peut-on pas exprimer les mêmes regrets?

J'ai accusé les renseignemens fournis d'être incomplets et insuffisans. C'est ainsi que la statistique officielle ne contient rien de relatif aux bois et aux forêts. Le sol forestier est confondu dans une même colonne avec les chemins, les cours d'eau, les étangs, les superficies bâties et les terres incultes; la valeur vénale figure ailleurs. Quant à l'état, aux ressources et aux produits de ce sol, il n'en est parlé nulle part, quoique le gros questionnaire soumis aux commissions cantonales eût consacré à ce sujet un grand nombre de questions. On conviendra cependant que l'importance du sujet rend inexplicable un pareil oubli, que les rédacteurs de 1840 avaient eu soin de ne pas commettre, sans toutefois fournir eux-mêmes sur cette matière une suffisante quantité de documens. Par le temps où nous vivons, des détails authentiques sur l'état actuel et futur de nos forêts auraient singulièrement intéressé le public. La substitution du charbon de terre au bois dans les usages domestiques et industriels, celle du fer et de la fonte aux anciennes charpentes dans l'art des constructions maritimes et terrestres sont des phénomènes économiques assez graves pour que nous désirions savoir exactement quelles ressources forestières nous avons encore ou pouvons espérer.

Une division spéciale est consacrée aux cultures diverses, et l'on trouve sous ce titre assez vague jusqu'à 14,302 hectares, et jusqu'à 2,893,778 francs pour un seul département. Une petite note ajoutée après le nom de chaque

département n'aurait-elle pas dû indiquer quelles sont celles de ces cultures diverses qui jouent le principal rôle? Nous aurions ainsi été renseignés sur le développement que prennent dans certaines localités la production du tabac, celle de la chicorée, de la garance, etc., cultures pour plusieurs desquelles la *Statistique agricole* de 1840 n'avait pas dédaigné d'établir des tableaux spéciaux. Or les plantes industrielles, qui demandent beaucoup de main-d'œuvre et absorbent beaucoup d'engrais, jouent maintenant en France, du moins dans certains départemens, un rôle assez considérable pour qu'on entre à cet égard dans tous les détails.

La *Statistique* de 1840 et celle de 1853, en cela semblables l'une à l'autre, ont le tort grave de s'être bornées à des chiffres. En Belgique, où des travaux analogues ont été publiés, on a eu le soin d'expliquer par une foule de notes, par des pages entières de texte intercalées de distance en distance, tout ce que les chiffres ne pouvaient pas dire sur les sujets en étude. Les conditions de climat et de sol, les habitudes des populations, les débouchés et les ressources, bien d'autres points encore également importans, ne peuvent pas se traduire en chiffres, et cependant ne doivent pas être omis par une statistique agricole. Des chiffres seuls ne sont toujours ni assez clairs ni assez explicites; ils finissent même par devenir étrangement arides, quand ils se succèdent en tableaux non interrompus pendant plusieurs volumes. Certaines enquêtes du genre de celle qui nous occupe ont été faites aussi en Angleterre et en Prusse, et ensuite éditées, comme la statistique belge, en volumes mi-partie texte, mi-partie chiffres. C'est dans ces condition seulement qu'un semblable travail peut être utilement consulté par le public auquel il s'adresse. Tant qu'il se borne à être une simple agglomération de chiffres, beaucoup de lecteurs n'y comprennent pas grand'chose, et plusieurs de ceux qui l'étudient y trouvent des inexactitudes apparentes qu'il eût été facile et désirable de rectifier (1).

C'est surtout en ce qui concerne les animaux domestiques que quelques mots d'explication auraient souvent rendu les plus grands services. En effet, il ne suffit pas, pour qu'un travail soit important, d'accumuler des chiffres les uns à la suite des autres sur plusieurs centaines de pages; il faut encore, quand ces chiffres ne parlent pas assez d'eux-mêmes, en faciliter l'intelligence au lecteur. Je veux bien admettre, par exemple, qu'il y ait dans l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure) 73 béliers de races perfectionnées, mais je ne puis pas admettre sans explication que ces 73 béliers n'aient pu produire que 49 agneaux. Ordinairement un bélier suffit à plu-

(1) Ainsi on trouve sur les tableaux de la *Statistique agricole* des arrondissemens pour lesquels ne figure aucune plantation de noyers, châtaigniers, oliviers ou pommiers, et qui cependant sont déclarés produire du cidre, de l'huile ou des fruits en quantités considérables. Ces inexactitudes apparentes tiennent sans doute à ce que beaucoup d'arbres à fruits utiles sont, dans certaines provinces, plantés en bordure le long des champs et non pas réunis dans un même terrain exclusivement consacré à cette culture; mais tout le monde ne sait pas cela, tandis que tout le monde remarquera les apparentes contradictions que je signale.

sieurs brebis; aussi, dans le même arrondissement de Jonzac, voyons-nous 663 béliers de races communes engendrer 16,090 agneaux, soit 24 petits pour chaque bélier. Il fallait donc motiver par une courte note cette anomalie dans les bergeries où se trouvent des races perfectionnées. — Comment deviner pourquoi, dans l'arrondissement de Rodez (Aveyron), le kilogramme de laine fine lavée à dos se vend seulement 1 fr. 85 c., tandis que dans les arrondissemens voisins d'Espalion et de Villefranche le kilogramme de laine commune se vend 2 fr. 80 et 2 fr. 50? Évidemment ces épithètes de *fine* et de *commune* ne sont pas, dans la circonstance, des qualificatifs qui suffisent. D'ailleurs, le lavage à dos n'étant pas adopté partout, je me demande par quel calcul ou par quel procédé on a pu, pour les localités où ce système n'est pas admis, ramener les laines à une condition analogue; puis je me demande si le lavage à dos, par suite des différences de poids qu'entraîne un peu plus ou moins de soin apporté à l'opération, peut être admis comme représentant bien l'état comparatif des laines. J'aurais préféré l'état naturel, les laines en suint, ou l'état industriel, les laines lavées à fond avant d'être employées. J'aurais aussi préféré qu'on nommât les races ovines qui, dans chaque arrondissement, sont qualifiées de communes ou de perfectionnées. On avait eu le soin de fournir ce renseignement pour les chevaux et pour les bêtes bovines; on aurait dû le fournir de nouveau pour les bêtes à laine. — Enfin on aurait dû ne pas réunir dans une seule moyenne le prix de vente des races communes et celui des races perfectionnées. Du moment que l'on avait admis chez les bêtes à laine une telle distinction, que l'on avait indiqué, en parlant des chevaux et des bêtes bovines, les races habituellement introduites en vue d'améliorer les types indigènes, ne donner qu'un seul et unique prix pour deux catégories d'animaux dont la valeur est si différente me semble une confusion fâcheuse.

L'amélioration du bétail, quand on aura d'abord augmenté, comme il est indispensable en pareil cas, la production fourragère, est peut-être ce qu'il faut le plus réclamer en France pour la majeure partie de nos fermes (1). Par amélioration, il ne faut point entendre l'infusion dans nos races indigènes d'un sang étranger admis comme type unique pour toutes nos provinces. Les *agronomes* qui voudraient introduire le taureau Durham, le bélier Dishley ou Southdown, le verrat Leicester dans tous nos troupeaux indistinctement, seraient aussi intelligens que les *hommes de cheval* qui ne rêvent que cheval anglais, et ne veulent partout améliorer qu'avec des étalons pur sang; mais les hommes pratiques, qui savent que chaque condition culturale a ses exigences différentes, auraient été heureux de trouver dans les tableaux officiels des renseignemens plus précis sur les tendances pro-

(1) En Belgique, où il faut bien reconnaître que certaines choses sont meilleures qu'en France, il existe (ce que malheureusement nous n'avons pas) des dépôts royaux de taureaux et de verrats dont la race est appropriée aux besoins du pays. De semblables charges ne peuvent pas être acceptées longtemps par l'état; mais il est peu de mesures aussi bonnes pour déterminer un premier mouvement d'amélioration.

gressives de nos diverses régions. Ici la production de la viande, là celle de la force motrice en vue du travail; ici des laines grossières, là des laines plus fines, malgré la concurrence de plus en plus redoutable de l'Australie; ici du lait, là des fromages ou du beurre; ailleurs des élèves, ailleurs encore l'engraissement : — presque partout domine une industrie spéciale, qui n'a rien d'arbitraire, mais qu'ont fait naître et que maintiennent les conditions particulières au milieu desquelles vivent nos cultivateurs. A toutes ces questions purement culturales combien d'autres viennent se rattacher, touchant l'alimentation publique, le système douanier, la richesse générale, en un mot tous les grands problèmes économiques du pays! Or que comprendre et que conclure en présence de chiffres aussi secs? Les maîtres, les professeurs sauront bien, dira-t-on, puiser là des argumens, extraire de ces tableaux des enseignemens curieux. Est-ce qu'une statistique agricole faite avec le concours de toute la France, imprimée aux frais de toute la France, ne devrait pas pouvoir servir à tous les cultivateurs français, au lieu de n'être utile qu'à quelques savans? D'ailleurs il est d'autres sujets importans sur lesquels, faute d'explications ou de détails, les savans mêmes ne pourront trouver dans la *Statistique agricole* aucun renseignement. Ainsi quatorze pages sont consacrées à rendre compte des prairies et des pâturages : on y parle d'irrigation, et on a raison de le faire; mais nulle part il n'est question de drainage. On y distingue le produit des hectares irrigués du produit des hectares non irrigués; mais on confond sous un même chiffre les frais de récolte et *autres* des deux sortes de prairies. Le coût de l'irrigation est cependant un élément qui ne doit pas rester inaperçu.

Demanderai-je aussi pourquoi aucune indication n'est donnée sur la nature du sol qui domine dans chaque arrondissement, pourquoi aucune page n'est consacrée à la très importante question des engrais et des amendemens, aucune à l'étude des assolemens suivis par la majorité des cultivateurs ou par les fermiers et propriétaires auxquels sont dues les innovations les plus profitables? Les commissions cantonales avaient cependant été interrogées sur ces intéressans détails, qui semblent plus utiles et plus instructifs que le prix moyen du gibier et du poisson. Il est également impossible d'asseoir une opinion raisonnable sur des documens qui, relatifs à notre consommation alimentaire, comptent le gibier et la volaille par pièces et les autres viandes par kilogramme. Un lapin et un chevreuil ne pèsent pas le même poids, non plus qu'un pigeon et une dinde; aussi, lors même que les renseignemens donnés sur la quantité de poisson et de gibier que consomment nos divers arrondissemens seraient exacts, il ne serait pas encore permis, eu égard à la différence d'unités prises comme base, d'établir sur de tels tableaux la moindre comparaison, d'en tirer la moindre conséquence.

Beaucoup d'auteurs, absorbés sans doute par la multiplicité des chiffres et des élémens que nécessite un travail de statistique, ont le tort de ne point assez s'inquiéter des rapports que ces chiffres peuvent avoir déjà entre eux, ou prendre plus tard sous la plume d'un autre écrivain. Pour qu'un travail de

ce genre soit entièrement ce qu'il doit être, il ne suffit pas qu'il soit exact, intelligible et bien coordonné; il faut encore que tous les documens qu'il renferme soient disposés de telle sorte qu'il suffise de les rapprocher pour aboutir à un contrôle, à un enseignement quelconque.

Les *statistiques agricoles* ne sont malheureusement pas les seuls documens officiels dans lesquels se soient glissées des erreurs. Toutefois il n'est aucune publication qui, émanant d'une source aussi grave, ait encore à ce point trompé les curieuses espérances des amis de la statistique, et de telles inexactitudes sont d'autant plus regrettables que dans ce temps-ci plus d'hommes et plus d'efforts se tournent vers l'agriculture. Il semble qu'on ne fera jamais trop, qu'on ne fera jamais assez pour encourager et développer comme elle le mérite une industrie qui féconde le sol, augmente la richesse publique et rappelle les esprits au calme, tout en les relevant par une véritable et noble indépendance. L'agriculture n'a pour le moment qu'à se louer des bonnes dispositions de l'administration, quoiqu'elle ait le droit de demander plus encore et d'espérer davantage. Seulement elle voudrait trouver plus d'ordre et d'exactitude dans les publications qui s'adressent directement aux hommes dont la vie et la fortune sont engagées dans les travaux de la terre, car de telles publications doivent être considérées comme faisant partie de l'enseignement offert par l'état pour aider au progrès de la science, et par suite aux succès de la pratique agricole.

Après avoir signalé tant de lacunes dans la statistique officielle, nous devons néanmoins mitiger notre critique en remarquant que des difficultés extrêmes se présentent dès qu'on veut, non pas formuler en chiffres un fait agricole quelconque, mais donner aux chiffres qui expriment les faits agricoles l'importance d'un résumé ou la valeur d'un précepte. Quel est par exemple le prix de revient exact du blé? Quelles bêtes de trait doit-on employer de préférence? Quelle valeur relative doit-on mathématiquement accorder à nos divers engrais, à nos divers fourrages? De telles questions, sans cesse débattues, reviennent sans cesse. La statistique agricole que nous avons analysée en facilitera-t-elle la solution? Évidemment non, puisqu'elle ne donne que des chiffres, sans les expliquer par aucun commentaire. Or en agriculture, où tout se tient, s'enchaîne et se commande, les détails particuliers qui compliquent une question locale permettent souvent seuls de l'expliquer et de la résoudre. Je sais bien que, s'il avait fallu écrire une monographie particulière pour chacun de nos arrondissemens, on aurait été empêché par l'interminable développement à donner à cette publication; mais, sans aller aussi loin, n'aurait-on pas pu consacrer à chacun d'eux quelques lignes énonçant ses principales conditions culturales?

Un obstacle plus grave encore que la longueur eût aussi sans doute existé dans les étranges contradictions qui se trouvent parfois rapprochées sur le territoire du même arrondissement; mais nous pensons que la divison par arrondissemens est en statistique agricole une division mauvaise, qu'il aurait fallu remplacer par une autre beaucoup plus logique. Au point de vue ad-

ministratif, la division actuelle de la France en départemens et en arrondissemens, tels qu'ils existent, laisse peu de chose à désirer. En effet, à part la considération des communications et des distances, peu importe que telle ou telle commune dépende de tel ou de tel autre canton, de tel ou de tel autre département; mais il n'en est pas de même quand il s'agit de phénomènes agricoles. En dehors et au-dessus des causes artificielles de différence qui résident dans les habitudes culturales, les fumures, les labours, les récoltes antérieures de deux terrains dépendant de la même commune, il existe parfois aussi entre ces deux terrains des causes naturelles, immuables, bien autrement puissantes, d'extrême différence. L'altitude du sol cultivé, la nature de ses élémens constitutifs, l'exposition et les circonstances hygrométriques dans lesquelles il se trouve, limitent souvent d'une manière presque fatale les végétaux qu'il peut produire et le degré de fertilité qu'il peut acquérir. Ces conditions radicales, que toute l'industrie de l'homme ne peut que modifier dans une étroite mesure, régissent la France, non pas selon ses divisions administratives, mais selon ses divisions naturelles en plateaux et en collines, en bassins et en vallées. Or, comme la *Stati 'ique agricole* avait en vue les productions du pays, lesquelles sont soumises à des circonstances naturelles et nullement à des circonstances administratives, il aurait fallu diviser par plateaux et par bassins, et non par arrondissemens, le sol qu'on étudiait.

De tout ceci, que peut-on conclure? C'est qu'il est encore plus difficile de faire exacte une statistique agricole que toute autre statistique, — que les documens nécessaires doivent être demandés, non pas en aussi grande masse à la fois, mais successivement, afin de ne pas fatiguer la bonne volonté des déposans, non pas à de nombreuses commissions, mais seulement à quelques personnes instruites habitant la campagne, cultivant ou faisant cultiver, et placées dans des conditions telles que leur franchise puisse ne pas être dominée par des préoccupations mesquines; — que, des chiffres seuls étant trop peu instructifs, il faut toujours leur adjoindre quelques notes explicatives; — enfin qu'il faut adopter une division par zones dans lesquelles les conditions de culture soient à peu près les mêmes, et non pas une division par arrondissemens administratifs. C'est ainsi seulement que l'on pourra parvenir à toute la perfection désirable. Si j'osais ajouter un mot, je dirais encore qu'un travail aussi vaste et aussi minutieux que celui dont nous parlons ne trouvera jamais sur tous les points du territoire un nombre suffisant de collaborateurs assidus, intelligens et de bonne foi : d'où il suit qu'à une *encyclopédie* de cette nature il faudra toujours préférer des études partielles ou locales plus modestes, qui auraient du moins le mérite de n'être faites que là où elles pourraient être bien faites, et qui rachèteraient le tort d'être incomplètes par une autorité plus certaine.

L. VILLERMÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1860.

Nous disions il y a quinze jours qu'au sortir d'un fourré nous trouvions un peu de terrain déblayé devant nous, quelque chose qui ressemblait à un sentier, — montueux et sinueux il est vrai, — et nous exprimions l'espoir que ce sentier ne nous conduirait pas à un nouveau labyrinthe. Frêle espérance, combien de temps as-tu duré ? On nous voit aujourd'hui tout penauds d'avoir à répondre à cette question.

Certes il doit avoir un riche fonds de bonne humeur, celui qui se dévoue à suivre attentivement les incidens de la politique contemporaine et à en deviser périodiquement. Nous ne savons si la pièce est bonne, mais nous sommes certains qu'elle n'est pas bien jouée. Quelqu'un chante terriblement faux dans le *tutti* de la politique européenne, car le morceau d'ensemble que nous exécutons tourne trop fréquemment au charivari. Cela devient parfois ennuyeux à crier, ou agaçant à quitter la place en se bouchant les oreilles. C'est à un de ces momens de générale dissonance que nous sommes particulièrement arrivés aujourd'hui. Chose curieuse, nous vivons à une époque où la diplomatie, jadis si impénétrable, se fait dans une maison de verre, et jamais l'on n'a vu moins clair dans son œuvre. C'est la mode aujourd'hui de publier les dépêches avant que les gouvernemens auxquels elles portent des communications et des conseils aient eu le temps d'y répondre. Nous avons en outre les interpellations presque quotidiennes du parlement anglais. La diplomatie n'est plus ce fin chuchotement d'autrefois qu'il était si difficile de surprendre ; elle est devenue comme une grande controverse qui s'adresse bruyamment au public et demande directement à l'opinion des jugemens immédiats et sommaires. C'est le beau idéal rêvé pour les relations internationales par tant de simples esprits et de si généreux utopistes.

Les gouvernemens sont devenus de grands journalistes. La politique étrangère n'a plus de secrets. Le café, le cabinet de lecture, le club, sont presque aussi bien informés que les chancelleries. Hélas! éternelle déception des aspirations humaines! si l'on avait voulu nous dégoûter des préoccupations de la politique étrangère, on ne pouvait mieux faire que de donner satisfaction à cet innocent appétit de curiosité.

Nous savons tout ce que les cabinets européens ont pensé et écrit sur les affaires courantes jusqu'à ces derniers jours; nous voilà bien avancés! L'opinion publique a des besoins de consistance et des instincts de logique qui n'ont jamais été déroutés et déjoués d'une façon plus complète et plus bizarre. L'Angleterre (il est redevenu de bon goût de sermonner l'Angleterre) vient de nous fournir d'admirables exemples de ce prodigieux décousu qui met aux champs le vulgaire bon sens du public. L'opinion ordinaire croit que les actes divers d'un gouvernement, lorsqu'ils sont accomplis dans la même période de temps, doivent être à la fois inspirés et disciplinés par une pensée commune. L'Angleterre conclut au mois de janvier un traité de commerce avec nous au moment même où se posait dans les négociations la question de Savoie. Le ministère anglais signe à la hâte et des deux mains le traité de commerce avec la France, et au même instant présente les objections les plus vives sur l'annexion de la Savoie à la France. Lord John Russell, organe du cabinet anglais dans cette double transaction, déclare simultanément et que le traité de commerce cimentera une éternelle amitié entre les deux peuples, et que l'annexion de la Savoie à la France excitera contre nous en Angleterre et en Europe de longues défiances. Ainsi au même moment nous devenons, par la bouche de lord John, les amis inséparables de l'Angleterre et l'objet de ses défiances invétérées. Ce tour de ventriloquie politique peut surprendre tout le monde hormis celui qui l'accomplit. Nous mêmes Français, quoique toutes nos dépêches soient sous les yeux du public, notre politique italienne ne peut échapper aux interprétations contradictoires. Les quatre propositions anglaises ont été une planche singulièrement opportune, et dont nous nous sommes habilement servis pour sortir des engagemens de Villafranca. L'opinion vulgaire, avec son pédantisme de logique, se figurait que nous acceptions avec les autres la quatrième proposition dans toute sa portée, et que nous admettions pleinement le droit des Italiens d'arranger conformément à leurs vœux leurs propres destinées. La logique est toujours trop pressée. Les propositions anglaises nous avaient rendu sans doute un signalé service, notre ministre des affaires étrangères s'est empressé de le reconnaître dans un entretien avec lord Cowley; mais une fois le défilé de Villafranca passé, nous pouvions repousser du pied dans le précipice le pont volant que lord John Russell avait abaissé devant nous, et donner à la proposition qui soumettait l'organisation future de l'Italie aux vœux des populations les limites qui nous convenaient. Nous avions à nous dégager vis-à-vis du Piémont, comme nous nous étions déga-

gés à l'égard de l'Autriche. Pour cela, nous avons posé au Piémont, comme condition de notre garantie du nouvel état de choses, qu'il s'agissait de constituer pour lui l'autonomie de la Toscane et le vicariat des Romagnes. Ici encore la logique a été mise en défaut, M. Thouvenel ayant, dans sa dépêche à M. de Persigny, objecté à la quatrième proposition anglaise que « le gouvernement de l'empereur demeurait convaincu qu'il ne réussirait à dégager sa responsabilité morale que si le principe du suffrage universel, qui constitue sa propre légitimité, devenait aussi le fondement du nouvel ordre de choses en Italie. » La France est tenue, s'étaient écriés aussitôt les logiciens. Que le suffrage universel soit consulté en Toscane et dans l'Émilie, qu'il devienne le fondement du nouvel ordre de choses en Italie, qu'il en constitue la légitimité, et la France sera liée par sa propre argumentation.

La double méprise de l'opinion sur la portée de documens qui étaient pourtant intégralement livrés à ses appréciations a été telle que nous avons vu de spirituels commentateurs en tirer la conclusion que nous étions revenus à la politique de Villafranca et de Zurich, tandis que de graves et expérimentés politiques se croyaient autorisés à en déduire la réalité d'une entente finale sur le fond des choses entre l'empereur et M. de Cavour. Nous n'irons pas plus loin dans l'exposé de ces déconvenues de la logique, achoppée aux abondantes divulgations de la politique officielle. Ne serait-on pas tenté, en présence du chaos de ces révélations hétérogènes, de regretter le vieux mystère autrefois si cher à la diplomatie? Puisque la confusion est dans les idées comme dans les faits, dans les esprits comme dans les choses, il faut faire de nécessité vertu : demander la clarté aux principes toutes les fois qu'il est possible de monter à cette région haute et sereine, et des consolations à une indulgente gaieté, toutes les fois que l'on est retenu sur terre par les singulières incohérences de la politique courante, puisque enfin il est reconnu qu'il y a de la comédie dans tous les travers et un fonds de caricature dans toutes les laideurs.

Nous ne voulons donc pas nous perdre dans le fatras des polémiques, des discours et des paperasses diplomatiques dont nous sommes encombrés depuis quinze jours : nous ne saurions comment en sortir; mais nous rechercherons si pour la France, l'Italie, l'Angleterre et ce que l'on est convenu d'appeler l'Europe, il n'est pas possible de ramener à quelque idée simple et intelligible les nécessités et les tendances si complexes en apparence de la situation présente. Commençons par la France.

Quant à nous, ce qui nous a surtout frappés dans le discours de l'empereur au corps législatif et dans les dépêches de notre ministre des affaires étrangères relatives au Piémont et à l'Italie, c'est une idée simple que nous avions nous-mêmes pressentie et exposée à la veille du discours. Cette idée est celle-ci : il faut dégager des affaires d'Italie l'action et la responsabilité de la France. On doit l'avouer, ni l'Italie ni l'Europe ne paraissaient disposées à nous aider dans l'accomplissement d'un dessein si nécessaire au repos

et à la sécurité de la France. L'Italie nouvelle trouvait commode, et nous n'en sommes pas surpris, de prolonger à son profit cette protection armée de la France, qui lui a permis de s'affranchir du joug autrichien : pour elle, la continuation indéfinie de cette protection était en quelque sorte la promesse que nous ferions encore la guerre au besoin, et jusqu'à un certain point une excitation aux entreprises rêvées ou préparées par le patriotisme italien. L'Italie voulait donc nous gard r comme son auxiliaire militaire, et si l'on eût laissé aller les choses comme on l'a fait depuis huit mois, elle ne nous aurait pas de si tôt rendu notre liberté d'action. Nous n'avons pas besoin de dire qu'une telle situation prolongée n'était pour la France ni digne ni sûre : elle n'était pas digne, puisqu'elle nous ravissait une portion de notre libre arbitre et de notre initiative; elle n'était pas sûre, puisqu'elle nous exposait à une guerre fortuite, et à une guerre qui pouvait devenir générale. Si l'Italie était peu disposée à nous dégager de ses affaires, l'Europe elle-même ne paraissait pas fort en train de nous donner la main pour nous en retirer. L'Europe semblait dire à notre gouvernement : Ce n'est pas nous qui vous avons poussé en Italie, c'est même malgré nous que vous y êtes entré. Sortez comme vous pourrez des difficultés que vous vous êtes créées. Nous n'examinerons pas si cette abstention malicieuse de l'Europe était fondée ou non sur des motifs légitimes, si elle n'avait pas aussi pour cause l'impossibilité de s'entendre à cinq, dans le conflit des principes contraires, sur un arrangement tolérable de l'Italie. Nous exposons simplement le fait : il est apparu dans toute sa rigueur lorsqu'après avoir renoncé à la politique de Zurich, notre gouvernement s'est retourné vers l'Angleterre. Certes l'attachement du cabinet britannique à la cause de l'indépendance et de la liberté italiennes n'est point suspect : cet attachement pourtant n'a pas été assez fort pour vaincre la neutralité anglaise. L'Angleterre n'a pas voulu entrer avec notre gouvernement, par rapport aux affaires d'Italie, dans un engagement analogue à celui qu'elle avait conclu en 1834 avec le gouvernement du roi Louis-Philippe pour les affaires d'Espagne et de Portugal. Elle n'a pas voulu se lier à nous par un traité politique : elle nous a concédé, pour employer un des mots comiques de ce temps, une alliance virtuelle, et cette alliance virtuelle a pris la forme du traité de commerce et des quatre propositions. C'était quelque chose que ces quatre propositions, et nous en avons usé sans perte de temps; mais au demeurant l'Angleterre nous laissait en tête à tête avec l'Italie. C'était à nous de prendre, dans l'isolement, notre parti et de poser seuls la limite de nos engagemens vis-à-vis du nouvel ordre de choses établi dans la péninsule.

C'est, nous le répétons, cette résolution d'en finir que nous voyons avant tout dans le discours impérial et dans les dernières productions de notre chancellerie. Il y a là un acte de volonté auquel, avant même d'en examiner la forme, nous attachons un prix infini. Qu'on observe que depuis huit mois c'est le défaut de volonté qui est la plaie de l'Europe. Tout le monde a

oscillé, a varié, s'est contredit pendant ces huit mois. Nous devons faire une exception en faveur de deux hommes, le pape et le baron Ricasoli, qui ont, il est vrai, par leur obstination inflexible, fait échouer tous les compromis en Italie; mais nous ne leur en faisons pas un reproche. Devant les volontés incertaines et molles qui viennent de fatiguer si longtemps le monde, nous serions plutôt tentés par momens de pousser un vivat en l'honneur des entêtés. Nous reconnaissons donc une grande importance à l'acte de volonté qui vient d'être manifesté au nom de la France, et nous ne faisons qu'un vœu : c'est que cette résolution, soutenue par une action prompte et décidée, soit fécondée par la persévérance.

Mais ici deux questions se présentent : les moyens employés pour affranchir l'action de la France des compromissions italiennes sont-ils les meilleurs? La France, en observant la politique qu'elle a annoncée, aura-t-elle dégagé sa responsabilité autant qu'on le suppose?

L'on sait maintenant sous quelles formes la France a notifié ses desseins à la Sardaigne, et par la Sardaigne à l'Italie. La France a laissé à l'Italie l'option entre deux systèmes. Le premier était l'annexion de Parme et de Modène avec le vicariat des Romagnes et l'autonomie de la Toscane; le second était l'annexion générale, à laquelle tendaient depuis huit mois les aspirations du parti national en Italie. Au premier, recommandé par le gouvernement français, était attachée la continuation de notre patronage militaire. Le gouvernement français déclarait franchement que l'adoption du second par l'Italie dégagerait notre liberté d'action, et conduirait « à l'hypothèse dans laquelle le gouvernement de sa majesté sarde n'aurait à compter que sur ses seules forces. » Cette alternative, nous ne l'avons pas dissimulé avant même d'en connaître les termes officiels, nous avait paru dangereuse. Elle soumettait la continuation de notre protection militaire à l'acceptation de la combinaison recommandée par nous : si la Sardaigne eût accepté, nous demeurions liés par la solidarité périlleuse qu'il fallait rompre à tout prix. C'était, dira-t-on, un simple témoignage de sentiment amical, c'était une façon bienveillante, courtoise et politique de rejeter sur la Sardaigne la responsabilité de la cessation de notre protectorat militaire, car il était facile de prévoir que la Sardaigne était trop engagée vis-à-vis de la Toscane, de la Romagne et du parti national italien pour se rendre au conseil de la France. C'est possible, et l'on peut s'en féliciter après le danger passé. Pour notre compte, nous remercions la Sardaigne de ne pas avoir pris notre gouvernement au mot. La dépêche dans laquelle le hardi ministre du Piémont a répondu à M. Thouvenel avec la bonne humeur sympathique et l'intelligente netteté qui le distinguent nous tire d'une série d'embarras dont le moindre n'eût pas été la durée de la confusion où l'on s'est ahuri et lassé jusqu'ici. Grâce à la résolution du Piémont, le royaume de l'Italie supérieure va se constituer dans son indépendance. La dernière épreuve, la suprême consécration du suffrage universel, « ce principe de notre légitimité, » suivant l'expression

officielle, a mis encore une fois en lumière les vœux de la Toscane et de la Romagne. Les résultats connus prouvent qu'en Italie comme chez nous, l'unanimité est un des attributs du suffrage universel. En même temps le chef de notre armée d'Italie a reçu l'ordre de se tenir prêt pour le retour de cette armée, qui s'effectuerait par Gênes et Livourne. La retraite de nos troupes abandonnera les Italiens à eux-mêmes. Le grand royaume du nord de l'Italie se constituera sur une base de douze millions d'âmes.

Aurons-nous ainsi mis réellement fin à toutes les responsabilités que nous avons encourues dans la dernière guerre d'Italie? Une distinction est ici nécessaire. Sans doute, si une irruption soudaine des armées autrichiennes au-delà du Pô et du Mincio venait refouler le Piémont dans ses anciennes limites et menaçait la péninsule du rétablissement de l'état de choses qui a provoqué la dernière guerre, si en un mot l'œuvre que nous avons entendu accomplir, il y a un an à peine, allait être détruite, le plus ordinaire sentiment de l'honneur et le plus simple bon sens politique nous feraient un devoir et une nécessité d'intervenir de nouveau en Italie pour y conserver des élémens d'indépendance, pour y arrêter l'agression étrangère, pour maintenir notre influence, pour veiller à notre sûreté. Cette responsabilité ne peut pas se prescrire pour nous. Il y a une responsabilité d'un autre ordre, à laquelle non plus nous ne saurions guère nous soustraire, mais dont les effets nous seront moins onéreux. Par la façon dont nous avons engagé l'an passé la question italienne, nous avons contribué, pour une grande part, à créer l'état moral actuel de la péninsule, et à produire l'état politique qui va s'y fonder. Nous aurions beau dire que ce qui s'est accompli en Italie a dépassé nos intentions, nos prévisions, et en dernier lieu nos conseils. Les bonnes intentions peuvent être une excuse : l'imprévoyance n'en est pas une. Tout le monde sait que l'on n'est point toujours maître en politique des conséquences de ses actes; mais l'on n'est pas affranchi des responsabilités qu'elles entraînent parce qu'on ne les a ni voulues ni prévues. Nous devons donc et nous devrons longtemps à l'Italie et notre concours moral pour seconder le succès de l'expérience qu'elle tente, et notre indulgence pour les fautes qu'elle pourrait commettre. Ainsi nous ne pouvons nous soustraire aux responsabilités du passé, mais nous redevenons maîtres de celles de l'avenir. Après les avertissemens que nous avons donnés au Piémont et après la retraite de nos troupes, nous cessons d'être compromis dans les entreprises futures du royaume de l'Italie supérieure. S'il cherche de nouveaux agrandissemens, s'il ne veut pas demeurer prudent dans ses relations avec l'Autriche et avec les états du sud de la péninsule, il suivra sa politique à ses risques et périls. S'il prend l'offensive, il ne doit attendre le triomphe que de sa force propre. Si, appelant des malheurs sur lui par de téméraires aventures, il contraignait la France à repasser les Alpes, il nous donnerait le droit, dont nous n'avons pas voulu ni pu user après la dernière guerre, de rétablir la constitution de l'Italie conformément à nos intérêts et à nos vues.

Il y a pour la France un intérêt si pressant et si grave à recouvrer sa liberté d'action vis-à-vis de l'Italie, que nous voudrions que tout ce qui pourrait ressembler à un lien, même éloigné, fût scrupuleusement écarté des arrangemens où l'on cherche aujourd'hui une solution. Suivant nous, le principe que la France devait adopter dans ces arrangemens pouvait s'exprimer en ces termes : exiger de l'Italie le moins possible afin de ne lui donner le droit de n'attendre que le moins possible de nous. Ce principe a l'avantage de concilier la générosité avec la prudence, et s'il eût été absolument observé, la France n'aurait pas à se repentir d'avoir fait l'an dernier la guerre pour une idée. C'est dans cette pensée que nous regrettions que l'on eût associé une promesse de concours militaire au conseil de ne pas comprendre la Toscane dans l'annexion ; c'est dans cette pensée que nous eussions souhaité que la question de Savoie ne fût pas soulevée. Nous ne répéterons pas les objections que le projet d'annexion de la Savoie et du comté de Nice nous avait inspirées lorsque ce projet avait été si malencontreusement introduit, — nous avons le droit de le dire d'après une dépêche ministérielle, — dans les discussions de la presse. Aujourd'hui la question est officiellement posée par le gouvernement français ; si même nous ne nous trompons, à l'heure qu'il est, les grandes puissances doivent être saisies des communications annoncées par le discours impérial. Nous ne pouvons donc plus appuyer que d'une justification rétrospective notre opinion antérieure. Nous croyons que le gouvernement français présente la rectification de notre frontière non comme un agrandissement, mais comme une garantie, et qu'il répudie le principe funeste en effet des frontières naturelles, dont on avait voulu voir la résurrection dans la revendication de la Savoie. Il ne s'agit donc pas d'un grand intérêt de la puissance française, et cette considération nous met à l'aise. S'il faut voir dans cette annexion une question de garantie, nous nous serions pour notre compte trouvés mieux garantis en ne demandant rien, mieux garantis vis-à-vis de l'Italie en n'associant aucune question territoriale française aux nouveaux arrangemens territoriaux de la péninsule, mieux garantis vis-à-vis des puissances étrangères en ne fournissant aucun prétexte à leurs réclamations, aucun exemple à leurs revendications futures.

M. Thouvenel nous semblait avoir trouvé le vrai mot de l'œuvre qu'il fallait accomplir en Italie en écrivant à M. de Moustiers qu'il s'agissait d'y créer un intermédiaire impénétrable aux ambitions de la France et de l'Autriche. Entre la France sur la crête des Alpes et les Autrichiens dans le quadrilatère, au lieu d'un intermédiaire impénétrable, nous ne voyons qu'un champ de bataille ouvert de toutes parts, et cette perspective nous sourit peu. Ce n'est pas, on le sait, notre seul scrupule. Il en est que suggèrent naturellement les procédés suivant lesquels cette annexion devra s'opérer. Malgré l'appel que M. de Cavour a déclaré vouloir faire en Savoie au suffrage universel, nous ne pensons pas qu'à l'exécution les choses puis-

sent marcher de la sorte aussi aisément qu'on a paru le supposer au premier abord. La procédure d'une telle annexion est nécessairement compliquée. D'après le statut piémontais, le roi de Sardaigne ne peut faire de cession de territoire sans la sanction du parlement. Il faudra donc que la cession de la Savoie soit discutée et votée par le parlement sarde. C'est une chose grave que la cession d'une province, quand elle n'est point faite sous le coup d'une force majeure : une assemblée parlementaire doit évidemment, en pareil cas, subordonner son vote à l'assentiment des populations intéressées. Si la conquête s'appuie sur le droit de la guerre, nous croyons que le droit de la paix ne saurait permettre dans un pays libre que des populations soient transférées d'un état à un autre, changent de nationalité à leur insu et sans avoir fait connaître leurs vœux. Ceux mêmes auxquels le suffrage universel inspire le moins de confiance admettront qu'en pareille circonstance les intéressés ont bien le droit de le revendiquer. Ce n'est pas néanmoins la seule difficulté qu'on rencontre ici. Qu'un peuple en révolution, abandonné par son gouvernement ou l'ayant renversé, élève par l'élection un pouvoir nouveau, ou se donne à une puissance par la manifestation des suffrages, cela se conçoit et se justifie au besoin par la nécessité; mais qu'une population dont rien encore n'a rompu les liens qui l'attachent à son gouvernement régulier et légitime soit mise en demeure de changer de souverain par un simple vote, c'est un fait sans précédent, et qui embarrasse quelque peu la raison. Les plébiscites introduits dans le droit européen comme moyen de disjoindre ou d'acquérir des territoires en pleine paix ne seraient point une des révolutions les moins étranges du temps curieux où nous avons l'honneur de vivre. Supposons ce problème résolu et ce mode d'annexion accepté par les grandes puissances, il y aurait encore une difficulté sur la façon dont la question devrait être posée aux populations savoisiennes, admises à prononcer sur leur sort. La Suisse, on le sait, dans le cas où la Savoie serait séparée du Piémont, réclame, comme garantie de sa neutralité, le Chablais et le Faucigny. Les Suisses, dit-on, défendent avec tant de chaleur leurs prétentions, qu'ils vont jusqu'à déclarer que, si l'on ne fait pas droit à leurs demandes, si les grandes puissances reculent devant la défense de la neutralité helvétique, la confédération renoncera elle-même à un régime dont elle n'aurait plus que les inconvéniens sans en avoir les avantages, et mettra fin à sa neutralité pour entrer dans le système des alliances. Une telle extrémité dénaturerait la confédération suisse, et deviendrait une source de difficultés sans nombre au sein de l'Europe continentale. Tout annonce cependant que les Suisses n'auront pas besoin d'en venir là. Les documens diplomatiques récemment publiés nous ont appris que la Sardaigne, l'Angleterre, la France elle-même, veulent que la Suisse soit satisfaite. Il y aurait donc, en cas de vote, à poser l'option pour une partie de la Savoie entre le Piémont et la France, et pour une autre partie entre le Piémont et la Suisse. Si le partage ne se faisait pas

pendant le vote, se ferait-il après, et comment? Il suffit d'indiquer ces difficultés de procédure. La dernière implique une difficulté morale plus grave à nos yeux, celle d'une scission et d'un partage de la petite et intéressante nationalité savoisienne, qui tient pourtant avant tout, quel que soit l'avenir qui lui est réservé, à conserver son unité. Enfin au point de vue qui, à nos yeux, doit tout dominer, au point de vue de l'intérêt qui nous commande d'en finir au plus vite avec nos responsabilités italiennes et de hâter un arrangement quelconque de la péninsule, cette question de la Savoie, on nous l'accordera bien, a l'inconvénient d'ajourner, d'obscurcir, de compliquer, nous ne voulons pas dire de compromettre la solution claire, prompte et finale, s'il est permis en politique d'employer une expression si ambitieuse, que nous avions sous la main.

Cette solution, la dépêche de M. de Cavour en fait foi, a été librement acceptée par les Italiens. C'était la plus conforme à leur dignité, la plus utile à leur sérieuse organisation en un état régulier et vivace. Pour la première fois les Italiens vont être en mesure de constituer et de défendre leur indépendance. Ils perdront peu, à notre avis ils doivent plutôt gagner à la retraite de l'armée française. S'ils ont un vrai patriotisme et un véritable esprit politique, ils vont le montrer au monde. Désormais ils pourront se passer du secours de l'étranger : derrière les cinquante mille Français qui sont restés en Italie, ils pouvaient se laisser aller à des agressions verbales contre l'Autriche et s'amuser du rêve d'attirer et de compromettre la France dans une nouvelle guerre. Cette illusion, plus dangereuse encore pour eux que pour nous, ne leur sera plus permise. Ils vont se trouver seuls en présence des vraies difficultés de leur situation, obligés de mesurer pratiquement ce qu'ils voudront à ce qu'ils pourront. Cette situation commencera pour eux avec de sérieuses garanties de sécurité extérieure. L'Autriche en effet a promis à l'Angleterre et à la France de ne troubler par aucune agression l'expérience qui va commencer en Italie. Les épreuves qu'elle vient de traverser et ses intérêts évidens sont un gage suffisant de sa sincérité. Les Italiens ne seront donc pas attaqués par l'Autriche. Nous l'avons dit mainte fois, et nous ne craindrons pas de le répéter au moment même où nous recommandons la circonspection et la patience aux Italiens, sans doute la provocation à la guerre nationale subsistera en Italie tant que l'Autriche conservera la Vénétie et pour la dominer aura besoin d'y entretenir une énorme armée; mais si les Italiens nourrissent à bon droit l'espoir d'affranchir la péninsule tout entière, qu'ils prennent garde de faire avorter un si beau dessein et d'être replongés dans l'abîme d'humiliation nationale d'où ils sortent par des provocations intempestives, prématurées, et qui à la force matérielle de leurs adversaires ajouteraient la force morale de la légitime défense! Que les Italiens donnent le temps aux fondations de leur nouveau royaume de se tasser; qu'ils assimilent les provinces nouvelles qui s'agrégent au nouvel état; qu'ils se créent une puissante armée; qu'ils se fassent des finances. Ils auront un rude travail à opérer sur eux-mêmes tout en résistant aux entraînemens

de l'effervescence révolutionnaire que les événemens de l'année dernière devaient inévitablement allumer parmi eux. Des esprits ardens leur conseilleront sans doute de profiter de cette effervescence, qui n'a, les Italiens ne doivent pas l'ignorer, que l'apparence de la force, et qui n'est qu'une surexcitation débilitante. Là sera leur danger : on les excitera peut-être à des tentatives sur les états du pape et sur Naples qui ne seraient excusables que si l'Italie avait à subir une attaque étrangère. Malgré ces difficultés et ces périls, l'œuvre qui s'ouvre aux chefs du libéralisme italien a de glorieuses perspectives, celles qui sont le plus propres à tenter de nobles intelligences et de mâles caractères. C'est la plus belle crise où le génie puisse rêver de se déployer que celle de la renaissance d'un peuple à l'indépendance et à la liberté. Nous comprenons qu'en embrassant d'un vaste regard tous les écueils qu'il y faut affronter, l'âme s'émeuve, mais non qu'elle se décourage. On prétend que le roi Victor-Emmanuel, au milieu des tiraillemens et des résolutions décisives de ces derniers jours, n'a pu se soustraire à un accès de mélancolie qu'il est allé cacher à la Mandria. Les causes ne manquaient pas sans doute à cette royale tristesse : le conflit avec le pape pour la Romagne, l'ennui de ne pouvoir satisfaire aux demandes de la France, le sentiment d'être lancé dans un mouvement plus puissant que la force humaine, le chagrin de perdre sa province la plus dévouée, la plus fidèle, celle qui a été l'artisan de la grandeur de sa maison, et qui en était fière à si bon droit. Les doutes et les regrets sont permis à un prince de la maison de Savoie en de telles circonstances; mais Victor-Emmanuel est le soldat heureux de la cause pour laquelle est mort Charles-Albert. L'infortune de son père lui a tracé sa route, et il ne manquera pas à sa mission.

L'Angleterre est en apparence le pays le plus embarrassé par les dernières péripéties de la question italienne. On est trop enclin, suivant nous, en France à exagérer ces difficultés, que le gouvernement parlementaire a au moins le mérite de ne pas dissimuler. Cette réserve faite, nous avouerons que les rapports de la France avec l'Angleterre depuis deux mois et demi ont fourni un épisode très singulier à la masse des complications qui ont troublé l'opinion publique. En même temps qu'il négociait le traité de commerce, lord John Russell dressait ces quatre fameuses propositions qui ont rendu la liberté à la politique française, et maugréait à l'oreille de lord Cowley contre l'annexion de la Savoie. Lord John, comme *free trader*, avait bien plus à cœur le succès du traité de commerce, et, comme partisan de l'Italie, le triomphe de ses quatre propositions, qu'il ne redoutait ou déplorait l'annexion de la Savoie à la France. S'il eût en effet été un adversaire aussi ferme de l'annexion de la Savoie qu'on le dirait à la lecture de ses dépêches ou de certains passages de ses discours, lord John Russell eût mêlé ensemble ces trois affaires, et il nous eût dit : Annexion de la Savoie, pas de traité de commerce; annexion de la Savoie, pas d'alliance virtuelle : je ne lâche pas mes quatre propositions. Lord John a été mieux avisé : il a mieux aimé gagner deux et perdre un que de ne rien faire, gagner sur

la politique commerciale et la question italienne et perdre sur le point auquel il tenait le moins. Tant que le traité de commerce est demeuré exposé à la discussion de la chambre des communes, lord John Russell a mis, autant qu'il l'a pu, l'affaire de Savoie sous le boisseau. Tandis qu'il soumettait aux puissances ses propositions, qui avaient pour objet l'agrandissement du Piémont, il a omis d'ajouter que le corollaire de cet agrandissement était l'annexion de la Savoie à la France. Le traité voté, l'affaire d'Italie à peu près réglée, voilà que lord John inonde la table du *speaker* de ses dépêches sur la Savoie, et l'on dirait que depuis deux mois et demi il n'a pas employé son temps à autre chose que dissuader la France de s'emparer des Alpes. Cette façon de poursuivre isolément des questions parallèlement engagées, et qui au fond ne sont point sans connexité, est une application ingénieuse du principe économique de la division du travail. C'est, à proprement parler, ce que nos voisins appellent une politique d'*expediency*, politique utilitaire et d'expédiens. Tout le monde en Angleterre ne l'approuve pas : l'annexion de la Savoie a excité, il est vrai, généralement chez les Anglais quelque chose qui ressemble au *distrust* dont lord John nous a oratoirement menacés; mais au fond tout le monde à peu près imite lord John Russell, et fait passer ses intérêts avant ses sentimens : on l'a bien vu au dernier débat sur le traité de commerce. Un libéral indépendant qui était secrétaire pour l'Irlande sous l'avant-dernier ministère, M. Horsman, a voulu, dans un remarquable discours, porter un jugement d'ensemble sur la politique du cabinet, et rapprocher du traité de commerce la question de Savoie. Son discours a été universellement applaudi; quand il a fini de parler, pendant deux minutes les applaudissemens de la chambre l'ont empêché de se rasseoir. Au vote pourtant, sa motion a été rejetée par près de 300 voix contre 56.

La position de l'Angleterre est bizarre dans cette affaire de Savoie. Le membre de la chambre des communes qui s'est approprié cette question, M. Kinglake, est à coup sûr un homme d'un éminent mérite : on l'apprendrait par ses discours, lors même qu'on n'aurait pas lu son beau livre sur l'Orient, *Eothen* (1); mais ses interpellations et ses motions jouent de malheur. Perpétuellement remises, elles ont toujours l'air d'être attardées et distancées. Puis, quoiqu'en cette affaire la bourgeoise franchise de M. Bright et l'égoïsme commercial de l'école de Manchester aient eu peu de succès devant la chambre des communes, elles répondent mieux à la position vraie de l'Angleterre que les considérations élevées de M. Kinglake ou les sorties éloquentes de sir Robert Peel. Il y a quelque chose de bizarre à voir l'Angleterre faire tant de bruit à propos de la Savoie, lorsque le Piémont en accorde la cession conditionnelle, lorsque les autres grandes puissances semblent demeurer indifférentes, lorsque les ministres anglais et les chefs de l'opposition déclarent, avec grande raison suivant nous, qu'il ne saurait y

(1) Voyez sur *Eothen* la *Revue* du 1er décembre 1845.

avoir dans cet incident de sujet de guerre. En épousant si chaudement cette querelle, les Anglais nous servent plus qu'ils ne croient auprès des puissances continentales. On prend plaisir à les laisser aller en avant, à ne les pas suivre et à les laisser tout seuls. Telle est l'attitude de l'Europe, si nous osons employer une expression aussi sénile que la chose à laquelle on l'applique. M. de Maistre, qui croyait avoir vu l'Europe, annonçait déjà son évanouissement; on eût bien pu lui poser la question qu'il adressait aux philosophes qui invoquaient la nature : — L'Europe, quelle est cette femme? L'expression géographique survit; mais cette abstraction, cet être de raison qu'on appelle l'Europe a disparu. Ce n'est pas nous qui le regretterons, car ce que l'on appelait l'Europe n'a jamais été que la coalition contre la France. L'histoire contemporaine n'est plus, à vrai dire, qu'un duo entre la France et l'Angleterre. Trois grandes puissances végètent encore sur notre continent; dépourvues de ces deux élémens qui se complètent ou au besoin se suppléent, de fortes institutions ou de grands hommes, elles prennent un plaisir de vieillard à agacer l'une contre l'autre la France et l'Angleterre. Elles se frottent les mains, si la France, par quelque entreprise ou quelque acquisition, semble à leur idée menacer l'équilibre; elles rient sous cape, si l'Angleterre, prenant de l'humeur contre nous, s'aperçoit avec chagrin qu'elle est seule et sans armée. De petits dépits, de petites rancunes, de petits hommes et une grande impuissance, voilà ce que sont ces gouvernemens, qu'il faut par courtoisie continuer d'appeler de grandes puissances, voilà l'Europe. La France et l'Angleterre, quand elles veulent faire des choses vivantes, n'ont guère besoin de prendre garde à ce qu'on pense ou à ce qu'on dit dans ce coin-là.

L'Italie sera-t-elle une de ces choses vivantes, un de ces rajeunissemens dont la vieille civilisation a si grand besoin? Nous l'espérons vivement, quoique plus froidement peut-être que notre ami M. Charles de Mazade, qui a consacré à l'Italie tant de beaux travaux, connus et goûtés par les lecteurs de la *Revue*. Sous ce titre : *l'Italie moderne*, *récit des Guerres et des Révolutions italiennes*, M. de Mazade a composé un volume qui ne pouvait arriver plus à propos. Tout présage en effet qu'il y aura un temps d'arrêt pour l'Italie dans la constitution nouvelle où elle va se condenser. Une période d'efforts et de luttes, celle qui a précédé la guerre, est en train de s'achever. Personne n'avait étudié avec une attention plus sympathique, plus de clairvoyance et en quelque sorte de divination prophétique, cette période militante de l'histoire contemporaine de l'Italie; personne non plus n'avait combattu avec une conviction plus chaleureuse les doutes ironiques que l'on a si généralement et si longtemps parmi nous opposés aux aspirations italiennes. L'ouvrage de M. de Mazade reproduit ces controverses élevées et l'histoire de cette époque militante entre deux belles études consacrées aux deux souverains italiens qui, pourrait-on dire, représentent le bon et le mauvais génie de la péninsule, le roi Charles-Albert et le dernier roi de Naples, Ferdinand II. Ce n'est pas à nous de vanter le charme litté-

raire que M. de Mazade répand sur ces travaux de politique et d'histoire : nous nous bornerons à constater que le premier succès de son livre, c'est de paraître au moment où les événemens confirment toutes ses prévisions et justifient toutes ses espérances ; c'est un sûr présage du succès qui l'attend auprès du public français et italien.

En Belgique, le gouvernement vient de réaliser un des vœux les plus ardens de la population, en proposant aux chambres la suppression des octrois. Déjà cette réforme avait été tentée à deux reprises différentes. Le 28 janvier 1845, M. J.-B. Nothomb, ministre de l'intérieur, avait déposé un volumineux rapport sur les octrois. Les élections du mois de juin 1845, en le déterminant à renoncer au pouvoir, l'empêchèrent d'aller plus loin. En 1847, un des premiers actes de M. Charles Rogier, après son entrée au ministère, avait été la nomination d'une commission chargée d'étudier cette importante question ; mais le travail de cette commission, bien que favorable à la réforme, n'avait pas abouti. Depuis cette époque, l'opinion publique s'était emparée du débat. La société belge d'économie politique, l'association pour la réforme douanière en des *meetings* organisés dans les principales villes du pays, le congrès des économistes réuni en 1856, la presse enfin, s'étaient occupés de la suppression des octrois ; mais ces nombreuses discussions n'avaient guère réussi qu'à rendre populaire l'idée de la réforme. D'un autre côté, les conseils provinciaux n'avaient pu que recommander cette mesure à l'attention du gouvernement. Quant aux conseils communaux, auxquels les lois donnent le pouvoir de régler la matière, ils s'étaient arrêtés devant la difficulté de créer des taxes nouvelles qui pussent, sans imposer des charges trop lourdes aux contribuables, rendre aux communes ce que leur enlèverait la suppression des octrois. Ils voyaient surtout des ressources dans la cession aux communes d'impôts de l'état ; or cette cession ne pouvait être faite que par mesure générale. En somme, ni la presse, ni les associations libres, ni les corps constitués, n'avaient trouvé une solution complète ; quelques moyens partiels avaient été seulement indiqués, et tout le monde était tombé d'accord que le gouvernement pouvait seul mener l'affaire à bonne fin. M. Frère-Orban, ministre des finances, avait été souvent invité à rechercher une combinaison qui conciliât les intérêts du trésor avec les vœux du pays. On savait que cette réforme était dans ses idées ; mais la manière vague dont il en parlait avait fait supposer qu'en raison des difficultés, elle était fort éloignée. Il n'en était rien cependant. Le ministre avait fait étudier en Angleterre le système des taxes locales, et en avait fait le sujet d'un rapport aux chambres ; de plus, il avait examiné avec grand soin les conséquences financières de tout ce qui avait été proposé pour remplacer l'octroi. C'est ainsi qu'il est arrivé au système ingénieux qu'il a soumis à la chambre des représentans dans la séance du 10 mars.

Ce système peut se résumer ainsi : — suppression complète et radicale des octrois, — constitution au profit des communes d'un fonds composé :

1° du produit net actuel des recettes de toute nature du service des postes, 2° d'une part de 75 pour 100 dans le produit des droits d'entrée sur le café, et de 34 pour 100 dans le produit des droits d'accise sur les vins et eaux-de-vie provenant de l'étranger, sur les eaux-de-vie indigènes, sur les bières et vinaigres et sur les sucres; — répartition de ce fonds entre toutes les communes au prorata du principal de la contribution foncière sur les propriétés bâties, du principal de la contribution personnelle et du principal des cotisations de patentes. Le gouvernement fait ainsi un sacrifice de 3,500,000 fr. (2 millions de réduction des charges publiques et 1,500,000 fr. du chef de l'abandon des recettes des postes). L'accroissement constant des revenus publics lui permet de le faire sans déranger l'équilibre du budget.

Bien que l'on aime en Belgique à voir l'action de l'état s'effacer devant l'action des individus et des communes, cette mesure gouvernementale a été accueillie avec la plus grande faveur dans le parlement et dans le pays, parce que l'expérience a prouvé que les communes étaient impuissantes à réaliser la réforme, et parce qu'au-dessus de l'intérêt communal il y a ici un intérêt général qui ne peut être sauvegardé que par une loi. M. le ministre des finances, en proposant cette loi, s'est rallié les sympathies des partisans de la liberté commerciale, dont il avait trompé les espérances depuis son retour aux affaires; tous ont vu dans cette suppression des douanes intérieures un acheminement vers l'abaissement et la simplification du tarif des douanes extérieures. L'utilité évidente de la suppression des octrois, le caractère pratique des moyens proposés pour l'accomplir, assurent le succès du projet du gouvernement. Si, comme toute chose, il rencontre quelque opposition, on peut affirmer dès à présent qu'il ne sera pas sérieusement combattu.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

—

Au milieu des concerts et des virtuoses de tout genre dont nous sommes assourdis, les théâtres lyriques n'en produisent pas moins des œuvres diverses qu'il nous faut apprécier. A l'Opéra-Comique on a donné *le Roman d'Elvire* de M. Ambroise Thomas, au Théâtre-Lyrique *Philémon et Baucis* de M. Gounod, à l'Opéra un grand ouvrage en quatre actes de M. le prince Poniatowski, sous le titre de *Pierre de Médicis*. Quant au Théâtre-Italien, il vit modestement de ses vieux chefs-d'œuvre plus ou moins bien interprétés. Après *le Mariage secret*, dont les représentations ont été fructueuses, on a repris le *Don Juan* de Mozart avec M. Badiali, qui a chanté le rôle principal de manière à se faire pardonner presque les soixante printemps dont il supporte le fardeau avec beaucoup d'aisance. Il a fort bien

dit avec Mme Alboni le duo *Là ci darem la mano,* et l'exécution de tout le reste a été à peu près tolérable. Mme Penco, dans le rôle de donna Anna, a eu quelques élans tragiques dont il faut lui tenir compte, car il est bien évident qu'elle n'a point été élevée pour chanter la musique de Mozart. Mais un triste événement que nous voudrions pouvoir passer sous silence, c'est l'apparition de M. Roger au Théâtre-Italien. Il faut que cet artiste distingué soit le jouet d'étranges illusions pour croire aux folles louanges qu'on lui adresse depuis si longtemps, et dont, plus que personne, il devrait connaître le prix. Eût-il la voix qu'il avait il y a une dizaine d'années, M. Roger ne serait encore qu'un chanteur médiocre dans le style de la musique italienne, qui exige un accent, une ampleur et une flexibilité d'organe qu'il n'a jamais possédés. En général, le talent de M. Roger a été beaucoup surfait, et, dans l'histoire du chant dramatique en France, il n'occupera jamais que le second rang. C'est le 4 février que M. Roger a abordé, au Théâtre-Italien, le rôle d'Edgardo dans le chef-d'œuvre de Donizetti, *Lucia;* puis il a chanté successivement dans *la Traviata* et dans *il Trovatore* de M. Verdi. Nous n'insisterons pas davantage sur une malheureuse tentative que les amis intimes de M. Roger n'ont pu lui épargner.

Le Roman d'Elvire est l'ouvrage nouveau qui a été représenté à l'Opéra-Comique le 3 février. L'histoire du sujet de la pièce est fort compliquée, car il s'agit d'une marquise de Villabianca qui, au moyen de stratagèmes qui touchent presque à la magie, épouse un chevalier Gennaro qu'elle aime. Or le chevalier se montre peu digne d'un amour aussi constant. Joueur et viveur étourdi qui a déjà mangé plusieurs héritages, le chevalier Gennaro est mis en rapport avec la vieille marquise de Villabianca, qui vient réclamer à Palerme, contre le podestat Malatesta, une fortune de plusieurs millions. Dans un moment de gêne, le chevalier s'adresse à une bohémienne célèbre, Lilla, dont les philtres mystérieux, dit la renommée, peuvent changer une montagne en une masse d'or; il lui demande de lui prêter une somme dont il a un absolu besoin pour apaiser des créanciers un peu récalcitrans. La bohémienne, qui s'entend avec la marquise de Villabianca, lui offre, au lieu de la somme qu'il réclame, un diamant de grand prix qu'elle a créé elle-même au fond de son creuset magique; mais elle exige une reconnaissance par écrit qui constate le prêt qu'elle lui fait. Cette reconnaissance devient entre les mains de la vieille marquise, qui cache, sous ses rides fictives, vingt-cinq ans, un beau visage et un cœur épris, l'instrument d'une vengeance qui se déroule en scènes qui ne sont pas dépourvues de gaieté. Le tout se termine, on le pense bien, par le mariage de la marquise avec le chevalier. On attribue cet imbroglio, renouvelé de beaucoup de vaudevilles suffisamment connus, à MM. Alexandre Dumas et de Leuven, à qui on peut pardonner l'invraisemblance de la donnée en faveur des quiproquos amusans que la mise en scène fait surgir. On a vu des pièces aussi absurdes et plus ennuyeuses que *le Roman d'Elvire.* La musique est l'œuvre de M. Ambroise Thomas, un compositeur de mérite et un galant homme que nous voudrions pouvoir louer tout à notre aise; mais nous sommes forcé de convenir que l'auteur de trois ou quatre partitions ingénieuses qui sont restées au répertoire, telles que *le Caïd* et *le Songe d'une nuit d'été,* a été rarement plus mal inspiré qu'en écrivant les trois actes du *Roman d'Elvire.* Ni l'ouverture, ni aucun

des morceaux qui remplissent le premier acte ne méritent une mention particulière, si ce n'est quelques mesures de mélopée pendant que la vieille marquise de Villabianca fait semblant de lire dans un livre l'histoire de la malheureuse Elvire, d'où provient le titre de la pièce. On pourrait à la rigueur trouver agréable la barcarolle que chante Gennaro au second acte, si le moule de cette mélodie, accompagnée en accords plaqués, n'existait pas depuis longtemps. Le finale qui vient clore cet acte, le plus mouvementé de la pièce, aurait pu offrir à M. Ambroise Thomas l'occasion d'écrire un morceau de maître, s'il eût encadré, dans un thème large et bien développé, tous les incidens scéniques qui surgissent depuis l'apparition du podestat avec les habits de la vieille marquise. Le sextuor qui forme l'*andante*, ainsi que la conclusion bruyante qui le suit, ne rachète pas le décousu de cette grande scène, dont le musicien n'a pas su tirer parti. En général, les compositeurs sont bien plus coupables de la chute d'un ouvrage dramatique qu'ils ne sont disposés à en convenir. Au troisième acte, il y a une agréable romance que chante le chevalier Gennaro à la marquise de Villabianca redevenue jeune et belle. Telle est cette œuvre pâle et débile qui s'intitule *le Roman d'Elvire*, qui ne peut rester au théâtre, et qui n'aura un certain nombre de représentations que grâce à la mise en scène et à Mlle Monrose, qui est charmante dans le rôle de la marquise. M. Montaubry remplit celui de Gennaro avec ce mélange de bonnes qualités et d'afféterie qu'il possède depuis qu'il chante à Paris. Parviendra-t-il à épurer son goût et à simplifier son style?

On a repris aussi à l'Opéra-Comique le charmant petit opéra, *Galathée*, de M. Victor Massé. Le rôle principal, qui a été créé jadis par Mme Ugalde d'une manière si remarquable, est rempli aujourd'hui par Mme Cabel, que le ciel n'a pas faite pour rendre l'extase de la volupté païenne.

Le succès continu d'*Orphée* et de Mme Viardot n'empêche pas la direction du Théâtre-Lyrique de songer à l'avenir et de prévoir les jours difficiles. Après un petit acte, *Ma Tante dort*, qui a été donné le 21 janvier, et dont la musique facile et de bonne humeur est de M. Caspers, le Théâtre-Lyrique a livré à la curiosité publique, le 18 février, *Philémon et Baucis*, opéra en trois actes de M. Gounod, qui est l'enfant gâté de la maison. C'est toujours en tremblant que je vois des faiseurs de bouts-rimés porter la main sur un de ces sujets délicats qui appartiennent au trésor poétique de l'humanité. Si le despotisme n'était une chose haïssable qui pervertit le cœur et la pensée de celui qui l'exerce, on voudrait parfois pouvoir interdire à des esprits grossiers de toucher à ces pieuses légendes, plus vraies que l'histoire, qui racontent les merveilles du sentiment. Ce n'est point Ovide ni La Fontaine qui ont créé ce beau conte d'or de l'amour dans le mariage, du bonheur dans la simplicité; c'est le cœur humain, c'est l'imagination ravie des premières générations. N'est-ce pas la marque de notre noble nature que d'apprécier le bien au milieu de l'abjection, de concevoir le bonheur et de respecter la modération des désirs au sein du faste et de la fausse grandeur? Aussi le poète a-t-il été l'interprète du genre humain en écrivant ces vers charmans que tout le monde sait par cœur :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
Ces deux divinités n'accordent à nos vœux

Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.
Des soucis dévorans c'est l'éternel asile...

C'est MM. Jules Barbier et Michel Carré qui se sont chargés d'approprier pour le théâtre le sujet de *Philémon et Baucis,* qui ne pouvait guère contenir qu'un acte de douce rêverie et d'immortelles espérances. On assure que telle avait été d'abord leur pensée; mais l'appétit est venu en mangeant, comme on dit, et ils ont délayé en trois actes une fable qui ne renferme que deux situations tout au plus. Ils ont donné à Jupiter pour compagnon de voyage sur la terre, non pas Mercure, son messager habituel, mais Vulcain, ce dieu disgracié par le destin, auquel ils ont prêté toutes les vulgarités qui traînent dans les plus mauvais vaudevilles sur les maris malheureux. Jupiter ne cesse de s'amuser des mésaventures conjugales de son confrère en divinité, qui lui répond avec une brusquerie malséante de la part d'un habitant du sombre empire parlant au souverain maître de l'Olympe. Ces lazzis de mauvais goût, qui ne font rire que les comparses cachés au fond du parterre pour *allumer la gaieté des badauds,* sont accompagnés d'un dénoûment qui appartient à l'imaginative de MM. Jules Barbier et Michel Carré. Philémon et Baucis, pour récompense de leurs vertus et de l'hospitalité qu'ils ont offerte de si bon cœur aux dieux voyageurs, ne sont plus changés l'un en chêne et l'autre en tilleul : ils reçoivent de Jupiter reconnaissant un bien plus précieux que l'immortalité, la jeunesse. Jupiter, en voyant Baucis revenue au printemps de ses jours, se prend d'un beau caprice pour sa faible créature, qui, enivrée d'un grain de coquetterie, comme Zerline dans *Don Juan,* hésite un peu entre le bonheur conjugal et l'idéal qui la sollicite à s'envoler vers l'espace libre de la passion. Cette scène de vaudeville, où le maître des dieux joue le rôle d'un sot éconduit par une petite fillette, est de la pure invention de MM. Jules Barbier et Michel Carré, qui, depuis dix ans qu'ils écrivent pour le théâtre, n'ont pu encore faire une pièce viable qui dépasse les proportions des *Noces de Jeannette.* Et voilà les poètes qui devaient faire vite oublier ce *bourgeois* de M. Scribe, qui a fait cent pièces, comiques ou sérieuses, les unes plus amusantes que les autres!

Le premier tort de M. Gounod, en acceptant ce libretto ennuyeux de ses collaborateurs habituels, c'est de ne l'avoir pas jugé à sa juste valeur. Dépourvue d'incidens, la donnée de *Philémon et Baucis* ne pouvait offrir qu'un thème très court et sans grande variété possible. Le second tort du compositeur de cette idylle antique, changée en un conte grivois digne de figurer sur les planches des Bouffes-Parisiens, c'est de ne pas avoir su profiter de deux ou trois situations qui s'y trouvent indiquées tant bien que mal. C'est un malheur qui arrive bien souvent à M. Gounod de laisser échapper l'instant propice, et de s'attarder, comme on dit, aux bagatelles de la porte, au lieu de pénétrer dans le cœur de la situation. Dans *Faust,* dans *le Médecin malgré lui,* dans *la Nonne sanglante,* il se trouve des scènes éminemment propres au développement de la veine musicale que M. Gounod a complétement manquées. Nous aurons occasion de faire la même remarque dans *Philémon et Baucis.*

L'ouverture n'est qu'une courte introduction d'un caractère pastoral, et

qui se compose d'une petite phrase confiée au hautbois et reprise par l'orchestre tout entier. C'est un joli prélude d'instrumens imitant le ramage des *pifferari* romains. Le premier duo entre Philémon et Baucis exprimant le bonheur d'une union si longue et si parfaite :

Aimons-nous jusqu'au jour suprême
Où la mort doit fermer nos yeux!

est un morceau agréable, bien modulé dans l'ensemble des deux voix, empreint d'un sentiment doux et placide qui est l'accent familier à la muse de M. Gounod. Le chœur qu'on entend au loin, chœur joyeux des habitans de la ville impie, n'a rien de remarquable, si ce n'est la persistance de deux notes du cor qui vous taquinent l'oreille. Nous ne pouvons citer du trio qui vient après, entre Jupiter, Vulcain et Philémon, que quelques accords d'une harmonie finement burinée. Quant aux couplets de Vulcain :

Au bruit des lourds marteaux d'airain,

cela me paraît plus baroque que comique, dépourvu de verve et d'originalité. La scène de la table entre les deux vieux époux au cœur hospitalier et Jupiter et Vulcain aurait pu devenir le thème d'un beau quatuor que M. Gounod n'a pas su écrire, et qui aurait mieux valu que la mauvaise plaisanterie de la fable de La Fontaine, *le Rat de ville et le Rat des champs,* que débite Baucis. L'espèce de récitatif par lequel Jupiter se fait connaître aux hôtes qui l'ont si pieusement accueilli est encore de cette vague mélopée sans caractère dont il semble que M. Gounod ne puisse pas se dépêtrer. Qu'il y prenne garde, cela ressemble moins à un parti-pris d'un certain genre de déclamation qu'à de l'impuissance de trouver une idée musicale bien délimitée.

Le second acte transporte la scène chez le peuple voluptueux destiné à périr bientôt par la colère des dieux. Il est précédé d'une introduction ou entr'acte symphonique très piquant et délicatement instrumenté, bien que le motif sur lequel repose le travail de M. Gounod rappelle une idée déjà connue et qui appartient à M. F. David. Cet entr'acte sera entendu de nouveau comme air de danse dans l'orgie qui va suivre, et dont le tableau est la reproduction presque exacte de celui de M. Couture, *les Romains de la décadence.* Nous avouerons sans détour que la musique de tout le second acte, qui heureusement n'est pas long, est d'une grande faiblesse, et que nous ne pouvons y signaler, par un excès de scrupule, que le second chœur qui forme le finale de cette flasque peinture de voluptés morbides dont les théâtres abusent et fatiguent le public. Nous pourrions même reprocher à M. Gounod avec justice d'avoir cherché volontairement des harmonies singulières visant à l'archaïsme dont la musique dramatique n'a vraiment que faire.

C'est au troisième acte, selon nous, que se trouvent les meilleurs morceaux de la nouvelle partition de M. Gounod. Redevenus jeunes, les deux époux modèles expriment le ravissement qu'ils éprouvent de pouvoir recommencer la vie dans un duo agréable qu'on voudrait plus passionné et d'un style plus large. C'est plutôt un joli nocturne qu'une scène d'amour ardent, comme la situation l'aurait exigé. Nous en dirons autant des couplets galans que Jupiter adresse à Baucis, dont il s'est épris comme un étudiant de première année : c'est froid et peu digne du personnage à qui l'on fait dé-

biter de pareilles fadaises. L'air de Baucis : *O riante nature!* est charmant dans la première phrase, qui est une mélodie délicate; mais la suite du morceau ne contient guère que de jolis détails de vocalisation habilement appropriés à l'organe et au talent de Mme Carvalho. Telles sont aussi les qualités du duo entre Jupiter et Baucis, duo agréable qui manque d'ampleur et de passion. C'est le défaut qu'on peut reprocher à tout l'opéra de *Philémon et Baucis.*

C'est donc par les détails, par des harmonies ingénieuses et la distinction cherchée de certains accompagnemens que se recommande la nouvelle production de M. Gounod. Or les détails de la forme, les ciselures de l'instrumentation, les mièvreries du style ne suffisent point pour faire vivre une composition dramatique où la passion, les idées franches et la variété des couleurs ne brillent que par leur absence. Aussi ne croyons-nous pas au succès durable de *Philémon et Baucis,* et ce mécompte ne doit pas être attribué entièrement aux auteurs du *libretto.* Réduite en deux actes tout au plus, la fable de Philémon et Baucis, traitée par un musicien aussi réellement distingué que M. Gounod, aurait pu devenir un petit chef-d'œuvre d'élégance, une bucolique remplie du parfum et de la douce rêverie de la poésie antique. L'exécution de *Philémon et Baucis* est convenable au Théâtre-Lyrique. M. Fromant chante et joue avec goût le rôle de Philémon, M. Battaille tire un assez bon parti du personnage ingrat de Jupiter. Quant à Mme Carvalho, elle est dans le rôle de Baucis ce qu'elle est partout, une cantatrice habile, qui a le tort d'assumer sur elle un trop lourd fardeau.

L'Opéra a donné récemment, le 9 mars, le grand ouvrage chorégraphique et musical que chaque année il enfante avec tant d'efforts. *Pierre de Médicis,* opéra en quatre actes et sept tableaux, ainsi que l'indique le *libretto* de MM. Saint-Georges et Émilien Pacini, a été représenté devant la cour et la ville, comme on disait autrefois, avec un succès qui ne saurait être contesté que par les gens de mauvaise humeur. La fable, empruntée à l'histoire de Florence, raconte un épisode tragique de la maison des Médicis, ces Atrides de l'Italie au temps de la renaissance. Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, devint souverain des états de Florence et de Pise à la mort de son père, en 1492. Ses mœurs dissolues, ses cruautés et sa faiblesse vis-à-vis du roi de France Charles VIII soulevèrent contre lui l'indignation du peuple. Une conjuration se forma : Pierre de Médicis fut chassé de ses états, et son frère Julien fut appelé à lui succéder. Pierre mourut misérablement dans l'exil, après de vaines tentatives pour remonter sur le trône qu'il avait perdu. Les auteurs du poème n'ont conservé de cette donnée historique que le nom des deux princes, et voici la fable qu'ils ont imaginée : Pierre de Médicis, souverain de Florence, est fortement épris de Laura Salviati, nièce de fra Antonio, grand-inquisiteur. Pierre demande la main de Laura à fra Antonio, dont l'ambition s'accommode fort de cette haute alliance; mais Laura Salviati a depuis longtemps promis son amour au frère du prince, Julien, qui n'est point disposé à céder un bien qui lui est plus précieux que la vie. De là la haine des deux frères et le nœud de la situation. Averti par l'inquisiteur lui-même de la passion de son frère Julien pour Laura Salviati, Pierre de Médicis veut écarter un rival aussi redoutable, et lui donne un commandement qui l'éloigne de Florence. Julien résiste cependant aux or-

dres de son frère, et conseille à Laura de fuir les dangers qui les menacent tous deux. Le troisième acte transporte la scène dans une maison de pêcheurs au bord de l'Arno, où Laura vient se réfugier sous la garde d'un ami de Julien; mais le duc de Florence, guidé par les conseils de l'inquisiteur Antonio, retrouve les traces de la pauvre Laura, qui retombe dans les mains de son persécuteur. Elle résiste pourtant aux injonctions de Pierre de Médicis, refuse sa main et sa couronne, et avoue hautement qu'elle n'aimera jamais que Julien. Furieux de cette résistance, qui trompe ses calculs ambitieux, l'inquisiteur Antonio s'empare de sa nièce et l'entraîne dans un couvent, où il la force à prendre le voile. Lorsque Pierre de Médicis, blessé mortellement dans une insurrection populaire, arrive appuyé sur les bras de son frère Julien, avec lequel il s'est réconcilié, et réclame Laura Salviati pour la rendre à celui qu'elle aime : « Il n'est plus temps, répond le grand-inquisiteur, elle appartient au ciel! »

Ce drame fort innocent, tout rempli d'élans religieux et d'extases amoureuses, ne reflète de l'histoire de Florence et de l'époque horrible où se passe la scène que les couleurs les plus tendres et les plus égayantes. On ne dirait pas, en voyant ces fêtes magnifiques, ces beaux décors, ces divertissemens mythologiques et ce bon Pierre de Médicis repentant et soumis aux ordres du ciel, qu'on est au siècle des Borgia, au milieu de mœurs où l'inceste, l'assassinat et l'empoisonnement n'étaient que des peccadilles tolérées par le chef de l'église. MM. Saint-Georges et Émilien Pacini ont voulu sans doute que tout fût pour le mieux dans le meilleur des théâtres possibles, et que rien, dans la fable qu'ils ont conçue, ne vînt attrister un public qui a des affaires, des soucis, et qui veut qu'on l'amuse sans exiger de lui trop de contention d'esprit ni d'émotion, car, sans l'idée que nous supposons ici à MM. Saint-Georges et Émilien Pacini, il serait difficile d'admettre le dénoûment pacifique qu'ils ont donné à une pièce qui pourrait être mieux écrite et plus conforme à l'esprit de l'histoire.

La musique de ce *scenario* est l'œuvre de M. le prince Joseph Poniatowski, un homme du monde, un dilettante distingué qui, au milieu de la vie politique qu'il mène dans la nouvelle patrie qu'il s'est choisie, a su conserver un goût vif pour les arts qui ont fait le charme de sa jeunesse, passée tout entière dans cette ville de Florence dont il vient de chanter les discordes civiles. M. le prince Poniatowski a déjà beaucoup écrit, et le Théâtre-Italien de Paris nous a fait entendre, il y a deux ans, un opéra-bouffe de sa composition, *Don Desiderio*, dont nous avons apprécié l'agréable badinage. Nous pourrions nous récuser ici et traiter M. le prince Poniatowski comme un personnage officiel appartenant à l'un des grands corps de l'état dont les amusemens n'incombent pas à la critique de l'art. Nous serons plus juste, et nous jugerons l'œuvre que le prince Poniatowski vient de produire devant le public comme si elle était signée du nom d'un compositeur ordinaire. Nous sommes certain que M. le prince Poniatowski désapprouverait un respect qui le priverait du droit commun d'entendre la vérité sur le fruit récent de ses loisirs.

Et d'abord, nous passerons vite sur l'ouverture, qui n'annonce pas que M. le prince Poniatowski ait une grande habitude d'écrire de la musique instrumentale pure, et nous signalerons le sextuor ou morceau *concertato*,

comme disent les Italiens, en partie sans accompagnement, qui ne manque pas de produire un certain effet, surtout alors que le chœur vient joindre et doubler la puissance des voix qui ont préparé le thème. Le duo pour ténor et basse entre Pierre de Médicis et le grand-inquisiteur ne vaut pas la cavatine de soprano que chante Laura Salviati par la belle voix de Mme Gueymard :

Doux rêve de ma vie !

L'*allegro* de cette cavatine

Il va venir mon bien-aimé !

est mieux réussi encore que la première partie, et le tout est fortement empreint de la couleur mélodique de M. Verdi. Nous sommes forcé de faire la même remarque sur le duo qui suit entre Laura et Julien de Médicis, qui renferme des effets d'unisson très familiers à l'auteur d'*Ernani* et du *Trovatore*. Les airs de ballet au second acte, sans avoir rien de bien saillant, suffisent à faire briller Mme Ferraris, qui déploie dans ce joli divertissement, *les Amours de Diane,* un talent où la grâce s'allie à la vigueur. Nous laisserons clore le second acte par un finale qui ne mérite pas autrement d'être signalé. A l'acte suivant, il y a un trio entre Pierre de Médicis, Laura et fra Antonio, qui renferme une très belle phrase que chante le grand-inquisiteur :

Quand la voix d'un maître te supplie,

phrase qui est heureusement complétée par l'ensemble des deux autres voix. La *stretta* ou conclusion de ce même trio n'est pas aussi bien réussie que la première partie. Quant à la scène du campo-santo de Pise, que représente un très beau décor, et où Julien de Médicis vient méditer sur le tombeau de ses aïeux, c'est un composé hétérogène d'effets et de choses connus depuis longtemps. Le quatrième et dernier acte renferme une assez belle situation dans l'intérieur du cloître où Laura Salviati va être forcée de prendre le voile par son oncle l'inquisiteur. Le premier chœur des nonnes :

Dans nos calmes retraites,

est joli et bien accompagné. Nous sommes beaucoup moins content de tout ce que débite l'inquisiteur dans cette scène lugubre et un peu longue, qui aurait exigé la main et le souffle d'un maître consommé. Cependant les cris spasmodiques que pousse la pauvre femme qu'on immole ont de l'accent, et sont bien l'expression d'un cœur désespéré qui ne se donne à Dieu qu'à son corps défendant.

Évidemment, l'opéra de *Pierre de Médicis*, dont nous venons de signaler les parties saillantes, ne possède pas ces hautes qualités d'inspiration et de facture qui garantissent aux œuvres de l'art un succès durable. Écrite facilement par un homme du monde bien doué, la nouvelle partition de M. le prince Poniatowski renferme cependant plusieurs morceaux heureusement venus qui feraient honneur au talent d'un artiste. Tels sont la cavatine de Laura et le sextuor du premier acte, le trio du troisième acte, le chœur des nonnes et la couleur générale de la grande scène finale du quatrième acte.

Élevé dans l'admiration un peu exclusive de la musique italienne de l'école moderne, M. le prince Poniatowski n'a pu cacher combien il doit de reconnaissance à Donizetti et surtout à M. Verdi, dont il reproduit volontiers les élans de voix à l'unisson, l'agencement et la progression ascendante dans les grands ensembles. Quoi qu'il en soit de ces remarques et de celles que nous pourrions faire sur le caractère de l'instrumentation, qui pourrait être plus originale, il est permis de dire à M. le prince Poniatowski que l'opéra de *Pierre de Médicis* ne peut qu'accroître la réputation dont il jouit parmi les dilettanti les plus distingués de l'Europe.

L'exécution est à peu près suffisante. Mme Gueymard se fait justement applaudir dans le rôle de Laura Salviati, dont elle chante plusieurs morceaux avec éclat et sentiment. M. Obin fait ressortir le caractère du grand-inquisiteur Antonio, et dit avec beaucoup d'énergie la belle phrase du trio du troisième acte. De magnifiques décors représentent différens monumens de cette belle ville de Florence et de la Toscane, dont la destinée intéresse tous les esprits généreux. M. Dietsch a inauguré avec *Pierre de Médicis* la direction de l'orchestre de l'Opéra, dont il est investi depuis la mort de M. Girard. On a remarqué que M. Dietsch avait le commandement sûr et précis.

Tout succès a besoin de se faire pardonner. Le théâtre de l'Opéra, où les ouvrages nouveaux sont si rares, a passé toute une année à monter *Pierre de Médicis,* dont la mise en scène aura peut-être coûté la somme de 150,000 fr. M. le prince Poniatowski ne peut pas ignorer combien la position qui est faite aux jeunes compositeurs français est misérable. Il n'existe que trois théâtres à Paris où les musiciens élevés par le Conservatoire et couronnés par l'Institut puissent se produire devant le public. De ces trois théâtres, l'un n'est ouvert presque qu'à des étrangers, l'autre ne peut vivre qu'avec de vieux chefs-d'œuvre, et le troisième, celui de l'Opéra-Comique, ne peut suffire à toutes les vocations qui frappent à sa porte. Ne serait-il pas digne de M. le prince Poniatowski de se servir de la haute position qu'il occupe et de l'influence que lui donnent ses connaissances dans l'art musical pour appuyer auprès de l'autorité supérieure les hommes de talent qui ont le tort, bien excusable, de n'être ni Allemands, ni Italiens, ni Espagnols? Je ne voudrais pas assurément que la France cessât d'être cette grande nation hospitalière à tous les talens qui méritent d'être accueillis, et qui l'ont enrichie de tant de merveilles; mais ne peut-on concilier la libéralité avec la justice, le droit commun avec la générosité, et faut-il qu'un musicien de mérite comme M. Aimé Maillard par exemple, parce qu'il est né Français et qu'il a donné des preuves d'un véritable talent, ne puisse faire représenter ses ouvrages sur aucun des trois théâtres lyriques qui existent dans son pays? Il nous semble qu'il y aurait là une noble mission pour M. le prince Poniatowski, qui a toutes les qualités désirables pour remplir ce rôle de protecteur éclairé que nous nous permettons de lui déférer. P. SCUDO.

V. DE MARS.

LA

VILLE NOIRE

I.

— Pourquoi es-tu triste, mon camarade? De quoi es-tu mécontent? Tu es jeune et fort, tu n'as père ni mère, femme ni enfans, partant aucun des tiens dans la peine. Tu travailles vite et bien. Jamais tu ne manques d'ouvrage. Personne ici ne te reproche de n'être pas du pays. Au contraire, on t'estime pour ta conduite et tes talens, car tu es instruit pour un ouvrier : tu sais lire, écrire et compter presque aussi bien qu'un commis. Tu as de l'esprit et de la raison, et par-dessus le marché, tu es le plus joli homme de la ville. Enfin tu as vingt-quatre ans, un bel âge! Qu'est-ce qu'il te faut donc, et pourquoi, au lieu de venir te promener et causer avec nous le dimanche, te tiens-tu à l'écart, comme si tu ne te croyais pas l'égal des autres, ou comme si tu ne les jugeais pas dignes de toi?

Ainsi parlait Louis Gaucher, l'ouvrier coutelier, à Étienne Lavoute, dit *Sept-Épées*, le coutelier-armurier. Ils étaient assis au soleil, devant une des cinq ou six cents fabriques qui se pressent et s'enchevêtrent sur les deux rives du torrent, à l'endroit appelé le *Trou-d'Enfer*. Pour s'entendre parler l'un l'autre au bord de cette violente et superbe chute d'eau, il leur fallait l'habitude qu'ils avaient de saisir la parole humaine à travers le bruit continuel des marteaux, les cris aigres des outils et le sifflement de la fournaise.

Les deux ouvriers mangeaient en causant. Gaucher avait une écuelle sur ses genoux, une écuelle de soupe appétissante que lui

avait apportée, d'un air orgueilleux et grave, sa fille aînée âgée de cinq ans. La jeune mère, qui tenait un autre enfant dans ses bras, avait suivi la petite pour la surveiller, et maintenant la fille et le garçon se roulaient sur le sable, tandis que la femme, voyant son mari causer d'un air de confidence, se tenait respectueusement à quelques pas, et se contentait de lever les yeux de temps en temps, pour voir s'il mangeait avec plaisir.

Sept-Épées mangeait comme mangent les garçons, sur le pouce, et avec l'indifférence de ceux qui n'ont ni compagne ni mère. Comme son camarade, il avait les bras nus, maculés de taches noires, et la tête exposée à l'ardent soleil de midi, fraîcheur relative pour ceux qui vivent dans l'enfer de la forge.

Sept-Épées ne répondit pas à Gaucher. Il lui serra la main pour lui faire comprendre qu'il était reconnaissant de son intérêt; mais il baissa la tête et regarda couler le torrent. — Voyons, voyons, reprit le coutelier, tu as, dans ton idée, quelque chose qui ne va pas! Est-ce quelque chose où l'on puisse t'aider? parle! J'ai de l'amitié pour toi, et je voudrais te rendre service.

— Merci, camarade, répondit le jeune homme avec un peu de fierté. Je connais ton bon cœur, et si j'avais besoin de toi, je te demanderais ce qu'il me faut; mais je ne manque de rien, et je ne te cacherai pas que, si je voulais, tel que tu me vois, je gagnerais douze francs par jour.

— Et pourquoi ne veux-tu pas? Est-ce que tu crains ta peine?

— Non; mais quand je me serai mis la volonté en feu pour doubler le nombre des pièces de ma journée, en serai-je plus avancé?

— Oui, tu te reposeras plus longtemps quand il te plaira de te reposer, et le jour où tu voudras te reposer tout à fait, tu seras encore jeune. Si je n'avais pas de la famille à nourrir, et si j'avais tes talens, je voudrais, dans dix ans d'ici, monter une fabrique à mon compte.

— Oui, oui, devenir maître, payer et surveiller des ouvriers, tenir des écritures, faire du commerce, pour, au bout de dix autres années, acheter un terrain dans la ville haute, et faire bâtir une grande maison qui vous ruine, parce que la folie de la richesse vous prend? Voilà l'ambition de l'ouvrier d'ici.

— Eh bien! pourquoi donc pas? reprit Gaucher. Un peu de raison au bout de la tâche, et l'ouvrier peut devenir un gros bourgeois. Regarde là, au-dessus de nos têtes, sur la terrasse de la montagne, ces jolies rues à escaliers, ces promenades d'où l'on voit cinquante lieues d'horizon, ces murailles blanches et roses, ces jardins en fleurs, treillagés de vert; tout cela est sorti du gouffre où nous voici attelés du matin au soir, qui à une roue et à une pince, qui à une

barre de fer et à un marteau. Tous ces gens riches qui, de là-haut, nous regardent suer, en lisant leurs journaux ou en taillant leurs rosiers, sont, ou d'anciens camarades, ou les enfans d'anciens maîtres ouvriers, qui ont bien gagné ce qu'ils ont, et qui ne méprisent pas nos figures barbouillées et nos tabliers de cuir. Nous pouvons leur porter envie sans les haïr, puisqu'il dépend de nous, ou du moins de quelques-uns de nous, de monter où ils sont montés. Regarde! il n'y a pas loin! Deux ou trois cents mètres de rocher entre l'enfer où nous sommes et le paradis qui nous invite, ça représente une vingtaine d'années de courage et d'entêtement, voilà tout! Moi qui te parle, j'ai rêvé ça! mais l'amour m'a pris, et les enfans sont venus. Celui qui se marie jeune et sans avances n'a plus la chance de sortir d'affaire; mais il a la femme et les petits pour se consoler! Voilà pourquoi, condamné à faire toujours la même chose ma vie durant, je ne me plains pas et prends le temps comme il vient.

— C'est ce qui te prouve, dit Sept-Épées, qu'il y a deux partis à prendre : ou rester pauvre avec le cœur content, ou se rendre malheureux pour devenir riche. Eh bien! je suis entre ces deux idées-là, moi, et ne sais à laquelle me donner. Voilà pourquoi je suis, non pas triste comme tu le penses, mais soucieux et changeant de projets tous les jours sans pouvoir en trouver un qui ne me fasse pas trop de peur.

— Je vois que tu es de ceux qui retournent trop leur plat sur le feu et qui le laissent brûler. Tu regardes le mauvais côté des choses, et tu es toujours dans l'envers de ton étoffe. A quoi te servira ton esprit, si ce n'est point à voir ce qui est bon dans la vie? Moi qui ne suis pas grand clerc, je n'en cherche pas si long. Je regarde autour de moi, et, puisque j'ai pris le parti d'épouser la fille que j'aimais, je ne me dépite plus d'être enterré pour toujours dans la ville basse. Adieu la maison peinte faisant crier ses girouettes dorées au vent de la plaine! adieu les petites eaux tranquilles dans les petits bassins de pierre! adieu le rêve du jeune ouvrier!

Bah! notre enfer n'est pas si laid qu'on veut bien le dire! mes yeux y sont accoutumés, et tous ces toits de bois noircis par la fumée, ces passerelles tremblantes sur les cascades, ce pêle-mêle de hangars qui allongent sur l'eau leurs grands bras chargés de vigne, ces porches voûtés, ces rues souterraines qui portent des étages de maisons disloquées, et où j'entends cliqueter les barres de fer sur les chariots, tous ces bruits qui fendent la tête et qui n'empêchent pas l'artisan de réfléchir et même de rêver; tous ces enfans barbouillés de suie et de limaille qui redeviennent roses le dimanche et qui voltigent comme des papillons dans les rochers après avoir trotté toute la semaine comme des fourmis autour des machines;

oui, tout cela me danse devant les yeux et me chante dans les oreilles! J'aime la rude musique du travail, et si par hasard j'ai une idée triste, en frappant mon enclume, je n'ai qu'à sortir un peu, à venir ici, et à regarder rire l'eau et le soleil pour me sentir fier et content! Oui, fier! car, au bout du compte, nous vivons là dans un endroit que le diable n'eût pas choisi pour en faire sa demeure, et nous y avons conquis la nôtre; nous avons cassé les reins à une montagne, forcé une rivière folle à travailler pour nous mieux que ne le feraient trente mille chevaux, enfin posé nos chambres, nos lits et nos tables sur des précipices que nos enfans regardent et côtoient sans broncher, et sur des chutes d'eau dont le tremblement les berce encore mieux que le chant de leurs mères!...

Sais-tu qu'il y a déjà trois cents ans que, de père en fils, nous creusons cette gorge étroite où tant de familles ont trouvé moyen de s'entasser, de se faire place et même de s'enrichir? Quelques-uns ont commencé en petit, à leurs risques et périls, luttant contre la nature et contre le crédit et les chances du commerce, empêchemens plus obstinés et plus menaçans que la nature elle-même. Et à présent, dans cette noire crevasse de rocher, dans cet escalier de chutes d'eau qu'on appelle la ville basse, nous voilà plus de huit mille paires de bras trouvant leur emploi, huit mille hommes chaque jour assurés du lendemain et pouvant ainsi, par le travail, aller du jeune âge à la mort sans trop de misère et de soucis, tandis que là-haut, au lieu d'une bicoque misérable, une ville riche s'est élevée, une ville bariolée de couleurs tendres et riantes que les voyageurs comparent à une ville d'Italie, une ville quasi neuve avec des fontaines, des édifices, des routes! C'est quelque chose, mon camarade, que d'être dans un endroit où les hommes ne sont ni endormis ni inconstans, et il n'y a guère d'habitans de la ville haute qui ne regardent avec orgueil les fumées et les tonnerres de la ville basse monter dans les airs, comme un cantique et un encens, en l'honneur de celui qui les a fait grandir et prospérer.

— Tu as raison, répondit Sept-Épées, et ton bon courage me remonte les esprits! Oui, elle est belle, notre ville basse, notre *ville noire,* comme on l'appelle dans le pays. Je me souviens de mon étonnement quand j'arrivai ici pour faire mon apprentissage. Je n'avais que douze ans, et j'avais toujours vécu dans la campagne, à vingt-cinq lieues d'ici. J'avais perdu père et mère il n'y avait pas longtemps, et j'avais encore le cœur gros! Il ne me restait personne au monde que mon brave parrain, lequel voulut bien se souvenir de moi, quoiqu'il eût quitté le pays depuis longtemps, et me faire réclamer en disant qu'il voulait m'enseigner un bon état qui était le sien. J'étais bien misérable, mes parens n'ayant rien laissé; mais on aime

toujours son endroit, et je me souvenais si peu de mon parrain que je me trouvais malheureux de lui obéir. Si le maire et le curé de mon village ne m'eussent parlé sévèrement, je serais resté. Aussi je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et quand j'entrai dans la Ville-Noire, ce fut bien autre chose! la peur me prit. J'avais monté au hasard dans la ville haute, honteux et n'osant parler à personne. Quand je me décidai à demander la ville basse, on me rit au nez. — Pour trouver la ville basse, mon garçon, vous n'auriez pas dû faire une lieue en montant. A présent, il faut redescendre; mais on va vous montrer un sentier un peu raide qui vous y mènera tout droit. — Et je descendis à travers les jardins, puis le long du roc, et enfin dans les petites rues où l'on marche à tâtons, et je me hasardai à demander mon parrain, le père Laguerre. Descends encore, me fut-il répondu; descends jusqu'au Trou-d'Enfer, et là tu verras à ta gauche l'atelier où il travaille.

Je crus qu'on se moquait de moi : le Trou-d'Enfer! Je suis de la plaine, moi, et je ne connaissais guère les précipices. Et puis un trou d'enfer au milieu d'une ville, ça ne me paraissait pas possible! Et cependant j'entendais le grondement de la chute d'eau; mais comme la nuit était venue et que les flammes des fourneaux montaient par centaines sous mes pieds, je vis tout à coup la cascade éclairée en rouge, et je m'imaginai voir courir et tomber du feu. Je fus bien près de me sauver! Pourtant je pris courage, je me risquai sur une passerelle. Quand je fus au milieu et que je me sentis rebondir sur les fils de fer, je me crus perdu. Enfin j'arrivai ici, où nous voilà, et je m'enhardis à regarder le gouffre. La tête me tournait, j'avais le vertige; pourtant l'étonnement et la nouveauté me faisaient oublier mon chagrin. Je m'imaginais être si loin de mon pays que je n'y pourrais jamais retourner, et je me disais : Puisque me voilà au fond de l'enfer pour le restant de mes jours, voyons comment c'est fait!

Le lendemain, mon parrain me promena dans toutes les fabriques, dans tous les ateliers, pour me faire voir l'endroit et m'habituer à m'y reconnaître. D'abord je crus que toutes ces usines soudées les unes aux autres n'en faisaient qu'une seule, et j'eus peine à comprendre qu'il y en avait autant de différentes que la rivière faisait de sauts dans les rochers. Puis, sous les hangars fumans et sur les passerelles en danse, je vis aller et venir quantité d'hommes et d'enfans tout noirs. — C'est les armuriers, les cloutiers, les couteliers et les serruriers, me dit mon parrain. C'est les hommes du feu.. Regarde plus loin ceux qui, grands et petits, sont tout blancs, tout propres, et qui ont les mains douces comme des demoiselles : c'est les papetiers, les hommes de l'eau. Regarde bien, mon garçon,

car tu n'as jamais rien vu de pareil. Il n'y a chose aussi belle au monde que de voir travailler tous ces gens-là, si vifs, si adroits, si savans ou si soigneux chacun dans sa partie : les uns vous retirant de la claie une petite couche de bouillie qu'ils savent étendre et manier comme une étoffe; les autres vous tortillant une barre de métal brut et se la passant de main en main si vite et si bravement façonnée, qu'en moins de vingt minutes vous la voyez changée en un outil commode, léger, solide, reluisant et enjolivé à souhait!

Et moi, je croyais rêver... Je passai ma journée à regarder sans m'en lasser l'industrie de toutes ces mains habiles qui avaient l'air de jouer avec ce qu'il y a de plus résistant comme avec ce qu'il y a de plus souple et de plus mou, l'acier trempé et la pâte claire. Je crois que le papier m'étonnait encore plus que la coutellerie; mais le fer me parut plus mâle, et je fus content d'être destiné à cela par mon parrain.

Dès le lundi matin, il m'emmena au travail. Tu sais quel homme c'est, le père Laguerre, et comme il s'escrime encore avec rage contre le fer et le feu malgré ses soixante-douze ans. Il me commanda de le regarder, et quand j'avais une distraction, bien naturelle à mon âge, il criait à me faire trembler et me menaçait de son marteau comme s'il eût voulu me fendre la tête.

Je n'eus pas longtemps peur de lui. Je vis bientôt que c'était l'homme le meilleur que j'eusse encore rencontré, et qu'en ayant toujours l'air furieux, il me couvait des yeux comme l'enfant de son cœur. Je n'abusai guère de sa bonté. L'ennui de ne rien faire me donna vite l'envie de travailler. J'étais jaloux de voir des enfans plus jeunes que moi se rendre déjà utiles et se montrer très adroits. Je craignais un peu d'être moqué par eux; mais l'émulation me fit surmonter la honte, et tu sais que j'ai appris mon état aussi vite que ceux qui avaient commencé longtemps avant moi.

Voilà donc douze ans déjà que je travaille! Il y en a déjà quatre que je gagne presque autant que les plus habiles, et que ma bonne conduite me permet de faire un peu d'économies. Personne n'a à se plaindre de moi; les maîtres me témoignent de la confiance, et j'aime mon état. Je sais, je sens que le travail est une belle chose, enfin j'ai tout ce qu'il faut pour me trouver heureux, et, si je ne le suis pas, je reconnais qu'il y a de ma faute!...

Gaucher allait répliquer et interroger son camarade sur cette dernière réflexion, où il voyait revenir l'ennui secret d'une âme inquiète, lorsque la cloche de la fabrique avertit les ouvriers que l'heure du repas était finie. Quoiqu'ils fussent presque tous payés à la pièce et non à la journée, la cloche rappelait le devoir à ceux qui désiraient bien faire, et Gaucher, après avoir reporté l'écuelle à

sa femme et embrassé ses deux enfans, retourna à l'ouvrage, en se promettant de confesser tout à fait son ami une autre fois.

Celui-ci resta au bord du Saut-d'Enfer, plongé dans ses réflexions. Quand il se décida à suivre l'exemple de Gaucher, il vit, en se retournant, la femme de celui-ci, qui s'était approchée pour lui parler.

— Sept-Épées, lui dit-elle, avez-vous fait confidence à mon mari de ce qui vous tourmente?

— Non, Lise, répondit-il; nous avons causé d'autre chose.

— Eh bien! reprit-elle, vous avez eu tort : mon Louis est homme de bon conseil, et je voudrais qu'il vous décidât à quelque chose. Vous savez bien que vous ne pouvez pas rester plus longtemps sans dire à Tonine : C'est oui ou c'est non. Ce ne serait pas d'un honnête homme!

Sept-Épées leva les épaules, non pas d'une façon méprisante, mais au contraire de manière à faire comprendre qu'il souffrait beaucoup de ne pouvoir répondre comme Lise le désirait. Elle eut pitié de son air triste. — Venez souper chez nous ce soir, reprit-elle. Peut-être que le cœur vous dira de consulter Gaucher.

— Vous ne lui avez donc parlé de rien?

— Non! vous m'avez demandé le secret, et je l'ai gardé, parce que vous promettiez de parler vous-même.

— Eh bien! reprit Sept-Épées, donnez-moi encore vingt-quatre heures,... à moins que je n'aille souper chez vous dès aujourd'hui. Oui! j'irai,... je tâcherai d'y aller! — Et il retourna au travail, laissant la jeune femme peu satisfaite de cette réponse et inquiète de l'avenir de Tonine.

II.

Tonine Gaucher était la cousine germaine de Louis Gaucher. Orpheline comme Sept-Épées, elle ne possédait rien au monde que ses dix doigts, dont elle faisait bon usage. Elle était plieuse dans une papeterie située en face de la coutellerie où travaillaient son cousin et son amoureux.

Car il était amoureux d'elle, le jeune armurier, et il le lui avait déclaré en lui demandant la permission de se promener le dimanche avec elle; mais elle avait refusé, disant : — Demandez l'agrément de mon cousin et de sa femme, ce sont mes seuls parens, et je ne veux rien décider sans leur conseil.

— Ne voulez-vous pas leur parler de moi? avait dit Sept-Épées.

— Non! ce n'est pas à moi de leur parler de vous la première, je

m'en garderai bien; ils croiraient que je suis décidée pour vous, ce qui n'est pas certain encore.

Cette réponse, plus fière que tendre, avait appris à Sept-Épées qu'il fallait marcher droit avec Tonine.

Tonine avait dix-huit ans, et déjà elle avait passé par des épreuves qui l'avaient portée à réfléchir. Il y avait eu un roman dans sa famille, sous ses yeux, à ses côtés, un roman dont son jeune cœur avait beaucoup souffert. Sa sœur aînée, Suzanne Gaucher, la plus jolie fille du pays, avait plu à un étranger d'origine, ancien ouvrier et encore propriétaire de la plus vaste usine de la ville basse, où, par d'heureuses spéculations, il avait fait sa fortune. Suzanne était sage, mais ambitieuse : elle avait su se faire épouser.

Devenue Mme Molino, elle avait pris sa petite sœur orpheline avec elle, moins par affection que pour ne pas avoir à rougir de son état d'ouvrière, car, à quatorze ans, Tonine travaillait déjà pour deux. Suzanne se promettait de la faire instruire et de la mettre sur le pied d'une demoiselle; mais les rêves de Suzanne avaient été de courte durée. Molino était d'humeur volage, comme le sont beaucoup d'hommes passionnés. En peu de mois, il s'était lassé de sa femme. Il l'avait trahie, délaissée et maltraitée. Elle était morte de chagrin avant la fin de l'année en accouchant d'un enfant mort.

Molino fut d'abord repentant et affligé, mais il retourna au vice pour s'étourdir, et se voyant méprisé à la Ville-Noire, menacé même par Louis Gaucher, qui vingt fois avait été tenté de le tuer, il afferma sa fabrique et alla s'établir à la ville haute, laissant Tonine devenir ce qu'elle pourrait, et donnant pour excuse que cette petite était fort insolente et ne voulait plus rien accepter de lui.

Le fait est que Tonine eût préféré la mort à l'aumône de son beau-frère. Elle avait vu sa conduite avec horreur, elle avait compris les illusions et le désespoir de la pauvre Suzanne. A quinze ans, après un an d'absence de l'atelier, elle y reparut aussi pauvre qu'elle y était entrée, aussi peu vaine et aussi courageuse.

Beaucoup d'autres à sa place y eussent été raillées ou dénigrées pour cette aventure de famille qui avait fait bien des jalouses dans le commencement; mais si Suzanne avait pris de grands airs avec ses anciennes compagnes, il était impossible de rien reprocher de semblable à Tonine. Elle avait vécu à contre-cœur dans la richesse, elle n'y avait connu que le chagrin, l'indignation, la pitié.

Tonine n'était pas aussi belle que sa sœur. Elle était grandelette, mince et pâle. Mais sa figure était d'une douceur sérieuse qui la faisait remarquer entre toutes les artisanes de son âge. Sa voix était douce comme ses yeux, et quelques-unes disaient qu'elle plairait un jour plus que Suzanne.

On remarquait aussi en elle une élégance de manières que l'on ne pouvait point attribuer à sa courte phase de richesse, car Molino était fort mal élevé et ne voyait que des gens sans mœurs et sans tenue. Ni Suzanne, ni Tonine n'avaient donc eu l'occasion de se former en pareille compagnie. Suzanne, vaniteuse et parée, était restée assez commune. Tonine était restée tranquille, propre et décente comme une enfant naturellement sage et fière qu'elle était. Cependant, comme elle avait du goût, elle avouait naïvement que si elle n'eût détesté les dons de son beau-frère, elle eût aimé la toilette, et de ses fréquentes promenades à la ville haute, elle avait conservé par souvenir le sentiment d'une certaine élégance; sa pauvre petite robe était coupée par elle d'une façon plus gracieuse que celle des autres, et on n'y voyait jamais un trou ni une tache. N'allant jamais aux fêtes, même après que son deuil fut fini, ne se livrant point aux jeux échevelés avec ses compagnes, ne permettant à aucun garçon de déranger un pli sur elle, on eût dit, à la voir, qu'elle était d'une autre condition que ses pareilles, et pourtant elle sut si bien s'en faire aimer, que toutes s'efforçaient de lui plaire, et quelques-unes de lui ressembler.

Sept-Épées était le seul qui eût encore osé lui faire la cour, et tout aussitôt il s'en était repenti, car il y avait été un peu par gageure d'amour-propre avec lui-même, et, se voyant peu encouragé, il s'était promis de n'y plus songer. Il y songea pourtant et y resongea plus d'une fois, moitié penchant, moitié dépit. Voici comme il s'en expliqua avec son parrain, le soir même du jour où Lise l'avait engagé à souper, invitation dont il ne put se décider à profiter.

Comme le père Laguerre le grondait d'être rêveur et sans appétit depuis quelque temps, et lui demandait, de son ton rude et paternel, s'il était réellement coiffé de cette Tonine : — Eh bien, oui, j'en suis plus coiffé que je ne voudrais, répondit Sept-Épées. Je crois que cette fille pâle m'a ensorcelé. Depuis le temps où j'allais à l'école avec elle, moi très en retard et encore à moitié paysan, elle déjà savante, quoique beaucoup plus jeune, j'ai toujours fait attention à elle, et il me semblait qu'elle aussi faisait une différence entre moi et les autres. Peu à peu, soit vérité, soit imagination, je l'ai vue toujours plus distinguée, plus instruite, et ne laissant personne approcher d'elle. Je me suis figuré qu'elle était la plus jolie de nos ouvrières, et de fait elle est la plus élégante, la plus soignée de sa personne, et vous-même l'avez surnommée *la princesse*. J'ai donc été poussé par une ambition de plaire à celle qui se gardait si bien et se tenait si haut dans son idée, je croyais que ça m'aurait grandi dans la mienne.

Elle m'a renvoyé devant ses parens, ce qui m'a dépité. Il me sem-

blait qu'avant de s'engager, il fallait se connaître davantage. J'ai donc cessé de lui parler, et un mois s'est passé comme cela. Je croyais qu'elle en serait étonnée, et qu'elle me ferait quelque avance ou quelque reproche; mais il n'a point paru qu'elle se souvînt de mes paroles : elle était toujours la même, aussi tranquille et aussi indifférente. C'est moi qui me dépitais encore plus, sans qu'elle me fît l'honneur de s'en apercevoir. Alors j'ai parlé derechef, et pour la première fois je l'ai vue rire. Elle se moquait de moi. — Il faut, me répondit-elle, que mon cousin et ma cousine n'approuvent guère l'idée que vous avez pour moi, car ils ne m'ont point encore parlé de vous.

C'était me reprocher de ne leur avoir rien dit, et je me suis décidé à faire confidence de mon projet à Lise, mais par manière de conversation et sans trop m'engager. Lise m'a dit : — C'est bien! ça me convient à moi. Je vais en parler à mon mari.

Je lui ai fait observer que je voudrais bien ne pas me compromettre vis-à-vis d'un camarade et d'un ami qui est comme le tuteur et le frère de Tonine, sans savoir si Tonine avait un peu de goût pour moi. Lise a trouvé cela assez juste, et comme elle a senti la conséquence de la chose, elle m'a promis de me laisser parler le premier à son mari. Quant à me dire si je plaisais à la Tonine, elle ne l'a pas pu ou elle ne l'a pas voulu, prétendant que si elle le croyait, elle ne jugerait pas devoir m'en informer avant de me voir bien décidé au mariage.

Voilà où j'en suis depuis trois mois, n'avançant à rien, car Tonine, quand je me laisse aller malgré moi à ne pas la bouder, me fait toujours la même réponse, et Lise s'entête à me faire parler avec son mari. Vous comprenez bien que le jour où j'aurai parlé à Gaucher, je serai lié, ce qui ne me ferait pas peur si j'étais sûr d'être aimé; mais, comme j'en doute beaucoup, je recule jusqu'à ce que Tonine elle-même me donne confiance. C'est une grande chose de se marier, au moins faut-il plaire à sa femme!

— Tout est là, répondit le parrain; veux-tu que je me charge de la questionner, cette princesse, en lui expliquant bien que tu ne reculeras pas le jour où tu te sauras bien vu d'elle?

Sept-Épées ne répondit pas. — Allons, allons, veux-tu que je te dise? reprit le vieillard en roulant ses yeux brillans comme la braise, et en prenant tout à coup l'accent de la colère : tu voudrais la fille sans le mariage, et voilà ce que je trouve bête de ta part! Il ne manque pas de femmes peu sévères dans la ville haute, qui est le rendez-vous des baladins et des aventurières, et je ne comprends pas que tu songes à faire une sottise à une honnête fille d'ouvrier de la Ville-Noire!

Sept-Épées était accoutumé à entendre son parrain parler avec mépris de la ville haute. Loin d'en jouir par les yeux avec orgueil et contentement comme le jeune Gaucher, il la traitait avec une morgue de vieillard, et se vantait de n'y avoir pas mis les pieds sans nécessité trois fois en sa vie. Travailleur austère, cœur dévoué, cerveau étroit, ce vieux ne faisait aucune merci aux parvenus, raillait leur luxe, et, du fond de sa Ville-Noire, blâmait les plus simples jouissances du bien-être comme des vices, comme des attentats à la dignité de la race ouvrière.

Ce ridicule et ce travers avaient pour compensation de véritables vertus civiques appliquées au court horizon du Val-d'Enfer. En dehors de sa gothique paroisse, il ne connaissait personne, et regardait les hommes en pitié; mais dès qu'il s'agissait de la Ville-Noire, il devenait un héros de bravoure et de jactance, d'orgueil stoïque et d'aveugle dévouement. Jamais sénateur romain ne fut plus fier de son rang et ne considéra davantage comme ilotes et bannis les infortunés qui n'avaient pas droit de cité dans l'enceinte sacrée de la patrie.

Sept-Épées riait en lui-même de cette manie et ne la combattait pas, dans la crainte de l'exaspérer. Il jura à son parrain qu'il n'avait jamais eu la pensée de séduire aucune fille de la Ville-Noire, et Tonine moins que toute autre, ce qui n'était peut-être pas absolument vrai, bien qu'il ne se fût pas trop rendu compte de ses sentimens.

Un peu calmé, Laguerre n'en continua pas moins sa réprimande. — Vous autres jeunes gens d'aujourd'hui, dit-il, vous ne savez point ce que vous voulez! Rien ne vous contente, et il me paraît, quant à moi, que le monde nouveau devient fou. Une femme courageuse et honnête ne vous suffit plus, si elle ne vous fait des avances et des coquetteries, et voilà un amoureux qui attend qu'on le prie et qu'on vienne me le demander en mariage! Tiens, sais-tu? je te trouve sot, et à la place de Tonine je te dirais tout de suite d'aller promener tes pas et ton feu ailleurs.

— Eh bien! reprit Sept-Épées sans s'émouvoir des duretés de son père adoptif, voilà ce qu'elle devrait faire si je lui déplais! Je serais guéri, je n'y penserais plus, tandis qu'en attendant que je me décide, sans s'impatienter et sans me dire : « Vous avez trop tardé et je ne veux plus que vous me parliez, » elle me laisse toujours de l'espérance. Enfin aujourd'hui Lise m'a pressé de prendre un parti, en me donnant à entendre que Tonine avait peut-être reçu quelque autre proposition, et qu'elle voudrait savoir à quoi s'en tenir sur la mienne. Voilà pourquoi je vous consulte, mon parrain : tâchez de me répondre sans vous enflammer.

— Je ne vois pas sur quoi tu me consultes, répondit le vieillard

adouci; tu as l'air de me dire que le mariage te fait peur. Selon moi, tu as tort : il faut se marier jeune, afin d'avoir le temps d'élever et de pousser ses enfans; mais il se peut que la Tonine ne fasse pas ton affaire, ou que tu n'aies pas encore assez réfléchi au mariage. Eh bien! dans ce cas-là, il vaut mieux marcher droit dans la vérité, renoncer à cette fille, le dire à Lise, qui le lui répétera de ta part, et laisser passer un bout de temps avant de songer à une autre. Le plus pressé, vois-tu, c'est de ne pas faire d'affront à la cousine de ton ami Gaucher, et il n'y a pas d'affront quand on s'explique franchement, sauf à demander pardon d'une conduite un peu légère que l'on ne veut pas aggraver. Sur ce, j'ai dit. Voilà huit heures qui sonnent. Il faut être sur pied demain avec le jour. Si tu veux parler à Lise, dépêche-toi, et quand tu rentreras, éteins la lampe et n'oublie pas ta prière.

Cette dernière phrase était le refrain sacramentel du père Laguerre depuis douze ans que son filleul demeurait avec lui. Il savait bien que l'enfant était devenu trop raisonnable pour mettre le feu à la maison, et que, quant à la prière, il s'en dispenserait malheureusement à coup sûr; mais il croyait devoir renouveler chaque soir l'injonction pour l'acquit de sa conscience.

Sept-Épées prit le chemin du logement de Gaucher, et, tout en marchant, il se demanda ce qu'il allait résoudre. Il ne lui paraissait pas aussi facile de se désister de ses offres qu'il l'avait laissé croire à son parrain. Quand on raconte ce que l'on voudrait bien pouvoir taire, on arrange toujours un peu les choses à son avantage. Sept-Épées n'était pourtant pas menteur, et en fait il n'avait pas menti : Tonine ne l'avait pas encouragé en paroles, elle n'était pas tombée dans le désespoir en voyant ses hésitations; mais elle en avait souffert, et, tout en faisant bonne contenance, elle avait eu les larmes aux yeux avec le sourire aux lèvres. Le jeune armurier était trop fin pour avoir pris le change. Il se sentait aimé, coupable par conséquent.

Mais il était très beau garçon et déjà un peu gâté par les regards des jeunes filles, et, comme les patrons et chefs d'atelier le gâtaient aussi en se disputant son travail, comme enfin il s'était maintenu sage par orgueil, laborieux par ambition, et qu'il se voyait, grâce à son parrain, qui l'avait toujours nourri et logé, à la tête de quelques économies assez rondes, dans un âge où, vivant au jour le jour, on a ordinairement plus de dettes que de comptant, Sept-Épées sentait la prospérité lui monter au cerveau, et lorsqu'il avait parlé à Gaucher en termes dédaigneux de la folie des riches, c'était comme pour se défendre intérieurement des tentations et des rêves dont il se sentait lui-même follement assiégé.

Tout ce que Gaucher, provoqué par son silence et son air sceptique, lui avait dit de la nouvelle bourgeoisie de la ville haute, et de la possibilité, de la facilité même, pour un homme intelligent, de parvenir à cette brillante existence, était entré dans son cerveau comme un fer rouge. Le cœur lui avait battu d'espérance en écoutant un ami sage et sans ambition personnelle lui ouvrir les portes de l'avenir et s'efforcer de le pousser en avant, lui qui en frémissait d'impatience et qui feignait de se faire prier.

Cette conversation l'avait tellement ému que les remontrances de Lise et les questions de son parrain à propos de Tonine lui avaient rendu son éloignement pour le mariage, et surtout pour un mariage où Tonine ne pouvait lui offrir en dot que sa grâce et sa vertu.

Il se sentait donc très soulagé quand il se répétait les paroles de Laguerre : « Demande franchement pardon de ta légèreté, et retire-toi vite pour ne pas aggraver tes torts; » mais en même temps il sentait ces torts déjà trop graves pour qu'il fût possible de reculer sans un peu de honte, et la mauvaise honte ne dispose guère à la franchise.

Il se hâta pourtant, espérant que Lise n'aurait pas encore parlé à son mari, et que Tonine serait au besoin assez prudente pour ne pas irriter Gaucher contre lui par ses plaintes. Gaucher, malgré sa douceur et sa gaieté habituelles, n'entendait pas raison sur l'honneur de sa famille. Il avait failli faire un mauvais parti à Molino. Sept-Épées n'était pas, comme Molino, homme à reculer et à fuir; mais il aimait Gaucher, et se brouiller avec lui en même temps qu'avec Tonine, c'étaient deux sacrifices à l'ambition au lieu d'un.

Il arriva donc chez son ami tout tremblant de crainte et d'audace, de chagrin et d'espérance, de résolution et d'incertitude, partagé et comme divisé contre lui-même.

La nuit était venue. En entrant dans la petite cour de la maison de Gaucher, Sept-Épées vit deux personnes, un homme et une femme, assises sur le banc devant la porte. Il reconnut la voix de Gaucher. La femme, qui avait un enfant sur les genoux, lui sembla devoir être Lise; mais quand il fut tout près, il faillit reculer en voyant que c'était Tonine. Tonine ne demeurait pas chez son cousin. Elle était donc venue là pour savoir le résultat de l'entrevue annoncée sans doute par Lise. Lise était dans la maison, occupée à coucher son plus jeune enfant.

III.

Sept-Épées rendit grâces à l'obscurité qui cachait l'embarras de sa figure; mais, quoiqu'il eût de l'aplomb quand il se sentait dans son droit, il fit de vains efforts pour parler naturellement et à propos. Gaucher n'y prit pas garde; Tonine, qui s'en aperçut tout de suite, parut vouloir venir à son aide.

— Je pense, compagnon, lui dit-elle avec sa petite gaieté douce qui ne la quittait guère, même quand elle avait le cœur gros, que vous ne venez pas à cette heure-ci pour parler à Gaucher du temps qu'il a fait aujourd'hui et de celui qu'il pourra faire demain. C'est donc moi qui vous gêne. Je vais coucher Rosette et reviendrai voir si, à moi aussi, vous avez quelque chose à dire quand vous aurez causé avec mon cousin.

Sept-Épées crut voir là un encouragement qui mit fin à ses incertitudes. Selon sa coutume de revenir à la défensive quand il s'imaginait être attaqué dans sa liberté, il se hâta de répondre pour empêcher Tonine de s'en aller, et s'asseyant en face d'elle sur une chaise qui lui barrait le passage: — Si je croyais, lui dit-il, que vous ne me serez pas contraire, je parlerais peut-être de ce que vous donnez à entendre; mais, aujourd'hui comme les autres jours, vous avez l'air de vous moquer de moi, et dès lors...

— Dès lors, quoi? fit Gaucher, étonné de la tournure que prenait la conversation. Je voudrais bien savoir à qui vous en avez tous les deux.

— Expliquez-vous, dit Tonine à Sept-Épées, et laissez-moi porter à sa mère cette Rosette qui s'endort.

— Donne-la-moi, dit Lise, qui vint sur la porte; c'est tous les trois ensemble qu'il faut vous expliquer. Sept-Épées est venu pour cela, je le sais; toi aussi, je m'en doute. Il n'y a donc plus à reculer.

Elle prit sa fille et rentra. Gaucher, surpris, exhorta Sept-Épées à parler. Tonine attendit qu'il parlât. Sept-Épées, cherchant une échappatoire qui ne venait pas, demeura plus muet qu'une souche.

Tonine sentit deux grosses larmes couler sur ses joues. Peut-être, s'il les eût vues, Sept-Épées eût-il été vaincu; mais il ne les vit pas, et Tonine comprit qu'elle devait tout prendre sur elle.

— Ne boudez pas, compagnon, dit-elle d'un ton enjoué qu'elle mit toute sa fierté et tout son courage à soutenir; je ne vous suis pas ennemie et je ne vous méprise pas. Je vous sais honnête homme et bon ouvrier; mais je n'ai guère l'idée de me marier à l'âge où je

suis. Je me trouve trop jeune, et je ne crois d'ailleurs pas que nous puissions nous convenir.

Sept-Épées se sentit si bien battu par la dignité de Tonine qu'il fut plus piqué que réjoui de se voir libre. — Vous voyez bien, Tonine, lui dit-il avec dépit, que je ne me trompais pas sur vos sentimens pour moi, et que j'avais bien raison de ne pas me presser de vous demander en mariage; il me semble que vous auriez pu m'épargner la peine de venir ici pour en faire la démarche, et que, dès le premier jour où je vous ai parlé, vous étiez bien libre de me dire que je ne vous plairais jamais.

— Alors c'est moi qui ai tort, n'est-ce pas? lui répondit Tonine d'un ton de reproche si doux que lui seul put en comprendre l'amertume. Eh bien! je me justifierai comme je pourrai, ajouta-t-elle en s'adressant à Gaucher. Ne me prenez pas pour une fille qui tourne à la coquetterie, mon cousin, ce ne serait pas mon goût. La vérité est que votre ami Sept-Épées m'a fait entendre, il y a environ trois mois, qu'il avait quelque idée de se marier avec moi...

— Il a eu tort, dit Gaucher; c'est à moi le premier qu'il eût dû en parler.

— C'est vrai, répondit Sept-Épées, j'ai eu tort; j'ai eu la fierté de ne pas vouloir que Tonine se décidât sur les remontrances de ses parens. J'aurais souhaité la devoir à elle-même. C'est peut-être de l'orgueil, et vous savez que j'en ai...

— D'ailleurs, reprit Tonine, il voulait vous parler tout de suite, aussitôt que j'aurais dit oui. C'est moi qui l'en ai empêché en lui déclarant que c'était inutile.

— Comment arrangez-vous ça tous les deux? dit Gaucher. Il me semble que vous n'êtes pas d'accord. Le garçon se plaint de n'avoir pas été éconduit dès le premier mot, la fille prétend le contraire. Est-ce que tous les deux vous auriez tort?

— Peut-être, répondit Tonine; mais des deux côtés le tort n'est pas gros. Sept-Épées m'a parlé sérieusement, je lui ai répondu de même; mais nous ne nous sommes peut-être pas bien compris. Il a cru sans doute que je changerais d'idée; il s'est trompé: il attendait; moi, j'ai cru qu'il ne pensait plus à moi, j'ai négligé de lui répéter ma façon de penser.

— Et à présent, dit Sept-Épées, toujours partagé entre le contentement et le dépit, je n'ai plus d'illusions à me faire, et si j'en ai encore apporté ici quelques-unes, je peux les remballer et m'en aller coucher dessus.

— Un instant! s'écria Gaucher, qui était trop franc pour comprendre ce qui se passait; je vois que tu as du chagrin, mon camarade, et je vois aussi pourquoi tu en as depuis trois mois, pourquoi

ce matin tu disais n'être pas heureux malgré ton goût pour le travail et le bon état de tes affaires. Eh bien! je veux, si c'est l'amour qui te gêne, savoir les raisons qu'elle a pour te refuser, cette Tonine! Elle n'en peut avoir de bonnes, car, outre que tu es pour elle un très beau parti, je ne vois pas, moi, ce qui te manque pour plaire, et quel reproche on peut t'adresser.

— Alors, reprit Tonine en riant à contre-cœur, vous voulez donc nous faire disputer? Car si j'ai mauvaise opinion de lui, il s'en fâchera et me répondra des choses désagréables!

Sept-Épées était inquiet d'une explication qui pouvait tout raccommoder entre Tonine et lui, et pourtant il ne pouvait pas se soumettre à être mal jugé sans se défendre, et il insista pour la faire parler sur son compte.

— Puisque vous le souhaitez aussi, lui dit-elle, je ne vous cacherai rien. Vous avez trop d'esprit et trop de convoitise pour la richesse. Ce sont des qualités sans doute que vous avez là, mais avec moi ce seraient des défauts. Quand vous m'avez parlé de mariage, Sept-Épées, vous avez cru me donner grande envie de vous en me disant: Je ferai fortune, je vous en réponds. Outre qu'en travaillant à la pièce je peux fournir le double des autres, j'ai dans la tête des inventions qui me feront avant peu l'associé de quelque maître...

— J'ai dit cela en l'air, répliqua Sept-Épées, confus et piqué, ou je vous l'ai dit en secret. Vous auriez dû, ou l'oublier, ou le garder pour vous, Tonine!

— Si c'est un secret, repartit la Tonine, je suis bonne pour le garder, soyez tranquille, et, en le disant devant Gaucher, je ne l'expose pas; mais, que ce soit sérieux ou non, j'ai vu là de quoi réfléchir. Je ne suis pas, disiez-vous, pour rester enterré dans la Ville-Noire. J'y suis entré petit apprenti, j'en veux sortir maître et propriétaire; moi aussi j'aurai quelque jour là-haut ma maison peinte et mon jardin fleuri; ma femme portera des robes de soie, et mes enfans iront au collége.

— Il a dit ça! s'écria le naïf Gaucher enthousiasmé : eh bien! pourquoi pas? Il y en a qui s'y sont cassé le cou, c'est vrai; mais bien d'autres qui n'avaient pas ses capacités y sont parvenus. C'est donc que vous croyez que l'ambition lui tourne la cervelle, et qu'il négligera le travail avant d'en avoir cueilli le fruit?

— Oui, dit Sept-Épées, de plus en plus blessé, voilà ce qu'elle croit! Elle m'a pris pour un songe-creux et une tête folle.

— Vous vous trompez, répondit Tonine, je ne crois pas cela. Je suis même presque sûre que vous réussirez, parce que...

— Parce que quoi? dit Gaucher, voyant qu'elle rentrait sa pensée en elle-même.

— Parce qu'il est très courageux et très habile, reprit en souriant Tonine, qui avait failli dire : parce qu'il n'aimera jamais personne!... Mais moi, ajouta-t-elle, c'est mon idée de ne pas sortir de mon état. Hélas! vous savez bien que j'ai sujet de me méfier après ce que j'ai vu si près de moi! Je ne prétends pas qu'il soit impossible à un enrichi de se bien conduire dans son ménage; mais je crois une chose : c'est qu'il est très difficile à un bourgeois de se contenter toujours d'une fille d'ouvrier. Nous sommes trop simples, nous ne savons pas causer ni porter le chapeau. Les dames nous trouvent gauches et se moquent de nous. Moi aussi je suis fière, c'est mon défaut; je veux épouser mon pareil, et jamais un compagnon qui pense à la ville haute ne sera mon mari. Voilà tout ce que j'avais à dire; vous voyez, Sept-Épées, qu'il n'y a pas de quoi vous offenser. Chacun a son goût et sa volonté, je vous prie de ne pas m'en vouloir et de ne plus songer à moi.

Là-dessus, la Tonine se retira, quelque chose que pût lui dire Gaucher. Lise, qui était venue s'asseoir sur le banc, voulait aussi la retenir, car elle croyait avoir deviné qu'au fond du cœur sa cousine aimait le beau compagnon; mais tout fut inutile. Tonine voyait bien que Sept-Épées la retenait faiblement et craignait qu'elle ne se ravisât.

— Allons! dit Gaucher quand elle fut partie, c'est une drôle de fille, et je ne la croyais pas si raisonneuse et si entêtée. Elle a eu l'esprit frappé par ce qu'elle a vu chez sa pauvre sœur; mais elle raisonne mal en ce qui te concerne, et tu feras aussi bien, mon camarade, de ne plus t'en tourmenter. Une femme qui a ces idées-là ne te convient point. Elle t'empêcherait de parvenir.

— Tu crois donc, Gaucher, reprit Sept-Épées tout rêveur, que je suis destiné à parvenir, moi? Prends garde! si je me trompais, il ne faudrait pas m'encourager!

— Mon cher ami, répondit Gaucher, je ne sais pas quelle découverte tu as pu faire, et, comme je n'entends pas grand'chose à la mécanique, je serais mauvais juge de tes inventions; mais il y a une chose que je t'ai dite ce matin et que je te redis ce soir, la croyant sûre : c'est qu'en gagnant douze francs par jour on peut, au bout de quelques années, avoir devant soi quelques *billets de mille*, s'associer et monter un atelier à soi. Après ça, on s'en tire plus ou moins bien; mais rien n'empêche qu'on ne réussisse, et moi je ne suis pas de ceux qui disent qu'on a tort de le vouloir. C'est le droit de l'homme de chercher à être heureux, et c'est peut-être le devoir de celui qui a des moyens. Le bonheur des uns, c'est l'encouragement des autres, et si ceux qui peinent n'avaient pas devant les yeux ceux qui se reposent, ils perdraient le courage. Suis donc ton che-

min sans te laisser effrayer, ni par ton vieux parrain, qui croit que tous les habitans de la ville haute sont damnés, ni par la Tonine, qui a souffert dans son enfance et qui croit voir des Molino partout. D'ailleurs tu es jeune, et tu as besoin encore de ta liberté d'esprit. Ne songe donc ni au mariage ni à l'amour. Tu n'as pas un jour, pas une heure à perdre si tu veux faire fortune!

Quand Sept-Épées eut pris congé de Gaucher et de Lise, celle-ci gronda son mari des mauvais conseils qu'il donnait à ce jeune homme. — Tu es donc ambitieux aussi, toi? lui dit-elle.

— Ambitieux de te rendre heureuse, répondit gaiement et franchement le brave jeune homme.

— Oui, c'est bon, ce que tu me dis là, mais peut-être que tu regrettes de m'avoir épousée cependant!

— Ma foi non! dit Gaucher d'une voix forte et joyeuse; je n'aurais jamais eu la patience d'amasser du bien pour moi seul, et sans toi je ne me sentirais bon à rien!

Et il embrassa sa femme sur les deux joues. Sept-Épées, qui s'en allait, entendit de la rue ces baisers sonores et ces franches paroles. Son cœur se serra. « Ne songe ni au mariage ni à l'amour, lui avait dit Gaucher, ce qui signifie, se disait Sept-Épées à lui-même, ne connais ni le bonheur ni le plaisir! Quoi donc alors? le travail, l'obstination, l'enfer pendant toute ma jeunesse? C'est là un arrêt bien dur, et qui a l'air de condamner mon ambition! »

Sept-Épées, au lieu de rentrer chez lui, dépassa son logement, sortit de la ville, et remonta, comme au hasard, le courant impétueux de la rivière. La nuit était sombre, et, dans cette gorge profonde, le sentier n'était éclairé que par le reflet argenté des cascades. « Je devrais pourtant me trouver fort soulagé, se disait-il, car me voilà tout à fait délivré de la fantaisie du mariage! Cette Tonine est une brave fille, après tout, d'avoir présenté les choses de manière à ce que Gaucher n'ait point eu de reproches à me faire. Il s'imagine que c'est elle qui me refuse, tandis que si j'avais été forcé d'avouer la vérité, nous serions mortellement brouillés à cette heure! Oui, oui, la Tonine a de l'esprit, de la prudence et un cœur généreux! »

Et, tout en pensant à la conduite de Tonine, Sept-Épées se mit à la regretter et à se dire que la plus grande sottise qu'il eût faite n'était peut-être pas de l'avoir courtisée sans réflexion, mais d'avoir renoncé à elle après avoir trop réfléchi. Et puis, grâce à l'inconséquence à laquelle ne peut échapper une âme fière lorsqu'elle s'est laissé dominer par un moment de mauvaise foi, le jeune armurier se trouvait tout à coup blessé de l'espèce de dédain caché au fond du prétendu refus de Tonine. — Et si c'était un refus bien réel

et bien volontaire! Si tout de bon elle le comparait à son beau-frère et le jugeait capable d'une conduite indigne! — Voilà où elle serait injuste et folle, se disait-il avec inquiétude. Non! il n'est pas possible qu'elle me confonde avec un être égoïste et grossier comme ce Molino! Quand m'a-t-elle vu brutal ou débauché? Et quelle apparence y a-t-il que je le devienne? Est-ce donc là le but de mon désir de richesse? est-ce qu'un homme intelligent songe au cabaret et aux mauvaises connaissances?

Convaincu de l'injustice de Tonine, Sept-Épées n'en fit pas moins son examen de conscience, comme s'il l'eût sentie à côté de lui, le pénétrant d'un regard sévère ou railleur, et il lui répondait : — Non, mon cœur n'a rien de lâche, mon cerveau n'a rien de dérangé! Ce n'est pas le dégoût du travail qui m'entraîne, ce n'est pas la vanité du luxe bourgeois qui m'aveugle. Mon but est plus élevé que cela. Je ne suis pas de ceux qui peuvent accepter un travail de machine pendant toute leur vie, car tout esprit un peu noble a horreur de l'esclavage; la tâche de l'atelier est abrutissante, et, dans le commerce, il y a un mouvement d'idées, des émotions, des intérêts variés, des calculs, enfin une certaine passion qui développe la vie dans une sphère moins étroite. Voudrait-on me voir, comme mon parrain, passer soixante ans à battre une barre de fer, toujours de la même manière, pour lui donner éternellement la même forme? Mon parrain est vieux! De son temps, quand on n'était pas soldat, on ne devenait jamais rien. Aujourd'hui c'est autre chose, l'industrie règne, et la jeunesse peut arriver à tout!

En discutant ainsi avec le fantôme de Tonine, il devint fort triste, car il lui semblait l'entendre gémir sur elle et sur lui, et la voix plaintive des eaux ruisselant à ses pieds prenait par momens l'accent d'un sanglot. Il se retournait alors involontairement pour se convaincre qu'il était seul, et, se voyant bien seul, il s'attristait encore plus, car il y avait au fond de lui-même une voix encore plus désolée que celle du torrent, et cette voix lui disait : — Te voilà seul pour toujours!

Cependant le démon de l'ambition qui le suivait dans les ténèbres l'aida à se rassurer. — Bah! bah! lui disait ce conseiller invisible, la Tonine est un peu moins sotte que les autres, voilà tout! elle n'a pas voulu se plaindre et avoir le dessous; elle a bien vu qu'elle n'était pas aimée sérieusement, et qu'une ouvrière comme elle serait un embarras dans la vie d'un garçon qui a de l'avenir. Elle est assez jolie; mais ses mains blanches et son air de princesse ne l'empêchent pas d'avoir des idées très étroites et la vanité démocratique, qui est la plus insupportable de toutes les vanités. D'ailleurs, pour être amoureux de sa femme au point de lui sacrifier ses projets et

de l'atteler pour toujours à la misère, ou tout au moins à l'économ sordide, il faut être un peu simple, un peu ignorant comme ce bra Gaucher. Une fois brouillé avec l'espérance, on s'abrutit tout douc ment dans le travail quotidien; on arrive insensiblement à ne pl regretter, à ne plus comprendre le mieux; on se néglige, on s'aba donne au moral et au physique. Sans doute Lise est une bonn femme, assez intelligente, et quand Gaucher l'a prise, c'était un rose pour la fraîcheur. Qu'est-elle devenue après deux ans de ma riage? L'ombre d'elle-même, et à présent qu'elle a deux enfans, ell est maigre, flétrie, souvent malpropre et déguenillée, ce qui est un vertu chez une mère de famille économe, mais ce qui refroidit e rebute un mari, à moins que, comme celui de Lise, il ne perde auss le goût de l'élégance et le soin de lui-même. C'est donc ainsi que deviendrait Tonine au lendemain de ses noces? Je me trouverais avoir tué l'amour en lui sacrifiant tout!

En rêvant ainsi, Sept-Épées se trouva en pleine montagne dans des endroits si difficiles à franchir la nuit, qu'il s'arrêta et s'appuya contre une dentelure de granit pour ne pas rouler dans le précipice. Il avait perdu le sentier et ne savait plus au juste où il était.

IV.

Il ne reconnut l'endroit où il se trouvait qu'en distinguant au-dessous de lui un coude que faisait le torrent, et, sur la blancheur de l'écume, l'angle noir d'un petit toit de fabrique. Tout le cours de la rivière était bordé de distance en distance par ces petits ateliers qui allaient toujours diminuant d'importance à mesure qu'ils s'enfonçaient dans la déchirure étroite des granits et qu'ils s'éloignaient de la ville. Il y en avait de si périlleusement situés que les ouvriers y risquaient d'être emportés par la crue de l'eau dans les jours d'orage, ou par la chute des blocs de rocher qui les surplombaient de toutes parts.

Sept-Épées pensa à la force et à la faiblesse de l'homme luttant ainsi d'âpreté avec la nature, lui disputant le trésor d'un filet d'eau qui à toute heure peut balayer ses espérances, ses travaux et sa vie. Loin d'être effrayé de cette idée, il se remit en mémoire que la misérable fabrique dont il contemplait la situation bizarre était depuis peu en vente, et à très bas prix probablement, car celui qui l'avait élevée y avait mangé son petit avoir et était tombé sous le coup de l'expropriation forcée. Voilà, pensait le jeune ambitieux, le seul danger sérieux de la vie du travailleur : ce n'est pas d'être englouti par une trombe d'eau ou de se faire estropier par les machines,

celui qui risque le tout pour le tout ne s'embarrasse pas plus de sa peau que le soldat qui va au feu; mais ne pouvoir pas museler cette bête enragée qu'on appelle la chance, la voir s'échapper après qu'on l'a vingt fois rattrapée et domptée, c'est peut-être de quoi devenir fou et renier Dieu!

Mais comme tout est aliment pour la passion, au lieu de plaindre le pauvre industriel et de redouter son mauvais sort, Sept-Épées ne songea qu'à profiter de son désastre. — Je suis sûr, se dit-il, que cette bicoque ne se vendra pas plus de ce que représentent deux années de mon travail; une autre année paierait l'équipage et les outils. Or j'ai quatre années d'économies, et dès demain je pourrais être maître si je voulais, maître en petit à coup sûr, au dernier échelon de la caste; mais à vingt-quatre ans c'est rare, et c'est honorable. Il me faudrait bien peu de temps pour faire prospérer ce petit établissement; je le revendrais alors le double, peut-être le triple de ce qu'il m'aurait coûté, ce qui me permettrait d'en acheter un plus considérable, et ainsi de degré en degré, en me rapprochant du centre de nos industries, c'est-à-dire en descendant le cours de la rivière, je remonterais celui de la fortune.

Cette métaphore charma les esprits de l'armurier. Quand on s'est trouvé aux prises avec de grandes perplexités de la conscience, on prend quelquefois avec plaisir une formule quelconque, un simple jeu de mots qui se présente, pour une solution triomphante. Les gens simples et enthousiastes sont volontiers fatalistes. Le jeune artisan s'imagina que sa destinée l'avait amené en ce lieu sauvage pour y mettre la main sur l'instrument de sa richesse.

Il rassembla ses souvenirs. Il connaissait bien l'endroit pour un des plus effrayans et des moins fréquentés du Val-d'Enfer. Pourtant il y avait un sentier praticable qui montait à la route de la ville haute, et un petit chemin de mulets qui longeait le torrent et s'en allait, par de nombreux détours, rejoindre la ville basse. Il n'y avait guère plus d'une demi-lieue, soit par la rampe, soit par le fond du ravin.

Cette usine se nommait *la Baraque*, un nom bien méprisant, et l'endroit où elle était située *le Creux-Perdu*, un nom de mauvais augure! Pourtant le courant de l'eau y était fort, et la roche de bonne qualité pour bâtir si l'on voulait s'étendre. La fabrication que l'on y avait établie était des plus humbles : elle consistait en outils de jardinage et d'agriculture élémentaire; mais le voisinage de plusieurs fermes et villages situés au revers de la montagne devait assurer un débit régulier, si l'on voulait y courir les foires et marchés. A cette fabrication on pouvait adjoindre à peu de frais la clouterie.

Sept-Épées éprouvait un peu de dégoût pour ces travaux gros-

siers, lui qui excellait à tremper la lame d'un poignard ou d'un épée et à monter ces nobles armes avec goût et avec science; ma ne pouvait-on pas appliquer l'habileté et le raisonnement aux pro ductions du dernier ordre, rendre plus légère et plus sûre la serp ou la faucille aux mains du paysan, perfectionner le plus simpl outil et y faire sentir la supériorité de l'ouvrier?

Il rêva une existence libre et active. Il se voyait déjà propriétaire de deux ou trois forts mulets, promenant sa marchandise dans les hameaux de la plaine, ou, encore mieux, monté sur un bon peti cheval de montagne et allant dans des villes plus éloignées nouer des relations, s'emparer, grâce à son langage clair et correct, à ses manières honnêtes et à sa figure sympathique, de la clientèle des détaillans. Il voyait du pays, il respirait à pleins poumons l'air des champs fertiles, lui enfermé depuis douze ans dans le noir abîme du Val-d'Enfer! Il acquérait des connaissances, il se faisait apprécier. Son instruction et sa probité le rendaient en peu d'années un homme important, considéré, pouvant rendre des services et s'appuyer sur un crédit toujours grandissant. Enfin il aspirait à monter, sans bien se dire il où s'arrêterait, ne se connaissant aucun mauvais désir à satisfaire, ayant surtout soif d'agir pour agir, et regrettant seulement son point de départ, le chagrin secret de Tonine, car, sans ce reproche intérieur, ses volontés et ses espérances n'avaient rien que de légitime.

Plus il regardait cette baraque du Creux-Perdu, plus il se l'appropriait dans sa pensée. Ce site effroyable, ce lieu désert lui semblait un atelier digne de son audace. — Ici je serai seul maître et seigneur chez moi! J'aurai des ouvriers que je traiterai plus humainement que je n'ai été traité par ceux qui ont exploité mon talent jusqu'à ce jour. Je serai le roi de cette solitude, nul autre que moi ne vaincra ce torrent et ne bravera ses colères, nul autre bruit que celui de mon travail ne luttera contre son bruit. Je planterai là ma tente pour deux ou trois ans tout au plus. J'y aurai quelques livres, et, les voyages aidant, j'étudierai à fond ma partie. Je sortirai de là plus malin que ceux qui se vantent de tout savoir sans avoir rien vu et rien lu. Alors peut-être cette fière Tonine regrettera-t-elle de m'avoir laissé quitter la Ville-Noire sans m'avouer sa peine et sans faire un effort pour me retenir.

Le propriétaire de la baraque était un certain Audebert, que Sept-Épées connaissait fort peu, et qui passait pour une pauvre cervelle d'homme. Il l'avait vu quelquefois, et s'en était éloigné comme d'un bavard, outrecuidant bonhomme, qui faisait hausser les épaules aux gens sérieux et positifs. Il y avait longtemps qu'on ne l'avait vu à la Ville-Noire; il avait fait beaucoup d'allées et de venues aux envi-

rons pour tâcher de relever ses affaires, et n'avait inspiré de confiance à personne. En ce moment, on le croyait à Lyon. S'il ne revenait pas au bout de la semaine avec de l'argent, ses créanciers étaient décidés à tout saisir chez lui. Voilà ce que Sept-Épées se rappela avoir entendu dire à son parrain quelques jours auparavant.

Il fut donc très surpris, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de la ville, de voir un jet de lumière qui paraissait sortir de la fabrique abandonnée, se glisser, s'étendre et se fixer sur le coude écumeux de la rivière qui en baignait le seuil. — Oh! oui-da! pensa-t-il, c'est comme un fait exprès! Il y a là du monde et de la clarté! Je ne suis pas superstitieux, sans quoi je me persuaderais bien que quelque bon ou mauvais esprit me conduit à mon salut ou à ma perte! Il faut que, sur l'heure, j'aille examiner cet établissement, dans lequel je ne suis jamais entré.

Guidé par la clarté mystérieuse, Sept-Épées descendit de roche en roche et atteignit l'entrée de la baraque. Elle était fermée, la lumière sortait d'une ouverture de la galerie supérieure. Aucun mouvement ne révélait cependant la présence d'un être humain.

Sept-Épées frappa; mais, soit que le clapotement de l'eau couvrît le bruit, soit qu'on ne voulût pas répondre, il frappa en vain. Sentant sa curiosité excitée par ce silence, et remarquant que la lumière se projetait sur un rocher planté au beau milieu de l'eau, et tout à fait en face de la fabrique, il franchit le bras du torrent sur une planche qui y était fixée, et grimpa sur le bloc de manière à voir dans l'intérieur de l'habitation. L'eau était si resserrée en cet endroit, que d'un saut hardi on eût pu la franchir.

Il vit alors distinctement un spectacle assez étrange. Un homme était seul dans ce hangar, le dos tourné à la lumière, qui se reflétait sur son front chauve et luisant. C'était un crâne élevé comme ceux des enthousiastes, mais défectueux dans la fuite du front, qui dénotait le manque de suite ou de force dans la réflexion. Il s'occupait à écrire au charbon sur le mur. Il écrivait gros et péniblement. Quand il eut fini, il se retourna, et Sept-Épées reconnut le pauvre Audebert, qui lui parut pâle avec les yeux ardens. Cet homme prit une corde, et fit lentement et avec réflexion un nœud particulier qu'il recommença plusieurs fois, après quoi il disparut.

Une idée sinistre traversa l'esprit du jeune armurier. Il regarda avec attention ce qui était écrit sur le mur, et parvint à lire ces mots, dont il est inutile de reproduire les incorrections : « Je meurs de ma main, pour la honte et le chagrin que j'ai d'avoir tout perdu. J'ai été honnête homme et courageux. Priez pour mon âme. » Sept-Épées, voyant bien qu'il avait assisté aux préparatifs d'un suicide, allait

s'élancer de nouveau vers l'usine, quand il vit reparaître le malheureux artisan. Celui-ci s'approcha du mur et effaça le mot *meu*, pour le récrire autrement; puis il l'effaça de nouveau et se décida le rétablir tel qu'il l'avait écrit la première fois. Son incertitude venait probablement de ce que, ne sachant pas bien l'orthographe, il voulait être bien compris par ceux qui le liraient. Peut-être aussi un dernier sentiment d'amour-propre naïf le préoccupait-il à cette heure suprême.

Sept-Épées se demanda rapidement comment il pourrait arracher cet infortuné à son funeste projet. La porte était bien fermée, et quand il réussirait à l'enfoncer, il serait peut-être trop tard. Il lui vint une bonne inspiration, qui fut de crier de toutes ses forces : « Au secours! à l'aide! à moi, mes amis! »

Il n'est guère d'homme qui, au moment d'en finir volontairement avec la vie, ne soit distrait de lui-même par l'occasion de sauver son semblable. Le malheureux vieillard, qui avait peut-être la tête déjà passée dans la corde, s'élança dehors et trouva Sept-Épées qui accourait vers lui, et qui le saisit dans ses bras, triomphant du succès de son stratagème.

— Diable! vous m'avez bien dérangé, dit le pauvre Audebert, quand tout fut expliqué de part et d'autre; mais ce qui est différé n'est pas perdu!

— Mon ancien, ce que vous dites là n'est pas beau! lui répondit le jeune artisan en entrant avec lui dans la fabrique. Vous n'avez ni femme ni enfans, je le sais; mais n'avez-vous donc pas un seul ami?

— Non, mon garçon, je n'ai plus d'amis, et quand tout ce qui est là sera vendu, mes dettes ne seront pas toutes payées.

— Eh bien! l'honneur vous oblige à travailler jusqu'à ce qu'elles le soient!

— C'est vrai, mais mon courage est à bout, et, ne me sentant plus bon à rien, je préfère la mort à la honte de mendier.

Sept-Épées pensa que le meilleur moyen de distraire cet homme découragé était de lui faire raconter ses peines, et il le questionna.

— Mon histoire n'est pas gaie, répondit le vieillard. J'ai été marié et père de famille comme ton parrain Laguerre, qui me connaît bien et qui sait bien que je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne. Nous étions amis, nous nous sommes brouillés parce que je n'ai pas voulu suivre ses conseils. Ayant perdu tous deux, vers l'âge de quarante ans, nos enfans et nos femmes à l'époque de l'épidémie, nous avons pris chacun un chemin différent. L'idée de ton parrain était d'amasser de l'argent pour être tranquille sur ses vieux jours, ce qui ne l'a pas empêché d'arriver jusqu'à l'âge qu'il a sans se reposer et

sans se donner la moindre douceur. Celui qui aime l'*argent mort* n'en trouve jamais assez, et moins il en profite, plus il en souhaite. Ce n'est pas que je veuille taxer ton parrain d'avarice : je sais qu'il est bon pour toi, je crois qu'il te laissera ses écus, et, comme on te dit bon sujet, sa peine n'aura pas été perdue; mais tu aurais pu faire ton affaire sans lui, ou il aurait pu assurer mieux ta fortune en faisant un peu prendre l'air à la sienne. Moi, j'ai agi autrement. Les événemens m'ont donné tort, ce qui ne m'empêche pas de croire que j'avais raison. A quoi bon d'ailleurs t'exposer mes idées? Tu dois avoir celles du père Laguerre et penser qu'il vaut mieux tenir que courir.

— Non, répondit Sept-Épées, je n'ai pas les idées de mon parrain : c'est pour cela que je ne compte point sur son héritage. J'espère être bientôt sorti de la Ville-Noire, et je sais bien qu'à partir de ce jour-là, il ne s'intéressera plus guère à mon avenir; mais c'est de vous qu'il s'agit, et je vous assure que vous pouvez me dire votre manière de voir sans craindre que je vous blâme ou que je vous raille.

— Oh! alors, reprit Audebert, c'est différent! Je vois que, toi aussi, tu entends la vie active; mais peut-être ne l'entends-tu pas absolument comme moi, et c'est là-dessus que je consens à m'expliquer. Ce sera probablement pour la dernière fois... Eh bien! je n'en veux pas au bon Dieu de m'avoir envoyé un garçon d'esprit pour témoigner de mon bon cœur quand je ne serai plus là pour me défendre. Mais voilà cette chandelle qui finit; quand je l'ai allumée, je croyais bien qu'elle durerait plus que moi! Viens sur le bord de l'eau; si je me console d'être encore de ce monde, c'est parce que je pourrai encore ce soir regarder les étoiles. Il n'y en avait pas une seule dans le ciel quand le désespoir m'a pris, et voilà que le temps s'éclaircit un peu, comme mon cœur, ranimé par la bonté du tien; mais les nuits sombres reviendront, mon enfant, et avec elles une idée plus noire que la tombe, l'idée que je ne suis estimé et chéri de personne.

— Voyons, reprit Sept-Épées, ce que vous me dites là, c'est de l'ingratitude. Si vous méritez l'amitié, comme vous le dites, pourquoi n'en aurais-je pas pour vous? Essayez de m'en inspirer avant de m'en croire incapable.

— Tu as raison, brave enfant que tu es! dit Audebert en passant son bras sous celui de l'armurier. Viens, viens, je te dirai tout! Je me confesserai à toi devant Dieu!

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

DÉCADENCE MORALE

DU XVIIE SIÈCLE

LA BRINVILLIERS.

I.

Il n'y avait, à la paix de Nimègue, qu'un seul roi en Europe, Louis XIV. Quoiqu'en réalité il eût cédé à la Hollande, reculé sur le point d'où la guerre avait commencé, ses conquêtes sur l'Espagne et l'empire le mettaient au plus haut. Il exerçait l'ascendant du succès, et, ce que nul souverain n'a eu à ce degré, une sorte d'autorité sur l'opinion. Le préjugé secret de ses ennemis était pour lui : ils l'enviaient et l'imitaient. Les plus libres esprits, nos réfugiés d'Angleterre, Saint-Évremond et autres, subissent l'illusion commune ; ils admirent sa grandeur. Elle éclate surtout par l'harmonie que cette monarchie, quelles que soient ses misères, présente à l'étranger, équilibrée dans Colbert et Louvois, dans la majesté de Bossuet.

La grande époque de force étincelante, celle de Pascal, de Corneille et de Molière, est close par la mort du dernier (1674). Racine s'éclipse (1676) après *Phèdre ;* mais La Fontaine publie ses dernières fables (1679), Bossuet est debout, et semble soutenir le faix du siècle par un livre imposant, le *Discours sur l'histoire universelle* (1681). Sous son abri commence humblement Fénelon, qui, bientôt s'élevant, va former avec lui la belle opposition qu'on vit dans Corneille et Racine. Une noblesse générale est dans les choses, tendue sans

doute et emphatique, comme la grande galerie de Versailles. La vraie beauté du tout, c'est que chaque partie paraît conspirer d'elle-même à l'effet de l'ensemble, spontanément, de passion. C'est l'effet d'une grande symphonie, variée à l'infini sur le même motif, la gloire du dieu mortel. Et rien n'y contredit; l'exquise indépendance de tel qui reste à part (je pense à La Fontaine) n'apparaît qu'en nuances délicates qui, loin de faire tort à l'ensemble, y mettent la grâce au contraire, le semblant de la liberté.

Voilà ce qui charmait l'Europe. Un tel accord de génies différens, qui ne s'est plus revu, charme et séduit encore. Cependant l'éclat n'est pas tout. Sous ces surfaces éblouissantes, quelle était la vraie vie, la force morale de la nation, sa puissance d'action et de travail? Un excellent observateur, Locke, qui parcourt la France en 1675, y voit partout des maisons abandonnées, des ruines, des champs en friche. Colbert, dès 1673, désespérait et voulait se retirer. En 1679, malgré la paix, il ne put rien. Il mourut en disant: « On ne peut plus aller » (1683).

On accuse la guerre et Louvois fort justement, on accuse le roi et la cour, la prodigalité, la furie des dépenses, et c'est avec raison; mais à cette misère il y a une autre cause encore, intime, générale et profonde : une langueur déjà ancienne, une tradition d'oisiveté, le mépris du travail. Le colossal effort du grand résurrectionniste Colbert pour créer d'un seul coup une France laborieuse à côté de la France oisive eut des effets partiels, éphémères; ses belles ordonnances avortent presque toutes, et même avant sa mort.

Qui peut, vit noblement. Colbert exige du clergé la suppression de quelques fêtes, et elles n'en sont pas moins chômées. Il promet pension aux nobles qui auront dix enfans (plus tard même aux non nobles); mais cela ne tente personne. Les familles connues produisent de moins en moins; beaucoup finissent avec le siècle : exemple, les Arnauld, famille prolifique, énergique. Le premier, l'avocat, sous Henri IV *a vingt enfans* (dix sont d'église, dont six religieuses qui meurent jeunes). Le second, Arnauld d'Andilly, sous Louis XIII, *a quinze enfans* (dont six religieuses qui, la plupart, meurent jeunes). Le troisième, Arnauld de Pomponne, ministre de Louis XIV, *a cinq enfans* (dont deux d'église), tous éteints sans postérité. Notez que cette race vigoureuse s'est alliée en vain à la race non moins énergique, à l'héroïque sang des Colbert.

Que sera-ce des autres familles, des bourgeois peu aisés, des pauvres? Deux choses les stérilisent : — d'abord l'augmentation des dépenses. Les objets fabriqués quintuplent de valeur en un siècle. Le blé n'enchérit pas; le propriétaire est gêné, vend mal son blé, en produit peu : famine de trois ans en trois ans. Et cependant le luxe

augmente, on veut briller, on craint les charges de famille. — La fluctuation morale d'un siècle intermédiaire qui nage entre deux âmes, l'ancienne et la nouvelle, tient l'homme ennuyé, affadi. Il ne cherche point à se perpétuer. Parmi ses pompes solennelles, l'idée religieuse va défaillant : elle ne garde l'orgueil de la forme qu'en abdiquant l'influence morale; elle ne règne qu'à force d'obéir aux vices publics, ne vit que pour autoriser l'esprit de mort, qui l'emporte elle-même.

La France est alors sur cette pente; mais, pour voir où elle va, il faut d'abord bien regarder les états qui l'ont déjà descendue, les deux empires surtout qui portèrent si haut le drapeau des religions du moyen âge, l'Espagne et la Turquie. Différens dans la vie, ils se ressemblent dans la mort, et sont comme frères dans le tombeau. Une même chose les caractérise, la dépopulation.

Dès 1619, les cortès ont dit ce mot funèbre : « On ne se marie plus, ou, marié, on n'engendre plus. Personne pour cultiver les terres... Il n'y aura pas seulement de pilotes pour fuir ailleurs. Encore un siècle, et l'Espagne s'éteint. » Sous autre forme, mêmes plaintes en Turquie. Un Turc des plus vaillans, un des héros de la guerre de Candie, déjà vieux, ne pouvait rencontrer des femmes par les villes sans s'écrier : « Le salut soit sur vous, mes femmes, anges de la terre, fleurs de l'arbre céleste!... Priez pour nous! que Dieu vous comble de ses grâces, car vous enfantez des soldats!» Dès cette époque, le sérail périssait ou subissait un triste changement. Les quatre *ministres du diable*, vin, café, tabac, opium, donnèrent le goût des plaisirs solitaires, des ivresses non partagées. De la Turquie, les cafés se répandent en Europe, en Angleterre, bientôt en France (1669). Avant la fin du siècle, l'ignoble tabagie a pénétré partout. Les deux Kiuperli tâchent en vain de galvaniser cet empire par le retour à la barbarie militaire de son institution primitive, les razzias immenses d'enfans grecs mis au sérail, qui les donne à l'armée. Des succès passagers, de brillantes conquêtes, n'empêchent pas que la Turquie ne s'affaisse, ne croule par l'énervation de la race et sa stérilité. Les casuistes turcs et le mufti lui-même donnent l'exemple et le précepte. Le Coran est vaincu. Toutes les fastueuses rigueurs de sévérité musulmane sont inutiles. Un athée brûlé vif, la fermeture des cabarets, la défense du vin, ne relèvent pas Mahomet. Kiuperli lui-même délaisse sa réforme, et succombe découragé. En défendant le vin, il mourra d'eau-de-vie (1676).

L'Espagne était plus bas, beaucoup plus bas que la Turquie. Les Kiuperli parvinrent à créer de grandes armées. L'Espagne, contre le Portugal qui l'envahit, trouve à peine quinze mille invalides. La Castille n'est qu'épines et ronces: dans la Vieille-Castille seulement,

trois cents villages abandonnés, deux cents dans la nouvelle, et deux cents autour de Tolède. L'Estramadure est un grand pâturage, habité des seuls mérinos; mille villages en ruine au royaume de Cordoue; la Catalogne voit tous ses laboureurs fuir aux montagnes et devenir brigands. De saignée en saignée, l'Espagne s'est évanouie. Une fois un million de Juifs, puis deux millions de Maures, ou chassés ou détruits! Et l'émigration d'Amérique coûte trente millions d'hommes en un siècle. Du reste, il suffisait de la vie noble pour annuler l'Espagne. Elle tombe à six millions d'âmes, dont un million sont nobles ou prêtres; mais tout le pays devient noble. Le chevrier sauvage vit noblement sur la bruyère; son fils noblement sera moine. En 1619, les cortès demandent en vain (ce que voudrait Colbert en 1666) la réduction des couvens; ils croissent, multiplient, fleurissent de la désolation générale. Les religieuses surtout augmentent infiniment de nombre au XVIIe siècle.

Le mariage vaut la virginité; il devient infécond. Les premiers Espagnols qui firent une science de la casuistique, déjà ancienne dans l'église, l'ingénieux Basque Navarro et le savant Sanchez, luttent encore timidement, s'ingénient, subtilisent, pour que la famille dure et pour qu'on naisse encore. Leurs tristes complaisances ne touchent guère un homme qui ne veut plus que finir noblement. En Espagne comme en Italie, rien ne peut le gagner que la stérilité permise, l'autorisation de mourir.

Rien de plus remarquable que la facilité avec laquelle la casuistique s'accommoda aux mœurs de chaque peuple, céda selon les lieux, les temps. En Pologne, elle trouva moyen de faciliter le divorce par les vieux empêchemens canoniques pour parenté; on rendait aux époux le service de trouver qu'ils étaient parens. En Italie, on maintint le mariage indissoluble, mais le mariage à trois. On consola la femme négligée du mari en lui laissant un chevalier servant, mari plus assidu qui sauvait l'autre de l'ennui de vivre avec elle. Ces unions étaient publiques : tous trois, confessés et absous, communiaient ensemble aux grands jours; elles devinrent légales, furent stipulées dans les contrats. Un illustre vieillard de Gênes, un Sp., en 1840, montrait un de ces actes parmi ses papiers de famille, acte notarié au dernier siècle : « La noble demoiselle, âgée de dix-huit ans, consent à prendre tel, un mari de vingt-huit, mais il lui garantit par écrit qu'elle gardera son chevalier servant, qui en a trente-deux. » Ces languissantes Italiennes, dans leur oisiveté, au lieu d'avoir un singe, un petit chien, aimaient à traîner après elles un homme-femme, qui portait l'éventail ou donnait le mouchoir. Rien de plus froid. L'éternel tête-à-tête se passait à bâiller; mais le mari bâillait aussi d'avoir à perpétuité cette ombre inséparable de sa femme, presque toujours un cadet sans fortune, un parasite.

Chaque famille eut un enfant, sans plus. L'amour était stérile autant que le mariage. Tout était sec, la table maigre, avec des dehors fastueux. De réforme en réforme, on fit la plus économique, celle de supprimer la femme et de ne plus se marier. Plus de maisons. Ils vivaient seuls dans leurs palais déserts, avec quelques pages en guenilles.

L'Europe entière suivrait-elle les voies de l'Espagne et de l'Italie? C'était la question. — L'Angleterre des Stuarts, l'Allemagne des Ferdinand, des Léopold, faibles et déchirées, ne font guère espérer alors la rénovation morale qu'elles eurent plus tard. L'Escobar allemand, Busenbaum, a le même succès que l'Escobar espagnol (chacun cinquante éditions). Après eux, la casuistique imprime et publie moins, mais elle n'en suit pas moins sa pente. Ce que Pascal reprocha aux jésuites, elle continue de l'enseigner dans les deux dictionnaires des cas de conscience publiés par les sorbonistes quatre-vingts ans après Pascal. Enfin, dans Liguori, elle a abandonné les réserves morales qui, sous Escobar même, défendaient encore la nature.

Une doctrine bien autrement profonde et bien plus dangereuse, celle du quiétisme (de la suprême quiétude), avait été, dès le commencement du siècle, importée par l'illuminisme espagnol. L'Espagne morte enseigna à la France le dogme de la mort de l'âme : doctrine qui tentait par sa simplicité; elle dispense de la casuistique. Pourquoi ce grand travail pour chaque cas particulier, cet art laborieux de *diriger l'intention* par les détours de l'équivoque? Qu'on endorme la volonté, il n'y a plus d'intention, plus de responsabilité, *plus de péché*. L'âme se noie dans la souveraine équivoque, l'amour, qui la confond avec l'objet aimé, et la perd toute en lui. « Nulle et anéantie, elle ne veut plus rien et ne fait rien. En elle désormais Dieu est tout, fait tout, souffre tout. »

Ces doctrines de passivité et de suicide moral passèrent, après la fronde, des couvens aux mondains, se répandirent dans la noblesse et la bourgeoisie de Paris. Surtout depuis 1666, Paris, délaissé par la cour, veuf du soleil royal, sans fêtes ni amusemens, se créa d'autant plus une vie ténébreuse de plaisirs défendus et d'intrigues dévotes. La langue, l'esprit du quiétisme se répandirent partout, bien avant que le mot quiétisme existât. Ils gagnèrent bien des gens qui n'en sentaient pas la portée. On trouvait quelque charme à ne plus vouloir, à agir et jouir sans volonté, à vivre comme ne vivant plus. Il y avait là un parfum de mort qui était dans le goût du temps.

Sur un terrain si heureusement préparé, toute plante vénéneuse ne pouvait guère manquer de pousser. D'étranges maladies morales se répandirent et gagnèrent en-dessous. Le péché, éludé par la casuistique, supprimé par le quiétisme, n'existant plus, la notion

du mal étant tout obscurcie, plusieurs ne sentirent plus ce que c'est que le crime. Sans remords, en repos parfait de conscience, ils le conçurent et le commirent. Un matin, dans ce monde poli, gracieux et dévot, apparut l'affaire des poisons (1673-1680).

II.

Le procès de la Brinvilliers, ayant été fait régulièrement en parlement, devrait exister aux archives de France; mais les pièces ont disparu. Heureusement la Bibliothèque en possède un assez grand nombre en copies, et quelques-unes même originales. On y trouve : 1° aux manuscrits, un volume d'actes, de fragmens d'interrogatoires, et un autre volume qui contient la relation de la mort de la Brinvilliers par son confesseur (1); 2° aux imprimés, les principaux mémoires (2) publiés pour ou contre la Brinvilliers et Penautier (3). On ne peut séparer ces deux affaires. Celle de la Brinvilliers reste inintelligible, si on ne la replace dans son rapport avec celle de Penautier, qu'on aurait voulu étouffer.

Pendant dix ans, une lutte d'intrigue avait eu lieu entre deux financiers, Hanyvel et Reich, qui se faisaient appeler seigneurs de Saint-Laurent et de Penautier. Le premier était receveur-général du clergé de France, place qui valait par an 60,000 livres (250,000 fr. d'aujourd'hui). Le second devint trésorier de la bourse des états de Languedoc: il enviait la place du premier, il intéressa l'amour-propre des évêques du Languedoc pour qu'ils l'associassent à Hanyvel; mais celui-ci avait pour lui tous les évêques du nord, la majorité de l'épiscopat. Enfin, Hanyvel étant mort subitement (1669), Penautier succéda. Déjà deux morts subites l'avaient fait énormément riche. Ce financier d'église, homme doux et dévot, demeurait rue des Vieux-Augustins, fort à portée des halles, où ses commis prêtaient à la petite semaine. Le peuple, voyant là rouler tant d'or, imaginait que, dans cette maison, on faisait de la fausse monnaie, de la magie peut-être. Dans une descente de justice qui s'y fit, on ne trouva rien de suspect, sauf une tête de mort, qui témoignait plutôt de la dévotion de ce bon personnage et des pensées pieuses qu'au milieu des affaires il gardait pour l'éternité.

Chose assez surprenante dans un homme si bien posé, il avait pour intime ami un jeune homme sans consistance, il est vrai, très pieux, le nommé Sainte-Croix, bâtard de grande maison à l'en croire, qui avait été capitaine de cavalerie; mais depuis, touché de

(1) Supplément français, 194, 250.

(2) L'article de Richer (*Causes célèbres*) est copié sur un de ces factums, fort inexact. Tous les biographes l'ont suivi.

(3) Collection Thoizy, Z, 2, 284.

la grâce, il écrivait des livres ascétiques (1), *philosophait* aussi, c'est-à-dire cherchait la pierre philosophale.

Sainte-Croix, au retour de la guerre, avait vécu chez un ami, le marquis de Brinvilliers, avec qui il avait servi. Celui-ci, fils d'un président des comptes, mais devenu homme d'épée, courait le monde et les plaisirs, négligeait trop sa jolie petite femme, qu'il avait cependant épousée par amour. Fille d'un magistrat, M. d'Aubray, elle avait peu de fortune, mais beaucoup de grâce et d'esprit. Elle était parente du pieux chancelier de Marillac, le traducteur de l'*Imitation*. Sa sœur était religieuse aux carmélites de la rue Saint-Jacques, ses filles pensionnaires aux carmélites de Gisors et de Pontoise. Elle-même vivait recueillie dans son triste hôtel de la rue Neuve-Saint-Paul, au Marais, près de l'église des jésuites. Elle remontra à son mari qu'on jaserait peut-être de l'amitié de Sainte-Croix. Il ne l'écouta pas, exigea au contraire qu'il l'occupât, la consolât. Elle se résigna.

Tous trois vivaient en parfaite union. Quoique la marquise fût obligée, par les mauvaises affaires de son mari, de se séparer de biens, elle vécut toujours avec lui en bonne intelligence, et lui, il l'aima jusqu'à la mort. Le vieux père de la marquise, moins tolérant, ne comprenant rien à la haute spiritualité, s'indignait de ce ménage, et disait que Sainte-Croix était un fripon qui exploitait les deux époux. Il obtint une lettre de cachet pour le faire mettre à la Bastille. Là, Sainte-Croix *philosopha* avec un autre chercheur du grand œuvre, Exili, que le peuple médisant disait fabriquer des poisons. La légende voulait qu'il eût été à Rome empoisonneur en titre de Mme Olympia, reine de Rome sous Innocent X, et que par ce talent il eût procuré à la dame cent cinquante morts subites dont elle hérita.

La Bastille sembla porter bonheur à Sainte-Croix. Entré gueux, il en sortit riche. Il se maria, prit hôtel, laquais, porteurs, carrosse. Il eut un intendant, outre ses vieux serviteurs de confiance, George et Lachaussée, qu'il céda pourtant, l'un à Hanyvel, l'autre à Mme de Brinvilliers, qui le plaça chez les Aubray. Chose bizarre, tout comme Hanyvel, ces Aubray meurent subitement, le père Aubray d'abord, puis bientôt les deux frères (1666-1669).

Sainte-Croix était en belle passe. Son ami, Penautier, allait le cautionner pour acheter une charge dans la maison du roi; mais il devint malade. Penautier s'alarma; craignant qu'il ne mourût, il envoya chercher des papiers qu'il avait chez lui. Quoique la maladie ne fût pas longue, Sainte-Croix eut le temps de remplir tous ses devoirs et fit une très bonne fin. Ce qu'on a dit d'une expérience

(1) *Mémoires pour la veuve Hanyvel*, p. 6.

de chimie où il aurait péri est une fable. On mit les scellés; mais Mme d'Aubray, veuve du dernier frère de Mme de Brinvilliers, et qui accusait celle-ci de la mort de son mari, avait trouvé moyen d'adjoindre au commissaire un homme à elle, un certain Cluet, sergent de police. Cet observateur attentif trouva une cassette où Sainte-Croix avait écrit : « Par le Dieu que j'adore, je prie qu'on remette ceci à Mme de Brinvilliers. » On ouvrit, et l'on trouva des lettres de la marquise, une obligation souscrite par elle au profit de Sainte-Croix, et de petits paquets où il était écrit : « A M. de Penautier. » Ces paquets étaient des poisons.

Ce n'était pas ce qu'on croyait trouver. Les poisons semblaient ne pas être à Mme de Brinvilliers, mais bien les billets doux. Le commissaire (Picard, celui qui aida à faire brûler Morin) fut tout abasourdi de voir M. de Penautier, un tel homme, tellement compromis. Il remplit fort mal son devoir, ne recacheta point les paquets, n'écrivit pas le procès-verbal, le laissa écrire par Cluet, l'agent de Mme d'Aubray, qui ne pouvait manquer d'écrire à la charge de la Brinvilliers, déchargeant d'autant Penautier. Même ce procès-verbal suspect, on ne le garda pas entier; il en disparut plusieurs feuilles. La confession de Sainte-Croix avait disparu aussi. Picard dit qu'en bon chrétien il l'avait brûlée.

Penautier, gardé par l'église, l'était aussi par la magistrature. Il avait eu la sage précaution d'y avoir alliance. Il avait marié sa sœur au fils d'un conseiller du parlement. Le lieutenant civil, à qui revint l'affaire, ne voulut ni voir ni savoir l'obligation de Penautier à Sainte-Croix; il n'en fit point mention. Cette pièce fut négligée et écartée, de plus falsifiée; on en changea la date : on mit 1667 au lieu de 1669, année de la mort d'Hanyvel, dont cette obligation eût semblé le paiement. Le laquais George avait fui le jour de la mort d'Hanyvel; mais l'autre, Lachaussée, fut arrêté, jugé. Il avoua qu'il avait empoisonné les frères Aubray par ordre de Sainte-Croix. Il varia sur la Brinvilliers, la dit tantôt coupable et tantôt innocente. De lui-même, au dernier moment, il commençait à dire ce qu'il savait sur Penautier. On lui ferma la bouche. Celui-ci, inquiet, craignant d'être arrêté, achetait déjà des témoins (1). Il n'en eut pas besoin. Tout ce qui avait agi pour Sainte-Croix disparaissait comme par magie. De ses préparateurs de poison, le dernier, un certain Glazel, apothicaire du faubourg Saint-Germain, mourut fort à propos. Restait la Brinvilliers, qui connaissait très bien l'intimité de Penautier avec Sainte-Croix. Le financier courut la trouver à Picpus, où les poursuites de ses créanciers lui avaient fait cher-

(1) Interrogatoire de son commis Belleguise. (Manuscrits, Suppl. Fr., 250.)

cher asile. Il lui donna deux lettres de change pour lui faciliter la fuite. Si elle avait eu le courage de refuser et de rester, on eût probablement arrangé son affaire pour l'honneur de la magistrature. Elle partit, laissa le champ libre à sa belle-sœur, qui obtint contre elle un arrêt de mort par contumace.

Elle était réfugiée dans un couvent de Liége; mais d'autres affaires rappelaient trop la sienne, spécialement celle du musicien Lulli (1675), qui faillit être empoisonné par un de ceux qui passaient pour avoir fait périr Mme Henriette. La belle-sœur de la Brinvilliers ne la perdait pas de vue. On avisa pour l'enlever. Malgré toute sa dévotion, elle s'ennuyait avec ses nonnes. Elle était encore agréable, mondaine au fond et d'esprit romanesque. Forte dans sa petite taille et de nature sanguine, elle n'était nullement insensible aux tendres impressions. Le jargon doucereux de la dévotion galante pouvait la prendre. On lui dépêcha un exempt, homme d'esprit, bien fait, parleur facile. On le travestit en abbé. Il s'établit à Liége; il l'amusa, l'amadoua de mysticité amoureuse, et, comme elle n'était point cloîtrée, la promena hors du couvent. Là, tout à coup il se démasque. L'ami, l'amant, le directeur se révèle espion et bourreau. Il la jette dans une voiture, entourée d'archers, la ramène à Paris. Le pis pour elle, c'est qu'on avait saisi sa confession, écrite tout au long par elle-même. L'extrait que nous en avons donne l'idée d'une pièce bizarre et très confuse. Elle y met à la suite, comme sur la même ligne, des crimes épouvantables et des puérilités. Elle a brûlé une maison. Elle a empoisonné son père et ses frères; plus, tels menus péchés de petite fille, etc., tout cela pêle-mêle. Elle note plus fortement ce qui est contre la loi canonique et les commandemens de l'église.

Elle avait beau dire qu'elle avait écrit dans un accès de fièvre, elle sentait qu'on ne s'arrêterait pas à son dire. Elle s'adressa à un archer et crut l'avoir gagné. Il lui donna papier et encre, et elle écrivit deux fois à Penautier d'agir pour elle. Ces lettres n'arrivèrent pas et servirent au procès. Elle était fort légère et se confiait à cet archer, qui la faisait parler. « Penautier, disait-il, est donc intéressé à l'affaire? — Autant que moi-même, et il doit avoir encore plus de peur. Du reste, si je parlais, *il y a la moitié des gens de la ville* (et de condition) *qui en sont*, et que je perdrais;... mais je ne dirai rien. » Elle le répéta par deux fois (1). Il paraît qu'en effet, outre le financier, d'autres personnes étaient intéressées à ce qu'elle n'arrivât point à Paris. Un gentilhomme vint, tâta les archers sur la route, essaya, mais en vain, de les apprivoiser.

Elle avait fort compromis Penautier, surtout en lui écrivant de

(1) Interrogatoire manuscrit de l'archer Barbier, 15 mai 1676.

faire disparaître un nommé Martin, intendant de Sainte-Croix. Cela forçait la main au président de Lamoignon. On jasait, et le peuple était très animé. On dut arrêter Penautier, dans son intérêt même, pour avoir l'air d'examiner la chose et pouvoir le blanchir; mais il n'avait pas cru qu'on en vînt là, et l'huissier le surprit déchirant une lettre et tâchant de l'avaler. Cet homme, intrépide et zélé, servant ses magistrats mieux qu'ils ne voulaient être servis, le prit à la mâchoire et lui arracha les morceaux (1). C'était un billet de deux lignes où on l'avertissait et on lui disait d'aviser « en ces *maudites* conjonctures. » Heureusement pour lui, les juges s'obstinèrent à ne comprendre rien, acceptèrent le roman qu'il donna pour explication. On fit taire les témoins, et on ne les laissa parler que sur la Brinvilliers. L'accusateur de Penautier, c'était la veuve de cet Hanyvel de Saint-Laurent, mort subitement en 1669. Elle n'avait pas grandes preuves contre lui. Depuis sept ans, les témoins étaient morts ou avaient disparu. Restait la Brinvilliers, qui disait ne savoir rien, mais qui, à l'étourdie, pouvait, sans le vouloir, éclairer bien des choses. Ainsi Penautier prétendait qu'il connaissait peu Sainte-Croix, et la Brinvilliers, en jasant, disait « qu'elle les avait vus *mille* fois ensemble (2). » De tels mots donnaient force à l'accusation peu prouvée de la veuve Hanyvel. Il était très urgent pour Penautier (et pour d'autres aussi) que cette dangereuse langue fût promptement expédiée. Le parlement y mit une extrême précipitation.

L'embarras, c'est qu'il n'y avait pas contre elle de témoins sérieux. En réalité, il fallait la faire mourir sur une pièce unique. Il fallait que des magistrats chrétiens abusassent de sa confession, écrite par elle contre elle-même. Elle avait eu un moment de désespoir où elle essaya même de se tuer en s'enfonçant sous le ventre un bâton armé d'une épingle; mais, n'y parvenant pas, elle avait repris à la vie et s'était relevée. Aux interrogatoires, elle montrait beaucoup d'assurance, réfutait les témoins avec force et vivacité, récriminait contre eux et les humiliait. Elle sentait que, par deux côtés, elle tenait ses juges; elle ne faisait aucun aveu, et d'autre part, sur ses lèvres muettes, ils voyaient ou ils croyaient voir voltiger des noms redoutables de personnes puissantes qui, dénoncées par elle, les eussent terriblement embarrassés. Elle pouvait reporter la terreur jusqu'aux rangs les plus élevés, et jusque dans Versailles, qui sait? tout près du trône! terribles incidens qui pouvaient la tenter, car, une fois lancés au procès, ils auraient prolongé sa vie.

On eut donc ce spectacle de voir les juges, émus et inquiets, cajoler l'accusée, la prier de mourir sans bruit, d'avouer pour son

(1) Procès-verbal manuscrit de l'huissier Maison, 15 juin 1676.
(2) Manuscrit de Pirot.

compte sans dénoncer personne. Quand elle parut sur la sellette, Lamoignon s'attendrit, et tous les autres, jusqu'à verser des larmes, la priant et la suppliant d'avoir pitié de son âme, de ne point s'endurcir. Elle seule garda les yeux secs. Elle n'ignorait pourtant pas le terrible sous-entendu. Ceux qui pleuraient sur elle pouvaient fort bien la brûler vive comme empoisonneuse. Elle pouvait, comme parricide, avoir le poing coupé. Le parlement avait appliqué ces supplices atroces à des gens moins coupables, au malheureux rêveur Morin en 1664. En 1686, il fit brûler vif un blasphémateur, qui de plus eut la langue coupée. La Brinvilliers avait ainsi à compter avec ses juges : elle pouvait, par sa discrétion, obtenir qu'on s'en tînt à l'arrêt indulgent de 1673, la simple décapitation; mais on aurait voulu de plus qu'elle avouât, et reconnût ainsi la légitimité du jugement. Comment, en vingt-quatre heures qui restaient, pourrait-on lui ouvrir la bouche, amener un moment de faiblesse, lui tirer l'aveu désiré qui sauverait l'honneur des juges, les innocenterait devant le public? On comptait peu sur la torture. Si on l'eût donnée trop violente, on aurait pu, au lieu de cet aveu, tirer de sa douleur égarée, ou de sa fureur, les révélations dangereuses qu'on craignait tant, qu'on voulait étouffer.

Un seul moyen restait, l'attendrissement; mais il fallait l'obtenir sur-le-champ. On n'avait plus que vingt-quatre heures. Le premier président, avec une entente parfaite de la nature humaine, lui choisit de sa main pour confesseur un homme tout neuf à ces tristes spectacles, qui d'autant plus en sentirait l'émotion, dont la pitié, la douleur et les larmes, par une force contagieuse, gagneraient la Brinvilliers, la feraient pleurer et mollir, bref avouer. Le 14 juillet 1676, de bonne heure il manda M. Pirot, professeur de Sorbonne et théologien estimé. Né en 1630, il avait justement l'âge de la Brinvilliers. C'était un Bourguignon, un cœur chaud, bon et tendre, sensible jusqu'à la faiblesse, un tempérament délicat, un pauvre homme de lettres, qui semblait bien peu propre à une si pénible épreuve. Les sorbonistes avaient alors la triste charge d'assister les condamnés et de les faire mourir en forme; mais M. Pirot avait jusque-là décliné ce devoir. Il demanda grâce d'abord au président, avoua qu'il ne pouvait même voir saigner sans se trouver mal. Le président insista. Il lui dit qu'on voulait deux choses : 1° que Dieu la touchât et *qu'elle avouât*, 2° que ses crimes mourussent avec elle, et *qu'elle prévînt* par une déclaration *les suites* qu'ils pourraient avoir. Ce dernier mot, peu clair, donna un scrupule à Pirot. Il objecta ceci : « en affaire de poison, on doit faire nommer *les complices.* » Il avait mal compris. Ceux qu'on voulait couvrir, c'étaient moins les auxiliaires de la Brinvilliers que ses modèles ou ses imitateurs, les gens riches haut placés, qui avaient pu empoisonner comme elle.

Ainsi Penautier, comme elle mis en cause, mais qui n'était point son complice, n'avait en rien trempé dans la mort des Aubray.

Pirot, troublé, mais forcé d'obéir, pour se fortifier dans sa mission difficile, alla aux carmélites de la rue Saint-Jacques demander une lettre à la sœur de la Brinvilliers, qui y était religieuse. Sur la route, les bruits étranges qui couraient sur elle lui revenaient. Il craignait d'arriver. On en disait des choses effroyables. Elle faisait, disait-on, un jeu de la mort. Elle empoisonnait son mari de temps à autre; mais toujours Sainte-Croix l'avait sauvé. Elle empoisonnait par essai, *in animâ vili*, des pauvres à l'Hôtel-Dieu. Elle empoisonnait par plaisir, par amitié, par charité; que sais-je? Dans un couvent, elle voit pleurer une novice que ses parens veulent cloîtrer. « Calmez-vous, dit la Brinvilliers, ils ne vivront pas. Je m'en charge. »

L'esprit rempli de ces terreurs, Pirot fut introduit à la Conciergerie, au plus haut de la tour Montgommery, entra dans une grande chambre où il y avait quatre personnes, deux gardiens, une garde, et, tout au fond, le monstre...

Le monstre était une toute petite femme, fine, aux yeux bleus très doux et parfaitement beaux (1). Ce n'était point du tout la virago dont parle Mme de Sévigné d'après les contes qu'on en faisait dans le public. Elle avait le visage arrondi, agréable, la peau d'une extrême blancheur, de beaux cheveux châtains, alors coupés fort court. Nul signe de méchanceté. Quelques traits accusaient seulement une nature fort passionnée. Quand il lui passait quelque trouble dans l'esprit, elle laissait échapper une grimace convulsive de dépit, de dédain, qui d'abord eût fait quelque peur.

Dès qu'elle vit Pirot, elle remercia honnêtement un prêtre qui l'avait assistée jusque-là, exprima avec grâce et abandon sa confiance absolue dans le docteur. Il vit tout d'abord combien elle était aimée de ceux qui vivaient avec elle. Quand elle parlait de sa mort, les deux hommes et la femme fondaient en larmes. Elle semblait les aimer aussi, était bonne et douce avec eux, point fière; elle les faisait manger avec elle à sa table.

D'abord elle posa un peu devant Pirot et fit de la bravoure, dit qu'elle voulait mourir en femme forte, qu'il y fallait peu de façons, qu'il lui suffisait d'un quart d'heure. Elle dit froidement au concierge qu'ayant tant d'affaires pour demain (la question et l'exécution), elle le priait d'avoir soin que son bouillon fût un peu moins faible. Elle parla de ses enfans, qu'elle n'avait pas demandés, de peur de s'attendrir; elle s'arrêta bien plus sur son mari: il était hors de France et n'osait y rentrer. « Sans la crainte de ses créanciers, di-

(1) Manuscrit Pirot, f° 30.

sait-elle, il serait venu à coup sûr. Nous nous sommes toujours écrit, et il a toujours été dans mes intérêts. Je suis plus en peine de lui que de moi. Hélas! quelle honte pour lui! Je voudrais qu'il laissât le monde, se retirât dans une maison religieuse. » Elle lui écrivit, sous les yeux de Pirot, une lettre tendre où elle lui disait « qu'elle mouroit d'une mort *honnête* que lui attiroient ses ennemis. » Pirot lui fit effacer cela.

Quelque dévote qu'elle fût, elle savait peu sa religion. Les textes historiques de l'Écriture que lui citait Pirot ne lui présentaient aucun sens. Elle n'avait rien lu de l'Ancien Testament; du nouveau, elle n'en avait lu qu'un peu à Liége « pour se désennuyer. » De morale, encore moins. Elle avait grand'peine à comprendre ce que c'est que le pardon des injures. Pirot assure qu'il la pressa de dire ce qu'elle savait sur Penautier; elle répondit avec précision, *non qu'elle le savait innocent*, mais qu'elle ne le savait pas coupable. « S'il est coupable, je n'en connais rien (1). » Du reste, l'intérêt visible de M. Pirot l'avait touchée et peu à peu lui desserrait le cœur. Elle se mit à lui dicter sa confession générale et lui avoua ce qu'elle voulait avouer aussi aux juges le lendemain : « *qu'elle avait empoisonné son père, fait empoisonner ses frères*, et pensé empoisonner sa sœur (sa belle-sœur, selon toute apparence). » Elle ne pouvait dire la composition des poisons; il y entrait des crapauds, quelques-uns n'étaient autre chose « que de l'arsenic raréfié. » Rien n'indique qu'elle se repente. Elle croit « que *sa prédestination* était attachée à son arrêt de mort, » sans doute aussi que le crime était écrit d'avance, que crime et jugement, toute sa destinée avait été fatale. Elle prie que les juges lui pardonnent sa fière attitude. Elle ne peut être humble, quoi qu'elle fasse. « Je suis encore attachée à la *gloire* du monde... J'ai en moi un esprit ambitieux, qui ne cherche que l'*honneur*. » Étrange honneur, qui la conduisit là!... Elle fait encore un aveu fort bizarre, mais de grande franchise et de nature, touchant dans ce terrible jour : c'est qu'elle est toujours femme, tendre encore, « qu'en certains momens elle ne peut regretter d'avoir connu celui qui la perdit. »

Trois mots sont peut-être la révélation de sa destinée : *fatalisme religieux*, *magnétisme* physique, *gloriole* (ce qu'elle appelle *honneur*). Sainte-Croix, échappé de la Bastille et craignant d'y rentrer, lui fit empoisonner le père Aubray, sévère et redouté censeur de la famille. Puis la ruine de son mari, la honte qu'elle avait d'être ravalée, poursuivie, la poussèrent à vouloir remonter à tout prix : elle laissa Sainte-Croix empoisonner ses frères, dont (sans la belle-sœur) elle aurait hérité.

(1) Manuscrit Pirot, f° 59-61.

Pendant ces funèbres aveux, le jour était fini, et il se faisait tard. Le docteur voulait s'en aller, et elle le retenait d'une manière suppliante. « Quoi! monsieur, vous disiez que vous ne me quitteriez qu'à la mort, et déjà vous vous en allez! » Pirot, quoique touché infiniment et le cœur plein, insista, et lui refusa cette nuit suprême. Sa santé était faible; ses habitudes de célibataire et de prêtre, son hygiène un peu égoïste, ne lui permettaient pas de se désheurer. Il dit que, s'il veillait, il serait trop faible pour l'assister le lendemain. Elle se rendit à cela, mais l'obligea du moins de souper un peu avec elle. Elle fit appeler le concierge, lui dit de faire venir une voiture et de le reconduire. « Je n'aurais aucun repos, dit-elle, si je n'étais bien sûre que M. le concierge vous eût ramené en Sorbonne. A l'heure qu'il est, il n'y a aucune sûreté dans les rues. » Il n'était guère plus de neuf heures (en été, dans les plus longs jours)!

La grande et maussade maison, telle alors qu'elle est aujourd'hui, était close à cette heure, et tout éteint. Heureusement le valet de Pirot avait averti qu'on l'attendît. Son premier soin, en arrivant, fut de monter chez le doyen, M. Fromageau, et de s'excuser de n'avoir pu demander l'autorisation de la compagnie pour obéir aux ordres du premier président. Le doyen était déjà au lit, fatigué d'avoir assisté, dans cette chaude journée de juillet, un gentilhomme condamné pour fausse monnaie, qu'on avait décapité à la Croix-du-Trahoir.

Rentré chez lui, avant de se coucher, Pirot voulut lire son bréviaire. Impossible. Il tourna une heure sur un verset sans pouvoir passer outre. « L'image de la personne que j'avais vue tout le jour, dit-il, m'occupait si fort que je n'avais guère d'attention. » Il restait plein de trouble, d'agitation, dans la terreur du lendemain. Il fit une longue prière, qu'il a bien voulu nous donner, aussi bien que toutes les exhortations, sermons, allocutions, qu'il adressa à la condamnée. Je me garderai de les copier; on s'étonnerait trop. Je ferais rire dans ce sujet tragique. Il est triste de voir un homme très bon et très sensible, dans l'orage d'une telle nuit, dans cet intime épanchement devant Dieu, ne trouver que des lieux-communs, des déclamations de collége, banales et traînées sur les bancs, le plus souvent absurdes (1). Ce sont choses apprises et transmises, comme les exercices de rhéteur du temps de Quintilien. La pédanterie du XVIe siècle se trouve la même au XVIIe, et cela chez un homme distingué, choisi entre tous dans cette grande école de l'église gallicane! La présence même de cette femme, si coupable, si infortunée, qui le touche vivement, « pour laquelle, dit-il, il eût voulu mourir, » ne tire de lui rien de naïf, de fort. Ce sont toujours des sou-

(1) Exemple : « le pécheur qui outrage Dieu est semblable à Tullie, qui fait passer le char sur le corps de son père, » etc. — Manuscrit Pirot, folio 95.

venirs, des banalités glaciales, des textes historiques mal compris et mal appliqués. Voilà comme l'école séchait, appauvrissait l'esprit. Le pauvre homme, du reste, n'a aucun sentiment de son insuffisance. Loin de là, il s'étonne d'avoir si bien parlé; il en renvoie la gloire « au Saint-Esprit. »

Il ne se coucha qu'à deux heures pour se lever à quatre et demie. A six heures, il était à la porte de la Conciergerie, comme elle le lui avait fait promettre.

III.

Le Palais était matinal. Il trouva déjà là le président Bailleul, qui arrivait dans son carrosse, et qui l'engagea à écrire ce que dirait la condamnée. On comptait se servir de ce récit du confesseur, comme d'une pièce quasi-juridique, pour innocenter ceux dont elle n'aurait rien dit. Déjà aussi entrait un médecin de la cour, qui semble envoyé de Versailles, et qui venait assister à la question. On sait le rôle que jouait le médecin dans ces occasions. Il tâtait le pouls au patient, afin de déclarer s'il y avait danger à pousser davantage. De cette sorte il était réellement maître de la torture, pouvait l'adoucir, la suspendre, pouvait faire taire ou faire parler.

Le soir, elle avait écrit des lettres, puis dormi deux heures d'un paisible sommeil; mais tout le reste de la nuit elle l'avait passé en prière avec le prêtre qu'elle avait eu d'abord, et qui revint, sans doute mandé par elle. Pirot le trouva encore au matin qui lui disait adieu et qui était en pleurs. Elle s'excusa d'avoir eu ce secours étranger, et lui soumit une question qu'elle s'était posée cette nuit. « Vous me faites espérer que je serai sauvée; mais sans doute j'irai en purgatoire. Comment une âme qui, séparée du corps, tombe aux flammes du purgatoire distingue-t-elle que ce n'est pas le feu de l'enfer? » Vers sept heures et demie, on l'avertit de descendre pour entendre son arrêt. Elle prit son manteau et un livre de prières. On savait qu'elle avouerait, même avant la question. Donc elle eut le moindre supplice, la décapitation, et ne dut être brûlée qu'après la mort. Seulement, chose humiliante, elle dut faire d'abord amende honorable.

Pirot attendit très longtemps, six longues heures, qu'on la lui rendît. Il exprime fort bien, dans une simplicité touchante, sa vive anxiété, son agitation, sa terreur, en pensant à ce qu'elle pouvait souffrir. Après la lecture de l'arrêt, elle allait passer par la question. Abîmé de cette pensée, le cœur serré, il allait et venait, ne pouvait rester assis ni debout. Il essaya de prendre l'air, de se promener aux Pas-Perdus, aux basses galeries du Palais, pleines d'avocats, parmi les petites boutiques de libraires, de marchandes de

modes; mais cette foule lui pesait trop : il revint à son antre de la Conciergerie. Les fâcheux l'attendaient. Le fils d'un conseiller était là pour l'épier, tirer finement de lui si la Brinvilliers accusait. Il avait épousé la sœur de Penautier, et il était inquiet de son beau-frère. Le concierge eut pitié du docteur ainsi pourchassé, et lui ouvrit un petit cabinet, lui promettant qu'il y serait tranquille. Il y était à peine qu'une belle dame entra, lui parla poliment, le fit parler sur ce que disait la Brinvilliers. Il sut plus tard que c'était une Mme du Refuge, envoyée là par la comtesse de Soissons (Olympe Mancini). La comtesse elle-même lui avait donné rendez-vous, et elle allait venir. De mauvais bruits couraient sur cette Olympe. La mort assez étrange de son mari l'avait brusquement délivrée, rendue à la vie d'aventures, de caprice, dont vivaient ses sœurs, les illustres coureuses, nièces errantes de Mazarin.

Pirot eut, coup sur coup, je ne sais combien de visites. On entrait sous tous les prétextes. C'était l'aumônier de la Conciergerie; c'était un homme de Mme de Lamoignon, qui apportait une médaille de saint Antoine avec indulgence pour une mourante; c'était le vicaire de Saint-Barthélemy, la paroisse devant le Palais. Le substitut du procureur du roi, qui avait le soin de la prison, vint aussi, et, le voyant si triste, lui dit pour le calmer qu'elle n'aurait pas la question. Il sut qu'on le trompait; mais en avouant qu'elle l'avait eue, on lui dit (ce qui était vrai) qu'elle n'en était pas affaiblie. Enfin on lui permit d'entrer, et il la trouva assise près de la cheminée. Ses bras étaient rougis et marqués par les cordes. Elle avait plus souffert d'être liée, serrée des bras, des jambes, que de la torture même. Nul doute qu'on ne la lui eût administrée avec modération. Elle était fort émue, fort rouge; mais elle pouvait marcher, et elle demandait à manger. On lui servit deux œufs. Puis, sans être soutenue, ayant Pirot à sa gauche, le bourreau à sa droite, elle descendit à la chapelle. Comme des prêtres allaient et venaient, Pirot et elle entrèrent dans la sacristie et en fermèrent la porte, que garda le bourreau, resté dehors. Elle demanda un peu de vin, en but par gouttes, « autant chaque fois, dit Pirot, qu'en aurait bu une mouche. Du reste, ajoute-t-il, c'est bien à tort qu'on lui a reproché de boire. » Le concierge, qui avait apporté le vin, lui donna aussi une épingle qu'elle demandait pour rattacher son fichu qui s'ouvrait. Il ne se retira qu'après lui avoir baisé les mains à genoux.

Une chose fort curieuse et qui prouve les effets immoraux de la question, c'est qu'elle y avait dit nombre de mensonges. Pirot, resté seul avec elle, trouva une personne tout autre que celle du matin. Elle était, pour ainsi parler, tendue, séchée, altière, l'œil dur et étincelant. Elle n'entrait plus dans les bonnes pensées, n'était plus résignée. Cependant, en présence de cet homme affligé, elle se dé-

tendit un peu, finit par s'attendrir; lui aussi, et profondément. Tous deux pleurèrent en abondance, à torrens, toute une heure et demie. Elle lui avoua alors qu'elle avait profité de la question, s'était vengée par la question même, avait lancé des calomnies contre un témoin, contre l'exempt qui l'avait arrêtée, l'accusant d'avoir détourné des papiers.

Elle eût voulu se mettre à genoux pour faire l'acte de contrition; mais ses jarrets ne pliaient pas. Elle se courba seulement, en appuyant ses mains liées sur celles de Pirot. Ces prières de la dernière heure, qu'on eût dû respecter, étaient interrompues par momens. Il semblait que le monde, après l'avoir perdue, s'acharnait, revenait pour lui ôter les pensées du salut. Un créancier perça les murs pour ainsi dire, et réclama par la voix du bourreau; c'était un carrossier à qui plusieurs années auparavant elle avait acheté une voiture de 1,500 livres (6,000 fr. d'aujourd'hui). Une autre distraction aussi lui fut pénible; elle avait une fausse dent et l'avait donnée à sa gardienne pour la brûler. Cette femme n'osa pas, consulta, la montra. Mme de Brinvilliers en fut triste et mortifiée.

On voulait faire rentrer dans leur chambre les prisonniers qui se promenaient dans la galerie où elle allait passer pour lui épargner leurs propos. Pirot, loin d'accepter, voulut qu'ils pussent même entrer dans la chapelle, où l'on exposa le saint-sacrement. Elle semblait si ferme et si calme que les assistans se mirent à dire qu'elle semblait une Marie Stuart. « Ah! dit-elle, quelle comparaison! elle était aussi innocente que je suis coupable! » Elle dit que pour cette grâce qu'on lui faisait d'exposer le saint-sacrement, elle aurait donné tout son sang, et que ce bonheur lui tiendrait lieu de la communion, qu'on ne pouvait lui accorder.

Sortie de la chapelle, elle vit dans la galerie une douzaine de personnes, et elle eut honte. De ses mains liées, elle fit si bien qu'elle se rabattit un peu sa coiffe sur le visage. Le bourreau était en avant, son valet la menait assez rudement; elle lui dit avec humilité : « Monsieur, je sais que je n'ai plus rien qui ne doive vous revenir. Permettez-moi pourtant de donner à monsieur ce chapelet pour ma sœur; il est de peu de prix. »

Arrivée au vestibule de la Conciergerie, entre la cour et le premier guichet, le bourreau la fit asseoir, et lui dit qu'il allait l'arranger pour l'amende honorable, lui passer la chemise. Elle s'imagina qu'on voulait la déshabiller : sa pudeur s'alarma; mais cette chemise était mise sur les habits. Elle était de toile ordinaire, très ample, à plis flottans. C'est ce qui lui donne l'air d'une grosse femme dans le dessin de Lebrun, quoiqu'elle fût plutôt svelte et mince. Le bourreau acheva en lui mettant la corde au cou et lui relevant sa cornette pour qu'elle fût mieux vue.

Dans ce lieu si étroit, il y avait une cinquantaine de curieux, hommes et femmes, tous gens considérables. Deux personnes marquaient : l'une, la comtesse de Soissons, Olympe Mancini, sombre Italienne, noire de corps et d'âme, suivie de son ombre sinistre, sa Mme du Refuge; l'autre, pour contraster, était cet effronté farceur, Roquelaure, rieur d'office, bouffon héréditaire et pourvoyeur d'amour, qui jadis fournit La Vallière. Pour bouffonner le soir et amuser Versailles, déjà sérieux, il venait voir les belles choses de Paris, les comédies de la justice, les gaietés de la Grève, les grimaces des patiens. L'impudence de ces personnages, leur dureté à la regarder sous le nez, ce lui fut chose amère. Elle se tourna vers Pirot, et elle lui dit avec un visage à faire pitié : « Monsieur, voilà une étrange curiosité! »

Le tombereau qu'on avait amené était un des plus petits de ceux qui servent à porter les ordures. Il était impossible d'y tenir quatre. Le valet fut dehors, appuyé sur le bord extérieur, les pieds sur le cheval qu'il conduisait. La Brinvilliers et le confesseur étaient au fond sur la paille, repliés à l'étroit, et le bourreau debout. Elle paraissait navrée de son ignominie, non pour elle, mais pour son mari, frémissant de la honte qui allait retomber sur lui. Pirot ne pouvait la tirer de cette pensée. « Il y eut alors, dit-il, en elle une vive saillie de nature. Son visage se plissa, ses sourcils se froncèrent, ses yeux s'allumèrent, sa bouche se tourna, et tout son air s'aigrit. Je ne m'étonne pas si M. Lebrun, qui la vit alors un demi-quart d'heure, lui a donné une tête si enflammée et si terrible. C'est le lendemain qu'il en fit, de mémoire, un crayon avec ses couleurs. Il y a près d'elle un homme debout en bonnet carré. Au reste, il n'a voulu que peindre un caractère, *l'indignation*. Il prétend que ce visage tient du tigre, et il a fait une tête de tigre à côté. » On sait que c'était une idée systématique de Lebrun de retrouver partout l'animal dans l'homme. Il la suivit d'abord dans ce dessin, inspiré de l'horreur publique; je crois qu'il n'existe plus aujourd'hui. Plus calme, il fit ensuite le beau dessin du Louvre, si pathétique, où l'affaissement a succédé, où les yeux sont au ciel, mais la bouche déjà détendue par une prostration qui se sent de la mort.

Pirot, avec un tact et une adresse qu'il eût dû montrer plus souvent, entra dans cette émotion d'un trop cher souvenir. Il lui dit que M. de Brinvilliers ne pouvait entrer dans la vie religieuse, comme elle le désirait, qu'autant que la grâce le toucherait : à quoi elle répondit avec un calme bon sens qu'il lui suffisait d'un principe d'honneur humain pour vouloir fuir le monde, et se retirer, sans faire de vœux, dans une communauté libre, comme l'Oratoire, Saint-Lazare ou les Bons-Enfans. Du reste, elle lui promit de ne plus lui parler de sa famille; seulement le pria une dernière fois

d'être une mère pour ses enfans, de voir son mari et de le consoler. Pirot parvint enfin à la tourner vers les pensées religieuses. Il lui montrait le crucifix d'une main, de l'autre l'aidait à tenir la pesante torche de cire qu'on lui faisait porter. Les injures de la foule, qu'elle entendait fort bien, ne l'empêchaient pas de prêter l'oreille à ses paroles; mais près de Notre-Dame elle parut troublée, agitée, pria le bourreau d'avancer quelque peu. Elle semblait vouloir par là se cacher quelque vue choquante. C'était l'exempt Desgrais, ce Judas, ce tartufe, qui à Liége s'était fait son ami pour la perdre. Il suivait le tombereau à cheval si près qu'il y touchait. Le confesseur obtint pourtant qu'elle se calmât, regardât pacifiquement cet objet d'horreur. A Notre-Dame, on la fit descendre du tombereau, et Pirot la suivit, quoique fort engourdi par la position qu'il lui avait fallu prendre. On la fit agenouiller sur la marche de la porte, ouverte à deux battans. Il y avait grande foule dans l'église. On lui mit dans la main la torche allumée dont Pirot l'avait jusque-là aidée à soutenir le poids. Le greffier, à sa droite, lut l'amende honorable, qu'elle répéta, bien bas d'abord; mais le bourreau, d'une voix forte, lui dit : « Plus haut! madame. » Elle éleva un peu la voix docilement.

Le bourreau, dans ces momens, n'était que trop le maître de son sort. Il y avait un arbitraire immense, une latitude extrême et effrayante dans les supplices d'alors, confiés à la main variable de l'homme. Un bourreau de mauvaise humeur pouvait faire souffrir cruellement. On voit aussi par nombre d'exécutions que le parlement pouvait rendre, d'un mot dit au bourreau, la même sentence horriblement différente en pratique. Quel que fût le courage de la Brinvilliers, elle craignait qu'il n'y eût quelque réserve dans l'arrêt, une aggravation imprévue, et demandait quelquefois à Pirot si, au lieu d'être décapitée avant le feu, elle ne serait pas brûlée vive.

« Le peuple de Paris, dit Pirot, est assez tendre et ne s'acharne guère à insulter les condamnés; mais justement cette tendresse augmentait son horreur du parricide, et parmi quelques mots de pitié il y avait beaucoup de malédictions, des voix qui semblaient altérées de sang. Elle avançait avec une extrême lenteur à travers la foule et les cris, et à la longue elle devait s'affaisser et faiblir. Le bourreau, qu'elle intéressait par son courage visible, lui dit avec une rudesse compatissante : « Ce n'est pas tout, madame, d'être venue jusqu'ici et d'avoir jusqu'ici répondu à monsieur; il faut aller jusqu'à la fin. » Elle répondit par un signe de tête, comme pour le remercier. »

On était sur la Grève; mais on ne pouvait avancer. Quelques coups de fouet que le valet du bourreau qui menait donnât au peuple (Pirot même en reçut un), la masse comprimée par derrière ne pouvait bouger ni s'ouvrir. Il fallut s'arrêter à quelques pas de

l'échafaud. Le bourreau descendit pour préparer l'échelle, et la condamnée regarda Pirot « d'un visage doux et d'un air plein de reconnaissance et de tendresse, les larmes aux yeux : — Monsieur, dit-elle d'une voix ferme autant qu'honnête, qui montrait combien elle se possédait, ne nous séparons pas encore. Vous m'avez promis de ne pas me quitter avant que j'eusse la tête coupée; mais d'avance je vous fais mes adieux, mes remerciemens, mes excuses... Je scellerais volontiers ma reconnaissance de mon sang... Je regrette de vous avoir donné en certains momens peu de satisfaction. Excusez-moi, pardonnez-moi. Veuillez dire un *De profundis* au moment de ma mort, et demain une messe pour moi. » Pirot, qui suffoquait de larmes et de sanglots, eut à peine la force de répondre.

Descendue du tombereau, prête à monter l'échelle, elle trouva au pied l'exempt Desgrais, qui, on ne sait pourquoi, venait là, au dernier moment, lui donner la tentation de haïr et maudire encore. « Monsieur, lui dit-elle en grande douceur, je vous ai donné bien du mal. Excusez-m'en. Faites prier pour moi. Je suis votre servante, et telle je vais mourir. » On assure qu'elle dit encore : « Quoi! il n'y aura donc pas de grâce!... Et pourquoi, de tant de coupables, suis-je la seule que l'on fasse mourir?... » Pirot nie qu'elle l'ait dit; mais qu'en sait-il? Il n'était pas avec elle à ce moment. La foule les avait séparés.

Elle monta l'échelle « d'un air fort libre, » et le confesseur la rejoignit sur l'échafaud. Le bourreau la fit mettre à genoux devant une bûche ou billot qui était couché en large. Elle regardait vers la rivière et Notre-Dame. Pirot s'agenouilla en face d'elle, regardant vers l'Hôtel-de-Ville. Les apprêts furent très longs et menèrent jusqu'à huit heures du soir. Le bourreau mit une demi-heure à lui couper les cheveux; ils étaient épais et serrés, mais courts, l'exempt les lui ayant déjà coupés au moment de l'arrestation. Elle se laissait tourner, manier comme il voulait; elle était sous sa main, « comme un agneau qu'on tond avant de l'égorger. » Elle ne faisait nulle attention à tout cela, nulle à la foule qui remplissait la Grève ni aux fenêtres pleines de monde. Pour le couteau, elle ne le voyait pas : il était caché sous un manteau jeté là à côté. Il y avait aussi un couperet, mais derrière elle. « Ses yeux étaient fixés sur moi... Si j'avais à peindre un visage plein de componction et d'espoir du pardon, je ne voudrais d'autres traits que ceux-là, tels qu'ils me sont restés et me resteront toute ma vie. » Les yeux ouverts très grands, elle cherchait avidement en lui la force, les moyens de la grâce. De temps en temps, des larmes lui tombaient en grosses gouttes, comme d'une pluie d'orage. Était-ce douleur et repentir, ou frémissement de la nature à ce moment cruel? Tous les deux peut-être à la fois.

Le bourreau, lentement, adroitement, lui déchira le haut de la chemise pour lui découvrir les épaules. Nulle résistance, nulle répugnance; Pirot ici (peu convenablement) rappelle les morts peu résignées de Biron, de Montmorency, de Cinq-Mars et de Thou. Avec plus d'à-propos, il rappela à la condamnée l'exemple du connétable de Saint-Paul, qui, comme elle, tourné vers Notre-Dame, inspiré de cette vue, en avait d'autant mieux élevé à Dieu sa dernière pensée.

Le bourreau avait à peu près fini ses préparatifs. « Monsieur, dit-il à Pirot, dites le *Salve, Regina.* » Le prêtre l'entonna d'une voix faible que couvrait le bruit de la place. Cependant ceux qui étaient très près de l'échafaud entendirent et suivirent le chant. Pirot lui dit : « Madame, joignez-vous à ce peuple charitable qui prie pour vous. » Elle le fit, et dit timidement : « Monsieur, êtes-vous content de moi maintenant, et pouvez-vous m'absoudre? » — « Je l'avais en effet, dit Pirot, laissée dans cette incertitude depuis la violence qu'elle témoigna à la question. Elle était de ceux qu'on ramène par la terreur. Elle avait besoin de flotter entre la crainte et l'espérance. » Si près de la fin, il craignit moins de lui donner espoir en lui citant sa patronne même. Elle s'appelait Marie-Madeleine. « Mais, dit-elle, je me sens bien loin de son amour, qui fit tout pardonner. »

Le bandeau que le bourreau vint lui mettre fut pour le confesseur l'occasion d'une dernière et vive prière où il demandait à Dieu de la reprendre dans son sein :

« Je parlais et la regardais, lorsque j'entendis un coup sourd... Cela se fit si vite que je ne vis point passer le fer. Le bourreau n'avait rien dit, n'avait pas tâté le cou pour prendre ses mesures. Elle se tenait la tête droite. Il frappa d'un coup si net que cette tête fut un moment sur le tronc sans tomber. Je la croyais manquée, et j'en étais troublé; mais ma crainte fut courte. La tête tomba en arrière fort doucement, un peu du côté gauche, et le tronc devant, sur la bûche. Je regardai, et sans effroi. Ni le tronc, ni la tête ne saignèrent fort. Je lui dis un *De profundis,* comme je l'avais promis, fort consolé qu'elle eût eu tant de piété à la mort.

« Il était huit heures du soir; mais si l'exécution avait tardé encore six heures, je me sentais assez de force pour parler six heures de plus. Dieu m'avait donné tant de zèle pour cette dame! Si, au moment que sa tête tomba, il n'eût fallu pour son salut que sacrifier aussi la mienne, je l'aurais donnée avec grande joie. Le temps qui s'est passé depuis n'en a rien diminué. Je la donnerais encore.

« Je me levai en grande tranquillité d'esprit. Le bourreau me dit : « Monsieur, n'est-ce pas là un bon coup? Je me recommande toujours à Dieu dans ces occasions-là, et jusqu'à présent il m'y a assisté. Il y a cinq ou six jours que cette dame m'inquiétait et me roulait dans la tête. Je lui ferai dire six messes. » Il était altéré; il prit une bouteille de vin que j'avais fait mettre dans la charrette, et qui n'avait pas servi; il en but la moitié.

« Il prit le corps tout habillé et la tête bandée, et les descendit pour les mettre au bûcher. J'aurais voulu ne pas rester là pour ne pas voir cela; mais il m'empêcha de descendre, me dit que, quand la foule serait un peu éclaircie, il me conduirait lui-même et me mettrait en pays de sûreté.

« Je demeurai sur l'échafaud assez embarrassé, détournant mes regards vers l'Hôtel-de-Ville. J'étais seul là debout, faisant une méchante figure, ne sachant à quoi m'occuper. Je descendis pour être moins en vue; mais je ne fus pas au pied de l'échelle que je me vis accablé de gens qui se jetaient sur moi pour approcher du bûcher. Je fus heureux de remonter pour échapper à cette foule, qui pensa m'étouffer. Je restai un demi-quart d'heure. Enfin le bourreau, trouvant la Grève un peu éclaircie, me donna la main pour descendre, et me la tint toujours jusqu'à ce qu'il m'eût mis hors la place. M. Santeuil m'y prit, et je remerciai le bourreau. »

Beaucoup de gens respirèrent après l'exécution. Le silence était sûr désormais. Penautier spécialement était en bonne situation. Le spirituel chevalier de Grammont avait fort bien tiré l'horoscope de son procès, disant : « Penautier est trop riche pour être condamné. » Mme de Sévigné, qui paraît penser de même, dit qu'un monde entier travaillait, remuait ciel et terre pour lui. Il n'avait plus à craindre que les indiscrétions de la Brinvilliers appuyassent la veuve Hanyvel. Dans son accusation tardive, celle-ci n'avait plus de témoins à citer; elle-même s'était d'avance ôté crédit par un déplorable traité avec celui qu'elle accusait. Sans fortune, ayant des enfans, se voyant ruinée par la mort inattendue de son mari, elle avait composé avec l'homme qu'on soupçonnait de cette mort. Sur la promesse que faisait Penautier de lui faire part dans les profits de sa charge, elle l'avait elle-même recommandé aux évêques. Et voilà que, huit ans après, elle venait l'accuser! Il l'accablait d'un mot : « Comment à cette époque m'avez-vous accepté, appuyé? » Elle disait seulement : « J'étais pauvre, et j'ai dû nourrir mes enfans. » Il aurait dû, pour son honneur, ayant d'ailleurs si peu à craindre, faire éclater son innocence au grand jour d'un jugement public en parlement. Il préféra un procès à huis clos, obtint que l'affaire serait évoquée au conseil. Elle y fut promptement étouffée, enterrée (1677).

Tout cela restait louche, et le peuple obstiné soutenait que l'affaire des poisons n'était point encore éclaircie. Le mot de la Brinvilliers était connu : « Si je parlais, je perdrais la moitié de la ville. » Le parlement n'écoutait pas ces bruits. Une chose pourtant le ramena sur le terrain qu'il évitait : les concurrences effrontées, impudentes, les bruyantes rivalités de ceux qui faisaient métier du poison. Il y avait des maisons connues d'amour et d'aventures, d'accouchement et d'avortement. Les dames qui les tenaient, obligeantes pour tous les besoins, avaient, par un progrès naturel, étendu leur pri-

mitive industrie de l'avortement à l'infanticide, du meurtre des enfans à celui des grandes personnes. Maris incommodes, rivaux gênans, puis concurrens de places, ennemis de cour, etc., disparaissaient. Le métier florissait. On assiégeait leurs portes. Nombre de dames qui brûlaient d'être veuves avaient recours « à ces jolis secrets. » Empoisonneuses émérites et connues, la Voisin, la Vigoureux, la Fillastre, avaient de grands hôtels, laquais, suisses et carrosses.

Pour savoir les choses cachées, prévoir ou obtenir la mort de ses ennemis, on s'adressait au diable et on lui disait la messe à rebours. Des prêtres officiaient ainsi, Lesage à Paris chez la Voisin, Guibourg à Saint-Denis dans une masure. Les dupes écrivaient la demande, qu'on faisait semblant de brûler. On la gardait, on les tenait par là, on les intimidait et on les exploitait. La Fillastre possédait ainsi un billet où quatre princesses ou duchesses demandaient « si la mort du roi viendrait bientôt. » L'une d'elles, pour retirer ce dangereux écrit, s'adressa au prêtre Lesage avec instance et larmes. Ces concurrences empêchaient le secret.

A l'interrogatoire, ce furent les juges qui pâlirent. Le premier nom prononcé fut celui d'un prince (Bourbon du côté maternel), le comte de Clermont, qui aurait empoisonné son frère de concert avec la femme de ce frère, la noire Olympe Mancini. Celle-ci, avec une Polignac et autres, avait eu recours à la magie pour perdre La Vallière. Toute l'histoire des amours du roi aurait traîné au parlement. Le 11 janvier 1680, il lui retira l'affaire, la transporta du Palais à l'Arsenal, où siégea une commission de gens du conseil. Cependant il ne crut pas encore la précaution suffisante. Il avertit Olympe. Elle se sauva, ainsi que Clermont. Une fois en pays étranger, elle fit croire qu'elle n'avait fui que par crainte de la Montespan : fable évidente. Celle-ci était alors fort peu de chose. Le roi aimait Fontanges et donnait sa confiance sérieuse à Mme de Maintenon.

Olympe trouva partout sa réputation établie, l'horreur du peuple, qui souvent la chassa des villes. On assure qu'à Madrid, où elle fut reçue, elle empoisonna la jeune reine d'Espagne, nièce de Louis XIV : service essentiel rendu à la maison d'Autriche, et qui dut aider à la fortune du fils d'Olympe, le fameux prince Eugène. Une autre Mancini, la sœur d'Olympe, duchesse de Bouillon, resta, et répondit avec une assurance altière, sachant bien que les juges seraient respectueux. Ensuite cependant elle crut sage de quitter la France. Le duc de Luxembourg, le spirituel et vaillant bossu, fort dépravé, qui avait l'âme comme le corps, fut accusé et ne s'alarma guère. On avait trop besoin de lui. Il passait pour le seul qui pût succéder à Turenne. On ne frappa que son intendant.

On crut donner le change au public sur la gravité de l'affaire en laissant jouer une pièce où Visé et Thomas Corneille mettaient en

scène une *Madame Jobin*, intrigante, mais non scélérate. On la joua quarante-sept fois, jusqu'à l'exécution de la Voisin. Personne n'y fut pris. On savait bien que la vraie comédie, honteusement tragique, se jouait entre les robes noires à l'Arsenal. L'homme qui dirigeait l'affaire, La Reynie, lieutenant de police, mettait au premier plan les farces des jongleurs, revenait aux procès de sorcellerie, clos par le chancelier en 1672. Un jeune maître des requêtes, osant le remarquer, dit : « Le parlement ne reçoit pas ce genre d'accusation; nous sommes ici pour les poisons. » — « Monsieur, dit La Reynie, j'ai mes ordres secrets. »

Le diable, mort et enterré dès longtemps, ressuscite ici à propos pour sauver les seigneurs, les prêtres. On brûla quelques misérables, la Voisin, la Vigoureux; les autres échappèrent. Les prêtres Lesage et Guibourg (quoi qu'on ait dit) ne furent pas exécutés.

Sauf Luxembourg, je ne vois pas qu'aucun des accusés, aucun des condamnés, fussent des esprits forts, des douteurs, des *libertins*, comme on disait. Je vois au contraire, par la confession de Sainte-Croix, qu'on trouva et brûla, par celle de la Brinvilliers, qu'on ne brûla point, que ces gens pouvaient empoisonner, mais qu'ils se seraient fait trop de scrupule de ne pas satisfaire aux exigences des pratiques religieuses. Ils péchaient, mais ils s'accusaient. Ce n'étaient pas des philosophes. La société incrédule du Temple est loin encore; elle se forme vers la fin du siècle. Au temps dont il s'agit, nous sommes au contraire dans l'époque triomphante du mysticisme. En 1674, Marie Alacoque est favorisée de la vision qui fit fonder quatre cents couvens en vingt ans. A Paris, l'innocente Mme Guyon prêche déjà, de 1670 à 1680, sa très dangereuse doctrine. En 1674, à Rome, éclate Molinos, l'apôtre de la mort de l'âme; approbation universelle, à Rome, en Espagne et en France pendant onze années (jusqu'en 1685); vingt éditions sur-le-champ et des traductions en toute langue. Ce succès se comprend. Dans sa douceur morbide, ce livre répondait aux besoins d'inertie que sentait le siècle souffrant. Aux trois quarts de son cours, il eût voulu déjà finir, du moins ne plus rien faire. La paralysie est son idéal. Cela n'apparaît que trop dans les hautes théories qui, plus fidèlement qu'on ne croit, ont le reflet des mœurs publiques. Spinoza supprime la cause et le mouvement, immobilise Dieu dans l'unité de la substance. Hobbes, dans son fatalisme politique, a pétrifié l'état. — Spinoza, Hobbes et Molinos, la mort en métaphysique, la mort en politique, la mort en morale : quel lugubre chœur! Ils s'accordent sans se connaître, et, sans s'entendre, se répondent d'un bout de l'Europe à l'autre.

J. MICHELET.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

LA MARINE DE LA RESTAURATION.

—

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA VIE D'UN MARIN.

I.

A mon retour de la Mer du Sud (1), je pus observer un spectacle nouveau pour moi, — la marine française employant à d'utiles travaux quelques années de paix qui me rappelaient combien de jours moins calmes j'avais déjà traversés. Involontairement je rapprochai dans ma pensée mes humbles destinées de celles de tous mes frères d'armes. Que de péripéties, d'épreuves, de souffrances morales pour notre pauvre marine dans l'espace de moins d'un demi-siècle! L'intérêt de ces grands contrastes sera mon excuse, si j'interromps par quelques réflexions le cours d'un récit qui touche d'ailleurs à sa fin.

On n'a pas oublié peut-être à quelle époque et sous quels auspices a commencé ma carrière. Je quitte la France en 1791 pour aller chercher, au milieu d'archipels inconnus, les traces ou les débris de l'expédition de Lapérouse. Je laisse derrière moi une marine fortement constituée, un matériel imposant, un corps d'officiers que l'Angleterre nous envie, des matelots, des canonniers, rompus au service des escadres et à celui des navires de guerre, une flotte, en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

un mot, telle que la monarchie française n'en a pas encore possédé. Je revois mon pays après cinq ans d'absence; cette flotte a disparu, je ne retrouve plus ni les hommes ni les choses. A la faveur d'une situation plus stable, une nouvelle flotte se forme; elle met quinze ans à grandir. Survient une autre tempête qui la disperse. Cette fois une sombre lassitude semble avoir gagné tous les cœurs; nous sommes sur le point d'abdiquer définitivement le rôle de puissance maritime. Nous reprenons cependant courage. L'étranger s'éloigne, les exilés et les vaincus se rapprochent. Nos finances suffisent à tout: elles soldent notre paix avec l'Europe, notre paix avec les compatriotes que nous avions dépouillés; elles nous donnent même le moyen de refaire une marine, tant cette France est féconde, tant ses flancs généreux sont inépuisables! Nous devions croire notre avenir à jamais assuré, quand une troisième, une quatrième crise, comme un fléau inévitable et périodique, viennent nous apporter encore des inquiétudes, encore des menaces. Pourtant notre marine surnage, mes derniers regards auront contemplé la seule flotte qui pût me rappeler celle que j'admirais au début de ma carrière. Croit-on que les incertitudes dont nous ne pouvions, on le comprendra, demeurer les témoins indifférens n'aient pas été de nature à paralyser souvent nos efforts? Croit-on que nous n'eussions pas marché d'un pas plus ferme vers le but que nous voulions atteindre, si nous avions pu nous dire que, tant qu'il y aurait une France, il y aurait une marine française?

L'absence d'un programme nettement posé me paraît expliquer suffisamment les périlleuses expériences dont nous avons eu en trop d'occasions à souffrir. Dès qu'on sait où l'on veut arriver, on s'applique naturellement à ne pas faire de détours inutiles. Si au contraire on erre à l'aventure, on ne craint pas de changer à chaque instant de sentier. Ce qui nous a manqué, c'est donc l'intime conviction que nous ne pouvions pas vivre sans marine. Telles sont les difficiles conditions sous le poids desquelles chacun de nos gouvernemens a dû poursuivre depuis 1815 la réorganisation de notre puissance maritime. La restauration, qui héritait d'une situation obérée, devait, avant tout, s'occuper d'introduire la plus stricte économie dans nos dépenses. Le gouvernement de juillet avait à rétablir dans la flotte les traditions militaires qu'une confiance trop prolongée dans la paix eût fini par mettre en péril. La mission du second empire était d'opérer dans le matériel naval les surprenantes transformations que les deux autres gouvernemens n'avaient pu que prévoir.

Fidèle à son rôle réparateur, la restauration sut prolonger indéfiniment la durée de ce matériel, dont le dépérissement rapide était un sujet incessant d'affliction pour les économistes. Au lieu de lancer

les navires dès qu'on les avait construits, elle les conserva inachevés sur les cales; elle les couvrit de toitures, laissa l'air circuler à travers les bordages et accumula ainsi les richesses que nous avons vu ses successeurs utiliser. A flot, un bâtiment devait être refondu au bout de douze ou quatorze ans, renouvelé au bout de dix-huit ou de vingt; sur les chantiers, il pouvait survivre à des générations d'ingénieurs. Le gouvernement de juillet ne rejeta pas complétement cette salutaire pratique; moins assuré de la paix, il voulut cependant avoir dans ses arsenaux une marine plus promptement disponible que celle dont la restauration se trouvait satisfaite. La flotte commença donc à descendre des chantiers, et peu après à sortir des arsenaux. Ce fut alors qu'on put procéder sérieusement à l'application des idées d'ordre, de discipline intérieure, d'instruction militaire, que nous avions puisées dans la fréquentation habituelle de nos anciens rivaux. Sur certains points, nous dépassâmes bientôt ceux que nous avions pris pour modèles. Notre esprit méthodique brilla en cette occasion de tout son lustre. Tout ce qui peut s'acquérir par de bonnes et sages dispositions, par un judicieux arrangement du personnel et du matériel placés sur un navire, nous l'obtînmes en très peu de temps. Nous ne restâmes inférieurs que sur les points où la méthode est insuffisante, où l'instinct du métier ne se remplace pas. L'organisation de nos escadres date de cette époque. Depuis lors, nous n'y avons rien ajouté.

Avec la fin de l'année 1851 apparut le vaisseau à vapeur, dont la construction avait été décidée sous la monarchie de juillet. Ce fut le dernier coup porté au système conservateur que la restauration avait fait prévaloir. Dans un vaisseau à vapeur, la coque en effet ne tient pas le premier rang; elle n'est plus que le boîtier dans lequel on enferme les rouages compliqués de la montre. Il faut de toute nécessité mettre cette coque à l'eau pour monter, ajuster, essayer la machine. A l'instant, le dépérissement s'en empare, et le fonds de renouvellement de la flotte reprend de prime abord sa ruineuse importance. Coque, agrès, chaudières, menus objets d'armement, tout s'use, se détériore, exige un entretien coûteux, et finit cependant, au bout de dix-huit ou vingt ans, par disparaître. Ce n'eût été rien encore si à l'entretien et au renouvellement ne fût venu s'ajouter un genre de dépenses que la restauration ni le gouvernement de juillet n'avaient jamais connu : je veux parler des transformations. La flotte à voiles, on l'a déjà pressenti, fût devenue inutile, si on n'eût pu la transformer. Pour ne pas rebuter complétement l'ancien matériel, des navires ont été allongés par le milieu, d'autres par l'avant, presque tous par l'arrière, un certain nombre enfin par le milieu et par les deux extrémités. A l'aide de ces changemens, tout vaisseau

qui n'était pas hors d'âge a pu trouver sa place dans la flotte nouvelle. Mais voici qu'une troisième marine vient soudain détrôner celle que nous achevons à peine de construire. Après avoir scié en deux nos bâtimens pour leur donner la force de porter une machine, il faudra leur retrancher un ou deux étages pour leur donner la faculté de porter une cuirasse. Nos bassins se trouvent aujourd'hui trop étroits, notre artillerie est à réformer, nos côtes sont sans défense, et après avoir coûté à peine cinq cent mille livres du temps de Louis XIV, les vaisseaux vont coûter sept millions, en attendant peut-être qu'ils en coûtent quinze ou vingt, comme le *Great-Eastern!*

Le vertige ne vous saisit-il pas quand vous abordez ces questions? J'y découvre néanmoins, pour ma part, un symptôme rassurant : c'est la facilité qu'a montrée jusqu'ici le matériel naval à se plier aux exigences des découvertes les plus inattendues. Si je l'eusse trouvé moins souple, moins prompt à se métamorphoser, je me serais senti peu disposé à le favoriser dans son développement; mais du moment que l'accumulation de ce matériel dispendieux n'engage en aucune façon l'avenir, du moment qu'elle constitue sous une forme essentiellement élastique et changeante des richesses réelles, je me reprocherais de jeter le moindre doute sur l'efficacité de nos sacrifices. Cependant, en présence des incertitudes auxquelles le matériel naval est en proie, on ne trouvera point inopportun sans doute que nous cherchions à détourner un peu l'attention du pays vers ce côté non moins important et plus intéressant peut-être de la marine, le personnel naval. Peut-être en racontant, dans ses plus intimes détails, l'existence laborieuse d'un marin, ai-je déjà réussi à faire comprendre, à ceux qui ne connaissaient encore qu'imparfaitement les exigences de notre profession, qu'une marine ne se compose pas seulement de bois, de cordages et de fer, mais qu'elle se compose avant tout d'hommes dont l'éducation réclame de longues années, et qui méritent à tous les titres les sympathies de leurs compatriotes. C'est cette pensée, cette pensée surtout, qui m'encourage à poursuivre un récit que j'avais d'abord eu l'intention de terminer avant d'arriver à une époque aussi rapprochée de la nôtre. Saurait-on bien d'ailleurs ce que peut être la vie de l'homme de mer, si l'on se bornait à l'étudier dans ces riantes années où tout est joie et soleil, où les déceptions ne laissent pas de traces, où l'avenir, comme le présent, ne semble jamais vous souhaiter que la bienvenue? C'est vers le soir de l'existence que se pressent les épreuves amères, et si mes souvenirs pouvaient donner quelque force au marin engagé dans ces luttes suprêmes, ils auraient atteint leur but.

J'ai toujours servi très activement, j'ai rempli mes missions à la satisfaction de ceux qui m'avaient employé, et cependant, depuis le

jour où l'amiral Latouche-Tréville me nomma capitaine de vaisseau, j'ai passé dans chaque grade le temps que durait alors en France une dynastie. Capitaine de vaisseau en 1803, je l'étais encore en 1816. Contre-amiral sous la restauration, je n'ai obtenu le grade de vice-amiral qu'après la révolution de juillet. C'est qu'à partir du grade qui, dans la marine, correspond à celui de colonel dans l'armée, l'avancement, par suite de la faible proportion d'officiers-généraux qui nous est octroyée (1), devient presque toujours d'une excessive lenteur. Sous l'empire et sous la restauration, où les extinctions naturelles produisaient à peu près seules des vacances dans cette partie des cadres, il fallait plus encore qu'aujourd'hui s'armer de résignation et de patience. Cependant en ces temps mêmes, après les services que j'avais rendus et l'appréciation bienveillante qu'on en avait faite, je crois pouvoir dire que j'ai été une exception. Je ne m'en prends à personne, je n'ai conservé d'amertume contre aucun gouvernement; mais je ne puis m'empêcher de me demander si les choses se passent tout à fait en ce monde comme au banquet de l'Évangile, et si les meilleures places y sont bien réservées à ceux qui vont modestement s'asseoir à l'extrémité de la table.

La jeunesse des marins anglais se passe comme la nôtre dans des luttes très vives. Le patronage s'exerce en Angleterre avec une naïve franchise; il y jouit pour ainsi dire des immunités d'un droit politique. Dans l'armée, la plupart des grades s'achètent à deniers comptans; dans la marine, c'est la protection, c'est l'*interest* qui les donne. L'*interest* pour nos voisins, ce n'est pas l'injustice, c'est un moyen d'avancement légitimé par un long usage, dont personne ne rougit de se servir, contre lequel non plus personne ne proteste. Faute d'une protection suffisante, bien des officiers méritans restent en chemin; beaucoup renoncent de très bonne heure à poursuivre une carrière ingrate. A côté de ces causes de découragement, la sagesse du législateur a mis une compensation : dès que le marin anglais a pu franchir le seuil si difficile qu'on appelle le grade de capitaine de vaisseau, il peut respirer à l'aise, son avenir est assuré. Nul de ceux qui le suivent ne le devancera; ni intrigues, ni capacité, ni héroïsme ne prévaudront contre son ancienneté. L'*escadre jaune*, c'est-à-dire une retraite déguisée, l'attend, il est vrai, au bout de sa carrière, lorsqu'il n'a pu exercer pendant six, cinq ou quatre années, suivant le temps de paix ou de guerre, un commandement de son grade; mais si, capitaine de vaisseau dès l'âge de trente à trente-cinq ans, il a rempli, avant les premiers signes précurseurs du déclin, ce qu'on peut nommer ses conditions de mer, il ne dépendra que de lui

(1) 20 contre-amiraux pour 110 capitaines de vaisseau.

d'habiter en paix les *temples sereins de la philosophie et de la sagesse*. Il pourra contempler du rivage, heureux et résigné, les glorieux travaux de ses compagnons; il craindra leurs revers, il applaudira franchement à leurs succès, car il doit être le premier à en recueillir le fruit. Lorsque l'Angleterre reconnaissante viendra décerner à sa marine une promotion d'officiers-généraux, les vainqueurs le plus souvent n'auront pas conquis cette faveur pour eux-mêmes, ils l'auront méritée pour ces capitaines de vaisseau plus anciens qui n'auront eu d'autre souci que de les accompagner de leurs vœux. Gardons-nous toutefois de plaindre les vaillans champions qui combattent pour les intérêts d'un corps tout entier. Chaque promotion les rapproche de la tête de la liste; le grade supérieur ira infailliblement les y chercher. On entrevoit d'ici les nombreux inconvéniens de ce système : les amiraux seront pour la plupart trop vieux, les capitaines pourront souvent manquer d'émulation, l'esprit d'indépendance abusera peut-être de garanties excessives. En revanche, quelle dignité devront, sous l'empire de ces règlemens, acquérir les caractères! quelle concorde devra régner dans les escadres! quelle facilité trouvera la voix du patriotisme pour s'y faire entendre! Au sentiment de l'émulation, dont je ne veux pas contester les heureux effets, on aura substitué un sentiment qui peut aussi, dans les grandes épreuves des nations, inspirer l'enthousiasme, — le sentiment du devoir. Il n'est pas certain néanmoins que la France et l'Angleterre, en prenant des routes opposées, n'aient pas fait, dans l'intérêt de leur marine, le meilleur choix. Le système anglais ne serait admissible chez nous qu'avec une très large augmentation des cadres; le grand nombre de non-valeurs qu'il tend à créer rendrait le chiffre de notre personnel plus insuffisant encore. Lorsque les désabusés, les paresseux et les invalides ont leur place gardée par un droit imprescriptible, lorsqu'ils en ont la possession assurée jusqu'au terme de leur vie, il faut bien qu'une certaine surabondance de sujets compense cet affaiblissement réel des hauts grades, et que la faculté d'exercer un choix judicieux, chaque fois qu'une mission délicate ou périlleuse se présente, ne soit plus renfermée dans de trop étroites limites.

C'est dans le grade de contre-amiral que je devais traverser la restauration; mais c'était quelque chose à cette époque que d'être contre-amiral. Les vice-amiraux, fort âgés pour la plupart, ne naviguaient point. Nous les avions surnommés le *camp des immortels*. S'ils s'obstinaient à ne pas nous céder la place, du moins ils ne nous tenaient pas dans l'ombre : tous les commandemens importans étaient dévolus à des contre-amiraux. Sur la côte d'Espagne, à Navarin, dans le Tage, ce furent des contre-amiraux qui commandèrent. Une chance très heureuse, un mérite exceptionnel, ou de très longs ser-

vices pouvaient seuls en 1825 faire un contre-amiral. Aussi une énorme distance existait-elle alors entre l'officier-général et le capitaine de vaisseau. Aucun calcul de probabilité ne leur laissait entrevoir, plusieurs années à l'avance, l'heure où le supérieur et le subordonné deviendraient deux collègues. Un maréchal de France peut à peine se flatter aujourd'hui de posséder le prestige dont je n'ai cessé de jouir, avec mes camarades, de 1816 à 1830. Ce prestige n'a commencé à s'affaiblir qu'après le combat de Navarin, qui, en faisant surgir de nouvelles gloires, donna du même coup naissance à une nouvelle école. Jusque-là, je n'avais pas, je puis le dire, connu un seul jour d'impatience, et après quatorze ans de bons services je ne trouvais pas le grade de vice-amiral trop lent à venir.

De gracieuses dépêches m'avaient été adressées dès le retour à Brest de la division que j'avais conduite sur les côtes de l'Amérique espagnole. « J'ai remarqué avec un plaisir bien vif, mais sans en être surpris, m'écrivait le ministre, que, dans les contrées que vous avez visitées, la présence de la division sous vos ordres a fait naître l'opinion la plus favorable de la marine française. Un résultat aussi heureux de la mission dont vous étiez chargé doit être d'autant plus flatteur pour vous qu'en plusieurs circonstances cette division avait à détruire des préventions suscitées et entretenues par l'intérêt personnel. Vous avez pris à La Guayra le seul parti qui convînt dans votre position, et qui pût concilier les droits de l'humanité avec l'obligation où vous étiez de garder la plus exacte neutralité entre les troupes espagnoles et celles de la république de Colombie. Vous avez rendu à l'Espagne le service important de sauver des soldats fidèles à leur roi, et peut-être aura-t-il suffi de ce premier exemple d'une capitulation due à votre heureuse intervention pour rendre désormais moins cruelle une guerre qui jusqu'alors ne laissait aux vaincus aucun espoir de salut. »

Tel était généralement, sous la restauration, le style des dépêches officielles, empreint d'une exquise urbanité et d'une chevaleresque courtoisie. Les ministres d'un gouvernement qui cherchait sa base dans les traditions du passé devaient être, soit par leur naissance, soit par leurs relations sociales et le rang qu'ils occupaient dans le monde, de très grands personnages pour des officiers de fortune, comme nous l'étions presque tous à cette époque. Le respect que nous leur accordions avait pour contre-poids la condescendance bienveillante dont ils nous honoraient. Tous ces ministres n'étaient pas sans doute ce que, sous l'ancienne monarchie, on eût appelé des grands seigneurs, mais il suffisait qu'ils le fussent pour nous, et que la politesse de leurs formes rehaussât à nos propres yeux la déférence que nous accordions à leurs ordres. Le respect

n'exclut pas la dignité chez l'inférieur, il constitue même, à mon sens, la véritable dignité de l'obéissance. Nous aurions tort, je le sais, de demander à la vivacité de notre caractère national cette austère décence qui forme dans un pays voisin le fonds de la discipline sociale; la familiarité naturelle à nos mœurs exige pourtant un correctif, et ce correctif, la restauration semblait l'avoir trouvé dans la bienséance des rapports établis entre tous les degrés de la hiérarchie officielle. On a beaucoup parlé des difficultés qui attendaient ce gouvernement; lord Wellington et le comte de Maistre avaient en 1815 admirablement pressenti les obstacles qui, dès les premiers pas, devaient entraver sa marche. Que de ressources cependant offraient à la dynastie des Bourbons les grands noms et les grandes existences sur lesquels les frères de Louis XVI trouvaient à s'appuyer! Seule, depuis soixante ans, la restauration a eu cet important secours pour fonder en France un gouvernement stable. Si elle n'a réussi à élever sur les ruines de la république et de l'empire qu'une monarchie éphémère, je ne crois pas qu'elle en doive complétement accuser la mobilité proverbiale de notre nation. La chute de la restauration a pu être imputée, non sans quelque apparence de raison, au malheur de son origine; je me permettrai de l'attribuer, avant tout, à sa vertueuse et naïve ignorance des ravages qu'un demi-siècle d'incrédulité avait dû causer au sein de la société française. Le trône et l'autel ont failli s'écrouler à la fois en 1830 pour avoir imprudemment essayé de rendre solidaires deux causes qui auraient dû rester éternellement distinctes.

M. le baron Portal avait apprécié mes services avec une bienveillance qui devait assurément flatter mon amour-propre; mais j'étais en ce moment insensible à de pareilles jouissances. Tout entier au malheur qui venait de me frapper, je ne fus touché que des marques d'intérêt personnel que me donna quelques jours plus tard le ministre avec une délicatesse qui montrait bien toute l'élévation de son âme. Dès qu'il jugea que ma douleur me permettrait de supporter le voyage, M. le baron Portal voulut m'appeler à Paris. Il m'avait ménagé une audience particulière du roi Louis XVIII et de M. le duc d'Angoulême. Le roi, qui avait lu les différens rapports que j'avais fait parvenir au ministre pendant le cours de ma dernière campagne, trouva pour m'en féliciter des expressions auxquelles assurément j'étais loin de m'attendre. Le prince, qu'en sa qualité de grand-amiral les choses de la marine touchaient de plus près encore, ne se montra pas moins bienveillant. Il m'adressa, sur la perte douloureuse que je venais de faire, quelques paroles de consolation qui m'allèrent au cœur. Au sortir de cette audience, je rentrai dans ma retraite. On ne vint pas m'y troubler, et les espérances que

j'avais conçues, sinon pour moi-même, au moins pour les excellens officiers qui m'avaient si bien secondé, ne tardèrent point à s'évanouir. Une crise ministérielle amena au pouvoir une nouvelle administration. Les promesses des ministres ne font guère partie de l'héritage qu'ils se transmettent : on jugea néanmoins que mon expérience pouvait être utilisée pendant les loisirs mêmes que devait me laisser l'intervalle de deux campagnes, et au mois de juillet 1822 on me confia le soin d'inspecter les quartiers de l'inscription maritime de Brest à Dunkerque. Je pus rapprocher mes observations de celles que j'avais recueillies huit ans auparavant dans une inspection semblable. Je retrouvai encore accrue cette précieuse réserve de matelots qui n'a pas sa pareille au monde. Les désastres de la république et de l'empire étaient loin de nous avoir fait une situation irréparable; il nous restait sur nos côtes, parmi ces populations qui de Dunkerque à Bayonne se livrent à la petite pêche, une excellente pépinière de marins. C'était là une ressource qu'il importait de ménager et de se conserver à tout prix, car on l'avait constamment sous la main et prête à obéir à la première sommation. — Il fallait donc, écrivais-je quelques mois plus tard au ministre, faire quelques sacrifices en faveur de braves gens auxquels on en demandait sans cesse. Si l'on voulait avoir une marine, il fallait se décider enfin à encourager sérieusement l'*agriculture de la mer*. — Le gouvernement de la restauration était très disposé sans doute à favoriser de pareils projets; mais c'était un gouvernement pauvre, disputant péniblement un budget insuffisant à des finances épuisées. En fait de marine, il ne put guère avoir pendant quatorze ans que de bonnes intentions. En échange du volumineux rapport que je remis au ministre, il me fut adressé une lettre de félicitations; puis ce travail, qui m'avait coûté tant de recherches et de fatigues, alla s'enfouir dans les cartons, où l'on pourra le retrouver un jour, s'il prend jamais fantaisie à quelque archéologue de l'y aller chercher.

Les glorieux souvenirs de la monarchie n'en fournissaient pas moins, sous la restauration, plus d'une inspiration heureuse au ministère de la marine. M. de Clermont-Tonnerre, comme son prédécesseur le baron Portal, se défendait avec soin de subir les idées des novateurs, qui ne rêvaient plus pour la France que la guerre de corsaires. Quelque restreintes que fussent les ressources de son département, il aimait à prévoir le jour où notre pays, reprenant en Europe le rang dont ses malheurs l'avaient fait déchoir, aurait de nouveau l'ambition de posséder des escadres. Aussi M. de Clermont-Tonnerre songeait-il à entretenir chez nos officiers l'habitude des mouvemens d'ensemble, à les familiariser de bonne heure avec les grandes leçons de la tactique navale. Ce fut dans cette pensée qu'une es-

cadre d'évolutions, composée de deux vaisseaux et d'un certain nombre de frégates, fut réunie dans la mer des Antilles. La réputation qu'on voulait bien m'accorder de m'être toujours occupé avec ardeur des détails techniques de notre profession me désigna pour ce commandement. Je l'exerçai pendant dix-huit mois. Quelques officiers se souviennent peut-être encore des résultats que nous obtînmes pendant la campagne dont la mer des Antilles fut le théâtre de 1824 à 1825. La Havane vit alors pour la première fois une escadre formée en ligne de bataille entrer beaupré sur poupe dans son port. Les débouquemens de Saint-Domingue, la baie de Port-au-Prince et celle de la Chesapeake, la passe dangereuse de l'Iroise, où nos onze bâtimens louvoyèrent toute une nuit sans se séparer, tous ces parages féconds en accidens, si redoutés même des bâtimens isolés, furent également témoins de la précision de nos manœuvres. Il se forma en peu de temps à cette école de très bons tacticiens, et j'eus ainsi la satisfaction d'avoir pu, avant de clore ma carrière active, renouer la chaîne des précieuses traditions auxquelles d'imprudens esprits pressaient la restauration de renoncer.

On est moins étonné de la fière contenance de la marine française au début de la guerre d'Amérique, quand on la voit s'essayer six ans auparavant, dans une studieuse et instructive campagne, aux manœuvres qu'elle accomplira en mainte occasion sous le feu de l'ennemi. Le comte d'Orvilliers fut plus heureux que moi. La campagne d'évolutions à laquelle il présida, du mois de mai au mois de septembre 1772, fut le prélude d'une campagne de guerre; celle que je dirigeai dans la mer des Antilles ne devait me préparer qu'aux utiles, mais obscures fonctions qui allaient occuper les dernières années de ma carrière. Cette carrière cependant m'eût paru incomplète, si j'eusse dû la terminer sans avoir commandé une escadre. C'était la suprême satisfaction qui manquait à ma vie, le suprême enseignement qui manquait à mon expérience. La vie d'escadre est pour le marin ce qu'est pour le soldat la vie des camps. Supprimez-la, vous n'avez plus de traditions, plus d'unité ni d'uniformité dans le service. L'inspiration plus ou moins heureuse de chaque capitaine devient la seule loi. Où vous aviez mis l'ordre et la lumière, le caprice individuel ramène le chaos. « Les campagnes isolées, écrivait d'Orvilliers la veille du combat d'Ouessant, peuvent former des marins; elles ne forment point d'officiers. » Il faut en effet la réunion de plusieurs navires pour qu'on puisse étudier la science des mouvemens d'ensemble, et s'exercer à ces manœuvres délicates dans lesquelles la moindre faute a sa gravité. Les évolutions navales apprennent à penser vite et à ordonner promptement. Pour y jouer convenablement son rôle, il faut avoir acquis par une longue et journa-

lière pratique cet aplomb, ce coup d'œil, sans lesquels on a vu trop souvent, quand des masses menaçantes couraient avec la rapidité de la foudre à l'encontre l'une de l'autre, les plus fermes cœurs se troubler et défaillir. Aussi n'est-ce que dans les escadres que les officiers se classent définitivement, que les fausses réputations s'écroulent, que les renommées légitimes se consolident. Sous l'ancienne monarchie, on attachait le plus grand intérêt aux notes confidentielles que l'amiral en chef était tenu d'adresser au ministre aussitôt qu'il avait ramené ses vaisseaux au port. La guerre de 1778 a merveilleusement ratifié les appréciations qu'avait inspirées au comte d'Orvilliers sa campagne de 1772 (1). J'ai assez vécu pour voir les événemens se charger également de confirmer sur presque tous les points les opinions que j'émettais en 1825. Les officiers que je signalai alors à la bienveillance du ministre sont presque tous arrivés aux premiers rangs de notre marine. Les uns en sont encore l'honneur; les autres, enlevés prématurément aux glorieuses destinées qui les attendaient, en seront longtemps le deuil le plus cher et le plus ineffaçable.

Quoi qu'en puissent penser les esprits frivoles ou paresseux qui voudraient s'étayer des rares circonstances où le dédain des règles

(1) Je ne crois pas sans intérêt de reproduire ici quelques-uns des jugemens les plus remarquables portés en 1772 par ce grand tacticien.

« *Duchaffault, chef d'escadre.* — Est bien au-dessus de mon suffrage. Je désire avoir mérité le sien.

« *Comte de Grasse, capitaine de vaisseau commandant l'*Isis. — C'est le capitaine de l'escadre qui a le mieux manœuvré, et quoique sa frégate soit très inférieure en qualités, il a néanmoins donné à ses manœuvres toute la précision et le brillant possibles. Ses abordages fréquens dans la campagne semblent demander quelque chose de plus parfait à son coup d'œil; mais ils prouvent sa sécurité à approcher les vaisseaux. Lorsque le roi me confiera des escadres, je choisirai toujours des capitaines qui préféreront les risques d'un abordage à l'abandon de leur poste et à la certitude de faire manquer un mouvement. Quoi qu'il en soit de cette façon de penser, qui sûrement ne sera pas générale, il n'en résulte pas moins que le comte de Grasse est un capitaine de la première distinction, fait pour être officier-général et bien conduire les escadres et armées du roi.

« *De La Motte-Picquet, capitaine de vaisseau commandant le* Cerf-Volant. — C'est le seul qui puisse disputer à M. le comte de Grasse la plus grande attention à tenir son poste et à manœuvrer avec précision. Il a tiré tout le parti possible de son très mauvais bâtiment. Des généraux seraient sans excuse de ne pas entreprendre les plus grandes choses avec des capitaines d'un pareil mérite. » (Archives de la marine. Dossier d'Orvilliers.)

Ne pressent-on pas à la lecture de ce curieux document le noble concours que le comte Duchaffault devait, dans la journée d'Ouessant, prêter à d'Orvilliers, l'esprit entreprenant dont le comte de Grasse allait bientôt faire preuve sur les côtes d'Amérique, aussi bien que les fautes que ce brave officier-général était destiné à commettre dans la mer des Antilles; le rôle enfin si éminemment glorieux que l'avenir réservait à celui qui s'était, dès 1772, montré le seul rival du comte de Grasse, l'intrépide et heureux La Motte-Picquet?

a donné la victoire, la science des manœuvres n'a jamais été pour les flottes, pas plus que pour les armées, une vaine science. De nos jours où, grâce à la vapeur, ces manœuvres peuvent acquérir un degré de précision encore inconnu, l'étude approfondie de la tactique doit seule assurer l'efficacité de nos forces navales (1). Les flottes ne prennent pas la mer, en temps de guerre, sans un but déterminé : elles ont presque toujours une autre mission que celle d'aller bravement à la rencontre de l'ennemi et de le combattre à outrance; elles peuvent avoir pour objet de contenir, sans lui livrer bataille, la flotte opposée, et de couvrir ainsi le passage d'un convoi ou celui d'une armée de débarquement. Pour la marine la moins riche en hommes et en matériel, si ce but peut être atteint sans combat, le profit est tout clair; si le combat ne dégénère pas en mêlée, c'est encore la puissance à laquelle il importe le plus de ménager ses équipages et ses vaisseaux qui doit s'en applaudir. L'exemple des d'Orvilliers et des Guichen n'est donc pas tellement à dédaigner qu'on serait tenté de le croire, si l'on se laissait éblouir par les succès, malheureusement trop faciles à expliquer, de Nelson (2).

Quand on veut approfondir les enseignemens que renferme l'his-

(1) Étudier la tactique avec des vaisseaux de ligne est chose dispendieuse; mais réunir chaque année des flottilles d'avisos ou de canonnières pour ce but spécial, ce serait grever d'une bien faible charge notre budget.

(2) « L'impression que m'a laissée lord Nelson, nous dit l'amiral Cochrane dans les curieux mémoires qu'il vient de publier, est celle d'un courage impétueux qui ne se souciait pas de prendre beaucoup de peine pour circonvenir son adversaire. Mis en présence de l'ennemi, Nelson considérait la victoire comme chose si naturelle qu'il ne songeait jamais aux chances d'une défaite. Il était dans le vrai. Les navires de l'ennemi, quoiqu'ils fussent, pour la plupart, mieux construits que les nôtres, étaient alors armés par des équipages si inférieurs en discipline et en pratique de la mer aux équipages anglais, que la victoire ne pouvait être de notre part l'objet d'un seul doute. La bataille même de Trafalgar est à la fois la preuve et la justification éclatante de l'impétuosité particulière à Nelson. On a remarqué que cette bataille fut livrée de la façon la plus téméraire, que si Nelson l'eût perdue et eût survécu à sa défaite, il eût été nécessairement traduit devant un conseil de guerre pour sa rare imprudence; mais de pareils critiques n'ont qu'un tort : c'est d'oublier qu'il suffisait à Nelson de consulter ses souvenirs pour se rendre un compte exact de la résistance qu'il devait rencontrer. Ce calcul formait une partie essentielle de son plan. Le résultat a prouvé qu'il avait eu raison de ne pas douter de la victoire, et qu'il avait pour lui non-seulement des probabilités, mais une certitude. Le fait est que bien des commandans à cette époque commirent la faute de s'exagérer la force de la marine française, de même qu'aujourd'hui nous tombons dans l'excès contraire, mais plus dangereux, de ne pas l'apprécier à sa juste valeur. La vapeur a fait faire un grand pas à la question et a rendu la science maritime plus facile. Grâce aux vigoureux efforts du département de la marine en France, l'instruction militaire à bord des bâtimens français n'est peut-être pas inférieure à ce qu'elle est sur les nôtres. » (*The Autobiography of a Seaman, by Thomas, tenth Earl of Dundonald, G. C. B. Admiral of the Red, rear-admiral of the fleet;* London 1860.)

toire, il faut faire avant tout dans les événemens la part qui revient à l'audace ou au génie du chef. La flotte que commandera un Suffren ou un Nelson aura les mêmes raisons de vaincre que l'armée qui verra à sa tête un Napoléon ou un Frédéric. Le secret de ses triomphes ne sera pas seulement dans sa force intrinsèque; il faudra le chercher d'abord dans les inspirations auxquelles il lui sera donné d'obéir. En dehors de ces influences souveraines qui ont fait tour à tour pencher en notre faveur ou en faveur de nos ennemis la balance des combats, on doit beaucoup attendre d'une armée ou d'une flotte manœuvrière dans laquelle tous les mouvemens commandés s'exécuteront sans trouble, que l'ennemi ne surprendra jamais en défaut, et qui, soit qu'elle avance ou qu'elle se retire, présentera toujours à ses adversaires une force compacte et un front imposant (1).

Je ne cacherai point ma prédilection pour la guerre d'escadres; toute autre guerre me paraît de nature à livrer nos côtes aux insultes de l'ennemi, à lui sacrifier, dès le début des hostilités, notre commerce, à conduire enfin notre marine, par une succession de désastres partiels, à une destruction rapide et inévitable. Bien loin de concéder que ce genre de guerre ait été de tout temps funeste à la marine française, je soutiendrai au contraire que la guerre d'escadres est la seule que nous ayons constamment faite avec succès. Quand l'embarras de nos finances ou la défaillance de l'esprit public est venue nous contraindre d'y renoncer, nous n'avons plus connu que des revers. Quelques faits d'armes glorieux, d'héroïques résistances ne suffisent pas pour détruire la vérité de cette assertion. Je laisse à dessein de côté les guerres de la révolution, où le premier effet de nos discordes civiles fut de priver nos flottes de leurs officiers : je ne veux m'occuper que des temps plus heureux où des circonstances exceptionnelles n'avaient pas à l'avance consacré l'ascendant de l'ennemi. De 1676 à 1782, la marine française a livré

(1) Le seul conseil que lord Cochrane prétende avoir reçu de l'amiral Nelson lorsqu'il eut l'honneur de lui être présenté en 1799 à Palerme, et qu'il lui fut permis d'interroger le vainqueur d'Aboukir sur la meilleure manière de combattre les Français, se résume en quelques mots qui semblent une protestation d'une rare véhémence contre les lenteurs de la tactique : « *Pas de manœuvres!* eût dit, s'il faut en croire le comte de Dundonald, le bouillant amiral anglais, *allez droit à eux!* — *Never mind manœuvres, always go at them.* » C'était aussi l'avis de l'amiral Harvey, un de ces rudes capitaines de Trafalgar qui avaient appris de leur chef le mépris d'une stratégie que l'infériorité de notre instruction militaire avait rendue à cette époque, je l'avouerai, à peu près superflue; mais je ne craindrai pas de demander à lord Cochrane lui-même, de tous les officiers anglais le mieux doué assurément pour mettre à profit les leçons de Nelson, s'il croirait le conseil qu'il reçut à Palerme bon encore à suivre aujourd'hui.

vingt et une batailles rangées (1); elle n'en a perdu que trois (2). Dans presque toutes les autres, elle est restée maîtresse du champ de bataille. Nos défaites mêmes n'ont point eu le caractère désastreux qu'on a voulu généralement leur imputer; le découragement qu'elles nous inspirèrent en fut la plus triste conséquence. Nous nous imaginâmes follement que, vaincus dans des combats où nous avions mis contre nous, soit le nombre, comme à La Hougue et à la Dominique, soit le terrain et le nombre, comme dans la baie de Quiberon, il ne nous restait plus qu'à changer de système de guerre et à éparpiller nos forces; mais la guerre de course, qui avait été heureuse tant que nos flottes tenaient la mer et obligeaient l'ennemi à se concentrer, ne nous a plus offert que des chances déplorables, quand l'ennemi, redoublant d'efforts, a pu opposer sur tous les points du globe des divisions à nos bâtimens isolés. Croit-on que les États-Unis, malgré l'incontestable supériorité de leurs armemens, eussent pendant près de quatre ans, de 1812 à 1816, pour-

(1) 1° Combat de la flotte de Duquesne contre celle de Ruyter, en vue de Stromboli (8 janvier 1676). — 2° Nouvelle victoire de Duquesne sur Ruyter, mortellement blessé dans ce combat, à la hauteur d'Agosta (22 avril 1676). — 3° Combat de la baie de Bantry, livré par l'escadre de Châteaurenault à celle du vice-amiral Herbert (mai 1689). — 4° Bataille de Beveziers entre les armées navales de Tourville et de l'amiral Herbert, créé comte de Torrington (10 juillet 1690). — 5° Bataille de La Hougue, livrée par la flotte de Tourville aux flottes réunies d'Angleterre et de Hollande (29 mai 1692). L'armée française portait 3,114 canons et 19,860 hommes; les flottes combinées, 6,994 bouches à feu et 40,675 hommes. — 6° Combat de Velez-Malaga entre la flotte du comte de Toulouse et celle des flottes combinées d'Angleterre et de Hollande sous les ordres de l'amiral Rook (24 août 1704). — 7° Combat de la flotte franco-espagnole, commandée par le vice-amiral De Court, contre la flotte de l'amiral Mathews, en vue des îles d'Hyères (22 février 1744). — 8° Combat de Minorque entre l'escadre du marquis de La Galissonnière et celle de l'amiral Byng (20 mai 1756). — 9° Combat dans la baie de Quiberon des vingt et un vaisseaux du maréchal de Conflans contre les trente-sept vaisseaux de l'amiral Hawke (20 novembre 1759). — 10° Combat d'Ouessant entre l'armée navale du comte d'Orvilliers et celle de l'amiral Keppel (27 juillet 1778). — 11° Combat de La Grenade entre le comte d'Estaing et l'amiral Byron (5 juillet 1779). — 12° Premier combat du comte de Guichen, en vue de la Dominique, contre l'amiral Rodney (17 avril 1780). — 13° Second combat du comte de Guichen devant Sainte-Lucie contre l'amiral Rodney (15 mai 1780). — 14° Troisième combat du comte de Guichen contre l'amiral Rodney (19 mai 1780). — 15° Combat du comte de Grasse à l'entrée de la Chesapeake contre la flotte de l'amiral Graves (5 septembre 1781). — 16° Combat de la Dominique livré par les trente vaisseaux du comte de Grasse aux trente-sept vaisseaux de l'amiral Rodney (12 avril 1782). — 17° Premier combat de Suffren dans l'Inde en vue de Sadras (17 février 1782). — 18° Second combat de Suffren dans l'Inde, près de Proverdiern (12 avril 1782). — 19° Troisième combat de Suffren dans l'Inde, devant Negapatnam (6 juillet 1782). — 20° Quatrième combat de Suffren dans l'Inde, à l'entrée de la baie de Trinquemalé (3 septembre 1782). — 21° Cinquième et dernier combat de Suffren dans l'Inde en vue de Gondelour (20 juin 1783).

(2) La bataille de La Hougue en 1692, celle de la baie de Quiberon en 1759, et celle de la Dominique en 1782.

suivi impunément leurs croisières, si les flottes de l'Escaut, de Toulon et de Brest n'avaient retenu devant nos ports bloqués la presque totalité des forces anglaises? Je ne crains pas de le dire : c'est avec un vif sentiment d'espérance et d'orgueil que j'ai souvent étudié ce glorieux passé, où je retrouve sous Louis XIV les combats de Stromboli, d'Agosta, de Bantry, de Beveziers et de Velez-Malaga, sous Louis XV ceux de Toulon et de Minorque, sous Louis XVI la savante journée d'Ouessant, l'affaire de la Grenade, les trois rencontres de M. de Guichen avec l'amiral Rodney, les opérations du comte de Grasse sur la côte d'Amérique, et dans les mers de l'Inde l'immortelle campagne de Suffren. Quelles annales la guerre de course pourrait-elle opposer à celles-là?

II.

Dans un grand état où l'activité ne se concentre pas tout entière à l'intérieur, la marine a un double devoir à remplir. Son premier soin doit être d'acquérir toute la valeur que la discipline et le bon ordre peuvent donner à une flotte. A ce point de vue, la marine ne saurait mieux faire que de concentrer ses bâtimens, en d'autres termes, de rassembler des escadres. Elle a cependant autre chose à faire encore; elle doit assurer sur tous les points du globe une protection efficace à ce commerce extérieur dont les progrès se lient de la façon la plus étroite à son propre développement. Cette protection s'exerce d'ordinaire par des bâtimens isolés; elle a donné naissance au service des stations navales. La France entretient aujourd'hui neuf ou dix de ces stations, établies, les unes dans les parages où notre commerce entretient des relations suffisamment actives, les autres dans les mers où nous cherchons à le faire pénétrer. La station qui en 1825 tenait le premier rang était la station de la mer des Antilles et du golfe du Mexique. La navigation privilégiée avait, dès le principe, resserré les rapports entre nos colonies et la métropole. Quelques années plus tard, l'émancipation des états de la Côte-Ferme, constitués en république sous le nom de *Colombie*, y avait attiré les capitaux aventureux qui consentaient à courir de grands hasards pour réaliser d'énormes bénéfices. En somme, le marché des Antilles méritait sous tous les rapports la sollicitude que lui accordait à cette époque le gouvernement français. Cet intérêt explique comment, au lieu de réunir une escadre d'évolutions sur nos côtes ou dans la Méditerranée, M. le marquis de Clermont-Tonnerre avait fait choix du vaste bassin dans lequel s'étaient mesurées autrefois les flottes de M. de Guichen et du comte de Grasse contre l'armée de l'amiral Rodney. Le ministre m'avait prescrit de

me livrer à l'étude des évolutions navales, quand je pourrais rassembler les onze bâtimens qu'il plaçait sous mes ordres; mais il avait exigé que je ne perdisse point de vue le soin plus essentiel encore de faire respecter notre pavillon et d'entourer les opérations de nos bâtimens de commerce de toutes les garanties qu'il serait en mon pouvoir de leur donner. J'ai indiqué en quelques lignes les résultats des manœuvres d'ensemble auxquelles il nous fut trop rarement permis de nous livrer. Je voudrais maintenant, sans m'appesantir sur les diverses missions confiées aux navires de la station des Antilles, en dire assez cependant pour bien faire apprécier aux esprits les moins disposés à reconnaître la nécessité d'une marine l'embarras dans lequel, même au milieu de la paix la plus profonde, pourrait se trouver jeté un grand état dépourvu d'un établissement naval suffisant.

De longues guerres laissent toujours après elles des habitudes de désordre et de turbulence difficiles à déraciner. Les premières années qui suivirent la chute de l'empire furent marquées entre toutes par une sorte d'anarchie maritime; les plus simples notions du droit des gens étaient devenues confuses. Dans la Méditerranée, le commerce européen avait à souffrir des déprédations commises par les navires barbaresques; dans la mer des Antilles, il se trouvait exposé à des attaques plus redoutables encore. C'était là que les aventuriers sans emploi de toutes les nations semblaient s'être donné rendez-vous pour y exercer leur coupable industrie, pour vivre de pillages à main armée, aux dépens des navigateurs paisibles. Dans l'espace d'une année, vingt-trois navires de commerce français avaient été enlevés ou dévalisés, tant par les pirates de la côte de Cuba que par les corsaires colombiens et espagnols. Quand les équipages n'étaient pas massacrés, ils étaient jetés sans vêtemens et sans vivres sur quelque plage déserte. La plupart du temps ils étaient soumis à d'atroces tortures. Nous avions donc à sévir contre trois sortes d'ennemis différens : les pirates, les corsaires autorisés par le gouvernement de la Colombie, et les forbans qui se couvraient des couleurs espagnoles.

La piraterie avait eu dans la mer des Antilles plusieurs phases distinctes. Les premiers pirates furent des émigrés espagnols venus des côtes de la Floride et de la Nouvelle-Orléans. Ces émigrés, qui se croyaient victimes de l'injustice et de la rapacité du gouvernement des États-Unis, armèrent quelques bâtimens et commencèrent à donner la chasse aux navires de commerce américain. Bientôt ils prétendirent exercer sur les Anglais et les Français, sur tous les navigateurs étrangers, de justes représailles des attaques ou des mauvais procédés dont l'Espagne à diverses époques avait été l'objet.

L'orgueil national leur donna des complices, et l'abolition de la traite vint augmenter le nombre de leurs adhérens. La traite, le seul commerce qui restât à l'Espagne, entretenait un grand nombre de marins aguerris. Les agens des pirates n'eurent point de peine à recruter des équipages parmi ces matelots remplis d'activité et de vigueur que les poursuites des croiseurs anglais laissaient sans moyens d'existence.

Les premières opérations des pirates de la mer des Antilles ne portèrent le cachet ni de la timidité, ni de l'inexpérience : elles commencèrent par des armemens assez considérables; on choisissait dans un port un bâtiment de bonne marche, et on l'en faisait sortir en plein jour avec son équipement ordinaire. La nuit venue, on le dirigeait vers les écueils dont la mer des Antilles est semée, et de ces retraites, que les pirates étaient alors les seuls à connaître, des embarcations apportaient poudres, canons, projectiles et complément d'équipage. La marine de guerre espagnole, à laquelle on ne cessait de dénoncer ces désordres, déployait pour les réprimer un zèle méritoire peut-être, mais fort stérile. Jamais il ne lui était arrivé de saisir un pirate. Il fallut que les Anglais et les Américains se décidassent à établir eux-mêmes des croisières pour protéger leur commerce. Les pirates reconnurent alors qu'il était temps d'abandonner la haute mer. Ils cherchèrent quelques points d'appui sur la côte, n'agirent plus qu'avec des bâtimens de moindres dimensions, et ne s'écartèrent presque jamais des îles. Ce fut la seconde époque de la piraterie. Son âge héroïque était passé. Beaucoup de vieux marins se dégoûtèrent d'un métier où il n'y avait plus de grandes aventures à courir. Ils furent remplacés par les pêcheurs domiciliés sur les côtes de Cuba et de Porto-Rico. Possédant une connaissance approfondie des récifs et des écueils au milieu desquels s'était passée leur vie, les nouveaux pirates crurent pouvoir défier les croiseurs étrangers de les y poursuivre. Les Anglais et les Américains découvrirent cependant l'entrée de leurs repaires quelques années avant mon arrivée aux Antilles, et n'hésitèrent pas à les y aller forcer. Pris en flagrant délit, ces forbans furent livrés aux tribunaux de La Havane. Des peines rigoureuses furent prononcées contre eux; aucun ne paya toutefois ses forfaits de la vie. L'épouvante avait été d'abord générale; la clémence des juges rassura les malfaiteurs. Seulement, au lieu d'employer de petites goëlettes, les bandits de la côte n'armèrent plus que des chaloupes et autres embarcations qui pouvaient aisément se confondre avec celles des pêcheurs; ils attendirent, au milieu des dangers qui environnent l'île de Cuba, les navires que les vents et les courans amenaient à leur portée. Telle fut la troisième période de la piraterie.

Pour extirper le fléau sous cette dernière forme, les Américains firent partir de la Chesapeake, le 12 février 1823, une flottille, à la tête de laquelle ils placèrent le commodore Porter. Cette flottille se composait d'une corvette de vingt-quatre canons, d'une goëlette de douze, d'un navire à vapeur, de huit goëlettes ne tirant pas plus de six ou sept pieds d'eau, et de cinq chaloupes légères marchant également bien à la voile et à l'aviron. Le 26 mai, les Américains avaient déjà pris cinq bateaux-pirates, mais ils avaient perdu deux de leurs navires, l'*Alligator* et l'*Entreprise*. Les Anglais, de leur côté, redoublèrent d'activité. Les pirates furent traqués de toutes parts et poursuivis jusque sur le territoire espagnol. Les Américains avaient continué d'envoyer leurs prisonniers à La Havane pour les y faire juger; les Anglais dirigèrent les leurs sur la Jamaïque, où on les pendit sans pitié. Cette juste sévérité sembla décourager sérieusement les pirates, et pendant quelque temps les navires de commerce purent se montrer sur les côtes de Cuba sans être inquiétés. Dans un rapport soumis en 1824 au congrès américain, le commodore Porter annonça solennellement à ses compatriotes l'anéantissement de la piraterie. Le congrès rappela sa flottille et lui donna une autre destination. A peine les bâtimens américains furent-ils partis que les pirates reparurent. Les efforts si énergiques des Anglais et des Américains n'avaient donc abouti qu'à démontrer l'impuissance des croisières étrangères. Il était évident que la piraterie ne céderait qu'à une vigoureuse répression exercée avant tout sur le littoral et dans l'intérieur de Cuba. C'était diplomatiquement qu'il fallait la poursuivre. Il fallait obtenir des autorités espagnoles la nomination de commissions militaires chargées non-seulement de juger et de faire exécuter sans délai les pirates, mais aussi de procéder activement contre leurs embaucheurs et contre tous ceux qui profitaient de leurs vols.

Les actes de piraterie les plus graves n'étaient pas cependant commis par les pirates qui se tenaient sur les côtes de Cuba et de Porto-Rico; ceux qu'on pouvait imputer aux corsaires causaient un dommage bien autrement sérieux à notre commerce. Les corsaires de la mer des Antilles s'étaient un moment couverts en 1821 du pavillon d'Artigas, chef de bande qui, à la tête d'une armée d'assassins, désolait les environs de Montevideo. Les îles danoises de Saint-Thomas et de Saint-Jean, l'île suédoise de Saint-Barthélemy, complétement dépourvues de police, leur servaient de refuge. C'est là qu'accouraient tous les gens sans aveu, les déserteurs, les négriers qui cherchaient aventure. Dès que la Colombie et l'île de Cuba eurent commencé à délivrer des lettres de marque, le pavillon d'Artigas, que les croiseurs étrangers refusaient de reconnaître et

qui commençait à devenir compromettant, fut complétement abandonné. Le pavillon colombien et le pavillon espagnol furent désormais les seuls qu'arborèrent les corsaires des Antilles et de la Côte-Ferme. La plupart de ces navires, armés pour la course, étaient commandés par des Américains; quelques-uns avaient des capitaines anglais ou français. Le champ qui leur était ouvert était vaste. Ils avaient mission de confisquer la marchandise ennemie sous le pavillon neutre, et d'arrêter tout navire soupçonné de vouloir entrer en communication ou d'avoir communiqué avec un des ports qu'un blocus général avait rigoureusement frappés d'interdit. Forts de ce mandat, les corsaires arrêtaient indistinctement tous les navires neutres, les soumettaient à une visite brutale, et ne les relâchaient presque jamais sans avoir pillé une partie de la cargaison. Le brick le *Télégraphe* venait d'être saisi et dévalisé par un corsaire espagnol, le *Romano*, armé à Cuba; l'*Uranie* avait été capturée par deux corsaires colombiens, la *Centinela* et le *Polly-Hampton*, armés à Puerto-Cabello. Nous avions donc à la fois, en 1824, des réclamations à faire valoir à La Havane et à Caracas.

L'audace des forbans, qui rendait si périlleuse, à cette époque, la navigation de la mer des Antilles, était fort encouragée, il faut bien le dire, par l'impunité que toutes les nations civilisées, à l'exception toutefois de l'Angleterre, semblaient vouloir accorder à leurs excès. Le 22 février 1823, un vaisseau français, portant pavillon de contre-amiral, avait capturé, après trente heures de chasse, dans les parages des Açores, un corsaire espagnol, la *Veloz-Marianna*, qui l'avait provoqué par deux coups de canon à boulet. Ce corsaire, armé de vingt-quatre pièces de 12, portait à Cadix 3 millions de francs en espèces et une cargaison de vanille, d'indigo et de cochenille d'une valeur au moins égale. Conduit à la Martinique, il fut, à la demande du gouvernement espagnol, renvoyé en France sous escorte et restitué quelques mois plus tard aux propriétaires. La *Panchita*, corsaire colombien, avait commis divers actes de piraterie envers des bâtimens américains. Rencontré par la goëlette le *Grampus*, que commandait le lieutenant Gregory, ce bâtiment soutint contre la goëlette américaine un combat en règle, et ne se rendit qu'après avoir eu vingt hommes tués ou blessés; envoyé aux États-Unis, il fut jugé à Charlestown par la cour de l'amirauté. C'était un pirate avéré; il obtint 32,000 piastres de dommages-intérêts!

On ne saurait croire à quel point d'insolence cette inexplicable faiblesse porta les prétentions de la marine colombienne. On la vit à l'instant multiplier ses armemens et se montrer à la fois dans tous les débouquemens des Antilles. Le gouvernement de Caracas possédait, outre cinquante goëlettes garde-côtes, huit ou neuf corvettes

de guerre. A ces bâtimens, presque tous commandés par des Américains, un seul port, Puerto-Cabello, joignit, en 1824, vingt-deux corsaires. Les forbans, qui avaient arboré le pavillon espagnol, trouvèrent dès lors plus avantageux de s'abriter sous le pavillon des indépendans, et la mer des Antilles ne vit plus que des corsaires ou des bâtimens de guerre colombiens. Deux des bâtimens légers de la station furent gravement insultés par cette marine naissante. L'un fit la rencontre d'une corvette de trente-deux bouches à feu qui le contraignit à envoyer un officier à son bord; l'autre, sommé de s'arrêter, ne voulut point souffrir une injurieuse visite, et réduisit avec fermeté les prétentions de son adversaire à une visite réciproque, qui sauvegardait du moins l'honneur du pavillon.

D'excessifs ménagemens nous étaient commandés vis-à-vis des états de la Côte-Ferme. La cause de l'indépendance venait de triompher définitivement à Junin et à Ayacucho, et le *libérateur* paraissait désormais le seul arbitre des destinées de l'Amérique espagnole. La mesure de nos griefs cependant était comble. « Les déprédations exercées contre notre commerce, écrivais-je alors au ministre de la marine, et plus particulièrement les actes qui peuvent porter atteinte à l'honneur du pavillon français, doivent être repoussés avec vigueur. Je doute que les moyens de prudence et de conciliation employés jusqu'à ce jour puissent nous conduire à un résultat honorable. Nous ne pouvons sans faiblesse attendre dans une attitude impassible la décision du gouvernement colombien, qui s'obstine à invoquer une loi dictée par l'intérêt exclusif de la république, en opposition avec tous les droits des autres nations. » Je proposais donc au gouvernement français de m'emparer de tous les ports de la Côte-Ferme, complétement dégarnis à cette époque de troupes et d'approvisionnemens, La Guayra, Rio-Hacha, Sainte-Marthe, Carthagène, Puerto-Cabello. Le débarquement d'un millier de soldats empruntés à la garnison des Antilles eût assuré le succès de cette entreprise, car il n'y avait pas alors un des ports de la Colombie qui pût résister à huit jours d'un double blocus maintenu par terre et par mer. Les difficultés n'eussent commencé que le jour où l'on eût voulu se maintenir dans les positions conquises; mais ce n'était point d'une occupation prolongée qu'il s'agissait. Je n'avais en vue que de mettre un terme aux réponses évasives que je prévoyais et de me saisir d'un gage qui assurât la prompte réparation des torts qu'on s'était donnés envers nous. Des raisons politiques dont je ne pouvais peut-être apprécier toute la portée ne permirent pas au gouvernement français d'agréer mes propositions. On craignit sans doute de réveiller les ombrages de l'Angleterre, qui nous soupçonnait de vouloir compléter notre œuvre de restauration en

rétablissant l'autorité de Ferdinand VII dans les colonies américaines, comme nous venions de la rétablir dans la Péninsule. Je reçus l'ordre de négocier et d'obtenir par une démonstration en quelque sorte morale les réparations qu'il m'était interdit d'exiger par les armes.

L'officier auquel je confiai le commandement de la division chargée d'imprimer une crainte salutaire aux autorités de la Côte-Ferme avait fait ses preuves à Trafalgar, où il servait sur le vaisseau du capitaine Lucas. Quelques années plus tard, il avait soutenu contre deux frégates anglaises un combat qui marqua sa place parmi les capitaines les plus intrépides de notre marine. C'était un esprit vigoureux, résolu, et j'étais sûr qu'il saurait allier la fermeté nécessaire à la modération excessive qui nous était malheureusement prescrite. Je lui donnai l'ordre de se rendre à Puerto-Cabello avec la frégate qu'il montait, une goëlette et un brick. Des diverses réclamations qu'il avait mission de présenter aux autorités maritimes de ce port, celle qui concernait la remise de l'*Uranie* était la plus pressante. « Cette restitution, écrivais-je au commandant de Puerto-Cabello, doit avoir lieu sans délai. Les formes judiciaires n'y sauraient apporter aucun obstacle. Le moindre retard à nous donner satisfaction à ce sujet serait considéré comme une approbation des actes de piraterie exercés contre nos bâtimens, et les ports mêmes de la Côte-Ferme ne garantiraient pas les coupables de nos poursuites et des effets de notre ressentiment. » Le dommage causé à notre commerce pouvait être réparé par les autorités locales; l'insulte faite à notre pavillon ne pouvait être désavouée que par le gouvernement central. En l'absence de Bolivar, c'était son rival, le mulâtre José Paëz, qui, de son quartier-général de Maracay, devait répondre à nos réclamations. Ce chef indompté de pâtres à demi sauvages, accourus à sa voix des plaines de l'Orénoque, ne m'inspirait qu'une médiocre confiance. Je craignais que, peu familier avec les notions du droit des gens, il n'hésitât à m'accorder la satisfaction à laquelle je tenais précisément le plus. Je crus donc pouvoir me permettre, sur ce point délicat, de dépasser un peu mes instructions. En même temps que j'expédiais une division à Puerto-Cabello avec l'ordre de négocier, j'enjoignis à tous les capitaines de l'escadre de courir sus à tout bâtiment qui arborerait les couleurs de la Colombie. Les navires dont l'armement paraîtrait avoir pour but la course ou la piraterie seraient arrêtés et dirigés immédiatement sur la Martinique. Les bâtimens de guerre seraient soumis à la visite, et on leur rendrait le traitement que l'un d'eux avait eu, par un lâche abus de ses forces, l'impudence d'infliger à un de nos croiseurs.

Tout marin comprendra l'indignation dont mon cœur devait être rempli. S'il est vrai que la marine française doive son origine à l'insulte faite par un yacht de la reine d'Angleterre à l'ambassadeur du roi Henri IV, ce qui se passait en 1825 dans la mer des Antilles n'était pas moins fait pour imprimer dans tous les esprits la conviction que, sans une marine de guerre imposante, le pavillon de la France devait cesser de se déployer sur les mers. Une chétive puissance pouvait prendre son parti de pareils outrages. Le plus beau royaume de l'Europe devait être à l'abri de ces humiliations. Grâce à Dieu, malgré les ménagemens qui nous étaient commandés, les réparations que nous poursuivions nous furent accordées aussi complètes que je pouvais le désirer. L'*Uranie* nous fut restituée à la première sommation, et le 6 juin 1825 je reçus une lettre du ministre des relations extérieures de la république de Colombie, qui s'excusait dans les termes les plus satisfaisans de l'offense « faite involontairement, disait-il, au pavillon de sa majesté très chétienne. » Je prévins aussitôt les capitaines de la division de s'abstenir de tout acte de violence envers les bâtimens de la Colombie; mais déjà deux de ces navires avaient subi la visite que j'avais prescrite, et j'avoue que je n'eus pas le courage de le regretter.

Si le gouvernement de la restauration eût été soutenu par l'opinion publique, il est peu de gouvernemens qui eussent élevé plus haut le drapeau de la France et mieux sauvegardé ses intérêts; mais la restauration se sentait sans appui, et semblait toujours craindre de froisser cette opposition dont les clameurs injustes dominaient malgré elle sa politique. Plus d'une fois elle avait songé à recouvrer la possession de Saint-Domingue. C'était une entreprise devenue facile, si on la faisait précéder de la reconnaissance absolue et solennelle de la liberté des noirs. Des inspirations plus timides conseillèrent au gouvernement français l'abandon définitif de cette colonie, au prix d'une indemnité de 150 millions de francs destinés à dédommager les anciens colons. Le gouverneur-général des Antilles françaises, M. le comte Donzelot, répugnait à cette transaction. Il connaissait mieux que le cabinet des Tuileries la situation financière de notre ancienne colonie, et prévoyait qu'on n'en obtiendrait jamais que des promesses, tandis que si l'on savait attendre quelques années encore, la force des choses nous rendrait certainement une possession sur laquelle nos droits étaient demeurés incontestés. Ce sentiment si sage dut céder à la pression de l'opinion publique, impatiente de consacrer une nouvelle émancipation. Une ordonnance royale fut rendue à cet effet, et un envoyé extraordinaire fut chargé de la faire accepter par le gouvernement haïtien. L'escadre des Antilles reçut l'ordre d'appuyer par sa présence ces négociations. Je la

conduisis le 9 juillet 1825 sur la rade de Port-au-Prince. Je n'essaierai pas de décrire la douloureuse impression que produisit sur mon esprit le spectacle de cette colonie que j'avais visitée en 1788 au temps de sa splendeur, et qu'en 1803, même au milieu des horreurs de la guerre, j'avais laissée portant encore l'empreinte de sa grandeur passée. Les ruines de cette dernière époque avaient disparu; la végétation des tropiques avait tout recouvert. Où s'élevaient autrefois des habitations élégantes, on ne rencontrait plus qu'un bois ou une savane. Les cours d'eau contenus à grands frais qui fertilisaient jadis cette terre promise s'épanchaient au hasard. Saint-Domingue était redevenue une terre vierge, et l'œuvre des flibustiers était complétement à refaire. Bien que partisan très modéré des colonies, je ne puis cacher les regrets que me causa le sacrifice de nos droits sur Saint-Domingue. Au point de richesse et de puissance où la France est aujourd'hui parvenue, il lui eût été plus facile de rétablir l'ordre et la culture à Haïti que d'aller tenter au sein de l'Océan-Pacifique ou sur les rives de la Guyane des défrichemens dont le succès est encore douteux. Les nations n'ont jamais assez de foi dans leur avenir. Si la France à cette heure possédait seulement les titres des possessions qu'à diverses époques elle a gratuitement sacrifiées, elle aurait de quoi satisfaire amplement au besoin d'expansion et d'activité extérieure qui la dévore.

Notre apparition devant Saint-Domingue fut le dernier acte de notre longue campagne dans la mer des Antilles. Depuis dix-huit mois, nous y exercions une surveillance dont nos équipages épuisés payaient cruellement les frais. Quoique nous eussions passé une partie de la saison d'hivernage dans la Chesapeake, nous n'en avions pas moins perdu plusieurs officiers et un grand nombre de matelots. Le climat des Antilles n'est pas tous les ans également meurtrier; mais pendant les premières années de la restauration il ne mérita que trop bien son renom d'insalubrité. Cette station, comme je l'ai dit, était celle où se rassemblait d'ordinaire la majorité de nos forces navales. Que de braves officiers, que de jeunes gens remplis d'un long espoir, tombèrent alors victimes de l'horrible fléau qui prélevait presque infailliblement sur notre marine sa dîme périodique! Chaque année, le port de Brest expédiait à la Martinique de nouveaux navires; chaque année, la Martinique renvoyait à Brest des navires à demi désarmés, que les débris de leurs équipages allaient silencieusement mouiller sous l'*île des Morts*. Jamais un murmure cependant ne s'éleva du sein de cette population décimée à l'avance. Le dévouement et la résignation, qui doivent être les premières vertus du marin, sont des vertus naturelles à la race bretonne.

J'ai voulu décrire avec quelque détail le service habituel d'une

station navale. Nos jeunes officiers ne trouveront pas sans doute, dans l'existence un peu monotone que leur fait nécessairement toute période pacifique, les émotions qu'ils s'étaient promises le jour où, le cœur gonflé de joie et d'orgueil, ils prononçaient leurs vœux maritimes. Ils devront accepter courageusement la réalité. La réalité aux temps où nous sommes, ce n'est pas malheureusement la vie de Jean-Bart et de Duguay-Trouin; c'est la mienne, c'est celle que j'ai fidèlement racontée. Quiconque ne sait point penser et se suffire à soi-même, quiconque ne sait pas souffrir n'est pas propre à la vie maritime; je le dis hardiment : il s'est trompé de carrière.

Je n'ai eu à retracer jusqu'ici que les événemens d'un autre siècle, et j'ai pu rester facilement dans le demi-jour d'où il ne me convenait pas de sortir. Je touche maintenant à ce point délicat de mon récit où je ne saurais faire un pas de plus sans me heurter à des épisodes presque contemporains. Je n'insisterai pas sur des années moins remplies d'ailleurs que les autres par mes souvenirs personnels; je n'en veux parler que pour montrer un des plus importans emplois que, jusqu'aux derniers jours de sa vie militaire, notre organisation administrative a su réserver à l'activité du marin. Rentré à Brest le 22 septembre 1825, je n'avais d'autre ambition que de recommencer, après quelque temps de repos, une nouvelle campagne, lorsqu'on vint me proposer une préfecture maritime. On s'occupait alors de réorganiser le service et l'administration des ports sur le pied où les avait laissés l'empire. Toutes ces institutions dont on avait fait table rase, lorsqu'il était de mode de décrier le régime disparu, reprenaient peu à peu faveur. Le préfet, appelé à concentrer dans ses mains les doubles attributions des commandans de la marine et des intendans, redevenait dans le port le seul représentant du ministre; dans la ville, il était celui du souverain. Aussi, en temps de crise, la tâche d'un préfet maritime se complique-t-elle de difficultés et d'obligations nouvelles dont la révolution de juillet ne m'offrit que trop tôt l'occasion de connaître la gravité. Le roi avait abdiqué. On attendait de Paris des ordres. Cette habitude d'obéissance passive aux instructions venues de la capitale est encore un des fruits de notre centralisation administrative. Il ne faut pas trop s'en plaindre : une pareille soumission favorise, il est vrai, le succès des révolutions, mais elle est aussi un préservatif contre l'anarchie. Dès que Paris a parlé, la province s'incline, et la machine, un instant arrêtée, se remet en mouvement. Il en fut ainsi dans le port où je commandais. Les ouvriers étonnés retournèrent à leurs travaux sans un seul jour de chômage. Quant à la ville, elle se pavoisa de drapeaux tricolores et envoya une députation au gouvernement provisoire. Le changement de dynastie s'était donc, en ce qui

nous concernait, opéré à peu près sans secousse; Paris malheureusement n'était pas tranquille, et la terre commença bientôt à trembler sous nos pas. Plusieurs mois se passèrent dans de perpétuelles alertes. Nous n'avions plus de troupes pour faire la police de la cité. Un commissaire extraordinaire envoyé par le gouvernement provisoire avait, de son autorité souveraine, éloigné de notre ville le régiment qui jusqu'alors y avait tenu garnison. On comprit enfin la nécessité de ne pas laisser trop longtemps un des plus importans dépôts de la richesse nationale à la merci de quelques factieux. Un régiment nous fut envoyé d'une des villes voisines, et la tranquillité devint dès lors facile à maintenir. Les nouvelles qui arrivaient de Paris n'encourageaient plus d'ailleurs que les honnêtes gens. La révolution s'était creusé son lit, et le flot populaire coulait entre des digues qu'on pouvait croire assez fortes pour le contenir. A peine une nouvelle période de calme commençait-elle pour notre pays, qu'on voulut bien s'apercevoir à Paris que je venais de traverser, non sans bonheur, une situation des plus difficiles. Je fus promu au grade de vice-amiral. Peu de temps après, je me vis à mon grand étonnement, et, je dois le dire, à ma vive satisfaction, élevé à la pairie. Le prestige de cette haute dignité était fort effacé déjà; il ne l'était pas à mes yeux : uniquement frappé de la distinction qui était venue me chercher dans mon obscurité, je me trouvai grandement récompensé de toute une vie dévouée au service de l'état.

C'est à peine si l'on m'accorda quelques instans de répit. Une nouvelle préfecture me fut assignée. J'y rencontrai les mêmes devoirs, mais une sphère plus vaste que dans mon premier poste. J'eus des expéditions importantes à préparer, des perfectionnemens de tout genre à faire aboutir. Notre ambition augmentait avec nos ressources. La France semblait avoir pris sérieusement à cœur la renaissance de sa marine. Il y eut une année où elle arma jusqu'à vingt et un vaisseaux. Je n'épargnai ni mon temps ni mes peines pour seconder de mon mieux cet élan. J'avais vu de grands armemens sous un autre règne, et je connaissais les véritables besoins de la guerre maritime; mais pendant que mon expérience hésitait encore à sacrifier les dernières traditions du passé, des officiers plus jeunes et plus hardis poussaient avec ardeur notre matériel naval et nos institutions dans ce qu'ils croyaient sincèrement la voie du progrès. C'était une autre génération à laquelle il fallait que nous fissions place. Telle est la loi inévitable des choses humaines. Nous étions encore quelques vétérans des guerres de l'empire. Un murmure respectueux, plus impatient néanmoins chaque jour, semblait à tout propos vouloir nous rappeler que notre temps était fini. La mort était lente à frapper des gens endurcis par les épreuves d'une

carrière laborieuse. On inventa pour eux la mort civile. Une loi déclara que les vice-amiraux à l'âge de soixante-huit ans, les contre-amiraux à celui de soixante-cinq, étaient impropres au service actif. Il fallut courber la tête sous ce niveau aveugle. La loi de réserve me surprit en flagrante activité. Je passai de la plus importante de nos préfectures maritimes à la retraite. La bonté du roi adoucit pour moi ce passage en y attachant une faveur honorifique qui ne s'accorde presque jamais qu'à d'éclatans services. Le coup n'en fut pas moins sensible. Mon esprit n'avait jamais voulu admettre la possibilité d'une semblable mesure, que la chambre des pairs ne ratifia du reste qu'à une voix de majorité. Les officiers-généraux qui subissent aujourd'hui l'effet de cette loi y sont préparés. Pour moi, je fus comme éveillé en sursaut du rêve de toute ma vie, celui de mourir en activité de service. Ceux qui ont parlé à cette occasion du bonheur que procure le *repos uni à la dignité* connaissaient bien mal le cœur d'un militaire.

Est-ce à dire que nous n'avons rien de mieux à faire que d'effacer une erreur du passé et de rétablir un état de choses contre lequel protesteraient à l'instant d'universelles et trop légitimes impatiences? Je suis loin d'émettre un pareil vœu; on eût pu le justifier quand le prestige des grades inférieurs existait encore, quand les conditions de la vie étaient telles dans nos ports qu'un capitaine de vaisseau y jouissait de plus d'aisance que n'en connaît aujourd'hui un vice-amiral, quand le lieutenant de vaisseau décoré de la croix de Saint-Louis se retirait honoré du service, et trouvait dans sa seule pension de retraite le moyen de soutenir son rang et d'élever sa famille. Aujourd'hui qu'avec la dépréciation du numéraire, jointe aux besoins nouveaux d'un luxe qui pénètre partout, l'on ne peut plus contester l'insuffisance dérisoire des traitemens généreusement fixés autrefois, il faut que l'accès aux emplois élevés devienne plus facile et plus prompt. La limite d'âge, qu'une loi avait étendue jusqu'à soixante-huit et soixante-cinq ans, a été reportée par une loi nouvelle à soixante-cinq et à soixante-deux. Les tables de mortalité accusaient-elles donc une diminution dans le chiffre de la vie moyenne? Non, mais on obéissait encore au besoin d'apaiser des découragemens, de calmer des murmures qu'expliquaient de trop réelles souffrances. On élaguait l'arbre pour lui donner la force de vivre. A-t-on assez fait? ou faudra-t-il bientôt avancer derechef l'âge de la décrépitude? Je crains, je l'avouerai, que tous ces remèdes n'aient qu'une efficacité temporaire et ne soient, vu la gravité de la situation, que de tristes et insuffisans palliatifs. L'Angleterre a toujours plusieurs états-majors pour un vaisseau flottant. Nous avions à peine un seul état-major incomplet pour chacun des vaisseaux que dans

deux circonstances récentes nous avons dû envoyer à la mer. Si la guerre éclatait, avant de manquer de bâtimens, nous manquerions à coup sûr d'officiers (1), et cependant c'est une sollicitude paternelle plutôt que parcimonieuse qui maintient nos cadres dans ces étroites limites. On craint, en multipliant le nombre des officiers inférieurs, de donner naissance à bien plus de découragemens encore, de laisser sans issue un plus grand nombre de talens, de services, de mérites hors ligne. On aime mieux accepter la triste perspective d'appeler dans un cas pressant les officiers du commerce à servir sur nos navires de guerre que s'exposer à trahir des espérances qu'une large augmentation dans les cadres supérieurs pourrait seule satisfaire. Aussi est-ce à cette augmentation partielle que l'on finira peut-être un jour par s'arrêter. Lorsqu'on aura donné à chacun de nos jeunes lieutenans autant de chances de devenir officier-général qu'on en pouvait avoir jadis d'arriver au grade de capitaine ou de major de vaisseau, on aura, sous un nom différent, à peu près rétabli les avantages que possédait, il y a soixante ans, l'ancienne marine; mais, il ne faudra pas se le dissimuler, par le fait seul de cette mesure, le niveau de chaque grade aura baissé. Le grade de contre-amiral ne contentera plus que les ambitions médiocres, et ce sera le bâton de maréchal que tous les cœurs bien nés voudront désormais avoir dans leur giberne.

En somme, l'état, il faut le reconnaître, n'a plus le moyen de faire face aux justes exigences de ses employés. A quelque chiffre qu'il élève son budget, il se trouvera toujours, vis-à-vis du labeur et des capacités qu'on lui apporte, dans la position d'un débiteur insolvable. Là où l'industrie vient ajouter son salaire à celui de

(1)	Personnel de la marine anglaise.	Personnel de la marine française.	Personnel employé à la mer par la marine française pendant la guerre de Crimée.
Amiral de la flotte	1	0	0
Amiraux	21	2	1
Vice-amiraux	27	10	0
Contre-amiraux	51	20	8
Capitaines de vaisseau	350	110	40
Capitaines de frégate	459	230	129
Lieutenans de vaisseau	1,200	650	443
Masters ayant rang et remplissant presque toujours les fonctions de lieutenant de vaisseau	444	0	0
Enseignes de vaisseau et *midshipmen* ayant plus de cinq ans de service.	111	550	498
Chirurgiens	595	415	394
Total	3,259	1,987	1,513

Ces chiffres ne présentent que le cadre actif de la marine anglaise. Les officiers en demi-solde, qui peuvent être rappelés au service en temps de guerre, n'y sont pas compris.

l'état, les emplois peuvent se multiplier avec moins d'inconvénient. L'ingénieur est devenu à la fois, de nos jours, un employé du gouvernement et un mandataire de l'industrie; il cumule les jouissances honorifiques et la sécurité si recherchée en France d'une situation officielle avec les bénéfices de fonctions lucratives. Ce sont de semblables débouchés qu'il faudrait peut-être ouvrir en plus grand nombre à nos marins. Mieux vaudra, en temps de guerre, employer des lieutenans de vaisseau qui auront commandé des navires du commerce que des officiers du commerce qui seront restés complétement étrangers au service des lieutenans de vaisseau. Les grandes compagnies de navigation à vapeur réclament à juste titre les secours de l'état. Je voudrais, en les leur accordant, leur imposer pour condition première l'emploi exclusif de ces braves officiers dont la surabondance serait pour notre service une gêne en temps de paix, dont l'insuffisance numérique deviendrait un mal irrémédiable en temps de guerre. Tout officier employé par le commerce conserverait le tiers de ses appointemens et son rang sur la liste de la marine, mais donnerait immédiatement lieu à une promotion. Il ne rentrerait dans le service actif qu'à la condition de trouver un autre officier qui en voulût sortir; autrement il continuerait à supporter les inconvéniens de la disponibilité, comme il en aurait eu les avantages (1). C'est par de semblables tempéramens que l'Angleterre arrive à maintenir cet état formidable qui lui permet de prolonger des luttes où chaque période qui se succède nous trouve de moins en moins redoutables, de plus en plus hors d'haleine. Préparer des relais à notre marine pour le jour des grandes épreuves, calmer autant que possible dans ce corps, où les capacités ne sont que trop nombreuses, le désir de changer de situation en rendant peu à peu chaque situation meilleure, ne jamais immoler les uns à la satisfaction des autres, éviter les abus, mais ne pas appeler de ce nom les chétifs avantages qui ont eu de tout temps le privilége d'enflammer le zèle des envieux bien plus assurément que celui des bons citoyens, tel devrait être en France le programme de tous les hommes d'état qui reconnaissent la nécessité d'assurer à notre pays une bonne et grande marine. Ce serait sans contredit un excellent programme, et ce ne serait pas d'ailleurs un programme nouveau, car ce fut, à peu de chose près, celui que, pendant son trop court ministère, avait adopté M. Hyde de Neuville (2).

(1) Ce ne serait pas une disposition sans précédens. L'ordonnance du 1er juillet 1814 avait établi que les officiers de la marine royale qui voudraient naviguer *au commerce* recevraient le tiers de leurs appointemens, et pourraient être, quand il y aurait lieu, rappelés à l'activité.

(2) « Jamais, disait le 23 juillet 1828 M. Hyde de Neuville s'adressant à la chambre,

III.

Me voici arrivé au terme de ma carrière; je puis reporter un regard tranquille vers le passé. Suivant l'expression de l'apôtre, j'ai bravement soutenu le combat de la vie; aujourd'hui l'éternel repos sera le bienvenu. Je suis loin de me plaindre de la Providence; quand j'étais jeune, elle a mesuré mes épreuves à mes forces et elle a béni ma vieillesse. Si j'avais à recommencer une nouvelle existence, je ne choisirais pas une autre profession que celle qui m'a procuré de bonne heure un rang honorable dans le monde. J'ai toujours aimé la marine pour elle-même, et je ne puis revoir la mer sans la saluer avec une sorte de respect. C'est à la mer que j'ai dû mes premières émotions; c'est elle qui m'a fait homme, qui m'a nourri, qui console encore mes vieux jours par les souvenirs qu'elle m'a laissés. Je ne saurais donc me faire à l'idée que ce patrimoine commun du genre humain puisse devenir le domaine exclusif d'une nation quelconque. Une guerre malheureuse pourrait enlever à la France une portion de son territoire; la France en serait moins affaiblie, moins diminuée, que si elle se résignait jamais à ne plus être qu'une puissance continentale. Avant de disparaître de la scène du monde, je voudrais rendre à mon pays un dernier service, lui rappeler par quelles phases j'ai vu passer cette marine que je laisserai, s'il plaît à Dieu, florissante, et lui montrer ce qu'il faut faire encore pour consolider un édifice que nous avons mis quarante années à construire.

Sous Louis XVI, au moment de mes premiers pas dans la vie, sinon dans la carrière maritime, nous n'avions qu'une armée peu considérable; en revanche, nous nous proposions d'entretenir un établissement naval qui ne le cédât, sous aucun rapport, à celui de l'Angleterre. Nous possédions alors des colonies, un commerce maritime, des institutions, qui assuraient largement le recrutement de notre flotte. Aussi, dès que les hostilités éclatèrent, au mois de juin 1778, nous nous trouvâmes prêts à prendre résolûment l'offensive. La flotte de d'Orvilliers, réunie à Brest, avait, comme son amiral, « une pleine confiance dans la protection du Dieu des armées, » et le 9 juillet elle suppliait M. de Sartines « d'obtenir du roi la permission d'entrer dans la Manche et d'y aller attaquer l'amiral Keppel

jamais je n'aurai le triste courage de chercher des économies dans ces réformes brusques, sévères, qui portent la désolation au sein des familles qu'elles atteignent. L'état ne doit jamais s'enrichir par des duretés. Il faut toucher le moins possible aux existences créées, respecter religieusement les droits acquis, et *faire porter les économies avant tout sur les choses*... Je ferai cesser les abus, je ne ferai point verser de larmes. »

jusque dans ses rades, s'il s'obstinait à n'en point sortir. » Ce fut l'époque où nous avions à la fois de bons et de gros bataillons; ce serait celle dont je voudrais qu'il me fût permis d'entrevoir le retour. Au début de la révolution, la situation n'était pas changée; elle était peut-être meilleure encore. La dissolution de l'ancien corps d'officiers nous porta une profonde atteinte. Cependant l'année 1794 vit la flotte de Villaret-Joyeuse, sortant de Brest pour offrir le combat à la flotte de l'amiral Howe, assurer ainsi l'arrivée d'un immense convoi attendu d'Amérique. La journée du 13 prairial fut la dernière bataille offerte à l'ennemi par la marine française. A partir de ce jour, notre infériorité s'accroît si rapidement, notre confiance est tellement ébranlée, que nous ne livrons plus que des combats défensifs. Pendant cette période douloureuse, la marine n'en révèle que mieux son extrême importance; son concours fait réussir une grande expédition, ses hésitations en font échouer une plus grande encore. Il y a donc consolation et profit à étudier l'histoire de notre marine, même en ses plus mauvais jours.

Malte et l'Égypte n'étaient pas d'insignifiantes conquêtes. Ces deux possessions nous donnaient la route des Indes et l'empire de la Méditerranée. Sans la flotte de Brueys, nos armées n'auraient trouvé ni le chemin de Malte ni celui de l'Égypte. Cette flotte n'était pas, comme on l'a souvent répété, une flotte de transport. Jamais le général Bonaparte n'eût commis la folie d'exposer à une traversée de quatre cents lieues une armée qui n'eût point été sous la protection d'une flotte de guerre. Qu'on relise les mémoires que Napoléon dictait à Sainte-Hélène, on verra qu'il se croyait assuré de battre la flotte de Nelson, s'il la rencontrait, et les raisons qu'il en donne me paraissent, je le dis hautement, très plausibles (1). Voilà ce qui explique la téméraire lenteur avec laquelle l'immortel capitaine s'avançait vers l'Égypte. Il ne croyait point qu'il y eût lieu de surprendre un passage qu'on pourrait au besoin forcer. Lorsque plus tard il voulut envahir l'Angleterre, il n'avait qu'un détroit de quelques lieues à franchir, cinq ou six heures au plus à demander aux

(1) « L'escadre française, profitant du grand nombre de bâtimens légers qu'elle avait, s'éclairait très au loin, de sorte que le convoi n'avait rien à craindre, et pouvait, aussitôt qu'on aurait reconnu l'ennemi, prendre la position la plus convenable pour rester éloigné du combat. Chaque vaisseau français avait à son bord cinq cents vieux soldats, parmi lesquels une compagnie d'artillerie de terre. Depuis un mois qu'on était embarqué, on avait deux fois par jour exercé les troupes de passage à la manœuvre du canon. Sur chaque vaisseau, il y avait des généraux qui avaient du caractère, l'habitude du feu, et étaient accoutumés aux chances de la guerre. L'hypothèse d'une rencontre avec les Anglais était l'objet de toutes les conversations. Les capitaines de vaisseau avaient l'ordre, en ce cas, de considérer comme signal permanent et constant celui de prendre part au combat et de soutenir ses voisins. » (Mémoires de Napoléon.)

dieux. Il ne s'y hasarda point; il voulait qu'une flotte supérieure à celle de l'ennemi couvrît le passage qu'il allait tenter. Les combinaisons par lesquelles il préparait en silence ce grand résultat ont excité l'admiration de tous les hommes de guerre. Dans ces combinaisons, le rôle principal n'était pas réservé à l'armée de Boulogne; il appartenait aux flottes de Villeneuve et de Gantheaume.

A tort ou à raison, l'empereur considérait la suprématie navale de l'Angleterre comme incompatible avec la grandeur et la sécurité de la France. Ce fut cette suprématie qu'il alla poursuivre dans la péninsule ibérique, en Allemagne, en Hollande, et jusqu'au-delà du Niémen et de la Vistule. Que ne se borna-t-il à consacrer à la restauration de notre marine la prodigieuse puissance de travail dont nos archives ont gardé de tous côtés la trace! Mais l'empereur ne pressentait que trop bien les lenteurs et les difficultés de cette tâche, qu'il demandait aux plus fatales inspirations de son génie d'abréger. Les premiers élémens d'une marine, les matelots et les officiers, lui manquaient. Supposons un instant qu'en 1806 la situation eût été ce qu'elle est aujourd'hui, que l'ancien matériel naval fût tout à coup devenu inutile, que les deux flottes eussent été par conséquent à refaire sur nouveaux frais, que, dans une très large proportion, le matelot eût pu, à bord de ces vaisseaux ramenés aux conditions des antiques galères, être avantageusement remplacé par de vieux soldats aguerris (1); supposons enfin que les plans de campagne et les manœuvres qui ne convenaient autrefois qu'à une armée de terre se fussent trouvés subitement applicables à la guerre maritime: qu'eût fait le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz? Il se fût peut-être souvenu des marches aventureuses, des concentrations foudroyantes auxquelles il avait dû, dans les plaines de l'Italie, les défaites successives d'armées deux ou trois fois plus nombreuses que la sienne. A coup sûr, il ne se fût point abandonné au funeste rêve du blocus continental.

La restauration et le gouvernement de juillet eurent aussi l'ambition de rendre à la France une grande marine; mais on vit se reproduire les obstacles qui avaient arrêté le génie de l'empereur, et il fallut encore se mouvoir dans un cercle vicieux. Le développement de la marine militaire exigeait avant tout celui de la marine marchande; la marine marchande réclamait un grand établissement colonial, et cet établissement ne pouvait se fonder que sous la protec-

(1) Je ne mets pas en doute qu'un vaisseau à vapeur, dont l'équipage est aujourd'hui de 950 hommes, ne fût parfaitement armé, après un ou deux mois d'exercice, si, au personnel de sa machine et à sa maistrance, on ajoutait trois canonniers brevetés par pièce, une centaine de matelots d'élite, et un demi-bataillon de zouaves ou de chasseurs à pied.

tion d'une marine de guerre respectable. On cherchait en vain une issue à ces mutuelles impossibilités. Contenue forcément dans son extension, la marine française, sous les règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, n'en figure pas moins avec honneur dans tous les événemens de quelque importance. Les vaisseaux de l'amiral Hamelin et de l'amiral Duperré complètent en 1823 l'investissement de Cadix. C'est le premier signe de la renaissance de notre marine. A partir de ce moment, les succès de nos escadres s'enchaînent, se répètent à intervalles de plus en plus rapprochés, et semblent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, procéder l'un de l'autre. Navarin vient à peine de rétablir aux yeux de nos anciens adversaires le prestige de nos armes, que déjà le débarquement de Sidi-Ferruch prépare le débarquement d'Old-Fort. Sans la marine, on ne saurait trop le rédire, nous n'eussions eu raison ni d'Ibrahim-Pacha en Morée ni d'Hussein-Dey à Alger; nous eussions laissé impunies les offenses dont s'étaient rendus coupables envers nous le Portugal en 1831, le Mexique en 1838, le Maroc en 1844; nous n'eussions fait ni expéditions de Crimée, ni campagnes de Chine. Malgré le rang secondaire auquel semble la condamner l'infériorité numérique de son personnel, la marine française justifie donc amplement, de 1821 à 1855, la sollicitude dont elle est devenue l'objet. Elle ne rend pas seulement d'éminens services, elle fait plus, elle inscrit dans nos fastes militaires des journées dont nos rivaux eux-mêmes se chargent de nous faire apprécier la gloire. Je ne veux parler ici ni de Saint-Jean-d'Ulloa, ni de Mogador, ni du combat d'Obligado, quoique ce soient aussi de glorieuses journées; mais quelle marine a jamais tenté rien de plus vigoureux, rien de plus téméraire que l'entrée de vive force d'une escadre à voiles dans le Tage? Je ne m'étonne pas de l'émotion que manifesta aussitôt l'Angleterre. Les plus beaux jours de la marine française semblaient revenus. Je connais peu de faits d'armes maritimes comparables à celui-là. Pour l'accomplir, il a fallu de la part de l'amiral Roussin une rare décision, une singulière confiance dans la fermeté de ses capitaines et dans l'effet moral que produirait la présence d'une escadre se montrant inopinément sous les murs d'une grande ville à la fois capitale et cité commerçante. Chercherons-nous dans des faits plus récens de nouveaux titres de gloire, de nouveaux gages de confiance? Sous les murs de Sébastopol et sous ceux de Kinburn, dans la mer d'Azof comme à l'embouchure du Pei-ho, avons-nous été inférieurs à nos alliés, infidèles au souvenir de Navarin? N'avons-nous pas prouvé, de telle façon qu'on ne nous le conteste plus, qu'un vaisseau français est aujourd'hui l'égal de tout autre vaisseau étranger? Les deux gouvernemens qui ont précédé le second empire nous ont donc légué

une bonne marine : il reste à nous en donner une grande; c'est la pierre angulaire qu'il s'agit de sceller. Les marines secondaires ne peuvent vivre que lorsqu'elles ne causent pas d'ombrages. La nôtre, depuis la dangereuse notoriété qu'elle s'est acquise, n'a plus d'autre alternative que de s'effacer complétement ou de grandir encore. Telle est la conviction que je voudrais faire partager à tous ceux que préoccupent les destinées de notre établissement naval.

Deux fois dans l'espace de quelques années, nous avons eu l'occasion de rétablir un équilibre auquel, depuis un demi-siècle, il nous était défendu d'aspirer : la première fois en 1852, lorsque le vaisseau à vapeur vint mettre à néant la marine à voiles, la seconde en 1855, lorsque le navire cuirassé eut menacé de la même déchéance le vaisseau à vapeur. Au début de ces deux périodes, toutes les puissances maritimes partaient du même point; les plus actives devaient arriver les premières au but. C'est volontairement que nous nous sommes laissé devancer : fut-il jamais gage plus éclatant de notre modération? car, je le dis avec une sincérité aussi exempte de crainte que de flatterie, je suis de ceux qui refusent de voir dans cette conduite une nouvelle preuve de notre imprévoyance. Il me paraît en effet difficile que nous songions à posséder à la fois une marine prépondérante et une armée qui sera longtemps encore la première du monde. Tout ce que je demande, c'est que notre flotte ne reste point à la merci d'une flotte rivale qui se développerait outre mesure, c'est que nous ne mettions pas seulement notre sécurité dans la qualité de nos vaisseaux, mais que nous en comptions aussi quelquefois le nombre; c'est que, dans nos efforts, nous ne nous laissions point ébranler par des clameurs qui ont le double objet d'arracher à un peuple économe des subsides, d'inspirer à un peuple crédule une satisfaction présomptueuse. Si, dans les conditions où se trouve aujourd'hui notre marine, elle peut encore inspirer à nos voisins de réelles et sincères inquiétudes, je la félicite de l'hommage que ces appréhensions, si peu dignes pourtant d'un grand peuple, semblent rendre involontairement à sa bonne organisation et à sa discipline. Je n'en trouverais pas moins peu prudent et peu généreux de notre part d'exposer nos escadres à des luttes toujours inégales. Les meilleures armées s'usent promptement à ce terrible jeu, et leur moral n'y résiste pas longtemps. Sans doute, quand l'organisation militaire des deux flottes a la même valeur, on peut quelquefois compenser l'infériorité numérique par la vitesse. La marine qui ne peut avoir l'espoir d'être la plus nombreuse doit au moins chercher à être la plus rapide. C'est le premier but qu'elle doit se proposer; mais par quel artifice peut-elle se flatter de l'atteindre? Les arsenaux, au temps où nous vivons, n'ont plus guère de secrets. Nos plus ingé-

nieuses découvertes nous donneront à peine sur l'ennemi l'avance de quelques jours. La supériorité de vitesse est d'ailleurs un avantage infiniment plus précaire pour une escadre que pour un croiseur isolé. Rassemblez huit ou dix vaisseaux rapides : s'il en est un seul dont la machine s'arrête, voilà l'escadre entière obligée de le sacrifier ou de l'attendre. C'est pour avoir voulu protéger le vaisseau le *Zélé*, démâté pendant la nuit par un abordage, que le comte de Grasse fut conduit à livrer malgré lui le combat de la Dominique. Nous ne pouvons donc sans danger mettre notre confiance dans un avantage que la moindre avarie peut nous enlever. Quel que soit le degré de perfection qu'atteignent nos constructions maritimes, l'importance de notre établissement naval ne s'en mesurera pas moins au chiffre de notre budget. Cependant, si nous dépensons notre argent avec plus de fruit et d'intelligence que ceux qui n'ont point nos charges militaires, il nous sera peut-être permis d'en dépenser moins qu'eux et d'arriver à peu près aux mêmes résultats.

Dans quelle voie, dans quel sens nous convient-il donc de développer notre marine? Mon sentiment à cet égard ne saurait être douteux : il ressort, si je ne m'abuse, de l'ensemble même de ces récits; mais, sur un point aussi essentiel, je tiens à formuler nettement mon opinion. Ce sera en quelque sorte mon testament militaire.

De plus riches que nous peuvent se donner le plaisir d'éparpiller leurs ressources et de dissiper de cent façons leurs crédits. Nous ne pouvons errer ainsi à l'aventure. Il nous faut choisir une bonne fois notre sentier et n'en plus sortir. Voici, quant à moi, celui que j'indique. Pour la puissance que la nature a placée en face de l'Angleterre, je ne comprends pas de marine possible sans une *flotte de ligne*, c'est-à-dire sans une force homogène dont chaque unité puisse figurer dans une ligne de bataille. En dehors de cette flotte, je ne vois plus d'utiles que des avisos ou des canonnières rapides, qui ne sont, à tout prendre, qu'une autre espèce d'avisos. Si la flotte de ligne est bien ce qu'elle doit être, les garde-côtes eux-mêmes deviendront superflus. Nous aurons, nous aussi, nos remparts de bois; mais, tout en protégeant nos rivages, ces remparts mobiles seront assez rapides pour menacer les rivages de l'ennemi. Je répudie donc hautement tout sacrifice qui ne tend pas à augmenter directement notre flotte de ligne. Constituer sans délai le corps de bataille de la marine française, l'entourer de rapides et actifs éclaireurs est un soin si urgent que pour le moment c'est le seul qui me touche. Les frégates de croisière, les batteries flottantes, les canonnières à petite ou moyenne vitesse, les vaisseaux garde-côtes, les transports, les transports surtout, n'ont pas mes sympa-

thies. Je crois, en un mot, à l'avenir de la marine française, et je ne veux pas lui rendre tout combat impossible : je réclame pour elle la flotte de d'Orvilliers. Que de plus audacieux mettent leur confiance dans la flottille de Boulogne, et oublient, s'ils en ont le courage, les escadres sans l'appui desquelles cette flottille n'a jamais dû quitter le port!

Il y a deux années à peine, j'aurais dit aisément quels vaisseaux étaient les véritables bâtimens de ligne et devaient par conséquent composer le fonds de notre armée navale. La question a beaucoup perdu aujourd'hui de sa simplicité. Pour la résoudre, il ne faut pas craindre de demander son secret à l'avenir.

Dès l'année 1824, un officier qui posa le premier dans notre marine les vrais principes de l'artillerie navale et eut le pressentiment de la plupart des progrès que notre époque devait réaliser, M. le capitaine de frégate de Montgery, n'hésitait pas à prédire que les navires à vapeur, les projectiles creux, les *vaisseaux couverts de métal*, les navires sous-marins, « opéreraient des changemens analogues à ceux produits dans les XIVe et XVe siècles par la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie et la découverte du Nouveau-Monde (1). » Cette prophétie, remarquable surtout par le temps où elle fut faite, s'est déjà vérifiée en partie; la marine à voiles, comme instrument de guerre, a dû céder la place à la marine à vapeur, et déjà une troisième marine menace de succéder incessamment aux deux autres. Un navire sans armure ne méritera plus bientôt le nom de navire de guerre (2). Grâce à une impulsion toute-puissante et à la facilité

(1) « L'exemple donné par les trois principales puissances maritimes, ajoutait M. de Montgery, sera nécessairement suivi par toutes les autres, et les projectiles creux acquerront dans la marine une vogue générale, mais passagère. On reconnaîtra bientôt qu'ils ne produiraient aucun effet décisif contre des navires *bardés de fer ou d'acier*. Les anciens couvraient parfois de fer ou d'airain les navires, les hélépoles et d'autres grandes machines en bois. Les modernes ont plusieurs fois reproduit ce procédé... En 1782, le capitaine Verdun de La Crêne proposa ce système au colonel d'Arçon pour les batteries flottantes que l'on destinait à agir contre Gibraltar... Dans nos dernières guerres, on barda de fer plusieurs radeaux qui défendaient un passage dans les lagunes de Venise... A New-York, en même temps que M. Stevens perfectionnait la fabrication des obus, on essayait de former des murailles de vaisseau impénétrables. Des barreaux de fer de cinq pouces d'équarrissage furent encastrés dans un but en bois de chêne épais de vingt pouces. Des boulets du calibre de 32, tirés de près contre ce but, avec de fortes charges de poudre, ne purent y pénétrer. »

(2) Dans les essais faits à Brest en 1823 sur le canon Paixhans, la commission reconnut que nul vaisseau, quelle que fût sa force, ne pourrait tenir, de 300 à 600 toises de distance, contre une batterie armée d'obusiers. « Une influence de ce canon à bombes qui brise et incendie si vivement les vaisseaux de bois, ce sera tôt ou tard, disait à cette époque M. Paixhans, l'adoption de vaisseaux en fer ou recouverts d'une armure suffisante contre l'artillerie. » — « Pour utiliser les vaisseaux déjà construits, disait de son côté M. de Montgery, il faudrait d'abord raser toute la partie des œuvres-mortes qui sur-

avec laquelle nous sommes arrivés à travailler les métaux, les rêves de 1824 sont devenus des réalités en 1855. Nos vaisseaux, sans rien perdre de leur rapidité, vont s'armer de pied en cap et revêtir une cuirasse de fer sur laquelle les plus gros boulets viendront s'amortir (1). Voilà, je suis très porté à le croire, les futurs élémens de la flotte de ligne. Ne dédaignons pas cette coûteuse nouveauté. Comme tout ce qui peut tendre à renouveler de fond en comble le matériel naval, c'est la Providence qui nous l'envoie.

Quelle surprise ce siècle merveilleux nous réserve-t-il encore? Ces bâtimens invulnérables iront-ils se heurter comme des béliers? Les verrons-nous s'accrocher à l'aide de griffes de fer, s'unir par les ponts volans de Duillius, s'incendier par un nouveau feu grégeois? A quelles luttes, en un mot, faut-il nous préparer? Tout ce que nous avons appris est-il devenu inutile, et sommes-nous, dans notre spécialité de marins, devenus inutiles nous-mêmes? S'il en était ainsi, je n'aurais pas à m'occuper du personnel naval. La marine ne serait plus qu'une question de matériel; mais ce n'est pas la première fois que de pareils doutes réclament une réponse. Quand la cause de la marine à vapeur parut définitivement gagnée, nous dûmes nous demander si les études qui avaient occupé notre vie, si les connaissances qui faisaient de notre profession une spécialité complétement inabordable pour les profanes, n'allaient pas perdre une grande partie de leur importance. L'expérience a parlé. Les meilleurs marins d'autrefois sont restés les meilleurs officiers d'aujourd'hui. Seulement le métier, il faut bien le dire, est devenu accessible à un plus grand nombre d'aptitudes. La science de la manœuvre, qui, dans la marine à voiles, était le privilége de quelques natures particulièrement douées, cette science si brillante et si délicate, à laquelle nous devions nos principales jouissances, s'est trouvée mise par le moteur nouveau à la portée des coups d'œil les moins prompts, des intelligences que la marine à voiles trouvait le plus rebelles. Les bons manœuvriers n'en ont pas été moins rares; les manœuvriers suffisans sont devenus plus communs. En présence de cette révolu-

monte la batterie basse, encastrer sur toute la muraille un grillage en fer descendant jusqu'à huit pieds au-dessous de la flottaison. On donnerait cinq pouces d'équarrissage aux barres de ce grillage; elles se croiseraient à angles droits, et les mailles auraient trois pouces carrés. »

(1) Les Anglais ont, il est vrai, fabriqué récemment des canons dont les projectiles pleins traversent, assure-t-on, les plaques de fer les plus épaisses; mais, sans compter que, pour obtenir cette pénétration, les boulets doivent être lancés de très près et frapper le métal normalement, il n'en reste pas moins aux navires cuirassés l'incontestable avantage d'être impénétrables aux obus, impénétrables aussi, dès que la distance augmente, aux projectiles pleins qui porteraient le ravage sur des navires en bois jusqu'au-delà de 5 ou 6,000 mètres. Le canon Armstrong n'est donc, par son immense portée, qu'un argument de plus en faveur des navires cuirassés.

tion, notre rôle eût cessé d'avoir la même dignité et le même intérêt, si la science de la manœuvre eût été notre profession tout entière, si elle en eût même été la partie essentielle. La vapeur, Dieu merci, ne nous avait retranché que la moitié de notre domaine; il nous restait la science qui ne s'acquiert qu'au prix de longues épreuves, et sans laquelle tous les progrès de l'art naval ne garantiraient pas longtemps la frêle existence de ces navires rapides que n'arrêteront désormais ni la nuit ni les tempêtes. Cette science, on l'a nommée : c'est celle de la navigation.

Naviguer aujourd'hui, c'est se porter, quel que soit le vent qui souffle, sur les côtes les plus dangereuses, c'est s'avancer à tâtons dans des canaux sinueux, c'est passer de longues nuits en proie à des doutes cruels, ou courir résolûment devant soi en fermant les yeux au péril. Les précautions qu'autorisait la marine à voiles ne sont plus de saison. En avant! en avant toujours! Il n'y a plus avec la vapeur d'excuses pour ne pas partir ou pour ne point arriver. Ne vous laissez donc pas persuader que la vapeur a pu aplanir tous les chemins, apaiser toutes les tourmentes, qu'il suffit aujourd'hui d'être savant, et qu'il est devenu inutile d'être marin. Je ne dédaigne pas, Dieu m'en préserve, une marine instruite; mais je veux avant tout une marine aguerrie. Quelle marine eut plus d'instruction que la marine espagnole vers la fin du siècle dernier et fut moins préparée à braver les hasards des combats ou la colère des élémens? A la même époque, la France soutenait presque seule la lutte où elle avait l'Angleterre pour ennemie et l'Espagne pour alliée. Elle avait subi, quelques années auparavant, de grands désastres. Pour se mettre en mesure d'engager une nouvelle guerre, il lui avait fallu obérer ses finances et vider ses arsenaux. Heureusement elle avait conservé cet excellent corps d'officiers au milieu duquel j'ai vécu, ce corps tout imbu des traditions d'une profession héréditaire, qui ne perdait jamais de vue les flots de l'Océan, qui naissait, grandissait, mourait sur des côtes constamment battues de l'orage, et, depuis près de deux cents ans, répétait avec orgueil le dicton de la vieille Armorique : *la mer est aux Bretons*. Avec de pareils élémens, la restauration de la marine française était facile. Les officiers de vaisseau n'étaient pas seulement, avant la révolution, des officiers : ils étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, les membres d'une grande corporation militaire engagée d'honneur envers le souverain et envers le royaume à protéger nos colonies et à défendre nos côtes. L'histoire de la marine française sous les derniers règnes de la monarchie ne serait autre chose que l'histoire de la noblesse provençale ou bretonne. Pour cette vaillante chevalerie maritime, la guerre était un incident qui se représentait à intervalles presque réguliers. Il y avait peu de capitaines qui ne comptassent quatre ou cinq campagnes et autant

de combats. Quand une marine s'appuie sur une pareille base, elle peut bien avoir à redouter de passagères éclipses; elle ne peut périr. Elle s'impose au pays comme une nécessité sociale tout autant que comme une nécessité politique. Le cardinal Fleury lui-même, si épris qu'il pût être des douceurs de la paix et des bienfaits d'une étroite économie, eût abattu les fortifications de Lille ou de Strasbourg avant d'oser porter atteinte à la constitution de ce grand corps, qui se croyait fermement le premier boulevard de la France. Il laissait pourrir les vaisseaux, se vider les magasins; il tenait pour sacrés les priviléges du corps royal de la marine.

Nous ne verrons pas renaître un pareil esprit : de nos jours, la marine doit se résigner à ne plus être qu'une branche de l'armée (1). Quelques charges accablantes, faiblement compensées par d'insuffisantes pensions, sont à peu près tout ce qui reste aux *gens de mer* de la position exceptionnelle que leur avaient faite les institutions de Colbert. Il n'en est pas moins vrai que lorsque vous aurez donné à notre flotte un bon corps d'officiers, vous aurez plus fait encore pour ses succès futurs que si vous aviez grossi son effectif de plusieurs vaisseaux. Quel est le but que je me suis proposé en commençant le travail que doivent terminer ces réflexions? J'ai cherché dans mes souvenirs les enseignemens qu'il pouvait être utile d'offrir à nos futurs hommes de mer. C'est dans cette jeune élite recrutée chaque année que je veux voir avant tout la force de la marine française. Tous ces compagnons d'armes auxquels j'ai survécu lui crieront avec moi du fond de leur tombeau : Courage et patience! vous avez l'avenir devant vous. Ne vous laissez pas effrayer par ce que nous avons souffert. Nous sommes venus dans une époque ingrate où tout semblait nous trahir à l'envi, tout, jusqu'aux vaisseaux qu'on nous mettait sous les pieds. Dans de meilleures circonstances, nous vous eussions laissé des exemples non moins rassurans que ceux qui nous avaient été légués à nous-mêmes par les héros de la guerre d'Amérique, car plusieurs d'entre nous étaient de vrais marins, des marins comme peu de gens le seront aujourd'hui. C'est parce que nous avons senti quelle énergie inspire, quelles ressources suggère au moment du danger la longue pratique de l'élément sur lequel on doit manœuvrer et combattre, que nous avons le droit de vous pré-

(1) Il existe cependant encore en Europe une monarchie militaire où la marine est restée l'objet d'une sollicitude qui se manifeste chaque année par de nouveaux bienfaits. Ce n'est pas le développement matériel de la marine russe que nous aurions intérêt à étudier, mais bien plutôt les dispositions éminemment libérales par lesquelles le grand-duc Constantin s'est efforcé d'améliorer le sort de la grande famille à la tête de laquelle la confiance de l'empereur l'a placé. Il se publie depuis plusieurs années à Saint-Pétersbourg, sous le patronage même du prince, un recueil périodique qui s'est proposé pour modèle nos anciennes *Annales maritimes*. Il est fâcheux que ce recueil si digne d'intérêt demeure, sous son enveloppe slave et faute d'un traducteur, lettre close pour nous.

munir contre des tendances auxquelles un peuple de soldats n'est peut-être que trop enclin. Laissez faire la science, elle n'abolira pas de si tôt l'officier de marine.

Un véritable homme de mer, qui put se vanter, au temps même de nos plus dures épreuves, de n'avoir jamais rencontré une frégate ennemie sans l'avoir prise, détruite ou obligée à lui céder le terrain, le capitaine Bouvet, voulait que l'éducation de nos jeunes officiers se fît sur les côtes de la Manche et sur celles du golfe de Gascogne; il ne plaçait qu'en seconde ligne les campagnes lointaines. Je partage complétement cet avis. Les mers qui baignent nos côtes étant les plus difficiles et les plus périlleuses qui soient au monde, ceux qui auront appris à les affronter ne trouveront plus ni difficultés ni périls dans les autres parages. Quand l'officier de mer aurait consacré huit ou dix années de sa vie à s'initier aux détails les plus essentiels de sa profession, quand il aurait appris le pilotage sur nos côtes, la grande navigation au-delà du Cap-Horn et du cap de Bonne-Espérance, je voudrais m'occuper alors, mais alors seulement, de perfectionner son éducation militaire. Les escadres d'évolutions, ai-je besoin de le répéter, seront de tout temps, à mes yeux, les indispensables dépositaires des précieuses traditions dont chacun doit venir s'imprégner tour à tour. Malheur à l'officier qui ne peut achever son apprentissage à cette école! L'expérience de toute une époque maritime sera perdue pour lui. L'embarquement sur les vaisseaux de ligne ne devrait donc pas être, comme il l'est aujourd'hui, une pure faveur du hasard; ce devrait être le privilége des lieutenans qui auraient pris ailleurs leurs deux premiers degrés, et peut-être, pour rendre pendant la paix cette école accessible à un plus grand nombre d'officiers, faudrait-il que les états-majors des vaisseaux fussent renouvelés tous les ans.

L'éducation de l'officier, voilà donc le grand point et l'affaire capitale. Il est pourtant quelques autres détails que je ne voudrais pas entièrement passer sous silence. Les meilleurs officiers ne sauraient se passer du concours de bons mécaniciens, de canonniers habiles, de gabiers même, que la marine marchande ne formera jamais qu'imparfaitement pour la marine de guerre. L'état (je n'hésiterais pas à lui imposer une obligation que seul il peut remplir) doit encore se charger de l'éducation de tous ces agens subalternes dont le rôle s'agrandit chaque jour. Si nous avions trop peu de matelots autrefois, c'est surtout de mécaniciens que nous pourrons manquer aujourd'hui. Qui ne connaît les terribles mécomptes de la marine à vapeur? Qui n'a entendu parler de ces brusques arrêts, de ces avaries soudaines auxquels sont constamment soumises les plus délicates des machines? Longtemps on aurait cru que nous n'avions en France qu'une marine de verre, tant l'insécurité de ces appareils était devenue vrai-

ment décourageante. Était-ce la faute des mécaniciens ou celle des organes dont on leur confiait la conduite? C'était, si je ne me trompe, la faute de l'homme aussi bien que celle de l'instrument. Maintenant que nous sommes parvenus à faire de bonnes et solides machines, nous serions sans excuse si nous les laissions entre des mains douteuses ou inhabiles.

Tout ce qui tient à la navigation m'inquiète bien plus en France que ce qui concerne le combat. Chez les Anglais, la responsabilité de la navigation se partage entre le commandant et le *master* (1). Chez nous, elle appartient tout entière au commandant. On ne tarderait pas à regretter, j'en suis convaincu, si une guerre maritime éclatait, cet abus inconsidéré des forces humaines. Sans doute alors, instruits par l'expérience, nous irions demander à nos côtes des pilotes. Nos côtes, en ce besoin pressant, nous fourniraient-elles des hommes que l'on pût employer en dehors du cercle étroit où chaque pilote enferme d'ordinaire sa vie? L'institution des *masters*, commune à la plupart des marines étrangères, pénétrerait, je le sais, très difficilement dans nos mœurs; mais je crois qu'on y pourrait suppléer par une institution qu'il s'agirait moins de fonder que de faire revivre. Les chefs de timonerie de nos jours ne sont que les successeurs dégénérés des pilotes-majors d'autrefois. Qu'on les recrute désormais parmi les meilleurs pilotes-lamaneurs de nos côtes ou parmi les plus intelligens de nos capitaines-caboteurs; qu'une solde élevée attire et retienne dans cette branche de la maistrance des hommes habitués dès l'enfance aux navigations difficiles, ayant pour ainsi dire reçu avec le lait maternel l'instinct du pilotage; que chaque station conserve le plus longtemps possible ses chefs de timonerie ou ses pilotes-majors attitrés, et nous n'aurons plus à envier à la marine anglaise ses *masters*. Le service des signaux, qui compose aujourd'hui la principale fonction de la timonerie, n'en sera plus qu'un détail secondaire. Le timonier, justifiant enfin le nom qu'il a gardé, aura retrouvé ses attributions importantes : il aura repris le *timon* du navire.

Sans avoir besoin de s'imposer des sacrifices exagérés, sans provoquer les puissances rivales à de folles dépenses, mais aussi sans cesser jamais d'observer et de suivre les progrès des marines qu'elle peut avoir un jour ou l'autre à combattre, la France doit avoir constamment présente à l'esprit la nécessité d'un bon armement dès le début de la guerre. Nous avons d'excellentes écoles spéciales, nous en créerons peut-être d'autres : sachons leur demander non-seulement des sujets pour les besoins limités de la paix, mais une impor-

(1) Les *masters* anglais ont la réputation de mieux connaître nos côtes que la plupart de nos officiers. Il est certain qu'ils en font, à la différence de nos officiers, l'objet d'études sérieuses qu'on voit se renouveler presque périodiquement.

tante réserve pour l'heure imprévue du combat. De la rapidité avec laquelle s'équipera la première escadre peut dépendre tout le succès de la première campagne, et les guerres ne comprendront pas beaucoup de campagnes aujourd'hui. L'impatience ou la sagesse des peuples en marquera bien vite le terme. Les idées pacifiques ont fait un tel chemin que je m'étonne même quelquefois du sujet qui m'occupe. Je me demande si je ne suis pas en arrière de mon siècle, si mes inquiétudes ne sont pas une injure gratuite à l'avenir; mais sans vouloir adopter les maximes attristantes d'un moraliste qui fermerait notre cœur à toutes les sympathies, je crois qu'il est toujours prudent en politique de traiter ses amis comme si l'on devait les avoir pour ennemis demain. Je crois surtout que pour combattre des prétentions outrées à la suprématie navale, il ne serait pas nécessaire de faire apparaître aux yeux de l'Europe le fantôme de la dictature militaire; il faudrait seulement demander à la France un peu de cet élan et de cet enthousiasme qu'elle témoignait au début de la guerre d'Amérique. Sous le règne de Louis XVI, chacun des succès de notre marine retentissait jusqu'au cœur de nos provinces. Le combat de la *Surveillante* et du *Québec* produisit l'émotion d'une grande victoire. Il faut bien le reconnaître, il y a dans toute affaire maritime quelque chose qui intéresse vivement l'amour-propre des peuples. Les pavillons se mesurent sur mer en champ clos; c'est le champion d'une nation qui triomphe ou qui succombe; c'est pour Albe ou pour Rome que le sort se prononce. La France ne se montrerait pas plus froide et plus indifférente aujourd'hui qu'elle ne le fut en 1778 pour de pareils trophées. Est-ce bien là cependant le dangereux laurier qu'il lui reste à cueillir? Verrons-nous notre marine confirmer le renom dont elle jouit déjà dans des combats plus sanglans que ceux qui ont honoré le drapeau de la restauration et celui du gouvernement de juillet? Devons-nous lui souhaiter d'avoir à subir cette décisive épreuve d'où sortit triomphante la marine de Louis XVI? Puisse le ciel écarter des plus ardens esprits de semblables pensées! Jusqu'au dernier moment, je me plairai à croire que ce n'est pas pour cette lutte funeste que, sur les deux rives de la Manche, on entend incessamment les marteaux résonner sur l'enclume. J'aime mieux me figurer que tant de préparatifs belliqueux et d'activité guerrière n'auront d'autre résultat que d'asseoir la paix européenne sur une plus ferme base. Mais vouloir s'assurer une amitié douteuse en faisant droit à d'injustes méfiances, vouloir la paix et restreindre de propos délibéré notre puissance maritime, ce ne serait pas rendre la guerre impossible; ce serait peut-être la rendre inévitable en laissant à l'ennemi trop de facilité pour la faire sans péril.

E. Jurien de La Gravière.

LÉONARD DE VINCI

Photographies d'après la Cène de Milan et le carton de la tête du Christ au musée de Brera, Milan 1859. — *Photographies d'après les dessins de Léonard de Vinci de la galerie de Florence*, Florence 1859. — Vasari, tome VII, Florence 1851, etc.

En bien des cas, l'intérêt qui s'attache à l'étude d'une des branches de l'activité humaine ne dépasse guère le domaine spécial qu'elle embrasse; le poète, l'artiste, l'homme d'état, le savant n'ont alors d'autre importance que celle qui ressort de leurs œuvres : ce sont des individus, mêlés sans doute à leur temps, contribuant par leur personnalité à lui donner sa valeur et sa physionomie, mais qui ne règlent ni ne déterminent sa marche et sa direction. Certains hommes au contraire sont à la fois les promoteurs et les représentans d'une civilisation tout entière. Athènes, au siècle de Périclès, avait des politiques et des guerriers; Rome, au temps d'Auguste, avait des artistes et des poètes : si l'on recherche pourtant le caractère particulier de ces époques fameuses, il faut le demander à Phidias et à Platon, à Cicéron et à César. C'est dans les discussions et les luttes religieuses, chez les satiriques et les théologiens, qu'on retrouve le véritable sens du XVIe siècle; c'est dans la littérature du XVIIe siècle français, chez ses moralistes, ses philosophes raisonnables, ses poètes timides, mais parfaits, que se présente l'image la plus fidèle d'une société modérée et polie dont la séve commence à se tarir, qui ne connaît plus les élans fougueux de la jeunesse, mais qui ne descend jamais au-dessous d'un certain niveau, et dont le goût le plus exquis a marqué toutes les œuvres.

Chaque époque paraît donc avoir une mission précise qui se résume dans quelques noms; mais les grands hommes, les héros des siècles de création et de renouvellement ont de plus ce caractère, que leur activité ne se limite point à un seul objet, qu'ils embrassent dans une vaste étreinte l'universalité des choses qui préoccupent leur temps. La nature, dont les ressources ne sont pas infinies, spécialise pour ainsi dire certains peuples et certaines époques, leur donne à remplir une tâche déterminée, puis elle réunit ses efforts sur un petit nombre d'hommes de choix, et les comble de tels dons que leurs forces débordent au-delà de l'objet dont ils se sont plus particulièrement occupés. Ce double caractère de la spécialité du temps et de l'universalité de ses représentans les plus célèbres ne fut jamais ni si constant ni si marqué qu'à l'époque de la renaissance italienne. Elle est artiste avant tout : ce n'est pas dans Machiavel ou dans Jules II, mais dans ses peintres, ses poètes ou ses sculpteurs qu'elle s'est incarnée. C'est à Dante, à Michel-Ange, à Léonard de Vinci, qu'il faut demander la signification de cette période historique, et en les étudiant, ce n'est pas l'art et le passé de la renaissance seulement, c'est le génie d'une époque entière qu'on arrive à pénétrer.

Dans ces siècles jeunes, les caractères n'ont rien d'émoussé ni d'amolli. Une abondante séve de vie donne aux physionomies un relief qu'elles perdent à d'autres époques. C'est l'homme aussi qui se décèle chez ces peintres, chez ces poètes, chez ces sculpteurs, qui, bien loin de s'isoler dans leur art et d'appauvrir leur nature par cet isolement, se mêlent à leurs contemporains, partagent leurs idées et leurs passions, et gagnent à ce contact de la réalité ces traits fortement accusés du caractère et de l'esprit qui en font de grands types humains. Michel-Ange s'efforce d'atteindre aux plus inaccessibles sommets; il s'obstine dans une lutte impossible, et, sans toucher jamais son but, marque d'un chef-d'œuvre chacune de ses défaites. Léonard de Vinci, doué des facultés les plus variées, d'une insatiable curiosité, d'un sentiment exquis de la beauté, spirituel, élégant, d'une force herculéenne, l'un des hommes les plus aimables de son temps, ne tentera que le possible et atteindra son but. Sans se préoccuper de problèmes inquiétans et peut-être insolubles, sans viser aux œuvres souveraines qui ne naissent que de l'union d'un grand cœur et d'un grand esprit, il s'attachera, mais sans passion, à toutes choses d'intelligence, s'arrêtant à chacune d'elles assez longtemps pour la marquer d'une ineffaçable empreinte, la quittant assez tôt pour ne s'en pas lasser : voluptueux sublime, qui ne trouvait de plaisir que dans les plus nobles occupations de l'esprit, mais dont les œuvres manquent de cette saveur morale, de cet intérêt suprême qui placent si haut celles de Raphaël et de Michel-Ange.

En étudiant à nouveau quelques-uns des artistes principaux du XVIe siècle, je n'ai pas la prétention de modifier d'une manière importante l'opinion qu'on s'en est faite jusqu'ici. Les traits généraux de ces grandes figures sont connus, mais la plupart de nos historiens en sont restés aux renseignemens incomplets et inexacts donnés par Vasari et par d'autres biographes du même temps, quoique depuis une vingtaine d'années les travaux des Rumohr, des Gaye, des Waagen, des Passavant, et en dernier lieu l'excellente édition de Vasari publiée à Florence, nous aient mis à même de remplacer enfin le roman par l'histoire, de donner un caractère précis à des physionomies que des admirations ou des dénigremens sans mesure ont trop souvent dénaturées. En même temps la photographie populaire, en nous faisant connaître une foule de dessins enfouis jusqu'ici dans les collections, nous permet de pénétrer plus avant dans l'intimité du talent de ces grands artistes. Une autre considération donne, ce semble, aux travaux de ce genre une opportunité particulière. L'expérience du passé doit servir d'enseignement, de conseil au présent, et ce ne sont pas seulement les jouissances qui résultent de l'étude des œuvres de l'imagination qu'il faut demander à l'histoire de l'art. Le talent, l'habileté, la connaissance des procédés techniques ne manquent certes point aux artistes de notre époque, et cependant notre école de peinture, si distinguée à quelques égards, erre au gré de toutes les fantaisies sans pouvoir trouver sa direction. Égarée elle-même, elle égare le public, qui ne sait plus que penser et que croire dans cette confusion de manières et de doctrines. Les voix qui seules devraient être entendues se perdent au milieu de ces clameurs d'amour-propre et d'intérêts ligués. Quelques efforts individuels et persévérans sont étouffés dans un chaos d'ouvrages dont les prétentions égalent seules la médiocrité, et l'exemple des maîtres de la renaissance, qui surent atteindre, au moyen de méthodes précises et sûres, le but élevé qu'ils poursuivaient, me paraît pouvoir être consulté de nos jours encore avec profit aussi bien par les artistes que par le public.

I.

Au milieu du XVe siècle, la Toscane présentait un spectacle que le monde n'avait pas revu depuis le temps de Périclès. Les arts du dessin avaient été amenés à ce degré de perfectionnement qui permettait à un homme de génie de leur donner une forme définitive. Les moyens d'exprimer la pensée nouvelle avaient été trouvés l'un après l'autre. Giotto ne s'était pas borné à rompre avec la tradition grecque et à modifier les types hiératiques de la peinture liturgique.

En délaissant les formes conventionnelles pour se rapprocher de la nature, il avait donné à ses personnages plus de beauté en même temps qu'une réalité plus grande, et à ses compositions ce caractère tragique qui semble inhérent à son mâle et cependant gracieux génie. En soumettant la peinture aux règles de la perspective linéaire, Paolo Uccello en avait décuplé les ressources et lui avait permis de multiplier les plans, d'utiliser les accessoires et les épisodes, d'arriver à une science précise du modelé et du raccourci. Mazolino et surtout Masaccio, par la précision, l'ampleur et l'élégance du dessin jointes à la vigueur du coloris, par leur entente du clair-obscur, leur goût dans les ajustemens, complétèrent cette somme des moyens matériels sans laquelle il n'est point possible de donner aux idées les plus sublimes une forme définitive ni une signification certaine. Enfin les perfectionnemens apportés par les frères Van-Eyck aux procédés de la peinture à l'huile, que Jean Belin adopta presque aussitôt, permirent de donner aux tons plus de transparence et de vivacité, plus de relief aux formes par conséquent, et facilitèrent les retouches que la fresque ne comportait pas. Les Pisani, les Ghiberti, les Donatello avaient amené la sculpture par les mêmes étapes au même résultat. Brunelleschi avait élevé le dôme de Santa-Maria del Fiore, et Bramante commençait à construire les palais et les églises qui sont restés les modèles les plus accomplis de cette admirable architecture de la renaissance, où un goût si délicat et si pur s'allie à tant de force et d'élévation.

Léonard de Vinci eut l'inestimable fortune de venir au moment précis où il pouvait le mieux développer ses éminentes facultés. Il naquit au château de Vinci, près d'Empoli, dans le Valdarno, en 1452 et non en 1445, comme le disent la plupart de ses biographes. Il était fils naturel d'un obscur notaire de la seigneurie de Florence, *ser* Piero, et d'une certaine Catarina dont l'histoire ne parle pas davantage. Quoiqu'il ait eu trois femmes légitimes, ser Piero prit chez lui le jeune Léonard; il l'éleva, semble-t-il, avec beaucoup de soin, et on croit même qu'il le légitima. L'enfant montra de bonne heure les plus rares dispositions, mais aussi cette inconstance, cette versatilité qui, pendant tout le cours de sa vie, le firent passer d'une étude à une autre sans pouvoir s'arrêter à rien ni se fixer. A peine avait-il étudié pendant quelques mois l'arithmétique, qu'il embarrassait son maître par ses doutes et par ses questions. Très jeune, il était bon musicien et s'accompagnait de la lyre en chantant des vers qu'il improvisait; mais dès lors un goût dominant le portait vers les arts du dessin: « c'était là, dit Vasari, sa fantaisie la plus forte. »

Ser Piero, frappé des dispositions extraordinaires de son fils, prit

un jour quelques-uns de ses dessins et les porta à André Verrocchio, qui était de ses amis, en le priant de lui en dire son avis. Verrocchio discerna aussitôt le génie naissant du jeune homme, il conseilla à son père de ne point hésiter à lui faire étudier la peinture, et il fut convenu qu'il entrerait dans son atelier. De tous les artistes qui alors illustraient l'école toscane, aucun n'avait au même degré qu'André Verrocchio les goûts, les aptitudes, la nature de talent qui devaient captiver l'esprit du jeune Léonard. Le hasard lui donna pour premier guide l'homme qu'il aurait choisi, s'il eût été en mesure de le faire, et on a remarqué avec beaucoup de raison que « les tendances naturelles de l'élève furent plutôt encouragées que réprimées par l'exemple du maître (1). » Verrocchio aimait passionnément la musique et les chevaux; son esprit inventif n'était jamais en repos. Il fut un des premiers à employer le plâtre pour mouler sur nature. Il s'était beaucoup occupé de mathématiques dans sa jeunesse, ainsi que de l'application de la géométrie à la perspective linéaire. Il avait débuté dans les arts par de petits ouvrages d'orfévrerie religieuse, agrafes de chapes, coupes ciselées et vases sacrés, dont les contemporains vantent l'élégance, et qui sont malheureusement perdus. Le beau retable en argent qui orne encore aujourd'hui le maître-autel du baptistère de Florence suffit pour donner une idée de ce que son talent avait de gracieux et de fin. Il dessinait admirablement, et Vasari parle avec enthousiasme « de quelques têtes de femmes, qu'il conservait dans son recueil, dont les coiffures avaient tant de grâce et une telle beauté, que Léonard de Vinci les imita toujours. » De l'orfévrerie, il avait passé à la sculpture, et quoique son *David* des Offices, son groupe de *Thomas et le Christ* d'Or-San-Michele, l'*Enfant qui tient un Dauphin* de la cour du Palais-Vieux, soient loin de valoir les œuvres de ses prédécesseurs immédiats, Ghiberti et Donatello, il est impossible de refuser à ces statues un mérite qui paraîtrait plus éclatant, si l'on pouvait oublier celles de ses illustres rivaux. Plus tard, il s'occupa de peinture, et fit les cartons de quelques grands tableaux d'histoire que sa mobilité d'esprit l'empêcha d'achever. Il termina sa carrière par l'admirable monument de Bartolommeo Colleoni, à Venise, qui le placerait, s'il était prouvé qu'il en est l'unique auteur, au premier rang des artistes de son temps.

C'est pendant que Léonard travaillait sous la direction de Verrocchio qu'il peignit cette fameuse rondache, le premier de ses ouvrages dont l'histoire fasse mention, et dans lequel déjà il montrait à un si haut degré, s'il faut en croire la description que Vasari nous a laissée de cette peinture, les deux traits caractéristiques de son génie,

(1) Rio, *De l'Art chrétien*, t. II, p. 39.

la préoccupation scientifique, l'étude minutieuse des objets naturels, et la transformation de ces objets en une œuvre ordonnée par l'imagination de l'artiste. Un paysan voisin de ser Piero, que celui-ci employait souvent à la chasse et à la pêche, ayant coupé un gros tronc de figuier, en fit une sorte de bouclier et le pria de le lui faire peindre à Florence. Ser Piero le porta à son fils, qui commença par le redresser au feu, puis, l'ayant enduit d'une couche de blanc et préparé à sa guise, résolut d'y représenter quelque chose d'effrayant, un épouvantail comparable à la Méduse des anciens. Il rassembla dans une chambre où lui seul entrait tous les animaux les plus horribles qu'il put trouver, sauterelles, chauves-souris, serpens, lézards, et, bravant l'infection que répandaient ces animaux, ne quitta son travail que lorsqu'il eut achevé un monstre hideux, qui sortait d'une caverne obscure, puis il fit venir son père. Il avait placé son ouvrage dans son meilleur jour sur le chevalet. Ser Piero, « oubliant ce qu'il venait chercher et ne pouvant se persuader que ce qu'il voyait fût une peinture, s'élança pour fuir précipitamment. Léonard le retint et lui dit : Mon père, cet ouvrage produit l'effet que j'en attendais. Prenez-le donc et emportez-le! » Ser Piero loua chaudement le travail de Léonard, emporta la rondache, se hâta d'en acheter une autre chez un mercier, sur laquelle était peint un cœur percé d'une flèche, et qu'il donna au paysan; puis, en homme entendu qu'il était, il vendit l'ouvrage de son fils, pour 100 ducats, à des marchands florentins qui le portèrent à Milan, où le duc le leur paya 300. Les progrès de Léonard paraissent avoir été très rapides, car nous savons qu'il aidait son maître dans ses travaux les plus importans, et que sa précoce supériorité excita même la jalousie de l'ombrageux orfévre. André, ayant chargé Léonard de peindre un ange dans *le Baptême du Christ* qu'il faisait pour les frères de Vallombrosa, et qui se trouve aujourd'hui à l'académie des beaux-arts à Florence, aurait été tellement désespéré de se voir surpassé par son élève, qu'il aurait renoncé dès lors et pour toujours à la peinture. Quelle que soit l'exactitude de cette anecdote, qui pourrait bien ne pas avoir plus de réalité que celle qui fait mourir Francia de désespoir en voyant la *sainte Cécile* de Raphaël, on peut supposer que, vers 1472, Léonard, âgé de vingt ans, avait quitté l'atelier de Verrocchio, et qu'il pratiquait pour son propre compte, livré à ses seules forces, les arts qu'il devait tant illustrer.

Vasari, dans les quelques pages sèches, inexactes et assez malveillantes qu'il a consacrées à Léonard, ne nous a laissé que des détails très insuffisans sur les dix ou douze années que le peintre de *la Joconde* a passées à Florence. Lomazzo (1) n'est guère plus expli-

(1) *Trattato dell'Arte della Pittura*, Roma 1844.

cite. Du reste, cette absence de documens chronologiques a moins d'importance pour Léonard que pour tout autre. La fantaisie qui gouvernait ses actions présidait aussi à ses études, et il est probable que, même avec plus de documens, il serait difficile de trouver de l'unité à sa vie, et dans son talent ce développement normal et pour ainsi dire logique si vivement accusé chez Michel-Ange, et plus nettement encore chez Raphaël. Cet homme étonnant, chez qui le savant l'emporte peut-être sur l'artiste, préludait, dès ce premier séjour à Florence, à ces études de mécanique, d'hydraulique, d'optique, de géologie, qu'il n'abandonna jamais, et dans lesquelles il se trouve être le précurseur et souvent l'émule des Bacon, des Laplace et des Cuvier. Très jeune encore, suivant Vasari, il faisait des plans d'édifices, de moulins, de fouleries et de machines se mouvant par la seule force de l'eau. Ce fut lui qui le premier proposa de canaliser l'Arno de Pise à Florence. Il composait une quantité de modèles et de dessins pour prouver qu'on pouvait aplanir une montagne ou la percer afin d'unir deux plaines, qu'au moyen de leviers, de vis et de cabestans, on pouvait soulever ou tirer des poids énormes, qu'à l'aide de pompes il était facile de curer un port et de faire monter les eaux. Parmi ses dessins de machines se trouvait le fameux plan au moyen duquel il démontra un jour à plusieurs citoyens de mérite qui gouvernaient alors Florence qu'il soulèverait leur temple de San-Giovanni et l'exhausserait sur des degrés sans le renverser. Les beaux-arts avaient cependant aussi une large part dans ses études. « Il dessinait beaucoup d'après nature et modelait en terre des figures, qu'il drapait ensuite avec des chiffons mouillés et enduits de terre. » On sait qu'il faisait des maquettes pour les figures qu'il voulait peindre, afin d'en étudier le relief dans ses moindres détails. Aussi déjà sa science du clair-obscur et de la dégradation des tons de manière à nettement accuser la forme était-elle prodigieuse; mais, autant qu'on en peut juger par les quelques peintures de sa jeunesse qui nous sont restées, cette imitation pour ainsi dire textuelle de la nature était son but principal, et ce n'est que plus tard qu'il étudia avec une rare perspicacité, qu'il exprima en praticien consommé les effets des passions et des affections de l'âme sur la forme et dans l'expression du visage. De tous les ouvrages que Léonard fit, sans qu'il y ait sur ce point de contestation possible, pendant son premier séjour à Florence, trois seulement, *l'Ange*, dans *le Baptême du Christ* de Verrocchio, à l'Académie de Florence, la *Tête de Méduse* et *l'Adoration des Mages* de la galerie des Offices, sont parvenus jusqu'à nous. On a cru avoir retrouvé, il y a quelques années, cette autre figure d'ange dont parle Vasari, qui tient une main appuyée sur la poitrine tan-

dis que l'autre, élevée en avant, avait donné l'occasion au peintre d'exécuter un admirable raccourci; mais l'authenticité de ce tableau ne me paraît pas parfaitement établie. Quant aux autres œuvres énumérées par les biographes, le *Neptune traîné par des chevaux marins*, qu'il fit pour Antonio Segni, le grand carton d'*Adam et Ève*, où tous les détails du paysage, les fleurs et les animaux, étaient traités avec une si minutieuse précision, les admirables portraits au charbon d'Amerigo Vespucci et du chef de bohémiens Scaramuccia, elles paraissent irrévocablement perdues. Il en est de même de la *Vierge* qui appartenait au pape Clément VII, et que d'Argenville vit encore au Vatican en plein XVIIIe siècle (1) : l'imitation de la réalité y était poussée à un degré extraordinaire, et Vasari ne manque pas de remarquer qu'il se trouvait dans ce tableau une carafe pleine de fleurs couvertes de rosée qui avaient une fraîcheur qu'on croirait dérobée à la nature. Étude minutieuse de la forme, exécution parfaite des moindres détails, exactitude qui touche parfois à la puérilité, telles sont les préoccupations presque exclusives de Léonard à cette époque. Je ne veux pas m'arrêter à la figure d'ange qui lui est attribuée dans *le Baptême du Christ* d'André Verrocchio : elle est sans doute supérieure aux autres parties de cette composition. La tête est très belle, le dessin de l'ensemble est large en même temps que précis; mais l'invention en appartient probablement à Verrocchio, et Léonard n'a fait que développer la pensée de son maître en l'améliorant. Dans la *Tête de Méduse* des Offices, tout est de lui au contraire, et son naturalisme ainsi que sa science précoce de praticien s'y accusent très nettement. Ce tableau, merveilleusement conservé, a eu le sort de presque toutes les œuvres de Léonard : on en a contesté l'authenticité. Se fondant sur le peu d'intérêt que présente le type du visage et sur l'infériorité relative de la peinture dans cette partie de la composition, on a supposé que nous ne possédions qu'une répétition faite d'après l'original, qui serait aujourd'hui perdu; mais cet ouvrage, si important par sa date, a pour lui les deux seules preuves qui comptent en matière d'authenticité, l'histoire et l'évidence. Il se trouvait, au temps de Vasari, dans la collection du duc Cosme de Médicis. Il n'est pas probable que les contemporains de Léonard aient pris une copie pour un original, et ce tableau ne paraît pas avoir jamais quitté Florence ni même la collection dont il fait partie aujourd'hui. Quant à l'évidence, si les couleuvres vertes qui servent de coiffure à la tête de Méduse ne sont pas de la main de Léonard, il faut supposer qu'il existait un peintre, dont le nom serait inconnu, plus habile que

(1) D'Argenville, *Abrégé de la Vie*, etc., Paris 1762, t. Ier, p. 118.

ne l'était dès lors le jeune maître florentin. L'exécution de ces serpens qui se nouent et s'entrelacent dans tous les sens présentait des difficultés presque insurmontables, et à ce point de vue du tour de force et de la difficulté vaincue, je ne crois pas que Léonard ait jamais surpassé quelques parties de cet ouvrage, prodige non-seulement de patience et d'exactitude, mais de science consommée dans l'art si difficile de représenter la forme en mouvement sans lui faire rien perdre de sa précision et de sa beauté.

Malgré l'absence de tout document précis, c'est à la fin du premier séjour à Florence qu'il faut placer l'exécution du tableau du Louvre connu sous le nom de *la Vierge aux Rochers*. Le style, les types des têtes et la manière violente dont le tableau est peint ne permettent pas de le rapporter à une autre époque. Cet ouvrage, qui a beaucoup noirci, dont la composition est bizarre, est loin d'être une des meilleures inspirations de Léonard, et les figures des enfans en particulier sont parmi les moins bonnes qu'il ait faites. L'authenticité de cette œuvre a été contestée. On a voulu n'y voir qu'une répétition du bel exemplaire qui appartient au duc de Suffolk. Je ne puis adopter cette opinion. *La Vierge aux Rochers* appartenait à François Ier, et il n'est pas vraisemblable que du vivant ou très peu de temps après la mort de l'auteur on se fût permis une fausse attribution. Il est d'ailleurs impossible de méconnaître une précision et une finesse de dessin, une force de modelé qui décèlent la main du maître. Enfin l'aspect peu agréable de la peinture est loin d'être un argument contre l'authenticité de cet ouvrage, car on sait que les œuvres les plus incontestables de Léonard sont loin d'avoir le coloris brillant, l'exécution facile et séduisante de celles de ses meilleurs élèves, et c'est même à cette circonstance qu'est due en grande partie la confusion qui lui a fait donner la plupart des tableaux sortis de son école.

L'ébauche de *l'Adoration des Mages* de la galerie des Offices est, après *la Cène* de Milan et le carton d'Anghiari, la plus vaste des compositions de Léonard. Quelques-unes des parties les plus importantes de ce grand ouvrage ne sont que dessinées à la plume sur la toile presque intacte. L'ensemble, préparé avec cette couleur bitumineuse qui a tant fait noircir la plupart des tableaux de ce maître, n'a rien de ce qu'il faut pour séduire le public; mais les artistes y trouvent une source féconde d'études et de réflexions, une sorte de révélation de la méthode que suivait le plus habile des peintres, et des procédés qu'il employait pour arriver à un *rendu* qui n'a jamais été surpassé. Ce tableau est certainement très postérieur à la *Tête de Méduse* dont j'ai parlé. Le style n'a ni l'élévation ni le caractère particulier si reconnaissable dans d'autres peintures de Léonard;

mais la disposition des groupes, la distribution savante du clair-obscur dénotent un artiste maître de son talent à un tel degré qu'il faut le témoignage précis des biographes et surtout l'absence dans les têtes de femmes de cet air de famille, de cette ressemblance à un type unique, emprunté, a-t-on dit, à la race milanaise, type qu'il n'adopta que beaucoup plus tard, pour rapporter cet ouvrage remarquable à son premier séjour à Florence.

Avec *l'Adoration des Mages* se termine la série des œuvres qui occupent les dix ou douze premières années de sa vie d'artiste. Sans en préciser la date, on suppose qu'il avait fait pendant cette période un court séjour à Rome, où il aurait exécuté, dans l'église de Saint-Onuphre, la belle fresque représentant *la Vierge avec l'Enfant et le Donataire*, que le style ne permet guère de rapporter à une autre époque (1). Il partageait son temps entre les études les plus sérieuses et les distractions de toute sorte, et il n'est pas probable qu'il soit tout à fait innocent des plaisanteries d'un goût douteux que Vasari s'est plu à rappeler. Sa curiosité était insatiable, tout ce qui prêtait à l'observation lui était bon. Il fréquentait les marchés et les tavernes, accompagnait les condamnés au supplice, ou bien rassemblait chez lui des paysans qu'il faisait boire outre mesure. Il leur racontait alors les histoires les plus risibles, et profitait de leur ivresse pour noter leurs gestes et leurs contorsions. De là sont nées toutes ces têtes d'expression et ces caricatures dont la plupart ont été souvent gravées; les unes révèlent une profonde connaissance du cœur humain et offrent un véritable intérêt, les autres ne sont que des figures grotesques. L'art n'occupait pas seul Léonard pendant ces années de première jeunesse; sa riche nature lui permettait de braver les fatigues et les plaisirs. D'une beauté et d'une force peu communes, poète, bon musicien, habile à tous les exercices du corps, il était recherché par cette société florentine si brillante sous les premiers Médicis. Sa nature sympathique, humaine et facile plaisait à tous; son esprit, sa gaieté, sa libéralité avaient laissé de tels souvenirs à Florence que Vasari, malgré la rancune qu'il lui gardait de s'être posé en rival de Michel-Ange, en parle ainsi : « Tous les cœurs étaient à lui, tant il avait de prestige et de charme dans sa conversation! Ne possédant presque rien et peu assidu au travail, il eut toujours des domestiques, des chevaux qu'il aimait par-dessus tout,

(1) Il se pourrait cependant que cette fresque n'eût été exécutée que beaucoup plus tard, pendant un séjour que Léonard fit à Rome vers 1504 (Gaye, *Carteggio*, t. II, p. 89). Pinturicchio, ami et collaborateur du Pérugin, très lié avec Léonard, peignait alors l'abside de Saint-Onuphre. L'influence de Pinturicchio et une sorte de déférence vis-à-vis de l'un des maîtres de l'école d'Ombrie expliqueraient les particularités de style qui embarrassent dans cet ouvrage.

et une ménagerie d'animaux de toute espèce qui faisaient ses délices et qu'il soignait avec une patience et un amour infinis. Souvent, en passant par les lieux où l'on vendait des oiseaux, il en payait le prix demandé, les tirait lui-même de la cage et leur rendait la liberté. »

Malgré l'agrément de sa personne et un mérite dont il avait déjà donné tant de preuves, il ne paraît pas que Laurent le Magnifique ait songé à s'attacher Léonard. Son plan pour la canalisation de l'Arno avait été repoussé, et il est bien possible que la vie de plaisir qu'il menait et aussi la multiplicité de ses études, la mobilité de son caractère, son indifférence pour les questions politiques et religieuses qui passionnaient alors les esprits aient empêché ses compatriotes d'apprécier complétement son génie. Toujours est-il qu'il résolut de chercher fortune hors de sa patrie, et qu'encouragé peut-être par quelques avances de Louis le More, qui projetait d'élever un monument à la mémoire de son père, il partit pour Milan.

II.

Ce n'est pas en 1494, ainsi que le pense Vasari, que Léonard quitta Florence pour se rendre dans la Haute-Italie. Des indications très précises consignées dans ses manuscrits établissent qu'il était à Milan en 1483 et peut-être même dès 1480 (1). C'est à cette époque ou un peu plus tôt qu'il écrivit à Louis le More la curieuse lettre qui nous a été conservée par Amoretti. Cette lettre n'est pas un modèle de modestie, et sur ce point Léonard paraît avoir partagé l'opinion des anciens, qui tenaient cette vertu pour un vice; mais cette sèche nomenclature donne une effrayante idée des études et des recherches que ce jeune homme de vingt-huit ou trente ans avait trouvé moyen de poursuivre en dehors de ses travaux d'art et malgré les distractions de la vie mondaine.

« Mon très illustre seigneur, ayant vu et considéré avec attention jusqu'à ce jour les résultats des travaux de ceux réputés maîtres et ingénieurs de machines de guerre, et ayant reconnu que l'invention et le résultat de ces machines ne sont rien de plus que ce qu'on a mis en usage jusqu'à ce jour, je ferai mes efforts, sans chercher à nuire au mérite des autres, pour me faire entendre de votre excellence en lui donnant connaissance de mes secrets. Et en attendant qu'il se présente une occasion de les mettre en pratique, selon votre plaisir, je vous en donnerai la note ci-jointe.

« 1° J'ai un moyen de faire des pontons très légers, faciles à transporter, avec lesquels on peut poursuivre ou éviter l'ennemi. Je puis en construire

(1) Amoretti, *Memorie storiche sulla vita, gli studj e le opere di Lionardo da Vinci*; Milano 1804, p. 20 à 24.

aussi qui soient incombustibles, qui puissent résister à la bataille, et de plus faciles à jeter et à lever. En outre j'ai un moyen pour brûler et détruire ceux des ennemis.

« 2° Je sais de quelle manière pendant le siége d'une place on peut tarir l'eau des fossés et faire une grande quantité de ponts volans à échelons, ainsi que d'autres instrumens nécessaires pour faire réussir pareille opération.

« 3° *Item*. Si, à cause de la hauteur des bords et de la conformation naturelle du lieu, on ne pouvait faire usage de bombardes, je saurai détruire toute place forte, si elle n'est pas bâtie sur le roc.

« 4° Je possède encore le secret de faire des bombardes faciles à transporter, avec lesquelles on peut lancer en détail la tempête, et dont la fumée, en frappant les ennemis d'épouvante, les jette dans la confusion.

« 5° *Item*. Au moyen de chemins creux, étroits et tracés en zigzag, j'ai le moyen de faire parvenir les troupes sans aucun bruit jusqu'à un certain.... (lacune dans le manuscrit) dans le cas où il faudrait passer sous des fossés ou quelques ruisseaux.

« 6° *Item*. Je fais des chariots couverts que l'on ne saurait détruire, avec lesquels on pénètre dans les rangs de l'ennemi et on détruit son artillerie. Il n'est si grande quantité de gens armés qu'on ne puisse rompre par ce moyen, et derrière ces chariots l'infanterie peut s'avancer sans obstacles et sans dangers.

« 7° *Item*. Si le besoin l'exige, je ferai des bombardes, des mortiers, des passe-volans tout à fait différens de ceux dont on se sert.

« 8° Là où les bombardes ne pourraient produire leur effet, je composerai des catapultes, des balistes ou d'autres instrumens dont l'effet est admirable et tout à fait inconnu. Enfin, selon le besoin, je puis inventer une foule de moyens offensifs.

« 9° Dans le cas où l'on serait en mer, je puis employer beaucoup de moyens offensifs et défensifs, entre autres construire des vaisseaux à l'épreuve des bombardes, puis composer des poudres et des fumées.

« 10° En temps de paix, je crois pouvoir bien remplir, et sans craindre la comparaison avec personne, l'office d'architecte, soit pour les édifices publics et privés, soit pour ceux qui servent à la conduite et à la distribution des eaux.

« 11° *Item*. Je puis conduire et mettre à fin toute espèce de travaux de sculpture en terre, en marbre et en bronze. *Item* en peinture je puis faire ce que l'on désirera tout aussi bien que qui que ce soit.

« Je pourrai encore exécuter la statue équestre de bronze qui doit être élevée à la gloire immortelle et à l'heureuse mémoire du seigneur votre père, et à celle de la noble famille des Sforza.

« Et si quelqu'une des choses indiquées ci-dessus était jugée d'une exécution impossible, je m'engage à en faire l'expérience dans votre parc ou dans tel lieu qu'il plaira à votre excellence, à laquelle je me recommande humblement. »

Les offres de Léonard furent acceptées, et Vasari nous a conservé le curieux récit de sa première entrevue avec Louis le More. « Léo-

nard, précédé de sa grande réputation, vint à Milan et fut présenté au duc Louis Sforza, successeur de Jean Galeas. Le duc aimait beaucoup à entendre pincer de la lyre;... aussi Léonard arriva-t-il avec un instrument qu'il avait fabriqué lui-même. Cette lyre, presque entièrement en argent, avait la forme d'un crâne de cheval, disposition bizarre, qui donnait aux sons quelque chose de mieux vibrant et de plus sonore. En cette occasion, il surpassa tous les musiciens qui avaient été appelés pour se faire entendre, et de plus il fut jugé le plus habile poète improvisateur de son temps. Le duc, après l'avoir entendu, fut tellement ravi de ses talens qu'il le combla d'éloges et de caresses. Il lui demanda aussitôt un tableau d'autel, *la Nativité de Notre-Seigneur*, que le prince offrit à l'empereur quand il fut terminé. »

Le patronage du pusillanime, voluptueux et prodigue Louis répondit à tout ce que Léonard en avait attendu, et les seize ou dix-huit années de son séjour à Milan furent les plus heureuses et les plus fécondes de sa vie. Le faste d'une cour brillante convenait à ses goûts de plaisir. Moins scrupuleux que ne l'eût été Michel-Ange en pareil cas, son pinceau se prêta plus d'une fois aux fantaisies licencieuses de son maître. Il ordonnait les fêtes dont il était lui-même l'ornement, et les mariages de Jean Galeas avec Isabelle de Naples, du duc lui-même avec Béatrix d'Este, lui fournirent l'occasion de déployer toutes les ressources de son inventif esprit. Ces distractions ne ralentissaient cependant ni ses études ni les travaux d'un autre ordre dont Louis l'avait chargé.

Son premier soin paraît avoir été de grouper autour de lui quelques élèves et d'organiser cette académie de Milan dont le but même est si mal connu. Il l'avait créée ou du moins complétement réorganisée; elle portait son nom, comme l'indiquent une phrase de Vasari et un sceau sur lequel sont inscrits ces mots : *Academia Leonardi Vinci*, dont il existe une très ancienne gravure, de la main de Léonard probablement, qu'Amoretti a reproduite en tête de ses mémoires, et qui représente un de ces bizarres enroulemens de cordes, une sorte de nœud compliqué qu'on rencontre si souvent dans ses dessins. Toutefois on ignore quelle était la nature précise des études qui se faisaient dans cette académie, et de quelle importance était le rôle qu'y jouait son fondateur lui-même. École ou corps savant, Léonard paraît s'en être beaucoup occupé, et à en juger par un grand nombre de ses manuscrits, qui semblent être bien plutôt des préparations sous forme de notes pour des leçons publiques que des ouvrages définitivement rédigés, on peut croire qu'il en était le principal, sinon l'unique professeur. Si, comme je le pense, la plupart de ses manuscrits de Milan se rapportent à son

enseignement, il en faut conclure que les études qui se faisaient à cette académie embrassaient à peu près l'universalité des sciences qui de près ou de loin intéressent les beaux-arts, c'est-à-dire, d'après l'opinion bien souvent exprimée par Léonard lui-même, tout, à l'exception de la théologie, de la philosophie et du droit.

Il est probable que c'est le *Traité de la Peinture*, le plus considérable de ses ouvrages et le seul qui ait été publié dans son entier, qui formait le cadre général de son enseignement. Ses traités spéciaux, en partie perdus, en partie conservés manuscrits à Paris, à Milan et à Londres, étaient destinés à le compléter en développant les principaux sujets qui se rattachent aux arts du dessin. A plusieurs reprises, dans son *Traité de la Peinture*, Léonard lui-même parle des ouvrages qu'il avait écrits ou qu'il se proposait d'écrire. C'est ainsi qu'il mentionne un *Traité de la Lumière et des Ombres*, dont on possède le manuscrit, qu'il commença le 23 avril 1490. Il travaillait en 1498 à un *Traité du Mouvement local*, dans lequel il s'occupait du repos, du mouvement et de la pondération du corps humain. Il avait commencé un ouvrage qui devait être d'une grande importance sous ce titre : *De la Théorie et de la Pratique*. Léonard mentionne encore un *Traité des Mouvemens de l'homme* et un autre *sur les Proportions du corps humain*, dont il nous reste un fragment où il donne les mesures de la tête. Cette idée de l'harmonie entre les différentes parties du corps humain, cette *divine proportion*, comme il l'appelle, semble l'avoir tout particulièrement préoccupé. C'est la perfection de l'art qu'il se reproche de n'avoir pas atteinte, quoiqu'il ait sans cesse dirigé ses efforts vers ce but. « Admirateur des anciens et leur élève reconnaissant, — lit-on dans sa propre épitaphe, que le poète Platino Piatto avait faite de son vivant et probablement à sa demande, — une seule chose m'a manqué, leur science des proportions : j'ai fait ce que j'ai pu. Que la postérité me pardonne (1) ! »

Vasari et Benvenuto Cellini parlent également d'un *Traité de Perspective* qui aurait formé l'introduction de tous ses ouvrages sur la peinture, et dont Benvenuto assure même avoir possédé une copie. On sait que Léonard avait étudié l'anatomie à Pavie sous le savant Marco-Antonio della Torre. Il faisait même des dessins au crayon rouge qu'il retouchait à la plume d'après ses dissections (2). Il rédigeait les leçons du professeur en les développant et en les commen-

(1) Mirator veterum discipulusque memor,
Defuit una mihi symmetria prisca, peregi
Quod potui. Veniam da mihi, posteritas !

(2) Lomazzo mentionne encore un ensemble de dessins pour enseigner l'emploi de toute espèce d'armes, et les plans ou projets de trente moulins d'usages différens.

tant, et au temps de Vasari ce manuscrit appartenait à Francesco Melzi, l'ami de Léonard. Enfin Vasari cite encore un *Traité d'Anatomie du cheval*, que Léonard avait composé pendant qu'il travaillait à la statue équestre de François Sforza, et qui fut détruit lors de l'arrivée des Français en même temps que ce grand monument.

Le *Traité de la Peinture* se refuse à toute analyse; il ne contient pas moins de trois cent soixante-cinq chapitres, écrits avec une brièveté, une sécheresse qui en rendent la lecture difficile. Ce n'est en quelque sorte que la table des matières d'une encyclopédie des arts du dessin; mais en le relisant j'ai été surpris, non point de l'étendue d'esprit, de la sûreté de jugement, de la variété de connaissances qu'il dénote chez Léonard, mais de l'utilité dont pouvait être pour l'enseignement un pareil texte développé par une parole facile et sympathique, et je me suis mieux expliqué l'excellence de l'école que Léonard a fondée. Sa doctrine est un naturalisme absolu, mais intelligent et élevé, qui n'a rien de commun avec le *réalisme*. Il en expose les traits principaux, il l'explique dans ses détails les plus techniques et en apparence les plus humbles. Il recommande à chaque page l'imitation précise et minutieuse de la nature, mais de la nature vivante, de la forme révélant dans ses modifications les affections et les sentimens de l'esprit qui l'anime. Il circonscrit nettement le champ de la peinture, qui est destinée avant tout à reproduire le relief des corps. « La première intention du peintre, dit-il, est de faire que sur la superficie plane de son tableau paraisse un corps relevé et détaché du fond, et celui qui en ce point surpasse les autres mérite d'être estimé le plus grand maître de la profession. Or cette recherche ou plutôt cette perfection et couronnement de l'art provient de la dispensation juste et naturelle des ombres et des lumières, ce qu'on appelle le clair-obscur, de sorte que si un peintre épargne les ombres où elles sont nécessaires, il se déshonore et rend son ouvrage méprisable aux bons esprits pour s'acquérir une fausse estime parmi le vulgaire et les ignorans, qui ne considèrent en un tableau que le brillant et le fard du coloris, sans prendre garde au relief. »

Léonard ne dédaigne pas de donner à ses élèves les directions les plus pratiques et les plus intimes : « J'ai encore expérimenté que ce n'est pas une chose de peu d'importance, étant au lit dans l'obscurité, d'aller repassant en son imagination tous les contours des figures qu'on a déjà étudiées et dessinées, ou d'autres choses notables et d'une subtile spéculation, car par ce moyen on fortifie et on conserve davantage les idées des choses qu'on a recueillies en sa mémoire. » Il ne leur ménage pas non plus les conseils sévères : « Il n'y a rien de plus sujet à se tromper qu'un homme qui juge son

propre ouvrage, et le blâme de ses ennemis lui est plus utile que l'approbation de ses amis, parce que ceux-ci ne sont qu'une même chose avec lui, et par conséquent le peuvent aussi bien tromper que son propre jugement. » Il leur recommande de travailler avec lenteur, de s'appliquer à faire un petit nombre d'œuvres excellentes, et de n'imiter personne de peur qu'on ne les appelle les neveux et non les fils de la nature. Enfin on est étonné de voir qu'il ne défend pas de se servir du hasard : « Je n'omettrai pas de mettre ici parmi ces enseignemens une nouvelle invention, ou plutôt une manière de spéculer, laquelle, bien que fort petite en apparence et presque digne de moquerie, est néanmoins très utile pour éveiller et ouvrir l'esprit à diverses inventions : si vous prenez garde aux salissures de quelques vieux murs ou aux bigarrures de certaines pierres jaspées, il pourra s'y rencontrer des inventions et des représentations de divers paysages, des confusions de batailles, des attitudes spirituelles, des airs de têtes et de figures étranges, des habillemens capricieux, et une infinité d'autres choses. »

Esprit positif, il veut qu'on borne son ambition, qu'on la renferme dans les limites du possible, qu'on se garde comme d'une maladie de tout ce qui excède les forces humaines, qu'on reste même en deçà de ce qu'on peut accomplir : « Qui ne peut ce qu'il veut, dit-il dans le seul de ses sonnets que Lomazzo nous ait conservé, doit vouloir ce qu'il peut, car c'est folie de vouloir ce qui ne nous est pas possible. On doit tenir pour sage celui qui distrait sa volonté de ce qu'il ne peut atteindre... Il n'est pas non plus avantageux à l'homme de vouloir tout ce qu'il peut, car souvent ce qui nous paraît doux finit par devenir amer, et j'ai pleuré parfois sur ce que j'avais désiré parce que je l'avais obtenu. O toi qui lis ces lignes, si tu veux être utile à toi et cher aux autres, ne veuille jamais que ce qu'il est juste de vouloir! » Morale commode et prudente, sagesse qui n'est pas sans analogie avec celle de Salomon et de La Fontaine, dont le principal mérite est de laisser à l'esprit toute sa lucidité, en n'accordant à l'homme que l'observation et la pensée, en lui interdisant d'atteindre les causes sacrées de ses troubles et de ses doutes.

Ce n'est cependant ni dans ce livre, ni dans ces quelques vers, ni dans ses volumineux manuscrits qu'il faut chercher Léonard tout entier. Le livre n'est qu'un programme, les vers ne sont probablement pas les meilleurs qu'il ait faits; ses manuscrits sont loin d'avoir été complétement déchiffrés, et il est probable qu'ils ne le seront jamais. Lucca Paccioli dit positivement que Léonard était *gaucher*. L'inspection de ses dessins semble indiquer que c'est en effet de la main gauche qu'il travaillait; il est certain que c'est de cette main qu'il écrivait en commençant à droite comme font les Orientaux, à

rebours par conséquent, et il est presque impossible de lire son écriture autrement que dans un miroir. Homme à recettes, à mystères, à secrets, né dans un temps où l'alchimie était encore en honneur, on croit que le désir de soustraire ses inventions à la curiosité et à l'indiscrétion ne fut pas étranger à cette manie. Quoi qu'il en soit, si ses livres nous restent en partie scellés, nous avons ses nombreux dessins, en quelque sorte la contre-partie de ces ouvrages, et ce n'est pas sans un certain effroi qu'on parcourt, guidé par d'admirables vestiges, tous les replis de cette intelligence prodigieuse, dont l'étendue et la variété au moins ne paraissent pas pouvoir être surpassées. A cet égard, Paris n'a rien à envier à Oxford, à Londres, à Milan. Le musée du Louvre a acheté, il y a quelques années, l'admirable recueil qui était naguère aux mains du libraire Vallardi, de Milan, et cette belle acquisition, la meilleure (j'allais dire la seule bonne) que le Louvre ait faite depuis longtemps, complète et rend unique au monde la collection des œuvres de Léonard que renferme notre grand établissement national.

Cet énorme volume, possédé probablement en premier lieu par Melzi, ne contient pas moins de trois cent soixante-dix-huit dessins. Plus de deux cents, dont une quarantaine de premier ordre, sont indubitablement de la main de Léonard. Tout ce qu'embrassaient ses immenses études s'y trouve représenté : des bijoux et de merveilleuses pièces d'orfévrerie, des études d'architecture pour le dôme de Milan, des épures de la plupart de ses machines, des pompes d'épuisement, des bateaux à nageoires, des armes de toute sorte, des canons de toute grandeur, de toute proportion, une admirable planche de son anatomie du cheval, un alphabet *illustré*, celui probablement qu'il fit pour le jeune duc de Milan. On y remarque encore de très nombreuses études d'après les médailles de Victor Pisanello, des séries entières d'animaux, chevaux, ânes, chevreuils, buffles, chameaux, singes, chiens, jusqu'à des loirs, des lézards, des tortues et des colimaçons, de merveilleux oiseaux peints à l'aquarelle, enfin les fleurs les plus élégantes, celles dont la forme devait le plus flatter son goût parfait : des ancolies et des cyclamens. Je ne parle pas de ses études de figures : plusieurs d'entre elles sont importantes et de la plus grande beauté, et il serait désirable qu'on en reproduisît au moins quelques-unes par la photographie, de telle sorte que le public pût apprécier ce trésor autrement que par ouï-dire (1).

Je ne puis dire cependant que l'examen de ce recueil ait agrandi

(1) M. Leroy a déjà gravé en fac-simile une des plus belles têtes d'homme de ce recueil. Cette gravure t accompagnée d'une excellente notice par M. Reiset.

pour moi l'idée que je me faisais du génie de Léonard. Chacune de ces esquisses dessinées à la plume, à la mine de plomb, à la pointe d'argent, par cette main si puissante qu'elle tordait le battant d'une cloche, semble tracée avec l'aile d'un oiseau. Conception nette, observation profonde, exécution ferme et légère, intelligence et habileté, telles sont les qualités qui se trouvent dans ces dessins et que nous retrouverons dans l'œuvre entier de Léonard. On y chercherait vainement ces grandes créations de l'imagination qui se rencontreraient à chaque page dans un recueil semblable de la main des auteurs de *l'École d'Athènes* ou de la chapelle Sixtine.

Malgré l'inconstance d'humeur dont Vasari accuse avec raison Léonard de Vinci, quoiqu'il ait gaspillé sa vie et appliqué ses admirables facultés à mille projets chimériques qui n'ont laissé presque aucune trace, les œuvres utiles qu'il a terminées pendant son séjour à Milan, et qu'il poursuivait au milieu des plaisirs et des préoccupations sévères de son enseignement, témoignent d'une activité et d'une souplesse d'esprit extraordinaires. Vers 1490, les travaux de la cathédrale de Milan se trouvaient arrêtés par les dissentimens qui existaient entre les architectes italiens et allemands qui les dirigeaient. Les Italiens cherchaient à faire adopter le style de la renaissance; ils étaient soutenus par Louis le More et par l'opinion publique. Les maîtres allemands défendaient l'art gothique, l'unité de style, et prétendaient que le monument devait être achevé d'après les principes suivis jusqu'alors. Les discussions violentes qui avaient eu lieu à Florence au temps de Brunelleschi pour l'érection de la coupole de Santa-Maria del Fiore se renouvelaient à propos du couronnement du dôme de Milan. Les séances du congrès d'architectes que Louis avait assemblé devenaient de plus en plus orageuses.

Le 27 juin 1490, quatre projets avaient été présentés et rejetés, la population attendait avec anxiété le résultat de délibérations qui n'aboutissaient pas. Léonard fut adjoint aux architectes rivaux, et quoiqu'on ne connaisse pas d'une manière précise la part qui lui revient dans la détermination qui fut prise, il est probable que l'autorité que lui donnaient sa haute position et ses connaissances spéciales en mathématiques appliquées contribua à clore ce débat. Il s'occupait en même temps de grands travaux d'hydraulique et des premières études pour le canal de la Martesana, qu'il ne compléta que beaucoup plus tard; enfin il ne cessa, pendant seize années consécutives, de travailler au monument gigantesque de François Sforza, L'élève de Verrocchio trouvait encore moyen de faire de petits ouvrages de sculpture, bustes de vieillards, figures de Christ ou de madones, que nous ne connaissons malheureusement que par ce que

nous en dit Lomazzo, qui possédait lui-même « une petite tête de terre du Christ enfant, de la propre main de Léonard de Vinci, dans laquelle on voyait la simplicité et la pureté de l'enfance, accompagnées d'un je ne sais quoi de sage, d'intelligent et de majestueux. » Il cite encore un cheval en relief que possédait un sculpteur d'Arezzo nommé Léon. Ces ouvrages sont perdus, et je crois qu'il faut regarder comme apocryphes les statuettes et les terres cuites qu'on trouve en assez grand nombre dans les collections, et qu'on attribue à Léonard.

Ces travaux si variés n'interrompaient point les études qu'il faisait pour le monument équestre de François Sforza, dont il avait commencé le modèle peu de temps après son arrivée à Milan. Chose singulière, nous ne voyons guère en Léonard qu'un grand peintre, et c'est comme sculpteur que ses contemporains l'ont surtout apprécié. C'est sur cette œuvre gigantesque qu'il comptait lui-même pour immortaliser son nom, et il faut dire que ses études chez Verrocchio, le goût tout particulier qu'il avait pour les chevaux, ses admirables travaux d'anatomie paraissaient l'avoir destiné plus qu'aucun autre à réussir dans une pareille entreprise. Il ne nous reste pas même un croquis d'un travail que Léonard accomplit dans toute la force de l'âge et du talent, et qu'il ne mit pas moins de seize années à terminer. Une note qui se trouve sur la couverture de son *Traité des Ombres et de la Lumière* nous apprend qu'il fit deux fois le modèle de ce monument (1). L'armature destinée à soutenir l'énorme masse de terre qu'il devait y employer le préoccupa beaucoup, et les marges de ses manuscrits sont couvertes de dessins de machines et d'échafaudages qui ne peuvent pas avoir eu d'autre destination. Cette statue devait être colossale, car Léonard avait calculé lui-même qu'il faudrait 100,000 livres de bronze pour la couler. Une ancienne gravure, qu'on croit être de sa main, et qui est décrite dans l'édition que Vallardi a donné de Gerli (2), paraît s'y rapporter et présente quatre projets différens. Dans ces esquisses, les cavaliers portent le bâton du commandement. Deux d'entre elles donnent aux chevaux pour point d'appui un guerrier renversé, ce qui indiquerait que Léonard avait eu l'intention de représenter son héros combattant. D'autres dessins de chevaux se trouvent dans le volume du Louvre et dans d'autres collections; mais ces indications sont vagues et insuffisantes, et on a cru jusqu'à ces dernières années qu'il faudrait renoncer à se faire une idée, même approximative, de ce grand ouvrage. Cependant un manuscrit de la bibliothèque impériale, rapporté de

(1) « 2 avril 1490. Je commençai le présent livre, et je *recommençai* le cheval. »

(2) Gerli, *Disegni di Leonardo da Vinci, con note illustrative da G. Vallardi*, Milano 1830.

Pavie par Louis XII, sur lequel M. Waagen a le premier appelé l'attention (1), jette quelque jour sur cette question. Cet admirable manuscrit (2), terminé en 1490 et intitulé *Gesti di F. Forza*, est dû au Crémonais Bartholomeus Gambagnola, qui en rédigea le texte très probablement sur l'ordre de Louis le More. Il est orné de trois miniatures de la plus grande importance, et sans aller aussi loin que ceux qui prétendent y voir la main de Léonard, il est impossible de méconnaître qu'elles ont été faites sous son influence, sur ses dessins, et sans doute par quelqu'un des élèves de l'académie de Milan. Au bas de la première page de l'introduction, couverte elle-même d'arabesques et d'ornemens d'un goût exquis, se trouve, dans un médaillon soutenu par deux amours, un portrait de Louis le More, d'une finesse, d'une fermeté et d'une largeur admirables. Le frontispice représente François Sforza, à cheval, sous un portique. Le cheval, puissant et un peu lourd, marche du pied droit; l'anatomie en est très belle et paraît étudiée d'après une statue plutôt que d'après le vif. Le cavalier, armé de la tête aux pieds, le bâton dans la main droite appuyée en arrière sur la selle, semble un peu court; sa tête, coiffée de la toque, est d'un dessin sec et précis. Le portrait est reproduit en buste à la page suivante en plus grande dimension. Si l'on se rappelle maintenant qu'en 1490 Léonard avait fini le premier modèle de la statue de Sforza, qu'il dirigeait à Milan non-seulement l'académie, mais tout ce qui, de près ou de loin, touchait aux beaux-arts, même la décoration du palais de Louis le More et jusqu'aux fêtes qu'il donnait, qu'il n'y avait à Milan aucun autre monument de François Sforza qui pût servir de modèle aux miniaturistes, que ces peintures sont bien certainement dans le style de Léonard, on conclura avec beaucoup de vraisemblance que nous possédons la reproduction de son œuvre, au moins telle qu'il l'avait exécutée une première fois. Il faut malheureusement ajouter que cette miniature, quelque belle qu'elle soit, ne donne pas l'idée d'une œuvre très originale ni très puissante. Ce n'est pas une création; elle se rapproche trop des statues équestres qui existaient alors en Italie, du *Colleoni* de Verrocchio et du *Gattamelata* de Donatello, qui ornait depuis bien des années la place de San-Antonio à Padoue. Il serait du reste imprudent de juger une œuvre de cette importance d'après une miniature, et l'on peut d'ailleurs supposer que si Léonard, dont la justesse d'esprit n'est point contestable, abandonna son premier projet, c'est qu'il n'en était point satisfait. L'historien Paul Jove, qui put voir le modèle définitif, assure qu'il était aussi remarquable par son originalité que par ses dimensions.

(1) Waagen, *Kunstwerke und Künstler in England und Paris*, p. 367.

(2) Ancien fonds, petit in-folio, n° 9941.

La statue de Sforza fut découverte en 1493, peu de temps après le mariage de Louis avec Béatrix d'Este. Elle excita une admiration prodigieuse; mais Léonard n'en était pas satisfait : il y trouvait toujours quelque chose à corriger, si bien que, lorsque survinrent les événemens de 1499, elle n'était point fondue. Les arbalétriers gascons de Louis XII trouvèrent plaisant de la prendre pour but et la mirent en pièces (1).

III.

Il ne nous reste rien de la statue colossale de François Sforza, nous ne possédons qu'un fragment informe du carton d'Anghiari, *la Cène* du couvent de Sainte-Marie-des-Grâces est en ruines ! La fatalité s'est acharnée à détruire les plus importans ouvrages de Léonard de Vinci. Nous ignorons même à quelle époque il entreprit son chef-d'œuvre. On a avancé, sur des indications qui me paraissent insuffisantes, qu'il n'y travailla que pendant les deux années 1496 et 1497 : il faut supposer avec Bossi qu'il s'occupa de cette composition pendant beaucoup plus de temps. On connaît les habitudes de Léonard; il dut élaborer lentement une œuvre de cette importance, et tout porte à penser que les premières études qui s'y rapportent datent du commencement de son séjour à Milan. Vers 1496, le modèle de la statue de François Sforza étant achevé, il dut s'occuper avec d'autant plus de suite de *la Cène* que l'accès de dévotion dont fut pris Louis le More après la fin tragique de sa femme Béatrix mit un terme aux fêtes et aux distractions de toute sorte qui interrompaient sans cesse les travaux de Léonard. Un document cité par Amoretti prouve qu'il travaillait encore à cette peinture pendant l'année 1497, et c'est vraisemblablement vers cette époque qu'il l'acheva.

A voir les admirables cartons que Léonard avait préparés pour les têtes des apôtres et du Christ, les dessins très nombreux que nous possédons encore et qui se rapportent à cette composition, on peut juger, par le soin avec lequel il en étudia les moindres détails, de l'importance qu'il lui attribuait. Il mit à l'exécuter une ardeur et une passion qui ne lui étaient point habituelles. Bandello raconte qu'il lui est souvent arrivé de voir Léonard quitter brusquement sa statue équestre au milieu du jour, par les plus fortes chaleurs de la canicule, pour venir à Sainte-Marie achever un trait ou un contour de *la Cène* par deux ou trois coups de pinceau, comme s'il avait eu besoin de se soulager ainsi d'une trop forte préoccupation. D'autres

(1) Lanzi, *Storia pittorica*, t. III, p. 162.

fois il était tellement absorbé et captivé par son travail, qu'il y restait depuis le matin jusqu'au soir sans songer à boire ni à manger. Le prieur des dominicains tourmentait beaucoup Léonard pour qu'il achevât promptement son œuvre. Il ne pouvait comprendre, dit Vasari, qu'il restât quelquefois une demi-journée absorbé dans une sorte de contemplation. Léonard n'en faisait ni plus ni moins malgré les importunités du moine, qui jeta les hauts cris et alla se plaindre au duc. Léonard fut mandé chez Louis, qui lui parla de sa lenteur, mais en lui faisant entendre que les sollicitations du prieur avaient pu seules lui arracher ces reproches. « Léonard n'eût jamais consenti à entrer en discussion à cet égard avec le pauvre père, mais l'aménité et le tact du prince l'engagèrent à exposer toutes les difficultés qu'un artiste rencontre souvent au milieu de son œuvre, à prouver que souvent les grands génies ne travaillent jamais plus que dans les momens où ils paraissent ne rien faire... De plus, il confia au duc qu'il lui manquait deux têtes pour son tableau, celle du Christ et celle de Judas. Il n'espérait guère trouver sur la terre le type divin du Sauveur, dont son imagination était impuissante à concevoir l'idéale et céleste beauté : il lui semblait aussi difficile de rencontrer sur une face d'homme assez de bassesse et de cruauté pour exprimer d'une manière frappante l'ingratitude et la trahison du monstre; mais quant à cette dernière, ajoutait-il, il avait à peu près son affaire dans la tête du moine si tracassier et si importun. »

Léonard n'employa malheureusement pas les procédés de la fresque pour exécuter cet ouvrage. Curieux de toute innovation, il avait adopté l'un des premiers la peinture à l'huile, dont il connaissait peut-être imparfaitement l'emploi. Peut-être aussi se servit-il de couleurs et de drogues de son invention. Toujours est-il que lorsque l'Armenini vit *la Cène* cinquante ans après qu'elle eut été achevée, elle était déjà fort endommagée. Vasari, qui visita Milan en 1566, la trouva dans un état déplorable. En 1726, elle fut restaurée par un certain Bellotti, qui ne laissa intact que le ciel. Les moines pratiquèrent au milieu de la composition une porte qui fit disparaître les jambes du Christ et de plusieurs apôtres. Cette porte était destinée à établir une communication entre le réfectoire et la cuisine. On avait cloué tout près de la tête du Christ les armes impériales. Les soldats autrichiens et français rivalisèrent de vandalisme pour détruire ce chef-d'œuvre, et à la fin du siècle dernier, malgré l'ordre formel de Bonaparte, le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces fut converti en magasin à fourrages et en écurie, jusqu'au moment où le prince Eugène le fit restaurer et mettre dans l'état où il est aujourd'hui. On voit que ce n'est pas seulement à l'humidité des murs et aux procédés défectueux dont s'est servi Léonard qu'il faut at-

tribuer la dégradation de l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti de la main d'un peintre.

La composition de *la Cène* est très connue; elle a été popularisée par la gravure de Morghen, si belle de burin, malheureusement si fausse de caractère. Que sont devenus dans cette reproduction molle et monotone ces types si variés, si fermes, si distingués, ce dessin précis sans sécheresse, ce modelé puissant et moelleux, ces expressions de physionomies vives, nettement écrites, et qui ne touchent cependant jamais à l'exagération? Nous possédons heureusement dans les copies nombreuses et contemporaines qui ont été faites de ce chef-d'œuvre, ainsi que dans les cartons et les dessins de la main même de Léonard, des documens suffisans pour apprécier cette peinture méconnaissable aujourd'hui, mais dont la supériorité était si manifeste que François Ier, pendant son séjour à Milan, eut sérieusement l'intention de faire transporter à Paris la muraille de Sainte-Marie-des-Grâces, et n'abandonna ce projet que parce que les ingénieurs reculèrent devant la difficulté de l'entreprise. Les dessins qui se rapportent à *la Cène* sont nombreux. Les premières esquisses, à peine indiquées, se trouvent à l'académie de Venise. Le volume du Louvre renferme deux ou trois têtes d'études qui paraissent avoir servi à Léonard pour cette composition. Enfin on possède les cartons dessinés au pastel, grands comme nature, des têtes du Christ et des apôtres, dont parle Lomazzo. Les têtes de saint Jacques, de saint Jean et du Christ sont restées en Angleterre. Les dix autres se trouvaient il y a quelques années dans la collection du roi de Hollande; elles ont été vendues en 1850 et sont maintenant à Pétersbourg. On conserve à Milan, au musée de Brera, une très belle tête du Christ, également grande comme nature, dessinée à la pierre noire et à la sanguine. On connaît plus de quarante copies et les imitations plus ou moins anciennes de *la Cène*. La plus célèbre et de beaucoup la meilleure est celle que Marco d'Oggiane peignit sur toile vers 1510, et qui se trouve à l'académie de Londres; elle est exactement de la grandeur de l'original, qu'elle reproduit dans ses plus minutieux détails. Celle que possède le musée du Louvre est d'un tiers moins grande que la précédente, très exacte également; elle paraît être de la même main, quoique moins belle. Cette copie fut commandée par le connétable de Montmorency pour la chapelle du château d'Écouen. La petite copie qui était dans la salle des marguilliers à Saint-Germain-l'Auxerrois, et qu'on attribue à B. Luini, a été tellement repeinte qu'elle mérite à peine une mention. Enfin le grand carton conservé dans la galerie de Leuchtenberg à Munich, que le peintre Bossi exécuta en consultant les meilleurs documens pour la mosaïque de la galerie du Belvédère à Vienne,

peut être étudié avec fruit. Le même peintre fit encore à l'huile la répétition de ce carton qui se trouve au musée de Brera.

Ce sujet de *la Cène* n'avait été traité que très exceptionnellement par les peintres antérieurs à Léonard. Négligé par les écoles de Venise, de Sienne et d'Ombrie, les maîtres florentins paraissent être les seuls qui s'en soient occupés. Le *Cénacle* que Giotto et ses élèves peignirent dans l'ancien réfectoire de Santa-Croce à Florence, les deux fresques du même genre qu'exécuta Domenico Ghirlandajo dans celui de Saint-Marc et dans celui d'Ognissanti, sont les seuls ouvrages représentant ce sujet qui méritent une mention. Ces peintures ont la grandeur et l'élévation qu'on est habitué à rencontrer dans toutes les productions de cette admirable école; mais l'art, avec Giotto et même avec Ghirlandajo, manquait de la souplesse nécessaire pour vaincre les difficultés particulières à ce sujet. Ces compositions grandioses et austères sont raides; les personnages, immobiles sur une seule ligne, ne marquent ni par leurs gestes ni par leurs expressions les sentimens qui doivent agiter leur âme. Plus sévères chez l'un de ces maîtres, déjà plus vivans chez l'autre, ils ne concourent point à l'action, qui n'a rien de cette unité puissante et de cette prodigieuse variété que Léonard devait mettre dans son chef-d'œuvre. Si l'on se reporte au temps où cet ouvrage fut exécuté, on ne peut qu'être émerveillé du progrès immense que Léonard fit faire à son art. Presque le contemporain de Ghirlandajo, condisciple de Lorenzo di Credi et du Pérugin, qu'il avait rencontrés dans l'atelier de Verrocchio, il rompt d'un coup avec la peinture traditionnelle du XVe siècle, il arrive sans erreurs, sans défaillances, sans exagération et comme d'un seul bond, à ce naturalisme judicieux et savant également éloigné de l'imitation servile et d'un idéalisme vide et chimérique. Chose singulière, le plus méthodique des hommes, celui qui parmi les maîtres de ce temps s'est le plus occupé des procédés d'exécution, qui les a enseignés avec une telle précision que les ouvrages de ses meilleurs élèves sont tous les jours confondus avec les siens, cet homme dont la *manière* est si caractérisée n'a point de rhétorique. Toujours attentif à la nature, appuyé sur elle, la consultant sans cesse, il ne s'imite jamais lui-même. Le plus savant des maîtres en est aussi le plus naïf, et il s'en faut que ses deux émules, Michel-Ange et Raphaël, méritent au même degré que lui cet éloge.

La peinture murale de Sainte-Marie-des-Grâces ne compte pas moins de 8 mètres 60 centimètres de large sur 4 mètres 51 centimètres de haut. Les personnages ont près de 3 mètres. Dans son dessin général, elle ne diffère en rien d'essentiel de celles de Giotto et de Ghirlandajo. C'est une peinture sur un seul plan. Si affranchi qu'il

soit des entraves de l'art hiératique dans la représentation de la figure humaine, Léonard n'avait pas cette hardiesse d'imagination qui fit concevoir et victorieusement exécuter à Michel-Ange et à Raphaël la voûte de la Sixtine et *l'École d'Athènes*. Le sujet se prêtait d'ailleurs admirablement à ce genre de composition, et c'est en développant un thème qu'il n'avait pas inventé qu'il s'est montré créateur. Comme dans la fresque de Giotto, les personnages sont sur une même ligne qui fait face au spectateur. Le Christ n'a point d'auréole, les apôtres n'ont aucun de ces emblèmes qui les caractérisent dans les anciennes peintures. C'est par le jeu de la physionomie et par les gestes que les apôtres, groupés trois par trois et se rapprochant avec anxiété du Christ pour mieux entendre ses paroles, expriment l'étonnement et l'horreur qui débordent de leur âme. Ni la vivacité des expressions, ni la violence des attitudes ne nuisent à la savante harmonie de cet ensemble vivant. Depuis le visage ineffable du Christ jusqu'à la figure ignoble de Judas, l'œil parcourt une suite de types expressifs, individuels, admirables, où se peignent avec une netteté parfaite les sentimens les plus forts et les plus variés.

Le Christ de *la Cène* de Milan résume le génie de Léonard de Vinci dans ce qu'il a de plus élevé. La conception en est grande, originale, frappante; l'exécution en est parfaite. L'école de Phidias avait cherché le type de l'espèce humaine, l'homme abstrait; le peintre florentin a représenté l'homme idéal, l'individu. Vasari, dans son amour du merveilleux, a prétendu que Léonard n'avait jamais pu achever la tête de son Christ. C'est du roman. Elle était peinte, et probablement avec intention, d'une manière plus vague, moins affirmée que celle des disciples; mais l'Armenini assure qu'elle était complétement terminée, et ce qu'on en peut voir encore fait penser qu'il a raison. Cette admirable figure a-t-elle cependant toute la portée qu'on a voulu lui donner? Léonard l'a peinte sans doute avec le sérieux et le respect dus à un pareil sujet, et nous croyons volontiers Lomazzo, lorsqu'il dit qu'il n'y travaillait pas sans que sa main tremblât; mais a-t-elle le caractère surhumain qu'on a voulu lui donner? Le Christ de Léonard est le plus beau des hommes; mais rien dans sa personne ne décèle un dieu. Son tendre et ineffable visage respire la plus profonde douleur. C'est un maître miséricordieux qui avoue sans colère à ses disciples, à ses enfans, que l'un d'eux le trahira. Il est grand, pathétique, sublime, mais il reste homme. L'effroi, l'étonnement, l'horreur, qu'expriment si vivement, si nettement, les gestes, les pantomimes, les expressions des disciples, n'ont rien qui dépasse les sentimens humains. Qu'on se représente de nos jours un père assis à la table de famille, au

milieu de ses enfans, et disant à l'un d'eux : « Tu m'as trompé! » On aura, moins la beauté et la force que le génie ajoute à la réalité, le drame qui resplendit sur la muraille de Sainte-Marie. L'art doit-il en rester là? En se bornant à exprimer d'une manière admirable des sentimens vrais, Léonard a-t-il donné à sa création toute la portée qu'elle pouvait avoir? Je conviens que son œuvre est parfaite, et qu'il l'a exécutée telle qu'il l'a conçue; mais je ne puis comprendre qu'en se méprenant sur le but qu'il poursuivait, on ait voulu faire de ce grand peintre le représentant le plus élevé et le plus complet de l'art religieux. Je sens bien de quel intérêt il serait pour certaines doctrines exclusives de s'assurer un pareil auxiliaire; mais les faits ne se prêtent point à de pareilles interprétations. L'auteur de *la Cène* n'est ni liturgique, ni chrétien, ni religieux à aucun degré. Non-seulement la pensée religieuse ne se montre nulle part dans ses ouvrages d'art, mais ce que l'on a lu de ses volumineux écrits et de ce journal où il consignait régulièrement ses plus secrètes pensées peut leur servir de commentaire et d'explication. On n'y trouvera qu'un observateur prodigieux de l'esprit humain, une merveilleuse intelligence dont la sagacité s'élève jusqu'au génie : jamais un mot sorti du cœur, jamais un sentiment qui dépasse la réalité. Il ne faut pas jouer sur les mots. Je comprends qu'une œuvre parfaite, quelle qu'en soit d'ailleurs la portée, élève l'âme, et qu'en lui montrant une image harmonieuse, et jusqu'à un certain point complète, elle la prédispose à concevoir le surnaturel, l'absolu; mais je ne puis admettre que cette œuvre elle-même ait un caractère religieux. Retenus dans l'espace et dans le temps, nous n'y sommes point enfermés. Semblables à ces êtres inférieurs de la création qui, destinés à subir plusieurs métamorphoses, présentent dès les premières phases de leur développement des organes rudimentaires sans utilité directe, nous avons des facultés incomplètes qui perçoivent obscurément des formes, des idées, des sentimens, qui dépassent les limites du monde sensible. La religion, la métaphysique, la poésie, la musique, les arts du dessin, sont les formes qui répondent à ces besoins de l'âme, à ces élancemens du cœur, à ce goût passionné de la beauté, traits épars de la vérité parfaite à laquelle l'homme aspire, et qu'il pressent. C'est cette beauté suprême que les maîtres naïfs de la noble école toscane poursuivaient malgré les entraves d'un art imparfait; c'est elle que cherchaient Michel-Ange et Raphaël, et qu'ils ont atteinte en particulier dans cette figure du Christ, l'un en lui donnant une force, une grandeur et une majesté surhumaines, l'autre en répandant sur toute sa personne une grâce, une pureté, une douceur presque divines.

Les tableaux de chevalet qu'on peut avec quelque certitude attri-

buer à Léonard de Vinci sont excessivement rares. Chef d'une école habile et fervente, ses élèves ont souvent travaillé d'après ses dessins ou ses cartons, et il est quelquefois si difficile de distinguer leurs ouvrages des siens, que les connaisseurs les plus compétens s'y sont trompés. Je ne veux entrer dans aucune discussion d'authenticité. Les quelques ouvrages qui sont indubitablement de la main de Léonard, et que nous possédons, suffisent pour caractériser sa manière. Il faut certainement retrancher de son œuvre des tableaux d'une grande beauté et très importans, tels que *la Vierge au bas-relief* de lord Monsohn, *la Modestie et la Vanité* du palais Sciarra, *le Christ disputant avec les docteurs* de la galerie nationale de Londres, les trois *Hérodiade* de Vienne, celle de Paris, ainsi que celles de la Tribune de Florence et de la galerie d'Hampton-Court, qu'un dessin élégant, mais sans largeur, un modelé sans force, un coloris clair, transparent, léger et brillant, font attribuer sans hésitation à Bernardino Luini. Il faut rendre à Salai, à Beltraffio ou à d'autres les *Léda*, peut-être même la belle *Vierge* de Pétersbourg, et cette adorable figure de jeune femme, le sein gauche découvert, une fleur à la main, les cheveux noués à la grecque, qui était connue sous le nom de *la Collombina* dans la galerie d'Orléans, qui passa ensuite dans celle du roi de Hollande, et qui orne aujourd'hui la collection déjà si riche du palais de l'Ermitage. On pourrait prolonger cette liste et contester presque tous les tableaux qui ont été attribués à Léonard. En fait d'authenticité, je ne suis point parmi les crédules, mais je trouve cependant M. Kugler trop sévère lorsqu'il paraît penser que les seuls tableaux dont l'invention et l'exécution soient de Léonard se réduisent à trois de ceux qui se trouvent au Louvre : à *la Joconde*, au *Saint Jean-Baptiste* et au portrait de Lucrezia Crivelli. Pour ne parler que de Paris, je crois impossible que l'on conteste sérieusement *la Vierge et sainte Anne*, ni même le *Bacchus*. J'ai dit ce que je pensais de *la Vierge aux Rochers*. Ce seraient six tableaux qui font bien, j'en dois convenir, la grande moitié des ouvrages de chevalet parfaitement authentiques de Léonard.

Il n'est pas moins difficile de fixer la chronologie des tableaux de chevalet de Léonard que d'en établir l'authenticité. Le portrait de Lucrezia Crivelli au Louvre, ceux de Louis le More et de Béatrix à l'Ambroisienne, peut-être la belle *Vierge allaitant le Christ* du palais Litta, dans laquelle on croit reconnaître l'influence de Jean Van-Eyck (1), sont les seuls qu'on puisse rapporter avec quelque certitude à son séjour à Milan. Le dessin de ces ouvrages est élégant, d'une justesse extrême; mais la peinture garde encore un peu de

(1) La *Vierge* de la *casa* San-Vitale à Parme, signée et datée, est reconnue aujourd'hui comme l'œuvre de Cima de Conegliano. — Elle est maintenant au musée de Parme.

cette sécheresse que Léonard, semble-t-il, n'a perdue qu'à partir de son retour en Toscane. Le portrait de Lucrezia est cependant un chef-d'œuvre. On pense qu'il a été peint vers 1497, lorsque Louis le More, revenu de sa dévotion, se fut rattaché à cette femme, dont il eut même alors un fils, nommé Giovanni Paolo. Elle est vêtue d'une robe rouge ornée de broderies et de bandes d'or. La tête est de trois quarts; les cheveux, en bandeaux très lisses, sont retenus par une ganse noire, ornée d'un diamant, qui passe sur le front. On a pris longtemps ce portrait pour celui de la maîtresse de François Ier, la femme du drapier Féron, et on la nomme encore la belle Féronnière. Quant à celui d'une autre des maîtresses de Louis, la belle Cecilia Gallerani, il se trouvait encore au siècle passé chez le marquis Bonevana; mais il paraît irrévocablement perdu : Léonard semble l'avoir répété plusieurs fois. C'est elle que les caprices érotiques de Louis lui imposèrent le plus souvent comme modèle pour les tableaux religieux qu'il lui commandait. On a cru la reconnaître dans la *Sainte Cécile* de la galerie de Munich; d'autres portraits d'elle, également déguisée en sainte, étaient conservés chez le professeur Franchi à Milan et chez les Pallavicini de San-Calocero. Enfin Amoretti vit à Milan, chez un marchand de vin, un tableau dont il parle avec admiration : c'était une Vierge tenant une rose que l'enfant Jésus bénissait, et pour qu'on ne pût se tromper sur l'intention qui avait dicté cette composition, on avait écrit au bas du tableau ces deux vers :

Per Cecilia qual te orna, lauda e adora
El tuo unico filio, o beata Vergine, exora!

C'est comme ingénieur, on se le rappelle, que Léonard s'était avant tout proposé à Louis le More; jusqu'au moment où il commença *la Cène*, ses travaux d'architecture, de sculpture, ainsi que l'organisation de l'académie de Milan et son enseignement, l'absorbèrent presque tout entier. Les études préparatoires qu'il avait faites pour *la Cène*, les difficultés qu'il avait dû rencontrer dans l'exécution de ce grand ouvrage, en le rendant de plus en plus maître des moyens matériels de son art, complétèrent cette somme de connaissances, d'expérience, que son esprit sagace et avide de perfection allait bientôt si admirablement mettre en œuvre. C'est à partir de son second séjour à Florence, depuis l'année 1500 environ, que sa peinture, déjà si remarquable par un dessin précis et serré, par un relief vigoureux, prit cette largeur, cette finesse élégante et cette grâce, ce modelé souple, moelleux, inimitable, ce *sfumato* merveilleux qui fait dire à Vasari que « cette peinture fait le désespoir de tout peintre excellent. »

Trois tableaux conservés au Louvre, *la Vierge et sainte Anne*,

Saint Jean et *la Joconde*, suffiront pour caractériser cette dernière manière de Léonard. Un passage obscur de Vasari a fait contester l'authenticité de *la Vierge et sainte Anne*. Le biographe raconte que les frères servites chargèrent Léonard de faire pour le maître-autel de l'église de l'Annunziata un tableau précédemment commandé à Filippino, qui, par considération pour Léonard de Vinci, renonça à cette commission; que Léonard, s'étant installé chez les frères avec sa famille, n'aurait mis aucun zèle à terminer cet ouvrage; qu'après en avoir avancé le carton, qu'il exposa pendant deux jours à l'admiration de la foule, et leurré les frères de promesses, il l'aurait abandonné; que plus tard même, malgré les instances de François Ier, son indécision et sa mobilité l'auraient empêché de le peindre. Le carton fait pour les frères servites est maintenant très connu; il est à l'académie de Londres, et n'a pu en aucune manière servir pour le tableau du Louvre. Dessiné aux crayons noir et blanc, c'est un des ouvrages les plus parfaits et les mieux conservés de Léonard. Les figures sont plus petites que nature. Le Christ, sur les genoux de sa mère, se retourne vers le petit saint Jean. Sainte Anne est assise à côté de la Vierge, et montre le ciel de la main. L'auteur a donc fait deux compositions différentes de ce sujet, ce que Vasari paraît avoir ignoré; mais il n'a pas fallu moins d'un texte de Paul Jove, qui affirme que le tableau représentant la Vierge assise sur les genoux de sainte Anne a été exécuté, et surtout de l'excellence tous les jours mieux reconnue de ce merveilleux ouvrage, pour le faire restituer à Léonard.

Cette composition a été répétée par les meilleurs élèves du grand peintre. Le carton original du tableau de Paris serait, d'après M. Waagen, dans la famille de Platen, en Westphalie (1); la copie de Salai, faite pour la sacristie de Saint-Celse, est dans la galerie de Leuchtenberg, à Munich; celle du palais Pitti est attribuée à Aurelio Luini, et la répétition, avec quelques variantes, de la galerie Brera, à Bernardino Lanino.

Quoiqu'on trouve çà et là dans ses premiers ouvrages, et même dans ceux de son maître Verrocchio, quelques traits de ce type féminin que Léonard devait immortaliser dans ses dernières compositions, c'est dans le visage de cette *Vierge* du Louvre qu'il l'accuse avec le plus de netteté et d'élévation. Ce tableau n'est pas achevé, les draperies, les fonds et les accessoires ne sont qu'ébauchés, la couleur n'est pas aussi solide, le modelé n'est pas aussi puissant que dans le portrait de *la Joconde*. La composition même est bizarre et ne vaut pas celle du carton de Londres, mais les têtes sont admi-

(1) Waagen, *Künstwerke und Künstler in England und Paris*, t. III, p. 426.

rables. La *Vierge* et la *sainte Anne* ont cet air noble, tendre et un peu dédaigneux, ce sourire ineffable, ce regard souriant et voluptueux des femmes de Léonard, belles et profanes madones qu'on a si souvent reproduites sans pouvoir jamais les égaler!

Le type de la *sainte Anne*, de la *Joconde*, du *saint Jean*, serait-il une création spontanée du cerveau de Léonard? ou bien le peintre aurait-il rencontré dans la nature cet idéal qu'il avait obscurément poursuivi jusqu'alors? Une découverte faite il y a quelques années, et dans des circonstances assez bizarres pour mériter d'être rapportées, pourrait expliquer comment Léonard, qui choisissait pour ses têtes d'hommes les modèles les plus variés, a pour ses têtes de femmes adopté ce type unique, si facilement reconnaissable, et qui a tant embarrassé tous ceux qui se sont occupés de son œuvre. Parmi les tableaux appartenant au roi Louis-Philippe, et qui furent vendus aux enchères, se trouvait un beau panneau de cèdre sur lequel était peinte une figure qui paraissait médiocre. Un intelligent marchand de tableaux de Paris, M. Moreau, l'acheta, se doutant peut-être qu'un si grossier badigeonnage devait cacher quelque mystère. Le panneau nettoyé, on trouva une admirable peinture où je n'hésitai point, lorsque je la vis il y a quelques années, à reconnaître la main de Léonard. On a dit que ce tableau avait été recouvert par les ordres du duc d'Orléans, fils du régent, qu'il avait été relégué dans les greniers du Palais-Royal, où on l'avait oublié, mais que le roi Louis-Philippe savait par des papiers de famille qu'il devait posséder un ouvrage de Léonard, et qu'il s'en était souvent informé. Quoi qu'il en soit, cette peinture représente une femme à demi couchée, presque nue, évidemment faite d'après nature. C'est *la Joconde*, ce sont les mêmes traits, le même sourire de la bouche et des yeux, les mêmes merveilleuses mains. Si on ajoute qu'il existe deux portraits en buste et sans vêtemens de la même personne, l'un qui était dans la galerie Fesch, l'autre qui se trouve encore à l'Ermitage (1), que Mona Lisa Gherardini était la troisième femme de Francesco del Giocondo, qui l'épousa en 1495, que peu d'années plus tard Léonard de Vinci, encore presque jeune, ayant pour lui les séductions du génie, de l'esprit, de la beauté, se trouvait à Florence, que ce portrait, auquel il travailla ou fit semblant de travailler près de quatre ans, bien loin de rester entre les mains du mari, demeura la propriété du peintre, qui le vendit à François Ier 4,000 écus d'or (45,000 fr.), qu'enfin, à partir de cette époque, toutes les peintures et surtout les dessins (2) de Léonard offrent une ressemblance frap-

(1) Docteur Rigollot, *Catalogue de l'Œuvre de Léonard de Vinci*, p. 69.

(2) Voyez les dessins de la galerie de Florence qui, étant restés dans cette ville, y ont très probablement été faits.

pante avec le portrait de Mona Lisa que nous possédons, on se convaincra qu'il pourrait y avoir dans ces rapprochemens, dont je n'ai pas été seul frappé, une explication plausible d'un fait unique dans l'histoire de l'art.

Les répétitions du portrait de Mona Lisa sont très nombreuses; il s'en trouve aux musées de Madrid, de Munich, à Florence, à la *casa* Mazzi, à Rome chez le prince Torlonia, dans la villa Sommariva, sur le lac de Côme, à Londres, dans la collection Hume. Le portrait du Louvre a noirci, mais sans rien perdre de son harmonie et de sa beauté, et c'est par une étrange inadvertance que les commentateurs de Vasari ont écrit « qu'il avait été gravement défloré par une restauration maladroite. » La moindre retouche faite à une semblable merveille sauterait aux yeux. Ce tableau est parfaitement intact, et on a sur ce point trop à reprocher aux administrations qui se sont succédé au Louvre pour qu'il convienne de les charger d'un crime imaginaire.

Dans leur immortalité relative, les créations du génie ont cette ressemblance avec celles de la nature, que les années ne les atteignent point, et qu'une jeunesse éternelle est leur partage. Celles-ci se renouvellent de saisons en saisons; les grandes œuvres de l'art conservent d'une manière plus constante et malgré les injures du temps la vivante image de la pensée qui les créa. Les unes comme les autres demeurent, tandis que s'entassent à leurs pieds les débris des générations qui les ont contemplées. Cette image voluptueuse et charmante de Mona Lisa existe depuis plus de trois siècles. Des milliers d'hommes, de tout âge et de toutes langues, se sont pressés autour de ce cadre étroit. Ils se sont embrasés aux rayons de ces yeux limpides et ardens. Ils ont écouté les paroles menteuses de ces perfides lèvres. Ils ont emporté aux quatre coins du monde le trait empoisonné dans leur cœur. Aussi longtemps qu'il restera quelques vestiges de cette merveilleuse et funeste beauté, tous ceux qui cherchent à lire les mystères de l'âme sur les traits du visage viendront avec angoisse demander à ce sphinx nouveau le mot de l'énigme éternelle. Amoureux, poètes, rêveurs, allez mourir à ses pieds! Votre désespoir ni votre mort n'effaceront de cette bouche railleuse le sourire enchanteur, le sourire implacable qui promet la félicité, qui ne donnera jamais le bonheur.

Le *Saint Jean* est moins parfait que *la Joconde*, et cependant je ne crois pas que dans aucun autre de ses ouvrages Léonard se soit autant approché de l'idéal qu'il poursuivait; mais par quelle étrange fantaisie le peintre a-t-il mis une croix dans la main de cette figure profane? Ce *Saint Jean* est une femme, personne ne s'y trompe. C'est l'image de la Volupté : elle s'impose à l'esprit avec une in-

croyable puissance; il semble qu'on l'ait vue vivante : elle reste gravée dans l'imagination et dans le cœur comme ces souvenirs douloureux et charmans que l'on déteste et que l'on chérit. Je me souviens qu'en me rendant à Rome pour la première fois, je fus arrêté près de Baccano par quelque accident de voiture. Du haut des collines qui dominent cette pauvre auberge, la vue s'étend sur toute la campagne romaine et sur la ville. Le spectacle que je désirais voir depuis bien des années, je l'avais sous les yeux. Cette figure du *Saint Jean* de Léonard me poursuivait. Pour ramener mon attention sur la grande scène qui m'entourait, je récitais les vers terribles qu'Alfieri a datés de cette place :

Vota, insalubre regione che stato
Ti vai nomando...

« Terre insalubre et dépeuplée qui prétends au nom d'état, visages pâles, repoussans et exténués d'un peuple lâche et coupable;... prince que la folie d'autrui appelle bienheureux, cité sans citoyens; temples augustes sans religion,... lois injustes qui devenez plus mauvaises à chaque lustre,... c'est toi, Rome, toi, le siége de tous les vices! » C'était en vain, la voluptueuse image ne me quittait pas; elle flottait devant moi sur la vaste plaine; je voyais ses lèvres folles et souriantes, ses yeux enivrés, ses abondans cheveux d'or, et j'entrai dans la ville éternelle, l'esprit hanté par le fantôme du faux dieu de tous les temps.

IV.

Les travaux importans que Léonard avait exécutés à Milan ne l'avaient point enrichi. Menant grand train et comptant peu, lorsque la fortune lui souriait, il partageait volontiers avec ses élèves et ses amis. Il était bon : Melzi l'appelle dans ses lettres « bon ami et excellent père; » mais il n'avait ni cette dignité de caractère ni ce goût d'indépendance qui conseillent le stoïcisme ou la prévoyance. La lettre que l'auteur de *la Cène* écrivit au duc de Milan pour lui exposer sa détresse est d'une tristesse et d'une humilité navrantes. « Il n'a plus de commission de personne... Il veut renoncer à son art. Il a dévoué sa vie au service du duc,... il est continuellement prêt à obéir; mais il est en retard de sa solde, il n'a plus rien pour payer ses ouvriers; il demande qu'on lui donne quelques vêtemens (1)... » Louis lui fit présent, par acte du 26 avril 1499, d'une petite vigne de seize perches, située près de la porte Vercellina. Peu de temps

(1) Amoretti, *Memorie*, p. 75.

après, le More était chassé de ses états par la rapide campagne de Louis XII, et Léonard fit à son ancien patron cette brève oraison funèbre, qu'on trouve écrite de sa main sur la couverture de l'un de ses manuscrits : « Le duc perdit l'état, la fortune et la liberté; il n'a rien terminé de ce qu'il a entrepris. »

Léonard vit de ses propres yeux détruire le modèle de son monument de François Sforza, les peintures qu'il avait faites dans le palais du duc, ses grandes et admirables constructions du palais de Galeas San-Severino; il ne paraît pas cependant qu'il ait d'abord songé à quitter Milan, et on voit par quelques notes de ses manuscrits qu'il se considérait comme attaché à la personne du prince, quel qu'il fût, et qu'il désirait rester dans un pays où il avait maintenant quelque bien et où il aurait voulu continuer ses travaux. Les embarras que la guerre donnait à Louis XII ne lui permirent probablement pas d'utiliser les talens d'un homme qu'il devait si vivement apprécier par la suite, et Léonard partit pour Florence avec son élève Salai et son ami l'anatomiste Luca Pacciola, dont il avait illustré de nombreuses planches le livre *de divina Proportione*, qui ne fut cependant publié qu'en 1509.

A Florence, il trouva ses amis sous le coup des troubles et des agitations qui suivirent la mort de Savonarole. Fra Bartolomeo s'était fait moine au couvent de Saint-Marc; Lorenzo di Credi, désespéré de la mort du réformateur, avait renoncé à la peinture et voulait se retirer pour mourir à l'hôpital de Sainte-Marie-Nouvelle; Boticelli, que Léonard appelle son ami dans le *Traité de la Peinture*, vieux, pauvre et attristé, n'avait plus rien du joyeux compagnon qu'il avait connu vingt ans plus tôt. Pérugin était le seul de ses anciens amis qui n'eût pris aucune part aux événemens dont Florence venait d'être le théâtre. Il était lié de très ancienne date avec Léonard, il professait comme lui la plus parfaite indifférence à l'endroit des questions politiques et religieuses, et on sait qu'il vint le voir plusieurs fois pendant le séjour que l'auteur de *la Cène* fit alors en Toscane.

Léonard, aussitôt après son arrivée, s'était remis à ses études pour la canalisation de l'Arno, qu'il prétendait rendre navigable de Florence jusqu'à Pise (1). Il commença peut-être dès cette époque le portrait de Mona Lisa et fit celui de la belle Ginevra de Benci, que Ghirlandajo avait déjà représentée dans une des fresques de Sainte-Marie-Nouvelle; mais il ne resta que peu de temps dans sa patrie. Il se mit au service de César Borgia, qui le nomma, en 1502, son architecte et son ingénieur général. Il passa cette année presque entière à dessiner des ports, à projeter des fortifications, à parcourir

(1) Son projet ne fut exécuté que beaucoup plus tard.

dans tous les sens la Romagne et l'Ombrie. Dès janvier 1502, il était de retour à Florence, où nous le trouvons parmi les artistes désignés pour donner leur avis sur la place que devait occuper le *David* de Michel-Ange. Enfin, en 1504, il fut chargé de décorer l'une des parois de la grande salle du Palais-Vieux.

J'ai parlé ailleurs de cette composition de Léonard de Vinci, et je n'y veux pas longuement revenir. Ayant à représenter un trait de l'histoire de Florence, il avait choisi un épisode de la bataille d'Anghiari, gagnée par ses compatriotes contre Piccinino, qui servait alors Philippe-Marie Visconti. Sachant qu'il devait avoir Michel-Ange pour concurrent dans la décoration de cette salle, ce n'est sans doute pas sans intention qu'il prit un sujet d'action qui lui permettait de suivre son redoutable rival sur son propre terrain. On sait qu'il ne nous reste presque aucune trace du carton qu'il exécuta pour cette peinture, elle-même détruite; la description ambiguë de Vasari, celle que Léonard fit lui-même et qu'Amoretti nous a conservée, un dessin très insuffisant de Raphaël, quelques croquis publiés dans Gerli et qui paraissent s'y rapporter, le dessin de la *casa Rucellai* gravé dans l'*Etruria pittrice* (1), enfin la gravure d'Edelinck, faite d'après un dessin de Rubens, qui, n'ayant pas vu le carton, n'avait pu reproduire qu'une copie plus ou moins ancienne de cette composition, tels sont les seuls renseignemens que nous possédions sur ce grand ouvrage, car je dois à peine mentionner la lithographie publiée il y a quelques années par M. Bergeret d'après un dessin que personne n'a vu, et qui donnerait une pauvre idée de l'œuvre de Léonard, ainsi que quelques autres reproductions ou gravures qui ne présentent pas plus d'authenticité.

En choisissant pour sujet un combat de cavalerie, Léonard avait trouvé le moyen d'introduire dans sa composition son animal de prédilection, qu'il avait autant étudié que la figure humaine, et dont il connaissait à fond les formes et les mouvemens. En retraçant une action qui se passe entre un petit nombre de personnages près du spectateur sur le devant du tableau, en évitant ainsi les complications de plans qu'il ne paraît pas avoir jamais bien entendues, il s'était tenu dans les conditions les plus favorables au développement de ces qualités. Il est d'ailleurs probable que, stimulé par la réputation éclatante de son jeune rival, il mit à cette composition tout le soin dont il était capable, et qu'il fit les plus grands efforts pour ne pas perdre dans l'opinion la première place, que personne n'avait songé jusqu'alors à lui contester. Cependant, quelle que soit l'insuffisance du dessin de Rubens, nous possédons certainement les lignes

(1) *Etruria pittrice*, pl. XXIX.

principales, le *plan* de la composition de Léonard, et quoiqu'on puisse se figurer par quels prodiges d'exécution il aurait atténué la faiblesse de l'invention, s'il eût terminé la peinture qu'il ne fit que commencer dans la salle du Palais-Vieux, il faut dire que, d'après le peu que nous savons, c'est avec raison que l'opinion publique, incroyablement excitée et passionnée par ce duel entre les deux plus grands artistes de ce temps, se prononça si nettement pour Michel-Ange.

Léonard commença son carton dès février 1504. Il était terminé au mois d'avril de l'année suivante, car nous savons, par les belles recherches du docteur Gaye, qu'à cette époque la peinture était commencée dans la salle du Palais-Vieux. La seigneurie de Florence lui avait alloué 15 florins larges en or par mois, et lui avait adjoint plusieurs peintres qui travaillaient sous sa direction. L'œuvre n'était pas encore achevée en août 1505, lorsque tout à coup il l'abandonna. Toujours préoccupé d'inventions nouvelles, il avait recouvert le mur d'un mastic qui coulait; mais il se peut que cette circonstance et son insouciance habituelle ne soient pas les raisons principales qui lui aient fait abandonner ce travail, et il est probable que l'éclatant succès du carton de Michel-Ange ne fut pas sans influence sur sa détermination. La peinture de Léonard de Vinci existait encore en 1513, mais très détériorée, car les magistrats de Florence furent obligés, à cette date, de la faire entourer d'une armature, afin qu'elle ne se détruisît pas tout à fait. A partir de cette époque, on perd toute trace de cet ouvrage.

C'est en 1505, pendant qu'il travaillait encore à la peinture du Palais-Vieux, qu'il fit les modèles des trois statues coulées par Francesco Rustici, qui se trouvent encore au-dessus de la porte septentrionale du baptistère de Florence. Dès le mois d'août de l'année suivante, il retournait à Milan, et Charles d'Amboise, maréchal de Chaumont, gouverneur de la Lombardie pour Louis XII, lui témoignait déjà cette vive amitié qu'il lui garda jusqu'à sa mort (1). Le maréchal faisait en effet demander à la seigneurie de Florence, le 19 août 1506, qu'on permît à Léonard de prolonger son séjour auprès de lui à Milan, « car il avait besoin de son travail pour un petit espace de temps. » La réponse de la seigneurie n'avait sans doute pas été favorable, car au mois d'octobre suivant le maréchal écrit lui-même : « Comme nous avons encore besoin de maître Léonard,

(1) Le beau portrait du Louvre (n° 404), qui passait jusqu'à ces dernières années pour représenter Charles VIII ou Louis XII, est celui du maréchal de Chaumont, comme l'a très bien démontré M. Ch. Leblanc dans *l'Iconographe*. Ce portrait, qui a été longtemps attribué à Léonard, n'est certainement pas de lui. M. Waagen le donne à Beltraffio; il est, selon toutes les probabilités, d'Andrea Solari.

vos excellences nous feront grand plaisir de prolonger le congé qu'elles ont accordé audit Léonard, nonobstant la promesse qu'il a faite, afin qu'il puisse demeurer à Milan et achever certains ouvrages qu'il a commencés pour nous. » Le sévère gonfalonier Soderini répondit sèchement : « Votre seigneurie voudra bien nous excuser de ne pas accorder le délai que vous demandez pour Léonard de Vinci, qui ne s'est point comporté comme il le devait envers cette république, car il a accepté une bonne somme d'argent et donné un petit commencement à un grand ouvrage qu'il s'était engagé à faire, et par amour pour votre seigneurie il s'est comporté comme un délateur (1). Nous désirons n'être pas sollicités davantage, parce que son travail doit satisfaire l'universalité, et que nous ne pouvons pas, sans en souffrir, suspendre plus longtemps. »

Léonard partit de Milan, non sans emporter une lettre du maréchal pleine des recommandations les plus chaleureuses, destinées à désarmer le terrible gonfalonier. « Les œuvres éminentes, dit Charles d'Amboise, que maître Léonard, votre citoyen, a faites en Italie, et surtout en cette ville, ont porté tous ceux qui les ont vues à l'aimer singulièrement, encore qu'ils ne le connussent pas. Et nous confessons pour notre part être du nombre de ceux-là, l'ayant aimé avant de l'avoir connu personnellement. Mais depuis que nous avons vécu avec lui et que nous avons éprouvé par expérience ses diverses qualités, nous voyons en vérité que son nom, célèbre à cause de sa peinture, est obscur en comparaison des éloges qu'il mériterait dans les autres branches où il est si distingué, et nous confessons que dans les différentes choses que nous lui avons demandées, et qui concernent notre profession, telles que dessins et projets d'architecture, il nous a non-seulement satisfait, mais qu'il a excité notre admiration. C'est pourquoi, puisque vous avez bien voulu nous le laisser ces jours passés, nous nous montrerions ingrat si nous ne saisissions pas l'occasion de son retour dans sa patrie pour vous exprimer notre gratitude... Et s'il était besoin de recommander aux siens un homme de ce mérite, nous vous le recommanderions de tout notre pouvoir, et nous vous certifions que vous ne pouvez rien faire pour augmenter ses biens, ses agrémens et ses honneurs sans qu'avec lui nous nous en réjouissions singulièrement. »

Cette lettre n'empêcha pas le gonfalonier de reprocher très durement à Léonard son inexactitude, son manque de foi et même les avances qu'il avait reçues pour un travail qu'il ne terminait pas. Léonard, blessé, courut chez ses amis, compléta la somme qu'on lui reprochait d'avoir reçue, et la porta à Soderini. Il faut se hâter d'a-

(1) Le texte porte *delatore*, mais je pense qu'il faut lire *dilatore*.

jouter que le gonfalonier refusa de la recevoir; mais il semble que depuis ce moment Léonard ne pensa plus qu'à quitter sa patrie, où, on doit en convenir, il n'avait jamais été particulièrement apprécié, et il n'y revint que pour très peu de temps, en 1507 et en 1511, pour un procès qu'il soutenait contre ses frères à propos de l'héritage de son oncle paternel, et en 1514 en se rendant à Rome avec Julien de Médicis pour le sacre de Léon X. En revenant à Milan, Léonard retrouva ce qui lui était le plus cher au monde, la tranquillité et ses amis. La Lombardie, déchirée par la guerre et par les factions, renaissait sous l'administration juste et sage du maréchal de Chaumont et de Jean-Jacques Trivulce. Melzi reçut Léonard à sa villa de Vaprio, et c'est alors qu'ils peignirent dans une amicale collaboration cette gigantesque madone dont la tête n'a pas moins de six palmes, à moitié détruite aujourd'hui par le temps et par les injures des soldats, mais dont les restes ont encore tant de majesté. Il avait de nouveau ses élèves autour de lui, et le premier argent qu'il toucha, il le partagea, dit-on, avec Salai ou Salaino, comme il l'appelait familièrement, qui voulait doter sa sœur. Rappelé à Milan principalement pour achever le canal de la Martesana, il pouvait se livrer sans trouble, sous la protection éclairée et amicale de Charles d'Amboise, à ses goûts scientifiques et à la poursuite de ses chimères. En 1508, il écrivait son travail sur *le canal de la Martesana*, dans lequel il étudiait les moyens de diminuer les pertes qui résulteraient pour le Sodi-Giano des eaux que l'on enlèverait à l'irrigation des terres de culture et des prés en faveur de la navigation. L'année suivante, il terminait le grand réservoir et les écluses du canal de San-Cristoforo, et Louis XII le récompensait de ce travail en lui concédant en toute propriété une prise d'eau de douze pouces sur ce canal.

Je ne pourrais donner un aperçu, même très incomplet, des travaux scientifiques de Léonard sans dépasser les limites que je dois m'imposer. Il a clairement indiqué ou soupçonné la plupart des découvertes modernes. On peut conclure de plusieurs passages de ses manuscrits qu'il connaissait avant Copernic le mouvement de la terre. Ses observations sur la circulation du sang, sur la capillarité, sur l'aimant, la diffraction, le scintillement des étoiles, la lumière cendrée de la lune, sur le flux et le reflux; ses études de physiologie botanique, surtout de géologie, dans lesquelles il établit trois siècles à l'avance et d'une manière très précise les bases d'une science que l'on croit toute récente, le mettent au rang des naturalistes les plus distingués de l'époque moderne. Il découvrit la chambre obscure et l'hygromètre. Ses connaissances en mathématiques pures étaient très étendues, mais c'est de les appliquer à l'industrie qu'il s'est surtout préoccupé. Il appelait la mécanique « le paradis des sciences

mathématiques. » On trouve dans ses dessins des machines pour laminer le fer, pour faire des limes, des vis, des scies, pour dévider, tondre le drap, raboter, creuser des fossés, sonder, labourer, en se servant du vent comme force motrice, — un tourne-broche, encore en usage à Rome, que met en mouvement l'air raréfié par la chaleur du foyer. Enfin le plan très détaillé de son fameux canon (architonnerre, *architonitro*) prouve qu'il avait eu l'idée d'employer la vapeur d'eau comme agent de propulsion (1).

Louis XII aimait les arts, il les protégeait avec intelligence. Admirateur de l'école lombarde, il n'encourageait pas moins nos écoles nationales. C'est sous son règne que notre architecture arriva à ce merveilleux développement si malheureusement arrêté sous François Ier par le mauvais goût des artistes italiens de Fontainebleau. C'est le cardinal d'Amboise qui faisait venir Andrea Solari pour décorer le charmant château de Gaillon, c'est son frère qui achevait l'hôtel de Cluny, c'est un de ses neveux, le maréchal de Chaumont, qui protégeait Léonard de Vinci contre le mauvais vouloir de ses propres compatriotes, et cherchait à l'attirer en France. En 1507, Léonard avait reçu le titre de « peintre du roi; » mais Amoretti se trompe lorsqu'il dit que Léonard avait fait un voyage en France dès 1506, car, le 12 janvier 1507, l'ambassadeur Francesco Pandolfini écrivait de Blois à la seigneurie de Florence : « ..... Me trouvant ce matin en présence du roi très chrétien, sa majesté m'appela, disant : Il faut que vos seigneurs me rendent un service. Écrivez-leur que je désire me servir de maître Léonard leur peintre, qui se trouve à Milan, désirant qu'il me fasse certaines choses, et voyez que ces seigneurs lui enjoignent de me servir promptement, et qu'il ne parte pas de Milan avant mon arrivée. Il est bon maître, et je désire avoir certaines choses de sa main. Écrivez à Florence de manière à obtenir ce résultat, et faites-le promptement en m'envoyant la lettre... Et tout cela est venu d'un petit tableau de sa main qui a été apporté dernièrement ici de là-bas et jugé un très excellent ouvrage. Dans la conversation, je demandai à sa majesté quelles œuvres elle désirait de lui. Elle me répondit : Certains petits tableaux de notre dame et autres, suivant que cela me viendra dans l'idée; peut-être aussi lui ferai-je faire mon portrait... »

Léonard ne jouit pas longtemps de la position, si conforme à ses goûts, que le maréchal de Chaumont lui avait faite. La mort lui avait enlevé dès 1511 un protecteur qui était un ami. Bientôt après, des événemens plus graves vinrent renverser tous ses projets d'étude et de repos. Les soldats de la sainte ligue avaient replacé le

(1) Venturi, *Essai sur les Ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci*, Paris, Dupont, an v, et Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. III. — La bibliothèque de l'Institut possède douze volumes de manuscrits de Léonard.

jeune duc Maximilien sur le trône de son père. Il paraît que Léonard tenta de se rattacher à lui, on croit même qu'il fit son portrait; mais il s'était trop compromis pour que la place fût tenable, et lorsque Louis XII eut définitivement renoncé à sa conquête par le traité de 1514, il se décida à partir pour Rome. Ses élèves voulurent partager la mauvaise fortune de leur maître, vieux et découragé; ils le suivirent, comme le constate une note de Léonard lui-même : « Aujourd'hui 24 septembre, je partis de Milan avec Giovanni (Beltraffio?), Francesco Melzi, Lorenzo (Lotto) et il Fanfoia. » Le troisième jour, arrivés sur la rive gauche du Pô, ils s'arrêtèrent au pied d'une colline, et Léonard, voulant garder un souvenir d'un pays qu'il croyait ne jamais revoir, dessina un croquis du paysage qu'ils avaient devant les yeux. A Florence, Léonard trouva Julien de Médicis, qui l'emmena bientôt à Rome, où il allait lui-même pour assister au sacre de son frère, Léon X. Il y fut peu accueilli. Les politiques voyaient en lui l'ami du maréchal de Chaumont et de Trivulce, le partisan de la France. Les artistes devaient peu se soucier de voir un nouveau-venu partager avec eux la faveur de Léon. Raphaël ne paraît pas s'être employé pour lui. Quant à Michel-Ange, il est peu probable que Léonard lui ait demandé son concours, ou qu'il se soit soucié d'utiliser son crédit. La rivalité des deux grands artistes florentins datait de leurs travaux pour la salle du Palais-Vieux, et Léonard n'avait sans doute pas oublié avec quelle préférence marquée ses compatriotes avaient accueilli le carton de son jeune rival. De plus, un dessin de monument sépulcral, qui se trouvait dans la collection de sir Thomas Lawrence, fait supposer qu'il avait également concouru contre lui pour le tombeau de Jules II, lorsqu'en 1513 on renonça au projet gigantesque d'abord adopté. De son côté, Michel-Ange devait avoir peu d'estime pour un homme qui n'avait ni passions politiques ni opinions religieuses, qui, après avoir servi Louis le More, s'était attaché à Louis XII pour revenir à Maximilien, qui avait organisé des fêtes et élevé des arcs de triomphe pour tous les vainqueurs. Léonard était cependant si chaudement appuyé auprès de Léon par Julien de Médicis que le pape lui commanda un ouvrage important; « mais, dit Vasari, le peintre se mit d'abord en devoir de distiller des huiles et des plantes pour composer un vernis, et Léon, ayant entendu parler de ses préparatifs, se prit à rire en disant : « Ah! celui-là ne fera jamais rien de bien, puisqu'il pense à la fin de l'ouvrage avant de l'avoir commencé (1)! »

François Ier venait d'entrer en Lombardie. Léonard, rebuté par l'accueil qu'il avait reçu à Rome, l'y rejoignit. Il assista et il prit

(1) Il fit cependant à Rome deux tableaux, une *Vierge* et un *Enfant*. Ces deux tableaux sont perdus.

part aux fêtes que l'on donnait au jeune vainqueur. Il éleva pour François Ier des arcs de triomphe comme il avait fait pour Louis le More. C'est à Pavie qu'il construisit ce fameux lion automate qui marcha jusqu'au roi, se dressa, et dont la poitrine, en s'entr'ouvrant, laissa voir les fleurs de lis que le peintre courtisan y avait mises. A Bologne, où le roi eut une entrevue avec le pape, l'amour-propre de Léonard se dédommagea des blessures qu'il avait reçues à Rome. Il prit plaisir à se montrer au milieu des courtisans de François Ier, et il se divertit à dessiner en caricatures les personnages qui entouraient Léon et dont il avait eu à se plaindre. François l'emmena en France au commencement de 1516, et lui alloua une pension de 700 écus. Léonard s'établit au château de Clou près d'Amboise. Son fidèle Melzi l'avait accompagné. Pendant les trois années et demie qu'il passa en France, il ne s'occupa que d'un projet de canal qui devait traverser la Sologne en passant par Romorantin. Il était vieux, fatigué, ennuyé : sa santé déclina de jour en jour, et il mourut le 2 mai 1519. Les circonstances romanesques que rapportent les biographes sur les derniers momens de Léonard de Vinci n'ont aucune vraisemblance. Il ne mourut pas dans les bras de François Ier, très occupé alors des élections à l'empire, et qui, d'après le *Journal de la Cour*, ne fit aucun voyage avant le mois de juillet de cette année 1519. Le roi, au moment de la mort de Léonard, était à Saint-Germain, où la reine venait d'accoucher. Les ordonnances du 1er ma sont datées de cette résidence, et Melzi, dans la longue lettre (1) qu'il écrivit aux frères de Léonard pour leur annoncer la perte qu'ils venaient de faire, ne mentionne point une circonstance assez importante pour qu'il n'eût pas manqué de la noter.

Vasari, qui ne perd pas une occasion de faire montre d'orthodoxie, a très nettement accusé Léonard d'impiété. « Il était tellement infecté de notions hérétiques, dit-il dans sa première édition, qu'il ne croyait à aucune espèce de religion, et qu'il mettait la philosophie bien au-dessus du christianisme. » Il modifia plus tard cette version en disant « qu'ayant vécu jusque-là sans religion, il tourna ses pensées avant de mourir vers les vérités catholiques. » Le biographe se trompe. Léonard fit son testament, qu'Amoretti nous a conservé, dès le 13 avril 1518, c'est-à-dire plus d'un an avant sa mort. Il y recommande son âme, non-seulement à Dieu, « mais à la glorieuse vierge Marie, à tous les saints et à toutes les saintes du paradis et à monseigneur saint Michel. » Il demande que « dans chacune des trois églises d'Amboise on dise pour lui trente messes basses outre les trois grand'messes. » On a beaucoup insisté sur ces circonstances : pour nous, qui n'avons à juger que le caractère de l'homme et la

(1) Venturi, *Essai sur les Ouvrages physico-mathématiques*, etc.

valeur de ses ouvrages, elles présentent peu d'intérêt. Ces retours extrêmes ne sont pas rares chez les indifférens : le monde les exige, ils sont presque commandés par la bienséance ; mais quelles qu'aient été les convictions de Léonard pendant la dernière année de sa vie, elles ne peuvent modifier le jugement qu'on doit porter sur sa personne, comme elles n'ont eu aucune influence sur le développement de son génie, et je préfère insister sur la bonté de son cœur, qui n'avait pas attendu les dernières heures pour se montrer, mais dont son testament donne d'éclatans témoignages. Il dispose d'une partie de sa fortune en faveur des pauvres, et il partage le reste entre son fidèle Melzi et son élève Salaino.

Le visage de Léonard (1) ne dément pas ce que nous connaissons de son caractère. Il exprime la bonté, beaucoup d'intelligence et de pénétration, trop de finesse, la tranquillité d'un esprit sans ardeur, mais juste, précis, admirablement équilibré. Spectateur impassible du monde extérieur et de l'âme humaine, en sa double qualité de savant et d'artiste, il scruta plus profondément que personne de son temps les secrets de l'un, les mystères de l'autre. Il n'eut n vices ni grandes vertus. Épicurien dans le sens le plus noble de ce mot, il se complut dans les jouissances raffinées de l'intelligence et des sens. Dans son art, la puissance d'observation dont il était doué, le sentiment exquis qu'il avait de la beauté, lui permirent d'accomplir des prodiges d'exécution qui n'ont jamais été surpassés, et Vasari, d'ailleurs si peu juste à son égard, le loue dignement lorsqu'il dit que « personne n'a jamais fait tant d'honneur à la peinture. » Néanmoins, clairvoyant pour tout ce qui était de la pensée, il ne pénétra pas aussi avant dans le monde moral. Les œuvres de Léonard, élevées et parfaites, étonnent, captivent et troublent, mais sans remuer les profondeurs de l'âme; elles n'ébranlent pas autant ni de la même manière que la *Vision d'Ézéchiel* du Sanzio, ou que les *Sibylles* de Michel-Ange. *Fuis les orages,* ce mot qu'on lit en tête de l'un de ses manuscrits donne la clé de son caractère et de sa vie, et il explique ce qui lui manque. Léonard ne connut jamais ces tempêtes du sentiment et du cœur dont les éclairs sont des lueurs divines, et les tonnerres des paroles sacrées. Et tandis que j'étudiais ce vaste et singulier génie, les fortes paroles de Goethe me revenaient sans cesse à la mémoire : « Celui qui n'a jamais arrosé de ses larmes le pain qu'il mange, celui qui, le cœur plein d'angoisse, n'est pas resté, pendant de longues nuits d'insomnie, tristement assis sur son lit, celui-là ne vous connaît pas, puissances célestes ! »

CHARLES CLÉMENT.

(1) Aux Offices de Florence, à l'huile; — à la sanguine, dans la collection royale de Londres; — *idem,* presque de face, à l'académie de Venise.

NOUVELLE THÉORIE

D'HISTOIRE NATURELLE

L'ORIGINE DES ESPÈCES.

On the Origin of Species, by Charles Darwin; London, John Murray, 1859.

Les êtres si nombreux qui jouent un rôle, important ou modeste, sur le théâtre animé de notre planète, présentent des rapports en même temps que des contrastes infinis : ils habitent l'air, l'eau, la terre ferme, diffèrent par la grandeur, la couleur, les détails de l'organisation, le nombre et la délicatesse des sens, la durée de l'existence; ils sont mobiles ou fixes, forts ou faibles, indépendans ou parasites. On peut s'étonner à bon droit qu'avec le petit nombre d'élémens simples qu'elle met en œuvre, la nature puisse donner naissance à tant de formes et faire circuler le principe de la vie dans des organismes si variés. Le naturaliste qui veut connaître tous ces types si divers les range suivant un ordre hiérarchique; il les classe et les décrit successivement. Ainsi Homère, quand il fait défiler devant nous l'armée grecque, raconte l'histoire de tous les chefs. Les classifications sont indispensables pour l'étude; les catégories qui s'y échelonnent sont l'expression à la fois des ressemblances et des dissemblances, des affinités et des répulsions naturelles. Sans ce laborieux travail d'analyse, le tableau du monde ne serait guère plus instructif qu'une de ces charmantes toiles où Breughel nous représente la multitude confuse des animaux qui faisaient

cortége à nos premiers parens dans le paradis terrestre : gazelles et tigres, brebis et lions errent ensemble sur les beaux gazons de l'Éden; la trompe de l'éléphant se balance à côté du maigre cou de la girafe, parmi de grands arbres couverts de fleurs fantastiques.

La classification est le fil qui nous guide dans le dédale de la nature; mais il faut bien se garder de croire qu'elle ait une valeur propre, ou, pour employer un langage philosophique, objective. Nos divisions ne sont que des formes que l'esprit façonne à son gré pour y déposer les lambeaux de vérité qu'il est capable de saisir. Nous procédons comme le peintre, qui, en commençant un tableau, trace d'abord des contours sur la toile, bien que dans ce qu'il veut représenter il n'y ait pas de lignes sans épaisseur, mais seulement des corps étendus, de forme et de couleur variables; l'œuvre de l'artiste achevée, le contour géométrique a disparu. Nos classes, nos familles, nos genres, sont en quelque sorte les contours qui nous permettent de garder dans notre mémoire la trace d'innombrables observations. Chercher, comme on le fait, la variété dans l'unité, l'unité dans la variété, n'est qu'une façon d'interpréter la nature, et l'on conçoit sans peine qu'une pareille interprétation donne matière à de perpétuels commentaires. Les érudits qui cherchent la clé d'une langue inconnue ne sont pas plus divisés entre eux que ceux qui ambitionnent de lire dans le livre mystérieux de la vie, d'en comprendre le caractère et le sens caché.

Y a-t-il dans l'histoire naturelle, comme dans les autres sciences, quelque chose de fixe, une base sur laquelle puisse s'appuyer l'édifice, un élément qui serve tantôt à composer, tantôt à décomposer l'ensemble? Dans l'arithmétique, cette unité fondamentale est le nombre; dans la chimie, c'est l'atome; dans la mécanique, la force. L'unité admise par la plupart des naturalistes est l'*espèce;* mais ce point essentiel de la doctrine n'est pas à l'abri de la critique : la définition, les caractères de l'espèce, ont été l'objet de fréquentes et d'ardentes contestations. Tandis que les uns l'envisagent, avec Buffon, comme une forme immuable, fixe, la regardent comme un produit direct et achevé de la puissance créatrice, d'autres ne veulent y voir qu'une simple catégorie, purement subjective, comme toutes celles qui encombrent nos classifications : pour ces derniers, il n'y a de réalité que dans l'individu. Un exemple bien saisissant fera comprendre combien l'on est encore loin de s'accorder sur ce qu'il faut entendre par l'espèce : il suffit de rappeler les interminables débats auxquels a donné lieu l'espèce humaine elle-même. Faut-il rapporter l'immense collection des êtres que nous honorons du nom d'hommes à une seule ou à plusieurs espèces? Descendent-ils d'une souche unique ou de souches diverses? L'anthropologie, l'ethnographie, la

phrénologie, la philologie, la critique religieuse elle-même, ont abordé tour à tour ce problème si important de nos origines; étonnerai-je quelqu'un en disant que leurs réponses contradictoires nous laissent encore indécis et sceptiques? Il faut bien l'avouer, nous ne nous connaissons pas encore nous-mêmes : si nous nous tournons vers le passé, nous pouvons à peine remonter le courant de quelques siècles; l'homme primitif nous échappe : quelques grossiers débris de silex, des traditions bizarres et confuses, voilà tout ce qui nous en reste. Suivant le caprice de l'imagination, nous pouvons nous figurer l'enfance de nos races sous les couleurs les plus poétiques ou les plus affreuses, l'embellir de tout ce que la spontanéité, la virginité de l'âme ont de plus gracieux, ou l'humilier sous le déplaisant souvenir des sacrifices faits aux instincts les plus bas, et des luttes sans gloire soutenues contre l'inclémence de toutes les forces naturelles. Si au contraire nous regardons vers l'avenir, y a-t-il rien qui nous autorise à espérer que notre espèce puisse jamais se modifier, réaliser un idéal de beauté, d'intelligence et de force plus élevé? ou devons-nous croire que la brutalité, la laideur et la bassesse soient à jamais le lot de la grande majorité, que les hommes doivent sans cesse tout perfectionner autour d'eux, sauf eux-mêmes?

Suivant que nous fixons notre croyance à la théorie longtemps victorieuse de l'immutabilité des espèces ou à celle de la transformation progressive et graduée des formes organiques, nous voyons s'ouvrir devant nos yeux des perspectives différentes et tout opposées. Dans le premier cas, le divorce éclatant entre la grandeur de nos désirs, la hardiesse, la hauteur de nos pensées et l'exiguïté de nos moyens, entre ce que Pascal nommait si énergiquement l'ange et la bête, nous apparaît comme une contradiction permanente et nécessaire dont les termes ne peuvent varier; dans le second, ce n'est plus qu'une des phases transitoires du mouvement qui emporte toute chose créée vers l'éternel beau et l'éternel bien.

On voit quelle importance s'attache à des questions qui constituent, pour ainsi parler, la philosophie de l'histoire naturelle : méconnaître cette importance serait faire preuve d'une véritable petitesse d'esprit. Je sais bien que l'homme, qui s'intitule volontiers le roi de la nature, n'aime guère qu'on lui rappelle par quels liens directs il tient à cette nature qu'il régit. Il est pourtant comme tous les autres animaux soumis à ces lois mystérieuses et fatales qui règlent la propagation de l'espèce, la transmission des ressemblances, des anomalies, des principes morbides, l'extension ou le dépérissement des races. Notre orgueil est chaque jour humilié par les dépendances nombreuses dont nous sentons directement les effets. Et combien d'autres dépendances cachées pèsent sur nous, comme ces chaînes

auxquelles l'esclave s'est si bien accoutumé, qu'il oublie qu'il les traîne après lui! Sachons pourtant ne pas craindre la vérité, osons étudier l'homme en naturalistes aussi bien qu'en érudits et en philosophes; remontons à son passé le plus lointain; cherchons-le dans ces vieux monumens où nous le voyons lutter corps à corps avec les animaux les plus farouches; ramassons dans le limon déposé il y a plusieurs siècles les grossiers instrumens qui ont servi à ses premières luttes; étudions les actions par lesquelles les espèces animales se subdivisent en variétés, et recueillons ainsi précieusement toutes les analogies qui peuvent nous éclairer sur l'origine des races humaines. C'est à ce dernier sujet que M. Charles Darwin vient de consacrer un livre qui a du premier coup excité la plus vive curiosité, soulevé de violentes critiques et de vives admirations. La réputation de M. Darwin comme naturaliste est déjà ancienne; il fit autrefois le tour du monde sur le *Beagle*, et à son retour publia des souvenirs de voyage pleins de charme, des ouvrages relatifs à divers phénomènes naturels, notamment à la formation des îles de corail dans l'Océan-Pacifique. Toutefois le livre consacré à « l'origine des espèces » a une portée bien supérieure à ces anciens travaux; c'est le résultat de longues années d'étude et de patiente observation, l'exposé d'une théorie zoologique originale qui embrasse tout l'ensemble des phénomènes du monde organique, et qui est digne du plus sérieux examen.

I.

En se plaçant au point de vue le plus vraiment philosophique, on ne doit considérer le règne animal que comme une réunion d'individus; mais, pour les besoins de la science, on attribue depuis longtemps le nom d'*espèce* à la collection des individus semblables, produits par d'autres individus semblables. Ces ressemblances sont-elles absolues? Non, sans doute. Il y a longtemps qu'on l'a dit : il n'y a pas deux feuilles identiques dans une forêt; de même on peut affirmer qu'il n'y a jamais une similitude parfaite entre deux hommes, deux chevaux, deux chiens. Parmi les caractères qui distinguent les membres d'une même espèce, il faut pourtant faire deux parts : les uns sont purement accidentels et personnels, les autres sont transmissibles et permanens. Une taille plus ou moins haute, des tons variables dans la couleur des cheveux, des yeux, toutes ces particularités qu'on aperçoit du premier coup d'œil dans un salon ou dans une foule sont d'un tout autre ordre que les différences bien plus profondes qui distinguent l'Européen du nègre, du Chinois, de l'Indien des prairies. Le massif bouledogue, le chien

des Pyrénées sont, tout comme le carlin et le *king-charle's*, rangés par les naturalistes dans l'espèce chien; mais les caractères qui les séparent, bien que n'étant pas spécifiques, sont assez prononcés, assez permanens, pour qu'on soit obligé de subdiviser l'espèce en ce que l'on nomme des *variétés*, analogues à nos *races* humaines. L'homme, chacun le sait, a créé lui-même une foule de variétés : il a modifié, il modifie encore à l'infini les fleurs, les arbres fruitiers; il a fait des bœufs sans cornes, des porcs aux proportions monstrueuses; il alourdit à son gré le cheval pour le trait ou l'allonge pour la course. « Lord Somerville, nous raconte M. Darwin en parlant des résultats obtenus par les éleveurs de moutons, disait avec raison : Il semblerait qu'ils aient dessiné sur un mur à la craie une forme parfaite, puis qu'ils aient donné l'existence à cette image. » Un très habile éleveur, sir John Sebright, avait coutume de dire, au sujet des pigeons, qu'il pouvait en trois années obtenir tel plumage qu'il désirait, mais qu'il lui en fallait six pour la tête et le bec.

Si les espèces, suivant l'expression hardie de Buffon, étaient « les seuls êtres de la nature, » les caractères qui ne sont pas spécifiques, qui ne font point partie, en quelque sorte, du type fondamental, ne devraient jamais se perpétuer. Bien des exemples prouvent pourtant qu'ils se transmettent. Qui n'a entendu parler du nez des Bourbons, de la lèvre autrichienne? Un médecin célèbre de Paris a les deux petits doigts des mains entièrement courbés, et cette singularité remonte à plusieurs générations. Je connais deux familles dont tous les membres offrent une disposition des dents très particulière : dans l'une, les deux incisives principales sont séparées par un intervalle d'une grandeur tout à fait inusitée; dans l'autre, les racines des molaires sont tellement recourbées en forme de crochet, que l'extraction en est presque impossible. Le docteur Prosper Lucas a rempli deux volumes, singulièrement curieux, d'exemples de ce genre (1). C'est en discernant avec habileté les caractères susceptibles d'une transmission régulière que les éleveurs parviennent à modifier et à créer artificiellement des races, car, en réglant avec soin la succession des générations, on avance pas à pas vers le but que l'on veut atteindre. Le résultat définitif renferme la somme totale de tous les progrès partiellement accomplis. Ce procédé se nomme la *sélection*. En Saxe, l'importance de ce principe est si bien comprise pour les moutons mérinos, que la sélection y est devenue un métier : on met les moutons sur une table, et on les étudie comme un connaisseur examine un tableau : cela se renouvelle tous les

(1) *Traité de l'Hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux*, par le docteur Prosper Lucas, 2 vol. in-8°. Paris, 1847-1850.

mois, et chaque fois les moutons sont marqués et classés; les meilleurs seulement sont définitivement choisis comme reproducteurs. « C'est en partie, dit M. Milne Edwards dans son *Traité de Zoologie*, à des soins de cette nature que les chevaux arabes doivent leur réputation si bien méritée. Les Arabes attachent une telle importance à la pureté de leurs chevaux nobles, appelés *kochlané*, que la filiation en est toujours constatée par des actes authentiques. Ils font remonter à près de deux mille ans la généalogie connue de plusieurs de ces beaux animaux, et il en est dont la lignée peut être démontrée par des preuves écrites pendant une série de quatre siècles. »

Les *variétés* ou *races* ont en histoire naturelle une importance qui ne peut plus échapper aux zoologistes : on n'en est plus au temps où l'on admettait que l'embryon est l'animal en miniature, doctrine qui peut se résumer dans le proverbe populaire : « le chêne est contenu dans le gland. » Nous ne croyons plus, avec Swammerdam et Malebranche, que le premier embryon créé pour chaque espèce contenait nécessairement en lui-même les germes de tous les individus destinés à perpétuer l'espèce pendant la série indéfinie des siècles. Cette fameuse théorie de la préexistence des germes n'a pas résisté à l'observation : Wolf, Blumenbach, von Baer, l'ont remplacée par la doctrine de l'épigenèse. Nous savons parfaitement aujourd'hui que l'embryon n'est pas la miniature fidèle de l'adulte, que la spécification des caractères ne s'y opère que par degrés, et que les organes se forment successivement aux dépens en quelque sorte les uns des autres. Les notions anciennement répandues sur la nature de l'espèce ne peuvent s'accorder avec ces découvertes : la fausseté en est encore plus évidente quand on remarque que certains caractères, pour n'être pas spécifiques, se transmettent pourtant régulièrement, et ne peuvent être par conséquent envisagés comme des déviations purement accidentelles d'un type idéal et théorique.

Certaines variétés ont si bien détrôné les types primitifs, que nous ne pouvons plus, malgré tous les efforts, réussir à retrouver ces derniers : en vain cherche-t-on quelques-unes de nos plantes à l'état sauvage; nous ne pouvons, dans beaucoup de cas, affirmer si certaines races proviennent d'une seule ou de plusieurs espèces. Qui pourra nous dire si tous nos chevaux descendent d'un seul cheval sauvage, tous nos moutons d'un seul mouton? Quelques auteurs ont poussé jusqu'à l'absurde la doctrine qui fait remonter les races à des types aborigènes distincts. « Ils croient, dit M. Darwin, que toute race capable de se propager en conservant ses caractères propres, si insignifians que ceux-ci soient d'ailleurs, a eu un prototype sauvage. A ce compte, il a dû y avoir autrefois bien des es-

pèces de bœufs, de moutons, de chiens sauvages dans l'Europe entière et même dans la Grande-Bretagne. » C'est là une exagération ridicule; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la liste des mammifères européens qui ne sont pas à l'état domestique; l'Angleterre ne peut en revendiquer qu'un en propre, la France en a peu qui diffèrent de ceux de l'Allemagne; la Hongrie, l'Espagne, l'Italie, ne sont guère plus riches.

Il y a peu d'espèces domestiques qui offrent autant de races, et des races aussi dissemblables, que le chien. Les termes extrêmes sont assez différens pour que M. Darwin lui-même admette qu'il a dû y avoir plusieurs types primitifs; mais ne faut-il pas penser avec lui qu'un très grand nombre de variétés sont simplement dues à l'hérédité de certains caractères de mieux en mieux dessinés parmi les descendans d'une même lignée? « Qui pourra croire, dit-il avec infiniment de raison, que des animaux très semblables au lévrier d'Italie, au bouledogue, à l'épagneul de Blenheim, animaux si différens des canides sauvages, aient jamais existé à l'état de liberté dans la nature? On a souvent dit, un peu légèrement, que toutes nos races de chiens ont été produites par le croisement d'un petit nombre d'espèces aborigènes; mais nous ne pouvons par le croisement obtenir que des formes intermédiaires en quelque façon entre celles même des parens. Si donc nous nous rendons compte de nos races domestiques par ce moyen, il faut admettre l'existence préalable, à l'état sauvage, des formes les plus exagérées, telles que celles du lévrier d'Italie, du bouledogue, etc. Au reste, la possibilité de créer des races bien distinctes par le croisement a été singulièrement exagérée. Il n'y a pas de doute qu'une race puisse à l'occasion recevoir quelque modification par des croisemens; mais il faut opérer soigneusement la sélection des métis qui présentent les caractères que l'on recherche. » Le croisement sans la sélection ne fournit que des produits hétérogènes, sans aucune fixité; la sélection seule donne aux types organiques l'uniformité et la permanence; application la plus intelligente du grand principe de l'hérédité naturelle, elle a pour effet de subdiviser les espèces en variétés de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux définies. Les différences qui servent à classer les races peuvent-elles, à la longue, devenir assez profondes pour qu'il soit impossible d'en distinguer les caractères de ceux qu'on nomme, à proprement parler, spécifiques? Si l'on répond à cette question par l'affirmative, la ligne qui sépare la simple variété de l'espèce n'est plus infranchissable : c'est une barrière qui s'élève et s'abaisse au gré de mille circonstances extérieures, mais peut finir par s'effacer. Peu de zoologistes sont disposés à sanctionner une semblable induction. Habitués aux lignes

régulières et savamment dessinées de la classification ordinaire, ils ne veulent pas s'aventurer sur le sable mouvant d'une théorie qui fait sortir les espèces les unes des autres par une sorte d'évolution perpétuelle.

La plasticité des formes organiques a, dit-on souvent, des limites infranchissables. L'œuvre de la sélection rencontre, dans quelque sens qu'elle s'opère, un terme fatal. Les moyens artificiels employés pour créer des races nouvelles n'ont jamais abouti à de véritables espèces, puisque les individus appartenant aux variétés obtenues par ces moyens ont toujours pu être croisés, et donnent naissance à des produits féconds. Le croisement des espèces proprement dites amène au contraire la stérilité. En condamnant les hybrides à l'impossibilité de se propager, la nature semble avoir voulu empêcher la confusion des formes auxquelles elle a communiqué l'existence. Je ne cherche pas, on le voit, à amoindrir l'objection des partisans de l'école de Buffon et de Cuvier; mais examinons si le phénomène de la reproduction trace en réalité une ligne de séparation aussi tranchée entre les espèces et les races. Cette question des hybrides est assurément une de celles qui, en histoire naturelle, demeurent entourées de plus d'obscurité; le jour commence à peine à y pénétrer, surtout dans le règne végétal, grâce aux beaux travaux botaniques de deux naturalistes allemands, Gärtner et Kölreuter. Sans réussir à expliquer les mystères de la propagation, ces savans ont du moins enrichi la science de faits extrêmement curieux; ils ont ébranlé les idées absolues qui ont eu longtemps cours sur le sujet difficile dont ils ont abordé l'investigation. Les expériences de Gärtner sont d'autant plus précieuses, qu'elles avaient été entreprises dans l'intention spéciale de démontrer la stérilité des hybrides provenant du croisement de deux espèces distinctes, et la fécondité des métis qui résultent du croisement des simples sous-espèces ou variétés. Ces expériences font voir que, si l'on préserve des plantes hybrides du pollen des plantes qu'on a mariées, les hybrides manifestent une disposition à la stérilité qui augmente de génération en génération. La germination s'est quelquefois arrêtée très rapidement; mais avec certains végétaux M. Gärtner l'a vue se renouveler jusqu'à huit fois. Observons d'ailleurs, comme le fait à bon droit M. Darwin, que des plantes soumises à des expériences et complétement isolées sont dans des conditions anomales très défavorables au point de vue de la reproduction. La fécondité des plantes ordinaires a besoin, pour être surexcitée, du libre et continuel mouvement des germes, et la disposition à la sociabilité est si marquée dans le règne végétal, que la plupart des plantes hermaphrodites elles-mêmes sont plutôt fécondées par leurs voisines que par leur propre substance.

Les horticulteurs savent qu'il y a beaucoup de plantes hybrides fécondes. « On a pu de façons bien diverses croiser les nombreuses espèces de pelargonium, de fuchsia, de calceolaria, de petunia, de rhododendron, et beaucoup de ces hybrides donnent de la graine. Si les hybrides, bien entretenus, diminuaient de fertilité à chaque génération, comme le croit Gärtner, les jardiniers ne pourraient ignorer ce fait. » Dans le règne animal, la stérilité des hybrides paraît infiniment plus marquée que dans le règne végétal. M. Darwin déclare hautement qu'il ne connaît pas un seul exemple parfaitement authentique d'hybride animal fécond. Il ajoute que le phénomène de la génération est bien plus facilement gêné chez les animaux que chez les plantes. On sait très bien que la captivité suffit pour y mettre obstacle dans beaucoup d'espèces. Les anomalies, soit intérieures, soit organiques, affectent avant toute autre chose ce je ne sais quoi de profond et de mystérieux d'où dépend la transmission régulière du principe vital. Et quelle plus grande anomalie peut-on imaginer qu'une double organisation, empruntée à deux êtres différens, pareille à ces vêtemens bizarres qu'on portait au moyen âge, coupés en deux moitiés de couleur différente?

Toutes les espèces ne se croisent pas avec la même facilité : on serait assez naturellement tenté de croire que la disposition au croisement est d'autant plus grande que les affinités organiques sont mieux marquées; il n'en est pourtant pas toujours ainsi. M. Gärtner s'est assuré que des espèces végétales très voisines ne se marient pas entre elles, tandis qu'il a obtenu la fécondation mutuelle de plantes qui, par les fleurs, les caractères extérieurs, la longévité, les stations géographiques naturelles, sont essentiellement dissemblables. La fertilité dépend d'ailleurs du sens même du croisement : l'étalon peut être croisé avec l'ânesse, comme l'âne avec la jument; mais la fécondation est souvent beaucoup plus facile d'une manière que de l'autre. Kölreuter, par exemple, dit que la *mirabilis jalappa* est aisément fécondée par le pollen de la *mirabilis longiflora*, et que les hybrides ainsi obtenus sont encore assez fertiles, tandis que pendant huit ans il essaya en vain, à plus de deux cents reprises, de fertiliser la seconde espèce par le pollen de la première. Quand le croisement réciproque peut être accompli, il y a pourtant toujours quelque différence dans la fécondité des hybrides obtenus par l'un ou l'autre moyen. M. Darwin se demande s'il faut conclure de ces lois complexes et singulières que l'infertilité des mariages entre espèces est destinée uniquement à empêcher celles-ci de se confondre dans la nature; il ne le pense pas. « Pourquoi, remarque-t-il, la stérilité varierait-elle entre des limites aussi éloignées, quand différentes espèces sont croisées? Pourquoi le degré de stérilité serait-il inné et variable dans les divers individus appartenant à une même

espèce? Pourquoi certaines espèces se marieraient-elles facilement, tout en ayant des hybrides très stériles, et d'autres avec une très grande difficulté, tout en donnant des hybrides suffisamment féconds? Pourquoi y aurait-il souvent une différence si notable entre les résultats des croisemens réciproques entre deux espèces? pourquoi, peut-on même demander, la production des hybrides a-t-elle été autorisée? Permettre que l'espèce puisse engendrer des hybrides, puis en arrêter la propagation ultérieure par des degrés variables de stérilité, qui ne sont pas exactement en rapport avec la facilité de la première union entre les parens, constitue, ce nous semble, un bien étrange arrangement. »

La fécondité des *métis*, qui proviennent du mariage, non plus d'espèces différentes, mais de simples variétés de la même espèce, est soumise à des irrégularités tout aussi extraordinaires que celle des hybrides proprement dits. Le nombre de ces anomalies serait sans doute beaucoup plus frappant si les botanistes ne s'empressaient de ranger dans des espèces différentes deux plantes, considérées d'abord comme de simples variétés, aussitôt qu'ils ont constaté qu'elles se stérilisent mutuellement. On tourne ainsi dans un véritable cercle vicieux; mais voici pourtant quelques observations placées à l'abri de toute critique. On a constaté que dans une même espèce certaines variétés se marient plus volontiers que d'autres avec des plantes étrangères et donnent plus facilement des hybrides. Ainsi le chien aux oreilles et au museau pointus qu'on nomme en Allemagne *spitz* s'unit plus volontiers au renard que tous les autres chiens. Il y a dans l'Amérique du Sud des races de chiens qui ne s'accouplent pas avec des chiens d'Europe. Gärtner a observé que des variétés particulières de maïs se fécondent très difficilement entre elles, bien qu'elles se distinguent à peine par les caractères externes; il a vu aussi les deux variétés blanche et jaune d'une même espèce de *verbascum* donner par le croisement beaucoup moins de graine que lorsque chacune d'elles était fertilisée par son pollen particulier. Suivant Kölreuter, il y a un tabac qui se marie plus aisément à d'autres plantes que tous les autres.

Que devons-nous conclure de tous ces faits? C'est que la fécondité et la stérilité variables des hybrides et des métis tiennent à une multitude de circonstances encore obscures, dont l'étude réclame le zèle des plus patiens et des plus habiles observateurs. On peut même, sans trop s'aventurer, affirmer que la connaissance en restera toujours incomplète, parce qu'il n'est aucun phénomène qui échappe aussi bien à l'analyse que celui de la génération. La nature l'a couvert de ses voiles les plus épais; c'est l'éternel secret du grand Pan, que tout œil, toute bouche, que la pensée même doit respecter. La

stérilité des êtres qui, comme les hybrides et les métis, sortent de la règle commune est déterminée sans doute par des différences, peut-être très légères, qui affectent surtout les organes et le système même de la reproduction. Sauf en ce qui concerne la facilité de la propagation, on ne peut observer aucune distinction bien essentielle entre les hybrides et les métis. Quand on croise deux espèces, il y en a toujours une qui lègue la ressemblance la plus frappante à l'hybride et laisse en quelque sorte l'empreinte la plus forte; la même chose a lieu pour deux variétés et les métis qu'elles engendrent. Les hybrides dus à un croisement réciproque sont généralement ressemblans; on peut en dire autant des métis dans le même cas. Les uns et les autres peuvent enfin, par des croisemens bien opérés, être ramenés par degrés à l'une quelconque des deux formes originaires. Il faut donc admettre, pour tirer de ces faits une conséquence générale, que les lois en vertu desquelles se règle la ressemblance des parens et des descendans sont toujours les mêmes, qu'elles ne dépendent en rien de l'affinité plus ou moins grande des parens, ni de leur place particulière dans la classification systématique.

Dès lors il n'est guère possible, en se plaçant à un point de vue vraiment philosophique, d'établir une distinction fondamentale entre les espèces animales et les variétés. Ce cours d'eau n'est pas très large, vous le nommez torrent; il grossit en descendant la plaine, vous l'appelez rivière. Dites-moi, je vous prie, à quel point précis le torrent finit et la rivière commence. La stérilité relative des hybrides s'explique suffisamment par les anomalies de leur organisation exceptionnelle; mais qui nous assure qu'il n'a pu souvent se présenter des cas où, en s'unissant entre eux, les hybrides ont donné naissance à des êtres plus féconds qu'eux-mêmes, précisément parce qu'à chaque génération les différences organiques entre les parens allaient en s'atténuant? La fertilité, au lieu de décroître, a pu quelquefois augmenter si rien dans les circonstances extérieures n'y mettait obstacle. Si, comme beaucoup de naturalistes sont enclins à le penser, toutes nos races de chiens sont dues au croisement de quelques espèces primitives, il faut admettre forcément qu'il y a eu à un certain moment des hybrides féconds. M. Darwin suppose, peut-être avec raison, que cette fécondité a été favorisée par la domesticité, qui, en soumettant les animaux à la vie commune, à un régime uniforme, opère entre eux des rapprochemens nouveaux, et fait en quelque sorte passer les organismes les plus variés sous un même niveau.

Dès qu'il est admis qu'il n'y a aucune différence essentielle entre les espèces et les simples variétés zoologiques, on comprend aisément qu'une race particulière aura droit au titre d'espèce aussitôt

qu'elle aura atteint un très notable développement et qu'elle possédera des caractères suffisamment originaux. Le principe de l'hérédité naturelle, en même temps qu'il conserve les espèces, tend à les morceler; il les subdivise en groupes destinés à devenir des espèces à leur tour. On comprend pourtant que ce résultat ne pourrait être atteint, s'il ne s'opérait fatalement dans l'ordre de la nature quelque chose d'analogue à la sélection, qui a permis à l'homme de créer tant de races parmi les animaux soumis à son empire. Les particularités organiques prennent naissance avec l'individu; si les individus doués de caractères distincts étaient confondus dans une continuelle promiscuité, les variétés ne pourraient pas mieux se particulariser qu'un tableau ne pourrait naître du mélange fortuit de toutes les couleurs. Il faut que les variétés, à mesure qu'elles se prononcent plus franchement, s'isolent davantage pour atteindre, après une longue série de générations, le rang hiérarchique des espèces.

Pour bien comprendre l'histoire de la nature, il faut y voir le jeu éternel d'une double action; tandis que le principe conservateur de l'hérédité préside à la transmission régulière des caractères, la *sélection naturelle,* principe de mouvement et de progrès, les localise, les classe, met certaines formes au rebut, en admet de nouvelles. Cette conception neuve est due à M. Darwin; l'on en sent du premier coup la grandeur et l'originalité. Mais comment, dira-t-on, agit cette prétendue sélection? quels moyens emploie-t-elle? quelle puissance, remplaçant dans le monde animé la main de l'homme, a si souvent renouvelé la face de la terre? C'est la souveraine puissance de la mort. Corrigeant pour ainsi dire la vie, elle arrête les écarts, les monstruosités; elle jette les faibles en sacrifice aux forts, elle fait grâce à certaines races, elle condamne les autres. Chaque jour, chaque heure, chaque instant, replongent des milliers d'êtres dans cet abîme inerte de la matière inorganique, d'où la vie les avait pour un instant tirés. Quand il a été dit : « Croissez et multipliez, » il a été sous-entendu : « Multipliez, mais détruisez-vous les uns les autres. » Que deviendrait la terre, si la progression géométrique dont Malthus a fait tant de bruit pour l'espèce humaine s'appliquait à toutes les plantes et à tous les animaux? Il ne resterait pas assez de place dans l'air, dans les mers, sur les continens, pour les innombrables descendans de la population primitive, et toutes les plaies d'Égypte affligeraient chaque pays. Rien de semblable n'est heureusement à craindre; il ne suffit pas de naître, il faut encore pouvoir vivre. L'homme, ce fier souverain de la nature, est lui-même obligé de lutter perpétuellement pour obtenir sa subsistance; il l'arrache péniblement à la terre, il la dispute aux animaux, il la tire de ceux

qu'il peut asservir. Vivre! n'est-ce pas le grand souci et presque le seul objet de l'immense majorité des hommes? Nous mangeons les animaux, les animaux se mangent entre eux. La baleine, chaque fois qu'elle ferme ses larges mâchoires, engloutit des milliers de mollusques, de crustacés et de zoophytes. « Nous voyons, dit M. Darwin, la nature brillante de beauté, et souvent nous y apercevons en abondance tout ce qui peut servir à nourrir les êtres; mais nous ne voyons pas ou nous oublions que les oiseaux qui chantent paresseusement autour de nous vivent principalement d'insectes ou de graines, et sont ainsi toujours occupés à détruire; nous oublions comment ces chanteurs, leurs œufs ou leurs nids sont détruits par des oiseaux ou des bêtes de proie; nous ne nous rappelons pas toujours que la nourriture que nous voyons aujourd'hui abondante ne l'est pas dans toutes les saisons. Quand on dit que les êtres luttent pour vivre, il faut entendre ce mot dans le sens le plus large et le plus métaphorique, y comprendre la dépendance mutuelle des êtres, et, ce qui est encore plus important, les difficultés qui s'opposent à la propagation. Dans un temps de famine, on peut dire que deux carnassiers sont en lutte pour obtenir de quoi soutenir leur existence; mais on peut dire aussi que la plante jetée au bord du désert lutte pour vivre contre la sécheresse. Un arbuste qui annuellement donne un millier de graines, sur lesquelles une seule en moyenne vient à maturité, lutte en réalité contre les plantes de la même espèce ou d'espèces différentes qui déjà couvrent le sol. »

Il est souvent très difficile de discerner les causes qui, en certains lieux, arrêtent le développement d'espèces particulières : quand elles ne trouvent point d'obstacles, on voit ces espèces se propager avec une merveilleuse rapidité. Les animaux domestiques importés en Australie et dans les grandes plaines de l'Amérique du Sud s'y sont multipliés dans une proportion presque incroyable. Peu d'années ont suffi à certaines plantes européennes acclimatées dans l'Inde anglaise pour se répandre depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya. Cependant les espèces ne sont ni toutes, ni toujours aussi favorisées : il s'établit dans chaque province géographique une façon d'équilibre entre tous les membres de la faune et de la flore; cet équilibre est dérangé par des accidens climatériques, des épidémies, des émigrations ou des immigrations, mais il tend sans cesse à se rétablir. Des rapports plus intimes, plus resserrés que les mailles du tissu le plus fin, relient entre elles toutes les parties de la création. Cette dépendance met chaque être à la merci non-seulement des circonstances physiques qui l'enveloppent, mais des événemens qu'entraîne la compétition perpétuelle de tout ce qui est vivant. La nature prononce son *væ victis* avec une inflexible sérénité : heureuses

les races douées de quelque caractère qui puisse leur devenir un avantage! Toutes les autres seront obligées de disparaître, souvent sans lutte ouverte; dépossédées, trouvant toute place prise, toute subsistance enlevée, elles finiront nécessairement par s'éteindre.

On voit ce que M. Darwin entend par la *sélection naturelle*. De même que la domesticité a opéré tant de variations organiques utiles à l'homme, d'autres variations utiles à des êtres divers pour la grande et complexe bataille de la vie ont pu quelquefois se produire naturellement dans le cours de plusieurs milliers de générations. « Comme l'homme peut produire et certainement a produit de grands résultats par une sélection soit méthodique, soit inconsciente, que ne peut faire la nature! L'homme ne se préoccupe que de caractères externes et visibles; la nature n'a pas souci des apparences, sauf en ce qu'elles peuvent entraîner d'utile. Elle agit sur tous les organes internes, sur toutes les nuances et les différences constitutionnelles, sur la machine entière de l'existence. L'homme ne fait de sélection que pour son propre bien, la nature que pour celui de l'être même sur lequel elle agit. Elle donne aux caractères qu'elle choisit un développement complet, et place les êtres dans les conditions vitales qui leur sont propices. L'homme garde dans le même pays les produits de tous les climats; il exerce rarement la sélection des caractères de la façon la plus convenable : il donne à un pigeon au bec court et à un pigeon au bec long la même nourriture; il expose les moutons à longue laine et à courte laine aux mêmes intempéries. Il ne permet point aux mâles de lutter entre eux pour obtenir les femelles. Il ne détruit pas impitoyablement tous les animaux inférieurs, mais il protége tous ses biens dans toutes les saisons, autant qu'il est en son pouvoir. Il commence souvent la sélection par quelque forme à demi monstrueuse, ou du moins par une modification assez frappante pour attirer son regard, ou lui être d'une évidente utilité. Dans la nature, la plus légère différence de structure ou de constitution peut faire pencher la balance en faveur d'une variété. Combien sont instables les vœux et les efforts de l'homme! de quel court temps il dispose! et conséquemment combien son œuvre sera pauvre, comparée à celle où la nature a accumulé son travail pendant les longues périodes géologiques! Pouvons-nous donc nous étonner que les productions de la nature aient quelque chose de plus *vrai* que celles de l'homme, qu'elles soient infiniment mieux adaptées aux conditions complexes de l'existence, et qu'elles portent clairement la marque d'un art bien supérieur? On peut dire que la sélection naturelle scrute chaque jour et chaque heure le monde, pour y reconnaître les variations les plus légères, rejetant ce qui est mauvais, conservant tout ce qui est bon pour s'en enrichir, travail-

lant silencieusement et insensiblement, partout où s'offre une occasion favorable, à perfectionner les êtres et à les mettre mieux en harmonie avec les conditions organiques et inorganiques de l'existence. Ces changemens graduels ne nous sont révélés que lorsque la main du temps a marqué un long laps d'années, et le tableau des âges géologiques écoulés arrive à nos yeux si effacé qu'il nous apprend seulement que la vie a revêtu jadis d'autres formes qu'aujourd'hui. »

L'idée originale de M. Darwin consiste, on le voit, à expliquer par la sélection naturelle toute l'histoire de la création : il reste à discuter les objections que soulève la théorie qui vient d'être exposée, ainsi qu'à en tirer toutes les conséquences relatives au problème de l'origine des races humaines et au rôle qui leur est attribué dans le monde organique.

II.

M. Darwin, comme tous les naturalistes, a été frappé de la corrélation exacte qui s'établit dans le monde entre les êtres organisés et le monde inorganique. Toutes les circonstances extérieures, les variations du climat, de la température, les limites qui s'opposent aux envahissemens ou aux grandes migrations des espèces, telles que la mer autour d'une île, les hautes chaînes de montagnes sur les continens, tout ce qui en un mot tend à circonscrire une province naturelle tend également à imprimer des caractères originaux à la faune et à la flore qu'elle nourrit. Plus la station est isolée, plus ces caractères se spécifient avec netteté. C'est pour cela que les îles en général offrent un si curieux champ d'études aux naturalistes.

Les provinces géographiques une fois délimitées, les continens découpés par les mers en lignes à peu près invariables, les animaux et les végétaux adaptés à tout ce qui les entoure, on ne voit pas pourquoi le monde organique subirait de nouvelles métamorphoses, tant que le monde physique reste dans le repos. Si la surface de notre planète ne peut être modifiée que par les forces sans cesse agissantes autour de nous, la pluie, les vents, les éruptions volcaniques, les tremblemens de terre, si ces forces ne peuvent entrer en jeu avec plus de violence et de furie que dans le temps présent, on a peine à comprendre comment l'équilibre de la création pourrait en être profondément troublé. M. Darwin est pourtant l'un des adeptes de cette école qui a pour chef aujourd'hui sir Charles Lyell, et qui se refuse à reconnaître dans l'histoire du monde des élémens perturbateurs différens de ceux qu'elle nomme les *causes actuelles*. M. Darwin ajouterait, ce nous semble, beaucoup de force à la théorie

qu'il présente sur « l'origine des espèces, » s'il ne s'enfermait pas dans les étroites limites de l'école anglaise, et consentait à admettre qu'outre les changemens imperceptibles qui effleurent seulement en quelque sorte le monde physique, de violentes révolutions ont de temps à autre altéré la physionomie de la surface terrestre. Pourquoi vouloir nier qu'au moment où nos grandes chaînes de montagnes ont été soulevées avec une violence dont nous retrouvons la trace dans l'âpreté des accidens qui les sillonnent, d'immenses volumes d'eau ont été lancés sur les continens voisins, les pièces de la mosaïque terrestre ont joué de toutes parts, des îles ont été ensevelies, comme l'Atlantide, au sein des mers, d'autres ont surgi à de nouvelles places? Des êtres nombreux ont survécu à ces cataclysmes, dont les effets les plus terribles ont été circonscrits sur une partie assez étroite du globe terrestre; mais combien d'entre eux, dépaysés, violemment arrachés aux conditions qui depuis tant de siècles présidaient au développement régulier et invariable des organismes, ont pu servir dans leurs nouvelles stations de point de départ à de nouvelles races! Une telle hypothèse n'a vraiment rien de trop hardi.

Il a été mis hors de doute que, contrairement aux assertions absolues de deux célèbres naturalistes, Alcide d'Orbigny et Agassiz, les êtres vivans n'ont été victimes d'une destruction simultanée à aucune époque de l'histoire de la terre; jamais la mort n'a dévasté la planète entière. En examinant la série des couches qui appartiennent à deux terrains géologiques successifs, nous retrouvons toujours quelques espèces identiques dans les sédimens qui ont été déposés avant une grande révolution terrestre et dans ceux qui l'ont suivie : tous les feuillets de ce grand livre ont des lettres communes. Je ne me suis jamais arrêté devant *le Déluge* du Poussin, je n'ai jamais contemplé ce ciel noir, ces rochers à peine émergés, ces animaux qui luttent encore contre le flot qui monte, sans agrandir encore dans mon esprit le cadre de cette œuvre admirable. A côté de ces scènes d'horreur et de mort, je me figurais les terres sortant tout humides et ruisselantes du sein des eaux, prêtes à être fécondées, et je songeais, malgré moi, au mythe charmant de Vénus aphrodite s'élevant de l'Océan dans la crête écumante d'un flot. Je me rappelais les traditions étranges des Indiens de l'Amérique et de tant d'autres peuplades sauvages, la fuite dans les cavernes des hautes montagnes pendant que la mer s'élevait, les nombreux déluges dont font mention les livres saints des Hindous, toujours suivis d'une incarnation nouvelle de la Divinité, symbole des formes sous lesquelles la vie étalait ses splendeurs renaissantes sur le théâtre rajeuni de la terre; je revoyais enfin l'arche arrêtée au sommet de l'Ararat, d'où sortaient les légions des couples destinés à repeupler le royaume de l'homme. Pourquoi la géologie dédaignerait-elle ces

légendes que les siècles se sont transmises, et où, sous des ornemens divers, doit se cacher un fonds commun de vérité?

M. Bronn, savant naturaliste de Heidelberg, a victorieusement réfuté, dans un ouvrage récent qui a été couronné par notre Académie des Sciences, la théorie de d'Orbigny et d'Agassiz; il a montré que le monde animal et végétal n'a jamais changé du tout au tout, comme par un coup de baguette, que le phénomène de la disparition et de l'apparition des espèces n'est pas discontinu, mais qu'il ne s'interrompt jamais. La persistance de certains types qui n'ont subi presque aucune altération depuis les époques les plus lointaines jusqu'à nos jours, les ressemblances générales et les affinités qui établissent un lien évident entre les faunes successives qu'étudie la paléontologie, s'accordent très mal avec l'hypothèse de ceux qui voient dans l'histoire générale du monde une série de destructions radicales suivies de créations nouvelles : la filiation des formes organiques prouve au contraire que l'œuvre de la création n'a jamais été interrompue et que la nature est toujours en puissance. Les espèces apparaissent les unes après les autres, en succession plus ou moins rapide, et s'éteignent de même; le livre de mort et le livre de vie sont toujours ouverts, et la nature peut y écrire à son gré. La création, telle qu'Agassiz nous la représente, serait une série de tableaux détachés, séparés par de longs entr'actes; nous croyons au contraire que c'est un drame dont les acteurs ne peuvent se reposer, un effort continu, une lutte éternelle des forces vitales contre l'inertie de la matière. Dans la doctrine exclusive des créations répétées, la nature nous apparaît comme avec des masques dont elle change de temps en temps, et qui n'ont aucune ressemblance; dans les idées nouvelles, c'est toujours le même visage, d'une admirable sérénité : on n'y voit d'autres changemens que les lentes altérations produites par l'âge, qu'une beauté chaque jour plus radieuse, qu'une expression de mieux en mieux marquée.

Si le règne animal et le règne végétal n'ont subi qu'une longue série de métamorphoses, la terre nous offre-t-elle quelque moyen de les connaître? Retrouvons-nous tous les anneaux de cette longue chaîne qui relie le présent au passé? Malheureusement non; nous n'en avons découvert que quelques parties éparses. Nous ne pouvons fouiller partout, ni à toutes les profondeurs, le sein de la terre, où gisent les débris, mutilés presque toujours, des siècles écoulés. Nous faisons le même travail qu'un archéologue qui veut déchiffrer une inscription où presque toutes les lettres ont disparu. Les âges les plus lointains ne nous lèguent même aucun témoignage; la chaleur intérieure de la planète a refondu depuis longtemps les couches sédimentaires où s'étaient déposés les débris des premières plantes et des premiers animaux. Les restes organiques les plus anciens que

nous connaissions sont ceux d'un terrain auquel sir Roderick Murchison a donné le nom assez étrange de silurien. La faune que M. Barrande, l'heureux et habile explorateur des terrains anciens de la Bohême, a nommée la faune *primordiale*, ne remonte pas à une époque plus reculée; mais que de faunes n'y a-t-il pas eu auparavant dont rien absolument n'est resté! Ce n'est guère que dans les périodes les plus rapprochées de la nôtre qu'il nous est possible de chercher quelques faits à l'appui de la théorie de M. Darwin. Il y a, par exemple, une analogie bien frappante entre les marsupiaux fossiles de l'Australie et ceux qui aujourd'hui donnent un caractère si original à cette grande île continentale. L'armadillo de l'Amérique du Sud, animal recouvert d'une véritable armure formée de plaques, et la plupart des autres animaux qui font partie de la faune aborigène de l'Amérique du Sud, ont leurs analogues parmi les fossiles retrouvés dans les cavernes à ossemens du Brésil et les immenses plaines de la Plata. La Nouvelle-Zélande est célèbre pour ses gigantesques oiseaux : le professeur Owen a montré que les fossiles qu'on y a découverts appartiennent à des oiseaux de la même famille. Quand la migration n'amène pas de nouveaux types animaux au milieu des types anciennement prépondérans dans une région géographique, on aperçoit une parenté évidente entre les faunes qui caractérisent les terrains successifs. Plus longtemps une province naturelle aura été isolée par le hasard des circonstances, mieux cette filiation s'apercevra : elle nous échappe au contraire dès que des faunes géographiques sont venues se mêler à la suite de quelque événement physique qui les aura forcément rapprochées.

« Ou bien, dit avec beaucoup d'autorité M. Bronn, le développement successif et bien calculé des organismes pendant de si longues périodes est l'effet immédiat de l'activité systématique d'un créateur personnel qui avait pesé et décidé non-seulement l'ordre d'apparition, l'organisation particulière et la destination terrestre des innombrables espèces de plantes et d'animaux, mais aussi le nombre des premiers individus et leur station, qui a créé les êtres séparément, quoiqu'il eût été en sa puissance de les créer tous à la fois, — ou bien il existe une force naturelle quelconque, inconnue jusqu'à ce jour, qui a produit, suivant les lois propres de son activité, des espèces de végétaux et d'animaux, qui en a coordonné et réglé tous les rapports, tant généraux que spéciaux. Dans ce dernier cas, la force en question devait être intimement liée et soumise à ces lois inorganiques qui réglaient le développement progressif de la surface terrestre, les conditions extérieures de la vie des êtres destinés à s'y établir, et dont le nombre, la variété, la perfection, devaient continuellement aller en croissant. Ce n'est que de cette manière qu'on pourrait expliquer pourquoi le développement des êtres organisés a

pu marcher de pair avec celui du monde physique. Cette force hypothétique serait en harmonie avec l'économie entière de la nature. Un créateur présidant au développement de la nature organisée par l'intermédiaire d'une force placée en elle-même, comme il dirige celui du monde physique par les seuls effets combinés de l'attraction et de l'affinité, répondrait en même temps à une idée beaucoup plus sublime que celle qui consisterait à admettre qu'il a pris continuellement, pour introduire de nouvelles plantes et de nouveaux animaux sur la terre et dans les eaux, les soins auxquels s'astreint un horticulteur pour cultiver son jardin. »

La force dont parle M. Bronn comme d'un agent encore mystérieux et inconnu, M. Darwin prétend l'avoir trouvée, et c'est précisément ce qu'il nomme la *sélection naturelle*. Il y a, je dois le dire, un point sur lequel ces deux naturalistes professent des opinions opposées. Le savant allemand n'admet pas que les espèces nouvelles soient simplement une branche détachée des anciennes, il prétend que d'une espèce à l'autre il y a toujours saut brusque, et que nous ne trouvons jamais de termes intermédiaires. Cette objection assurément a quelque force. Il faut pourtant se rappeler que les spécifications des naturalistes sont souvent contradictoires, et que, surtout pour les classes inférieures du règne animal, on n'observe souvent que des différences insignifiantes et trompeuses entre les termes les plus rapprochés d'une même série; mais l'absence de termes intermédiaires, servant à rattacher par une gradation évidente deux espèces réputées différentes, peut s'expliquer assez naturellement. Il y a en effet, dans le principe de l'hérédité, une force, une persistance remarquable. Les formes et les caractères transitoires répugnent à la nature. La sélection crée des races avec une rapidité extraordinaire en un petit nombre de générations; mais dès qu'une race a reçu les derniers traits qui doivent la caractériser, elle les conserve indéfiniment et sans altération. Toutes les formes que la force vitale essaie pour passer d'un point à un autre sont comme les ébauches que l'artiste brise quand son œuvre est achevée. Est-il étonnant dès lors que dans les couches terrestres nous ne trouvions que les représentans des espèces investies de caractères permanens, qui, durant des siècles, ont couvert le fond des mers de leurs débris, et que nous n'ayons que bien rarement l'occasion d'y signaler quelqu'une de ces formes douteuses qui pourraient nous éclairer sur la transformation des êtres? Si l'on vient dire que depuis le commencement des périodes historiques on n'a jamais vu se former une espèce animale par la transformation d'une espèce précédente, on peut répondre que l'homme n'en a pas vu naître une seule par un acte de création spontané : l'argument historique n'est pas plus favorable à une théorie qu'à l'autre; mais qu'est-ce qu'une période de

six mille ans dans l'histoire du monde? Pour combien doivent compter deux cents générations humaines auprès de ces innombrables générations d'êtres qui se sont succédé sur notre planète depuis que le refroidissement l'a rendue habitable?

Si la théorie de M. Darwin est exacte, les changemens qui s'opèrent dans le monde physique ont pour effet d'arrêter le développement de certains êtres, de favoriser au contraire celui d'autres variétés, mieux adaptées aux circonstances nouvelles. Le problème, si longtemps agité, de la transformation des espèces reçoit ainsi une solution plus rationnelle, plus séduisante que toutes celles qu'on a proposées. Sans affirmer absolument, avec les adeptes de Lamarck, que les organes s'atrophient et se modifient dans chaque espèce au gré des besoins qu'elle éprouve, il suffira d'admettre que les individus et les races ayant des caractères divers, ces caractères, transmissibles par la génération, peuvent devenir, dans certains cas, des germes mortels et des motifs d'extinction, dans d'autres des gages de puissance et de perpétuité.

Si nous considérons seulement les races humaines, il est bien certain que les guerres, les migrations, les conquêtes qui en remplissent l'histoire ont dû forcément amener de très notables changemens dans leur distribution et leur importance relatives. S'il nous était possible de comparer la population actuelle de la terre à celle qui vivait il y a six siècles, nous serions sans doute étonnés de voir qu'une si grande révolution ait pu s'accomplir en si peu de temps. Certaines races privilégiées ont gagné tout le terrain que d'autres ont perdu : l'Indien, repoussé de plus en plus loin dans les prairies, ne mène plus aujourd'hui qu'une existence misérable; sans parler des luttes sanglantes qu'il a soutenues contre les blancs, et où son indomptable courage n'a servi qu'à retarder une défaite inévitable, il est aujourd'hui devenu la victime des passions brutales dont la civilisation lui procure la facile satisfaction. Les descendans des grands guerriers dont les exploits légendaires sont remplis d'une si sauvage poésie finissent leurs tristes jours dans la misère et l'ivrognerie. Les habitans de la Nouvelle-Hollande ont été chassés des belles régions que la race anglo-saxonne couvre de ses colonies prospères; ils ont dû se réfugier dans l'intérieur de l'Australie : une terre aride, d'immenses déserts de sable, des taillis où ils ne trouvent pas d'eau et presque pas de gibier, leur servent encore d'asile; mais le nombre des aborigènes diminue chaque jour, et comme ils ne se croisent point avec les émigrans, toute trace de leur type hideux, le plus bestial et le plus grossier peut-être qu'on ait jamais rencontré, sera bientôt complétement effacée.

En étudiant ces représentans dégradés de l'espèce humaine, on a plus d'une fois été conduit à soutenir qu'il y a une filiation directe

entre l'homme et les animaux. Cette question n'est point abordée dans l'ouvrage de M. Darwin : on comprend aisément les motifs de ce silence; mais logiquement la théorie du naturaliste anglais nous semble aboutir à une telle conclusion. Il est bon de citer les paroles mêmes de l'auteur à ce propos. « On pourra demander jusqu'où je pousse la doctrine de la modification des espèces. Il est difficile de répondre à cette question, parce que plus les formes que nous pouvons être amenés à considérer sont distinctes, plus mes argumens perdent de leur force; mais il y en a pourtant qui sont extrêmement compréhensifs. Tous les membres de classes entières peuvent être reliés par une chaîne d'affinités naturelles, et toutes les classes peuvent être divisées, d'après le même principe, en groupes subordonnés à d'autres groupes. Il se rencontre quelquefois des fossiles qui peuvent combler les grands intervalles qui séparent certains ordres actuels. Quand nous voyons des organes à l'état rudimentaire, nous devons croire qu'un ancêtre éloigné a possédé ces organes à un état de développement complet, et par là dans certains cas nous sommes forcés d'admettre qu'il s'est opéré d'immenses modifications parmi les descendans successifs du même type. Dans des classes entières, les structures sont toutes agencées sur le même modèle, et à l'âge embryonique les espèces ont entre elles de grandes ressemblances. C'est pourquoi je ne puis douter que la théorie de la descendance, accompagnée de modifications, n'embrasse tous les membres d'une même classe. Je crois que tous les animaux descendent au plus de quatre ou cinq ancêtres, toutes les plantes d'un nombre d'ancêtres égal ou encore moindre. — L'analogie pourrait me faire faire un pas de plus, et m'amener à croire que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un prototype unique; mais l'analogie peut être un guide trompeur. Néanmoins il est certain que tous les êtres vivans ont beaucoup de caractères en commun, la composition chimique, la structure cellulaire, les lois de la croissance et de la reproduction. L'analogie nous conduit donc à inférer que tous les êtres organisés qui ont vécu sur cette terre descendent probablement d'une forme unique primordiale où pour la première fois est entré le souffle de la vie. »

M. Darwin admet donc qu'il y a eu tout au plus trois ou quatre formes organiques primitives, et il est même disposé à croire qu'il n'y en a eu qu'une : toutes les autres en sont sorties. L'homme, le dernier venu, pour lequel aucune exception n'est faite, doit donc se rattacher par une filiation naturelle aux êtres antérieurs qui ont avec lui le plus de caractères organiques en commun. Ces êtres, chacun le sait, sont les singes. Cette conclusion si blessante pour notre orgueil est, je dois le dire, l'objection principale qu'on élève contre la théorie du naturaliste anglais. Il y a beaucoup de personnes à qui il

suffira qu'on dise : « Voilà un livre qui montre que nous descendons des singes, » pour qu'elles le rejettent avec colère et refusent même d'y jeter les yeux; mais la critique scientifique ne se laisse point arrêter par un semblable parti-pris : sa tâche est sans doute pénible et hérissée de difficultés quand elle doit analyser avec une rigueur scrupuleuse les rapports intimes qui rattachent dans l'homme l'esprit à la matière. A-t-elle le droit de fermer les yeux quand le médecin lui montre les mouvemens de l'âme gouvernés par les perturbations de la maladie? Doit-elle refuser de descendre avec lui dans le sombre et effrayant dédale des phénomènes de la folie? Doit-elle rester sourde quand le naturaliste lui démontre que les dispositions morales, le caractère, les passions dominantes, se transmettent comme la forme du corps et les traits du visage? L'instinct populaire a de tout temps protesté contre la doctrine qui voudrait faire de l'homme un être idéal, absolument indépendant, sans lien avec le passé. Qui osera dire qu'on ne puisse à bon droit être fier d'appartenir à une famille où certaines traditions d'honneur, de courage militaire, de talent, se sont perpétuées pendant plusieurs générations? Il y a des philosophes spiritualistes qui écrivent sur l'histoire et qui, subissant à leur insu le préjugé commun, ont des prédilections avouées pour certaines familles où le sang communiquait les grandes qualités. De profonds penseurs n'ont-ils pas été jusqu'à faire des idées elles-mêmes, et de la plus haute de toutes, de l'idée de Dieu, le patrimoine primitif et longtemps exclusif d'une certaine race? Que nous le voulions ou non, nous sommes tous dépendans de ce corps qui nous met en communication avec le monde extérieur; il nous enchaîne, nous humilie, nous retient à la terre. Les plus célèbres moralistes, les plus grands orateurs chrétiens ont mis la principale gloire de l'homme dans les victoires remportées sur la chair; mais l'éloquence et la force même de leurs exhortations prouvent qu'ils n'ont pas cru ces victoires faciles. Pourquoi donc aurions-nous tant de souci de ce corps qui nous sépare de l'idéal que notre pensée peut atteindre et met une si grande distance entre nos rêves et la réalité? Pourquoi tant nous préoccuper de ses origines? Nous sommes comme des vases où une parcelle divine a été renfermée; qu'importe la manière dont le vase a été façonné? Si toute notre grandeur est dans la pensée, qu'importe si notre substance vivante a été tirée immédiatement du règne inorganique, ou médiatement du règne animal? Ce souffle divin, dont nous sommes les simples dépositaires, sera-t-il moins sacré parce que, suivant le beau mythe biblique, il aura été communiqué à une statue d'argile, ou parce qu'il nous sera arrivé de plus en plus affranchi à travers une série d'organismes divers?

Je ne suis pas disposé à nier d'une manière absolue l'importance

théorique de semblables questions; mais qui ne sent qu'elles seront toujours enveloppées dans un épais mystère? Nous pouvons à peine soulever un coin du voile impénétrable où se cache la nature créatrice; notre ignorance doit au moins nous rendre tolérans pour toutes les doctrines, toutes les hypothèses, et cette tolérance est surtout facile à ceux qui considèrent les corps comme les formes variables et transitoires d'une substance éternelle. Il faut remarquer aussi que ceux qui humilient l'homme dans son passé lui offrent en compensation un brillant avenir, et ouvrent devant son activité une ère de progrès presque indéfini. Tirer au contraire l'homme parfait et tout achevé du sein de la nature, pareil à Minerve armée sortant du cerveau de Jupiter, c'est le condamner à ne jamais changer : tel il a été quand il a ouvert les yeux pour la première fois sur le spectacle magique de l'univers, tel il sera encore dans des milliers de siècles.

On objectera sans doute à M. Darwin qu'entre le plus humble, le plus chétif représentant de l'espèce humaine, et le plus fort, le plus intelligent des animaux, il y a un intervalle qu'aucun être connu ne peut remplir; mais, si j'ai bien pénétré l'esprit de sa théorie, des espèces extrêmement dissemblables peuvent sortir d'une souche commune : on peut même dire que plus les variétés d'un même type primitif sont peu ressemblantes, plus elles ont de vitalité et s'établissent fortement dans le règne animal. Pour bien comprendre de quelle façon M. Darwin entend la formation des espèces, il faut se figurer l'une d'elles comme un tronc d'arbre qui, arrivé à une certaine hauteur, jette des branches divergentes; parmi ces branches, celles qui s'éloignent le plus du tronc commun ont le plus de chance d'atteindre un grand développement. De même, lorsqu'un type se subdivise en variétés, les deux variétés extrêmes, la plus basse et la plus élevée, si l'on veut employer ces termes, se développeront avec plus de vigueur que les variétés intermédiaires, par cela même qu'elles seront les expressions les plus franches d'affinités naturelles d'un ordre différent. Les variétés bâtardes s'éteindront assez rapidement, et il ne restera bientôt que les deux formes extrêmes pour représenter une forme primitive commune. C'est ainsi seulement qu'en suivant les idées de M. Darwin, on pourrait expliquer comment le type d'où l'homme actuel s'est dégagé a pu laisser ses représentans les plus dégradés dans ces animaux malfaisans, malins, cruels, dont nous désavouons la parenté avec une énergique indignation. Le type primitif, qui s'est épanoui en branches distinctes, pouvait être d'ailleurs lui-même l'embranchement le plus élevé d'un type antérieur; ce dernier était lui-même issu d'un autre, et ainsi de suite. Cette hypothèse n'a rien de contraire aux découvertes de la paléontologie. Cuvier croyait à la vérité que les terrains

les plus rapprochés de l'époque moderne, et qui portent dans la science le nom de terrains tertiaires, ne contenaient point de singes fossiles; mais on en a retrouvé de nos jours des espèces fossiles dans l'Amérique du Sud, dans l'Inde et en Europe même, enfouies dans les couches les plus anciennes de la période tertiaire.

Si, comme M. Darwin le montre, parmi les formes issues d'un modèle initial commun, celles qui ont le moins de ressemblance ont le plus de chance de se perpétuer, on peut être tenté d'expliquer par ce fait comment il reste une distance si grande entre les singes et notre propre espèce. Parmi les races humaines, il en est qu'on est convenu de nommer inférieures; mais aucune ne peut être considérée comme un intermédiaire direct entre le singe et l'homme : du nègre au blanc, la distance, pour si grande qu'on la suppose, peut être comblée en peu de générations, tandis que, du singe au nègre, la distance est un véritable abîme, aussi bien que du singe au blanc. Il n'y a qu'une différence de degré et non d'essence entre l'intelligence du noir le plus sauvage et celle d'un Humboldt ou d'un Newton; la supériorité acquise de certaines races ne peut en aucune façon justifier la tyrannie qu'elles prétendent exercer sur d'autres races. Partout où l'esclavage pèse sur une nature morale, perfectible, sur un libre arbitre capable d'être guidé par la conscience et la religion, il est un crime et une monstruosité; c'est là une vérité à laquelle toute âme honnête doit se rallier, et qui est plus solide que toutes les doctrines de l'ethnographie et de l'histoire naturelle élevées aujourd'hui, demain renversées.

La théorie de M. Darwin soulève encore assez d'objections pour qu'il ne soit pas nécessaire de la combattre avec d'autres armes que des argumens purement scientifiques. Le défaut principal de son ouvrage, et l'auteur en a du reste conscience, c'est d'être trop dénué de pièces justificatives : il y est constamment question d'observations dont on fera connaître le détail plus tard; mais le lecteur, en attendant cette faveur, ne peut accorder sans réserve cette confiance que méritent seulement les travaux dont les résultats, les détails, la méthode, ont passé victorieusement par l'épreuve de la discussion. Le caractère honorable de M. Darwin garantit parfaitement sa bonne foi, mais ne peut être un gage d'infaillibilité. Il faut donc attendre la publication du grand ouvrage que promet M. Darwin pour porter un jugement définitif sur son œuvre actuelle; dès aujourd'hui cependant, on peut dire que depuis longtemps aucun écrivain n'avait agité avec autant d'éclat et de verve les questions les plus obscures et les plus difficiles de l'histoire naturelle. Chaque page, je dirai presque chaque ligne, éveille la curiosité de l'esprit; peut-on faire un plus bel éloge d'une œuvre d'art ou de science, quand on a dit qu'elle fait penser? M. Darwin a lui-même résumé, à la fin de son

livre, avec une entière bonne foi, tous les argumens favorables ou contraires à sa doctrine de la transformation des espèces par la sélection naturelle. Qu'on nous permette de les exposer à notre tour en terminant cette étude.

Au premier abord, rien ne paraît plus difficilement admissible que la transformation des organes, des caractères, des instincts par l'accumulation répétée de variations extrêmement légères; mais il y a bien certainement dans la nature organique une plasticité, une disposition au changement que la domesticité nous révèle, et il n'y a rien d'absurde à croire que les exigences du monde extérieur, la lutte perpétuelle des êtres, le changement des conditions sociales où ils se trouvent placés, poussent incessamment, quoique avec une lenteur extrême, la force vitale dans des directions nouvelles.

La stérilité presque universelle des hybrides est une des causes qui tendent le plus énergiquement à maintenir les espèces invariables; mais on a vu que l'impuissance des espèces différentes à se féconder mutuellement n'est pas absolue : les singularités extraordinaires que révèle le phénomène de la propagation observé chez les hybrides et les métis prouvent que les circonstances défavorables ou propices à la génération sont aussi variables que complexes. Il est permis de croire que la stérilité des hybrides ne va pas toujours en augmentant d'une génération à l'autre; elle a pu au contraire quelquefois, sous l'influence de la domesticité ou sous d'autres influences purement naturelles, aller en diminuant à mesure que la fusion entre les élémens empruntés à deux espèces différentes s'opérait d'une façon plus intime.

Si, en adoptant le principe de la modification graduelle des êtres, on essaie d'expliquer les particularités de la distribution actuelle des espèces dans les diverses provinces naturelles, on rencontre assurément de très grandes difficultés. Toutes les espèces étant issues d'un même genre primitif, il faut expliquer comment elles se sont propagées dans les parties du globe terrestre les plus éloignées; c'est ici que la doctrine des révolutions du globe viendrait heureusement en aide à celle de M. Darwin. Tous les grands cataclysmes qui ont affecté les formes extérieures de la surface terrestre, en brisant les barrières qui séparaient les faunes, en déchirant les isthmes qui divisaient les mers, en obligeant les êtres à des migrations en masse, ont puissamment contribué à disséminer les espèces ainsi qu'à en augmenter le nombre. Nous ne voyons aujourd'hui que le résultat définitif de plusieurs révolutions semblables; les migrations, les mélanges se sont renouvelés à mainte reprise, et nous ne pouvons plus discerner l'ordre dans lequel ces grands changemens se sont opérés. La loi nous en échappe, mais le fait n'en est pas moins évident.

Nous pouvons d'autant moins suivre dans leur succession naturelle les formes organiques, depuis l'origine de la création jusqu'à nos jours, que des exterminations répétées ont frappé un très grand nombre d'êtres à toutes les périodes; nous ne les connaissons que très imparfaitement par les restes fossiles, et nous sommes encore incapables de reconstituer, dans un ordre à la fois rationnel et historique, les grandes séries animales et végétales. Nous voyons souvent apparaître dans les couches terrestres des groupes entiers d'êtres qui n'ont aucun rapport, aucune affinité organique avec ceux qui remplissent les couches plus anciennes; mais ce n'est pas la nature qui est ici en défaut, c'est la science qui n'est encore qu'au début de ses observations, et commence à peine à démêler les premiers linéamens de l'histoire du passé. Qui oserait affirmer que les crustacés et les mollusques du terrain silurien ont été les premiers habitans de notre planète? Une pareille idée a quelque chose de si absurde, qu'il n'est pas nécessaire de la réfuter.

Les objections, comme on le voit, qu'on peut élever contre la doctrine de la transformation progressive du règne animal et végétal sont tirées surtout de notre ignorance même. Le temps et les progrès de la science contribueront sans doute à en atténuer de plus en plus la portée. Cette doctrine invoque au contraire en sa faveur un certain nombre d'observations positives énumérées avec une très grande habileté par M. Darwin. Il y a dans la nature animée une tendance à la variabilité en même temps qu'à la conservation : la lutte perpétuelle de ces deux influences imprime aux formes organiques des caractères qui se modifient d'âge en âge. L'homme, en créant des races, ne fait que tirer profit de cette tendance à la variabilité, en permettant qu'elle s'exerce à l'aise et sans perturbation; mais la nature arrive à des résultats tout semblables en obligeant les êtres animés à lutter sans cesse entre eux pour obtenir leur subsistance. Cette lutte est si pressante que toute modification dans les organes, les instincts, les formes, qui peut devenir un gage de victoire, se propage avec rapidité. La nature opère ainsi, tout comme l'homme, une sélection entre les divers représentans du même type; seulement elle agit éternellement, tandis que l'homme ne dispose que d'un jour. Aussi, tandis que l'homme n'arrive pas à créer de véritables espèces, la nature a pu, dans la série indéfinie des âges, modifier profondément tous les organismes et marquer un trait d'union entre les êtres les plus inférieurs et ceux qui occupent les rangs les plus élevés dans le règne animal. Elle n'a rien fait par bonds (*natura non facit saltum*); disposant de l'infinité du temps, elle a accumulé les variations partielles, multiplié les nuances et traversé l'un après l'autre tous les degrés qui séparent l'inertie absolue de la sensibilité la plus exaltée, la passivité de la liberté, l'instinct de l'intelligence.

La théorie de M. Darwin ne se recommande pas seulement par sa grandeur et son importance scientifiques : elle touche aussi à des questions pratiques dont la portée n'échappe plus à personne, notamment à la question de l'élevage et à celle de l'acclimatation. L'Angleterre est, on peut le dire, le pays classique de l'élevage. L'application raisonnée de la *méthode sélective* y a produit les résultats les plus merveilleux. En contemplant dans les expositions agricoles les plus beaux produits des races anglaises, on a trop souvent oublié par quels moyens on était arrivé à perfectionner ainsi la nature au gré des besoins de l'homme : on a cru très bien faire en se procurant à très grand prix de beaux modèles anglais et en opérant dans d'autres pays des croisemens avec les races aborigènes. Toutes les observations de M. Darwin montrent cependant que de semblables croisemens doivent être faits avec une très grande circonspection. Les races gagnent à être croisées quand elles ont déjà beaucoup de caractères communs : le croisement ne fait alors qu'en rajeunir les forces et la fertilité; mais quand il se trouve dans un pays des races naturelles, aborigènes, aux traits bien marqués, il vaut mieux songer à les perfectionner par la simple sélection que par des croisemens. C'est entrer en quelque sorte dans une voie déjà tracée par la nature, c'est mettre la sélection humaine au service de la sélection naturelle. L'instinct de l'éleveur consiste seulement à discerner, parmi les qualités, les formes d'une race, celles qui sont le plus susceptibles d'être amenées à la perfection; il faut qu'il devine, pour ainsi dire, les intentions de la nature : aussi rien n'est-il plus rare qu'un bon éleveur. Il faut, dans cette industrie agricole, des qualités de l'ordre le plus délicat, une sorte d'intuition, la connaissance la plus minutieuse de la structure des animaux, des rapports mutuels qui unissent entre elles toutes les parties de l'organisation. Ce grand art a été jusqu'à présent livré à un empirisme souvent aveugle. Quand l'observation aura révélé à l'homme quelques-unes des lois les plus importantes qui règlent l'hérédité des caractères naturels, quels progrès ne pourra-t-il pas accomplir autour de lui? Dès longtemps les Allemands, et notamment un gracieux penseur, Novalis, avaient jeté de brillans aperçus sur cet empire du monde animé destiné à l'homme, et sur le rôle qu'il lui appartient d'y jouer. Ces poétiques inductions se corroborent aujourd'hui par le témoignage de l'histoire naturelle, et c'est dans le pays où la science a toujours aspiré à devenir la servante de l'humanité que l'on s'attache le plus à découvrir les lois de l'élevage, cette branche si essentielle de la grande agriculture.

L'ouvrage de M. Darwin peut aussi être invoqué en faveur de l'acclimatation. Le naturaliste anglais montre en effet que les productions naturelles propres à une province géographique ne sont pas tou-

jours celles qui pourraient le mieux y prospérer. Il oppose une foule d'exemples aux partisans des causes finales, qui croient que la perfection est le caractère de toute chose créée et de toute combinaison naturelle. Comment expliquer, avec cet optimisme confiant, pourquoi nos animaux domestiques ont établi si facilement leur empire dans d'immenses régions, telles que l'Australie et les deux Amériques, où l'homme n'a trouvé aucune race d'animaux semblables quand il y a porté la civilisation? Avec quelle rapidité la pomme de terre n'a-t-elle pas envahi toutes les contrées de l'Europe sitôt qu'elle y fut apportée? S'il y a une harmonie remarquable, dans chaque province naturelle, entre la constitution physique, la topographie du sol, le climat et les productions du monde organique, cette harmonie n'a rien d'inflexible : c'est un accord qui peut être remplacé par un accord nouveau, et l'homme peut chercher son profit dans des combinaisons imprévues, où il met à la place de plantes et d'animaux nuisibles ou inutiles des plantes et des animaux utiles. Parmi les institutions récemment fondées en France, aucune ne mérite plus d'encouragemens que la société d'acclimatation. En essayant sur notre territoire les productions des autres pays qui se recommandent par un caractère particulier d'utilité, elle peut rendre à la science et au pays de véritables services; mais l'acclimatation doit avoir l'histoire naturelle pour guide : en faisant des choix peu judicieux, elle se condamnerait à l'impuissance; elle pourrait même, en certains cas, produire des résultats très fâcheux, si elle introduisait sur notre territoire des intrus doués d'une force vitale et d'une faculté de propagation remarquables, qui, à la longue, pourraient déposséder ou tout au moins gêner certaines productions aborigènes. Il ne faut pas que l'œuvre de l'acclimatation soit une simple affaire de curiosité, une fantaisie zoologique : elle doit moins rechercher les singularités exotiques que tout ce qui peut véritablement contribuer à servir l'humanité. A ce point de vue, quel service éminent ne rend pas à l'avenir et à la civilisation le courageux missionnaire anglais Livingstone, qui s'occupe d'acclimater dans le continent africain le coton des États-Unis, dont la culture ne prospère dans le continent américain qu'au prix de toutes les horreurs de l'esclavage! Le développement donné à la culture de la betterave n'a-t-il pas été le coup le plus sûr qui ait frappé le travail servile dans nos colonies? Tout se lie dans le monde, et la science ne peut accomplir aucun progrès dans l'ordre physique sans qu'un autre progrès n'en devienne l'écho dans l'ordre moral.

AUGUSTE LAUGEL.

DU CRÉDIT

DES

CHEMINS DE FER

I. *De la Création d'un Grand-Livre des Chemins de fer.* — II. *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles,* par M. Bartholony. — III. *Étude sur la solution des chemins de fer,* par M. Poujard'hieu.

Les compagnies de chemins de fer ont déjà traversé bien des vicissitudes, elles ont déjà plus d'une fois vu l'opinion publique changer complétement à leur égard, et passer pour ainsi dire sans transition d'un extrême à l'autre, de l'engouement à l'éloignement. Sans remonter au-delà de 1845, on se rappelle la faveur qui accueillit alors ces sortes d'entreprises. A peine étaient-elles constituées, et avant même qu'elles le fussent, lorsqu'elles n'avaient encore que l'espoir d'une concession, elles pouvaient négocier cet espoir avec prime, sous le nom de *promesses d'action.* On se rappelle les *promesses* de la ligne de Paris à Lyon, de celle de Lyon à Avignon, et on se rappelle aussi que le chemin de fer du Nord, à peine concédé, vit ses actions monter immédiatement à 400 francs de prime. Cette période fut courte : dès la fin de 1846, l'engouement avait diminué, il s'éteignit avec la crise de 1847, et quand la révolution de février arriva, ce fut un désarroi complet dans toutes les entreprises de chemins de fer. Celles qui n'avaient pas commencé leurs travaux furent obligées de liquider, celles qui les avaient commencés ne purent plus les continuer et implorèrent le rachat de l'état. Il ne resta

debout, traversant la crise tant bien que mal, que celles dont les travaux étaient à peu près achevés ou dont les principales dépenses étaient à la charge de l'état en vertu de la loi de 1842.

Pendant la période agitée qui s'étendit de 1848 à la fin de 1851, tout ce qui fut accompli en fait de chemins de fer le fut par l'état, et c'est à grand'peine si, en 1851, on put trouver, moyennant des avantages considérables, deux compagnies qui voulurent bien se charger l'une de la ligne de l'ouest, de Paris à Rennes, l'autre de celle de Lyon à Avignon. On se rappelle les embarras qu'eurent ces compagnies à se constituer : pour la première, il fallut le concours de capitalistes anglais, et pour la seconde il fallut la réunion de quelques entrepreneurs et de maîtres de forges qui se rendirent concessionnaires de la ligne d'Avignon moins pour la valeur de l'entreprise elle-même (car, malgré la subvention de 51 millions qui y était attachée, personne ne la jugeait favorablement) que parce qu'elle donnait un débouché à certaines industries, et qu'on espérait regagner d'un côté ce qu'on perdrait de l'autre.

Après le coup d'état de la fin de 1851, l'aspect changea tout à fait. Grâce au remaniement des concessions anciennes, qui furent portées à quatre-vingt-dix-neuf ans, grâce à la libéralité qui présida aux concessions nouvelles, on vit renaître une période de faveur pour les entreprises de chemins de fer, et cette fois, comme la faveur s'appuyait sur des bases plus solides, qu'elle reposait sur des avantages sérieux faits aux compagnies, elle dura plus longtemps. De 1852 à 1856, toutes les actions des entreprises françaises firent prime à leur apparition sur le marché, et quand il n'y eut plus d'entreprises françaises à créer, ou plutôt quand les actions étrangères (chemins autrichiens, lombards) arrivèrent à la Bourse de Paris concurremment avec nos entreprises, on les accueillit également avec une prime de 150 à 200 francs. Il n'y eut pas jusqu'aux chemins de fer de l'Espagne qui ne profitèrent de l'engouement général, et qui ne furent dès le début cotés au-dessus du pair.

L'année 1857 marqua le terme de cet engouement. Jusque-là on avait tout accueilli avec confiance, sans y regarder de trop près, et à l'ombre de cette confiance aveugle s'était glissée plus d'une entreprise douteuse. Quelques-unes des bonnes même avaient, par des fusions ou par des concessions nouvelles, compromis leur avenir. A partir de ce moment, on commença à voir les choses autrement. Ce fut surtout le rachat de la concession du Grand-Central par la compagnie d'Orléans et par celle de la Méditerranée qui détermina cette réaction. Dès lors on se mit à calculer avec inquiétude les charges qu'avaient prises les compagnies sans trop en mesurer l'étendue; on se dit que les dernières concessions, qui formaient ce qu'on

appelle le réseau secondaire, pourraient bien ne point rendre ce qu'on supposait, et que dans ce cas elles absorberaient une partie des bénéfices du réseau principal. On fut surtout effrayé de la somme considérable qu'il y aurait à demander au public, sous forme d'obligations, pour arriver à l'exécution de ce réseau secondaire, et dans un délai assez rapproché. Qu'on tienne compte encore de la diminution des recettes kilométriques qui avait lieu à mesure que le réseau s'étendait, diminution qui se trouvait particulièrement aggravée par les conséquences de la crise de 1857, et on s'expliquera sans trop de peine le revirement qui se manifesta dans l'opinion et le discrédit qui atteignit les compagnies. Ce discrédit fut tel qu'on fut obligé d'aviser, pour ne pas enlever aux compagnies tout moyen de remplir leurs engagemens. Que faire dans cette situation? Il y avait deux partis à prendre : ou ajourner l'exécution du réseau secondaire, dont les charges nuisaient au crédit des compagnies, ou maintenir ces concessions, et le délai fixé pour l'achèvement du réseau, en fortifiant le crédit des compagnies, c'est-à-dire en leur prêtant dans une certaine mesure le crédit de l'état. Le gouvernement n'hésita pas. Comme il tenait avant tout à l'exécution rapide du réseau secondaire, il se prononça avec raison pour le second système, et on fit une loi qui divisait les concessions des compagnies en deux parties : les unes, faites jusqu'à une certaine époque, furent désignées sous le nom d'*ancien réseau;* les autres, faites depuis, sous le nom de *réseau nouveau*. On laissa les premières sous le régime de leurs conventions spéciales, et on appliqua, sans distinction aucune, aux secondes une garantie d'intérêt de 4,65 pour 100, amortissement compris, pendant cinquante ans. La garantie devait avoir son effet, si le produit du nouveau réseau, considéré en lui-même, et déduction faite des frais d'exploitation, ne donnait pas de quoi payer l'intérêt des sommes qu'il aurait coûtées, l'ancien réseau ne devant y contribuer que lorsque le revenu aurait dépassé un certain chiffre, qu'on fixait pour chaque compagnie à la moyenne du revenu de l'exercice 1857.

On a beaucoup critiqué cette loi au point de vue du respect des engagemens. On a dit que les compagnies avaient été libres dans l'engagement qu'elles avaient pris d'exécuter le réseau secondaire, que c'était à elles d'en débattre les conditions avant de les accepter, mais qu'une fois acceptées, favorables ou non, elles devaient les exécuter. On ajoutait que si ces conditions avaient été très favorables, les compagnies ne seraient pas venues faire remise à l'état d'une partie des avantages qui leur étaient concédés; elles étaient défavorables, tant pis, on n'avait rien à demander : telle est en effet la rigueur des contrats, et on comprend que cette objection ait paru

grave à beaucoup d'esprits et qu'il y ait eu, au vote de la loi, une certaine résistance dans l'opinion. La résistance a été d'autant plus forte qu'on voyait l'état venir au secours de compagnies puissantes, et dont la plupart donnaient de beaux dividendes à leurs actionnaires; cela paraissait de la générosité mal placée, on aurait voulu attendre au moins que les compagnies fussent dans une situation plus malheureuse, et que l'impossibilité de tenir leurs engagemens fût bien démontrée par l'expérience. Nous ne savons pas ce qu'on aurait gagné à cette expérience, et il est facile de prévoir ce qui serait résulté de cet ajournement : les compagnies, frappées de plus en plus de discrédit, auraient emprunté aux conditions les plus onéreuses; cela aurait amené non-seulement la ruine des actionnaires, mais jeté une perturbation dans le crédit public, et un beau jour, à bout de ressources et de crédit, les compagnies ne trouvant plus à emprunter, il aurait fallu prononcer leur déchéance, et l'état aurait dû prendre à sa charge la continuation des travaux. Nous ne disons pas que cela serait arrivé infailliblement, mais que cela était à craindre pour quelques compagnies; nous demandons alors ce que l'état y aurait gagné.

Le système de l'exécution des chemins de fer par l'état étant aujourd'hui jugé et condamné à tous les points de vue, aurait-on eu recours à d'autres compagnies? Il aurait fallu leur faire des conditions plus avantageuses; il aurait fallu revenir au système de la loi de 1842, ou accorder des subventions. L'état a préféré ne donner que son concours moral aux compagnies, car la garantie d'intérêt n'est pas autre chose, tant qu'elle ne devient pas effective, et moyennant ce concours moral il a la certitude aujourd'hui qu'il n'y aura pas d'entrave dans la continuation des travaux, que le réseau secondaire sera terminé dans le délai voulu. Il ne pouvait pas obtenir un pareil résultat à meilleur marché. Lorsqu'un créancier intelligent est vis-à-vis d'un débiteur qu'un discrédit fâcheux et immérité peut faire tomber en déconfiture, il lui prête son propre crédit, il l'aide à traverser les circonstances difficiles, et il sauvegarde ainsi sa créance, que des mesures rigoureuses auraient compromise. L'état a fait de même vis-à-vis des compagnies : à tort ou à raison, elles étaient atteintes d'un discrédit qui pouvait les mettre dans l'impossibilité de remplir leurs engagemens; l'état, qui tenait, qui devait tenir à l'exécution de ces engagemens, a cherché à quelles conditions, les moins onéreuses pour lui, il pouvait se l'assurer, et il a trouvé la garantie d'intérêt. Par conséquent, lorsqu'on représente la loi du 11 juin 1859 comme une loi toute de secours en faveur des compagnies, on se trompe. Elle a été non moins utile à l'intérêt de l'état, c'est-à-dire à l'intérêt public, qu'à celui des compagnies; on peut

même croire que c'est là le mobile qui l'a inspirée, et que s'il n'y avait eu en jeu que l'intérêt des actionnaires, quelque respectable qu'il fût, l'état aurait été moins pressé d'intervenir. Cela dit sur les motifs qui ont inspiré la loi du 11 juin 1859, il s'agit maintenant de l'apprécier au point de vue de la situation nouvelle qu'elle a faite aux compagnies.

D'abord, en ce qui concerne les actions, cette loi garantit, dans une certaine mesure, le capital social des compagnies engagé dans le réseau principal contre les mauvaises chances que peut lui faire courir l'exécution du réseau secondaire. Quelles que soient ces chances, le réseau secondaire ne dût-il donner aucun produit net, le réseau principal ne devra contribuer aux charges du réseau secondaire que pour la différence entre le taux de 4,65 garanti par l'état et celui auquel on aura emprunté, de telle sorte que si cette différence est, comme on l'a calculé dans le projet de loi, de 1,15 pour 100, le réseau principal devra contribuer pour 1,150,000 fr. par chaque centaine de millions dépensée pour le réseau secondaire, le reste étant couvert par la garantie de l'état. Et comme la construction de ce réseau a été évaluée largement dans le projet de loi, on peut juger dès à présent du maximum de perte que cette mauvaise chance peut faire courir à chaque ligne; il suffit de prendre 1,15 pour 100 de l'évaluation des dépenses du nouveau réseau et de le soustraire du montant de revenu réservé de l'année 1857.

Pour la compagnie d'Orléans, dont le nouveau réseau, en y comprenant les concessions éventuelles, doit coûter 815 millions, à raison de 1,15 pour 100, le résultat de ce calcul donne 9,372,000 fr. à prélever sur le revenu réservé, soit 33 fr. 75 cent. sur un revenu qui a été de 90 francs en 1857; restent 56 francs 25 cent. — Le même calcul fait pour la compagnie de Paris-Méditerranée laisse à l'abri de tout prélèvement un revenu de 35 fr. par action. — Pour la compagnie du Nord, on obtient par action un revenu de 54 fr.; pour celle de l'Est, un revenu de 28 fr.; pour celle de l'Ouest, un revenu de 26 fr. Les autres compagnies, n'ayant donné jusqu'ici que l'intérêt à 4 pour 100 du capital, ne peuvent figurer dans ce calcul.

Ainsi telle est à peu près la limite posée à la perte qui peut résulter pour chaque compagnie de l'influence du nouveau réseau. Sans doute il serait très fâcheux pour les actionnaires de la compagnie d'Orléans, qui toucheront cette année 97 fr. de dividende, de voir leurs revenus réduits à moins de 60 fr.; pour les actionnaires de Lyon-Méditerranée, de ne plus toucher que 35 fr. au lieu de 53; pour ceux de l'Est, 28 au lieu de 40, etc.; mais, qu'on le remarque bien, nous avons mis les choses au pis : nous avons supposé le réseau secondaire complétement improductif, ne donnant rien au-

delà des frais d'exploitation. C'est un résultat peu probable, car la recette kilométrique a beau baisser à mesure que le réseau des chemins de fer s'étend et atteint des pays moins populeux et moins industriels : on reste encore à un chiffre qui doit frapper les esprits. C'est ce que prouvent les résultats des cinq dernières années :

Années.	Produit kilométrique des chemins de fer.	Longueur moyenne en exploitation.
1855	51,347 fr.	5,047 kilom.
1856	48,408	5,860
1857	45,259	6,875
1858	41,398	8,098
1859	43,782	8,852

N'est-il pas remarquable qu'avec un réseau dont l'étendue a augmenté de 75 pour 100 en cinq ans (de 1855 à 1860), la recette kilométrique n'ait baissé que de 14 pour 100? Si nous appliquons les mêmes calculs à l'achèvement du réseau, c'est-à-dire si nous supposons que la recette kilométrique ne diminuera que de 14 pour 100 pendant que le réseau augmentera de 75 pour 100, nous trouvons que lorsque ce réseau aura atteint les 16,352 kil. que forment les concessions actuelles, tant définitives qu'éventuelles, la recette kilométrique sera encore de 36,777 fr. Il faut dire, il est vrai, pour atténuer un peu l'effet de ce calcul, que le réseau secondaire va se composer de lignes parallèles au réseau principal, comme la ligne du Bourbonnais vis-à-vis du chemin de fer de Lyon, comme celle de Paris à Tours vis-à-vis du chemin de fer d'Orléans, celle de Mulhouse vis-à-vis du chemin de fer de Strasbourg, celle de Granville vis-à-vis du chemin de fer de l'Ouest, etc., ou de prolongemens qui n'auront accès que dans des centres faiblement peuplés et peu industrieux. Par conséquent, il n'est pas probable que l'effet en soit le même que pour les prolongemens du réseau principal; on peut admettre au contraire que la diminution du revenu kilométrique sera beaucoup plus considérable qu'elle n'a été jusqu'à présent. Quelle que soit cependant la part que l'on puisse faire aux mauvaises chances, la marge est encore assez grande pour qu'il y ait, au-delà des frais d'exploitation, un certain produit net affecté aux frais d'établissement. Le rapport de la commission qui a été chargée de l'examen de la loi du 11 juin a estimé ce produit à 7,500 fr. : nous croyons cette évaluation insuffisante, et nous en donnons pour preuve ce qui se passe en Angleterre.

En Angleterre, où la réglementation n'existe guère et où chacun fait ses affaires comme il l'entend, les chemins de fer n'ont pas été établis, comme chez nous, d'après un plan tracé d'avance par l'administration; ils ont été livrés aux hasards et aux caprices de la spéculation : il en est résulté une concurrence infinie entre les diverses lignes, et beaucoup plus de lignes que cela n'était nécessaire. Il

suffit d'ouvrir la carte de Brashaw pour juger du dédale qui constitue le réseau anglais. Eh bien! ce réseau ainsi mal combiné, qui atteint aujourd'hui 15,303 kilomètres (ce qui, pour une population et un territoire comme les nôtres, représente au moins 20,000 kilomètres en France), a donné encore, en 1858, plus de 38,000 francs par kilomètre. S'il en est ainsi dans un pays où la concurrence la plus étendue existe non-seulement par la multiplicité des chemins de fer mêmes, mais par le fait des canaux, par celui du cabotage, plus considérable que partout ailleurs, dans un pays très restreint quant aux rayons du point central à la circonférence, et qui, à cause de sa position exceptionnelle, n'a aucun commerce de transit, il est bien permis d'espérer qu'en France, où d'autres conditions se présentent (1), la moyenne du revenu kilométrique sera au moins égale à celle de nos voisins. Si elle est égale, cela constitue au réseau secondaire un rendement brut de 30,000 francs par kilomètre. Même en nous en tenant aux évaluations de la commission, à 7,500 francs de revenu net par kilomètre, si cela ne suffit pas pour dégager la responsabilité de l'état, cela suffit au moins pour faire que les compagnies n'aient rien à y ajouter sur leur revenu réservé. On est donc à peu près assuré que le minimum du revenu réservé aux compagnies ne sera pas entamé, et que, grâce à la loi du 11 juin 1859, les actionnaires continueront à jouir à peu près des dividendes qu'ils ont touchés pour l'exercice 1857.

Si telle est la situation faite aux actions, voyons celle qui existe pour les obligations. Les compagnies ont deux sortes d'obligations : les unes qui ont été émises pour l'exécution de l'ancien réseau, et qui restent soumises aux anciennes lois qui les régissent; les autres qui seront émises pour l'exécution du nouveau, et qui jouissent de la garantie nouvelle de 4,65 accordée par la loi du 11 juin 1859. Les premières ne possèdent qu'en partie la garantie de l'état qui a été stipulée lors des concessions; quant aux autres, cette garantie les couvre totalement en tant que la dépense du nouveau réseau ne dépassera pas les évaluations admises. Toutefois cette distinction, bonne en théorie, ne signifie rien vis-à-vis du public : pour lui, toutes les obligations sont les mêmes. L'état n'a pas garanti telles ou telles obligations spécialement, il a garanti une certaine somme devant équivaloir à certaines dépenses; si la compagnie à laquelle cette garantie a été accordée renferme ses dépenses dans ces limites, ou si elle n'en sort que jusqu'à concurrence de son capital social, la

(1) Nos chemins de fer ont été mieux combinés sous le rapport du tracé que les chemins anglais; les rayons qui s'étendent du point central à la circonférence ont plus de développement, le commerce de transit est de plus en plus important, la concurrence moins redoutable de la part des canaux et du cabotage. Enfin le réseau aujourd'hui concédé n'atteindra jamais que les trois quarts de ce qu'il est en Angleterre.

garantie de l'état de 4,65 s'applique à toutes les obligations, et la différence seule entre ce taux et celui de l'emprunt reste à la charge des compagnies. Si au contraire elle en sort et que le capital social joint à la somme garantie ne suffise pas pour couvrir toutes les dépenses, la différence, c'est-à-dire les sommes empruntées au-delà, n'a d'autre répondant que le revenu de l'entreprise, et si par impossible on ne trouvait pas dans ce revenu de quoi pourvoir à la différence, comme il n'y a de privilége pour aucun des emprunts, que le droit est le même pour tous les créanciers, il en résulterait que cette différence pèserait également sur toutes les obligations. Supposons, pour bien faire comprendre notre pensée, qu'une compagnie ayant à servir un intérêt de 40 millions à ses créanciers ne soit couverte par la garantie de l'état que jusqu'à concurrence de 30, et qu'elle ne trouve pas dans les bénéfices de l'entreprise de quoi payer la différence de 10 millions; le déficit pèsera également sur tous les créanciers, qui perdront un quart de leur revenu. Voilà ce que le public doit bien savoir pour ne pas se tromper sur la valeur réelle de la garantie de l'état, appliquée aux obligations.

Maintenant, pour bien juger de l'importance de cette garantie et connaître jusqu'où elle s'étend, il faut rapprocher les sommes qui ont été garanties à diverses époques lors des premières concessions et par la loi du 9 juin 1859, les joindre à celles qui proviennent du capital social et se dire que c'est la différence entre ce total et celui de la dépense qui établit ce que nous appellerons le découvert des compagnies à l'endroit de la garantie de l'état. Ce calcul fait pour chaque compagnie donne à peu près les résultats suivans :

Noms des compagnies.	Somme garantie par l'état.	Sommes fournies par le capital social.	Total des sommes garanties par l'état et fournies par le capital social.	Dépenses à faire en y comprenant l'ancien et le nouveau réseau.	Différence non garantie par l'état et non couverte par le capital social.
Orléans.....	969,000,000	150,000,000	1,119,000,000	1,260,000,000	141,000,000
Paris-Méditerranée.....	1,559,000,000	400,000,000	1,959,000,000	1,860,000,000	»
Nord.....	203,000,000	210,000,000	413,000,000	603,000,000	190,000,000
Est.....	522,000,000	250,000,000	772,000,000	832,000,000	60,000,000
Ouest.....	644,000,000	150,000,000	794,000,000	752,000,000	»
Midi.....	360,000,000	111,000,000	471,000,000	371,000,000	»

Ainsi, après l'achèvement du réseau secondaire, il n'y aura que trois compagnies dont la totalité des dépenses ne sera pas couverte par la garantie de l'état et par le capital social :

1° Celle d'Orléans, qui sera à découvert de 141,000,000,
2° Celle du Nord, — 190,000,000,
3° Celle de l'Est, — 60,000,000,

auquel découvert il faut ajouter la différence que chaque compagnie

devra payer entre le taux de 4,65 pour 100 garanti par l'état et celui auquel elle empruntera. Pour les autres compagnies, dont la totalité des dépenses est garantie par l'état et par le capital social, c'est cette différence seule qui forme le découvert. Pour faire face à ce découvert, les compagnies auront le produit net de leurs entreprises, défalcation faite des frais d'exploitation. Ce produit net, pour la compagnie d'Orléans, sera déjà, en 1859, d'au moins 40 millions pour faire face à un découvert qui ne dépassera pas en intérêts annuels une somme de 17 millions :

Pour la compie du Nord,	il sera de	34,000,000	pour faire	face à un découvert de	13
Pour celle de l'Est,	—	30,000,000	—	—	17
Pour celle de Paris-Méditerranée,	—	71,000,000	—	—	13
Pour celle de l'Ouest,	—	25,000,000	—	—	3 1/2
Pour celle du Midi,	—	12,000,000	—	—	1 1/2

On voit que la part des emprunts à découvert vis-à-vis de la garantie de l'état trouvera dans le revenu net de chaque compagnie une garantie spéciale des plus rassurantes.

Maintenant il y a le chapitre des dépenses imprévues. Si on dépasse les évaluations, comme l'état n'a garanti qu'une certaine somme, la différence au-delà de cette somme s'ajoutera aux emprunts non garantis par l'état, et peut changer la situation. Nous savons tout ce que l'expérience a déjà révélé; nous avons vu des dépenses évaluées à une certaine somme dans la concession et dépassées de moitié dans l'exécution : de là des charges exceptionnelles qui ont pesé sur les compagnies, et qui ont amené bien des mécomptes. Cela explique pourquoi certaines entreprises qui s'annonçaient sous les plus favorables auspices n'ont pas donné les résultats qu'on attendait. Il est donc permis d'avoir quelque défiance à l'endroit des dépenses imprévues. Cependant, si l'expérience doit servir à quelque chose, elle a dû servir à faire très large la part de l'imprévu dans les dernières évaluations. Il doit y avoir aujourd'hui moins de chances d'erreur que par le passé. On entre du reste dans une voie nouvelle. Après avoir rendu hommage à la science des ingénieurs pour les magnifiques travaux d'art qu'ils ont accomplis sur nos chemins de fer, on commence à reconnaître que ces travaux ont coûté fort cher, et que les chemins de fer étant moins des œuvres d'art que des objets de grande utilité publique qu'il faut s'appliquer à multiplier le plus possible, on ne peut les multiplier qu'en les établissant à bon marché. C'est la tendance actuelle des esprits. Déjà on est arrivé à étendre le maximum des pentes et des rampes, à rétrécir le rayon des courbes : ce sont des conditions de bon marché, et si on tient compte de l'abaissement du droit sur les fers, sur les houilles, de l'économie qui peut en résulter pour le prix des rails,

on peut espérer que les dépenses à faire ne dépasseront pas les évaluations. Il faut dire encore dans le même sens, à l'avantage de l'avenir, que chaque année les frais d'exploitation diminuent. Après avoir été au début de 45 à 50 pour 100, ils sont descendus aujourd'hui sur presque toutes les grandes lignes au-dessous de 40 pour 100, et avec une recette kilométrique moindre. On n'en restera certainement pas là, et plus on ira, moins les chemins de fer coûteront à établir et à exploiter. Sans doute le bénéfice de ce double progrès, d'une construction moins chère et d'une exploitation plus économique, reviendra d'abord au public sous forme de réduction de tarifs; mais il en restera encore assez aux compagnies pour augmenter leur produit net, et partant la garantie de leurs obligations.

Il est donc un point bien établi : c'est que les obligations de chemins de fer constituent aujourd'hui un placement hors ligne. Au point de vue de la sécurité, il n'y en a pas de plus solide, puisqu'à la garantie de l'état, qui les couvre en partie, vient s'adjoindre pour le reste un revenu net bien des fois supérieur. C'est la meilleure des hypothèques. Au point de vue de l'exactitude du paiement des intérêts et de la facilité des réalisations, elles offrent les mêmes avantages que la rente : l'intérêt se paie à jours fixes, à des époques semestrielles, et le capital peut se réaliser à la Bourse du jour au lendemain si cela est nécessaire. Elles ont de plus un avantage tout spécial que n'a pas la rente, celui de la prime de remboursement. Les obligations cotées aujourd'hui 292 francs sont remboursables à 500 francs, et bien que le remboursement soit échelonné sur une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, comme il a lieu par partie chaque année, et par voie de tirage au sort, chaque porteur d'obligation a la chance, à son moment, de toucher cette prime de plus de 200 francs.

Comment se fait-il qu'avec tous ces avantages, que personne ne conteste, les obligations de chemins de fer soient à un cours relativement si peu élevé, si inférieur notamment au cours de la rente? Telle est la question à résoudre. Les obligations à 292 francs, donnant 15 francs de revenu, représentent du 3 pour 100 à 58 francs, lorsque la rente est à 68 francs (1). C'est une différence en moins de plus de 15 pour 100. Ce ne peut pas être la différence dans la garantie qui fait cette différence dans le taux de la négociation, puisque ce qui manque aux obligations comme garantie complète de la part de l'état est largement couvert par le revenu net des compagnies, et que de plus les obligations jouissent d'une prime de

(1) Depuis quelque temps, le cours des obligations de chemins de fer a un peu monté, et atteint aujourd'hui en moyenne 300 fr.; mais le cours de la rente a monté aussi, et touche à 69 fr.; par conséquent, la différence entre les deux valeurs est toujours à peu près la même.

remboursement que ne possède pas la rente. Nous savons bien que, dans l'appréciation du taux auquel se négocie une valeur, il faut tenir compte de son ancienneté, de la notoriété dont elle jouit; la rente est plus ancienne que les obligations et plus généralement connue, surtout depuis les dernières souscriptions publiques qui l'ont fait pénétrer partout. La rente a en outre pour elle les placemens obligatoires; certains capitaux mobiliers, ceux des mineurs, des établissemens publics, des caisses d'épargne et des dotations de diverses natures ne peuvent pas recevoir d'autre affectation : tout cela lui constitue des priviléges et lui donne un marché plus large qu'à toute autre valeur. Cependant nous ne croyons pas nous tromper en disant que cela ne suffirait pas pour lui assurer une faveur de plus de 15 pour 100 sur des valeurs ayant la même garantie comme solidité, à peu près la même facilité comme négociation, et de plus une prime de remboursement qui en double presque le capital, d'autant plus que si la rente a le privilége de certains placemens, les obligations, par cela seul qu'elles donnent un revenu plus élevé que la rente, ont la faveur à peu près exclusive des capitaux qui ont le choix. Il n'est pas indifférent pour le petit capitaliste d'augmenter son revenu de 15 pour 100, d'avoir pour la même somme 3 fr. 50 c. de revenu au lieu de 3 fr.

On a dit que c'était l'émission multipliée des obligations qui en avait avili les cours, et on rappelle qu'en 1853, lorsqu'on émit pour la première fois les obligations sous la forme qu'elles ont aujourd'hui, on les émit à 340 fr., ce qui représentait du 3 pour 100 à 68 fr.; on oublie qu'alors la rente était à 80 et 81 fr., et que par conséquent la différence entre les deux valeurs était toujours à peu près la même, sinon plus élevée. D'ailleurs, si depuis on a émis pour 2 milliards d'obligations, on a émis aussi pour 2 milliards de rentes; la cause qui a fait émettre les unes était productive, tandis que celle pour laquelle ont été émises les nouvelles rentes n'a rien ajouté à la richesse publique. Nous ne voulons pas dire toutefois qu'on ne puisse trouver dans les émissions multipliées des obligations une des raisons qui les ont fait baisser du cours de 340 francs à celui de 290 francs, de même que les emprunts considérables ont contribué à ramener la rente du cours de 80 fr. à celui de 68 fr. Cela est incontestable, mais cela n'explique pas l'écart constant qui a eu lieu entre les deux valeurs; il tient évidemment à autre chose: il doit tenir à un mode d'émission défectueux.

Dans ce qui constitue le prix d'une valeur comme dans ce qui constitue le prix d'une marchandise, il y a deux élémens dont il faut tenir compte : l'utilité et le rapport de l'offre à la demande. Prenez deux valeurs ou deux marchandises ayant la même utilité, si le rapport de l'offre à la demande est différent, le prix sera diffé-

rent; celle qui sera plus offerte sera moins chère, celle qui sera plus demandée sera plus chère, cela est incontestable. Les obligations ont eu jusqu'à présent ce désavantage, qu'elles ont presque toujours été plus offertes que demandées. Dans le principe, les compagnies ont commencé par les émettre elles-mêmes, et comme elles avaient hâte de s'assurer les sommes dont elles avaient besoin, elles se disputaient les souscripteurs; c'était à qui les offrirait au meilleur marché. C'est ainsi qu'à la fin de 1857 on a vu les obligations tomber à 260 fr., ce qui représente du 3 pour 100 à 52 fr.; la rente était alors à 67 fr. Éclairées par cette expérience, les compagnies ont senti la nécessité de se réunir et de s'adresser à un intermédiaire qui serait seul chargé d'émettre les obligations. Cet intermédiaire a été la Banque, dont l'action a fait immédiatement monter les cours de 14 ou 15 fr., à 274 fr. ou 275 fr. Bien que préférable à l'ancien, un tel système ne rétablissait pas encore complétement l'équilibre entre l'offre et la demande. La Banque, avant de négocier les titres des compagnies de chemins de fer, leur avait fait des avances; elle était impatiente de rentrer dans ses fonds et de se débarrasser d'un genre d'opérations qui était en dehors de ses attributions ordinaires. Aussi s'empressait-elle d'émettre les titres au plus vite, quels que fussent l'état du marché et les besoins des compagnies. On l'a vue, en 1859, émettre pour 250 millions d'obligations en trois mois, du mois de juillet au mois d'octobre, à raison de 2 millions et demi par jour, sans que les besoins des compagnies justifiassent un tel empressement, et lorsque celles-ci devaient attendre au contraire plusieurs mois avant d'employer toutes les ressources qu'on mettait ainsi à leur disposition. Néanmoins ces obligations ont été négociées à une moyenne de 283 fr. 82 c., c'est-à-dire à environ 23 fr. de plus que lorsqu'elles étaient émises par les compagnies.

On voudrait aujourd'hui quelque chose de mieux encore; on voudrait, puisque la loi du 11 juin 1859 a garanti la plupart des obligations, tirer de cette garantie tous les avantages qu'elle doit produire pour le crédit des compagnies et pour celui de l'état. De là les systèmes qui ont été mis en avant dans quelques publications récentes. Ces systèmes se réduisent à trois principaux.

Le premier, attribué à M. Banès, agent financier de la compagnie d'Orléans, propose de créer, sous la garantie de l'état, un grand-livre des obligations de chemins de fer.

Le second, celui de M. Bartholony, président de la compagnie d'Orléans, repose sur la substitution du crédit de l'état à celui des compagnies. En d'autres termes, l'état emprunterait directement pour le compte des compagnies.

Enfin le troisième, celui de M. Poujard'hieu, ancien secrétaire-

général de la compagnie du Midi, met en avant la création d'une banque spéciale des chemins de fer, à laquelle on donnerait, comme à la Banque de France, la faculté d'émettre du papier de circulation.

Ce dernier changement proposé dans le mode des emprunts à faire par les compagnies de chemins de fer, en dehors des considérations de crédit qui peuvent le justifier, s'appuie aussi sur la nécessité de satisfaire à des exigences toutes matérielles. On est effrayé de la multiplicité des titres, de la responsabilité qui en résulte pour les compagnies, obligées de garder en dépôt tous les titres au porteur qu'on leur remet en vertu de la loi du 23 juin 1857, et on se demande si on trouvera bientôt des caisses assez grandes et des locaux assez vastes pour les contenir. M. Bartholony résume ainsi ces difficultés dans une note qui accompagne sa publication :

« Il existe actuellement sur la place quarante espèces d'obligations différentes, et il y a telle compagnie, la compagnie de Lyon-Méditerranée par exemple, qui, à elle seule, est obligée de faire le service de quatorze espèces de titres.

« Ce service ne consiste pas seulement à payer les semestres; chaque nature de titres a en outre un amortissement spécial, un tirage distinct, et les caisses des compagnies sont encombrées et s'encombrent de plus en plus chaque année de roues destinées à tous ces tirages.

« La compagnie d'Orléans, pour sa part, compte déjà treize roues différentes.

« Si l'on persiste dans le système actuel, l'opération du tirage absorbera bientôt des journées entières.

« Ajoutons, pour faire comprendre d'un mot toutes les complications nouvelles que la loi du 23 juin 1857 est venue introduire dans le mécanisme administratif des compagnies, que la nécessité de tenir les titres au porteur à la disposition des personnes qui momentanément préfèrent la forme nominative oblige les compagnies à accroître incessamment le matériel de leurs caisses.

« La compagnie d'Orléans, en ce qui la concerne particulièrement, a aujourd'hui dix-sept caisses de dimensions colossales, contenant plus d'un million de titres incessamment remaniés pour conversions, mutations, transferts, etc.

« Quels risques, quelle responsabilité, quelles dépenses de personnel et de surveillance! quelle multiplicité de soins et d'écritures!

« La Banque de France ressent le contre-coup de tous ces embarras matériels des compagnies. On sait que moyennant une légère commission elle reçoit les titres en dépôt. Sa serre de Paris (je ne parle pas des succursales) occupe plus de cinquante employés et contient à l'heure qu'il est près de treize cent mille titres. Deux fois par an, la Banque, pour toucher les semestres afférens à ces titres, est obligée de détacher les coupons ou d'envoyer à l'estampille dans les bureaux des compagnies.

« Déjà la place manque partout pour l'emmagasinement et la manutention des titres. Si on n'arrive pas à représenter la dette des compagnies autre-

ment que par la même monnaie de papier qui existe aujourd'hui, on se heurtera bientôt à de véritables impossibilités.

« Je ne veux pas prévoir les cas de vol, d'incendie ou de désastre accidentel, pour ne pas trop assombrir le tableau; ce sont cependant des cas possibles, et dont la prudence humaine ne doit pas négliger de tenir compte. »

N'oublions pas que ces titres, déjà au nombre de 7,700,000 de toute nature et de toute origine, sont appelés, si on persiste dans le même système, à plus que doubler jusqu'à l'achèvement du réseau secondaire. Cette considération de la multiplicité infinie des titres et des dangers qu'ils présentent sous la forme au porteur, soit pour les compagnies qui les reçoivent en dépôt, soit pour les propriétaires qui veulent les garder, a plus d'importance qu'on ne l'imagine. D'abord, de quel droit imposer aux compagnies de chemins de fer la garde des titres au porteur qu'on voudra bien leur apporter? Si les titres sont volés, sur qui pèsera la responsabilité? La fera-t-on peser sur les administrateurs sous prétexte qu'ils auront manqué de la vigilance nécessaire? On ne trouvera plus d'administrateurs sérieux pour encourir une telle responsabilité. La fera-t-on peser sur la compagnie, c'est-à-dire sur tous les actionnaires? Alors on se demande comment l'actionnaire qui aura gardé ses titres chez lui, qui n'aura fait courir aucun risque à la compagnie, pourra être responsable au même degré que celui qui aura déposé ses titres, et parmi ceux qui les auront déposés, si la responsabilité pourra être la même pour celui qui les laissera toujours en dépôt sans donner lieu à aucun maniement et pour celui qui les fera manier sans cesse par des conversions nouvelles. Évidemment il y a là une question des plus délicates; nous ne savons comment les tribunaux la résoudraient, si elle leur était soumise, mais nous croyons qu'il y a lieu de s'en préoccuper. Et puis cette profusion à l'infini des titres au porteur est-elle ce qu'on peut désirer de mieux pour la sécurité des familles? Qu'on s'y résigne pour les actions, cela se comprend, l'action est une valeur aléatoire; le risque qui résulte de la forme *au porteur* n'est rien à côté de celui qui résulte du fond même du titre : d'ailleurs il est soumis à des mutations fréquentes, c'est une des conditions essentielles du crédit dont il jouit; la forme au porteur est inhérente à sa constitution même. Il n'en est pas de même de l'obligation. L'obligation est une valeur de placement; on l'achète pour la garder, et il est quelque peu dangereux de la garder sous la forme au porteur, c'est-à-dire en restant exposé à tous les risques de perte, de vol et d'incendie. Sans doute, en vertu de la loi du 23 juin 1857, on a la faculté de l'échanger contre un titre nominatif; mais la responsabilité dont on se dégage, on la fait courir à une compagnie, c'est-à-dire à des actionnaires qui, en cas de sinistre,

auront à payer pour un fait qui ne sera pas le leur. D'autre part, comme dans l'état actuel des choses on ne négocie que des titres au porteur, on est bien obligé de conserver les obligations sous cette forme, si on veut leur laisser toutes les facilités de négociation, et partant tout le crédit qu'elles peuvent avoir.

La principale considération sur laquelle on s'appuie pour demander un changement complet dans le système actuel, c'est la nécessité de relever le crédit des compagnies dans l'intérêt de l'état lui-même. Avant la loi du 11 juin 1859, l'intérêt de l'état et des compagnies était déjà uni pour la négociation au meilleur cours possible des obligations. Certains esprits ont pu le comprendre autrement, et croire que la rente était d'autant plus *légère* que les obligations étaient *lourdes ;* c'était une erreur capitale. Quand sur un marché il y a deux valeurs de nature à peu près identique, présentant les mêmes garanties, et que, pour des raisons qui tiennent au plus ou moins de facilité dans la négociation, l'une se vend moins cher que l'autre, c'est le prix de celle qui se vend le moins cher qui sert de type pour fixer la valeur même de celle qui se vend le plus cher : seulement on tient compte à l'une des plus grandes facilités de négociation dont elle jouit, et c'est là ce qui fait la différence entre son prix et celui de la valeur moins favorisée; mais la première ne peut pas s'écarter beaucoup du prix de cette valeur moins favorisée. C'est comme un boulet qu'elle traîne au pied. Si l'on veut en avoir la preuve, on n'a qu'à consulter le mouvement des cours de la rente et des obligations à diverses époques; on verra que toujours les obligations ont suivi les variations de la rente, ont monté ou baissé avec elle. Tous les efforts qui ont pu être tentés pour dégager la rente de ce que nous appellerons l'étreinte des obligations sont demeurés complétement stériles; la rente n'a jamais monté indépendamment des obligations. Aussi ne nous sommes-nous jamais expliqué pourquoi on persistait à refuser la cote à terme aux obligations, si tant est que cette cote à terme puisse avoir pour effet d'en élever le cours. Ce serait, dit-on, un nouvel élément de concurrence pour la rente : c'est possible, mais la concurrence se ferait au profit des deux valeurs et dans le sens de la hausse, tandis qu'aujourd'hui elle se fait à leur préjudice dans le sens de la baisse, c'est-à-dire que les obligations, retenues au-dessous des cours qu'elles devraient avoir si elles jouissaient du marché à terme, y retiennent aussi la rente. Il ne faut pas croire qu'en agissant ainsi, on réserve la spéculation à la rente; il n'y a point de spéculation efficace sans capitaux, et les capitaux se portent d'autant plus sur les obligations que l'écart est plus grand entre le cours de celles-ci et celui de la rente, de sorte que, si par l'effet de cette spéculation, qu'on veut

réserver à la rente, on arrivait à la faire monter, on donnerait par cela même une raison de plus aux capitaux de se porter sur les obligations. Mais la solidarité qui existait déjà entre les obligations et la rente avant la loi du 11 juin 1859 est devenue beaucoup plus étroite depuis cette loi. On peut presque dire aujourd'hui que c'est le crédit de l'état qui se négocie avec les obligations aussi bien qu'avec la rente. Ce n'est guère plus qu'une question de forme dans le titre, et on se demande comment cette question de forme peut expliquer un écart de 10 francs dans le taux de la négociation, les obligations à 292 francs représentant du 3 pour 100 à 58 francs et la rente étant cotée à près de 68 francs.

Il y a un autre point de vue encore où il est de l'intérêt de l'état que les obligations se négocient au cours le plus élevé : c'est celui de la multiplication des chemins de fer. Le dernier mot n'est pas dit avec les concessions actuelles. Il est évident que notre réseau est appelé à se prolonger au-delà de ces concessions, et il se prolongera d'autant plus qu'il coûtera moins cher à établir. Supposez qu'au lieu d'emprunter à 5 9/16 pour 100 amortissement compris, ce qui a été la moyenne des emprunts de l'année dernière, les compagnies empruntent ou qu'on emprunte pour elles à 5 pour 100 : voilà, sur les 2 milliards et demi qui sont encore à emprunter, près de 15 millions d'intérêts de moins à payer chaque année et un capital de 300 millions de gagné. Avec ces 300 millions, on peut faire, à raison de 300,000 francs par kilomètre, près de 1,000 kilomètres nouveaux, et comme l'état a la volonté et le devoir de construire des chemins de fer partout où ils seront nécessaires à la prospérité publique, il ne lui est pas indifférent qu'on trouve moyen, avec la même somme d'intérêts à payer, de procurer aux compagnies 300 millions de capital de plus (soit environ 12 pour 100) : c'est autant de moins qu'il aurait à accorder plus tard sous forme de subvention ou autrement.

Ainsi, à quelque point de vue qu'on se place, il est utile de travailler à relever le crédit des compagnies. Si c'est au point de vue du crédit en général, on comprend qu'à la façon dont le crédit de l'état est aujourd'hui lié à celui des compagnies par la loi du 11 juin 1859, ce qui pèse sur l'un doit peser également sur l'autre, de même que ce qui élève l'un doit élever l'autre. Si c'est au point de vue de l'économie qui résultera d'emprunts faits à meilleur marché, cette économie ne profite pas seulement aux compagnies, elle profite encore à l'état, qui se trouve déchargé d'autant dans les subventions qu'il accordera plus tard pour le prolongement du réseau des chemins de fer. Les gens qui s'inquiètent peu des charges qui peuvent peser sur les compagnies, et qui considéreraient au besoin

leur ruine comme un détail dans le progrès de la richesse publique, se trompent du tout au tout. Par leur organisation actuelle, par les nombreux intérêts qu'elles représentent, les compagnies de chemins de fer servent de pivot à la richesse publique; le jour où elles seraient ruinées, ce ne serait pas seulement des milliers d'actionnaires qui perdraient leur revenu, ce qui a son importance : ce serait l'exécution complète du réseau des chemins de fer qui serait compromise et la richesse publique qui serait atteinte dans sa base. L'économiste allemand List dit quelque part que « des entreprises ruinées ressemblent au cadavre d'un pendu, qui fait reculer tous les êtres de la même espèce. » Nous voudrions bien savoir quelles compagnies se présenteraient pour achever le réseau, c'est-à-dire pour faire les parties les moins productives, lorsqu'elles auraient sous les yeux l'exemple de compagnies qui se seraient ruinées en faisant les meilleures. Il n'y en aurait aucune assurément, et l'état seul aurait la charge de l'achèvement de ce réseau vis-à-vis des populations; c'est là ce qu'il a voulu éviter en prêtant aux compagnies le concours de son crédit et en consentant à la loi du 11 juin 1859. Il s'agit maintenant de tirer les conséquences de cette loi en effaçant l'écart qui existe entre le taux de la rente et celui des obligations.

Dans le système qui consiste à créer un grand-livre des chemins de fer et à fondre toutes les obligations en une seule, dite *omnium*, qui serait garantie intégralement par l'état, on se préoccupe surtout de supprimer la multiplicité des titres, qui fait l'embarras des compagnies en même temps qu'elle gêne le choix des capitalistes; c'est une amélioration. Il est incontestable que, lorsqu'il n'y aura plus qu'un seul titre d'obligation, et qu'il sera garanti intégralement par l'état, il obtiendra plus de faveur auprès du public et pourra se placer à des conditions plus avantageuses que les titres multiples d'aujourd'hui, qui n'ont de la part de l'état qu'une garantie incomplète. Cependant l'état peut-il laisser établir sous sa propre garantie, à côté du grand-livre de la dette publique, un autre grand-livre des chemins de fer? Si les titres de ce nouveau grand-livre avaient les mêmes avantages que la rente comme garantie, et de plus un avantage tout spécial dans la prime de remboursement, il pourrait arriver qu'ils fussent plus recherchés que ceux de l'état; alors les inconvéniens sautent aux yeux. L'état ne peut pas donner les mains à l'organisation d'un crédit plus recherché que le sien. A tant faire que d'organiser un grand-livre des chemins de fer sous la garantie complète de l'état, il n'y a qu'une chose possible : c'est que ce soit l'état lui-même qui tienne ce grand-livre, qui emprunte pour les compagnies. Alors il n'y a plus de différence entre les titres de la rente et ceux des

nouveaux emprunts, et tel est le second système proposé par M. Bartholony.

Si l'état emprunte pour les compagnies, comme il agira sans concurrence aucune, et que ses emprunts auront pour but d'augmenter la richesse publique et pour gage la fortune des compagnies, M. Bartholony est persuadé qu'il pourra les faire à de bonnes conditions. On dit contre ce système : « Mais la rente ne se tient à un cours supérieur à celui des obligations que parce que le grand-livre n'est pas sans cesse ouvert! Si on l'ouvre périodiquement, comme on sera obligé de le faire pour les besoins des compagnies, la rente baissera, et avec la baisse de la rente le bénéfice du système sera perdu. » Cette assertion n'est pas tout à fait exacte. Sans doute l'effet ordinaire des emprunts est de faire baisser la rente au-dessous de son taux normal : tel a été l'effet surtout des derniers emprunts; mais il ne faut pas perdre de vue que ces emprunts, économiquement parlant, avaient pour but des dépenses complétement improductives. On empruntait 1 milliard 560 millions en 1854 et 1855 pour la guerre de Crimée, 500 millions en 1859 pour celle d'Italie. Ces emprunts ne pouvant avoir qu'une influence fâcheuse sur la richesse du pays, il était naturel que les cours s'en ressentissent, et d'ailleurs ils étaient faits au milieu des préoccupations de la guerre. Supposons des emprunts faits en pleine paix et ayant pour but d'augmenter la richesse publique comme ceux qu'on propose pour les chemins de fer : il n'est pas probable qu'ils exercent la même influence. De quoi s'agit-il au fond? Il s'agit de demander aux épargnes du pays une somme de 2 milliards 500 millions en dix ans, soit 250 millions par an. Nous croyons qu'on peut aujourd'hui, en tenant compte de tous les élémens qui ont activé le progrès de la fortune publique, évaluer les épargnes annuelles de la France à une somme non inférieure à 700 millions; ce n'est donc guère qu'un tiers de ses épargnes qu'il s'agit de lui demander pour les travaux les plus productifs, et ce prélèvement de 250 millions par an est d'autant moins susceptible de déprimer les cours, qu'il ne représente pas la moitié des capitaux qui viennent chercher aujourd'hui à la Bourse des placemens mobiliers. On l'a bien vu en 1859; malgré la guerre et concurremment à un emprunt de 500 millions, on a pu alors placer, sans faire fléchir les cours, pour 250 millions d'obligations. Ce n'est pas la charge d'un emprunt annuel de 250 millions qui est trop lourde pour les ressources du pays, c'est la façon dont elle est présentée qui la fait paraître ainsi. Si, au lieu d'une émission faite par les compagnies avec des titres variés et en concurrence à la rente, on n'avait plus qu'un seul titre à offrir aux capitaux disponibles, et que ce titre fût la rente émise par l'état

lui-même, les capitaux ne seraient pas plus nombreux, la somme à payer serait la même; mais comme il n'y aurait plus qu'un seul titre, on le paierait plus cher que lorsqu'il est en concurrence avec d'autres. Si cette idée avait besoin d'être appuyée par un exemple, nous choisirions celui-ci. — Supposez trois appartemens à louer dans trois maisons appartenant à trois propriétaires différens, ou supposez ces trois maisons appartenant à un même propriétaire : dans lequel de ces deux cas les appartemens ont-ils la chance d'être loués plus cher? La réponse n'est pas douteuse; il est évident que le même propriétaire possédant les trois maisons pourra louer les appartemens plus cher que si elles sont possédées par trois propriétaires. Pourquoi cela? Parce qu'il sera maître de la situation et qu'il pourra mieux régler le rapport de l'offre à la demande. Il en sera de même de la rente : lorsque les capitalistes qui cherchent la garantie de l'état, au lieu d'avoir à choisir entre la rente et les obligations, n'auront plus en face d'eux qu'un seul titre, qui sera la rente, ils le paieront plus cher qu'en ce moment où ils ont le choix.

Il y a une autre considération encore qui milite en faveur du titre unique, c'est l'action de la spéculation. Personne ne nie les avantages de la spéculation; elle a beau agir fictivement sur les valeurs en les achetant ou en les vendant, elle n'en est pas moins le levier du crédit, et on peut dire qu'il n'y a pas de marché régulier là où elle n'existe pas. A quelle condition la spéculation se porte-t-elle sur un marché? A la condition d'y être suivie par les capitaux. Si les transactions ne devaient jamais avoir lieu qu'entre gens vendant ce qu'ils ne peuvent pas livrer et entre d'autres achetant ce qu'ils ne peuvent pas payer, ce serait un jeu complétement stérile. Pour que la spéculation soit efficace, il faut qu'elle soit suivie par les capitaux, qu'il y ait des gens qui livrent les titres qu'elle a vendus et d'autres qui prennent les titres qu'elle a achetés. Or aujourd'hui les capitaux sont divisés : les uns se portent sur les obligations, les autres sur la rente, de telle sorte que l'action de la spéculation est divisée elle-même, ou plutôt, comme elle ne peut agir que sur la rente, elle est restreinte en proportion des capitaux dont elle dispose. Admettons qu'il n'y ait plus qu'un titre : tous les capitaux se portant sur ce titre, la spéculation garde le libre emploi de toutes ses forces. En 1844 et 1845, la France était assurément beaucoup moins riche qu'elle ne l'est à présent, la Bourse moins pourvue de capitaux, et cependant la rente était à 84 francs. Pourquoi? Parce que les obligations n'existaient pas, qu'il n'y avait que la rente pour attirer les faveurs des capitalistes et de la spéculation. On peut poser comme un axiome en finance qu'à capitaux égaux moins il y a de titres, plus il y a d'élasticité dans le crédit.

La première objection qu'on puisse faire contre ce système de l'emprunt direct par l'état pour le compte des compagnies, c'est qu'il créerait un précédent fâcheux; si certaines entreprises se croient le droit d'invoquer le concours de l'état toutes les fois qu'elles en auront besoin, d'autres suivront leur exemple. Aujourd'hui c'est le tour des compagnies de chemins de fer, demain ce sera celui des maîtres de forges, après-demain celui des filateurs, etc., jusqu'à ce que l'état, venant en aide à tout le monde, absorbe et peut-être éteigne toutes les forces vives de la nation. Nous ne croyons pas cette objection très fondée. La situation des entreprises de chemins de fer n'est pas celle de toutes les entreprises; elles agissent au lieu et place de l'état, elles font des travaux d'utilité publique que l'état aurait dû faire sans elles, comme il a fait les routes, comme il a fait les canaux, et comme il s'apprête à faire beaucoup d'autres choses d'une utilité plus contestable. Ne voyons-nous pas tous les jours *le Moniteur* publier des rapports où l'on propose des subventions, tantôt pour des reboisemens du sol, tantôt pour des défrichemens, tantôt pour des irrigations? Il y a une loi qui met 100 millions, à titre de prêt de l'état, à la disposition des agriculteurs qui voudront faire du drainage. On en propose une autre pour prêter 40 millions aux industriels qui voudront renouveler leur matériel. Ce sont là, nous le croyons, des choses utiles, mais aucune ne l'est au même degré que les chemins de fer. Quand l'état assiste les compagnies de chemins de fer, si cette assistance doit avoir pour effet d'accélérer l'achèvement de notre réseau, il fait ce qu'il y a de plus fécond pour le progrès de la richesse publique. On ne peut pas en dire autant de l'intérêt des maîtres de forges, ni de celui d'aucune industrie. D'ailleurs la question n'est plus entière, l'état a déjà donné sa garantie aux compagnies, et il s'agit, nous le répétons, de tirer les meilleures conséquences de ce qui existe.

Nous serions plus touché de l'objection qui consiste à dire que ce système met de plus en plus les compagnies dans les mains de l'état. Il est évident que, s'il s'agissait de faire le premier pas dans une voie qui puisse porter atteinte à la complète indépendance des compagnies, il faudrait y regarder à deux fois, et examiner sérieusement si ce n'est pas acheter trop cher la protection de l'état que de la payer au prix de l'abandon de sa liberté; mais le premier pas n'est plus à faire. Le jour où les compagnies ont accepté pour la première fois une garantie d'intérêt, elles ont donné au gouvernement le droit de vérifier leur comptabilité, et le jour où elles se sont laissé imposer des cahiers des charges qui soumettent leurs tarifs à l'homologation du gouvernement entendue dans le sens d'approbation, elles ont perdu la liberté absolue de leur exploitation. On l'a

bien vu, lorsque l'état s'est cru le droit d'interdire d'abord les traités particuliers, puis les tarifs d'abonnement. Que peut-on craindre de plus? A moins que l'état n'exploite lui-même les chemins de fer, nous ne voyons pas quel contrôle plus étendu il pourrait exercer. Par conséquent les compagnies n'ont rien à perdre de ce côté, et il est naturel qu'elles cherchent à tirer tout le profit possible de la protection excessive dont elles jouissent.

Dans le troisième système, qui consiste à créer une banque spéciale et à lui donner la faculté d'émettre du papier-monnaie pour arriver à réduire l'intérêt de l'argent, il faut distinguer deux choses : 1° la banque spéciale des chemins de fer, 2° la faculté d'émettre du papier de circulation. Parlons d'abord de la faculté d'émettre du papier de circulation. On dit ceci : La Banque de France prête à 4 pour 100, elle prête même quelquefois à 2 1/2 et 3 pour 100, et elle donne de beaux dividendes, qui ont fait monter ses actions, avant le dédoublement, à 4,000 francs. — Ce n'est pas son capital qu'elle prête, car il n'y aurait pas matière à d'aussi grands bénéfices; ce qu'elle prête, c'est son crédit, c'est le papier qu'elle a la faculté d'émettre pour trois fois au moins son capital en espèces, et qui est accepté comme des espèces elles-mêmes. Faites la même chose avec une banque des chemins de fer, donnez-lui la faculté d'émettre des billets au porteur pour le triple de son capital; elle ne sera plus embarrassée de prendre les obligations de chemins de fer à 4 pour 100, elle y aura encore un large bénéfice, et la question des emprunts futurs des compagnies est résolue.

On peut s'étonner que sur les points les mieux expérimentés de la science financière il y ait encore des gens qui caressent de telles chimères, et qui pensent qu'avec l'émission du papier-monnaie on peut réduire l'intérêt du capital : cela donne une assez triste idée de notre éducation économique. La Banque de France, il est vrai, prête à 2 1/2 et 3 pour 100 dans certains cas, mais elle prête aussi à 8 et 10 pour 100 dans les circonstances critiques; la banque des chemins de fer ne sera pas à l'abri de ces circonstances : prendra-t-elle toujours à 4 pour 100 les obligations de chemins de fer lorsque le taux de l'argent sera autour d'elle à 8 et 10 pour 100? pourra-t-elle toujours émettre à volonté des billets au porteur? Elle le pourra d'autant moins qu'elle aura au contraire à pourvoir aux demandes de remboursement de ses billets déjà émis, qui lui arriveront de toutes parts. La Banque de France, dans les circonstances critiques, restreint ses escomptes, et elle a un portefeuille qui, arrivant chaque jour à échéance par partie, lui donne les moyens d'alimenter sa réserve. La banque des chemins de fer ne pourra pas restreindre ses opérations, encore moins prêter à 8 et 10 pour

100; elle n'aura pas non plus de portefeuille à échéances successives : elle aura tout simplement des obligations que le public sera d'autant moins pressé de prendre à 4 pour 100, que le taux de l'argent sera plus élevé. Il est facile alors de prévoir quelle sera la situation, ce sera celle d'une liquidation avec perte.

Quand on parle de créer une banque avec faculté d'émettre du papier-monnaie, on s'imagine qu'on peut étendre indéfiniment la circulation fiduciaire, et qu'il suffit qu'une banque émette du papier pour que le public le prenne : c'est une erreur capitale. Tant qu'on maintient le principe de la conversion facultative du papier en espèces, ce n'est ni le législateur ni les banques qui fixent l'étendue de la circulation fiduciaire, c'est le public tout seul. Comme il est libre d'accepter ou de refuser les billets qu'on lui propose, et comme, une fois acceptés, il est libre encore de les rapporter pour les convertir, il n'en prend qu'autant qu'il en a besoin, qu'autant qu'il a confiance dans l'établissement qui les émet. Comment se fait-il qu'il n'y ait aujourd'hui en France que pour 709 millions de billets au porteur faisant fonction de monnaie (1)? Est-ce la Banque de France qui se refuse à en émettre davantage? sont-ce ses statuts qui le lui défendent? Pas le moins du monde; c'est tout simplement le public qui n'en veut pas davantage, et qui vient échanger contre espèces ceux qu'on lui donne en plus. Comment se fait-il surtout que dans les momens de crise, alors que le capital est rare et le taux de l'escompte élevé, alors que l'intérêt de la Banque semble la pousser à augmenter son capital en étendant sa circulation fiduciaire, comment se fait-il que tout le contraire ait lieu et que la circulation diminue au lieu d'augmenter? Ce n'est pas à sa prudence seule qu'il faut attribuer un tel résultat, c'est tout simplement aux dispositions du public, toujours peu empressé à faire crédit en de pareils momens. Les billets au porteur que le public accepte ne sont pas autre chose en effet qu'un crédit qu'il accorde à la Banque, crédit plus ou moins étendu selon les circonstances, mais dont il est toujours le maître de fixer la limite. La circulation fiduciaire de la Banque de France représente tout ce que le public veut de billets au porteur; si elle n'est pas plus élevée, c'est qu'il n'en veut pas davantage. On aurait beau créer d'autres banques avec la même faculté d'émettre des billets, on n'arriverait pas à en augmenter le nombre. Il n'y a qu'un moyen d'étendre la circulation fiduciaire, c'est de supprimer la conversion facultative en espèces : alors c'est du papier-monnaie tout pur. Nous n'avons pas besoin de discuter ce système; le papier-monnaie tout pur est un expédient auquel recou-

(1) Voir le bilan de la Banque de France du 8 mars 1860.

rent les gouvernemens en détresse, mais qu'on ne peut pas ériger en théorie. Après mille autres exemples des effets qu'il produit, on n'a qu'à considérer ce qui se passe en ce moment en Autriche et en Russie. Ces deux états n'ont plus de métaux précieux d'aucune espèce parce qu'ils ont du papier non convertissable (papier qui perd de 25 à 30 pour 100 en Autriche, de 8 à 10 pour 100 en Russie), et ils en sont réduits à l'employer pour les sommes les plus minimes (un quart de rouble et un demi-florin).

La seule chose qui soit praticable dans le troisième système, c'est la constitution d'une banque spéciale des chemins de fer sans billets au porteur, agissant avec son propre capital ou avec celui qui lui serait prêté. Il ne serait pas impossible d'organiser une telle banque, et elle pourrait se charger de faire l'*omnium* des obligations et d'émettre ainsi les futurs emprunts des compagnies sous la triple garantie de celles-ci, de l'état et du capital de la banque elle-même. Avec cette triple garantie, l'*omnium* serait parfaitement accueilli, et s'élèverait certainement au-dessus du cours actuel des obligations. Seulement la question n'est pas résolue.

La banque, pour agir comme intermédiaire responsable entre le public et les compagnies, devrait tout naturellement prélever une commission qui, comme pour les prêts faits par le crédit foncier, s'ajouterait à l'intérêt annuel à payer par les compagnies. Supposons-la au minimum de 50 cent. par 100 fr., soit 1/2 pour 100 : elle ne pourrait être moindre, puisque la banque, obligée de limiter le nombre de ses opérations pour ne pas compromettre la garantie qui résulterait de son capital, devrait trouver dans le placement des obligations la principale source de ses profits. Cette commission de 1/2 pour 100 peut absorber le bénéfice de l'élévation des cours, et les compagnies ne rien gagner du tout à la combinaison nouvelle; il est douteux alors qu'elles l'acceptent, et qu'elles veuillent s'exposer pour rien aux risques d'une solidarité qui résulterait forcément de la création de l'*omnium*. D'ailleurs la création de cette banque spéciale ne remédie pas au grand inconvénient de la concurrence entre valeurs présentant à peu près les mêmes garanties et s'adressant au même public. Que l'*omnium* résulte de l'association de toutes les compagnies, qu'il ait lieu par l'entremise de la Banque de France, ou par celle d'une banque toute spéciale, il n'en est pas moins une concurrence à la rente, concurrence d'autant plus redoutable que le titre offrira plus d'attrait.

Ce qu'il y a de plus simple, de plus praticable à notre avis, c'est encore la substitution du crédit de l'état à celui des compagnies, c'est-à-dire l'emprunt direct par l'état pour le compte des compagnies. Ce système met fin à toute concurrence : il n'y a plus deux

titres présentant à peu près les mêmes garanties, s'adressant au même public, et émanant de sources différentes; il n'y en a qu'un, émis par l'état, et qui a pour garantie à la fois la richesse publique et le revenu des compagnies. De plus, les compagnies n'ont de commission à payer à personne. Si les cours s'améliorent, elles profiteront de toute la différence, l'état sera leur caissier gratis, et quant à lui, il trouvera sa rémunération toute naturelle dans l'amélioration des cours, car, avec l'amélioration des cours, c'est le crédit qui devient plus facile, le capital qui est moins cher, et qui arrive à des industries qui en sont aujourd'hui dépourvues : c'est la prospérité publique qui augmente. Que font les compagnies de chemins de fer lorsqu'elles veulent se créer des débouchés nouveaux, introduire les matières premières dans certaines contrées qui en manquent, et qui en ont besoin? Elles abaissent les frais de transports, et immédiatement le rayon de consommation s'étend, il arrive jusqu'à telle limite avec tel prix; avec un centime d'abaissement par tonne et par kilomètre, il va jusqu'à telle autre, et ainsi de suite, avançant toujours à mesure que le prix diminue. Il en est de même pour le capital : moins il est cher, et plus il est accessible à un grand nombre d'industries. Par conséquent, si, grâce à la suppression de rouages embarrassans, grâce à l'unité de titre, on parvient, ce qui est probable, à donner plus d'élasticité au crédit et à en abaisser tant soit peu le taux, l'état aura obtenu le plus beau résultat qu'il puisse désirer. Nous comprenons pourtant qu'il hésite à se prononcer dès à présent pour la fusion complète de son crédit avec celui des compagnies, qu'il hésite à prendre l'engagement de fournir à celles-ci directement les 2 milliards 500 millions qu'il y a encore à emprunter pour arriver à l'achèvement du réseau secondaire, sans compter ce qu'on devra faire plus tard. Il peut avoir d'ici là des besoins plus urgens que ceux de pourvoir au budget des compagnies, et se sentir gêné par les engagemens qu'il aurait pris. Pourquoi cependant n'adopterait-il pas ce système à titre d'essai, sans engagement aucun? Il pourrait ouvrir une souscription de 500 millions qui assurerait pendant deux ans le budget des compagnies; il verrait l'effet qu'elle produirait sur le crédit public, et, suivant que cet effet serait favorable ou non, il réglerait sa conduite ultérieure. Cet emprunt de 500 millions, destiné à des travaux utiles, dans les circonstances actuelles, serait un gage de plus offert aux idées pacifiques, et un contraste heureux avec les prélèvemens improductifs qu'on appelle les emprunts de guerre.

VICTOR BONNET.

LES

ARMES A FEU

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

LA POUDRE ET LES ARMES PORTATIVES.

Les armes à feu douées à la fois d'une grande portée et d'une extrême précision sont des produits de l'industrie et de la science modernes. Malgré une origine si récente, le nom de ces armes est assez populaire en France, grâce aux chasseurs de Vincennes, qui, pourvus dès leur organisation de *carabines rayées*, ont figuré avec éclat dans tous les combats livrés depuis quinze ans par l'armée française (1). Quant aux effets réels des *armes carabinées* (2), le public n'est qu'imparfaitement renseigné encore, et le principe en vertu duquel ces armes possèdent une supériorité incontestable est souvent assez mal connu, même des militaires chargés d'en diriger l'application. Aussi surprendrait-on bien des personnes en leur apprenant que ces carabines des chasseurs, auxquelles nos mémora-

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié la remarquable étude où sont retracées l'organisation et l'histoire des chasseurs de Vincennes (livraison du 1er avril 1855).

(2) On désigne souvent sous ce nom les armes rayées.

bles combats de la Crimée avaient donné une consécration qui semblait définitive, ont cédé récemment la prééminence à d'autres plus parfaites. A l'égard de l'artillerie, on se trouve moins instruit encore: quelques rapports propagés par la presse quotidienne et venus de l'autre côté du détroit ont bien parlé de canons d'une invention nouvelle, dont la portée et la justesse dépassent les exigences des imaginations les plus aventureuses; mais au milieu de ces récits contradictoires il est fort difficile de découvrir ce qu'il y a d'exact, et des raisons plausibles peuvent faire douter que les améliorations apportées déjà au fusil soient applicables à des armes d'un très gros calibre, lançant des projectiles d'un genre tout différent. La question que soulèvent les nouvelles armes peut donc offrir quelque intérêt, quelque nouveauté même, à cause du soin jaloux avec lequel les gouvernemens européens, à l'envi l'un de l'autre, après avoir poursuivi le perfectionnement des armes à feu, se sont réservé, autant qu'il était en leur pouvoir, le secret de leurs découvertes. Un tel secret ne peut toutefois se soustraire longtemps aux investigations des personnes qui ont intérêt à le pénétrer; le premier combat d'ailleurs doit l'exposer au grand jour, et c'est ce qui est arrivé lors de la guerre d'Italie. Aujourd'hui même toutes les nations européennes s'occupent de réformer l'armement de leurs troupes. Les dernières venues ont profité du labeur de celles qui les ont précédées dans cette œuvre immense, et c'est ce qui explique comment, malgré des différences de détail, presque toutes ont obtenu des résultats à peu près égaux.

Le moment semble donc opportun pour exposer la transformation radicale opérée depuis quelques années dans les armes portatives, et en cours d'exécution dans l'artillerie. Une semblable étude exige quelques développemens un peu abstraits, que l'importance d'un sujet si intéressant pour la sécurité du pays fera peut-être excuser. *Qui a terre a guerre;* les peuples ne sauraient, non plus que les particuliers, se soustraire à cette loi fatale. Il faut donc quelquefois se résigner à la guerre, et le meilleur moyen d'éviter les maux qu'elle traîne à sa suite est souvent de les faire redouter à ses adversaires. Cette maxime est trop en honneur chez nos voisins pour que nous ne la pratiquions pas un peu nous-mêmes.

I. — LA POUDRE.

On peut dire que l'Europe ne possède que depuis sept siècles environ cet agent de destruction, connu de temps immémorial dans l'extrême Orient, car c'est à cette époque seulement que l'on y trouve mentionnée une composition analogue à celle dont nous nous

servons aujourd'hui; mais plus anciennement on faisait déjà usage de divers mélanges inflammables désignés sous le nom générique de *feu grégeois*, et nos anciens annalistes nous ont transmis à ce sujet des détails où le réel se mêle au fantastique, de manière à exciter la surprise de la postérité. Les récits du sire de Joinville nous apprennent que le feu grégeois était fort employé par les Grecs et les musulmans, et quel effroi cette matière aux propriétés étranges inspirait aux Occidentaux. C'était donc une préparation fort connue, et il est assez naturel de croire que quelque curieux érudit, comme le moine Berthold Schwartz ou le savant Roger Bacon, en étudiant les propriétés qui la rendaient si terrible à la guerre, aura fait la prétendue découverte de la poudre à canon. Une telle invention d'ailleurs ne pouvait venir que de l'Orient, car l'ouest de l'Europe ne produisait pas alors et n'a même produit que dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous l'élément le plus important d'une telle composition. La poudre, on le sait, n'est autre chose qu'un mélange intime de charbon, de soufre et de salpêtre, mais ces corps ne sauraient être réunis au hasard; on observe dans un tel mélange des proportions régulières, et le dernier des trois y entre en beaucoup plus grande quantité que les deux autres. Or le salpêtre, il n'y a pas bien longtemps, nous était fourni en totalité par le commerce de l'Inde et de l'Égypte, pays où on le récolte en profusion. Sous le soleil brûlant de l'Inde, on le voit même apparaître, en cristallisations nacrées, à la surface du sol, dans tous les endroits bas et humides. En présence de la production abondante d'une matière aussi facile à recueillir, il paraissait à jamais inutile de chercher à se pourvoir ailleurs; mais lorsqu'à la révolution les mers nous furent fermées, on sentit durement la privation de cet instrument indispensable des guerres modernes. C'était l'époque des prodiges, on en demanda un à la science, et les chimistes répondirent à l'appel. Il fallait trouver du salpêtre sur le sol de la patrie; ils en trouvèrent, et depuis cette époque l'art du salpétrier, créé pour satisfaire à un besoin impérieux, est resté l'une des branches les plus florissantes de l'industrie nationale. On savait déjà que les vieux platras et les mortiers de démolition, ceux surtout provenant des étables ou des étages inférieurs des maisons habitées, recélaient de faibles quantités de ce sel. Comment s'y était-il introduit? On l'ignorait encore, et l'on ne s'en préoccupa même pas à cette époque; on imagina seulement un très habile procédé de lessivage, vrai chef-d'œuvre d'économie industrielle, qui permettait d'extraire à bas prix les dernières parcelles du précieux ingrédient. Depuis ce moment, non-seulement la production française a pu lutter avec avantage contre l'importation du salpêtre étranger, mais lorsqu'on se sert de ce dernier, le

raffinage nécessaire pour le purifier s'opère toujours en France par des procédés portés à un haut degré de perfection, et que l'on a cherché à imiter avec plus ou moins de bonheur dans les autres pays. Pour faire une concurrence dangereuse à nos industriels, il a fallu la découverte, dans l'Amérique centrale, d'un banc de plusieurs lieues d'étendue d'un produit naturel presque pur.

Dans quelques pays du nord seulement, où un climat plus rude est moins favorable sans doute à l'absorption par les platras des matières azotées nécessaires à la formation du salpêtre, on a combiné des artifices plus ingénieux encore. D'après les conseils du célèbre chimiste Berzélius, les Suédois construisent dans les terrains de pacage des murettes ou clôtures d'un mortier mêlé de fiente de mouton. Ces abris utiles aux troupeaux sont démolis après deux ou trois ans, et les débris lessivés donnent un produit assez avantageux pour acquitter une contribution que le gouvernement exige en nature, afin d'encourager une industrie sans laquelle une guerre maritime pourrait lui causer de graves embarras. C'est un résultat singulier, mais indubitable, d'une expérience prolongée, que le contact de matières animales en décomposition avec les cendres ou les mortiers suffit pour donner naissance au salpêtre, le nitrate de potasse des chimistes. Ne se forme-t-il que dans de telles conditions? Après avoir longtemps dit oui, la science hésite maintenant. Des météorologistes ont trouvé dans l'eau de pluie, surtout dans celle qui tombe au commencement des orages, de faibles quantités d'acide nitrique, l'un des principes constitutifs du salpêtre. Suivant Arago, cette observation devait mettre sur la trace des réactions qui produisent ce corps singulier que nous voyons naître journellement sous nos yeux sans pouvoir en découvrir la cause. L'esprit ingénieux du savant était frappé de cet effet de la foudre élaborant dans les hautes régions de l'air cette autre foudre asservie aux volontés, aux passions et aux vengeances des hommes. Quoi qu'il en soit de cette origine céleste, ce n'est qu'après avoir subi des préparations toutes terrestres que le salpêtre peut être employé dans nos usines. Il faut un raffinage très complet pour le débarrasser des moindres traces de matières étrangères susceptibles d'altérer la qualité de la poudre en attirant l'humidité de l'air, et cette condition est même des plus impérieuses, car, sans une grande siccité et une composition constante, on ne saurait compter sur une action énergique et régulière, non plus que sur la précision des effets.

Le soufre n'exige pas, comme le salpêtre, les soins d'une fabrication minutieuse, mais on ne saurait se le procurer dans notre pays à l'état de nature. C'est une production spéciale aux terres volcaniques, et le privilége d'en fournir le reste du monde n'est qu'une

faible compensation des malheurs dont le feu souterrain les menace sans cesse. Le sol de la triste Islande est couvert de soufre, et le sud de l'Italie, qui de tout temps a été en possession d'en approvisionner l'Europe, le présente à un tel état de pureté qu'il suffit d'une simple fusion pour écarter les matières terreuses qui l'accompagnent. A toutes les époques de guerres, de guerres maritimes surtout, cette nécessité de se procurer le soufre au dehors a été pour le gouvernement français une cause de sérieuses préoccupations. Ces soucis des hommes d'état ne pourraient que s'accroître aujourd'hui, car l'agriculture trouve dans ce produit des volcans le remède le plus efficace à des maux combattus en vain par tout autre moyen, et l'industrie augmente chaque année par millions de kilogrammes la consommation des corps sulfurés. On a souvent tenté d'extraire le soufre du plâtre ou de l'un des nombreux minéraux où il existe à l'état de combinaison, mais il est douteux que l'on y parvienne jamais, dans des conditions industrielles du moins. Toutefois les chimistes n'ont pas entièrement perdu leurs efforts; s'ils n'ont pu obtenir le soufre à l'état de nature, ils ont réussi à préparer l'acide sulfurique et la série entière de ses autres composés, ce qui serait d'un très grand secours si les sources d'où nous tirons cet utile métalloïde venaient pour un temps à se tarir.

Le dernier des trois corps dont le mélange constitue la poudre, le charbon, s'il est de beaucoup le plus commun, est aussi celui dont la qualité a le plus d'influence sur la valeur du produit. Aussi le choix est-il ici l'objet d'une attention toute particulière. Il faut que le charbon donne aussi peu de cendre que possible, la cendre est inerte. Il faut qu'il soit léger et poreux, car le charbon très divisé a la singulière propriété de condenser dans ses pores des quantités énormes de gaz, et lorsqu'ils se dégagent, il en résulte une force qui s'ajoute à celle des produits de la combustion. On recherche donc, pour faire ce charbon, des baguettes de bois blanc dépouillées de leur écorce, tels que l'osier, le saule, le coudrier, ces charmans arbustes qui décorent les rives de nos ruisseaux. En France, on donne la préférence à la bourdaine, dont l'emploi est presque exclusif. Les chènevottes, si l'on pouvait s'en procurer aisément des quantités suffisantes, seraient encore meilleures, et on les réserve pour quelques poudres d'élite. La carbonisation exige plus de soins encore que le choix du bois; aussi est-elle dirigée de manière à obtenir des propriétés très absorbantes. Dans les poudreries françaises, cet art a été poussé très loin, et l'on a vu des charbons condenser l'air atmosphérique avec une rapidité et une production de chaleur si grandes qu'il en résultait une combustion spontanée. C'était dépasser le but. Pour approcher sans péril de cette perfection dangereuse, la carbonisa-

tion se fait dans des vases clos où l'on est maître d'en mieux diriger la marche, et l'on a reconnu qu'il fallait la conduire lentement en augmentant progressivement la chaleur sans jamais atteindre la température rouge. Le bois ainsi distillé donne de 25 à 35 pour 100 de son poids d'un charbon léger, roussâtre, riche en hydrogène et en autres gaz produits pendant l'opération ; il ne reste plus qu'à le conserver dans des endroits très secs, ou mieux à retarder le moins possible les transformations qui l'attendent.

Lorsque l'on approche de l'une des usines où ces matières premières sont mises en œuvre, rien ne décèle aux regards l'importance de l'établissement que l'on va visiter. Point de vastes constructions, point de ces gigantesques cheminées qui partout signalent comme des phares la présence des manufactures. Çà et là, dispersées au milieu d'une prairie, on aperçoit à peine quelques frêles baraques recouvertes d'une toiture si légère qu'elle ne paraît pas pouvoir abriter la mince clôture sur laquelle elle repose sans y être attachée. De faibles portes, où il n'entre pas un clou, ne sont retenues que par des *pentures* de cuivre ou même de grosse peau, car partout le fer est sévèrement proscrit; tout est combiné pour opposer la moindre résistance possible à l'hôte dangereux de ces lieux, s'il lui plaisait de s'échapper. On n'entend pas le bruit d'une multitude affairée, la poudrerie n'emploie qu'un petit nombre d'ouvriers cheminant sans bruit avec leurs chaussons de lisières, et les tonneliers même, chargés de l'embarillage, semblent n'avoir que des maillets de cuir, tant ils s'en servent avec ménagement; partout règnent le calme et un silence troublé seulement par le bruit d'une roue hydraulique faisant mouvoir les *jeux* de pilons pour frapper à coups redoublés la pâte molle et humide qui sera tout à l'heure ce bruyant engin de mort nommé la poudre à canon.

Les actes successifs de la fabrication doivent être séparés avec le plus grand soin; c'est là une règle de prudence qui ne serait pas impunément violée, et c'est pourquoi les constructions se composent d'une multitude de petits chalets isolés. Pour le même motif aussi, les manipulations ne portent jamais que sur des quantités assez faibles, et d'autant plus petites qu'elles sont plus dangereuses. La première opération qui suit l'arrivée des matières premières est une trituration énergique, destinée à les réduire en poudre impalpable. On emploie à cet effet des tonnes qui tournent autour de leur axe, et où l'on enferme une forte proportion de billes de bronze à peine plus grosses que les billes de pierre qui servent aux jeux des écoliers. Jadis chaque corps était pulvérisé à part; mais depuis les derniers perfectionnemens apportés à la préparation du charbon, l'inflammation spontanée sous l'influence du frottement et du choc

des billes est devenue très menaçante. Pour conjurer ce danger, on a pris le parti de réunir le charbon au soufre; ce dernier, étant moins susceptible de s'échauffer, suffit par sa présence pour éloigner toute éventualité fâcheuse. Quant au salpêtre, il doit de toute rigueur être réduit en poudre séparément, car, réuni au soufre ou au charbon, il peut acquérir des propriétés explosives.

Les proportions du mélange de ces trois élémens n'ont pas beaucoup varié depuis l'invention de la poudre à canon. Après avoir souvent tenté de les modifier, on s'est toujours rapproché du dosage des anciens artificiers, qui prescrivaient de prendre des poids égaux de soufre et de charbon et six fois autant de salpêtre. L'analyse chimique fait voir en effet que ces quantités peuvent donner, avec une combustion complète, le plus grand volume possible de produits gazeux. Il y aurait cependant à ce sujet quelque réserve à faire : dans la pratique et dans le laboratoire, l'expérience a prouvé qu'il y avait quelque avantage, pour les poudres de chasse fines, à réduire un peu le soufre au profit des deux autres élémens; les armes alors s'encrassent moins vite. Pour les poudres de mine au contraire, une plus faible proportion de salpêtre rend la combustion moins active; les débris de roc ne sont pas projetés aussi loin, mais l'effet de dislocation est bien plus grand. Le mineur peut aussi obtenir ce résultat, et même le faire varier suivant son désir, en ajoutant à la poudre ordinaire de la sciure de bois ou d'autres matières inertes. On évite ainsi la préparation d'une poudre spéciale pour le service des mines et l'exploitation des carrières.

Le simple mélange à la main du soufre, du charbon et du salpêtre réduits en poudre très fine pourrait suffire à la rigueur; mais le résultat d'un tel mélange aurait une valeur trop incertaine, et dans les transports les trois corps, inégalement pesans, ne tarderaient pas à se séparer par couches. Le moyen le plus anciennement pratiqué pour rendre l'union plus intime est un battage vigoureux continué au moins pendant dix ou douze heures. Ce battage s'opère sur des quantités d'une dizaine de kilogrammes seulement, placées dans des mortiers de bronze et soumises à l'action de pilons de bois dur; une faible quantité d'eau, renouvelée à mesure qu'elle s'évapore, a pour objet de réduire la masse en une pâte compacte et homogène. Le seul inconvénient de ce procédé est une extrême lenteur, et dans les momens de presse il faut se résoudre à réduire la durée du battage ou forcer les poids. Alors aussi on a essayé l'emploi de tonnes munies de billes, comme celles qui servent à la trituration, ou de petites meules roulant sur une table de marbre, afin d'agir sur des quantités s'élevant à une cinquantaine de kilogrammes; mais ces procédés révolutionnaires ne donnent que

des poudres de qualité inférieure, et ils ont toujours été abandonnés dès que les circonstances l'ont permis. Il est bien prouvé aujourd'hui que la poudre doit offrir une certaine compacité pour rester énergique sans être brisante.

En Angleterre, où la fabrication est livrée en grande partie à l'industrie privée, plus familiarisée que partout ailleurs avec l'emploi des machines, plusieurs poudriers ont adopté l'usage de grandes meules verticales, même de presses très puissantes, pour augmenter la consistance trop faible obtenue par l'action des tonnes ou par un battage trop rapide. Peut-être est-ce faute d'une surveillance suffisante, mais ils n'ont pas toujours obtenu ainsi des résultats très réguliers. Leurs poudres ont été quelquefois inférieures à celles des pilons; plus fréquemment elles ont manifesté des propriétés brisantes, et pourtant il n'est pas douteux qu'il n'y ait dans l'emploi combiné des tonnes et des presses le germe d'une réforme économique dans la fabrication. Dans tous les cas, et de quelque manière qu'il se fasse, le battage est une opération des plus dangereuses. Aussi les règlemens prescrivent en France qu'il ait lieu hors de la présence des ouvriers; les meules ou les pilons ne sont mis en mouvement que lorsqu'ils se sont retirés, et ils s'arrêtent encore quand d'heure en heure les ouvriers reviennent surveiller la marche de l'opération, renouveler l'eau évaporée, détacher avec des couteaux de bois les portions de galette qui s'amassent sur les bords, et s'assurer que toutes les chances défavorables ont été écartées.

Après l'action du battage, la pâte se présente sous la forme d'une galette homogène, assez sèche pour ne pas adhérer aux doigts, et dont les fragmens doivent être soumis à l'opération délicate du grenage. Cette opération est d'une importance extrême, et on ne l'a jamais négligée depuis le XVIe siècle, c'est-à-dire depuis l'époque où l'usage de la poudre a pris une certaine extension. Auparavant on se contentait d'employer la galette écrasée à l'état de pulvérin, ou de poussière *douce comme de la farine*, suivant l'expression des vieux auteurs; mais une observation attentive fit apercevoir qu'alors la combustion se faisait mal, et que trois parties de pulvérin produisaient à peine le même effet qu'une partie de poudre grenée. La raison en est simple : cette dernière, ayant une composition plus égale et une densité plus grande, doit brûler plus vite, et cet effet s'augmente par la flamme, qui s'insinue dans les interstices et communique la faculté explosive à un grand nombre de grains à la fois. Le pulvérin au contraire se consume par couches et inégalement; aussi depuis longtemps en a-t-on abandonné l'emploi. Pour grener la poudre avec célérité et faire en même temps le triage des grains de diverses grosseurs, les fragmens de galette sont placés dans un

crible balancé par un moteur hydraulique et soumis à la pression d'un plateau de bois dur; tous les grains qui passent à travers les jours sont recueillis sur une série de toiles métalliques à mailles de plus en plus étroites, et dont la dernière sépare une poussière qui repasse au battage. Les grains les plus fins sont destinés aux mousquets, les autres aux bouches à feu, car presque partout l'usage a prévalu de préférer pour celles-ci une poudre plus grosse, dont l'action sur les parois est moins destructive.

Après le grenage, il ne reste plus, pour compléter la fabrication, qu'à sécher et à lisser la poudre obtenue. Autrefois le séchage se faisait au soleil, et l'on était à la merci de la saison et des intempéries; maintenant un courant d'air chaud est lancé sur la poudre, répandue en couches minces, et malgré l'intervention obligée du feu, qu'il est aisé d'ailleurs d'éloigner beaucoup, ce nouveau procédé de séchage n'est pas plus dangereux que l'ancien, il l'est même moins peut-être, la durée étant plus courte. A cet état, la poudre est achevée; mais au moindre déplacement les grains irréguliers donneraient, par le frottement, une assez grande quantité de poussier qui nuirait à la force de la poudre. Le lissage remédie à cet inconvénient; il s'opère dans des tonneaux traversés par quelques barres de bois dur, qui tournent avec lenteur sur elles-mêmes. Le frottement des grains les uns sur les autres en fait disparaître les aspérités, et en rend la surface tellement dure et polie que si une poudre était trop lissée, elle ne prendrait feu qu'à grand'peine. La poudre lissée devient aussi bien moins accessible aux effets de l'humidité. C'est encore le lissage qui donne aux poudres de chasse leur apparence nette et brillante. Une raison d'économie le fait peut-être trop négliger dans les poudres de guerre françaises, et elles contiennent souvent une assez forte proportion de poussier. En Russie et en Autriche au contraire, les maîtres poudriers font le lissage avec un soin extrême, qui donne à leurs produits une apparence fort belle, mais quelquefois trompeuse, car la poudre à mousquet française, malgré un extérieur peu brillant, a une régularité de composition et de fabrication qui lui assigne le premier rang parmi les poudres de guerre. Enfermée dans des magasins très secs, elle est susceptible d'une conservation presque indéfinie. On a soumis à de curieuses expériences des poudres françaises datant de près d'un siècle et demi, dont la qualité égalait celles des poudres récentes. N'est-il pas singulier qu'une aussi longue durée soit le partage d'un corps dont l'existence paraît si éphémère? C'est surtout à la granulation et au lissage qu'un tel résultat est dû.

La poudre est inaltérable à la température ordinaire, elle ne brûle même qu'à la chaleur rouge ou au contact d'un corps porté à cette

haute température. Ainsi il serait possible, en la chauffant lentement, de la décomposer sans produire une destruction violente. L'expérience en a été faite : le soufre a fondu d'abord et s'est volatilisé; le charbon, resté seul avec le nitrate de potasse, s'est emparé peu à peu d'une partie de l'oxygène qu'il contient, et en forçant le feu, on a liquéfié sans explosion un mélange de salpêtre et de potasse carbonatée. Voilà certes un résultat inattendu pour quiconque sait avec quelle facilité ce dangereux produit s'enflamme et éclate, soit à l'air, soit même sous l'eau, car la poudre renferme en elle-même tous les élémens de sa combustion, et elle n'emprunte rien à l'atmosphère. C'est sur cette propriété que repose le principe des mines sous-marines dont tout le monde a entendu parler, et c'est un fait que chacun peut aisément vérifier, en ayant le soin toutefois d'éviter que la poudre soit en contact direct avec l'eau : dès qu'elle est mouillée, elle ne prend plus, et se détériore promptement. Mais si de telles propriétés sont remarquables, celle qui frappe surtout au premier abord, c'est la rapidité extrême de l'inflammation de la poudre, rapidité si grande qu'elle est devenue proverbiale. Il s'en faut cependant que la combustion soit, comme elle le paraît, instantanée : elle exige un temps appréciable, qui a pu être mesuré dans quelques circonstances. On sait qu'il varie avec les caractères physiques de cet agent et avec les conditions où il est placé. Des grains de dimension ordinaire, rangés en file de manière à se toucher, ne brûleraient pas avec une vitesse de plus de 25 centimètres par seconde, et encore à la condition d'être bien secs, car la moindre humidité augmenterait beaucoup cette durée. Si la poudre était enfermée dans un tube et tant soit peu tassée, la combustion serait bien plus prompte, sans pourtant être jamais ni instantanée ni même totale, quelle que soit la longueur des armes. Ce dernier fait est facile à vérifier : il suffit de tirer un coup de fusil ou de pistolet au-dessus d'un drap blanc, sur lequel on recueillera toujours un certain nombre de grains intacts, sans compter ceux qui n'ont achevé de brûler qu'après être sortis du tube. On le pressent tout de suite, la puissance des projectiles doit augmenter avec la longueur des armes, qui favorise une combustion plus complète. L'expérience confirme cette prévision, pourvu que les armes n'atteignent pas des dimensions exagérées, où le frottement des projectiles se développerait d'une manière fâcheuse.

La vitesse de la combustion de la poudre est intéressante à déterminer, surtout dans les espaces fermés, car de là dépend l'épaisseur qu'il convient de donner aux parois des armes à feu. La force d'expansion des gaz est immense, les machines à vapeur nous l'apprennent chaque jour, et cependant rien de ce qui s'y passe ne sau-

rait donner une idée de la puissance de la poudre, si elle brûlait instantanément, et de l'action qu'elle exercerait sur les tubes où l'on prétend l'enfermer. Nuls moyens humains ne sauraient lui résister, c'est ce qui résulte de plus clair des tentatives que l'on a faites pour mesurer l'effort des gaz qui en proviennent. Ils ne paraissent d'ailleurs constans ni dans leur nature ni dans leur quantité, lorsque la température à laquelle ils se forment vient à varier, car il n'a jamais été possible d'obtenir deux fois de suite des conditions d'expérience identiques et des résultats concordans. Les savans qui ont fait ces recherches ont reconnu que la poudre tassée donnait de deux cents à six cents fois son volume de gaz permanens (1), ramenés à la température ordinaire. De ce seul chef, il y aurait donc une pression de deux cents à six cents atmosphères (2); mais on serait bien loin de compte, si l'on prétendait limiter à ce chiffre la puissance de la poudre. La chaleur développée par la combustion est extrême, et elle augmente le volume des gaz de 1/267 pour chaque degré du thermomètre. Il se forme en outre de la vapeur d'eau en quantité variable selon l'état de siccité de la matière et la portion d'hydrogène recélée dans les pores du charbon. Quelques-uns des corps solides qui résultent de la combustion sont aussi volatilisés à cette haute température. Un savant chimiste allemand, M. Bunsen, a estimé la chaleur produite par l'inflammation de la poudre dans certains cas à 3,000 degrés, et le volume des gaz à plus de 4,000 fois celui dans lequel ils étaient enfermés quelques instans auparavant. Le comte de Rumford, qui avant lui s'était aussi occupé de cette question, avait trouvé des chiffres encore plus considérables (3);

(1) On sait que les physiciens distinguent les gaz permanens, qui nous apparaissent toujours sous cette forme, des vapeurs qu'un abaissement de température ou une augmentation de pression peut faire passer à l'état liquide. Les liquides, au moment de la vaporisation, absorbent une grande quantité de chaleur qui cesse d'être sensible au thermomètre, et par contre développent une pression considérable.

(2) Comme ce terme, *pression de tant d'atmosphères,* familier aux physiciens et aux ingénieurs, peut n'avoir pas une signification aussi précise pour tous les lecteurs, il n'est pas inutile de rappeler qu'une pression d'*une* atmosphère, celle produite par l'air qui nous enveloppe, équivaut à un poids de 103 kilogrammes pour une surface carrée d'un décimètre de côté; toute augmentation de volume dans un espace fermé équivaut à une augmentation proportionnelle de la pression. Comme terme de comparaison, les machines à vapeur dites à haute pression ne travaillent guère qu'à six ou huit atmosphères au plus. Dans des expériences très hardies et très périlleuses, entreprises par MM. Gay-Lussac et Arago pour déterminer la force expansive de la vapeur d'eau à des températures diverses, ces savans allèrent jusqu'à 24 atmosphères, force de la vapeur d'eau échauffée à 224 degrés.

(3) Le dosage *as, as et six,* dont on ne s'éloigne jamais beaucoup dans la composition de la poudre, est celui qui, d'après les théories chimiques, donne le plus grand volume de gaz. Cela est vrai si l'on suppose la combustion complète, et si l'on ne tient compte que des corps actuellement connus; mais à la haute température qui se développe,

mais on ne saurait accepter ces évaluations même comme des résultats voisins de la vérité, car on ignore complétement si les lois connues de la pression des gaz et des vapeurs s'appliquent encore avec une parfaite exactitude dans des conditions si éloignées de celles où elles ont été observées. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que la poudre, si la combustion était instantanée, développerait une force représentant plusieurs milliers d'atmosphères, et par conséquent hors de toute proportion avec la résistance des armes les plus épaisses. Il faut donc éviter avec grand soin de lui donner une propriété aussi dangereuse. Les poudres fulminantes la possèdent à un degré variable; aussi sont-elles toutes brisantes, et elles seraient impropres à remplacer la poudre ordinaire, alors même qu'un prix élevé et les dangers qu'en présente la manipulation ne seraient pas des motifs suffisans de les exclure.

Dans l'usage habituel heureusement, la combustion n'a pas l'extrême vitesse que lui attribue la pensée. Non-seulement tous les grains d'une charge de poudre ne s'enflamment pas simultanément, mais chacun met quelques courts instans à se consumer. La pression elle-même n'est pas telle sans doute que la théorie l'indique. Les gaz cèdent à l'enveloppe une portion de leur chaleur, portion variable d'après la nature du métal, et comme lui-même ne saurait être tout à fait inflexible, il ploie un peu sous l'effort pour revenir ensuite par son élasticité à sa position première. Il y a aussi une compression exercée continuellement par les gaz sur ceux qui se sont dégagés les premiers; ce sont là des réactions dont il faut tenir compte. Enfin le projectile se déplace, lentement d'abord, puis avec une vitesse toujours croissante, sous l'influence de l'expansion des gaz, qui accumulent leurs effets jusqu'à sa sortie de l'arme. La communication successive des vitesses, due au temps relativement assez long qu'exige la combustion de la poudre, permet donc d'expliquer comment fusils et canons ne sont pas à chaque coup projetés en éclats.

Faute de pouvoir bien apprécier les circonstances nombreuses et variées qui agissent sur la force d'expansion de la poudre, on n'a pu non plus se rendre un compte suffisamment exact des effets qu'elle produit. Il a été possible cependant de calculer les résultats à pré-

n'est-il pas possible et même très probable que les matières soudainement réduites en vapeurs produisent des combinaisons dont nous n'avons aucune idée? Une présomption assez forte en faveur de cette supposition est fournie par le changement d'aspect des crasses qui se déposent dans les armes : grises et tenaces au moment où elles apparaissent, elles tournent au noir, et absorbent l'humidité et l'air même dans un temps si court, qu'il n'a pas encore été possible de les recueillir et de les étudier à leur premier état.

voir dans quelques conditions simples, ou lorsque quelques-uns seulement des élémens de la question viennent à se modifier. Limités ainsi au contrôle de l'expérience, les efforts des théoriciens n'ont pas été sans utilité, et ils ont par leurs recherches amené de notables améliorations dans la fabrication et dans l'usage des armes et des munitions. En voici un exemple assez récent et assez curieux, car il s'agit d'un perfectionnement que l'on aurait pu obtenir depuis longtemps peut-être, et qui pourtant a été tout à fait inattendu; mais les choses qui paraissent les plus simples sont souvent les dernières à se présenter à l'esprit, et il a fallu cette fois, pour atteindre le but, la perspicacité de l'un de nos plus savans officiers d'artillerie, M. le général Piobert.

L'idée d'accélérer le chargement des canons en préparant les charges à l'avance dans des sachets d'étoffe ou de parchemin que l'on appelle des gargousses ne remonte pas très loin. Sous Louis XIV encore, la poudre était portée au fond de l'arme dans une sorte de grande cuiller, une *lanterne*, pour employer le mot technique. Le boulet en était séparé par un bouchon de paille ou de foin servant de bourre, et cette manœuvre compliquée ne permettait jamais de réunir complétement la charge. Aussi les gargousses, dès qu'elles furent imaginées, reçurent un accueil favorable. Elles étaient d'abord assez mal faites, mais on ne tarda guère à les préparer avec ce soin minutieux que met le corps de l'artillerie à tout ce qu'il exécute. Bientôt cependant on s'aperçut avec surprise que la durée des canons n'était plus, à beaucoup près, la même qu'aux temps passés : excellent texte de plaintes pour les vieux officiers, d'autant plus que la mauvaise qualité des pièces était surtout manifeste dans les écoles où tout le reste, matériel et gargousses, était dans un excellent état. De là contre les fondeurs des récriminations nombreuses et passionnées, dont on trouve même la trace dans les écrits de Montalembert, un général de cavalerie. Le temps en a fait justice; mais alors il semblait impossible d'y répondre. La durée des canons atteignit encore des limites raisonnables tant que l'on conserva l'usage des bouchons de paille; mais lorsque, pour accélérer le tir, on crut pouvoir en supprimer l'emploi, il arriva qu'une centaine de coups, et souvent moins, suffisaient pour mettre hors de service des pièces de bronze en apparence irréprochables. A bord des navires de guerre, où l'amiral Lalande avait aussi introduit la suppression des bouchons et des valets de cordages, la durée régulière d'une pièce de fonte était limitée à cinq cents coups, et l'on voyait parfois des canons éclater avant d'avoir atteint ce chiffre. Un peu de réflexion aurait fait comprendre qu'il ne fallait pas chercher la cause de ces accidens dans une infériorité du

métal, dont la qualité au contraire s'était toujours améliorée, ni même dans l'emploi d'une poudre trop brisante, comme on le crut quelque temps, car les plus vieilles poudres se comportèrent à cet égard comme celles de nouvelle fabrication. Le général Piobert pensa que le nouveau mode de chargement était le véritable motif de la dégradation rapide des bouches à feu. Le boulet, soumis directement à l'action d'une forte charge de poudre, recevait comme un choc l'impulsion des gaz, et la pièce devait en ressentir le contre-coup dans les battemens successifs qui ont lieu dans l'arme avant la sortie du projectile. Il n'en était pas ainsi dans l'ancien système: les premières portions de gaz produites trouvaient à se loger dans le vide existant entre la poudre et le boulet; elles se comprimaient ensuite, ainsi que le bouchon, à mesure que la combustion se propageait, et le boulet, garanti par une sorte de matelas d'une impulsion trop subite, recevait une pression graduée et successivement croissante, qui ménageait les parois de la bouche à feu. Pénétré de la justesse de ce raisonnement, M. le général Piobert imagina d'obtenir le vide nécessaire, non plus entre le boulet et la charge, mais tout autour de cette dernière, à laquelle il donna pour ce motif un diamètre inférieur à celui de l'âme du canon qui doit la recevoir (1). L'expérience a prononcé en faveur de ce système, et l'invention des charges allongées, libéralement publiée par la France, est en usage aujourd'hui dans toute l'Europe. La durée des pièces de bronze s'est ainsi élevée à deux et même à trois mille coups; plusieurs ont atteint ce chiffre excessif au siége de Sébastopol, et des pièces de fonte ont dépassé quatre mille coups. Il y a quelques années encore, la découverte des charges allongées était regardée comme le progrès le plus important de l'artillerie moderne.

Si nous avons insisté un peu longuement sur les considérations qui prouvent que la combustion de la poudre exige un temps appréciable, quoique très court, c'est que là se trouve la clé des phénomènes les plus intéressans et les plus inattendus présentés par ce singulier agent. On peut même affirmer qu'une inflammation plus rapide obligerait à abandonner la plupart des armes à feu connues.

(1) Il est inutile d'ajouter que ce vide doit être maintenu dans d'assez étroites limites, car chacun sait qu'il suffit d'un tampon assez faible, placé à l'extrémité d'un fusil, pour le faire éclater. L'effet tantôt favorable, tantôt désastreux d'une bourre séparée de la charge s'explique très bien par cette considération, que les premières portions de gaz se répandant dans l'espace libre tout entier, elles sont comprimées par celles qui les suivent; mais ce mouvement, qui dégage la culasse, peut être moins rapide que la combustion; il s'y joint d'ailleurs des alternatives de chaleur et de refroidissement qui contribuent à rendre la tension très inégale dans un tube étroit et long, tel qu'un fusil. A de certains momens, la tension peut donc être trop faible encore à la bouche pour dégager le tampon, et assez puissante au tonnerre pour faire éclater l'arme.

Telle qu'elle est au contraire, la poudre satisfait assez complétement à toutes les exigences, et la fabrication paraît aussi parfaite qu'il est désirable. On pourrait souhaiter une préparation plus rapide et la présence d'une moindre quantité de poussier dans les barils qui ont parcouru de grandes distances; mais ce sont des améliorations de détail et d'une importance secondaire.

La poudre ordinaire n'est pas, on le sait, la seule matière susceptible de produire en brûlant une grande quantité de gaz, quoiqu'aucune autre ne puisse lui être comparée avec avantage dans l'état de nos connaissances. Les mélanges où il entre des chlorates sont plus actifs, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient repoussés, tant à cause de l'élévation du prix que pour des propriétés fulminantes qui en rendront toujours l'usage dangereux, et le limiteront à un très petit nombre de circonstances, la fabrication des capsules par exemple. Le pyroxile, ou coton-poudre, qui a fixé, il y a une quinzaine d'années, l'attention des militaires et des chimistes (1), n'a pas répondu aux espérances que l'on avait conçues d'abord. L'infériorité de ce produit a surtout été manifeste dans les armes longues. Il se comportait à la manière des poudres brisantes, et cependant la tension des gaz diminuait assez rapidement pour être de beaucoup inférieure à celle produite par de la poudre ordinaire avant que le projectile fût sorti de l'arme. Il résultait de là une diminution analogue dans les portées. Malgré ce désavantage, il ne faudrait pas regarder la question comme définitivement jugée. On a exposé plus haut l'importance de l'état physique des poudres de guerre, et la nécessité de leur donner une assez grande compacité. C'est précisément la compacité qui manque au coton-poudre. Qu'il devienne possible de fabriquer économiquement le pyroxile avec des matières plus denses, les défauts qu'on lui reproche auront disparu; la conservation du produit sera aussi rendue plus facile, et comme il aura toujours le grand avantage de ne laisser aucun résidu solide, il pourra donner des résultats égaux ou même supérieurs à ceux de la poudre ordinaire.

II. — LES ARMES PORTATIVES.

L'usage des armes à feu est aujourd'hui si général parmi les nations civilisées et même chez les peuplades barbares, qu'il est difficile de se faire à l'idée d'avoir jamais pu s'en passer. Il semble tout au moins qu'à peine inventées, elles ont dû produire l'abandon immédiat de toutes les anciennes armes de jet, maintenant tombées en

(1) Voyez, sur *le Coton-Poudre*, la *Revue* du 1er février 1847.

désuétude. Les choses ne se sont point passées ainsi cependant. Longtemps les arcs et les arbalètes firent une rude concurrence aux armes nouvelles. Les peuples du Nord surtout, attachés à d'anciennes habitudes, continuaient à se servir de leurs vieux engins quand l'usage en avait déjà tout à fait disparu dans le midi de l'Europe. Est-il possible de lire sans surprise qu'en 1627, à l'attaque de l'île de Ré, les Anglais comptaient encore des archers dans leurs rangs? C'est la dernière fois du reste qu'ils ont figuré dans une armée régulière, car il ne saurait être question de donner ce titre à quelques hordes tartares appelées du fond de la Russie en 1813 pour prendre part à la grande croisade des nations contre la France : ces sauvages étaient d'ailleurs partis de si loin qu'ils arrivèrent trop tard pour prendre part à la lutte. Ce qui paraît plus remarquable encore que cet attachement exagéré à de vieux usages, c'est que les armes d'un calibre moyen, et souvent même les gros canons, précédèrent de bien des années les armes portatives, malgré les difficultés sérieuses qu'a dû rencontrer la fabrication de très grandes pièces de métal susceptibles d'une résistance suffisante. Ce fait s'explique cependant en partie, car dans le principe, la poudre étant médiocre, les projectiles n'avaient que peu de force et de justesse. Afin d'obtenir, à de faibles distances, des effets de pénétration assez grands pour traverser les cuirasses des chevaliers, il fallait presque toujours employer des armes lourdes, qui avaient besoin d'un point d'appui sur le sol. Ce point d'appui servait aussi à atténuer la violence du recul, et lorsque les armes à feu furent assez allégées pour que la manœuvre pût en être confiée à un seul homme, on crut encore nécessaire de le soulager. Les arquebuses des premiers temps reposaient sur une fourchette, ou étaient munies d'un croc, destiné à s'arc-bouter contre un obstacle fixe. Ces accessoires, en augmentant le poids des armes, les rendaient incommodes et peu maniables; sans nul doute, ils en retardèrent beaucoup la propagation. Dès le XVIe siècle pourtant, des arquebuses assez légères étaient fort répandues en Italie, en France et en Espagne ; elles jouèrent un rôle très important à la défaite de Pavie. Les guerres de religion contribuèrent à populariser chez nous des armes plus portatives encore, les mousquets, dont l'usage ne devint tout à fait général que pendant la guerre de trente ans.

Il y a des momens où, après une longue période de stagnation, une science ou une industrie fait tout d'un coup, sous l'énergique impulsion d'un homme, un remarquable progrès. Il en fut ainsi pour la fabrication et l'usage des armes à feu sous le règne de Gustave-Adolphe. Lorsque ce prince, le héros de la Suède, descendit en Allemagne pour y combattre la prépondérance de la maison d'Autriche, il se prépara à cette grande entreprise avec une matu-

rité d'esprit que l'on aurait pu à peine attendre d'un administrateur très expert et d'un guerrier vieilli sous le harnais. Non-seulement il eut la précaution, avant son départ, d'assurer l'ordre intérieur dans ses états, mais encore il étudia avec une attention scrupuleuse l'organisation et l'armement de ses troupes. Sévère sur la discipline, dont il donnait le premier l'exemple, il chercha à introduire dans son armée des costumes uniformes, simples et peu embarrassans. Voulant surtout dérouter ses ennemis par la promptitude de ses manœuvres, il s'attacha à perfectionner et à alléger autant que possible l'armement du soldat, et il supprima une partie des armures défensives; ses régimens eurent des armes à feu plus légères et plus efficaces que toutes celles alors connues, et ces améliorations furent complétées par l'invention des cartouches et des gibernes. Enfin il inspira à ses mousquetaires assez de fermeté pour affronter les charges de la cavalerie allemande, qu'ils rompirent souvent par leur feu. C'était un véritable grand homme, dont la gloire n'a pas été surfaite par les historiens, et la puissante organisation dont il avait doté son pays, les généraux qu'il avait formés par ses préceptes, lui survécurent et assurèrent longtemps à la Suède une importance hors de proportion avec l'étendue médiocre et la pauvreté de son territoire. Après les perfectionnemens qu'il apporta aux armes à feu, les mousquetaires prirent dans tous les pays sur les piquiers une supériorité qui a toujours été en grandissant, jusqu'à la suppression complète de ces derniers, à la fin des guerres de Louis XIV.

En réfléchissant au long espace de temps qui s'était écoulé depuis la découverte de la poudre, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'esprit d'invention, d'ordinaire si actif et si ingénieux, ne s'était pas appliqué d'une manière heureuse au perfectionnement des armes offensives. On ne saurait en donner pour cause l'impuissance des ouvriers pour mieux faire à une époque où ils étaient peu instruits, si l'on se rappelle les magnifiques armures défensives du moyen âge, dont un certain nombre sont parvenues jusqu'à nous, et qui sont les plus brillans ornemens de nos musées. Il faut bien reconnaître l'influence funeste d'une profonde incurie, puisqu'il y a cent cinquante ans encore les canons de fusils étaient assez défectueux pour que l'explosion en fût considérée comme un fait ordinaire et prévu. L'approvisionnement des places fortes comportait toujours une certaine quantité de ces canons comme rechange, et des commandans se plaignaient, dans leurs correspondances, d'avoir consommé jusqu'à trois mousquets par soldat pendant la durée d'un seul siége. Aujourd'hui cependant nos fusils ne sont presque jamais réformés pour cause d'usure, même après avoir lancé plus de vingt-cinq mille balles!

Durant des siècles, les armes à feu ne furent pas seulement de

mauvaise qualité, mais les procédés qui devaient en rendre le maniement commode et rapide n'étaient pas même inventés. L'usage des cartouches, tombé en désuétude après la mort de Gustave-Adolphe, ne fut repris que dans la seconde moitié du XVIIe siècle. La platine à silex se substitua définitivement vers la même époque dans tous les pays civilisés aux anciennes platines à mèche et à rouet, dangereuses ou gênantes, et d'un service peu sûr. Ces procédés arriérés se sont si bien conservés dans quelques contrées, qu'aujourd'hui même les Arabes ne savent point préparer les cartouches, et lors de la conquête d'Alger, en 1830, des fusils à mèches figuraient encore entre les mains des combattans accourus sous la bannière du dey. L'adoption des cartouches et de la platine à silex constituait un très grand progrès pour les armes à feu, mais il était insuffisant pour en rendre l'usage tout à fait général, car les fusiliers ne pouvaient être d'aucune utilité aussitôt que l'infanterie en venait aux mains. Il fallait entremêler leurs rangs de piquiers, et une moitié des soldats étaient presque toujours sans emploi. Pour sortir d'une inaction qui leur pesait, ils imaginèrent de réunir les deux armes : ils rognèrent des piques dont ils introduisirent le manche dans le canon du fusil. Quoique peu commode, ce procédé resta pendant des années le seul en usage; mais à force d'essais auxquels participèrent presque tous les généraux illustres du XVIIe siècle, on parvint à donner aux armes à feu tous les avantages des armes blanches. Vers 1689, la baïonnette à douille fut inventée, et la guerre de la succession d'Espagne vit pour la première fois toute l'infanterie française armée de ce fusil à pierre et à baïonnette dont elle se servait encore il y a vingt ans.

L'arme donnée aux troupes par Louis XIV n'a subi, en effet, presqu'aucune modification jusqu'au règne de Louis-Philippe. En 1840, on supprima la platine à silex, qui fut remplacée désormais par la platine à percussion. Ce changement rencontra beaucoup d'opposition, et malgré les avantages évidens du nouveau système, bien des personnes témoignèrent la crainte que le soldat ne pût parvenir à manier, dans l'émotion du combat, des objets aussi minimes que les capsules. L'expérience a fait voir combien cette crainte était chimérique, et toutes les nations de l'Europe imitèrent alors la France, comme elles l'avaient fait au siècle précédent en adoptant le fusil à silex, comme elles le font encore aujourd'hui en remplaçant partout les anciens fusils par des armes carabinées. Presque toujours notre patrie a pris ainsi l'initiative de l'amélioration des armes à feu; mais elle a été suivie de si près, qu'elle n'a jamais joui longtemps de cette supériorité d'armement, fruit de ses recherches et de ses efforts.

Le fusil de munition, avec lequel nos soldats ont fait toutes les guerres de la révolution et de l'empire, était, avant comme après le changement de platine, une bonne arme, solide et commode, d'un tir fort satisfaisant jusqu'à 100 mètres de distance et même jusqu'à 200. Au-delà, pour toucher un homme, il fallait viser au-dessus de sa tête d'une quantité difficile à connaître, ce qui ôtait toute précision au feu, et les déviations de la balle même devenaient assez fortes, quoiqu'elle eût une action efficace jusqu'à 450 mètres. Le fusil de munition valait cependant toutes les armes à feu portatives alors connues : sans rival comme arme de troupe, il n'était inférieur, comme précision et comme portée, qu'à la carabine des tirs, dont, malgré un mode de chargement très compliqué, les Tyroliens avaient l'habitude de se servir à la guerre comme à la chasse. Ces chasseurs émérites devaient à un coup d'œil formé par une longue habitude et à la justesse de leur arme une réputation d'excellens tirailleurs qu'ils méritaient complétement.

La première idée des carabines est loin d'être nouvelle; on l'attribue à deux armuriers allemands, Gaspard Zollner de Vienne et Koller de Nuremberg, qui vivaient l'un et l'autre dans les dernières années du xve siècle. Tout le monde a pu en voir dans les tirs, elles portent à l'intérieur un certain nombre de rayures inclinées et peu profondes; la balle, d'un calibre un peu plus fort que le diamètre de l'âme, ne peut y entrer que chassée ou *forcée* à coups de maillet. De là est venu le nom d'armes forcées sous lequel les carabines sont fréquemment désignées. L'opinion générale attribuait la précision de leur tir à la suppression du *vent* (1), ce qui permettait d'utiliser toute la force de la charge et obligeait la balle à suivre sans dévier la direction du tube qui la guidait d'une façon si étroite. Cela n'est qu'à moitié vrai, les causes réelles de la précision du tir avec les armes rayées sont beaucoup plus complexes; mais pour faire apprécier la grande supériorité que les travaux de quelques officiers français ont donnée aux nouvelles armes portatives, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails techniques sur la marche de la balle dans l'intérieur du fusil après sa sortie, et sur les déviations qu'elle éprouve.

Lorsque l'on se sert de fusils à canon lisse, la crasse qui en diminue très vite le diamètre, et l'habitude d'envelopper le projectile dans le papier de la cartouche, obligent à donner aux balles une dimension un peu plus faible que celle de l'arme. Outre la perte de gaz qui résulte de cette différence, il arrive que la balle a son centre

(1) On désigne par cette expression le vide qui existe entre le projectile et les parois de l'arme qui doit le lancer.

un peu au-dessous de l'axe du tube, et la résultante de toutes les pressions qui la mettent en marche, passant au-dessus de ce centre, imprime un mouvement de rotation qui dépense en pure perte une partie de la force motrice. De plus, la balle, ayant un libre jeu dans le fusil, n'y prend pas une direction rectiligne, mais fait une suite de ricochets qui peuvent la déformer et lui font éprouver des résistances irrégulières. Admettons cependant qu'elle sorte exactement dans la direction de l'axe, elle sera soumise dès le premier moment à deux forces qui l'empêcheront de se mouvoir en ligne droite : la pesanteur d'abord, qui, l'attirant sans cesse vers le sol, infléchit la trajectoire (1) et lui fait prendre la forme de la courbe que l'on appelle parabole; puis la résistance que l'air oppose au mouvement de tous les corps qui le traversent. Cette résistance varie suivant la forme des mobiles et la vitesse dont ils sont animés. Les géomètres admettent d'ordinaire qu'elle est proportionnelle au carré de la vitesse, c'est-à-dire qu'elle devient quadruple lorsque la vitesse double; mais quelques faits permettent de soupçonner qu'elle pourrait bien suivre une progression plus rapide encore. Pour donner une idée de l'intensité de cette résistance, disons tout de suite qu'une balle ronde, sortant d'un fusil avec une vitesse capable d'assurer un parcours de 600 mètres par seconde, verrait cette vitesse réduite à 500 après un trajet de 35 mètres seulement. De tels chiffres prouvent l'inanité des efforts que l'on tenterait pour donner aux projectiles une très grande vitesse : il y a une impossibilité marquée par la nature elle-même et une limite qu'il est interdit à l'homme de dépasser.

L'effet combiné de la pesanteur et de la résistance de l'air aurait donc pour effet de diminuer la portée; mais comme ces causes ne font pas sortir le projectile d'un plan vertical, il suffirait de déterminer une hausse convenable pour être assuré d'atteindre un but distant de plusieurs centaines de mètres. Il n'en est rien pourtant, car la petite déformation subie par la balle dans l'intérieur de l'arme détermine une irrégularité dans la résistance de l'air, et par suite une déviation. A cette cause d'erreur, dont l'influence est médiocre, vient s'en joindre une autre, beaucoup plus puissante, qui dépend de la rotation de la balle sur elle-même. Il faut de toute nécessité qu'un hémisphère tourne dans le sens du mouvement de translation, et l'autre dans un sens opposé. La résistance de l'air, qui dépend de la vitesse avec laquelle il est choqué par la balle, n'est donc pas la même pour chaque moitié, et il doit en résulter une déviation qui rejette le projectile du côté où la résistance est la plus forte, c'est-à-dire dans une direction inconnue. Supposons, pour fixer les idées,

(1) La trajectoire est la ligne fictive que suit le projectile dans sa marche.

que la balle tourne de gauche à droite, autour d'un axe vertical : la moitié gauche de la face antérieure choquera l'air plus précipitamment que la moitié droite, sera par suite plus retardée, et la balle appuiera à gauche. Dans le cas ordinaire, non-seulement le sens et la vitesse de rotation de la balle sur elle-même ne sont pas connus, mais encore ils peuvent changer durant le trajet (1), et par suite il est tout à fait impossible de prévoir quelle sera la déviation produite.

La première idée qui s'est présentée à l'esprit, pour faire disparaître ces défectuosités du tir, était d'en anéantir la cause et d'obliger la balle à sortir du fusil sans rotation, en la forçant dans des carabines pourvues de rayures droites, parallèles à l'axe du canon. Il en peut bien résulter un frottement dans le parcours de l'arme; mais comme on supprime le vent, il était permis d'espérer une augmentation de portée et surtout de justesse. Cet espoir a été déçu, il n'a pas été possible d'éviter des inégalités, en apparence insignifiantes, dont il résultait toujours une rotation, et les carabines ainsi construites ont donné des résultats qui n'ont pas été supérieurs en moyenne à ceux du fusil ordinaire.

S'il faut se résoudre à vivre avec son ennemi, doit-on subir avec résignation sa présence? Non, car il reste encore la ressource de le maîtriser et même d'en faire un serviteur. Ne pouvant empêcher la balle de tourner sur elle-même, on a tenté de fixer d'avance le sens de sa rotation et de le choisir tel qu'il n'en résultât aucune déviation latérale. La solution de ce difficile problème a été obtenue de la manière la plus complète. Une loi de la mécanique, qui a reçu le nom de loi de la conservation des axes permanens de rotation, sert à expliquer dans tous ses détails le tir des carabines, ainsi qu'une foule d'autres faits qui se passent journellement sous nos yeux (2).

La pratique cependant, comme il arrive si souvent, a sur ce point devancé la théorie, et bien avant que les géomètres eussent découvert les lois du mouvement des corps, des armuriers avaient forgé des carabines à l'intérieur desquelles étaient tracées des rayures en hélice. Ils y enfonçaient la balle à coups de maillet, la mollesse du plomb lui permettait de s'allonger en un lingot parfaitement moulé dans les rayures. Le projectile prenait, en suivant les raies de l'hé-

(1) Les lois du mouvement des corps font voir que l'axe de rotation est en général *constamment variable* pour les corps de forme irrégulière.

(2) D'après cette loi, qui a été découverte par la théorie pure, indépendamment de toute expérience, la rotation imprimée à un corps autour d'un axe de symétrie conserve une direction constante, ainsi que l'axe lui-même, quelque déplacement que le corps éprouve d'ailleurs, et une tendance invincible les y ramène, si une cause étrangère vient à les en écarter. On en trouve un exemple dans le mouvement des palets, dont la forme est à peu près régulière; la rotation imprimée par le joueur autour de l'axe les oblige à rester toujours sur le plat, s'il les a lancés ainsi.

lice, un mouvement de rotation autour de son axe, qui était aussi celui de l'arme. Au dehors, il offrait à l'air une prise égale de toutes parts, éprouvait par suite des résistances symétriques, et conservait une marche très régulière, aussi loin du moins que sa trajectoire ne différait pas trop d'une ligne droite. Outre cet avantage, le système des rayures en hélice connu sous le nom de *carabinage* a aussi celui d'entretenir la propreté de l'arme, chaque balle entraînant avec elle la crasse déposée au coup précédent.

Dès 1826, M. Delvigne, alors sous-lieutenant dans la garde royale, voua son existence à l'amélioration des armes à feu, et entreprit d'obtenir pour le fusil de guerre les bénéfices du carabinage, dont la complication du mode de chargement connu ne lui permettait pas de profiter. Il imagina de loger la poudre dans une chambre plus étroite que l'âme du fusil, où les rebords faisaient une saillie : c'est contre ces rebords que s'arrêtait une balle d'un calibre un peu juste, mais qui pouvait néanmoins entrer librement. Quelques coups de baguette aplatissaient assez la balle pour la mettre en prise dans les rayures; elle était alors forcée, et ne pouvait plus sortir sans suivre les hélices qui lui imprimaient le mouvement de rotation désiré. Par cette idée, aussi simple qu'heureuse, la carabine se trouvait désormais classée au nombre des armes en état de servir à la guerre, et elle n'a plus cessé d'y être employée; mais ce n'a été que le point de départ d'une série de recherches, parfois infructueuses, souvent entravées par des difficultés imprévues, toujours poursuivies avec ardeur et une inébranlable ténacité, qui ont conduit beaucoup au-delà du premier résultat. Une école de tir a été fondée à Vincennes pour suivre ces études spéciales et pour former à l'emploi des armes nouvelles des officiers chargés d'en propager et d'en diriger l'usage dans tous les corps de l'armée. C'est dans son sein qu'ont été faites une grande partie des récentes découvertes, et presque toutes d'ailleurs sont dues à des Français. Aux noms de M. Delvigne, qu'il faut placer en tête, des colonels Thouvenin et Poncharra, de MM. Tamisier, Minié et Nesler, l'étranger n'a guère à opposer que celui du général Jacob, de l'armée des Indes, qui a suivi la même voie, sinon avec un égal succès, du moins avec une infatigable activité.

Sans énumérer ici les divers essais auxquels se sont livrés nos officiers, il suffit d'indiquer les principales phases par lesquelles a passé la carabine avant d'atteindre à la perfection du modèle adopté pour l'armement des chasseurs de Vincennes. Le premier progrès obtenu dans cette arme fut la suppression de la chambre où M. Delvigne enfermait la charge de poudre, et qui offrait divers inconvéniens, entre autres celui de rendre le nettoyage difficile et de déformer la

balle. Cette chambre fut remplacée par une tige centrale, laissant autour d'elle un espace annulaire, où se logeait la poudre, que la tige dépassait toujours, et c'était sur elle que la balle venait s'appuyer pour recevoir le forcement. Les rayures furent aussi l'objet d'expériences continuelles, car on reconnut que l'inclinaison la plus avantageuse variait avec chacun des élémens de l'arme ou du projectile. Si le pas de l'hélice (1) est trop court, les bords de la balle s'arrachent, elle abandonne les rayures. S'il est trop long au contraire, le mouvement de rotation manque de la rapidité nécessaire pour diriger la marche du projectile. On s'est arrêté, après divers essais, à un pas d'hélice de plus de 6 mètres pour la carabine des chasseurs. De prime abord, les hélices avaient été nombreuses, afin d'exiger une moindre profondeur; mais on se rassura bientôt sur le danger d'affaiblir la résistance des parois, et on réduisit le nombre des hélices pour diminuer le frottement. Trois suffisent pour que la balle tourne bien autour de son centre; pour plus de certitude, il est préférable d'en adopter quatre, d'une profondeur d'un demi-millimètre. La balle, quelques années plus tard, cessa d'être sphérique, et reçut la forme cylindro-ogivale bien connue aujourd'hui, dont l'avantage est de mieux fendre l'air, d'opposer par son poids une plus grande résistance aux déviations (cette balle pèse près de 50 grammes), et de rendre le tir plus meurtrier à de grandes distances. L'inconvénient de cette balle, car il s'en présente partout, est que, la partie postérieure étant plus lourde que la partie antérieure, le projectile a une tendance à se retourner bout pour bout, afin de présenter cette partie lourde en avant, comme cela arrive à tous les corps en mouvement; mais cette tendance a été corrigée plus tard. La modification de la forme du projectile en a exigé une analogue dans la baguette, qui a dû être évidée au gros bout, afin de pouvoir accompagner la balle, sans la déformer, jusque sur la tige. Les carabines construites d'après ce système se montrèrent très supérieures, pour la justesse, la portée et l'effet, à tout ce que l'on connaissait déjà.

Après avoir modifié aussi profondément les armes à feu et réalisé d'aussi grandes améliorations, les inventeurs auraient pu se trouver satisfaits; mais ce n'est qu'à la condition de chercher sans cesse à dépasser le but que l'on peut parvenir à l'atteindre quelquefois. Les officiers de l'école de tir avaient d'ailleurs un motif de mécontentement envers eux-mêmes : obtenant d'excellens résultats à des portées médiocres, ils voyaient aux grandes distances se présenter

(1) On donne ce nom à la distance après laquelle les rayures feraient un tour entier dans l'arme.

des irrégularités qu'ils attribuaient à la faible portée de leur vue, à un mouvement d'épaule involontaire, à mille causes enfin dépendantes d'eux-mêmes. Ils résolurent d'annuler l'influence du tireur, soit en fixant les carabines à des corps tout à fait inébranlables, soit en les attachant à des pendules qui laissaient au contraire le mouvement de recul complétement libre. Le résultat de ces expériences confondit leurs prévisions. A force de tirer et d'essayer des armes, ils avaient atteint une telle justesse de coup d'œil, une telle sûreté de main, que leur tir était souvent supérieur à celui des carabines placées en apparence dans des conditions beaucoup meilleures.

Il fallait bien reconnaître cependant que l'on ne possédait pas encore la connaissance de toutes les causes perturbatrices, et il fut constaté en particulier que les balles portaient de préférence à gauche, c'est-à-dire du côté opposé au sens de la rotation imprimée par les rayures. Ne se laissant pas rebuter par des difficultés sans cesse renaissantes, secrètement flattés peut-être de la preuve qu'ils venaient d'acquérir de leur habileté, les officiers de Vincennes se remirent à l'œuvre, et pour se rendre un compte exact de toutes les particularités du mouvement des projectiles, ils construisirent des appareils destinés à mettre en lumière la forme de la trajectoire et la position de la balle à divers momens de sa course. Le résultat de cette enquête fut que tandis que la trajectoire se courbait vers le sol, l'axe de la balle, restant à peu près parallèle à sa direction première, avait au bout de quelque temps une inclinaison sensible, la pointe en haut, sur la ligne qu'elle parcourait. Ce fut un trait de lumière : la théorie se trouvait de tous points confirmée, elle indiquait à la fois le mal et les moyens d'y remédier. Puisque, par suite de la conservation du mouvement de rotation, le projectile ne se trouvait plus symétriquement placé par rapport à la trajectoire, il devait éprouver dans l'air des résistances inégales, et son axe se relevant, il devait, comme dans l'exemple déjà cité, se diriger à gauche. Cette irrégularité, très régulière dans sa marche, a reçu le nom de *dérivation*. Pour la combattre, il suffisait de maintenir l'axe de la balle dans la direction de la trajectoire, et afin d'y parvenir, M. Tamisier proposa de tracer à la partie postérieure de la balle cylindro-ogivale autant de rainures circulaires que l'espace le permettait. Dès que l'axe vient à s'incliner sur la trajectoire, les côtés de ces rainures reçoivent le choc de l'air, et il en résulte une réaction assez intense pour redresser la balle, pour en maintenir toujours la rotation perpendiculaire à la trajectoire. Les balles autrichiennes, auxquelles cette disposition a été adaptée, se font remarquer par une forme spéciale; il ne s'y trouve que deux rainures, mais si profondes qu'elles paraissent presque tronçonner la balle.

Le modèle de carabine à tige adopté en 1846, où tous ces perfectionnemens sont réalisés, a une portée extrême de 1,300 mètres et une action redoutable jusqu'à 1,000, car à cette distance la moitié des coups atteindraient un plateau circulaire de 5 mètres de diamètre avec une force suffisante encore pour traverser une planche épaisse de bois blanc. Telle est l'impulsion que 4 grammes 1/2 de poudre donnent à un poids de plomb plus que décuple. La cartouche n'offre aucune difficulté particulière de fabrication ni de transport; mais comme la balle entre juste dans le canon de l'arme, il faut avoir la précaution de graisser légèrement le papier pour en faciliter le passage. C'est ce qui a été la cause ou plutôt le prétexte de la révolte des cipayes dans l'Inde, car si le porc est en horreur aux musulmans, le bœuf est l'objet de la vénération des Hindous, et de quelque graisse que se servît le gouvernement anglais, il courait le risque de blesser des préjugés religieux, les plus intraitables de tous.

A l'époque de la guerre de Crimée, la Russie en était probablement à l'essai des divers procédés déjà passés en France dans la pratique usuelle. Dans ses troupes, chaque bataillon comptait un peloton de soldats munis d'armes rayées, la plupart provenant des fabriques de Liége, et leurs balles appartenaient à tous les systèmes successivement essayés chez nous. Il s'en trouvait même dont le forcement reposait sur un principe différent de celui dont nous avons parlé. Dans ce système, alors à l'essai et depuis adopté exclusivement en France, la tige de la carabine est supprimée, la balle entre toujours sans frottement et conserve sa forme cylindro-ogivale; mais elle est évidée à sa partie postérieure, disposition qui présente aux gaz de la poudre un espace où ils peuvent s'introduire. L'expansion de ces gaz distend les parois de la cavité, et oblige le métal à entrer dans les rayures. La balle n'est forcée qu'au moment même où elle sort, et la culasse étant débarrassée de la tige, le nettoyage de l'arme est beaucoup plus facile. On agit timidement d'abord, car il semblait douteux que les gaz eussent assez d'énergie pour opérer seuls le forcement, et divers moyens auxiliaires furent imaginés pour en seconder l'action. Tous ces procédés accessoires ont été abandonnés depuis, et il a été reconnu qu'il suffisait de donner à la cavité intérieure des dimensions convenables pour que le forcement se fît sans l'aide d'aucun intermédiaire. La partie lourde de la balle se trouvant ainsi reportée en avant, toute tendance au retournement est annulée. Les essais comparatifs faits à Vincennes ont établi qu'il était possible d'obtenir d'un projectile forcé par l'expansion des gaz des résultats supérieurs à ceux donnés par la carabine à tige; aussi a-t-on adopté cette forme de balle pour les bataillons de chasseurs à pied. Il a paru même que le moment était venu d'appliquer le cara-

binage à tous les fusils de l'infanterie. Comme ils n'ont pas été fabriqués pour cette destination, il n'est pas surprenant que le tir de ces armes soit moins bon que celui de la carabine; mais malgré cette infériorité la portée et la justesse des fusils d'infanterie sont fort satisfaisantes jusqu'à 7 ou 800 mètres. Il est regrettable seulement qu'on ne puisse ajuster que jusqu'à 400 mètres; au-delà, il faut viser au-dessus du but d'une quantité à déterminer par l'estime : c'est là une imperfection qui ne saurait tarder à être corrigée. La balle du fusil d'infanterie rayé a la forme extérieure de celle de la carabine; mais, beaucoup plus évidée à l'intérieur, elle n'a qu'un poids de 30 grammes environ, celui de l'ancienne balle ronde (1).

Pendant que la France adoptait un mode de perfectionnement qui lui permettait de conserver, tout en les améliorant, les quatre ou cinq millions d'armes à feu qu'elle possède, le reste de l'Europe suivait les mêmes tendances, mais adoptait des dispositions un peu différentes. Là on avait connu trop tard et trop imparfaitement pour en profiter les avantages des dernières balles évidées, et l'on avait été effrayé du surcroît de charge qu'impose au fantassin l'adoption de la carabine des chasseurs à pied avec sa balle de 50 grammes. Un usage que recommande une longue expérience fixe à soixante le nombre des cartouches que le soldat porte sur lui. Un chasseur à pied a donc près de 3 kilogrammes 1/2 de cartouches, sa carabine pèse 9 kilogrammes, et c'est un surcroît considérable à ajouter en campagne à son havre-sac et à ses vivres. Réduire le poids de l'arme n'est pas possible sans réduire aussi la balle, ou bien ce serait s'exposer à augmenter le recul et à le rendre douloureux pour le tireur; mais comme l'ancienne balle ronde de 25 à 30 grammes produisait des effets suffisans, il n'a pas semblé partout nécessaire de l'alourdir. Les puissances qui n'étaient pas retenues comme la France par le désir d'utiliser un approvisionnement énorme d'excellens fusils étaient donc amenées à faire choix d'un calibre plus faible pour allé-

(1) En parlant d'armes de guerre, on ne peut mentionner que pour mémoire deux inventions autour desquelles on a récemment cherché à faire quelque bruit : la balle à pointe d'acier et la balle explosive. Toutes deux ont la forme cylindro-conique, et dans la dernière la pointe est munie d'une capsule destinée à procurer, au moment du choc, l'inflammation d'une petite quantité de poudre placée dans une cavité intérieure du projectile. Les résultats annoncés sont très réels à une courte distance, mais d'après les explications données sur la forme des trajectoires, on prévoit aisément que ces balles, dont la partie antérieure est très légère, ont une grande tendance à se retourner bout pour bout dans leur parcours. Tout au moins arrive-t-il qu'elles se redressent dès que la courbure de la trajectoire devient un peu marquée, et la pointe ne se trouve plus dirigée en avant, comme cela devrait être pour obtenir l'effet attendu, une perforation profonde ou une explosion à l'instant du choc. Ces inventions cruelles n'ont donc heureusement répondu ni comme justesse, ni comme efficacité, aux espérances des inventeurs.

ger les armes, tout en profitant des avantages qu'offrent les projectiles allongés. La Suède et la Suisse ont pris l'initiative de cette réforme; elles ont adopté le diamètre de six lignes anglaises, environ 13 millimètres, probablement parce que c'est en Angleterre qu'une partie de leurs carabines ont été fabriquées. Cet exemple a été suivi dans tout le continent. Depuis la guerre de Crimée, la Russie a réformé en totalité l'armement de ses troupes, qui était par trop inférieur à celui des autres puissances. L'Autriche s'occupait d'un semblable travail, auquel une réorganisation complète de ses arsenaux servait de prélude, lorsqu'elle a été surprise par la guerre d'Italie, et d'après des notes qui méritent toute confiance, elle possédait déjà alors 400,000 fusils rayés tout neufs, d'une excellente qualité, d'un fort petit calibre, mais en revanche lançant des balles plus allongées qu'aucunes de celles employées en Europe. Il avait donc été possible à cette puissance d'en pourvoir toute son armée active. L'Angleterre, après avoir adopté la carabine Enfield, qui lui a été si utile dans la guerre de l'Inde, a essayé plusieurs autres modèles, parmi lesquels son choix ne paraît pas définitivement arrêté. Toutes ces armes sont d'un calibre de 12 à 14 millimètres et à tige; une dimension aussi faible se prêterait mal à l'admission d'une balle évidée. En ce moment, la Belgique et le Piémont sont peut-être les seuls états où le calibre français de 17 à 18 millimètres ait été conservé.

Chacun des deux systèmes qui ont prévalu en France et à l'étranger a des avantages qui lui sont propres. Les armes à tiges d'un calibre réduit sont légères, et dans l'opinion de ceux qui les préconisent, elles ont une justesse aussi grande que la carabine des chasseurs à pied. Le tir est plus rasant, et quoique la balle ait un poids moindre, comme elle est lancée par une charge de poudre relativement plus forte, elle ne perd pas beaucoup de son efficacité aux portées extrêmes. C'est là d'ailleurs une question qui pourrait être résolue par un examen comparatif de la gravité des blessures faites par les armes françaises et autrichiennes dans la dernière guerre, mais nous ne saurions dire si les chirurgiens de nos ambulances sont en mesure de donner une réponse précise à cet égard. La carabine française est une arme lourde, elle impose une fatigue plus grande au soldat, soit par elle-même, soit par le poids des cartouches; mais avec l'augmentation de portée que lui a procurée récemment l'adoption des balles évidées, elle doit être redoutable à de plus grandes distances que toutes les autres armes portatives aujourd'hui connues, on peut même dire qu'elle a atteint la limite des portées utiles, celles où les bonnes vues peuvent distinguer un ennemi. Quant au fusil rayé, qui est entre les mains de toute l'infanterie, il a été un peu raccourci et allégé; la cartouche qui lui est destinée

n'a guère varié de poids. Le tir en est bon; la balle est d'une grosseur et d'une forme qui la rendent, à ce que nous croyons, infiniment plus meurtrière que la balle sphérique et que toutes les autres balles allongées, car au moindre obstacle elle doit se déchirer dans les plaies. C'est un résultat regrettable, et que l'on a obtenu sans le chercher. Dans nos idées modernes, on s'attache à se débarrasser d'un ennemi, à le mettre hors de combat plutôt qu'à le détruire; s'il fallait en donner des preuves, il n'y aurait qu'à citer la dernière guerre d'Italie, où l'on a vu cent fois, au milieu d'un combat qui durait encore, des soldats atteints eux-mêmes se traîner le long des fossés pour étancher la soif des ennemis qui venaient de tomber sous leurs coups.

Après avoir comparé les divers modèles d'armes perfectionnées adoptées en Europe, il n'est pas moins intéressant de se rendre compte de la supériorité qu'ils possèdent réellement sur ceux dont ils viennent de faire abandonner l'usage. Il ne faudrait pas croire que cette grande précision à des distances énormes produise toujours dans un combat les résultats meurtriers qui semblent au premier aperçu devoir en résulter. La vie des hommes, par bonheur, ne tient pas toujours à si peu de chose. La difficulté d'apprécier la distance de l'ennemi pour viser juste, l'émotion du combat, le mouvement que se donne le troupier, la fumée, mille autres circonstances, sont des causes d'erreur qu'une préoccupation bien naturelle ne permet ni d'apercevoir, ni de rectifier : la plupart des coups portent trop haut ou trop bas et sont perdus. Plus l'arme est perfectionnée d'ailleurs, plus elle réclame de soins, et plus il est aisé de l'endommager; des dégradations difficiles à réparer en campagne la rendent bien vite inférieure à une arme ordinaire. Il y a même mieux, à une très petite distance elle l'est toujours. Pour que la balle ne s'arrache pas et reste en prise dans les rayures, sa vitesse ne doit pas être trop grande, et c'est l'un des motifs de la réduction des charges dans les fusils rayés. A l'origine, les carabines donnent donc aux projectiles une vitesse, et par suite une force de pénétration beaucoup plus faibles que les anciens fusils de munition (1). La différence est même assez forte pour que la balle lourde des carabines ait à 40 mètres une force de pénétration notablement plus faible que l'ancienne balle sphérique du fusil à canon lisse, qui pesait presque moitié moins. Il faut une certaine distance pour que les armes rayées

(1) Ce fait n'est pas généralement connu, et il peut paraître surprenant que l'on obtienne une portée très supérieure d'une balle à laquelle on a imprimé une vitesse initiale beaucoup moindre; mais il faut remarquer que la propriété des armes carabinées est précisément de mieux conserver la vitesse des projectiles en diminuant les influences retardatrices de l'air.

prennent sous ce rapport la supériorité qui leur appartient sans conteste sous tous les autres. Par suite, une charge de cuirassiers qui pourrait déboucher assez près de l'infanterie pour ne pas rester longtemps exposée à son feu aurait moins à redouter les fusils perfectionnés que les anciens; mais on conçoit qu'une telle circonstance ne se présente que rarement, et dans toute autre l'avantage des carabines n'est pas douteux. Où un fusil rayé est surtout précieux, c'est dans une guerre de partisans, lorsque le soldat, livré à lui-même, peut méditer ses coups et ajuster à loisir; c'est alors que la précision et la portée de l'arme sont de merveilleux auxiliaires de l'audace et du sang-froid.

S'il fallait rassurer plus complétement ceux qui redoutent la destruction trop rapide des armées par suite de l'adoption des armes perfectionnées, on pourrait leur rappeler que les batailles sont de nos jours infiniment moins sanglantes qu'aux temps où les armes blanches étaient d'un emploi presque exclusif. La raison en est simple : lorsqu'on s'aborde corps à corps, il faut au premier choc que la moitié des combattans cède ou disparaisse; il en aurait toujours été ainsi autrefois, si l'usage partiel des armes de jet et la formation des troupes sur une grande profondeur n'avaient laissé à une partie des troupes seulement la possibilité de se joindre. Un écrivain militaire des temps modernes à qui des talens de premier ordre donnent le droit de parler avec autorité, le maréchal de Saxe, dans des écrits où la finesse des jugemens égale l'originalité, professe le plus grand mépris pour ce qu'il appelle dédaigneusement la *tirerie*. Il cite des exemples du feu à bout portant d'une troupe nombreuse n'ayant abouti qu'à tuer trois hommes, et il donne comme un résultat de son expérience personnelle que, pour tuer un soldat, il faut dépenser au moins son poids de plomb. Ce mot semble n'être qu'une spirituelle boutade, et pourtant le maréchal n'exagérait rien; il ne tenait même pas compte des cartouches perdues ou gaspillées dans les marches, sans quoi il aurait donné un chiffre bien plus fort. Les armes de précision ont-elles apporté quelque changement à une pareille consommation? Il n'est pas possible de le dire avec certitude; mais un calcul qui ne se présente que comme une approximation, approximation éloignée si l'on veut, tendrait à faire supposer que non.

Deux armées nombreuses ont combattu avec acharnement à Solferino pendant une journée entière. Les Autrichiens comptaient près de deux cent mille hommes dans leurs rangs, et parmi eux au moins cent quarante mille fantassins, tous pourvus de carabines neuves dans un excellent état. Sans aucun doute, pendant un temps aussi long, ils auront épuisé leurs gibernes, et beaucoup de munitions auront été renouvelées; en se bornant néanmoins à une consommation

individuelle de soixante cartouches, on arrive au chiffre énorme de 8,400,000 coups de fusils. En regard, quel est le résultat obtenu? Il est toujours fort difficile d'évaluer avec exactitude les pertes réelles faites dans une bataille, parce qu'il se trouve des prisonniers, des hommes égarés, disparus, des blessés recueillis dans les fermes voisines, dont le sort n'est connu que plus tard; en compulsant les meilleurs documens néanmoins, on peut s'arrêter pour l'armée alliée à une perte de près de dix-huit mille hommes, dont un sixième aurait péri sur le champ de bataille (un tué pour cinq blessés est la proportion la plus habituelle à la guerre). La part de l'artillerie et de l'arme blanche doit être très grande dans une lutte où l'on en a fait un si grand usage; supposons, ce qui n'est pas, qu'elle s'élève au tiers seulement : il resterait environ deux mille hommes tués et dix mille blessés pour la part de l'infanterie. Chaque soldat atteint aurait donc coûté 700 coups de fusil, et chaque mort 4,200; or, comme le poids moyen des balles est de 30 grammes, il aurait fallu au moins 126 kilogrammes de plomb par homme tué, en sorte que, même en tenant compte de ceux qui ont succombé plus tard aux suites de leurs blessures, on retombe au moins dans l'évaluation du maréchal de Saxe. La grande supériorité des armes modernes n'a donc pas pour effet de rendre les combats plus meurtriers, et il est encore permis d'espérer que le perfectionnement de nos engins de guerre n'amènera pas de sitôt la destruction du genre humain.

Nous avons parlé jusqu'à présent des armes portatives adoptées en France et dans la majorité des pays civilisés; disons en terminant quelques mots d'autres systèmes qui, s'ils n'ont pas donné encore d'aussi bons résultats, sont susceptibles cependant de passer dans la pratique, si l'on parvient à faire disparaître des défauts qui en compensent encore, et au-delà, les avantages. Divers arquebusiers et des militaires eux-mêmes ont été frappés des inconvéniens que présentent souvent la lenteur du mode de chargement des fusils et l'obligation de se servir d'une baguette. Ils ont cherché à y remédier au moyen du chargement par la culasse, très usité déjà pour les fusils de chasse. On avait remarqué aussi combien la petitesse des capsules les rendait difficiles à saisir par un temps un peu froid. En France cependant, il a semblé préférable de se résigner à la sujétion qui en résulte pour le soldat, et de ne pas adopter les cartouches à amorce intérieure, dont la présence est une cause de danger permanente dans les magasins et à la guerre pendant les transports. S'il n'y a pas de raisons valables de modifier cette décision, on ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne le chargement par la culasse, car il présente à côté de ses inconvéniens de notables avantages. Malheureusement aucun des systèmes imaginés

jusqu'à ce jour ne paraît réunir les conditions de solidité indispensables pour une arme de guerre. L'obturation, si parfaite qu'elle soit d'abord, laisse bien vite à désirer, et la moindre fuite de gaz augmente avec une prodigieuse rapidité : la précision du tir disparaît, et il se fait un crachement désagréable et même dangereux. Il faut croire cependant que les recherches entreprises à ce sujet seront un jour couronnées de succès, car on a tenté déjà d'appliquer ce mode de chargement aux canons eux-mêmes, où les pressions sont bien plus fortes, mais où la fermeture se fait avec plus de simplicité. Presque tous les modèles proposés peuvent se rapporter à deux types. Dans l'un, la culasse du fusil présente une grande ouverture latérale, et à l'intérieur existe une chambre mobile où se place la cartouche; la chambre, en se retournant, ferme ensuite l'ouverture extérieure par une demi-rotation ou par divers procédés accessoires. Dans l'autre, la crosse elle-même, ou la culasse seulement, bascule autour d'un axe, et le canon se trouve ouvert par les deux bouts; la charge s'y loge, et l'arme se referme par des moyens d'une exécution toujours assez compliquée. Lorsque, pour éviter la pose de la capsule, la charge préparée contient elle-même l'amorce fulminante, une aiguille, sortant de la culasse, vient percer la cartouche et déterminer l'inflammation au moment où le doigt presse la détente. Un fusil à bascule et à aiguille, d'un calibre réduit, a été adopté tout récemment en Prusse. Le public n'a pas été mis dans le secret des expériences auxquelles ce fusil a été soumis; mais il ne semble pas probable qu'il soit supérieur à un grand nombre d'autres qui ont été proposés depuis vingt ans en France et à l'étranger, et parmi lesquels le fusil Lefaucheux, bien connu des chasseurs, occupe un rang distingué. Cette arme restera-t-elle longtemps entre les mains du soldat sans exiger de réparations? Cela est douteux, et elle pourrait bien se trouver fort dégradée, ne fût-ce que par l'effet du fourbissage, lorsque le moment viendra de s'en servir.

L'avantage le plus réel des divers modes de chargement des armes par la culasse est une manœuvre simple et rapide. Cette dernière qualité existe à un haut degré dans le système américain dit *revolver*, et il permet en outre de tirer plusieurs coups de suite avec un seul canon, ce qui avait déjà été essayé, mais sans grand succès. Les *revolvers* ont une grande vogue depuis quelque temps, et la description détaillée en serait superflue, car tout le monde les a maniés, ou du moins les a vus aux vitrines des armuriers. Ils méritent le bon accueil qui leur a été fait, tant par l'originalité de l'idée que par les avantages qu'ils présentent pour les armes d'une petite longueur et d'une faible portée. Néanmoins les armes à révolution, avec quelque soin qu'on les exécute, n'auront jamais une grande précision; il se

fait toujours entre le canon et la culasse une grande déperdition de gaz, qui s'accroît très vite, et empêche, au bout de peu de temps, de compter sur la justesse du tir. La culasse, mobile d'ailleurs, peut bientôt ballotter dans son encastrement et ne plus correspondre avec exactitude au canon, ce qui est une cause sérieuse d'accidens. La solidité des *revolvers* ne paraît donc pas supérieure à celle de beaucoup d'armes que l'expérience a fait repousser. Il est regrettable sans doute que le défaut de justesse et de solidité empêche de les confier aux tirailleurs, qui peuvent éprouver le besoin d'avoir plusieurs coups à leur disposition; mais un tel regret doit-il s'étendre aussi à l'infanterie de ligne? Beaucoup de militaires ne le pensent pas. En présence de la consommation énorme des munitions et de la difficulté de les remplacer, quel avantage y aurait-il à augmenter encore la rapidité du tir aux dépens de la précision? Le fait est certain : plus on tire, moins on ajuste. Au feu, le soldat le plus brave est sous l'impression d'une surexcitation fébrile; il charge son fusil et tire sans s'arrêter, tant qu'il a des cartouches : il tire sur un ennemi hors de portée, il tire même souvent sur un ennemi imaginaire; puis tout à coup, lorsque sa giberne est vidée, lorsqu'il se croit désarmé, il peut céder à une de ces paniques incroyables dont l'histoire nous offre trop souvent l'exemple. Augmenter les moyens de consommer des munitions sans chercher à en rendre l'emploi plus efficace serait poursuivre un résultat illusoire, et comme l'on n'a pas toujours la possibilité de remplir sur-le-champ les cartouchières épuisées, ce serait commettre une faute grave avec un corps composé de vétérans, courir à sa perte avec de jeunes soldats.

D'après une maxime constante des armées françaises, que l'expérience n'a jamais infirmée, la fusillade ne fait que préparer une action, le combat corps à corps seul la rend décisive. Le perfectionnement des armes à feu, la certitude acquise par le tir éloigné vont rendre les luttes corps à corps bien plus difficiles qu'autrefois, et pour qu'elles deviennent possibles, il faudra remplir des conditions de tactique nouvelles. Ce dernier côté de la question offre à nos officiers un sujet d'études bien autrement important qu'une rapidité excessive du tir ou l'extension des portées à des distances où l'œil le plus exercé ne saisit plus rien de distinct. Il est aussi plus intéressant, et c'est à bon droit que l'art de conduire les armées a toujours été regardé comme supérieur à la tâche de pourvoir à leur défense ou à leurs besoins.

PIERRE DE BUIRE.

LE

ROMAN CONTEMPORAIN

CORRUPTION DU ROMAN DE MŒURS.

Le monde littéraire en ce moment n'est pas sans quelque analogie avec la saison même dans laquelle nous entrons. Le sol est encore humide et nu, les rameaux sont encore dépouillés; cependant une séve, ou, pour mieux parler, une inquiétude secrète semble agiter le sein de la terre et les troncs des arbres. Çà et là quelques pointes de verdure percent discrètement; on dirait que les germes du nouveau printemps ont été déposés, et qu'au premier jour propice on les verra soudainement éclore. La nature attend, s'impatiente, et demande au temps de se hâter; mais l'avenir est incertain encore. Que sera ce printemps désiré? Tiendra-t-il toutes les promesses que son nom réveille? Les lourdes pluies noieront peut-être les jeunes arbrisseaux, les gelées peuvent détruire et brûler les bourgeons délicats; une résistance cruelle de l'hiver peut changer en déceptions ces impatientes espérances, car l'hiver est maître de la situation, maître par le droit de durée, par la puissance de l'inertie et la magie de l'habitude. Et puis le grand chef d'orchestre qui préside à toute harmonie et qui règle toutes les voix dans cet universel concert du réveil de la nature, le soleil, n'est pas venu; il ne vient pas toujours. On a vu des printemps se traîner languissans et décolorés sans avoir connu ce jour de triomphe et de réveil spontané, où, ses mille voix éclatant à l'unisson, la nature prend joyeusement possession d'elle-même. On a même vu des années, et

si l'on comptait bien, peut-être trouverait-on que ce sont les plus nombreuses, qui n'ont pas eu de printemps, et ont passé presque sans transition du despotisme de l'hiver au despotisme de l'été. Cependant les lois de l'univers s'étaient exécutées, et la nature, bon gré, mal gré, avait fait son œuvre; seulement rien n'était venu en son temps, tout s'était accompli presque anarchiquement, sans discipline et sans concert. Telle tribu d'oiseaux avait été en retard de deux jours, telle famille de plantes avait fleuri prématurément; on avait eu les lilas en février et les fleurs du pommier à la fin de mai.

Le monde des esprits contemporains présente un peu le même spectacle que la nature, et fait naître les mêmes pressentimens et les mêmes appréhensions; pour peu qu'on ait l'oreille attentive, on entend les faibles voix de leurs désirs et de leurs inquiétudes, on comprend qu'ils voudraient, mais qu'ils n'osent vouloir et qu'ils se sentent enchaînés. Par intervalles un petit cri éclate, un murmure confus de source qui s'éveille et qui ne sait encore si elle deviendra fontaine banale ou libre ruisseau, un bourdonnement étourdi d'insecte éclos au dernier automne, et qui, blotti sous un lit de chaude poussière, a su échapper aux rigueurs de l'hiver. Au milieu du silence universel, tous ces bruits légers s'entendent à merveille, et l'esprit le plus distrait ne peut en perdre une seule note; mais ces bruits épars qui viennent à intervalles inégaux animer la monotonie du silence appellent le printemps plutôt qu'ils ne le promettent. Le printemps viendra-t-il? Peut-être est-il déjà venu et s'écoule-t-il sans que nous en jouissions. Chaque jour, quelque gris et pluvieux qu'il soit, apportera son tribut de fleurs, dont les parfums s'exhaleront solitaires et se perdront dans une atmosphère chargée de lourdes vapeurs. Chaque aurore éveillera une bande d'oiseaux chanteurs qui bégaieront, mélodieuses dupes, un hymne en l'honneur de la lumière absente. Le printemps existera donc sans que personne se doute de sa présence, et passera grelottant, frileux, contrarié, comme une continuation de l'hiver, jusqu'à ce que l'année atteigne la saison des orages et des chaleurs accablantes. C'est ainsi que nous serons menés, presque sans transition, des tempêtes de neige aux jours chargés d'électricité, sans qu'aucune période heureuse ait fait connaître à nos contemporains le charme et la beauté suprême de la vie. Cela arrivera, à moins que le tout-puissant chef d'orchestre qui seul peut imprimer l'unité à toutes ces notes éparses, et qui dans le monde moral s'appelle le génie, comme dans le monde physique il s'appelle le soleil, n'apparaisse subitement; mais, hélas! des signes malencontreux, qui seront trompeurs, nous l'espérons encore, semblent prédire que cette apparition n'aura pas lieu. Que le narcisse croisse donc solitaire aux bords des eaux troublées

par la pluie; que l'églantier sauvage continue à fleurir dans les haies perdues pour l'ornement des ronces; que le chèvrefeuille et la clématite grimpent le long des ruines et des demeures abandonnées pour couvrir au moins les nids de serpens qu'elles recèlent!...

La situation n'est pas gaie, comme vous voyez, et les perspectives qu'elle présente ne sont rien moins qu'agréables. Il faut cependant nous en contenter et passer du mieux possible cette saison maussade. Ne cessons pas un seul instant d'espérer. Ratissons et sablons nos allées, comme si les beaux jours étaient prochains; réparons nos murs, relevons les pierres, ramassons les feuilles mortes, qui seraient un outrage pour les fleurs nouvelles; reposons nos yeux sur les pointes de verdure qui percent la terre comme si elles étaient la promesse d'épais tapis de gazon.

Je ne sais si une nouvelle période commence, mais je ferais volontiers des vœux pour la prompte disparition d'une certaine épidémie littéraire. Rien ne pousse peut-être, mais certainement quelque chose persiste et dure encore. Ce quelque chose, c'est cette littérature âcre, corrosive et maussade, qui a régné et gouverné durant les dernières années. Si son triomphe a été court, il a été complet; elle aura poussé jusqu'au bout de la carrière son char triomphal avec une audace et une insolence sans égales. Elle aura connu en mourant toutes les voluptés du scandale, toutes les joies féroces de la haine, et savouré les plus délicats plaisirs du ressentiment et de la méchanceté. Elle pourra dire : « J'ai bien vécu, car j'ai fait tout le mal que j'ai pu. J'ai laissé sur le sol de ce grand pays, appauvri par les moissons magnifiques qu'il a portées, une certaine quantité d'engrais qui, dûment combinés avec l'humus, serviront peut-être à le renouveler, et qui en tout cas auront fourni une nourriture succulente et abondante aux insectes affamés. J'ai fait aussi beaucoup de bruit, j'ai semé à pleines mains les pamphlets, les libelles, les calomnies, les germes de haines et de rancunes. Je me rends devant Dieu cette justice que je n'ai rien respecté, ni l'honneur, ni la gloire, ni la vieillesse, pas même le mérite obscur et les existences ignorées. Pauvres et riches ont été égaux devant moi, car je sais que nous vivons dans un temps de démocratie. Ma parfaite indifférence sur les moyens n'a eu d'égale que mon habileté industrieuse; j'ai voulu ne rien négliger : tout m'a été bon, une anecdote judiciaire, un cancan de salon, un commérage de portier, une vengeance de courtisane, la rancune d'un sot, le calembour d'un envieux. J'ai mélangé tous ces ingrédiens dans mon chaudron magique et j'en ai formé cette gelée suave, aux couleurs de boue et de sang caillé, que vous avez savourée avec délices dans ces dernières années. » Oui, aimable littérature, tous ces mérites, vous les possé-

dez, et nous vous reconnaissons le droit de vous en faire autant de titres de gloire. Votre renommée est légitime, vous l'avez bien gagnée! Vous avez connu toutes les ressources que contient en elle cette force puissante qui s'appelle la force du scandale, laquelle sait faire tourner à profit même les sifflets et les injures, lorsque celui qui l'emploie, ou même qu'elle atteint, n'a ni cœur, ni conscience, car les rires et les quolibets, les murmures d'indignation et les éclats de colère ne servent pas moins au succès que les louanges et les applaudissemens. Vous avez connu ces secrets profonds que révèlent à leurs adorateurs certaines idoles au front d'airain et à la bouche de fer, assez semblables aux fameux lions qui ornaient les places de Venise au bon temps du conseil des dix, et vous les avez exploités avec bonheur. Vous avez compté à bon droit sur l'attrait du mal et le penchant invincible à la malveillance qui distinguent la nature humaine à l'état de repos. Les âmes de nos contemporains sont en effet aujourd'hui abandonnées à une dangereuse quiétude. Cette grande fontaine du génie national, qui pendant plus de trois siècles n'a cessé de couler, est obstruée quelque part, et ne laisse plus échapper que de minces filets d'eau, lesquels, impuissans à nettoyer les marécages qui se sont formés, ne servent plus en quelque sorte qu'à les entretenir. L'eau ne coule plus, les mares sont grasses; vous pouvez y développer en liberté vos têtards, vos sangsues et vos salamandres.

Si ces paroles semblaient trop vives, qu'on réfléchisse qu'une certaine littérature romanesque menace d'opérer dans nos mœurs une véritable révolution qui ne serait ni douce, ni indulgente. La république des esprits aura aussi, si l'on n'y prend garde, son système de terreur, ses septembrisades. Les terroristes ne manqueront pas. Fouquier-Tinville est tout prêt; il lui sera facile de récolter en divers lieux une riche moisson de tricoteuses et de pourvoyeurs pour la guillotine. Nous connaîtrons alors toutes les douceurs de cet état moral qu'un écrivain contemporain de la terreur a défini par ces mots : « Nos plaisirs étaient comme filtrés au travers de nos alarmes. » Chaque soir, en se couchant, on rendra grâces à Dieu d'avoir vécu encore un jour; chaque matin, en se réveillant, on pourra se demander avec mélancolie : Est-ce pour aujourd'hui? Les formules de la politesse se trouveront naturellement changées, au bout de peu de temps, sous l'empire de ces préoccupations d'un nouveau genre. Ainsi, quand on abordera un ami, au lieu de lui demander des nouvelles de sa santé, on lui demandera s'il a des craintes pour la journée ou la semaine. Lorsque vos affaires ou vos plaisirs vous appelleront au dehors, vous retournerez prudemment la tête pour savoir si vous n'êtes pas poursuivi par les agens de quelque redoutable mem-

bre du comité des romanciers. Voilà l'Eldorado moral qui s'offre à nos regards épouvantés! Vous croyez que ce sont là tous les dangers qui nous menacent? Oh! que non pas. Nous n'avons touché qu'un seul côté de la question. Les dangers que nous avons mentionnés ne menacent après tout que les sommités sociales, les riches, les puissans, les aristocrates, tous les *suspects* naturels dans une société démocratique. Les principes démocratiques, nous dit-on, trouvent une manière de triomphe dans ces scandales, qui donnent une certaine satisfaction aux basses passions de l'envie, de la jalousie, du dénigrement. Les pauvres aiment à voir humilier les riches, et les imbéciles de toute condition aiment à se réjouir des mésaventures des gens d'esprit. Ces sentimens sont bien naturels, et il faudrait être naïf pour s'emporter contre eux. Oui, mais voici un autre côté de la question qui aura peut-être moins de chance de plaire à la démocratie. Quand on aura reconnu les bons offices que peut rendre la littérature romanesque et les bons coups fourrés qu'elle peut inventer, tout le monde voudra l'avoir à son service, et la victoire restera en fin de compte au plus puissant et au plus riche. Alors on verra s'établir en France, sous une nouvelle et étrange forme, les mœurs de l'Italie du xve siècle; les romanciers remplaceront les *bravi* vénitiens, l'encre qui découlera de leur plume vaudra l'*acqua tofana* napolitaine. Quand il se rencontrera par hasard un Ezzelin faubourg Saint-Honoré ou un Borgia faubourg Saint-Germain, il n'aura plus à regretter de s'être trompé d'époque. La littérature romanesque lui fournira les moyens de soulager sa nature, comprimée par la douceur des mœurs modernes, et de satisfaire ses instincts de meurtre. On vous dépêchera un romancier comme autrefois on vous dépêchait un spadassin. Et ne croyez pas que vous serez protégé par une condition humble et un nom ignoré! Qu'importe que le monde ne vous connaisse pas et ne se soucie pas du livre où vous serez assassiné, si les gens de votre quartier lisent ce même livre avec avidité? Qu'importera que le meurtre ait ou n'ait pas de retentissement, pourvu qu'il soit commis? On aura donc différentes catégories de romanciers, comme on a diverses classes d'enterremens. Voilà l'aimable révolution qui est en train de s'accomplir...

Mais assez sur ce sujet lugubre. J'aimerais à n'en pas dire davantage, bien que les réflexions se pressent dans mon esprit. Voyons la question sous un jour moins sombre, et, s'il est possible, ne cherchons dans le scandale même que des enseignemens littéraires. Ne craignons même pas de les demander à des livres qui ne semblent guère mériter une discussion sérieuse.

Littérairement, un des plus grands dangers du scandale, c'est

qu'il possède une vertu prolifique qu'il n'a pas dans la société. Un scandale se produit dans la société : tout le monde élève la voix pour le blâmer, l'excuser ou l'atténuer; il devient pendant quelques semaines un objet de controverse, mais personne ne s'avise de le continuer, ni surtout de le recommencer. On n'a pas remarqué que la moyenne des enlèvemens ou des adultères fût augmentée dans les mois qui suivent la découverte d'un enlèvement ou d'un adultère célèbre : il ne vient à l'esprit de personne de se déshonorer par imitation; mais il en est autrement dans le domaine des lettres. Là tout scandale non-seulement trouve un écho, mais provoque l'émulation et la jalousie. Cette influence n'atteint pas surtout, comme vous pourriez le penser, les cerveaux affaiblis par la fièvre; on la voit exercer ses ravages sur les cerveaux les plus froids, les plus calmes en apparence. Voici par exemple un admirateur des marquises et des pages de Watteau qui va chercher ses personnages aux bals de l'Opéra moderne et dans les maisons suspectes. Que M. Houssaye y prenne garde, il renie son passé et ses dieux! Des œuvres comme *Mademoiselle Mariani* sont un outrage véritable aux sentimens tendres et heureux dont jusqu'à ce jour il avait été le chantre sémillant. L'histoire de Mlle Mariani attristera les divinités galantes et minaudières auxquelles il rend un culte si fervent. Qu'en a pensé Florian? Je ne sais, mais à coup sûr le maréchal de Richelieu a dû faire une grimace de dégoût. Et la marquise de Pompadour, M. Houssaye croit-il que son livre ait fait sur elle une bonne impression, et ne lui ait rien fait perdre dans son estime? Je sais bien que M. Houssaye peut répondre qu'en écrivant ce livre malencontreux qui s'appelle *Mademoiselle Mariani*, il est resté fidèle à lui-même, à sa manière, qu'il n'a pas abandonné son XVIIIe siècle, et qu'au sortir du boudoir de Dorat il est allé tout simplement rendre visite à Rétif de La Bretonne, l'illustre auteur du *Pornographe* et du *Paysan perverti*. L'excuse est bonne, et je l'admets; mais il y a plusieurs XVIIIes siècles, et je croyais que depuis longtemps M. Houssaye avait choisi entre eux. Je ne lui reproche pas de peu fréquenter le monde des philosophes : les complimens flatteurs qu'il s'est cru obligé de tourner en leur honneur témoignent qu'il ne les comprend pas très bien, et *Mademoiselle Mariani* contient une dissertation sur le panthéisme qui prouve que décidément la philosophie n'est pas *sa partie;* mais à quoi bon déserter le monde paré, poudré, fardé des comédiennes et des danseuses pour accompagner dans ses équipées nocturnes cet immonde farceur de Casanova? Casanova l'a déjà mené chez Rétif; s'il n'y prend garde, il le mènera plus loin encore. Qu'il revienne à ses moutons inoffensifs, et qu'il laisse en paix les boucs et les chèvres aux caprices hardis et insolens!

Ce n'est donc que par la contagion de l'exemple que nous pouvons comprendre une pareille équipée. Les nouveaux romanciers n'avaient, jusqu'à présent, songé qu'à exploiter certaines réalités qu'il vaut mieux couvrir d'un voile, certaines situations scabreuses, certains cas exceptionnels et faux par cela même qu'ils sont exceptionnels; mais enfin leurs inventions reposaient sur une certaine vérité, quelque odieuses qu'elles fussent, et rentraient à leur manière dans la nature humaine par une porte basse et un escalier dérobé. L'auteur de *Mademoiselle Mariani*, désespérant sans doute de trouver dans la réalité une situation qui lui permît de dépasser ses devanciers, a eu recours au paradoxe, lequel est plus inépuisable encore que la nature en combinaisons absurdes et révoltantes. Il a fondé son roman sur une hypothèse inventée de parti-pris, froidement, à loisir. L'auteur d'*Antony* a raconté quelque part comment l'idée de ce drame violent et faux, qui alluma à une autre époque tant de fièvres cérébrales, lui était venu un soir qu'il se promenait tranquillement sur le boulevard, en laissant s'opérer le travail de la digestion. « Un homme, s'était-il dit tout à coup, qui tuerait une femme pour lui sauver l'honneur ne manquerait pas de faire un très émouvant héros de drame. » C'est à peu près ainsi que l'idée de *Mademoiselle Mariani* a dû se présenter à la pensée de M. Houssaye. Une femme, s'est-il dit sans doute, qui, pour se venger d'un amant trop dédaigneux, se déshonorerait et se tuerait ensuite, ferait une héroïne de roman tout à fait dans le goût du jour. Et aussitôt il s'est mis à l'œuvre et a exécuté le roman aussi froidement qu'il l'avait conçu. Malheureusement la froideur de la conception première s'est étendue à l'œuvre entière, et M. Houssaye a prodigué en vain pour l'échauffer les épithètes *rutilantes* et les adjectifs rougis à blanc. Ce roman est une production hybride qui porte la couleur de toutes les écoles littéraires qui se sont succédé depuis trente ans. Il n'a aucun caractère qui lui soit propre, et cependant il est curieux à étudier pour celui qui tient à se rendre compte des dissonances singulières que peuvent rendre certains instrumens lorsqu'ils se détraquent pour avoir voulu jouer une musique qui n'est pas faite pour eux.

Quand cette maladie rencontre une nature disposée au paradoxe, qui peut dire par quelles monstruosités elle se révélera? Je parlais tout à l'heure de cas exceptionnels, d'inventions scabreuses, qui rentraient dans la nature humaine par une porte basse et un escalier dérobé. Mon devoir de critique m'oblige à signaler une de ces inventions dont on n'aurait jamais pensé que le roman contemporain osât s'emparer. Cette invention se rencontre dans un roman assez médiocre d'exécution d'un sémillant improvisateur qui nous avait habitués à des œuvres légères plus amusantes. Le roman porte un

titre énigmatique. Par Salmacis! il y a un mystère dans ce titre. Le livre nous transporte aux temps mythologiques, sur les rivages parthénopéens, et nous raconte sous un voile transparent l'histoire des entraînemens passionnés d'un jeune égipan vers un jeune satyre. A travers les pages du récit, on entrevoit les bizarreries criminelles de l'âme qui regardent comme à travers une lucarne : *tuentes hirci*. Les nymphes faciles écoutent et rient comme dans l'églogue de Virgile; le tout est accompagné de si belles cantates en l'honneur de la morale, que nous ne pouvons qu'engager l'auteur à continuer ses bonnes actions.

> Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi;
> Atque idem jungat vulpes, et mulgeat hircos.

Je n'aurais pas fait mention de ces deux romans, si les sujets qu'ils traitent ne soulevaient une question critique très importante qui est en litige depuis longtemps, et qui sera débattue, selon toute apparence, tant qu'il y aura dans le monde une littérature. La fantaisie du poète et du romancier est-elle indiscutable? Existe-t-il des sujets qu'elle doit s'interdire, des limites qu'il lui est défendu de franchir? C'est une question fort délicate, et qu'il est impossible, je crois, de trancher par un jugement absolu. Quelques-uns pensent que le domaine de l'imagination est le même que celui de la morale; d'autres ne reconnaissent à personne le droit de demander compte au poète de ses fantaisies, et pensent que les objections de la critique doivent porter non sur la conception, mais sur l'exécution d'une œuvre. Ne recherchons pas, si vous voulez, laquelle de ces deux opinions est la vraie, et gardons entre elles une stricte neutralité. Tenons-les un instant l'une et l'autre comme également incontestables. Il est assez curieux de savoir si nos modernes romanciers, condamnés par la plus exclusive de ces deux doctrines, peuvent en appeler au tribunal de la plus tolérante. Eh bien! les deux doctrines ordinairement ennemies sont d'accord pour condamner également les œuvres nouvelles qu'on donne au public depuis quelques années. L'une condamne la conception première de ces œuvres, l'autre en condamne la composition et l'exécution. « Le poète et le romancier ont le droit de prendre leur sujet où il leur plaît, » disent les nouveaux conteurs à la critique intolérante qui regarde la littérature comme indissolublement unie à la morale. « Soit, répond la critique, qui regarde la littérature comme distincte de la morale, je vous permets toutes vos fantaisies, pourvu qu'il en résulte une belle chose : sinon, je vous condamne deux fois, au nom de la morale, dont vous avez méconnu l'autorité, et au nom de l'art, dont vous avez outragé les libertés en les faisant dégénérer en licence. Qu'avez-vous fait de

ces droits dont vous vous étiez audacieusement emparés, dont les plus grands poètes n'ont usé qu'en tremblant, et que la critique même la plus débonnaire n'a jamais reconnus que sous bénéfice d'inventaire? Où est la verve qui devait désarmer les juges moroses et faire enrager les malveillans? Où est la beauté qui devait plaider pour le péché commis? Où est la passion qui devait triompher de la morale en la faisant oublier? Verve, passion, beauté, sont absentes. Vos œuvres sont inexcusables, car elles sont maussades, laides et froides. Celle-ci a l'air d'une gageure, celle-là d'une imitation de parti-pris, telle autre ressemble à une mauvaise plaisanterie. Ainsi, quelle que soit la doctrine critique qui vous jugera, vous ne pouvez être absous, car la morale condamne vos tentatives, et l'art condamne votre maladresse.

Maintenant nous pouvons rompre la neutralité que nous avions gardée entre les deux doctrines critiques. L'art est-il aussi distinct de la morale que le prétendent quelques personnes, et ne condamne-t-il pas ce que la morale repousse? J'ai souvent réfléchi sur cette question, et ma conclusion a invariablement été celle-ci : que les blessures faites à la morale étaient toujours une preuve de la médiocrité de l'artiste. Il n'y a d'audaces immorales que les audaces sans naïveté, il n'y a d'œuvres coupables que les œuvres superficielles. L'artiste peut tout oser à la condition d'oser avec sincérité et profondeur, il peut choisir le sujet qui lui plaira; mais, s'il prend ce sujet comme un jeu d'esprit, comme un divertissement frivole, il est perdu. La donnée qu'il a choisie sera nécessairement immorale, s'il la traite superficiellement; elle sera nécessairement morale, s'il la traite avec profondeur, car il aura arraché à la vie un de ses secrets. Il n'y a pas de donnée, si scabreuse qu'on l'imagine, qui ne puisse faire sur l'esprit du lecteur ou du spectateur une impression bienfaisante, pour peu que l'artiste soit resté fidèle à la vérité, et qu'il ait ressenti fortement l'horreur des passions qu'il ose peindre. L'enseignement moral qui sort de telles œuvres n'est pas direct sans doute comme l'enseignement qui sort d'un apologue ou d'une parabole; il est obscur et enveloppé comme les enseignemens de la vie et les oracles de la nature. Leurs préceptes sont les émotions qu'elles nous donnent, leurs exhortations sont les images qu'elles font passer sous nos yeux.

Parmi tous les illustres exemples que nous présente de cette vérité l'histoire de la littérature, nous n'en choisirons qu'un seul, le plus grave et par cela même le plus concluant de tous. Connaissez-vous un certain livre intitulé le *Satyricon*, qu'on pourrait justement appeler le chef-d'œuvre de la littérature coupable? L'auteur était un simple libertin; il se nommait Petronius Arbiter, chevalier ro-

main et Phocéen d'origine. Un jour il lui passa par l'esprit de raconter les aventures équivoques qu'il avait traversées et de peindre les mauvaises mœurs qu'il avait rencontrées. Il n'avait, soyez-en sûr, aucune préoccupation de la vertu, et ne voulait en aucune manière inspirer l'effroi du vice. Il ne s'est point inquiété d'employer la loi des contrastes pour venger la morale, il n'a point placé les images de l'innocence en face des images du crime. Tous ses personnages appartiennent aux pires espèces de mortels : courtisanes, entremetteurs, débauchés, parasites, satyres. Sur le seuil de cet étrange monument, l'imagination s'arrête atterrée devant un bas-relief obscène : une statue colossale de l'Infamie s'élève dans le vestibule comme pour protéger l'édifice contre les visites de la pudeur et de la vertu, et les jardins voluptueux qui l'entourent sont peuplés d'égipans cornus et de faunes lascifs, dignes dieux lares d'une telle maison; mais ce voluptueux avait une âme élégante et fine capable de sentir fortement, et cette âme a laissé son empreinte sur son œuvre. La profondeur de sa dépravation l'a préservé du mensonge et de l'hypocrisie, et lui a presque tenu lieu de vertu. Pétrone n'est pas un mauvais plaisant qui essaie de tenir une gageure infâme; s'il n'eût pas connu d'autre ambition, il n'eût pas peint avec d'aussi vives couleurs les parasites de Trimalcion, il eût simplement fait partie de leur bande. Sa corruption étonne et fait peur, elle n'inspire pas le dédain, cette suprême injure plus blessante que la colère; on sent qu'on a en face de soi un artiste qui prend sa corruption au sérieux, et qui, en échange de son âme qu'il lui a livrée, lui demande impérieusement ses secrets. Il y a de la bravoure dans l'immoralité de Pétrone et comme une sorte d'héroïsme dépravé; il va au mal avec intrépidité, comme le soldat va au feu; de là l'animation, l'ardeur et la vie qui se remarquent dans son récit. L'impression qui résulte de ce spectacle est-elle corruptrice? Non, car encore une fois il n'y a d'immoral que la corruption superficielle et qui se dissimule. On ne peut lire sans effroi les récits de ce voluptueux, qui oppriment l'imagination comme un cauchemar. Devant ces pages audacieuses, le cœur se glace, l'intelligence s'étonne, et l'âme se blottit éperdue dans un coin du cerveau, si bien qu'on peut décerner en toute assurance un brevet d'insensibilité stupide à tout homme qui déclarera n'avoir pas éprouvé à cette lecture un tressaillement d'épouvante. Cette moralité indirecte, qui, selon nous, s'échappe de toute œuvre d'art véritable, sort donc de l'œuvre de Pétrone, laquelle n'est cependant composée que d'élémens d'immoralité. Lorsqu'un mauvais livre affichera la prétention d'être une œuvre littéraire et revendiquera pour sa défense les libertés de l'art, soumettez-le à l'épreuve que nous avons fait subir au *Saty-*

ricon. S'il vous laisse une impression profonde, de quelque nature qu'elle soit, il est sincère et peut revendiquer les priviléges de l'art; mais si l'impression qu'il vous donne, au lieu de rappeler à votre esprit la devise adoptée par Rousseau : *intùs et in cute*, vous avertit que l'auteur n'a eu d'autre intention que celle de vous procurer un chatouillement banal et à fleur de peau, détournez-vous et jetez le livre au feu : il ne vaut rien.

En insistant sur cette question, nous avons eu un double but. On accuse volontiers la critique de méconnaître les intérêts de l'art, de les sacrifier aux intérêts d'une morale hypocrite et de convention; nous avons voulu que les principes mêmes de l'art vinssent se prononcer, contre les rapsodies dont on nous inonde, plus sévèrement encore que la morale, qui après tout n'a pas grand'chose à perdre dans la question. Ce n'est pas la morale qui sort la plus blessée de ces élucubrations nouvelles, c'est l'art. En second lieu, nous avons voulu montrer que l'art véritable est toujours inséparable d'une certaine moralité, moralité latente en quelque sorte, instinctive, non formulée et ne pouvant se convertir en formules, mais qui se trahit et se révèle extérieurement, à peu près comme la pudeur de l'âme se révèle par la rougeur du front. Cette moralité est vivante et non dogmatique, et le lecteur peut l'ignorer comme l'homme sain ignore la santé dont il jouit; mais l'intelligence et le cœur la respirent et l'absorbent avec l'émotion ressentie.

Ces réflexions ne peuvent cependant me dispenser d'insister sur les récriminations plus ou moins acerbes dont M. Ernest Feydeau croit devoir assaisonner ses romans depuis le succès de *Fanny*. Ce succès n'a pas été un baume assez puissant pour calmer les ressentimens qu'ont excités chez l'auteur les protestations isolées de quelques critiques. M. Feydeau n'aime pas les minorités, il voulait être élu grand romancier comme les rois de Pologne étaient élus rois, à l'unanimité. Malheureusement la diète polonaise n'est plus qu'un souvenir historique, et de son vivant, ainsi que le sait M. Feydeau, la touchante unanimité que recommandaient ses statuts ne fut jamais que le résultat d'une lassitude générale et qu'une sorte de trève du diable entre gens las de s'égorger. Quant à la république des lettres, dont la constitution a varié tant de fois, qui a été tantôt une oligarchie exclusive fondée sur le suffrage privilégié et sur la franc-maçonnerie du patriciat, tantôt une démocratie capricieuse et orageuse, tantôt une dictature temporaire consentie par le suffrage universel, elle n'a jamais connu, sous aucune de ses formes diverses de gouvernement, cette législation bizarre de la diète polonaise. Il faut que nos modernes conteurs en prennent leur parti. Les droits des minorités sont négatifs, mais réels; par exemple, elles

ont le droit d'exister et le droit de protester. Elles subissent le joug de l'opinion régnante, elles ne l'acceptent pas. Elles voient les multitudes applaudir à tort, elles gardent les mains dans leurs poches. Elles protestent contre la majorité toute-puissante, dans la pensée que leur protestation ne sera pas vaine, et qu'elle triomphera à son heure. M. Feydeau s'est amusé à chercher les motifs qui ont animé ses contradicteurs, et il en a trouvé de fort divers. Les uns l'ont attaqué parce qu'il n'était pas ultramontain, les autres parce qu'il n'était pas marquis, ceux-ci par hypocrisie pudibonde, ceux-là enfin par jalousie de la gloire qu'il avait acquise et de l'argent qu'il *avait gagné* (je cite textuellement). M. Feydeau s'égare, et nous ne pouvons que lui crier : casse-cou. Qu'il soit entré quelques atomes de politique et de religion dans les attaques dont il a été l'objet, je n'en disconviens pas, et je n'y vois aucun mal; cependant le motif de ces attaques a été généralement beaucoup plus littéraire que politique ou religieux, et M. Feydeau l'a découvert sans y songer. « Le public faisait cercle autour de mon œuvre, dit-il dans son nouveau roman, ils ont invectivé le public. » M. Feydeau s'indigne de cette audace; il n'y a pas de quoi. Oui, certaines attaques ont eu bien réellement pour but de disputer à la foule le succès obtenu par M. Feydeau; oui, certaines apostrophes au public ont eu bien réellement pour but de faire revenir le public sur son opinion. Pourquoi pas? Ces attaques ne sont qu'une des mille applications des droits que nous avons reconnus aux minorités. Comment! moi, appartenant à une minorité, je vois le public faire cercle autour d'une œuvre qui blesse mes goûts, mes préférences littéraires, ma manière de sentir et de penser, d'une œuvre d'autant plus facilement acceptée qu'elle se présente sous un patronage puissant, et je garderais le silence! Mais tout au contraire me fait un devoir de parler, car si le public prend goût à de telles œuvres, il oubliera ou dédaignera celles qui me sont chères. Ce succès est une défaite pour mes préférences littéraires, et je l'accepterais! J'ai le pouvoir d'élever la voix, et je garderais lâchement le silence en me contentant de ne pas souscrire à l'engouement général!... Je parlerai donc; mais sur quel ton et avec quelle mesure? J'entends des clameurs assourdissantes, et pour protester contre elles, je me contenterais de chuchoter à voix basse, combinant ainsi jésuitiquement les devoirs que m'imposent mes opinions et les avantages d'une lâche complicité! Non, ma voix devra être assez forte pour dominer les clameurs contre lesquelles je veux protester. Donc je m'insurge, et si par hasard mon insurrection réussit, tant mieux; comme dirait un critique de mes amis, « ma *Princesse de Clèves* est sauvée. »

Disputer ce succès à la foule et arracher, si cela était possible, le public à son engouement, telle est la véritable raison d'être de quel-

ques-unes de ces attaques dont M. Feydeau se plaint si amèrement. Pour notre part, si nous avons élevé la voix, c'est que, dans cet engouement rapide et contagieux, qui avait atteint même des gens de l'esprit le plus fin et du goût le plus exercé, nous avions cru voir une diminution, un abaissement de la faculté d'admirer. Ce succès nous parut gros de catastrophes prochaines et de périls imminens non-seulement pour ce qui reste parmi nous de traditions littéraires et d'art classique, mais pour la révolution romantique elle-même, dont ces excentricités passablement banales nous semblaient fausser et compromettre les doctrines. Les libertés et les audaces légitimes de l'art ne nous semblaient pas moins atteintes par ce succès que le bon goût et la recherche de l'idéalité dans les sentimens humains, et, pour tout dire en deux mots, *Manon Lescaut* ne nous semblait pas moins menacée que *la Princesse de Clèves*.

M. Feydeau se plaint qu'on l'ait attaqué au nom de la morale, et il invoque pour se défendre l'autorité de Rubens. Je transcris les récriminations qu'il a placées dans la bouche du jeune peintre Marcel à la fin de son nouveau roman, *Catherine d'Overmeire :* « Cette pauvre petite scène d'intérieur (*Fanny*), qui, comme liberté d'expression, est de l'eau claire auprès de cent tableaux de maîtres que je pourrais vous citer, et particulièrement de la *Kermesse* de Rubens exposée au Louvre, m'a valu une pluie d'injures de la part des critiques pudibonds. » Un peu plus loin, l'auteur nous montre Catherine rougissant en regardant une copie de la *Kermesse*. Je comprends et j'approuve cette rougeur, mais je n'en conclus pas pour cela que le tableau de Rubens est une œuvre immorale. Toute jeune femme placée en face du tableau de la *Kermesse* partagera la confusion de Catherine d'Overmeire et détournera la tête avec précipitation. Cette rougeur a une cause physiologique en quelque sorte. Catherine est embarrassée, non parce que le sujet de la *Kermesse* est immoral, mais parce qu'il est essentiellement antipathique aux instincts féminins. Ils sont nombreux dans la vie et dans l'art, les spectacles qui, comme la *Kermesse*, sont en même temps un scandale pour les yeux féminins et une joie pour les yeux virils. La fougue non pas mâle, mais masculine, l'énergie basse, la platitude enragée de cette œuvre, sont tout ce qu'il y a de mieux fait pour révolter les instincts féminins. Placez un homme au contraire devant cette même scène, et il ne se sentira ni choqué ni scandalisé. Il rira même naïvement et de tout cœur, de ce bon rire si propice à la santé qu'arrache le spectacle des incongruités inoffensives et des platitudes amusantes. Il ne verra rien d'immoral dans ces lourdes ivresses de paysans et dans ces cascades de chairs flamandes. S'il est tant soit peu érudit, il excusera le peintre tout en pensant aux traditions laissées par le duc Philippe le Bon. Et puis que vous dirai-je? La

main du maître est là authentique, reconnaissable, et quelque repoussans que soient les détails de cette scène, ils ont été transfigurés par la magie de l'art. Ce que nous condamnerions chez un autre peintre, nous l'excusons chez Rubens. Cette partialité de la critique est un des priviléges du génie, qui en a de si nombreux. Nous n'avons aucune envie de moraliser devant la *Kermesse* de Rubens, et nous nous sentons scandalisés devant les bergères de Boucher, lequel est cependant un peintre de talent, et a cherché, non sans succès parfois, à imiter Rubens. Les bergères de Boucher, qui sont mieux apprises certainement que les vachères de Rubens, nous paraissent cependant plus indécentes. Craignons toujours d'invoquer témérairement l'exemple des audaces du génie, dans l'art aussi bien que dans tous les autres domaines de la pensée.

Le rôle du critique à l'égard d'un auteur est fort divers. Aux débuts d'un auteur, le critique peut être un conseiller ou un adversaire; à la fin de sa carrière, il ne doit être qu'un juge. Il y a d'autres périodes où il doit se transformer en astrologue et tâcher de prévoir ce que deviendra l'écrivain. Cette période est ordinairement assez rapprochée des débuts de l'auteur, et peut être déterminée avec précision. C'est généralement vers la troisième ou quatrième œuvre d'un auteur que la transformation du critique en astrologue devient nécessaire. Ce moment nous semble venu pour M. Feydeau, qui en est aujourd'hui à son troisième roman; essayons de tirer son horoscope. Ses débuts eurent lieu sous un signe propice en apparence : il était protégé par l'astre tout-puissant de Jupiter; mais l'astre de Saturne est visible les soirs d'été aux mêmes heures que Jupiter. Qu'il prenne garde à Saturne, ses influences sont malfaisantes. Ce globe étrange, cerclé d'un anneau de feu, est le protecteur des fâcheuses inspirations, des hasards malencontreux, du guignon opiniâtre, et l'ennemi des sentimens tendres, de l'harmonie sans dissonance et des inspirations gracieuses. Ceux qui sont placés sous l'influence de Saturne sont plus opiniâtres que constans : ils se raidissent et se cabrent, ils ont plus de muscles que de nerfs, et manquent dans leurs mouvemens de souplesse et d'élasticité. Ils veulent fortement, mais avec fixité pour ainsi dire, et se mettent dans la nécessité de défendre des causes insoutenables. L'astre de Saturne est voilé pour le quart d'heure, mais son influence se fait encore sentir. Le ciel semble neutre, on ne saurait dire s'il se formera prochainement une conjonction d'étoiles propices; *Catherine d'Overmeire* laisse l'avenir incertain. M. Feydeau donnera-t-il jamais de lui-même une plus grande mesure que celle qu'il a donnée? Il veut fortement sans doute, et la volonté peut accomplir bien des miracles; mais il n'a que de la volonté. Or il en est de la volonté comme du travail industriel, qui peut changer la face du globe, mais

qui ne saurait créer un brin d'herbe; seule, sans le secours de l'imagination, la volonté est réduite à l'impuissance. Elle peut, à force de ruse, surprendre les procédés du génie, mais jamais elle ne pourra créer la plus petite de ses œuvres. Or les livres de M. Feydeau, pour qui sait lire, portent les marques d'une volonté appliquée, soutenue, rusée, patiente, mais ne trahissant aucun signe de spontanéité et de naïveté. C'est à peine s'il a de loin en loin quelques-unes de ces expressions heureuses et de ces hasards de pensée qui abondent chez les natures originales, et qui sont comme la promesse que l'on peut attendre d'elles toutes les surprises, même la surprise d'un chef-d'œuvre. *Fanny* contient jusqu'à deux de ces rencontres heureuses d'expressions. Je n'en ai pas trouvé une seule dans *Daniel;* en revanche, il y a dans ce livre deux descriptions très habiles et très vraies, et çà et là quelques pages où certains mouvemens et certaines ardeurs de l'âme sont rendus avec force. L'âme n'y parle pas, mais elle s'y meut, y tressaille, y bondit, atteste son existence par des cris et des interjections, comme si son mutisme lui pesait et qu'elle luttât pour s'en délivrer. Voilà les rares indices de spontanéité que nous ayons surpris chez M. Feydeau; mais tout ce qui le distingue, sa fatigante manie descriptive, sa crudité pittoresque, son amour des couleurs voyantes, son mauvais goût lui-même, tout cela est l'œuvre de la volonté. Il imite, combine, ajuste, et emploie le plus qu'il peut de procédés contraires. On voit qu'il a cherché avec patience à réduire en formules, pour son usage, les méthodes instinctives par lesquelles tel poète ou tel artiste obtient ses effets poétiques. Pour peu que vous y regardiez de près, vous apercevrez aisément dans ses livres les résultats de cette étude, car vous y trouverez les descriptions minutieuses de Balzac, les adjectifs de M. Théophile Gautier, les intonations éloquentes de George Sand, parfois les épithètes caressantes de M. Sainte-Beuve. Il y a même dans *Daniel* une certaine page qui, je le jurerais, a été écrite après une lecture attentive d'Edgar Poë, tant cette page m'a rappelé le ton du romancier américain, notamment dans ces bizarreries sentimentales intitulées *Morella* et *Ligéia*. Si nous remarquons si aisément ces méthodes et ces formules, c'est qu'entre les mains de M. Feydeau elles ont perdu leur magie et leur puissance. D'instinctives qu'elles étaient, elles sont devenues artificielles. Le fouillis de Balzac est vivant, les descriptions de M. Feydeau sont inanimées; les adjectifs de M. Théophile Gautier colorent et peignent, ceux de M. Feydeau sont peints. Le romancier ne parvient pas à créer la vie, mais seulement l'illusion de la vie.

Que M. Feydeau soit bien convaincu que la connaissance la plus parfaite des procédés littéraires est aussi impuissante à créer une œuvre remarquable que la connaissance des secrets de la vie est

impuissante à créer la vie. On n'enfante rien de grand sans naïveté et sans originalité; M. Feydeau lui-même nous fournit dans une certaine mesure la preuve de cette vérité. Son dernier roman, *Catherine d'Overmeire*, dont le ton est beaucoup plus calme et je dirais volontiers plus impersonnel que celui de *Fanny* et de *Daniel*, est inférieur à ces deux romans. Il y a dans *Fanny* une certaine passion bizarre qui sauve le livre et le fait lire; il y a dans *Daniel* une certaine fougue violente, laquelle rend quelquefois des accens et des cris qui sont bien contemporains de la musique de Verdi, et m'ont rappelé le *miserere* du *Trovatore*. Il y a donc dans ces deux livres une certaine personnalité qui les soutient en dépit des imitations et des calques de l'auteur. Dans *Catherine d'Overmeire* au contraire, on dirait que M. Feydeau a voulu se mettre davantage en dehors de lui-même. C'était une bonne pensée, et cependant le roman y a perdu au lieu d'y gagner. A cette turbulence bruyante qui distinguait ses aînés a succédé non le calme, mais l'atonie. On dirait un mélodrame représenté par des morts. Je vois des personnages placés dans des situations atroces, exceptionnellement dramatiques, qui passent, parlent, gesticulent avec violence, et cependant on dirait qu'ils ne sentent pas leur misère et que leurs douleurs les laissent indifférens. Ils ne se brûlent pas à la flamme de leurs passions, et de leur cœur brisé il ne s'échappe pas un accent qui aille à notre cœur. Ils parlent, et quelquefois longuement, mais nous ne retenons aucune de leurs paroles; leurs discours restent froids, et cependant ils roulent sur des sujets affreux : la trahison, l'hypocrisie, le mensonge, la séduction. Le roman ne se relève réellement qu'à la quatrième partie, avec le personnage du jeune peintre Marcel, qui vient animer de sa verve ces douleurs terribles, et exprimer sous une forme parfois heureuse les sentimens qui semblent familiers à M. Feydeau. C'est le personnage vraiment humain du roman; tous les autres peuvent se partager en deux catégories : mannequins dramatiques ou farouches bêtes fauves. Je ne raconterai pas la fable de ce roman, qui est simple et en même temps saisissante; mais, avant de prendre congé de M. Feydeau, je lui adresserai une dernière observation. Il me semble que la donnée qu'il a choisie est plutôt une donnée de drame qu'une donnée de roman. L'action est forte, logique, et se déroule naturellement; toutes les péripéties se déduisent les unes des autres comme les termes d'un syllogisme; les caractères se présentent avec cette netteté, cette simplicité, ce relief extérieur, qui sont nécessaires au théâtre, ennemi de l'analyse et de la complication; les mobiles qui font agir les personnages sont violens et faciles à saisir, doublement favorables par conséquent à l'action dramatique. M. Feydeau ne me semble point avoir assez réfléchi sur la forme qui convenait à la donnée qu'il avait trouvée.

Qui sait? peut-être n'a-t-il échoué que parce qu'il s'est trompé, et parce qu'il a voulu faire un roman à la Balzac d'un sujet qui demandait à devenir un drame à la façon d'*Angèle* et de *Térésa*.

Je voudrais bien avoir quelque bonne nouvelle littéraire à vous annoncer; mais vraiment nous vivons à une époque où les bonnes nouvelles littéraires n'abondent pas. Pendant que les anciens noms disparaissent ou pâlissent, peu de noms nouveaux surgissent, et lorsque par hasard quelque faible lumière apparaît, on n'est jamais bien sûr qu'elle ne sera pas éteinte avant qu'on ait eu le temps de prévenir le public et de lui dire : Voyez. Que d'étoiles filantes qui ne font que traverser le ciel! que d'éphémères qui ne vivent pas même un jour! Le rôle du critique ne laisse pas d'être parfois embarrassant à notre époque; s'il ne parle pas des œuvres nouvelles à l'instant même où elles paraissent, il risque fort de n'en parler jamais. Un retard de quinze jours, et voilà que l'occasion propice a déjà fui. Quelquefois même il arrive que l'œuvre est morte avant qu'on ait achevé de la lire, et qu'elle expire pour ainsi dire entre vos bras. Lorsque vous l'avez prise, elle vous souriait; vous détournez la tête dix minutes, et ce temps a suffi pour que le sourire se changeât en grimace rigide. La plupart de nos productions nouvelles ressemblent beaucoup à ces enfans qui ne sont pas nés viables, qu'il faut se hâter de baptiser si l'on veut qu'ils meurent chrétiens; je ne me sens aucun goût, je l'avoue, pour ces fonctions sacerdotales d'un nouveau genre que la nécessité des temps impose à la critique. J'aimerais mieux baptiser les enfans qui me paraissent nés viables et protéger ceux qui peuvent tenter de marcher seuls. J'ai cherché parmi ces nouveau-nés s'il n'y en avait pas quelques-uns qu'on pût recommander à l'attention du public sans trop prodiguer les avertissemens et les réserves, et je n'en ai trouvé qu'un seul. Il est vrai de dire, pour ne blesser injustement personne et pour ne pas exagérer ma pensée, que j'ai borné mes recherches à cet ordre de romans en vogue qui affectionne les sujets illicites, qu'en un mot je ne suis pas sorti des domaines de la littérature scabreuse, Ce nouveau-né, qui a été le demi-succès de cet hiver, porte un nom féminin : *Louise*, et a pour père un écrivain inconnu jusqu'à ce jour, M. Édouard Gourdon. La donnée du livre n'est pas d'une moralité irréprochable, mais elle n'est pas dangereuse; à tout prendre, elle est au nombre de celles qu'ont affectionnées les romanciers de tous les temps, et elle me semble presque chaste par comparaison. L'histoire est celle d'un amour illégitime qui commence au printemps, dure tout un été et se termine en automne. N'y cherchez ni les grandes péripéties, ni les catastrophes de la passion, car ce livre (et c'est là son originalité en même temps que son danger) est moins un roman que la description complaisante d'une possession racontée par

un homme dont les sens ont été finement mordus. Le roman se joue entre deux personnages trop enivrés d'eux-mêmes pour avoir le loisir de se faire souffrir, et dont toutes les journées s'écoulent dans la monotonie du plaisir jusqu'à l'heure inévitable où la source se trouve tarie. Peu et même point d'événemens; les deux amans sont trop heureux et, je les en soupçonne, un peu trop entachés d'égoïsme pour avoir le temps d'être romanesques. C'est une étude assez curieuse d'une certaine variété de l'amour qu'on pourrait appeler la sensualité attendrie, de l'amour tel qu'il doit être ressenti par deux cœurs sans exigences, par deux esprits sans caprices, par deux natures fines et froides, habiles à éviter tous les excès qui contrarieraient leur bonheur et les empêcheraient de savourer leurs plaisirs. Cet amour naît sans résistance, s'accorde avec abandon, se savoure avec lenteur, et s'évapore comme un flacon d'essence répandu dans un appartement après un nombre d'heures déterminé. Donc ni giboulées de mars, ni orages électriques, ni gelées noires; un ciel bleu dont quelques nuages légers font encore mieux apprécier l'azur, puis un point noir qui apparaît, une pluie fine et glaciale qui mouille et donne le frisson, voilà toute l'histoire de ces deux amans rapprochés par le printemps, désunis par l'automne, dont l'amour a suivi pas à pas le cours des saisons et l'ordre de la nature. Je ne vous donne pas ce livre comme méritant un prix de vertu, et je ne le recommande pas indifféremment à toutes les classes de lecteurs; mais les jeunes gens qui touchent aujourd'hui à l'automne de leur jeunesse reconnaîtront une certaine mélodie très familière à la génération dont ils firent partie : ils y retrouveront certaines notes de l'âme et du cœur qu'ils ont aimé à faire résonner de préférence, notes qui n'ont pas trouvé, qui peut-être ne méritaient pas de trouver un musicien, et qui auront disparu dans le vide sans avoir éveillé un écho. Ces notes, je les nomme scepticisme câlin et sentimentalité sèche. Le roman de *Louise* n'est ni très profond, ni très émouvant, et dénote chez l'auteur moins d'imagination que de finesse; mais il est très parisien de ton et de sentiment, et peut être lu avec plaisir et sans grand dommage par les jeunes Parisiens de certaines conditions. Le miroir n'est pas de Venise, mais il est assez net : ils pourront s'y revoir avec les traits qu'ils ont eus à certains jours et à certaines heures.

L'auteur ne manque pas de goût ni de tact, et il l'a prouvé en glissant prudemment sur mille détails scabreux qu'un autre n'aurait eu garde d'omettre. Cependant il n'a pas évité tout à fait ce danger, et nous lui signalerons entre autres la description de la chambre de Louise après l'accouchement. En outre, ce livre, qui est généralement écrit avec sécheresse et sobriété, n'est pas exempt de longueurs et de répétitions, et comme ces répétitions portent toujours sur le même sujet, c'est-à-dire sur les joies d'une volupté partagée,

il en résulte qu'il paraît plus équivoque qu'il ne l'est réellement, et qu'il irrite à certains momens comme une fatuité prolongée. Enfin ce livre n'est pas un roman, mais une simple analyse psychologique d'un sentiment assez paisible, une réminiscence voluptueuse qu'il a plu à l'auteur de décorer de ce nom. Il est bon d'être simple et d'éviter les aventures à grands fracas; cependant un récit qui ne contient ni péripéties ni incidens dramatiques, dans lequel les situations ne changent pas, et qui compte deux personnages, plus une ombre qu'on ne voit même pas, peut à peine mériter le nom de roman. Le dénoûment, qu'on a généralement blâmé, et non sans raison, laisse une impression désagréable; mais il est vrai, conforme à la réalité, et il est en parfait rapport avec la nature des sentimens exprimés par l'auteur. Au moment même où les deux amans sont plus épris que jamais l'un de l'autre, une ombre passe à l'horizon; un léger frisson s'est fait sentir, un petit cri de frayeur a été poussé : c'en est fait de leur bonheur! Cette terreur panique n'est rien en apparence, elle est tout en réalité; elle réveille les dormeurs et dissipe leur heureux songe. Ils se regardent tristement et se disent adieu presque froidement, puis ils se détournent; c'est à peine s'ils se sont connus.

Voilà donc ce que j'ai rapporté de ma dernière excursion à travers les romans contemporains : des feuilles mortes, des plantes sans parfum, quelques bourgeons d'un vert assez tendre, qui ne permettent pas de prédire une floraison prochaine; c'est tout. Nous voudrions reprendre quelque jour cette excursion. Nous avons montré dans quel état est tombé le roman de mœurs, et jusqu'où est descendue l'observation de la vie réelle; il y aurait à chercher si l'imagination et la fantaisie sont aussi malades que l'observation et l'analyse. Moins heureux que Saül, fils de Cis, qui sortit pour chercher les ânesses de son père et qui trouva un royaume, nous ne rencontrerons probablement pas de chef-d'œuvre. Puisse au moins se présenter à nous quelque œuvre aimable qu'il y ait plaisir à saluer! D'ailleurs il se trouvera toujours quelque plante bizarre à décrire, une ornière à combler, quelque sentier perdu sous les herbes parasites à reconnaître. Pourquoi s'occuper de ces œuvres oiseuses? dira quelque esprit trop dédaigneux. Peuvent-elles récompenser de la peine qu'on se donne pour elles? Laissez tomber ces feuilles mortes, puisque les intérêts de la littérature n'ont rien à craindre de leur chute. Je me contenterai de répondre que je n'ai pas encore connu de paysage qui fût absolument maussade, de travail qui fût absolument ingrat, de livre qui ne sollicitât pas plus ou moins fortement la pensée, et que j'ai toujours vu qu'il y avait infailliblement un intérêt sérieux engagé dans la question en apparence la plus futile.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1860.

En ce moment, le spectacle des affaires européennes et de la place qu'y occupe la France peut être considéré à deux points de vue qui laissent dans l'âme de l'observateur attentif des impressions également vraies, quoique dissemblables.

Un acte du drame italien est en train de se terminer. Il s'achève par une scène où notre amour-propre national a droit de se complaire. Le gouvernement français a pris, il y a trois mois, la résolution d'en finir avec les incertitudes italiennes. Il a voulu mettre un terme à des tiraillemens qui paralysaient notre liberté d'action et liaient notre responsabilité à des hasards de toute sorte. Exécuter une telle résolution à travers des complications si nombreuses n'était point une œuvre aisée. Nous avions à retirer des paroles données à l'Autriche, et en même temps à obtenir de cette puissance des promesses pacifiques et une tranquille résignation. Nous devions ou conduire le pape à faire des sacrifices nécessaires, ou ne pas lui laisser le prétexte ostensible de nous accuser d'être les auteurs directs de son amoindrissement temporel. Il fallait, sinon inculquer la modération au Piémont, exalté par un soudain et prodigieux agrandissement, du moins le mettre en demeure de donner lui-même congé à notre armée, et lui persuader que désormais il ne lui serait plus permis d'être audacieux aux risques et périls de la France. Pour atteindre à ces résultats, le concours de quelque grande puissance n'était peut-être pas indispensable, mais il devait être singulièrement utile : il était d'une haute importance d'amener l'Angleterre à nous aider. Enfin, comme la transformation de la Sardaigne en un état de douze millions d'âmes n'était pas la solution que nous semblions avoir poursuivie en remuant les affaires d'Italie, à toutes ces diffi-

cultés nous en avons ajouté une dernière, et celle-ci d'une ampleur européenne : nous avons voulu avoir du Piémont une compensation territoriale, et obtenir par l'annexion de la Savoie une des limites qui nous ont été tracées par la nature. Dans l'accomplissement de cette tâche, nous avons mis autant de dextérité que de promptitude. Friande de traités de commerce, amoureuse de l'émancipation de l'Italie, l'Angleterre avait une répugnance profonde pour l'annexion de la Savoie. Nous lui avons donné un traité de commerce, elle nous a prêté son entremise empressée pour nous aider à sortir des chaînes morales de Villafranca et de Zurich, et ses succès commerciaux et italiens ont si doucement endormi ses craintes à l'endroit de la Savoie, que lord Palmerston faisait encore espérer, il n'y a guère plus de trois semaines, à la chambre des communes, que l'empereur des Français renoncerait à cette annexion, si l'Europe consultée s'y montrait contraire. L'Autriche fascinée a été aussi coulante qu'on pouvait le désirer sur l'arrangement tel quel de l'Italie, pourvu qu'on lui permît de faire en l'honneur du passé et au profit de l'avenir la vieille distinction entre le droit et le fait. Nous n'avons pas eu le bonheur d'obtenir du pape un gouvernement séculier pour la Romagne; mais il a été avéré en fin de compte que, si la Sardaigne prenait les Légations, c'était au mépris de nos conseils. Le Piémont, si entreprenant et si fin, qui depuis un an menait avec une pétulance narquoise le coche de la politique, a été tout à coup obligé, à sa grande stupéfaction, de nous repasser les rênes, et a dû se tenir pour très heureux de nous rendre la liberté de retirer notre armée, et de nous donner, par un bon contrat de droit monarchique, la Savoie et Nice en compensation des annexions que nous l'avons laissé accomplir, sous la sanction du droit populaire, par la vertu du suffrage universel, en face des protestations des anciens princes et sous les foudres de l'excommunication. Nous avons donc la Savoie : la Russie le trouve tout naturel, puisque c'est l'effet d'une donation entre souverains; la pauvre Autriche s'en console en pensant qu'elle n'a plus Modène ni la Toscane, et puisque la France se donne sa voix, ce remaniement de territoire a, parmi les cinq grandes puissances, l'acquiescement de la majorité. La mauvaise humeur de l'Angleterre démontre avec à-propos que, si nous sommes touchés des services qu'elle a pu nous rendre, et dont nous avons su la remercier avec courtoisie, nous n'en sommes pas enchaînés. Nous avons eu l'initiative, l'adresse et la célérité des mouvemens; nous avons la puissance manifeste, reconnue, enviée et redoutée. Au milieu d'une Europe confuse, divisée, déconcertée, hésitante, la France exubérante de force, agissante et agrandie : — la toile pouvait-elle tomber sur un plus beau tableau?

Nous sommes sincèrement sensibles à la grandeur d'un tel spectacle. Nous sommes de ceux qui placent les conditions intérieures de la puissance d'un peuple bien au-dessus des manifestations extérieures de son ascendant; nous sommes de ceux qui, comme eût dit l'auteur du *Baron de Fœ-*

neste, préfèrent l'être au paraître; cependant, bien que nous ayons trop le sentiment de la puissance française pour avoir besoin de nous en donner de fréquentes démonstrations matérielles, ces démonstrations nous remplissent toujours d'une patriotique joie. Si nous insistons sur un autre aspect de la situation présente, ce n'est donc point que nous cherchions un contraste fâcheux au tableau que nous venons de décrire; mais il faut bien prendre les faits tels qu'ils sont. En même temps que la France clôt en s'agrandissant la première phase de son entreprise italienne, des paroles fatidiques ont été prononcées dans la chambre des communes, qui semblent devoir modifier profondément la politique générale de l'Europe. Lord John Russell a poussé un cri d'oracle : c'en est fait de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, le grand Pan est mort!

On ne peut méconnaître la gravité de la notification par laquelle lord John Russell, le secrétaire d'état de sa majesté britannique, le chef du parti whig, a répondu à l'annexion de la Savoie. Il serait d'autant plus oiseux de discuter les motifs sur lesquels une telle déclaration a été appuyée et de paraître rechercher si lord John a tort ou raison, qu'évidemment toutes les convenances nous obligent à supposer qu'il a eu tort. Lord John Russell n'a jamais passé pour un homme adroit : il a une témérité froide qui lui a joué souvent de mauvais tours; il y a longtemps que lord Derby, qui était alors son collègue, disait, en le voyant commettre une de ces tranquilles imprudences qui lui sont naturelles : « Voilà Johnny qui va verser le coche! » Dans la circonstance présente, l'extrême mauvaise humeur du ministre anglais nous a surpris. Nous n'avions pas cru qu'il attachât un si grand prix à l'annexion de la Savoie, ni que cette annexion pût l'étonner à ce point. Comme M. Disraeli le lui a fait remarquer, il n'avait pas le droit d'ignorer, — les documens diplomatiques en font foi, — que l'annexion de la Savoie à la France serait la conséquence de l'annexion de l'Italie centrale au Piémont. En travaillant de tout son cœur aux annexions italiennes, lord John préparait indirectement l'annexion savoyarde. Nous avions toujours pensé que lord John en avait pris son parti. Nous nous étions confirmés d'autant plus dans cette opinion que, dans le cours des dernières négociations, lord John avait sous la main deux moyens d'action vis-à-vis de la France, dont il ne paraît pas qu'il ait songé un seul instant à profiter pour prévenir l'annexion de la Savoie : nous voulons parler des propositions pour l'arrangement de l'Italie et du traité de commerce. Loin de se servir de ces actes pour détourner la France d'étendre sa frontière jusqu'aux Alpes, lord John s'en est fait en quelque sorte une paire d'œillères qui, jusqu'au dernier moment, l'ont empêché de rien voir du côté de la Savoie. L'étonnement de lord John Russell après l'annexion est une chose si surprenante, que, pour l'interpréter avec bienveillance, l'on est réduit à se demander s'il n'y a pas eu autre chose dans cette transaction que ce qui a été porté à la connaissance du public, et si par exemple la correspon-

dance particulière de lord Cowley, que le ministre anglais a refusé de publier, ne contiendrait pas le secret de cette bizarre déception.

Mais la déconvenue personnelle de lord John Russell est un objet de petite importance auprès de l'altération des rapports de la France avec l'Angleterre. Nous voudrions essayer d'apprécier les conséquences générales de ce fait, sans exagération et sans atténuation systématique.

Il est d'abord une illusion dont il faut se garder : c'est de croire que, dans l'éclat qui a eu lieu cette semaine à la chambre des communes, il n'y aurait après tout qu'une pique personnelle de lord John Russell. Ce serait une erreur de penser que la situation pourrait être rétablie par le changement d'un simple ministre. L'embarras politique éprouvé par le cabinet actuel serait partagé par toute autre combinaison ministérielle, car cet embarras résulte de la position même de l'Angleterre.

La société anglaise, si active, si entreprenante, d'autres diraient si envahissante qu'elle soit, est une société essentiellement civile. Elle est constituée pour la paix et pour les travaux de la paix. Voyez ses institutions intérieures : elles sont toutes tournées dans ce sens. Toutes ces garanties que le peuple anglais s'est assurées contre le pouvoir royal au moyen des institutions parlementaires n'ont pas d'autre objet et n'ont pas eu d'autre conséquence que de mettre la vie civile de la nation, son existence financière, industrielle, commerciale, à l'abri des ruineuses surprises que causent à un peuple les fantaisies soudaines d'un gouvernement absolu. Avec ses institutions, l'Angleterre est sûre que ses intérêts pacifiques, que les conditions de sa vie civile ne seront jamais troublés par des desseins hasardeux et secrets conçus par son gouvernement, que toute initiative du pouvoir sera contrôlée par les discussions publiques et par l'opinion générale avertie et éclairée. Jamais l'adage *cedant arma togæ,* jamais le principe civilisateur qui subordonne à la raison et à la volonté civile l'action militaire, dont la prédominance est au contraire l'essence du despotisme, n'ont été plus fortement et plus complétement appliqués qu'en Angleterre. Il ne faut pas s'étonner que les Anglais, qui ont si vivement recherché et obtenu la sécurité de la société civile dans leur constitution intérieure, portent la même préoccupation dans leur politique extérieure. C'est cette sécurité qu'ils ont demandée depuis trente ans à l'alliance française, et qu'ils avaient pensé y trouver.

Cette intimité, cette cordiale entente, cette alliance de prédilection, qui était regardée comme une si heureuse garantie de la paix du monde, n'étaient point assurément un contrat étroit, à stipulations précises, prévoyant tous les cas où l'action commune des deux puissances aurait à s'exercer. Comme dans toute intimité, il n'y avait là qu'une bonne disposition réciproque et ce sous-entendu que, sans rien aliéner de leur liberté légitime, les deux nations, dans les affaires européennes, feraient de sincères efforts pour arriver à concerter leurs jugemens et leur conduite. En fait, ce devoir de

bonne entente que s'étaient imposé la France et l'Angleterre était un frein salutaire pour l'une et pour l'autre : il devait neutraliser toute aspiration excessive dans la politique étrangère des deux peuples; il était par conséquent une garantie de conservation libérale et de paix non-seulement pour eux, mais pour le reste de l'Europe. La formation de cette alliance avait été pour la France un sérieux succès, car elle avait détaché l'Angleterre de cette ligue des cours du Nord qui avait survécu aux coalitions de la fin de l'empire. Grâce à elle, nous pouvions entrer dans le concert européen avec l'avantage d'un concert antérieur et d'une prépondérance morale et matérielle assurée d'avance. Chacun des gouvernemens qui se sont succédé en France depuis trente ans a pu apprécier les bienfaits de cette alliance, ou ressentir l'inconvénient des troubles passagers qu'elle a subis; chacun également en a connu et accepté la condition: c'était dans les grandes affaires européennes la convenance d'une entente préalable et une disposition réciproque, chez chacun des alliés, à déférer aux avis amicaux de l'autre dans la mesure de ses intérêts légitimes et de son indépendance.

Dans cette condition naturelle de l'alliance intime, dans cette mutuelle condescendance qui entraîne en certains cas, pour un pays, le sacrifice d'une part de sa liberté d'action, il est manifeste que l'Angleterre, comme la France, trouvait la sécurité nécessaire aux intérêts civils de la paix. Nous n'avons pas à examiner si le gouvernement français a, dans ces derniers temps, attaché autant de prix que le gouvernement anglais à cette sécurité; mais tout démontre qu'à tort ou à raison les Anglais ont cru, depuis un an, que cette sécurité leur faisait défaut. Il y a un an, l'Angleterre était gouvernée par un ministère tory. Ce cabinet avait fait les plus grands efforts pour nous détourner de l'entreprise d'Italie, et lorsque la guerre eut éclaté, il sortit du système de l'alliance intime pour se réfugier dans celui de la stricte neutralité. Le ministère de lord Derby, au moment où la guerre allait finir, fut remplacé par le cabinet libéral de lord Palmerston et de lord John Russell. Les nouveaux ministres prirent position, eux aussi, dans la neutralité, mais il fut bientôt visible qu'ils voulaient et espéraient revenir à l'entente cordiale. Ils crurent avoir atteint leur but au mois de janvier 1860, lorsqu'ils nous fournirent, pour sortir des difficultés italiennes, le « sésame ouvre-toi » des quatre propositions, et lorsqu'ils signèrent le traité de commerce. Ils crurent nous prêter par-là un grand secours, et nous faire des concessions assez importantes pour avoir le droit d'influer sur nos résolutions ultérieures relativement à la Savoie. Ils eurent tort sans doute, et nous nous garderons bien de justifier leur illusion. Nous ne voulons qu'expliquer le sentiment qui a dû les animer lorsqu'ils ont déclaré qu'ils renonçaient à cette alliance virtuelle dont on faisait tant de bruit il y a deux mois. Deux fois en un an, les Anglais ont voulu obtenir du gouvernement français l'abandon de résolutions qui touchaient aux intérêts généraux de l'Europe, et deux fois, sous un ministère libéral comme sous un cabinet tory, ils ont

échoué avec éclat. Ce n'est pas l'excuse, mais c'est l'explication la plus naturelle de la mauvaise humeur de lord John Russell et de la déclaration par laquelle il a appris au monde que l'Angleterre allait modifier le système de ses alliances.

Nous sommes disposés pour notre compte à prendre notre parti, comme d'un fait accompli, de la fin de l'alliance privilégiée qui unissait la France à l'Angleterre, car, ainsi que nous l'avons dit, l'embarras dont souffre l'Angleterre est commun à tous ses partis et à tous ses hommes d'état. On avait prétendu à tort dans la presse française que l'opposition à la politique de notre pays était surtout excitée par les tories. Les débats parlementaires de cette session ont prouvé le contraire. Les membres de la chambre des communes qui ont pris l'initiative la plus énergique dans la discussion de la question de Savoie, M. Kinglake, sir Robert Peel, M. Stirling, M. Horsman, sont des libéraux. Le parti tory au contraire a observé une très grande réserve pendant ces vifs débats, et M. Disraeli notamment y a montré une grande circonspection. C'est à peine si le chef des tories a éclairé de quelques traits obliques la situation générale de l'Europe dans le spirituel discours qu'il a prononcé à propos de la seconde lecture du bill de réforme. Cette seconde lecture a été votée dans une chambre presque déserte. L'indifférence avec laquelle ce bill est accueilli est bien un signe du temps. Les préoccupations sont ailleurs; c'est ce qu'a senti M. Disraeli, et c'est dans ces inquiétudes de la politique étrangère qu'il a puisé son plus fort argument contre l'opportunité d'une réforme parlementaire de tendance démocratique. Ses paroles n'ont pas été reproduites dans la presse française; mais elles sont curieuses à citer pour donner une idée du malaise que ressent l'Angleterre dans ses relations extérieures : « Quelle est maintenant notre situation? est-elle la même qu'à l'époque où lord John Russell a pour la première fois soulevé cette question de réforme? Une grande nation militaire, qui pour la valeur n'a pas de rivale, qui possède l'organisation publique la plus complète qui ait existé depuis le temps de l'ancienne Rome, abondante en ressources d'hommes, d'argent et de matériel militaire, si éprise de renommée qu'on l'a vue plusieurs fois échanger la liberté contre la gloire, ne cache plus ses aspirations à l'empire universel. Au point de vue européen, la perspective est plus dangereuse qu'à l'époque du grand roi, car au siècle de Louis XIV l'Europe était pleine d'énergie militaire; aujourd'hui l'Europe est abattue et découragée. Au point de vue anglais, l'aspect des affaires est infiniment plus dangereux qu'au temps de la république et de l'ancien empire français, car alors la France était notre implacable ennemie; aujourd'hui elle est notre permanente amie. La France alors menaçait nos foyers; aujourd'hui elle décore nos citoyens. La France pourchassait notre commerce par son blocus continental; aujourd'hui elle facilite les échanges commerciaux avec nous par des traités d'amitié. Il n'y a plus rien pour éveiller la vigilance du peuple anglais... Est-ce bien le moment de s'éloi-

gner davantage encore de cette vieille, libre et aristocratique constitution qui a formé l'empire d'Angleterre et fondé les libertés anglaises? Ce n'est pas mon opinion. Le noble lord, dans le département de l'état auquel il préside, reçoit chaque jour des informations qui doivent rembrunir son visage, et qui doivent lui apprendre que c'est une grande chose pour un ministre que de pouvoir s'adosser à d'anciennes institutions qui ont longtemps éprouvé leur puissance au choc des tempêtes. » Que l'on rapproche cette déclamation ironique, où l'exagération oratoire laisse voir au fond un souci sérieux et vrai, du discours de lord John Russell, et l'on s'assurera, comme nous, qu'un changement de cabinet ne suffirait point, dans les circonstances actuelles, à changer l'état moral de l'Angleterre.

L'alliance intime, il s'y faut donc résigner, est bien finie pour l'Angleterre et pour la France. Ce fait est grave bien plus par la situation générale qu'il crée que par les conséquences immédiates qui en peuvent résulter. De conséquences immédiates, nous n'en redoutons point. L'Angleterre est liée par ses institutions, par ses intérêts commerciaux, par l'esprit libéral qui l'anime depuis quarante ans, à une politique défensive : il n'y a point à craindre qu'elle prenne une initiative agressive dans les affaires d'Europe. D'ailleurs l'état actuel de l'Europe ne se prête point à des tentatives agitatrices et à la formation de coalitions. Avant tout, ce qui domine l'Europe, nous parlons de l'Europe officielle, c'est une immense lassitude. La défaillance de l'alliance anglo-française est en outre un incident considéré comme heureux par plusieurs cabinets, et que certains hommes d'état dirigeans voudront savourer à loisir avant de chercher à en tirer parti pour préparer des combinaisons nouvelles. La Russie et l'Autriche y trouveront d'abord une satisfaction et une consolation d'amour-propre. Si la France et l'Angleterre en 1854, avant la guerre d'Orient, ont pu considérer comme un beau coup de partie de séparer l'Autriche de la Russie, il n'est pas interdit à ces deux puissances de regarder aujourd'hui comme une revanche la dislocation de l'alliance anglo-française. L'alliance du Nord est détruite, disions-nous en 1854, et nous nous en applaudissions à bon droit; l'alliance occidentale n'existe plus, peut-on dire à Pétersbourg et à Vienne, et ce n'est point aux Autrichiens et aux Russes de le déplorer.

La fatigue qui a envahi le monde aidant, on se contentera aussi longtemps que possible de ce stérile succès du dépit vengé; mais la situation générale n'en sera pas moins gravement altérée : le mal de cette situation sera l'incertitude, l'incertitude dans les choses et l'incertitude dans l'opinion. A chaque incident nouveau qui se produira dans les affaires européennes, il faudra s'attendre à des combinaisons imprévues, à des chances ignorées de conflits ou d'alliances. Les difficultés et les périls des affaires en seront multipliés; mais c'est surtout le mal des imaginations qui empirera. Les sociétés modernes, essentiellement commerciales, vivent sur le crédit, c'est-à-dire par des anticipations sur l'avenir; elles ont besoin

d'une sécurité constante, elles sont avides de confiance. L'opinion est pour elles comme la colonne lumineuse qui conduisait les Hébreux dans le désert. L'opinion européenne a possédé pendant quarante ans, sauf de courtes intermittences, deux grandes bases de sécurité dans les affaires internationales : d'abord le concert européen, ensuite l'alliance occidentale. Une difficulté internationale venait-elle à éclater? On se disait : « Elle sera arrangée par le concert européen, » et des deux côtés de la Manche on ajoutait : « Si la France et l'Angleterre s'entendent et agissent ensemble, nous n'avons rien à craindre; qu'importent le mauvais vouloir ou même la résistance des autres puissances? » C'est à la faveur de cette sécurité que nous avons acquis en de longues années de prospérité cette richesse nationale qui est le principal levier de notre force. Il serait douloureux et dangereux qu'elle vînt à nous manquer, et que nous fussions condamnés à nous en passer longtemps.

Il ne nous siérait point, à nous qui n'avons pas été partisans de l'annexion de la Savoie, de demander si l'acquisition de cette province sera un dédommagement suffisant du trouble moral auquel nous nous sommes exposés. Nous avons été seuls de notre avis. Henri Heine s'écriait un jour qu'il pourrait se faire voir pour de l'argent parce qu'il avait connu Chamisso! Nous pourrions presque en dire autant et faire montre de notre opinion, tant elle est demeurée isolée, comme d'une curiosité singulière. « Périsse la Savoie plutôt qu'elle ne brouille la France et l'Angleterre! » disait M. Bright il y a un mois. Nous n'allions pas aussi loin que le véhément orateur. Nous nous contentions de dire : « Que la Savoie reste ce qu'elle est plutôt que de devenir l'écueil de l'alliance occidentale! » M. Bright a trouvé grande faveur en France parmi les chaleureux partisans de l'annexion, et nous ne méritons pas d'être plus maltraités que lui, car c'est sur les intérêts qui ont inspiré M. Bright que notre opinion était fondée. Comme lui, nous voulions le maintien de la sécurité que nous donnaient l'alliance anglo-française et le développement pacifique et confiant des échanges commerciaux entre les deux peuples. Nous sommes en outre, si l'on nous le permet, de l'école de Richelieu; nous avons retenu ce conseil parmi les immortels avis que le grand cardinal donnait à Louis XIII après son triomphe de La Rochelle : « Et au lieu que cette nation (l'Espagne) avait pour but d'augmenter sa domination et d'étendre ses limites, la France ne devait penser qu'à se fortifier en elle-même. » Nous d'ailleurs qui avions suivi dès l'origine ce que l'on a appelé le mouvement annexioniste de la Savoie, nous avions remarqué que les apôtres que l'annexion avait trouvés en Savoie étaient ceux des Savoisiens qui, par leurs opinions politiques et par leurs antécédens, étaient le plus contraires à l'esprit français. Chose curieuse, grâce au change donné ainsi par le parti rétrograde, c'étaient les libéraux savoisiens, les vrais Français dans le sens politique du mot, qui combattaient l'annexion. Menacés ridiculement aujourd'hui par leurs adversaires triom-

phans, ils dissiperont promptement, nous n'en doutons pas, l'illusion créée par les anciennes luttes locales, et ils se montreront Français par leur dévouement à leur nouvelle patrie, comme ils l'ont été jusqu'ici par la générosité des idées et le libéralisme des sentimens.

En présence de l'attitude prise par l'Angleterre, la France doit se replier sur elle-même, car il est plus que jamais en son pouvoir de démentir les alarmantes prédictions des hommes d'état anglais et de les ramener à l confiance par sa modération. Au fond, les dangers auxquels la France peut être exposée, elle les tient pour ainsi dire dans sa main, et il dépend d'elle de les déchaîner ou de les anéantir. Nous l'oserons dire, les préoccupations de la politique extérieure sont malsaines, et ce n'est point de ce côté que les gouvernemens des sociétés laborieuses de notre siècle doivent appliquer leur activité. Ce sont les desseins de politique extérieure, les romans d'une diplomatie inquiète, qui enfantent les guerres, et mettent les peuples sous le joug des fatalités auxquelles la guerre livre le monde. Pour notre part, nous formerions volontiers un vœu qui, nous en sommes sûrs, aurait la chaude approbation de notre ami M. Bright : c'est qu'il fût permis à nos ministres des affaires étrangères d'être des ministres fainéans. Malheureusement, et nous n'avons pas attendu l'heure présente pour en faire la remarque, nos institutions actuelles ne sont pas précisément arrivées à ce point de perfection qu'une constitution politique doit atteindre pour présenter de puissantes garanties contre la passion des aventures extérieures et les entraînemens belliqueux. La liberté de discussion et le contrôle exercé par le pays représenté sur la politique étrangère du gouvernement, voilà les deux freins dont une société avancée dans les arts de la paix a besoin pour assurer sa sécurité extérieure. Ce n'est point dans une pensée de défiance étroite et chicanière contre les gouvernemens que nous puisons cette opinion : non, c'est dans les lois de la nature humaine. Il faut que l'esprit et l'imagination d'un peuple soient occupés : si vous ne l'occupez pas, par la liberté des discussions, de ses affaires intérieures, un grand aliment fera défaut et à l'activité du gouvernement et à celle du peuple. Le gouvernement aura trop de loisirs et de liberté d'action, et se laissera séduire aux combinaisons attrayantes de la politique étrangère; le peuple, lassé de son inaction politique, ennuyé de son propre silence, perdant de vue les liens complexes qui unissent ses intérêts divers, rêvera des entreprises extérieures, et ira jusqu'à demander lui-même des émotions à la guerre. Si la liberté n'établit pas l'équilibre entre l'activité intérieure et l'activité extérieure, la vie publique se portera tout entière d'un côté par un développement désordonné. Les trembleurs croiront avoir échappé aux utopistes du socialisme, aux agitateurs de la démagogie; ils auront affaire aux chimériques faisant et défaisant la carte du monde: heureux si, achetant à ce jeu une paix intérieure sans dignité, ils n'y compromettent pas un jour l'honneur et l'intégrité du sol national!

La France a déjà fait une fois cette expérience terrible : si elle avait pu en oublier les enseignemens, un de ses grands historiens les lui rappelle aujourd'hui en traits de flamme. Le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* vient de paraître : c'est le récit de la campagne de France et de la première chute de Napoléon. Nous n'avons pas à louer ici les qualités que l'on est habitué à rencontrer dans toutes les parties du grand ouvrage de M. Thiers. C'est toujours la même fidélité scrupuleuse et minutieuse à la vérité historique, la même connaissance des documens diplomatiques, la même intelligence des combinaisons militaires, et cet art consommé de composition qui répand l'ordre et la lumière dans toutes les parties d'une narration si vaste et si compliquée. Cette fois les facultés de l'historien sont excitées et agrandies encore par la nature dramatique du sujet. Nous ne parlerons point de cette prodigieuse campagne de 1814 : M. Thiers la retrace avec tant d'exactitude et d'enthousiasme que, malgré l'accablante réalité du dénoûment connu, on s'y dérobe par l'illusion du récit, et l'on se prend à espérer que cette activité colossale, que cette vigueur surhumaine, que cette puissance du génie qui a eu le plus d'empire sur les forces matérielles, finiront par l'emporter sur les fatalités qu'elles ont déchaînées, et refouleront hors de la France l'inondation étrangère qu'elles y ont amenée. Mais ce qui éclate surtout dans ce brûlant volume, c'est la moralité tout entière qui se dégage du règne de Napoléon. Napoléon aurait pu épargner l'invasion à la France, s'il eût voulu renoncer aux frontières naturelles et accepter les limites de 1790. M. Thiers l'absout d'avoir joué cette partie désespérée plutôt que d'accepter les conditions du congrès de Châtillon, et pense avec son héros qu'il ne pouvait pas régner sur une France plus petite que celle qu'il avait arrachée au directoire, et que la république lui avait laissée. L'excuse serait valable, s'il n'y avait eu en jeu que l'honneur et la fortune d'un homme, ou bien si la nation dont on livrait l'existence à ces hasards horribles eût été consultée et eût accepté le sacrifice; mais Napoléon ne tint compte que de sa fierté. Jusqu'au dernier moment, il laissa la France ignorante et lui ravit la décision de sa destinée. Quand à la fin de 1813 il demanda au corps législatif une nouvelle moisson d'hommes, il ne voulut pas lui laisser connaître les propositions magnifiques que l'Autriche nous avait adressées de Francfort, et ne lui communiqua que des documens incomplets et dénaturés. A Arcis, au milieu du feu, avec une franchise effroyablement ironique et un accent de Titan foudroyé qu'on croirait appartenir au Richard III de Shakspeare, Napoléon, causant avec le général Sébastiani, laissa échapper l'aveu qui accuse tout son règne. « Eh bien! général, lui demanda-t-il, que dites-vous de ce que vous voyez? — Je dis, répondit le général, que votre majesté a sans doute d'autres ressources que nous ne connaissons pas. — Celles que vous avez sous les yeux, et pas d'autres. — Mais alors comment ne songez-vous pas à soulever la nation? — Chimères, répliqua Napoléon, chimères

empruntées aux souvenirs de l'Espagne et de la révolution française! Soulever la nation dans un pays où la révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la révolution!... » Ainsi cette nation que Napoléon avait tenue à l'écart de ses conseils pendant tout son règne, cette nation qu'il aurait fait revivre en capitulant devant elle, il ne croyait plus à son existence au moment où il allait la laisser dans l'affreuse nécessité de capituler devant l'étranger. Voilà où les folies de la politique étrangère et le défaut de cette vie intérieure, qui est inséparable de la liberté, avaient, en si peu d'années, conduit un si grand peuple gouverné par un homme si extraordinaire.

M. Thiers, dans sa conclusion, résume à traits rapides les grands momens, les époques décisives de l'empire, celles où, s'il eût été aussi grand politique qu'il était grand général et s'il eût su maîtriser sa furie d'activité, Napoléon aurait pu fixer la fortune. Les regrets de M. Thiers sont assurément fort sages : ils ne sont peut-être pas aussi fondés qu'ils le paraissent. Napoléon, s'ils lui eussent été adressés de son vivant, aurait pu faire à son mentor la réponse d'Alexandre à Parménion; mais à quoi bon discuter des hypothèses rétrospectives? Ce sont les vieilles lunes de l'histoire. Nous croyons, quant à nous, que Napoléon a été poussé à sa ruine au moins autant par la fatalité des institutions qu'il avait données au pays que par l'impatience de son ambition et les erreurs de son jugement. Nous croyons qu'il n'eût pu s'arrêter avec sécurité aux glorieuses étapes marquées par M. Thiers qu'à la condition de réformer son gouvernement intérieur et de partager son pouvoir avec la nation. Quand un peuple a occupé dans la civilisation le rang que la France y a tenu, quand un peuple a développé par son industrie les richesses que la France possède, quand un peuple a fait la révolution française, vouloir qu'un homme tienne la place de ce peuple est une entreprise chimérique, et la grandeur du désastre où elle échouera toujours sera mesurée à la taille du mortel audacieux qui l'aura tentée.

Mais malgré la perturbation que nous éprouvons en ce moment dans nos alliances, et qui paraît bien légère quand on sort du récit des témérités et des malheurs du premier empire, la France n'est pas, il s'en faut, grâce à Dieu, à la veille de recommencer une si triste expérience. Elle est plutôt au contraire, comme nous le disions et comme nous le montrions au début de ces pages, dans un de ces momens heureux où M. Thiers aurait conseillé la modération à Napoléon, et où, pour notre part, nous aurions été assez idéologues pour lui recommander la liberté. Ce serait en effet une heure propice pour couronner l'édifice que ce moment où nous semblons vouloir nous dégager des complications italiennes et dire adieu aux préoccupations de la politique étrangère pour nous consacrer aux travaux de la paix; ce serait même un fait d'un haut intérêt moral, si cette acquisition de la Savoie était choisie comme l'occasion d'imprimer une impulsion importante aux progrès de la liberté politique en France. En Savoie, ne l'oublions pas, l'édifice, bien que modeste, était déjà couronné; il est couronné aussi

dans cette Suisse acariâtre qui réclame deux districts savoyards. Ne serait-il pas sage d'offrir à nos nouveaux concitoyens l'équivalent de ce qu'ils possédaient déjà en matière de libertés publiques? Enfin nous voulons entrer avec ardeur dans la voie des réformes économiques; nous allons voter des lois qui dégrèvent nos grandes consommations. Dans le feu d'un si beau zèle, nous commettons même des inconséquences que l'on corrigera à la réflexion, comme dans ce projet d'un prêt de 40 millions à l'industrie qu'il serait difficile de concilier avec le principe d'égalité qui anime notre état social, et qui en tout cas ne peut être avoué par le principe de la liberté commerciale, auquel nous venons de nous convertir. Notre nouvelle politique commerciale réclame l'extension des libertés publiques. Nous ne serions donc que conséquens avec nous-mêmes si, résolus à tromper les mauvaises prédictions de lord John Russell et à déjouer sa mauvaise humeur par notre modération, prêts à soumettre à une conférence des cinq puissances la difficulté que nous suscite la Suisse à propos du Chablais et du Faucigny, en plein succès diplomatique, en plein prestige militaire, nous nous donnions à nous-mêmes et nous offrions indirectement à l'Europe une sécurité nouvelle, et la plus efficace des garanties pacifiques, en consolidant notre prospère puissance par le développement de la liberté dans notre vie publique intérieure.

Le nouvel état de choses s'établit en Italie au milieu des obstacles et à travers les périls que l'on avait prévus. Les annexions se sont consommées, et voici que nous sommes à l'heure des protestations des princes dépossédés et même des excommunications, puisque c'est la forme que revêtent les protestations pontificales. Ces représailles morales, attendues depuis quelque temps, n'auront, nous l'espérons, aucun retentissement fâcheux dans l'ordre matériel. Les élections sont maintenant terminées dans le nouveau royaume d'Italie : les chambres vont se rassembler; les chefs conservateurs et libéraux du mouvement italien y peuvent compter sur l'unanimité des voix, à peu de chose près. Nous ne pensons pas que la session du parlement italien soit longue. Si nous sommes bien informés, il n'aura à discuter qu'un très petit nombre de projets de loi, entre autres, dit-on, une loi électorale dont les bases seraient plus conservatrices encore que la loi actuelle. Les intentions présentes du cabinet de Turin sont véritablement pacifiques. Comme nous l'avions prévu, il n'usera de son influence sur les populations de l'Italie méridionale que pour prévenir des insurrections intempestives.

La grande question dans l'Italie méridionale est toujours la question romaine. La retraite de la garnison française de Rome achèverait notre affranchissement des compromissions italiennes; mais ne serait-elle pas le signal de nouveaux troubles dans les états de l'église, de malencontreuses mesures de la part de la cour de Naples, et par contre-coup de révolutions dans le royaume des Deux-Siciles? Malgré l'intérêt manifeste qu'a aujourd'hui le Piémont à prévenir de périlleux accidens dans le midi de la péninsule,

pourra-t-il maîtriser les fermens de révolte qui existent dans les États-Romains et dans le royaume de Naples? Il y a là bien des doutes, mais qui, nous le croyons, seront favorablement résolus par les événemens. Nous serions heureux que la présence d'un des plus illustres généraux de notre armée dans les états pontificaux, le général Lamoricière, pût exercer une influence pacificatrice. Le général Lamoricière, sur l'invitation du pape, est allé examiner le parti militaire qu'il serait permis de tirer des troupes pontificales pour la défense du saint-siége. On dit que si le général croit, après examen, pouvoir accepter le commandement de ces troupes, le pape lui-même demandera au gouvernement français l'autorisation nécessaire au général pour l'accomplissement de cette mission. Nous ignorons encore quelle sera l'issue du voyage du général Lamoricière; mais l'offre seule que le pape lui a faite révèle déjà dans la cour de Rome des tendances favorables aux concessions libérales que l'on attend d'elle. Le nom du général Lamoricière n'est pas seulement un de nos plus beaux noms militaires, c'est encore un des noms les plus honorables du libéralisme français. En s'adressant à un tel homme, le pape remonte heureusement vers les premières années de son règne. Il revient au temps où il prenait un Rossi pour ministre. Le général Lamoricière auprès du pape sera un Rossi portant l'épée.

S'il est vrai que le plus beau moment d'une guerre, même la plus glorieuse, soit l'heure où l'on retrouve la paix, l'Espagne a la satisfaction d'en être arrivée là aujourd'hui. Elle fait sa paix avec le Maroc après avoir connu toutes les mâles émotions d'une lutte dont il était justement difficile de préciser l'objectif politique. Le général O'Donnell, maintenant duc de Tétouan, a résolu le problème par les préliminaires qu'il vient de signer, et qui ont été approuvés à Madrid. Cette guerre, il est vrai, se poursuivait en Afrique, dans un empire barbare où la civilisation ne fleurit guère, et dans des circonstances où de bien autres questions tenaient en suspens l'attention de l'Europe. N'importe, elle avait son intérêt, et elle a eu pour l'Espagne un prix peut-être supérieur aux avantages de la paix actuelle, en lui montrant ce qu'elle peut toujours attendre de ses soldats. Il y a cinq mois que cette armée espagnole d'Afrique débarquait à Ceuta, et depuis ce moment elle n'a cessé de montrer la martiale et virile attitude des plus vieilles armées. Elle n'a pas eu seulement à combattre chaque jour des ennemis acharnés qui l'attendaient à chaque repli de terrain, qui l'assaillaient en désordre dans ses mouvemens ou dans ses travaux; elle a été obligée de se frayer un chemin pied à pied, avançant lentement, sous des intempéries exceptionnelles, presque privée quelquefois de communications avec l'Espagne par un mauvais temps obstiné, décimée par les maladies, campant dans la boue et supportant vraiment, quoique sous un climat plus doux, quelques-unes des épreuves de nos soldats de Crimée dans le cruel hiver de Sébastopol. L'ennemi était moins habile et moins terrible sans doute, les épreuves matérielles étaient presque aussi rudes et n'ont pas été moins héroïquement supportées. C'est ainsi que cette armée marchait pas à pas sur

Tétouan, qu'elle emportait au dernier moment de haute lutte, et où elle s'est établie. Ce qu'on peut dire de la stratégie de cette campagne du Maroc, nous n'en savons rien; ce qui est certain, c'est qu'elle a montré des hommes, et que les généraux Prim, Ros de Olano, Echague, Zavala et bien d'autres, sous le vigoureux commandement d'O'Donnell, ont été les dignes chefs de leurs soldats.

La gloire de ces vaillans soldats aujourd'hui, c'est d'avoir conquis la paix. C'est aussitôt après la prise de Tétouan que la première pensée d'accommodement est venue aux Marocains; mais ils n'étaient pas assez battus, à ce qu'il paraît, et les négociations ouvertes à ce moment ne conduisaient à rien. Il a fallu que l'armée espagnole, un peu reposée, se mît en disposition de marcher sur Tanger; il a fallu qu'elle infligeât une nouvelle et plus sanglante défaite aux Marocains, qui l'attendaient au passage du Fondouck, pour que ceux-ci se résignassent à subir la loi du vainqueur. La paix dictée par le général O'Donnell se résume en quelques articles. L'Espagne agrandit son territoire autour de Ceuta, et elle gagne le poste de Santa-Cruz sur l'Océan. Elle aura le droit de se faire représenter à Fez et d'avoir dans cette ville une maison de missionnaires. Elle sera traitée, au point de vue commercial, dans l'empire du Maroc comme la nation la plus favorisée. La convention signée, il y a un an, au sujet des territoires de Melilla est confirmée. Enfin l'empereur du Maroc doit payer une contribution de guerre de 400 millions de réaux ou 100 millions de francs, et la ville de Tétouan sera occupée par l'Espagne jusqu'à l'entier acquittement de cette contribution. Il ne reste plus maintenant qu'à transformer ces préliminaires en un traité définitif qui doit être immédiatement négocié. Nous ne savons si le patriotisme espagnol, dans son premier élan au début de la guerre, n'avait point rêvé d'autres combinaisons et une autre destinée en Afrique. Une chose est bien claire, c'est que le moment était venu où des difficultés de plus d'une sorte pouvaient se produire à la fois. Au lieu de s'engager plus avant dans une entreprise dont on n'aurait pu désormais déterminer que difficilement les proportions et le terme, le général O'Donnell a préféré signer une paix qui donne à l'Espagne un agrandissement de territoire, des positions sur l'Océan, en même temps qu'elle laisse l'empereur du Maroc dans un état de crainte salutaire par la contribution qui lui a été imposée et par l'occupation de Tétouan. Voilà le résultat qui a été immédiatement ratifié à Madrid, et qui sera ratifié par le pays. L'Espagne s'enorgueillit justement de son armée, dont elle a suivi avec émotion les mâles travaux; elle sera heureuse de la paix, dont les cortès seront bientôt appelés sans doute à sanctionner les conditions.

Un des phénomènes des guerres actuelles, c'est que partout où une armée paraît désormais, elle appelle à son aide l'industrie, fille de la paix. Le général O'Donnell était à peine arrivé à Tétouan, que, pour assurer la régularité et la promptitude de ses communications, il a senti le besoin d'avoir une route un peu moins sommaire que celle que ses soldats venaient de s'ou-

vrir. Il s'est adressé à la compagnie du chemin de fer de Séville à Cordoue pour la construction d'une ligne reliant Tétouan à Ceuta, et c'est un de nos jeunes ingénieurs français, déjà attaché à la ligne de Cordoue, M. Valentin de Mazade, qui a été chargé de cette œuvre. Malheureusement le chemin de Tétouan a été un peu contrarié tout d'abord, comme toutes les opérations de l'armée espagnole, par les tempêtes du détroit, qui empêchaient les débarquemens du matériel. Maintenant, la paix faite, ce tronçon de chemin de fer de Tétouan restera comme un premier pas de l'industrie moderne dans cette partie de l'Afrique.

Le Danemark est un des états de l'Europe qui mènent le plus honorablement et le plus laborieusement une vie pleine de difficultés tant intérieures qu'extérieures. Au point de vue intérieur, il a eu depuis quelque temps une série de crises ministérielles, dont la dernière a été provoquée par la mort subite du président du conseil, M. Rotwitt. Au fond, il faut bien le dire, toutes ces crises avaient une cause principale et permanente qui leur donnait un caractère chronique; elles tenaient à l'influence exorbitante d'un personnage dont la présence à la cour avait fini par rendre impossible l'existence de tout ministère sérieux. Ce personnage important était M. Berling, favori du roi et de la comtesse Danner. L'intervention de M. Berling dans les affaires du pays n'était nullement un mystère; elle était arrivée à exciter à Copenhague les plus vives animadversions, qui se manifestaient sous toutes les formes, au point que M. Berling lui-même en venait à s'effrayer quelque peu de cette situation, et tout à coup, il y a trois mois, se décidait à s'exiler volontairement, renonçant à toutes ses charges à la cour et à la liste civile. La tâche du dernier président du conseil était dès lors devenue plus facile, et M. Rotwitt se livrait avec ardeur à ses travaux lorsqu'il a été surpris par la mort. Le ministère qu'il dirigeait est tombé avec lui, et le roi s'est adressé, pour la formation d'un cabinet, à M. Monrad, qui se trouvait alors à Paris. M. Monrad est tout aussitôt retourné à Copenhague. De ce concours de circonstances est sorti le cabinet qui s'est formé il y a un mois, et où figurent M. Monrad lui-même comme ministre des cultes, M. Hall comme président du conseil, M. Tenger comme ministre des finances, le général Thestrup, l'amiral Steen-Bille, M. Wolfhagen, ministre du Slesvig, M. Raaslös, ministre du Holstein. Ce cabinet, peu homogène dans sa composition, aura sans doute plus d'un embarras à surmonter; il a du moins aujourd'hui en sa faveur l'éloignement du personnage dont la présence à la cour troublait la marche de toutes les administrations.

La grande difficulté pour tout ministère existant en Danemark, c'est, à vrai dire, cette éternelle querelle avec l'Allemagne au sujet des duchés, querelle qui ne peut ni se dénouer ni s'apaiser. Telle est cette terrible question qu'elle se déplace à chaque instant. Tantôt elle est à Francfort, tantôt dans les duchés eux-mêmes, et le plus souvent elle est partout à la fois. A Francfort, si l'on en juge d'après des délibérations encore récentes, la diète semble moins que jamais disposée à faire la part des nécessités qui

pèsent sur le Danemark. Dans les duchés, les manifestations les plus caractéristiques viennent de se produire. Quoi qu'il fasse, le Danemark est toujours poursuivi, harcelé par le parti allemand-holsteinois, qui ne lui laisse ni paix ni trève. Ce parti ne domine pas seulement dans le Holstein, il cherche aussi à envahir le Slesvig lui-même, à y établir sa prépondérance. Or le Slesvig, on le sait, n'est nullement dans la situation du Holstein, qui est tout allemand et qui appartient à la confédération germanique. Le Slesvig ne relève que de la couronne du Danemark; il est danois par la grande majorité de la population, par la langue et par les mœurs. L'élément allemand, malgré tous ses efforts envahissans, n'a de l'importance que dans la portion méridionale du duché; mais le parti holsteinois supplée au nombre par l'activité, la hardiesse et tous les moyens que donne la fortune. Il est même arrivé à dominer dans les états provinciaux du duché, où la majorité lui est acquise.

Comment, dira-t-on, si la population du Slesvig est danoise et veut rester danoise, comment se fait-il que les Holsteinois aient la majorité dans les états provinciaux formés par l'élection? Cette anomalie n'a rien de surprenant; elle tient à ce que les élections se font non dans la proportion de la population, mais par district : or, dans la partie méridionale du duché, qui est la plus allemande, les districts sont à la fois moins importans et plus nombreux que dans le nord. De plus, la constitution provinciale de 1854 accorde aux classes privilégiées un nombre disproportionné de représentans, et les membres de l'ordre équestre, les grands propriétaires appartiennent tous au sud du pays, à cette bande limitrophe du Holstein où prévalent la langue et l'influence allemandes. C'est ainsi que le parti holsteinois est parvenu à s'introduire en majorité au sein des états provinciaux du Slesvig, et, se sentant maître dans la dernière session ouverte à Flensburg, il a levé le masque.

Cette majorité agitatrice a pris en effet l'initiative d'une série de remontrances au roi, suivies d'une protestation formelle contre la constitution commune, contre la patente royale qui règle le ressort des états provinciaux du Slesvig, contre toute mesure adoptée sans que les états provinciaux aient été consultés, et enfin contre tout ce qui pourrait affaiblir les liens unissant le Slesvig et le Holstein. Vainement le commissaire royal s'est employé à faire comprendre l'illégalité évidente de cette manifestation et à ramener l'assemblée à des travaux d'un ordre plus pratique, plus utile au pays. L'adresse au roi a été votée par une majorité décidée d'avance à faire acte d'hostilité. La minorité, de son côté, a voulu opposer protestation à protestation, et a présenté, elle aussi, une adresse au roi. Cette adresse, on le pense, a été repoussée par le parti allemand des états provinciaux, et c'est ainsi que se poursuit cette interminable question, dont l'Allemagne se fait une arme contre le Danemark, et qui, sans avoir une importance de premier ordre aujourd'hui, peut prendre un singulier intérêt dans bien des événemens européens.

E. FORCADE.

THÉATRE.

—

La Tentation, par M. Octave Feuillet.

Le drame de *la Tentation,* qui vient d'être représenté au théâtre du Vaudeville, ne nous a pas montré le talent de M. Octave Feuillet sous un aspect imprévu. L'auteur de *la Crise,* du *Cheveu blanc,* de *la Clé d'or,* est resté fidèle à lui-même; il n'a pas renié son passé et n'a pas cherché à faire peau neuve. Appelé au théâtre par le succès inespéré d'une œuvre qui n'avait pas été écrite pour la scène, engagé pour ainsi dire par hasard dans la carrière dramatique, M. Feuillet n'a pas voulu compromettre une renommée déjà glorieuse, une comfortable position littéraire ingénieusement conquise, en rompant brusquement avec son passé par quelque tentative audacieuse. Un autre, plus hardi, plus ambitieux et moins sage, en se voyant lancé par la fortune dans une nouvelle carrière, aurait sans doute voulu couper les derniers câbles qui retenaient sa barque au rivage. Il aurait cherché témérairement quelque chose de nouveau, au risque de trouver le naufrage comme récompense de sa témérité. M. Feuillet, plus prudent, n'a pas songé à renouveler son talent, mais à l'*approprier* aux conditions de la scène. Il a très bien senti que pour lui, dans les conditions nouvelles qu'un hasard non cherché lui avait faites, inventer serait dangereux, et qu'il fallait se contenter de combiner. Il semble qu'il se soit dit, en paraphrasant un peu le mot d'Alfred de Musset : « J'ai un verre qui m'appartient, si le public veut y boire, je le lui tendrai avec plaisir; mais si par hasard il le trouvait petit, je ne le briserai point, par dépit de ne pas en avoir un plus grand, et surtout je n'irai pas emprunter le verre de mon voisin. La grande affaire après tout n'est pas d'oser, mais de réussir. Je ne sais si je suis né pour la comédie et le drame, mais à coup sûr je suis né pour la poésie et pour l'art. Cependant le théâtre me réclame : si les inventions qui me sont propres peuvent lui convenir, je ne demande pas mieux que de répondre à ses exigences; sinon, je n'abandonnerai certainement pas une fortune déjà faite pour une fortune à venir. Prudent comme Ulysse, je n'écouterai pas les promesses fallacieuses de la sirène dramatique. » En abordant le théâtre, la grande question pour M. Feuillet n'était pas de commencer une nouvelle carrière, mais de continuer sur une nouvelle scène celle qu'il avait déjà parcourue. Le seul moyen de résoudre cette difficulté était d'approprier au théâtre son talent et son originalité. Il a donc combiné, combiné *la Clé d'or* avec *le Cheveu blanc, la Crise* avec *le Pour et le Contre,* et de cet ingénieux travail est sorti le drame qu'on vient de représenter.

En agissant ainsi, il a été bien inspiré, car il n'a compromis ni sa carrière passée ni sa carrière à venir. Il peut, à son choix, borner à son dernier drame ses entreprises dramatiques ou les continuer. Après comme avant *la Tentation,* il est maître absolu de sa situation; c'est un pas en avant qui n'engage à rien. Il est trop prudent pour qu'il soit besoin de lui prodiguer les conseils; cependant je ne puis m'empêcher de lui dire : Pre-

nez garde! Ce n'est pas votre libre choix qui vous a poussé vers le théâtre, c'est un hasard heureux, dû à l'étoile favorable qui vous protége. Vous êtes un poète de naissance; mais au théâtre vous êtes un *parvenu,* et la situation des *parvenus* est toujours pleine de périls. Ne prenez pas ce mot en mauvaise part. On est un parvenu toutes les fois qu'on change avec succès de sphère d'action et qu'on réussit dans un monde pour lequel la fortune ne semblait pas vous avoir fait. Les patriciens de Gênes étaient des parvenus le jour où, après une action d'éclat, reçus fraternellement dans les rangs des fiers plébéiens de leur république, ils s'entendaient dire : « Pour cette action, il mérite d'être des nôtres. » Dilettante de race, M. Feuillet est donc un parvenu pour la société des auteurs dramatiques. Parvenu, il est fort bien de l'être, à deux conditions pourtant : la première, c'est qu'on ne gardera ce nom qu'un instant, qu'on sera dans le nouveau milieu où l'on est entré comme si on était né pour lui, qu'on ne se sentira pas embarrassé de sa nouvelle fortune; la seconde, c'est qu'on n'oubliera pas son origine et qu'on n'aura fait, en changeant de sphère, qu'agrandir ses moyens d'action et de pensée, le seul avantage de la situation d'un parvenu étant d'être de deux mondes au lieu de n'être que d'un seul, et de pouvoir combiner ainsi les moyens d'action de deux races d'hommes différentes. M. Feuillet se sent-il capable de remplir ces conditions? S'il me répond oui, qu'il persévère dans sa carrière dramatique; s'il me répond non, ou si même il hésite, qu'il y renonce, et qu'il rentre dans ses domaines privilégiés.

Le drame de M. Feuillet, je commence par le dire, est ingénieux, bien combiné, parfois émouvant. L'auteur a mis évidemment tous ses soins à bien faire, il s'est interrogé longtemps, il a souvent recommencé ses calculs et repris ses mesures. Ces premiers hommages une fois payés à l'auteur, nous pouvons engager librement la conversation. M. Feuillet veut-il connaître l'impression générale que sa pièce a faite sur moi? Je vais m'expliquer par images. En sa qualite de poète, il doit comprendre le langage des fleurs, il saura donc interpréter la signification du *selam* que je lui envoie. *La Tentation* est, ainsi que je l'ai dit, une combinaison de *la Crise,* du *Cheveu blanc* et du *Pour et le Contre,* en sorte que la donnée de cette pièce n'est autre que la donnée favorite de ses anciens proverbes, agrandie et augmentée de manière à répondre aux exigences de l'optique et de l'acoustique théâtrales. M. Feuillet, portant sur la scène son *Spectacle dans un fauteuil,* me fait l'effet du propriétaire d'un parc charmant qui aurait eu l'obligeante fantaisie d'en ouvrir les portes au public. Longtemps ce parc avait été fermé, et avait gardé toute sa poésie, tout son mystère. Nul visiteur banal n'en troublait la solitude, et le propriétaire lui-même, comme pour mieux jouir de son silence, évitait d'y errer pendant les heures brûlantes de la journée, et ne s'y promenait qu'aux heures qui portent à la rêverie ou qui font savourer le bonheur, aux fraîches heures de la matinée et aux heures du crépuscule. Ce parc ne s'ouvrait que pour quelques amis privilégiés, tous aptes à comprendre le charme de la nature redressée avec art, la science des jardins, à sentir la poésie spéciale d'un groupe d'arbres, d'une allée s'ouvrant à propos, tous connaisseurs capables d'apprécier les détails de la nature, à peu près comme certains gourmets sont capables de commenter les parfums des différens sorbets glacés. S'il se rencontrait

dans ce parc quelque bizarrerie due à la fantaisie du maître, quelque statuette placée hors de propos dans un endroit où elle n'avait que faire, quelques ifs tondus de trop près ou affectant des formes trop artificielles, ces amis étaient trop parfaits *dilettanti* et trop hommes d'esprit pour ne pas comprendre et ne pas excuser tous ces caprices. C'est ce parc, qui n'a jamais connu d'autres visiteurs que les initiés, d'autre bruit que le bruit discret des fêtes que vous donniez de nuit, sous ses ombrages, à la lueur fantasque des lanternes chinoises, c'est ce parc réservé aux visites mondaines que vous invitez la foule à contempler. Savez-vous à quoi vous vous exposez? Après une première promenade, rien ne sera trop endommagé sans doute; mais après la seconde et la troisième, que de réparations à faire! Il faudra ratisser, balayer, sabler, effacer l'empreinte poudreuse des pas. Les commères qui se promèneront dans vos allées se répandront en louanges banales sur la beauté de vos plates-bandes, et leurs affreux marmots étendront la main pour en arracher les fleurs. Les horticulteurs et les hommes pratiques calomnieront votre gazon, et ne craindront pas de préférer à votre parterre le plus vulgaire jardin potager. De ridicules rêveurs troubleront de leurs mauvais vers le silence de vos bosquets, et sur vos arbres à la tendre écorce des amans facétieux graveront au couteau le nom de leur bien-aimée. Voilà les périls auxquels vous vous exposez en ouvrant votre parc à la foule. Il sera dévasté, ravagé, bouleversé, piétiné, et il n'est pas certain qu'en compensation, la beauté qui lui est particulière soit admirée et comprise. Les parcs aristocratiques ne sont pas une promenade faite pour la multitude; les promenades qui lui conviennent sont de deux sortes : les jardins zoologiques avec leur ménagerie de bêtes fauves de tout poil, d'oiseaux de tout plumage, leur palais des singes et leurs échantillons de plantes bizarres, ou bien les jardins royaux aux grandes allées droites, aux massifs épais et sombres, Versailles ou Windsor. La foule en effet comprend difficilement les délicatesses de la nature cultivée, les nuances des sentimens raffinés, les réticences et les froideurs que la contrainte sociale impose aux passions, et j'en ai eu plus d'une fois la preuve à la représentation de la nouvelle pièce de M. Feuillet.

M. Feuillet nous entend-il? Nous lui présentons ces observations parce que nous ne savons vraiment pas au juste si le succès récompensera sa tentative, et si la foule comprendra très bien les sentimens qu'il a voulu exprimer. Si par hasard le succès ne répondait pas à ses espérances, il ne faudrait pas en conclure que la pièce manque de vie, mais tout simplement que le sujet qu'il a choisi n'est pas de nature à être compris par la foule. Laissons la foule se prononcer, et voyons si elle entrera dans la pensée de l'auteur. C'est une expérience à faire.

Sous les ombrages d'un parc, — un parc non métaphorique, — erre mélancoliquement une ombre gracieuse, une robe de mousseline légère et un large chapeau de paille. Celui qui l'observerait, caché derrière une allée, la verrait avec étonnement porter son mouchoir à ses yeux pour essuyer des larmes furtives, ou interrompre sa promenade pour pousser un profond soupir. Pauvre femme! s'écrierait-il comme son cousin Achille de Kérouare, elle souffre sans doute de quelque grande douleur inconnue! — Eh bien! vous vous trompez, cette ombre mélancolique, qui a nom Camille de Vardes,

n'a aucun chagrin secret, mais elle est malade d'une maladie connue des lectrices de M. Feuillet, qui s'appelle *la crise*. Elle est maintenant sur le penchant de la jeunesse, et pleure la perte de ses illusions, ce qui équivaut à dire qu'elle regrette de ne pouvoir recommencer la vie. A-t-elle donc été malheureuse? Nullement, mais autour d'elle personne ne la comprend. Elle a pour mère une vieille femme édentée, frivole et coquette, qui n'a pour toutes consolations à lui offrir que le conseil de se lancer tête baissée dans les distractions mondaines; sa belle-mère est une vieille pharisienne, aussi désagréable que respectable. Son mari ne l'aime plus que par habitude. Il est vrai de dire qu'elle lui rend bien son indifférence, et lorsqu'elle se plaint et se lamente il lui répond qu'il ne peut pas passer sa vie à ses pieds avec une guitare, et qu'au bout de dix-huit ans de mariage il a cru pouvoir déposer la guitare. En cela, M. Gontran de Vardes ne semble pas dépourvu de raison, car notez bien que, dans l'état moral où est sa femme, elle serait la première à lui faire honte de sa guitare, s'il s'avisait de la prendre, et lui rappellerait avec une mélancolie dédaigneuse que ce rôle de troubadour ne sied plus à son âge. L'indifférence de son mari n'est qu'un prétexte dout elle s'arme pour l'accuser du mal qui la consume; son empressement deviendrait tout aussi bien un grief. Elle a une jeune fille rieuse, insouciante, et qui ne peut parvenir à comprendre les douleurs de sa mère. Elles ont souvent ensemble la très amusante et doublement caractéristique conversation qu'Henri Heine surprit un jour en se promenant sous les Tilleuls à Berlin. — Ah! la verdure des arbres! s'écrie en soupirant Mme Camille de Vardes. — Maman, que vous fait donc la verdure des arbres? — répond innocemment Mlle Hélène. Donc personne ne pense à elle, voilà qui est dit; il est vrai qu'elle y pense tant et si souvent elle-même, que cela doit lui être une compensation. Pendant tout le premier acte, cette ombre cherche un corps. Le mystère de l'incarnation va s'accomplir. Voici qu'arrive l'invincible Galaor, l'Amadis désiré, l'inconnu qu'elle demande à aimer, sous la forme d'un jeune diplomate qui a beaucoup couru le monde. Ce personnage a vraiment l'esprit de son rôle; il vient de Lima tout exprès pour délivrer la princesse captive. En se promenant dans la campagne, ce beau ténébreux est entré dans le parc, et tout de suite il a reconnu à une certaine tapisserie et à certaines aiguilles la présence d'une *jeune* et *jolie* femme, comme Sbrigani reconnaissait un gentilhomme à la manière dont il mangeait son pain. Cet inconnu, qui s'appelle M. George de Trevelyan, et qui prend au sérieux sa profession de séducteur, entre immédiatement en fonctions. Sans perdre de temps, en homme laborieux qu'il est, il écrit en assez mauvais vers une déclaration qu'il cache dans le panier à ouvrage. Je l'aime en vérité, ce M. de Trevelyan. A la bonne heure! on a une profession ou on n'en a pas, et quand on en a une, il faut en remplir exactement les devoirs. Il se retire sans avoir aperçu la châtelaine de ces lieux, qui bientôt revient et découvre le billet poétique de l'inconnu. « J'aimerai l'inconnu! » s'écrie la pauvre femme, et la toile tombe.

Ces deux atomes tourbillonnant dans le vide se rencontreront-ils? N'en doutez pas, car ils ont tout ce qu'il faut pour s'accrocher : elle possède du vague à l'âme, lui est un débitant de sentimentalité. Ils se rencontrent en effet. Protégé par cet astre ironique qui, selon les romanciers, guide la des-

tinée des maris, c'est M. de Vardes qui a présenté lui-même à sa femme M. de Trevelyan. Il est bien imprudent! direz-vous. Oui, imprudent comme tous les indifférens, comme tous ceux qui n'aiment plus. Ceux qui aiment connaissent seuls la défiance : la jalousie les prévient, la pensée égoïste du bonheur qu'ils peuvent perdre les tient en éveil; mais la vanité et le respect humain ne rendent pas les mêmes services que l'amour. L'idée d'une certaine mésaventure ne vient pas à l'esprit de M. de Vardes. Aussi voyons-nous M. de Trevelyan assis aux pieds de sa femme et lui débitant avec sécurité ses déclarations amoureuses. Mme de Vardes résiste mollement, faiblement, mais elle résiste : elle sait trop à quelle extrémité cette aventure peut l'emporter. Son cousin Achille de Kérouare, le seul qui eût deviné son mal, parce qu'il était le seul observateur désintéressé parmi les gens qui l'entouraient, lui a dit : Prenez garde, vous ne vous arrêterez pas en route; vous irez jusqu'à Lima. N'écoutez pas le sentiment mesquin de la vengeance, et consentez, s'il le faut, à être trompée par votre mari pour cette jeune femme hypocrite qui rougit si vertueusement, et qui sait si bien déposer sur votre cheminée les bouquets, signal des rendez-vous adultères. Donc voilà qui est dit : Mme de Vardes résistera, elle quittera Paris et se retirera dans ses terres avec son mari, qui ne demandera pas mieux, ne désirant rien tant depuis bien des années que de mener la vie de chasseur et de centaure. Aussi, pour faire ses adieux au monde, elle donne dans son hôtel un grand bal, où elle signifie à M. de Trevelyan sa résolution irrévocable; mais, hélas! la vertu est rarement récompensée. Au moment même où elle éloignait M. de Trevelyan, elle acquérait la preuve de l'infidélité de son mari. La révolte s'empare de son âme. Pourquoi n'a-t-elle pas osé? Si M. de Trevelyan revenait, à l'instant même elle oserait tout. Et il revient; c'est au tour du mari, tout à l'heure confus et humilié, de prendre sa revanche. Il a entendu la conversation de Trevelyan, ses protestations de dévouement, ses projets de fuite; il a compris ce que le silence de sa femme contenait d'éloquence. La fin de cet acte est vraiment dramatique. Le caractère de M. de Vardes, dissimulé et sacrifié jusqu'alors, se révèle et se relève tout à coup. Nous ne connaissions qu'un personnage banal, passablement comique dans son indifférence, légèrement odieux; mais sous le coup de cette émotion profonde et à ce moment décisif, le gentilhomme et l'homme se redressent, et secouent en un instant toutes ces défroques mondaines, tous ces costumes du club et du *sport* sous lesquels ils étaient enfouis. Après avoir forcé sa femme à rentrer dans le bal, M. de Vardes fait taire en lui les émotions de l'homme outragé pour engager avec M. de Trevelyan une querelle futile et justifier ainsi aux yeux du monde le duel qui aura lieu le lendemain. M. de Vardes, qui avait été le personnage sacrifié de la pièce, en devient le véritable héros; M. de Trevelyan, qui devait en être le héros, n'en est plus que la grande utilité. Toute la poésie du monde ne suffirait pas à le rendre intéressant dans un pareil moment. C'est ainsi qu'un art ingénieux sait venger la morale sans faire de sermons, et tout simplement en rendant avec force la vérité des situations.

La scène qui se passe dans la chambre à coucher de Camille de Vardes deux heures avant le duel est aussi fort belle, et même est à mon avis la plus originale de l'ouvrage. M. de Vardes est entré pour avoir avec sa

femme une suprême entrevue. Les deux époux, coupables tous les deux, sont en face l'un de l'autre. Tous deux devraient se demander pardon avec des larmes; mais la douleur et la colère qui les animent ne leur permettent pas de reconnaître leurs torts. M. Feuillet a rendu avec bonheur ces sophismes par lesquels la colère et la passion justifient leurs emportemens. La scène du duel me plaît moins. M. Feuillet a sacrifié aux exigences dramatiques nouvelles, comme M. Émile Augier l'avait déjà fait avant lui, mais d'une manière moins heureuse. Il est sans doute intéressant pour le public contemporain de voir représenter devant lui les scènes de la vie moderne dans toute leur *matérialité,* à la condition cependant que ces scènes ne seront pas celles qu'il a vues déjà, et il y a longtemps que le mélodrame nous a blasés sur les émotions dramatiques du duel, et que les théâtres populaires ont exploité ce spectacle. Je n'ai que des éloges à donner au cinquième acte, que couronne la réconciliation des époux à la veille du mariage de Mlle Hélène de Vardes avec son cousin Achille de Kérouare, un de ces braves garçons qui semblent venus dans le monde pour confirmer la vérité du conte intitulé *la Belle et la Bête.* Ce dernier caractère est vrai, curieux, finement observé, et fait honneur à M. Feuillet, qui a trouvé le moyen de rajeunir d'une manière poétique et charmante ce personnage obligé de la comédie sentimentale, l'homme sensible et chargé d'exprimer les bons instincts du cœur. Il n'a aucune prétention, ce bon Achille, et cependant il souffre cruellement, car il vous le dit lui-même, il a un cœur et un esprit de poète sous une enveloppe de notaire. Aussi les femmes le traitent-elles avec un sans-façon vraiment barbare, comme un être sans conséquence. Sa cousine rompt le sortilége qui l'enchaînait et le rend à l'amour, qu'il n'osait espérer, et au bonheur, pour lequel il était fait.

Les qualités qui distinguent M. Feuillet, la finesse de l'analyse, la subtilité, l'adresse ingénieuse, recommandent cette nouvelle œuvre, et lui prêtent leur grâce et leur charme. Ces qualités sont de celles qui perdent à se vulgariser, et qui gagnent au contraire à ne rien sacrifier d'elles-mêmes. Et cependant il faut qu'elles sacrifient quelque chose d'elles-mêmes, si M. Feuillet veut continuer à écrire pour le théâtre; il faut que cette finesse s'épaississe, que cette subtilité devienne plus saisissable, que cette adresse se fasse une main plus forte et plus virile. Il faut retrancher aussi quelques-unes des fleurs de ce beau langage auquel se complaît M. Feuillet, s'il veut satisfaire complétement aux lois d'acoustique du théâtre. Il le faut absolument, et cependant nous n'osons engager M. Feuillet à y consentir. L'heure est solennelle pour lui; qu'il y réfléchisse longtemps avant de renouveler l'épreuve dont il vient de sortir si heureusement! É. MONTÉGUT.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

VIII.

LES CLUBS DE LONDRES.

Dans un pays où les clubs ont joué au sein de deux révolutions un rôle plus ou moins considérable, où il existe encore un *Jockey-Club*, un *club des Chemins de Fer* et un assez grand nombre de cercles, on étonnerait peut-être les Français en leur disant qu'ils n'ont jamais eu de *clubs* dans la signification anglaise du mot. Nous avons pris le nom, nous n'avons pas pris la chose. Il est plus facile d'emprunter à une nation étrangère son langage que de lui dérober ses institutions. Pour peu qu'on ait vécu dans la Grande-Bretagne, on s'aperçoit bien vite que rien de semblable aux clubs anglais n'existe et ne peut exister sur le continent. Ces réunions supposent des droits, des garanties, et surtout une longue éducation de la liberté qui manquent ailleurs.

Les Anglais rapportent l'origine des clubs à l'un des instincts dominans de notre nature. « L'homme, disent-ils, est un animal sociable, et comme tel il a dû se grouper pour accroître son bien-être et ses plaisirs. » Ce sentiment, il est vrai, existe partout, mais les circonstances ont été plus ou moins favorables, selon les pays, au dé-

veloppement des associations : en Angleterre, elles ont trouvé depuis longtemps dans les lois et dans le caractère national des élémens de sécurité. Le principal motif qui semble avoir dirigé les premiers fondateurs de clubs était l'attrait d'un commerce fréquent avec des personnes choisies qui partageaient leurs goûts et leurs opinions. Jamais la main de l'autorité, si puissante qu'elle fût, n'aurait pu établir ces groupes harmonieux qui se sont formés d'eux-mêmes autour d'un centre et d'une pensée commune. Les clubs se sont constitués de même que la société anglaise en vertu de la loi des affinités; dans ce libre milieu, les individus s'unissent comme s'agrégent les molécules chimiques. Il y a telles personnes avec lesquelles on se sent plus réellement soi-même qu'avec d'autres; j'entendais dire l'autre jour à une Anglaise : « Je ne suis un peu jolie que dans une société où je me plais et où il se trouve de jolies femmes; j'étais affreuse hier, car nous avons passé la soirée chez lady W... » Eh bien! il en est de l'esprit, de la conversation et de tous les dons de la nature humaine comme de la beauté. Les Anglais estiment qu'on cultive mieux les plaisirs de la vie sociale entre honnêtes gens qui se conviennent. Quelque chose manquerait donc à ces études (1), si je passais sans m'y arrêter devant des institutions qui ont exercé une si longue influence sur la littérature, la politique, les mœurs et le génie domestique de la Grande-Bretagne.

Ce que les clubs ont été, ce qu'ils sont ne saurait être étranger à la vie anglaise. Dans l'histoire des anciens clubs, on suit l'histoire du caractère national et de la manière dont il s'est formé; dans l'économie des modernes *club houses*, on retrouve une image de la société actuelle avec son luxe, son esprit d'ordre, et, il faut bien le dire, ses appétits matériels. Les nouvelles formes d'associations sont devenues à Londres un besoin, une nécessité de l'époque. La vie d'un Anglais (je parle surtout d'un Anglais appartenant à la classe plus ou moins aristocratique) se résume dans ces trois cercles qui pour lui embrassent tout, la famille, le *club house*, la patrie.

I.

Les clubs ont commencé en Angleterre avec la liberté. Il n'existait rien de semblable avant le règne brillant d'Élisabeth. Jusque-là le pouvoir était trop ombrageux pour tolérer des associations permanentes; d'un autre côté, les temps étaient trop sombres, les conditions sociales trop mal assises, la confiance et l'action indivi-

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre 1857, 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859.

duelle trop circonscrites pour que l'idée vînt aux citoyens eux-mêmes de se réunir. Les premiers clubs qui se formèrent à Londres, dans un siècle qu'on a appelé l'âge d'or de la poésie anglaise, furent des clubs littéraires. Le plus anciennement connu se réunissait dans une vieille taverne à l'enseigne de la Sirène (*Mermaid*), qui se trouvait dans *Friday-street* (la rue du Vendredi) (1). De cette société, sir Walter Raleigh était le fondateur. Jamais homme n'étonna plus son temps par son esprit, son éloquence, ses voyages, ses aventures chevaleresques, sa fastueuse élégance et sa fin tragique. La tradition veut que dans cette même taverne de la Sirène on ait mangé les premières pommes de terre que Walter Raleigh avait introduites d'Amérique avec le tabac. Les autres principaux membres du club étaient Shakspeare, Ben Jonson, Francis Beaumont et John Fletcher. Les Anglais regrettent, et avec raison, que de telles conversations entre de tels hommes soient à jamais perdues; mais si les murs ont des oreilles, ils ont peu de mémoire, et ceux de la vieille taverne sont d'ailleurs tombés depuis longtemps. Deux monumens peuvent seuls nous donner une idée de ce qui se disait à la *Mermaid*, des éclairs de génie qui ont brillé sous ces plafonds enfumés, et qui ne sont point venus jusqu'à nous : l'un est une épître de Beaumont, dans laquelle il parle avec enthousiasme de ce club, qui avait déjà cessé d'exister (2); l'autre est un trop court récit de Thomas Fuller (3), qui avait été témoin des combats d'esprit entre Shakspeare et Ben Jonson. Il compare *maître* Jonson à une grande galère espagnole, fortement bâtie en savoir, solide, mais lente dans ses mouvemens, Shakspeare au contraire à un navire de guerre anglais (*man of war*), inférieur en taille à son rival, mais plus fin voilier, qui savait tourner toutes les marées et tirer avantage de tous les vents, tant son esprit était prompt et inventif.

(1) Je dois pourtant faire observer que le mot *club* ne se trouve ni dans les ouvrages de Shakspeare ni dans ceux de ses contemporains. La chose existait avant le nom. Ce nom ne se rencontre pour la première fois que chez les *essayists* du temps de la reine Anne. Il paraît dériver du verbe saxon *cleafan*, diviser, « parce que, dit le savant étymologiste Skinner, les dépenses se divisent par portions égales entre les confrères. »

(2) « Quelles choses, s'écrie-t-il, avons-nous vu faire à la Sirène! Quelles saillies ardentes et pleines d'une flamme subtile avons-nous entendues! On eût dit que chacun avait résolu de mettre tout son esprit dans un bon mot, au risque de rester un sot tout le reste de sa triste vie. Là a été dépensé assez de verve pour justifier toute la ville de parler follement pendant trois grands jours. Et quand notre société s'est évanouie, nous avons laissé derrière nous un air qui à lui seul était capable de donner de l'esprit aux réunions qui nous ont succédé. »

(3) Le docteur Thomas Fuller (1608 à 1661), auteur d'un livre curieux intitulé *The Worthies of England*, où il traite des antiquités populaires, des traditions, des histoires locales et de la vie des hommes célèbres. Les Anglais l'appellent « le grand écouteur. » C'est en effet avec de conversations qu'il a réuni les élémens de cet ouvrage, mélange d'anecdotes, de souvenirs et de notes biographiques.

Voilà tout ce qui nous reste de cet ancien club, dont l'ombre, comme dit le grand poète anglais, dort avec ceux qui dorment.

Ben Jonson, qui était né dix années après Shakspeare, fonda plus tard un autre club, qui se tenait à la célèbre Taverne du Diable (*Devil Tavern*), entre les portes du Temple et Temple-Bar. Shakspeare, dans ce temps-là, s'était sans doute retiré à la campagne. Le nouveau club s'installa dans une salle de danse qu'on avait honorée du nom de *Salle d'Apollon*. Un buste de celui que les Anglais appellent maintenant le *rare Ben* surmontait la porte, et sous ce buste était gravée une inscription en lettres d'or (1). Outre cette bienvenue, Ben Jonson avait écrit lui-même pour l'usage du club une sorte de code en vers latins sous le titre de *Leges conviviales*. D'après ces statuts, les femmes étaient admises dans la société, et avec elles les hommes instruits, polis, gais, honnêtes; la torpeur, la grossièreté, l'intempérance en étaient exclues. On pouvait s'abandonner dans un coin obscur aux douces querelles et aux soupirs amoureux; mais on ne devait point s'y livrer entre deux vins aux discussions sur les choses sacrées, ni lire de poèmes insipides, ni improviser de mauvais vers. S'il faut en croire la tradition, ces règles et plus encore l'autorité morale du grand Ben Jonson arrêtèrent les excès, déconcertèrent le libertinage et la frivolité. Sa réputation littéraire, son amour de la table, son grand talent de parole attirèrent autour de lui une bande d'hommes d'esprit et de bons vivans, parmi lesquels on remarquait Carew, Martin, Selden, Cotton et Donne. En dépit des vers enthousiastes de Jonson sur l'excellence de la divine liqueur, la conversation des membres du club valait mieux, dit-on, que leur vin. Les amis ne pouvaient d'ailleurs s'inviter entre eux qu'à des libations modérées, et chacun payait son écot. On ignore ce que dura cette société et comment elle finit. Le but de telles réunions et les motifs qui dirigèrent les premiers fondateurs de clubs sont du moins indiqués clairement par Beaumont, l'ami du célèbre Ben. « Il en est, dit-il, de l'esprit comme du reste : on en a plus avec ceux qui en ont, de même qu'on joue mieux aux cartes et aux échecs avec un bon joueur. »

Les clubs littéraires et autres semblent avoir disparu quand vinrent les temps sévères de Cromwell. Un farouche puritanisme s'opposait alors à tous les divertissemens et à toutes les récréations pro-

(1) « Soyez les bienvenus, vous tous qui venez consulter l'*oracle d'Apollon;* ici il parle du haut de son trépied, la bouteille en forme de tour. Toutes ses réponses sont divines; la vérité elle-même coule dans le vin. Arrière les pauvres buveurs de houblon! Il perd la moitié de la vie, celui-là qui s'abreuve d'eau avec les Muses, ces mornes filles qui ne nous veulent rien de bon. Le vin est le lait de Vénus; c'est la vraie liqueur phébéenne; il ranime le cerveau, délie l'esprit, paie toutes les dettes, guérit toutes les maladies et charme trois sens à la fois. Soyez les bienvenus, vous tous qui venez consulter l'oracle d'Apollon! »

fanes. Le règne de Charles II fut au contraire pour les clubs comme pour le théâtre une époque de renaissance. Quelques années après la restauration, le principal rendez-vous des écrivains, des gens d'esprit, des beaux parleurs et des oisifs était le café de Will (*Will's Coffee House*), qui s'élevait au coin de Bow-street. Là régnait Dryden. Il y avait son fauteuil : durant l'hiver, ce fauteuil était placé devant le feu, à un endroit déterminé; l'été, on le transportait sur le balcon. La société se réunissait au premier étage, dans ce qu'on appelait alors la salle à manger, *dining-room floor* (aujourd'hui le *drawing room*), et où il y avait des tables particulières. On restait généralement jusqu'à minuit; les rangs et les conditions sociales s'y confondaient; on y voyait des étoiles de tous les degrés et des rubans de toutes les couleurs. On raconte même que les jeunes gens à la mode et les lettrés tenaient à honneur de puiser de temps en temps une prise de tabac dans la tabatière de Dryden. Monarque élu par l'assentiment universel, il fixait lui-même le sujet des discussions littéraires. C'était à qui trouverait place pour écouter avec grande attention les orateurs. Un jour se glissa dans cette réunion un enfant de douze ans; c'était Pope qui avait été attiré par le désir de voir le vieux Dryden. Le café de Will fut à Londres un point de réunion pour les hommes d'élite, les curieux, les prêtres, les nouvellistes, jusqu'en 1710. Là, l'esprit et les nouvelles qu'on ne trouvait guère dans les écrits du temps couraient de bouche en bouche. Les chefs parlaient, les habitués faisaient cercle autour d'eux, les étrangers venaient, écoutaient et s'émerveillaient. Après 1710, la maison fut occupée par un parfumeur.

En face du café de Will s'éleva plus tard celui de Button, *Button's Coffee House* (1). C'est là qu'Addison, commençant à régner, avait installé le siége de son empire. Au lieu d'accepter sa cour comme avait fait Dryden, il la choisit; d'un tempérament faible, d'un caractère timide et pourtant ambitieux, il cherchait le succès par des voies secrètes et couvertes. Ses adeptes étaient Steele, Budgell, Tickel, Phillips et Carey, avec lesquels il institua une sorte de confrérie ou de camaraderie littéraire, ce qu'on a en 1820 appelé un cénacle. Le propriétaire du café lui-même avait été domestique chez lady Warwick, que courtisait alors Addison. Les habitués de la maison se réunissaient, selon l'habitude des littérateurs du temps, pendant de longues heures qu'ils passaient à boire et à fumer. Addison donnait lui-même l'exemple. On a dit que ce grand *essayist* avait cherché dans le vin un moyen pour s'affranchir de sa timidité naturelle; M. Thackeray lui reproche de n'avoir point connu la femme. Et comment l'eût-il étudiée dans les cafés et les tavernes? Là, au milieu

(1) Dans Bow-street, à deux pas de Covent-Garden.

d'un cercle de fervens admirateurs et de disciples, il déployait cette élégance et ces grâces de diction qui ont été célébrées par Pope. *Button's Coffee House* était le bureau de rédaction du *Guardian*. Il y avait à la porte une tête de lion aux mâchoires béantes qui servait de boîte aux lettres, et dans laquelle on glissait les correspondances du journal (1). Les rédacteurs, c'est-à-dire le club, se tenaient dans une petite chambre sur le derrière du café. Addison, s'étant fâché dans la suite avec la duchesse de Warwick, retira son patronage à Button, et transporta le siége de sa société dans une taverne où, s'il faut en croire le docteur Johnson, il restait tard et continua de se livrer à des libations trop copieuses.

Comme Dryden, comme Addison, auquel il succéda, Samuel Johnson fréquentait les tavernes de Londres. Il aimait à voir la figure souriante du *landlord*, l'empressement des garçons et la liberté qui régnait entre les convives. Une chaise dans une taverne était, selon lui, le siége de la félicité humaine. « Dès que je franchis, disait-il, le seuil d'une de ces maisons, j'oublie les soucis et les inquiétudes de la vie; un doigt de vin égaie mes esprits et m'invite à un échange de paroles avec ceux que j'aime le plus; je dogmatise et je suis contredit : y a-t-il rien de mieux que ce conflit d'opinions et de sentimens? » Le docteur venait de traiter avec son libraire pour le fameux *Dictionnaire anglais* et se vantait de faire à lui seul ce qui avait occupé en France quarante académiciens, quand il fonda, en 1749, un premier club dans *Ivy Lane* (la ruelle du lierre). Les membres, au nombre de dix, se réunissaient le mardi soir à *la Tête-du-Roi* (*King's Head Beef-steak House*). Samuel Johnson vivait alors dans un pauvre logement près de Temple-Bar, l'endroit de Londres le plus hanté par ce qu'on a appelé dans ces derniers temps les spectres littéraires. Les Anglais ont pour leurs grands hommes une sorte de superstition qui les honore; ils aiment à suivre l'ombre du docteur dans les rues étroites et obscures où il s'avançait pendant la nuit, touchant les poteaux ou les bornes qui se rencontraient sur sa route et ramassant des pelures d'orange. Sa marche était, dit-on, celle d'une baleine; il roulait et se mouvait en vertu d'un mécanisme qui semblait indépendant de ses pieds. On montre encore dans le voisinage quelques-unes des maisons qu'il habita, et dans Inner-Temple-Bar l'escalier et la chambre « où le géant avait son antre. » *Fleet-street* est remplie des souvenirs de sa

(1) Cet emblème était emprunté à la république de Venise, où près du palais du doge il y avait des têtes de lions en marbre dans lesquelles on jetait des morceaux de papier dénonçant tout ce qui se passait dans la ville. La tête de lion du *Guardian*, qu'on avait surnommée la *plus forte tête du royaume*, fut conservée longtemps comme une relique littéraire à la taverne de Shakspeare dans Covent-Garden; elle est maintenant entre les mains de la famille Bedford.

vie. C'est là qu'une nuit il offrit son bras à une dame de qualité pour l'aider à traverser la rue, et que la dame lui offrit un shilling, le prenant pour un *watchman*. C'est aussi dans ce quartier de la ville que, vieux et accablé de maladies, il rencontra, par une nuit froide et humide, une pauvre fille aux pieds nus qui gisait à terre plus qu'à demi morte. Il la prit dans ses bras, la chargea sur son dos, la porta dans sa maison, la coucha dans son lit sans craindre le scandale et lui rendit la santé. Sa force était athlétique : un jour qu'il marchait dans la rue, il enleva du dos d'un portefaix, dans un moment de distraction, un lourd fardeau qu'il transporta ensuite à quelque distance. Le portefaix se fâcha d'abord; mais à la vue de l'imposante stature de Johnson il s'arrêta tout court et jugea que ce qu'il avait de mieux à faire était de reprendre sa charge sans mot dire. Excellent cœur, esprit robuste, entier, candide, bourru, véhément, le docteur personnifiait les défauts et les qualités de sa race : je ne m'étonne donc point de la tendresse des Anglais pour la mémoire de ce grand critique, ni de l'influence qu'il exerça sur son temps. Les membres de son club étaient des marchands, des libraires, des médecins et des ministres dissidens. Là, tandis que le *beefsteak* sifflait et chuchotait sur le gril, Johnson se livrait avec une ardeur vaillante à la discussion et à la controverse. Il discourait de tout et à propos de tout avec l'autorité que lui donnaient une science incommensurable, une abondance de paroles qui ne pouvait être comparée qu'à un fleuve, et une âpreté de saillies qui déconcertait ses adversaires. Déterminé à n'être jamais battu, il disputait plutôt pour la victoire que pour la vérité. Esprit rompu au paradoxe, il soutenait un jour avec un ton de solennité que le bien dominait ici-bas; le lendemain, il défendait non moins vivement la thèse contraire. Debout dans un cercle d'auditeurs, il s'élançait avec férocité sur son antagoniste, qu'il terrassait par tous les moyens; mais quand il était sorti de la mêlée, il se repentait de sa victoire et disait tout haut devant son adversaire : « Il avait raison, et j'avais tort. » Une année avant sa mort, le docteur eut l'idée de réorganiser ce club qu'il avait fondé dans sa jeunesse quand, à son grand regret, il apprit que le propriétaire n'était plus de ce monde, et que la maison était fermée (1).

La réunion d'*Ivy Lane* fut éclipsée par le fameux club que le même Johnson fonda en 1764. Ce dernier se tenait à la Tête-du-Turc (*Turk's Head*), dans *Gerrard-street, Soho,* la rue où avait demeuré Dryden. L'idée du nouveau club avait été mise en avant par sir

(1) Samuel Johnson dit qu'il faut entendre par club « une assemblée de bons camarades (*good fellows*), se réunissant sous certaines conditions. » Quoique assez vague, cette définition est encore la meilleure qu'on ait donnée jusqu'ici; mais je dois prévenir qu'elle ne s'applique qu'aux anciens clubs.

Joshua Reynolds, le grand artiste que Johnson aimait, et qui peignit le portrait de Goldsmith. On se réunissait une fois par semaine, à sept heures du soir, et la conversation se prolongeait très avant dans la nuit. La société s'accrut successivement jusqu'au nombre de trente-cinq membres. Y entrer était un honneur qui s'obtenait par la voie du scrutin. D'abord cette assemblée n'avait pas de nom, mais à la mort de Garrick elle prit le nom de *Club littéraire*. Garrick était l'ami et l'ancien élève du docteur Johnson; ils étaient venus à Londres ensemble tenter l'un la carrière du théâtre, l'autre celle des lettres. Peu de temps après l'ouverture du club, sir Joshua Reynolds en parla au célèbre acteur, qui répondit : « C'est une bonne idée, je crois que je serai des vôtres. » Cette réponse déplut fort à l'impétueux Johnson. « Il *sera des nôtres!* s'écria-t-il. Et comment sait-il si nous lui *permettrons* d'en être? Le premier duc d'Angleterre n'a pas le droit de tenir un pareil langage. » Garrick fut pourtant admis quelque temps après, et Johnson appuya lui-même l'élection du Roscius anglais. Ce fut, selon Boswell (1), un des membres les plus agréables du club, et quand Garrick mourut, tous les sociétaires voulurent assister à ses funérailles.

Il est intéressant de s'introduire par la pensée dans l'intérieur de ce club mémorable, dont, grâce à des traditions, à des monumens écrits et à des portraits, les Anglais se représentent les principales figures. Ici sont rassemblées les têtes illustres qui vivront à jamais sous le pinceau de Reynolds. Voici l'orateur Burke avec ses lunettes, voici la table où sont servis l'omelette pour Nugent et les citrons pour Johnson, voici l'historien Gibbon qui s'assied en tapant du doigt contre les bords de sa tabatière, voici sir Joshua qui écoute en tenant à la main son cornet acoustique. Enfin s'élève au milieu du groupe la forme gigantesque, la figure étrange et massive du docteur, avec son habit brun, ses bas noirs usés, sa perruque grise, ses grosses mains, ses ongles mordus, ses yeux et son nez qu'agite un tic nerveux, sa voix immense, et ses reparties qui tombent comme un marteau de forge sur la tête des adversaires. On croit assister à l'une de ces séances où Johnson proposa la candidature de Sheridan « comme étant l'homme qui avait écrit les deux meilleures comédies de son temps, » où il attaqua Swift avec une violence de taureau anglais, et surtout celle où il déplora la mort de Goldsmith. Le

(1) Biographe de Johnson. On trouve dans son ouvrage, *Life of Samuel Johnson*, de curieux détails sur ce qui se passait dans le *Literary Club* et quelques entretiens; mais en général il a été retenu par la crainte de manquer à la discrétion, qui alors comme maintenant formait la loi fondamentale de ces sociétés. Johnson inventa un mot à propos de Boswell : « C'était, disait-il, non sans quelque ironie, l'homme le plus *clubbable* qu'il y eût au monde, » expression tout anglaise qui implique le don d'écouter et de ranimer de temps en temps par des points de vue nouveaux la conversation défaillante.

docteur aimait l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, mais il n'épargnait point les morsures, même à ceux dont il admirait le talent. Goldsmith proposa un jour d'étendre le cercle des membres du club pour lui donner plus de variété. « Il ne saurait plus y avoir rien de nouveau entre nous, ajouta-t-il, tant nous avons voyagé sur l'esprit les uns des autres. — Monsieur, reprit Johnson un peu en colère, vous n'avez jamais voyagé sur le mien, je vous assure. » Une autre fois, sir Joshua faisait observer que tout le monde aimait la société de Goldsmith : « Je le crois bien, répliqua Johnson, les gens du monde aiment à trouver inférieur à eux-mêmes dans la conversation un homme dont ils ont été forcés de reconnaître le mérite en lisant ses ouvrages.» Ce charmant poète et ce délicieux humoriste, Goldsmith, n'était point au-dessus des faiblesses de l'amour-propre : il tenait à briller dans un cercle de gens d'esprit où sa réputation, son accent irlandais et sa vanité naïve lui marquaient d'ailleurs une place à part. Il se plaignait de l'intarissable éloquence de son ami Johnson et de la suprématie que lui accordaient les autres membres du club. « Monsieur, disait-il à Boswell, vous faites une monarchie de ce qui devrait être une république (1). »

En 1783, le docteur Johnson institua encore un autre club dans *Essex-street*, à la Tête d'Essex (*Essex Head*), où les membres de la société se rassemblaient trois fois par semaine. Cette maison était tenue par un ancien domestique de M. Thrale, un ami du docteur. Les conditions du club étaient douces et les dépenses étaient légères. Celui qui manquait à l'une des séances payait 2 *pence*. Chacun des membres était président à son tour. On donnait un *penny* au garçon pour le service. Cette grande ardeur de Johnson à fonder des clubs s'explique par son caractère et par son genre de vie. Il avait été marié, mais il avait de bonne heure perdu sa femme. Ces réunions de nuit étaient dès lors les seuls divertissemens qu'il pût trouver après une journée de travail et de solitude. Vieux et poursuivi par les terreurs de la mort, il n'en fréquentait pas moins les clubs. « C'était, disait-il, le dernier lien qui le retenait à la vie. » Dans ces assemblées, il se montrait extrêmement sensible à ce qu'on pouvait lui dire sur l'état de sa santé. Un soir qu'il s'était rendu au *Club Tamelien*

(1) Goldsmith se rendait quelquefois à un autre club, ou, comme disent les Anglais, à un pandémonium qui se tenait dans Clarges-street, Mayfair. Là il rencontra un jour Foote, l'auteur dramatique, qui lui parla du *Good natured Man* et d'autres comédies que Goldsmith venait de faire représenter avec succès. « Je m'étonne, ajouta-t-il, de voir Olivier Goldsmith écrire de telles balivernes après avoir immortalisé son nom par des œuvres aussi inimitables que *le Voyageur* (*the Traveller*) et *le Village abandonné* (*the Deserted Village*). — Maître Foote, répondit Goldsmith, mes beaux vers dont vous parlez ne m'ont jamais rapporté un *beef-steak* ni un pot de bière; mais depuis que j'ai écrit pour vos planches des balivernes, comme vous les appelez, je suis à même de vivre comme un *gentleman*. »

fondé par un savant médecin, le docteur Ash, un des membres du club, lui dit qu'il voyait la vie refleurir sur les joues de l'auteur de *Rasselas*. Samuel Johnson le saisit par la main et s'écria : « Vous êtes un des meilleurs amis que j'aie jamais eus dans le monde. »

Vers la même époque, c'est-à-dire de 1746 à 1768, certains cafés de Londres continuaient d'être en vogue et d'attirer les gens d'esprit. Celui de Tom, *Great-Russell-street*, comptait près de sept cents souscripteurs à une guinée par tête. Cette société était à peu près la même que celle du *Club littéraire*. On y rencontrait Johnson, Garrick, Murphy, Goldsmith, Reynolds, Foote, et d'autres hommes de talent mêlés à des gens du monde. Les tables et les livres du club ont été conservés par un médailliste, M. Webster, qui occupait, il y a quelques années, le premier étage de la maison. Il y avait aussi vers 1781 un club littéraire qui se réunissait chez Mme Montague, et que l'on appelait le *Club des Bas-Bleus* (*Blue-Stocking Club*). C'était alors la mode parmi les femmes d'esprit d'avoir des soirées où elles se mêlaient à la conversation des hommes instruits qu'animait le désir de plaire. L'origine du terme de *bas-bleu* est, je crois, peu connue en France. Un des membres les plus éminens de cette société qui siégeait à *Montague's house* était M. Stillingfleet, dont l'habillement se distinguait par un caractère de gravité. On remarqua surtout qu'il portait toujours des bas bleus. Telle était l'excellence de sa conversation, que quand il lui arrivait d'être absent, on avait coutume de dire : « Nous ne pouvons rien faire ce soir sans les bas bleus. » Peu à peu, des clubs s'établirent sous ce titre, et le terme de *bas-bleu* s'étendit aux femmes de lettres ridicules et pédantes. Miss Hannah, qui vivait du temps de Johnson, a fait un poème dans lequel elle décrit un *blue stocking club*, avec le caractère des personnes les plus en vue.

En 1801 s'établit, sous le titre de *Roi des Clubs* (*King of Clubs*), une société qui se réunissait un samedi par mois à *Crown and Anchor* (la Couronne et l'Ancre), dans le Strand. L'élément littéraire y dominait. Le fondateur était Robert Smith, connu aussi sous le surnom de *Bobus*, et qui avait été procureur-général à Calcutta. Les autres principaux membres étaient lord Holland, lord Henry Petty (depuis marquis de Lansdowne), sir James Scarlett, qui devint plus tard lord Abinger, sir James Mackintosh, lord Erskine, Samuel Rogers, le poète banquier, auteur des *Plaisirs de la Mémoire*, et Sharpe, que les Anglais appelaient *Conversation-Sharpe* à cause de son âpre talent de parole. Ce club avait une grande réputation d'esprit; on y discourait sur les livres, les auteurs et les questions du jour. Les étrangers pouvaient y être admis à titre de membres honoraires. Parmi ceux qui furent ainsi introduits se trouvait Curran, le célèbre orateur irlandais. Il ne répondit pas d'abord à l'at-

tente générale, car il garda longtemps un silence obstiné; mais vers la fin de la soirée il proposa un toast « à tous les amis absens. » Ce toast s'adressait surtout à son voisin de table, lord Avonmore, juge irlandais qui était sujet à des distractions et à des absences d'esprit. Il apprit ensuite tranquillement à sa seigneurie qu'on venait de boire à sa santé. Le juge eut sa revanche. Un jour qu'il siégeait sur son banc, un âne vint à braire au beau milieu d'un plaidoyer de Curran: « Arrêtez-vous, monsieur Curran, s'écria-t-il, arrêtez-vous; c'est assez d'un à la fois. » L'avocat se le tint pour dit; mais au moment où le juge faisait le résumé des débats, le même bruit se fit entendre, et comme Avonmore jetait des yeux inquiets vers le barreau : « L'écho de la cour, milord! » répliqua Curran.

Un autre visiteur du club était le célèbre lord Ward, qui y avait été introduit par M. Rogers. Ce dernier avait alors tous les signes d'une santé fort délabrée, et comme le banquier se montrait très sévère envers son noble ami sur les questions d'argent, le lord s'en vengeait par des railleries impitoyables. Dans un temps où M. Rogers revenait de Spa, il fit observer que l'endroit était rempli de voyageurs, et qu'il n'avait pu même y trouver un lit : « Que me dites-vous là! s'écria Ward; n'y avait-il point de place dans le cimetière? » Une autre fois, M. Murray, le libraire, voyant un portrait de Rogers dans la salle du club, s'extasia sur la ressemblance : « C'est, dit-il, comme la vie. — Vous voulez dire que c'est comme la mort, » répliqua sa seigneurie. — Et comme le poète banquier entrait alors dans la salle : « Sam, lui dit Ward, je viens d'entendre à la porte le bruit de votre corbillard qui s'arrêtait; après tout, vous êtes assez riche pour en tenir un. » De telles plaisanteries sur un tel sujet paraîtront, je le crains, d'assez mauvais goût; mais elles sont dans l'esprit et dans le caractère anglais. Cette intrépide race saxonne aime à narguer tout ce qui inspire à l'homme un sentiment de crainte. La maladie, la mort, le bourreau, le gibet, les terreurs du monde naturel et surnaturel deviennent, dans la conversation et sur la scène, un sujet de bouffonnerie. Les Anglais rient par manière de défi, ils se moquent de tout, me disait l'un d'eux, excepté des pertes d'argent. Leurs saillies brèves et laconiques à la vue ou à la pensée des choses sombres, des maux inévitables, viennent d'une certaine fierté d'âme qui oppose la dérision aux coups du destin. Je dois d'ailleurs ajouter que le banquier poète Rogers, si souvent tué par les plaisanteries de lord Ward, n'en atteignit pas moins un âge vénérable. Quant au *Roi des clubs*, il eut le sort de toutes les royautés qui brillent, mais qui durent peu. Malgré les reparties de Sharpe, le talent de Mackintosh et les confidences de lord Erskine, il ne survécut guère à 1830.

A côté des clubs littéraires, il y avait les clubs politiques. Ces

derniers remontent au règne de Charles II. Un des plus célèbres était le club ou pour mieux dire *la Confédération des Rois* (*Confederacy of the Kings*). Cette sainte alliance se forma peu de temps après la restauration ; elle admettait des hommes d'état et des citoyens de tous les rangs de la société, pourvu que chacun d'eux consentît à porter ce surnom de *roi*. Un tel sobriquet était regardé comme une garantie suffisante des bons principes monarchiques et devait exclure les républicains. Charles II était lui-même membre honoraire de cette société; mais il est à croire qu'il n'y siégea jamais. Un autre club politique de ce temps était celui de *la Tête du Roi* (*King's Head Club*). Il se composait de whigs, et les membres portaient à leur chapeau un ruban vert, pour se distinguer des tories, qui avaient arboré le ruban écarlate. Ils se réunissaient le soir près d'*Inner-Temple Gate*. L'institution se proposait surtout de faire des prosélytes, et admettait volontiers les jeunes gens qui arrivaient à Londres. Les résolutions des chefs se répandaient de bouche en bouche, et ce qui avait été dit le soir au club devenait le lendemain un sujet de conversation dans les cercles de la ville. Cette nombreuse société était une sorte de pouvoir exécutif qui correspondait avec toute l'Angleterre. Dans le club, les discours roulaient le plus souvent sur la défense de la liberté et de la propriété. On aimait à y évoquer le spectre rouge du papisme et à enflammer le zèle protestant. Sous prétexte que les réformés étaient menacés d'un prochain massacre, on engageait les membres à se couvrir de cuirasses de soie, qui passaient alors pour être à l'épreuve de la balle. Ce fut la mort de cette société, car en Angleterre comme en France le ridicule tue. On finit par donner aux farouches clubistes ainsi accoutrés le nom de « sangliers sous l'armure, » et cette société, qui du reste avait rendu des services, ne tarda point à se dissoudre.

Au point de vue de l'histoire des mœurs, les nombreux clubs qui se formèrent alors dans la Grande-Bretagne ont exercé une influence heureuse. Ils servirent à renouer entre les citoyens les liens sociaux qui avaient été brisés par les guerres civiles. Dans ces temps ombrageux, les tavernes devinrent des points de réunion pour les hommes que rapprochait une sympathie d'opinion et de sentimens. Autour d'une table et avec des compagnons choisis, on épanchait à demi-voix ses craintes ou ses espérances. La coupe qui circulait à la ronde était le signe de la réconciliation et de la fraternité. Ainsi de groupe en groupe les élémens désunis de la société tendaient à se rejoindre, et l'harmonie rompue qui se rétablissait dans les clubs devait s'étendre plus tard à toute la nation anglaise. Ces institutions furent le berceau de la liberté de parole qui forme aujourd'hui un des traits et une des conquêtes du caractère britannique. La grande époque des clubs politiques et autres fut le commencement du

XVIIIe siècle. C'est alors que florirent le *Scriblerus Club*, dont étaient Pope, Swift et Arbuthnot, et aussi l'*October Club*. Ce dernier semble avoir pris son nom dans un changement de ministère. Harley ayant été nommé chef du cabinet au mois d'octobre, des membres du parlement, au nombre de plus de deux cents, se formèrent en une association. Plus royalistes que la reine, ils blâmaient le ministère tory de ne point balayer tous les whigs qui se trouvaient encore dans l'administration, et cherchaient à presser la marche trop lente selon eux du nouveau gouvernement. Quoique d'une couleur plus politique que littéraire, cette société se composait d'hommes de talent et d'hommes d'état qui passaient alors pour les arbitres du goût. Les publications nouvelles y étaient lues et discutées. Un des membres les plus influens du club était Swift, dont l'autorité fit admettre ou rejeter plusieurs candidats. Cette réunion de tories impatiens eut de l'éclat; mais elle ne semble point avoir exercé une grande pression sur les affaires du temps. La reine Anne était effrayée, Harley était incertain, et les *frères* (c'est ainsi que les membres du club s'appelaient entre eux) ne purent que gémir de l'inaction de leur parti, qui ne savait point profiter de la victoire (1).

A cette société il faut opposer le *Kit-Cat Club*. Ce dernier, le plus fameux club qui ait jamais existé, devait son origine à l'amour des Anglais pour les pâtés de mouton (*mutton pies*). Quelques années avant la révolution de 1688 vivait dans *Shire-Lane*, près de *Temple-Bar*, un pâtissier qui s'était rendu célèbre dans son art. Attirés par la renommée des pâtés de mouton, lord Montague et Dorset, les poètes Prior et Garth, Jacob Tonson, le libraire, et quelques autres se réunissaient dans la boutique. Comme l'enseigne était un chat et un violon, et comme le maître de la maison s'appelait Christopher (par abréviation Kit), le club qui se fonda plus tard prit le nom de *Kit-Cat*. Au moment où s'institua cette société, le pays se trouvait dans des circonstances très critiques. Sept évêques protestans étaient enfermés à la Tour de Londres. Les papistes s'agitaient au nom de Jacques II. Les membres du club se rendaient à Shire-Lane sous prétexte de manger des *mutton pies;* mais en réalité ils concertaient entre eux des mesures pour réprimer la sanglante insurrection qui ne tarda point à éclater. « Les hommes du *Kit-Cat Club*, disait Horace Walpole, quoique regardés comme de bons vivans et des gens d'esprit, sont en définitive les vrais patriotes qui ont sauvé la Grande-Bretagne. » Le club survécut de beaucoup au but qu'il s'était proposé dans l'origine, et Christopher, devenu riche, alla s'établir à la Taverne de la Fontaine (*Fountain tavern*), dans le Strand.

(1) Voyez une lettre de Swift, adressée à l'*October Club*, et aussi un pamphlet satirique intitulé : *Histoire secrète de l'October Club depuis son origine jusqu'à ce temps* (1711), par un membre du club.

Sous le règne de la reine Anne, la société embrassait plus de quarante membres du premier rang et du premier mérite, parmi lesquels on distinguait les ducs de Somerset, de Marlborough et de Richmond, sir Richard Steele, Addison, Congreve et Garth, qui était un whig actif et zélé. Sir Godfrey Kneller peignit leurs portraits à mi-corps, et de là vient le nom de *kit-cat* donné par les artistes anglais aux portraits qui ont cette dimension particulière. L'attention du club n'était point limitée aux matières politiques, elle s'étendait aux sujets littéraires. Ce club vota même une somme de 4,000 guinées pour encourager la tragédie.

Dans un temps où les dissensions civiles commençaient à se calmer, on crut élargir la base des clubs en appuyant ces institutions sur les besoins matériels de la vie. Il était plus facile de se mettre d'accord sur un bon plat que sur les questions religieuses et philosophiques. L'homme instruit et illettré, le whig et le tory, le protestant orthodoxe et le dissident pouvaient du moins s'entendre à propos du boire et du manger. Cette fraternité de la table engendrait avec le temps la tolérance des opinions. Il y avait à Londres le club de *la Tête-de-Veau* (*Calve's Head Club*), qui se tenait dans Charing-Cross, celui des *Pâtés d'Anguilles* (*Eel pie*), celui de l'*Oie* (*Goose Club*). L'amour de la bonne chère n'exclut point d'ailleurs les sentimens politiques, et quelques-unes de ces associations s'occupaient en même temps des affaires de l'état. De tous les clubs gastronomiques, le plus célèbre est encore le *Beef-steak Club*. Il paraît y avoir eu deux sociétés de ce nom : la première, dont l'origine est inconnue, mais qui doit remonter au règne de Charles II, avait pour président la fameuse actrice mistress Peg Woffington. C'était la seule femme qui fît partie de cette réunion, et encore savait-elle boxer comme un homme (1). Les affiliés portaient autour du cou un gril d'or suspendu à un ruban vert. Le second *Beef-steak Club* naquit en 1735. Rich, le célèbre arlequin, régisseur du théâtre de Covent-Garden, était en train de préparer la mise en scène d'une pantomime qui devait être jouée dans la soirée, quand il reçut la visite de plusieurs gentilshommes curieux d'assister au spectacle avant le spectacle. L'un d'eux, le comte de Peterborough, s'étant attardé jusqu'à une heure avancée, l'artiste, sans se laisser intimider par la présence du noble visiteur, se mit à faire cuire un *beef-steak* pour son dîner; puis il invita sans façon le comte à partager son modeste repas. Peterborough fut si content du *beef-steak* et de la conversation de l'acteur, que la semaine suivante il revint

(1) Un soir qu'elle venait de jouer avec grand succès le rôle de sir Harry Wildair, elle entra au foyer, où Quin se trouvait dans ce moment-là. « Imaginez-vous, lui dit-elle, que la moitié du public me prend pour un homme! — Heureusement, répondit Quin, que l'autre moitié sait bien le contraire. »

accompagné de quelques amis et demanda à renouveler le régal. De cette circonstance sortit le *Beef-steak Club*, qu'ont illustré les noms de Hogarth, de sir John Thornill, de Brougham, de Sheridan et plus tard de Fox. De Covent-Garden, le siége de cette association fut transporté derrière le théâtre du Lycæum. Les membres, au nombre de vingt-quatre (1), dînaient à cinq heures tous les samedis depuis la fin de novembre jusqu'à la fin de juin. C'était un vrai dîner anglais, où l'on célébrait le bœuf et la liberté, auquel se mêlaient les gais propos de table, et qu'assaisonnaient les appétits britanniques. La salle du banquet se montrait appropriée au caractère du club; elle était revêtue de chêne, avec les armes de la société, — le gril, — gravées en relief. Au moment où l'horloge frappait cinq heures, un rideau se levait et découvrait la cuisine, dans laquelle on voyait les cuisiniers en train de remplir leurs différens rôles. Deux vers de *Macbeth* servaient d'inscription à ce laboratoire culinaire, et au milieu était suspendu au plafond le gril originel de la société, vénérable relique qui avait survécu à deux incendies. Après le dîner, quand on avait enlevé la nappe, le président s'asseyait dans un fauteuil sur une plate-forme élevée de quelques marches au-dessus du plancher de la salle, et que décorait, parmi les enseignes du club, le petit chapeau à trois cornes avec lequel Garrick avait joué de son temps le rôle de Ranger.

Les beaux jours du *Beef-steak Club* luirent avec le commencement du XIXe siècle. Il comptait alors parmi ses membres John Kemble, Kobb de la société des Indes, le duc de Clarence, Ferguson et le duc de Norfolk (2). On pense bien que dans une telle réunion la bonne chère et le bon vin n'étaient que l'assaisonnement du bel-esprit. Parmi les derniers noms qui se rattachent au *Beef-steak Club* figure celui du capitaine Morris. Il était né en 1745, mais il survécut à la majorité des joyeux convives qu'il avait amusés par sa belle humeur, sa riche imagination et ses saillies poétiques. C'était le soleil de la table. Il avait composé quelques-unes des ballades anglaises les plus populaires. Nestor de la chanson, il comparait lui-même sa muse au poisson volant. « Quand ses ailes sont sèchès, elle ne saurait prendre un joyeux essor; mais autour d'un bol de punch, elle vole en plongeant, comme fait l'hirondelle autour d'un lac. » A ces rimes bachiques, il manque aujourd'hui le

(1) Ce nombre fut porté plus tard à vingt-cinq pour admettre le prince de Wales.

(2) Célèbre par ses aventures, ses bons mots et sa gourmandise. Un soir qu'il sortait du dîner du *Beef-steak Club*, il entra dans une des tavernes de Covent-Garden, où il demanda un plat de pois et un ortolan. Le garçon, trompé par l'apparence rustique du duc, alla prévenir son maître qu'un jardinier du marché voisin avait l'audace de commander un ortolan. « Quand il en aurait commandé douze, qu'on les lui donne immédiatement! » reprit le maître, qui avait reconnu sa grâce.

choc des verres et les joyeux échos du club dont le capitaine Morris était le poète-lauréat. Type du vrai citoyen de Londres, il préférait la ville à la campagne et l'ombre que font les maisons sur le pavé de Pall-Mall au plus beau soleil éclairant la nature. Vers les derniers temps de sa vie, il se laissa pourtant gagner par les charmes de la vie rurale, dont il s'était moqué, et se retira à Brockham, dans une villa que lui avait donnée le duc de Norfolk. Avant de partir, il fit en vers ses adieux au club. Il y reparut comme visiteur en 1835, et les membres lui offrirent un grand bol d'argent avec des inscriptions. Quoique âgé alors de quatre-vingt-dix-neuf ans, il n'avait rien perdu de sa gaieté de cœur. Il mourut peu de temps après, et avec lui s'éteignit la gloire du club dont il avait été un des derniers ornemens. Il n'est guère resté qu'un nom de cette réunion célèbre où s'est dépensé tant d'esprit, mais de cet esprit qui s'évapore avec la fumée des mets et des bols de punch.

Le caractère des anciens clubs était de s'assortir à tous les goûts de la nature humaine. Un Anglais de la province qui arrivait à Londres y cherchait un club approprié à sa nature et à son tour d'esprit, à peu près comme une coquette va de boutique en boutique pour choisir les rubans qui conviennent le mieux à son teint. Était-il flegmatique, il se rendait au *Hum drum Club*, dans Ivy-Lane. Là, en entrant dans la salle, il avisait une scène solennelle. Les membres gardaient tous un profond silence, ayant chacun une pipe à la bouche et un pot de bière à la main. On eût dit une société de sages ou de sourds-muets. Chaque fois que l'un d'eux déposait sa pipe sur la table, on s'attendait à ce qu'il allait parler et à ce que des oracles allaient sortir d'une bouche si grave; mais « c'était seulement pour cracher, » dit Goldsmith, qui avait assisté à l'une de leurs réunions. Les turbulens se joignaient aux *rattling clubs*. Les esprits forts se faisaient conduire à la *Société des philosophes*, où quiconque apportait un argument nouveau contre la religion était admis moyennant 4 pence, qui devaient être dépensés en punch. Si bizarre que fût le caractère d'un homme, il trouvait à Londres des compagnons pour cultiver en commun sa manie dominante. Les amateurs d'oiseaux se rassemblaient une fois par semaine dans un petit cabaret de Rosemary-Lane, où se tenait le *Bird-fanciers Club*. Les fous de tulipes se rencontraient au *Florist Club*. Les élégans et les lions de ce temps-là se donnaient rendez-vous au *Club des Beaux* (*Beaus Club*), dans une certaine taverne près de Covent-Garden, où l'on ne s'entretenait que des habits, des rubans et des nouvelles modes. Les gens d'humeur morose et chagrine s'enrôlaient dans le *Club des Bourrus* (*Surly Club*), qui se tenait près de Billingsgate-Dock. Là ils déblatéraient contre tout, et se malmenaient les uns les autres avec une joie farouche. Les usuriers

recherchaient la société de leurs semblables au *Split-farthing Club*, le club des *gratte-sous*. Hopkins, immortalisé par Pope, était membre de cette réunion, qui se tenait dans une chambre noire pour faire des économies d'huile et de chandelle. Les commerçans qui avaient eu des malheurs se consolaient entre eux à l'*Unfortunate Club*, qui siégeait à l'enseigne de *Tumble-down Dick*, dans le Mint. Une banqueroute simple était un titre suffisant pour être admis; mais on préférait une banqueroute frauduleuse. Les mendians se traînaient au *Beggars Club*, sorte de cour des miracles où les aveugles recouvraient la vue et les sourds-muets la parole. Les voleurs se glissaient tous les soirs dans une petite taverne de l'*Old-Bailey*, à l'enseigne de *la Demi-Lune*; c'était le *Thieves Club*. Les femmes du marché se groupaient au *club des Bonnets-Plats* (*Flat-cap Club*), qui fut pendant un temps le rendez-vous des galans et des coureurs de cafés. Les jeunes gens faisaient la cour à ces dames avec de l'eau-de-vie brûlée et de formidables verres de porter. Chacun trouvait ainsi à se classer dans un cercle en harmonie avec ses goûts, ses habitudes et ses dispositions d'esprit.

Les Anglais d'un caractère plus ou moins gascon briguaient une entrée au *Lying Club*, le club des *menteurs*, dont je dois raconter l'origine. Sir Harry Blunt, homme d'esprit, célèbre surtout dans l'art de charger ses récits avec de fausses couleurs, reçut un jour à Londres des étrangers qui venaient étudier les coutumes et les curiosités de la ville. Il les conduisit à Bell Tavern dans Westminster, où ils firent tous ensemble un somptueux repas. A table, chacun se piqua d'amuser la société par le récit des aventures les plus extraordinaires et les plus fabuleuses. Cette soirée fut si agréable à sir Harry Blunt, qu'il résolut d'instituer un club sur le même modèle. La première règle était que quiconque dirait un mot de vérité entre six et dix heures du soir serait condamné à payer un gallon de vin au choix du président. Les candidats subissaient un examen : ce n'était pas tout que de mentir, il fallait encore mentir avec art. Une fiction trop invraisemblable et cousue de gros fil était assimilée à une chose vraie, et encourait la même censure. Le président portait une casquette bleue et une plume rouge; mais si l'un des membres du club lançait dans la soirée quelque mensonge plus hardi et plus insigne que ceux du président lui-même, ce dernier cédait à l'instant même au vainqueur le fauteuil et les attributs de sa dignité.

Ces associations ayant été de tout temps un miroir du caractère national, on doit s'attendre à trouver dans la vieille Angleterre un grand nombre de clubs excentriques. Un des plus célèbres était celui des *laides-figures*, *the Ugly Club*; il avait pris naissance à Cambridge, sous le règne de Charles II, et avait commencé par un dîner

auquel on invita les hommes les plus laids de la ville. Quelques-uns d'entre eux déclinèrent cet honneur, mais après certaines difficultés la société se fonda. Au banquet d'inauguration, un étudiant de *King's college*, qui avait été surnommé *Crab* à cause de sa mauvaise mine, accepta bravement les fonctions de chapelain. On fut moins heureux quand il s'agit d'élire un président, car nul ne tenait particulièrement à ce genre de supériorité. Les règles du club étaient gravées sur un tableau; nul ne pouvait être admis s'il n'était orné de quelque difformité frappante; à laideur égale, on devait choisir entre deux candidats celui qui avait la peau la plus épaisse. Le nouvel élu, à son entrée, traitait la société avec un plat de morue et prononçait un discours à l'éloge d'Ésope. Le portrait du célèbre bossu figurait d'ailleurs dans la salle avec ceux de Thersite, de Duns Scotus, de Scarron et d'Hudibras. Ce club fit du bruit, et les membres, encouragés par leurs succès, envoyèrent au roi Charles II l'invitation d'être des leurs. Le roi rit beaucoup et dit « qu'il ne pouvait y aller lui-même, mais qu'il leur enverrait un couple de boucs. » Ce club fut plus tard institué à Londres sous le même titre, *Ugly Club*, par Hatchet, qui a eu l'honneur d'introduire un mot nouveau dans la langue anglaise; les habitans de la Grande-Bretagne appellent encore aujourd'hui *hatchet-faced* un genre de laideur particulière. Il était surtout célèbre par la longueur et la pesanteur de son nez, sur lequel on raconte une foule d'aventures. Après lui, Jack Wilkes fut élu président perpétuel de cette société dans les premiers temps du règne de George III, et Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fut nommé à l'unanimité membre honoraire, lors de son voyage à Londres.

L'*Ugly Club* avait un concurrent, celui des *Sans-Nez* (*the No-Nose Club*). Un *gentleman* à l'humeur fantasque, se promenant dans les rues de Londres, fut frappé un jour du grand nombre d'hommes sans nez qu'il rencontrait, et eut l'idée de les réunir à dîner dans une taverne. Là, il les organisa en une société fraternelle. Ce club se réunissait une fois par mois, quand, au bout d'une année, le fondateur mourut. Les membres, qui, selon leur propre langage, « n'étaient pas gens à se laisser conduire par le nez, » ne voulurent point se soumettre à un autre chef, et se séparèrent. A la dernière séance, un des poètes de la société lut une élégie en l'honneur de celui qu'on venait de perdre, et qui était allé voir leur patronne, la Mort à la face camuse.

Toujours en vertu de ce principe que les semblables se recherchent, il se forma dans le dernier siècle un club d'hommes gras (*Club of fat Men*). Ces derniers ne se réunissaient point pour se livrer à l'esprit ni à la légèreté de conversation, mais pour se faire noblement vis-à-vis les uns aux autres. La salle de leurs séances,

qui était d'une largeur appropriée au but de l'institution, avait deux entrées, l'une par une porte d'une dimension modérée, et l'autre par une vaste porte à deux battans. Si le candidat pouvait s'introduire par la première, il était regardé comme indigne; mais, s'il se trouvait arrêté au passage par sa vénérable corpulence, les deux battans de la porte d'honneur s'ouvraient immédiatement devant lui, et il était salué du nom de frère par l'imposante société : de sorte que la première condition pour être admis dans cette assemblée était de ne pas pouvoir y entrer. En opposition au club des hommes gras s'érigea dans la même ville (1) un club de squelettes (*Thin Club*). Ces derniers, étant maigres et envieux, représentèrent leurs rivaux comme des hommes de mauvais principes; ils firent si bien qu'ils leur enlevèrent la faveur publique. Les deux factions se déchirèrent pendant des années, et les hommes maigres menaçaient de fermer aux hommes gras la porte des magistratures civiles, lorsqu'enfin ils consentirent à pactiser. Il fut convenu que les deux principaux magistrats de la ville seraient dorénavant choisis dans l'un et l'autre club. Ces deux magistrats furent en conséquence accouplés d'année en année suivant la loi des contrastes : un gras et un maigre.

La taille et les autres accidens de la nature servirent également de base à des associations bizarres. Il y avait à Londres le club des *hommes grands* (*Tall Club*). Ces géans se proposaient, disaient-ils, de sauver la race humaine de la déchéance dont elle était menacée par l'invasion des petits hommes, et par les ravages que ces pygmées exerçaient sur le cœur des femmes. Les petits hommes, sachant que l'union fait la force, se formèrent de leur côté en une coalition, *the Short Club*. Ce club s'était fondé le 10 décembre, le jour le plus court de l'année; le lieu du rendez-vous était dans *Little Piazza* (la petite place), et des fenêtres on voyait les marionnettes de Powel, sorte de théâtre et d'acteurs pour lesquels les membres de la société avaient une sympathie toute fraternelle. La première fois qu'ils prirent possession de la salle des séances, la table leur montait jusqu'au menton, et le président disparut dans son fauteuil, de sorte que, malgré la présence de ce dignitaire, c'était presque un siége vacant. Il fut donc décidé qu'on bannirait ces meubles incommodes, faits pour le commun des mortels, mais dont les *petits hommes* avaient tant souffert, et qu'on les remplacerait par des siéges, des tables et autres ustensiles mieux appropriés à la taille des clubistes. Ceux-ci, ayant reconnu avec assez de bon sens que le ridicule n'était point d'être petit, mais de vouloir paraître grand, ju-

(1) Addison, qui rapporte le fait dans son *Spectator*, désigne seulement le lieu de la scène sous le nom d'une ville considérable : *a considerable market town.*

raient tous à leur entrée dans la société de porter bravement leur petitesse au nez sinon à la barbe de ces monstres hyperboliques, les hommes du *Tall Club*. Les statuts édictaient en conséquence des peines sévères contre celui qui aurait mis dans ses souliers des cartes ou des semelles de liége, qui se serait tenu sur la pointe des pieds dans la foule, qui aurait porté une haute perruque ou un chapeau long pour ajouter à sa taille, qui serait monté sur un grand cheval, ou qui aurait glissé un gros livre pour s'exhausser sur son siége. Comme ce club était composé de lettrés, on ne manquait jamais l'occasion d'y raconter les traits d'histoire qui pouvaient faire honneur aux petits hommes. C'était donc à qui répéterait sans cesse l'éloge du petit David qui avait vaincu le géant Goliath, du petit Alexandre le Grand, de Pepin le Bref, du petit Luxembourg, qui avait fait de Louis XIV un grand roi, et surtout du poète Horace, qu'Auguste appelait *lepidissimum homunciolum*. Pope nous assure avoir été de cette société de nabots : court avec de longs bras et de longues jambes, il se comparait lui-même à une araignée. S'il faut l'en croire, l'opinion unanime de ses confrères était que, le genre humain ayant toujours été s'amoindrissant depuis l'origine, l'intention de la nature était que les hommes fussent petits. Ils se flattaient donc que, le progrès aidant, leurs semblables arriveraient un jour à l'état de perfection, c'est-à-dire au type d'exiguïté que représentait si bien le *Little Club*.

Je m'étonnerais que l'amour n'eût point joué un rôle dans les clubs excentriques. Il existait en effet à Londres le *club des Gants frangés* (*Fringe Glove Club*), et à Oxford celui des *Soupirans* (*Sighing Club*). Une maîtresse et un poème en l'honneur de cette maîtresse étaient pour le candidat un diplôme d'admission. Celui qui exprimait la violence de sa passion dans les termes les plus pathétiques était élu président pour une nuit. Comme le lien de cette association était quelque infortune de cœur, les membres fuyaient la société des autres hommes, et s'unissaient entre eux pour ne point encourir le ridicule. Rien n'était plus incohérent que leurs discours. Le soupirant qui entrait dans la salle n'adressait point la parole à ses confrères, mais il se jetait dans un fauteuil, et se parlant à lui-même : « Je l'ai vue! s'écriait-il. Elle n'a jamais eu si bel air que ce soir. Elle m'a regardé. Hélas! c'en est fait de vous, mon cœur! » Les autres, un morceau de dentelle, un éventail brisé ou une ceinture de femme à la main, ne prêtaient aucune attention à ses élégies, absorbés qu'ils étaient eux-mêmes dans leurs rêves d'amour et leurs soliloques extravagans. Les rivaux, au lieu de se battre en duel, buvaient ensemble à la santé de leur bien-aimée autant de fois qu'il y avait de lettres dans son nom, et le vainqueur était celui qui portait les toasts les plus assassins. Il y avait aussi le *Widow Club*,

club des veuves qui cherchaient un consolateur. Ces dames avaient d'abord résolu de donner à la salle de réunion le portrait de leurs maris défunts; mais comme ces toiles auraient couvert tous les murs (l'une d'entre elles avait été mariée jusqu'à sept fois), elles revinrent sur leur première décision et finirent par exposer leurs propres portraits. L'une d'elles, s'adressant un jour à sa voisine en larmes: « Vous pleurez, ma chère, lui dit-elle, moins sur le mari que vous avez perdu que pour celui que vous voudriez avoir. »

Ces clubs bizarres (1) étaient du moins inoffensifs; mais à côté d'eux il s'en éleva d'autres d'une nature sombre et dangereuse. Je ne m'arrêterai point au club des duellistes, dont le président avait tué douze hommes dans des affaires d'honneur, ni au club des meurtriers, *Man killing Club*, où, pour être admis, il fallait fournir la preuve d'au moins un homicide, ni au *Club Terrible*, dont les membres se distinguaient par la longueur de leurs épées. Dieu merci, ces associations ne vécurent pas longtemps; le sheriff intervint, le bourreau fit main basse sur les confrères de la lame, les *hommes d'honneur*, les chevaliers du sang, et les dépêcha si bien que ces clubs sauvages finirent avec la plupart de leurs membres sur la potence. Une confrérie semblable, que cimentaient l'ambition du mal et la haine des autres hommes, fit plus de bruit que toutes les autres sous le règne de la reine Anne : c'était le *Mohock Club*. Son nom était emprunté à une tribu de cannibales. Le président, qui s'intitulait lui-même empereur des Mohocks, portait un croissant gravé sur le front. Comme les *treize* de Balzac, les Mohocks avaient déclaré la guerre au genre humain et formaient entre eux une alliance offensive et défensive. Battre le guet, attaquer les passans dans la rue, exercer sur leurs prisonniers, hommes ou femmes, les traitemens les plus barbares et les plus révoltans, était regardé par eux comme un coup d'éclat. Leur rage ne s'arrêtait que devant les mauvais lieux dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Les Mohocks subirent le même sort que les duellistes, les terribles et les assassins. « Leur club, dit un auteur du temps, se dénoua par la corde. » Dans une grande ville comme Londres, on doit s'attendre à trouver jusque vers les temps modernes quelques-unes de ces associations néfastes. Le lord chef de justice Holt avait eu une jeunesse orageuse et avait fait partie d'un club de mauvais sujets. Un jour qu'il présidait au tribunal de l'*Old Bailey*, un homme fut convaincu de vol à main armée sur les grands chemins. Dans le criminel, Holt

(1) Dois-je ranger parmi les clubs littéraires ou les clubs excentriques une société de Londres qui s'assemblait dans *Eastcheap* à la Tête de Sanglier (*Boar's Head*), la même taverne que hantait Falstaff avec ses joyeux compagnons? Chacun des membres du club avait choisi un des rôles de Shakspeare: l'un était Falstaff, l'autre le prince Henri, un autre Bardolph, et ainsi de suite.

reconnut un de ses anciens compagnons. Croyant que celui-ci ne le reconnaissait pas, le juge, mû par la curiosité, peut-être même par un sentiment d'intérêt, lui demanda ce qu'étaient devenus les autres membres du dangereux club auquel le prisonnier avait eu le malheur d'appartenir. Le pauvre diable fit un long salut, et poussant un profond soupir : « Ah! milord, répliqua-t-il, ils sont tous pendus, à l'exception de votre seigneurie et de moi. »

Telle est l'histoire des anciens clubs. Aujourd'hui quel changement! Des palais de marbre ont remplacé les humbles tavernes et les cafés qui servaient de nid aux associations du dernier siècle. La révolution, sous le rapport de l'architecture et aussi sous le rapport du système économique, a été si grande, que des linguistes se sont demandé si l'on pouvait donner le nom de *clubs* à des établissemens qui offrent si peu de ressemblance avec les sociétés de *good fellows* définies par le grave docteur Johnson. Je ne m'arrêterai point à discuter sur le mot : j'aime mieux étudier tout de suite la constitution, l'origine et la vie des modernes *club houses*.

II.

Les clubs qui existent maintenant à Londres se divisent en deux classes. Il y en a qui sont tenus par un particulier, lequel s'engage à fournir aux membres de la société certains avantages moyennant une somme payée à l'entrée et une contribution annuelle. Il en est d'autres qui ne ressemblent en rien à des entreprises individuelles, fondés qu'ils sont sur le principe absolu de la solidarité. Occupons-nous d'abord des premiers, qui sont les plus anciens, qu'on désigne sous le nom de *subscription clubs*, et qui forment la transition entre le vieux et le nouveau système. Ils sont seulement au nombre de quatre : *Crockford's*, *Brookes's*, *White's* et *Boodle's*. On les appelle ainsi du nom de leur propriétaire, et ils sont tous plus ou moins atteints d'une plaie sociale, le jeu.

William Crockford avait commencé par tenir un étal de poissonnier dans le Strand. Ayant gagné beaucoup d'argent, non pas tant à son commerce qu'aux jeux de hasard et aux courses de chevaux, il fonda plus tard une maison célèbre dans laquelle l'élite de la société se rendait la nuit en sortant de l'Opéra. Il s'y jouait des sommes fabuleuses. Plusieurs sombres épisodes se rattachent à cet enfer, *hell* (1), qui étalait pourtant des airs de fête. Un major des gardes avait perdu au jeu une grosse somme d'argent : sous l'influence de cette perte, il fit un faux qui fut découvert et qui le conduisit à la prison de Newgate. Avant le procès, il trouva le moyen de s'évader,

(1) Nom que les Anglais donnent aux maisons de jeu.

grâce au dévouement d'un domestique qui était venu le voir dans son cachot, et qui changea avec lui de vêtemens. Ainsi déguisé, le major trompa l'étroite surveillance des geôliers et passa bientôt en lieu de sûreté, laissant derrière lui son brave serviteur, qui fut jugé et condamné à une année d'emprisonnement. Comme l'affaire avait fait du bruit, Crockford n'épargna, dans cette circonstance, ni démarches ni argent pour soustraire une des victimes du jeu à la flétrissure de la justice. Son club ne laissa pas que d'être fréquenté après l'événement par la plus haute aristocratie de la Grande-Bretagne. A l'attrait du jeu il joignait celui de la gourmandise. Les soupers y étaient excellens, les vins précieux coulaient à flots, et le cuisinier en chef, le célèbre Louis-Eustache Ude, passait pour le plus grand professeur dans l'art culinaire qui existât en Europe. Crockford, que les Anglais ont surnommé le Leviathan du jeu, mourut prodigieusement riche en 1844. Avec lui s'éteignit cette maison de *rouge* et *noir*, déguisée sous le nom de club, qui avait jeté un si déplorable éclat.

Les trois autres clubs, *Brookes's*, *White's* et *Boodle's*, n'ont jamais eu un caractère aussi décidément aléatoire. *Brookes's* était dans l'origine un ancien café, d'autres disent un hôtel, qui, vers 1770, servait de rendez-vous aux chefs de l'opposition. L'influence politique de ce club était si grande qu'il constituait une sorte de gouvernement dans le gouvernement. Autour du nom de Brookes, qui était le maître de la maison, rayonnaient les noms autrement célèbres de Fox, de Burke, de Grenville, de Windham, de Grey, de Selwin et de Sheridan. Il serait trop long de rapporter les bons mots et les anecdotes qui firent la fortune de cette réunion d'élite. Un jour que Sheridan sortait du club, il rencontre dans Saint-James street le prince de Galles et le duc d'York : « Nous venons précisément de discuter, dit le duc, si vous êtes un coquin ou un sot. — Je suis entre l'un et l'autre, » répliqua Sheridan, se mettant entre les deux et les prenant chacun par le bras. La candidature de Sheridan avait échoué par trois fois au *Brookes's Club*. Il suffisait pour cela d'une boule noire, et ce veto était à chaque scrutin déposé dans l'urne par Seldon, sous prétexte que le père de Sheridan avait été acteur. L'obstacle fut abaissé enfin par le prince de Galles, qui retint Seldon engagé dans une conversation particulière au moment où l'on votait. Beaucoup d'esprit avait été dépensé dans ce club, mais je regrette de dire qu'il s'y jouait et s'y dépensait aussi beaucoup d'argent. Sans renoncer tout à fait à ses couleurs politiques, Brookes's est devenu avec le temps une maison de jeu tolérée. Là se réfugient certains membres de l'aristocratie anglaise pour se soustraire à la loi qui défend de jouer dans les maisons publiques. Dès 1799, quatre pigeons bien emplumés (j'emprunte la métaphore anglaise) se firent introduire

dans le club avec une fortune qui, réunie, atteignait l'énorme chiffre de 2 millions de livres sterling. Au bout de moins d'une année, tous les quatre étaient entièrement ruinés. L'un d'eux, jeune homme de famille noble, fut obligé d'emprunter au garçon du club 18 pence pour payer le port d'une bourriche envoyée par un ami de la campagne qui, comme on le pense bien, ignorait le changement à vue du millionnaire en un pauvre diable. Aussi qu'était-il venu faire dans cet enfer?

White's, dans Saint-James street, est ainsi que *Brookes's* un des plus anciens clubs de Londres. Il doit son origine à *master* White, qui, dès 1798, tenait au même endroit un café ou, comme on disait alors, un chocolat (*chocolate house*). Le club proprement dit ne date guère que de 1736. C'était le lieu de réunion des tories, de même que *Brookes's* était le foyer des whigs. Il est moins célèbre que l'autre par ses bons mots, car, selon l'observation de Walter Scott lui-même, les tories se montrent en général moins joyeux compagnons que les whigs, et le célèbre romancier recherchait, malgré ses opinions, la société de ces derniers quand il voulait se mettre en belle humeur. Le *White's Club* vit pourtant de beaux jours durant la brillante période de Pitt, de Dundas, de Rose et de Canning. Pitt s'y amusait beaucoup d'une mystification bien connue qu'avait subie son ami Dundas durant une tournée politique en Écosse. Ce dernier, alors ministre, avait fait venir chez lui un barbier d'Édimbourg. Le Figaro écossais, avant de commencer sa tâche, se fit l'écho du mécontentement qui régnait alors dans la ville et dans une partie du royaume contre l'homme d'état, en lui disant avec ironie : « Nous vous sommes très obligés, monsieur Dundas, du rôle que vous avez joué à Londres. — Quoi! seriez-vous par hasard un homme politique? demanda Dundas impatienté. J'ai fait demander un barbier. — Oh! très bien, je vais vous raser, » répliqua avec un salut le praticien. Il rasa en effet une joue du ministre, puis soudain, lui passant le dos du rasoir sur le cou : « Tiens, traître, s'écrie-t-il, voilà pour toi. » Cela fait, il s'échappe à toutes jambes de la maison. Dundas crut pour un instant avoir réellement le cou coupé et appela au secours. Le bruit que le ministre était mort assassiné se répandit dans tout Édimbourg, mais l'alarme fit bientôt place à un immense éclat de rire, et le barbier se vit pour un jour le héros de la faveur publique. Pitt, faisant allusion à cet événement, demandait volontiers à Dundas s'il était bien sûr d'avoir encore sa tête. A ces jeux d'esprit se mêlèrent de bonne heure d'autres jeux d'un plus mauvais caractère. Les armes du club étaient, selon Horace Walpole, un champ vert (par allusion au tapis d'une table à jouer), des dés et trois parolis, avec cette inscription : *cogit amor nummi*. Au commencement de ce siècle, le *White's* était extrêmement riche : en

1814, il donna à l'empereur de Russie, au roi de Prusse et aux autres souverains alliés un dîner qui ne coûta pas moins de 9,849 livres sterling. Trois semaines après, la même société traitait le duc de Wellington avec une égale splendeur. Ce club existe encore; il occupe même dans Saint-James-street une maison qui ne manque point de magnificence; mais il n'est plus guère célèbre que par ses bons dîners et par les sentimens de bonne amitié qui règnent entre les membres, presque tous riches, tranquilles et conservateurs.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux *subscription clubs* qui, en face des *club houses* du nouveau régime, ne présentent après tout qu'un intérêt médiocre. A ces établissemens tenus par un maître et dont les membres contribuent pour une somme annuelle aux dépenses de la maison, sous la surveillance d'un comité, ont succédé dans ces derniers temps des institutions d'un tout autre caractère. Il est une nouvelle classe de clubs dans lesquels un certain nombre d'individus s'associent pour louer ou bâtir une maison, engager des domestiques et se fournir à eux-mêmes, au prix du marché, tout ce qu'on sert, en faisant la part du lion, dans les restaurans et les cafés. Ces derniers, les *club houses*, constituent de véritables ménages aristocratiques.

La première fois que je me promenais à Londres dans le voisinage de Saint-James's-Park, je fus frappé par la vue de brillans édifices qui s'élevaient de distance en distance, et qui donnaient à cette partie de la ville un caractère de richesse et de majesté. Il y en avait de tous les styles, grec, romain, italien, simple ou fleuri, mais toujours avec un air de famille. Mon étonnement redoubla dans Pall-Mall, où les palais succèdent aux palais; ce n'étaient que colonnades, portiques, bas-reliefs, frises et autres ornemens d'architecture. Comme ces nobles bâtimens n'avaient pourtant point le caractère de vrais monumens publics, et comme j'étais encore sous l'influence des idées qu'on se fait en France de l'aristocratie anglaise, je me demandais quelles étaient les anciennes familles assez riches pour subvenir à l'entretien de si ruineuses demeures. Un Anglais se chargea de dissiper mon illusion en m'apprenant que chacune de ces résidences princières était occupée, comme il disait, par un lord collectif. J'avais en effet devant les yeux les *club houses* de Londres, ces palais élevés par le principe d'association au bien-être matériel et aux plaisirs de la vie morale. Ce sont à la fois des hôtels, des restaurans, des cafés, des foyers de conversation, des cabinets de lecture et des bibliothèques. De tels établissemens ne sont pas la propriété d'un individu, ils appartiennent à des groupes nombreux d'associés. Les *club houses* constituent les vrais monumens de l'époque; les plus anciens d'entre eux ne remontent guère au-delà de 1826. L'étranger s'arrête surtout avec surprise devant le

Carlton Club, immense édifice construit d'après les dessins de sir Robert Smirke, et qui rappelle la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. La profusion des ornemens ne le cède ici qu'à la richesse de la matière; des colonnes à tige de granit rouge poli, accouplées deux à deux, décorent la façade du bâtiment que surmonte une terrasse entourée par une balustrade en pierre d'une forme sévère et pourtant élégante. Dans la même rue, Pall-Mall, s'élève l'*Army and Navy Club house*, dont le style a été emprunté par les architectes anglais au palais Cornaro; les murs sont revêtus d'anciens emblèmes militaires et marins, au-dessus desquels court une frise chargée d'arabesques, de feuillages et de figures. Ces deux monumens éclipsent, sans toutefois les faire oublier, d'autres édifices un peu plus anciens : le *Reform Club*, bâti en 1840 d'après les cartons de M. C. Barry, l'*United Service*, l'*Athenæum*, le *Travellers*, l'*Oxford and Cambridge University*, l'*Union*, l'*Arthur*. Si les modernes *club houses* attirent les regards par la masse, l'étendue, la richesse et les beautés extérieures de l'architecture, le visiteur n'est pas moins étonné par la pompe et l'élégance qui se déploient à l'intérieur de ces établissemens.

A peine avez-vous franchi le péristyle que vous vous trouvez dans une antichambre (*lobby*) gardée par deux domestiques, le suisse (*hall porter*) et son assistant. Ils ont pour devoir de veiller à ce que nul ne s'introduise dans la maison, hormis ceux qui ont leur nom inscrit sur un livre. Le plus souvent ces deux fonctionnaires, en habit noir et en cravate blanche, ont sous leurs ordres un ou deux pages en livrée, dont la charge est de porter les lettres et les messages aux membres du club. L'étranger attend la réponse dans une salle de réception (*reception room*). Je suppose que, par une faveur spéciale, il soit admis à visiter l'établissement, il entrera alors dans le vestibule (*hall*), où les architectes ont prodigué encore plus qu'ailleurs toutes les ressources de leur art et de la statuaire. Je citerai comme effet ravissant de lumière, et comme type de ce que les Anglais appellent le style chaste, le vestibule du *Conservative*, qui est éclairé par une cage de cristal circulaire, et qui semble ainsi avoir pour coupole le dôme du ciel. On admire, dans un autre genre, la salle d'entrée du *Reform Club*, tout étincelante de marbre et d'or. Sur un pavé de mosaïque en scagliola s'élèvent des colonnes couleur safran qui supportent une galerie et un plafond à jour. Des portes d'érable ou d'acajou s'ouvrent sur les divers appartemens du rez-de-chaussée, le vestiaire, la salle du matin (*morning room*), la salle de lecture (*reading or news room*) et les salles à manger, le tout avec des glaces d'une hauteur démesurée, des plafonds ornés de festons et de corniches, de riches peintures à l'encaustique, des lustres aux immenses feuillages d'or et des sofas chers à la mollesse.

Un escalier conduit aux deux ou trois autres étages de la maison. Quelques architectes ont cherché à répandre sur cet escalier de marbre, de pierre ou de glace toutes les richesses de la décoration; d'autres, désespérant au contraire de rendre un tel objet agréable à la vue, ont mis toute leur science à le cacher. Au premier étage s'étendent le salon, la bibliothèque et les accessoires (1). Le salon (*drawing room*) étale, dans la plupart des *club houses*, un luxe d'ameublement et d'ornementation que les Anglais eux-mêmes ont qualifié d'extravagant. Les murs lambrissés de brocart, les colonnes en marbre de Sienne, le plafond chargé de moulures dorées, le plancher de chêne recouvert d'un moelleux tapis de Turquie, tout affecte un air de splendeur et d'ostentation qui défie les regards d'un millionnaire. On ne voit rien de mieux même au palais de la reine. La bibliothèque se distingue par le nombre des volumes, l'étendue de la salle et l'orgueil des pilastres recouverts de marbre gris ou vert, avec des chapiteaux de bronze. Au second ou au troisième étage s'ouvrent les salles de billards. Les combles sont occupés par les logemens des domestiques et des autres officiers de la maison. L'architecte s'est proposé dans les *club houses* de combiner les caractères d'un château avec les exigences d'un hôtel ou d'une taverne de premier ordre. Il ne faut donc point oublier la cuisine. C'est souvent la plus grande merveille de ces établissemens par sa blancheur, par l'éclat des feux, le mouvement des broches et des cuisiniers, la dimension des tables et des dressoirs. Dans les bas-fonds de certains de ces hôtels se trouve encore une machine à vapeur pour élever l'eau à la hauteur des autres étages, des appareils pour distribuer la chaleur ou pour chasser le frais dans les divers appartemens, enfin tout un système mécanique en vertu duquel la maison vit, si l'on ose ainsi dire, comme les *maisons fées* dans les contes de Perrault (2).

Les modernes *club houses* diffèrent des anciens *subscription clubs*

(1) Ces accessoires sont la salle où l'on fume, *smoking room*, la moins ornée de la maison, — et la chambre où l'on joue au whist, *card room*, qu'on a eu soin de faire petite pour limiter le nombre des joueurs. Les jeux de hasard proprement dits sont prohibés dans les modernes *club houses*.

(2) Quelques chiffres donneront une idée de l'importance et de la richesse de ces institutions. Le bâtiment de l'*Athenæum* a coûté à lui seul 35,000 liv. sterl., l'ameublement 5,000 liv. sterl., le linge et les services de table 2,500 liv. sterl., la bibliothèque 4,000 liv. sterl., et la provision de vin en cave représente, dit-on, une moyenne de 3,500 à 4,000 liv. sterl. — L'édifice du *Reform Club*, élevé d'après les dessins de M. Barry, a entraîné une dépense de près de 80,000 liv. st. L'établissement paie chaque année plus de 800 liv. st. pour le charbon de terre et les autres combustibles, 1,000 liv. st. pour le gaz, l'huile et les bougies, 400 liv. st. pour l'abonnement aux journaux et aux *revues*, 240 liv. sterl. pour le papier à écrire et les plumes, 80 liv. sterl. pour de la glace, et 2,000 liv. sterl. pour les vins et les liqueurs. La cave seule de l'*United Service* est évaluée à 7,722 liv. sterl.

en ce que ce ne sont plus, comme autrefois, des entreprises portant le nom d'un individu qui, moyennant une somme annuelle payée par chacun des membres, s'engageait à faire face aux dépenses de l'établissement, et profitait à lui seul des bénéfices. Aujourd'hui les *clubmen* ne sont plus du tout des abonnés, ce sont les co-propriétaires de leur club. Moyennant une somme d'environ 20 guinées à son entrée et de 10 guinées par an, chaque membre admis par le scrutin peut aller où il veut, faire ce qu'il veut dans la maison, lire, écrire, dîner seul ou en tête-à-tête, se mêler à la conversation ou se retirer dans un coin avec le journal à la main ou le numéro de la dernière *revue*. Au club, il est chez lui : douze-centième partie du maître de la maison, il commande à un peuple de domestiques, depuis le *footman* en habit de peluche, en culotte de velours et en bas de soie, jusqu'au petit page aux boutons d'or qu'envierait une duchesse. Il a son cuisinier, sa table, son couvert, son fauteuil au coin du feu, où il peut se bercer dans la fiction de la richesse, et encore cette fiction est-elle une réalité, puisqu'il exerce un droit sur tout ce que possède ce palais des *Mille et Une Nuits*. Le club se gouverne lui-même en vertu d'un comité choisi parmi les membres, et qui s'élève le plus souvent à trente ou quarante personnes. De trois à huit d'entre elles forment la tête de ce pouvoir électif et se réunissent une fois toutes les semaines pour régler les affaires de finance, pour traiter avec les approvisionneurs, pour recevoir ou renvoyer les domestiques, et pour faire droit, s'il y a lieu, aux plaintes formées par quelques membres du club. Ce comité général prépare en outre des rapports annuels qui sont imprimés et distribués à tous les membres de l'association. Comme un seul conseil ne pourrait étendre sa surveillance sur toutes les branches de l'économie domestique, il est aidé par des sous-comités qui ont un caractère spécial, et qu'on appelle alors *house committees*. Il y a le comité du vin (*wine committee*), qui se compose de connaisseurs dans cet article; la cave et le service des bouteilles rentrent dans ses attributions; il y a aussi le *book committee*, qui administre le département de la bibliothèque (1). Dans les clubs où il se trouve des salles de billards, on choisit parmi les amateurs un *billiard committee*. A tous ces comités est attaché un secrétaire qui est aussi chargé de la correspondance officielle du *club*. Voilà pour la direction; le reste est confié aux soins de l'économe (*house steward*), qui a sous ses ordres les garçons et les autres domestiques. Les rapports entre cette constitution des *club houses* et celle du gouvernement représentatif en Angleterre sont faciles à saisir.

Au point de vue économique, l'organisation de ces modernes éta-

(1) Il a sous ses ordres au moins un bibliothécaire.

blissemens présente plus d'un avantage. Les membres du club peuvent se procurer au *prix coûtant* les vivres, les boissons, les récréations littéraires, et toutes les autres délicatesses du luxe. Nul ne prélève un intérêt ni un bénéfice sur ce qu'ils consomment. Non-seulement les associés ne paient aucun tribut à aucun intermédiaire, mais encore, comme les achats se font sur une grande échelle, ils obtiennent à meilleur marché les objets d'une qualité supérieure. On a dit que les Anglais du vieux temps se *clubbaient* pour dépenser leur argent, et que les Anglais du jour se *clubbent* pour économiser. Cela est vrai au moins pour ceux qui ont contracté certaines habitudes de luxe. Dans la salle à manger est une carte du jour (*daily bill of fare*) sur laquelle chacun choisit ce qu'il préfère. Les plats montent de la cuisine par le moyen d'une machine appelée *lift*. Le cuisinier est lui-même un des principaux personnages de l'institution, le plus souvent un Français, qui, par ses talens, son éducation et sa manière de vivre, mérite le titre d'artiste (1). On peut faire un excellent dîner dans un club au même prix que l'on donne pour un mauvais dans une taverne de Londres. Aux agrémens de la bonne chère il faut ajouter les plaisirs d'une table bien garnie, d'une salle somptueusement éclairée et d'un service qui ne laisse rien à désirer. Il semble d'ailleurs, à en juger par l'expérience des clubs, que la sobriété se développe au milieu de l'abondance, et que l'homme convoite moins les superfluités de la vie qu'il a sans cesse devant les yeux, sinon sous la main. Un relevé statistique des dépenses faites au *Junior United Service* en 1839 constate que vingt-neuf mille cinq cent vingt-sept dîners ont coûté en moyenne 2 shillings 3 pence. Les rapports de trois autres grands clubs témoignent en outre que la quantité de vin bue par chaque personne a été durant six années un peu moins d'une pinte par jour. Je remarque bien, il est vrai, une légère différence entre ces comptes de table et ceux de certains autres clubs, le *Windham* par exemple, qui est le plus

(1) Le plus célèbre de tous était, il y a quelques années, M. Soyer, cuisinier en chef du *Reform Club* et auteur d'un livre intitulé *Gastronomic Regeneration*. L'idée de cet ouvrage immortel au dire des gourmands lui est venue un jour qu'il regardait dans la bibliothèque d'un noble seigneur les œuvres de Shakspeare, de Milton et de Johnson, splendidement reliées, mais couvertes de poussière et délaissées, tandis qu'un livre de cuisine portait les traces d'honorables services, étant feuilleté tous les jours. « Voilà, se dit-il à lui-même, le chemin de la renommée. » Soyer a su accomplir toute une révolution dans l'art culinaire. C'est à lui qu'on doit l'arrangement mécanique de la cuisine du *Reform Club*, qui est considérée comme un chef-d'œuvre. Il a introduit la vapeur pour mouvoir les tournebroches et les autres appareils, qui jusqu'ici étaient gouvernés par la main de l'homme, pour chauffer les assiettes, colorer les rôtis, etc. Soyer était en outre un économiste, un musicien et un connaisseur en peinture. Lors de la guerre de Crimée, il fut chargé de l'intendance des vivres de l'armée anglaise. A sa mort, il laissa des tableaux de prix.

cher de tous (1); mais de telles variations ne sont point du tout de nature à infirmer le principe. L'habitude de l'association fait que les Anglais d'une certaine classe ont depuis longtemps renoncé à afficher leur rang et leur fortune par l'étendue de la dépense. On a vu plus d'une fois le duc de Wellington dîner au *Senior United Service* avec un seul plat de viande. Un jour qu'on avait porté sur la note 15 pence au lieu d'un shilling, il insista pour que l'erreur fût réparée. Le duc n'était point avare, et 3 pence de plus ou de moins n'étaient rien pour un homme qui jouissait d'un revenu de 100,000 livres sterling par an; mais il voulut, dit-on, réprimer l'abus dans l'intérêt de ses frères d'armes, qui, étant plus pauvres que lui, n'auraient peut-être pas osé réclamer. « L'homme ne vit pas que de pain, » dit l'Évangile, et les *club houses*, tout en rendant le bien-être de la vie matérielle plus accessible aux hommes d'une demi-fortune, n'ont nullement négligé pour cela les plaisirs et la nourriture de l'esprit. En 1844, l'*Athenæum* a dépensé pour abonnement aux journaux anglais et étrangers, ainsi qu'aux *revues*, la somme de 471 livres sterling et quelques shillings. La bibliothèque du même club se composait dans la même année de vingt mille trois cents volumes. Une somme de 500 livres sterling est en outre consacrée tous les ans à accroître cette collection d'ouvrages, de cartes et de gravures. On voit d'ici le but des *club houses*, qui est de centupler pour chaque membre la richesse ou du moins les avantages qu'elle procure. Il nous faut maintenant rechercher l'origine de ces institutions.

L'idée des clubs modernes, qui existent en si grand nombre à Londres et dans d'autres villes de la Grande-Bretagne, est une idée militaire. Les officiers de l'armée anglaise avaient depuis longtemps reconnu l'économie qui résulte du principe d'association appliqué à la table. Ils savaient que la paie de chacun d'eux, dépensée séparément, aurait à peine suffi aux nécessités de la vie, tandis qu'en formant une masse commune, ils obtenaient en retour de leur apport non-seulement le nécessaire, mais encore les délicatesses du luxe. En 1815, la paix amena une réduction dans l'armée, et un grand nombre d'officiers étant mis à la retraite durent abandonner les tables communes (*messes*) auxquelles ils appartenaient. Jetés brusquement en dehors de leurs habitudes, ces hommes, dont le revenu était très limité, se virent avec horreur la proie des hôtels, des tavernes et des pensions bourgeoises. Pour la plupart d'entre eux, l'absence avait relâché les liens de famille, et pourtant ils avaient contracté dans les casernes, dans les camps et sous la tente, le be-

(1) Lord Nugent fit établir un tarif élevé pour exclure de ce club les Irlandais. Le *Windham* a emprunté son nom à William Windham, homme éminent et secrétaire d'état en 1801.

soin de la société. Leur lieu de refuge était alors à Londres *Slaughter's Coffee house*, dans Saint-Martin's Lane, un excellent endroit où ils se réunissaient déjà dans le temps de leur prospérité, mais qui ne convenait plus pour des officiers à la demi-solde. Dans ces circonstances, l'idée de la *mess* se présenta naturellement à leur esprit, et le général lord Lynedoch s'entendit avec cinq officiers pour concerter un plan d'association qui pût s'appliquer à la vie civile. De leurs pourparlers sortit cette année même (1815) un club qui fut comme le germe de ces institutions. Là les anciens frères d'armes se retrouvèrent au milieu d'un foyer commun de conversation et de souvenirs. Les militaires fondateurs, sachant que beaucoup d'officiers de marine se trouvaient aussi réduits et aussi embarrassés qu'eux-mêmes, les attirèrent dans leur association, qui prit alors le nom d'*United Service Club*. On se cotisa pour bâtir un premier édifice, qui s'élevait au coin de Charles-Street, Saint-James's, et qui fut ouvert en 1819; mais comme le nombre des aspirans augmentait d'année en année, on pensa vers 1825 à construire un plus grand local pour la société. Un nouvel édifice, d'après les dessins de M. Nash, l'architecte du palais de la reine, s'éleva donc en 1828 à l'angle de Pall-Mall et de Waterloo : il ne tarda point à recevoir près de quinze cents membres, parmi lesquels figurait le duc de Wellington. A ce premier club se rattachent de grands noms et de glorieux souvenirs pour l'Angleterre.

Le succès fut contagieux : une règle s'étant introduite dès 1826, qui n'admettait plus à l'*United Service* d'officiers au-dessous du rang de major dans l'armée ni de commandant dans la marine, une autre association militaire se forma sur les mêmes bases et adopta le nom de *Junior United Service*. Le nouveau club compta bientôt quinze cents membres *effectifs* et quatre cents *surnuméraires* (1), recrutés parmi les officiers des grades inférieurs. L'impulsion était donnée et ne devait s'arrêter que le jour où ces institutions auraient embrassé toutes les branches supérieures de l'armée. Les officiers de la maison de la reine, qui s'étaient groupés dès 1809 dans un club selon l'ancien système, imitèrent leurs frères d'armes en adoptant le nouveau régime économique, et firent bâtir dans Pall-Mall une maison haute, étroite, sans prétention, qni prit le nom de *Guards Club house*. Cependant ces quatre clubs militaires laissaient encore pas mal de candidats en dehors des bienfaits de l'association. En 1837 se dressa magnifiquement, à l'angle de Pall-Mall et de Saint-James's, un édifice qui donna asile aux officiers de l'armée de terre et de mer, *Army and Navy Club house*. Une

(1) On appelle surnuméraires (*supernumeraries*) ceux qui, étant retenus au loin par leur service, ne paient point de contribution annuelle.

conséquence de telles institutions qui se pressent les unes contre les autres non-seulement à Londres, mais dans toute la Grande-Bretagne (car il n'y a guère de ville de garnison qui n'ait son *united service*), fut de soustraire les officiers à la vie des cafés et des tavernes. Les cafés du West-End n'existent presque plus que pour les étrangers : l'Anglais n'aime point ces établissemens où se trouve une société mêlée et où se croisent des flots de paroles indifférentes. Chaque club au contraire a, comme dit Mme de Sévigné, un tour de conversation particulier, qui sent son cru. Dans les clubs militaires, on s'entretient surtout des promotions dans l'armée, de manœuvres, de campagnes et de batailles. Ces lieux de récréation deviennent ainsi dans certains cas des écoles mutuelles où celui qui sait davantage instruit celui qui sait moins. Le duc de Cambridge, qui présidait il y a deux ou trois ans un banquet du *Junior United Service*, profita de l'occasion d'un toast pour donner d'excellens conseils aux jeunes officiers. Il était surtout curieux de voir un prince du sang placé à la tête de l'armée appeler lui-même la libre discussion, je dirais presque la libre critique du club sur les actes du gouvernement : il ne demandait grâce que pour les intentions des chefs.

L'exemple qu'avait donné l'armée ne tarda point à être suivi par l'élément civil de la société anglaise. L'*United Service* était à peine fondé que les avantages matériels dont ce système économique avait ouvert la source inspirèrent à d'autres classes le goût de l'association. L'influence devait atteindre en premier lieu les individus qui avaient contracté des liens et des habitudes de famille en dehors de la famille elle-même. A l'époque dont je parle, plusieurs membres de l'université qui, durant leur vie de collége, étaient accoutumés à dîner tous les jours sous le même toit, à se réunir dans les mêmes salles d'étude et de lecture, se trouvaient à Londres misérablement seuls. L'idée leur vint d'instituer un club auquel ils donnèrent le nom d'*United University*, et qui s'installa dans un lourd bâtiment à l'air grave et vénérable comme un docteur en divinité. Un autre édifice d'un style plus monumental, d'un goût plus élégant et plus fleuri, s'éleva quelques années plus tard (1835) dans Pall-Mall pour la même classe de lettrés, et prit le nom de *Oxford and Cambridge Universities' club house*. C'était en effet comme un rejeton des deux célèbres universités de la Grande-Bretagne, *et dulces reminiscitur Argos*. Sept bas-reliefs, exécutés par un sculpteur de talent, M. Nichol, décorent les médaillons qui surmontent les fenêtres, et représentent Homère, Bacon, Shakspeare, Milton, Newton et Virgile, les patrons naturels de ce *cœnobium* classique. Les deux bâtimens donnent bien le caractère des deux clubs, l'*United University* et l'*Oxford and Cambridge*. Le premier, l'*United University*, se compose surtout des pères nobles de la science, des membres sérieux

du parlement qui ont fait de bonnes études et d'une partie du clergé anglican; le second, *Oxford and Cambridge*, donne plus volontiers asile aux jeunes gens qui, tout en courtisant les Muses et Minerve, comme l'indiquent les bas-reliefs du monument, ne demeurent point insensibles aux attraits de la vie de Londres. Le principe d'affinité qui présidait, nous l'avons vu, à la formation des anciens clubs, n'a point cessé d'exercer une influence sur la distribution des modernes *club houses*. Les membres de l'université, je parle surtout de ceux qui ont blanchi au commerce des livres, se trouveraient mal à l'aise dans le monde au milieu du bruit et des frivolités d'un salon. Au club, ils peuvent au contraire jouir de toutes les délicatesses du luxe et de la bonne chère avec des amis qui suivent la même carrière libérale, et dont la conversation porte sur les mêmes sujets favoris. L'un d'eux appelait cela boire entre frères aux ondes d'Aréthuse. On me fit pourtant observer que les graves docteurs, malgré leur goût pour les ondes sacrées de l'antiquité, ne dédaignaient point les vins délicats, et que la cave du club était une des plus estimées. Cette habitude de s'associer par groupes a dû fortifier dans la Grande-Bretagne la division des classes et concentrer le cercle des connaissances humaines, qui gagnent alors en profondeur ce qu'elles perdent en étendue. Je regrette néanmoins que les hommes d'élite de l'Angleterre aient un peu trop perdu de vue le conseil que donne saint Paul, de se faire simple avec les simples.

Après l'armée et le clergé vient dans la hiérarchie britannique le barreau. De 1828 à 1831, la famille des légistes a fait bâtir dans Bell-Yard, Chancery-Lane, un *law club house*. On y trouve, comme dans les autres clubs de Londres, des salles de rafraîchissemens et de récréation; mais le principal caractère de l'établissement consiste dans une salle de lecture où figurent tous les journaux et tous les recueils qui intéressent la profession, dans une bibliothèque choisie et dans des cours sur les différentes branches du droit. La contribution est légère : 5 livres 5 shillings par an. Cette réunion ne compte pourtant guère au-delà de quatre cents membres, car la plupart des légistes, étant à la fois des lettrés, appartiennent soit à l'*United University*, soit à l'*Oxford and Cambridge*, soit à l'*Athenæum*.

A l'histoire de ce dernier club, l'*Athenæum*, se rattachent les noms de sir H. Davy, président de la Société royale, du comte Aberdeen, président de la Société des antiquaires, de sir Thomas Lawrence, président de l'Académie de peinture et de sculpture, de James Mackintosh, de Walter Scott, de Samuel Rogers, de Crocker et d'autres hommes célèbres dans la littérature, la science, les arts ou la vie civile. Le 12 mars 1823, John Wilson Crocker, alors se-

crétaire de l'amirauté, écrivit à sir Humphry Davy une lettre dans laquelle il lui représentait que les clubs avaient déjà absorbé une grande partie de la société anglaise, et qu'il était urgent de fonder une institution du même genre pour les hommes des professions libérales, autour desquels commençait à se faire sentir le vide. L'année suivante, un comité se forma, composé de tout ce que l'Angleterre comptait alors d'illustre. En 1830, la société, qui s'était d'abord logée dans un bâtiment provisoire, prit triomphalement possession de l'édifice construit dans Waterloo-Place, d'après les dessins de M. Decimus Burton, et qui est aujourd'hui l'*Athenæum Club house*. Le nombre des membres était d'abord plus ou moins fixé à douze cents; mais il s'éleva plus tard à douze cent cinquante et même au-delà pour embrasser les noms des personnes éminentes. Avoir ses entrées à l'*Athenæum* est encore considéré aujourd'hui par certains Anglais comme un titre de distinction : à coup sûr, tous les habitués du club ne cultivent point les arts ni les sciences; mais ils sont censés les aimer et les protéger.

Un autre club littéraire, mais surtout dramatique, s'élève sous l'invocation de Garrick. Il y a un an, le *Garrick Club house* fut grandement ému par l'une de ces dissensions intestines, je dirais presque par une de ces querelles de ménage que les Anglais appellent une tempête dans une théière. L'origine de tout ce fracas était un article publié dans un petit journal, le *Town Talk*, par un jeune homme du club, M. Edmund Yates, et dans lequel un autre membre important du club, M. Thackeray (1), crut voir une injure portée à son caractère. Le comité intervint et somma l'auteur de l'article de faire des excuses à M. Thackeray ou de se retirer. L'affaire menaça de dégénérer en un procès, car M. Yates, dont le nom avait été rayé de la liste du club, voulut appeler de cette mesure dictatoriale devant les tribunaux. Il jugea pourtant à propos de retirer sa plainte, et la décision du comité fut maintenue, quoique blâmée dans une séance générale par Charles Dickens et quelques autres membres du *Garrick*. Je cite ce fait pour montrer avec quel soin sévère les comités des clubs de Londres veillent au maintien de certaines convenances sociales. Le club est considéré comme une maison, un sanctuaire domestique dont on ne viole pas impunément les mystères ni l'esprit de fraternité. Critiquer un membre de l'association, rapporter une conversation tenue au club, manquer en un mot d'une manière quelconque à la confiance que doivent placer les unes dans les autres des personnes bien élevées, peut devenir dans certains cas un motif d'ostracisme. Le *Garrick Club house* est

(1) Thackeray a été surnommé le grand peintre de la vie des clubs : on peut lire son *Major Pendennis*.

situé, comme il convenait, dans le voisinage des grands théâtres : il ne compte pas plus de cent quatre-vingt-dix-sept membres, auteurs, acteurs ou peintres de décors.

En dehors des clubs professionnels, mais encore marqué d'un certain cachet d'unité, se distingue le *Travellers' Club house*. On n'y admet que des étrangers et des voyageurs. Parmi les étrangers de distinction, on se souvient d'y avoir vu le prince de Talleyrand durant son séjour à Londres. C'est là qu'il venait presque tous les soirs faire sa petite partie de whist ou d'écarté. Aux yeux des Anglais, le célèbre diplomate était un joueur médiocre; mais l'imperturbabilité de son visage le rendait redoutable et lui donnait un grand avantage sur les autres *whisters*. L'idée d'ouvrir un club aux étrangers que recommandent des titres publics ou des lettres particulières fut mise en avant par lord Londonderry. Les Anglais ne sont éligibles de leur côté au *Travellers' Club* que s'ils ont fait leurs preuves de touristes. Ils doivent avoir parcouru au moins cinq cents milles en ligne droite à partir de Londres. Il est bien entendu d'ailleurs que plus ils viennent de loin et mieux cela vaut. Les contrées qu'ils ont visitées, les aventures de voyage, les mœurs des différens peuples et les rencontres avec les bêtes sauvages forment entre les membres le sujet favori de la conversation (1). Ce club se vante en outre de réunir une société très choisie : il embrasse les branches les plus élevées de l'aristocratie anglaise et la fleur des deux chambres. Pour emprunter le style local, le *Travellers' Club house* se trouve borné à droite par l'*Athenæum*, et à gauche par le *Reform Club*, dans ce pays de Pall-Mall qui est la terre classique de semblables sociétés.

Ayant aussi une certaine couleur géographique, s'élève dans un coin de Hanover-square, ombragé par les arbres, l'*Oriental Club house*, dans lequel une autre classe de voyageurs trouve un refuge contre l'isolement, une oasis dans le désert de Londres. Je parle des *gentlemen* établis aux Indes et qui reviennent passer quelque temps dans la métropole pour leurs affaires ou leurs plaisirs. Au club, ils se retrouvent en pays de connaissance. Là se rendent en même temps les officiers militaires ou civils de l'ancienne compagnie des Indes. Retirés pour la plupart du service, ils reprennent en commun le fil des habitudes rompues et viennent se réchauffer au récit de leurs campagnes. Il est curieux d'observer chez les confrères de ce club les changemens que cette accablante nature des Indes exerce sur la constitution anglo-saxonne. Tous portent plus ou moins sous le pâle ciel de Londres l'empreinte de cet autre soleil qui a brisé leurs membres, ridé leur front, jauni et émacié leur visage. Durant les massacres de l'Inde, l'*Oriental* présentait une

(1) Le théâtre de leurs exploits de touristes est surtout la chaîne des Pyrénées.

scène émouvante; chaque malle apportait de sinistres nouvelles, et les membres du club, qui connaissaient si bien Delhi et les autres possessions anglaises menacées, pouvaient se croire encore sur les lieux.

Le *Travellers'* et l'*Oriental* forment une sorte de lien entre les clubs professionnels et les clubs mêlés, c'est-à-dire ceux dont les membres ne se trouvent unis que par l'attrait du plaisir et de la conversation, peut-être aussi par une conformité de rang, de fortune et de goûts plus ou moins frivoles. On remarque parmi ces derniers l'*Arthur*, le *Parthenon*, l'*Erectheum* et l'*Union*. Autrefois l'*Union* était un club politique; il se vantait de compter dans ses rangs quatre cents membres de la chambre des lords et de la chambre des communes. James Smith (1) assista, dit-il, dans le *morning room* de l'*Union Club house*, à ces orageuses séances durant lesquelles Robert Peel et Wellington étaient tour à tour « divinisés ou diabolisés. » Mais avec le temps l'influence est tombée comme une couronne de la tête de ce roi des clubs : les membres se contentent aujourd'hui de discuter sur le mouvement des fonds publics ou de comparer entre eux les équipages qui passent dans Kokspur-street avec la rapidité du vent. L'*Union* a du moins retenu la renommée de sa table, et c'est encore un des plus chers de tous (2). Parmi les clubs mêlés, je distingue aussi l'*Alfred*, qui avait vers 1825 un parfum littéraire. Là Byron aimait à rencontrer Peel, Ward et Valentia. C'était, disait-il, « une ressource dans les jours de pluie, dans les vacances du parlement et dans la *saison vide* (3). »

Le système des *club houses* ne s'est guère étendu jusqu'ici à la classe moyenne proprement dite: il y a bien le *City Club house*, le *Gresham* et le *Whittington*, où se réunissent de gros négocians: quant aux petits marchands, ils se contentent de passer dans les tavernes les courtes heures qu'ils dérobent aux affaires et aux soins du ménage. La classe ouvrière semblerait au contraire beaucoup mieux disposée à suivre, sur une certaine échelle, l'exemple que lui a donné l'aristocratie anglaise. Un club d'ouvriers s'est établi, il y a deux ou trois ans, à Salford, près de Manchester. Deux des plus grands et des meilleurs cottages de la paroisse ont été réunis pour former un bâtiment unique, le *club house*. L'architecte divisa ensuite l'intérieur en plusieurs chambres répondant aux divers besoins de l'in-

(1) L'un des auteurs de *Rejected Adresses*, ouvrage de fantaisie qui contient une peinture des mœurs et de la vie de Londres il y a une trentaine d'années.

(2) 32 livres sterling pour l'entrée et 6 livres 6 shillings par an.

(3) Un de ses ancêtres, lord William Byron, avait tué en duel M. Chaworth à la suite d'une querelle qui s'était élevée dans un des anciens clubs de Londres, à la taverne de *l'Etoile et de la Jarretière*. Le procès fit du bruit, et lord William fut condamné comme meurtrier à la dégradation par la chambre des lords.

stitution : une *committee room*, une *conversation room*, un *washing apartment* consacré aux soins de la toilette, une *news room* avec une table sur laquelle se trouvent les journaux, une bibliothèque et une *class room* où se font des cours sur les différentes branches de l'instruction élémentaire. On ne s'attend point sans doute à rencontrer dans ce *working men's club* les splendeurs de l'*Athenæum* ni des autres clubs du West-End; mais l'établissement est éclairé au gaz, bien chauffé et meublé avec cette simplicité modeste qui n'exclut point un certain goût. L'intention des fondateurs a été de fournir aux ouvriers le comfort et les amusemens de la vie dans des conditions que le meilleur *public house* ne saurait remplir. Ils ont voulu en même temps écarter les dangers et les tentations artificielles du cabaret. Ici, personne ne gagne sur les objets de consommation; on ne pousse donc point à la dépense. La contribution qui confère aux membres du club leurs priviléges est extrêmement légère : un penny par semaine. Moyennant une si faible somme, le café et le thé sont servis au prix coûtant. Le nouveau club, auquel est annexée une caisse d'épargne, a déjà porté de bons fruits : il a relevé la dignité morale et développé les goûts d'économie chez certains ouvriers, qui naguère dissipaient leur temps et leur argent dans les *tap rooms*. La même expérience a été faite et avec le même succès, à trois milles de Londres, dans un pittoresque village qui porte le nom de Hampstead, et dans quelques endroits de l'Écosse. Plusieurs moralistes anglais se sont demandé si de telles maisons, servant de rendez-vous aux artisans des villes et aux laboureurs des campagnes, ne devraient point s'élever dans tout le royaume-uni. Quand les ouvriers sont mariés, leur club naturel est la famille; mais la plupart des jeunes ouvriers se trouvent condamnés à la vie du célibat : que rencontrent-ils après une journée de fatigue? Une pauvre chambre garnie, un foyer éteint, des murs tristes, la solitude! Pour fuir cette sombre vision du domicile morne, abandonné, ils courent au *beer shop*, où les attend une autre ennemie, l'intempérance. Entre ces deux écueils se présente le *club house*, sorte de *chez-soi pour tous*, avec un bon feu qui flambe, la clarté du gaz qui réjouit, de braves compagnons qui racontent les nouvelles, et, pour ceux qui savent lire, les meilleurs amis du pauvre, les livres, les journaux et les recueils de tout genre (1).

(1) Parmi les essais de *club houses* professionnels et fondés par la classe inférieure, je ne dois point oublier le *Cabmen's Club*. Les cochers de voitures publiques, fiacres et cabriolets ont loué dans Bell-street, Paddington, une maison qui est ouverte tous les jours de huit heures du matin à onze heures du soir aux membres de l'association, et où ils jouissent des avantages d'un cabinet de lecture, d'une bibliothèque et d'une salle de rafraîchissemens. Un *meeting* présidé il y a quelques semaines par lord Shaftesbury avait pour principal objet le développement de ces clubs. Depuis, une nouvelle maison pour les cochers de voitures publiques s'est ouverte déjà dans Field-street, King's-Cross.

Le nouveau système économique d'association devait tôt ou tard embrasser une autre famille de clubs qui ont commencé, nous l'avons vu, avec la liberté anglaise; je parle des clubs politiques. En 1830, le pays s'émut devant cette grande mesure, le *reform bill*, une ancienne conquête du parti libéral qu'il est aujourd'hui question d'accroître et d'affermir. Les conservateurs alarmés fondèrent cette même année (1830) le *Carlton Club*, tandis que les chefs du parti avancé se réunirent à *Gwydyr house*, Whitehall, en attendant que M. Barry leur eût construit dans Pall-Mall un véritable palais sous le nom de *Reform Club house*. Nés pour ainsi dire le même jour et du même événement politique, les deux établissemens ont continué de vivre l'un à côté de l'autre en frères ennemis. Le *Reform Club* est la tête du parti libéral de même que le *Carlton Club* est le quartier-général des tories. Le moment de la journée le plus intéressant pour observer la vie dans les clubs politiques est la nuit durant les séances du parlement. Les nouvelles de ce qui se passe dans le palais de Westminster arrivent comme par des fils électriques dans l'intérieur du *club house*. Là, ceux des membres qui s'intéressent le plus aux affaires publiques épient jusqu'à une heure avancée le progrès de la discussion et attendent le résultat du vote. Le *Reform Club* se compose d'hommes de talent qui sympathisent plus ou moins avec les doctrines de MM. Cobden, Bright, Duncombe, Roebuck, Gladstone, Milner Gibson. Cette réunion de quinze cents membres n'a pas été sans influence dans les dernières années sur la marche de l'opinion en Angleterre; mais les Anglais sont trop bien familiarisés avec la vie publique pour forcer l'action de certains ressorts qui se détendraient en exagérant le caractère des institutions. Le plus grand nombre des membres du *Reform Club* n'aspirent à jouer aucun rôle dans les événemens qui font ou qui défont les majorités parlementaires. Attirés par une simple confraternité de vues et de sentimens autour d'un foyer d'idées libérales, ils se contentent de jouir entre eux des avantages matériels que leur présente l'association domestique, tout en appuyant d'ailleurs leurs amis au pouvoir ou dans les rangs de l'opposition par des sacrifices d'argent, par leurs moyens d'influence personnelle, quelquefois même par leurs conseils. Filles de la liberté, ces réunions politiques ont puissamment contribué depuis l'origine à fortifier dans la Grande-Bretagne la liberté de parole et d'action. Il ne faut point en effet perdre de vue que les clubs, à quelque opinion qu'ils appartiennent, sont aussi sacrés, aussi inviolables aux yeux de la loi anglaise que le domicile privé. Un peuple assez heureux pour se gouverner lui-même est censé n'intervenir dans ses affaires que pour les améliorer (1).

(1) Une autre réunion d'un caractère plus ou moins politique avait été fondée, il y a

On doit s'attendre à trouver dans les clubs politiques de Londres une incarnation des deux principes qui divisent tout gouvernement constitutionnel, la résistance et le progrès. Le *Carlton Club*, ainsi nommé à cause de la terrasse sur laquelle il s'élevait avant d'être transplanté dans Pall-Mall, est la citadelle du privilége. Là se réunissent ce que les Anglais appellent les *tritons* du parti conservateur. Là se préparent de longue main les appuis qui doivent élever les tories aux affaires sur les ruines d'un cabinet whig; là, aux époques d'élection générale, se concertent les mesures et se votent les fonds destinés à mettre en mouvement toutes les forces des vieux comtés. Le *Carlton Club* embrasse des conservateurs de toutes les nuances, depuis les tories de l'ancienne école, qui s'attachent obstinément aux doctrines de lord Eldon et de William Pitt, jusqu'aux hommes plus jeunes qui s'avancent aussi loin que sir Robert Peel. La plupart d'entre eux suivent pourtant la bannière de M. Disraeli. Ce sont, dans tous les cas, des personnes considérables par la richesse ou le caractère. De leurs rangs sont sortis et peuvent encore sortir d'un jour à l'autre des ministères auxquels ne manquent, à quelque point de vue qu'on les juge, ni l'éclat des noms, ni l'autorité du talent. Le *Carlton* a en quelque sorte sous lui un autre club, le *Conservative*. Ce dernier n'était guère, à l'origine, qu'une pépinière de candidats attendant que l'heure fût venue pour eux d'être admis au *Carlton Club*. Peu à peu cependant l'esprit de classification et de hiérarchie qui préside à toute la société anglaise rangea d'une manière permanente les membres du *Conservative* parmi les *dii minores*, ou, comme on dit ici, les étoiles secondaires. La tactique savante des partis a d'ailleurs reconnu que les habitués de l'un et l'autre club avaient une importance dans leur sphère : tel qui s'éclipse à Londres brille au premier rang dans son comté. « Il y a, me disait un Anglais, entre les hommes politiques la même différence que vous remarquez entre le dôme de Saint-Paul et le clocher d'un village; l'un est à coup sûr plus haut que l'autre, mais pour les villageois le clocher existe bien plus que le dôme de l'imposant édifice, qu'ils n'ont jamais vu et qu'ils ne verront peut-être jamais. » Le *Conservative* étant greffé sur les mêmes principes que le *Carlton*, les chefs du parti tory appartiennent volontiers aux deux clubs, où ils rencontrent des auxiliaires utiles. Dans les élections, si le *Conservative* fournit moins de candidats que son frère aîné, il recrute du moins les forces qui doivent assurer aux premiers la victoire. La vie de plusieurs hommes d'état célèbres se trouve par cela même associée à l'une comme à l'autre réunion. On cite au *Conservative* un bon mot de lord Melbourne, alors chef

quelques années, par les partisans du libre échange sous le nom de *Free Trade Club*; mais ce club, dont le nombre des membres était très limité, ne tarda point à s'éteindre.

du cabinet et auquel les membres du club demandaient avec une grande curiosité ce qu'il se proposait de faire. « Je n'en sais rien, répondit-il, je n'ai pas encore lu les journaux. » Le lord voulait se moquer ainsi de la libéralité avec laquelle les journaux anglais lui prêtaient chaque matin toute sorte d'intentions.

III.

On a vu ce que sont les modernes *club houses*; il faut indiquer maintenant le mode d'admission. Ces établissemens ressemblent au royaume des cieux : on compte en dehors plus d'appelés que d'élus. Malgré le grand nombre de *club houses* qui se sont élevés dans ces derniers temps et qui s'élèvent encore tous les jours à Londres, les candidats continuent d'affluer et assiégent de leurs demandes le seuil de ces palais, où trône une sévère économie sous le masque du luxe. Sur la liste des aspirans au *Junior United service*, on ne lit souvent pas moins de deux mille noms. A chaque vacance, un jour est fixé pour le scrutin. On exige surtout des *gentlemen* qui se présentent au concours un caractère honorable. Dans quelques clubs, une boule noire sur dix, dans d'autres une seule boule noire sur la totalité des votes suffit à faire rejeter un candidat. Certains de ces établissemens ont l'habitude d'afficher dans le *coffee room* la liste des noms repoussés; mais une telle mesure, qui publie et prolonge la défaite, est généralement blâmée. Le candidat malheureux se console le plus souvent, il est vrai, en mettant sa disgrâce sur le compte de la concurrence, et puis, comme la société anglaise se divise en séries, tel qui a échoué devant le scrutin d'un club peut réussir auprès d'un autre club mieux approprié à ses titres, à sa carrière et à ses relations dans le monde. Une fois admis, il ne lui reste plus qu'à payer un droit d'entrée qui varie selon les associations et à se conformer aux statuts du club. Ces règles diffèrent plus ou moins d'après le caractère du club; mais il est une règle générale : « aucun membre ne doit amener son chien dans la maison. »

Le grand nombre de clubs qui existent à Londres, — et je ne les ai point nommés tous (1), — proclame assez combien ces institutions répondent à un besoin social et au caractère britannique.

(1) Le succès de ces hôtels ouverts durant le jour et une partie de la nuit aux associés a fait naître l'idée d'étendre la base de l'organisation nouvelle à toute la vie domestique. En 1838 s'inaugura dans Regent-street un joli monument connu sous le nom de *Club chambers*. Ces chambres, au nombre de soixante-dix-sept, sont séparées les unes des autres, mais construites néanmoins de telle sorte qu'elles puissent se relier en des logemens de deux ou trois pièces selon la volonté des abonnés. Il y a en outre au rez-de-chaussée une salle de lecture, un café et une salle à manger desservie par une cuisine commune. Des économistes anglais ont même proposé d'embrasser une centaine de ménages dans une semblable association.

L'Anglais n'est pas moins fort sur la division du temps que sur la division du travail. Il y a pour lui dans la journée les heures occupées et les heures oisives; il donne les premières aux affaires et les secondes aux plaisirs. Les heures oisives se passent au club en reparties plus ou moins vives, en badinages, en lectures et en délassemens honnêtes. Je n'affirmerai pourtant pas avec quelques *essayists* que la conversation soit le principal attrait des clubs modernes. Si l'Anglais est le plus *clubbable* des hommes, selon l'expression de Johnson, ce n'est pas tant parce qu'il aime à parler que parce qu'il a l'art de se taire. Il respecte votre silence, mais il veut que vous respectiez le sien. Où trouverait-on ce qu'on rencontre tous les jours dans les clubs anglais, deux hommes qui se voient tous les matins et tous les soirs, qui passent de longues heures ensemble, et qui n'ouvrent jamais la bouche pour parler de leurs affaires domestiques? Je me demande d'un autre côté si le succès des clubs britanniques s'appuie bien, comme on le dit, sur un sentiment de sociabilité. Il y a d'autres peuples tout aussi sociables que les Anglais, et chez lesquels l'agrégation des individus ne tarde point à dégénérer en servitude. L'Anglais a l'extrême avantage de rester lui-même au milieu d'un groupe d'amis ou de confrères. Il n'y a pas à craindre qu'il sacrifie jamais sa liberté à aucune considération. Il sait, sans manquer aux convenances, — du moins aux convenances de son pays, — s'isoler au milieu de la foule, vaquer à ses occupations ou à ses goûts, venir et s'en aller quand il lui plaît. Ce qu'il prétend bien qu'on excuse chez lui, il le tolère chez les autres. En un mot, l'Anglais ne s'associe que pour accroître son indépendance avec son bien-être et ses plaisirs, pour fortifier le sentiment du *moi* et pour mieux dégager son caractère au sein même de la solidarité des intérêts.

L'institution des *club houses* a créé dans ces derniers temps un type curieux et tout britannique, le *clubman*. Pour lui, rien n'existe en dehors du rayon de Pall-Mall, et tout individu qui n'appartient pas à un club n'est pas un homme. Il a fait du *club house* sa maison, son nid, sa société. S'il n'y couche pas (1), il arrive vers neuf heures du matin et ne se retire qu'après minuit. Là, il reçoit et écrit ses lettres; là, il fait sa toilette, lit les journaux, se promène de salle en salle ou s'installe à une croisée. Si vous passez durant la journée devant le palais où il a établi son domicile, vous êtes sûr de voir son heureuse figure s'épanouir derrière l'énorme glace qu'encadre un cintre de pierre. De cette fenêtre, il observe en silence, durant des heures et des heures, ce qui se passe, comme il

(1) Au *Reform Club* et dans quelques autres de ces établissemens, il y a un certain nombre de chambres qu'on loue aux abonnés. Dans presque tous se trouvent des bains ou du moins des salles de toilette avec du savon, des serviettes, des brosses à tête, etc.

dit, dans le grand club du monde, car pour lui tout prend la forme de son idée favorite. Il ignore peut-être comment vont ses affaires, mais il sait à un iota près comment se gouvernent les affaires du club. Il s'intéresse aux achats et aux moindres détails domestiques. Demandez-lui quelle année, quel mois, quel jour et à quelle heure le meilleur vin de Bordeaux du club a été mis en bouteilles, et il vous donnera imperturbablement la date. Il n'y a pour lui de bons déjeuners et de bons dîners que ceux qu'il prend sur la table de marbre du club, et toujours à la même place. Il connaît tous les livres de la bibliothèque, non pour les avoir lus, mais pour s'être assuré par lui-même qu'ils existent. Ses rapports avec les membres littéraires du club le mettent à même de désigner l'auteur d'un livre anonyme, la date de la publication et l'opinion des connaisseurs. Il vous parlera familièrement de son ami le duc ***, simplement parce qu'il est un des membres du club, et que les amis de nos amis sont nos amis. Sa grande expérience lui permet de prédire avec une exactitude de baromètre les tempêtes que la discussion doit soulever à certains jours. Un seul regard sur le personnel du *morning room* lui suffit pour déterminer d'avance l'opinion du club et le chiffre de la majorité. Activement mêlé aux intrigues, aux coteries, aux querelles de la maison, il finit toujours par endosser la livrée politique des chefs de file. Ses oracles commencent invariablement ainsi : « Le club pense, le club veut, le club décide. » Avec les années, il s'enracine comme les vieux arbres dans la terre natale, c'est le sol du club que je veux dire. N'y a-t-il, de dix heures du soir à minuit, qu'un seul hôte dans le *drawing room*, c'est lui qui dort dans son fauteuil au coin du feu. Vient-il à mourir, il se console en se disant que quelques confrères du club assisteront sans doute à ses funérailles, et que son nom figurera sur un tableau, parmi la liste des *membres défunts*. C'est là son épitaphe, son oraison funèbre.

Je fus présenté, dans un club de Londres, — les convenances anglaises me défendent de dire lequel, — à l'un de ces clubistes enthousiastes. C'était un homme à cheveux gris et à figure respectable, parfaitement élevé, tout à fait *gentleman*, et qui ne manquait point de connaissances. Il me fit le tableau de sa vie, qui était d'ailleurs celle du club, sans ménager les couleurs les plus attrayantes. « Je considère, me dit-il, le système des *club houses* comme le plus heureux des changemens qui se soient introduits de mon temps dans la société. Les clubs ont résolu pour moi le problème de vivre bien et à bon marché. Pour quelques livres sterling par an, je jouis ici des avantages qu'une immense fortune pourrait seule me procurer. Quand je jette les regards sur *mes* salons, *mes* bibliothèques, *mes* salles de bain, *mes* vestibules, *mes* antichambres, *mes* galeries, rien

ne m'empêche de me figurer que je suis Lucullus, le marquis de Westminster, ou tout au moins M. de Rothschild. Je me trouve aussi riche qu'eux, puisque je commande à toutes les profusions du luxe, et plus heureux qu'eux-mêmes, étant entouré de domestiques, de majordomes, de laquais que je n'ai point à payer ni à surveiller. Je jouis de tous les avantages d'un maître de haute maison, sans en subir les inconvéniens et sans encourir aucune responsabilité. Mes ordres sont exécutés en un clin d'œil, comme si j'étais seul à servir. Un signe, et quelque grand diable galonné s'avance pour porter dans la boîte de la maison (1) la lettre dont je viens de cacheter l'enveloppe avec la cire du club. Mon cuisinier, un véritable Carême, que je n'ai point la peine d'avertir quand je dîne en ville, tient ses feux, ses broches et son peuple de marmitons à la disposition de ma volonté. Mon sommelier en chef, un fin connaisseur, qui a couru les ventes dans la matinée pour acheter à un bon prix les collections des amateurs de vin, — ce qu'il appelle leur bibliothèque, — désigne du doigt au garçon de cave la demi-bouteille qu'il me convient de déguster. Je dîne comme je veux, et selon mon appétit du jour, sans que ma frugalité provoque, comme dans les tavernes de Londres, la mine froide du maître d'hôtel, souvent même les dédains mal déguisés des garçons. Est-il une vie plus libre et plus comfortable que la mienne? Ici, je jouis dès le matin d'une société choisie, et je converse à toute heure avec les personnes que j'aime sans être soumis au tourment des visites tout aussi désagréables à rendre qu'à recevoir. Il y a bien dans notre club, comme dans tous les autres, certains caractères aigres, sorte d'esprits chagrins que nous désignons sous le nom de *bores*. Comme ils tourmentent tout le monde, ils sont tourmentés à leur tour. On est libre de les laisser à l'écart; mais pour moi j'estime que bien loin de rompre l'harmonie d'un club, ils concourent à lui donner le piquant de la variété, ainsi que les instrumens bourrus ou criards communiquent plus de relief à un concert. D'autres parmi nous se donnent beaucoup de mouvement pour se pousser dans les comités. Comme je n'entends rien aux affaires, et que je n'ai jamais réussi à mener ma propre maison, je les regarde et les laisse faire volontiers; j'applaudis même à leur ambition, quand je la trouve appuyée sur des connaissances spéciales, trop heureux, pour mon compte, de vivre sous un gouvernement domestique dont je contrôle les actes sans en supporter les charges. Pour apprécier la vie des clubs, il faut la quitter pendant quelque temps. L'année dernière, j'ai été passer la belle saison chez un de mes amis qui est un homme riche et qui aime le bien-être. Eh bien! c'est chez lui que j'ai connu la pauvreté. La maison, l'ameublement, la société,

(1) Chaque *club house* a une sorte de bureau de poste à l'usage des membres.

tout me parut mesquin. Mais je parle surtout de la pauvreté de l'esprit : sa bibliothèque ne contenait que trois mille volumes, et nous ne recevions tous les matins que six journaux, parmi lesquels un seul venait de l'étranger. C'était à croire que le monde était mort. Quoique sa fortune fût deux ou trois fois plus considérable que la mienne, je plaignais tout bas la misère de ce riche isolé, qui avait tous les tracas de l'opulence et qui n'en recueillait point les véritables fruits. Quand je revins chez moi, je veux dire au club, je me fis l'effet d'un roi détrôné (*out of business*) qui, après quelques années d'exil, se retrouverait dans son château. »

Les clubs, on le voit, ont transformé dans ces derniers temps les conditions de la richesse; ils n'ont point exercé une moindre influence sur la vie et sur la société anglaises. Parmi les changemens heureux qu'ils ont introduits, je signalerai en premier lieu le mélange des rangs et des professions. Ils ont rapproché les distances et renversé les barrières qui s'élevaient entre les divers degrés de l'aristocratie. L'association entre *gentlemen* de nuances très marquées a effacé, du moins en partie, l'orgueil dans lequel s'isolaient les nobles de la vieille Angleterre. On voit tous les jours se former au sein des *club houses* des groupes dont les élémens eussent semblé autrefois plus antipathiques que l'huile et l'eau. Un évêque, un humble vicaire de l'église anglicane, un savant, un artiste, un homme de lettres, un industriel, un négociant, un pair du royaume, s'assoient maintenant au même coin du feu, je dirais presque à la même table. Qu'aurait dit de son temps, et il y a de cela seulement une vingtaine d'années, lady Hester Stanhope (1)? L'idée seule d'une telle confusion des rangs lui eût apparu comme le signe de la plus désastreuse des révolutions sociales. Cette révolution s'arrête, je l'avoue, à une certaine limite, puisque les *club houses* n'existent guère que pour une certaine classe et se rangent par catégories. Tels qu'ils sont, ces établissemens représentent en miniature la société anglaise : il faut moins y chercher le nivellement que la liberté; mais une fois admis, le plus humble des membres y jouit de la même indépendance et se donne les mêmes aises que le plus favorisé d'entre tous par la fortune ou la naissance. « Ici, me disait l'un des associés de l'*Athenæum*, il n'y a pas de rois, quoiqu'il y ait des couronnes, » faisant ainsi allusion aux nombreuses célébrités du club.

En face des avantages, je dois placer les inconvéniens. Quelques

(1) Voyez les mémoires de lady Hester Stanhope : ce sont des conversations qu'elle est censée tenir avec son médecin, et dans lesquelles elle raconte sa vie, la société de son temps, les usages de sa famille. « Il y avait, dit-elle, dans la maison de son père près de cent serviteurs qui avaient chacun leur fonction, leur rang, leur manière d'être. » Elle voulait voir le même ordre et la même hiérarchie régner dans le monde. La *Revue* a consacré une étude à lady Hester Stanhope dans sa livraison du 1er septembre 1845.

moralistes ont reproché à ces institutions de relâcher les liens de famille et surtout d'éloigner les hommes de la société des femmes. Selon eux, les clubs ont créé une nouvelle variété de l'espèce humaine, que les Anglais désignent sous le nom de *men of men* (1). Cette accusation a vivement ému les partisans des *club houses*, qui ont cherché à y répondre. Ils ont fait observer que le salon de ces établissemens, décoré de toutes les richesses du luxe, mais auquel manque la couronne de l'esprit féminin et de la grâce, était généralement désert durant la soirée; d'où ils concluent que les hommes sont alors où ils doivent être, dans leur famille ou dans les réunions du monde. Un jeune *clubman*, devant lequel un *humourist* célèbre déplorait un jour l'influence fâcheuse des clubs sur les rapports sociaux des deux sexes, répondit : « Les femmes! mais c'est ici seulement qu'on apprend l'art de leur plaire. » Il voulait dire qu'on contractait dans les clubs, au milieu d'une société choisie et spirituelle, les manières, la conversation et ce je ne sais quoi d'accompli qui assure les succès auprès de la plus délicate moitié du genre humain. Je dois avouer que ces argumens n'ont point du tout convaincu les femmes anglaises, qui persistent à déclarer une guerre ouverte à ces institutions. Leur avis est que les clubs produisent chez les hommes mariés l'oubli des devoirs domestiques, et qu'ils enracinent chez les autres les habitudes irrévocables du célibat. Les moins irritées d'entre elles se vengent de ces établissemens et du vide qui se fait autour de leur personne par des jeux de mots intraduisibles, — et je le regrette, — dans notre langue (2). Sans m'établir juge entre les deux parties, je reconnais volontiers que les clubs conviennent surtout aux hommes libres de tout lien, ou dont l'absence n'est point regrettée à la maison. La preuve du reste que les griefs des moralistes s'appuient ici sur quelque fondement, c'est qu'il y a une douzaine d'années, il fut question dans les journaux d'ouvrir aux hommes et aux femmes mariés l'entrée du *Whittington Club*, qui s'érigeait alors dans la Cité; seulement cette mesure présente d'autres inconvéniens et rencontre dans les mœurs anglaises une résistance qu'on ne désarmera point aisément. L'antagonisme entre la vie du club et la vie de famille est peut-être moins à craindre chez les Anglais que chez tout autre peuple à cause du respect qu'ils professent pour le *home*, ce palladium des institutions nationales. Je dois pourtant dire qu'outre le *clubiste* proprement dit, le nouveau système a créé un type encore plus exagéré : c'est l'homme qui appartient à beaucoup de clubs. Quelques Anglais croient en effet mesurer leur importance dans la société au grand

(1) Mot à mot *hommes d'hommes*.

(2) Les Arianes délaissées comparent en riant leur mari à un Hercule qui ne peut se passer de son club. *Club* en anglais veut dire à la fois massue et club.

nombre de scrutins dont ils sortent victorieux et aux divers cercles dont ils sont membres. Là surtout commence l'abus : l'association à plusieurs *club houses* a produit une génération d'hommes oisifs, inutiles, dépareillés, ombres errantes qui vont d'un club à l'autre du *West-End* avec la tache de l'ennui sur le front.

Une autre accusation à laquelle on ne s'attendrait pas s'est élevée contre les *club houses*. On a dit que ces institutions cultivaient même entre les hommes l'égoïsme et l'isolement. La règle des nouveaux clubs, qui permet de dîner seul et laisse à l'individu enfermé dans le cercle de ses idées ou de ses études la liberté de s'attabler tête à tête avec lui-même, contribue, assure-t-on, plutôt à rompre qu'à fortifier le lien social. Les partisans des modernes institutions ne veulent pourtant point admettre que ce reproche soit fondé. A les entendre, il se trouve dans chaque club de Londres au moins un homme d'un tour d'esprit aimable et attrayant qui devient alors, comme disent les Anglais, le soleil d'un système de convives. On se souvient encore à l'*Athenæum* de Théodore Hook (1), qui était sous ce rapport le martyr de sa belle humeur et de sa popularité. Dès qu'il se montrait au club, c'était à qui se grouperait autour de lui pour jouir de ses plaisanteries et de ses bons mots. Quand cet humoriste célèbre disparut de la table favorite qu'il occupait près de la porte, dans un coin surnommé *temperance corner*, le chiffre des dîners servis au club tomba de plus de trois cents par année. Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples de sympathies fondées, non pas tant sur les charmes de l'esprit que sur les qualités du cœur. Un Anglais, me parlant des fraternités solides qu'il avait vues se former dans son club, ajoutait : « Vous connaissez la belle comparaison de Thomas Moore : la lune est un des plus petits et des plus insignifians parmi les corps célestes; c'est pourtant celui qui nous donne le plus de lumière pendant la nuit, se trouvant celui qui s'approche le plus de la terre; eh bien! il en est des hommes comme des astres : les plus grands ne sont pas ceux qui nous éclairent davantage et qui nous réjouissent le plus; ce sont ceux qui nous touchent de près, et vers lesquels nous nous sentons attirés. J'ap-

(1) Auteur de *Sayings and Doings*. Théodore Hook, mort en 1842, était un des auteurs les plus admirés de la Grande-Bretagne pour sa verve comique, ses ouvrages et ses impromptus en vers. Son *Histoire d'une Chemise de femme*, charmante fantaisie, obtint, ainsi que plusieurs de ses écrits, un immense succès de rire et de curiosité. Sa vie était aussi aventureuse que son talent était original. Il avait connu les hauts et les bas de la fortune. Nul plus que lui n'était à même d'observer le monde et la société anglaise, car il était lié avec des représentans de toutes les conditions. Comme il n'avait pas de chez lui, les lettres et les cartes de ses nombreux amis venaient le trouver à l'un ou à l'autre de ses clubs. Après avoir gagné beaucoup d'argent, il mourut criblé de dettes, et laissa cinq enfans qui furent secourus par la charité publique. Les Anglais le citent comme le type d'un caractère gai et aimable, qui contrastait avec la tristesse d'une vie misérable et dévorée par les embarras domestiques.

plaudis sous ce rapport à l'institution des clubs qui rapproche les membres dans un commerce journalier, les rend en quelque sorte nécessaires l'un à l'autre, et les attache par cet attrait mutuel que le poète irlandais appelle le sourire de la vie. J'avoue bien pourtant qu'on ne rencontre plus dans nos modernes *club houses*, au milieu d'une atmosphère de luxe, cette cordialité qui caractérisait les bons vieux clubs du dernier siècle. Qu'y faire? Les temps changent, et les institutions, comme dit Macaulay, « subissent la forme et la pression des temps. » Nos *club houses* sont les enfans d'un siècle froid, calculateur, passionné pour l'utile. On ne doit point s'attendre à trouver dans ces sociétés permanentes, somptueuses, et en quelque sorte mécaniques, la franche gaieté qui régnait dans les anciens clubs, alors que la réunion ne s'étendait guère au-delà d'un petit cercle d'amis serrés une ou deux fois par mois dans la même taverne, dans la même chambre, et le plus souvent autour de la même table. Pour conserver du moins entre nous une étincelle de cet esprit de *convivialité* que cultivaient nos pères, quelques membres du *club house* s'invitent de temps en temps à un dîner commun. Nous écrivons d'avance nos noms sur une liste et le jour du régal. Ce jour venu, nous formons dans une chambre à part une société demi-privée, une sorte de club dans le club. Ces dîners que nous appelons *club parlance house diners*, et durant lesquels nous nous asseyons autour de la table fraternelle d'acajou au lieu de nous asseoir à la table de marbre froide et solitaire, constituent à mes yeux une sorte de lien entre le système actuel et les associations du temps passé. »

Le régime économique des *club houses* s'est superposé aux anciennes confréries qui florissaient du temps de Goldsmith et de Johnson; mais il ne les a point étouffées entièrement. Certains groupes d'individus, ne se sentant ni assez riches ni assez nombreux pour bâtir un monument à leur idée ou à leur goût favori, se contentent encore de cultiver dans des réunions passagères une des branches de la fantaisie. Ces *good fellows* persistent à se rassembler dans les tavernes. Il y a environ trente-six ans, quelques jeunes gens obscurs, mais riches d'avenir, — c'était alors leur seule richesse, — se réunirent près de Covent-Garden dans une de ces humbles tavernes, le *Wrekin*, pour lire et converser ensemble. Shakspeare était leur idole, et son esprit le lien de cette petite société. Vers 1824, un jeune Anglais à tête blonde et avec des airs d'écolier fut introduit dans le cénacle : c'était Douglas Jerrold. Le club prit le nom de *the Mulberries* (les Mûriers), et un livre sur lequel chaque membre devait écrire ses inspirations fut intitulé *les Feuilles du Mûrier* (1). Sur la liste des adhérens figurent les noms de William

(1) Allusion à l'arbre que Shakspeare avait, dit-on, planté dans son jardin. Après

Godwin, de Kenny Meadows, qui devait plus tard illustrer Shakspeare, de l'acteur William Elton et de l'artiste Edward Chatfield. Ce club se greffa plus tard sur une autre société d'élite, le *Shakspeare Club*, dont étaient Charles Dickens, Justice Talfourd, Daniel Maclise et Macready. Parmi les associations littéraires plus modernes qui résistèrent au système envahissant des *club houses*, je citerai encore le *Museum Club*, le *Hooks and eyes* et enfin *Our Club* (notre club). Douglas Jerrold était l'âme, la vie, le soleil de ces réunions intimes. Le grand humoriste n'aimait point les pompes des modernes établissemens de Pall-Mall, ni les domestiques en livrée. Dans une bonne taverne, avec de bons amis, il se trouvait plus à l'aise, plus chez lui et mieux inspiré. Là il brillait, dit un des membres du club, à chaque fois qu'on le touchait, comme fait la mer pendant la nuit. La plupart de ses âpres bons mots et de ses saillies bien connues ont étincelé dans ces clubs obscurs. Les modernes *good fellows* ont un peu conservé la manie de leurs ancêtres pour les repas de corps et les dîners d'anniversaires. Un jour qu'on proposait devant lui un de ces festins commémoratifs, Douglas Jerrold, las de semblables réunions de table, s'écria : « Si demain un tremblement de terre engouffrait l'Angleterre, les Anglais trouveraient moyen de se réunir et de dîner ensemble quelque part au milieu des débris, ne fût-ce que pour célébrer l'événement. »

On parle aussi d'un club qui existait il y a quelques années (1837) et qui existe peut-être encore à Londres, c'est le club des auteurs dramatiques sifflés (*the Unsuccesful Club*). Nul n'avait l'honneur d'être admis dans cette société qu'à la condition d'avoir essuyé un échec au théâtre. Plus cet échec d'ailleurs était notable, et meilleures étaient les chances pour le candidat. Si la pièce avait été retirée de l'affiche du spectacle après la seconde nuit, l'auteur devait être ballotté; mais si sa comédie ou sa tragédie avait été sifflée durant les cinq actes, il était reçu par acclamation et pouvait commander aux frais du club tel dîner qui lui plaisait. Le président perpétuel portait un sifflet d'argent à sa boutonnière, comme étant les armes du club. Il se vantait de ce que durant les sept années de sa carrière dramatique l'œuvre la plus durable qu'il eût produite était un mélodrame qui avait fait dormir tout le monde. Fier, il comptait ses chutes comme un soldat ses blessures, et il espérait bien avec le temps mettre le public du parterre en furieuse humeur de briser les banquettes. D'autres clubs dramatiques se composent d'amateurs qui jouent entre eux des pièces de théâtre. Ces derniers, je l'avoue, recherchent plutôt les applaudissemens que les

avoir été visité par une foule de pèlerins, ce mûrier fut abattu, il y a quelques années, au moment où il se mourait de vieillesse, et de son bois l'on fit des tabatières, des boîtes, etc., qui se vendirent à un haut prix comme reliques littéraires.

sifflets. Une de ces sociétés, connue sous le nom formidable de *Savage Club*, donnait il y a quelques semaines une représentation burlesque au *Lyceum Theatre*. La reine était présente, et la salle était comble. Les noms des sauvages étaient ceux de *gentlemen* bien posés dans le monde. L'affiche du spectacle annonçait *l'École du Scandale*, par Sheridan, et *les Quarante Voleurs*, farce tirée des *Mille et Une Nuits*. La seconde pièce obtint assez de succès. Ce qu'il y avait de plus méritoire était le but de la représentation : il s'agissait de réunir une somme d'argent pour venir au secours des veuves et des orphelins laissés par deux écrivains populaires qui sont morts dernièrement. La recette s'éleva, dit-on, à plus de 3,000 livres sterling. La charité couvre une multitude de fautes, dit la Bible, et celles du *Savage Club*, si fautes il y a, tiennent à une sorte d'inexpérience de la scène qu'on excuse volontiers chez des amateurs. Les noms si justement estimés de Charles Dickens et d'Albert Smith (1) ne sont point étrangers à quelques-uns de ces clubs plus ou moins dramatiques.

Les jeunes gens de bonne famille et qui ont reçu de l'éducation recherchent encore volontiers les *debating clubs*. Ces institutions, aussi anciennes que la libre Angleterre, se proposent de former les débutans au talent de la parole. Quelques années avant le succès du premier *reform bill*, il existait à Cambridge un *debating club*, club des débats, qu'on appelait l'*Union*. Les chefs de l'opposition et le gouvernement tenaient les yeux ouverts sur cette école oratoire. Si l'un des membres, pour la plupart étudians, s'y distinguait par son éloquence, on le remarquait, et il y avait des chances pour qu'il fût envoyé plus tard au parlement. Je ne doute point que ces institutions, les *debating clubs*, ne contribuent à développer le don d'élocution facile chez les Anglais, et je m'étonne moins après cela de les trouver presque tous plus ou moins orateurs. On a pourtant reproché à de telles passes d'armes de l'esprit certains abus. Un programme étant tracé d'avance, les orateurs cherchent plutôt à soutenir n'importe quel côté de la question qu'à découvrir le vrai et à s'éclairer par l'étincelle qui jaillit du choc de la controverse. Dans ce dernier cas, les *debating clubs* ont pour danger, dit-on, d'affaiblir la conscience tout en fortifiant l'usage de la parole. Ces sociétés sont souvent tout à fait étrangères à la politique; on y discute des questions de droit, de morale et de littérature. Le fait suivant donnera une idée de la nature des débats et du genre d'esprit qui réussit volontiers dans ces réunions. « Le sens de l'odorat fournit-il à

(1) L'un des écrivains les plus éminens de la Grande-Bretagne, auteur de *Christopher Tadpole*, de plusieurs fantaisies et de pièces de théâtre remarquables. Il raconte en ce moment son voyage en Chine dans des soirées littéraires et amusantes qui ont un succès unique à Londres, et dont nous espérons donner bientôt une idée dans la *Revue*.

l'homme plus de plaisirs que le sens du goût? » tel était un soir le sujet fixé pour la discussion dans un *debating club* de Londres. Un homme renommé dans cette sorte d'escrime, Skilton, devait prendre le dernier la parole, et tout le monde était avide de l'entendre. Quand tous les orateurs eurent parlé pour ou contre, il agita la sonnette et demanda au garçon de lui apporter un verre de punch au whisky bien chaud qu'il but, comme disent les Anglais, avec un grand goût. Se tournant alors vers ceux qui s'étaient prononcés en faveur de l'odorat et tendant le verre vide à l'un d'entre eux: « Maintenant, monsieur, sentez-le, » s'écria-t-il avec une voix de tonnerre. Cet argument si positif rangea l'auditoire tout entier du côté de Skilton et décida la question. Un bon mot tout britannique de Douglas Jerrold eut également un prodigieux succès dans un *debating club*, qui avait nom l'*Eclectic* et qui était surtout composé d'avocats. Après un dîner d'anniversaire dont la pièce de consistance avait été ce que les Anglais appellent une *selle* de mouton (1), Douglas, qui présidait, se leva et dit : « Gentlemen, j'espère que la noble selle que nous venons de manger deviendra pour l'un d'entre vous un coussin de laine. » S'asseoir sur le coussin de laine, *woolsack*, est le privilége du lord chancelier et comme l'attribut de sa dignité.

Quelques clubs de Londres ont surtout pour spécialité de publier des livres sur divers sujets qu'ils affectionnent. Parmi ces derniers, il n'en est guère de plus original ni de plus intrépide que l'*Alpine Club*, ou, comme d'autres l'appellent, le club des grimpeurs, *Climbing Club*. Les membres de cette association ont pour devise *excelsior*, à qui montera le plus haut. Leur orgueil est de rapporter du sommet des montagnes géantes des échantillons de roches qu'aucun voyageur avant eux n'avait pu atteindre. Il n'y a pas un d'entre eux qui n'ait cent fois manqué de se rompre le cou. Leur vie se passe au milieu des pics, des abîmes béans, des défilés dangereux. Leurs ascensions ont effrayé dans les Alpes les guides et les chasseurs de chamois. Au sommet des plus hautes montagnes, ils sont chez eux, tant ils connaissent avec précision les arêtes, les *couloirs*, les plateaux, les aiguilles, les crevasses et tous les accidens de ces sauvages et tremblantes assises sur lesquelles l'aigle ose à peine se poser. A leurs pieds se sont maintes fois écroulé des quartiers de roche, des montagnes de neige et de glace : ils s'en moquent; peu s'en faut même qu'ils ne glissent à cheval sur l'avalanche. Non-seulement ils méprisent le danger, mais ils dédaignent encore ceux qui le craignent. Ils nous regardent, nous autres habitans des vallées et des bas-fonds de la terre, comme des gens qui n'entendent rien à la poésie. Pour eux, tranquilles au milieu des belles horreurs

(1) Morceau du dos découpé avec les reins en forme de selle de cheval.

de la nature, ils prennent gaiement leur frugal repas de pain et de fromage sec, sans se soucier des rocs voisins qui s'ébranlent avec un bruit de tonnerre, ni des pics qui se détachent en jetant autour d'eux une poussière de neige. « Vos poètes, me disait l'un d'eux, chantent à tout propos les beautés du clair de lune, mais le connaissent-ils? Pour se faire une idée des richesses et des magnificences de la nuit, il faut avoir bivouaqué sur la tête des Alpes. Là, dans un ciel que n'obscurcit aucun souffle de vapeur, vous voyez la lune qui brille calme, haute et imposante, au milieu d'une cour d'étoiles sèches et claires sur un ciel de jais. A droite et à gauche s'élèvent avec des airs de spectres les solennels glaciers dans leur blancheur morte. Si tous les hommes avaient goûté l'air libre et pur de ces solitudes montagneuses, ils n'en voudraient point respirer d'autres. Quelle joie de marquer l'empreinte de ses pas sur ces neiges vierges et hautaines qui semblent dormir encore plus chastes en s'approchant des cieux! Avec quelle pitié, l'œil armé d'un télescope, je regardais malgré moi les maisons lilliputiennes des vallées et la vie rampante des habitans! Gravir la cime escarpée de certaines montagnes n'est pas un amusement sans péril; mais le courage grandit avec l'enthousiasme au milieu de ces scènes sublimes, et l'âme s'élève de toute la hauteur des difficultés vaincues. »

Le chef des grimpeurs (*chief climber*) est un hardi chercheur d'aventures et un conteur intéressant qui a vu souvent la mort en face, mais qui compte bien recommencer cette année ses excursions dans les bancs de glace et les solitudes alpines. Il espère aller chercher sur la pointe de je ne sais quelle roche les débris de sa toison, — c'est son vêtement en peau de brebis que je veux dire, — laissés l'année dernière en escaladant les pics ou en glissant sur les pentes des glaciers. Je doute en vérité qu'on rencontrât ailleurs que dans l'excentrique Angleterre un groupe d'hommes assez déterminés, assez habiles et assez ambitieux du danger, pour affronter de sang-froid les obstacles matériels que surmontent avec une sorte d'orgueil et de joie fanatique les membres du *Climbing Club*.

Toujours sous ce nom de clubs, si familier à l'oreille des Anglais, il existe dans la ville de Londres des sociétés de nuit qui se tiennent dans les *public houses*. Ce sont des endroits de divertissement où l'on récite des tirades en vers et où l'on fait de la musique. Parmi ces clubs de bas étage, il en est dans lesquels entrent seulement les hommes : ce sont les *free and easy clubs*; il en est d'autres où l'on admet le mari et la femme : les derniers prennent alors le nom de *cock and hen clubs* (clubs du coq et de la poule). Dans cette famille figure le *Club des conteurs d'histoires* (*the Story tellers*), qui se tient tous les lundis soir dans *Bedford Head Tavern*. La soirée se passe à narrer des contes, des nouvelles et même de petits romans. Un tel

exercice de parole commence même à devenir une profession. J'ai assisté dans cette taverne aux débuts d'une *professional lady* qui monta sur la plate-forme et raconta l'une après l'autre deux histoires, la première triste et la seconde gaie, comme dans nos théâtres on joue une comédie après une tragédie. Le nom si élastique de club s'étend encore à un autre ordre d'institutions. Au sein des quartiers d'ouvriers, il se forme volontiers des sociétés dans lesquelles chaque membre dépose chaque semaine une petite somme, et au bout d'un certain temps il obtient en retour certains articles d'habillement. Il existe sur ce plan des clubs de souliers, des clubs d'habits, des clubs de chapeaux. Seulement, comme la plupart de ces associations se tiennent dans les tavernes, il arrive trop souvent que les économies auxquelles un semblable système de caisses d'épargne pourrait donner lieu s'évanouissent en boisson et en fumée de tabac.

On voit à quelles profondeurs le principe de l'association s'est implanté dans le sol de la Grande-Bretagne. Il reste à se demander si le nouveau régime des *club houses* constitue réellement un progrès sur celui des anciens clubs. Au point de vue économique, la réponse ne saurait être douteuse. Ces modernes établissemens ont développé sur une grande échelle, au moins pour une certaine classe, les facilités de la vie matérielle. On peut ajouter que ce qu'ils ont perdu en laisser-aller et en franche gaieté, ils le regagnent en élégance, en bonnes manières, et, comme on dit ici, en décorum. Ce n'est point la joyeuse et bruyante liberté des anciens clubs que je regrette, c'est la direction de pensée, l'unité de but et de dessein qui présidait dans certains cas aux réunions choisies du temps passé. Le bien-être ne doit pas sans doute être perdu de vue, mais au milieu de ces palais où l'organisation matérielle a peut-être trop effacé l'intention morale, je m'afflige de ne plus trouver aussi vif le foyer commun d'idées autour duquel se rassemblaient à certains jours les *good fellows* du dernier siècle. Les modernes *club houses* sont de somptueux hôtels à bon marché, ce ne sont plus guère, comme au temps d'Addison, de Goldsmith et de Sheridan, des écoles de goût, d'esprit ou d'éloquence. Y aurait-il moyen d'accorder les deux principes, et tout en conservant la base économique des nouvelles institutions, qui est excellente, ne pourrait-on leur assigner une mission sociale plus élevée? Je l'espère, et c'est dans cette double voie d'amélioration que devra s'avancer le système des clubs en Angleterre. Dire que tels qu'ils existent, les clubs répondent aux besoins et au caractère du XIXe siècle n'est point du tout résoudre la question. Si grandes que fussent d'ailleurs les conquêtes et les merveilles d'une époque, je plaindrais le siècle qui à la recherche effrénée de l'utile sacrifierait les nobles intérêts de l'esprit.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA VILLE NOIRE

SECONDE PARTIE.[1]

V.

Quand les deux artisans furent assis dehors, Audebert parla ainsi :

« A quarante ans, j'aurais pu me remarier avec quelque veuve, car à ce moment-là le choléra avait fait bien des places vides dans les ménages; mais j'avais eu trop de chagrin de perdre ma petite famille, et je ne me sentais plus capable d'en aimer une seconde au point où il faut l'aimer pour supporter les fatigues et les soucis du travail. Celui qui vit seul est du moins à l'abri de toute inquiétude sérieuse. Il peut en prendre à son aise. Nos industries sont assez bonnes, et ce qui les rend misérables, c'est quand nous avons trop de monde à nourrir.

« Je restai donc seul et triste pendant plusieurs années, travaillant pour me distraire de mes regrets, et ne dépensant rien, parce que j'avais le cœur trop brisé pour entendre rire et chanter. Il en résulta que l'argent s'amassa de lui-même, et quand j'en eus un peu devant moi, un jour que je me sentais plus abattu que de coutume, j'eus l'idée de faire comme ton parrain a fait plus tard, c'est-à-dire d'adopter un orphelin pour donner à quelqu'un le bonheur dont je ne pouvais plus jouir pour mon compte.

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

« Cette idée-là me conduisit à réfléchir à la misère de l'artisan en général, car, en cherchant dans la ville l'enfant le plus digne de ma pitié, j'en vis tant (et peut-être encore plus parmi ceux qui ont père et mère que parmi ceux dont la charité publique se préoccupe), que j'aurais voulu pouvoir les adopter tous. Alors je changeai de projet et j'imaginai de trouver le remède à la misère.

« C'est là un grand souci, et qui ne me laissa plus un moment de repos. Je pensai d'abord à l'association, dont nous pratiquons une ébauche dans nos règlemens de compagnonnage; mais, pour l'étendre convenablement, il faudrait un premier capital assez rond et une première pensée assez forte. Ne me sentant pas les connaissances et les talens qu'il faudrait pour fonder une société et y faire concourir des personnes riches, je me mis en tête de me créer un capital dont je pourrais par la suite me servir d'une manière ou de l'autre pour le bien de tous. Je ne savais pas encore ce que je pourrais proposer, et j'ai fait là-dessus bien des projets qu'il est inutile d'énumérer, puisque j'ai échoué pour la création du capital nécessaire; mais je tiens beaucoup à te dire, jeune homme, que ce n'est pas l'amour de l'argent qui m'a jeté dans les entreprises : c'est l'amitié que je sentais pour tous mes camarades malheureux. J'aurais voulu, comme Henri IV, dont j'ai lu l'histoire, mettre la poule au pot de tous les artisans, et je me sentis tout d'un coup possédé d'un grand amour-propre, comme si j'entendais dans ma tête une voix qui me disait : « Marche, et crois en toi-même! Tu as été choisi pour devenir le père du peuple de la Ville-Noire! »

« Voilà ce qui m'a perdu, mon pauvre enfant! Je me suis cru un homme au-dessus des autres, et je n'ai pas voulu calculer, tant j'avais la foi qu'une providence faite exprès pour moi viendrait à mon secours. Je me dépêchai de placer mes économies dans cette bicoque, que je payai beaucoup trop cher, faute de patience pour marchander. J'y mis des ouvriers, plus qu'il ne m'en fallait, car je me trouvai bientôt encombré de produits que je vendis mal par trop de confiance, et ma confiance venait, je dois m'en confesser comme on se confesse à l'heure de la mort, de ce que je ne voulais pas croire qu'avec des projets si généreux, je ne trouverais pas l'aide et la considération qui m'étaient dues partout.

« Enfin j'ai trop compté sur ma destinée, et elle-même s'est plu à me tromper, car une année vint où je fis d'assez beaux profits, et dès lors ma pauvre tête s'exalta. Je crus que je touchais à la richesse, et je me mis à agir comme si je la tenais déjà. J'achetai quelques terres, dans l'idée d'y fonder une espèce de ferme modèle.

« Et cependant je ne tenais rien, car ce que je venais de gagner couvrait à peine ce que j'avais perdu. Je commençai à m'endetter sans inquiétude. Puis, l'inquiétude arrivée, je fis des projets éton-

nans pour sortir d'embarras. Je m'imaginai une fois qu'en exposant mes idées pour le bonheur du peuple, idées que j'avais peu à peu mûries dans ma tête, je trouverais des gens instruits pour me tendre la main et m'aider à réaliser mes plans. Ne sachant pas bien écrire, j'allai consulter un homme très bon et très savant de la ville haute, et je lui proposai de lui faire part de mes découvertes, qu'il pourrait ensuite rédiger et faire connaître aux autorités. Cet homme, c'était M. Anthime, dont le fils est médecin depuis peu. Il n'est pas riche, mais il est très écouté et très considéré dans le pays, tu dois savoir cela.

« Il m'écouta avec patience et attention; mais, moi, quand je me vis forcé de rassembler les pensées qui m'agitaient, bien qu'on m'ait toujours dit que j'avais parfois un langage au-dessus de mon état, je ne pus rien trouver de clair et d'utile à dire. Je faisais très bien le blâme des choses qui existent, et je dépeignais même avec éloquence les malheurs et les souffrances de l'artisan; mais quand il fallait arriver à fournir le remède que je m'étais vanté d'avoir, mes pensées se troublaient et se confondaient dans ma pauvre tête, et je ne réussissais pas à les débrouiller. Sans doute il était trop tard, j'avais déjà trop souffert pour mon compte.

« Mon ami, me répondit celui que je consultais, tout ce que vous avez rêvé confusément a été examiné, écrit, publié, proposé et discuté par de plus habiles que vous. On n'a pas encore résolu le problème de la misère d'une manière promptement applicable, et on y travaille toujours. C'est une bonne chose d'y travailler; mais, comme c'est la chose la plus difficile qui soit au monde, il faut, pour y travailler utilement, beaucoup de génie et d'instruction. Je ne doute pas de vos capacités naturelles, mais vous ne savez rien de ce qui se passe à dix lieues de votre Ville-Noire, et vous ne vous faites aucune idée de la société. Vous perdez votre temps, et vous vous épuisez le cerveau sans profit pour personne. Vous feriez mieux de songer à gagner votre vie, et, comme je sais que vous êtes très gêné, je mets ma bourse ou ma signature à votre service.

« Je refusai follement l'une et l'autre. J'étais offensé et désespéré d'être considéré comme un fou et un imbécile, moi qui m'étais cru si grand! Je revins méditer sur mon rocher, comme un autre Napoléon à Sainte-Hélène, et là, dans la contemplation du ciel et de la nature, je sentis revenir toutes les fumées de mon orgueil.

« Hélas! un méchant démon se moquait de moi, car dans la solitude j'étais rempli de pensées sublimes, et je me les exprimais à moi-même d'une façon claire, brillante. Seulement tout cela se dissipait quand je voulais en faire part à quelqu'un, et il suffisait de la contradiction du dernier de mes apprentis pour me démonter.

« Un jour je m'aperçus qu'on ne me contredisait plus et qu'on se

détournait de moi comme d'un insensé ou d'un radoteur. La honte me vint, et avec la honte un chagrin si grand que j'étais prêt à toutes les extravagances. Je sentais partir tout à fait ma cervelle, et je ne revenais à moi qu'après avoir versé beaucoup de larmes très amères.

« Cependant mes affaires allaient de mal en pis. Je les négligeais chaque jour davantage. M'en occuper me navrait d'ennui et de dégoût. Je n'avais de répit qu'en les oubliant pour rêver encore au salut du genre humain.

« Qu'importe que je sois perdu, qu'importe que je succombe? Si je laisse après moi le secret de rendre les autres heureux, j'ai bien de quoi me consoler : voilà ce que je me disais, mais je ne trouvais le secret du bonheur ni pour moi ni pour les autres.

« Quand je vis mon pauvre bien près d'être saisi et ma personne à la veille d'être décrétée de prise de corps, j'ouvris enfin les yeux sur la réalité, et je reconnus que le bourgeois charitable et raisonnable qui m'avait averti m'avait trop bien jugé. J'allai lui demander de me sauver par sa signature, mais il était trop tard; il avait été blessé de mon impertinence, et il pensait d'ailleurs que me laisser mon instrument de travail, c'était me laisser mes illusions. Il m'offrit un secours passager qui me parut une nouvelle injure, et que je n'acceptai pas.

« Alors l'idée de la mort me vint, et de ce moment-là j'ai été guéri et soulagé. Tu me vois tranquille, mon enfant, parce que j'ai trouvé le moyen de protester par le suicide contre les mauvais jugemens qu'on a portés sur moi. On a dit que j'étais un poseur et un ambitieux, un mendiant, un fripon, que sais-je? Quand un homme tombe, on le pousse au plus bas. Dieu m'est témoin que je n'ai voulu tromper personne, et que mon malheur est venu, comme disait M. Anthime, de l'ignorance, « piége et tourment de l'artisan qui a trop d'imagination; » peut-être aussi le chagrin d'avoir perdu en huit jours ma femme, ma sœur et mes trois enfans, chagrin terrible, suivi d'une existence solitaire pour laquelle je n'étais pas fait, m'a-t-il porté au cerveau. J'ai été fou, je le veux bien, je le crois à présent que tout le monde m'a abandonné; mais j'ai été sincère, j'ai voulu du fond de mon cœur rendre service à mes pareils. J'ai été confiant et bon, j'ai cru à Dieu, j'ai cru à moi et aux autres : je me suis trompé, c'est sûr! Ce n'est pas une raison pour que je sois un lâche et un menteur, et la preuve, c'est que, ne voulant être à charge à personne et ne pouvant me consoler du chagrin d'être inutile, je suis décidé à en finir aujourd'hui ou demain. »

— Eh bien! vous avez là une mauvaise pensée, répondit Sept-Épées après avoir un peu réfléchi à ce qu'il pourrait trouver pour détourner Audebert de sa résolution. Vous ne réussirez pas par ce moyen-là à vous relever dans l'opinion. C'est le contraire qui arri-

vera. On croira que votre conscience vous a fait des reproches, car chacun sait qu'un homme qui n'a rien sur la conscience peut toujours se consoler de ses malheurs. A mon avis, votre idée de vous tuer est encore le plus gros de vos péchés d'orgueil et la plus grande de vos illusions, car, au lieu de vous plaindre, on vous méprisera.

Cette menace parut faire impression sur Audebert, car il répéta à plusieurs reprises : — Me mépriser, moi ! Il y aurait des gens assez durs et assez injustes pour mépriser un pauvre homme qui a eu le courage de se tuer !

— Il ne faut pas beaucoup de courage pour cela, reprit Sept-Épées; c'est si vite fait! Il en faut bien davantage pour vivre et pour se remettre à gagner sa vie.

— Il en faut trop !

— Donc vous n'en avez pas assez!

— Possible! Je ne veux pas me soumettre à devoir mon pain aux autres, après avoir espéré pendant si longtemps que je pourrais leur en donner.

— C'est donc devoir son pain aux autres que de recevoir leur argent en échange du travail qu'on leur fournit? A ce compte-là, il n'y aurait personne de libre; les paresseux et les voleurs auraient seuls droit de lever la tête.

Sept-Épées, qui avait de l'esprit et du jugement, et dont le cœur était généreux, dit encore à l'enthousiaste Audebert beaucoup de choses très justes, et finit par l'ébranler si bien que cet homme lui promit de ne pas attenter à sa vie avant trois mois de réflexion. Il ne fut pas possible de lui faire jurer davantage, mais il le jura, et c'était beaucoup dans la situation d'esprit où il se trouvait.

— A présent que vous voilà un peu plus raisonnable, reprit le jeune armurier, il faut me dire en conscience ce que vaut votre fabrique. Je vous la paierai plus cher qu'elle ne sera évaluée à la criée, et, toutes vos dettes payées, vous verrez tout le monde revenir à vous.

— Quoi! malheureux enfant! s'écria Audebert, tu voudrais acheter cette bicoque? Non, non! je t'estime trop pour te conseiller cela! C'est un endroit maudit : le diable s'y est embusqué, vois-tu, et personne n'y fera ses affaires, puisque je n'ai pas pu y faire les miennes!

— Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas une raison, puisque vous confessez avoir mal gouverné vos intérêts. Voyons, ne voulez-vous pas faire affaire avec moi? Je vous garderai ici comme maître ouvrier, et vous aurez l'agrément de causer de temps en temps avec un ami qui ne se moquera pas de vous, car je vois bien que si vous n'êtes pas assez savant pour faire le bonheur du genre humain, — de plus savans que vous n'y ont pas réussi, à ce qu'il

paraît, — vous n'êtes pas non plus un homme ordinaire. Je vous ai entendu avec beaucoup de plaisir, et, bien loin de mépriser ceux qui ont une idée fixe, je crois qu'ils valent mieux que ceux qui n'ont rien dans le cœur ni dans l'esprit.

— Allons, s'écria Audebert, voilà enfin une bonne parole, et qui me fait plus de bien que tous les raisonnemens. J'accepte. Je serai ton ouvrier, et demain nous irons voir ensemble l'avoué chargé de ma liquidation. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que tu aies la baraque à bon marché, sans frustrer mes créanciers.

Sept-Épées ne voulut pas laisser son nouvel ami passer la nuit seul dans la montagne. Il craignait le retour de quelque hallucination. Il alla effacer avec lui les paroles sinistres écrites sur le mur, et l'emmena chez son parrain, à la Ville-Noire.

Il comptait et voulait lui céder son lit, car il était un peu raffiné de sa personne et aimait mieux coucher sur la paille que de sentir un compagnon à ses côtés; mais Audebert refusa de prendre sa place, et, avisant le parrain qui dormait comme une pierre et ronflait comme un fourneau : — Ce ne sera pas la première fois, dit-il, que nous aurons dormi, celui-ci et moi, sur la même paillasse. Nous avons été amis et compagnons de jeunesse. Je connais la dureté de son somme, et je te réponds qu'il ne s'apercevra pas de mon voisinage.

En effet, le père Laguerre, en s'éveillant avant le jour, selon sa coutume, fut fort étonné de trouver un camarade endormi à ses côtés. Il pensa que son filleul s'était attardé et enivré, et qu'en rentrant il s'était trompé de lit. Il commençait à pousser l'intrus à bas, en grondant, quand Audebert s'éveilla, et lui dit : — Eh bien! qu'est-ce que c'est? Ce n'est pas un chien qui a sauté sur ton lit, c'est un ancien ami qui t'aurait offert le sien, et son vin, et sa table, et sa bourse, s'il eût fait sa fortune. Il a tout perdu, ce n'est pas une raison pour le mépriser! donne-lui la main, et le temps de se lever pour partir.

— Je vois ce que c'est, répondit Laguerre en fronçant son sourcil hérissé; vous voilà au bout de votre chapelet, vous n'avez plus ni sou ni maille, ni feu ni lieu, ni flatteurs ni amis, et vous venez réclamer l'hospitalité, à peu près comme ces oiseaux paresseux, qui, ne sachant point bâtir un nid, s'emparent de celui des autres!

— Alors, reprit Audebert en s'habillant pour s'en aller, vous me chassez du vôtre! J'aurais dû m'attendre à cela, et au fait je m'y attendais un peu... Mais, quand on est malheureux, un affront de plus ou de moins...

— Restez! s'écria le forgeron en colère. Les affronts ont été pour moi! C'est vous qui m'avez humilié et offensé en oubliant que j'étais votre ami et en vous laissant tomber dans la misère, comme si vous

vous vous attendiez à un refus de ma part. Vous n'êtes qu'un égoïste et un mauvais cœur, et vous ne méritez guère que je vous pardonne. Restez, je vous dis, ou alors ce sera fini pour toujours entre nous.

Sept-Épées, qui, de son lit, entendait la querelle, ne put s'empêcher de rire de l'indignation de son parrain, qui reprochait une indiscrétion tout en se plaignant d'une discrétion trop grande. Ce n'était pas le moyen de s'entendre, car Audebert, avec beaucoup plus d'esprit que son camarade, n'avait pas toujours le raisonnement beaucoup plus juste. Ces deux vieux faillirent s'arracher le peu de cheveux qui leur restaient, parce que l'un demandait une poignée de main que l'autre ne voulait pas accorder avant qu'on ne lui eût demandé sa bourse.

— Je sais ce que vous pensez et ce que vous débitez sur mon compte! disait le vieux forgeron; vous me faites passer pour un vieux cancre qui enfouit tous ses écus, et vous avez voulu subir la honte de vous laisser exproprier, quand vous saviez fort bien que je vous aurais crédité, si vous m'eussiez fait l'honneur d'une simple visite! Mais monsieur est fier : il s'est cru plus savant que tout le monde et il a méprisé ses anciens, car je suis votre ancien, monsieur! J'ai quatre ans de plus que vous, et tout bête et ignare batteur de fer que je suis, vous me devez le respect. C'était à vous de venir à moi, et non pas à moi d'aller à vous! Enfin, puisque vous voilà, il faut bien avoir pitié de votre sottise; voilà de l'argent, monsieur, en voilà plein un tiroir. Oui, les voilà, les vieux écus de l'avare imbécile! Prenez ce qu'il vous faut et n'ayez pas le malheur de me remercier : puisque vous n'êtes venu à moi que le jour où vous n'attendiez plus rien des autres, je ne veux pas de vos belles paroles! Je ne veux plus de votre amitié, il y a longtemps que j'ai fini d'y croire!

En parlant ainsi, le vieillard, aussi exalté dans son orgueil d'économie que l'autre l'était dans son orgueil de prodigalité, se promenait à demi vêtu par la chambre, et secouait son tiroir plein d'écus, qu'il jeta et répandit sur le plancher en voyant qu'Audebert, offensé de cette manière de les lui offrir, refusait d'un air hautain l'aumône de la fraternité courroucée.

VI.

Ce ne fut pas sans peine que Sept-Épées parvint à calmer les deux vieillards et à les réconcilier. Il avait été convenu entre Audebert et lui que l'on tairait la tentative de suicide. Ce fait eût révolté l'âme religieuse et austère du forgeron. Audebert le sentait et commençait à rougir de son découragement. Sept-Épées expliqua

leur rencontre comme une chose préméditée de sa part, et il profita de l'occasion pour s'ouvrir à son parrain de ses projets sur la petite usine qu'Audebert était forcé de vendre.

— Il est impossible, lui dit-il, que ce brave homme accepte gratuitement vos services. Sa fierté, qui en ceci n'a rien d'exagéré, s'y oppose. Laissez-le se libérer par la vente et se réhabiliter par le travail. Je me charge de l'aider dans l'un comme dans l'autre. Si je n'y réussis point, je vous promets, de sa part, qu'il viendra de lui-même réclamer votre conseil et votre amitié.

Audebert sut gré à Sept-Épées de cette conclusion. Pour rien au monde, connaissant le caractère entier et bizarre du vieux forgeron, il n'eût voulu se mettre dans sa dépendance. Il eût préféré se remettre la corde au cou.

Il s'agissait d'obtenir l'assentiment de Laguerre à l'entreprise de son filleul. En cas de refus, Sept-Épées, maître de ses économies, pouvait bien passer outre, et il l'eût fait, car il avait une grande volonté; mais il ne l'eût pas fait sans chagrin, car il aimait tendrement son père adoptif. C'est ce qu'il lui fit comprendre en peu de paroles, et comme il avait sur lui beaucoup d'ascendant, il l'amena plus vite à céder qu'Audebert ne s'y était attendu.

— Si c'est ton idée, répondit le forgeron, je n'ai pas le droit de m'y opposer. Ce qui est à toi est à toi. Si tu me demandais mon avis, je te dirais qu'il faut garder ce qu'on a amassé au prix de sa sueur pour le moment où l'on peut devenir malade ou estropié, et que, si l'on a la chance de conduire sa carcasse à bon port, on est toujours bien aise d'avoir sous la main de quoi sauver un parent ou un ami qui ne peut plus s'aider; mais tu es encore si jeune que, dans le cas où tu perdrais ton argent, tu aurais le temps de recommencer, et d'ailleurs me voilà bien vieux, moi : ce que j'ai de placé te reviendra. Ce n'est pas grand'chose, mais c'est un morceau de pain assuré, et je crois qu'il ne te faudra pas attendre cela une centaine d'années! Donc, si tu veux te risquer, risque-toi. Tu veux monter un atelier sur la rivière? J'aime mieux ça qu'une boutique dans la ville haute. Tu t'attacheras à la paroisse, et tu n'auras plus jamais l'idée d'en sortir. Allons, ne perdons pas la journée à causer pour répéter dix fois la même chose; ce qui est décidé est décidé. Va-t'en voir les avoués, et, puisqu'il faut se quitter, je vais m'occuper, moi, de prendre ici un apprenti à ta place, car je suis trop vieux pour rester seul.

— Je ne l'entends pas ainsi, répondit Sept-Épées. Nous ne nous quitterons jamais. L'atelier en question n'est guère logeable, et ce n'est pas à votre âge que je voudrais vous faire changer vos habitudes. Moi, j'ai de bonnes jambes, et ce n'est rien pour moi que d'aller là tous les matins et d'en revenir tous les soirs. Si j'y fais

fortune, je le revendrai, et j'en achèterai un plus près, où vous pourrez venir souvent m'aider de vos conseils.

— Et où je ne m'installerai pas davantage, reprit Laguerre en souriant. Je comprends et je t'approuve. Il faut que chacun soit maître chez soi. Je n'aimerais pas à être contrarié, et je ne veux contrarier personne. Pour le moment, tu restes avec moi, je t'en remercie. Je crois que je ne profiterai pas longtemps de ta compagnie, encore que, s'il plaît à Dieu, j'en veuille profiter le plus longtemps possible.

Deux mois se passèrent avant que Sept-Épées fût installé dans sa fabrique. L'affaire fut conclue avantageusement pour lui et pour Audebert, car si l'on eût attendu la vente par autorité de justice, l'immeuble eût tellement perdu de sa valeur, que ce n'eût pas été un profit pour l'acquéreur, mais au contraire un discrédit complet de la chose acquise. Le jeune armurier montra dans cette petite affaire beaucoup de jugement et d'habileté véritable, celle qui ne spécule pas sur le malheur d'autrui, et qui va droit au but, sans diminuer la personne au profit de la bourse. En cela, il suivit de grand cœur les conseils de son parrain, qui avait un sentiment très juste de l'honneur, et qui disait qu'une mauvaise réputation ne pouvait jamais faire un bon fonds de commerce pour un ouvrier.

Audebert était un fabricant assez habile. Du moment qu'il n'avait plus son libre arbitre pour spéculer à la légère, il pouvait devenir précieux pour diriger le travail et en fournir lui-même sa large part. Il reprit son petit logement dans l'usine, dont il se constitua le gardien avec un bon apprenti. La baraque fut mise en état satisfaisant de réparation, l'outillage fut renouvelé, et Sept-Épées se vit à la tête de six ouvriers, dont quatre à la pièce et deux à l'année.

Quand il put relever approximativement le produit net de chaque semaine, il fut surpris de constater que c'était à peu près moitié moins de ce qu'il eût pu gagner en travaillant douze heures par jour chez les autres. La propriété est un rêve de repos et de sécurité que l'homme ne prise pas au-delà de ce qu'il vaut, puisqu'il lui procure les douceurs de l'espérance : il met dans sa vie l'idéal du mieux, et civilise celui qui est apte au progrès de la civilisation; mais la réalisation de ce rêve est, comme toutes les réalités, une déception.

Au bout de peu de temps, Sept-Épées sentit que plus on complique son existence, plus on y fait entrer de soucis et de périls. Il s'effraya de ne pas se trouver aussi positif qu'il faut l'être pour marcher à coup sûr et rapidement à la richesse. Il n'était pas avare; il ne savait pas marchander avec âpreté. Il avait pitié de ses ouvriers malades ou serrés de trop près par la misère. Il faisait des avances qui ne lui rentraient que mal et tard, quelquefois pas du tout. Il

s'aperçut ainsi de ce dont il ne s'était pas douté alors qu'il n'avait pas d'obligés : à savoir que tous les hommes sont plus ou moins ingrats, et que personne ne prend à cœur la passion d'un autre au détriment de la sienne propre. Il trouvait tout le monde exigeant, et comme il était intelligent et réfléchi, il se sentait avec effroi devenir exigeant lui-même.

Quand son bon cœur l'avait entraîné à quelque faiblesse, il voulait réparer le sort qu'il s'était fait, en travaillant au-delà de ses forces, et quelquefois il était si fatigué qu'il regrettait cette liberté d'autrefois qu'il avait prise pour un esclavage. Désormais il était réellement esclave de sa chose. Cette chose était devenue son honneur, sa vie; il ne lui était pas permis de l'oublier un seul instant; la prédiction de Gaucher se réalisait : « Tu ne dois plus connaître ni le bonheur ni le plaisir. » Gaucher avait dit cette parole terrible sans en comprendre la portée; Sept-Épées l'avait acceptée en la comprenant. Il y avait des heures et des jours où il en était accablé; mais il était trop tard pour reculer : il fallait chasser les regrets, étouffer les besoins de la jeunesse.

Le premier de ses déplaisirs, et l'un des plus sérieux, lui vint précisément de l'homme dont il avait sauvé l'honneur et la vie. Audebert, poussé par l'enthousiasme de la reconnaissance, travailla avec ardeur, et surveilla la fabrique avec austérité pendant deux ou trois semaines; mais ce fut un feu de paille. Il retomba dans ses rêveries, et la rage de prêcher s'empara de ce cerveau enfiévré d'impuissance.

Au premier reproche de son jeune maître, le brave homme s'affecta p ofondément. Il était aimant, sensible, délicat à l'excès : il avait toutes les qualités du cœur, toutes les vertus de l'âme; mais il était de ceux dont on peut dire, en comparant la machine intellectuelle à une machine d'industrie, qu'il manque à leur cerveau la cheville ouvrière. Il perdit trois jours à se reprocher sa faute, et Sept-Épées, voyant son découragement, fut forcé, pour le remettre à la besogne, de lui demander pardon de sa réprimande.

Il est vrai que le jeune homme ne tenait pas ses promesses. Il avait laissé croire à Audebert qu'il serait l'auditeur attentif, l'admirateur complaisant de ses théories philosophiques. Il s'était flatté lui-même de trouver une distraction utile et noble dans la conversation de ce penseur naïf, éloquent à ses heures et toujours ardemment convaincu, alors même qu'il déraisonnait; mais il reconnut vite qu'il est impossible d'écouter longtemps ceux qui manquent de clarté intérieure, et qui ne trouvent leurs idées qu'en se suscitant des contradicteurs officieux. Tout paradoxe était bon à Audebert pour se livrer à cet exercice, et comme dans ces heures-là il ne tenait plus compte du temps qui s'écoulait et de la cloche qui appelait au tra-

vail, c'était toujours au moment de s'y remettre qu'il lui fallait abandonner avec douleur et dépit les premières lueurs de ses longues et vagues discussions. Sept-Épées n'avait pas le temps d'en attendre l'issue douteuse, et il sentait d'ailleurs qu'il n'en avait pas la patience. Sa logique naturelle se révoltait contre les aphorismes de mauvaise foi dont Audebert se faisait un jeu d'esprit pour entrer en matière. Son air distrait, ses efforts pour ramener l'entretien aux préoccupations de la vie positive étaient autant de coups de poignard que ce pauvre exalté recevait en plein cœur. Sa sensibilité surexcitée y voyait tantôt l'outrage du dédain, tantôt la condamnation méritée de sa propre impuissance. C'était dans ce dernier cas surtout que son air égaré et son silence subit devenaient inquiétans. Sans le lui avouer, Sept-Épées passa plus d'une nuit à veiller autour de la baraque par des temps affreux, dans la crainte que son malheureux ami ne cédât de nouveau à la tentation du suicide. Le délai qu'il s'était imposé par serment était expiré, et Sept-Épées n'osait lui demander de jurer un nouveau bail avec la vie. Il tremblait d'échouer dans cette tentative, et de lui rappeler que sa liberté était reconquise.

Le parrain alla voir une seule fois l'établissement de son filleul, quand cet établissement commença de fonctionner. Il n'approuva rien et ne voulut rien blâmer. Naturellement, dans ses simples appareils, le jeune homme avait adopté les méthodes les plus nouvelles, et naturellement aussi le vieillard, malgré l'évidence et sa propre expérience de tous les jours, ne voulait pas se décider à les déclarer meilleures que les anciennes. Il pensait que Sept-Épées ne réussirait pas, mais il se gardait bien de le lui dire, sachant par lui-même que la contradiction stimule les esprits obstinés. Il disait à Gaucher, à Lise, et à deux ou trois vieux amis qui le consultaient sur les chances de cette entreprise : « Je n'y crois guère, l'endroit est mauvais, et si, après cinq ou six ans de fatigue et de tracas, le jeune homme s'en retire sans y perdre, ce sera une expérience qu'il aura faite, et qui, du moins, lui servira pour l'avenir à se contenter de ce qui nous contente. Après tout, puisqu'il était dans les ambitieux, j'aime autant qu'il fait ait cette sottise-là que celle de quitter l'industrie et le ressort de la Ville-Noire. Quand je vois des freluquets mettre tout ce qu'ils gagnent à se déguiser en bourgeois le samedi soir, et à s'en aller, le chapeau sur l'oreille, dans les estaminets de la ville *peinturlurée* (c'est ainsi que, par mépris, le vieillard appelait la ville haute), jouer au billard et consommer des liqueurs, pour revenir le mardi matin, le chapeau sur la nuque du cou, débraillés, vilains, hébétés, et se servant de mots nouveaux qu'ils ne comprennent pas et qu'ils estropient à la grande joie et risée des bourgeois, je trouve mon filleul plus raisonnable, plus

convenable, mieux élevé que ces gens-là. Je suis content alors d'avoir réussi à lui donner, sinon toutes mes idées, du moins le goût de réussir dans son état par des moyens qui n'ont rien de ridicule et qui ne l'éloignent pas des intérêts de sa paroisse. »

Gaucher avait chaudement partagé les illusions de son jeune ami. Il avait lui-même l'esprit jeune, et sa confiance dans le succès des autres le rendait aimable et conciliant. Il se consolait, par cette sympathie généreuse et désintéressée, d'une vie pénible et dure pour son propre compte.

— Bah! disait-il à sa femme quand celle-ci s'efforçait de lui persuader qu'il était plus heureux que Sept-Épées, on est toujours assez heureux quand on fait ce qui plaît! Mon plaisir est de vivre et de travailler pour toi; si le camarade pense différemment, il a bien fait de suivre sa pente. Ne le décourageons pas, et soyons prêts à l'aider au besoin autant qu'il dépendra de nous.

Au bout de quatre mois, un jour de printemps, un dimanche, Sept-Épées, au retour de plusieurs excursions de placement dont le résultat n'avait pas été aussi satisfaisant qu'il l'avait espéré, resta enfermé dans son usine. Il avait coutume de passer le jour du repos à la Ville-Noire auprès de son parrain et de ses amis; mais Audebert, qui ne quittait pas la baraque, se trouvant malade, Sept-Épées dut le garder et le soigner.

Il voulut profiter de cette circonstance pour revoir ses livres, qu'il croyait bien en ordre. Il savait très bien calculer, mais son humeur active le portait à s'occuper plutôt du travail manuel et des transactions commerciales que de la tenue des registres. Audebert était un assez bon comptable, et sa probité scrupuleuse l'astreignait à bien faire pour le compte d'autrui ce qu'il avait mal fait pour son propre compte. Durant le premier trimestre, il en avait fourni la preuve rigoureuse; mais quand Sept-Épées se livra à l'examen du quatrième mois, il découvrit qu'un grand désordre s'était emparé de la cervelle du pauvre homme, et qu'il avait inscrit à l'article recette nombre de chiffres qu'il eût fallu très vraisemblablement mettre à celui de la dépense. C'était ou un commencement de fièvre, ou plutôt l'entraînement naturel de son esprit, porté aux illusions, qui avait égaré sa mémoire et sa plume. Ces erreurs n'étaient pas très faciles à redresser, et Sept-Épées vit bien par là qu'il ne devait pas se fier à la lucidité soutenue de son ami. Il se convainquit, non sans humeur, que désormais il lui faudrait tout voir et tout faire par lui-même. Il ne voulut pas troubler le malade en lui signalant ses bévues, et, comme il avait été absent toute la semaine, il pensa qu'il ferait bien de visiter avec attention ses machines et ses outils.

Il y trouva le même désordre que dans les écritures, et même la

roue qui était son principal moteur était hors de service par suite d'un accident qui ne lui avait pas été signalé. C'était une réparation assez grave à entreprendre au plus vite, si l'on ne voulait pas s'exposer à une ou deux semaines de chômage. Il eût fallu courir à la ville pour s'assurer d'un ouvrier spécial exact à venir dès le lendemain; mais Audebert, à qui il ne put s'empêcher de parler de cette roue, lui répondit qu'elle s'était cassée dans sa tête en éternuant, et Sept-Épées vit qu'il avait le délire, ce qui commença à l'inquiéter et à l'attrister grandement. Il avait recommandé, la veille au soir, à ses ouvriers de lui envoyer le médecin; cependant, soit qu'ils l'eussent oublié, soit que le médecin ne fût pas bien pressé de venir dans un endroit si difficile un jour où l'orage menaçait, il n'arrivait pas, et d'heure en heure l'agitation du malade devenait plus alarmante.

Pour comble d'ennui et de tristesse, une tempête horrible se déchaîna. Le vent s'engouffrait dans la gorge par rafales impétueuses, et le torrent, grossissant avec une effrayante rapidité, fit mine d'envahir l'atelier. Les pins commencèrent à craquer avec un bruit sec et sinistre le long des roches, entraînant une pluie de pierres et de gravier jusque sur le toit de la construction fragile, qu'un écroulement un peu considérable pouvait écraser d'un moment à l'autre. Quand le vent s'apaisa, le malade s'apaisa aussi, ou plutôt il changea d'angoisse. Ses nerfs furent détendus par la sensation de la pluie qui ruisselait sur les vitres et qui refroidissait l'atmosphère; mais il fut pris alors d'une terreur puérile, et, fondant en larmes, il répéta à satiété son vieux refrain, que ce lieu était maudit, que le diable s'y était embusqué.

Sept-Épées avait bien assez affaire de se défendre de l'eau qui montait toujours, et dont il s'empressait d'enlever les barrages artificiels, afin qu'elle pût s'écouler plus vite. Seul à cette besogne, il y déployait, au risque de sa vie, une activité et une force surhumaines. Les lamentations et les gémissemens d'Audebert, qui continuaient à se faire entendre à travers les mugissemens de la rivière et les roulemens de la foudre, lui causaient une sorte de rage, car, en dépit de lui-même, il sentait que ce découragement maladif lui ôtait sa présence d'esprit. Il couvrait en vain ces plaintes importunes de juremens indignés : vingt fois il avait crié à Audebert de s'en aller par la galerie qui était adossée au rocher; Audebert ne comprenait pas, et Sept-Épées, commençant à désespérer de sauver sa propriété, songeait à y renoncer et à emporter de gré ou de force le malade sur la montagne.

Pourtant une dernière planche, qui repoussait encore le flot sur la maison, eût tout sauvé, s'il eût réussi à l'abattre. Elle résistait opiniâtrément, et il s'y acharnait avec le courage du désespoir.

Enfin, dans un suprême effort, il l'attira à lui; mais ses pieds glissèrent sur les pierres inondées, et il allait être englouti, lorsqu'une main secourable, par une assez faible impulsion, lui rendit l'équilibre juste au moment où la planche se plantait tout droit devant lui, ce qui lui permit de s'y appuyer un instant. En même temps, la main qui l'avait soutenu le tira en arrière, et il se trouva en sûreté, tandis que l'eau, se frayant une issue nouvelle, cessait de battre avec violence les fondations de l'usine.

Tout était sauvé. Sept-Épées, sauvé lui-même d'une mort presque certaine, se retourna pour voir par qui il avait été si à propos secouru, et resta stupéfait en reconnaissant Tonine Gaucher.

VII.

Il y avait bien longtemps que Sept-Épées n'avait rencontré Tonine face à face. Il la voyait bien quelquefois passer plus ou moins près de lui quand il retournait soir et matin à la Ville-Noire, et le dimanche, quand il allait rendre visite à Gaucher, il l'entendait quelquefois sortir d'une chambre quand il entrait dans l'autre. Elle paraissait l'éviter, et de son côté, comme il se sentait coupable envers elle, il s'arrangeait de manière à ne pas être obligé de lui parler.

Cette fois il lui fallut bien la saluer, la remercier, et lui demander comment elle se trouvait là par ce temps maudit.

— Par le plus grand hasard du monde, répondit Tonine en se dépêchant de se mettre à l'abri dans l'atelier et en secouant sa mante chargée de pluie. J'étais sortie avec le beau temps pour aller, par la route d'en haut, voir ma nourrice à son village, quand l'orage m'a surprise. Je me suis réfugiée sous un rocher, et j'y serais encore si je n'avais vu passer un médecin qui m'a offert une place dans son cabriolet. Il m'a dit qu'il allait faire une visite pas loin, et qu'il me ramènerait à la ville haute. Cela valait mieux que de rester sous ce rocher où j'étais bien mal abritée. Chemin faisant, il m'a dit qu'il venait chez vous pour voir un malade, et qu'il ne savait pas trop par où descendre pour gagner à pied le fond du ravin. Il n'était jamais venu ici. J'y suis descendue avec lui pour le conduire, et nous avons eu assez de peine à nous tenir dans le sentier. Enfin nous voilà, le médecin est là-haut qui examine votre ami Audebert, et moi, qui ne croyais pas vous trouver céans, parce que vous passez tous les dimanches à la ville, à ce qu'on m'a dit, je venais voir s'il y avait dans l'atelier quelque personne chargée de veiller sur ce pauvre homme, quand je vous ai trouvé en train de vous battre avec la rivière.

— Et sans vous, Tonine, j'aurais, je crois, diablement perdu la bataille.

— Oh que non! si vous aviez dû tomber, ce n'est pas ma force qui vous aurait retenu.

— Excusez-moi, c'est votre bon cœur qui m'a donné la force de me retenir.

— Il ne faut pas avoir grand bon cœur pour empêcher un homme de se noyer. D'ailleurs vous vous seriez sauvé de l'eau; je me souviens du temps où, tout jeune garçon, vous piquiez des têtes par-dessus le Trou-d'Enfer avec mon cousin Louis!

— Vous vous en souvenez, Tonine? Je croyais que vous aviez tout oublié de moi, et je dois dire que je le méritais bien.

— Allons! il ne s'agit pas de ça, reprit Tonine; occupez-vous donc de ce pauvre vieux, qui ne sait peut-être guère répondre au médecin.

— Je vous retrouverai ici, Tonine?

— Dame! bien sûr! il ne fait pas un temps à cueillir des marguerites!

— Laissez-moi au moins allumer ma forge pour vous réchauffer; ça sera l'affaire d'un instant.

Et, sans attendre la réponse, Sept-Épées alluma le feu et fit gronder le soufflet, après quoi il courut à l'étage supérieur, où, dans un coin assez bien clos, était située la soupente habitée par son malade.

— Cet homme n'est pas bien, lui dit tout bas le médecin, et il n'est pas facile de le soigner. Il faudrait envoyer vite à la ville haute chercher les remèdes que j'ai prescrits, et surtout le forcer à les prendre, car il m'a l'air peu disposé à suivre mes ordonnances.

Sept-Épées n'avait personne à envoyer et n'osait laisser Audebert seul. Il pria le médecin de retourner à la ville et de donner la commission à un exprès.

— Ce sera trop long! dit Tonine, qui était venue au seuil de la chambre; le dimanche, et par ce mauvais temps, vous ne trouverez peut-être personne. Allez-y vous-même, Sept-Épées; moi, je resterai ici, et je garderai le malade.

— Non! non! vous ne pourriez pas, il a le délire.

— Pas du tout, reprit-elle en touchant le bras du malade. Je ne lui sens plus de fièvre. Soyez tranquille, nous nous entendrons très bien tous les deux, n'est-ce pas, père Audebert?

— Qui donc es-tu, ma fille? dit le vieillard rassemblant ses idées. Ah! oui, tu es la sœur de la pauvre Suzanne. Va, va, tu as raison! je ne voudrais pas te faire de peine; tu es comme moi, tu en as eu bien assez dans ta vie!

— Vous voyez, dit Tonine à Sept-Épées. Partez, partez! M. le docteur Anthime vous mènera vite à la ville; il a un bon cheval.

— Anthime? s'écria Audebert, qui avait repris sa raison comme

par enchantement depuis que Tonine était auprès de lui; alors vous êtes le fils d'un homme bien bon, envers qui j'ai été ingrat! Présentez-lui mon respect et mes excuses.

Quand Sept-Épées fut en voiture avec le jeune docteur, celui-ci le questionna sur Tonine. — Je me rappelle, dit-il, le mariage de sa sœur avec Molino; Tonine était alors une enfant. Depuis ce temps-là, j'ai été absent; j'ai fait mes études à Paris. Revenu depuis peu, je ne connais plus personne au pays. Le hasard m'a fait rencontrer cette jeune fille en venant chez vous. J'ai été très frappé de son langage et de son air distingué. Elle n'est donc pas mariée? Elle doit, comme toutes les ouvrières de la Ville-Noire, avoir du moins un amoureux? — Et comme Sept-Épées fronçait involontairement le sourcil, il se reprit et dit : — Un fiancé?

Sept-Épées répondit assez froidement que Tonine était sage, et que tout le monde la respectait.

— Cela ne m'étonne pas, reprit le jeune médecin d'un ton pénétré. Et après quelques questions et réflexions sur Audebert, dont son père lui avait parlé, il revint à Tonine : Elle vous a traité en camarade; vous vous connaissez depuis l'enfance? — Sept-Épées fit des réponses courtes et insignifiantes qui laissaient tomber la conversation; mais, quand le docteur le déposa chez le pharmacien, il ajouta : — Il faudrait une femme auprès de votre malade: tâchez que cette Tonine, qui a si bon cœur, reste auprès de lui. Voilà le temps remis; je retournerai le voir après mon dîner.

L'effet que Tonine avait produit sur ce jeune homme préoccupa singulièrement Sept-Épées, car il oublia de passer chez le charron pour le raccommodage de sa roue; il oublia également de faire avertir Gaucher, quoique Tonine le lui eût recommandé. Il ne prit souci que de presser le pharmacien et de s'en retourner au plus vite avec les médicamens.

Il brûla le chemin et trouva Tonine assise auprès du lit d'Audebert et causant avec lui. Le malade était entièrement calmé et soumis. Elle lui fit prendre les poudres qu'il avait juré de ne pas avaler, sans qu'il fît la moindre objection. Et il dit alors, en tenant les mains de son jeune maître : — Je t'ai bien ennuyé, mon pauvre petit bourgeois! Tantôt j'étais comme fou, et j'ai bien vu que tu ne savais où donner de la tête; mais Dieu m'a envoyé un de ses anges : cette Tonine m'a dit des choses qui m'ont mis du baume dans le sang. Je ne savais pas qu'elle avait plus d'esprit à elle seule que toi et moi. Voilà comme on passe des années les uns à côté des autres sans se connaître et sans s'apprécier! Tonine, si vous voulez que je tâche de dormir, il faut me jurer que vous resterez là jusqu'à mon réveil.

Tonine le promit et demanda à Sept-Épées s'il avait fait avertir

Gaucher. Il allait se confesser de l'avoir oublié, quand Gaucher arriva de lui-même. La crue de l'eau l'avait inquiété pour son ami, il venait voir s'il n'avait point éprouvé de dommage. Il fut surpris de trouver là sa cousine; mais, tout étant expliqué, il se préoccupa du chômage qui menaçait la petite fabrique, et, avec l'ardeur généreuse du premier mouvement, il voulut aussitôt repartir pour chercher les ouvriers. Tonine le retint. Puisqu'elle devait rester auprès du malade, il valait mieux que son cousin lui fît compagnie pendant que Sept-Épées irait à la Ville-Noire par le sentier rassurer son parrain, qui devait être inquiet, et faire ses affaires lui-même.

Sept-Épées était fort agité intérieurement. Il se passait en lui quelque chose de nouveau. Sa roue brisée, qui lui avait paru, le matin, un si grand événement, ne lui semblait plus mériter tant de peine ; mais il n'osait pas insister pour envoyer Gaucher à sa place, sentant bien que Tonine n'avait aucun désir de se trouver seule avec lui durant le sommeil d'Audebert.

Il repartit, vit en courant son parrain, et ramena les ouvriers, qui examinèrent le dommage et démontèrent la pièce à réparer. Il dut nécessairement s'occuper tout le reste du jour de cette grosse affaire, sans revoir Tonine, qui était restée en haut. Quand les ouvriers furent partis, Sept-Épées, qui, dans toute la journée, n'avait pas eu le loisir de songer à manger, et qui avait passé la nuit à veiller Audebert, se sentit pris de faiblesse, et Gaucher appela Tonine, qui s'empressa de le secourir et de lui faire avaler une soupe au vin. Il y avait bien là les provisions nécessaires; mais l'apprenti qui était chargé de la cuisine faisait son dimanche, et, bien qu'averti, ne se hâtait pas d'arriver. Il arriva enfin vers le soir, et le médecin aussi. Le malade avait dormi; tout allait mieux. Sept-Épées était très touché de la bonté et de l'obligeance de Tonine. Le docteur Anthime la regardait beaucoup.

— A présent, dit Gaucher, qui s'en aperçut, vous pouvez vous en retourner, monsieur le docteur. Nous autres, nous allons nous arranger pour la nuit. — Et il ajouta en s'adressant à Sept-Épées : Toi, tu es sur les dents; tu vas retourner coucher à la Ville-Noire, et je resterai ici à veiller le malade avec l'apprenti. Demain, on se relaiera les uns les autres, et tout s'arrangera sans que personne s'y tue.

— Et moi, dit Tonine, qui est-ce qui me reconduira?

— Moi, dit le docteur. Ma voiture est là-haut sur la route.

— Mais mademoiselle ne demeure pas à la ville haute, dit vivement Sept-Épées, que Gaucher observait aussi.

— Je le sais. Je la conduirai à la Ville-Noire par le grand détour.

— Ce serait trop long, répondit Gaucher d'un ton narquois, cela vous dérangerait.

Le jeune homme comprit que, le cousin étant là, Tonine ne lui serait pas confiée ; mais quand elle le suivit jusqu'à la porte, afin de se bien remettre en mémoire les prescriptions qu'elle devait transmettre à Gaucher pour la nuit du malade, Anthime lui dit bas : Est-ce que vous avez peur de venir avec moi?

— Non, monsieur, répondit-elle; je ne me crois pas assez belle pour être en danger avec personne.

— Oh! si c'était là la seule raison...

— Si ce n'est pas une assez bonne raison, j'en ai une autre : c'est que je ne mérite pas que le fils d'un père comme le vôtre manque d'estime pour moi; mais je vous remercie de vos politesses. Je ne vais pas le soir avec les bourgeois; vous savez bien que cela ne convient pas à une fille d'ouvrier.

— Vous vous croyez plus en sûreté avec M. Sept-Épées, qui sans doute va vous reconduire?

— Je m'y crois plus en sûreté contre les mauvaises langues.

— Et elle a raison, dit Gaucher, qui, trouvant l'*a parte* trop long, s'était approché. Ses pareils peuvent lui offrir le mariage, et vous autres, messieurs, vous ne le pouvez pas.

— Savoir! reprit le médecin en s'éloignant.

— Oui, oui, savoir! dit Tonine à son cousin quand elle se crut seule avec lui. Je crois, moi, qu'en fait de mariage, il ne faut se fier à personne, et que le rang n'y fait rien.

— Tu aurais pu te fier à Sept-Épées, tu ne l'as pas voulu.

— Ah! oui, j'oubliais cela! reprit-elle en riant.

Sept-Épées, qui l'écoutait sans en avoir l'air, fut à la fois humilié et piqué de sa gaieté. Jamais il n'eût osé lui offrir de la reconduire, si Gaucher ne leur eût dit : Allons, n'attendez pas la nuit noire. Le sentier n'est pas bien bon, il doit y avoir encore de l'eau en plusieurs endroits.

— Attendez, cousin, dit Tonine, il faut que je vous écrive tout ce qui est commandé pour le malade. Je suis sûre que vous l'oublieriez!

Sept-Épées lui présenta un de ses livres de comptes, sur lequel il la regarda écrire. Il remarqua comme elle écrivait vite et bien. — Vous seriez un bon commis, lui dit-il en souriant.

— Tout comme un autre, répondit-elle, et mes chiffres n'auraient pas grand' peine à être mieux alignés que ne le sont ceux de cette page. Est-ce vous qui griffonnez comme ça?...

Sept-Épées fut content de pouvoir dire que c'était Audebert.

Elle monta dire bonsoir au malade, qui lui fit promettre de revenir en s'engageant lui-même à se laisser soigner avec la plus grande docilité.

Pendant qu'elle était avec lui, Gaucher dit à Sept-Épées : — Eh

bien! mon camarade, si tu en tiens toujours pour Tonine, voilà l'occasion de la faire revenir de sa méfiance. Parle-lui avec l'esprit que tu as, montre-lui l'estime que tu sens pour elle, et peut-être se ravisera-t-elle à ton égard.

— Je n'espère pas cela, répondit l'armurier; elle a l'air de me dédaigner beaucoup.

— Elle ne nous a pourtant jamais mal parlé sur ton compte. Elle nous a dit, à ma femme et à moi, qu'elle ne voulait pas se marier. C'est à toi de lui prouver qu'elle a tort, si c'est ton avis.

Quand Sept-Épées se trouva seul sur le sentier avec Tonine, il secoua sa mauvaise honte. — Ma chère Tonine, lui dit-il, vous êtes bonne comme un ange, Audebert a eu raison de le dire, et la journée d'aujourd'hui n'est pas la seule qui m'ait donné l'occasion de vous connaître. Sans votre grand cœur et sans votre bon esprit, j'aurais perdu l'estime de mon meilleur ami. J'ai été bien sot et bien coupable envers vous. Je m'en repens, je m'en suis repenti cent fois déjà, et si j'avais osé, j'aurais été vous demander pardon dès le lendemain de ma faute.

— Pourquoi donc voulez-vous parler de ces choses-là? répondit Tonine; je vous ai pardonné, si tant est que vous ayez eu des torts envers moi, ce que je ne crois point.

— Oui, j'ai eu de grands torts! Je vous ai fait la cour, et j'ai eu tout à coup peur de m'engager dans le mariage. J'aurais souhaité être plus vieux de deux ou trois ans et pouvoir vous offrir une existence assurée... Mais à présent, Tonine, puisque vous me pardonnez...

— A présent, quoi? dit Tonine.

— A présent que me voilà établi dans le ressort de la Ville-Noire, quoique je n'aie pas fait encore de bien belles affaires, si vous vous sentiez le même courage que moi...

— Le courage de nous mettre en ménage, n'est-ce pas? reprit Tonine, qui se vit forcée d'achever la phrase. Eh bien! non, mon cher camarade, je n'aurai jamais le *courage* de me marier *par courage*. J'ai la fantaisie de me marier joyeusement, par amitié et avec toute confiance dans mon sort. Voilà pourquoi, ne voyant pas en vous cette confiance-là, je n'ai pas eu de dépit contre vous. A présent, le moment de se raviser est passé. Vous ne pouvez pas m'offrir, comme vous le prétendez, une existence assurée. Quand vous aviez vos économies disponibles, je pouvais songer à m'établir avec vous; vous m'auriez consultée, j'imagine, sur votre placement, et nous aurions arrangé notre vie à la satisfaction de l'un et de l'autre. Aujourd'hui tout est changé; vous voilà propriétaire d'une chose qui ne vaut peut-être rien, dans un endroit qui ne me plairait peut-être pas. D'ailleurs vous êtes loin d'être rentré dans vos dépenses.

Comment pouvez-vous songer à avoir femme et enfans? Ce serait pour vous une bien plus grosse charge qu'auparavant, car une année de mauvaise vente, quelques semaines de chômage, un accident de rivière, peuvent vous mettre à bas, et aucune fille raisonnable et prévoyante ne vous confiera son sort.

— Il me semble, répondit Sept-Épées très mortifié, que vous avez de la raison et de la prudence pour cent, ma belle Tonine. Vous calculez juste, et vous avez beau dire le contraire, on voit bien que l'amitié n'entre pour rien dans vos projets de mariage!

— Je n'ai aucun projet de mariage, reprit-elle : ne possédant rien que ma jeunesse et ma santé, je n'ai besoin de personne pour me gagner mon pain. De cette façon, je vis comme il me plaît. Je me tiens propre dans ma petite chambre avec un livre, le dimanche, et les enfans des autres sur mes genoux. Je n'ai point de souci du lendemain. Si je tombe malade, ce sera tant pis pour moi. Si je meurs, je ne laisserai pas une famille dans la misère, et je mourrai tranquillement, comme on doit, comme on peut mourir quand on n'est pas nécessaire aux autres. Vous voyez bien que je n'ai pas de raisons pour échanger mon sort contre celui que vous pourriez me faire.

— Vous avez raison, Tonine, tellement raison qu'il n'y a rien à vous dire; vous n'aimez personne, vous songez à vous-même, le bonheur ou le malheur des autres ne vous est de rien. De cette manière-là, vous n'aurez jamais d'inquiétude, et on peut dire que vous connaissez votre intérêt!

— Je crois, Sept-Épées, que s'il y a un reproche là-dessous, ce n'est pas de vous qu'il devrait me venir. Vous avez raisonné encore mieux que moi le jour où vous vous êtes dit : « Un homme marié ne s'appartient plus et ne peut pas arriver à changer son sort contre un meilleur. Il vaut mieux rester garçon et chercher son avantage. » Moi, je n'ai rien à chercher, je me contente de rester comme je suis!

— Savoir! comme disait tantôt ce beau médecin. Vous êtes assez agréable pour trouver sans chercher, et vous attendez peut-être la fortune de plus haut que moi!

— Quant à cela, répondit Tonine en riant, si le bien me vient en dormant, personne n'aura de critique à me faire.

Sept-Épées garda le silence, et continua de marcher sans vouloir montrer tout le dépit et tout le chagrin que lui causait l'indifférence de Tonine.

VIII.

Ils arrivèrent ainsi jusqu'à un endroit où l'eau ne s'était pas écoulée et couvrait tout le petit chemin qu'ils suivaient. Sept-Épées,

voyant que Tonine allait s'y enfoncer bravement sans requérir son aide, l'arrêta avec humeur. — Vous me haïssez donc bien, Tonine, lui dit-il, que vous ne voulez pas recevoir de moi le plus petit service? Je sais bien que je n'ai ni cheval, ni carriole, moi, pour vous empêcher de gâter votre chaussure; mais j'ai de bons bras pour vous porter.

— Je suis trop grande pour faire la petite mignonne, répondit Tonine, et je ne mourrai pas pour un bain de jambes.

— Vous ne voulez pas que je vous porte? reprit Sept-Épées, fâché tout à fait. Allez donc si c'est votre plaisir! — Mais quand il la vit se risquer dans l'eau sans répondre, il se reprocha sa fierté, la saisit dans ses bras sans la consulter davantage, et la remit à pied sec sur le sable, vingt ou trente pas plus loin.

— Qu'est-ce que vous avez, Sept-Épées? lui dit-elle alors; j'ai senti sur mon bras des larmes tombant toutes chaudes de vos yeux. Pourquoi donc vous ferais-je du chagrin? Voulez-vous que je vous dise? vous vous imaginez devoir me regretter parce que j'ai pris mon parti sans me fâcher ni me plaindre; mais, si j'étais votre femme à cette heure, vous en seriez désolé. Voyons, ne prenez pas l'orgueil pour l'amitié, ce n'est pas du tout la même chose!

— Si vous étiez ma femme à cette heure, répondit le jeune homme, au lieu de me sentir inquiet et découragé comme je l'étais quand vous êtes arrivée ce matin, j'aurais quelqu'un pour me consoler et me rendre l'espérance; il me semble que je n'aurais point des idées noires quand la rivière monte et des accès de colère contre ce pauvre Audebert quand il devient fou. Tonine, je suis plus malheureux que vous ne croyez! Je ne sais pas si c'est l'inquiétude de ne pas réussir et de me voir moqué par ceux qui m'ont trouvé insolent de vouloir être un homme sérieux à l'âge où tant d'autres ne songent qu'au plaisir, ou bien si c'est la société de cette tête à l'envers que je me suis donnée pour ami et compagnon, ou encore la tristesse et la solitude de cette baraque endiablée; mais je vous jure qu'il y a des jours où pour bien peu...

Sept-Épées n'acheva pas sa pensée, et tous les deux gardèrent le silence quelques instans. Enfin Tonine lui dit : — Vous me faites de la peine, Sept-Épées, vrai, vous m'en faites beaucoup! Mais, de ce que vous regrettez votre acquisition, il ne résulte pas que vous ayez tant sujet de regretter le mariage, et si, marié, vos affaires tournaient mal, vous seriez bien plus tourmenté encore. Voyons, compagnon, vous n'êtes pas un cœur bien tendre, vous, mais vous êtes un honnête homme; vous ne voudriez pas, vous ne sauriez pas mentir, je pense. Convenez que, depuis quatre mois que vous êtes maître, vous n'avez pas beaucoup pensé à moi.

— Vous vous trompez, Tonine, j'y ai pensé souvent, et toujours avec tristesse.

— Parce que vous pensiez m'avoir fait de la peine. Dites la vérité, rien ne me fâchera.

— Eh bien! oui, je m'imaginais vous avoir offensée.

— Alors je vois que vous n'êtes pas un mauvais cœur; mais, si vous aviez pu voir dans le mien et vous assurer par vos yeux qu'il ne souffrait pas, est-ce que vous seriez venu me dire, comme j'ai entendu autrefois Gaucher le dire à Lise : — Ma chère, que vous m'aimiez ou non, je sens, moi, que je ne peux pas me passer de vous? — Ne répondez pas à la légère, Sept-Épées; je ne tiens pas à ce que vous soyez galant et gentil avec moi : j'en appelle à votre foi d'honnête homme.

— Eh bien! répondit l'armurier après un moment de réflexion et d'abattement, je conviens que j'ai été si occupé, si agité par mes affaires que je n'ai eu aucune autre idée arrêtée dans l'esprit. Mon ambition n'a pas éteint mon amour, mais elle lui a fait du tort. Voilà ma confession faite : est-ce une raison pour ne pas me pardonner?

— Ce serait une raison, au contraire, pour vous pardonner, si vous m'aimiez beaucoup à présent. La sincérité est une belle qualité à mes yeux; mais vous ne m'aimez pas plus aujourd'hui qu'hier, mon cher ami!

— Il me semble pourtant bien...

— Il vous semble que je vaux mieux parce que je vous ai surpris dans un jour de chagrin et de danger, et que dans ces momens-là on a besoin d'amitié. Et puis vous vous êtes imaginé que quelqu'un faisait attention à moi, et votre amour-propre s'en est réveillé. Enfin, me voyant désireuse de vous obliger, vous avez cru que je vous aimais, et tout cela vous a un peu monté à la tête; mais votre danger est passé, et votre ennui passera. Personne ne songe à moi, et je ne songe à personne. Si vous me demandiez ce soir une parole d'amour et de mariage, vous vous en repentiriez demain matin, et moi, je serais là aussi avec le repentir d'avoir cru à une bouffée d'amour qui n'est pas l'amour vrai de toute la vie.

— Allons! dit Sept-Épées, vous me punissez de ma franchise, et vous me tuez avec le fer que vous m'avez retiré du cœur! C'est votre droit. Il faudra donc que je fasse fortune pour me consoler? Eh bien! je commence à n'y plus croire, à la fortune, et à me dire que je suis bien fou de me donner tant de peine pour quelque chose de si incertain!

— Vous n'avez pas le droit de vous décourager si vite, reprit Tonine; le vin est tiré, il faut le boire. Il ne faut pas vous dégoûter d'une chose à peine commencée. Celui qui se rebute aux premiers

ennuis n'est pas un homme, et, en changeant de projet tous les jours, on n'inspire plus de confiance à personne. Il est peut-être malheureux pour vous d'avoir sacrifié votre jeunesse au gain et le présent à l'avenir; mais il serait plus malheureux encore de sacrifier cet avenir, qui vous a coûté si gros, pour quelques désagrémens qui passeront comme tout passe. J'irai demain matin revoir votre malade, puisque je le lui ai promis, et nous causerons avec Gaucher de tout cela.

— Ah! vous reviendrez demain à la baraque! A quelle heure?

— Je ne sais pas. Je ne veux pas y retourner avec vous, Sept-Épées: ça ferait jaser, et même nous allons nous quitter ici pour ne pas entrer ensemble dans le faubourg; mais nous nous verrons demain, je vous le promets. Pour ma peine, voulez-vous me promettre de réfléchir comme un garçon raisonnable doit le faire, et de ne pas trop vous affliger des contrariétés qui vous arriveront?

— Eh mon Dieu! qu'est-ce que ça vous fait, Tonine, que je m'afflige et que je manque de courage, puisque vous n'avez aucune amitié pour moi?

— Il y a amitié et amitié! Il y a celle qui fait qu'on ne peut pas vivre l'un sans l'autre et qu'on se marie ensemble : celle-là, vous ne l'avez pas eue pour moi, et il est heureux que je ne l'aie pas eue pour vous; mais il y a une amitié plus tranquille et qui n'enchaîne pas tant : c'est celle qui fait qu'on s'intéresse aux peines d'un autre et qu'on voudrait l'en tirer. Au point où nous en sommes, c'est la meilleure qu'il puisse y avoir entre nous, et, si vous m'en croyez, c'est celle que nous aurons. Il ne sera plus question ni d'amour ni d'amourette; vous me prendrez aussi au sérieux que si j'étais Gaucher, mon cousin. Si la chose vous convient, à revoir; sinon, nous nous verrons demain pour la dernière fois.

— Je serai pour vous tout ce que vous voudrez, Tonine, votre mari ou votre frère, votre amoureux ou votre ami; pourvu que nous ne soyons pas brouillés, je serai toujours plus content que je ne le suis depuis six mois.

Le lendemain, Sept-Épées, pour obéir à Tonine, regagna son usine avec ses ouvriers et sans paraître songer à elle; mais il compta les heures et les quarts d'heure jusqu'à ce qu'il la vit arriver avec Lise et ses deux enfans. Après qu'elles eurent vu Audebert, qui allait assez bien, et qui, lui aussi, avait attendu Tonine comme le Messie, Lise, laissant sa compagne auprès du malade, prit à part son mari.

— Il y a une chose que tu ne sais pas, lui dit-elle, et que Tonine vient de m'apprendre en venant ici : c'est que ton ami a de la tristesse et court risque de se décourager tout à fait, si tu ne lui donnes pas un coup de main. Qui t'empêche de travailler pour lui pendant une ou deux semaines? Ce sera un chagrin pour la petite et pour

moi de ne pas te voir dans la journée, mais il ne faut pas ne songer qu'à soi dans ce monde. Audebert est un bon cœur, mais le voilà hors d'état de travailler pendant quelques jours, et d'ailleurs ce n'est pas l'homme qui convient à un garçon comme Sept-Épées. Audebert le reconnaît lui-même, et il a l'idée de le quitter. Tu seras donc nécessaire ici jusqu'à ce que ton ami ait trouvé un autre maître ouvrier.

— J'avais déjà pensé à tout ceci, répondit Gaucher, mais je n'osais pas m'offrir au camarade dans la crainte de te chagriner. J'ai eu tort de douter de ton bon cœur, ma Lise, et puisque la chose vient de toi, je suis content de t'en laisser le mérite. Parle à Sept-Épées et dis-lui que si cela lui convient, je suis à son service pour le restant du mois.

Quand Sept-Épées eut accepté avec reconnaissance l'offre de son ami, Tonine lui dit : — Hier, j'ai ri mal à propos de votre livre de comptes. Si j'avais su ce que le pauvre Audebert vient de me dire, je n'aurais pas plaisanté sur une chose sérieuse.

— Que vous a-t-il donc dit, Tonine?

— Il s'est confessé à moi de plusieurs manquemens qui lui sont revenus en mémoire depuis que la fièvre l'a quitté. Il craint que vous ne vous en soyez aperçu, et il vient de me prier de les corriger. Voulez-vous me permettre de les revoir, ces livres dont je me moquais hier?

— Je ne veux pas vous donner ce casse-tête, ma chère Tonine! J'ai bien vu que tout était en désarroi; mais je vous promets de n'en pas faire de reproche à Audebert, et, quand j'aurai l'esprit plus tranquille, je viendrai à bout de me reconnaître dans son griffonnage.

— Pourquoi pas tout de suite? reprit Tonine; ce que l'on remet ne se fait pas ou coûte beaucoup à faire. Puisque votre roue ne tourne pas aujourd'hui et que vous ne pouvez pas aider aux charrons, je peux bien vous donner le reste de ma demi-journée. Ce ne sera pas la rançon d'un roi. Asseyez-vous là, et à nous deux nous allons remettre vos affaires en ordre.

Tonine prit la plume et transcrivit sur un nouveau registre toutes les écritures d'Audebert, en consultant Sept-Épées sur chaque article de dépense et de recette. Elle en fit ensuite la balance, et lui prouva que, s'il était encore au-dessous de ses affaires, ce n'était pas la faute de son travail ni celle de son industrie, mais seulement celle du temps, et qu'en toute chose il fallait savoir attendre.

Gaucher, qui avait cru l'affaire très brillante, fut étonné de la trouver si médiocre; mais elle n'était pas non plus mauvaise, comme beaucoup le prétendaient par jalousie. Sept-Épées fut bien soulagé de pouvoir en parler à cœur ouvert, chose qu'il n'avait pas encore

osé faire, même avec ses meilleurs amis. Quand un ouvrier passe maître, il y a tant d'amour-propre en jeu chez lui et chez les autres qu'il devient méfiant et ombrageux, vantard ou pusillanime. Le jeune homme, qui tour à tour avait été un peu tout cela, se sentit à l'aise, et reconnut que les soucis avoués sont à moitié effacés, quand c'est l'amitié qui les partage.

— Et à présent, Tonine, dit-il à cette obligeante fille, à présent que vous m'avez remis le cœur dans la tête, est-ce que nous ne nous parlerons plus quand nous nous rencontrerons en ville?

— Quand je vous verrai l'œil clair et la figure ouverte, comme Gaucher les a toujours, je vous parlerai comme je lui parle; mais si je vous rencontre avec une mine soucieuse et des regards farouches, comme vous les avez depuis deux ou trois mois, je passerai d'un autre côté, sans vous dire autre chose que le bonjour, car je ne suis pas d'un caractère à aimer les gens qui ont l'air de se défier de tout le monde. Là-dessus, je m'en retourne à mon ouvrage. C'est vous qui veillerez le malade cette nuit; la nuit d'après, ce sera moi avec Lise, et ensuite Gaucher, et puis vous. De cette manière-là, nous gagnerons la fin de sa maladie, qui n'a pas l'air de vouloir durer longtemps; après quoi, il vous quittera et viendra travailler en ville. Il me l'a promis, et vous devez l'y pousser, car il est trop seul ici la nuit, et ça ne vaut rien pour une tête malade. Sa compagnie ne vous est pas bonne non plus. Il vous faut un homme plus jeune et qui n'en cherche pas si long. Si vous m'en croyez, vous prendrez Va-sans-Peur.

— Va-sans-Peur n'est pas libre!

— Si fait. Il s'est fâché hier avec son patron, et ce matin je lui ai parlé de venir ici. Il ne sait ni lire ni écrire, mais il a bonne mémoire et bonne tête, et il n'y aura pas de mal à ce que vous écriviez vous-même. Le soir, au lieu de retourner en ville avec le coucher du soleil, vous devriez vous mettre à votre bureau pendant une heure. De cette manière, vous verriez toujours clair dans votre situation, et ça vaudrait mieux que d'y regarder de temps en temps.

— Oui sans doute, il le faudrait; mais mon pauvre vieux parrain se couche comme les poules, et il s'ennuiera de souper seul!

— D'autant plus que sa vieille logeuse le fait mal souper quand vous n'êtes pas là. Il s'en plaignait à moi tantôt, et me disait que, s'il pouvait demeurer dans la maison où je suis, il y serait plus proprement et aurait le soir ma compagnie. Si cela vous fait plaisir, on peut bien arranger la chose, et le vieux s'en trouvera bien.

— Tonine, répondit Sept-Épées, vous êtes bien la meilleure et la plus sage fille du monde. Vous avez le don de persuader les têtes les plus dures. Il y a des années que mon parrain se plaint de la maison où il est et des gens qui le nourrissent, et pourtant il ne

fallait pas lui parler de changer. Avec un mot, vous le décidez, vous! Ça ne devrait pas m'étonner, car moi, qui devenais fou hier matin, me voilà comme dans le ciel aujourd'hui... Et si mon parrain demeure auprès de vous, je vous verrai donc tous les jours!...

— Oui, répondit Tonine; mais, vous savez, en camarade et en frère!... Pas d'autres idées entre nous! Plus je vois comme votre existence est difficile à arranger, moins j'ai envie de changer la mienne, qui va toute seule, comme un ruisseau dans un pré.

Tonine laissa Sept-Épées plein de courage et d'espérance. Quoi qu'elle pût lui dire, il se flattait de ne pas attendre bien longtemps un pardon complet. Il avait de l'amour-propre, et pouvait en avoir, étant beau, bien fait, intelligent et très aimable quand il se sentait le cœur gai. Et puis Gaucher était là pour lui dire que Tonine l'aimait plus qu'elle ne voulait en convenir, et que ce qu'elle en faisait n'était qu'une épreuve où il entrait peut-être bien un peu de coquetterie. Du moins c'était l'idée de Lise, et Gaucher croyait sans examen tout ce que croyait sa femme.

Bien peu de jours après, le père Laguerre fut installé dans une assez bonne chambre, attenant à une pareille, destinée à Sept-Épées, juste au-dessous de celle que Tonine louait chez la Laurentis, une femme très propre et très honnête. C'est Tonine qui se chargea avec son hôtesse de surveiller le déménagement de Laguerre et de Sept-Épées, ainsi que de ranger leur petit ménage. Tout y était en fort mauvais état par suite de l'économie du parrain et de l'insouciance du filleul. Lise vint leur donner un coup de main, et un beau soir Sept-Épées fut tout surpris d'entrer dans un logement où tout paraissait neuf, tant les nippes étaient bien reprisées, et les meubles nettoyés et reluisans. Le modeste souper fut servi dans de la vaisselle non ébréchée, et le parrain déclara qu'on trouvait le vin meilleur quand le verre était clair et bien rincé. C'était une grande dérogation à ses habitudes sauvages et dures. Il paraissait vouloir tourner tout d'un coup au sybaritisme. Il y avait bien là-dedans un peu de vengeance contre son ex-hôtesse, avec laquelle il s'était fâché tout rouge pour une chatte voleuse de lard, vieille compagne qu'il aimait beaucoup et que la dame avait fait méchamment disparaître; mais il y avait aussi de l'influence étonnante de Tonine. Elle l'avait pris par son amour-propre. — Comment se fait-il, lui avait-elle dit un matin en entrant chez lui pour lui donner des nouvelles d'Audebert, qu'un homme propre, un vieillard sain et distingué comme vous, vive dans un pareil taudis? C'est la négligence des gens dont vous êtes pensionnaire qui vous fait passer pour avare et crasseux. Il ne faudrait qu'un peu de cœur et d'amitié autour de vous pour vous donner l'air qui convient à un maître ouvrier, l'un des plus considérés de la Ville-Noire. Si vous étiez chez nous, ce n'est pas la

Laurentis qui vous laisserait aller le dimanche à la messe avec des trous aux genoux et une chemise noircie du travail de la semaine.

— Le fait est, ma fille, avait répondu le vieux forgeron, que la femme qui me soigne n'est bonne qu'à tuer les chats, et je serais content de lui prouver qu'on peut être mieux ailleurs que chez elle, sans payer davantage.

Sept-Épées fut tout à coup comme dans un autre monde, en voyant changer ainsi l'aspect des choses autour de lui. Au lieu du trou noir et hideux où l'ancienne demeure de son parrain était enfouie, il avait une chambre claire, élevée au flanc du rocher, et d'où il embrassait d'un coup d'œil tout le tableau bizarre et animé de la Ville-Noire, pittoresque décor de fabriques enfumées et de cascades étincelantes, amas de charbons et de diamans, sanctuaire de travail ardent au sein d'une nature âpre et sublime. Sans bien se rendre compte de la poésie qui l'entourait, il sentit sa rêverie s'éclairer d'un rayon de joie et de bien-être. Les détails de la vie manufacturière sont souvent rebutans à voir. Rien de triste comme un atelier sombre où chaque homme rivé, comme une pièce de mécanique, à un instrument de fatigue fonctionne, exilé du jour et du soleil, au sein du bruit et de la fumée; mais quand l'ensemble formidable du puissant levier de la production se présente aux regards, quand une population active et industrieuse résume son cri de guerre contre l'inertie et son cri de victoire sur les élémens par les mille voix de ses machines obéissantes, la pensée s'élève, le cœur bat comme au spectacle d'une grande lutte, et l'on sent bien que toutes ces forces matérielles, mises en jeu par l'intelligence, sont une gloire pour l'humanité, une fête pour le ciel.

IX.

Tonine n'avait probablement pas en elle le sens bien défini de cette appréciation, mais elle en avait l'instinct. Elle aimait sa Ville-Noire, la blanche fille de l'atelier; elle y respirait à l'aise et voltigeait sur la sombre pouzzolane des ruelles et des galeries, aussi proprette et aussi tranquille que les bergeronnettes le long des remous de la rivière. Elle n'avait songé qu'à transporter à l'air et au soleil le nid de celui qu'elle appelait son camarade, et, sans être un esprit trop exceptionnel, elle savait bien qu'on vit plus joyeux sur une terrasse que dans une cave.

Un autre changement agréable dans la vie de Sept-Épées fut l'installation de Va-sans-Peur à la baraque, à la place d'Audebert, à qui Tonine avait su persuader de prendre la place que Sans-Peur laissait vide dans un des ateliers de la ville.

Cette résolution avait coûté à Audebert : son orgueil d'ex-proprié-

taire et d'homme à projets ne se pliait guère à l'austérité du simple compagnonnage. Il avait senti qu'il devenait une charge pour Sept-Épées; mais il craignait de reparaître en ville, après ses désastres, sous le harnais de la servitude. Tonine, en causant avec lui, découvrit le secret de sa vanité et le moyen de lui donner un autre aliment.

Audebert avait méconnu sa véritable aptitude. Il était poète; les mots lui venaient en abondance, et sous ces mots il y avait de la peinture et de la vie. Il avait le sens de l'observation idéalisée, et son attendrissement était facilement provoqué par les petits drames de la vie ouvrière. Son erreur était d'avoir cru pouvoir aborder sans culture, et dans un âge trop avancé, les abstractions et les calculs de l'économie sociale.

C'est par hasard que, dans une petite reprise de fièvre, il se mit à parler en vers à Tonine. Les vers n'étaient pas corrects; Tonine ne s'en aperçut pas beaucoup, ils chantaient quand même à l'oreille et plaisaient à l'esprit. Les images étaient vives, et les sentimens tendres et vrais. Quand l'accès fut passé, Tonine lui demanda s'il n'avait pas fait quelquefois des chansons.

— Oui, quelquefois, pour m'amuser, répondit-il, mais je ne les ai jamais montrées. J'aurais eu honte de m'avouer poète. Y a-t-il rien de plus méprisable qu'un poète? C'est une voix pleurarde qui raconte la peine sans jamais trouver le remède.

— N'importe, reprit Tonine, montrez-moi vos chansons, ou si vous n'avez pas daigné les écrire, tâchez de vous en rappeler une ou deux. Vous avez la tête fatiguée, vous ne pouvez pas penser de quelque temps à vos grandes affaires, que d'ailleurs je ne comprendrais pas : une chanson vous délassera et me fera plaisir à entendre.

Audebert chanta ses vers, qui plurent à Tonine et à Lise. Elles les apprirent tout de suite et les chantèrent en ville, où ils furent très goûtés. Audebert était depuis longtemps si sevré de complimens, qu'il fut très sensible à ceux que lui rapporta Tonine. Le pauvre homme était bon et tendre dans sa vanité; il y avait en lui autant de besoin d'être aimé que de besoin d'être admiré. Durant sa convalescence, il alla versifier dans la montagne. Sa tête s'y échauffa, et il rapporta des chansons en patois qui étaient réellement jolies. Il les envoya à Tonine par Sept-Épées, qui les lui remit en disant : — Voilà que le pauvre ami change de manie. Il se croit un petit Béranger, et si vous ne trouvez pas le moyen de l'arrêter, il va vous inonder de ses rimes.

— Eh bien! ce sera ce qu'il aura fait de plus raisonnable en sa vie, dit Tonine après avoir lu les chansons. Écoutez vous-même si ce n'est pas gentil!

Elle chanta d'une jolie voix fraîche, et sans prétention, les vers

du vieux rimeur, et Sept-Épées les trouva beaux, ce qui fit grand plaisir à Tonine. Le vieux parrain les écouta aussi, ne les comprit guère, mais les déclara très jolis, craignant de passer pour une bête s'il était d'un autre avis que « sa princesse; » seulement il se persuada qu'il en ferait bien autant s'il voulait, mais il ne voulut pas.

Tonine et Lise répandirent les chansons en les vantant beaucoup; puis il leur vint une idée, qui fut de les faire envoyer sous enveloppe, par Gaucher, au journal des petites affiches de la ville, où quelquefois elles avaient lu les élucubrations des poètes de la localité, lesquelles ne leur avaient pas toujours paru bien belles, et qu'on imprimait quand même. Le samedi suivant, elles trouvèrent avec joie une des chansons de leur poète dans la feuille hebdomadaire. Ce fut pour les ouvriers de la Ville-Noire la consécration du talent d'Audebert, et Tonine imagina encore de lui faire préparer un petit triomphe pour sa rentrée dans les ateliers. Deux ou trois jeunes gens, qui avaient du goût pour chanter, apprirent ses vers, et se mirent à les entonner en chœur quand il parut. De l'atelier où travaillait Tonine avec ses compagnes, des voix de jeunes filles répondirent le second couplet. Audebert fondit en larmes, et tout le monde attendri vint lui donner des poignées de main. Les garçons lui offrirent le vin de la bienvenue. On chanta beaucoup, on s'exalta un peu, et on ne travailla guère ce jour-là; mais le lendemain Audebert, jaloux de prouver qu'un poète n'est pas nécessairement un paresseux, se mit à l'ouvrage avec ardeur, et en sortit le soir plein d'idées poétiques qu'il lui tardait d'écrire.

Toutefois le bon vieillard n'accepta point sa gloire sans quelques soupirs de regret. C'était pour lui comme un pis-aller, comme un petit sentier qui côtoyait la grande route rêvée. Il avait les préjugés de beaucoup de ceux de sa caste contre les beaux-esprits, et en revenait toujours à dire que ce n'était pas là le fait d'un homme sérieux et utile.

Gaucher, qui avait un grand bon sens dans sa simplicité, lui dit :
— Consolez-vous, les vers qu'on chante me paraissent grandement utiles, à moi qui ne sais pas lire beaucoup dans les livres, et je ne suis pas le seul. C'est de la morale qui nous vient toute mâchée, et qui nous entre dans la tête sans que nous nous en apercevions. Ça dit beaucoup en peu de mots, ça va partout, et ça reste où ça va. Ça console souvent, ça apprend à voir et à sentir ce qui est beau et ce qui est bien. D'ailleurs il n'y a d'utile que ce qui est très clair et très bien dit. Vos systèmes pouvaient être bons, mais tout le monde ne les comprenait pas. Peut-être, sans vous offenser, qu'il y manquait par-ci par-là quelque petite chose, tandis que rien ne manque

à vos chansons. Eh bien! quand on n'a pas tous les moyens qu'il faudrait pour tirer le monde de ses peines, c'est beaucoup que d'avoir les moyens de faire prendre les peines en patience. A votre place, je serais aussi fier d'avoir fait un beau couplet de chanson que d'avoir écrit plein une bibliothèque.

Audebert sut gré à Gaucher de ces bonnes paroles, et se tint au travail de l'atelier assez régulièrement. Il ne manquait pas de courage; seulement il ne s'y soutenait pas volontiers, et fâchait souvent les maîtres par un excès de susceptibilité. A la moindre apparence de reproche, il boudait comme un enfant. Lise, Tonine et Gaucher l'adoptèrent un peu comme tel, tout en respectant son âge, son cœur et son intelligence. Ils le logèrent près d'eux, sachant bien qu'il n'amasserait plus rien, et qu'il fallait le pousser à gagner son pain quotidien les jours de bonne humeur, le distraire les jours de tristesse, et le contenir les jours d'exaltation trop vive. Tonine conserva sur lui un grand empire, et sut le raccommoder plus d'une fois avec ses patrons, avec ses amis et avec lui-même.

Sept-Épées travaillait, lui, comme un diable enragé, espérant mettre ses affaires sur un assez bon pied pour que Tonine n'eût bientôt plus de prétexte à ses refus. Il était devenu amoureux d'elle plus qu'il ne l'avait jamais été, et il faut dire aussi qu'elle se faisait chaque jour remarquer davantage par son grand esprit et sa belle conduite. Elle devenait tout à fait jolie et le paraissait plus que toutes les autres à cause de ce certain air que les autres n'avaient pas. Elles imitaient bien sa coiffure, son habillement et sa tenue, car elle était devenue grandement à la mode; mais tout cela n'était pas la princesse Tonine, et si les garçons de mauvaise vie s'éloignaient d'elle comme d'une mijaurée, ceux qui avaient du goût et de la fierté commençaient à lui faire la cour et à se disputer son attention.

Il arriva peu à peu qu'au milieu de ces hommages, Tonine parut devenir coquette à Sept-Épées, devenu jaloux. Elle n'encourageait personne, disant qu'elle voulait devenir vieille fille et rester sage; mais elle avait des manières polies et de la gaieté avec tout le monde. Elle ne cachait pas sa figure et son esprit comme dans le temps où, grande et mince fillette, elle se méfiait d'elle-même et des autres. Elle était bien forcée de voir, à présent qu'elle plaisait, que beaucoup voulaient lui plaire, et qu'elle était gardée par trop d'amoureux rivaux les uns des autres pour être exposée aux insolences d'un seul. Elle allait donc la tête haute dans sa Ville-Noire, parlant à tous, conseillant l'un, consultant l'autre, toujours en vue du bien de quelqu'un, respectueuse avec les vieux, respectée des jeunes, ne voulant porter ombrage à aucune femme, et se faisant chérir de tous sans avoir l'air de le chercher.

Sept-Épées voyait tout cela et en était fier, quand il s'imaginait être préféré en secret; mais quand il ne sentait pas venir la préférence, il se tourmentait beaucoup, et ne savait plus que penser de l'amitié que Tonine lui avait témoignée dans ses peines. Il remarquait alors qu'elle avait des soins et de la bonté pour tous ceux qu'elle voyait souffrir autour d'elle, que c'était son plaisir d'obliger, et qu'adroite à consoler, elle s'en faisait un devoir. Chaque jour, ce caractère d'obligeance et de charité se développait chez elle, et après une enfance mélancolique et réservée elle devenait expansive et encourageante aux malheureux, comme si elle eût renoncé tout d'un coup à vivre pour elle-même.

Elle avait des attentions délicates qui la faisaient bénir partout. N'allant jamais à la danse ni dans les réunions où le goût qu'elle inspirait à beaucoup de jeunes gens eût pu susciter des querelles, elle avait, tout en travaillant avec assiduité à son atelier, tout son loisir disponible pour contenter son bon cœur. Si quelqu'un de sa connaissance était malade, n'eût-elle qu'une heure à lui donner, elle y courait, et sa seule présence soulageait et ranimait la famille. A un pauvre elle trouvait toujours moyen de porter quelque chose, ne se gênant pas, quand elle n'avait rien, pour le demander à ceux qui étaient riches, et qu'elle trouvait toujours bien disposés pour l'aider dans sa charité. Si le père Laguerre était en colère, elle le persuadait si doucement, en commençant toujours par lui donner raison, qu'elle l'amenait vite à convenir qu'il avait tort. Si Gaucher avait un moment de tristesse, Lise accourait l'en avertir, et elle arrangeait une promenade avec les enfans pour le distraire.

Elle avait sur le rocher, au niveau de sa chambrette, quatre toises d'assise où elle était très habile à élever des fleurs en pot. Elle allait tous les dimanches porter quelque plante bien fleurie à Audebert, qui adorait les parfums, et elle rapportait celle dont il avait joui durant la semaine, pour la soigner jusqu'à nouvelle floraison. Ses amoureux lui en apportaient qu'elle n'acceptait qu'en leur disant :
— Vous savez, c'est pour notre chansonnier! — Et on lui répondait :
— C'est bien, Tonine, puisque c'est votre plaisir!

Que n'imaginait-elle pas en effet pour faire plaisir à ses amis! Elle avait procuré à Laguerre la plus belle chatte du monde, et elle la tenait propre et blanche comme une hermine. Elle apprenait à lire et à coudre à la petite Rose; elle la faisait belle, taillant elle-même ses robes, lui arrangeant ses cheveux blonds avec tant de goût que Gaucher, sortant de sa forge, noir comme un diable, croyait voir un ange au seuil de sa maison. Quand les garçons allaient à la chasse ou à la pêche, elle les rançonnait gaiement pour ses malades, et ils étaient si contens d'être remerciés par elle qu'ils se fussent

cassé le cou dans la montagne pour lui rapporter une grive ou une truite.

Sept-Épées remarquait tout, admirait et souffrait; mais de quoi pouvait-il se plaindre? S'il allait auprès d'elle avec l'intention de lui faire des reproches, il la trouvait raccommodant son linge ou préparant son souper, à la fois servante et maîtresse dans la maison qu'ils habitaient, comme dans toutes les maisons où elle daignait apporter l'ordre ou le secours, l'aumône de ses bras, de son cœur ou de son esprit, tout cela sans épargner ses mains blanches, que, par je ne sais quel miracle d'adresse ou de coquetterie, elle conservait si belles qu'il en était parlé jusque dans la ville haute, et que bien des dames en étaient jalouses.

Voyant que tout le monde voulait plaire à Tonine, Sept-Épées se tourmentait de ce qu'il pourrait faire pour être plus agréable et plus dévoué que les autres. Quoiqu'il fût sûr de la trouver chaque soir dans la chambre de son parrain et de pouvoir lui parler quelques instans, le Creux-Perdu était loin, et toute la journée se passait sans la voir, tandis que les autres jeunes ouvriers, allant et venant autour d'elle, pouvaient la rencontrer à toute heure. Il fut encore bien des fois sur le point d'envoyer paître la fortune; mais une forte considération l'arrêta.

Tonine refusait tous les partis, disant qu'un mari raisonnable la contrarierait certainement dans sa libéralité, et qu'avec un mari de son humeur, la misère rendrait bientôt toute libéralité impossible. Sept-Épées se disait alors qu'il fallait devenir riche afin de la mettre à même d'être généreuse à son gré, et quand la jalousie lui avait fait un peu négliger ses affaires, il s'y replongeait courageusement, mais sans grand succès. Ses relations au dehors étaient encore mal établies, ses placemens médiocres, ses livraisons souvent en retard par la faute de ses ouvriers, en dépit de l'activité et de l'autorité de Va-sans-Peur.

Sept-Épées, dans son inquiétude, s'imaginait que Tonine eût pu lui donner l'élan du génie, si elle eût voulu l'aimer; mais il n'était ni hardi, ni habile avec elle. Sa fierté s'accommodait peu des patientes délicatesses avec lesquelles il faut convaincre une femme que l'on a rendue méfiante par sa propre faute. Généreux et sincère, il ne savait pas être tendre. Sûr de sa franchise et orgueilleux de sa bonne conduite, qui l'élevait au-dessus de la plupart de ses jeunes compagnons, il ne souffrait pas aisément qu'on ne lui rendît pas justice. Il avait vu les paresseux et les débauchés faciles au repentir, aux larmes, aux protestations. Son parrain avait eu sur lui sa part d'influence. Il lui avait inspiré le mépris de la faiblesse, et lorsque, enfant, il avait eu, à la suite de quelque faute légère, le

besoin de se faire pardonner, le vieillard lui avait dit, de sa voix terrible : Pas de ça! il n'y a que les lâches qui câlinent les parens! Ne recommencez pas à désobéir, voilà comment vous vous ferez absoudre. — Sept-Épées avait donc contracté un peu de la rigidité du vieux forgeron. Il n'avait guère connu les baisers d'une mère, et jamais le sentiment de protection tendre qu'une jeune sœur inspire. Sa mâle beauté disait tout cela pour qui savait l'étudier, et peut-être Tonine en avait-elle pénétré l'expression avec un peu de crainte.

Il avait pourtant de grands accès de sensibilité, le pauvre armurier, lorsqu'il se trouvait seul : parfois son cœur navré éclatait en sanglots; mais il en rougissait au lieu de s'en faire un mérite. — Qu'importe que j'aie ce chagrin? se disait-il; je sais bien que ce n'est pas le chagrin qui fait un homme solide et méritant : c'est au contraire ce qui l'affaiblit et le rabaisse. Tonine ne m'a-t-elle pas dit qu'il fallait persévérer dans mon entreprise? Sans doute elle me mépriserait, si je quittais la partie pour aller pleurer à sa porte comme un chien battu. Allons! un jour viendra peut-être où elle verra qui je suis, où les faits vaudront mieux pour la convaincre que de belles paroles pour l'attendrir!

Sept-Épées n'avait pas réalisé ses rêves d'aisance. Il n'avait ni forts mulets pour porter sa marchandise, ni bon petit cheval pour le porter lui-même dans ses visites aux détaillans. Il s'en allait à pied par les chemins, sombre, hautain, et mal disposé à prendre la pratique par la persuasion.

Aussi fit-il peu d'affaires. Il s'était bien trompé le jour où il s'était cru propre au commerce. Son âme droite et probe s'indignait des mille petits subterfuges de l'acheteur, des affectations de dédain en usage pour déprécier les produits et les avoir à meilleur compte. Il eût fallu répondre par un langage *ad hoc*, appelé *bagout* par les praticiens, échange de mensonges enjoués, de taquineries gasconnes, et même d'invectives de convention; cela lui était impossible. Il se fâchait quand on le traitait de voleur et de brigand, quoiqu'il sût bien que ce sont là les amicales plaisanteries reçues dans le petit commerce des grands chemins, et que, pour un sou de rabais, on peut aller jusqu'à se traiter d'assassin, sauf à trinquer ensemble un instant après, pour cimenter le bon accord.

Sept-Épées rentra un jour à la baraque, très mécontent de sa situation, et il y trouva les choses sur un pied qui acheva de le consterner.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

L'ILE DE LA RÉUNION.

I. *Album de La Réunion*, par M. Roussin. — II. *Ile de La Réunion, notice sur les principales productions naturelles et fabriquées de cette île*, par M. G. Imhaus; in-8°, 1858. — III. *La Crise alimentaire et l'Immigration des travailleurs étrangers à La Réunion*, par M. Fiteau; in-8°, 1859. — IV. *Histoire de l'île Bourbon*, par M. G. Azéma; in-8°, 1859. — V. *Notes de voyage prises à La Réunion*, par M. R. R., aumônier de la flotte (inédit). — VI. Documens officiels.

Dans l'Océan-Indien, la politique coloniale de la France a subi, par les fautes de la métropole et les dures chances de la guerre, des revers qui composent une des plus tristes pages de notre histoire. De son vaste et glorieux empire de l'Inde, la France n'a conservé que cinq villes ou comptoirs, avec une banlieue de peu d'étendue. La grande île de Madagascar, dont Richelieu et Colbert voulurent faire un centre de rayonnement vers l'Afrique et l'Asie, tour à tour livrée à des compagnies oppressives, à des gouverneurs inhabiles, à des aventuriers suspects, a été abandonnée de fait, sinon de droit, à la barbarie indigène. L'île Maurice, célèbre pendant un siècle sous le doux nom d'Ile-de-France, raconte plus clairement encore les désastres de la patrie. Notre pavillon a cessé d'y flotter, ainsi que sur les Seychelles, qui avaient connu des âges de bonheur sous l'autorité française. Une seule possession nous est restée, Bourbon, dont un caprice politique a changé le nom, que deux cents ans avaient consacré, en celui de *Réunion*, réminiscence révolutionnaire qui n'a aucun sens.

Quoique restreinte à ces humbles limites, l'influence française n'est pourtant pas tout à fait annulée sur ce théâtre de son ancienne gloire. Ainsi la population de l'île Bourbon a profité de la paix pour agrandir ses cultures, pénétrer dans les solitudes de l'intérieur, améliorer son système de ponts et chaussées, attaquer, sinon dompter la mer qui l'assiége. Aux entrepôts et aux marchés de la métropole le commerce local a fourni d'abondantes cargaisons, tout en offrant un important débouché à ses produits manufacturés. Autant que le permet le pacte colonial, des rapports d'affaires ont été noués avec Maurice, l'Inde, l'Afrique. En vain l'émancipation des esclaves a surpris le pays dans cette œuvre de restauration, la vivace énergie de la colonie a bientôt dépassé le niveau des meilleures années d'autrefois : aujourd'hui La Réunion marche en avant de toutes ses rivales. Avec un port que la nature lui a refusé et que l'art n'a pu encore lui donner, avec plus de liberté dans les règlemens économiques et administratifs, elle atteindrait vite la prospérité de Maurice, sa voisine et sa sœur, comme ces îles se plaisent encore à s'appeler en souvenir d'une commune origine : spectacle plein d'attraits et d'enseignemens que ce tableau d'une population de quelques milliers d'âmes jetée sur un îlot de quelques milliers d'hectares, à quatre mille lieues de la métropole, luttant avec une héroïque persévérance contre de terribles ouragans, contre l'isolement, contre l'indifférence de l'esprit public, contre des restrictions légales! Une telle lutte révèle toute la puissance de l'homme et doit confirmer par un nouvel exemple l'aptitude du génie français à la colonisation.

I. — LA TERRE. — LA MER. — LA POPULATION BLANCHE, COLORÉE, NOIRE. — LES IMMIGRANS ASIATIQUES ET AFRICAINS.

A La Réunion, le trait saillant de la condition faite à l'homme par la nature est le contraste des élémens : le sol le plus généreux y est entouré de la mer la plus dangereuse, deux caractères principaux et bien tranchés. Située sous le tropique du Capricorne, entre Maurice, éloigné de trente-cinq lieues, et Madagascar, distant de cent quarante, l'île est formée tout entière par les laves qu'ont vomies deux volcans, l'un depuis longtemps éteint, l'autre brûlant encore. Elle est peu étendue, 232,000 hectares, à peine le tiers d'un département français, mais admirablement variée et fertile. L'ellipse qu'elle décrit offre un contour de 213 kilomètres sur une longueur de 62 kilomètres et une largeur de 44. Elle est coupée en deux, du nord-ouest au sud-est, par une chaîne de montagnes dont les deux versans rappellent, l'un l'Asie avec ses chaudes et eni-

vrantes harmonies, l'autre l'Afrique avec sa luxuriante parure et son ciel de feu. Cette diversité d'exposition a déterminé la division administrative de l'île en deux arrondissemens, l'un *du vent*, l'autre *sous-le-vent*; elle exerce une sensible influence sur les produits naturels, les cultures, la santé, les habitudes et jusque sur le caractère et les idées des habitans (1).

La base volcanique du sol tantôt montre à nu son noir glacis, tantôt se brise en blocs rugueux et épars, le plus souvent se recouvre d'alluvions entraînées des montagnes par les pluies et enrichies d'humus par les détritus des végétaux. Ces matières fermentent au soleil du tropique avec une prodigieuse énergie. Le territoire est baigné par une multitude de ruisseaux et de rivières qui coulent des montagnes, comme d'une vasque d'où l'eau déborde, et sont utilisés comme forces motrices et comme moyens d'irrigation. Le palmiste, le dattier, le cocotier, avec leurs troncs élevés et leurs élégans panaches, le latanier avec ses éventails rayonnans, les spirales hérissées du *vacoa* donnent au paysage un aspect oriental. Les divers centres de population, composés de maisons qui se perdent au milieu des arbres, sont distribués tout autour de l'île à peu près régulièrement, comme les anneaux d'une chaîne. Les habitations avancent vers l'intérieur à mesure que s'étendent les cultures. De la base ellipsoïde de l'île, le terrain s'élève en un amphithéâtre dont les gradins sont séparés par des coupures; les unes forment de sauvages et abrupts escarpemens, les autres s'élargissent en vallées et sont tapissées d'une riante végétation. Çà et là séparée de la mer par les savanes sèches et des sables, la zone inférieure, royaume de la canne à sucre, se déploie sur une largeur d'environ 6 kilomètres : ceinture verdoyante qui entoure la colonie entière, et recèle dans ses plis d'incalculables trésors. Au-dessus d'elle, la zone moyenne se pare de ces bouquets d'arbustes qui font de l'île, vue en pleine mer, une corbeille de fleurs et de fruits aux pénétrans aromes. Là sont bâties de charmantes retraites où mènent d'étroits et secrets sentiers, bordés de haies de jamrose, au sein d'une fraîche atmosphère, tandis que les sucreries de la zone inférieure sont livrées aux noirs tourbillons de fumée et à la fièvre industrielle. Plus haut enfin, un entablement de plateaux aux croupes ondulées sépare les versans de l'est et de l'ouest et les groupes montagneux du nord et

(1) A La Réunion, l'*habitation* est l'exploitation rurale; l'*habitant* est le maître de cette exploitation; le *propriétaire* est le rentier sans terres qui réside en ville; le *planteur*, celui qui fait cultiver la canne sans la manipuler; le *sucrier* ou *usinier*, celui qui exploite la sucrerie; le *géreur* est le directeur de l'exploitation; *la bande*, le groupe des travailleurs. — Nous ne suivrons pas très rigoureusement cette nomenclature toute locale.

du sud, à 12 et 1,500 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, dans un climat favorable à tous les produits de l'Europe et aux dons de la nature tropicale. Çà et là, de ces plateaux se détachent, à plus de 3,000 mètres d'altitude, des mornes crevassés et des pitons aigus, dont la cime est couverte de neige, et qui rendent de précieux services à l'agriculture par les intarissables réservoirs de leurs sources. Dans la région septentrionale, entre les principaux groupes se déploient trois vastes cirques formés dans l'âge moderne par l'affaissement des assises inférieures du sol qu'avaient rongées les feux souterrains. Dans quelques parties de l'île, comme à Orère, l'homme a créé de ravissantes oasis de verdure; ailleurs, comme à Salasie et à Cilaos, jaillissent des eaux thermales douées de propriétés analogues à celles de Vichy, et où les malades accourent, même de Maurice : la beauté du pays, la douceur d'une température de dix degrés inférieure à celle de Saint-Denis y ont fixé une population sédentaire qui a reçu de l'état des parcelles de terrain. C'est à Salasie que le gouvernement de juillet songea un instant, en 1837, à transporter certains condamnés politiques. On n'eut point assez de cris alors : combien Cayenne et Noukahiva ont dû faire regretter Bourbon! Au sud de l'île, les sommets alpestres sont dominés par le *Piton de Fournaise*, cratère du volcan qui de nos jours encore, à des intervalles fréquens, allume ses incendies sur l'horizon. N'étant jamais accompagnées de tremblemens de terre, ce qui est un signe de dégagement facile du gaz et de déclin peut-être dans le foyer de combustion, les éruptions du volcan ont tout l'attrait d'une illumination grandiose : les flammes qui embrasent le ciel, la coulée rouge des laves sur le *Grand-Brûlé*, le bouillonnement de la mer au contact du torrent de feu qui se noie dans ses flots, sont des spectacles pleins de charme, sans péril pour l'île qui en est le théâtre, et des phares pour les navigateurs qui sillonnent la mer des Indes.

Par un concours de bienfaits rare dans les contrées chaudes, ce pays, si fertile et si pittoresque, est en même temps un des plus salubres du globe. Les premiers explorateurs qu'y porta le courant des aventures au XVIe siècle furent émerveillés d'y trouver réunis sous un ciel tropical un air pur et balsamique, une chaleur modérée, des pluies rafraîchissantes, une agréable alternance de brises de terre et de mer. En observant que les plaies s'y guérissaient promptement, que les fièvres et les maladies endémiques y étaient inconnues, non moins que les serpens, les reptiles venimeux et les bêtes féroces, l'essaim de Français envoyés de Madagascar en découverte célébra comme un Éden l'île Mascareñas, ainsi nommée du navigateur portugais qui le premier l'avait signalée. La compagnie de Madagascar en fit son hôpital; les navigateurs de toute nation y déposèrent leurs

malades; une population humaine s'y établit dans les conditions les plus douces d'existence, même pour la race blanche. Autour de ces nouveaux hôtes se multiplièrent par leurs soins ou d'elles-mêmes les plantes utiles, et les animaux domestiques pullulèrent avec une merveilleuse fécondité.

Voilà la terre, — un trésor pour la richesse, un paradis pour le charme. Quel contraste avec l'Océan, qui étreint de ses lames furieuses la base de l'île! Point de ports ni de baies; pour tout mouillage, des rades foraines toujours fatiguées par une mer houleuse dont la violence implacable lance sur le rivage des bancs de sable et de galets qui s'entre-choquent avec fracas. Pendant tout l'hivernage, c'est-à-dire, en langage africain, au temps des grandes chaleurs et des pluies, de novembre à avril, l'agitation tempêtueuse des vagues sème de dangers les abords de l'île : souvent des raz de marée, soulevant la masse liquide jusqu'en ses abîmes, la roulent et la déroulent en nappes immenses qui se brisent contre la plage. Parfois des ouragans, qu'à raison de leur mouvement circulaire la science appelle des cyclônes, brisent et engloutissent les navires, et, enveloppant la terre dans leurs fureurs, renversent les maisons, dévastent les cultures, déracinent les arbres, dispersent le sol lui-même à tous les vents. Pendant six mois de l'année, sur les rades, l'inquiétude règne à bord de tous les navires : chaque capitaine étudie le vent, l'œil tour à tour fixé sur le baromètre et sur le ciel, l'oreille attentive au canon d'alarme de la sentinelle qui à terre veille aussi sur le temps. Au premier signal, tout navire prend le large pour échapper au naufrage ou au boulet qui le forcerait de fuir, s'il voulait jouer dans un défi imprudent la vie de l'équipage et la marchandise des armateurs.

Heureusement pour l'humanité, c'est là sa gloire, aucun péril et aucune peur ne la détournèrent jamais de ses voies. L'homme prend racine sur toute terre, même la plus ingrate, et il n'est pas de lieu si désolé qui ne retienne par des attaches mystérieuses quelques familles à ses flancs. A plus forte raison l'homme accourt-il prendre possession de toute contrée qui promet à ses peines une juste récompense, et à ses loisirs quelque agrément : double attrait qui poussa vers Bourbon, à travers la mer inclémente, les enfans de la France. Par eux-mêmes d'abord, bientôt avec le concours de la race noire, ils y ont inauguré l'agriculture, l'industrie, le commerce; ils ont travaillé, prospéré, joui. Leur société en grandissant s'est consolidée; en poursuivant sa propre fortune, elle a aidé à celle de la France. C'est ce mouvement de progrès dont il faut indiquer les causes, retracer les diverses phases, sans nous arrêter plus longtemps aux aspects physiques de la contrée, qui ont été décrits ici

même avec plus de détails sous l'impression de souvenirs personnels (1).

Bourbon est du petit nombre des lieux pour lesquels on peut citer la date d'installation et le nom même des premiers habitans; c'est dire combien l'origine de la population est moderne, quoique l'île appartienne à l'ancien monde par sa situation géographique. C'est au milieu du XVIIe siècle, il y a deux cents ans à peine, que le drapeau français y fut planté sur un territoire qui, de ce souvenir, a conservé le nom de *la Possession*, entre Saint-Denis et Saint-Paul, les deux principales villes. Sous sa protection abordèrent d'année en année des élémens fort divers : matelots et soldats venus de Madagascar en punition ou en convalescence, flibustiers voulant mettre leurs prises en sûreté. Le premier noyau de colonisation sérieuse fut un groupe d'une vingtaine d'ouvriers envoyés en 1665 par la compagnie des Indes à l'instigation de Colbert, et que suivit bientôt après un convoi de jeunes orphelines. Par leur mariage se formèrent les premières familles, dont le nom s'est conservé dans les archives du pays et la mémoire des habitans; la plupart survivent encore avec honneur dans la société créole. Un peu plus tard, l'île reçut d'autres Français échappés au massacre de Fort-Dauphin à Madagascar. Il paraît que la révocation de l'édit de Nantes y conduisit aussi quelques protestans, d'abord réfugiés en Hollande, et qui apportèrent là, comme ont fait en toute colonie les proscrits pour cause de religion, une activité à la fois industrieuse et morale. En ajoutant les agens des compagnies de Madagascar et des Indes qui se succédèrent dans la possession de l'île Bourbon, et quelques officiers de terre ou de mer qui s'y fixèrent après y avoir servi, on aura les divers élémens de la population primitive, dont l'établissement fut favorisé en 1688 par de vastes concessions de terres. Cette population, quoique de race blanche et vivant sous la zone torride, s'acclimata parfaitement grâce à une température qui oscille de 12 à 28° centigrades; sa vitalité féconde est attestée par le nombre des blancs créoles issus en deux siècles des pères de la colonie; on l'estime à vingt-cinq ou trente mille individus (2).

La pureté du sang européen ayant été altérée de bonne heure par des alliances avec les femmes malgaches que l'amour et la violence emmenèrent à Bourbon, il en fût résulté une scission, si, par un accord tacite, on n'avait renoncé de bonne heure à tenir compte de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1844, l'étude de M. T. Pavie sur *l'Ile de Bourbon*, et, dans la livraison du 15 novembre 1849, celle de M. Th. Page, *Journal d'une station dans les mers de l'Inde*.

(2) Pour ne pas aggraver les divisions trop réelles qui existent entre les diverses classes, on s'abstient, dans l'état civil et les dénombremens, d'établir aucune catégorie d'après les couleurs et les origines.

ces mélanges : la liberté, plutôt que la nuance de la peau, fut le signe auquel se reconnurent les maîtres, et cette règle conduisit à qualifier de noirs des esclaves à peu près blancs qui partageaient le sort de la population noire, en même temps que le nom de petits créoles ou petits blancs fut donné à une classe dont l'origine libre constitue la seule fortune et la principale distinction. Ce sont les descendans de quelques colons et d'anciens affranchis qu'un goût de solitude et d'indépendance sauvage conduisit dans les *hauts* de l'île les plus escarpés, dans les *îlettes* les plus inconnues. Vivant, isolés et insoucians, d'un peu de jardinage et de pêche, écartés de la grande culture par leur pauvreté, de la petite par leur fierté, orgueilleusement drapés dans leurs haillons, n'étant plus soutenus par la société, dont l'exemple est une force, ils répugnent moins à demander des secours que du travail. Quelquefois seulement, au moment de la récolte, les petits blancs sortent de leurs retraites et offrent leurs bras contre salaire pendant quelques jours, mais seulement pour la coupe des cannes, jamais pour l'usine, ce qui, à leurs yeux, les assimilerait aux anciens esclaves et aux engagés actuels. Braves au demeurant, pleins d'honneur, spirituels avec une nuance de gaieté bouffonne, toujours patriotes et empressés au service du milicien, beaux hommes dans certains quartiers, grands par les prétentions, petits par la fortune, ils marquent, mieux que les vrais mulâtres, la transition entre blancs et noirs; leur rêve, leur ambition, c'est une descente à Madagascar, où ils tenteraient volontiers de reconquérir dans les aventures un rang qui les mît au niveau des purs créoles. Peut-être, avec quelques avances d'argent gratuites ou à des taux modérés, trouveraient-ils bien plus près, dans la petite culture, la destinée qu'ils rêvent au loin!

A Bourbon, pas plus qu'ailleurs, le système colonial ne visa, suivant les beaux exemples de l'antiquité grecque, à former, dans des conditions normales, une jeune société qui se développerait homogène, lentement, mais sûrement, par la force même de la nature ou par de nouvelles alluvions d'émigrans européens. Impatientes de bénéfices, ne se mettant en souci que de satisfaire aux demandes commerciales de la métropole, les compagnies précipitèrent le peuplement et la mise en valeur du sol en introduisant à Bourbon, au moyen de la traite, les bras vigoureux et dociles des races inférieures ou déchues : mélange funeste qui pèsera sur tout l'avenir, et qui ne pouvait invoquer, en ces lieux, l'excuse d'un climat incompatible avec le travail des blancs. Les compagnies recrutèrent des esclaves dans tous les pays accessibles, à Madagascar, à la côte d'Afrique, en Arabie, dans l'Inde, dans l'archipel malais. Au commencement du XIXe siècle, le nombre de ces derniers dépassait quatre fois celui des maîtres (64,000 contre 16,000 en 1801). La

facilité de l'existence se conciliant avec la sociabilité familière des peuples de souche française, le commandement des maîtres fut plutôt paternel que tyrannique malgré quelques tristes exceptions. La variété même des types et des origines parmi les esclaves, en neutralisant les fermens d'irritation, maintint une sécurité favorable à l'expansion sympathique des caractères. Les récits des premiers temps de la colonisation rappellent trait pour trait les pages d'Hésiode et d'Ovide sur l'âge d'or, comme si toute société nouvelle devait recommencer par une enfance naïve l'histoire de l'humanité. Maisons ouvertes à tout venant, portes sans serrures ni clés, échanges de repas champêtres, mariages d'amour, fêtes cordiales, trocs en nature, on retrouve à cette première époque tout le roman des idylles. A la longue, il se dégagea peu à peu de cette égalité fraternelle une aristocratie locale par l'arrivée de quelques familles nobles et le facile anoblissement des bourgeois; néanmoins l'inégalité des rangs, des fortunes et de l'éducation ne rompit pas l'harmonie des rapports, chacun ayant accepté sans murmure son rang, même le petit créole, l'homme de couleur et l'esclave. La bienveillance des mœurs tempéra les rigueurs du sort. Sous ces heureux auspices se forma le caractère propre des habitans de l'île Bourbon : vive et gracieuse imagination, cordialité affectueuse et généreuse, insouciance quelque peu légère et prodigue inclinant à l'indolence, amour des plaisirs et du luxe poussé jusqu'au faste; en somme, génie un peu païen, ionique pour mieux préciser, se berçant volontiers aux doux balancemens d'une nature enchanteresse. Des lèvres créoles s'exhale d'instinct la poésie, tantôt voluptueuse et tendre, tantôt solennelle et contemplative: fidèle symbole de la nature tropicale, si variée dans ses aspects et toujours élégante. A cette physionomie générale doivent s'ajouter néanmoins des traits plus vigoureux : une aptitude spéciale pour les affaires quand la passion ou la nécessité vient l'aiguillonner, une capacité administrative qui a mis en relief plusieurs illustrations, même féminines; un enthousiasme spontané pour toute grandeur et toute beauté, surtout le patriotisme national. L'éloignement a plutôt fortifié qu'affaibli le dévouement à la France, qu'ont entretenu de fréquentes guerres avec l'Angleterre, qui, déjà maîtresse des îles et des continens les plus proches, Maurice, le Cap, Natal, l'Inde, l'Australie, est soupçonnée de convoiter Madagascar. Loin de pencher vers l'Angleterre à la vue de Maurice, plus avancé pourtant en prospérité matérielle, Bourbon entretient plutôt à Maurice même les souvenirs et les regrets de la patrie. Comme les palmiers de son île, sous la distinction délicate de ses formes, le créole de Bourbon contient beaucoup de force. Il s'incline sous le vent et se redresse intact; l'ouragan seul peut le déraciner.

L'émancipation des esclaves, qui aurait pu être un de ces ouragans, fut à peine un coup de vent qui fit fléchir sans la rompre la fortune de la colonie. Là, il est vrai, la crise trouva les esprits mieux préparés qu'ailleurs. Dès 1834, l'assemblée coloniale adressait au gouvernement métropolitain un projet d'ordonnance contenant certaines concessions en faveur des esclaves, en même temps que l'élite des habitans s'engageait, par une décision expresse, à sacrifier les préjugés et les antipathies contre les hommes de couleur à l'intérêt général. La magistrature et le clergé favorisaient aussi l'émancipation, bien qu'avec certaines nuances dans les sentimens et dans les procédés. C'est ainsi que La Réunion (car tel est depuis lors le nom de la colonie) passa de l'esclavage à la liberté, sans le moindre trouble. Il n'y eut pas même à regretter une faillite. Le commissaire de la république, M. Sarda-Garriga, s'appuyant sur l'administration locale, prévint toute suspension de travail en obtenant des esclaves, qui allaient être affranchis, un engagement de deux années moyennant salaire librement débattu avec tels maîtres qu'ils voudraient: pendant ce temps, patrons et ouvriers se prépareraient à une mutuelle indépendance. Beaucoup se donnèrent, comme par un caprice enfantin, le plaisir de changer de maîtres; mais le travail fut généralement maintenu sur les habitations malgré la désertion avouée ou clandestine d'un certain nombre de noirs impatiens de jouir de la liberté. Au bout des deux années, la plupart d'entre eux s'éloignèrent des ateliers, les uns pour se livrer aux petites industries, aux petits commerces parasites des villes, d'autres pour le plaisir d'être à leur tour propriétaires. Beaucoup s'adonnèrent à cette molle fainéantise que semble conseiller une nature prodigue de soleil, de fruits et de racines au-delà des besoins; ils profitèrent de la tolérance indulgente et prudente des anciens maîtres pour dresser leur *ajoupa* couverte de feuilles dans quelque coin écarté de la propriété, d'où ils grappillaient dans les champs voisins, comme lorsqu'ils appartenaient à la maison, au gré de leur fantaisie vagabonde. Sur soixante mille esclaves environ affranchis en 1848, on n'estime pas à plus d'un quart ceux qui restent aujourd'hui attachés à quelque habitation. Quant à la domesticité des villes, elle recrute plus difficilement encore ses serviteurs parmi les affranchis. Le coup fut des plus sensibles pour beaucoup de maîtres qui, ne possédant pas de propriété rurale, louaient les services de leurs esclaves à des prix dépassant de beaucoup le revenu de l'indemnité, fixée à 720 francs par tête d'esclave pour La Réunion. Atteints dans leur fortune, tous ceux qui n'étaient pas engagés dans quelque spéculation productive furent menacés de ruine.

Pour assurer la continuation du travail, la loi a imaginé le livret,

que les maîtres s'efforcent de transformer partout en un engagement d'un an. Entre ce contrat et la condition de propriétaire, de capitaliste, d'industriel établi pour son compte et disposant de moyens assurés d'existence, l'autorité n'admet pas volontiers ces positions intermédiaires si communes en Europe dans la classe ouvrière. Des règlemens aussi absolus excitent l'antipathie du noir, qui s'ingénie pour y échapper. Il fuit dans la solitude, il imagine un engagement fictif avec un patron qui, à l'occasion, retrouve l'équivalent de son service. Quelquefois même, — étrange renversement des rôles, — le blanc ou plutôt l'homme de couleur qui consent à signer en faveur du noir un engagement à l'année qui n'a rien de sérieux reçoit de ce dernier le prix de sa connivence, et une somme d'argent sert à racheter l'obligation légale. Cette répugnance contre un livret, qui n'a de commun que le nom avec celui des ouvriers de France, couvre quelquefois un goût de vagabondage justement suspect; mais souvent aussi elle découle de la susceptibilité de l'homme libre, du citoyen, comme les affranchis aiment à se qualifier, qui craint de retomber sous un joug détesté. Ce mobile n'a rien de criminel, et un peu d'indulgence pour les prétentions qu'il suscite, en laissant toute latitude pour la forme et la durée des engagemens, ramènerait au travail probablement des bras que trop de sévérité en éloigne. En Europe, la liberté mutuelle suffit pour établir un courant régulier de relations, qui assure l'équilibre entre l'offre et la demande. Un peu plus lentement sans doute, il en serait de même aux colonies pour les travaux de la terre, comme il arrive déjà pour ceux de l'industrie et du commerce, où les noirs, plus libres et mieux rétribués, se portent assez volontiers, on en convient.

Suivant la coutume des aristocraties et des gouvernemens, les propriétaires, à la suite de l'affranchissement, ont plus compté sur l'action des lois que sur les influences morales. L'amour-propre des maîtres ne descendait pas volontiers à des débats de salaire, à des ménagemens de conduite envers d'anciens esclaves. Les blancs n'aiment pas à raisonner leurs prétentions avec les noirs. En 1850, leur patience était épuisée par deux années de condescendance : craignant d'ailleurs de se voir abandonnés, quoi qu'ils fissent, ils jetèrent les yeux sur l'Inde et sur l'Afrique pour y trouver des ouvriers plus maniables et plus sûrs. Dès 1851, ils laissèrent donc les affranchis se retirer des champs et des usines sans aucun effort considérable pour les retenir, et la séparation entre les deux races serait devenue à la longue de plus en plus profonde, si l'éducation publique n'eût agi dans le sens d'un rapprochement. Deux ordres religieux sont venus distribuer aux enfans de couleur l'instruction primaire. Dans ces organisations, que la rudesse extérieure entretenue par

l'esclavage faisait croire réfractaires à l'enseignement, pénètrent aisément les sciences et les arts qui dérivent de la sensation : le dessin, la géométrie, la mécanique, la musique, les langues. Les écoles sont très fréquentées par les élèves, qui s'y rendent quelquefois de fort loin, et l'on a vu dans celles du soir d'anciens esclaves septuagénaires venir, avec une curiosité juvénile et une ardeur virile, s'exercer à la lecture et à l'écriture, qui devaient les rendre dignes du titre de citoyens. Le jargon nègre fait place à un français moins incorrect. Avec le niveau moral s'élève le niveau intellectuel, et l'on voit des jeunes gens de couleur entrer dans le lycée de l'université, dans le collége des jésuites. Au sortir des classes, ils trouvent aisément à se placer dans les bureaux, les magasins, dans tous les états qui demandent l'activité du corps et de l'esprit, et ils y font aux créoles une sérieuse concurrence.

Ce mouvement remarquable serait un bienfait pur de tout mélange, s'il n'enlevait à l'agriculture et aux campagnes des contingens trop nombreux de générations nouvelles, contrairement à leur propre intérêt et à celui de la colonie. Pour combattre cette tendance, des arrêtés officiels ont prescrit dans les écoles le travail manuel; la chambre d'agriculture a voté l'apprentissage obligatoire : tentatives qui ne peuvent à leur tour être louées sans réserve, parce qu'on ne s'est pas inquiété de laisser une marge suffisante à l'instruction. La presse locale n'obéit-elle pas à quelque arrière-pensée peu libérale quand, sous prétexte de commenter les arrêtés officiels, elle reproche vivement aux frères de la doctrine chrétienne d'exciter outre mesure la pensée dans le cerveau des jeunes noirs, de leur inspirer une ambition subversive, d'en faire de dangereux et inutiles savans? On a entendu un gouverneur, qui visitait, il y a quelques années, des écoles primaires, s'étonner de trouver les enfans noirs portant casquette, cravate et souliers, et s'en plaindre vivement comme d'une atteinte aux vieilles et respectables traditions de l'île : un tel déclassement menaçait la société dans ses bases! Que ces bases fussent changées depuis l'émancipation, il ne s'en inquiétait pas! Le véritable esprit de progrès sanctionne ces réformes, qu'il voudrait compléter par l'établissement d'écoles au sein même des campagnes, à portée des populations rurales, où l'enseignement se combinerait avec de petites cultures dont les maîtres eux-mêmes montreraient la théorie et la pratique dans une intelligente répartition entre les travaux de l'esprit et ceux du corps. Il est curieux de constater qu'un spécimen de cette alliance a été réalisé par une corporation de femmes et filles négresses qui ont fondé, sous la conduite d'une dame créole, un établissement dans le bassin de la Rivière des Pluies, et ont montré par leur propre

exemple comment la race noire était susceptible de régénération.

Par le concours de ces heureuses influences, la famille, dont les esclaves faisaient peu de cas alors que le mariage ne leur assurait les priviléges ni de l'époux ni du père, se constitue rapidement dans la population affranchie (1). A la suite de la famille vient la propriété, fort petite d'abord, mesurée aux besoins et à l'ambition; mais avec les enfans croîtront les besoins, avec l'aisance l'ambition. Le noir a travaillé pour gagner le prix de son lopin de terre, et il le paie à tout prix, quand le gouvernement ne le lui donne pas. Il travaillera pour agrandir sa cabane, où il est roi, son champ, où nul ne lui commande. Des sociétés de secours mutuels, préludes des caisses d'épargne vivement réclamées, viennent en aide à ce mouvement en inculquant des habitudes d'ordre et de prévoyance à des races que l'on en croyait incapables. De telles institutions réparent le délaissement où les maîtres, dégagés de toute charge par l'émancipation, ont laissé tomber leurs anciens serviteurs. Elles préparent, on l'espère du moins, pour un prochain avenir, dans les relations agricoles et industrielles, un rapprochement analogue à celui qui s'est fait, depuis 1848 surtout, dans les rangs élevés de la société. Si ce n'est pas encore de la fusion, c'est du moins la reconnaissance des droits de chacun aboutissant à des égards mutuels. L'égalité se constate au théâtre; elle va même jusqu'au duel, offert et accepté de blanc à mulâtre. Le progrès est moins sensible toutefois dans les bourgs et les campagnes qu'à Saint-Denis même, centre administratif où descendent voyageurs et fonctionnaires, moins dans les quartiers *sous-le-vent* que dans ceux *du vent*, qui reçoivent plus vite, par la facilité des communications, l'influence du chef-lieu, moins encore parmi les femmes que parmi les hommes. A vrai dire même, le préjugé de la couleur persiste intact contre les femmes, et il y aurait à désespérer de le voir jamais disparaître, s'il ne s'atténuait par l'éducation. Longtemps les jeunes filles de couleur, quelles que fussent la fortune et la position de leurs pères, furent exclues des pensionnats, tandis que leurs frères étaient admis dans les lycées. Depuis quelques années, la répugnance des mères créoles a cédé à des considérations de paix publique, et l'on peut entrevoir le jour où se continueront dans la société les amitiés et les relations nouées dès l'enfance.

En vue de la désertion imminente des usines à sucre, les maîtres avaient jeté les yeux sur la ressource de l'immigration. Déjà, sous le régime de l'esclavage, quelques essais mal réussis avaient été

(1) Le dernier recensement, celui de 1856, constate dans la classe des anciens affranchis 668 mariages, 128 reconnaissances, 330 légitimations.

tentés dans l'Inde et la Chine; on les reprit, encouragé que l'on était par l'exemple de l'île Maurice, où une population d'engagés, substituée aux affranchis, avait renoué la tradition du travail et provoqué un puissant essor de prospérité. Par plusieurs de ses côtés, cette grande question de l'immigration intéresse toutes nos colonies; mais pour ne pas sortir du cadre de cette étude, nous n'en dirons que ce qui a trait particulièrement à La Réunion.

Mieux que les Antilles, La Réunion pouvait, grâce à sa situation géographique, tirer parti de nos établissemens de Pondichéry et de Karikal pour recruter des immigrans; elle en obtint en effet dès 1851 et les années suivantes quelques milliers, et le nombre eût été plus considérable, si, en dehors du territoire fort restreint de ces deux villes, les agens avaient pu librement faire appel aux cultivateurs du voisinage, sujets de la compagnie des Indes. Toutes les tentatives pour élargir le champ d'opérations furent entravées par des règlemens de la compagnie et même par des poursuites. Néanmoins le courant d'émigration indienne a repris vers la fin de 1858; mais une part en a été dirigée par l'administration sur les Antilles françaises, et La Réunion n'a plus bénéficié qu'à concurrence de mille ou deux mille *coolies* par an de la pépinière humaine qu'elle avait découverte.

La Chine eût plus justement mérité ce titre de pépinière, si elle avait livré à l'émigration ses contingens disponibles; on essaya d'un convoi de Chinois sans aucun succès, malgré l'aptitude incontestable de cette race au travail agricole, parce qu'on prit des individus choisis un peu à la hâte et à la légère dans les rues de Singapore et dans l'archipel malais. Les préférences des colons ont toujours été pour les races malgache et africaine, plus vaillantes au labeur, plus faciles à acclimater, plus honnêtes et moins chères. De ce côté survinrent d'autres déceptions. A Madagascar, la reine des Hovas défendit toute émigration de ses sujets, et les capitaines furent réduits à traiter, non sans risques, avec les populations sakalaves, qu'ils avaient droit de considérer comme indépendantes. Les îles Comores, qui étaient d'un accès plus facile, ne pouvaient fournir qu'un mince apport. Dans les parages de Zanzibar, où la marchandise humaine (tel est le mot vrai) se trouvait plus abondante, l'exportation était gênée par les traités du sultan avec la couronne d'Angleterre. A Mozambique seulement, l'autorité portugaise se prêta quelque temps à ce genre de transactions, non sans varier dans ses actes, favorable quand elle s'inspirait de ses traditions nationales, sévère quand elle écoutait la voix de la métropole, docile elle-même aux vœux du cabinet anglais. On se souvient comment la saisie, dans les eaux de Mozambique, du *Charles-George*, navire de La Réunion, faillit amener la guerre entre la France et le Portugal. Sans

attendre tous les résultats de l'enquête sur l'immigration prescrite après la conclusion de cette affaire, le prince Napoléon, ministre de l'Algérie et des colonies en même temps que président de la commission d'enquête, suspendit tout recrutement aux îles et sur les côtes de l'Afrique orientale. Depuis lors, les colons s'ingénient à découvrir des travailleurs, et ils ne désespèrent pas de faire concourir à leurs desseins une mission catholique en voie de se fonder dans les états de Zanzibar. En attendant, ils s'accommodent, non sans murmurer, des maigres contingens qui leur arrivent de l'Inde. Un traité dont la négociation paraît fort avancée entre la France et l'Angleterre promet aux créoles de La Réunion toutes les facilités de recrutement conciliables avec l'intérêt public et les garanties dues aux travailleurs. S'ils sont réduits à ne plus compter que sur l'Inde, la conscience publique ne saurait s'en affliger. Dans les débats qui ont retenti en Europe au sujet de l'immigration africaine, des écrivains ont trop volontiers absous de tout reproche les opérations de recrutement. Pour ne parler que de l'aire d'action de La Réunion, quiconque est un peu au courant des faits n'ignore pas quels criminels attentats, vrais actes de piraterie, ont été commis dans les parages de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique. Il est tel navire dont le capitaine a été traduit pour ces faits devant les tribunaux : qu'il ait été acquitté et même félicité par les applaudissemens du public, la vérité sur d'odieuses pratiques n'en a pas moins été connue. On sait à quoi s'en tenir, et sur la vigilance des autorités coloniales, et sur la loyauté des contrats, et sur le rôle des délégués, contre lesquels le gouverneur actuel a rendu un témoignage significatif dans un de ses arrêtés (1). Ces faits ne sont pas détruits ni par le mandement de l'évêque de La Réunion, qui, tout préoccupé de prosélytisme catholique, n'a tenu aucun compte de la méthode employée pour s'emparer des néophytes, ni par le silence calculé de la presse locale. Le mieux qu'aient à faire les avocats de l'immigration africaine, — et pour notre part nous ne condamnons que l'excitation aux chasses d'hommes et l'emploi de la violence ou de la fraude, — c'est de confesser les iniquités passées en imaginant des moyens propres à en prévenir le retour. Le système actuel ne vaut rien.

Il est permis en outre de ne pas prendre trop à la lettre les plaintes des habitans contre le manque de travailleurs. Jugeant la situation avec la franchise d'un nouveau-venu et d'un Français non créole, M. le gouverneur Darricau a déclaré un jour aux colons que dans ses tournées il n'avait vu partout que surabondance et gaspillage de

(1) Le récent procès du *Mascarenhas*, accusé d'avoir sciemment introduit le choléra à l'île Bourbon, a confirmé par les preuves les plus authentiques tout ce qu'on savait déjà sur les graves abus qui accompagnent l'immigration africaine.

bras : il leur a reproché d'en employer à surface égale trois fois plus que du temps de l'esclavage. Tout au moins la puissance numérique et réelle de la main-d'œuvre se trouve-t-elle aujourd'hui beaucoup plus forte que dans le temps où les propriétaires se tenaient pour contens. En 1858, on comptait cinquante-trois mille engagés, nombre presque égal à celui des esclaves en 1848; mais ils représentaient une force double au moins, car il n'y avait parmi eux qu'un dixième de femmes, et presque pas d'enfans ni de vieillards. Il est resté d'ailleurs environ quinze mille noirs sur les habitations. Aussi les plantations de cannes ont-elles plus que doublé en huit ans (1), et les récoltes, excitées par le guano et manipulées par les machines, ont plus que triplé. Quelle culture ou industrie en France peut se vanter de pareils progrès? Ici chacun se résigne à mesurer ses spéculations sur la main-d'œuvre dont il dispose.

D'autres considérations invitent à une juste méfiance même envers l'immigration asiatique. Si elle enrichit La Réunion, elle l'inquiète et la scandalise encore plus. A aucune époque, lit-on dans les journaux de la colonie aux heures de confession publique, même dans les plus mauvais temps de l'esclavage, le pays n'eut à gémir de forfaits si nombreux et si divers que depuis l'immigration indienne. L'assassinat paraît être à l'ordre du jour parmi ces castes aux instincts farouches; devant les attentats où le sang est versé, on ne songe plus aux vols, aux révoltes, aux incendies. De telles mœurs éveillent bien justement au sein de la population créole une légitime terreur, que ne dissipent pas les châtimens, quelque prompts et sévères qu'ils puissent être en un pays où n'est pas admis le pourvoi en cassation contre les arrêts de la justice criminelle. Tous les trois mois, des condamnations à mort sont prononcées contre les Indiens! Les crimes se préparent dans les orgies du vice. Il suffit de dire que les convois se composent d'hommes pour les neuf dixièmes, d'un dixième seulement de femmes, pour entrevoir quels désordres couvre ce régime. Ce n'est pas que les femmes indiennes refusent de suivre leurs maris, leurs pères et leurs frères, puisqu'à Maurice elles comptent pour un tiers de la population immigrante, proportion à peu près normale; mais à La Réunion elles sont repoussées comme étant moins propres au travail, sujettes à des infirmités, à des maladies, au nombre desquelles se comptent les grossesses et les accouchemens. Les enfans forment une non-valeur et un embarras.

Appréciée avec impartialité, l'immigration fait regretter que les maîtres n'aient point renouvelé, à la fin de 1850, les efforts qui leur avaient valu deux ans de collaboration à peu près régulière de la part

(1) En 1849, la canne à sucre couvrait 24,082 hectares, surface portée à 55,881 en 1856. — En 1849, la totalité des cultures s'étendait à 62,196 hectares; en 1856, elles atteignaient 91,628 hectares.

des affranchis; à défaut des pères, disposés à fuir un travail qui était pour eux un souvenir et une forme de l'esclavage, on aurait pu agir sur les jeunes gens, sur les enfans même. Les 24 millions de francs que La Réunion a dépensés en huit ans pour faire venir des coolies de l'Inde, appliqués en primes au travail et en élévation de gages, n'auraient certainement pas été stériles. Pour décider les affranchis à se rapprocher des propriétaires, les règlemens imposés aux engagés exotiques ne pourraient-ils être adoucis? Si aucun noir ne veut subir le livret du coolie, n'est-ce pas une suspicion contre le livret lui-même? Il conviendrait aussi de modifier les mœurs locales, s'il en reste quelque vestige blessant pour la fierté d'hommes qui, sans bien apprécier les conditions de la liberté, se savent fort bien échappés à l'esclavage. Dût-il en coûter un sacrifice d'argent ou d'amour-propre, l'immense avantage de constituer une société homogène et de retenir dans le pays le montant des salaires vaut bien quelque peine. Ce n'est que lorsque ce rapprochement volontaire et réciproque aura eu lieu que l'on pourra tenir pour assise sur ses vraies et solides bases la production coloniale, dont nous avons maintenant à apprécier les caractères et les ressources.

II. — LA PRODUCTION. — LE SUCRE. — LE CAFÉ. — LA VANILLE. — LES VIVRES. — CULTURES ET INDUSTRIES SECONDAIRES.

A La Réunion, la production roule presque entièrement sur le sucre; à lui seul, il forme les 97 centièmes de l'exportation. Il n'en fut pas toujours ainsi. A d'autres époques, les plantes alimentaires ou, comme on dit aux colonies, les *vivres*, les tabacs, le café, le girofle, le coton, dominaient ensemble ou tour à tour. Cette mobilité d'allures, qui passe d'un produit à l'autre suivant les variations des règlemens et même de la mode, est un des caractères de l'agriculture coloniale à peu près inconnu à l'agriculture européenne. Il est trop certain que les colonies, au lieu de vivre pour elles-mêmes et de s'assurer d'abord des nécessités immédiates de l'existence, ont été artificiellement conduites à n'être que les annexes commerciales des métropoles : par cette instabilité fâcheuse, leurs opérations se rapprochent de l'industrie manufacturière, soumise comme elles aux chances des révolutions économiques. Elles ne se consolident qu'en s'appropriant quelques-uns de ces produits, qui furent d'abord de luxe et deviennent aujourd'hui de nécessité, parce qu'ils entrent de jour en jour dans la consommation générale des peuples comme matières premières de la nourriture et de la fabrication : dans cette catégorie sont le sucre et le coton.

La Réunion s'est approprié le sucre en des proportions qui semblent défier désormais l'inconstance de la fortune. Sur le littoral,

où elle prit d'abord racine en arrivant de l'Inde, la canne a envahi tous les terrains cultivables, puis, s'élevant des bas-fonds, elle a enveloppé les coteaux, et de proche en proche gagné des hauteurs qu'on lui jugeait interdites pour toujours. Inaugurée de 1815 à 1822, cette culture occupait en 1856 près du quart de la superficie totale de l'île. Dans la seule période décennale de l'émancipation, la production a monté de 19 millions de kilogrammes à plus de 60 millions. Tout ce mouvement de production et de commerce est centralisé dans cent trente-cinq sucreries, vastes établissemens à la fois agricoles et industriels distribués entre les divers quartiers de l'île, dans la zone inférieure; il en est plusieurs qui produisent tous les ans de un à deux millions de kilogrammes de sucre. Pour en arriver là, ces usines ont dû appliquer, avec une hardiesse d'initiative qui laisse bien en arrière les autres colonies, la science des ingénieurs et l'habileté des mécaniciens à l'installation et à la conduite des appareils les plus perfectionnés. Les hauts prix de 1857 ont favorisé le renouvellement du matériel, consolidant ainsi, mieux que par des bénéfices dont une part s'est évaporée en téméraires spéculations, le progrès industriel. L'histoire de cette transformation ayant été racontée ici même (1), disons seulement que le système primitif de cuisson à feu nu ne se soutient plus que dans trois usines, et que la lutte se resserre entre le système des basses températures dites de Wetzelle, avec ou sans turbines, et celui de la cuisson dans le vide, avec turbines, qui représente pour le moment le dernier terme des perfectionnemens dans la beauté des produits. Introduit depuis peu d'années, ce dernier système n'a pris possession que de sept ou huit usines, bien que, sortant de ses appareils, le sucre puisse entrer dans la consommation sans raffinage: c'est que le bénéfice ne paraît pas être en rapport avec le surcroît des dépenses. Même par les procédés ordinaires, la qualité du sucre de La Réunion le classe généralement au-dessus du similaire de nos autres colonies (2), et le profit est plus assuré.

De son côté, la culture a aussi accompli certains progrès, prélude et promesse de ceux qui restent à réaliser. La variété de canne autrefois universellement adoptée, dite blanche ou jaune de Java, ayant été atteinte en 1843 d'une maladie qui menaçait le pays d'une entière ruine, fut remplacée avec avantage par la rouge de Tahiti, jusqu'alors dédaignée comme trop difficile à manipuler et donnant

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1859, l'étude de M. Payen sur *la Canne à Sucre et les nouvelles Sucreries coloniales.*

(2) En 1858, la douane établissait pour les sucres de La Réunion les prix de 71 et 67 centimes le kilogramme, et pour les autres ceux de 67 et 60 centimes. D'après ces prix comparés aux prix de vente, et tout en tenant compte du raffinage, on peut juger de l'énormité de l'impôt qui frappe cette denrée.

un sucre d'une nuance trop foncée. L'innovation se montra doublement heureuse. En même temps que le mal fut arrêté, on vit même, sur les terres inclinées et argileuses de la région moyenne où la canne blanche végétait péniblement, la nouvelle variété dépasser en vigueur les plus belles plantations du littoral, et ses racines plus profondes résister mieux aux ouragans. On lui a associé, comme participant à ses priviléges, une autre sorte de canne qui porte le nom de son introducteur, M. Diard.

Le guano a exercé aussi une heureuse influence sur la production. Autrefois l'hectare donnait en première coupe 4,200 kilogrammes de sucre, et la moitié pour les recoupes de deux ans. Aujourd'hui les terres parfaitement travaillées et fumées produisent le double. On doit une partie de ces succès à des sarclages multipliés et faits avec soin; ce qui appartient incontestablement au guano, c'est la réduction de l'étendue et de la durée des soles réservées pour le repos et l'alternance des terres, ainsi que l'appropriation à la canne de terrains qui n'auraient pu sans cet engrais la porter avec avantage. Pour refaire les terrains épuisés, les planteurs ont substitué à l'espèce de pois qui était usité comme engrais en vert, et qui avait dégénéré, le pois noir ou de Mascate, plante annuelle, robuste, croissant partout et en toute saison, dont le feuillage rampant et touffu abrite le sol sous une bourre épaisse favorable à la composition de l'humus : enfoui, à la façon des lupins d'Europe, en un matelas de verdure, il devient un engrais excellent. Il reste à l'esprit de réforme agricole à mieux utiliser les forces animales et mécaniques pour la coupe et le transport des récoltes, autant du moins que le permet un sol tout jonché de pierres, débris des laves primitives, et à prévenir les ravages du *borer* (*proceras sacchariphagus*), insecte tellement nuisible que Maurice a fondé un prix de 50,000 fr. pour la découverte d'un moyen efficace de destruction.

Les résidus des sucreries sont livrés aux *guildiveries*, nom local de l'industrie qui fabrique les araks et les rhums, spiritueux non moins goûtés du peuple et non moins dangereux que leurs similaires d'Europe; aussi en a-t-on assujetti la fabrication et le commerce à divers impôts qui figurent au budget des recettes de la colonie, en 1859, pour une contribution de 1,400,000 fr. Les produits de ces guildiveries s'exportent peu en Europe, à la différence des rhums des Antilles; l'emploi de sirops inférieurs dans la fabrication, la rareté des récipiens, expliquent la défaveur qui pèse sur ces produits. Aussi poursuit-on quelques essais pour donner aux résidus une autre destination en transformant les mélasses en sucres concrets.

La distillation du vesou, jus de la canne, a rendu familières à la colonie les industries analogues. On y prépare des vinaigres, des liqueurs, des parfums, des vernis à meubles et à tableaux, des mé-

dicamens enfin, où l'alcool de la canne à sucre s'allie aux extraits de fleurs et de fruits, de légumes et de racines de toute sorte dont l'île est dotée avec profusion. A la production sucrière se rattache encore la fabrication des sacs de vacao destinés à l'emballage. L'arbre ainsi nommé, d'un aspect fort curieux, représente une colonne qui porterait autour de son fût un double enroulement de lames aiguës, droites, aiguisées en pointes. Lorsque se dressent, aux flancs du tronc principal, des rejetons armés eux-mêmes de dards semblables, on dirait un fantôme portant à la tête et aux mains une forêt rayonnante de pointes homicides. De l'écorce descendent des faisceaux d'appendices unis et droits qui s'enfoncent dans la terre comme autant de cordes destinées à soutenir un tronc que le vent ébranle et que la tempête menace. Tandis que nos arbres poussent leurs branches vers le ciel, les nouvelles générations du vacoa rentrent dans le sol et s'y implantent. C'est avec ses feuilles, déchirées en lanières très résistantes, que se font les sacs d'emballage et en outre beaucoup d'ouvrages de sparterie, ressources de la population pauvre, et en quelque sorte sa monnaie courante, tant en est facile le placement; on en exporte même pour Maurice. On n'évalue pas à moins de 2 millions de francs la valeur annuelle des sacs de vacoa.

Après la canne à sucre et ses nombreuses dépendances industrielles, tout le reste est secondaire : dans les denrées d'exportation, il n'y a plus guère à compter que le café, la vanille, le girofle. Le cacaoyer s'en va; le cotonnier, qui comptait autrefois parmi les richesses de l'île et passait pour supérieur à tous ses rivaux, sauf celui des Seychelles, a presque entièrement disparu, et la distribution officielle des graines de longue soie ne semble pas devoir le faire revivre; pour les besoins domestiques, on le remplace par le duvet de l'ouatier, dont la croissance est rapide et la multiplication facile. Le mûrier est l'objet de quelques essais d'un succès douteux encore, non pour la végétation de l'arbre, qui acquiert une vigueur luxuriante au milieu des laves qui se décomposent, mais pour l'éducation des vers à soie, difficile à conduire sous une température qui pousse toujours à l'éclosion des œufs.

Le cafier fut jadis ce qu'est aujourd'hui la canne : la principale fortune de la colonie. Un pied unique venu de l'Yémen en 1717, le seul qui résista à la transplantation, fructifia si abondamment que vers la fin du siècle on comptait plus de huit millions de pieds issus de ses graines. La culture du café avait transformé Bourbon en un immense verger plein de fraîcheur et de charme. La fève, renommée pour son arome dans le monde commercial, connut l'apogée de sa prospérité dans la période quinquennale de 1821 à 1829, où l'exportation annuelle atteignit une moyenne de 2 millions de kilogrammes. Une graduelle décadence a réduit ce chiffre à 135,000 ki-

logrammes en 1858. Les désordres atmosphériques en ont été la cause principale. Le cafier, qui a besoin de chaleur humide, redoute les rayons directs du soleil et la sécheresse de la terre : aussi le plante-t-on à l'abri d'autres arbres parmi lesquels les girofliers, productifs eux-mêmes, avaient été choisis. La plupart de ces derniers furent renversés par le terrible ouragan de 1829, qui découvrit ainsi et ravagea les cafiers eux-mêmes. Les coups de vent qui se succédèrent les années suivantes, et surtout l'affreuse tempête du 1er mars 1850, renouvelèrent les désastres, si bien que l'exportation de 1851 tomba à 69,000 kilogrammes. Par une fatale coïncidence, un autre arbre qui partageait le rôle tutélaire du giroflier, le *bois noir* (*imbricaria petiolaris*), dépérissait sous les ravages d'une maladie mystérieuse, tout en offrant dans ses débris un engrais précieux pour la canne à sucre. A ces échecs multipliés, au découragement général qui s'ensuivit, on opposa pourtant quelques efforts courageux. En 1842, par ordre de M. de Hell, gouverneur d'alors, M. Jehenne, officier de marine, fut envoyé dans l'Yémen pour régénérer l'espèce moka par des graines prises à la source même; à la variété de provenance arabe on en adjoignit trois ou quatre autres : le café Leroy, le café myrte, le café marron ou sauvage, indigène de l'île, autant de sortes dont les qualités diverses répondent à la diversité des goûts et des terroirs. La préparation a inspiré aussi quelques nouveautés. Un colon, M. Frappier, a imaginé un procédé de décortication qui élève la valeur de la graine tout en réduisant la dépense. Peu à peu la culture se relève, et en 1856 elle couvrait encore 2,400 hectares. Banni de la zone inférieure par la canne, le cafier se réfugie dans les hauteurs, où il trouve d'ailleurs sous de plus frais abris une température plus modérée et plus humide. On voit des plantations jusqu'à 800 et 900 mètres d'altitude.

La vanille, qui figure depuis quelques années à peine sur les tableaux du commerce de La Réunion, y dispute déjà le second rang au café; elle partage l'approvisionnement de la métropole avec le Mexique, qui semblait avoir jusqu'à ce jour le monopole du précieux aromate; elle s'y est placée d'abord au prix énorme de 250 fr. le kilogramme, et y trouve encore celui de 160 fr., largement rémunérateur. Encouragés par de beaux bénéfices, les colons ont partout mis en terre des boutures de cette liane, qui s'enlace aux arbres, grimpe sur les treillages, s'allonge en espaliers, accroche ses vrilles aux murs et aux rochers, embellissant les jardins et les vergers par la fraîcheur de ses feuilles, par le suave parfum de ses grappes de fleurs et de gousses. Les soins délicats qu'exige une fécondation que la nature semble refuser d'accomplir seule éveillent la vigilance du noir et du créole sans les fatiguer. Les engrais et les irrigations donnés au vanillier profitent aux arbres fruitiers, tuteurs de la plante

sarmenteuse, et les savans seuls persistent à qualifier de parasite un végétal des plus utiles. L'exportation de 1858 a été de 1,917 kilog. valant 306,000 francs. De tels succès ont permis de supprimer les primes d'encouragement fondées en 1853. Les habitans, ravis d'une conquête qui réalise à un haut degré ce beau idéal de l'utile joint à l'agréable, n'ont plus d'autre souci que de préserver le vanillier d'un insecte qui le menace, et de prévenir, par l'extension des débouchés et des emplois, l'abaissement de prix que provoquerait une production supérieure aux besoins.

On a vu quels malheurs ont frappé le giroflier, bel arbre en pyramide, aux panicules de fleurs roses et odorantes, un des plus élégans et des plus beaux de l'archipel indien, introduit à Bourbon en 1767 par le célèbre intendant-général Poivre avec beaucoup d'autres espèces végétales qui ont rendu son nom cher au souvenir des créoles. En peu d'années, les girofliers devinrent l'un des ornemens et des trésors du pays : temps regretté! l'arbre coûtait peu et rapportait beaucoup. Le *clou*, qui est le bouton desséché de la fleur, exporté en Asie par une dérogation exceptionnelle au monopole métropolitain, servait de retour aux navires qui importaient du riz de l'Inde. Les ouragans ont détruit cette prospérité, fort ébranlée déjà par la concurrence du sultan de Zanzibar, qui a multiplié les girofleries dans des conditions de bon marché que le despotisme seul peut se procurer. La chimie même a fait tort au girofle en inventant, pour la teinture des tissus, des mordans minéraux qui dispensent des épices aux pénétrantes saveurs. Le kilogramme, qui valait jadis de 12 à 16 francs, est tombé à 80 et 90 centimes. Adieu les rêves de fortune! Il n'est resté de fidèles au giroflier que les plus modestes propriétaires, à qui tout changement d'exploitation, même avantageux, est une charge trop lourde pour leurs finances. L'exportation pour la France, qui en 1849 était encore de 728,000 kilogrammes, n'a plus été en 1858 que de 21,000.

Le tabac compterait au nombre des articles d'exportation, si les manufactures impériales de France lui montraient quelque bienveillance. Au début de la colonie, il fut la première et resta quelque temps la seule matière d'échange; il servait même de monnaie. Longtemps comprimé par le monopole d'une régie locale ou éclipsé par le triomphe du café et de la canne à sucre, il se relève avec une certaine fermeté confiante. En 1856, on ne comptait pas moins de 627 hectares de plantations, produisant 300,000 kilogrammes de tabac, qui se plaçaient à bon prix sur les lieux comme tabac à fumer.

Parmi les denrées que l'Europe importe de l'Orient, Bourbon a cultivé encore en divers temps le poivrier de Malabar, le muscadier et le gingembre des Moluques : tous ces végétaux ont été supplantés par la canne à sucre. Le même sort attend probablement le thé de

la Chine, l'indigo du Bengale, la cochenille des Canaries, l'arachide de la Sénégambie, sur lesquels se reporte de temps en temps la pensée publique, en quête de nouveautés à acclimater. La spéculation aime mieux se concentrer que se diviser, et le risque de destruction est moindre d'ailleurs avec une plante herbacée, qui fléchit sous les coups de vent et peut aisément se remplacer d'une année à l'autre, qu'avec des arbustes dont la destruction emporte la récolte de plusieurs années. En revanche, les cultures secondaires s'accommodent d'un moindre capital, et laissent beaucoup plus de jours libres pour la production des *vivres*, cette autre face de l'économie rurale des colonies.

En toute agriculture, la série des produits d'exportation, d'après lesquels se mesure le gain, a pour complément obligé une série parallèle de produits alimentaires destinés à l'entretien des hommes et des bestiaux. Ceux-ci, ne figurant pas dans les registres de la douane, sont moins appréciés ; ils ne sont pourtant pas moins utiles, comme l'on s'en aperçoit lorsqu'une insuffisance de vivres amène la cherté. Aussi ne doit-on pas à ces modestes denrées moins d'honneur et d'attention qu'à leurs brillantes rivales.

A Bourbon, la production des denrées alimentaires a passé par les mêmes vicissitudes que la culture commerciale. Dans les premiers temps, le blé, introduit d'Europe, semé et récolté sur place, servit de base à l'alimentation, fait bien rare dans les pays tropicaux. Le maïs et le riz étaient en partie récoltés dans l'île, en partie expédiés de Madagascar et des Indes. A ce fonds alimentaire s'est ajoutée successivement une multitude de légumes, de racines, de fruits, venus de tous les pays du monde, et primitivement cultivés, par ordre, pour les besoins des navires en relâche. A côté d'alimens dont le nom exotique, ou du moins quelque peu étranger, comme les *embrevades*, les *cambares*, les bananes, les patates, répond à nos idées sur la flore asiatique et africaine, se trouvent les ornemens les plus vulgaires de nos potagers. L'ananas mûrit près de la fraise et de la framboise. Les animaux mangent alternativement des *songes* ou de l'*arrow-root*, ou des *dhams* et des *dhales*, puis de l'avoine et du maïs.

Les fruits sont peut-être plus divers encore : on trouve à Bourbon la plupart de ceux de l'ancien et du Nouveau-Monde, presque tous acclimatés dans le beau jardin botanique de Saint-Denis, fondé au siècle dernier par Charpentier de Cossigny, sous l'inspiration de Poivre. De là ils se répandent dans les divers quartiers de l'île, aux diverses altitudes, sans rien perdre de la saveur et du parfum de leur pays d'origine. Par les arbres nous touchons aux industries qui exploitent les diverses parties de leurs organes et de leur membrure. Le bananier et l'aloès (*agave*) fournissent, comme le vacoa,

des écorces et des feuillages textiles. Le pignon d'Inde, le *croton tiglium*, le bancoulier, l'olivier même, portent des fruits riches en huiles. D'autres sont estimés pour leurs propriétés tinctoriales, pharmaceutiques ou aromatiques. L'ébénisterie surtout connaît des essences dont les veines riches, l'éclat velouté et l'élastique souplesse des tissus rivalisent avec l'acajou et le palissandre. L'exploitation en est facile; les arbres les plus éloignés dans l'intérieur ou sur les pentes des montagnes ne sont pas à plus de quatre jours du littoral. Malheureusement à Bourbon, comme dans la plupart des colonies, les mêmes espèces ne sont pas groupées par masses homogènes; des individus de toute famille sont confusément entremêlés, ce qui oblige de recourir à la méthode fort coûteuse du *jardinage*, à moins que l'on ne tire en même temps parti de tous les sujets, suivant les propriétés de chacun. Ils acquièrent d'ailleurs rarement de fortes dimensions à cause du peu de profondeur du sol.

On hésite à recommander l'exploitation des richesses forestières de l'île en songeant que la hache du planteur et du charbonnier n'a que trop dévasté les bois. Autrefois l'île tout entière était une forêt qui des sommets descendait jusqu'au rivage de la mer; les déboisemens l'ont réduite à une zone de quelques kilomètres dans le haut de la seconde zone et sur les montagnes : le fer et le feu, l'insouciance et la cupidité ont commis ces ravages. Les déboisemens excessifs ont, à Bourbon comme ailleurs, dénudé les pentes, livré aux vents et aux ouragans la surface du sol dépouillé. Une profonde perturbation climatérique en a été la conséquence, et l'on n'impute point à d'autres causes une alternance de longues sécheresses et de pluies torrentielles bien plus prononcée qu'autrefois. Des règlemens administratifs ont naguère essayé de réparer les désastres : l'avenir dira s'il n'est pas trop tard. Frappés de ce péril, quelques hommes prévoyans du siècle dernier et de notre époque ont tenté de les conjurer au moyen de plantations considérables, pour lesquelles ils ont mis à contribution l'Australie, la Chine, l'archipel indien, l'Inde, Madagascar, l'Abyssinie, la côte orientale d'Afrique, le Cap, l'Amérique méridionale, même l'Algérie et le midi de la France. A leur tour, ces belles plantations et les parcs qu'elles ombrageaient disparaissent sous l'invasion de la canne à sucre, et la colonie ne peut plus qu'implorer la conservation de ce qui lui reste de richesses forestières données par la nature.

On s'applique, par des travaux plus directs, à régulariser le cours des eaux au moyen de barrages et de canaux, de ponts et d'aqueducs, que la forme de l'île réclame à chaque pas. Les usines y disputent les eaux à l'irrigation, les villes les enlèvent aux campagnes. Aussi les travaux hydrographiques, marqués au coin d'une certaine indécision, sont-ils moins avancés que ceux de la viabilité, qui re-

présentent le plus beau côté des travaux publics. Deux routes de ceinture déploient autour de la colonie le double et parallèle ruban de leur tracé; elles sont coupées transversalement par un chemin trop imparfait encore et trop isolé, qui fait communiquer, à travers les plaines intérieures, les deux versans de l'île. Des chemins de service ont été pratiqués le long des ravins, dont un petit nombre seulement est resté jusqu'à présent inexploré. Un tunnel en cours d'exécution tente de percer l'énorme montagne de lave qui sépare Saint-Denis de La Possession, obstacle aux relations faciles entre les deux arrondissemens. A l'autre bout de l'île, la coulée de lave, de 13 kilomètres de large, qu'a formée le volcan, a été complétement franchie, et les dégâts qu'occasionne chaque nouvelle éruption sont facilement réparés.

C'est au bord de la mer que les travaux publics, au-dessus desquels plane l'ombre de La Bourdonnais, le célèbre gouverneur, prennent le caractère d'une lutte courageuse contre les difficultés naturelles. Sur les douze rades de l'île, trois seulement ont paru susceptibles d'amélioration : celles de Saint-Denis, de Saint-Paul et de Saint-Pierre; partout ailleurs la profondeur abrupte de la côte, la ceinture de récifs de corail, les sables et les galets que les vagues rejettent et accumulent, ont fait renoncer à toute entreprise. Même à Saint-Denis, on n'a pu dominer toutes ces forces, aussi puissantes qu'aveugles, et des jetées qui s'avançaient en mer ont été repliées par le flot sur le rivage, comme une barrière que ferme la main de l'homme. On a dû se contenter de ponts qui s'élancent au large sur des pilotis en bois et des colonnes de fer pour faciliter le débarquement des passagers. A Saint-Paul, favorisé d'une rade bien meilleure, un *patent-slip*, ou cale de halage, est en voie de construction. A Saint-Pierre, un port de commerce, de refuge et de carénage a été décrété : il sera pris en partie sur l'embouchure de la rivière, en partie creusé dans les terres à l'intérieur. On compte pouvoir y réparer les avaries qui forcent aujourd'hui les navires français à se rendre à Maurice, et attirer même, par de meilleures conditions de main-d'œuvre, bien des navires qui attendent longtemps à Port-Louis leur tour de réparation. En même temps, le fret et l'assurance diminueront comme le risque lui-même. Hors de ces trois points, les transports se font au moyen de grandes barques qui viennent charger les récoltes sur la plage malgré la houle, et les font passer sur les grands navires qui mouillent aujourd'hui à Saint-Denis et Saint-Paul, centres principaux d'affaires pour les deux versans de l'île. Ce cabotage ne laisse pas que d'être actif, et le serait davantage, si un navire stationnaire à vapeur faisait lui-même autour de l'île un service de circulation pour porter secours en cas d'accidens. La navigation elle-même, quelque incommode et périlleuse qu'elle soit, compte

bien d'ordinaire une quarantaine de navires mouillés en rade (1). On réclame avec instance des améliorations aux réglemens administratifs qui prolongent le séjour des capitaines, pour leurs opérations, au-delà du temps strictement nécessaire.

La supériorité de la rade de Saint-Paul sur celle de Saint-Denis a inspiré l'idée d'y faire aboutir un chemin de fer, à traction de chevaux, qui recevrait les cargaisons et de là les conduirait au chef-lieu de l'île et plus loin. Pour l'étudier et l'exécuter, une société s'est formée et a été approuvée en 1858. Depuis lors, il s'est fait autour d'elle un silence de mauvais augure, qu'explique, outre la difficulté du tracé, la crainte d'un déplacement probable d'intérêts et d'influences. Il serait beau de voir les rivalités locales céder à la haute utilité d'une ligne ferrée, qui relierait en une vivante et intime unité tous les quartiers, toutes les communes et presque toutes les habitations (2). Dès à présent, la télégraphie électrique pourrait préluder à cette union : nul pays ne s'y prêterait mieux que cette petite île, aux contours elliptiques, aux courts diamètres. L'on y pense, et l'on pense même à prolonger la ligne électrique jusqu'à Maurice d'une part, jusqu'au cap de Bonne-Espérance de l'autre. De Maurice, un câble sous-marin irait rejoindre l'Australie, Ceylan et l'Inde, Aden et Suez. Tels sont les grands projets que font naître les succès déjà obtenus pour la rapidité des communications entre l'Europe et ses colonies de l'Océan-Indien. Il y a quelques années à peine, les îles sœurs étaient à trois mois de distance de leurs métropoles, et souvent à quatre et cinq mois : rattachées aujourd'hui par un service spécial sur Aden à la Compagnie péninsulaire et orientale, qui dessert l'Australie, elles échangent tous les mois avec le continent leurs correspondances et leurs passagers, et combinent déjà les moyens d'obtenir un double service mensuel.

Comprimé dans ses élans, le mouvement commercial de la colonie n'en a pas moins atteint des proportions remarquables : de 33 millions en 1846, il s'est élevé, en 1857, à 65 millions, à peu près le double; ce chiffre assigne à Bourbon le premier rang dans la hiérarchie commerciale de nos colonies, l'Algérie exceptée, tandis qu'avant l'émancipation, la Martinique et la Guadeloupe le lui disputaient. Proportion gardée des surfaces et des populations, le commerce général de la France devrait s'élever à 16 ou 17 milliards pour égaler celui de La Réunion. Or il atteint à peine 5 milliards : c'est dire ce qu'il y a de vigueur créatrice dans cette petite colonie, dont les habitans passent quelquefois pour être énervés par le climat.

(1) En 1856, la navigation de La Réunion a compté, à l'entrée et à la sortie, 709 navires français jaugeant 236,368 tonneaux, plus 29 navires étrangers.

(2) La faveur publique paraît se porter en ce moment sur un projet de port à Saint-Paul même.

III. — LES SUBSISTANCES. — LA GRANDE PROPRIÉTÉ. — LE RÉGIME COMMERCIAL. — L'ABSENTÉISME.

Ainsi envisagée dans ses traits les plus saillans, la situation économique de La Réunion ne laisse pas soupçonner les plaies intérieures qui rongent la colonie. Cette société, si prospère à la surface, est pourtant malade dans ses profondeurs. Faute d'équilibre et d'harmonie entre les diverses forces qui la constituent, elle avance vers l'inconnu avec plus d'ardeur que de sagesse, au risque de se briser contre des écueils.

Ces écueils, des voix vigilantes et sincères les lui signalent avec insistance. Elles disent que la canne à sucre, s'emparant de toutes les terres cultivables, devient l'unique base de la fortune coloniale, et l'expose à des risques terribles si une maladie venait frapper cette plante, comme on l'a vu en Europe pour la vigne, la pomme de terre, le ver à soie. La rareté et la cherté des denrées alimentaires, qui sont la conséquence de ces empiétemens de la canne, imposent aux classes pauvres de dures privations et menacent sans cesse la colonie d'une disette. Le même courant engloutit les moyennes et petites propriétés dans les grandes, où trône la canne seule. Des crises monétaires et commerciales viennent, à de courts intervalles, entraver les transactions et compromettre les bénéfices acquis. Les rigueurs du pacte colonial gênent le commerce dans ses plus légitimes spéculations, et la solidarité de ses entraves pèse sur la production tout entière. Enfin le charme qui longtemps retint les propriétaires au pays natal semble s'effacer, et l'*absentéisme*, comme un ver rongeur, s'insinue au cœur de la colonie. Les sinistres mots d'Irlande et de paupérisme retentissent même dans les solennités officielles.

Toutes ces causes de malaise peuvent se rapporter à un seul principe, l'essor exclusif de certains organes du corps social, l'arrêt de développement des autres. Quant au remède, il faut aussi le demander à une idée générale et suprême, au développement régulier de toutes les forces. Opposez aux envahissemens de la canne l'accès facile de toutes les terres où d'autres cultures redouteront sa concurrence moins que sur le littoral; combattez ce qui survivra de cherté alimentaire par le libre commerce à l'intérieur, par le libre approvisionnement à l'extérieur; modérez la prépondérance excessive des grandes habitations par la constitution d'une classe moyenne dans des communes rurales; tempérez le monopole métropolitain, qui engendre les crises monétaires et commerciales, par une large liberté de commerce avec les peuples étrangers; écartez les tentations de l'absentéisme par des conditions d'existence politique et administrative qui captivent l'ambition. Aux maux qui dérivent d'une liberté

incomplète il n'est de meilleur remède qu'une liberté plus grande. Dans les sociétés humaines comme chez les individus, on ne développe pas impunément certains membres à l'exclusion des autres : la santé, c'est l'harmonie.

Réduire de vive force la canne en la cantonnant étroitement, en l'imposant durement, il n'y a pas à y penser. Toute interdiction se heurte contre les lois, les mœurs et les intérêts. D'après une des lois les plus certaines de l'économie politique, tout pays doit se consacrer au genre de production où il a le plus de supériorité, et mieux lui vaut une branche dominante, ou du moins un petit nombre de branches où il brille, qu'une multitude de rameaux secondaires. Plus simples et plus sûres, les opérations deviennent aussi plus fructueuses. Les risques se couvrent au moyen de l'épargne dans les années prospères, au moyen d'assurances en toute époque. Les lacunes de la production locale se comblent par l'importation, qui s'élève d'elle-même au niveau des exportations. Si l'île n'était propice qu'à une seule culture, lucrative d'ailleurs, on pourrait donc s'y résigner sans trop d'inquiétude; ce serait sage, surtout quand il s'agit de la canne à sucre, dont le produit, dès que les tarifs douaniers le permettront, acquerra le débouché le plus universel qui se puisse espérer, car tous les hommes, en tous pays, recherchent le sucre. Dès ce jour, même dans des conditions douanières très onéreuses, la canne, qui procure à quelques habitans une fortune princière, est pour les autres une source inépuisable de travail et de salaire; elle fait au loin le prestige et la richesse de la colonie.

Mais La Réunion, loin d'en être réduite à cette ressource unique, possède dans sa zone moyenne et dans les plaines supérieures de vastes espaces propices, les uns aux cultures arborescentes, les autres aux vivres et au bétail. Que les quatre mille hectares de la plaine des Palmistes se couvrent de végétaux comestibles, tandis que sur les savanes plus étendues encore et admirablement saines de la plaine des Cafres paîtront de nombreux troupeaux de moutons et de bœufs, la disette ne menacera plus La Réunion. Mieux que des encouragemens artificiels, la viabilité procurera ce bienfait. C'est à elle bien plus qu'à la nature des terres que le littoral doit ses progrès. La culture aborderait aussi les *hauts* de l'île, si les familles pauvres qui tentent de s'y installer n'étaient trop souvent épuisées et découragées par les courses à faire à travers des terrains dont aucune voie n'ouvre l'accès. Sous une autre forme, la liberté rendrait les marchés mieux fournis dans les villes, les bazars moins rares dans les campagnes, et partout la vie serait moins coûteuse, si des règlemens ne gênaient le commerce intérieur. Au dehors encore, la liberté commerciale souffre à raison des taxes qui grèvent les produits des cultures secondaires à leur entrée en France. La suppression ou une

large réduction partielle de ces taxes serait le plus efficace des encouragemens.

Les subsistances se trouvent d'ailleurs renchéries par des causes qui échappent à toute législation : un plus grand nombre de navires sur rade à approvisionner, une plus abondante consommation dans la classe des affranchis, l'élévation plus nominale que réelle qui provient de la moindre valeur de l'argent par l'abondance des capitaux, l'accroissement de population par l'excédant des naissances sur les décès, enfin et surtout l'immigration asiatique, qui a changé radicalement les habitudes antérieures. Autrefois toute la population esclave employait ses journées libres à la culture du manioc et de ses autres vivres; la loi l'exigeait, et les maîtres y veillaient. Ceux-ci faisaient d'ailleurs de la vente des alimens au marché une spéculation qui se traduisait en beaux bénéfices que rapportaient fidèlement des serviteurs honnêtes. Autres serviteurs, autres mœurs! Les coolies asiatiques veulent être nourris avec du riz de l'Inde; ils sont trop suspects pour qu'on leur confie la tenue du bazar, ils coûtent trop cher pour qu'on ne leur demande pas le travail le plus lucratif. En de telles conditions, le jardin et la basse-cour ont dû être négligés dans les habitations, et toutes les forces ont été reportées sur la canne à sucre; les jours qu'elle ne prend pas suffisent à peine à la culture des fourrages et des racines nécessaires aux nombreux bestiaux employés aux charrois. Nous ne connaissons qu'une large liberté de commerce extérieur qui puisse parer aux nécessités nouvelles de la situation, et elle y suffirait pleinement, comme l'expérience l'a montré à Maurice au plus fort de la guerre de l'Inde.

A La Réunion, on a eu aussi recours à la liberté commerciale, mais temporairement et à contre-cœur, sous le coup d'une panique. Alors on a autorisé l'introduction des denrées alimentaires, même par navires étrangers, sous dispense de tout ou partie des taxes ordinaires; une prime a même été accordée pour l'importation des riz de Madagascar. Sans recourir à des faveurs trop exceptionnelles et trop onéreuses pour devenir permanentes, que le régime des libres approvisionnemens devienne la règle commerciale de la colonie, et des centaines de navires, pareils à des ponts mobiles, prolongeront le territoire de la colonie vers le Cap, Madagascar, l'Inde, l'Australie. Alors on ne perdra pas son temps et son influence à recommander aux colons des cultures qu'ils ont raison de dédaigner quand elles cessent d'être lucratives, et l'on ne songera pas à les leur imposer de force. Si elles offrent quelque avantage, le besoin intérieur, la liberté d'exportation toujours maintenue, seront de suffisans aiguillons. Avec les conditions normales de toute société reparaîtra une sécurité en vain demandée à des combinaisons factices.

Sur un autre point toutefois, l'équilibre manquera encore. Au phénomène agricole d'une culture exclusive, de la *monoculture*, comme on devrait dire, se lie intimement le phénomène social de l'absorption de la moyenne et petite culture par la grande, qui s'observe à La Réunion plus qu'en toute autre colonie. Par un contraste digne de toute l'attention des économistes et des hommes d'état, le code civil, qui en France est accusé de provoquer le morcellement indéfini des héritages, se prête là-bas à la concentration du sol avec une étonnante facilité. C'est au point qu'en ce moment la zone cultivée en cannes, la plus fertile de l'île et la plus rapprochée des villes et des rivages, est presque tout entière possédée par les cent trente-cinq usines à sucre, et ce qu'elles ne possèdent pas, elles le dominent par des avantages qui équivalent de bien près à la propriété, et qui ne tarderont pas à y conduire. A distance, on sourit à un état de choses qui met en relief tous les avantages des grandes exploitations : puissance des capitaux concentrés, emploi des machines, carrière ouverte à l'intelligence par la haute industrie, adoption des progrès et des réformes, organisation régulière du travail sur une grande échelle, production au plus bas prix de revient, développement illimité de l'exportation par la possibilité de tenir tête à tous les rivaux. De tels mérites semblent assurer à tout jamais la prospérité et la durée des établissemens; mais il faut tenir compte aussi de quelques côtés moins brillans du tableau. Nul ne s'est à ce sujet exprimé plus franchement que M. le gouverneur Darricau lors de sa première tournée dans la colonie. — Après avoir vu, a-t-il dit, à côté de la plus luxuriante culture la plus triste pénurie, à côté de la richesse dans un petit nombre de mains moins que la médiocrité dans la plus grande partie de la population, il ne se sent pas la force de proclamer la prospérité de la colonie; loin de là, il juge la situation actuelle pleine de danger. — Ce danger, il est dans l'obstacle qu'opposent à la constitution régulière de la famille et de la propriété des bandes de prolétaires exotiques sans racines dans le pays, dans la division profonde de la société en trois classes, les blancs, les noirs, les immigrans, que nul lien d'intérêt ou de cœur ne rapproche sympathiquement en un faisceau : ce sont trois peuples étrangers l'un à l'autre au sein d'une petite île qui ne peut cependant asseoir sa prospérité que sur leur alliance volontaire et durable. Il s'accomplit là, dans le domaine de l'agriculture, la même évolution qui s'observe en Europe dans le domaine industriel et semble inaugurer une phase nouvelle de civilisation : le régime de la manufacture (nom bien mal choisi pour marquer la prédominance de la mécanique) supplante rapidement et la fabrique et le ménage isolés. On voit naître ainsi comme une féodalité de capitalistes, ré-

partissant d'une façon très inégale les bénéfices matériels et moraux entre une minorité de maîtres puissamment constitués et une majorité d'ouvriers désarmés par la loi. Ceux-ci sont trop souvent livrés au vice et à la misère, car tous les désordres naissent d'eux-mêmes dans une atmosphère où manquent la famille qui réchauffe le cœur et l'instruction qui éclaire l'esprit. Aussi les engagés rentrent-ils dans leur patrie au bout de quelques années, emportant les salaires accumulés d'une longue période de travail, sans avoir rien ajouté ni à la population ni à la force sociale de la colonie. La loi n'autorise même la prolongation de leur séjour dans l'île qu'à la condition d'y contracter un second engagement pareil au premier, et quoique cette mesure ne soit pas, assure-t-on, rigoureusement observée, elle ne peut qu'éloigner de l'esprit des immigrans l'intention de s'y créer une petite existence indépendante, en famille, comme font beaucoup d'entre eux à Maurice, où toute liberté leur est laissée. De leur côté, les habitans, de plus en plus détachés de tout amour désintéressé du pays natal, impatiens d'escompter un avenir qui pourrait bien ne pas offrir à leurs enfans les mêmes profits qu'à eux-mêmes, ne voient plus dans les colonies qu'une usine, un capital productif de revenus, et non plus comme jadis une patrie digne de tous les dévouemens, à commencer par le séjour.

L'origine de cette situation remonte à l'émancipation accomplie en 1848 avec une ardeur précipitée, qui ne ménagea pas suffisamment la transition. L'indemnité promise par le décret du 26 avril ne fut liquidée qu'à prix très inférieurs aux valeurs réelles, payée au bout de deux ans seulement et en rentes sur l'état, dont une part fut même retenue pour la création d'une banque coloniale, tandis que l'Angleterre acquitta largement et à beaux deniers comptans la rançon de l'esclavage dans ses colonies. Dans l'intervalle entre l'abolition et le paiement, un grand nombre de propriétaires, pressés par le besoin, vendirent à vil prix leurs droits éventuels à des acquéreurs qui accaparèrent ainsi de nombreuses habitations. D'autres à leur tour, ne trouvant pas dans leur indemnité les moyens de faire cultiver les terres par des travailleurs salariés, se résignèrent à vendre. Quelques-uns prirent le même parti, faute de pouvoir se plier à des mœurs nouvelles. En un pays où l'épargne n'avait jamais accumulé les capitaux, un petit nombre d'habitans riches et avisés put ainsi arrondir facilement, et à des prix plus que modérés, ses domaines déjà vastes. Aux conseils de l'ambition la spéculation ne manque pas en pareil cas d'ajouter ses calculs, qui démontrent que les frais généraux diminuent en raison de l'étendue des affaires. L'achat de toutes les terres enclavées, et d'autant de terres limitrophes qu'il s'en trouve à vendre, paraît une dépense habile que couvrira une bonne récolte. On s'agrandit ainsi jusqu'à

l'étendue suffisante pour occuper huit cents et mille travailleurs, auxquels tient tête une seule usine.

Par une particularité qui lui est propre, la canne à sucre excite au plus haut degré ces tendances expansives, en ce qu'elle a besoin, pour prévenir la fermentation du jus de canne, toujours imminente après la coupe et qui en perdrait la valeur en sucre, d'un énergique et simultané déploiement de forces. Pour se les assurer, on ne craint pas d'engager pour une année entière les bras nécessaires après la coupe, quoiqu'ils soient en d'autres saisons moins indispensables. Le produit, obtenu à meilleur prix ou de meilleure qualité, semble absoudre un système profitable aux consommateurs mêmes.

Dans cette centralisation de plus en plus grossissante, tout s'explique aisément, sauf un seul point : comment le code civil, si funeste en France à la conservation des héritages, au dire de tous les publicistes, peut-il les protéger à La Réunion, même les agglomérer? Comment se trouvent démenties les prévisions de la science et les leçons de l'expérience métropolitaine? La clé de l'énigme se trouve dans l'article 817, qui autorise la licitation devant les tribunaux, quand les immeubles ne peuvent pas se partager commodément. C'est toujours, paraît-il, le cas à La Réunion par l'effet de l'alliance établie entre la culture et la fabrication. Un vaste établissement à la fois agricole et industriel serait déprécié par le morcellement : l'usine séparée des terres qui l'alimentent manquerait, pense-t-on, de stabilité. Aussi les experts concluent-ils uniformément à l'impossibilité du partage, et les tribunaux consacrent leur opinion. L'habitation subsiste donc intacte aux mains d'un nouvel acquéreur; seulement la déchéance sociale et l'expatriation menacent les propriétaires qui reçoivent en argent le prix de leur patrimoine. Quelquefois, et c'est la meilleure chance, les enfans ne se partagent que les droits de propriété avec les revenus correspondans : des liens de cœur et d'intérêt les rattachent encore au pays; mais à chaque nouvelle génération ces liens s'affaibliront par la subdivision même des parts héréditaires; bientôt les propriétaires ne seront plus des habitans, ils seront des actionnaires. Des familles anciennes et considérées, jadis la force et l'honneur de la colonie, s'éloigneront pour toujours des habitations, laissant la place à des *géreurs,* âpres au gain et au commandement, qui gouvernent d'immenses domaines et des multitudes de prolétaires sans autre boussole que le plus grand bénéfice net à obtenir. La société coloniale ne sera plus qu'un atelier.

La forme primitive des lots de propriété n'est pas étrangère à ce résultat, et c'est un curieux exemple de l'action exercée par la configuration du sol sur la constitution économique d'un pays. La compagnie des Indes orientales, en concédant les terres qu'elle-même

avait reçues de la munificence royale, les divisa en triangles dont la base s'appuyait sur la mer, dont les côtés remontaient, en se rapprochant, les pentes du cône montueux jusqu'au sommet. Par cette disposition, les concessions aboutissaient toutes au rivage, profitaient de la route de ceinture, communiquaient avec les villes. Les mêmes avantages ont maintenu pendant deux cents ans le même système, et partout où le partage s'est fait en nature, le sol a été morcelé en triangles ayant quelques mètres de front et plusieurs kilomètres de hauteur. Un jour arrive où l'agriculture y devient impossible, et le propriétaire ne peut décliner longtemps les offres de ses voisins, mieux assis sur le sol. Où s'arrêtera cette agglomération? On ne lui entrevoit aucune limite, et déjà apparaît dans le lointain, comme une des chances de l'avenir, la fusion de la majorité d'abord, plus tard de la totalité des sucreries, en une compagnie à peu près souveraine qui fera la loi et aux populations et à l'état, car elle possédera toutes les bonnes terres de l'île. Les rivalités de personnes et de familles éloignent seules cette conclusion de deux siècles de travaux.

Il y a dans cet avénement de la grande industrie étendue à l'agriculture quelque chose de fatal qu'il est plus facile de déplorer que de conjurer. Dans la concurrence des producteurs, la victoire est du côté des gros capitaux comme des gros bataillons. En France, la Société centrale d'agriculture, la Société d'encouragement, après avoir proposé des prix pour l'introduction des sucreries dans les fermes, ont dû reconnaître que le problème résistait à toutes les tentatives. Pour de petites exploitations rurales, le matériel se trouvait trop cher, l'administration et la comptabilité trop complexes. La fabrication appelle la concentration des forces et la conseille même à la culture. A La Réunion toutefois, les obstacles que le sol, hérissé de blocs de lave, oppose à la mécanique agricole autorisent quelque espoir d'engrener la moyenne et la petite propriété dans les sucreries suivant la méthode qui se naturalise déjà dans les Antilles anglaises et françaises : ici des usines centrales se bornent à leur fonction industrielle et manipulent à prix débattu, ou moyennant partage en nature, les récoltes des planteurs du voisinage. Si les tribunaux voulaient favoriser ce système, ils ne consacreraient que l'indivisibilité de l'usine, laquelle se créerait une clientèle parmi les propriétaires du sol au moyen d'accords librement débattus ou préparés même, dans une certaine mesure, par la sentence judiciaire qui prescrirait le partage. Chaque lot de l'héritage fécondé par un travail plus intensif, devenant à son tour le centre d'une famille, acquerrait, aux colonies comme en Europe, une puissance de production et une valeur vénale qui rachèteraient les fâcheux effets du morcellement, et deviendrait inabordable aux maîtres des usines et des grandes habitations.

L'immigration est par elle-même un obstacle à l'application d'un

autre remède bien plus efficace. Que les plantations, au lieu d'être livrées à des mains étrangères, fussent confiées aux races sédentaires, c'est-à-dire aux anciens affranchis ou aux petits créoles : les gens du pays, stimulés par toute sorte d'influences honnêtes, formeraient peu à peu une classe moyenne de chefs de travaux, de fermiers, de métayers, modestes propriétaires qui établiraient des liens entre le peuple noir et l'aristocratie blanche et maintiendraient une échelle graduée de fortunes territoriales : solution impossible avec des coolies, presque tous animés de l'esprit de retour! Et s'ils restaient, la population indienne serait un jour maîtresse de l'île : c'est le sort qui menace Maurice!

Le gouvernement cherche ailleurs. Estimant que le prix de cession des contrats d'engagement, qui n'est autre chose que l'indemnité réclamée par les agens de l'importation humaine, a atteint des proportions inaccessibles à la moyenne et petite propriété, il s'est attribué le droit de le fixer lui-même. Il est vrai que cette indemnité avait successivement monté de 125 francs à 800 et 1,000; mais le remède n'est-il pas pire que le mal? Cette nouvelle intervention de l'autorité dans le domaine des transactions individuelles achève de faire de la production presque une branche de l'administration publique. Ici d'ailleurs se présentent de graves objections : en voyant diminuer les bénéfices, les capitaines de navires qui recrutent et transportent les émigrans ne diminueront-ils pas eux-mêmes les avances qui attirent les Indiens ou les Africains? La source ne baissera-t-elle pas? A distance, cela paraîtrait fort probable : l'expérience prononcera. Quoi qu'il advienne, sur ce point encore l'immigration exerce une funeste pression. Elle seule, en important des travailleurs à grands frais, impose un remboursement au comptant et d'avance qui reste le privilége des grandes fortunes : avec la population sédentaire ralliée à la culture, ces frais n'existeraient pas; ils se répartiraient jour par jour sur un salaire plus élevé, amorce puissante pour le travail.

La faveur officielle semble s'attacher avec plus de raison à la multiplication des communes et des paroisses; on assure ainsi de meilleures conditions à la vie collective, à l'éducation morale et religieuse, à l'état civil, à la police, à la viabilité, à tous les travaux publics. En détournant une partie des anciens affranchis de l'isolement qui les entraîne à l'oisiveté, ces créations préparent le noyau d'une population rurale. Elle s'occupera sans doute au début de plaisirs et de petit trafic plutôt que d'industrie et de culture, mais en elle à la longue s'éveilleront des besoins qui la pousseront au travail sérieux, et peut-être un jour verra-t-on ces vagabonds des hauts lieux descendre dans la plaine, comme journaliers d'abord, plus tard, à l'aide de l'épargne, comme fermiers ou propriétaires.

Les crises monétaires sont des malheurs d'un autre ordre, heureusement plus faciles à conjurer, car ils dérivent de règlemens que la métropole a faits et qu'elle peut défaire. Dans le régime actuel, les produits principaux de l'île, le sucre, le café, la vanille, représentant les 99 centièmes de ses denrées d'exportation, ne peuvent être expédiés qu'en France, d'où la colonie reçoit en retour une partie notable de ses importations, non la totalité. Le reste de ses approvisionnemens, qu'elle est autorisée à faire à l'étranger, à des conditions fort onéreuses du reste, ne pouvant être payés en marchandises, ni en traites d'un placement difficile, elle l'acquitte en numéraire. Une telle condition est en désaccord avec toutes les lois économiques et naturelles; elle appauvrit sans cesse le pays de monnaie métallique et crée des embarras fréquemment renouvelés pour toutes les transactions. En vain des analyses de galets ou de sables aurifères que la mer rejette sur le rivage promettent qu'un jour La Réunion, comme depuis dix ans la Californie et l'Australie, acquittera sa dette commerciale en métaux précieux : cette nouvelle source de richesses, redoutée d'ailleurs par beaucoup d'esprits comme une future cause de perturbation, ne s'annonce encore que par des essais chimiques et industriels, et il faut à des besoins urgens des expédiens plus immédiats. Après bien des théories qui n'ont pas abouti, l'on a réclamé et obtenu l'intervention du Comptoir d'escompte de Paris pour qu'il installât à La Réunion et à Maurice une agence chargée de fournir des espèces ou des traites sur Bombay, Madras et Calcutta, les principaux centres d'affaires à l'étranger pour le commerce de Bourbon. Ce secours ne s'annonçant que comme transitoire, étant sans doute d'ailleurs quelque peu cher, on poursuit, en vue d'un résultat analogue, des changemens aux statuts de la banque locale, on demande la création d'une bourse, on élabore un projet de société entre capitalistes et habitans; on appelle surtout des réformes dans le régime commercial, et par là seulement on entre dans le vif de la question.

Organe des vœux et des intérêts de la colonie et devançant à cet égard le programme impérial, la chambre d'agriculture de La Réunion a réclamé le dégrèvement du sucre des colonies, et particulièrement la suppression de la surtaxe sur les sucres de qualité supérieure au premier type; elle a sollicité en outre la liberté d'exporter à l'étranger les produits du sol avec la faculté correspondante d'importer les produits étrangers en franchise ou sous des taxes plus modérées qu'aujourd'hui. La Réunion possède autour d'elle des marchés où elle trouverait facilement à verser ses richesses, le Cap, l'Australie, pays à l'état naissant, où fermente l'ardeur de la jeunesse dans une fièvre continue de production et de consommation; mais par une inconséquence qu'inspire peut-être moins la conviction

que la tactique, la chambre de Saint-Denis se range à l'avis des grands ports de France qui voudraient réserver au pavillon français le monopole absolu des transports à l'étranger. Le privilége serait exorbitant et funeste à la colonie, qui dès aujourd'hui se plaint justement que l'insuffisance et la cherté de la navigation nationale contribuent aux souffrances alimentaires de l'île. Des droits différentiels protégeront nos armateurs dans la mesure qui peut être utile. Quelque libéralité ne saurait inspirer d'inquiétudes à qui considère que notre marine supporte à Gorée la rivalité de toutes les autres, et qu'elle prend d'année en année une part plus considérable aux importations de Maurice en concurrence avec la marine anglaise.

En attendant une réforme générale qui sera une révolution bienfaisante dans le système colonial de la France, La Réunion insiste avec énergie sur deux modifications urgentes : premièrement, la franchise d'entrée de la vanille dans la métropole par navires étrangers et par la voie de Suez, tant qu'il n'y aura point de navigation française sur la Mer-Rouge; en second lieu, la libre admission du guano aussi par navires étrangers, les seuls qui trouvent du bénéfice à l'importer aux conditions onéreuses imposées par la compagnie anglaise qui représente à Londres le gouvernement du Pérou. Peu rassurés sur la bonne volonté de la compagnie, justement méfians du monopole, quelques propriétaires de La Réunion, parmi les plus intelligens, songent à remplacer le guano par les débris animaux que laisse perdre la pêche de la morue dans nos colonies de Saint-Pierre et Miquelon, et même par des masses de harengs et de capelans qui peuvent se récolter par bancs épais dans les eaux de Terre-Neuve (1).

L'absentéisme résume et complète la série des malheurs économiques de La Réunion. Sur ce point encore, la critique a l'heureuse chance d'avoir été devancée par la franchise du gouverneur actuel. « Les grands propriétaires, a-t-il dit dans une circonstance solennelle, vont en Europe jouir de leur fortune, y dépenser leurs revenus, qui devaient appartenir au sol natal. On oublie ainsi le charme des lieux où l'on a passé ses premières années; on néglige l'embellissement de sa demeure; lorsqu'on y revient, ce n'est pas pour lui demander des jouissances, mais pour y puiser de l'or et des produits... On ne peut pas quelquefois y recevoir un ami, à plus forte raison y jouir de l'agrément de la société et de la campagne : l'antique hospitalité créole oublie ses traditions, la société se dissout... Que les habitans les mieux partagés de cette île, qui est elle-même peut-être la plus fortunée du globe, consentent à y vivre d'une vie large qui sera pour eux une source de bonheur plus vrai que cette

(1) Voyez *les Pêcheries de Terre-Neuve* dans la livraison du 15 août 1859.

vie de plaisirs qu'ils vont chercher en France, et dont on ne tire que trop souvent la ruine ou au moins de cruels embarras! »

Dans les colonies, il est juste de le reconnaître, l'esprit de retour vers le pays d'origine, le désir de montrer une fortune conquise au loin, celui de respirer l'air d'un plus large horizon, ont entretenu de tout temps un courant d'expatriation, et l'on n'aurait pas à s'en alarmer, s'il n'eût doublé d'intensité depuis l'émancipation qui a troublé les habitudes seigneuriales des uns, patriarcales des autres, diminué la fortune et l'éclat de l'existence chez tous ceux qui n'ont pu ou su la faire tourner à leur profit. A juste titre, on lui impute une part dans l'appauvrissement moral, intellectuel et financier des colonies. On n'y peut entrevoir d'autre remède direct qu'un contre-courant opposé qui fasse affluer vers elles les capitaux et les esprits d'Europe en quête de brillantes et solides spéculations. Comme cause indirecte de l'absentéisme, il faut tenir compte de l'effacement trop complet où les représentans de l'état tiennent les individualités locales. Au cœur humain ne suffisent ni les joies isolées de la famille, ni les agrémens d'une petite société de parens et d'amis; assez vite il se lasse des plaisirs champêtres, même des satisfactions de l'amour-propre; aux yeux des femmes, les délices d'un merveilleux climat pâlissent à la longue devant les splendeurs de Paris. Ainsi se développent des aspirations auxquelles devrait répondre un plus libre essor dans l'existence coloniale, que la métropole, bien plus que la nature, comprime aujourd'hui. Plus de conseil supérieur comme dans l'ancien régime, ni d'assemblée coloniale comme sous la révolution, ni de conseil colonial comme sous la restauration et le gouvernement de juillet; un simple conseil-général tenant une session de quinze jours, un conseil privé où les fonctionnaires sont en majorité, les divers services publics en majorité aussi composés de Français venus de la métropole, aucune illusion de *self-government :* ce n'est point assez pour maintenir le patriotisme local qui s'attache à un pays en raison même des services qu'on peut lui rendre, de l'autorité morale que l'on peut y acquérir dans un rôle influent. Chez nous, le gouvernement plane et pèse sur tout, domine tout. Plus le royaume est petit et la population faible, plus le lien, sinon le joug, se fait sentir. L'indépendance personnelle, que la féodalité avait exagérée, mais qui n'en reste pas moins le vrai caractère des grandes existences territoriales, serait la meilleure compensation au prestige qui manque à une scène trop étroite : où elle fait défaut, le calcul des jouissances prend le dessus, et il n'invite pas, quoi qu'on en dise, l'homme de talent et de fortune à végéter dans un coin perdu du globe. A cet égard, Paris n'a pas de comparaison à redouter. Une fois sur la pente, l'histoire

de l'empire romain recommence : le luxe et les vices de Rome boivent les sueurs de toutes les provinces.

Si jamais le gouvernement français tient à honneur d'écarter cette analogie, il devra remanier toutes les institutions coloniales de la base au sommet. La réforme est aisée à tracer : organiser les municipalités sur la base élective, et si le suffrage universel ne paraît pas aussi infaillible au loin que de près, rétablir des conditions de cens, de domicile, de capacité, au besoin même le suffrage à deux degrés : toutes les dérogations partielles au principe seront moins graves que la confiscation absolue d'aujourd'hui. Les conseils-généraux seront institués sur une base pareille, avec une durée suffisante pour qu'ils ne fassent pas regretter les conseils et les assemblées d'autrefois. La représentation de l'agriculture obtiendra la permanence comme celle du commerce. La délégation, émanée aujourd'hui du conseil-général, sortira d'une élection plus large, et sera dotée d'attributions plus sérieuses qu'un simple avis à donner au ministre, quand il lui plaît de le demander. Les colonies regrettent toutes le droit dont elles ont joui, quelques années après 1789 et en 1848, d'envoyer des députés au corps législatif, autant pour y avoir des défenseurs compétens de leurs intérêts que comme témoignage d'adoption par la métropole. C'est un droit à leur rendre. Ranimées par la vie politique et administrative, elles offriraient un champ d'activité aux intelligences et aux légitimes ambitions, au lieu de déchoir de plus en plus, sous l'étreinte de la centralisation, au rang de simples comptoirs ou de fermes.

Ainsi mise en possession de toutes ses forces matérielles et morales, La Réunion subviendra-t-elle, en état de paix, à ses besoins, et pourra-t-elle, en cas de guerre, résister à un ennemi? ou devra-t-elle faire appel à la métropole, et dans quelle mesure? Est-elle une charge, est-elle un bénéfice pour la France? A ces dernières et capitales questions, qui surgissent à propos de toute colonie, La Réunion est une de celles qui ont à faire la réponse la plus satisfaisante.

Le budget colonial, composé de toutes les recettes locales, monte à 5 millions environ, et suffit à toutes les dépenses mises à la charge de la colonie. Il ne reste au compte de l'état que celles afférentes à la souveraineté et à l'administration politique : elles montent à 3 millions au plus (1). Pour s'en couvrir, l'état grève les produits de la colonie, à leur entrée en France, de taxes qui, en 1858, ont rapporté au trésor plus de 23 millions. Reste un bénéfice net de 20 millions.

(1) Cette somme se décompose en 2,313,380 fr. inscrits au budget de l'Algérie et des colonies, — 246,848 fr. pour la solde des troupes, inscrits au ministère de la marine, — le reste pour la part de la colonie dans les frais généraux de l'administration métropolitaine.

La situation militaire n'est pas tout à fait aussi belle. Comme il n'est pas de ville ou de département qui résistât sans secours à une agression prolongée, La Réunion ne fait pas exception à la loi commune. Que l'on ne croie pas néanmoins, comme on y incline trop en France, qu'il suffirait d'un coup de canon pour la réduire. Au XVIIIe siècle, pendant les guerres avec l'Angleterre dont la mer des Indes fut le théâtre, Bourbon ne tomba jamais au pouvoir de l'ennemi. Durant la révolution, livrée à ses propres forces, non-seulement elle préserva de toute injure le drapeau français, mais ses corsaires se firent redouter du commerce anglais. Au fameux nabab de Mysore, Tippo-Saïb, qui rechercha son alliance, elle envoya des secours. En 1810, il fallut pour la réduire une armée de six mille hommes montés sur plus de quatre-vingts bâtimens, à laquelle on ne put opposer, outre la milice, que quelques centaines de soldats, seule garnison que le gouvernement métropolitain y eût laissée. Le périlleux accès des rivages, si fâcheux en temps de paix, est pour la guerre un auxiliaire qui n'a besoin que d'être soutenu par quelque défense pour opposer à toute invasion une longue résistance. Avec quelques fortifications complétées par le télégraphe électrique qui avertirait de tous les mouvemens, avec un chemin de fer qui transporterait rapidement les troupes sur le point menacé, l'île défierait longtemps l'ennemi, qui ne pourrait maintenir, sous une mer toujours tempêtueuse, un blocus prolongé. Toutefois, et ceci est un nouveau grief contre l'immigration, un prompt et grave embarras peut venir de la présence d'une population étrangère, qui ne consomme que des vivres étrangers, masse inerte, sinon dangereuse, qui n'apporterait aucune force à la population sédentaire.

Celle-ci ne se prête pas facilement, assure-t-on, à une organisation militaire, toujours à cause de cette fatale différence des races, venin qui corrompt toute la séve sociale. Le problème, pour être difficile, serait-il insoluble? A-t-on fait de sérieuses tentatives? Le patriotisme créole a-t-il épuisé ses efforts et ses concessions? N'y a-t-il pas plus d'ennui et de méfiance que de péril réel? Armer en bloc tout le monde serait dangereux aux colonies comme en Europe; mais ne dresser personne, pas même l'élite des populations de couleur, aux devoirs de la police armée et de la défense du pays, cela nous semble entretenir l'éternelle minorité du peuple. En tout pays, la milice, à défaut d'une garnison régulière et permanente, fournit une des meilleures occasions de rapprocher les rangs et de réveiller, par une hiérarchie d'honneurs et de droits, l'émulation des classes à qui manquent d'autres issues. L'histoire contemporaine du Sénégal, celle de Bourbon pendant la période révolutionnaire, montrent les blancs conservant sur les noirs, embrigadés et disciplinés, toute

l'autorité morale et légale. C'est avec raison qu'un récent décret, renouant cette tradition, institue des corps de troupes coloniales.

C'est une colonie d'une admirable vitalité, pouvons-nous dire en terminant, que celle qui verse tous les ans 20 millions au trésor de la France, qui voit une autre part de ses revenus consommée au loin par les propriétaires du sol, une troisième part, plus grande encore, emportée dans l'Inde par des bandes de travailleurs engagés, et qui résiste néanmoins, la tête haute et ferme, à cette triple cause d'épuisement. Les ouragans, le choléra, le contre-coup des crises européennes, ses propres embarras pécuniaires, sa faiblesse et son isolement, les rigueurs du pacte colonial, l'attristent sans l'ébranler. Joyau de la couronne, elle reçoit et reflète, dans les déserts de l'Océan-Indien, un rayon de la gloire française, car c'est à la France que revient tout l'honneur de la brillante carrière qu'elle a parcourue. Sa valeur ne fut pas même soupçonnée par les Portugais, qui, l'ayant découverte, la dédaignèrent. Les Anglais n'y ont rien fait pendant leur courte occupation de 1810 à 1815. Sauf cet intervalle, le pavillon français y a flotté sans interruption depuis l'avénement de Louis XIV. Effacée au second rang, tant qu'elle fut subordonnée à Madagascar, à Pondichéry ou à Maurice, elle a vu grandir son rôle en ne s'appuyant plus que sur elle-même. Aujourd'hui elle aspire à un nouveau développement de ses destinées; elle veut devenir en quelque sorte métropole à son tour. On comprend mieux ce qu'a de légitime une telle ambition en présence de l'activité nouvelle dont les continens et les îles que baigne l'Océan-Indien peuvent devenir le théâtre, si la voie commerciale de l'Égypte et de Suez reprend un jour son antique importance. Dans cet immense bassin, dont le cadre touche à l'Afrique, à l'Asie et à l'Australie, La Réunion se sent appelée à soutenir l'expansion pacifique de la France, à exercer une haute tutelle sur la régénération de l'Afrique orientale, et particulièrement à prendre en main les rênes d'une colonisation nouvelle. De ses rivages, la pensée de ses habitans plane, avec une préoccupation constante, sur Madagascar, où le vent porte leurs navires. Ils brûlent du désir d'y reprendre l'œuvre interrompue de leurs pères. Dût un jour la grande île, comme une planète puissante qui attire ses satellites, entraîner la petite île dans l'orbite de sa prospérité, les créoles de Bourbon en acceptent le présage, à la condition d'être eux-mêmes les moteurs de l'évolution nouvelle. L'avenir leur donnera-t-il raison? Ce qui suffit pour le moment, c'est que La Réunion ait lieu de s'applaudir de son développement, même dans les limites où il s'accomplit.

JULES DUVAL.

LES

ARMES A FEU

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

II.

L'ARTILLERIE ET LES FUSÉES DE GUERRE.

I.

Toutes les armes de jet qui ont la poudre pour moteur auraient un droit égal à être appelées des *bouches à feu;* mais, d'après un usage constant, ce nom est réservé aux armes d'une forte dimension qu'emploie l'artillerie; il fait opposition à celui d'armes portatives, appliqué à celles qui sont les compagnes inséparables du soldat (1). Il n'existait point autrefois une ligne de démarcation aussi complète entre les armes à feu d'un gros et d'un petit calibre, et la distance qui les sépare maintenant était comblée par de nombreux intermédiaires désignés sous les appellations variées de *couleuvrines*, *espingoles*, *ribaudequins*, etc. Il est probable même que c'est de ces calibres moyens, aujourd'hui abandonnés, que nos fusils et nos canons tirent également leur origine. A cette classe du moins appartiennent les plus anciens types parvenus jusqu'à nous, de petits canons vénitiens en fer que l'on croit dater de l'an 1300 environ; ils se rapprochent beaucoup par la forme des *canons à main* employés

(1) Voyez sur *les Armes portatives* la *Revue* du 1er avril.

plus tard, qui étaient alternativement portés sur des charrettes et manœuvrés par un ou plusieurs hommes pendant le combat.

Il ne faudrait pas inférer de cette origine que les armes à feu portatives aient paru les premières sur les champs de bataille. Longtemps au contraire une fabrication défectueuse les laissa dans un état complet d'infériorité relativement aux anciennes armes de jet, dont l'usage était plus sûr et plus rapide, tandis que dès l'abord un boulet lancé par un tube droit eut une justesse très supérieure à celle de toutes les machines de guerre fixes; aussi devait-il venir bien vite à l'esprit de s'en servir dans les siéges. De là des tentatives persistantes pour obtenir une puissance de destruction capable de renverser les maçonneries, tentatives qui amenèrent l'augmentation des calibres. L'état des arts métallurgiques au XIVe siècle explique assez pourquoi il n'apparut pendant toute cette période que des essais informes. Les premiers produits de cet art grossier qui soient dignes d'intérêt peuvent se voir encore près de la porte d'entrée du Mont-Saint-Michel. Les *ciceroni* signalent à l'attention des visiteurs attirés par la réputation si légitime de cette célèbre abbaye deux canons abandonnés par les Anglais lors de leur attaque infructueuse en 1483. Ces canons ont près de 2 mètres de longueur totale, possèdent une chambre pour loger la poudre, et une *âme* ou vide intérieur, d'à peu près 25 centimètres pour l'un, et 20 pour l'autre (1). Malgré la rouille qui les a rongées, les formes de ces pièces sont encore très apparentes, et la fabrication témoigne déjà d'un certain progrès. La tradition n'a conservé aucun souvenir des boulets qu'elles devaient lancer; mais à cette époque la fonte, la pierre, le plomb, le cuivre même, s'employaient indifféremment, suivant qu'on en pouvait disposer, et des armes pareilles recevaient des projectiles arrondis, allongés ou de formes variées, sans qu'il y eût de règles à cet égard. La même diversité régnait dans la fabrication des pièces, tantôt fondues à la manière des cloches, tantôt composées de fragmens forgés, rapprochés les uns des autres et renforcés au moyen de cercles et de cordages. De pareilles machines ne pouvaient résister qu'à un petit nombre de coups; encore fallait-il que la poudre n'eût qu'une médiocre énergie. Elles eurent cependant une remarquable influence sur la conduite des guerres; les forteresses orgueilleuses du moyen âge succombèrent toutes devant elles; il fallut abandonner ces tours et ces hautes murailles dont les villes se glorifiaient d'être entourées; l'art de la fortification, qui avait peu changé depuis les temps de la guerre de Troie et des

(1) Ces dimensions nous portent à penser qu'il s'est glissé une erreur d'échelle dans une publication récente sur l'artillerie du capitaine Martin de Brette, qui contient d'ailleurs une fort belle collection de dessins parfaitement exécutés.

remparts de Babylone, dut faire place enfin à une science nouvelle.

Les bouches à feu ne se bornèrent point à agir contre les masses inertes des châteaux-forts; elles marchèrent aussi, dans les campagnes, à la suite des armées, et malgré la difficulté singulière de remuer des masses si lourdes et si peu maniables, elles servirent plus d'une fois à contenir la fougue des chevaliers bardés de fer. Pour plusieurs raisons, l'emploi qu'on en a fait à la bataille de Crécy est contesté, car il s'en fallait beaucoup à cette époque qu'un canon pût suivre tous les mouvemens des troupes; néanmoins ce fait n'est pas hors de toute vraisemblance, puisqu'à Crécy il s'agissait de la défense d'une position. Non-seulement on ignorait l'art tout moderne de proportionner le calibre des pièces à l'usage auquel on les destine, mais un accessoire indispensable du canon, son support, l'affût pour lui donner son véritable nom, était encore dans l'enfance. Il ne faut pas un grand effort d'attention pour s'apercevoir qu'un canon ne saurait être posé sur le sol, dont la moindre inégalité suffirait pour arrêter les projectiles, et que si on l'élève sur des chantiers, l'effet du recul le renversera au premier coup. L'expérience la plus légère démontre la nécessité d'un appareil plus stable, muni de roues pour servir aux transports, sur lequel le canon ne soit pas fixé d'une manière invariable, afin de pouvoir en modifier la direction, si d'aventure elle ne se trouvait pas convenable. Des nombreux systèmes essayés pour obtenir ce résultat, deux seulement se sont conservés jusqu'à nos jours, après avoir subi de nombreuses modifications. La pièce peut être placée sur un tronçon d'arbre, dont une extrémité repose sur le sol, dont l'autre est supportée par un essieu; deux plateaux ou *flasques* la maintiennent latéralement et reçoivent les tourillons : c'est le système dit à flèche, du nom de la pièce principale. La bouche à feu peut encore être encastrée entre deux grandes flasques qui portent directement sur l'essieu et sur le sol, et que des entretoises rendent solidaires; les pièces latérales supportent alors tout l'effort du tir, et l'affût est dit à flasques. Ces deux systèmes ont été successivement préférés l'un à l'autre, suivant les perfectionnemens qu'ils ont reçus; c'est une fastidieuse question de vis et de chevilles, d'écrous et de boulons, mais elle a une grande importance pratique, car de là surtout dépendent la rapidité et la sûreté de l'emploi de l'artillerie.

Lorsque Charles VIII conduisit en Italie cette armée dont la belle ordonnance frappait d'admiration l'esprit observateur de Machiavel, il traînait à sa suite un véritable parc d'artillerie, ce qui n'était arrivé encore à aucun général. On possède peu de renseignemens sur l'organisation de ce matériel, composé surtout de pièces de bronze; on ignore aussi comment était formé l'approvisionnement en muni-

tions, et quels moyens on prit pour lui faire franchir les montagnes par les routes si défectueuses qui existaient alors; mais de cette époque date une ère nouvelle pour l'artillerie, et le canon, depuis ce moment, n'a cessé d'avoir dans la composition des armées une part de plus en plus importante. Son influence, auparavant contestée, est devenue prépondérante; réunie à celle de la mousqueterie, elle a fait succéder la puissance des masses à la valeur individuelle. Bayard a été le dernier des preux, et Bayard lui-même s'était servi du canon.

Depuis quelques années, l'attention s'est reportée sur les efforts faits dans le XVe et le XVIe siècle pour améliorer l'artillerie. Il est certain qu'ils ne méritent pas tous l'oubli où ils sont tombés. L'extrême activité des inventeurs, leur ignorance complète des lois de la balistique les dépouillaient complétement des préjugés de la routine, et donnent à leurs travaux une originalité qui n'est pas sans valeur, même de nos jours. Plusieurs des innovations attribuées à de savans constructeurs anglais ne sont que l'application d'idées anciennes. Dès cette époque, on avait tout tenté, tout essayé, et au milieu de recherches qui sont restées sans succès, parce qu'elles poursuivaient des résultats impossibles, il se rencontre beaucoup d'inspirations qui pouvaient devenir fécondes, et auxquelles les moyens matériels d'exécution ont seuls fait défaut. Le plus grand malheur de ces temps était de n'avoir ni principes, ni tradition. Un fondeur habile ou heureux obtenait-il un progrès, la trace en était souvent perdue après lui, et dans son propre pays ses successeurs ne profitaient pas toujours de son expérience. La discordance la plus fâcheuse régnait dans toutes les parties du matériel de l'artillerie, non-seulement dans chaque pays, mais encore dans chaque armée. On voyait souvent réunis des canons de tout calibre, de toute longueur, depuis les légers canons à main, souvent rassemblés en faisceau sur une même voiture, jusqu'à des pièces monstrueuses, longues de 6 à 8 mètres, pouvant recevoir des boulets de trois à quatre cents livres, comme Mahomet II en avait pour battre les murs de Constantinople. De telles armes étaient plus redoutables par l'effroi qu'elles inspiraient que par les effets qu'elles pouvaient produire. Il en reste encore dans quelques villes, où on les livre à l'admiration du vulgaire (1); mais on se garde bien d'en faire usage, ce qui ne veut pas

(1) Parmi ces pièces d'une très forte dimension, les plus remarquables sont :

Le Consulaire, canon de vingt-sept centimètres de diamètre intérieur, et du poids de 25,000 kilog., pris à Alger en 1830, et déposé à l'arsenal de Brest. C'est un canon qui intéresse surtout par le souvenir de la mort héroïque d'un religieux français, le père Levacher, supérieur de la mission pour le rachat des captifs, vicaire apostolique à Alger, et chargé en outre des affaires de France. Il consentit à servir d'intermédiaire au dey

dire pourtant que l'on ne reviendra pas, dans quelques circonstances, à des calibres beaucoup plus forts que ceux dont nous nous servons à présent. Quant à la longueur des pièces, elle n'était déterminée par aucune considération positive : on croyait bien seulement, sans en être sûr, qu'à l'augmentation de longueur correspondait une augmentation de portée. Enfin les canons de toute espèce étaient employés sans discernement contre les hommes et contre les murailles; en général, on ne semblait limité dans l'accroissement des calibres que par la dépense et par l'impossibilité des transports.

Gustave-Adolphe, général aussi judicieux que brillant, paraît avoir compris le premier l'importance de la mobilité de l'artillerie et l'avantage que des pièces légères procurent dans une foule de circonstances. Il donna de grands soins à la formation de ses parcs, qu'il augmenta jusqu'à six pièces par mille hommes, proportion rarement atteinte depuis. Étendant ses investigations aux moindres détails, il fit déterminer par l'expérience l'épaisseur la plus faible à donner au métal des bouches à feu, en réduisit la longueur à quinze et même à onze fois le diamètre du projectile, et adopta des calibres fixes de 4, 6 et 12 (1), en fonte ou en bronze. Il fit même fabriquer

auprès de Duquesne lors du bombardement de 1683, et, n'ayant pas réussi dans sa mission, il fut soumis à l'alternative de renier sa religion ou de périr attaché à la bouche de cette pièce.

La grande bombarde de Moscou, fondue en 1535; elle a quatre-vingt-onze centimètres de diamètre intérieur, et pèse 29,000 kilog.

La bombarde d'Agra, fondue sous Akbar-Khan par un ouvrier italien. Elle a cinquante-huit centimètres de diamètre; on en évalue le poids à plus de 40,000 kilog. Elle pourrait lancer des boulets de fonte pleins de 650 kilog. C'est, croyons-nous, la plus forte bouche à feu qui existe, mais il ne paraît pas qu'elle ait jamais servi à la guerre.

Les fameuses pièces des Dardanelles, destinées à interdire l'entrée de ce canal. Étant placées sur des chantiers, elles ne pourraient lancer qu'un seul boulet sur des navires passant dans leur direction. Un projectile aussi considérable, — il aurait de soixante à quatre-vingts centimètres de diamètre, — suffirait cependant, fût-il seul, pour mettre en grand péril le bâtiment qu'il atteindrait. Auprès de chaque canon se trouve une pile de boulets en marbre blanc, parfaitement polis, dont le poids atteint au moins 250 kilogrammes. Malgré une apparence formidable, ces canons, recouverts de sculptures et de versets du Coran, ne constituent guère qu'une défense d'opinion, car l'immobilité les réduit à l'impuissance. Il ne serait peut-être pas impossible cependant d'en obtenir un service plus réel; mais c'est là une chose hors de la portée d'un peuple déchu, et si peu disposé à sortir de l'état d'engourdissement où il se trouve. Il est à remarquer que les Orientaux ont surtout essayé d'accroître les effets de l'artillerie par l'augmentation des calibres, tandis que nous avons recherché la rapidité et la précision du tir. Peut-être les progrès de l'industrie permettront-ils, dans un temps peu éloigné, d'obtenir simultanément tous ces résultats.

(1) On sait que l'on désigne ainsi les canons dont le boulet de fonte pèse 4, 6 ou 12 livres. Dans plusieurs pays d'Allemagne, où les boulets de pierre ont été longtemps en usage, ils servent de type, et les canons sont dits alors du calibre de 12 livres *stein*, pour distinguer cette désignation de celles qu'on emploie ailleurs.

ce que les historiens appellent à tort des canons de cuir : c'étaient des canons de 4 très légers, formés de lames de fer cerclées ou réunies entre elles au moyen de bandes de cuir. Ces canons étaient disséminés dans les régimens d'infanterie, système que l'on a cherché à remettre en usage pendant les dernières campagnes de l'empire. Le roi de Suède n'employa pas seulement des boulets pleins, il se servit aussi, suivant l'occasion, de mitraille et d'obus, projectiles creux remplis d'une quantité de poudre destinée à les faire éclater dans les rangs ennemis. Après avoir augmenté la rapidité des mouvemens, il voulut aussi obtenir celle de la manœuvre; il inventa les cartouches à canon toutes préparées ou gargousses, et parvint à faire tirer à ses fameux canons de cuir jusqu'à deux coups par minute. L'artillerie de campagne avait ainsi atteint un degré de perfection dont elle n'avait jamais approché, et que les contemporains n'estimaient point à sa juste valeur, car après ce grand homme elle déchut sensiblement, et plusieurs des améliorations qui lui étaient dues, celle des gargousses entre autres, furent pour un temps abandonnées.

Pour rencontrer dans l'artillerie un ensemble de progrès un peu considérable, il faut traverser le XVIIe siècle tout entier et voir ce qu'elle était devenue à la fin du long règne de Louis XIV. Ce roi, qui mettait son orgueil à assurer la prépondérance de la France sur le reste de l'Europe, et dont les armées avaient été commandées par les premiers généraux du siècle, ne pouvait méconnaître l'importance du canon. Il avait beaucoup fait pour constituer l'unité française et rendre uniformes, autant que possible, l'administration et les lois; il est naturel de croire qu'il dut partout donner la même impulsion, poursuivre les mêmes résultats. Les perfectionnemens de l'artillerie cependant avaient d'abord été assez lents à cause de l'ignorance où l'on était de la véritable théorie des effets de la poudre; mais comme la qualité de cet agent était déjà fort améliorée, il fallait aussi veiller avec une attention scrupuleuse à la bonté des pièces. Le bronze fut presque exclusivement adopté : ce métal, à la fois plus cher et moins dur que la fonte, est plus tenace, et les dégradations s'y font avec une régularité et une lenteur qui permettent d'en surveiller la marche. Les pièces de fonte, au contraire, ne décèlent pas toujours l'affaiblissement de leur résistance, ce qui en rend l'usage incertain et dangereux. L'art du fondeur fut porté à un très haut degré entre les mains de véritables artistes, et les pièces de gros calibre des frères Keller, à qui l'on doit aussi les belles statues qui ornent les jardins de Versailles, sont encore au nombre des meilleures que nous possédions. Les calibres de 24, de 16, de 12, de 8 et de 4 furent adoptés, et l'on donna aux canons de

vingt à vingt-quatre calibres de longueur, parfois même davantage pour les plus petits. Le poids variait entre deux cent vingt et trois cents fois celui du boulet. Il existait aussi, mais en fort petit nombre, quelques pièces de 32 et de 48. Remarquons en passant cette anomalie qui rendait les calibres les plus faibles proportionnellement plus lourds, quoiqu'il parût naturel de les employer de préférence pour suivre les armées. Autre complication : à chaque calibre correspondaient trois longueurs différentes de pièces, afin, disait-on alors, de mieux approprier les effets du canon à sa destination. Les affûts étaient très peu maniables, si bien que l'on attelait parfois jusqu'à vingt-cinq forts chevaux à une pièce de 24. Tel qu'il était cependant, cet ensemble attestait de sérieuses études; on en était surtout redevable à l'infatigable persévérance de Louvois et aux travaux des généraux d'artillerie Dumetz et de Vigny. Les projectiles creux étaient déjà fort appréciés, mais d'une fabrication encore très imparfaite, ils se brisaient souvent dans l'âme sous la pression des fortes charges qui étaient en usage. Les éclats pouvaient blesser les canonniers, ou tout au moins ils éraflaient les pièces; pour remédier à cet inconvénient, il fallait raccourcir beaucoup la bouche à feu, et c'était alors l'affût qui souffrait de la violence du recul. On était donc contraint pour les projectiles creux de se borner aux mortiers qui lancent les bombes sous un très grand angle, et dont les effets diffèrent complétement de ceux du tir horizontal (1). Les bombes n'ont qu'une précision très inférieure, mais elles peuvent atteindre un but invisible, et ont pour destination principale d'écraser par leur chute les voûtes et les abris les plus solides. La réaction des mortiers s'exerce moins sur l'affût que sur le sol, ce qui en rend l'emploi très délicat dans la marine; aussi les galiotes à bombes, dont Duquesne se servit contre Gênes et Alger, étaient une innovation très hardie, et présentaient un grand mérite de difficulté vaincue.

On éprouvait dans le principe une certaine perplexité sur les moyens à prendre pour mettre le feu aux projectiles creux au moment même où ils quittent la pièce, et l'on employait pour cela des mèches d'un usage souvent peu commode et peu sûr. Depuis longtemps, ce procédé a été abandonné, et l'on y supplée par une composition fusante renfermée dans un tube de bois ou même de métal, chassé à grands coups de maillet dans l'ouverture ou œil de la bombe. Cette fusée brûle dix, vingt, trente secondes, suivant la distance où l'on a l'intention de la faire parvenir. Quoique l'usage de ces fusées remonte à un siècle environ, il ne manque pas de per-

(1) Les bombes, dont l'idée première remonte fort loin, ont servi pour la première fois au siége de Wachtendonck en 1588. Elles ont été popularisées en France au siége de La Mothe en 1633 par un gentilhomme anglais du nom de Malthus.

sonnes soi-disant bien informées et même d'historiens sérieux qui racontent qu'à tel siége des hommes hardis allaient arracher les mèches des bombes pour les empêcher d'éclater. Or les bombes n'ont point de mèches, et les fusées ne peuvent s'enlever à la main; il faut pour cela un effort très puissant. On peut regarder aussi comme des preuves d'ignorance ces caisses pleines d'eau où l'on a parfois prétendu jeter les bombes sous le prétexte de les éteindre. La composition des fusées, comme la poudre, renferme tous les élémens de sa combustion, et elle brûle sous l'eau tant qu'elle n'est pas pénétrée par l'humidité.

Depuis le règne de Louis XIV, l'artillerie française a toujours joui en Europe d'une prééminence incontestée. Malgré la réserve avec laquelle elle a adopté les innovations, elle a servi de modèle aux nations étrangères, qui se sont presque toutes bornées à la copier servilement. Elle a su joindre à une sage lenteur une persévérance invincible dans la poursuite des progrès. En 1732, un vétéran des armées, Valière, mis à la tête du corps de l'artillerie, fit faire un nouveau pas à l'uniformité du matériel. Il abandonna les calibres au-dessus de 24, et fit décider que toutes les pièces fondues en France seraient désormais d'un seul et même modèle pour chaque calibre, tandis qu'auparavant chaque arsenal avait des principes particuliers. Il diminua un peu la longueur et le poids des canons, et réduisit les charges de poudre au tiers du poids du boulet pour les gros calibres, à la moitié pour les petits, ce qui permettait d'avoir des affûts à la fois plus légers et plus solides. A ce dernier égard néanmoins, la routine prévalut encore, et chaque directeur d'arsenal continua de les fabriquer à sa fantaisie. Les canons du système de Valière, qui diffèrent peu des pièces dessinées par Dumetz, ont de si bonnes proportions que l'on n'y a presque rien changé pour la grosse artillerie, et ils sont à peu près conformes à ceux qui arment encore nos remparts, à ceux qui ont fait tomber les défenses de Sébastopol.

Il n'en est pas de même de l'artillerie de campagne : la pesanteur des pièces et des affûts, la difficulté de les faire mouvoir, causaient toujours d'étranges embarras. On s'en plaignait déjà sous Louis XIV; mais quand le roi de Prusse eut donné l'exemple des marches rapides, des manœuvres imprévues, le mal devint intolérable, et il fallut bien reconnaître que le matériel n'était plus à la hauteur de l'art militaire. Tout en reconnaissant ces défauts, personne n'osait en indiquer le remède. Ce fut un officier français qui eut le courage de l'initiative : Gribeauval, qui avait servi avec honneur pendant la guerre de sept ans, était un homme d'un esprit original, doué d'un jugement droit et d'une volonté inflexible. Il démontra l'inutilité du gros canon dans les batailles, où l'on ne doit agir que contre les

hommes, non contre les obstacles matériels; il raccourcit les petites pièces, dont il fixa le poids à cent cinquante fois celui du projectile; les charges furent également réduites de la moitié au tiers. C'était diminuer l'effet de l'arme, mais ce désavantage était bien compensé par une mobilité plus grande et par un tir plus rapide. Pour obtenir ce résultat, il reprit la gargousse, oubliée depuis Gustave-Adolphe, fit adopter des avant-trains commodes, des essieux en fer pour les roues, imagina le pointage au moyen d'une vis dont on se sert encore et qui donne au tir une grande sûreté; enfin, chose plus importante, il voulut que la fabrication fût identique dans tous les arsenaux, afin qu'une partie quelconque du matériel, venant à se rompre ou à se perdre, pût être remplacée immédiatement par une autre tenue en réserve. Pour diminuer le nombre de ces rechanges, il s'attacha aussi à établir l'uniformité parmi les diverses espèces d'affûts et de voitures. Depuis cette époque, le corps de l'artillerie apporte aux produits qu'il fabrique une attention si minutieuse, que le moindre clou a ses dimensions bien déterminées, et qu'une pièce en bois ou en fer faite dans un de nos arsenaux peut s'appliquer immédiatement et sans ajustage à une voiture ou à un affût venant de l'un quelconque des autres. L'affût à grandes flasques dont Gribeauval a donné le modèle est devenu populaire; il a été représenté sur une foule de dessins et même sur des monumens destinés à rappeler les triomphes de l'armée française. Cet affût a fait toutes les campagnes de la république et de l'empire; il a traversé les mers à la suite de nos soldats, et les bons services qu'il a rendus prouvent à quel point il répondait à tous les besoins. Aussi toutes les nations civilisées l'ont successivement adopté, et la plupart s'en servent encore. On peut dire qu'il a fait le tour du monde.

Les campagnes des dernières années de l'empire amenèrent l'usure et la perte de presque toute notre artillerie, celle de bataille surtout, car une grande partie des canons qui garnissaient nos places fortes ne purent être enlevés par l'ennemi, et c'est là que l'on rencontre aujourd'hui même d'anciennes pièces aux armes du grand roi, mutilées par la colère aveugle des révolutionnaires, mais solides encore, et respectables dans leur vieillesse. Ces restes dispersés ne constituaient plus un ensemble bien coordonné, et avant de les réorganiser, le gouvernement de la restauration voulut s'éclairer sur les améliorations dont l'ancienne artillerie était susceptible. Une commission de généraux de cette arme spéciale, où le général Valée eut une influence prépondérante, étudia toutes les parties du matériel, canons, affûts, voitures, avec le plus grand soin, et fit adopter les modèles aujourd'hui en service.

Le canon de siége de Valière, le canon de campagne de Gribeau-

val, ne furent modifiés que sur des points d'une importance secondaire. Parmi les pièces de campagne, le canon de 4 fut supprimé en raison de son peu d'efficacité, ceux de 8 et de 12 furent conservés à peu près tels quels. Les obusiers, qui avaient été très perfectionnés, furent admis dans une forte proportion; on en porta le nombre dans chaque batterie à la moitié de celui des canons. Ceux de 15 centimètres (1) s'allièrent aux canons de 8, eurent le même affût et à peu près le même poids. Une batterie de six pièces de cette espèce, quatre canons et deux obusiers, fut en principe destinée à marcher avec chaque brigade d'infanterie. Les obusiers de 16 centimètres accompagnèrent les canons de 12 : ils formèrent la réserve. Des obusiers d'un calibre plus puissant, 22 centimètres, furent destinés aux parcs de siége; on leur donna le même affût qu'aux canons de 24. Aujourd'hui, quoique les obusiers aient une longueur assez grande pour assurer la justesse et la portée du tir, les projectiles ne se cassent plus dans l'âme, ce qui est dû à une meilleure fabrication des obus, ainsi qu'à une plus sage répartition des effets de la poudre, obtenue par un plus savant tracé de la bouche à feu et par l'emploi de sabots en bois auxquels les obus sont fixés. On est obligé cependant pour ménager les pièces, et surtout les affûts, de se contenter pour ces projectiles fort lourds (un obus de 16 centimètres pèse près de 11 kilogrammes) d'une charge beaucoup plus faible que celle des canons, ce qui diminue la vitesse et restreint les portées.

Les affûts du nouveau système sont à flèche, pour augmenter le jeu des avant-trains, et pour donner aux pièces un tournant plus court, qui est souvent nécessaire. Une seule roue suffit à tout le matériel de campagne, l'essieu seul diffère dans les batteries de 8 et dans celles de 12; mais l'uniformité a été rétablie autant que possible dans toutes les ferrures et dans les pièces accessoires, afin de faciliter les remplacemens et de diminuer le nombre des rechanges. La mobilité ainsi obtenue est bien plus grande que dans le matériel de Gribeauval, mais la solidité a quelquefois paru inférieure, et les flèches en particulier ne supportent pas toujours très bien le tir des obusiers; il a fallu augmenter un peu les dimensions premières. Une seule roue sert aux deux affûts de 16 et de 24, dont les dispositions sont analogues à celles des affûts de campagne.

A bord des navires de guerre, où la nécessité de ménager l'espace ne permet pas de donner une grande étendue au recul, où la bouche à feu ne s'éloigne que fort peu de sa position ordinaire, la marine se sert d'affûts très massifs, retenus par des cordages ou *bragues*, et dont l'effort s'exerce sur le pont et sur les bordages. Par éco-

(1) On désigne les obusiers et les mortiers par le calibre de l'âme.

nomie d'ailleurs, et pour éviter la sonorité trop grande du bronze, on a préféré les pièces en fonte, auxquelles on donne un poids bien plus considérable, ce qui a aussi l'avantage d'atténuer l'intensité du recul. La bouche à feu n'a besoin d'exécuter que de très petits mouvemens latéraux, car le bâtiment lui-même tourne de manière à se placer dans la direction convenable. Ayant à satisfaire à des conditions tout à fait différentes, l'artillerie de terre et l'artillerie de mer ont poursuivi séparément leurs études, elles se sont habituées à demeurer totalement étrangères l'une à l'autre, au grand dommage de l'état dans bien des circonstances, car ce défaut de concours a exercé souvent une influence fâcheuse sur la recherche de perfectionnemens qu'il eût été mieux de faire en commun.

Les conditions de l'artillerie de terre ne s'éloignent pas toujours autant qu'on pourrait le penser de celles qui sont demandées pour les pièces marines, et malgré le désir d'assurer la plus grande uniformité dans le matériel, il faut reconnaître que les affûts de siége ne peuvent pas seuls satisfaire à toutes les exigences. Ainsi la facilité de locomotion que possède l'affût de siége devient inutile toutes les fois que les bouches à feu n'ont pas de mouvemens à exécuter, et l'on regrette alors certains avantages qu'on lui a sacrifiés. Pour placer une pièce de gros calibre derrière l'épaulement d'une fortification, il faut l'échancrer profondément, y faire ce qu'on appelle une *embrasure;* l'impossibilité de donner à cette ouverture des *joues* trop obliques réduit le champ du tir, et cependant les canonniers voient disparaître une partie du massif qui faisait leur sécurité. Gribeauval avait senti la gravité de ces inconvéniens, et il avait voulu y remédier en divisant l'affût en deux parties : l'une, supérieure et d'une forme particulière, supportait la pièce, dont elle partageait le mouvement de recul; l'autre, inférieure, était une sorte de châssis muni de roues, afin de pouvoir prendre les directions latérales exigées par le pointage; ce châssis était en outre muni de glissières pour diriger la marche de la partie supérieure, qui, on le voit, se trouvait à peu près dans la position de l'affût marin. Par cette ingénieuse division, dont le principe a toujours été conservé, on parvient à élever beaucoup la pièce, à réduire ou même à supprimer l'embrasure, à augmenter par suite le champ de tir; mais, à mesure que la bouche à feu s'élève, le chargement devient plus pénible et plus difficile, et si les canonniers sont d'ordinaire mieux abrités par le parapet, ils sont forcés de se découvrir beaucoup plus pendant une partie de la manœuvre. Bien des efforts ont été tentés en France et à l'étranger pour atténuer ces défauts, mais on n'y peut guère parvenir sans retomber dans ceux que présente l'affût de siége. La difficulté a paru un moment insoluble, et si tel n'est plus l'avis général, on ne peut dis-

convenir qu'elle n'a pas encore reçu de solution pratique complète.

Les mortiers, dont nous n'avons que peu parlé, sont restés dans un état d'infériorité marquée relativement aux autres bouches à feu, et ils sont moins employés à mesure que les obusiers prennent plus d'importance. Le tir des mortiers offre en effet des causes spéciales d'incertitude, dont il ne paraît pas possible de les affranchir. Jusqu'à présent, ces pièces ont eu assez peu de longueur pour que les bombes pussent être placées à la main; il faut donc augmenter beaucoup la quantité de poudre pour allonger la portée, qui ne dépasse pas un millier de mètres avec les charges ordinairement en usage. On a construit, à la vérité, des mortiers de formes particulières, portant à 4,000 mètres et au-delà, afin de répondre à des exigences spéciales; mais il ne paraît pas que les résultats aient été bien satisfaisans. La force d'expansion de la poudre, dans cette bouche à feu, a pour effet d'élever la bombe à une grande hauteur, l'action de la pesanteur ralentit promptement la vitesse de translation, l'anéantit ensuite, et le projectile, parvenu au sommet de sa course, reste un moment incertain entre les deux forces qui le sollicitent; il est pendant quelques instans livré sans défense à toutes les causes perturbatrices, et celles qui proviennent de sa rotation sur lui-même et de la résistance de l'air acquièrent parfois une très grande valeur. Aussi dans les écoles à peine une bombe sur deux mille atteint-elle, à la distance de 500 mètres, le tonneau qui sert de but, et qu'un boulet de gros calibre ne manquerait presque jamais. Cette incertitude du tir est très regrettée par les artilleurs, car les bombes, ayant un très grand poids (il s'élève à 72 kilog. pour la bombe de 32 centimètres), produisent, dans leur chute, des effets d'écrasement redoutables. Il faut qu'une construction ait des voûtes d'un mètre d'épaisseur pour résister, et on admet généralement qu'une seule bombe suffirait pour percer les trois ponts d'un vaisseau de ligne et l'exposer à couler sur place (1).

L'effet que peuvent produire les bombardemens est très controversé. Souvent l'on a essayé de réduire de haute lutte des places fortes par un bombardement, et malgré l'apparence effrayante de ce moyen de destruction, il est resté inefficace quand il s'est trouvé des hommes de tête et d'énergie pour diriger la défense. Peut-être n'en

(1) On a essayé au siége de la citadelle d'Anvers un mortier d'un calibre très supérieur à tous ceux employés jusqu'alors, car il pouvait jeter à 900 mètres des bombes de 500 kilog. Ses effets ont été puissans sans doute, mais ils n'ont pas semblé répondre aux difficultés de la manœuvre et à celles du transport des projectiles. On n'a pu lui faire tirer qu'un petit nombre de coups au siége, — quatre, croyons-nous, — et il s'est brisé peu de temps après dans un tir d'expérience. Les restes de ce mortier-monstre se voient encore à Bruxelles, près de la porte d'entrée du musée d'artillerie.

sera-t-il pas toujours de même à l'avenir, à cause de l'immense quantité de projectiles qu'il est devenu possible de lancer dans un temps très court; mais il y a encore de fortes raisons d'en douter. La résistance de Lille en 1792 est un exemple mémorable, parmi beaucoup d'autres, de l'insuffisance des bombardemens seuls pour faire tomber les villes fortifiées. Le souvenir de ce siége célèbre nous semble même très propre à faire ressortir l'exagération des opinions généralement admises sur les dangers particuliers à ces actes de guerre, à préciser aussi la valeur incendiaire des projectiles creux, que l'on a crue supérieure à celle de tous les autres projectiles, et même irrésistible lorsqu'ils étaient remplis de matières inflammables. Des expériences directes ont prouvé que ni la poudre, ni aucun artifice incendiaire ne possède à un degré éminent, comme on se l'était figuré, le pouvoir de mettre le feu au bois et aux autres parties combustibles de nos habitations (1). A moins de rencontrer des matières très inflammables, telles que du foin, des copeaux de bois sec ou des couvertures en chaume, les obus et les bombes n'allument pas *directement* des incendies. C'est surtout en renversant les maisons et en mettant les foyers qui s'y trouvent en contact avec les débris des planchers et des toitures, qu'ils peuvent occasionner des désastres considérables. Leur qualité de projectiles creux n'est pour rien dans cet effet, le canon le produirait également, et plus rapidement peut-être (2).

Les récits des bombardemens de villes ont rarement été faits par des hommes assez observateurs pour mettre cette vérité en relief; il n'était pas impossible pourtant de la faire ressortir en comparant entre eux certains détails de ces relations. D'autres exemples permettent d'apprécier la puissance particulière aux deux causes d'incendie que nous mettons en regard, la démolition des maisons et l'explosion des obus. Il est sans exemple qu'une ville renversée par un tremblement de terre n'ait pas vu sa ruine achevée par le feu, et là il n'est plus question de poudre ni de bombe.

(1) Il est aisé de reconnaître, par une expérience simple et à la portée de tout le monde, combien une flamme vive, mais passagère, comme celle de la poudre en petite quantité, est peu propre à propager le feu. Il suffit d'enflammer une dizaine de grammes de poudre répandus sur une feuille de papier. Si le papier est en coton, il brûlera en partie, mais sans flamme; s'il est en fil, la combustion ne se produira que si la poudre contient une certaine proportion de poussier; enfin une carte à jouer ou du papier un peu fort demeurera intact malgré la présence du poussier. D'après la résistance qu'offrirait à l'action du feu le papier en rames, on peut croire qu'une douzaine d'obus, éclatant dans la boutique d'un papetier, n'y allumeraient pas d'incendie.

(2) Nous pouvons citer à l'appui de notre opinion celle du général Congreve, qui dit aussi que les projectiles creux ne font d'effet que s'ils sont réunis en grand nombre. Voici ses expressions textuelles : « ... Allowing that the shell does not often set fire, it requires a vast number of them to destroy any great number of houses. »

Le 17 septembre 1854, la flotte anglo-française fit contre Sébastopol une démonstration, restée sans succès pour des motifs qui ne sont pas de notre sujet; en quatre heures de temps, elle vomit cinquante mille projectiles, boulets ou obus, ce qui représente en poudre et en fer un poids de plus d'un million de kilogrammes. Rarement pourra-t-on disposer d'une semblable masse de projectiles dans un temps aussi court. Qu'a-t-on produit cependant sur l'espace si vaste exposé aux coups de la flotte anglo-française? Comme effet de destruction, peu de chose; comme effet incendiaire, absolument rien. C'est le cas ou jamais de répéter que le ministre des finances doit seul trembler à l'idée d'un pareil déploiement de forces. Certes nous sommes loin de nier l'efficacité d'un bombardement, nous voudrions seulement le faire apprécier à sa juste valeur, et nous pensons qu'il n'offre pas les dangers d'une simple canonnade, dont on s'inquiète beaucoup moins. Il est possible, par de sages mesures, telles que l'extinction des foyers dans les maisons, l'éloignement des pailles et autres matières combustibles, surtout par une surveillance exacte, de réduire dans une énorme proportion, d'annuler même les désastres causés par les projectiles creux. Le projectile véritablement incendiaire de l'artillerie moderne est le boulet rouge, à peu près abandonné aujourd'hui à cause du temps très long nécessaire pour l'échauffer et de la difficulté de le faire manœuvrer par les canonniers. Cet abandon ne paraît pas bien justifié, car le boulet rouge est redoutable; la quantité de chaleur qu'il contient est énorme, et il produit des effets assurés. Un seul boulet a obligé en 1815 la ville de Maubeuge à capituler, en réduisant en cendres l'église principale et tous les magasins qu'elle contenait. Les dangers que présente pour les canonniers le tir des boulets rouges sont plus apparens que réels, car les bouchons de foin mouillé qui séparent la charge du boulet offrent une garantie suffisante; mais la vapeur qui sort du canon à flots pressés jette le trouble parmi les servans, et l'on n'obtient aucune précision, s'ils ne sont des soldats sûrs et expérimentés comme il ne s'en rencontre que trop rarement.

II.

Jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, on le voit, il n'y avait jamais eu en aucun pays de système d'artillerie complet et coordonné. Depuis, on a marché d'une manière lente, mais continue, vers la simplification du matériel. En France, depuis la guerre de Crimée, de grands pas ont été faits dans cette voie, et à l'étranger les mêmes principes ont conduit à des améliorations partielles du matériel de Gribeauval, adopté successivement partout et mis en rapport avec les mesures locales. Un progrès important surtout fut réalisé; il con-

sistait à réduire à une seule pièce les deux canons et les deux obusiers en usage dans l'artillerie de campagne. On s'appuyait à la fois pour cela sur des considérations théoriques et sur des faits d'expérience.

Si l'on augmente la vitesse d'un projectile, avons-nous dit, la résistance de l'air s'accroît dans une proportion beaucoup plus rapide. En voici un exemple. Le boulet de 12, avec une charge du tiers de son poids, sort de la bouche à feu animé d'une vitesse qui, si elle restait constante, lui ferait parcourir 490 mètres par seconde; à 50 mètres du canon, cette vitesse n'est plus que de 462 mètres, précisément celle qui aurait été imprimée par une charge du quart du poids du projectile. N'est-il pas avantageux de réduire dans cette proportion la quantité de poudre, ce qui ne supprimerait que les 50 premiers mètres parcourus par le boulet? La portée serait diminuée d'une quantité insignifiante, et outre l'économie qui en résulte (un demi-kilogramme à chaque coup), la pièce n'aurait à supporter qu'un effort beaucoup moindre, ce qui permettrait d'affaiblir l'épaisseur du métal et d'alléger l'affût. Diverses considérations conduisaient à supposer qu'il serait possible de donner aux pièces de 12 ainsi allégées à peu près le poids et les dimensions extérieures des canons de 8. Cela était très important, car en les mettant sur les affûts de ces derniers, on pouvait utiliser un matériel existant et fort considérable. Par une rencontre fortuite, l'âme des canons de 12 a presque exactement 12 centimètres; c'est le calibre d'obusiers fort légers, imaginés pour satisfaire aux exigences de la guerre d'Afrique et construits de manière à être démontés très vite et chargés sur des mulets de bât. Ces obusiers de montagne suivaient les colonnes les plus lestes, mais ils ne pouvaient recevoir qu'une très faible charge, et les obus avaient par suite peu de portée et de justesse. En introduisant ces obus dans une bouche à feu plus résistante, capable de recevoir une plus forte charge, on pouvait espérer qu'ils donneraient de meilleurs résultats. La pièce allégée devenait alors un véritable canon-obusier, envoyant à volonté à l'ennemi des projectiles pleins ou creux, ou même de la mitraille. A l'appui de la transformation proposée, il était possible de citer l'allégement opéré dans quelques bouches à feu des artilleries étrangères. Des expériences furent faites sur une grande échelle dans plusieurs polygones. Le canon-obusier se montra supérieur comme tir à toutes les pièces anciennes, excepté au canon de 12, dont il différait fort peu, et sur lequel il avait l'avantage de la légèreté. L'artillerie ne l'adopta pas cependant sans quelque hésitation, car les tirs des écoles ne donnent souvent qu'une image très imparfaite de ce qui se passe à la guerre. Beaucoup d'officiers regrettaient l'abandon de pièces plus puissantes, telles que le canon de 12 et l'obusier de 16 centi-

mètres, car pour l'obusier de 15 centimètres, il n'avait jamais donné que de médiocres résultats.

La guerre d'Orient devait faire justice de ces craintes : dès les premières affaires, l'artillerie de campagne française prit une supériorité décidée sur celle des Russes. A la bataille de l'Alma, les deux premières pièces qui avaient gravi la hauteur, à la suite du général Bosquet, purent se maintenir quelque temps seules contre plusieurs batteries ennemies. Au centre, deux batteries à cheval, croisant leur feu sur les bataillons russes qui soutenaient les tirailleurs avancés, les détruisirent en quelques minutes, et livrèrent à la troisième division le chemin qu'elle suivit pour enlever la position du *télégraphe*. On sait enfin quelle terrible exécution les canons-obusiers firent un mois plus tard à la sanglante bataille d'Inkerman. Dès lors la cause était décidément jugée, et il ne s'agissait plus que de compléter la transformation de l'artillerie de campagne. Pour ne pas refondre les canons de 8, on essaya de les forer au calibre de 12. Non-seulement l'opération se trouva bonne; mais, par une chance heureuse qui fait bien voir ce qu'il y a encore d'incertitudes dans les questions relatives aux bouches à feu, cette pièce de rencontre est regardée par beaucoup d'officiers comme supérieure à celle que l'on avait déterm née par le calcul.

Tout avantageuse que soit cette réforme, elle paraît cependant devoir s'effacer devant les améliorations plus importantes qui s'exécutent en ce moment, et dont la guerre d'Italie a consacré le succès. Appliquer aux canons le système des rayures, dont l'avantage est si grand pour les carabines, était une idée trop naturelle pour ne pas se présenter tout de suite à l'esprit; mais l'exécution offrait d'immenses difficultés. Si le plomb, métal très mou, se moule sans obstacle sur le fer du fusil, la fonte dont sont faits les gros projectiles ne jouit pas de cette propriété, et dans la pression que ceux-ci exercent sur la bouche à feu, c'est cette dernière qui se dégrade. Faire des boulets en plomb a été proposé, ce n'était pas acceptable; ils coûteraient fort cher, et le peu de dureté du métal les rendrait sans action contre des obstacles résistans. Les procédés employés pour les petites armes ne réussissent donc plus, lorsqu'il s'agit de celles d'un gros calibre, et il faut recourir à d'autres moyens.

Le premier essai dans une voie originale appartient à l'Angleterre (1). On se souvient peut-être de la réputation faite il y a cinq

(1) Nous ne parlons que pour mémoire des expériences faites par le gouvernement prussien pour allonger les portées par l'emploi de boulets dont le centre de gravité ne coïncidait pas avec le centre de figure, parce que ces essais ont eu peu de succès, et que ces projectiles étaient destinés à des canons à âme lisse. Ainsi que la théorie le faisait pressentir, on a reconnu qu'il y avait une légère augmentation de portée lorsque l'hémisphère lourd du boulet était placé en avant ou en haut.

ou six ans aux canons Lancastre, et de la grande portée qu'on avait réussi à leur donner. Comme pour les carabines, ce résultat était dû à la rotation imprimée au projectile. Seulement l'âme, au lieu d'être munie de rayures héliçoïdales, était contournée elle-même, et le boulet, de forme ovoïde, faisait un quart de révolution autour de son petit axe avant de sortir de la bouche à feu. Une telle disposition était une cause grave d'accidens. Le boulet, pressé obliquement, pouvait s'arc-bouter de telle sorte qu'il devînt impossible de le faire entrer ou sortir; c'est ce qui est arrivé : au bout de quelques coups, toutes les pièces envoyées en Crimée éclatèrent ou se trouvèrent hors de service. C'était un résultat peu encourageant, et force fut de revenir aux rayures.

Les efforts tentés en France et en Angleterre ont été depuis lors couronnés de succès, et ils ont conduit à deux solutions principales du problème, sans compter plusieurs modèles, qui n'ont pas paru, jusqu'à présent du moins, offrir des avantages suffisans. L'idée française a surgi la première, et la première aussi elle a été mise à exécution. On la doit au colonel Treuille de Beaulieu, directeur de l'atelier de précision, où se font tous les modèles régulateurs qui servent dans les arsenaux. Sous son habile direction, cet établissement est devenu aussi un centre d'expérimentation sur les perfectionnemens à introduire dans l'artillerie, analogue à ce que l'école de tir est pour les petites armes. Après plusieurs essais, le colonel Treuille de Beaulieu a résolûment adopté les rayures inclinées et régulièrement placées, afin de bien centrer le mouvement de rotation. Trois rayures pourraient suffire à la rigueur; mais ce nombre a été porté à six pour le canon de campagne. Le boulet est allongé, et il a, comme la balle des carabines, la forme ogivo-cylindrique. Quoiqu'il soit creux comme les obus, il pèse, d'après les dimensions fixées, à peu près le double d'un boulet rond de même diamètre, et son épaisseur lui donne toutes les qualités d'un boulet plein. A sa circonférence, il porte des entailles ou mortaises dont la position répond à celle des rayures, et qui servent à fixer des ailettes d'un métal assez doux pour ne pas dégrader la pièce, assez consistant pour ne pas être arraché avant d'avoir dépassé la tranche de la bouche à feu. Le zinc et l'étain satisfont assez bien à ces deux conditions. Ces ailettes, en suivant les rayures, déterminent le boulet à prendre autour de son axe un mouvement de rotation qui le garantit des déviations et des retards que les projectiles ordinaires éprouvent dans leur course. Il a fallu de nombreux essais pour déterminer l'inclinaison des rayures, la forme et la position des ailettes les plus capables de retarder l'usure toujours trop rapide de la bouche à feu. On avait pensé d'aord qu'il suffirait d'une ailette pour chaque rayure, mais le boulet n'a point alors une position assez as-

surée, il peut s'arc-bouter, et l'on a dû admettre deux séries d'ailettes, l'une vers le milieu, l'autre à la partie postérieure du projectile. La suppression assez complète du vent et l'allongement de portée obtenu dans les canons rayés permettent de réduire notablement les charges. Au lieu du tiers ou du quart, elles ne sont plus que le dixième du poids du boulet. La pièce et l'affût, allégés déjà lors de l'adoption du canon-obusier, sont donc susceptibles d'une nouvelle diminution de poids. En même temps, l'augmentation du poids du boulet a conduit à tenter l'emploi de canons répondant à l'ancien calibre de 4, abandonné comme trop peu efficace, ce qui donne des bouches à feu presque lilliputiennes. Beaucoup de ces pièces nouvelles ont servi pendant la campagne d'Italie, la portée et la justesse du tir les ont rendues redoutables à l'ennemi, qui, n'en possédant pas de semblables, était atteint sans avoir les moyens de répondre à leur feu. Quelquefois même les boulets ont été chercher des réserves qui se croyaient parfaitement abritées, et que la distance ne permettait point à nos canonniers d'apercevoir, car une portée de 4,000 mètres n'a pas paru fatiguer les affûts. C'est ainsi qu'à la bataille de Solferino ont été décimées les troupes laissées sur les bords du Mincio à la garde des sacs des combattans. Ces petites pièces sont assez légères pour être traînées par deux chevaux. Au besoin même, s'il se présente un pas difficile à franchir, les servans les enlèvent des affûts et transportent le tout à bras jusqu'au-delà de l'obstacle, manœuvre dont l'utilité s'est fait sentir plusieurs fois pendant la campagne. La mobilité de l'artillerie semble ainsi poussée à ses dernières limites.

La transformation de l'artillerie légère, telle que nous venons de l'exposer, peut aussi être appliquée aux calibres plus forts, et elle permettra sans nul doute de constituer des parcs de siége avec les anciens canons de 12 du matériel de campagne; on peut douter cependant que ces canons de 12 ainsi transformés puissent remplacer ceux de 24, aujourd'hui en usage, avec une supériorité égale à celle du nouveau canon de campagne sur l'ancien. La raison en est simple et frappante. S'il s'agit d'atteindre des hommes, de renverser les obstacles toujours médiocres que rencontre une armée en marche, l'effet du boulet est toujours suffisant, la justesse et la portée sont les principales conditions à remplir, et par conséquent l'obus de 4 kilogrammes de la pièce légère l'emporte sur les boulets de 8 livres de l'ancien canon; mais dans un siége la lutte, de si loin qu'on l'entreprenne, ne devient jamais sérieuse qu'à une courte distance : il faut s'approcher beaucoup pour voir et pour détruire les défenses de la place; alors l'effet se mesure non-seulement par la masse des projectiles, mais surtout, dans quelques circonstances, par la vitesse dont ils sont susceptibles, et qu'il importe de ne pas trop diminuer.

Or les armes rayées n'impriment jamais au boulet une aussi grande vitesse que les armes lisses; il faudra donc peut-être, pour obtenir le même effet, dépenser un plus grand nombre des nouveaux boulets, ce qui pourra compenser en partie l'avantage de se servir de pièces plus légères et plus maniables.

Une circonstance assez singulière se présente dans le tir des bouches à feu rayées. Elles ne doivent jamais être dirigées sur le but même que l'on veut atteindre, mais à droite, et d'une quantité assez forte, si les hélices tournent de ce côté, à gauche, si les hélices tournent à gauche. Cela peut sembler bizarre au premier abord; mais la théorie prévoyait ce résultat, et en avait indiqué la cause. La force retardatrice due à la résistance de l'air agit inégalement sur les deux moitiés du projectile, comme nous avons essayé de l'expliquer en parlant du tir des carabines et de la dérivation des balles : l'action qui en résulte, peu sensible sur des projectiles d'un petit diamètre, devient considérable sur des boulets de calibre. Il faut alors, afin de pouvoir viser, que la ligne de mire ne suive pas l'axe de la bouche à feu, mais lui soit oblique, et le déplacement des crans de mire doit être déterminé pour chaque calibre et pour chaque charge. D'après la théorie, la déviation angulaire doit même varier avec la distance; ainsi il sera possible sans doute, par des observations suivies sur le tir du canon, d'éclaircir quelques points obscurs des lois du mouvement des corps dans l'air, et l'application rendra cette fois à la théorie les secours qu'elle en a reçus.

L'adoption des rayures pour les petites armes avait permis d'accroître les portées dans une forte proportion. Il était naturel d'attendre pour les canons un résultat analogue. L'ancienne artillerie de campagne avait un tir excellent jusqu'à 600 mètres, satisfaisant jusqu'à 1,200, peu certain jusqu'à 1,800. Au-delà, il ne fallait compter que sur le hasard. La justesse du gros canon était un peu plus grande, mais le tir extrême ne devait pas dépasser 2,500 mètres, sous peine de détruire promptement les affûts. Aujourd'hui les pièces légères sont redoutables au-delà de 4,000 mètres, et, plus résistantes, elles auraient un tir d'une grande exactitude à 6 ou 7,000, s'il était possible de distinguer un but à cette distance, où la vue, même aidée d'une lunette, ne saurait que rarement atteindre, dans les plaines surtout. Il semble donc que l'on a obtenu sous ce rapport tout ce que l'on pouvait souhaiter, et même plus; toutefois ces grands avantages ont exigé le sacrifice d'une propriété utile de l'ancienne artillerie : nous voulons parler du ricochet. Cette invention, due à Vauban, consiste à placer le canon sur le prolongement d'un rempart, pour lancer à petite vitesse de gros boulets qui en parcourent toute la longueur par des bonds rasans et multipliés. Le ricochet devient fort difficile avec les boulets sortis d'une pièce

rayée, car sans parler de leur forme, peu avantageuse pour ce genre de tir, ces projectiles perdent, chaque fois qu'ils touchent le sol, une partie de leur mouvement de rotation; la dérivation s'affaiblit d'autant, et ils se rapprochent de la direction de l'axe de la bouche à feu qu'ils avaient abandonnée. Les ricochets n'ont donc plus lieu en ligne droite, mais suivant des directions qui s'infléchissent à chaque bond en s'éloignant du rempart à battre. Peut-être les artilleurs se consoleront-ils de cette perte en se rappelant combien le tir à ricochet était difficile, et avec quel soin scrupuleux il fallait déterminer l'emplacement de la batterie et le prolongement des lignes de la fortification, avec quelle précision il fallait mesurer les distances et les charges de poudre. Depuis Vauban même, le ricochet n'a presque jamais été employé; depuis lors aussi, il faut bien le reconnaître, les siéges, que ce grand homme dirigeait avec une si grande sagacité et une si soigneuse économie de la vie du soldat, sont devenus plus meurtriers, et ses successeurs ont acheté leurs triomphes par une consommation bien plus grande d'hommes et de munitions.

Tous les perfectionnemens que nous venons d'exposer sont surtout avantageux pour l'artillerie de campagne : les pièces fixes, qu'elles aient pour objet la défense d'une place forte ou l'armement d'un navire de guerre, n'en profitent pas au même degré. Le plus grave inconvénient de l'artillerie fixe consiste en effet dans la difficulté de la manœuvre. Il faut à chaque coup reporter la lourde bouche à feu dans la position que le recul lui a fait abandonner; les servans sont obligés de se découvrir en partie pendant le chargement, ce qui rend le service dangereux sur les navires de guerre, dangereux et lent dans les batteries fixes, où l'on n'a pas, comme sur les vaisseaux, la disposition d'un nombreux personnel. D'après l'appréciation la plus ordinaire, un canon de gros calibre placé sur un rempart ou dans une casemate ne peut guère tirer plus d'un coup tous les quarts d'heure. Une telle lenteur n'est pourtant pas nécessairement inhérente aux batteries fixes, et on a souvent cherché à en accélérer le tir par de meilleures dispositions d'affût. On n'avait pourtant pas gagné grand'chose, et, comme il arrive le plus souvent, c'est à un principe nouveau qu'il faut avoir recours pour éviter les inconvéniens des modèles en service. Le chargement par la culasse paraît destiné à servir de base aux perfectionnemens à introduire, et il sera bizarre de le trouver approprié aux canons plus tôt qu'aux fusils. Lorsqu'on ne sera plus forcé de porter le boulet à la bouche du canon, il deviendra possible de diriger le recul sur un plan assez incliné pour ramener la pièce à sa position première sous la seule influence de son poids; les servans, ayant toujours leur poste à l'arrière de la bouche à feu, seront aussi infiniment moins exposés. Très

anciennement déjà, ces faits avaient frappé l'esprit des militaires, et le père Daniel, dans son intéressante *Histoire de la milice française*, mentionne un canon qui devait se charger par la culasse. A cette époque, on ne possédait pas les moyens d'exécution nécessaires pour appliquer cette idée avec quelques chances de succès, et elle était reléguée au nombre des utopies. Depuis une quinzaine d'années, des essais tentés en Piémont par le capitaine Cavalli, en Suède par le baron Wahrendorf et M. Hanström, ont ramené l'attention sur ce point. M. Wahrendorf surtout, riche propriétaire de mines, a cherché à répandre des procédés qui pouvaient à la fois populariser son nom et faciliter l'écoulement des produits de ses usines.

La grande difficulté était d'obtenir une fermeture très complète de la culasse. S'il n'est pas aisé en effet d'empêcher le crachement de la petite quantité de poudre renfermée dans un fusil, ne doit-on pas regarder comme chimérique l'espoir d'interdire tout passage à l'énorme quantité de gaz qui se développe dans une grosse bouche à feu? Dans les canons piémontais et suédois, on a essayé de réunir la culasse à la volée du canon (1), soit par des crochets serrés avec des coins qui l'agrafent à un bourrelet de la volée, soit en introduisant la partie mobile dans une ouverture ovale contre les rebords de laquelle elle est maintenue par des arrêts intérieurs. Quelque choix que l'on fasse entre ces deux procédés, la fermeture est insuffisante et ne résiste point à l'énorme pression de la poudre. Il faut de toute nécessité préserver la culasse de l'action des gaz au moyen d'une pièce transversale, un obturateur, qui traverse la volée de part en part. Voilà donc trois ouvertures à faire dans la partie du canon qui a besoin de la plus grande résistance, trois chances offertes à une déperdition de gaz. L'obturateur, s'il préserve assez bien la culasse, prend à son compte le plus grand effort de la pression; aussi, pour éviter qu'il ne se brise, le fait-on en acier fondu de la meilleure qualité, et malgré cette précaution il ne peut jamais résister qu'à un petit nombre de coups. Cet inconvénient ne serait encore que médiocre, attendu la facilité d'avoir des rechanges pour une pièce aussi peu volumineuse, mais il est à craindre que l'obturateur, venant à se fausser, ne puisse être retiré, ou qu'il ne déforme l'ouverture destinée à lui donner passage. Le mal alors serait irréparable, les fuites de gaz, si faibles qu'elles soient d'abord, s'accroissent avec une désolante rapidité; le tir perd de sa justesse, et devient bientôt dangereux pour les canonniers. Aussi aucun des inventeurs suédois ou piémontais n'est-il parvenu, malgré des qua-

(1) La *volée* d'un canon est la partie de la pièce comprise entre la culasse et la bouche.

lités réelles, à faire passer son système dans la pratique. Il était réservé à un Anglais, M. Armstrong, d'obtenir le premier un tel honneur. Son arme est peu connue encore malgré tout le bruit qui s'est fait à ce propos, et la réputation qu'elle a value à l'auteur. Toutefois des renseignemens assez précis donnent lieu de penser qu'il y a quelque exagération dans les éloges qu'on lui a prodigués, et le gouvernement britannique s'est peut-être un peu trop hâté de fabriquer un grand nombre de canons sur un modèle nouveau dont l'idée première a beaucoup de valeur sans doute, mais qui n'a encore reçu ni la sanction d'une expérience prolongée, ni toutes les améliorations dont il est susceptible.

Plus qu'en toute autre circonstance cependant, il est nécessaire d'étudier avec une attention scrupuleuse la valeur de chacune des dispositions proposées par M. Armstrong, qui a donné librement carrière à son esprit inventif en modifiant tout ce qui avait été adopté par ses prédécesseurs. L'application des rayures aux bouches à feu, en permettant de diminuer les charges, affaiblissait dans la même proportion la pression sur la culasse et augmentait les chances d'obtenir un bon système de fermeture. M. Armstrong a dédaigné ces avantages; en se servant de charges très fortes, il a réussi à envoyer des boulets jusqu'à la distance de neuf mille *yards*, environ 8 kilomètres, on a dit même neuf *milles*, ce qui ferait plus de 14 kilomètres. La grande quantité de poudre employée par lui anime les projectiles d'une force vive très considérable, car, d'après les résultats publiés, un boulet oblong, d'un calibre analogue au 8 français et pesant un peu plus de huit kilogrammes, aurait percé, à 900 mètres, une cible en bois d'orme de trois pieds d'épaisseur, et ne se serait arrêté qu'à 360 mètres au-delà. Un tel résultat n'a rien d'invraisemblable et ne dépasse pas ce qu'il était permis d'attendre. Les anciens canons n'auraient pas été assez solides pour supporter un semblable effort, et il a fallu prendre des dispositions spéciales pour augmenter la résistance des parois. M. Armstrong y est parvenu en substituant au bronze le fer forgé, qui est plus tenace, et qui a la propriété d'absorber une moindre portion de la chaleur développée par la combustion de la poudre. Malgré les progrès récens de l'art de forger les grosses pièces de fer, on n'avait pas cru, en France, pouvoir adopter le modèle de canon en fer proposé, il y a quelques années, par les maîtres de forges d'Audincourt, et qui a figuré à l'exposition générale de 1855. Pour éviter ces difficultés si grandes de fabrication, M. Armstrong compose son canon d'une bande de fer enroulée autour d'un mandrin et soudée sur elle-même, comme le sont les canons à rubans des fusils de chasse: une seconde bande est enroulée en sens inverse sur la première, et la partie postérieure du canon est recouverte de cercles en fer. Les

soudures, qui sont naturellement des parties faibles, se recroisent ainsi, et une explosion est rendue beaucoup plus difficile. La culasse ne se réunit pas à la volée par les mêmes moyens que dans les canons suédois et piémontais : elle est formée d'une forte vis, dont la grosseur dépasse celle de l'âme, qu'elle ferme complétement; comme dans le système Wahrendorf, elle est préservée de l'action directe de la poudre par un obturateur qui traverse complétement une des parois et s'engage seulement dans l'autre. Le nombre des ouvertures de la partie postérieure du canon est donc réduit à deux, et c'est par elles que se fait le chargement. Le boulet affecte la forme cylindro-conique, il est en fonte douce et creux à l'intérieur, comme tous les projectiles nouveaux. La volée du canon, devant résister à de très grands efforts, n'a pas été affaiblie par des rayures profondes, comme dans le système français; les rayures sont nombreuses et petites, trop petites pour recevoir des ailettes : aussi le boulet n'en porte-t-il pas. Il est recouvert d'une lame de plomb, et comme il offre un diamètre un peu supérieur à celui de l'âme, le plomb est contraint de se mouler dans les rayures, de s'y forcer en un mot, comme le font les balles dans les carabines. C'est ainsi que l'on assure le mouvement de rotation destiné à maintenir la régularité de la trajectoire. De même que les nouveaux fusils prussiens, les canons Armstrong n'ont pas de lumière, la charge contient une amorce fulminante dont l'inflammation est déterminée par une tige qui traverse à frottement doux la vis qui sert de culasse.

Cette description succincte fait voir que le système anglais présente une complication toujours fâcheuse dans une arme de guerre, pour laquelle la simplicité est la première condition de la solidité et de la durée du matériel. Non-seulement la soudure des grosses barres qui forment le canon est très difficile à faire, mais les défauts, s'il s'en trouve, ne sont pas apparens, en sorte que rien n'en trahit l'existence. Un inconvénient analogue existe pour les boulets : la couche de plomb recouvre la fonte en totalité, ce qui ne permet pas de vérifier si elle a une épaisseur uniforme et si le projectile est bien centré. Il paraîtrait enfin que l'on n'a pas encore obtenu une obturation parfaite, et il faut, dit-on, recourir à des dispositions accessoires pour garantir les canonniers du crachement. S'il en est ainsi, on peut prédire une courte durée à ces bouches à feu si coûteuses à forger. Le prix d'un tel canon ne saurait être évalué à moins de 12,000 francs. Quant au danger résultant de la présence d'une amorce fulminante au milieu des gargousses, c'est une disposition qui ne tient pas au système, et on y renoncera probablement, au moins toutes les fois que les canons ou les munitions auront à supporter des transports. Malgré ces critiques, les travaux de M. Armstrong constituent un progrès très sérieux dans l'art de fabriquer les

bouches à feu, et comme les nations civilisées doivent forcément, sous peine de déchoir de leur position, se maintenir au niveau des perfectionnemens obtenus par l'une d'elles, elles suivent toutes la voie qui vient de leur être indiquée, et il est à croire qu'avant peu d'années elles auront des armes perfectionnées, dont la première guerre montrera l'influence sur les opérations militaires. On ne saurait en effet demander au soldat d'affronter le feu de l'ennemi sans lui donner au moins les moyens de riposter.

Déjà l'émulation produite par la découverte de M. Armstrong commence à porter ses fruits. La France cache avec soin des expériences qui ont donné des résultats aussi favorables que ceux obtenus en Angleterre. La Prusse est à la veille d'adopter un système de chargement par la culasse pour les canons de petit calibre, elle espère ainsi accélérer la manœuvre, quoiqu'on ne se rende pas bien compte de l'avantage de ce procédé pour l'artillerie de bataille. En Angleterre même, un fabricant de machines de précision, M. Witworth, a produit des armes qu'il annonce être supérieures à celles de son concurrent : la pièce qui ferme la culasse ne s'enlève pas entièrement, elle est retenue par une charnière, ce qui paraît préférable; il parvient aussi à pousser les rayures dans l'intérieur de l'âme plus loin que ne l'avait fait son devancier, amélioration douteuse, car il peut être mieux de réserver entre la charge et le projectile un certain vide, analogue à celui que le général Paixhans a établi autour de ses charges allongées. Le canon Witworth ne paraît pas atteindre d'aussi grandes portées que celui d'Armstrong. Tous deux présentent des difficultés de fabrication qui ne peuvent être vaincues que par des ouvriers très habiles et au moyen d'un outillage parfait; certaines complications de détail prouvent que les auteurs de ces canons sont plus familiarisés avec les artifices de la mécanique qu'avec les nécessités de la guerre. La variété des procédés que l'on essaie fait bien voir qu'aucun d'eux ne satisfait complétement les inventeurs, et qu'il reste beaucoup à faire pour que les idées nouvelles puissent être régulièrement appliquées par l'artillerie. Mais quelle invention a jamais atteint ce résultat de prime abord? et n'est-ce pas déjà beaucoup d'avoir un tir encore exact dans des conditions d'éloignement auxquelles il y a peu d'années on n'osait pas même penser?

Il ne faudrait pas s'exagérer cependant l'importance des effets que l'on peut obtenir à d'aussi grandes distances que celles où peuvent maintenant parvenir les boulets. Dans l'avenir comme aux temps passés, il faudra toujours établir une distinction capitale entre la portée extrême et la portée utile du canon. L'application du carabinage aux petites armes ne pouvait présenter que des avantages lorsqu'il s'agissait d'étendre le tir exact de 200 mètres à 8 ou 900.

Maintenant que l'on prétend aller jusqu'à 12 ou 1,500, n'y aurait-il aucune réserve à faire? L'imperfection de nos sens ne rendra-t-elle pas tout à fait illusoire la précision que l'on s'efforce d'atteindre? Les mêmes considérations se présentent à l'égard du canon, mais pour des distances bien plus grandes, car la stabilité qui résulte d'un point d'appui sur le sol le met jusqu'à un certain degré à l'abri des causes d'inexactitude qui agissent sur les armes portatives. En dépit pourtant des résultats obtenus dans les polygones, il est difficile d'espérer un tir bien exact à des distances de 6 ou 8,000 mètres. Quels sont donc les objets que l'on pourrait apercevoir d'aussi loin? Et quand même ils deviendraient distincts, serait-il possible d'observer la chute des boulets et de rectifier le tir, si, par suite d'une erreur d'appréciation, les premiers coups ne se trouvaient pas bons?

III.

L'artillerie est maintenant dans une période de transformation, dont les bases semblent arrêtées en ce qui concerne le canon de campagne, tandis qu'il règne encore une assez grande indécision pour le canon de gros calibre. On doit donc se demander où s'arrêteront, dans un avenir prochain, les progrès de l'artillerie; question à laquelle succède aussitôt cette autre : quel changement en résultera-t-il dans le système des guerres?

Quoique l'avenir soit toujours pour nous un livre hermétiquement fermé, il est possible, jusqu'à un certain point, de juger, d'après le passé et le présent, des tendances prochaines d'un art ou d'une science, comme on voudra appeler l'artillerie. Des efforts, nullement dissimulés d'ailleurs, se font partout pour accroître la mobilité et la puissance des armes de guerrre. C'est le but que l'on a poursuivi par l'adoption des rayures et des projectiles allongés, par la réduction des calibres et l'allégement des affûts. M. Armstrong, s'ouvrant une voie nouvelle, a recherché des vitesses excessives, qu'il n'a pu obtenir sans avoir des canons très résistans et très lourds; il a dû revenir aux pièces très longues des anciens temps, au cerclage, tel qu'on l'employait lorsque l'artillerie était encore dans son enfance. C'est le contre-pied des progrès réalisés pour le canon de campagne. A la vérité, les gros calibres ne sont pas soumis aux mêmes conditions, leur rôle est de renverser les obstacles les plus puissans; mais pour en triompher est-il préférable d'augmenter la vitesse ou le volume des projectiles? C'est ce qui n'est pas encore décidé. Un boulet animé d'une grande vitesse est susceptible de produire de grands effets de pénétration; mais la résistance de l'air agit avec une intensité qui sera toujours invincible, et qui semble marquer des bornes étroites à tous les efforts de l'homme pour accroître

les vitesses. Il faut aussi se rendre bien compte de la valeur réelle des effets de pénétration. Une balle tirée de près dans un carreau le perce simplement d'un trou, tandis que de loin elle le fait voler en éclats. De même un boulet à grande vitesse ne fait dans la coque d'un navire qu'une ouverture réduite aussitôt par l'élasticité des fibres à un diamètre moindre que celui du projectile, et un bouchon suffit à l'étancher : s'il arrive plus lentement au contraire, il ne pénètre pas, mais son choc disloque toute la membrure. Sous ce rapport, les grandes vitesses exposent peut-être à des mécomptes dont la recherche de l'augmentation des calibres semble exempte. Les bouches à feu d'une grande dimension, et nous en avons cité plusieurs exemples, ont été employées autrefois; il est donc possible de s'en servir encore en les améliorant au moyen des connaissances plus étendues que nous possédons maintenant. On fait valoir en faveur des projectiles doués d'une grande rapidité qu'un boulet de 15 kilogrammes, animé d'une vitesse de 500 mètres par seconde, possède exactement la même force vive qu'une masse de fonte de 37,500 kilogrammes parcourant seulement 10 mètres par seconde, c'est-à-dire marchant avec la rapidité d'un train express. Cela est vrai; mais qui oserait comparer les effets du choc dans les deux cas? La puissance de destruction d'un boulet, quelle qu'en soit la vitesse, approchera-t-elle jamais de celle d'une locomotive venant à toute vapeur à la rencontre d'un convoi? Tout en reconnaissant l'utilité d'étendre la portée et la justesse du tir jusqu'aux plus extrêmes limites de la vue distincte, il nous semble donc que les officiers anglais n'ont pas envisagé très sainement l'avenir de l'artillerie en s'attachant avec persistance à la recherche de vitesses et de portées exagérées, et en négligeant les avantages plus solides, quoique moins brillans, du tir des très gros projectiles.

Un autre progrès non moins important que l'amélioration des bouches à feu, c'est la célérité des manœuvres, qui, pour les gros calibres, est restée très inférieure à ce qu'elle est dans l'artillerie de campagne : une telle différence ne saurait subsister, et la modification du canon entraînera nécessairement celle du chargement et du pointage. La marine paraît disposée à prendre l'initiative d'innovations à cet égard. De même qu'au moment du combat elle consacre tous ses matelots au service de l'artillerie, elle ne paraît pas éloignée d'approprier aux mêmes fonctions les machines qui se chargent de suppléer à l'action inconstante du vent. Il y a là, selon nous, le germe d'une idée féconde et dont l'application ne doit pas se borner à l'enceinte étroite d'un vaisseau. Ce ne serait pas le premier emprunt fait à l'industrie par l'art militaire, dont le propre est au contraire d'absorber à son profit toutes les forces que l'homme peut créer. On pourra sans doute utiliser pour la guerre ces machines

imaginées à une tout autre intention, les faire servir à manœuvrer les pièces d'un très gros calibre, les employer surtout à perfectionner la fabrication même des armes qui fait presque partie du domaine industriel, et qui jusqu'à ce jour a profité très peu des efforts tentés pour affranchir l'homme des travaux manuels lorsqu'ils n'exigent pas l'intervention de son intelligence.

Sous ce dernier rapport, il faut établir une distinction entre les bouches à feu et les armes portatives. L'art du fondeur, porté à un haut degré par les artistes italiens, a donné de bonne heure à la fabrication des canons une perfection qu'elle n'a pas dépassée depuis. Quiconque a vu fondre une statue ou l'un des grands organes de nos machines sait aussi comment se fait le coulage d'un canon, qu'il soit de bronze ou de fonte. Ce sont les mêmes difficultés pour obtenir l'homogénéité de la matière, pour éviter les scories et pour faire pénétrer le métal dans les moindres interstices. Toutefois on n'a pu encore obtenir une régularité suffisante dans les procédés rapides employés pour la fonte des cloches, en sorte que toutes les bouches à feu sont coulées pleines, et il faut les soumettre, à l'intérieur comme à l'extérieur, à un travail de forage et de burinage très coûteux. Ce travail, toujours exécuté par des machines, ainsi que le tracé des rayures, occasionne une forte augmentation de dépenses, et malgré l'économie qui résulte de la fabrication de pièces d'un type constant, on estime que les canons de fonte reviennent dans l'usine à 50 centimes le kilogramme, et ceux de bronze à 3 francs. Dans ce dernier cas, la valeur du métal compense et au-delà la facilité plus grande du travail. Aussi l'on a souvent cherché à remplacer une matière d'un emploi si onéreux, et dont le peu de dureté rend la dégradation très rapide. L'Angleterre, où la fabrication du fer est si perfectionnée, devait être l'un des premiers pays à en essayer l'usage, et sans nul doute cet exemple sera suivi, car le fer est à la fois plus solide que la fonte et le bronze, et moins cher que ce dernier. En outre, depuis quelques années, plusieurs industriels poursuivent d'une manière sérieuse la production directe de l'acier, que l'on obtenait jusqu'à présent par une transformation du fer ou un affinage assez coûteux de la fonte. Le jour où l'on sera parvenu à obtenir à bas prix des aciers de bonne qualité, ils se substitueront dans une foule de circonstances, pour les armes comme pour les machines, au fer et à la fonte. On en fera les rails de nos voies ferrées et les bouches à feu qui protégeront nos remparts.

Tandis que la fonte des bouches à feu n'était pas dédaignée par des hommes de génie tels que les Keller, le soin de forger les armes portatives était abandonné à de simples ouvriers. Quoique tous les gouvernemens aient, à des degrés divers, retenu pour eux le droit de fabriquer les fusils de guerre, c'est un art qui s'est toujours

ressenti de son origine misérable. On n'a jamais recouru qu'avec répugnance et parcimonie à l'emploi des machines, et aujourd'hui encore la plupart des transformations que doivent subir le bois et le fer pour produire un fusil sont faites à la main. Si l'on consent à se servir de matières de choix pour les armes de luxe, on hésite trop souvent à les appliquer aux armes de guerre, que l'on tient surtout à établir à bas prix. C'est là pourtant un tort grave; hommes et matériel, il faut que tout soit excellent pour être digne de servir à cette œuvre de destruction et pour en affronter les dangers.

Liége est le centre le plus actif de la production des armes sur le continent : cette ville en fournit à toute la terre, et elle dépasse sous ce rapport les plus célèbres villes manufacturières de l'Angleterre. Eh bien! sur deux cent cinquante ou trois cent mille armes à feu qui sortent chaque année de ses ateliers, il ne s'en trouve peut-être pas trente mille qui remplissent toutes les conditions de solidité et de perfection indispensables à une bonne arme de troupe. Nous ôtons peut-être une illusion à beaucoup de nos lecteurs; qu'ils visitent une manufacture d'armes dans un pays quelconque, ils en perdront bien d'autres, ou plutôt ils ne verront pas de manufactures, mais des réunions d'ouvriers occupés isolément à des travaux pour lesquels aucun d'eux n'aide son voisin, où les machines n'interviennent que pour donner un mouvement général à des tours pour quelques opérations d'alésage (1). Il semble vraiment, comme nous le disait un jour un chef d'atelier, que jamais cette fabrication n'ait été dirigée par un homme intelligent. C'est pour cela que toutes les pièces d'un fusil sont faites à la main, contrairement au principe moderne qui ne laisse à la charge de l'homme que ce qu'il est impossible à une machine d'exécuter. Nulle portion de la platine ou des garnitures n'est préparée par ces procédés expéditifs à l'usage des quincailliers, et qui pourtant n'excluent pas une qualité supérieure. Et le canon du fusil, cette pièce la plus simple, mais aussi la plus importante, se doute-t-on du nombre d'opérations qu'elle subit avant de recevoir sa forme définitive? Dix-neuf, dont quelques-unes exigent cinq et six mises au feu! Aussi, pour fabriquer le canon d'un fusil de munition, faut-il prendre un poids de fer de 5 kilog. 350 gr., qui se réduit finalement à 3 kilog. 100 gr. par l'effet de la main-d'œuvre. C'est d'abord une barre de fer carrée qu'un ouvrier chauffe et aplatit à coups de marteau, puis que l'on frappe encore pour la réduire en une lame longue et étroite, plus large et plus épaisse à l'extrémité qui doit former le tonnerre (2). Nouvelles chaudes et nouveaux coups de marteau pour la rouler, la souder, la

(1) On entend par ce mot l'action d'arrondir et de polir la surface intérieure d'un corps sphérique ou cylindrique.

(2) Endroit du fusil où l'on met la charge.

mettre à longueur. Après tant d'efforts, le tube obtenu manque de régularité, et il faut le chauffer pour le redresser et l'égaliser; c'est alors que les forets interviennent pour donner au calibre une exactitude rigoureuse, plus nécessaire encore si l'arme doit être rayée. Puis reviennent les chaudes et les coups de marteau afin de tarauder la culasse, de braser le guidon, de souder la petite masse d'acier où l'on vissera plus tard le grain de lumière, et l'interminable série des polissages aux meules de toute sorte. Jusqu'à présent on a tenté sans succès d'appliquer à la fabrication des canons de fusil, dont l'épaisseur n'est pas uniforme, les procédés qui réussissent pour la préparation des fers creux. Est-ce une condamnation sans appel, et en tout cas ne pourrait-on prendre pour point de départ un tronçon de tôle inégalement épaisse, qui étampée aurait déjà presque la forme définitive? Sans doute ces remarques n'auront pas échappé à l'attention des directeurs de nos établissemens, et entre leurs mains la fabrication des armes reprendra, espérons-le, le rang qu'elle doit tenir parmi les autres industries. Déjà ils ont introduit dans la fabrication des bois de fusil une amélioration importante, dont les ébénistes et les menuisiers pourront faire leur profit, qui trouverait peut-être à s'appliquer dans l'exploitation des forêts des pays tropicaux, où le mouvement de la séve, n'étant jamais arrêté, rend si difficile la conservation des bois abattus. Par la dessiccation à la vapeur, on est parvenu à réduire de trois ans à quelques mois le temps qui doit s'écouler entre la coupe des arbres et la mise en œuvre de leurs troncs, et la coupe elle-même peut être faite en toute saison; mais après ce perfectionnement on retrouve dans tout le reste de la fabrication les procédés les plus vénérables par leur antiquité. Aucune des machines destinées à faire les bois de fusils et qui ont figuré si souvent dans les expositions n'a pu satisfaire jusqu'ici aux épreuves pratiques.

Les armes à feu, sous quelque rapport qu'on les considère, livrent donc un vaste champ à l'initiative humaine. Il reste à réaliser de très grandes améliorations quant aux effets qu'elles peuvent produire, à la rapidité de la manœuvre, au choix des métaux et aux détails mêmes de la fabrication. Depuis vingt années, on a fait plus que dans le siècle entier qui a précédé, et cependant les études sont encore bien loin d'être complètes. Il serait donc téméraire de vouloir préciser toutes les modifications qu'éprouvera le système de guerre aujourd'hui en usage, mais elles pourraient n'être pas si profondes que quelques personnes l'ont supposé. Déjà dans la campagne d'Italie nous avons assisté aux premiers essais de l'usage des armes à grande portée; contre toute prévision, elles n'ont pas rendu la lutte plus meurtrière, elles n'ont pas empêché non plus les troupes de s'aborder corps à corps, chose toujours très rare, et qui est ar-

rivée plus fréquemment dans la dernière guerre que dans beaucoup d'autres. Ne faut-il pas s'attendre cependant à une extension considérable de l'emploi de l'artillerie, et à un usage plus restreint de la cavalerie de ligne? C'est du moins une double tendance qui n'a cessé de se manifester depuis l'invention de la poudre.

Une opinion assez répandue parmi les militaires comme chez les gens du monde, c'est que l'équilibre qui existait autrefois entre l'attaque et la défense des places, rompu déjà par les travaux de Vauban, va se changer en une supériorité de plus en plus marquée en faveur de l'offensive, et qu'il deviendra facile de battre les villes fortifiées d'assez loin pour qu'elles ne puissent trouver aucune protection dans la force de leurs enceintes. Notre conviction est que le contraire arrivera. Déjà nous avons fait quelques réserves au sujet de l'efficacité exagérée que l'on attribue aux projectiles creux; depuis longtemps, l'expérience a démontré que le canon n'a de puissance qu'à la condition d'avoir un tir convergent, et s'il a un obstacle puissant à renverser, il faut qu'il ait une régularité méthodique, comme le tir en brèche (1). Souvent, lorsque l'habileté a fait défaut pour obtenir la reddition d'une ville, on a essayé de profiter d'une supériorité d'artillerie pour la ruiner et pour intimider ses défenseurs. Ce procédé peut réussir contre des fortins, où l'on ne trouve d'abri nulle part; mais toutes les fois qu'on a voulu en faire usage contre des villes importantes, il a tourné à la confusion des généraux qui avaient mis leur confiance dans ces moyens barbares. On a détruit des propriétés privées, appauvri les habitans, mais sans succès, et la dépense la plus forte est toujours restée à la charge des assaillans. Ceux-ci d'ailleurs n'auront pas seuls le bénéfice d'une artillerie plus légère et d'une plus longue portée. Les garnisons, ayant aussi plus de facilités à transporter leur canon, forceront l'ennemi à établir ses camps à une très grande distance pour y trouver le repos, à commencer ses tranchées de très loin, à faire sur une étendue triple ou quadruple les travaux si pénibles et si dangereux de la dernière période d'un siége, et les hommes de service n'y arriveront que fatigués déjà par une longue course. Sans doute la fortification devra se plier à de nouvelles exigences, multiplier les

(1) Les anciens artilleurs battaient irrégulièrement les murs d'escarpe où ils voulaient ouvrir une brèche; il s'ensuivait que les décombres s'amassaient en très grandes quantités au pied du mur, et bientôt les boulets s'enterraient sans produire d'effet. Aussi arrivait-il souvent que l'on ne réussissait pas à rendre la brèche praticable, et il fallait recommencer ailleurs sur nouveaux frais. Maintenant on commence par faire une tranchée horizontale au tiers de la hauteur du mur, ce qui laisse au-dessous l'espace nécessaire à l'amoncellement des décombres qui vont se produire, puis on pratique de bas en haut deux tranchées verticales aux extrémités de la première, pour isoler un grand fragment de mur qui s'écroule sous son propre poids. Pour obtenir ce résultat, il suffit de 100 kil. de boulets et de 50 kil. de poudre par mètre courant de rempart abattu.

abris, soumettre à d'autres conditions le choix des positions à défendre; mais tout compensé, l'extension du tir nous paraît plus favorable que nuisible à la défense. Ce serait là un résultat auquel il faudrait applaudir, car tandis que l'attaque est souvent l'œuvre de la violence, la défense représente presque toujours les intérêts conservateurs, la stabilité, la résistance à d'injustes conquêtes.

IV.

Après avoir montré où en est au XIXe siècle la construction des armes portatives et des bouches à feu, il nous reste à parler des moyens qui s'offrent d'utiliser la force expansive de la poudre sans recourir à l'intervention d'une bouche à feu. Les gaz, en s'échappant à flots pressés du tube qui recélait la poudre, exercent, on le sait, une égale pression sur le boulet qu'ils projettent et sur la pièce d'où ils s'échappent : c'est même ce qui oblige à donner au canon un poids considérable pour en modérer le recul; sans cette précaution, il serait chassé au loin dans l'espace. Si donc la poudre était placée dans un tube léger, ouvert à une extrémité seulement, tant que durerait la fuite du gaz, le tube serait entraîné dans une direction opposée. Tel est le principe du mouvement des fusées de nos feux d'artifice, composées d'une cartouche de carton ou de gros papier remplie de poudre, et d'une baguette directrice. La poudre est réduite pour cet usage en une pâte compacte qui brûle par couches successives, afin d'éviter l'explosion de la cartouche, suite d'une combustion trop vive. La baguette agit à la manière du gouvernail d'un navire, et oblige la fusée à marcher à peu près dans le sens de sa longueur. Cet effet n'est pas très régulier, comme il est facile de le reconnaître, tant à cause de la forme que de la position des baguettes sur le côté de la cartouche, ce qui rend la fusée non symétrique.

Souvent on a dû penser à employer à la guerre des agens de cette sorte, d'une puissance plus considérable, soit pour en faire des armes offensives, soit pour en utiliser les propriétés incendiaires. Les premiers essais sérieux toutefois ne remontent pas au-delà du commencement de ce siècle, et ils sont dus au général anglais Congreve, qui espérait ainsi débarrasser les armées du lourd et encombrant matériel qu'elles traînent à leur suite. Le nom de Congreve a même été à une époque d'engouement attaché aux fusées de guerre dont on racontait avec complaisance les merveilleux exploits; mais il a plus tard chèrement expié cet honneur. Par un sentiment bien naturel, ce général avait réservé à sa patrie les dispositions qu'il jugeait convenable d'adopter pour la confection des fusées de guerre, et comme partout on voulait contrôler les effets qu'il avait obtenus, il

se trouva nombre de gens pour exploiter cette curiosité à leur profit. Ces effets, assuraient-ils, étaient dus à une composition particulière, que Congreve entourait d'un profond mystère, et qu'ils offraient de vendre à beaux deniers à chaque gouvernement. Des recherches consciencieuses ont été faites pour découvrir la valeur de ces allégations, et quoique les résultats n'en aient pas été publiés, il est à peu près avéré qu'ils ne cachent aucun secret, et que la force motrice des fusées est due simplement à de la poudre en galette. Toutes les fusées de guerre sont donc formées des mêmes ingrédiens que les fusées d'artifice, dont elles ne diffèrent que par les dimensions et par le boulet ordinairement creux qu'elles entraînent avec elles. Ce point admis, il restait encore bien des difficultés à vaincre pour donner à ces nouveaux engins une force motrice suffisante, surtout pour rectifier cette marche irrégulière et sinueuse qu'on leur connaît. La force d'impulsion dépend de la quantité de composition brûlée à chaque instant, ou, ce qui revient au même, de l'étendue de la surface enflammée. Pour l'augmenter sans avoir des cartouches de dimensions exagérées, on a dû adopter la forme d'un cylindre creux dont tout l'intérieur brûle à la fois. La combustion successive fait que cette surface va toujours en croissant, et l'augmentation de force motrice qui en résulte s'ajoutant à celle déjà produite, la vitesse de la fusée, faible à son origine, suit une progression rapide. C'est l'inverse de ce qui arrive pour les projectiles ordinaires, et cette circonstance a un résultat fâcheux, car au début de sa course la fusée se trouve exposée sans défense à toutes les influences perturbatrices, et la moindre déviation angulaire survenant alors peut la rejeter dans une direction très divergente après un parcours de quelques centaines de mètres seulement. Pour donner à la baguette une action plus régulière, on la place sur l'axe même de la fusée, non sur le côté comme dans les feux d'artifice, mais elle est reliée à la cartouche par trois branches transversales. Cette cartouche est en forte tôle, solidement soudée pour résister à l'expansion du gaz; elle porte l'obus à sa partie antérieure, position reconnue la plus favorable à la conservation de la vitesse. Il en résulte, quelque soin que l'on prenne pour équilibrer tout l'appareil, que la combustion dérange la position du centre de gravité et fait pencher la fusée en avant, car les obus lancés au moyen des fusées sont aussi lourds que ceux des pièces de bataille, et l'on pourrait même en augmenter le poids sans les empêcher d'atteindre des portées de 4 ou 5,000 mètres.

Le général Congreve avait vu dans la guerre des Indes les natifs faire usage de fusées, et il avait dès lors conçu l'idée d'en augmenter la puissance pour obtenir des effets plus réels que ceux dont il était témoin. Lorsqu'il crut ses expériences assez concluantes, il en

fit part au ministre Pitt, qui ne paraît pas avoir partagé son enthousiasme. Les successeurs de ce grand homme firent un accueil plus favorable à Congreve, et mirent à sa disposition un certain nombre de petits bâtimens avec lesquels il espérait détruire la flottille de Boulogne. Le 8 octobre 1806, dix-huit bateaux, sous la direction du commodore Owen, lancèrent plus de deux cents fusées qui produisirent d'abord une grande surprise. En moins de dix minutes, la ville parut couverte de feu; mais le dégât produit par cette attaque fut peu considérable, et le commodore ne crut pas devoir la renouveler. Cet échec ne découragea pas le général Congreve, ses engins jouèrent un rôle à l'attaque de Copenhague en 1807, à celle de la flotte de Rochefort en 1809, et même à la bataille de Leipzig, où se trouvait un détachement de fuséens anglais. Les partisans de cette arme lui ont conservé leur confiance malgré bien des expériences malheureuses. On répétait sans cesse qu'outre l'effet redoutable de tous les projectiles creux, les fusées de guerre auraient une action spéciale contre la cavalerie en effrayant les chevaux et en mettant le désordre parmi les escadrons, contre l'artillerie en faisant sauter les caissons, contre les villes et les arsenaux en y promenant l'incendie. L'expérience a prouvé qu'il y avait beaucoup à rabattre de ces espérances, les chevaux ne se sont pas plus effarouchés des fusées que des canons et de tous les autres bruits de guerre, et quant aux effets incendiaires, l'incertitude du tir en a beaucoup diminué le danger.

Dans la dernière campagne, les Autrichiens ont consommé un grand nombre de fusées auxquelles l'opinion générale accordait une certaine supériorité; mais l'événement a fait voir qu'ils s'étaient bercés de beaucoup d'illusions, il n'est pas même bien prouvé que ces fameuses *raquettes* aient produit dans nos rangs une seule blessure. C'est que si les fusées sont exposées dans leur trajet aux mêmes causes de déviations que tous les projectiles, ces causes deviennent bien plus efficaces, le corps en mouvement ne possédant qu'un faible poids en comparaison de son volume. Des irrégularités peuvent encore provenir d'une matière fusante imparfaite ou humide, de mille circonstances qui activent la combustion sur une face plus que sur l'autre. L'action perturbatrice contre laquelle on est surtout sans défense, c'est celle de l'air sur la baguette directrice elle-même; la moindre bouffée de vent qui viendra la frapper traitera cette partie légère comme une girouette, et fera tourner la fusée autour de son centre de gravité. Sous l'influence de ces causes si diverses et si soudaines et en dépit des précautions les plus minutieuses, les fusées peuvent prendre des directions tout à fait imprévues; en présence des nombreux accidens qu'elles ont causés, on a pu avec assez de

raison les croire aussi dangereuses pour ceux qui en faisaient usage que pour l'ennemi. Sans conclure à un abandon total, on doit admettre que la grande légèreté des canons rayés rendra assez rares les momens où il sera avantageux de leur préférer les fusées. Il est une circonstance cependant où la forme si accidentée de la trajectoire les a rendues utiles. Les officiers russes qui ont pris part à la laborieuse et pénible défense de Sébastopol rapportent qu'il leur a été très difficile de soustraire les magasins à poudre à l'action de nos fusées. Elles arrivaient dans des directions inattendues, ricochaient contre les murs et les traverses, s'insinuaient souvent ainsi dans les portes les mieux couvertes sans qu'aucune précaution préservât sûrement de leur approche. Les fusées pourront donc avoir une certaine action contre ces forts maçonnés, ces casemates nombreuses qu'affectionnent les Allemands et dont ils se montrent si prodigues dans leurs fortifications; néanmoins l'utilité d'une telle arme sera toujours très restreinte.

Arrivé au terme de ces études, après avoir parcouru le cycle si étendu des moyens que les hommes ont inventés pour s'ôter la vie et anéantir les monumens de leur industrie, nous ne pouvons cacher une impression pénible que nos lecteurs auront partagée peut-être. Comment songer sans regret à la somme d'intelligence et de travail consacrée ainsi à une œuvre de destruction? Comment même ne pas excuser l'ardeur déployée par bien des écrivains pour flétrir la guerre, pour la déclarer impossible et impie entre des nations civilisées? Cependant, puisque les passions des hommes les arment sans cesse les uns contre les autres, puisque leurs convoitises ne peuvent se satisfaire qu'aux dépens de la vie et des biens de leurs semblables, ne doit-on pas encourager les sciences militaires, qui tendent sans cesse à mieux assurer la suprématie de l'intelligence sur la force brutale? Et dans un autre ordre d'idées, en présence de ces aspirations folles vers la richesse, de ces préoccupations du lucre qui dessèchent le cœur et font commettre les actions les plus viles, n'est-il pas bon que l'on ait sans cesse devant les yeux le spectacle de la vie du soldat, de son existence toute de dévouement et de sacrifices? S'il est possible de trouver un dédommagement aux cruelles épreuves de la guerre, c'est sans doute dans les exemples de courage et de désintéressement que donne parfois la guerre, dans ces sentimens d'honneur et de loyauté dont les nations ont toujours un si grand besoin, qu'elles admirent toujours, mais dont souvent elles profitent si peu.

PIERRE DE BUIRE.

LA

POÉSIE HONGROISE

AU XIXE SIÈCLE

I.

SANDOR PETOEFI.

---

1. *Petoefi's Gedichte, aus dem Ungarischen,* von Fr. Szarvady und Moritz Hartmann. — II. *Dichtungen von Petoefi, aus dem Ungarischen, in eigenen und fremden Ubersetzungen herausgegeben,* von Karl Maria Kertbeny, Leipzig 1858, Berlin 1860.

Un des plus terribles combats de la guerre de Hongrie est celui qui fut livré près de Segesvar, dans la Transylvanie, le 31 juillet 1849. Le dernier acte du drame venait de commencer; pour cette fois, la cause hongroise était perdue. Depuis l'invasion russe au mois de décembre 1848, depuis que le tsar avait habilement semé la désunion entre les chefs polonais et les officiers magyars, Dembinski, jusque-là si souvent vainqueur des Autrichiens, s'épuisait en efforts inutiles. Le général Bem occupait encore la Transylvanie et y déployait jusqu'au prodige les ressources de son audace. Le simple récit de sa vie pendant ces semaines héroïques efface le merveilleux des légendes. Jamais on n'a lutté plus obstinément contre l'impossible. C'est alors qu'on le voit, son armée anéantie, organiser à la hâte quelques régimens et reparaître sur le champ de bataille au moment où l'ennemi le croyait en fuite. Tandis que les Austro-Russes s'avancent toujours du nord au sud, l'intrépide capitaine,

appuyé aux montagnes de la Transylvanie, a juré de garder jusqu'au bout cette forteresse naturelle, le seul théâtre où puisse se prolonger la guerre. Un jour, vers la fin de juillet, il apprend qu'un corps russe, arrivant par la Moldavie, menace de le prendre en flanc; il se jette brusquement sur l'ennemi, le bat, le disperse; puis, rappelé tout à coup par un danger plus grand, il trouve en face de lui deux divisions de l'armée du maréchal Paskiévitch, l'une de dix-huit mille hommes arrêtés par quatre mille Hongrois à Marosvàsàrhély, l'autre de vingt mille hommes sous le commandement du général Lüders. Il n'y avait pas de temps à perdre pour empêcher la jonction de ces deux corps. Bem se porte vers Segesvar avec trois régimens de *honveds*, quelques escadrons de hussards et douze pièces d'artillerie. C'était une de ces troupes improvisées qu'il faisait sortir de terre à force d'activité et d'enthousiasme. Il avait à lutter ici contre un ennemi bien supérieur en nombre, mais il avait pris une position qui, empêchant les Russes de se déployer, favorisait l'impétueux élan des Hongrois. La canonnade commença vers dix heures du matin; on se battit jusqu'à sept heures du soir. Dès le début de l'action, le général russe Séniatin, aide-de-camp du tsar et chef de l'état-major, tomba frappé d'un coup mortel. Pendant longtemps, une poignée de Hongrois servis par une artillerie bien dirigée tint en échec les vingt mille Russes de Lüders. Des deux côtés, l'acharnement était extrême. Les Hongrois défendaient leur indépendance, et, affaiblis déjà par maintes pertes, ils se jetaient sur les étrangers avec la rage du désespoir. Les Russes étaient impatiens de mettre fin à une guerre faite sur un territoire hostile, où chaque paysan était un ennemi, où tout renseignement était un piége. Enfin le nombre l'emporta. Pressé de tous côtés par les Cosaques, le général Bem, après une lutte héroïque, fut percé de coups de lance et laissé pour mort dans un marais. Ce fut le signal de la déroute. Quelques-uns des officiers de son escorte cherchèrent un refuge dans les montagnes voisines; mais à peine échappés à la cavalerie moscovite, un sort terrible les attendait. On sait l'histoire des compagnons de Charlemagne, écrasés dans les gorges des Pyrénées par le duc Lope et ses Vascons. Il y a sur les montagnes qui séparent la Transylvanie de la Valachie des peuplades plus sauvages encore que les Vascons du duc Lope. Du haut des Carpathes, les brigands firent rouler des quartiers de rochers sur les vaincus. Plus d'un brave qui eût mérité de tomber sur le champ de bataille périt obscurément au fond des ravins.

Parmi les officiers hongrois qui s'engagèrent dans les défilés de la Transylvanie, il y avait un jeune homme de vingt-six ans, attaché à l'état-major du général Bem. On l'avait vu, pendant la ba-

taille, porter des ordres de différens côtés et prendre part à la lutte avec une intrépidité chevaleresque. A l'heure de la déroute, il se jeta dans les défilés des Carpathes avec quelques-uns de ses camarades, et depuis ce moment nul ne l'a vu reparaître. Était-il mort? avait-il trouvé un asile loin de sa patrie vaincue? Pouvait-on espérer qu'en des jours plus heureux il sortirait de sa retraite? Le général Bem, percé de coups et jeté dans les marais de la Transylvanie, avait été sauvé comme par miracle; ne devait-on pas compter aussi sur un miracle qui rendrait à la Hongrie un de ses plus dignes enfans? Toutes ces questions ont agité longtemps les esprits. Aujourd'hui même bien des gens attendent encore l'aide-de-camp du général Bem; on ne se résigne pas à croire qu'un tel homme soit perdu pour son pays, et il y a comme une légende mystérieuse qui se forme autour de son nom. Ce n'était pas en effet un soldat ordinaire : c'était une des gloires de la terre des Magyars, c'était un chantre aimé du peuple, le poète national Sándor Petoefi (1).

Petoefi n'a point reparu, mais son image est toujours présente au souvenir des Hongrois. Si son corps sans sépulture a été la proie des bêtes fauves, des mains amies ont recueilli la meilleure part de lui-même. Ses chants, populaires en Hongrie, commencent à se répandre en Europe. Grâce à des traducteurs habiles, les inspirations du vaillant poète ont franchi les rives du Danube et de la Theiss. M. Adolphe Dux, M. Charles Beck, M. Maurice Hartmann, M. Franz Szarvady, M. Ferdinand Freiligrath, ont reproduit avec art soit des fragmens choisis, soit des recueils assez complets de son œuvre. Il faut citer surtout un écrivain hongrois, M. Kertbény, qui s'est donné la tâche d'initier l'Europe aux poétiques trésors de sa patrie. Disciple ou compagnon des hommes qui ont chanté le réveil de l'esprit national, M. Kertbény s'est fait le rapsode de la poésie hongroise. Tantôt établi au centre de l'Allemagne, tantôt errant de ville en ville, il va récitant les vers de ses maîtres. Son langage, disent les Allemands, n'est pas un modèle de correction, il lui échappe des fautes à faire frémir les moins délicats; mais il y a chez lui un dévouement si candide à son œuvre, des efforts si persévérans, une confiance si généreuse, qu'il est impossible de ne pas en être touché. Bon gré, mal gré, il oblige l'Allemagne à l'entendre. Qu'importent les solécismes? Il sent vivement la poésie, l'intrépide rapsode, et s'il réussit à faire passer ce sentiment dans la langue étrangère qu'il est contraint de parler, pourquoi le chicanerait-on sur des fautes de prosodie? Certes, quand M. Maurice Hartmann et M. Ferdinand Freiligrath traduisent les strophes de Petoefi, on re-

(1) *Sándor*, Alexandre.

connaît des hommes qui manient en artistes la langue de Goethe et d'Uhland; ce n'est pas une raison pour dédaigner le chanteur hongrois. Comprimée quelque temps par la difficulté qu'il éprouve, la pensée jaillit parfois de ses lèvres avec un relief inattendu. L'étrangeté même de son style ne nuit pas à l'impression que produit sur nous la littérature magyare. En lisant ces traductions à la fois incorrectes et fidèles, en voyant l'obstination de ce vaillant interprète, qui ne triomphe pas toujours des difficultés, mais que les difficultés n'arrêtent pas, on comprend mieux la situation de la Hongrie, les obstacles qui l'entourent, les efforts qu'elle est obligée de faire pour être appréciée de l'Europe, et l'invincible ardeur qui la soutient. Quoi qu'on ait pu dire en Allemagne sur le style de M. Kertbény, ce sont ces traductions, en définitive, qui ont donné aux poètes hongrois du XIXe siècle une sorte de droit de cité dans les lettres germaniques. Avant lui sans doute, bien des accens de la terre des Magyars avaient retenti à Munich ou à Dresde : avait-on une idée exacte du mouvement littéraire auquel se rapportaient ces strophes? Nullement. Grâce à M. Kertbény, tout un groupe d'écrivains s'est levé aux yeux de l'Europe; voici Michel Vörösmarty, Jean Arany, Jean Garay, bien d'autres encore, tous associés à la révolution morale qui a ranimé chez cette noble race les antiques traditions du sol. Or, entre tous ces poètes que M. Kertbény introduit, bon gré, mal gré, au sein de la littérature européenne, le plus brillant, le plus original, celui qui exprime avec le plus de verve le caractère du peuple hongrois, c'est l'aide-de-camp du général Bem, le soldat disparu dans les défilés de la Transylvanie après la bataille de Segesvar. Le jour où Sándor Petoefi est mort pour la cause nationale, il était célèbre seulement dans son pays; aujourd'hui son nom a pris place dans cette *weltliteratur* inaugurée par Goethe, et il y représente mieux que nul autre l'inspiration des fils d'Arpad.

Y a-t-il donc une littérature hongroise? Jusqu'ici l'histoire n'en parlait guère. Les critiques de nos jours qui ont essayé de faire le tableau de la littérature universelle, les Eichhorn, les Bouterweck, ne consacrent pas une seule page à la Hongrie. Russes, Finnois, Tartares, Ottomans, Perses, Arméniens, Chinois, Hindous, habitans de l'île de Java, tous les peuples du Nord et de l'Orient élèvent la voix tour à tour dans le congrès littéraire présidé par M. Eichhorn; la Hongrie est muette. Goethe, si attentif aux chants des Serbes et des Bohêmes, Goethe, qui a écrit des pages si fines, si nettes, dans les journaux littéraires d'Iéna, sur les poésies populaires de l'Europe orientale, n'a pas su que le Danube des Magyars avait ses poètes comme le Danube des Slaves et des Roumains. Le premier historien qui les ait signalés à l'Europe (je mets à part les philologues qui,

au XVIIe et au XVIIIe siècle, soumettaient la langue hongroise à leurs doctes analyses et la comparaient avec les idiomes asiatiques), le premier qui ait signalé à l'Europe les destinées littéraires de la Hongrie, c'est M. Louis Wachler dans son *Manuel de l'histoire de la Littérature*. Encore M. Wachler se borne-t-il à des indications rapides et bien insuffisantes. Aujourd'hui, grâce aux efforts de M. Kertbény, cette histoire commence à se débrouiller. Nous savons du moins quelle était la situation des lettres hongroises quand Petoefi composa ses premiers vers, nous connaissons ses maîtres, ses émules, ses disciples, et nous pouvons marquer avec précision ce qui fait l'originalité de son talent.

Les témoignages qui nous restent de la primitive poésie des Hongrois ne paraissent pas remonter au-delà du XVIe siècle. Au milieu des guerres du moyen âge, quand les rois de la dynastie d'Arpad luttaient contre les Tartares, quand un petit-neveu de saint Louis, chef d'une dynastie nouvelle, anéantissait enfin ces sauvages, quand les Hunyades refoulaient si vaillamment les Turcs et les rejetaient vers le Bosphore, n'y avait-il pas des chants populaires pour consacrer le nom des héros? Il est difficile de croire que chez un peuple si vif, si chevaleresque, si prompt à sentir et à exprimer ce qu'il sent, les défenseurs de l'Europe contre la barbarie asiatique n'aient pas été célébrés par de naïfs rapsodes. Malheureusement, s'il reste encore quelques traces de ces vieux poèmes, personne n'a songé à les recueillir. Au XVIe siècle seulement, après le désastre de 1526, quand Louis II est vaincu à Mohács et que la Hongrie subit le joug des Turcs, on voit paraître des poètes qui entretiennent par leurs chants l'ardeur du sentiment national. Telle est l'inspiration de Pierre Illosvai lorsqu'il écrit son poème de *Toldi*, si populaire au XVIe siècle, et rajeuni de nos jours par M. Jean Arany. Ce Toldi, espèce de rustre héroïque qui, traité en criminel et forcé de vivre dans les bois, finit par délivrer son pays d'un ennemi implacable, est bien l'image du peuple hongrois pendant l'invasion ottomane. Les malheurs publics d'un côté, de l'autre la culture savante de la cour et des hautes classes, ne tardèrent pas à étouffer ce naïf essor d'une poésie nationale. Sous Mathias Corvin, au XVe siècle, c'était à l'Italie de la renaissance que la Hongrie avait demandé des élémens de civilisation; au XVIe, ce fut l'esprit nouveau de l'Allemagne qui remplaça l'influence italienne. La réforme pénétra de bonne heure chez les Magyars, fonda parmi eux des imprimeries, y institua des écoles; le catholicisme résista de son mieux, et bientôt la milice de saint Ignace parut sur le champ de bataille. Que pouvait devenir, au milieu de ces luttes, une littérature nationale si peu sûre de ses forces? Si la langue des ancêtres se transmettait encore de génération en

génération, leur esprit semblait mort; au XVIIe siècle, au XVIIIe, les classes lettrées imitent la France de Louis XIV, comme elles avaient imité l'Italie de la renaissance et l'Allemagne de Luther. Soumise d'ailleurs depuis trois cents ans à la maison de Habsbourg, la Hongrie n'était plus que l'ombre d'elle-même. Le moment n'était-il pas venu de faire disparaître l'idiome qui lui donnait encore une physionomie distincte au sein de l'Autriche? Joseph II l'essaya au nom de ces chimériques progrès que son âme généreuse a presque toujours si maladroitement poursuivis; il essaya d'effacer cette langue qui ne produisait plus rien, qui n'était plus qu'une relique du passé, un obstacle au mouvement, et ce fut précisément cette tentative de Joseph II qui, réveillant les traditions éteintes, rendit au peuple hongrois toute une littérature.

Le premier représentant poétique de ce retour à l'idiome national fut un jeune officier, Alexandre Kisfaludy, né à Sümeg en 1772. Il appartenait à une des vieilles familles de son pays. Attaché au régiment hongrois qui faisait partie de la garde impériale, il se battit contre nous dans les premières guerres de la révolution, et fait prisonnier à Milan en 1796, il fut conduit en France. On lui assigna pour résidence la ville d'Avignon; ce fut là, sous le ciel de Vaucluse, au milieu des souvenirs de Pétrarque, que le jeune officier de hussards sentit naître en lui la poésie. La langue du pays est plus douce quand on cesse de l'entendre. Cet idiome que le brillant gentilhomme dédaignait peut-être dans les salons de Vienne ou à la cour de l'empereur, il en devina la grâce magique sur la terre de l'exil. En 1797, Kisfaludy retournait en Hongrie, et trois ans après il renonçait à la carrière des armes pour se livrer tout entier à la culture des lettres. Son premier poème, les *Chants d'amour d'Himfy*, parut en 1801. Retiré dans un de ses domaines au bord du lac Balaton, le noble poète ne sortit de sa solitude que pour prendre part à la campagne de 1809; puis, sa dette payée, il rentra dans son manoir, toujours occupé de poèmes, de drames consacrés aux souvenirs nationaux, et s'éteignit en 1844, pleuré par la Hongrie tout entière. Alexandre Kisfaludy n'était pas un de ces génies souverains qui consacrent une littérature; son inspiration était superficielle, sa langue mélodieuse manquait de vigueur et d'élan, mais il avait eu foi dans l'avenir de cet idiome que des talens plus hardis commençaient à manier en maîtres. L'exemple qu'il avait donné suffisait à sa gloire. Son nom d'ailleurs avait jeté un double éclat. A côté de lui, son digne frère, Charles Kisfaludy, plus jeune de dix-huit ans, officier aussi dans les hussards hongrois et mêlé aux guerres de l'Allemagne contre Napoléon, avait essayé de faire pour le théâtre national ce que faisait son aîné pour la poésie épique et lyrique.

Charles Kisfaludy mourut en 1830, âgé seulement de quarante ans; pendant les douze dernières années de sa vie, il avait écrit quarante pièces de théâtre, drames et comédies, qui composent encore aujourd'hui le fond du répertoire sur la scène nationale de Pesth. C'est pour honorer ces deux hommes, et du vivant même de l'aîné, que fut fondée en 1836 la *société Kisfaludy*, espèce d'académie composée de vingt membres qui décerne des prix tous les ans aux meilleurs ouvrages de poésie, et qui a déjà suscité plus d'un talent illustre.

Sous l'inspiration d'Alexandre Kisfaludy, et en même temps que son frère Charles, on avait vu se lever plusieurs poètes qui exprimèrent librement d'autres idées. Les deux Kisfaludy étaient surtout des esprits aristocratiques; pour que cette poésie nouvelle devînt une poésie nationale, il fallait que le peuple et le tiers-état eussent aussi leurs représentans. Michel Csokonai, chanteur joyeux, aurait peut-être donné un poète au peuple de son pays, s'il n'était mort à la fleur de l'âge, victime des désordres de sa vie. Indécis entre la littérature surannée du XVIIIe siècle et les traditions populaires de la Hongrie, il a exprimé à la fois les sentimens les plus divers, faible et insipide quand il vise à une fausse élégance, original et neuf quand il s'inspire de la gaieté rustique. Plusieurs de ses chants sont restés dans la mémoire du peuple des campagnes, et des œuvres plus remarquables à tous les titres ne les ont pas effacés. Daniel Berzsényi, mort en 1836, Franz Kölcsey, mort en 1838, ont été, dans cette première génération de poètes, les représentans de la classe moyenne; Berzsényi, célèbre par quelques belles pièces lyriques, surtout par son *Ode à la Hongrie*, rappelle, dit-on, les accens patriotiques du poète italien Filicaia, et Kölcsey, traducteur d'Homère, a laissé des hymnes et des ballades dont l'histoire littéraire doit tenir compte. L'un imitait l'Italie, l'autre s'inspirait de l'Allemagne; tous les deux appartenaient à la littérature académique bien plus qu'à la poésie vivante. Enfin parut un sérieux artiste, M. Michel Vörösmarty, qui, profitant de ce travail d'un demi-siècle, constitua décidément la poésie hongroise sous une forme à la fois savante et populaire. De l'avis de tous les critiques magyars, Michel Vörösmarty est le premier poète complet dont la Hongrie ait pu s'enorgueillir aux yeux de l'Europe. Ses épopées romantiques autant que ses odes et ses chants, ses longs récits comme ses strophes rapides attestent une inspiration originale servie par un art plein de ressources. On l'a comparé pour la puissance lyrique à M. Victor Hugo, et dans ses grandes compositions, disent ses admirateurs, il égale le Suédois Tegner. Faites la part d'une exagération bien naturelle chez des hommes qui voient naître leur poésie nationale et

qui sont impatiens de lui faire sa place en Europe, il n'en est pas moins certain que Michel Vörösmarty méritait bien le nom de poète. Lorsqu'il mourut à Pesth le 19 novembre 1855, ce fut un deuil national. Plusieurs milliers d'hommes suivirent le convoi funèbre. Tous les représentans de la science et des arts étaient réunis autour de son cercueil. L'auteur du *Roi Sigismond*, de *Cserhalom*, de *la Vallée merveilleuse*, semblait avoir couronné la littérature naissante de son pays; aux grandes voix que notre siècle avait entendues en Angleterre, en Allemagne et en France, il fallait ajouter une voix de plus, disait-on, la voix du poète magyar, Michel Vörösmarty.

Est-ce à dire que Michel Vörösmarty ait exprimé fidèlement tous les caractères de l'esprit hongrois? Ses plus fervens admirateurs ne lui accordaient pas cet éloge. Malgré l'habileté de son art et les richesses de son langage, on lui reprochait de ne pas avoir su s'approprier la qualité principale des enfans de la Hongrie, la passion, l'élan subit, l'éclair de la joie ou de la colère étincelant tout à coup comme l'éclair du sabre dans le combat. Il lui manquait cette flamme légère qui allume les paroles ailées. Lui-même, sincère artiste, il avait le sentiment d'une poésie plus hongroise que la sienne. Un jour, en 1844, Wörösmarty voit entrer chez lui un jeune homme humble et fier à la fois, qui demande à lui dire des vers. En vain le sérieux maître, obsédé souvent par des visites de ce genre, essaie-t-il d'éloigner l'importun ou d'échapper du moins aux menaces d'une lecture faite par l'auteur en personne. Bon gré, mal gré, il fallut se soumettre. Il se soumit donc comme un patient résigné; mais soudain quelle surprise! Dès les premières strophes, son oreille se dresse, son œil brille, un sourire de joie éclaire son visage, et dès que le jeune homme, d'une voix vibrante, a fini sa lecture : « Mon ami, dit le généreux maître, vous êtes le premier poète de la Hongrie. » Ce poète salué et couronné si noblement par son prédécesseur, c'était Sándor Petoefi.

Sándor Petoefi était né dans une pauvre famille d'artisans à Félégyháza, dans la Petite-Koumanie, le 1er janvier 1823. Son père exerçait la profession de boucher. Ce brave homme, bien que réduit à la misère par des circonstances funestes, s'efforça cependant de donner une bonne éducation à son fils. Il était protestant, et les protestans de Hongrie forment une communauté chrétiennement libérale où l'instruction est assurée aux enfans du pauvre. Le jeune Petoefi commença ses études au gymnase évangélique d'Aszod, puis à Szentlörincz, et bientôt au lycée de Schemnitz. C'était, dès l'enfance, une nature plus vive que le salpêtre. Le régime de l'école ne convenait guère à cet esprit indisciplinable : un jour, l'écolier de Schemnitz, impatient de la règle et fou de liberté, saute par-des-

sus les murailles du collége; où ira-t-il? Il a entendu parler de la ville de Pesth et de toutes les belles choses qu'on y admire; c'est vers la capitale de la Hongrie que se dirigera le vagabond. On croit lire ici un chapitre de *Wilhelm Meister :* l'échappé du lycée de Schemnitz n'a que douze ans à peine, et déjà il est passionné comme le héros de Goethe pour toutes les choses du théâtre. Dans ses rêves, il apercevait toujours une toile qui se levait, et derrière cette toile maints personnages brillamment costumés représentant de merveilleuses aventures. Une fois arrivé à Pesth, et sa dernière pièce de monnaie dépensée, le petit vagabond va offrir ses services au directeur du théâtre. N'avait-on pas des rôles d'enfant à lui confier? Si on ne voulait pas l'engager à titre de comédien, il serait volontiers le valet du régisseur ou l'aide du machiniste; il porterait les chaises et les tables sur la scène; il se tiendrait dans la coulisse, prêt à exécuter tous les ordres, et, tout en faisant cette besogne, il apprendrait son métier de comédien. Sa demande est accueillie, et voilà le futur poète national au comble de ses vœux. Son bonheur ne dura pas longtemps; averti de cette audacieuse escapade, le père faisait des recherches qui le mirent bientôt sur la trace du fugitif. Il arrive à Pesth avec son cheval et sa charrette, va droit au théâtre, prend l'enfant par l'oreille, et le ramène au village vertement corrigé.

La mère pleura beaucoup quand elle vit revenir son fils; on dit cependant qu'elle éprouvait une fierté secrète au milieu de ses inquiétudes et de ses larmes. L'excellente femme, émerveillée de cette naïve ardeur chez un esprit si jeune, y voyait l'annonce d'une carrière qui peut-être ne serait pas sans honneur. Le père avait des idées toutes différentes; il voulait que son fils fût un paysan comme lui, et il commençait à se défier de ces études qui avaient tourné la tête de l'enfant. Ces goûts littéraires, cette manie de faire des chansons, tout cet enthousiasme que la mère accueillait avec joie ne lui semblait autre chose qu'un prétexte à vagabondage. Pour punir l'écolier rebelle, il le retint près de lui pendant quelques années, puis enfin, ne pouvant réussir à lui imposer un genre de travaux qui répugnait à tous ses instincts, il se décida à le renvoyer au lycée. Petoefi avait un parent à OEdenburg; c'est dans cette ville et sous la surveillance de ses parens qu'il doit achever ses études. Il part à la fin des vacances de 1839 pour se rendre à son poste. Chemin faisant, une idée subite lui traverse le cerveau; l'amour de la liberté était bien autrement vif dans son cœur que le goût des études régulières. Ira-t-il s'enfermer dans un lycée, lui qui la veille encore montait les chevaux sauvages de ses steppes natales et parcourait dans tous les sens les grands espaces déserts qui s'étendent de la Theiss au Danube? Il a seize ans bientôt, la vie active l'appelle, et il n'a pas besoin d'être emprisonné pour continuer ses études. Il

arrive à OEdenburg, et, au lieu de se diriger vers la demeure de ses parens qui le recommanderont à ses maîtres, il court à la caserne et s'engage dans un régiment de hussards. Il servit deux ans, deux ans de souffrances et d'ennuis de toute espèce; son caractère turbulent lui suscita plus d'une méchante affaire, et sans les consolations de la poésie ces deux années lui eussent paru un siècle. Il chantait déjà toutes les impressions de son cœur; maintes pièces, imprimées dans ses œuvres et devenues populaires, ont été composées par lui pendant ce premier apprentissage de la vie de soldat, et charbonnées d'une main impatiente sur les murailles des corps de garde.

Petoefi n'avait que dix-huit ans lorsqu'il abandonna la carrière des armes. Plus tard, quand la Hongrie se battra pour son indépendance, il saura bien retrouver une épée; en attendant ces grands jours, que ferait-il dans une garnison? Exempté du service pour cause de santé, il va mener une existence inquiète, vagabonde, une vie de déceptions supportées joyeusement, qui ne sera pas inutile à l'éducation complète de son esprit. Le voici d'abord étudiant, puis bientôt comédien. Il réalise enfin le rêve de sa jeunesse et s'en va de ville en ville avec une bande d'artistes nomades, jouant les œuvres de Shakspeare traduites en hongrois ou les essais dramatiques de Charles Kisfaludy. D'après le témoignage de ses compagnons et de tous ceux qui l'ont entendu, c'était un acteur des plus médiocres. Pendant toute l'année 1842, il parcourut ainsi une grande partie de la Hongrie sans faire le moindre progrès dans cet art dont il était affolé. En même temps, il écrivait des vers et les publiait dans les recueils littéraires. Il commençait à vivre de sa plume; des écrivains, journalistes ou romanciers, lui tendaient une main amie et l'attiraient à eux. Un littérateur assez distingué, M. Ignace Nagy, qui faisait paraître une collection de romans traduits de l'étranger, chargea Petoefi de lui traduire un roman anglais, *Robin Hood*, de M. James, et une nouvelle française, *la Femme de quarante ans*, de M. Charles de Bernard. Il avait employé à ces travaux les premiers mois de l'année 1843, quand il fut pris d'un irrésistible désir de remonter sur la scène. Il quitte ses amis de Pesth et va jouer sur le théâtre de Debreczin un rôle très secondaire du *Marchand de Venise*. On le siffle, que lui importe? il est persuadé que sa vocation est là et il s'y obstine avec un entêtement passionné. En vain ses camarades du théâtre de Debreczin refusent-ils de l'enrôler avec eux; tous ces avertissemens sont inutiles. Il rassemble quelques-uns de ses compagnons qui n'ont pas mieux réussi devant le public, et, protestant ainsi contre les spectateurs, il forme une petite troupe de comédiens ambulans qui ne lui disputeront pas les premiers rôles. Quelques mois après, il revenait à Debreczin malade, misérable et plus déguenillé que le dernier des bohémiens.

Des jours meilleurs allaient se lever pour lui. Tandis que les spectateurs sifflaient le comédien ridicule, les chansons du poète, sous un nom supposé, faisaient leur chemin d'un bout de la Hongrie à l'autre. Petoefi comprit enfin sa destinée. Encouragé par la réputation naissante de ses vers, il n'hésite plus à s'en déclarer l'auteur, et, retournant à Pesth pour la quatrième fois, il s'y consacre désormais aux œuvres de la poésie. C'est à cette époque, au printemps de l'année 1844, qu'il fut accueilli par l'illustre écrivain Michel Vörösmarty comme un jeune maître devant lequel devaient s'incliner les anciens. Un autre écrivain, un noble vieillard dévoué aux lettres nationales et patron empressé de quiconque les honorait, M. Paul Széméré, fut aussi dès le premier jour parmi les protecteurs du poète. Le *Cercle national*, société politique et littéraire où se déployait sans bruit un libéral esprit de renaissance hongroise, lui vota, sur la proposition de Vörösmarty, de solennels encouragemens. Ce jeune homme de vingt et un ans, qui, la veille encore, s'ignorant lui-même, s'exposait à être sifflé sur de vulgaires tréteaux, passait tout à coup au rang de poète consacré, et c'était une société nationale qui se chargeait de publier ses vers.

Ce premier recueil, intitulé simplement *Poésies de Petoefi Sándor* (1), parut à Ofen en 1844. Les pièces qu'il renferme se rapportent aux trois années précédentes. Toutes les émotions que le poète a ressenties pendant son existence vagabonde, ses cris de joie ou de douleur, ses juvéniles ardeurs entremêlées de défaillances mélancoliques, ses courses à travers le pays, ses longues rêveries dans les tavernes, les remarques bouffonnes ou attendries que lui inspire le spectacle du monde, voilà le sujet de ses chants. Certes il n'y a point là d'éclatantes occasions pour l'essor de la pensée lyrique; Petoefi ne chante pas encore la patrie et la liberté. D'où vient donc que ce tableau de la vie d'un bohémien a si vivement saisi les imaginations? D'où vient que ce coureur d'aventures, cet échappé de la caserne, ce comédien sifflé, est accepté par tous dès ses premières confidences et salué comme le chantre national? Deux choses peuvent expliquer ce succès extraordinaire. Bohémien ou non, c'était bien la Hongrie que peignait Sándor Petoefi, et il le faisait dans une langue simple et mâle, familière et vibrante, qui jamais n'avait résonné ainsi aux oreilles des Hongrois. Rien de convenu, rien d'académique, comme chez les laborieux artistes qui l'avaient précédé. Servi par son instinct, le naïf chanteur avait retrouvé les accens perdus de la poésie primitive. Soit qu'il chantât ses amours, soit qu'il célébrât le vin de Hongrie avec ses compagnons attablés, toujours quelque chose de viril relevait chez lui la vulgarité du sujet.

(1) Les Hongrois ont coutume de placer le nom de baptême après le nom de famille.

Tantôt c'est un regard qui le trouble, tantôt c'est le démon de la taverne qui lui met le feu au cerveau; jamais pourtant la mélancolie énervée, jamais non plus la fiévreuse débauche n'auront place dans ses vers. Bien qu'il sente avec une vivacité extrême, il se possède en homme. Ne le prenez pas au mot, quand il parle de son dégoût de la vie, de son désir de la mort; ce cri subit que la passion lui arrache, un instant après il l'a déjà oublié. Dans une courte pièce intitulée *le Premier Rôle*, et qui rappelle les épigrammes de Goethe, les quatrains d'Henri Heine, il disait à dix-neuf ans :

« Je devins comédien, et je jouai mon premier rôle; dès mon entrée en scène, j'avais à rire aux éclats.

« J'ai essayé de rire cordialement sur la scène; le destin, je le savais déjà, me réservait pour l'avenir assez d'occasions de pleurer. »

Sunt lacrymæ rerum, il le sait dès le premier jour; mais il sait aussi que la vie a ses joies et ses devoirs, il sait que la patrie est belle et que la liberté est sainte. Qu'il chante donc avec fougue tantôt la gaieté insouciante, tantôt l'amertume de ses premières amours; un jour viendra, et ce jour n'est pas loin, où il exprimera plus vivement encore des sentimens plus purs, le bonheur du foyer, l'ivresse de la lune de miel et les transports du père devant le berceau de son enfant. Rapprochées des recueils qui vont se succéder si vite, les pièces ardentes du premier livre acquièrent un intérêt singulier. Un jour il s'écrie dans sa gaieté folle : « Il pleut, il pleut, il pleut des baisers! Et au milieu de cette pluie, quels éclairs! Ce sont tes yeux, ma bien-aimée, qui étincellent dans l'ombre. Pluie, éclairs, ce n'est pas tout; voici l'orage qui éclate, voici le tonnerre qui gronde... Adieu, il faut se sauver, ma colombe, j'entends la voix de ton père. » Une autre fois il apostrophe son cheval : « Allons, laisse-toi seller, encore une course, je dois être ce soir auprès de mon amoureuse. J'ai le pied à l'étrier, et déjà mon âme a pris les devans. Vois cet oiseau sur nos têtes, il passe, il a passé... Comme il est loin déjà! Lui aussi, il va là-bas, au loin, retrouver sa compagne. Vite, au galop, dépasse-le, mon cheval; il n'aime pas sa bien-aimée plus que je n'aime la mienne. » Malgré le galop de son cheval, je crains que Petoefi ne soit arrivé trop tard, car je lis dans le même recueil :

« Dans le village, le long des rues, chants et violon m'accompagnent. D'une main j'agite ma bouteille pleine, et je danse comme un fou derrière le musicien.

« Joue-moi un air triste, bohémien, afin que je puisse pleurer toutes mes larmes; mais quand nous serons là-bas sous cette petite fenêtre, aussitôt entonne une chanson joyeuse.

« C'est là que demeure ma chère étoile, l'étoile qui brille de si loin à mes yeux! Elle veut se tenir cachée pour moi, et c'est aux autres seulement qu'elle se montre.

« Bohémien, voici la fenêtre. Joue-moi ton air le plus gai. Qu'elle n'apprenne jamais, la perfide, combien je souffre à cause d'elle ! »

Ces orages et ces douleurs des affections illégitimes remplissent une grande partie du recueil de 1844. Il était clair cependant que le poète ne s'y absorbait pas tout entier. A la rapidité de ses strophes, à l'accent énergique de son langage, on voyait que son âme pouvait rendre d'autres sons. Un noble esprit a flagellé récemment les chantres de la volupté, comme autrefois, en face du mouvement de la pléiade, Jacques de Thou et Régnier de La Planche condamnaient les poètes de Diane de Poitiers et dénonçaient leur influence corruptrice. On ne peut pas faire à Petoefi les reproches que M. Victor de Laprade adresse aux efféminés de notre temps :

Tu n'as rien entendu dans l'immense nature;
Dieu ne te disait rien dans ta propre torture,
Et le tressaillement des peuples agités
Ne secoua jamais tes lourdes voluptés!

il n'y a rien de lourd, rien d'étouffant pour l'esprit, même dans les voluptés coupables qui inspirent trop souvent le poète hongrois. Son cœur veille, son esprit se défend. Au milieu des défaillances morales, il garde toujours un goût de la vie active qui éclate dans un cri, dans une image, dans un subit élan d'inspiration lyrique. Un tel homme, on le sent bien, peut choquer çà et là les esprits délicats; jamais il n'exercera une influence énervante. Voyez-le aussi pendant les orgies de la taverne; à l'heure même où sa raison succombe, il a encore des paroles viriles. « Quelle nuit! s'écrie-t-il. Sur cette table autour de laquelle nous étions assis, ce fut une seconde bataille de Mohács : le vin représentait les Turcs; mes camarades et moi, nous étions les Hongrois. Morbleu! nous nous sommes bien battus, surtout au moment où le roi, — c'est l'intelligence que je veux dire, — a été désarçonné par l'ennemi. Ah! comme nous buvions à longs traits! Veuille le destin nous réserver des jours aussi longs que nos longues rasades, et nous pourrons encore voir une époque de bonheur dans le triste pays des Magyars. » Ce souvenir de la patrie, ce ressentiment des publiques infortunes à travers les fumées du l'ivresse est un trait distinctif des premiers chants du poète. Quels que soient le sujet qui l'amuse et la débauche où il s'oublie, l'esprit hongrois est toujours là. Soyez sûrs que ces chansons de cabaret n'auraient pas enthousiasmé dès le premier jour toute la nation magyare, s'il n'avait été question ici que de l'amour ou du vin. Derrière l'étudiant amoureux et le comédien aviné, j'aperçois le Hongrois qui ne se connaît point encore lui-même. Ses compatriotes du moins le devinèrent au premier signe. Son esprit, sa verve, son ardeur belliqueuse, l'agilité de ce chanteur nomade, toujours prêt à

monter à cheval et à se lancer au galop, voilà ce qui avait frappé tout d'abord chez ce poète de taverne. Il pouvait déjà dire, en publiant son premier travail, ce qu'il dira plus tard, aux applaudissemens de son pays :

« Mon Pégase n'est pas un cheval anglais, avec des jambes en échasses et une poitrine grêle; ce n'est pas non plus une bête allemande, épaisse, énorme, à larges épaules, un lourdaud, une espèce d'ours, aux allures pesantes.

« Mon Pégase est un poulain hongrois, un vaillant poulain, pur sang de Hongrie, et soigneusement étrillé, si bien que le soleil aime à faire jouer les reflets de ses rayons sur sa robe de soie lisse.

« Il n'a pas grandi à l'écurie, il n'a pas été à l'école comme un cheval de qualité; il est né en plein air, je l'ai pris sur le sable chauve et nu de la Petite-Koumanie.

« Je ne l'ai pas chargé d'une selle, une natte d'osier me suffit pour me tenir à cheval; dès que j'y suis, le voilà qui s'élance et qui vole. Il est parent de l'éclair, mon cheval aux lueurs fauves.

« Il aime surtout à me conduire dans la *Puszta* (1). Cette libre lande est son pays natal; quand je le dirige de ce côté, il se cabre de joie, et frappe du pied la terre, et pousse des hennissemens.

« Dans les villages, je m'arrête devant maintes maisons où sont assises des jeunes filles semblables à un essaim d'abeilles; je demande à la plus belle de me donner une fleur, et je repars aussi rapide que le vent.

« Aussi rapide que le vent, mon coursier m'emporte, et un seul mot me suffit pour qu'il m'entraîne au-delà du monde. L'écume flotte à sa bouche, tout son corps fume. Ce n'est pas signe de lassitude et de découragement, c'est le feu de son ardeur toujours prête.

« Jamais encore mon Pégase ne s'est senti fatigué, et si cela lui arrive un jour, je n'en serai pas satisfait, car il est encore bien long, le chemin que j'ai à parcourir sur la terre; elles sont bien loin là-bas, les bornes de mes désirs.

« En avant, mon coursier, en avant, mon doux cheval! Franchis rochers et ravins. Si un adversaire nous barre la route, passe-lui sur le corps, et toujours en avant!

A partir de la publication de ce premier recueil, Petoefi déploie une verve intarissable. Pendant les années 1845 et 1846, poèmes et strophes s'échappent à l'envi de ses lèvres mélodieuses. Tantôt ce sont des récits, de longs récits ou comiques ou poétiques, de petites épopées qu'il emprunte soit aux mœurs de la Hongrie moderne, soit aux traditions légendaires. Tels sont : *le Marteau du Village*, *Un Rêve magique*, *Salgó*, *la Malédiction de l'Amour*, *Szilay Pista*, *Maria Széchi*, et surtout *le Héros János*, véritable chef-d'œuvre de grâce, de passion, rêve héroïque et tendre raconté avec un demi-

(1) C'est le nom que les Hongrois donnent aux landes immenses de leur pays, à ce vaste désert plein de marais qui s'étend entre la Theiss et le Danube.

sourire. L'érudition de nos jours a retrouvé ces poèmes du moyen âge où le trouvère, pour exprimer les instincts aventureux de son temps et de son pays, jetait pêle-mêle maintes choses extraordinaires : expéditions fabuleuses, voyages rapides du nord au sud, de l'ouest à l'est, royaumes conquis d'un coup d'estoc et de taille, merveilleuses prouesses accomplies en courant. *Le Héros János* est une de ces *chansons de gestes* où éclatent naïvement, comme chez nos vieux trouvères, et toutefois avec un sentiment très moderne, les désirs secrets de l'inspiration hongroise.

Un jeune paysan, le candide et amoureux János, garde les troupeaux de son maître sur le penchant de la montagne; non loin de là, Iluska la blonde, à genoux au bord du ruisseau, lave de la toile dans l'eau courante. János et Iluska se sont rencontrés en ce lieu plus d'une fois, et le plaisir que trouve János à regarder les blonds cheveux d'Iluska, Iluska le ressent aussi à écouter la voix émue de János. Que devient le travail pendant ces causeries sans fin? La fermière est impitoyable; la jeune fille aura bientôt à rendre compte de l'ouvrage oublié et des instans perdus. C'est bien pis pour János : le loup a mangé ses moutons, et le voilà chassé par son maître. Dès que la nuit est tombée, János retourne au village : il va frapper doucement sous la fenêtre d'Iluska, il prend sa flûte et joue sa mélodie la plus triste, une mélodie si triste, si navrante que les astres de la nuit en ont pleuré. Toutes ces gouttes d'eau qui brillaient sur les buissons du chemin, ce n'était pas la rosée, dit le poète, c'étaient les larmes des étoiles. Iluska dormait; aux accens plaintifs de la flûte bien connue, elle se lève et aperçoit par la fenêtre la pâle figure de son amant. « Qu'est-il arrivé, János? Pourquoi es-tu si pâle? » János lui conte son malheur, et il ajoute : « Iluska, il faut nous quitter; je vais courir le monde. Ne te marie pas, ma chère Iluska, reste-moi fidèle, je reviendrai avec un trésor. — Hélas! dit la jeune fille, puisqu'il le faut, séparons-nous. Que Dieu te conduise, ami, et pense à moi, qui t'attendrai toujours! » Il part, les yeux pleins de larmes et plus désolé qu'on ne pourrait le dire; il va, il va sans savoir où, il marche toute la nuit, et il trouve sa cape de laine bien pesante sur ses épaules. Il ne se doute pas, le pauvre János, que c'est son cœur, son cœur gonflé de tristesse, qui lui pèse si lourdement.

« Quand le soleil se leva et renvoya la lune en son domaine, János aperçut la *Puszta* tout autour de lui comme une mer. Du levant à l'occident s'étendait devant ses yeux la lande uniforme et sans fin.

« Pas une plante, pas un arbre, pas un buisson ne s'offrait à la vue. Sur le gazon, à fleur de terre, étincelaient des gouttes de rosée. A gauche du soleil levant flamboyait un lac avec sa rouge écume, bordé de lentilles vertes comme des émeraudes.

« Au bord du lac, au milieu des lentilles, un héron était debout, cherchant sa nourriture et faisant son repas. Des oiseaux pêcheurs volaient au-dessus des eaux et rapidement en effleuraient la surface; on les voyait, déployant leurs grandes ailes, tantôt s'élever dans les airs, tantôt s'abaisser vers les ondes.

« János continua sa route sans se reposer, toujours suivi de son ombre noire et de sa sombre pensée. Le soleil eut beau verser ses splendeurs sur la *Puszta*, la nuit, la profonde nuit était toujours dans le cœur de János. »

Le peintre de la nature hongroise, celui qui consacrera bientôt tant de pages originales aux steppes de son pays, aux landes de la Theiss et du Danube, se révèle déjà dans ce tableau. Le domaine de Petoefi, c'est la *Puszta*, l'immense et poétique solitude qu'il a parcourue si souvent emporté au galop de son cheval; mais ici ce n'est pas la terre de Hongrie, c'est l'imagination hongroise que veut peindre l'auteur du *Héros János*. Toute cette naïve histoire de village, la fuite du jeune paysan, sa course désolée à travers les landes solitaires, ce n'est que l'introduction du poème. Après l'églogue, voici le récit épique; après les scènes pastorales, les aventures de guerre et de chevalerie magyare. János rencontre des soldats, et s'enrôle dans leur régiment. Un Magyar sait toujours monter à cheval; le jeune pâtre est bientôt au premier rang parmi les hussards de Mathias Corvin. Qu'il a bonne mine avec son pantalon rouge, sa veste flottante et son sabre qui brille au soleil! L'armée des Magyars, où notre héros s'est engagé, est en marche pour une expédition importante; elle va porter secours au roi des Français, menacé par les Turcs. Long et difficile est le voyage : il faut traverser la Tartarie, le pays des Sarrasins, l'Italie, la Pologne et l'empire des Indes; après l'empire des Indes, on ne sera pas loin de la France. Excellentes inventions où se peignent bien les rêves du peuple hongrois, les souvenirs confus qui se mêlent à ses idées guerrières, et l'étrange géographie qu'il se forme! « Qu'est-ce que le monde, dit M. Kertbény, qu'est-ce que le vaste monde pour le paysan de nos landes? A la limite de la *Puszta*, l'inconnu commence pour lui; le peu qu'il en sait, il le tient de quelque vieil invalide arrivé d'Italie ou d'Autriche, ou bien d'un colporteur juif, et il mêle à ces renseignemens maintes traditions historiques sur les Turcs et les Tartares, telles qu'on les raconte encore le soir dans les cabarets du village. » Le poète s'est mis à la place de ses paysans, il a peint le monde tel qu'il apparaît à ces imaginations naïves, et voilà pourquoi il conduit les Magyars jusqu'en France à travers la Tartarie et le pays des Sarrasins. Ne retrouve-t-on pas ici un souvenir du xve siècle? Les soldats de Jean Hunyade et de Mathias Corvin ont protégé l'Europe contre l'invasion ottomane; or, pour les Hongrois du vieux temps comme pour les paysans de la *Puszta*, l'Europe c'est la France, la

France qui a donné à la Hongrie sa glorieuse dynastie des ducs d'Anjou, — et de là cette tradition de la France sauvée du pillage des Turcs par le secours des Magyars.

Il ne serait pas difficile à un commentateur de découvrir dans la seconde partie du *Héros János* un fantastique symbole des destinées de la Hongrie. Les Magyars, dans le récit du poète, ont la gloire de délivrer la France ou l'Europe. Au moment où ils arrivent, les Turcs pillaient à plaisir cette magnifique proie; les églises étaient saccagées, les villes dévastées, toutes les moissons emportées dans les granges des vainqueurs; le roi, chassé de son palais, errait misérablement au milieu des ruines, tandis que les barbares avaient emmené sa fille. « Ma fille, ma fille chérie! disait le malheureux roi à ses libérateurs; celui qui me la rendra, je la lui donnerai pour femme. — Ce sera moi, disait tout bas chacun des cavaliers magyars, je veux la retrouver ou périr. » János seul était insensible à cette promesse; il ne cessait de voir dans ses rêves les toits de son village et les blonds cheveux d'Iluska. C'est lui pourtant qui tue le pacha des Turcs, c'est lui qui délivre la fille du roi. Il ne tiendrait qu'à János de régner sur la France; mais János n'hésite pas : Iluska lui a promis de l'attendre, il repart comblé de richesses et s'embarque pour son pays. Le héros n'est pas au terme de ses aventures; une tempête affreuse s'élève, le navire est brisé, et le trésor tombe à la mer. Qu'importe à János, pourvu qu'il revoie Iluska? Hélas! hélas! quand il arrive, la pauvre Iluska est morte. « Ah! s'écrie le héros en sanglotant, pourquoi ne suis-je pas tombé sous le sabre des Turcs? pourquoi n'ai-je pas été englouti par les flots? » C'est ici que la secrète intention du poète se dégage des fantaisies qui l'enveloppent. Le trésor que les Hongrois avaient conquis lorsqu'ils se battaient au xve siècle pour le salut de la chrétienté, c'était leur existence distincte au sein de la société européenne; la Hongrie des Hunyades était aussi glorieuse que forte, et l'Autriche avait tremblé devant elle. Ce trésor qui lui assurait l'avenir, un jour de tempête l'emporta. Soumise par les Turcs en 1526, elle ne fera plus que changer de maîtres. Que lui reste-t-il désormais, sinon le domaine des rêves, ou plutôt celui du long espoir et des vastes pensées? C'est aussi de cette façon que Petoefi comprend la destinée de son héros; pour se rendre digne de celle qu'il aime, pour lui conquérir un trésor, le jeune Magyar avait parcouru le monde à cheval et le sabre à la main; pour qu'il puisse la retrouver après sa mort, le poète lui ouvre je ne sais quel domaine idéal où l'attendent des merveilles inouies. Nous ne visitons plus les Tartares ou les Indiens; voici les poétiques apparitions de la *Puszta*, géans, fées, bienfaisans génies toujours prêts à se mettre au service des Magyars. J'aperçois les flots étincelans de la mer d'Operenczer, dont le rôle est si grand dans les fa-

buleuses traditions de la Hongrie, lumineux océan situé aux confins de l'univers et qui conduit dans l'infini. János, sur les épaules d'un géant, traverse les ondes sacrées et parvient au royaume de l'Amour, où il retrouve Iluska. Puisse la Hongrie retrouver aussi un jour le trésor qu'elle a perdu!

Ainsi, des scènes rustiques du village jusqu'aux splendeurs à demi orientales d'un monde surnaturel, *le Héros János* embrasse toutes les légendes et tous les souvenirs de l'imagination populaire. Avec cela, nulle prétention savante; ces symboles que j'indiquais tout à l'heure, le poète se garde bien d'y insister; il veut que sa fantaisie épique soit accessible à tous; si les uns en devinent la pensée secrète, il suffit que les autres ressentent une gaieté virile au récit de ces merveilleuses aventures. Avant tout, c'est le poème du paysan et du cavalier magyar écrit avec un mélange d'enthousiasme et de joyeuse allégresse. On dit que l'œuvre de Petoefi est chantée du Danube aux Carpathes par des rapsodes sans nombre, et vraiment je n'ai pas de peine à le croire; le véritable héros est la Hongrie elle-même : János en représente tour à tour les différentes classes confondues dans la radieuse unité de la poésie. Et quelle poésie! un style franc, une imagination alerte, un récit enthousiaste et joyeux, qui court, bride abattue, comme le hussard dans les plaines natales.

A l'époque où Petoefi composait *le Héros János*, il avait eu occasion de rencontrer deux ou trois fois à Pesth une jeune fille noble dont la grâce l'avait charmé; elle mourut subitement, quelques jours après, à peine âgée de quinze ans, et le poète, qui connaissait sa famille, ayant vu l'enfant sur son lit de mort, sentit soudain à l'émotion de son cœur qu'il était amoureux d'elle. Était-ce par une sorte de prétention bizarre qu'il se mit à célébrer cet amour? Était-ce un thème de poésie qu'il cherchait? Tous ceux qui l'ont connu sont unanimes pour attester la franchise et l'impétuosité de ses sentimens. Les touchantes pièces intitulées *Feuilles de cyprès*, qu'il a consacrées à cette passion idéale, expriment une douleur aussi chaste que violente. Son âme, en effet, commençait à se dégager des instincts désordonnés de la jeunesse. A ses amours d'étudiant vagabond succédaient des affections plus pures. Cette blanche Etelka, si subitement adorée au sein de la mort, lui a inspiré quelquefois des accens dignes de Pétrarque. C'est ici le premier symptôme d'une transformation morale qui va se dessiner de plus en plus chez Petoefi, et qui donne un intérêt singulier à cette existence trop tôt interrompue. L'amour, dans cette nature fougueuse, s'unira désormais aux plus nobles passions qui puissent faire battre le cœur de l'homme, à l'enthousiasme de l'art, au culte de la patrie et de la liberté. Quelques mois plus tard, après qu'il a fini de chanter Etelka,

le voilà encore amoureux, non plus d'une morte, mais d'une jeune femme aux yeux bleus. « Si j'aime de nouveau, s'écrie-t-il, ce n'est pas que j'oublie la vierge morte. Il y a encore de la neige sur les cimes lorsque la fleur printanière s'épanouit au pied de la montagne. » Et pourquoi craindrait-il de nommer Etelka auprès de celle qu'il chantait naguère si pieusement? Il aime aujourd'hui une Béatrice qui épurera son cœur et donnera des ailes à ses meilleures pensées. « Il n'a jamais aimé, dit-il, celui qui croit que l'amour est un esclavage, une lâche captivité. L'amour donne des ailes, l'amour donne la force et l'élan; sur ces ailes de l'amour, je m'envole d'un seul trait bien au-delà du monde, dans le jardin des anges... » Ce n'est pas lui cependant qui oublierait la terre et les devoirs que l'homme y doit remplir. La mélancolie germanique n'est point son fait. Voyez quelle saine et vaillante humeur au milieu des transports de la passion!

« A bas, à bas de ma tête, ô souci, lourd casque, casque noir, qui m'étreint et me blesse! Viens, gaieté, léger et brillant shako, où flotte le panache faisant maints signes joyeux!

« Loin de moi, souci, lance pesante rivée au cœur de ton maître! Viens, gaieté, gracieux bouquet de fleurs qui brille si bien sur ma poitrine!

« Loin de moi, souci, chevalet de l'enfer où le cœur se débat dans les souffrances du martyre! Viens, gaieté, coussin de plumes de cygne où le cœur rêve si doucement au ciel!

« Viens, gaieté, joyeuse amie, viens, célébrons ensemble un jour de fête, un jour d'allégresse, tel que jamais encore nous n'en avons célébré de pareil.

« Viens, gaieté; étends en riant les rayons de l'arc-en-ciel sur la tente azurée de l'espace. Fais retentir la musique de l'esprit : mon âme et mon cœur vont danser.

« Et si tu demandes, gaieté, ma mie, pourquoi une telle fête aujourd'hui, c'est qu'aujourd'hui je vais apprendre si ma bien-aimée m'aime, ou ne m'aime pas.

« Si nous revenons de chez ma bien-aimée sans rapporter son amour, je te renverrai de chez moi, gaieté, ma mie, et jamais plus je ne te reverrai.

« J'ai toujours, je l'avoue, redouté le moment qui s'apprête ici pour moi; mais à présent que nous y sommes, la flamme éteinte de mon courage se ravive et s'élance.

« Honte au soldat qui marche lâchement à la bataille, le cœur serré d'angoisses! En avant donc! au combat! et courons-y joyeux, dispos; il s'agit de vie et de mort! »

Le recueil intitulé *Perles d'amour*, auquel j'emprunte ces strophes, appartient, comme les *Feuilles de cyprès*, comme *le Héros János*, à l'année 1845. A la même période se rattachent quelques-unes des inspirations les plus originales de Petoefi, ses tableaux si

poétiques et si vrais des grandes steppes hongroises. Il y a entre le Danube et la Theiss des landes à perte de vue, un vaste désert sans mouvemens de terrain. Point de forêts, pas un bouquet d'arbres pour rompre l'uniformité de ces lignes immobiles. Çà et là seulement des marais, des étangs, et au bord des eaux stagnantes quelques plantes aquatiques, des roseaux ou des lentilles. La principale végétation de ces plaines, c'est un gazon ras, à fleur de sol, assez touffu en maints endroits, qui nourrit d'immenses troupeaux de bêtes à laine et des escadrons de chevaux sauvages. De loin en loin s'élève une pauvre masure où le voyageur peut trouver un gîte. Ces hôtelleries de la steppe, appelées *csardas*, sont fréquentées surtout par les bergers et les gardiens de chevaux; mais que de libres espaces où l'on ne rencontre nulle trace de l'homme pendant des journées entières! Le héron debout au bord des étangs, la cigogne volant au-dessus des marais et plongeant son long cou dans les eaux pour y chercher les reptiles, semblent les seuls habitans de ces étranges solitudes. Tel est l'aspect de la *Puszta* hongroise. Un paysagiste classique en détournerait ses regards avec dédain: une âme poétique y découvrira des trésors, et c'est là précisément que se déploie l'originalité de Petoefi. L'auteur du *Héros János* est le poète de la *Puszta*, comme Lermontof est le poète du Caucase. La Petite-Koumanie, sa province natale, renferme une partie de ce désert. Dès l'enfance, le fils du pauvre boucher de Félégiháza aimait à s'aventurer dans la lande; plus tard, monté sur son cheval, il la parcourait en tous sens. Je ne sais si jamais la poésie des solitudes profondes et des horizons sans limites a été sentie d'une façon plus vive et plus sincèrement exprimée. Petoefi, on en est sûr d'avance, ne cherche pas dans la silencieuse étendue de la *Puszta* ce que cherchait Obermann dans les gorges alpestres. Ce n'est pas la rêverie qui l'appelle; ces horizons infinis, cette immensité silencieuse, sont pour lui le domaine de la liberté. Il ne demande pas au désert l'oubli de la vie et des hommes, mais le goût de l'indépendance et l'apprentissage de l'action. La liberté du mouvement, prélude d'une liberté plus haute, où la trouverait-il aussi complète que dans ces steppes chéries? La montagne, à chaque pas, vous oppose des obstacles. Si elle vous accoutume à la lutte, elle vous accable par instans du sentiment de votre impuissance. Le rocher qui borne ma vue, le ravin qui arrête mon élan, autant de signes qui me rappellent ces misères de la condition humaine auxquelles je suis impatient d'échapper; ce sont les images de la tyrannie. Ici au contraire je m'élance au galop de mon cheval, je vais à droite, à gauche, je reviens sur mes pas, je repars en avant, je vais toujours, toujours, aussi libre que le vent du ciel. Et cette solitude qui m'ap-

prend la liberté, avec quelle grâce elle me donne ses leçons! Dans cette uniformité apparente des prairies sans culture, quels spectacles variés! que de voix mélodieuses au milieu de ce silence! Les marais, les étangs, les jeux de la lumière sur l'herbe courte, les lignes lointaines de la lande se confondant avec le bleu du ciel, l'hôtellerie délabrée, les hennissemens des cavales sauvages, une caravane de bohémiens qui défile, un mendiant qui s'en va de *csardas* en *csardas*, puis la solitude qui reparaît, l'herbe touffue qui m'invite au repos, le grave héron debout sur une patte, la cigogne familière, l'oiseau pêcheur rasant les eaux du bout de son aile, le murmure de milliers d'insectes sous les gazons épais, voilà ce que j'aperçois, voilà ce que j'entends au sein de mes steppes natales, et tous ces bruits, tous ces tableaux, perdus pour le voyageur indifférent, composent une harmonie qui m'enchante.

J'essaie de résumer en prose les sentimens que Petoefi a exprimés dans maintes pièces avec une verve originale. Il a visité la *Puszta* par toutes les saisons de l'année, à toutes les heures du jour; aucun de ses aspects ne lui échappe. Il la peint dans sa beauté à la fois réelle et idéale. Les plaines de la Hongrie offrent souvent de merveilleux phénomènes de mirage, et les paysans de la steppe, croyant y voir l'œuvre d'une puissance magique, la personnifient sous le nom de *Délibab*, espèce de fée Morgane qui accomplit ses incantations entre la terre et le ciel; la sauvage physionomie de la *Puszta*, bien que reproduite hardiment dans les tableaux de Petoefi, y apparaît aussi transfigurée par une magicienne toute-puissante. Cette *Délibab* prestigieuse, c'est l'enthousiasme du poète pour la liberté. Soit qu'il chante les longues plaines de la Petite-Koumanie, soit qu'il peigne la *Puszta* ensevelie sous les neiges de l'hiver et encore belle comme au printemps, soit que, rencontrant dans la steppe une pauvre *csarda* tombée en ruines, il raconte poétiquement son histoire, toujours c'est le sentiment des libres solitudes qui est l'âme de son inspiration. « O Carpathes! monts sauvages, que sont pour moi vos romantiques horreurs et vos forêts de sapins? Je vous admire, je ne vous aime pas. Ni les cimes ni les vallées ne parlent à mon imagination. Là-bas, dans la steppe immense, dans les plaines semblables à la surface unie de la mer, c'est là que je me sens à l'aise; mon âme se déploie alors comme l'aigle qui s'est enfui de sa cage. »

Animé par la poésie de la steppe, il retournera parmi les hommes avec un trésor de saines pensées et de paroles vaillantes. Tantôt il s'assied dans la *csarda*, autour du foyer d'hiver, au milieu des pâtres, des gardiens de chevaux, des mendians, et il entend conter maintes aventures qu'il popularisera dans ses vers. Tantôt il retourne au village, il y va trouver un vieil hôte qui le connaît depuis long-

temps, qui l'a toujours bien reçu chaque fois qu'il revenait, digne homme cruellement éprouvé par le sort; il s'efforce de le consoler, de lui faire entrevoir des jours meilleurs. « Oui, oui, répond le vieillard, cela ira mieux un jour, déjà mes pieds sont au bord de la tombe. » — « Alors, dit le poète, je me jette à son cou, et je pleure sans pouvoir m'arrêter, car ce bon vieillard, c'est mon père. Puisse Dieu le bénir de ses deux mains! » Une autre fois, au sortir de la *Puszta*, il arrive aux bords de la Theiss, et il est heureux de célébrer ses rians villages, ses champs bien cultivés, comme il célébrait tout à l'heure la sauvage beauté des landes. Ou bien encore, l'âme fortifiée par la solitude, il entonnera d'une voix plus vibrante un hymne à la liberté. Il faudrait citer vingt pièces à la fois pour montrer les inspirations diverses, et toutes également saines et viriles, que le poète allait demander au génie de la steppe. En voici une du moins qui résume assez bien toutes les autres. Sentiment de la nature, amour de la liberté, souvenirs d'enfance, enthousiasme de la jeunesse, sympathie humaine et libérale, tout cela est groupé avec art dans des strophes consacrées à l'oiseau familier de la *Puszta*.

LA CIGOGNE.

« Il y a bien des oiseaux! L'un plaît à celui-ci, l'autre plaît à celui-là; l'un se fait aimer pour son chant, l'autre pour son splendide plumage si richement bariolé; l'oiseau que j'ai choisi ne sait pas chanter, et il va simplement, comme moi, vêtu moitié de blanc, moitié de noir.

« Entre tous les oiseaux, mon favori, c'est la cigogne, la cigogne, fille de mon pays, habitante fidèle de mes belles plaines natales. Oh! si je l'aime aussi cordialement, c'est peut-être parce qu'elle a été élevée avec moi. Lorsque je pleurais dans mon berceau, elle passait en volant au-dessus de ma tête.

« Avec elle s'est écoulée mon enfance. Déjà, de bonne heure, elle m'inspirait de sérieuses pensées. Le soir, pendant que mes camarades couraient après les vaches qui rentraient à l'étable, assis dans la cour, je regardais les nids de cigogne sur les toits; en silence, et d'un œil curieux, j'épiais les petits des cigognes essayant leurs jeunes ailes.

« Alors je pensais à bien des choses. Combien de fois, je m'en souviens encore, cette idée fermentait dans ma tête : « Pourquoi donc l'homme n'a-t-il pas été créé avec des ailes? » Les pieds de l'homme peuvent le conduire au loin, mais non dans les hauteurs; et que m'importait d'aller au loin? c'est dans les profondeurs du ciel que m'emportait mon désir.

« Les profondeurs du ciel! c'était là le but de mes rêves. Oh! que je portais envie au soleil! il me semblait le voir déployer sur la terre un vêtement splendide tressé de rayons; mais j'étais bien triste le soir quand je le voyais se couvrir de teintes sanglantes et lutter avec la mort. Je me disais : Est-ce donc là le sort de quiconque veut répandre la lumière?

« L'automne est la saison chère aux enfans, car l'automne est semblable à une mère qui porte à son fils bien-aimé une corbeille pleine de fruits.

Mais moi, je détestais l'automne; quand il me donnait ses fruits à manger, je lui disais : Garde tes présens, je sais que tu vas m'enlever mes cigognes.

« Le cœur bien gros, je regardais les cigognes du village se rassembler en troupes pour leurs migrations lointaines, comme je regarde aujourd'hui ma jeunesse déjà prête à s'enfuir; mes yeux se mouillaient de larmes quand elles prenaient leur vol. Et les nids vides sur les toits des maisons, quelle image désolée! Je me sentais assailli de pressentimens; c'était mon avenir que j'apercevais devant moi.

« A la fin de l'hiver, quand la terre se dépouillait de sa blanche fourrure de neige et prenait son vert dolman parsemé de fleurs, mon âme se parait aussi de vêtemens neufs, de vêtemens de fête; j'avais retrouvé la joie, et, tout petit que j'étais, je me traînais jusqu'au bout de la prairie du voisin pour aller au-devant des cigognes.

« Puis, quand l'étincelle devint une flamme, lorsque l'enfant fut devenu un jeune homme, le sol brûlait mes pieds, je montai à cheval, et bride abattue, sur l'étalon rapide, je me lançai à travers la *Puszta*. Le vent, pour m'atteindre, avait besoin de redoubler d'efforts.

« Je l'aime, la *Puszta!* c'est là seulement qu'habite la liberté; là mes yeux peuvent errer de tous côtés sans obstacles; point de rochers noirs qui nous menacent, point de ces regards troubles que nous jette l'onde agitée des fontaines, point de ces bruits de cascades qui ressemblent à un cliquetis de chaînes!

« Et que personne ne dise que la *Puszta* n'est pas belle! Merveilleuse est sa beauté; mais, comme une jeune fille pudique, elle la cache sous son voile, et si elle le soulève, ce voile, c'est seulement pour les visages connus, en présence des amis fidèles; alors soudain une fée leur apparaît, une fée aux regards de flamme!

« Oh! je l'aime, la *Puszta!* Sur mon hardi coursier, j'aime à errer dans ses libres espaces, et là où l'on ne trouve plus la terre de l'homme poursuivant son gain, à l'endroit le plus solitaire de la lande, je descends de cheval, je me repose sur le gazon et j'écoute les murmures de l'air... Tout à coup, au bord du marais, j'aperçois mon amie; ma cigogne est là!

« Elle m'a donc suivi jusqu'ici! Tous deux nous avons exploré la *Puszta* dans tous les sens, elle plongeant dans les eaux des marais, moi suivant du regard les jeux de la lumière dans les buissons sauvages. C'est ainsi que j'ai passé avec elle mon enfance et ma jeunesse, et c'est pour cela que je l'aime, bien qu'elle ne sache pas chanter, bien que ses ailes n'étincellent point de vives couleurs.

« Maintenant encore j'aime la cigogne, et cette amitié fidèle et douce est le seul bien qui me soit resté du beau temps de mes rêves. Maintenant encore, chaque année, j'attends avec impatience le retour des cigognes dans le village hospitalier, et quand elles nous quittent en automne, je leur souhaite un heureux voyage, comme je le ferais à mon plus vieil ami. »

Vers la fin de l'année 1846, une transformation profonde s'accomplit dans l'âme du poète; il avait rencontré la jeune fille qui devait être la compagne de sa vie. Les vers que Julie Szendrey a inspirés à l'auteur de tant de chansons amoureuses sont assurément

les plus purs et les plus passionnés qu'il ait écrits. Pendant toute une année, le père de Julie, craignant le caractère fougueux du jeune écrivain, ferma obstinément l'oreille à sa demande; soutenu cependant par une fidélité qui répondait à la sienne, Petoefi triompha des obstacles, et au mois de septembre 1847 il emmenait chez lui sa jeune femme. Il passa la lune de miel à Koltó, chez un de ses admirateurs, devenu son ami intime, le jeune comte Alexandre Téléki. Mais pourquoi parler de lune de miel? Pendant les dix-huit mois que Petoefi a passés avec sa femme, tous les jours ont eu pour lui les mêmes ravissemens. Il a intitulé un de ses recueils *Journées de Bonheur conjugal*, et quelques-unes des pièces qui le composent portent la date glorieuse de sa mort. La première émotion qu'il exprime, c'est la béatitude du repos, de la sérénité, et avec elle une foi virile en soi-même. Tantôt il chante ce bonheur avec une gaieté candide, tantôt il emprunte pour la peindre les images d'une poésie éthérée. « Me voici roi, dit-il, depuis que je suis marié. Assis sur mon trône, je donne audience à mes sujets, je rends la justice et punis les coupables. Approchez tous. Qui es-tu, la belle fille? Ah! c'est toi que j'ai si souvent poursuivie naguère, et qui m'échappais toujours! Tu t'appelles la joie. Je te tiens maintenant, tu ne m'échapperas plus. Je te prends à mon service comme jardinière; chaque jour, avec tes doigts de fée, tu me cueilleras de belles fleurs odorantes. Et toi? tu es le souci du foyer; je n'ai pas le temps d'écouter tes radotages, et je saurai bien te fermer la bouche, si tu n'as que de prosaïques histoires à raconter. Et toi là-bas, sombre compagnon? Va, je te reconnais bien; que de fois, ô noir chagrin, nous nous sommes battus ensemble! Tu m'as fait de cruelles blessures, hélas! j'en frémis encore. Je t'ai vaincu cependant, et la clémence sied au vainqueur. Reçois le pardon de tes méfaits. Mais quel est ce bruit dans la cour? quel est ce cheval qui piaffe? Est-ce le coursier du poète qui s'indigne de rester inactif? Patience, patience, mon cheval; bientôt nous nous envolerons de nouveau dans les nuées. Attends un peu; laisse-moi jouir encore de ma dignité de roi. » Un autre jour, il chante l'immortalité de l'âme; il n'y songeait guère autrefois dans sa vie turbulente, et quand il lui arrivait d'y songer, son esprit ne voyait là que des chimères. Ce que la philosophie n'a pu enseigner à son intelligence, une révélation tendre et forte vient de l'imprimer au fond de son cœur.

Ce progrès moral si rapidement développé est un des traits caractéristiques de l'inspiration de Petoefi. Songez que le poète n'a que vingt-quatre ans, et qu'il était hier encore le chantre des joies turbulentes; aujourd'hui, sous le regard de l'épouse, auprès du berceau du nouveau-né, sa verve s'épure sans s'affaiblir. Le calme a multiplié ses forces. Ses passions, non pas éteintes, mais transfor-

mées, s'attachent à ce qu'il y a de plus noble ici-bas. Les grandes questions qui agitent son pays, les réformes de la diète hongroise en 1847, les patriotiques espérances de 1848, toutes les émotions de la renaissance nationale se mêlent à ses joies intérieures. La pièce intitulée *Ma Femme et mon Épée* exprime vivement cette intime alliance du foyer domestique et de la patrie. Pendant que l'épouse repose dans les bras de l'époux, l'épée du poète, accrochée à la muraille, semble jeter des regards de colère sur ce tableau si tendre : « Eh! mon vieux camarade, lui crie le vaillant poète, serais-tu jaloux de ma femme? vraiment tu ne la connais guère. Le jour où la patrie aura besoin de mon bras, ce sera elle qui de ses mains attachera ta lame à ma ceinture, ce sera elle qui m'enverra au combat de la liberté. » Julie Szendrey méritait bien que le poète lui rendît ce témoignage : dès le premier jour où Petoefi fut aimé d'elle, l'amour et l'enthousiasme de la patrie se confondirent dans les élans de son cœur. Son chant de fiançailles fut un chant de guerre :

« Je rêve de jours sanglans qui feront crouler le monde, et qui de ces débris du vieux monde nous construiront un monde nouveau.

« Ah! si la trompette guerrière retentissait tout à coup! Si je voyais se déployer l'étendard des batailles, l'étendard des futures victoires, appelé par tous les vœux de mon cœur!

« En selle, sur mon coursier rapide, je m'élancerais dans la mêlée, je chevaucherais au milieu des héros, impatient de consacrer mes armes.

« Alors, si l'épée de l'ennemi me perce la poitrine, il y a quelqu'un au monde qui saura fermer ma blessure, il y a quelqu'un qui guérira mes plaies avec le baume de ses baisers.

« Si je tombe vivant aux mains de l'ennemi, quelqu'un saura pénétrer dans mon cachot; deux beaux yeux, étoiles radieuses, viendront éclairer mes ténèbres.

« Et si c'est la mort qui m'attend, si je dois périr sur l'échafaud ou sur le champ de bataille, un ange, une femme, le cœur gonflé de sanglots, lavera le sang de mon cadavre avec ses larmes. »

Foyer, patrie, amour et liberté, tout cela est intimement uni, vous le voyez, dans les inspirations du poète. Je regrette que M. Kertbény, dans sa traduction d'ailleurs si scrupuleuse, n'ait pas groupé tous ces chants selon l'ordre où ils se sont produits. On aimerait à suivre l'histoire de cette âme; l'intérêt poétique, rehaussé par l'intérêt moral, y gagnerait une valeur nouvelle. Si tous les chants de Petoefi pendant l'année 1847, si toutes les pièces échappées de son cœur à la veille et à la suite de son mariage étaient réunies ensemble, on verrait quelles gerbes dorées ont été cueillies par le moissonneur en cette chaude saison d'août. C'est à cette date qu'il nous apparaît dans la force de la maturité. Si jeune qu'il soit

encore, l'influence du foyer, les émotions de la patrie, ont donné à son talent cette saveur généreuse qui est le résultat des années dans une existence bien conduite. Toutes ses paroles nous révèlent un mélange inaccoutumé de force et de grâce. C'est une grâce non cherchée, c'est une force qui se possède. Quand la patrie est malheureuse, la famille le console, et il trace de suaves tableaux d'intérieur qui consoleront aussi le peuple des Magyars. Telle est la pièce intitulée *le Monde de l'Hiver*. Nous sommes au mois de janvier 1848; l'hiver est triste dans les longues plaines de la Hongrie, la terre est nue, misérable, pareille aux bohémiens de la *Puszta*. Heureuse alors la maison où l'on se réunit en famille! heureuse la plus humble des cabanes où le père et la mère, entre l'aïeul et les enfans, accueillent les amis, les voisins, et forment comme une tribu patriarcale, une tribu confiante et joyeuse au milieu de la désolation du monde! Cette cabane le poète nous y conduit. Oh! la bonne salle hospitalière! le gai foyer qui flambe! Et quels braves gens! Comme ils résument bien, jeunes et vieux, l'image naïve de l'humanité! Si ce sont là des lieux-communs, le poète en fait une œuvre originale par la vérité des détails et l'accent qu'il y met. Le tableau emprunte d'ailleurs un sens particulier aux strophes patriotiques que Petoefi écrivait à cette date. On comprend aisément la secrète pensée qui l'anime. « Amis, semble-t-il dire, conservez-vous sains et joyeux; l'hiver ne durera pas toujours, tenez-vous prêts pour le réveil de la nature. Petites tribus dispersées, vous formerez un jour une nation! »

Les joies de la famille, si cordialement ressenties, n'ont pas fait oublier à Petoefi les devoirs du patriotisme; le patriotisme ne lui fera pas oublier la poésie. Seulement il la veut sincère, virile, digne enfin des grands intérêts qui s'agitent et des luttes qui se préparent. Depuis la renaissance de la littérature nationale, les chanteurs s'étaient levés par centaines, et Dieu sait combien de fadaises menaçaient d'énerver ce jeune idiome à peine délivré de ses entraves. Petoefi, avec sa franchise populaire, avait toujours détesté

Les rêveurs, les pleurards à nacelles,
Les amans de la nuit, des lacs, des cascatelles.

La fausse poésie lui devint plus odieuse que jamais au moment où tant de mâles espérances faisaient battre les cœurs. Ce qui affadit le goût littéraire peut amollir aussi les consciences. Petoefi comprit qu'il faisait œuvre d'artiste et de citoyen en châtiant le troupeau des rimeurs nocturnes. La satire est violente et comique à la fois. Poète de l'action et chantre du soleil, c'est la lune cette fois qu'il fait parler :

L'ÉLÉGIE DE LA LUNE.

« Pourquoi suis-je la lune? Qu'ai-je donc fait, Dieu tout-puissant, pour être plus misérable que la plus vile des créatures? J'aimerais mieux être le dernier des valets dans la fourmilière terrestre que la reine des nuits au haut des cieux; j'aimerais mieux, pauvre mendiante, ramper là-bas sous mes haillons que de trôner ici dans mes vêtemens d'argent; oui, je préférerais là-bas l'odeur enfumée des tavernes aux parfums qui s'exhalent ici du calice des étoiles. N'ai-je pas droit à la pitié, juge éternel? Tous les chiens et tous les poètes ne font qu'aboyer après moi. Les lourdauds qui s'étalent dans des pièces de vers, ceux dont le cœur ne bat pas et qui n'ont que des oreilles, s'imaginent que je suis attentive à leurs jérémiades, et que je me désole avec eux par une sympathie volontaire. Je suis pâle, il est vrai, mais ce n'est pas la douleur qui pâlit mon visage; je suis pâle de colère quand je vois tous ces ténébreux pleurards, dans les nuits étoilées, venir m'adresser la parole, comme si nous avions jadis gardé les pourceaux ensemble. Quelquefois, je l'avoue, il en vient un qui n'appartient pas à la canaille littéraire, c'est un vrai poète, une vive étincelle jaillie du front de Dieu, et quand son chant retentit, je sens s'épanouir mon cœur et se dilater ma lumière; mais pour un chanteur de cette espèce, et en attendant qu'il arrive, il y en a des milliers qui me rendent la vie dure. De ces drôles-là, il en pousse derrière chaque buisson. Jamais d'année stérile pour une récolte de ce genre, jamais de morte saison pour ces oiseaux criards. Toutes les nuits, il faut que je me prépare à endurer mon supplice; quelles angoisses! à tout instant peut commencer ce concert de crécelles qui viennent me déchirer les oreilles. Tenez, en voici un! voyez son attitude mélancolique, voyez-le agiter ses bras de singe, comme s'il voulait les jeter loin de lui. Pourquoi cette gesticulation? Uniquement parce qu'il n'a rien à embrasser. Il pousse de gros soupirs comme un bohémien qui reçoit la bastonnade. Ses veines se gonflent; son visage devient sombre, toujours plus sombre; il crie, il a le délire; il me supplie d'aller dans la chambre de sa bien-aimée et de lui raconter ce qu'elle fait. — Eh bien! je vais y aller. — Ta bien-aimée, mon ami, exhale une forte odeur de lard; la voilà qui s'approche du four; elle porte à sa bouche des pommes de terre cuites sous la cendre; elle se brûle solidement les lèvres. Ah! la vilaine grimace qu'elle fait en pleurant! En vérité, sa figure est bien digne de la tienne... Maintenant que j'ai résolu tous tes doutes, va-t'en d'ici, imbécile, et que le diable t'emporte! »

Ces poésies, et bien d'autres encore, couraient de bouche en bouche à travers les contrées hongroises. La prédiction de Michel Vörösmarty se confirmait de jour en jour; Petoefi était décidément le poète le plus populaire de son pays. Aimé des paysans et des lettrés, aussi célèbre dans les campagnes que dans les académies, maître de la jeunesse par ses chansons d'amour et de plus en plus sympathique aux hommes par les accens profonds de ses derniers vers, il avait travaillé au succès de la guerre nationale avant que cette guerre

fût commencée. Au moment où la révolution éclata, une carrière nouvelle s'ouvrit à son ardeur. Pendant que les politiques délibéraient dans les assemblées, pendant que les généraux organisaient des troupes, Petoefi avait sa tâche à remplir; il chantait la guerre de l'indépendance, et ses strophes inspirées, comme une marseillaise magyare, enfantaient des soldats à l'héroïque Bem. Pourquoi faut-il que M. Kertbény n'ait pas osé traduire ces chants, les derniers et les plus beaux, assure-t-on, qui soient sortis de cette âme enthousiaste? De telles œuvres appartiennent à l'histoire. Si l'Autriche les proscrit, les autres contrées de l'Allemagne ont bien le droit de les entendre, et puisque c'est par l'intermédiaire de l'Allemagne que M. Kertbény s'adresse à l'Europe entière, nous lui demandons de compléter son œuvre.

Au mois d'octobre 1848, Petoefi alla prendre sa place parmi les compagnons qui avaient répondu à son appel. Élu capitaine dans le vingt-septième bataillon de honveds, il prit part à tous les combats qui furent livrés dans les provinces du Bas-Danube. Au mois de janvier 1849, le général Bem, qui commandait l'armée de Transylvanie, l'appela auprès de lui en qualité d'aide-de-camp. Bem, un de ses admirateurs, l'aimait comme son enfant, et, bon juge en fait de bravoure, il le décora de sa main sur le champ de bataille. C'est dans l'intervalle des combats que l'aide-de-camp du général Bem composait des strophes bien touchantes sur son vieux père et son fils nouveau-né. Tandis que Jellachich vaincu s'enfuyait dans la direction de Vienne, on avait remarqué aux premiers rangs de l'armée hongroise un vieillard qui, tenant d'une main ferme le drapeau de l'indépendance, entraînait ses jeunes compagnons à la poursuite de l'ennemi. « Quel est ce vieux porte-drapeau? — C'est mon père, dit Petoefi. Hier il était malade, souffrant, accablé par l'âge et les chagrins; à peine pouvait-il se traîner de son lit à sa table et de sa table à son lit; dès que ces mots *la patrie est en danger!* ont retenti à ses oreilles, il a retrouvé sa vigueur d'autrefois, et, jetant là ses béquilles, il a pris en main le drapeau du régiment. » Quand le poète, versant des larmes, dépeint ainsi son vieux père rajeuni par le patriotisme, il nous fait bien comprendre le caractère de cette guerre vraiment nationale et l'enthousiasme qui, des premiers rangs de la société jusqu'aux plus humbles, enflammait tout un peuple. Et quelle reconnaissance, quelle vénération pour le courageux vieillard! « Jusqu'ici, ô mon père, tu disais que j'étais ton orgueil; c'est toi désormais qui es ma gloire et ma couronne de chêne. Si je te revois après cette campagne, je baiserai avec un tremblement de respect et d'amour ces mains qui ont porté en avant de nos bataillons l'étendard sacré de la patrie! » Quelques mois après, sa femme lui donnait un fils, et il le saluait de ses cris de joie au milieu des

émotions publiques. Voilà certes des inspirations puisées aux sources les plus fécondes. La poésie récompensait bien le travail intérieur de sa vie, je veux dire le progrès moral et le viril développement de ses facultés, quand elle lui permettait de couronner ainsi son œuvre, et de mêler si ardemment, si profondément, les purs transports des joies de la famille à l'enthousiasme du citoyen. Cet enfant né au milieu des combats, il le consacrait d'avance à la Hongrie, et les vers qu'il lui adresse, répétés aujourd'hui par des milliers de voix, entretiennent dans la génération qui se lève une espérance immortelle.

Une autre pièce, bien touchante aussi, et l'une des dernières qu'il ait écrites, c'est le souvenir qu'il donne à ses frères d'armes tombés sur le champ de bataille, quand il envoie ce poétique appel *au printemps de* 1849 :

« Jeune printemps, fils du vieil hiver, fils radieux, riche d'espérances, où donc es-tu? Pourquoi tarder ainsi à remonter sur ton trône?

« Viens! viens! Tes amis te cherchent dans le monde dépouillé. Viens déployer sous le ciel bleu la tente verte des arbres.

« Viens guérir l'aurore, la fille sereine de la création; viens la guérir, elle est malade. Vois comme elle est assise, toute pâle, au bord de l'horizon.

« Elle bénira de nouveau les prairies quand tu auras béni le ciel bleu; guérie par toi, elle versera de pures larmes de joie, fraîche rosée pour la terre.

« Amène-moi aussi tes alouettes, mes douces maîtresses de poésie; ce sont elles qui m'ont appris de beaux chants de liberté, lorsque j'étais encore enfant.

« Et n'oublie pas les fleurs, oh! n'aie garde de les oublier, apportes-en le plus que tu pourras, remplis-en tes deux mains;

« Car le champ de la mort s'est agrandi dans ces derniers temps; les saintes victimes de la liberté sont étendues de toutes parts, moissonnées dans la bataille.

« Puisque dans leur tombe humide les morts sont couchés sans linceul, comme un linceul sur les morts jette tes fleurs à mains pleines. »

Il n'y a point trace de découragement dans cette pensée des morts. On sait que le poète et le soldat ont confiance dans ce printemps qu'ils appellent. Hélas! c'était le dernier mois de mai qu'il devait saluer de ses chants; mais pourquoi eût-il perdu courage? S'il avait survécu à cette guerre, il aurait envié le sort des victimes pour lesquelles il demandait une pluie de fleurs. Un de ses vœux les plus ardens était de mourir l'épée à la main pour la cause de la Hongrie. Il s'écriait déjà en 1846 : « Une seule pensée me tourmente, la pensée que je puis mourir dans mon lit, sur des coussins, languissant comme la fleur dont le ver a mordu la racine! Épargne-moi une telle mort, ô mon Dieu! Si ce peuple, fatigué du joug, s'élance un jour au

combat, c'est avec lui que je veux mourir. Fais que le sang de mon cœur coule sur le champ de bataille, que mon corps soit foulé aux pieds des chevaux, et que je reste là jusqu'à l'heure où triomphera la justice ! Alors seulement puisse-t-on rassembler mes os, afin que j'aie ma place en ce jour solennel où le cortége de la patrie en deuil, au milieu des mélodies funéraires, au milieu des étendards repliés et couverts d'un crêpe noir, ira déposer dans une même tombe tous les héros morts pour la liberté ! » Dieu n'a exaucé que la moitié de cette prière : Petoefi est mort dans la guerre nationale; mais le jour n'est pas encore venu où la Hongrie, maîtresse de son indépendance, pourra rendre les suprêmes honneurs aux héroïques victimes d'une cause sainte.

Ce jour viendra-t-il? La Hongrie l'espère, et il faudrait une singulière confiance dans l'organisation politique de la vieille Europe pour taxer de folie l'opiniâtreté de son désir. Des peuples moins énergiques voient se réaliser en ce moment même des espérances qui semblaient moins fondées que les siennes. En attendant les chances de l'avenir, la Hongrie fait bien d'accroître pacifiquement ses titres nationaux. Le premier de ces titres assurément, c'est la rénovation intellectuelle qui depuis une cinquantaine d'années a suscité chez elle une littérature vivante, et le plus complet représentant de cette littérature est le poète Sándor Petoefi. L'impétueux jeune homme dont nous avons raconté la vie et la mort a été le chantre de l'amour, de la patrie et de la liberté : une place lui est due parmi les maîtres de l'inspiration lyrique au XIXe siècle, car les sentimens qu'il a glorifiés appartiennent à toutes les nations; mais c'est en Hongrie surtout que son rôle est efficace et son souvenir immortel. Il a inscrit son nom pour toujours dans l'histoire d'une période généreuse. Ses œuvres sont le couronnement d'une renaissance littéraire à laquelle les meilleurs esprits de son pays avaient concouru, les uns par leurs propres ouvrages, les autres par leurs sympathies et leurs encouragemens. A côté de lui, et comme au souffle de sa parole, d'autres écrivains se sont levés; avant de leur assigner des rangs, et je l'essaierai bientôt, je puis dire qu'il y a désormais une littérature hongroise, c'est-à-dire un titre sérieux à l'appui des réclamations d'une noble race. Petoefi n'est pas une apparition isolée. Que la Hongrie poursuive son développement moral, qu'elle grandisse librement dans le domaine des lettres, qu'elle prenne enfin, partout où elle le peut, pleine possession de ses forces, et qu'elle accoutume l'Europe à voir chez elle une vie originale; il faudra bien tôt ou tard que le fait soit reconnu comme un droit. Les peuples sont les artisans de leurs destinées, et les nationalités se défendent par l'esprit plus sûrement que par le glaive.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉPISODES MILITAIRES

DE LA

VIE ANGLO-INDIENNE

II.

LE DRAME DE CAWNPORE.

I. *My Diary in India in the year 1858-1859,* by William Howard Russell, special correspondent of the *Times*. — II. *Eight Months Campaign against the Bengal Sepoys,* by colonel George Bourchier. — III. *The Mutiny of the Bengal army, an historical narrative,* by one who has served under sir Charles Napier.

Un guide sûr nous manquait pour reprendre et achever notre récit des principaux épisodes de la grande révolte indienne. Nous avons raconté le siége héroïque soutenu à Lucknow par les Anglais enfermés dans la Résidence, la prise de Delhi, les terribles exécutions du Pendjaub (1). Sans prétendre compléter ici l'histoire très compliquée de cette insurrection dispersée, multiple, incohérente, qui, vaincue dans un district, renaissait sur un autre point, éteinte en apparence à un moment donné, se ranimait le lendemain plus ardente que jamais, nous tenons à en esquisser les traits principaux, et à ne laisser de côté aucun des détails qui la caractérisent le mieux à notre sens. Les deux volumes que le correspondant du *Times* vient de publier répondent à cette pensée. M. William Russell, parti de Londres dans les dernières semaines de 1857, n'est arrivé sur le théâtre des événemens qu'après les temps héroïques de la crise an-

(1) Voyez les livraisons du 15 juin, 1er juillet, 1er et 15 décembre 1858, et 1er mai 1859.

glo-indienne. Il débarquait à Calcutta, vers la fin de janvier 1858, au moment où les esprits les plus timorés commençaient à se rasseoir et à ne plus douter de la victoire finale. Sans doute il restait beaucoup à faire, sans doute il y avait encore place pour mainte erreur et maint désastre, sans doute il fallait s'attendre à voir couler encore bien du sang; mais le premier choc de la révolte, choc effrayant, imprévu, qu'on avait pu croire irrésistible, avait en définitive laissé debout l'édifice, un moment ébranlé, de la puissance britannique dans l'Inde. L'Oude cependant et le Rohilcund étaient encore en armes. Agra tremblait, sans cesse menacée. A Lucknow, cent cinquante mille rebelles armés et organisés s'appuyaient sur une population énorme (un million d'âmes, dit-on), leur complice plus ou moins volontaire. Les derniers mouvemens de l'armée anglaise, alors commandée par sir Colin Campbell, avaient pour but d'en finir avec cet immense foyer de révoltes.

On se souvient peut-être des deux entreprises successivement tentées sur Lucknow : la première (25 septembre 1857) pour dégager l'héroïque petite garnison qui défendait contre tout espoir les murs démantelés de la Résidence; la seconde (17 novembre) pour retirer de ce poste périlleux les braves soldats qui, sous Havelock, s'y étaient jetés et maintenus. Cette fois les Anglais avaient complétement évacué la capitale du royaume d'Oude; mais, dans un des palais voisins, dans une des résidences royales (nommée l'Alumbagh), ils avaient laissé, à quelques milles de Lucknow, sous les ordres de sir James Outram, une garnison d'environ deux mille hommes, comme pour braver les rebelles, défier leurs bandes innombrables et attester leur impuissance flagrante. Maintenant il s'agissait de reprendre l'offensive et de les chasser de la grande cité où régnait, sous le patronage d'une altière *begum*, un fantôme de roi, un enfant, Brijeis-Kuddr, c'est-à-dire, en bon français, « l'Égal de la planète Mercure; » mais auparavant il fallait débarrasser Cawnpore, placée sur la ligne de communication qu'on laissait derrière soi, d'un corps de troupes ennemies qui, profitant d'un moment où cette ville était incomplétement défendue (1), était audacieusement venu la menacer. C'était le fameux « contingent de Gwalior » levé, commandé, aux frais du marahajah, par les officiers anglais, mais qui, dès le début de l'insurrection, à Hattrass comme à Neemuch,

(1) Le brigadier Wyndham y avait été laissé avec un très petit nombre de troupes, et, attaqué, dit-on, à l'improviste, avait couru des dangers assez sérieux. La panique à laquelle, en cette occasion, les soldats anglais se laissèrent aller étonna singulièrement les Sikhs, appelés à combattre à côté d'eux. « Vous n'êtes donc pas de la race qui nous a vaincus? » demandait l'un de ces braves montagnards aux jeunes recrues qu'il voyait se réfugier en désordre derrière les batteries du pont de Cawnpore.

à Augur, à Sullutpore comme à Gwalior même, s'était soulevé, circonstance notable, malgré le prince dont il reconnaissait les droits héréditaires. Le maharajah effectivement, devenu le *protégé* des Anglais dès 1843 et formé dès son plus jeune âge à son rôle de sujétion royale, éprouvait d'ailleurs la répulsion de tout bon Mahratte contre la race musulmane, dont la révolte, partie de Delhi, semblait devoir, en cas de succès, rétablir la suprématie. Le premier coup de sir Colin Campbell fut donc porté contre cette petite armée, bien disciplinée et pourvue d'une artillerie nombreuse. La rencontre eut lieu sous les murs mêmes de Cawnpore le 6 décembre 1857 (1). Le contingent de Gwalior fut contraint à battre en retraite dans un grand désordre, et le général sir Hope Grant, détaché à sa poursuite, lui enleva la plus grande partie des canons qui avaient pu, sur le champ de bataille même, échapper aux charges des Anglais.

Une seconde opération préliminaire dut être tentée avant de marcher vers Lucknow. Futtehghur était encore au pouvoir de l'insurrection. Le nawab à qui elle avait provisoirement décerné l'autorité suprême était noté pour ses crimes abominables et pour le nombre d'Européens qui tour à tour avaient été accrochés à la potence établie en permanence aux portes de son palais. De plus, il existait à Futtehghur, en affûts d'artillerie et en vêtemens militaires, d'immenses approvisionnemens dont il était fort utile de s'emparer au début de la campagne. Les diverses colonnes qui battaient le pays reçurent donc ordre de rallier l'armée anglaise sous les murs de cette ville; leur jonction eut lieu dans les premiers jours de janvier. Le 3, sir Colin Campbell rencontra les révoltés, qui venaient, en rase campagne, lui disputer audacieusement les approches de Futtehghur; il les battit, leur tua beaucoup de monde, et leur prit douze canons. Le lendemain, il entrait vainqueur à Futtehghur, d'où le nawab s'était enfui après avoir, on ne sait trop pourquoi, fait sauter son magnifique palais, tandis qu'il laissait intacts des approvisionnemens précieux pour ses ennemis. Un de ses principaux agens et l'instigateur bien connu de ses mesures les plus sanguinaires, un certain Nazir-Ali-Khan, fut livré par les habitans de Futtehghur, et faillit être arraché, dès son arrivée au camp, par les marins de la brigade navale (2), à la justice prévôtale anglaise, bien expéditive cependant, mais trop lente au gré de ces rudes canonniers.

(1) Nous renvoyons, pour les détails militaires de ce combat, assez intéressant parce qu'il fut vigoureusement disputé, à l'ouvrage du colonel Bourchier (*Eight Months Campaign*, etc., chap. XII, p. 162 et suiv.). Ce volume est accompagné de plans fort exacts, et que les écrivains spéciaux consulteront avec fruit.

(2) Commandée par William Peel (le fils de sir Robert), officier des plus remarqués, mort quelques semaines plus tard.

Nous trouverions sans doute, en y regardant de près, quelques mouvemens militaires et quelques combats sans importance dans le courant du mois de janvier 1858; mais nous n'écrivons pas une histoire, et on nous excusera de les passer sous silence. Revenons donc vers Cawnpore, où, après la réoccupation de Futtehghur, sir Colin Campbell était venu achever ses préparatifs de marche.

I.

Dûment muni d'un *post-dâk* qui équivaut à ce que les Russes appellent un *padarodjnie*, c'est-à-dire d'un passeport officiel donnant droit à un *dâk* ou relais de chevaux sur tout le parcours d'une route déterminée, M. William Russell, qui voyageait avec tout l'empressement réclamé par son importante mission, partit le 4 février 1858 de Calcutta par un chemin de fer de cent vingt milles de long, qui le conduisit, en sept ou huit heures, jusqu'à Raneegunj. Là cessait le *railway*, là commençait le *gharry*. Le *gharry* est une litière sur quatre roues, percée de deux ouvertures latérales, au-dessus desquelles une espèce de tendelet en toile fait comme une sorte de parasol à demeure. Le fond de la voiture devient lit au besoin, grâce à un matelas de forme spéciale qu'on établit entre les banquettes et des coffres qui, servant de siéges, recèlent en outre les provisions de bouche. Les armes sont accrochées aux parois de cette alcôve roulante; sur l'impériale s'amoncellent les caisses et paquets. Le valet de chambre y perche comme il peut. Le tout est qualifié par M. Russell de « chariots de blanchisseuses passés à l'état de pénitentiaires. » D'après lui cependant, le boyard moscovite n'est pas plus mal à l'aise dans son *tarantasse* que le voyageur anglo-indien étendu dans son *gharry*; donc l'amour-propre est sauf : c'est l'essentiel. Une roue cassée, un orage tropical, mais surtout l'avis charitable donné au voyageur que, peu de jours auparavant, un tigre s'était embusqué sur la route même où galopait son rapide attelage, lui firent nettement comprendre en quel pays il courait la poste. Beaucoup d'oiseaux au bord des nombreux étangs ou perchés sur les fils télégraphiques, de charmans écureuils zébrés sur les arbres qui bordent la route (*great Trunk Road*), — peu de villages en perspective, — ils se cachent volontiers derrière d'épais bouquets d'arbres et loin des chemins publics, — d'affreux vautours étirant leurs longs cous chauves sur les branches nues de quelque arbre flétri, des nuages de poussière et de moustiques, voilà les principaux traits du paysage entrevu. Quand on fait halte au *dâk-bungalow*, c'est-à-dire au relais, on trouve à peu près invariablement le même quadrangle de maçonnerie, haut d'un étage, surmonté d'un toit, chaume

ou tuile, qui déborde les murs où il s'appuie de manière à former des portiques ou *verandahs*. A l'intérieur, des appartemens de deux ou trois chambres plus ou moins bien pourvues de *charpoys* (bois de lits), de tables en bois blanc et de chaises à deux ou trois pieds. Les fenêtres sont également plus ou moins pourvues de vitres. Les portes, mal en ordre, semblent peu disposées à remplir leur mission providentielle. Chaque chambre, en revanche, a son cabinet de bain, avec d'immenses jarres de terre emplies d'eau fraîche. Le *khitmutgar*, — c'est-à-dire l'aubergiste, — est en général un malheureux vieillard, à la mine effarouchée, qui, à chaque question, à chaque requête du voyageur, levant vers le ciel ses mains suppliantes, répond par la même formule : *Nae-hai, kodawun* (il n'y en a pas, monseigneur!). Notez que ces splendides établissemens, dus à la munificence du gouvernement de l'Inde, et pour la jouissance desquels il perçoit la taxe uniforme d'un shilling (1), ne servent, très exclusivement, qu'au voyageur de race européenne. Le plus riche banquier parsis, le *baboo* le plus familiarisé avec la littérature anglaise, un prince indigène lui-même s'abstient scrupuleusement d'y entrer. Le voyageur anglais ne les y verrait pas admettre sans indignation. Il trouve déjà fort mauvais qu'un de ces *niggers* se permette à Calcutta de pénétrer dans un wagon de première classe, au risque d'y déranger une *lady* ou un *gentleman*.

A Dinapore, le 8 février, M. William Russell rencontra les premiers vestiges de l'insurrection. Le bungalow, incendié quelque temps auparavant par les rebelles, avait un toit neuf, et les murs étaient noircis par la fumée. Partout où était resté un espace à peu près blanc se lisaient des inscriptions laissées par les divers détachemens anglais qui avaient fait halte en cet endroit : — Vengez vos concitoyennes massacrées!... En enfer les sanguinaires cipayes (2)! Et autour de ces inscriptions des images grossières représentaient les divers supplices destinés à ces « rebelles exécrés : » potences, pals, haches, canons, tristes symboles d'une rage qui a pu se satisfaire tout à l'aise.

Aux approches de Bénarès, la route se peuple; on dirait presque une procession se dirigeant vers la cité sainte des musulmans. Les Hindous voyagent volontiers par groupes nombreux, jeunes hommes et vieillards, enfans et femmes, tous pêle-mêle; leurs pieds nus ou leurs souliers à pointes soulèvent une poussière étouffante. Leur

(1) Cette taxe représente simplement le droit d'entrée dans le *bungalow*. Les ustensiles ou alimens que fournit le *khitmutgar* font l'objet d'un compte particulier qui se règle à prix débattu.

(2) *Revenge your slaughtered countrywomen!... To the...* (*devil* sous-entendu) *with the bloody sepoys!*

aspect frappe vivement le voyageur anglais, habitué à tenir grand compte des signes physiques, à y chercher l'expression visible d'un état social; M. Russell remarque donc que les jeunes gens ont la poitrine large, les muscles saillans; du genou à la hanche, les reliefs musculeux sont déprimés, la cuisse semble creuse, les genoux énormes. Les vieillards sont excessivement maigres, pliés en deux, affaiblis; leur peau, sillonnée de rides innombrables, pend de tous côtés en plis flasques, et sous cette enveloppe, en quelque sorte détachée, on voit se mouvoir autour de la charpente osseuse, comme autour d'un squelette, le double jeu des muscles et des nerfs; on dirait le cuir d'un animal plutôt qu'un épiderme humain.

« Chaque homme, poursuit M. Russell, porte son *latee* de bambou garni de fer, à l'une des extrémités duquel pend un paquet, et de l'autre invariablement le *lotah*, le vase de bronze poli qui sert de casserole, de verre à boire, et remplace au besoin le seau des puits, ce qu'indique la longue corde attachée à son anse. Bien pauvre celui dont le *lotah* est en faïence, et tout pauvre qu'il est, cette économie lui coûte cher, puisqu'après chaque repas, sous peine de souillure, le vase doit être brisé. Ceci vous explique, sous les arbres où se font les haltes de piétons, ces tas de poterie brisée mêlés aux ossemens des animaux de boucherie. Les femmes ont leurs fardeaux, animés et autres. Les premiers, accroupis les jambes croisées sur le fort relief d'une hanche bien accusée, se cramponnent au cou de la personne qui les porte; les seconds sont posés plus simplement sur l'épaule. Des enfans de tout âge, depuis cinq ans jusqu'à douze, vaguent sur le chemin, prenant leur petite part des travaux de leur famille. Jamais, de ces groupes divers, un regard ami ne se dirige sur la voiture de « l'homme blanc. » Oh! ce langage des yeux!... qui peut douter de ce qu'il exprime? qui peut lui donner une fausse interprétation? J'ai appris de lui seul que notre race, moins généralement redoutée qu'on ne le croit, est en revanche l'objet d'une aversion générale. Plaise au ciel que j'aie mal traduit! Ces gens en voyage sont merveilleusement sordides et pauvrement vêtus; mais on m'a déjà charitablement averti que dans l'Inde l'habit ne fait pas le moine. Le climat, ajoute-t-on, rend à peu près superflue toute espèce de vêtement. Une fois dans son intérieur, l'Hindou met bas le plus qu'il peut de ses enveloppes de coton. Voici cependant un « élégant » qui me *contre-passe* dans son *shigram* de va-nu-pieds, — un petit hangar roulant très original, espèce d'auge encadrée de bambous, — et il est drapé dans une quantité de châles, noyé dans des vêtemens aux plis nombreux. Cela, paraît-il, ne signifie rien. Ces gens-là aiment à montrer qu'ils sont riches en faisant étalage de leurs cachemires et de leurs tuniques brodées d'or. — Donc, quand ils sont riches, ils se parent de leur mieux; donc la nudité, les haillons signifient qu'on est pauvre? — Point, point, cher monsieur! Vous êtes un *griff* (1); vous ne comprenez encore rien à ces *niggers*. »

(1) *Griff*, abréviation de *griffin*, griffon, appellation ironique décernée par les vieux

Bénarès (1) elle-même passe devant nos yeux, comme devant ceux du voyageur, à l'état de vision splendide, avec ses minarets, ses coupoles, ses colonnes, son pont de bateaux jeté sur le Gange, ses jardins peuplés de perroquets, sa haute forteresse dominant le fleuve sacré. Pour en donner une idée, le pittoresque écrivain suppose le Rhin coulant au pied de la vieille ville d'Édimbourg. Il ôte seulement au paysage son arrière-plan de montagnes. Et les brouillards, qu'en fait-il?

Reparti le 9 au matin de Bénarès, et toujours pressant le pas de ses chevaux, M. Russell était le soir même à Allahabad, où l'avait précédé le gouverneur-général de l'Inde, lord Canning, qui s'était montré à Calcutta rempli d'égards pour le représentant du « quatrième pouvoir, » c'est-à-dire de la presse anglaise, — anglaise et non autre, qu'on n'aille pas s'y tromper. Admis de nouveau près de lord Canning, il ne sortit de son cabinet qu'avec une excellente recommandation pour le surintendant délégué des télégraphes de l'Inde, le lieutenant Patrick Stewart, en compagnie duquel désormais il allait faire la plus grande partie de sa campagne. Ce jeune officier, le plus complaisant des *ciceroni*, lui expliqua, en lui faisant visiter les fortifications d'Allahabad, qu'à la possession de cette place centrale avait tenu le sort de l'empire anglo-indien, et qu'Allahabad cependant avait échappé aux rebelles par une pure et simple faveur de la Providence. L'extrême lâcheté des insurgés les empêcha seule d'enlever une forteresse que défendaient une poignée d'Européens, aidés de quelques Sikhs, ceux-ci fort tentés de se révolter. Havelock et Neill trouvèrent la ville encore soumise, et c'est de là qu'ils purent marcher sur Cawnpore et Lucknow. Les plus grandes choses humaines ont ainsi leurs momens de défaillance imprévue où il semble que le moindre effort suffirait pour faire crouler en quelques heures un énorme monument, produit d'un travail séculaire. Il ne fallait le 14 mai 1857, jour où la nouvelle de l'insurrection de Meerut arriva aux cipayes d'Allahabad, qu'un simple mouvement du 6e d'infanterie indigène pour que le fort, l'arsenal, la trésorerie, qui renfermait 170,000 livres sterling *en argent*, — soit 4,250,000 fr., — tombassent aussitôt en leur pouvoir. Qui les arrêta? Pas un soldat européen, à l'exception de leurs officiers, n'é-

Anglo-Indiens à ceux de leurs compatriotes qui font encore l'apprentissage de la vie orientale.

(1) Bénarès est à quatre cent vingt milles au nord de Calcutta, et à quatre-vingts milles à l'est d'Allahabad, sur la rive gauche du Gange. Cette ville eut aussi sa velléité de révolte, contenue d'abord par la ferme attitude des autorités anglaises (MM. F. Gubbins et Lind), puis définitivement réprimée par l'arrivée du terrible colonel Neill. Du reste, les Anglais furent puissamment aidés par le rajah de Bénarès et par un autre noble hindou immensément riche et très influent, le Rao Deo-Narain-Singh.

tait en ce moment dans la place. Il s'écoula neuf jours entiers avant que parût le premier détachement envoyé au secours de l'une des plus importantes stations de l'Inde. Ce détachement se composait, — le croira-t-on? — de soixante-cinq *invalides* pris dans le dépôt de Chunar (1). Encore une fois, pourquoi ces mêmes cipayes qui, le 6 juin, après avoir vingt fois fait solennelle profession de leur fidélité au drapeau, massacraient traîtreusement leurs officiers, attendirent-ils jusqu'alors?

D'Allahabad à Cawnpore, une partie du chemin se fait sur un tronçon de *railway* long de soixante-cinq milles : quatre heures et demie de trajet. A Khaga, c'est le nom de la station finale, du *terminus*, comme disent nos voisins, les *gharrys* manquaient. Le voyageur employa en promenades ses trois heures de halte forcée autour de quelques misérables tentes. Il errait au hasard parmi les champs de *dall* (plante légumineuse à hautes tiges), effrayant au même degré les femmes jeunes ou vieilles et les familles nombreuses de quadrumanes qui s'ébattaient parmi les arbres. A l'aspect de « l'homme blanc, » les singes grinçaient des dents et lui envoyaient des malédictions expressives, les guenons emportaient leurs petits sur les plus hautes branches : antipathie de race après tout!

Les *gharrys* arrivés, on repartit sur les cinq heures de l'après-midi. A sept heures, on fit halte à Futtehpore, afin de ne pas débarquer en pleines ténèbres dans une ville où l'on n'avait pas de gîte assuré. Le 12 février, à six heures et demie du matin, — après une nuit où les voyageurs avaient souffert du froid plus qu'ils ne s'y attendaient sous ce brûlant climat, — le lieutenant Stewart réveilla son compagnon par ces mots expressifs : « Regardez,... voici Cawnpore! »

II.

Cawnpore! nom tragique qui sonne à l'oreille comme un glas, et saisit l'imagination par les sanglans souvenirs qu'il évoque!... Pour

(1) Le 27 mai arrivèrent les premières troupes envoyées de Calcutta. Il fallut les expédier immédiatement à Cawnpore. Le jour de la révolte (6 juin), il n'y avait pas deux cents Européens dans le fort d'Allahabad. Sur ces deux cents hommes, soixante-cinq invalides et cent individus n'appartenaient pas à l'armée. Nous ne parlons pas de quatre cents soldats sikhs, d'une loyauté fort douteuse et fort ébranlée, dont on n'obtenait, à force de complaisances, qu'un semblant de discipline. Neill arriva le 11 juin. Sait-on ce qu'il amenait? *Quarante-trois* hommes. Une de ses premières mesures fut d'expulser du fort les Sikhs, dont il se méfiait à bon droit, et de les loger dans quelques masures protégées et dominées par son artillerie. Sept jours après son arrivée cependant, il prenait l'offensive, et faisait évacuer la ville par les rebelles, tout à coup saisis d'une terreur panique.

un Anglais surtout, ces deux syllabes magiques, d'une sonorité mate, qui semble celle du cadavre précipité dans un gouffre, rappellent la trahison la plus infâme, le crime le plus monstrueux que les annales humaines aient jamais signalé à l'horreur des siècles. Cependant, — la remarque est de M. W. Russell, — il faut se défendre de ce que cette impression peut avoir d'outré. Il faut en déduire tout ce qui appartient aux récits fabuleux dont on a grossi une tragédie assez horrible déjà, et qui n'avait nul besoin d'être ainsi surchargée de détails abominables. Dans la crise anglo-indienne, Cawnpore et Nana-Sahib ont été le prétexte d'abord, l'excuse ensuite des représailles parfois atroces qui ont souillé la victoire des Anglais. C'est au nom du massacre de la *charnel-house*, c'est pour faire expier au « tigre de Bithoor » ses abominables perfidies, que les *highlanders* de Havelock et les *madrassees* de Neill, après avoir bravement enlevé des batteries sur le champ de bataille, se transformaient en bourreaux, et pendaient aux arbres de la route pêle-mêle tout ce qu'ils rencontraient de plus ou moins suspect. Pour les exalter ainsi et les pousser à cette guerre de héros et de cannibales, la vérité n'eût peut-être pas suffi : nous n'avons, nous, fort heureusement qu'à la rétablir de notre mieux.

Sir Hugh Massy Wheeler, qui commandait la station de Cawnpore lorsqu'y parvint la nouvelle de l'insurrection de Meerut (13 mai 1857), était un des vétérans les plus estimés de l'armée anglo-indienne, où il comptait cinquante-quatre années de bons et glorieux services. Presque toujours placé à la tête de corps indigènes, on le regardait comme un des hommes les mieux au fait du naturel, des préjugés, des instincts, des manies du soldat cipaye, et aussi comme un des chefs qui savaient le mieux se concilier l'affection de ces « grands enfans armés » qu'il avait tant de fois menés à la victoire (1). Peut-être la confiance qu'il inspirait fit-elle sa ruine; c'est du moins à cette confiance qu'on attribue la situation de Cawnpore au début de l'insurrection. Dès les derniers mois en effet, on avait retiré de cette importante station, pour l'envoyer à Umballah, un bataillon de fusiliers du Bengale, qu'on y laissait, depuis l'annexion du royaume d'Oude, à la requête du *chief commissioner* chargé d'organiser la nouvelle conquête. Il ne restait à sir Hugh Wheeler, après cette imprudente mesure, que *soixante et un* artilleurs européens, et — à côté d'eux en temps ordinaire, en face d'eux en cas d'insurrection, — trois mille cinq cents soldats indiens des mieux disciplinés et des mieux aguerris (2).

(1) Sir Hugh Wheeler servait déjà sous lord Lake. Il avait pris part aux guerres de l'Afghanistan, aux deux campagnes contre les Sikhs, etc.

(2) Trois régimens d'infanterie (1er, 53e, 56e) et un régiment de cavalerie légère (le 2e).

Si beaucoup d'officiers anglais mirent une confiance aveugle dans la fidélité des soldats indigènes, sir Hugh Wheeler ne fut point de ce nombre. Après les premiers symptômes de désaffection à Berhampore (24 février 1857), il avait, comme bien d'autres, blâmé les indécisions, l'indulgence à contre-temps des autorités de Calcutta, et prévu que ce défaut d'énergie devait tendre à propager l'agitation. Les événemens de Meerut ne le surprirent donc pas; mais ils le trouvèrent désarmé de tout moyen d'action immédiate. Seulement ils lui donnaient une liberté d'action dont jusqu'alors il n'avait pas osé se prévaloir, craignant que la moindre manifestation de méfiance ne fût de sa part un démenti donné à la politique du gouvernement central. La position de sir Hugh était critique; l'Oude s'ébranlait, et il n'était séparé de l'Oude que par le Gange. Le cantonnement militaire de Cawnpore ne lui offrait aucun point retranché où il pût se retirer en cas d'attaque; en revanche, il y avait là des munitions de guerre en quantités énormes, et le magasin qui les renfermait, placé à sept milles de la ville, ne pouvait être un abri que si d'avance on prenait le parti de s'y réfugier avec toute la population européenne. Or c'était là une mesure des plus graves, à laquelle était attachée une immense responsabilité. Elle pouvait être regardée, si on l'adoptait, comme la cause du soulèvement des cipayes, irrités par d'injustes précautions, encouragés par cet étalage de craintes anticipées. Somme toute cependant, il fallait avoir et préparer un refuge.

Ce fut alors que l'idée vint à sir Hugh Wheeler, — idée trop amèrement critiquée depuis, — d'approprier aux besoins d'une défense qui, à ses yeux, ne devait jamais durer au-delà de quelques heures, peut-être de quelques journées, un double corps de bâtiment servant jadis d'hôpital au régiment européen qui avait été longtemps regardé comme indispensable à la sûreté de Cawnpore. Ces *barracks*, situées au centre d'une vaste plaine, n'avaient, pour attirer le choix du vieux général, que leur isolement relatif (1), qui permettait à l'artillerie de déployer ses feux sans obstacles immédiats. A cela près, on ne pouvait guère choisir une position plus insuffisante. Les deux bâtimens de l'hôpital étaient construits pour renfermer cent hommes chacun : l'un de ces bâtimens était couvert en

(1) Un plan de Cawnpore dans des proportions réduites, mais d'ailleurs bien exécuté, est annexé à l'ouvrage du colonel Bourchier (*Eight Months Campaign*, etc., page 168). La ville couvre un espace d'environ cinq milles, sur la rive droite du Gange, qui se rapproche d'elle par une courbe assez prononcée. Un canal se détache du fleuve, à la droite du pont de bateaux qui aboutit à la route de Lucknow, et coupe en deux l'extrémité orientale de la cité. Les *barracks* où sir H. Wheeler se retrancha sont plus à l'est, au-delà de ce canal. Le *magazine* est au contraire à l'ouest de la ville, à peu près à la même distance, et tout au bord du fleuve.

chaume; tous deux étaient entourés d'une de ces arcades à toit plat, une de ces *verandahs* qu'on retrouve partout où l'intensité du soleil est à craindre. Les murs, en brique, n'avaient qu'un pied et demi d'épaisseur. Devant la façade s'étendait un grand terrain destiné aux jeux des convalescens (*cricket-ground*), terrain bordé à gauche, et en retour sur la face opposée, par des casernes en construction, mais non achevées. En arrière s'élevait une église (Saint-John's-Church). En avant et à droite, on rencontrait la caserne et l'école de cavalerie des dragons; plus à droite encore, deux routes bordées de maisons, et, par-delà ces maisons, le fleuve, dont le « retranchement » se trouvait ainsi tout à fait séparé. Ce « retranchement, » — c'est à dessein que nous ne lui donnons pas d'autre nom, — consistait en un simple fossé dont la terre avait été rejetée à l'extérieur de manière à former, tant bien que mal, un grossier parapet. Ce parapet pouvait bien avoir cinq pieds de haut; mais vers sa crête, graduellement amincie, il n'offrait aux boulets qu'un obstacle dérisoire, et les larges embrasures pratiquées pour les canons laissaient les servans à peu près découverts. Ni les hommes dans la tranchée, ni les bâtimens eux-mêmes ne se trouvaient réellement protégés.

Le commerce florissant de Cawnpore avait attiré dans cette ville maint négociant européen. Les soldats et sous-officiers du 32e régiment de ligne (anglais), cantonnés pour le moment à Lucknow, avaient laissé là, comme en dépôt, leurs femmes et leurs enfans. Lors donc que, le 21 mai, averti que le 2e régiment de cavalerie se disposait à l'insurrection, sir Hugh Wheeler fit enjoindre aux résidens européens de venir, avant la fin du jour, s'abriter dans l'asile qu'il leur préparait depuis le 15, la population mélangée qui s'entassa derrière ces faibles remparts, — employés civils, ingénieurs du canal et du chemin de fer, négocians, etc., — ne comptait pas moins de sept ou huit cents âmes, dont trois cent trente femmes ou enfans. La première nuit passée dans l'enceinte du « retranchement, » — nuit d'angoisses, de terreurs vagues, de malaise moral et physique auquel on n'était pas encore fait, — a été racontée avec plus de détails et dans des termes plus pathétiques encore que toutes les horreurs qui suivirent. Une vive alerte fut donnée aux dames, qui venaient à peine d'arriver et commençaient leur installation de nuit, par l'apparition d'une bande de soldats indiens qui venaient prendre les ordres de sir H. Wheeler : c'étaient deux cents Mahrattes envoyés par Nana-Sahib.

Depuis quelque temps déjà, Dhondoopunt Nanajee, se disant rajah de Bithoor, était entré en négociations suivies avec le collecteur du revenu, M. Hillersdon, et lui avait proposé son aide pour le cas où les cipayes (dont il raillait volontiers les manies superstitieuses) vien-

draient à se soulever. En vertu de plans concertés entre eux, le prétendu rajah devait organiser un corps de quinze cents *nujeebs* ou volontaires, à l'aide desquels, aux premiers symptômes de révolte, on espérait ménager aux cipayes une surprise sanglante. En attendant, il avait offert de placer autour de la trésorerie ses gardes du corps ordinaires, et de défendre envers et contre tous les caisses publiques. Peut-être se fût-on méfié d'une offre qui avait bien son côté suspect, mais les cipayes avaient déjà manifesté la plus vive indignation quand ils avaient pu supposer qu'on voulait leur retirer la garde du trésor, et d'ailleurs on savait que l'opulent rajah n'avait pas placé moins de 500,000 livres sterling (12,500,000 francs) dans les fonds publics anglo-indiens; seulement on ignorait que peu à peu, par d'insensibles retraits, il avait réduit à des proportions relativement insignifiantes cette créance, qui en quelque sorte cautionnait son dévouement.

Ses antécédens ne le recommandaient guère à la confiance des Anglais. Fils de Ramchundur-Punt, *subadar* (capitaine) au service de Bajee-Rao, dernier *peshwah* de Poonah, il avait grandi dans la maison de ce prince, mort sans enfans en 1852. Avait-il été adopté par son protecteur? Les uns le nient, les autres l'admettent. En somme, il avait reçu, grâce au *peshwah*, une éducation assez soignée, il avait même appris assez d'anglais non-seulement pour causer avec les employés de la compagnie, mais pour lire au besoin leurs lettres et y répondre en bons termes. La mort du *peshwah*, aux termes de la loi hindoue, laissait sa veuve en possession de tous les biens de la communauté. Nana-Sahib, — laissons-lui ce nom devenu historique, — demeura auprès d'elle dans la situation subordonnée et légèrement équivoque d'un enfant étranger, traité comme membre de la famille, mais sans titre légal, sans droits reconnus. Son ambition ne pouvait se contenter de si peu. Il fabriqua un testament qui lui attribuait toutes les richesses mobilières de son défunt patron. La veuve du *peshwah* contesta la validité de ce document; des juges, peut-être corrompus, lui donnèrent tort; elle s'enfuit alors à Bénarès, décidée à déférer au gouvernement anglais la sentence qui la dépouillait. Nana-Sahib la suivit, la circonvint par mille artifices, fit appel aux sentimens presque maternels que jadis elle lui avait témoignés, et parvint, diplomate déjà consommé, à lui persuader de rentrer à Bithoor. Elle y resta depuis, déchue de ses droits par l'abandon tacite qu'elle en faisait ainsi. Nana-Sahib ne s'en tint pas à ce coup de maître. Riche désormais, il voulut être puissant, et réclama non plus seulement les trésors de l'ancien *peshwah*, mais son titre et son rang presque royal, qu'il revendiquait cette fois, non plus à titre de légataire, mais comme enfant adoptif. Le gou-

vernement anglais n'eut pas à vérifier si l'adoption était réelle, et si toutes les formes légales qu'elle exige avaient été remplies. Lord Dalhousie venait d'établir en principe que l'adoption, en matière pareille, ne conférerait plus de droits héréditaires. Cette fin de non-recevoir mit à néant les prétentions de Nana-Sahib, qui avait déjà fait partir pour l'Angleterre un agent chargé d'y plaider sa cause.

Cet agent n'était autre qu'un certain Azimoollah-Khan, jeune et joli garçon, d'une familiarité insinuante, bon convive, un peu fat, et se vantant de bonnes fortunes qu'il prétendait avoir eues à Londres, dans le meilleur monde. Tel il apparut un beau jour à M. William Russell, devant Sébastopol, au moment le plus critique de la guerre de Crimée. Cet homme en effet, en voie de retour dans l'Inde, avait entendu parler à Malte des échecs subis le 18 juin par l'armée alliée, et avait voulu vérifier l'état des choses. Les souvenirs du correspondant du *Times* nous le montrent, observateur sardonique, embusqué derrière les murailles du fameux cimetière et contemplant de là, par une belle soirée d'été, le duel d'artillerie engagé entre les batteries russes et les canons anglais (1).

Nana-Sahib apprit par Azimoollah que les autorités anglaises étaient irrévocablement décidées à lui refuser ce qu'il regardait comme son droit légitime. C'est cependant au prétendu héritier adoptif de l'ancien *peshwah* que se confiaient au mois de mai 1857 les principaux fonctionnaires de Cawnpore; c'est entre ses mains qu'ils plaçaient leur trésor, et le rajah venait aussitôt, suivi du reste de sa garde (2), s'établir dans leur voisinage immédiat. Logé à côté de « son ami » le collecteur, il ne perdait pas de vue le trésor, et pouvait tout à son aise communiquer avec les cipayes. Le 22, la situation parut s'éclaircir. On vit arriver de Lucknow quatre-vingt-quatre hommes du 32e (anglais), commandés par un officier à qui la destinée réservait une fin tragique, le capitaine Moore, le plus vaillant auxiliaire de sir Hugh Wheeler et bientôt le véritable chef de la garnison de Cawnpore. Ils étaient envoyés par sir Henry Law-

(1) « Jamais vous ne viendrez à bout de cette grande cité, » disait-il en ricanant à M. Russell. Il raillait aussi l'état un peu *déprimé* de l'armée anglaise. Enfin il se proclamait fort supérieur aux préjugés religieux de la race musulmane, et n'affectait parfois quelques scrupules mahométans que pour s'en moquer ensuite avec un laisser-aller parfait. De retour auprès de Nana-Sahib, ces deux hommes, différens de race et de culte, firent ensemble un prétendu « pèlerinage aux *montagnes* » qui avait pour but réel, à ce qu'on pense, de passer en revue les stations militaires du nord de l'Inde, et d'y nouer des relations secrètes avec les différens corps cipayes. M. Russell ne paraît pas éloigné de croire que Nana-Sahib a pris parti contre les Anglais en vertu des récits qu'Azimoollah lui avait rapportés de la Crimée.

(2) Le rajah de Bithoor était autorisé à entretenir cinq cents hommes de troupes et une artillerie de six pièces. — Bithoor est à dix milles à l'ouest de Cawnpore.

rence, qui se dépouillait ainsi, avec un magnifique désintéressement, des rares soldats à l'aide desquels il allait avoir à braver une des plus formidables insurrections de l'Inde. Une semaine entière s'écoula ensuite (du 22 au 31 mai) sans amener d'incidens nouveaux. On dormait sur le volcan. Jamais expression ne fut plus juste et ne caractérise mieux l'impassible courage des officiers anglais attachés aux régimens de cipayes. Chaque soir, ils quittaient le retranchement, pour passer la nuit au milieu de ces hommes que beaucoup d'entre eux savaient disposés à les égorger et n'attendant pour cela qu'un signal, un moment favorable. Le 31, on se crut sauvé. Les premiers renforts envoyés de Calcutta parurent enfin (1), et ce n'était qu'une avant-garde : lord Canning annonçait au général Wheeler que, soit par bateaux à vapeur, soit par trains à bœufs et même par les *dâks*, c'est-à-dire en poste, il ferait partir pour Cawnpore et Lucknow toutes les forces disponibles. Malheureusement cette lueur d'espérance s'évanouit bientôt. L'insurrection d'Allahabad (6 juin) vint barrer le passage aux troupes ainsi expédiées, et sir Hugh Wheeler, qui, sur la foi des promesses de Calcutta, avait renvoyé à Lucknow, dès le 3 juin, une portion des hommes du 32e, plus une compagnie entière du 84e, se trouva définitivement réduit à un chiffre de 210 baïonnettes (2).

Dès le lendemain, les symptômes de rébellion s'aggravèrent au point que l'ordre de service prescrivit aux officiers de ne plus coucher aux cantonnemens cipayes. L'employé chargé du magasin reçut en même temps pour instructions de faire sauter, en cas d'émeute, les munitions de guerre qu'il avait sous sa garde; mais quand il voulut remplir cette mission, il était déjà trop tard, et les cipayes de garde ne le lui permirent pas. Un immense arsenal allait donc se trouver à la disposition des insurgés. La révolte éclata dans la nuit du 4 au 5 juin. Les cavaliers du 2e déclarèrent tout à coup qu'ils étaient l'objet de méfiances insupportables; ils s'élancèrent à cheval après avoir mis le feu aux *bungalows* de leurs sergens, se rendirent aux écuries du commissariat, où ils s'emparèrent de trente-six éléphans, et se dirigèrent ensuite vers la trésorerie, où, de concert avec les fidèles Mahrattes de Nana-Sahib, ils firent main-basse sur l'or et l'argent des caisses publiques. Elles renfermaient,

(1) Quinze fusiliers de Madras et cent cinquante hommes du 84e arrivèrent dans les journées du 31 mai et du 1er juin.

(2) Soixante et un artilleurs, quatre-vingt-quatre hommes du 32e, quinze fusiliers de Madras et cinquante hommes du 84e (tous Anglais). Il faut y joindre, pour arriver au total de la garnison, une centaine d'officiers de tout grade, à peu près autant de négocians ou employés civils capables de quelque service, et enfin une quarantaine de tambours, somme toute, quatre cent cinquante Européens avec six canons.

selon les uns, huit lackhs et demi, selon les autres, neuf lackhs de roupies (1). Sir Hugh Wheeler n'avait pu en distraire qu'un lackh (250,000 francs), transporté presque furtivement dans la nouvelle enceinte retranchée.

Le 1er régiment d'infanterie (cipayes), invité à se soulever, hésitait encore. Le bruit de ce qui se passait à la trésorerie, arrivant jusque dans ses lignes, dissipa tous ses scrupules. Seulement, par un reste d'honneur militaire, au lieu de massacrer ses officiers, accourus pour le maintenir dans le devoir, il les somma, il les contraignit même, de se retirer dans le « retranchement, » leur déclarant qu'à partir de ce moment il ne se regardait plus comme tenu de leur obéir; puis il partit pour se rendre à la trésorerie, brûlant et pillant au passage les *bungalows* dont l'apparence tentait la cupidité de ses hommes.

Sir Hugh Wheeler, en se plaçant à l'est de la ville et sur la route d'Allahabad, au lieu de se retrancher dans le *magazine* placé sur celle de Delhi, avait raisonné d'après ce qui s'était passé à Meerut. Les cipayes, selon lui, devaient, une fois en révolte, aller rejoindre le gros de l'insurrection et courir au-devant des récompenses que le monarque mogol décernait aux insurgés qui venaient se ranger sous son drapeau. Cette prévision du vieux général parut se vérifier. Lorsque le lendemain (6 juin) les deux autres régimens cipayes se décidèrent à suivre l'exemple de leurs camarades, ils ne firent du côté du « retranchement » qu'une démonstration insignifiante. Au premier boulet, on les vit se disperser, et, tournant la ville, se rendre du côté de Nawabgunge, c'est-à-dire du côté de la trésorerie et du magasin. Les artilleurs d'une batterie indigène (3rd *Oudh horse battery*), qu'on avait crus assez fidèles pour les lancer avec une compagnie anglaise à la poursuite des rebelles, allèrent bientôt grossir les rangs de l'insurrection. A partir de ce moment, la station proprement dite ne comptait plus un insurgé. Si le général Wheeler avait été libre de ses mouvemens, et simplement à la tête de ses trois ou quatre cents hommes, rien ne s'opposait à ce qu'il prît la route d'Allahabad; mais d'abord qu'y pouvait-il trouver? La brusque cessation de l'arrivée des renforts lui disait assez clairement que la révolte sévissait aussi de ce côté. Comment d'ailleurs faire voyager sans chariots, sans éléphans, sans protection contre l'impitoyable soleil de l'Inde, toutes ces femmes, tous ces enfans, fragile et cher dépôt dont il devait compte à la patrie?

Les révoltés cependant ne semblaient nourrir aucuns desseins hostiles. Leur butin chargé sur leurs charrettes et sur les bêtes de

(1) 2,125,000 dans la première hypothèse, et, dans la seconde, 2,250,000 fr.

somme dont ils s'étaient munis avec tant de prévoyance, ils prenaient, dès le 5 au soir, le chemin de Delhi. Leur première halte fut à Kullianpore (on écrit aussi Kullumpore), où Nana-Sahib vint les rejoindre. On n'a jamais su au juste quelle part ses Mahrattes lui avaient faite dans le partage du trésor; il est à supposer qu'elle fut considérable. On n'a jamais su non plus de quels argumens il se servit pour décider les cipayes insurgés à le reconnaître pour chef. Les raisonnemens qu'on lui a prêtés sont plausibles. « Pourquoi, aurait-il dit à ces hommes, pourquoi laisser vos officiers derrière vous? Si l'Angleterre vient à triompher, vous êtes perdus, vous êtes marqués. Vos anciens chefs sauront vous traquer partout et vous reconnaître. Pourquoi laisser la vie à ces odieux *Fering-hees?* Pourquoi leur laisser les trésors qu'ils ont entassés derrière ce retranchement dont vos canons et les miens auront si facilement raison (1)? » Quand on s'adresse en même temps à la couardise et à la cupidité des hommes, on a grande chance d'être écouté. L'éloquence de Nana-Sahib, stimulée par ses projets ambitieux, — il ne rêvait pas moins que de redevenir, comme son père adoptif, *peshwah*, c'est-à-dire vice-roi, du riche district de Poonah, — changea les projets des cipayes. Le 6 juin, à huit heures du matin, ils revinrent vers Cawnpore. Le Nana marchait cette fois à leur tête; il posa son camp au centre même de la station, et ce brahmine de haute caste, — mais au fond dépourvu de tout préjugé religieux, — hissa deux étendards devant sa tente, l'un pour Mahomet, l'autre pour Hunaman, la divinité des Hindous. Les fidèles de tout culte avaient ainsi satisfaction, et devaient, faisait-il proclamer, le rejoindre sans retard. Puis, par son ordre, cinquante *sowars* (cavaliers) fouillaient la ville de tous côtés, avec ordre de sabrer impitoyablement d'abord tous les Européens qui s'offriraient à leurs coups, puis les natifs même qu'on saurait convertis au christianisme. Dès le lendemain 7, le général Wheeler recevait une lettre où Nana-Sahib, jetant enfin le masque, lui annonçait une attaque très prochaine. Deux canons, mis en batterie au nord-ouest de l'enceinte fortifiée, ouvrirent le feu presque aussitôt. Une vive fusillade commença de tous côtés. Le 8, trois canons de plus furent mis en position, et enfin, dès le 11, l'ennemi battait jour et nuit le misérable « retranchement » et ses deux casernes avec treize pièces d'artillerie (2).

(1) Ce dernier argument était appuyé du témoignage des artilleurs de l'Oude, éblouis sans doute par ce qu'ils avaient pu voir d'amoncelé dans l'étroite enceinte où toute une population avait emporté ses effets les plus précieux.

(2) Trois mortiers, deux canons de 24, trois de 18, deux de 12, deux de 9 et un de 6.

III.

Nous n'essaierons pas de dire ce que dut être au mois de juin 1857 l'intérieur de ces deux hôpitaux où s'entassait un millier de misérables sur qui le soleil dardait ses rayons implacables, tandis qu'un ennemi lâche et féroce, qui jamais n'osa tenter un assaut, les accablait à distance de ses boulets, de ses obus, de ses projectiles incendiaires. Il suffit de rappeler un tableau déjà tracé dans la *Revue* (1), celui des souffrances qu'eurent à supporter les assiégés de Lucknow, pour donner une idée des scènes, plus tristes encore et plus poignantes, dont Cawnpore fut le théâtre. Comment décrire d'ailleurs la scène horrible qu'offrit l'une des deux *barracks* recouverte de chaume, quand elle prit feu et brûla de fond en comble avec les blessés et une partie des femmes malades qu'elle abritait (2)? comment dépeindre ces deux puits dont il fallut consacrer l'un à la sépulture des cadavres qu'on y précipitait la nuit sans aucune des solennités de l'ensevelissement chrétien, et dont l'autre, devenu le point de mire des rebelles, n'était accessible qu'à travers une pluie de balles? Comment montrer ces faibles murailles chaque jour ébréchées, chaque jour croulant, les toitures effondrées, et les assiégés n'ayant plus pour couvrir leur tête que quelques lambeaux de tentes, obligés de se creuser à la base des murs détruits des terriers où les balles ennemies ne venaient plus les chercher, mais où les poursuivaient des myriades d'insectes impurs, voltigeant dans une atmosphère infectée? Voilà vraiment ce qui passe notre courage. Aussi laisserons-nous à l'imagination épouvantée du lecteur le soin de deviner ce que contenait d'angoisses, de larmes, de frénésies, chacune de ces journées sans espérance, chacune de ces nuits sans sommeil.

La résistance fut héroïque. Sir Hugh Wheeler, accablé par l'âge, les soucis, la maladie, avait cessé de pouvoir y prendre une part active, tout en conservant l'autorité hiérarchique qui lui appartenait et la déférence respectueuse due à son caractère. Le vrai chef des assiégés était le capitaine Moore, du 32e. C'était lui qui par son exemple soutenait le moral des soldats, par sa surveillance incessante déconcertait les tentatives de l'ennemi. Un bras en écharpe (car il était blessé), le *revolver* à la ceinture, le capitaine menait toujours en personne les sorties de jour et de nuit au moyen desquelles on empêchait les cipayes de s'établir dans les bâtimens à moitié con-

(1) 1er et 15 décembre 1858.

(2) Tout le matériel d'hôpital, pharmacie, bandages, instrumens de chirurgie, fut détruit du même coup.

struits qui occupaient un des côtés de l'enceinte fortifiée. Une double ligne de chariots formait, tant bien que mal, le chemin couvert par lequel on s'y glissait. L'ennemi n'essaya jamais d'y tenir; les *hourrahs* anglais et les baïonnettes anglaises effarouchaient ces Hindous si fermes devant la torture, si timides dans la lutte armée. Par deux fois la nuit, à la tête d'une vingtaine d'Européens, le capitaine Moore alla impunément enclouer les canons dont le feu gênait le plus les assiégés; mais ces canons étaient bientôt remplacés, et, grâce aux munitions inépuisables du magasin (1), le feu des assiégeans continuait sans relâche, et les assiégés au contraire, dont les approvisionnemens militaires diminuaient rapidement, ne pouvaient plus riposter qu'à bon escient et lorsque la nécessité les y forçait. Chaque jour leur position devenait plus intolérable. Jusqu'au 14 juin, ils avaient espéré quelque secours, soit de Lucknow, soit d'Allahabad; mais à Lucknow sir Henri Lawrence, complétement cerné, ne pouvait même plus communiquer par lettres avec sir Hugh Wheeler, et le colonel Neill, arrivé le 11 juin seulement dans le fort d'Allahabad, n'avait encore le 18, quand il reprit si audacieusement l'offensive, que trois cent soixante combattans européens à mettre en ligne. Le 24 à la vérité, l'ordre, ou ce qu'on pouvait alors appeler de ce nom, était à peu près rétabli : les pendaisons se succédaient sans fin ni trève, — *the gallows were well at work*, dit tranquillement un des historiens de cette crise (2); — mais au moment où Neill songeait à marcher, quelques jours plus tard, au secours de Cawnpore, son remplacement par Havelock était venu paralyser ses mouvemens. Ce fut le 30 juin seulement, le jour même où Havelock prenait possession de son commandement, qu'une colonne d'avant-garde, sous les ordres du major Renaud, put se mettre en route pour aller délivrer sir Hugh Wheeler... Il était trop tard.

Six jours auparavant, le 24, dans l'après-midi, une lettre de Nana-Sahib, apportée par une de ses prisonnières (3), offrait une capitulation à sir Hugh Wheeler. Les termes en étaient simples. Les voici textuellement : « Tous soldats ou autres individus qui n'ont point été mêlés aux œuvres de lord Dalhousie (4), et qui mettront bas les

(1) Il y avait au moment de l'insurrection, amarrée sur le Gange, au pied du *magazine*, une flottille entière, — cinquante-quatre bateaux, — chargée de boulets, de bombes, etc., laquelle tomba naturellement au pouvoir de Nana-Sahib.

(2) *The Mutiny of the Bengal Army*, p. 121. — Supposons (ce qui est après tout possible) que Nana-Sahib ait su ce qui se passait à Allahabad du 18 au 24 juin : croit-on que les crimes dont lui ou ses soldats se rendirent coupables quelques jours après n'en seraient pas atténués dans une certaine mesure?

(3) Mistress Greenway, femme d'un négociant établi à Cawnpore.

(4) Les griefs personnels du Nana contre l'ex-gouverneur-général de l'Inde étaient: 1° le refus de reconnaître au fils adoptif du *peshwah* un droit héréditaire sur la prin-

armes pour se rendre, seront épargnés et envoyés à Allahabad. » Le conseil de défense eut à délibérer sur ces préliminaires : si les officiers qui le composaient eussent été au courant de ce qui s'était passé à Cawnpore pendant les dix-huit jours qui venaient de s'écouler, ils eussent rejeté avec mépris les propositions du chef des rebelles; mais ils ne le connaissaient encore que par leurs rapports antérieurs, comme un hôte prodigue, empressé, dont les procédés étaient empreints d'une courtoisie tout européenne, dont les équipages de chasse, les chevaux, les éléphans étaient toujours à leurs ordres. Ils se rappelaient aussi les professions de foi d'Azimoollah, toutes en faveur de la cause anglaise; ils le croyaient secrètement acquis à cette cause et ne cherchant qu'à détourner d'eux la colère des insurgés. S'ils ne s'étaient point bercés de cette illusion, s'ils avaient su que le 10 juin, par exemple, Nana-Sahib avait fait tuer sous ses yeux, l'un après l'autre, une infortunée lady, arrivée en poste à Cawnpore, et ses quatre jeunes enfans, — que le 11 il avait accepté, à titre de *nuzzur* ou don royal, la tête d'une autre Anglaise, massacrée par ses cipayes, — que le 14 enfin il avait fait sabrer ou fusiller en masse les malheureux fugitifs de Futtehghur (1), — ils n'auraient sans doute admis aucune négociation. Mieux valait cent fois mourir les armes à la main, en essayant de se faire jour, que de se livrer, pour ainsi dire pieds et poings liés, à la bonne foi d'un brigand déjà couvert du sang de leurs compatriotes. D'autre alternative, les assiégés de Cawnpore n'en avaient point. Les vivres commençaient à manquer; les maladies sévissaient avec une rage croissante; les femmes étaient à moitié folles de désespoir et de terreur. Les pluies, dont la saison allait commencer, ne pouvaient manquer de rendre complétement intenables les terriers qu'ils s'étaient creusés. Toutes ces considérations pesées, Moore lui-même, le plus intrépide de tous ces braves soldats, fut d'avis qu'il fallait traiter. Il fut chargé de conclure la capitulation, et dut s'aboucher à cet effet avec Azimoollah, délégué du Nana. Le rusé musulman voulut ouvrir la conférence en anglais; mais, aux premiers mots, les *sowars* qui l'accompagnaient se récrièrent : « Parlez notre langue, nous voulons tout entendre, » disaient-ils impérieusement. Il fallut leur obéir. Le traité fut discuté et rédigé en hindostani. Il stipulait que l'argent appartenant à l'état, le magasin du fort, les canons seraient remis au Nana, lequel s'obligeait, pour sa part, à fournir les moyens de transport sur le fleuve, et à laisser s'embar-

cipauté de Poonah; 2° une mesure financière qui avait converti en 4 pour 100 l'intérêt, primitivement à 5, d'un emprunt dans lequel Nana-Sahib avait pris une forte part.

(1) Voyez les détails de cette catastrophe dans le récit du juge Edwards. (*Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1859.)

quer sains et saufs, pour Allahabad, tous les individus compris dans la capitulation. Ceci fut écrit, signé, scellé par les deux chargés de pouvoirs, et ratifié de plus par Nana-Sahib, avec un serment solennel, le tout dans la journée du 25 juin 1857. Le 26 au matin, une commission d'officiers sortit du « retranchement » pour aller examiner les barques proposées. Elles étaient au nombre de trente, parfaitement en état et dûment équipées. Tout fut préparé pour le départ du lendemain.

L'évacuation du « retranchement » eut lieu à sept heures du matin. Les soldats anglais (plus de cent avaient péri pendant le siége) emportaient leurs fusils et leurs gibernes garnies. L'armée entière du Nana était sous les armes et formait l'escorte. On arriva aux bords du fleuve sans qu'aucun symptôme alarmant se fût produit. Les Anglais prirent place dans les barques, au fond desquelles leurs fusils furent couchés. Quelques-unes de ces embarcations se détachèrent même du rivage et commencèrent à nager... Tout à coup, au signal de Nana-Sahib, deux pièces de canon, jusqu'alors masquées par un bouquet d'arbres, arrivèrent au grand trot. Les cabines des barques, recouvertes en chaume, flambèrent en même temps; les bateliers, qui venaient d'y mettre le feu, sautèrent sur le rivage. La fusillade éclatait de toutes parts. Des malheureux ainsi attaqués à l'improviste, les uns tombaient sous les balles, les autres cherchaient la mort dans les flots; d'autres enfin, revenant au rivage, se rendaient et demandaient merci (1).

Sur les trente barques cependant *deux* étaient parvenues au milieu du courant. L'une d'elles fut bientôt coulée bas par les boulets. Une partie des hommes qui la montaient put passer à bord de celle qui voguait en avant. Une centaine de fugitifs s'y trouvèrent entassés. Ils descendaient le fleuve, suivis sur les deux bords par les cipayes du Nana, qui ne cessèrent de tirer sur eux. A une distance d'environ six milles, cette barque s'engrava sur un banc de sable. Les passagers se tinrent immobiles, attendirent la nuit, et parvinrent alors à la dégager. Huit milles plus bas, à Mussapghur,

(1) Sir Hugh Wheeler, déjà grièvement blessé à la jambe (si l'on en croit la première note officielle insérée par ordre de lord Canning dans les journaux de Calcutta), l'était-il mortellement? Périt-il dans ce tumulte? Fut-il massacré de sang-froid par les ordres du Nana? Aucun des récits que nous avons sous les yeux ne résout ces questions, et cependant ils analysent le récit de l'*ayah* (nourrice) attachée à la famille de sir Hugh Wheeler, celui du cipaye Nunjour Tewarree, que ses tendances anglophiles avaient fait emprisonner avec les Européens captifs à Cawnpore, celui du brave lieutenant Delafosse, celui de M. Shepherd, etc. L'*ayah*, pressée de questions, finit par dire à M. William Russell « qu'on avait coupé la tête de sir Hugh au moment où il se penchait hors de son *dooly;* » mais le journaliste expérimenté ne paraît pas avoir regardé ce renseignement comme très digne de foi.

même désastre, suivi d'une attaque en règle, les cipayes se jetant à l'eau pour monter à bord de cette misérable épave. Repoussés bravement, mais non sans avoir tué plusieurs des passagers, les cipayes retournèrent à Cawnpore, d'où le Nana fit immédiatement partir deux régimens entiers à la poursuite de cette poignée de fugitifs. Un orage favorable les avait remis à flot pendant la nuit. Quand le jour revint, il les trouva devant Sooragpoor, à trente milles de Cawnpore; mais le rivage était encore garni de cipayes, et la barque venait de s'arrêter pour la troisième fois.

Il fallait prendre un parti décisif; on ne pouvait rester immobile, pendant toute une journée, sous un feu continuel parti des deux rives. Chaque fois qu'un des fugitifs sautait à l'eau pour essayer de pousser l'embarcation, trente ou quarante balles arrivaient à son adresse. Quatorze hommes alors, les moins épuisés, se dévouèrent; parmi eux était le lieutenant Delafosse, un des héros de la défense (1). Le capitaine Moore était aussi dans la barque, mais trop grièvement blessé pour se mouvoir. Il vit partir ses braves compagnons, il les vit arriver sur le rivage et chasser l'ennemi devant eux; peut-être comprit-il qu'ils s'écartaient trop, car l'écho lui apportait toujours plus faible le bruit de leurs coups de fusil. Bientôt cependant il fallut songer à se défendre: une barque arrivait de Cawnpore, montée par des cipayes. Ceux-là furent encore repoussés. Le soir vint, le fleuve grossit, la barque, remise à flot, descendit encore... Ce fut la dernière faveur de la destinée. Trois compagnies de soldats arrivèrent, et, s'emparant de bateaux de passage que manœuvraient et poussaient des pêcheurs experts en ce métier, vinrent aborder cette barque, où il ne restait plus que des blessés et des femmes. Après une courte lutte, il fallut céder au nombre. Les fugitifs furent ramenés au rivage et chargés sur des chariots qui prirent la route de Cawnpore. Là, s'il faut ajouter une foi complète au récit du cipaye Nunjour Tewarree, voici ce qui se passa :

« A leur arrivée, on les fit descendre de charrette et asseoir à terre. Il y avait soixante hommes, vingt-cinq femmes et quatre enfans. Le Nana lui-

(1) On peut lire, dans le récit de M. Shepherd, un trait de courage qui assimile ce jeune officier aux plus vaillans et dévoués soldats dont l'histoire fasse mention. Un obus ennemi avait mis le feu à un des wagons pleins de cartouches placés au nord-est du « retranchement. » Le feu menaçait de se propager, et la défense absorbait en ce moment tous les bras. Le lieutenant s'élança sous les boulets jusqu'au chariot enflammé, se glissa dessous, et arrachant comme il pouvait les écailles embrasées des planches que le feu consumait, les éteignit *avec de la terre*. Son exemple encouragea deux soldats qui lui apportèrent deux seaux d'eau à l'aide desquels il accomplit ce prodige de sauvetage. Le feu éteint, tous les trois revinrent intacts.

même donna ordre de fusiller les hommes; mais les cipayes du 1er régiment, dont le fils du général Wheeler avait été quartier-maître, firent quelque difficulté. Un des régimens d'Oude fut appelé pour l'exécution. Ordre fut donné de séparer les femmes d'avec leurs maris. A cette indignité les pauvres prisonniers refusèrent de se soumettre; la force vint à bout de leur résistance. Une femme et son mari se tinrent si étroitement, si fermement embrassés, qu'après bien des tentatives on dut renoncer à les séparer. Les cipayes s'apprêtaient alors à commencer le feu quand le chapelain de Cawnpore, le révérend E. Moncrieff, antérieurement *curate* de Tooting, demanda la permission de lire les prières; elle lui fut accordée. Les condamnés prièrent ensemble; ensuite ils se serrèrent les mains à la ronde. Le signal fut donné, les cipayes firent feu; plusieurs furent tués sur le coup, d'autres seulement blessés; ces derniers furent promptement dépêchés par le sabre. On conduisit les femmes, quand tout fut fini, dans la maison où étaient déjà déposées celles qu'on avait prises antérieurement. »

Revenons sur nos pas, et voyons ce que devenaient les quatorze vaillans soldats qui combattaient si témérairement et si vainement, hélas! pour sauver leurs malheureux compagnons de fuite. Arrivés à gué, le mousquet au-dessus de la tête, sur le rivage où les cipayes n'eurent garde de les attendre, ils s'engagèrent imprudemment à la poursuite de ces ennemis toujours lâches, mais redoutables par leur nombre. Bientôt ils se virent coupés de la rivière, et, craignant d'être entourés, durent faire retraite. Ils marchèrent alors parallèlement au Gange, qu'ils rejoignirent un mille plus bas. Le traverser était inutile. Une nombreuse bande de cipayes les attendait à l'autre bord. Plus nombreux encore étaient les ennemis, qui, les ayant devancés, leur coupaient le chemin, tandis que d'autres, ceux qu'ils avaient d'abord poursuivis, se ralliaient derrière eux. Tout espoir semblait perdu. Ils ne voulurent cependant pas désespérer. Près de la rivière, en face d'eux, et très près aussi de l'ennemi, qui les attendait au passage, était un petit temple de forme circulaire, n'ayant qu'une issue. Après une décharge qui disperse l'ennemi, ils s'élancent vers ce petit bâtiment et s'y réfugient. Un des leurs fut tué, un autre blessé sur le seuil même de cet asile. De là ils tiraient sur tout Indien qui osait se montrer. Nul moyen pour des cipayes d'aborder une position pareille. En revanche ils pouvaient, sans risque, tourner le bâtiment, et arriver, par derrière, jusqu'au pied des murailles. Ils profitèrent de cet avantage pour entasser du bois tout autour de l'édifice et ils y mirent le feu. La brique s'échauffait sans brûler, mais bientôt la fumée devint insupportable, et pour aggraver encore cet inconvénient, les cipayes jetaient de temps en temps sur le feu quelques poignées de poudre. Les Anglais alors, à demi étouffés, mirent habits bas, et complétement nus, mais encore armés, prirent leur course vers le fleuve. Sept d'entre eux y arrivèrent.

Les six autres (on a présumé qu'ils ne savaient pas nager) se jetèrent en furieux sur l'ennemi et tombèrent percés de coups. De ceux que le Gange avait reçus et qui s'échappaient à la nage sous une grêle de balles, deux furent tués presque immédiatement. Un troisième, un artilleur, qui pour se reposer un moment se mit à nager sur le dos, à *faire la planche*, comme on dit vulgairement, dériva trop près du bord, où il fut traîtreusement harponné, puis sabré. Les quatre autres, dont le lieutenant Delafosse était un, — trois d'entre eux étaient blessés, — lassèrent la persévérance diabolique des cipayes. Après avoir fait, toujours nageant, près de six milles, ils s'entendirent héler en termes à peu près rassurans par deux ou trois cipayes, appartenant, disaient-ils, à un rajah du parti anglais. Confiance ou désespoir, les fugitifs se livrèrent. On ne les avait pas trompés. Ils furent conduits au rajah de Raïswarra (1) (Oude), qui les accueillit, les protégea, les fit vivre du 29 juin au 28 juillet. Alors ils purent rejoindre une des colonnes anglaises qui sillonnaient le pays.

Nous touchons, Dieu merci, au dénoûment de ce drame affreux, et ce dénoûment, sur lequel plane comme un nuage, comme une vapeur de sang, n'en a peut-être frappé que davantage l'imagination publique : elle a rempli de formes hideuses, d'apparitions fantastiques, ce théâtre vide, muet, sanglant, où l'appelaient cent relations vengeresses. On lui a donné en pâture quelques débris mutilés, un puits comblé de cadavres, un édifice à jamais flétri, la Maison-du-Massacre (*Massacre-House*), quelques murailles rayées de coups de sabre, des dalles humides encore où le pied glissait sur une fange noirâtre qui devait être du sang figé : çà et là une poignée de cheveux blonds, un vêtement d'enfant, un feuillet de Bible, un jouet brisé; puis on l'a conviée à deviner ce qui avait dû se passer en ce lieu funeste. Ce qu'elle a rêvé, ce qu'elle s'est représenté, passe tout ce que les plus sombres poètes ont écrit des derniers *cercles* de l'enfer. Ce qui est résulté de cette fièvre de pensée a, nous le croyons sincèrement, dépassé par malheur ce qu'elle avait enfanté de plus monstrueux. Nous estimons au centuple, — et sans croire exagérer d'un seul meurtre, — le nombre des malheureux Hindous qui ont souffert la torture et subi les plus ignominieux supplices pour expier un forfait dont ils étaient innocens, un forfait qui a peut-être été l'œuvre de quelques misérables chassés du champ de bataille, ivres de honte, altérés de vengeance. Examinons en effet ce qu'on sait de positif.

Cent quatre-vingts femmes tombées, à différentes dates, entre les

(1) Maharajah Dig-Bajah-Singh.

mains du Nana étaient prisonnières dans une petite chartreuse divisée en deux pièces et située au milieu d'un jardin, ou, pour mieux dire, d'un *compound*, d'un enclos planté. Cette maison, entourée de pilastres qui soutiennent une verandah, et percée de trois grandes portes sur chaque façade, est marquée sur les plans de Cawnpore (1) à peu près au milieu de l'espace compris entre la portion centrale de la ville et le pont de bateaux jeté sur le Gange. Le terrain où elle est bâtie forme l'angle de deux routes. Dans le choix de cette prison, rien n'annonce une préméditation sanguinaire. Le *bungalow* dont elle dépend était jadis celui d'un officier anglais. Le petit bâtiment accessoire dont nous parlons paraît avoir été ce qu'on appelle une *bee-bee-house*, c'est-à-dire, en termes décens, une « petite maison, » la résidence d'une de ces pauvres filles indiennes qui, sans que la pruderie anglaise s'en effarouche, — elle feint de n'y pas prendre garde, — charment les loisirs du célibat militaire. Les prisonnières y étaient l'objet de peu de soins : on ne leur distribuait qu'une nourriture assez grossière, on ne paraissait point s'inquiéter de ce qui pouvait contrarier leurs habitudes de comfort ou d'élégance ; mais rien n'établit qu'elles aient été l'objet d'aucun mauvais traitement, d'aucun outrage, pendant les vingt journées qu'elles passèrent en captivité. Parti le 7 juillet d'Allahabad, Havelock brisait cependant, un à un, tous les obstacles jetés sur sa route. Le 15, il arrivait à Pandoo-Nuddee, où l'attendaient les meilleures troupes que Nana-Sahib pût mener à sa rencontre. La victoire resta aux Anglais. Les révoltés rentrèrent à Cawnpore, — qu'ils n'allaient pas oser défendre et qu'il fallait évacuer sans trop de retard, — dans une rage facile à concevoir. On dit qu'ils demandèrent à grands cris à leur chef, comme une vengeance, le droit d'immoler les prisonnières, et que Nana-Sahib, loin de s'y opposer, les encouragea, leur donna des ordres précis; on le dit, mais où est la preuve? Quel témoignage a-t-on jamais fourni à l'appui de cette version si peu vraisemblable d'un fait si facile à expliquer différemment? Le plan de Cawnpore, bien étudié, met en effet les choses sous un autre jour. On y voit que les insurgés, chassés par Havelock de la route d'Allahabad, et se retirant vers celle de Bithoor, c'est-à-dire poussés de l'est à l'ouest et de la pleine campagne vers les bords du Gange, ont nécessairement dû se jeter — sinon tous, du moins le plus grand nombre — sur deux routes latérales qui, derrière le « retranchement » vont, du *great Trunk Road*, rejoindre un chemin longeant précisément les murailles du *compound* au milieu duquel s'élève la Maison-du-Massacre. Dans les circonstances que

(1) Voyez celui du colonel Bourchier. (*Eight Months Campaign*, etc.)

nous venons d'énumérer, faites défiler, non pas des cipayes, mais des Croates autrichiens, — voire des soldats plus civilisés encore, — le long d'une enceinte facile à franchir, sans défenseurs, sans protection quelconque, où se trouvent les êtres pour lesquels la victoire a été disputée, ceux que les soldats anglais venaient chercher la baïonnette basse et le sabre au poing, ceux qu'ils redemandaient à grands cris, ceux dont, par représailles anticipées, ils avaient déjà vengé la captivité en immolant Dieu sait combien de victimes. Qu'un mot, un seul, parte d'une âme ulcérée; que ce mot circule dans les rangs des fuyards; qu'une voix s'élève, qu'un sabre sorte du fourreau, qu'un cri de mort retentisse, qu'une seule femme tombe égorgée au milieu de ces brutes qui ont vu, la veille encore, leur sang couler comme l'eau : — qu'arrivera-t-il?

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, selon nous plus vraisemblable que toute autre, nous dirons que sur ce point on en est réduit aux conjectures. En effet, quand les soldats de Havelock arrivèrent, le 17 juillet, dans la station reconquise, où ils trouvèrent à peine quelques traînards prompts à s'échapper (1), un homme, barbouillé de noir, les cheveux hérissés, à moitié fou de terreur, se jeta au-devant d'eux : il s'annonçait comme l'unique Européen qui eût survécu au massacre; c'était M. Shepherd, un des *écrivains* du commissariat. Deux jours avant la capitulation du 26 juin, il avait quitté le « retranchement » déguisé en cuisinier. Reconnu et saisi presque aussitôt, il fut conduit au Nana, qui l'envoya travailler sur les routes par mesure de pénalité. Le 16, pendant la panique, on l'avait sans doute oublié, car il put s'échapper sans le moindre obstacle. Tel est le seul témoin des événemens qui se passaient à l'intérieur de Cawnpore; — nous ne comptons guère cette *ayah* dont nous avons déjà parlé, cette nourrice attachée à la famille de sir Hugh Wheeler; la pauvre femme, à peu près idiote, s'est mille fois contredite dans son récit. M. William Russell, qui lui a parlé, qui l'a interrogée, n'a pu en tirer quatre paroles de bon sens. M. Shepherd, disions-nous, était le seul Européen resté dans l'intérieur de Cawnpore; mais Cawnpore est une grande cité, qui s'étend sur cinq milles de terrain, — plus d'une lieue et demie. Il est hors de toute probabilité que M. Shepherd se tînt à portée du Nana et de son quartier-général. Il avait d'excellentes raisons pour se faire petit et se rendre invisible. Il n'était pas non plus, sans doute, sur le passage des troupes en retraite, et par conséquent il n'était pas dans le voisinage de la *charnel-house*. Il n'a donc pu attester avec certitude

(1) Les troupes du Nana avaient évacué Cawnpore le 16 au soir, et pris la route de Bithoor après avoir fait sauter le magasin militaire, situé au bord du Gange et non loin de cette route.

ni que le massacre eût été sollicité, ni qu'il eût été autorisé, ni même raconter comment il eut lieu.

Le crime a été commis, c'est tout ce qu'on sait positivement, et il est bien à parier qu'on n'en saura jamais davantage. Nous comprenons la fureur des soldats anglais quand ils mirent le pied dans cette enceinte encore chaude de carnage, et où les vestiges d'une horrible lutte appelaient de tous côtés le regard; nous comprenons leur serment de vengeance, légitime à ce moment, trop bien tenu depuis. — Ce que nous comprenons moins, c'est qu'animés de ces sentimens, et roulant en eux-mêmes des pensées, des projets sanguinaires, ils aient placé, sur le puits où les victimes encore pantelantes avaient été précipitées pêle-mêle, une croix de pierre, c'est-à-dire le symbole de l'expiation, du pardon, de la clémence infinie.

Le 26 octobre 1857, — un peu plus de trois mois après la catastrophe que nous venons de raconter, — le colonel Bourchier arrivait à Cawnpore avec la colonne envoyée de Delhi pour balayer le Döab et rejoindre l'armée qui allait au secours d'Havelock, encore enfermé dans Lucknow. On appréciera les sentimens dont les soldats anglais étaient animés en écoutant cet officier supérieur, représentant distingué d'une arme savante :

« ... Ces scènes horribles étaient déjà bien loin; mais les murailles percées à jour (les murailles du « retranchement ») récitaient haut ce poème de misères. On pouvait voir, à chaque heure du jour, des soldats anglais de tout grade errant dans cette enceinte désolée, où ils cherchaient quelque *memento* de leurs compatriotes si lâchement assassinés. D'amères promesses, des élans partis du cœur vouaient à de cruelles vengeances les auteurs de ces atrocités énormes. Je confesse que je ne pus me soustraire à l'influence que de pareilles scènes exercent sur la pensée. Les pires sentimens montent alors à la surface. Je ne voyais pas impunément passer un dragon portant une blouse d'enfant au bout de sa lance et jurant que cette lance n'épargnerait jamais un cipaye; ailleurs c'était un fantassin qui, nouant autour de sa baïonnette une tresse blonde, se repaissait déjà de la vengeance à venir. Et comment s'en étonnerait-on? Deux fois je traversai ces ruines, deux fois les mêmes impressions m'assaillirent malgré moi. Je résolus de ne plus entrer dans la fatale enceinte, et bien que, dans des circonstances ultérieures, j'aie eu ma tente appuyée, six jours durant, à un des angles du « retranchement de Wheeler, » je me suis religieusement tenu parole...

« ... Si le « retranchement » avait cet aspect sinistre, que dire de la Maison-du-Massacre? Dans la cour intérieure était un arbre sur lequel se voyaient encore des traces du meurtre de ces pauvres petits innocens; leurs cheveux, collés à l'écorce, disaient assez quelle mort terrible avait été la leur... L'intérieur des deux chambres était criblé de balles, le sol saturé de sang; çà et là se lisaient des sentences que les ongles des victimes avaient gravées

sur le mur (1) (*scratched upon the walls*). Les malheureuses prisonnières y dépeignaient leurs souffrances, et conviaient leurs compatriotes à des représailles expiatoires. »

Quatre mois plus tard (février 1858), c'est M. William Russell qui traverse à son tour la « cité dolente. » Ses impressions ne ressemblent en rien à celles du colonel Bourchier. Le temps a calmé les esprits, éteint les colères trop vives. M. Russell d'ailleurs, sur toute sa route, a pu s'assurer que l'expiation a égalé, si horribles qu'ils fussent, les crimes commis. Il a entendu, non sans dégoût, des officiers, des *gentlemen*, se vanter de leurs expéditions à la Montluc. Son esprit pénétrant et juste, son remarquable bon sens, l'avertissent qu'il ne faut plus échauffer, mais calmer les passions jusque-là surexcitées. « Prenons garde, dit-il, de nous placer à un point de vue trop exclusivement anglais; évitons surtout de prendre au mot ces fabricateurs de récits mensongers qui ont grossi de tant de fables un récit déjà bien assez chargé d'horreurs. Ce n'est pas la première fois qu'au mépris d'une capitulation, des garnisons désarmées ont été massacrées; ce n'est pas la première fois que des hommes, des femmes, des enfans, ont péri sous le glaive des ennemis de leur race. Rappelons-nous, sous Mithridate, la révolte du Pont; celle des catholiques d'Irlande contre les colons protestans (1641); rappelons-nous les vêpres siciliennes et les assassins de la Saint-Barthélemy... Ce qui caractérise d'une manière spéciale les tueries de Cawnpore, c'est qu'elles sont le fait d'une race courbée sous le joug, d'*hommes noirs* qui ont osé verser le sang de leurs maîtres et celui des femmes, des enfans appartenant à leurs maîtres. Il n'y a point eu ici simplement une guerre servile et une espèce de jacquerie combinées : il y a eu guerre de religions, guerre de races, guerre de vengeance, d'espoir indéfini, d'instincts patriotiques, qui poussaient à briser une domination étrangère, à rétablir le plein pouvoir des chefs indigènes, la pleine suprématie des cultes nationaux. Quelles qu'aient été les causes de la révolte, il est assez évident que ceux qui la dirigeaient, — mus en quelque sorte par une impulsion commune, — comptaient, parmi les moyens de la rendre

(1) Après une longue et inutile conversation avec l'*ayah* de sir Hugh Wheeler, — conversation à laquelle cette vieille femme mit fin par un soudain éclat de larmes, — M. William Russell écrit ces lignes dans son *journal* : « Un seul fait est clairement établi, c'est que l'inscription placée, disait-on, derrière la porte de la *Slaughter-House*, — paroles qui remuèrent si fort Calcutta, qui de là retentirent par toute l'Inde, et rendirent furieux tant de braves soldats, — cette inscription n'existait pas lorsque Havelock pénétra dans ce lieu fatal. En revanche, elle a été gravée, à la pointe des sabres ou des baïonnettes, sur le mur du « retranchement de Wheeler » et sur ceux de plusieurs *bungalows*. » (*My Diary*, etc., t. Ier, p. 191.)

efficace et d'arriver à leurs fins, la destruction de tout individu de race blanche, — homme, femme, enfant, — qui tomberait dans leurs mains : dessein qu'ont frustré en mainte et mainte occasion l'humanité populaire ou certains calculs d'une politique raffinée. De plus, il faut se souvenir que le code des Hindous n'est pas ménager de supplices, et l'Hindou lui-même, bon ou mauvais, — pas plus au reste que le musulman, — ne s'est jamais distingué par sa clémence envers l'ennemi (1)... »

L'aspect des lieux réveilla aussi chez M. Russell plus de dégoût matériel que d'indignation rétrospective. — « Le *retranchement*, dit-il, sert de *cloaca maxima* aux indigènes, aux valets de camp, aux *coolies*, bref, à tous ceux qui bivouaquent dans la plaine sablonneuse au milieu de laquelle il s'élève. De révoltantes odeurs s'en exhalent. Des rangées de vautours rassasiés, et les ailes à demi ouvertes, siégent sur les parapets qui peu à peu s'écroulent, ou perchent par groupes sur deux ou trois arbres dénudés qui se dressent à l'angle par lequel nous avions pénétré dans cette misérable enceinte. J'en tuai un avec mon *revolver*, et tandis que ce dégoûtant animal vomissait, dans les tortures de l'agonie, son dernier repas, en déroulant à droite et à gauche son cou chauve et noir, aux allures serpentines, je fis en moi-même un serment solennel de ne plus me procurer ce hideux spectacle. »

Quant à la Maison-du-Massacre, le voyageur laisse entendre incidemment qu'il la visita au moins deux fois; mais il ne la décrit point, probablement pour ne pas répéter ce qu'il en avait dit dans sa correspondance adressée au *Times*.

IV.

L'écrivain n'est pas entouré en Angleterre de toute la considération à laquelle il a très certainement droit; le journaliste, presque toujours anonyme, semble plus particulièrement encore se regarder comme « déclassé. » M. Russell lui-même se qualifie quelque part de « bédouin de la presse, » et il ajoute, en riant, il faut le croire, que le bédouin de cette caste est un *paria*. Il avait cependant été, on l'a vu, parfaitement accueilli par lord Canning. Il fut reçu de même à Cawnpore par le commandant en chef de l'armée. A peine avait-il fait remettre sa carte par l'aide-de-camp de service, que le rideau de la tente se soulevait pour lui donner accès auprès de sir Colin Campbell (qui n'était pas encore lord Clyde). Après quelques sou-

(1) *My Diary in India*, t. Ier, p. 164-165. — Ceci est plutôt une analyse qu'une traduction.

venirs donnés à la campagne de Crimée, que le général et le correspondant du *Times* avaient faite ensemble: « — Voyons, monsieur Russell, dit le premier au second, je vais vous parler net. Nous ferons ensemble un petit traité : vous saurez sans réserve tout ce qui se passe, vous verrez tous mes rapports, vous prendrez connaissance de tous les renseignemens qui m'arrivent, mais à une condition, c'est que vous n'en parlerez dans le camp à âme qui vive, et n'en laisserez rien percer, sinon dans les lettres que vous envoyez en Angleterre. » La condition fut acceptée et la promesse tenue, nous n'en doutons pas; mais nous nous demandions, en lisant cette page, si, en pareille circonstance, le correspondant accrédité d'un de nos plus importans journaux aurait trouvé le même accueil auprès de n'importe lequel des généraux placés à la tête de nos troupes.

Sir Colin Campbell ajouta un bon procédé de plus à cette courtoisie déjà si remarquable : il offrait sa table au pauvre « paria » du *Times*. Celui-ci refusa discrètement, et préféra la *mess-tent* du quartier-général, où il lui était permis de payer son écot. Partageant d'ailleurs le sort de son ami le lieutenant Stewart, et comme associé par là au service télégraphique, si important pour les opérations militaires qui allaient s'ouvrir, il était bien certain de faire campagne dans les meilleures conditions possibles.

Pendant ses quinze jours de halte à Cawnpore, M. Russell étudiait son terrain, hommes et choses, nouait ses relations, assurait sa petite influence. On peut s'en fier à cet habitué des camps de Crimée pour ne pas faire fausse route, et utiliser ses qualités de bon convive, d'obligeant camarade, les amitiés formées jadis sous les murs de Sébastopol, la confiance qui s'établit après les longs repas arrosés de *hock* et de madère, pendant qu'on fume le *cheroot* en se promenant au clair de lune sur les bords du Gange. Le récit détaillé de ces heures de loisir nous fait pénétrer plus avant que jamais dans les régions ordinairement assez closes de la haute aristocratie militaire anglaise, et même dans le secret des plans de campagne qui semblaient alors défier le mieux la perspicacité critique des juges du camp. Fidèle à son engagement, sir Colin Campbell expliquait tout à son nouvel hôte, et répondait sans réserve à toutes les questions que lui adressait cet acolyte volontaire, dont la présence eût semblé gênante à bien d'autres. Le général lui disait par exemple : « Si je ne marche pas immédiatement sur Lucknow (et je ne me dissimule pas la curiosité malveillante que suscitent ces retards), c'est que deux bonnes raisons m'arrêtent : d'abord je veux réunir autour de moi jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier canon disponible; puis il faut que le convoi de femmes et d'enfans qui, venant d'Agra, descend le long du *great Trunk-Road*, ne cesse d'être escorté, protégé, mis

à l'abri de toute insulte. Or il a sur sa gauche, de l'autre côté du Gange, les ennemis aux aguets; à droite, Calpee est occupé par un autre corps de rebelles; enfin, partout où nos troupes ne couvrent pas le terrain, circulent des bandes tellement nombreuses, qu'on pourrait presque les qualifier de corps d'armée. Un nouveau massacre d'Européens en ce moment détruirait d'avance l'effet de la prise de Lucknow. »

Le général Mansfield, le chef d'état-major de sir Colin Campbell, à qui M. William Russell se fit présenter aussitôt que possible, ne se montra pas moins franc, moins ouvert que son supérieur hiérarchique. Il prit la peine, cartes en mains, d'analyser pour le correspondant du *Times* et les opérations déjà terminées, et celles qui se préparaient. Il lui expliqua comment sir Colin, marchant de Cawnpore sur Futtehghur, après avoir battu, comme nous l'avons dit, le contingent de Gwalior, voulait immédiatement passer dans le Rohilcund pour le nettoyer des bandes de rebelles qui infestaient cette province, et comment lord Canning, usant de la prédominance qui, dans les affaires militaires elles-mêmes, appartient au gouverneur-général de l'Inde, avait décidé qu'avant tout, au point de vue politique, il importait d'enlever Lucknow aux rebelles. De là ce temps passé à Futtehghur pour y attendre le matériel de siége, qui arrivait d'Agra et d'ailleurs : « temps perdu! » disaient les bavards de Calcutta, mais en réalité délai nécessaire, indispensable, inévitable.

Une autre cause de retard était la lenteur que Jung-Bahadour mettait à amener ses Ghoorkas. Dans cette lenteur, s'il fallait du moins en croire le résident britannique (M. Mac-Gregor), il n'y avait ni calcul ni arrière-pensée de trahison; l'allié des Anglais péchait seulement par vice d'organisation militaire, manque de moyens de transport, etc. Lord Canning n'entendait pas qu'on se mît en marche sans les Ghoorkas, non peut-être qu'il regardât leur concours comme indispensable; mais il savait Jung-Bahadour avide de gloriole militaire : il prévoyait donc que si on semblait tenir sa coopération en trop petite estime, la vanité du prince se hérisserait, et qu'il rentrerait, blessé au cœur, dans ses montagnes du Népaul. « On n'y mettait pas tant de façons du temps de Clive, » remarque M. Russell. Et il ajoute, parlant de *son altesse royale* le maharajah Jung-Bahadour : « Le gaillard n'est point d'une moralité fort scrupuleuse : même parmi les princes hindous, qui ne se contraignent guère sur ce chapitre, il passe pour un sensualiste effréné. *Eh bien!* il a si complétement *empaumé* (1) notre commissaire, le colonel Mac-Gregor, et il en a fait son confident si intime, qu'il met au supplice ce mal-

(1) Ces mots sont en français dans l'original.

heureux presbytérien, ce chrétien si rigide, en le consultant avec affectation sur les détails les plus intimes de sa *vie de jeune homme*. La situation est vraiment plaisante, et nous voudrions tous savoir ici quels sont les avis donnés au maharajah sur ces sujets croustilleux par notre digne et sévère *commissioner*. »

L'analyse des entretiens que le correspondant du *Times* eut dans ces premiers jours avec le général en chef donne une valeur historique à son journal. On nous permettra donc d'en détacher quelques passages caractéristiques :

« 18 février 1858. — Il était tard, ce soir, quand nous nous sommes séparés après avoir dîné à la *mess*, car nos amis ont toujours beaucoup à bavarder sur cette guerre de Crimée, déjà si loin de nous; mais il faisait un magnifique clair de lune, et la route seule sépare le bosquet dans lequel se dresse le camp des *rifles* de la plaine sablonneuse où s'élèvent les tentes du quartier-général. Pas un être vivant ne se montrait ni sur la route ni dans la plaine. Les tentes brillaient comme des cônes de neige. Aucune sentinelle ne me cria *qui vive?* quand je pénétrai dans la principale avenue du camp, la *grande rue*, c'est ainsi que nous l'appelons. On n'entendait pas une voix humaine; pourtant mon regard, qui parcourait cette rue d'un bout à l'autre, rencontra, tout à l'extrémité, la forme mouvante d'un individu, qui se promenait, la tête basse, comme absorbé en ses pensées. En m'approchant, je reconnus le général en chef, sa figure bien caractérisée, sa taille et sa démarche de soldat. C'était sir Colin, qui peut-être se perdait dans le même ordre de méditations que Shakspeare attribue à son Henry la veille de la Saint-Crispin. Nous eûmes là une longue et intéressante conversation. Sir Colin attache la plus grande, la plus vitale importance à ce qu'on *manie* habilement les soldats qui pour la première fois vont au feu. — Il se passera quelquefois des années, disait-il, avant qu'une infanterie à laquelle on a fait essuyer quelque rude échec ait repris quelque confiance en elle-même. Peut-être même cette confiance ne renaîtra-t-elle jamais, à moins qu'elle ne passe sous les ordres des chefs les plus judicieux. La cavalerie, une fois battue, est peut-être plus longtemps encore à recouvrer cet entrain (*dash*), cet esprit d'aventure, qui constituent la meilleure portion de son mérite. — J'ai cru comprendre que sir Colin faisait allusion à la manière dont certains régimens, sous les ordres de Wyndham, viennent de se conduire à Cawnpore. C'étaient de fait les mêmes qui, devant le redan, à Sébastopol, ont subi successivement deux échecs assez connus.

« 20 février. — ... Vu le chef et acquis une prénotion assez claire de son plan d'attaque. Nous nous emparerons d'abord de la *Delkooshat* (un palais entouré d'un vaste parc très bien clos), située sur la rivière Goumti, au sud-est de la ville. De là nous marcherons contre les ouvrages élevés par l'ennemi, et qui, à partir de la Goumti, bordent la cité sur toute la ligne du Vieux-Canal jusqu'au pont que Havelock et Outram traversèrent pour entrer à Lucknow. La ville prise en bloc (un labyrinthe de petites ruelles étroites et tortueuses presque aussi vaste que Paris) s'étend au nord et à

l'ouest de ce pont, d'où part une route qui mène à la Résidence. Sir Colin ne veut point de combats de rues. Il jettera bas, à coups de canon, leurs murailles de boue, puis bombardera les palais qui forment le centre et la véritable défense des positions de l'ennemi. Ils sont situés à l'est de la ville, et presque en ligne parallèle avec la route de la Résidence, au nord et au sud des faubourgs qui confinent la rivière. Le chemin que compte suivre sir Colin lui est familier, car c'est celui qu'il a déjà parcouru lorsqu'il allait relever la garnison commandée par Havelock et Outram. Tout ce qu'on a dit des forces qu'il dirigeait lors de cette mémorable expédition, d'après les calculs faits en Angleterre, est marqué au coin de l'exagération la plus ridicule. Ceci vient du mystère tout à fait *vénitien* que le gouvernement de l'Inde affecte si volontiers. De là des méprises inévitables qui égarent l'opinion publique, obligée d'établir ses calculs sur les données fausses que lui fournit la presse de Calcutta. Quand sir Colin, au mois de novembre dernier, marcha sur Lucknow, — j'ai vu aujourd'hui même les rapports et tableaux officiels, — il n'avait en tout, infanterie et cavalerie, que 5,536 hommes (dont 946 cavaliers) (1). Là-dessus il fallut prélever à peu près mille hommes, qu'il laissa dans la Delkooshat, lorsqu'il se mit en route pour percer jusqu'à la Résidence. A Cawnpore, en novembre dernier, Wyndham commandait à 2,402 hommes. Lorsque Havelock et Outram se jetèrent dans la Résidence, ils avaient 2,683 hommes et 527 chevaux. »

Dans l'intervalle de ces confidences stratégiques, le spirituel voyageur aimait à étudier l'organisation de ces villes bicéphales qu'on appelle des *stations*. Ses observations méritent d'être rapidement analysées. Deux populations parfaitement isolées l'une de l'autre habitent une cité anglo-indienne. Le *cantonnement* européen est d'un côté; de l'autre, la ville indigène et le bazar. Aucun trait d'union entre les deux : ni le langage, ni la foi, ni la nationalité ne les rattache. Le cantonnement sis à l'ouest est séparé de la ville sise à l'est par un grand terrain vague, ou par des champs, ou par des jardins. L'*occident* gouverne, recueille les impôts, donne des bals, se promène en carrosse, suit les courses, fréquente l'église, améliore les routes, se bâtit des théâtres, organise ses loges maçonniques, tient séance à la *cutcherry* (2), et boit sa *pale ale*. L'*orient*

(1) Les chiffres du colonel Bourchier sont tout à fait d'accord avec ceux-ci. Les voici :

Brigade navale et artillerie	400	hommes.
Cavalerie	900	—
Infanterie	3,200	—
Sapeurs	200	—
	4,700	hommes.

Dans ce chiffre n'est pas comprise la petite garnison laissée à l'Alumbagh. Quant à l'artillerie, elle se composait de 12 pièces de siége, 10 mortiers et 27 pièces de campagne, — total, 49 pièces.

(2) La *cutcherry* est le tribunal à la fois administratif et judiciaire où siége le représentant de l'autorité britannique.

paie les taxes en raison de ce qu'il a fait pousser sur le sol taxé, grogne et rugit sourdement, fabrique des enfans en grand nombre, se chamaille, prie accroupi dans ses temples en ruine, hante ses autels qui pourrissent, se lave dans ses *tanks* qui se dessèchent faute d'entretien, et en boit l'eau à demi putréfiée. Entre les deux populations est un vaste abîme; celui qui trouvera moyen d'y jeter un pont méritera bien certainement une statue. De larges rues séparent les bâtimens vastes et réguliers où se carre à l'aise le résident européen. La cité indigène est un agrégat de maisons perforé çà et là de sentiers tortueux. Le plan exact d'une de ces ruches ressemblerait à un morceau de vieille charpente rongé par des termites. Les Européens, — une poignée d'hommes, — occupent avec leurs cours, leurs jardins, leurs *communs* de toute espèce, quatre fois autant d'espace qu'il en faudrait aux Hindous et aux musulmans pour loger une population de cent mille malheureux, mis en presse dans d'étroites et sales habitations. Au milieu du quartier indigène pourtant se dresse un édifice d'architecture indienne, au sommet duquel flotte un drapeau, et devant cet édifice, un groupe de *natifs* en tunique de cotonnade bleue se tient à poste fixe, le *tulwar* (sabre) au côté. Ce bâtiment est la *kotwalee*, la résidence et le bureau du *kotwal* ou maire et préfet indigène. Tout cela ressemble merveilleusement aux *stations* des Russes en Géorgie. Seulement la Géorgie est chrétienne et *russifiée* (*russianized*) depuis déjà bien des années.

« A qui est (continue notre observateur), à qui est ce *buggy* (1) précédé de deux cavaliers indigènes et suivi de cinq ou six piétons armés qui galopent tant bien que mal pour ne pas le perdre de vue? — C'est celui du *magistrat-collecteur*. — Quel est son emploi? — Il siége dans la *cutcherry* pour juger les procès civils; il fait rentrer les impôts; il a un contrôle arbitraire sur tout ce qui concerne l'administration civile de la province, car toute une province dépend de lui; c'est le *burra-sahib*, le « grand personnage » de la station.

« Et qui vient à nous dans cet élégant *gharry*, avec des domestiques en livrée? — C'est le chapelain de la station, qui marie, baptise, prêche les Européens et leur dit l'office. — Va-t-il parfois du côté des indigènes? — Lui?... Vraiment non. Il laisse ceci aux missionnaires, dont nous avons ici un nombre considérable; mais il tient une école où les enfans viennent ou non, comme cela leur convient. C'est un très bon chapelain, très aimé, très respecté.

« — A merveille! Et cet autre, encore en *buggy*, très fringant, très leste, qui conduit si bien cette belle jument baie? — Ceci, c'est le docteur de la station. Il soigne les malades européens. En certaines circonstances, il entreprend aussi, à forfait, de veiller sur la santé des soldats indigènes de la

(1) Espèce de cabriolet.

garnison. — Et... les soigne-t-il réellement?... — Je... je ne crois pas... Comment diable s'occuperait-il de ce tas de *niggers?* — Et cependant il est payé? Pourquoi cette anomalie? — Ah! ceci est une autre affaire. Il faut embrasser l'ensemble du système avant de prétendre expliquer tous ces détails.

« Voici un cavalier de bonne et joyeuse mine, monté sur un arabe au poil gris : qui donc est-ce? — Le juge de la station, un brave garçon s'il en fut... Maintenant, vous savez,... tous les juges sont un peu flâneurs... Les causes criminelles rentrent dans leurs attributions, et s'ils se trompent par-ci par-là, il n'y a pas grand mal, vu qu'ils n'ont pas d'Européens parmi leurs justiciables. Lorsque, dans le service civil, on ne peut rien tirer de quelqu'un, ce quelqu'un-là est bien près d'être nommé juge. »

Après ces vives esquisses, signalons aussi ce mouvement de répulsion, de plus en plus accentué, que provoquent chez M. Russell les forfanteries cruelles, les bravades sanguinaires dont il a les oreilles rebattues. Après un dîner où a fait son apparition un brillant officier récemment revenu d'une tournée à la *Jack-Ketch* (1), voici les réflexions indirectement dédaigneuses de l'impartial narrateur: — « Charmante soirée, remplie de discussions sur les affaires indiennes, et qui serait fort instructive pour un *griffin* comme moi, n'était que chacune de ces autorités si compétentes diffère de toutes les autres sur presque tous les points. Au surplus, j'ai constaté que les gens stupides sont en même temps féroces...en raison, le dirai-je? de leur stupidité même... »

Cependant les divers corps de l'armée anglaise avançaient lentement, sûrement, vers Lucknow, à la manière du serpent qui, pour chaque pas en avant, replie sur eux-mêmes et déroule un peu plus loin ses anneaux élastiques. L'avant-garde était à Bunnee, c'est-à-dire au-delà d'Oonao, lorsque le signal du départ fut donné au quartier-général. Le 27 février 1858, on se mit en route; le bruit lointain des canons de l'Alumbagh, où sir James Outram avait presque chaque jour à repousser quelques attaques des insurgés de Lucknow, animait la marche et faisait pressentir de rudes combats. Étrange et curieux tableau que celui d'une armée anglo-indienne! il a trouvé cette fois, pour le reproduire, un de ces peintres qui allient un coloris brillant à une exactitude presque photographique.

« Quelle infinie variété d'aspects et de bruits! quelle multitude d'objets nouveaux! quelles étranges combinaisons de couleurs et de formes! Secoué dans mon *gharry,* à demi étouffé, presque cuit au four, riant des mensonges pompeux du *sycee,* qui court en avant, proclamant mes titres fantastiques pour que la foule me livre passage, je ne puis m'empêcher d'ad-

(1) On sait que *Jack-Ketch* est le surnom populaire de l'exécuteur des hautes œuvres.

mirer, — et je suis peut-être le seul à voir les choses ainsi, — ce vaste fleuve qui va se jeter dans l'océan de guerre épandu devant moi, ces hommes, ces femmes, ces enfans, animés, joyeux, qui courent à flots pressés vers Lucknow pour aider le Feringhee à subjuguer... leurs frères... J'ai là sous les yeux comme une scène des vieux âges du monde, alors que, de l'Orient et du Nord, des tribus nomades se jetaient à la conquête de pays inconnus. Ces gens qui dévalaient près de moi portaient avec eux toute leur richesse domestique, lares et pénates : pour maisons, leurs tentes; pour rues, le bazar du camp; pour maître, le *kotwal* (préfet de police) du bazar; pour politique, la hausse ou la baisse du riz; pour destinée, celle du camp auquel ils adhèrent, comme les moules au flanc du navire en marche. Il y avait là des vieillards qui se souvenaient de Lake, de Holkar et de Sindyah, puis des jeunes gens qui auraient pu raconter les campagnes du Pendjaub ou du Scinde, des enfans qui venaient de faire leur noviciat dans la campagne de l'Oude. Élevés dans les camps, mais non guerriers, — toujours derrière les canons, jamais en face, — l'aptitude des innombrables *natifs* de l'Hindostan pour cette vie étrange manifeste assez clairement leur origine, ou tout au moins l'histoire de leur pays depuis dix siècles. La plupart sont des Hindous du Bengale ou des provinces du nord-ouest; quelques-uns viennent de l'Inde centrale. Les musulmans ne sont pas nombreux, sinon parmi les domestiques d'officier. L'Afghan à la lourde structure, avec son turban énorme et son teint clair, traîne la jambe à côté de son chameau chargé de fruits secs. Le Sickh, dont les moustaches longues et retroussées vont se nouer l'une à l'autre au-dessus de la tête, épargne à sa précieuse toison le contact impur de la poussière au moyen d'un mouchoir fixé sous son menton : son allure est celle du chat, tandis qu'arpentant le terrain de ses longues jambes nerveuses, il hâte le pas pour rejoindre ses camarades. L'obèse *bunneah* (petit marchand forain) presse sa charrette de bambous sans s'inquiéter de ses subordonnés, qui le suivent comme ils peuvent. Les femmes des *bunneahs*, à califourchon sur les plus maigres ânes qui soient au monde, et de leurs orteils rasant presque le sol, forment, — avec les enfans qu'elles tiennent embrassés, ceux qui s'accrochent à leur dos, et la masse de bagages qu'elles trouvent moyen d'entasser par-dessus tout cela, — une montagne sous laquelle disparaît leur monture. On ne voit plus que la triste et patiente figure de l'animal surchargé, ses longues oreilles, sa queue pelée par la rogne, et ses quatre petits pieds noirs, comme pliés en dehors, autour desquels, à chaque pas, ballottent des fanons touffus. Le Madrassee grêle, à la physionomie subtile, grimace et rit, du haut de l'éléphant sur lequel il est perché, avec les *coolies* efflanqués, mais nerveux, qui halètent autour de lui sous leurs fardeaux de chaises, tables, paniers de bière ou de vin, marchandises de bazar, etc... »

Ces armées traînent avec elles tout ce qu'exige le comfort anglais : des chèvres laitières, des moutons gras, des troupeaux de dindons ont place dans l'interminable cortége. Sur le dos des chameaux s'amoncellent des caisses de bière, de conserves alimentaires, de viandes en terrine, de *soda-water*. Des singes, juchés et attachés par-

dessus tout cela, peu familiers avec l'allure des chameaux ou des *poneys*, se démènent, avec d'horribles cris et de bizarres grimaces, à chaque secousse un peu trop accentuée. Abrités dans mille et mille recoins, d'invisibles perroquets emplissent l'air de leur ramage aigu. Çà et là quelque daim apprivoisé soupire et fait halte, las de cette marche lente et régulière pour laquelle la nature ne l'a point formé. « Enfin, dit M. Russell en terminant cette énumération vraiment homérique, des meutes de *parias* précèdent, accompagnent et suivent la marche, enviant ceux d'entre eux, — en bien petit nombre, — que le sort a favorisés, et qui, passés domestiques, ont désormais un serviteur à leurs ordres. »

Tel était l'aspect général de l'avalanche humaine qui, le 27 février 1858, traversant le Gange et franchissant la frontière de l'Oude, se déroulait sur plusieurs lieues de route, et allait porter le dernier grand coup à la révolte indienne. On s'avançait à travers des plaines dépouillées de leurs moissons. Les villages étaient déserts, et cela depuis le premier passage de Havelock. Bâties en terre sèche, leurs maisons, dont les toits s'effondraient déjà, offraient l'aspect le plus misérable. Chacun de ces villages a son lac (*tank*) creusé de main d'homme, presque tous s'abritent d'un petit bois : quelques-uns ont une enceinte, misérable rempart d'argile que le soleil et les pluies battent bien vite en brèche; mais ces murs, parfois crénelés et bastionnés, réveillent l'idée des guerres intestines auxquelles se livrent, de bourgade à bourgade, les populations de l'Oude, guerrières et déprédatrices. A quelques milles du Gange, on rencontra la première trace des combats encore récens livrés par Havelock aux rebelles; c'était un ouvrage en terre, dominant la route. Les parapets noircis par le feu des canons attestaient que là s'était livré un de ces engagemens nombreux qui avaient signalé au mois de juillet précédent, la marche de la première colonne envoyée au secours des assiégés de Lucknow. Huit mois s'étaient écoulés depuis lors, et Lucknow était encore aux mains des révoltés. L'heure était venue d'en finir; — la campagne était ouverte.

E.-D. Forgues.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1860.

Il n'est point vrai que l'oisiveté soit toujours la mère de tous les vices. Sur ce grand marché public de la politique européenne qui se tient à Westminster, il y a chômage depuis douze jours, et comme l'influence des vacances anglaises de Pâques s'étend à peu près partout où la politique combine des plans, négocie des affaires, agite des hommes, pendant que lords, *commoners* et ministres de la reine goûtent leur courte villégiature de printemps, on prend quelque repos ailleurs. Dans cette accalmie, qui va trop tôt cesser, je ne sais quelle séve légère de confiance a paru monter au cerveau des observateurs anxieux de la politique.

Nul ne l'ignore, la grande question du jour est la question suisse. L'importance de cette question ne tient point à la vivacité que les Suisses ont apportée dans leurs réclamations contre l'annexion de la Savoie. Nous qui prêchons la charité universelle en matière de politique internationale, nous n'accueillerions pas assurément avec une insouciance dédaigneuse un démêlé qui nous mettrait aux prises avec la Suisse, même isolée. Si pourtant nous n'avions devant nous que la Suisse, un tel démêlé ne s'élèverait point, nous en convenons, aux proportions d'une difficulté de premier ordre; mais ici la Suisse est moralement appuyée par l'Angleterre, et la Suisse a témoigné la volonté de saisir l'aréopage des grandes puissances européennes d'une question que le gouvernement français avait entendu régler et conclure en tête à tête avec le roi de Sardaigne et avec les populations savoisiennes. De là au premier moment semblait devoir naître sur le terrain fourni par la Suisse une lutte d'influence entre le gouvernement français et le cabinet britannique. Dans les dernières séances de la chambre des communes, dans les dernières dépêches du *foreign office* livrées à la pu-

blicité, lord John Russell laissait clairement voir que, s'il avait pris son parti de la cession de la Savoie à la France, il considérait comme entière la question des réclamations suisses à propos des districts neutralisés de la Savoie. Sur le règlement de cette question, il réservait les droits des puissances signataires des traités de Vienne. Tout présageait donc qu'il comptait faire une campagne diplomatique dans cette direction : c'est là qu'il allait essayer ses forces, là qu'au sortir de l'entente cordiale évanouie, il allait chercher ces combinaisons avec les autres états continentaux dont il avait annoncé le dessein en plein parlement. Voilà comment la question suisse prenait une gravité soudaine et rejetait pour l'instant dans un rang secondaire les autres difficultés de la situation européenne. L'Angleterre allait-elle se mesurer diplomatiquement avec nous? Allait-elle revendiquer (nous croyons que c'est ici le mot propre) pour la décision de l'Europe une question que nous semblions vouloir terminer directement avec les intéressés? Allait-elle essayer de gagner à ses vues les trois grandes puissances continentales? Allait-elle s'efforcer de nous infliger un échec moral qu'il nous eût été difficile de dévorer en silence, ou bien subirait-elle une déconvenue qui augmenterait encore son aigreur et son irritation? Tel est, si nous ne nous trompons, le grave point d'interrogation sur lequel se sont ouvertes les vacances de Pâques.

C'est alors, nous le croyons, que la bienfaisante influence du repos s'est fait sentir aux gouvernemens et à l'opinion. Nous ne savons à quel point précis est arrivée la négociation sur la question suisse; mais nous ne pensons pas nous tromper en supposant qu'elle a eu la qualité que d'excellens esprits ont tant estimée en diplomatie, qu'elle a été paresseuse, c'est-à-dire qu'elle a pris à son aise le temps de la réflexion. Une idée a germé, nous ignorons si c'est dans les régions officielles, mais c'est du moins dans de bons endroits, car elle a été accueillie avec complaisance par l'opinion : c'est que, lors même que le règlement de la question suisse devrait ultérieurement être soumis à l'examen d'une conférence, il ne serait pas impossible et il serait sage à l'Angleterre, à la Suisse et à la France, de le concerter préalablement entre elles. Les bonnes raisons qui conseillent une telle conduite et un esprit de transaction aux trois états sont en effet abondantes et manifestes.

Qu'aurait à gagner l'Angleterre à engager une lutte d'influence avec la France à propos de la question suisse? Rien évidemment. La France a l'avance et l'avantage du fait accompli : non-seulement la Savoie et le comté de Nice lui sont transférés par traité, mais ces provinces vont dans quelques jours se prononcer elles-mêmes par le suffrage universel, et quoique la pratique de ce suffrage soit fort nouvelle encore en Europe, il faudrait être bien novice pour douter du résultat des plébiscites savoyard et niçard. La France possédera donc les portions neutralisées de la Savoie en vertu de deux droits, le droit de souveraineté résultant d'un traité et le

droit populaire résultant de la volonté apparente des populations. L'on ne saurait évidemment espérer qu'elle laisse mettre ces droits en question, et qu'elle puisse les abdiquer, même partiellement, devant une conférence européenne. D'ailleurs le cabinet anglais ne peut se méprendre sur les dispositions qui animent les autres puissances. Il n'ignore pas que la Russie serait favorable au gouvernement français, que l'Autriche veut rester à l'écart, et tient jusqu'à l'affectation à ne se mêler de rien, qu'en Prusse le prudent M. de Schleinitz, dont l'existence ministérielle a été tout récemment menacée par des conseillers plus hardis, a fait triompher dans l'esprit du prince-régent sa politique circonspecte, et que la Prusse enfin, placée entre ses affections anglaises et sa vieille intimité russe, cédera toujours plus volontiers aux conseils de la Russie qu'à ceux de l'Angleterre. Ainsi, dans cette question suisse, le cabinet anglais est distancé par les faits; il est exposé à voir la majorité tourner contre lui dans une conférence, et il ne pourrait poursuivre la réunion d'une telle conférence dans un esprit d'antagonisme contre le gouvernement français sans aller au-devant d'extrémités auxquelles répugne sa politique générale, et qui ne seraient point proportionnées aux intérêts anglais engagés dans une question déflorée d'ailleurs par le fait accompli. Des mouvemens stériles et un échec presque certain, voilà ce que serait pour l'Angleterre une lutte d'influence engagée contre nous à propos de la question suisse : de grands intérêts lui recommandent au contraire une transaction opportune. N'y a-t-il pas à préparer l'exécution du traité de commerce, où les principes seuls de la réciprocité ont été posés? Ne faut-il pas traiter en bonne intelligence l'organisation du tarif douanier qui doit consacrer l'application de ces principes? Enfin le vote de la motion de M. Lindsay, à la suite duquel le gouvernement anglais a pris vis-à-vis de la chambre des communes l'engagement de négocier avec la France pour obtenir l'abolition des droits différentiels de navigation que nous appliquons dans nos ports aux navires anglais, ce vote n'impose-t-il pas à l'Angleterre l'obligation de conserver avec nous de bons rapports? Si la France étendait à la marine marchande le principe de la liberté commerciale, ne serait-ce point pour l'Angleterre une précieuse compensation aux blessures diplomatiques qu'elle a reçues dans ces derniers mois?

Des considérations analogues doivent agir sur l'esprit de la Suisse. Nous n'avons, quant à nous, nulle envie de prendre part à la controverse à laquelle les prétentions de la Suisse sur les provinces neutralisées de la Savoie ont donné lieu. L'opinion que nous avons exprimée sur l'annexion de la Savoie nous dispense, croyons-nous, de discuter les dispositions du traité de 1564 et du traité de Vienne. Nous comprenons l'ardeur que les Suisses ont montrée dans la défense de leurs intérêts. Nous ne sommes pas de ceux qui ne voudraient pas permettre à un petit peuple d'être fier, à un peuple libre d'être ombrageux. Nous ne pourrions pas garder notre sérieux, si nous Français, qui avons réclamé la Savoie et Nice au nom de notre sécurité straté-

gique, nous nous avisions de refuser à la confédération helvétique, dont nous n'avons pas toujours respecté l'intégrité et l'indépendance, le droit de s'inquiéter de la sûreté d'une de ses frontières. Enfin la garantie donnée par les cinq puissances à la neutralité de la Suisse est une des conditions essentielles de l'existence de la confédération. Nous trouvons naturel que la Suisse ait déféré aux puissances garantes un fait qui altère partiellement les conditions de sa neutralité; quels que soient en effet les titres que nous pensions avoir à la sympathie de la Suisse, nous n'alions pas jusqu'à croire que ses devoirs d'amitié envers l'une des nations garantes de sa neutralité puissent l'obliger, dans une circonstance grave, à renoncer à la garantie des quatre autres puissances. Nous ne croyons avoir aucun motif sérieux d'aigreur contre la Suisse, nous reconnaîtrons même que le gouvernement fédéral a montré une louable prudence en résistant aux exhortations du parti nombreux et passionné qui, pour mettre les puissances garantes en demeure et les contraindre à une intervention active, demandait l'occupation militaire des districts neutralisés de la Savoie; cependant il nous semble que les Suisses ont fait aujourd'hui tous les actes conservatoires de leurs droits et des conditions que les traités ont mises à leur existence, qu'ils peuvent avec honneur arriver maintenant à l'appréciation sérieuse, modérée, pratique de leurs intérêts, et qu'ils doivent songer à un arrangement avec la France, à la condition que cet arrangement soit soumis à l'approbation des puissances garantes de leur neutralité.

Quant à la France, elle est dans une position excellente pour être modérée : elle détient l'objet du litige, et l'on ne peut rien tenter d'efficace contre elle. La première condition de la vraie dignité pour les puissans, c'est de ne point se laisser aller à une susceptibilité exagérée à l'égard des faibles. Ce n'est pas seulement le succès et la puissance qui nous obligent à la modération. Soyons de bonne foi avec nous-mêmes : dans les négociations qui ont précédé l'annexion, nous semblons avoir vacillé, nous n'avons pas toujours tenu le même langage, et, si c'était trop de dire que nous avons fait des promesses qui n'ont pas été tenues, convenons que nous avons autorisé des espérances qui n'ont pas été réalisées. Nous ne cherchons ni à incriminer ni à justifier les tergiversations qui ont été révélées par la publication des documens diplomatiques : il est possible qu'elles aient été imposées par les circonstances; mais enfin, le but de notre gouvernement étant atteint, il nous semble qu'il peut, sans faire de sacrifices de dignité, adoucir par quelques concessions opportunes les déplaisirs, pour ne pas dire les déceptions, dont on se plaint en Suisse et en Angleterre. On ne pèche pas du moins contre la vraisemblance en attribuant au gouvernement français une telle disposition. Nous croyons en effet, malgré les assertions contraires, qu'il est inexact que le gouvernement français se soit prononcé contre le principe de la réunion d'une conférence. Le dissentiment aurait plutôt porté sur le lieu où la conférence devrait se rassembler. La France, secondée par

la Russie, voulait Paris et refusait Londres; on avait proposé Bruxelles. Nous n'attachons pas, quant à nous, la conférence n'étant point repoussée en principe, une bien grande importance au lieu de la réunion. La question de date domine tout. Il y a un mois, une conférence eût été contraire à la politique française, car elle eût produit un effet suspensif sur l'annexion. Cet inconvénient n'existe plus guère aujourd'hui : dans peu de jours, il aura entièrement disparu. Lorsque l'annexion sera complétement achevée, lorsque les districts neutralisés auront voté comme le reste de la Savoie, si la France a posé des élémens d'entente avec la Suisse et l'Angleterre sur les détails particuliers de l'annexion qui peuvent toucher aux intérêts de la confédération helvétique, non-seulement la réunion d'une conférence admise à exprimer son avis sur ces conséquences partielles de l'annexion, à les revêtir de sa sanction pour la sauvegarde de la Suisse, n'aurait rien de contraire aux intérêts de la France; mais le choix même du lieu où se réunirait cette assemblée diplomatique ne serait point une difficulté sérieuse. On pourrait même là encore trouver pour les amours-propres compromis une nouvelle base de transaction.

Les conjectures que nous venons d'exposer ne sont peut-être qu'un roman optimiste né du *far niente* des vacances de Pâques. Comme elles résultent d'une analyse sérieuse des situations respectives de l'Angleterre, de la Suisse et de la France, et comme elles se présentent sous une apparence plausible, elles ont pris corps dans l'opinion, et nous avons cru devoir les reproduire avec une entière conviction et une demi-espérance. Nous voudrions ardemment, quant à nous, les voir s'accomplir. Nous l'avons dit, cette question suisse est pour le moment la question la plus grave de la politique extérieure, car elle peut donner lieu à une lutte d'influence en Europe entre la France et l'Angleterre. Une fois cette question assoupie, il n'y a plus au dehors d'affaire périlleuse actuellement engagée. La France, fermant sur elle ses nouvelles portes des Alpes, rentre en elle-même. Elle peut alors, si elle veut laisser s'apaiser ou mûrir les autres difficultés vives ou latentes de l'Europe, recommencer une période d'activité et de vie publique intérieure.

Nous avons en effet le sentiment que la France est dans un ces momens décisifs où le choix entre deux systèmes peut déterminer le caractère de toute une période historique dans l'existence d'un peuple. La France a donné récemment des témoignages de sa force bien suffisans pour assurer à son amour-propre une longue satisfaction et pour inspirer aux états rivaux un juste respect de sa grandeur. Elle n'a même pas pu exercer d'une façon si triomphante l'initiative qu'elle a prise, il y a un an, dans les affaires européennes, sans exciter des jalousies et des craintes. Si nous poussions plus loin nos avantages au dehors, si, alléchés par les entreprises étrangères, nous nous laissions aller à la tentation de faire emploi de notre puissance dans toutes les complications qui peuvent naître de la situation de

l'Europe, les occasions d'agir à coup sûr ne nous manqueraient pas. L'état de l'Europe n'ouvre qu'un trop vaste champ aux combinaisons nouvelles. Que de choses dans notre plus prochain voisinage sont mal disposées et fragiles! Sans parler de l'Italie encore incandescente, et qui commence un travail incertain de fusion et de recomposition, n'y a-t-il pas à nos portes une Allemagne, bizarrement découpée en petits états, dont la constitution artificielle se prête à ces remaniemens de territoires et de peuples auxquels s'exerçaient avec tant d'entraînement les grands hommes d'état et les grands hommes de guerre de l'ancienne politique? N'y a-t-il pas enfin l'Orient et l'empire agonisant des Turcs, offrant comme une mine de compensations territoriales aux réformateurs de la carte de l'Europe? Sans doute, si la France voulait recommencer un de ces grands romans guerriers qu'elle a plus d'une fois exécutés dans son histoire, elle pourrait longtemps encore remuer victorieusement et tailler l'Europe à sa fantaisie; mais nous connaissons aussi par notre histoire la fortune inévitable de ces entreprises. C'est le sort de la France, quand elle se livre à ces accès d'activité politique et militaire au dehors, d'inspirer des jalousies universelles, de réunir contre elle toutes les forces de l'Europe et de préparer, par la grandeur et la durée de ses triomphes, la grandeur et la soudaineté de ses revers. Notre siècle nous a enseigné en outre des vérités politiques et sociales : nous avons appris que les droits, l'autonomie, la liberté des peuples ne sont point impunément violés par les caprices oppresseurs d'une autre nation, cette nation fût-elle la nôtre; nous avons appris que les aventures guerrières où un peuple dépense l'exubérance de sa force ne constituent point sa grandeur, mais au contraire l'épuisent, que les vraies sources de la puissance sont dans la bonne organisation politique intérieure, dans la richesse, dans le travail, dans ces conditions d'existence qui ne se fortifient et ne prospèrent que par la paix. Ces enseignemens crient à la France actuelle que la puissance qu'elle vient de montrer, et dont elle est à bon droit si fière, est la conséquence et le fruit des institutions généreuses et de la paix féconde dont elle a joui pendant quarante ans, et qu'elle en détruirait inévitablement les causes, si elle en prodiguait les effets dans des entreprises extérieures.

C'est donc pour la France, ou plutôt pour son gouvernement, qui a pris sur lui la responsabilité et le pouvoir de la lancer dans l'une ou l'autre voie, le moment de choisir entre les deux systèmes. Nous avons espéré, au commencement de cette année, que le gouvernement avait fait son choix, et avait pris le bon parti de ramener le pays aux travaux féconds de la vie intérieure. La lettre impériale que l'on a nommée le programme de la paix n'avait pas d'autre sens, et annonçait apparemment cette intention. Trois mois se sont pourtant écoulés, et malgré la grandeur de la tâche pacifique assignée au pays par ce programme, malgré l'action presque révolutionnaire que la nouvelle politique semblait appelée à exercer sur les intérêts, mal-

gré l'excitation qu'aurait dû donner aux esprits une tentative si neuve en France, et qui, à l'application, soulève de si nombreux et si intéressans problèmes; — quoique la transition du système de la prohibition au système de la liberté commerciale doive entraîner de profondes modifications dans les mœurs et les institutions politiques d'un peuple, et y affecter les intérêts et l'équilibre des diverses conditions sociales, — un si grand acte, si gros de conséquences, a remué à peine et agité presque silencieusement quelques intérêts privés, n'a provoqué aucune ardeur de curiosité et d'application dans les intelligences, a laissé l'opinion froide, inattentive et distraite. L'effet moral, l'effet public de la nouvelle politique commerciale a été manqué. Quelle est la cause de cet avortement? C'est avant tout la diversion persistante des questions extérieures. Certes la première condition du succès d'une réforme économique, c'est la sécurité politique. Grâce aux questions étrangères où nous sommes demeurés enchevêtrés, cette sécurité a fait défaut. Nos vœux ne font donc qu'interpréter logiquement les intentions qui ont animé le gouvernement dans la conception de sa politique commerciale, lorsqu'ils appellent, même au prix de quelques faciles concessions, la fin de ces difficultés diplomatiques qui ont donné à croire au pays, au moment même où on l'appelait à s'occuper de ses affaires intérieures, que nous allions nous enfoncer plus que jamais dans le périlleux fouillis des complications européennes et des entreprises étrangères.

Si la diversion de la politique étrangère devait nuire à l'effet d'opinion de la nouvelle politique commerciale, il faut reconnaître aussi que la réforme rencontre des obstacles et des écueils dans notre organisme politique. Les libertés sont solidaires, on s'en convaincra utilement un jour, nous l'espérons. En attendant, nous faisons l'épreuve de la fâcheuse influence que l'engourdissement de la liberté politique exerce sur les autres libertés, sur celles qui paraissent plus innocentes, et dont on voudrait favoriser le développement. Le succès d'une politique commerciale n'est point accompli parce que l'on en a énoncé les principes; il ne résulte pas non plus de la simple correction des chiffres dans les colonnes d'un tarif de douane : il dépend surtout des hommes chargés de combiner et de préparer les détails d'application de cette politique et de la façon dont elle sera appliquée. Nous ne craignons pas de le dire, la réforme commerciale subitement entreprise cette année aurait dû provoquer des travaux gigantesques d'enquêtes, d'élaborations législatives, d'études et de discussions de presse. La grandeur de la tâche était encore accrue par la nécessité de tout faire à la fois, pressé que l'on était par le temps. Il y eût eu là de quoi remplir la session la plus laborieuse qui ait jamais absorbé le parlement d'un peuple libre.

Qu'on juge, par un simple fait, de l'importance des questions accessoires qu'il faut résoudre pour équiper en quelque sorte notre industrie avant de la lancer dans le champ de la concurrence. Le gouvernement avait compris que de nombreux industriels seraient surpris par la réforme avec un outil-

lage insuffisant pour lutter avec leurs concurrens anglais, et avec des capitaux insuffisans pour se procurer l'outillage nécessaire : de là la pensée un peu fruste de consacrer 40 millions à des prêts à l'industrie. L'intention était bonne sans doute, mais le moyen inconséquent, dangereux, insuffisant d'ailleurs. L'état devenant banquier commanditaire de l'industrie, c'était une hérésie économique ; l'état prenant ce rôle avec un fonds de 40 millions, c'était peu sérieux, s'il eût voulu respecter le principe de l'égalité dans la distribution de son crédit, car avec 40 millions il lui eût été impossible de venir efficacement au secours de tous les industriels embarrassés et incomplétement outillés. Dans le cas, et c'était la seule hypothèse possible, où il eût choisi entre les demandes d'emprunt qui lui eussent été adressées, c'était enfin la porte ouverte au favoritisme politique et administratif. Ceux qui ont réfléchi au parti que l'on pouvait tirer de cette bonne intention qu'avait l'état de prêter utilement 40 millions à l'industrie n'ont pas eu de peine à trouver un système préférable à la combinaison primitive; ils sont remontés à un sentiment plus élevé des besoins de l'industrie française. Évidemment les agglomérations de capitaux sont bien plus rares en France qu'en Angleterre, et c'est pour nous une grave cause d'infériorité dans la concurrence. Pour lutter soit contre l'insuffisance des capitaux dans l'industrie française, soit contre la tendance qu'ont chez nous les capitaux à se diviser et à se déplacer, on a donc songé à utiliser les 40 millions du gouvernement dans la création d'une grande banque commanditaire qui se chargerait, au moyen de succursales répandues dans nos départemens industriels, de fournir des capitaux en commandite aux fabricans qui ne disposeraient pas d'un fonds social suffisant. Cette idée a été agencée dans une combinaison ingénieuse dont nous ne pouvons ici reproduire les détails ni discuter le mérite. Voilà, s'il s'agissait de la sanctionner par une loi, une mesure législative d'une haute importance, et qui devrait précéder ou du moins accompagner l'application du traité de commerce; mais cette loi même soulèverait une question plus fondamentale encore : c'est la nécessité de réformer notre législation sur les sociétés commerciales. L'Angleterre n'a pas seulement l'avantage d'une grande concentration de capitaux aux mains d'un nombre relativement restreint de négocians et d'industriels, elle possède aujourd'hui une législation sur les sociétés commerciales qui permet sous toutes les formes imaginables l'association des capitaux. Pour donner une idée du libéralisme de cette législation, il suffit de dire que la responsabilité limitée aux capitaux engagés dans une société, condition qui rend si enviable en France le privilége de la société anonyme, laquelle possède seule chez nous cette immunité, est maintenant en Angleterre de droit commun. En France, pour obtenir la forme annonyme, désirée uniquement à cause de la limitation de la responsabilité au capital social, l'autorisation du conseil d'état, autorisation entourée de toute sorte de restrictions, est nécessaire. En Angleterre, pour n'être responsable que jusqu'à concurrence

des fonds engagés dans une entreprise, une société n'a besoin d'aucune autorisation : elle n'a qu'à faire suivre la raison sociale de deux lettres L. L. (*limited liability*). La législation des sociétés commerciales est conçue en France au rebours du bon sens pratique : elle suscite d'artificiels et trop efficaces obstacles à l'association des capitaux, association que la réforme de nos tarifs rend pourtant plus que jamais désirable. Avant donc ou au moment d'entrer dans le nouveau régime, il est indispensable de faire une nouvelle loi sur les sociétés : c'est une autre mesure législative incidente rendue nécessaire par la réforme commerciale. Nous pourrions en signaler plus d'une encore, et il ne nous serait que trop facile de prouver, si nous ne nous interdisions point ici les détails, que d'immenses et beaux travaux législatifs seraient dès cette année imposés à la France, si nous voulions entrer dans la voie de la liberté commerciale avec logique, avec consistance, avec cette prudence savante et laborieuse que demande l'exécution des grands entreprises.

Si l'on nous demandait pourquoi les esprits s'éveillent si peu au contact de questions à la fois si vastes et si utiles, nous répondrions sans hésiter que la cause de cette triste et passive incurie est dans les restrictions qui ont rétréci le domaine et paralysé les ressorts de la liberté politique. L'acclimatation de la liberté commerciale ne peut se faire dans un grand pays par l'action lente et routinière de la machine administrative. Pour mener à bonne fin cette grande innovation, il faut une nature d'hommes qui ne se forment point, nous le craignons, dans les serres chaudes administratives. Il faut des hommes qui aient la passion de servir en face, sous l'œil, sous le contrôle du public lui-même, les intérêts publics. Il faut des hommes qui aiment et recherchent les lumières qui naissent du choc des controverses, et qui ne connaissent et ne désirent pas d'autre récompense que celle que le public décerne, par ses applaudissemens et par la renommée, au patriotisme et au talent indépendant. Pour produire de tels hommes, les émulations excitées et entretenues par la liberté sont indispensables. Ils ont besoin, pour naître et pour grandir, de respirer à la fois et d'inspirer l'opinion à travers la presse et la tribune libres. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ils pourraient se développer aujourd'hui, quand le bruit de certaines discussions intéressantes malgré leur caractère rétrospectif arrive bien jusqu'à nous comme un retentissement affaibli de la période de politique extérieure que nous avons traversée l'année dernière, mais sans que nous ayons le droit d'y mêler un jugement ou une appréciation. Au bout de tout examen sérieux des nécessités de la situation intérieure de la France, on rencontre donc toujours la même conclusion : il faut développer la liberté politique.

Nous connaissons à peine les débuts du parlement piémontais, et nous sommes forcés de convenir qu'ils ne laissent rien voir encore de décisif sur la nouvelle vie politique ouverte à l'Italie du nord. Tout l'intérêt de la si-

tuation présente, au point de vue italien, s'est concentré depuis quelques jours sur le travail révolutionnaire qui semble se poursuivre ou se préparer dans le royaume des Deux-Siciles, et sur les interpellations adressées par le général Garibaldi à M. de Cavour à propos de l'annexion de Nice. Nous nous refusons à croire ce que l'on raconte à Turin touchant l'organisation, les moyens d'action et les forces de la révolution dans le royaume de Naples et en Sicile. Suivant certaines correspondances, tout serait organisé en Sicile, et il ne resterait plus à nous ne savons quel comité directeur qu'à donner le signal. Les Italiens ont beaucoup fait au moyen des sociétés secrètes; ils s'adaptent avec une merveilleuse docilité à la discipline de ces associations, plus formidables encore par le mystère que par leurs forces réelles. Il en est qui croient qu'elles auront sur les destinées futures des Deux-Siciles une influence semblable à celle qu'elles ont pu exercer dans l'Italie centrale; mais les chefs du mouvement italien ne nous ont jamais semblé partager cette illusion: ils ont peu de foi dans l'émancipation libérale de Naples. Nous comprenons même que des Napolitains partisans de l'unité italienne, après avoir perdu l'occasion de l'année dernière, désespèrent de voir s'accomplir désormais l'union de l'Italie du sud à l'Italie du nord. La Sicile possède assurément des élémens plus énergiques de révolte. Il y a eu, en dépit des démentis, un mouvement à Messine aussi bien qu'à Palerme. Ces émeutes comprimées dans les villes ont-elles eu un retentissement dans les campagnes? On est réduit à l'ignorer par la vigilance avec laquelle le gouvernement napolitain intercepte toutes les informations qui pourraient venir de Sicile. Il est permis de le croire, quand on connaît la haine que les paysans siciliens portent aux Napolitains et la facilité avec laquelle ils prennent part aux insurrections qui viennent donner satisfaction à leur antipathie nationale. Quoi qu'il en soit, à l'heure qu'il est, le roi de Naples, si nous ne nous trompons, est protégé d'une façon plaisante par les défiances que nourrissent l'une contre l'autre les puissances qu'il considère comme ses adversaires naturels. Ni la France, ni l'Angleterre, ni à plus forte raison le Piémont, ne peuvent passer pour de cordiaux amis de la cour de Naples; mais l'on assure que chacune de ces trois puissances redoute qu'une révolution à Naples ne servît les desseins qu'à tort ou à raison elle attribue à l'une des deux autres. De la sorte il paraîtrait que le roi de Naples serait averti et mis en garde contre toute fausse démarche qu'il serait prêt à commettre, avec une assiduité et une vigilance remarquables, par la diplomatie de chacune des trois puissances. Le jeune roi de Naples serait homme à profiter de l'utile émulation de sollicitude dont il est l'objet, si en effet, contrairement aux projets qu'on lui a souvent attribués d'envoyer des troupes dans les États-Romains, il avait déclaré nettement dès le principe qu'il ne sortirait pas de ses états, et qu'il ne voulait point faire la faute que les Autrichiens ont commise l'année dernière en passant le Tessin et en prenant l'initiative de l'attitude agressive.

A Turin, la première scène parlementaire a été l'interpellation du général Garibaldi. Le général est Niçard. N'y a-t-il point une malice espiègle du sort dans ce coup de politique qui, par le triomphe même de l'indépendance italienne, dénationalise la patrie du héros le plus populaire de cette indépendance? Le général Garibaldi est mieux placé à la tête d'un corps de volontaires qu'à une tribune. Il a parlé faiblement et maladroitement. Il a reproché au ministère d'avoir violé la constitution par la façon dont il laisse s'accomplir l'annexion, et il a fini par le prier de vouloir bien assurer la liberté de la votation par laquelle Nice va prononcer sur sa destinée. D'autres députés, MM. Roubaudy, Mellana et Sineo, ont soutenu la cause contraire à l'annexion avec une plus éloquente argumentation; nous n'avons pas à nous arrêter à leurs raisons. Ce débat ne pouvait être agréable au cabinet piémontais. Les réponses des trois ministres, MM. de Cavour, Farini et Mamiani, n'ont pas été sans trahir leur embarras. Ils se sont défendus sur la question constitutionnelle en disant que les droits du parlement étaient saufs, puisque le traité serait soumis à son approbation, et que le plébiscite demandé aux Niçards n'était qu'un préliminaire destiné à sonder les sentimens de la population, et qui n'engageait point la décision ultérieure de la chambre. La question politique eût fourni sans doute à M. de Cavour un meilleur terrain de défense; mais le ministre piémontais n'a point voulu aborder la discussion des motifs politiques qui l'ont décidé à signer le traité. Il a réservé pour le débat qui s'engagera sur le traité même l'explication de sa politique. — La cession de Nice, a-t-il dit, se rattache à l'ensemble d'un système qu'il ne pouvait faire connaître à propos d'une interpellation accidentelle, mais qu'il exposera franchement dans la discussion du traité. La chambre piémontaise a pu pressentir ce système du ministre lorsqu'il a déclaré que de graves dangers menaçaient le royaume du côté du Mincio et vers la frontière toscane, qu'une politique d'isolement serait funeste au Piémont, et qu'il n'y avait pour lui d'appui efficace que dans l'alliance française.

Tout ce qui vient d'Espagne depuis quelques jours nous arrive enveloppé d'une obscurité qui en fait un véritable logogriphe jeté en pâture à la curiosité universelle. Tandis que le général O'Donnell, au lendemain d'une victoire, signait avec le Maroc une paix qui n'est assurément ni sans honneur ni sans avantage, des bruits de crise ministérielle s'élevaient subitement à Madrid. Tandis que toutes les polémiques prenaient feu à Madrid au sujet de la paix et de l'influence qu'elle allait avoir sur l'existence du ministère, tout d'un coup on apprenait qu'une tentative de soulèvement carliste aux proportions presque menaçantes venait d'éclater sur les côtes de Valence. Quel rapport y a-t-il entre ces étranges événemens? Ces bruits de crise ministérielle qui se sont élevés il y a quelques jours en Espagne se liaient évidemment à toutes les affaires du Maroc. Il est arrivé ici ce qui arrive souvent en pareille circonstance : ceux qui voyaient la guerre de

loin étaient peut-être plus belliqueux que ceux qui étaient chargés de la faire. A Madrid, on rêvait de nouvelles victoires et de grands résultats, surtout depuis le mouvement de l'armée sur Tanger; on n'était point satisfait d'une paix qui ne laisserait pas même Tétouan au pouvoir de l'Espagne. Sous les tentes de l'armée d'Afrique au contraire, on avait fini par reconnaître qu'en prolongeant la guerre, on s'engageait dans une voie sans issue, et que la conservation même de Tétouan n'offrait que de douteux avantages. Un des symptômes de ce revirement dans l'esprit de tous ceux qui étaient en Afrique, c'est que plusieurs écrivains, d'opinion politique différente, qui ont suivi cette laborieuse campagne revenaient récemment en toute hâte à Madrid pour défendre la cause de la paix et préparer l'opinion. De cette différence d'impression est née cette confusion qui semble avoir mis à l'épreuve le bon accord du ministère au moment où la paix a a été signée. Ce qui est certain, c'est que toutes ces divergences se sont effacées en présence de la tentative d'insurrection carliste qui a éclaté sur ces entrefaites.

Cette échauffourée singulière n'a point été une surprise autant qu'on l'a pu croire à la dernière heure. Depuis quelque temps, le mouvement que se donnait le parti carliste avait été remarqué partout. Le comte de Montemolin lui-même avait quitté sa résidence habituelle; il avait passé en France, puis on avait perdu sa trace. Cabrera et l'infant don Juan, frère du prétendant, avaient quitté l'Angleterre. On soupçonnait même vaguement à Madrid la défection possible de quelque chef de l'armée de la reine Isabelle. Ce chef prêt à se prononcer pour le roi Charles VI existait bien réellement : c'était le maréchal de camp don Jaime Ortega, capitaine-général des îles Baléares, homme jeune encore, tête peu sûre, on le voit bien, qui a toujours eu plus d'ambition que de mérites militaires et de consistance, et qui pensait sans doute se faire aujourd'hui maréchal comme il se faisait autrefois colonel à la suite d'une insurrection. Ortega a donc réuni trois mille soldats placés sous ses ordres, il les a embarqués sur des bateaux à vapeur sans leur dire précisément ce qu'il prétendait faire, et il est allé prendre terre le 1er avril aux bouches de l'Èbre, à San-Carlos de la Rapita. En même temps, à ce qu'il semble, débarquait le comte de Montemolin, venu de son côté. Un autre chef carliste, le général Elio, était aussi de la partie; mais ici l'entreprise s'est arrêtée subitement. Ortega n'a même pas eu le temps de faire un acte sérieux d'insurrection. Après avoir essayé d'abord de tromper son monde en feignant d'avoir été appelé par le gouvernement, il a fini par laisser éclater son secret. Il a pensé qu'il allait enlever ses soldats en criant : Vive Charles VI et meure la reine! Les troupes n'ont point répondu; quelques soldats ont tiré sur lui comme sur un traître, et il a dû se sauver de toute la vitesse de son cheval, tandis que ses complices s'échappaient d'un autre côté. Poursuivi de toutes parts, Ortega n'a point tardé à être pris; Elio est également prisonnier aujourd'hui, et on ne sait plus ce qu'est devenu le comte

de Montemolin. Cette insurrection s'est terminée ainsi avant d'avoir commencé réellement; elle s'est éteinte sur la rive espagnole, en passant de l'ombre de la conspiration au grand jour.

Parce que le mouvement carliste du 1er avril a échoué en naissant, il ne faudrait pas dire absolument qu'il n'ait eu rien de grave, et qu'il soit sans une dangereuse signification. Tout indique que l'affaire avait été fortement nouée et qu'elle n'a été engagée qu'avec des chances sérieuses. Rien ne le prouve mieux que l'intervention d'un des hommes les plus importans du parti carliste, le général Elio, qui n'a pas l'habitude de se lancer à la légère dans les folles aventures, et ce qui le prouve encore mieux, c'est la présence du prétendant lui-même, qui jusqu'ici n'avait jamais paru dans aucune des tentatives faites en son nom. Selon toute apparence, l'insurrection n'a si complétement et si promptement avorté que par une série de circonstances qui l'ont paralysée au dernier moment. D'abord le général Ortega devait débarquer à Valence, où le parti carliste a de sérieuses intelligences, et où il n'y avait point en cet instant de commandant supérieur des troupes; c'est par une cause inconnue qu'il a été ramené sur un point moins favorable. En outre, il paraît bien avéré que des mouvemens simultanés devaient éclater dans diverses parties de l'Espagne; mais l'Andalousie n'a point remué, comme on se croyait en droit d'y compter. Cabrera et l'infant don Juan, qui étaient partis de Londres pour rejoindre le comte de Montemolin, ont manqué le prétendant et n'ont point paru en Navarre. Il n'y a eu par le fait que quelques échauffourées en Castille, aux environs de Burgos et dans les provinces du nord, près de Bilbao. Il en est résulté que lorsque Ortega a mis le pied en Espagne, il s'est trouvé seul. N'entendant parler d'aucune autre insurrection, il a été déconcerté, et son cri de rébellion s'est éteint sans trouver un écho. Toujours est-il qu'on s'est ému vivement à Madrid de cet ensemble de faits : une tentative de soulèvement combinée et accomplie avec plus de perspicacité que de patriotisme au moment même où une grande partie de l'armée était en Afrique, la défection d'un général qui se servait des pouvoirs reçus de la reine pour assurer le succès de sa trahison, et qui, avec un peu plus d'habileté ou d'ascendant peut-être, eût réussi à entraîner au moins une partie de ses soldats dans un commencement de guerre civile. Députés et sénateurs présens à Madrid se sont hâtés de se présenter à la reine Isabelle pour lui offrir leur concours; il n'y a que la fraction exaltée des progressistes qui s'est tenue à l'écart, s'abstenant de se rendre au palais, et on conviendra que cette manifestation par réticence de la part des progressistes était singulière au moment où le drapeau carliste se relevait. Tout est fini aujourd'hui; le mouvement avorté du 1er avril ne révèle pas moins l'obstination du parti carliste, la confiance tenace, la promptitude qu'il met à profiter de toutes les circonstances, et c'est ce qui devrait rallier toutes les fractions du parti constitutionnel dans une même pensée. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

—

La saison musicale tire à sa fin; les concerts, qui ont été nombreux, auront bientôt cessé, et les théâtres lyriques ne battent plus que d'une aile; ils ont produit ce qu'ils avaient de plus intéressant et se préparent à traverser avec courage l'été qui s'avance, car pour le printemps il n'en est plus question dans ce bienheureux climat. Londres va hériter de nos dépouilles et possédera cette année deux théâtres italiens où des chanteurs français, allemands, russes, chanteront sur des paroles italiennes *les Huguenots, le Pardon de Ploërmel, Fra-Diavolo, les Noces de Jeannette.* Tous les artistes du monde, pianistes, violonistes, guitaristes, vont se trouver réunis pendant trois mois dans cette grande cité où l'on a inventé beaucoup de bonnes choses, excepté la musique et le goût nécessaire pour en apprécier les beautés. Cependant l'Opéra attend avec la plus vive impatience les deux sœurs Marchisio, deux cantatrices italiennes qui sont engagées depuis deux ans et qui doivent débuter dans la *Semiramide* de Rossini, qu'on traduit et qu'on dérange à cet effet. Puis une femme du monde qui ne doute de rien, appuyée du crédit d'un haut fonctionnaire, donnera un ouvrage en deux actes de sa façon, après quoi le *Tannhauser* de M. Richard Wagner sera traduit en français et joué sur la scène d'où Gluck, Sacchini, Spontini sont exilés !

Le Théâtre-Italien continue à donner des représentations extraordinaires au bénéfice de la direction, qui, sous un prétexte qui ne trompe personne, multiplie les hors-d'œuvre et use avant le temps un répertoire qui commence à fatiguer le public. M. Tamberlick est arrivé de Saint-Pétersbourg et nous est apparu dans *Otello* avec les qualités et les défauts que nous avons eu lieu de relever déjà. Il est toujours remarquable dans le duo de la jalousie, au second acte, et dans la grande scène finale si pleine de terreur et de passion. Mal secondé par M. Graziani, qui était chargé du rôle de Iago, et par Mme Borghi-Mamo, qui a prêté au rôle de Desdemona des accens affadis que Rossini n'a pas inventés, M. Tamberlick a dû supporter l'inconvénient de débuter dans un ouvrage admirable indignement mutilé, car on a supprimé jusqu'à trois morceaux. Tout cela se passe sous les yeux de je ne sais plus quel commissaire chargé de surveiller les théâtres subventionnés par l'état. Pour dédommager le public d'un répertoire monotone, la direction du Théâtre-Italien a eu la fantaisie d'évoquer un ouvrage que personne ne demandait : je veux parler d'*il Crociato* de Meyerbeer. Le maître a fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher une résurrection qui n'était désirée ni par les chanteurs, ni par les chefs qui président à l'exécution. C'est

un caprice qu'a voulu se passer M. Calzado, et la loi est ainsi faite que M. Meyerbeer a dû subir l'affront de voir monter un opéra de sa composition avec un personnel incomplet et une exécution déplorable.

Tout le monde sait que *il Crociato in Egitto* a été écrit à Venise en 1824 pour Veluti, le dernier des sopranistes célèbres, Crivelli, le beau ténor qui a brillé sous le premier empire au théâtre de l'Odéon, pour Mmes Méric-Lalande et Lorenzani. En 1825, on l'a donné au Théâtre-Italien de Paris, alors sous la direction de Rossini, et il fut chanté par Mmes Pasta, Schiassetti, Mombelli, par Donzelli et Levasseur. Cet ouvrage, le dernier que Meyerbeer ait composé en Italie, accuse une forte imitation du style de Rossini, ce qui n'a pas empêché l'auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots* de révéler plus tard sa véritable originalité. Les génies méditatifs et lents à se développer, comme les Fabius, les Léonard de Vinci et les Poussin, ne procèdent pas comme les natures spontanées, qui tressaillent et répandent leurs parfums au premier baiser de l'Aurore. Si des hommes comme Rossini ou Cimarosa semblent éclore tout à coup, comme dans un rayon de soleil, d'une poussière féconde, mais invisible, des musiciens comme Weber ou Meyerbeer soulèvent avec plus d'efforts la terre généreuse qui les a nourris et longtemps préservés. Ce qui importe, c'est le résultat. Quoi qu'il en soit, il y a dans *il Crociato in Egitto* des choses suffisamment intéressantes pour justifier le succès qu'il a obtenu dans toute l'Europe. Nous pouvons citer la cavatine du premier acte : *Ah! come rapida fuggi la speme!* la romance et le *terzetto* du second acte : *Giovinetto cavalier*, et le beau chœur pour voix d'hommes, devenu populaire : *Nel silenzio e fra l'orrore*. Bien d'autres morceaux mériteraient d'être signalés dans cet ouvrage distingué, où, sous une forte impression de la manière et du *brio* de Rossini, le génie de Meyerbeer s'annonce déjà par une phrase courte, colorée, et des chœurs dialogués qui visent au sentiment dramatique. *Il Crociato in Egitto* a été donné trois fois pour l'agrément de M. Calzado, à qui ce caprice a coûté, assure-t-on, 25,000 francs.

Un événement qui ne manque pas d'importance s'est produit au Théâtre-Lyrique. M. Carvalho a cédé son privilége; il quitte la direction avec les honneurs de la guerre, à ce que l'on nous a affirmé. Si cela était, la fortune aurait été bien inspirée. Il est à souhaiter que le successeur de M. Carvalho montre la même activité intelligente et qu'il soit aussi favorable aux œuvres fortes et impérissables, sans nuire toutefois aux hommes de bonne volonté qui se présentent dans la carrière. En attendant, il faut savoir gré à M. Carvalho d'avoir mis sous les yeux du public, et fait apprécier par les Parisiens trop malins, des œuvres comme *Oberon*, *Euryanthe* et *Preciosa* de Weber, *les Noces de Figaro* et *l'Enlèvement au Sérail* de Mozart, *Orphée* de Gluck. Aussi espérons-nous qu'il sera beaucoup pardonné à M. Carvalho, car il a beaucoup aimé ce qui est éternellement aimable.

Le 24 mars, on a donné au Théâtre-Lyrique la première représentation

d'un nouvel opéra en cinq actes sous le titre appétissant de *Gil Blas*. Quel sujet pour un opéra-comique! me disais-je avant d'avoir vu le *scenario* informe de MM. Michel Carré et Jules Barbier. C'est toute une épopée de la vie que cet admirable roman de Le Sage qui renferme les situations les plus vraies, les plus variées, les plus tendres et les plus comiques du monde. Les caractères originaux y abondent, et il ne faut qu'une main un peu intelligente pour extraire d'une mine aussi riche les élémens d'une pièce intéressante propre à évoquer la fantaisie d'un musicien. MM. Michel Carré et Jules Barbier en ont jugé autrement, et au lieu de combiner une action quelconque avec une ou deux des situations les plus intéressantes du livre, ils ont trouvé plus commode de verser sur la scène tout le roman de *Gil Blas*, moins l'esprit, la gaieté et le style de Le Sage. Les cinq actes du Théâtre-Lyrique résument donc toute la vie de Gil Blas, qu'on voit passer, comme dans une lanterne magique, depuis la caverne où règne le capitaine Rolando jusqu'à l'antichambre du premier ministre de toutes les Espagnes. De plus, MM. Michel Carré et Jules Barbier ont imaginé de confier ce personnage multiple et divers à une femme, et c'est Mme Ugalde qui est chargée de traduire la verve, la gaieté, les émotions tendres et quelquefois profondes du héros de Le Sage. Décidément il est encore plus difficile de faire une bonne pièce de théâtre, à ce qu'il semble, que de rencontrer un compositeur qui ait des idées et du savoir. La musique qu'a inspirée le fastidieux canevas de MM. Michel Carré et Jules Barbier est l'œuvre de M. T. Semet, qui a déjà produit au Théâtre-Lyrique *les Nuits d'Espagne* et *la Demoiselle d'Honneur*, deux ouvrages qui, sans obtenir un véritable succès, ont été remarqués. Nous dirons fort peu de chose de l'ouverture, qui est une imitation affaiblie de la manière de M. Auber, ainsi que de l'inévitable chœur à boire, précédé des couplets que chante Gil Blas pour mieux endormir les brigands dont il est le prisonnier. La consultation du docteur Sangrado, au second acte, n'a pas été bien comprise par M. Semet; il lui a manqué une bonne idée et le savoir nécessaire pour tirer de cette situation assez comique un de ces morceaux de facture que savent écrire les maîtres. Les couplets que chante encore Gil Blas, et il en chante beaucoup, ne valent pas à mon avis la romance de Gil Blas à Aurore :

Et si c'est un rêve,
Laissez-moi rêver,

où il y a de la grâce. De nouveaux couplets, au troisième acte, chantés très spirituellement par Mlle Girard, qui représente la soubrette Laure, ont été fort applaudis, bien qu'on n'y trouve de remarquable qu'une de ces piperies de rhythme dont l'effet est assuré. Nous estimons ces choses-là ce qu'elles valent, et nous préférons le duo qui termine le troisième acte entre Gil Blas et Laure la camériste, duo en style syllabique dont l'auteur abuse, comme il abuse aussi des mouvemens rapides qui règnent dans toute

la partition. C'est au quatrième acte que se trouve à notre avis le meilleur morceau de tout l'ouvrage : nous voulons parler de la sérénade que chante Gil Blas à la porte d'une auberge en s'accompagnant de la mandoline. Le refrain surtout a une morbidesse et une couleur vraiment espagnoles dans la bouche de Mme Ugalde. Nous pourrions encore citer au cinquième acte un chœur pour voix d'hommes en mouvement syllabique et la romance, d'un accent attendri, que chante Gil Blas, qui ne cesse de chanter et d'abuser de la permission.

A vrai dire, l'opéra de *Gil Blas* est plutôt une collection de couplets, d'ariettes plus ou moins piquantes, destinés à servir à l'exhibition du principal personnage qu'une œuvre dramatique qui puisse rester longtemps au théâtre. La partition de M. Semet n'est pas moins décousue et composée de pièces et de morceaux que le *libretto* informe qui lui a servi de thème. Il manque évidemment à M. Semet, qui rencontre parfois d'assez jolis motifs, l'art de les développer et de les compléter par des accessoires bien choisis. On sent que, dans les morceaux d'ensemble surtout, l'auteur de *Gil Blas* est embarrassé des personnages qui posent devant lui, et qu'il ne sait trop comment les grouper dans une idée mère qui n'étouffe pas l'individualité des caractères. En un mot, M. Semet ne sait point encore suffisamment écrire pour remplir le cadre d'un opéra en cinq actes. Toutefois le nouvel ouvrage de M. Semet le recommande de plus en plus à l'attention de la critique.

Il est évident que c'est pour les beaux yeux de Mme Ugalde que l'opéra de *Gil Blas* a été créé et mis au monde. Nous ne pensons pas que les auteurs aient été bien inspirés de faire un aussi grand sacrifice à une artiste de talent sans doute, mais dont la verve un peu commune et l'esprit ne compensent pas le goût et la voix qui lui manquent. Mlle Girard est piquante dans le rôle de la camériste Laure. Les chœurs et l'orchestre marchent avec ensemble.

Quelques livres utiles qui intéressent l'art musical ont été récemment publiés tant en France qu'en Allemagne. Nous avons déjà annoncé aux lecteurs de la *Revue* que le quatrième et dernier volume de la *Vie de Mozart,* par M. le professeur Otto Jahn, avait paru (1). C'est l'ouvrage le plus complet qui existe aujourd'hui sur l'auteur sublime de *Don Juan.* Nous aurons occasion d'examiner avec plus de loisir l'œuvre patiente de M. Jahn, qui ne laisse à désirer, ce nous semble tout d'abord, qu'un peu plus de concision dans les détails accessoires où se complaît un peu trop l'ingénieux et savant biographe. Louis Spohr, qui est mort l'année dernière à Cassel, a laissé une autobiographie qui promet d'être intéressante, et dont il n'a paru encore qu'une livraison (2). L'ami, l'élève et le commensal de Beethoven, M. Antoine Schindler, a donné une seconde édition de la vie du grand symphoniste qu'il a publiée pour la première fois à Münster en

(1) Leipzig, chez Breitkopf et Haertel.
(2) Goettingue, chez George Wigand.

1845. Des détails nouveaux et plus précis sur la jeunesse du grand musicien, une meilleure classification de ses œuvres juvéniles, une appréciation plus juste de ses mœurs, de ses habitudes et des influences diverses qu'a subies son génie, distinguent cette seconde édition de la première. Ceux qui tiennent à se convaincre que Beethoven n'a jamais été méconnu par la partie éclairée de la nation allemande, comme on ne cesse de le dire dans les fables qu'impriment les journaux, n'ont qu'à parcourir les deux petits volumes de la nouvelle biographie de M. Schindler, qui pourraient être écrits dans un meilleur style.

L'Italie, qui se régénère, ne peut manquer, lorsqu'elle sera complétement maîtresse de ses destinées, de porter son attention sur l'art musical, qui est une des gloires de son beau et fécond génie. Nous avons pour garant de cette résurrection du goût musical de l'Italie un petit volume qui a été publié à Florence sur l'œuvre entier de M. Verdi, par M. A. Basevi. Si nous ne nous trompons pas, M. Basevi est un amateur assez bien renseigné sur les travaux importans qu'a produits la critique musicale dans les différens pays de l'Europe. On voit que M. Basevi connaît les œuvres importantes de l'école allemande, car il parle de Meyerbeer, de Weber, de Mozart, d'Haydn, et parfois aussi de Beethoven, en juge éclairé. M. Verdi n'est point pour M. Basevi, comme pour la plupart des Italiens, l'alpha et l'oméga de la musique dramatique de tous les temps et de tous les pays. Il apprécie les différentes partitions du compositeur lombard avec mesure et sans fol engouement, et, bien que nous ne partagions pas toujours les vives admirations de M. Basevi pour les qualités incontestables de l'auteur d'*Ernani* et d'*il Trovatore,* nous avons lu avec plaisir et profit son livre sur *Giuseppe Verdi,* qui est écrit avec clarté et parfois avec élégance.

Un chercheur intelligent de livres curieux sur le théâtre et l'art dramatique, M. Lassabathie, a eu la bonne pensée de recueillir et de publier en un volume très compacte tous les documens qui se rapportent à la fondation et à l'administration du *Conservatoire de musique et de déclamation.* Créé d'après une loi promulguée par la convention nationale le 3 août 1795 (16 thermidor an III), le Conservatoire de musique, qui n'était pas la première institution de ce genre qui existât en France, a traversé les différens régimes politiques avec plus ou moins de prospérité. Il y aurait sur l'existence et la direction actuelle du Conservatoire de musique beaucoup de choses à dire, qu'on ne trouvera pas dans ce livre, d'ailleurs fort utile. Pour nous, qui sommes libre de dire tout haut ce que M. Lassabathie et tous les hommes instruits en ces matières délicates disent sans doute tout bas, nous n'avons pas attendu ce moment pour déclarer que le Conservatoire de musique a besoin d'être réformé dans son chef et dans un grand nombre de ses membres.

En fait de jugemens, et de jugemens très nouveaux, sur beaucoup de choses parmi lesquelles la musique tient une assez grande place, nous de-

vons signaler en passant un volume que vient de publier M. Xavier Aubryet, jeune écrivain qui entre un peu dans la vie littéraire la cravache à la main et le poing sur la hanche. M. Aubryet est un *fantaisiste* d'esprit, de trop d'esprit pour notre goût timoré, qui recherche avant tout dans les écrits des idées, et des idées solidement émises. M. Aubryet aime la musique : son instinct en pressent les beautés, son style en reflète parfois les modulations fugitives; mais il ne peut pénétrer dans l'essence de l'œuvre admirée, parce que la langue de l'art lui fait défaut. Tout l'esprit du monde et même le génie, d'illustres écrivains l'ont bien prouvé, ne sauraient tenir lieu de la connaissance intime de la chose dont on parle, surtout lorsqu'il s'agit d'apprécier les compositions musicales d'un ordre supérieur. C'est à la fois la force et la faiblesse de la musique d'être un tout indivisible composé d'inspiration et de science, d'amour et de méditation, et de réunir la langue de Platon à celle de Pythagore. Que M. Aubryet y prenne garde : sous les magiques accords du *Freyschütz,* de *Guillaume Tell* et de *Zampa,* qu'il admire avec tant de raison et qui semblent un écho direct de l'âme inspirée du compositeur, il existe une charpente logique qui est à l'œuvre du musicien ce que la structure admirable et prodigieuse du corps humain est à la Vénus de Milo, qu'on dirait éclose d'un souffle divin. Il y a d'heureuses rencontres dans les pages que M. Aubryet a consacrées à Rossini, à Hérold, à Weber, à Mozart; mais ce ne sont là que les impressions d'un esprit aventureux, qui, au lieu d'aller droit à l'objet qu'il aime, lui adresse des complimens qui ne valent pas une bonne étreinte. Bien que nous soyons loin de partager toutes les opinions littéraires de M. Aubryet, dont le livre contient des admirations fort étranges, inacceptables, nous lui souhaitons ici cordialement la bienvenue, au nom de Mozart, de Weber, de Rossini, d'Hérold, qui sont aussi nos dieux domestiques.

Dans le nombre des dernières publications relatives à la musique, citons encore la seconde édition de la *Biographie universelle des Musiciens,* par M. Fétis. Le premier volume, qui vient de paraître, contient un grand nombre d'articles nouveaux qui ne se trouvent pas dans la première édition, qui remonte à l'année 1835. Le savant directeur du conservatoire de Bruxelles a refondu et presque doublé l'œuvre qui résume tous les travaux de sa vie.

La mère de l'illustre compositeur Hérold, l'auteur de *Zampa* et du *Pré aux Clercs,* s'est éteinte le 12 mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Née à Paris en 1770, cette femme, d'une trempe de caractère peu commune, avait conservé jusqu'aux derniers jours l'intégrité de ses facultés, la gaieté, l'entrain et la tournure d'esprit du siècle de Voltaire. Elle est morte sans crainte et sans pressentimens douloureux, fière d'avoir donné à la France l'un de ses meilleurs musiciens.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

—

TRADITIONS POPULAIRES DE L'ISLANDE.

Isländische Volkssagen der Gegenwart, vorwiegend nach mündlicher Ueberlieferung gesammelt und verdeutscht, von Dr Konrad Maurer, Leipzig, 1860.

On sait avec quelle ardeur, dans son active enquête des élémens d'une histoire philosophique de l'esprit humain, l'Allemagne recherche et publie en d'innombrables volumes les légendes, les traditions, les chants et usages de tous les peuples. Il n'est pas en ce moment de province ni de vallée allemande, si petite qu'elle soit, qui n'ait été l'objet d'une pareille étude, et parmi les nations voisines de l'Allemagne proprement dite sur qui semblable examen a été fait, celles que lui désignait une communauté d'origine ont d'abord attiré et retenu son attention. C'est ainsi que, dans les derniers temps, les publications germaniques sur les chants et légendes des Slaves et des Scandinaves se sont multipliées, soit que des interprètes comme les Grimm, comme MM. Kuhn, Mannhardt et Simrock, rendissent compte de quelque mythe commun à toute une race, soit que des recueils comme la *Revue mythologique,* fondée par M. J.-W. Wolf, s'appliquassent à fixer enfin par l'imprimerie ce que la tradition orale avait seule transmis jusqu'à nous.

L'Islande ne pouvait échapper à cette recherche, elle qui joue un si grand rôle dans l'histoire générale de la race scandinave. L'Islande, république florissante de 874 à 1264, a été pendant ces quatre siècles l'asile des institutions, des idées, des traditions et des mœurs scandinaves. Sa langue, dans laquelle on a voulu, par des conjectures téméraires, retrouver le vieil idiome celtique, semble avoir été la langue primitive de tous les peuples de l'extrême Nord, qui l'ont parlée certainement jusqu'au XIVe siècle. Elle est restée ensuite langue savante, et après avoir servi à écrire les monumens législatifs, historiques et poétiques de ces peuples, elle s'est pliée à la traduction de nos poèmes français du XIIe et du XIIIe siècle, qu'on retrouvera sous cette étrange enveloppe comme on retrouve Aristote sous la poussière des manuscrits arabes. Elle vit encore aujourd'hui, si bien qu'un paysan islandais comprend sans étude le style des anciennes sagas, difficilement intelligibles à tout le reste du Nord. On peut dire sans paradoxe que l'Islande a été l'un des berceaux de la civilisation moderne : nous espérons le démontrer prochainement; il ne s'agit aujourd'hui que d'une récente publication de M. Konrad Maurer qui se rapporte à ce sujet d'étude et qui nous paraît très digne d'une attention particulière.

M. K. Maurer, professeur de droit germanique à la *haute école* de Munich, est un des plus zélés parmi les savans allemands qui étudient avec ar-

deur l'ancien nord scandinave. Son *Histoire de la Conversion de la race norvégienne au Christianisme* est un beau monument, et on attend avec impatience la suite de ses études sur les *sagas* et sur l'*histoire du droit islandais*. Son livre sur *les Traditions populaires de l'Islande du présent* est le résultat d'un séjour de six mois dans cette île, pendant lesquels il a écouté tous les récits, noté les chants populaires, recueilli les traditions. On a bien rassemblé en trois gros volumes les souvenirs du Groenland, qui est aujourd'hui, peu s'en faut, un glacier; à plus forte raison pouvait-on faire un tel travail sur l'Islande, qui n'a pas subi de si dures destinées. Le *gulf-stream,* en se rapprochant d'elle, répand sur ses côtes une certaine chaleur qui corrige les effets de sa latitude; pendant les mois d'été, un brillant soleil inonde encore la plaine célèbre de Tingvellir, où se tenaient les assemblées nationales de la république islandaise. Il y a eu là des orages populaires, des sentimens et des passions, un développement d'idées politiques, morales, religieuses, dont les échos subsistent aujourd'hui.

C'est en 874 que les principaux chefs de famille de Danemark, de Suède et de Norvége, fuyant l'autorité monarchique, dont l'unité s'établissait alors dans chacun des trois pays et menaçait leur indépendance, vinrent se fixer en Islande avec leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs et leurs esclaves. L'émigration se composait en grande partie des représentans des hautes classes de la nation scandinave, de ceux qui aimaient la liberté et qui se dévouaient généreusement pour une idée. On ne trouve pas cependant qu'elle ait apporté dans sa nouvelle patrie un ensemble de dogmes religieux acceptés avec une foi entière et vivante dans les cœurs. L'ancienne religion scandinave, sans aucun doute issue de l'Orient, après avoir fleuri pendant quelques siècles dans la péninsule septentrionale, semble avoir subi, à l'époque où s'est faite la colonisation islandaise, une transformation qui devait amener sa décadence. C'est Thor, dieu de la force, et non plus Odin, ni Balder, ni Frey, que les nouveaux Islandais préfèrent, et le livre de M. K. Maurer témoigne que les traditions léguées par l'ancienne religion à l'Islande actuelle sont beaucoup moins nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui même dans les autres états scandinaves.

En tête des annales du singulier pays qui nous occupe se présente un épisode mémorable : la rencontre du génie celtique et du génie scandinave; celui-ci jeune et inaugurant ses futures destinées, celui-là vieux et caduc, et dont la décrépitude s'était ranimée en se pliant aux nouvelles ardeurs du christianisme. Les premiers livres du Nord, comme les *Schedae* d'Arius Polyhistor et le *Landnama-Bok,* racontent en effet que les premiers colons en Islande trouvèrent dans cette île une petite population d'Irlandais chrétiens qui s'enfuit à leur approche et disparut aussitôt, en laissant pour seules traces de son passage quelques objets relatifs à son culte, des anneaux et des crosses et des livres de liturgie. Bien que la rencontre eût été courte et rapide, le souvenir s'en est transmis pendant tout le moyen âge, et jusqu'à nos jours, avec un visible sentiment de répugnance et d'horreur. Le

Landnama-Bok raconte déjà mainte histoire de colons qui trouvèrent la mort pour s'être établis dans les mêmes lieux où avaient habité ces Irlandais. On les avait surnommés *papar* ou prêtres, et une petite île voisine de la côte orientale avait pris d'eux le nom de *Papey*. On voit pendant tout le moyen âge cette île passer tantôt pour un séjour de bienheureux où la mort ne pénètre pas, tantôt, et plus souvent, comme si un sentiment de jalousie venait s'ajouter à celui d'une haine instinctive, pour une terre à jamais redoutable et protégée par les malins génies. On dit encore aujourd'hui proverbialement en Islande de celui qui d'une manière inexplicable a de l'argent dans sa poche qu'il porte *des chausses de Papey,* et les recettes abondent pour fabriquer un si précieux vêtement. Il y faut d'ordinaire la peau d'un mort et une pièce d'or qu'on aura volée, et si un autre avare n'en dépouille pas volontairement le premier possesseur avant sa mort, celui-ci y perdra son âme.

Aux premières explorations de l'île succéda le *landnam,* c'est-à-dire la prise de possession du sol, qui est racontée dans le *Landnama-Bok,* récit important et mémorable parce qu'il reproduit indubitablement le tableau de l'établissement primitif des peuples du Nord dans la péninsule scandinave. Il est intéressant de constater que le souvenir des premiers chefs de l'émigration islandaise, loin d'être effacé aujourd'hui, s'est augmenté de traditions et de légendes. — Hrafna-Floki, c'est-à-dire Floki-aux-Corbeaux, est le troisième Norvégien qui visita l'île, et dont le *Landnama* raconte que, n'ayant ni boussole ni compas, il se servit, pour diriger sa navigation et trouver la terre, du vol des corbeaux qu'il avait dressés par des moyens magiques. La légende en fait aujourd'hui un immense géant dont une seule enjambée franchit un fiord large d'une lieue; deux localités qui portent son nom attestent ce fameux *pas de Floki.* — Ingolf Arnarson est le premier qui établit sa demeure en Islande; un énorme rocher porte aujourd'hui son nom, et sur ce rocher, situé au point même où l'on rapporte qu'il aborda jadis, on voit un tertre en pierres et en gravier sous lequel le premier *landnamer* s'est fait ensevelir; il a choisi ce haut lieu pour surveiller de là perpétuellement l'île qu'il a jadis peuplée. Tous les principaux héros du *Landnama* et des sagas ont de la sorte encore aujourd'hui leur histoire.

Il était juste que Saemund le Sage eût une large place dans les souvenirs populaires de la postérité islandaise. Né en 1056 et mort en 1133, Saemund fut un des plus savans hommes du moyen âge scandinave, et c'est à lui qu'on attribue le recueil de l'*Ancienne Edda* et la belle *saga* de *Nial.* Il avait étudié à l'université de Paris. Aussi le renom de magicien lui fut-il acquis de son vivant. La *saga* de *l'évêque Jean,* écrite au commencement du XIIIe siècle, suivant M. Maurer, raconte que Saemund s'était mis dans l'école d'un maître célèbre, y avait appris toutes les sciences, puis avait tout oublié, jusqu'à son propre nom. L'évêque, qui voulait le sauver, le détermina à fuir, à quitter les pays du midi et à revenir en Islande. Ils choisirent pour réaliser leur projet une nuit obscure, pendant laquelle ils marchèrent

sans être poursuivis; mais au milieu de la seconde nuit, le ciel étant sans nuage, le maître put lire dans les étoiles où ils en étaient de leur course, et il se mit à leur poursuite. Saemund lut lui-même le danger dans les astres : « Mon maître est en chemin, dit-il à l'évêque, et voit où nous sommes. Prends mon soulier, remplis-le d'eau, et mets-le-moi sur la tête. » Au même instant, le maître s'arrêta dans sa route et dit à ses compagnons, en regardant les astres : « Mauvaise nouvelle, mes amis! Celui que nous poursuivons vient de se noyer; je vois le signe de l'eau sur son étoile, et nous pouvons maintenant retourner au logis. » Délivrés de ce péril, les deux fuyards continuent à marcher en avant. La nuit suivante, le maître regarde encore le ciel, et il est tout étonné de retrouver l'étoile de son élève nette et brillante, comme s'il ne lui était rien arrivé. Il remonte à cheval avec tous ses gens et part en grande hâte; mais Saemund aperçoit ce nouveau péril : « Voilà derechef l'astrologue en route, dit-il à l'évêque; vite, prends mon soulier, tire ton couteau et blesse-moi à la cuisse; mets-moi ensuite sur le haut de la tête mon soulier plein de sang. » L'évêque fit ainsi, et aussitôt l'astrologue, qui, tout en chevauchant, ne cessait d'observer les cieux, s'arrêta et dit à ses hommes : « Cette fois je vois du sang sur l'étoile de celui que nous cherchons; assurément il vient d'être tué par celui qui l'entraînait dans sa fuite, et le voilà puni de m'avoir abandonné. » Cela dit, il tourna bride, lui et les siens, et ils rentrèrent au logis. L'astrologue cependant, inquiet de sa première méprise, monta à sa tour : quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant que l'étoile de Saemund avait recouvré tout son éclat! Il en conclut, mais un peu tard, que son élève en savait autant et plus que lui, qu'il avait eu tort de vouloir le retenir et qu'il fallait désormais lui laisser faire son chemin dans le monde sans maître ni leçon : sage raisonnement qui rendit le repos à l'astrologue, et permit à l'évêque et à Saemund de retourner sans encombre en Islande et d'y aborder heureusement.

Voilà l'ancienne légende sur Saemund le Sage, celle du XIIIe siècle; voyons la légende moderne, celle d'aujourd'hui : la comparaison nous fera mesurer les progrès et le travail de l'imagination populaire.

On raconte aujourd'hui, quand on parle de Saemund, qu'il y avait autrefois à Paris une école de magie noire; les leçons s'y donnaient dans une chambre souterraine où nul rayon de lumière ne pénétrait. Les écoliers restaient enfermés dans cette salle pendant tout le temps de leur éducation, de trois à sept ans, sans voir le jour et sans monter une seule fois à la surface de la terre. Une main noire et velue leur présentait chaque jour leur nourriture. Ils n'apprenaient que dans des livres écrits avec des caractères de feu qui brillaient dans les ténèbres; il n'y avait qu'un maître, qui restait invisible et secret : c'était le diable en personne. Pour seul profit de ses leçons, le diable revendiquait corps et âme, quand à la fin de chaque année une promotion quittait l'école, celui des disciples qui sortait le dernier; chacun espérait bien être alerte ce jour-là et laisser quelqu'un de ses camarades en arrière. Le jour où Saemund dut sortir, ses études

étant achevées, deux autres Islandais se trouvaient avec lui. Craignant pour ses compatriotes un sort funeste et comptant sur sa propre habileté, il s'engagea à sortir le dernier. Il jeta sur ses épaules un grand manteau blanc sans l'attacher ni le nouer d'aucune façon : quand ses deux amis eurent passé, il se glissa rapidement, laissant entre les griffes du démon qui s'abaissaient sur lui le manteau seul; mais la porte de fer de la salle souterraine se ferma cependant si vite par derrière qu'elle lui écorcha un talon. La mésaventure s'appliqua proverbialement depuis à quiconque ne sortait pas assez promptement pour son honnenr de quelque louche entreprise. Selon un autre récit, quand Saemund quitta la prison, il avait le soleil en face, et le diable ne prit que son ombre, qu'il retint; on reconnaît la légende germanique dont s'est inspiré Chamisso.

Suivent cent histoires des bons tours joués au diable par Saemund, qui s'est mis en possession de la meilleure cure d'Islande, à Oddi. — Une fois Saemund a pris le malin à gages comme valet d'écurie. Le service va bien jusqu'au printemps; mais le jour de Pâques, pendant que le curé est en chaire, voilà que l'insolent valet apporte tout le fumier à la porte de l'église, de sorte qu'après le sermon la procession ne peut sortir. Saemund, à qui reste toujours la victoire, force le démon à venir incontinent réparer son insulte en effaçant avec sa langue jusqu'aux dernières traces du fumier, et le démon vaincu, se résignant avec rage, enlève de sa langue une partie de la pierre qui sert de seuil à la petite église d'Oddi, comme chacun le peut voir encore de nos jours. — Voici un des moyens par lesquels Saemund obtenait un si grand ascendant sur les puissances des ténèbres : il demanda un jour au diable s'il pouvait se faire très petit, et il le défia de se changer en un moucheron capable de passer à travers un trou fort étroit qu'il pratiqua dans un mur avec une vrille. Le diable aussitôt de se transformer comme on le demandait et d'entrer en bourdonnant dans le mince corridor. Saemund l'y attendait; il bouche les deux extrémités, et voilà le diable en sa puissance : il ne le délivra, comme on pense, que sous bonnes conditions, mais non pas telles et si complètes que Saemund renonçât à payer de sa personne, car Saemund était homme d'esprit. Il défie un jour le démon de lui citer un vers en latin ou en islandais, sans obtenir immédiatement, dans les mêmes langues, une réponse avec la rime correspondante. A quelque temps de là, le diable, à cheval sur le toit de l'église, crie à Saemund : *Hæc domus est alta !* A quoi Saemund répond sans se déconcerter : *Si vis descendere, salta !* Le lendemain, le diable voit le curé prendre en main une corne à boire; il lui crie aussitôt : *Nunc bibis ex cornu !...* La rime était difficile à trouver; mais Saemund, sans s'émouvoir, lui répond : *Vidisti quomodo for nu,* mêlant fort à propos l'islandais au latin. — De pareils dialogues se présentent plus d'une fois dans le livre de M. Maurer, et souvent ils montrent à découvert l'intention de tourner en ridicule le mauvais langage dont se servait le clergé du moyen âge.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'Islande se soit montrée, à l'endroit

des magiciens et des sorciers, beaucoup plus superstitieuse que certains autres pays de l'Europe civilisée. Si l'Islandais Svein Soelvason, auteur d'un *jus criminale* imprimé à Copenhague en 1776, traite encore au sérieux le crime de sorcellerie, il a soin de rappeler que depuis la fin du XVIIe siècle il n'y avait eu en Islande aucune poursuite judiciaire à ce sujet. En effet, on avait encore brûlé un sorcier en 1685, un autre, condamné en 1690, avait été gracié; seulement de tels scandales judiciaires ne s'étaient pas renouvelés. C'est de quoi faire honneur à l'Islande, surtout si l'on juge par comparaison. Les Islandais à la vérité n'ont pu croire que leur île fût condamnée à subir de si nombreux et de si cruels fléaux sans l'intervention spéciale de quelques funestes puissances. On a dressé pour deux ou trois siècles la liste effrayante des éruptions de volcans, des froids extrêmes et des famines de ce malheureux pays, et, comme si ce n'était pas assez des maux de la nature, il a fallu ajouter à ce martyrologe les désastres causés par les hommes : ici viennent se ranger les excursions meurtrières par lesquelles les pirates des nations mêmes du midi venaient désoler au XVIIe siècle les côtes de l'Islande. La principale de ces expéditions doit être celle qui amena en 1627, sous la conduite d'un chef nommé Abdul, des pirates algériens. Je regrette à ce propos de n'avoir pas trouvé dans le livre de M. Maurer la plus petite explication du mot singulier que je rencontre dans le *Dictionnaire islandais-latin* de Biœrn Haldorsen : *Gassgonslæti,* avec cette explication : « insolence et brutalité des Gascons ou Biscaïens, qui, en l'année 1616, dans la partie occidentale de notre île, expièrent par la mort leurs rapines et leurs méfaits de toute sorte. » Évidemment le mot et la tradition font allusion à quelque expédition de nos courageux Basques, et il serait curieux de retrouver cet épisode de leur histoire en si lointain pays.

M. Maurer a enregistré un grand nombre de légendes sur les fléaux naturels de l'Islande et sur les excursions maritimes qui ont désolé ses rivages. De même qu'on invoquait en France au moyen âge Dieu contre les Normands : *libera nos a malo et a furore Normannorum,* prière qui se récitait il y a trois ou quatre ans, qui se récite peut-être encore aujourd'hui (curieux exemple de la perpétuité des traditions) dans un couvent voisin de Paris qu'on pourrait nommer, de même, jusque vers la fin du XVIIIe siècle, l'Islande faisait célébrer un certain jour chaque année un office « contre les Turcs. » En divers endroits de l'île, on montre des champs de bataille avec de grands tertres sous lesquels ont été ensevelis ces ennemis extérieurs vaincus : ici le *Spanskanof,* nom qui rappelle l'incursion et la défaite de pirates espagnols, là le *Danski holl* ou tombe des Danois, etc.

Aux pirates et corsaires qui pillaient les habitations le long des côtes répondent les brigands de l'intérieur; l'un des plus curieux chapitres du livre que nous étudions est assurément celui qui contient les récits populaires et les légendes traditionnelles concernant les *utilegumenn.* On reconnaît la composition du mot; il s'agit des *outlaw,* des *hommes hors la loi.* On appelait ainsi en Islande les hommes que l'*althing* avait condamnés à l'exil, et qui,

plutôt que d'aller à travers les mers chercher une nouvelle patrie, aimaient mieux s'enfoncer dans le centre du pays, à peu près inhabité, pour y vivre, affamés et misérables, des seules ressources que bien souvent le vol et le crime, mais quelquefois aussi des industries habiles à exploiter le merveilleux, leur pouvaient procurer. Le centre de l'île était devenu aux yeux des Islandais une redoutable contrée de laquelle ils répétaient aux veillées mille étranges récits; le suivant porte l'empreinte d'une certaine finesse de sentiment et exprime assez bien la terreur qu'inspiraient aux familles de paysans islandais les mystères de ce nouveau et immense *border*.

Il y avait une fois un paysan nommé Sigurd, homme honnête et respecté. Il avait une fille appelée Helga, belle et vertueuse. Helga était fiancée à un serviteur de Sigurd nommé Olaf, un brave et courageux jeune homme. Un jour elle sort de chez son père pour aller surveiller les femmes au lavoir, et elle ne revient pas. On la cherche le lendemain et les jours suivans dans tout le voisinage sans la retrouver. Sigurd pleurait, mais Olaf était en proie à une douleur plus vive encore; la vie lui devenait insupportable. Une nuit cependant, comme il avait succombé au sommeil, il eut un songe, et crut entendre une voix qui lui disait, après lui avoir reproché son désespoir : « Lève-toi, prends des souliers neufs, mets des vivres dans ton sac, et va-t'en vers le midi jusqu'à ce que tu rencontres un tertre entouré de pierres; un ruisseau coule au pied, tu le franchiras; tu verras ensuite un sentier que tu suivras; confie-toi en Dieu seul, et ne te laisse arrêter ni détourner par aucun obstacle ni par aucun conseil. » A peine éveillé, Olaf se rappela son rêve : il fit aussitôt ses préparatifs, et malgré les larmes de Sigurd, qui l'appelait son fils et son dernier espoir, il partit. Après avoir longtemps marché, toujours dans la direction du midi, il aperçut le tertre désigné, puis le ruisseau, puis le sentier. Cela lui donna du courage. Bientôt il aperçut un jeune homme de haute taille qui gardait un troupeau de brebis; cet homme, bizarrement vêtu, avait une hache sur l'épaule. « Je te connais, dit-il à Olaf, tu viens chercher Helga, qu'on t'a enlevée ; elle est près d'ici, mais elle ne te sera pas rendue. Retourne chez Sigurd au plus vite, ou je serai forcé de te fendre la tête avec cette hache. » A peine Olaf a-t-il entendu ces paroles qu'il saisit adroitement son adversaire, le force à jeter loin de lui son arme et le terrasse; toutefois il lui laisse la vie à la condition qu'il deviendra son serviteur dévoué; l'inconnu s'y engage par un serment, puis lui raconte que son père et sa mère, qui sont des *outlaw*, habitent près de là avec ses deux frères et ses sœurs; c'est son père qui a enlevé Helga. Un de ses frères veut l'épouser, mais elle s'y refuse; elle passe les jours et les nuits dans les larmes, elle est pâle et amaigrie : Olaf sera reçu comme un ennemi, mais son nouveau serviteur, Kari, lui sera dévoué jusqu'à la mort. Tous deux se mettent en marche. On arrive le soir, par une petite et étroite vallée, à la cabane des *outlaw*. Le père, la mère et les deux fils sont d'un aspect hideux et repoussant, tandis que les deux filles semblent au contraire douces et jolies. Olaf cherche en vain du regard Helga, sa fiancée; il voudrait parler, mais

l'accueil sinistre qu'il reçoit arrête sa parole : Kari le fait asseoir, se place à côté de lui, et lui apprête un frugal repas, tandis que le père et les frères s'entretiennent à part et à voix basse. Bientôt le père déclare qu'il est temps qu'on s'aille coucher. Kari prend Olaf par la main et le conduit à la chambre qui lui est destinée. A peine y est-il entré qu'une jeune fille vient, suivant l'ancienne coutume islandaise, pour lui ôter ses habits. Il la voit à peine, tant la chambre est obscure. Elle ne dit pas un mot; seulement, pendant qu'elle lui essuie les pieds, il sent tomber ses larmes, et quand elle va sortir, elle lui dit à l'oreille, de sa voix la plus basse, de prendre garde à lui. Kari lui-même vient ensuite; il veut passer la nuit auprès d'Olaf, qui se contente de lui emprunter sa hache, et attend l'événement. Le vieil *outlaw* ne tarde pas en effet à entrer, il est suivi des deux frères; mais Olaf ne se laisse pas surprendre : il fend la tête au vieillard, il blesse mortellement un des fils, et, de concert avec Kari, il force l'autre à se rendre et à lui jurer fidélité. Pendant ce tumulte, Helga est plongée dans les larmes et la prière; Kari l'amène en toute hâte et la remet aux bras de son fiancé. C'était elle qu'on avait envoyée le soir pour le servir, mais on veillait aux portes et on épiait sa parole ou son regard. — Dès le lendemain, après avoir enseveli les morts, Olaf mit le feu à la cabane des *outlaw;* tous le suivirent chez le vieux Sigurd, excepté celui des deux fils qui survivait; celui-là préféra encore au commerce des hommes la sauvage et inquiète liberté du désert.

Ce n'est pas le moindre charme de ces légendes islandaises que d'y retrouver, grâce à l'identité constante du cœur humain, quelques fleurs de cette poésie qui s'épanouit plus librement sans doute sous de moins rudes climats. La nature particulière de l'Islande n'exclut pas d'ailleurs la poésie; tout au moins doit-elle ébranler et exciter l'imagination. Qu'on lise non pas seulement la spirituelle relation du trop court voyage de lord Dufferin en Islande, mais par exemple le journal d'Olafsen et Paulsen pendant leur longue et savante visite de cinq années dans cette île à la fin du XVIIIe siècle, et on admirera les singuliers phénomènes de cette terre et de ces cieux : ici les sources intermittentes, les eaux minérales de toute sorte, celles qui endorment et celles qui enivrent; là des aurores boréales ou des éclats de foudre de toutes les nuits (comme pendant tout l'été de 1718), des lacs comblés en une heure par la lave des volcans, les feux souterrains, les jets de sources chaudes, les météores, les nuages colorés et aux formes diverses qui s'élèvent sur la surface des eaux, les mers de sang, les mirages, les apparitions célestes. Quelles imaginations humaines seraient restées insensibles à ces magnifiques spectacles? Même à côté des explications que donne la science, il y aura toujours en présence de ces manifestations étonnantes de la nature d'autres commentaires qu'inventera l'esprit humain. Tout un chapitre du livre de M. Maurer contient les nombreuses légendes islandaises qui cherchent à expliquer chacun de ces phénomènes.

L'imagination islandaise connaît aussi, cela se comprend, toute une faune et une flore symboliques et mystiques dont la connaissance fournirait sans

nul doute d'utiles sujets de comparaison et peut-être des explications uniques aux commentateurs de certains ouvrages du moyen âge (1). C'est encore aujourd'hui une croyance populaire en Islande que les corbeaux forment conseil au milieu de l'automne, et qu'on voit, au jour marqué, chaque couple se diriger vers la place convenue. En Islande comme partout ailleurs, le corbeau est de mauvais augure, et s'il vole avec persistance autour d'un toit, ceux que ce toit abrite sont menacés de mort. Les vaches parlent pendant la première nuit de chaque année, ou, suivant d'autres, pendant la nuit de la Saint-Jean. Un fermier qui n'en voulait rien croire s'alla coucher pendant cette nuit-là dans son étable. Au premier coup de minuit, il entendit une de ses vaches qui disait : « Il est temps de parler. » Sa voisine répondit : « Il y a un homme dans l'étable. » Une troisième ajouta : « Nous le rendrons fou avant le lever du soleil. » Le pauvre homme y perdit en effet la raison.—Nous ne nous arrêterons pas aux légendes qui concernent les monstres de la mer; elles sont innombrables. Sans parler des hommes ou des femmes-poissons, les chiens de mer sont pour la tradition populaire les anciens soldats de Pharaon ; ils ont été engloutis avec leur maître et vivent misérablement au fond des eaux. Pendant la nuit de la Saint-Jean, ils reprennent pour quelques heures la forme humaine, et viennent sur les rivages jouer, chanter et danser comme les autres hommes. Si par hasard un d'entre eux ne retrouve pas son enveloppe aquatique qu'il a déposée sur le sable, il faut qu'il reste au milieu des hommes jusqu'à ce qu'il la recouvre. Une fois, par une telle nuit, un Islandais eut l'audace de dérober ainsi la dépouille d'un de ces êtres marins; quand leur troupe se replongea dans les eaux, il en vit un rester errant sur la côte : c'était une femme; il l'épousa, vécut heureux avec elle et en eut deux enfans. Il avait toujours sur lui la clé du coffre où il avait enfermé son enveloppe marine. Un jour cependant il l'oublia dans un de ses vêtemens, et à son retour il vit que la cassette était vide et sa femme partie pour jamais. Seulement, lorsque les deux petits enfans de l'Islandais s'allaient promener sur le bord de la mer, on voyait un de ces animaux marins élever fréquemment sa tête au-dessus des eaux, suivre leurs jeux et leur jeter sur la rive de beaux poissons dorés et de brillans coquillages.

Le livre de M. Maurer se termine par un certain nombre de contes populaires qu'il a recueillis en Islande. Je les ai lus avidement, curieux de savoir si j'y trouverais quelques souvenirs de l'ancienne littérature islandaise, dont une bonne partie, nous l'avons déjà indiqué, consistait en traductions ou imitations de nos poèmes et romans du moyen âge. Malheureusement ce dernier point de vue ne paraît pas avoir préoccupé M. Maurer, et il est permis de le regretter. Son conte de *Linus* ne se distingue pas précisément de la géné-

(1) Voyez *le Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival (Aubry, 1860), que M. Hippeau, après avoir déjà donné *le Bestiaire divin* de Guillaume, clerc de Normandie, vient de publier avec beaucoup de soin et de netteté.

ralité des contes inventés à plaisir. Dans celui de *Maertholl*, on peut bien reconnaître en effet, comme il le dit, quelques échos des anciennes croyances mythologiques du Nord, et par là le récit ne laisse pas d'être intéressant; mais le plus curieux sans contredit est de retrouver dans l'histoire de l'insensé *Brjan* quelques-uns des traits que Saxo Grammaticus et Shakspeare ont empruntés à des traditions évidemment anciennes, lorsqu'ils ont écrit leur *Hamlet*. On va en juger.

Il y avait une fois un roi riche et puissant. Près de son château habitait, dans une pauvre cabane, un vieux paysan avec sa femme, trois enfans et une seule vache pour nourrir toute cette famille. Le roi, étant un jour à la chasse, aperçut la vache du pauvre homme et s'écria : « Oh! comme ma vache est belle! » On lui fit remarquer que la bête n'était pas à lui; il ordonna donc de l'acheter. Aussitôt les gens du roi vont trouver le vieillard, et comme il refuse de vendre sa seule vache, on le tue. Cependant les meurtriers sont effrayés de leur action, et ils se demandent si, de ces trois enfans qui viennent d'assister au meurtre de leur père, il y aura un vengeur. Ils prennent l'aîné et lui demandent s'il a ressenti quelque part la mort de son père. L'enfant montre son cœur, et ils le tuent; même réponse du second fils, qui a le même sort; le plus jeune montre grossièrement une autre partie de sa personne, et il est sauvé. On comprend que celui-là sera le vengeur; mais il faut qu'il grandisse sans danger, et qu'il attende l'occasion. Brjan, c'est son nom, reste chétif et pauvre auprès de sa vieille mère, et simple d'esprit aux yeux de tous. Quelques-unes de ses réponses offrent une ressemblance frappante avec celles de *Jean l'Avisé* dans les contes de Grimm. Sa mère l'envoie un jour faire une commission au château du roi; il rencontre des ouvriers qui apportent du pur or pour dorer la chambre de la fille du roi, et il leur dit : « Je souhaite que la charge vous soit moins lourde, mes amis! » Et, la parole de cet enfant méprisé faisant des prodiges, à quelques pas de là les ouvriers perdent les trois quarts de leur riche fardeau. De retour à la maison, sa mère lui demande ce qu'il a vu et ce qu'il a dit; elle le gronde. « Ce n'est pas là ce que tu devais dire, mais plutôt : Je vous souhaite, mes amis, une charge trois fois plus lourde! — Je dirai ainsi la prochaine fois, ma mère. » Le lendemain, il rencontre un enterrement, et, s'adressant aux porteurs : « Je vous souhaite une plus lourde charge, mes amis! » Et voilà que le corps devient si pesant que les porteurs ne peuvent plus continuer leur marche. De retour à la maison, Brjan est grondé. « Il fallait dire : Que Dieu ait en paix l'âme du défunt! » Le lendemain, Brjan voit le bourreau qui pend un voleur, etc.

Personne ne s'inquiétait des réponses de Brjan; on riait seulement de sa simplicité. Bien connu au château du roi, il entrait librement dans les cours et les salles; on le vit s'établir un jour dans un coin de la salle du festin; il avait un grand morceau de bois blanc et un couteau, et il taillait avec acharnement de petites chevilles, qu'il mettait ensuite dans ses

poches. Quand on lui demandait à quoi il s'occupait, il répondait : « Je venge papa! » Et comme il n'inspirait nulle défiance, comme on avait oublié d'ailleurs la mort du vieux paysan, nul n'y prit garde. Cependant c'était un jour de grande fête; les gens du roi buvaient à l'envi. Ils s'enivrèrent à la fin, et tombèrent jusqu'au dernier dans le sommeil de l'ivresse. Brjan se leva alors, et, à l'aide de ses chevilles, il attacha les uns aux autres par leurs vêtemens tous les assistans engourdis. Les meurtriers de son père s'y trouvaient, et le roi lui-même. Bientôt quelques-uns d'entre eux se réveillèrent à moitié, voulurent se dégager, s'irritèrent, tirèrent leurs épées pour se débarrasser de leurs voisins, réveillèrent par leurs cris et leurs malédictions tous les convives; ils se prirent d'une querelle générale, et finalement se massacrèrent les uns les autres, le roi compris. Ainsi fut vengée la mort du pauvre paysan père de Brjan. — On sait que, dans le récit de Saxo Grammaticus, ce sont des chevilles de bois ainsi taillées pendant sa folie qu'Hamlet emploie pour ensevelir les convives et le roi meurtriers de son père sous les tapisseries du palais, auquel il met ensuite le feu; dans Shakspeare se retrouve, admirablement traitée, cette même donnée d'une folie moitié involontaire et moitié feinte. M. Maurer remarque au reste que le nom de Brjan est irlandais, qu'il se retrouve aujourd'hui sur la carte géographique de l'Irlande, aux traditions de laquelle cette légende pourrait bien avoir été empruntée soit par les Islandais et les Danois, soit par les Anglais du XVIe siècle.

Invariablement ainsi l'étude des légendes et des traditions populaires conduit à la même conclusion : c'est que le fonds d'idées nécessaire pour défrayer l'imagination des peuples n'a pas été bien considérable ni bien fécond. Ce n'est pas cette production spontanée, mais paresseuse des plus humbles esprits qui enfante des pensées neuves et originales augmentant la richesse commune du genre humain; cet honneur est réservé au génie et à la méditation. A la tradition populaire et à la légende le privilége, — c'est bien assez, — de refléter naïvement et sûrement, avec les principaux traits des sentimens et des passions de l'humanité, celles des idées particulières au nom desquelles chacune des grandes races est appelée à faire son chemin dans l'histoire. A ce titre, elles méritent les laborieuses enquêtes de l'érudit et l'examen du philosophe. A ce titre seul et par les lumières infaillibles qu'elles recèlent, soit sur la nature et les procédés de l'esprit humain, soit sur les aptitudes intellectuelles et morales de chacune des nationalités, elles offrent, en retour des recherches ardues, des lectures souvent pénibles qu'elles imposent, une ample et riche récompense.

A. GEFFROY.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SIXIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1860

Livraison du 1er Mars.

Rivalité de Charles-Quint et de François Ier. — Le Connétable de Bourbon. — II. — Campagne d'Italie, le pape Clément VII et l'Invasion de la Provence, par M. MIGNET, de l'Académie Française..... 5

L'Autriche depuis le Congrès de Paris, ses Finances depuis la Guerre de 1859, par M. BAILLEUX de MARISY..... 46

La Jeunesse de Mazarin, première partie, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 81

Le Bouddhisme, son Législateur et son Influence sur le Monde moderne, par M. Alfred JACOBS..... 108

Sir William Hamilton, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française. 133

Les Deux Coups de Feu, Récit du Bas-Anjou, par M. Théodore PAVIE..... 161

Les Animaux utiles. — Le Ver a Soie, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 186

Les Marbres d'Éleusis, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 217

Revue Musicale. — La Musique de M. Richard Wagner, par M. P. SCUDO.. 227

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 239

Livraison du 15 Mars.

La Jeunesse de Mazarin, dernière partie, par M. Victor COUSIN, de l'Académie Française..... 257

L'Homme au Bracelet d'Or, par M. Maxime DU CAMP..... 287

La Cavalerie régulière en Campagne, Souvenirs d'Afrique et de Crimée, par M. le Vte de NOÉ..... 344

Rivalité de Charles-Quint et de François Ier. — Le Connétable de Bourbon. — III. — Le Siége de Marseille et la Bataille de Pavie, par M. MIGNET, de l'Académie Française..... 372

Un Voyage dans la Nouvelle-Grenade, paysages de la nature tropicale. — III. — Rio-Hacha, les Indiens Goajires et la Sierra-Negra, par M. Élisée RECLUS..... 419
La Jeunesse de Phidias, par M. E. BEULÉ, de l'Institut..... 453
Les Statistiques agricoles de la France, par M. L. VILLERMÉ..... 475
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 491
Revue Musicale. — Les Opéras nouveaux, *Pierre de Médicis*, etc., par M. P. SCUDO..... 504

Livraison du 1er Avril.

La Ville Noire, première partie, par M. George SAND..... 513
Décadence morale du XVIIe siècle. — La Brinvilliers, par M. J. MICHELET, de l'Institut..... 538
Souvenirs d'un Amiral. — La Marine de la Restauration. — Les dernières Années et le Testament d'un Marin, par M. E. JURIEN de La GRAVIÈRE. 562
Léonard de Vinci, d'après de nouveaux Documens, par M. Charles CLÉMENT. 603
Une Nouvelle Théorie d'Histoire naturelle. — L'Origine des Espèces, par M. Auguste LAUGEL..... 644
Du Crédit des Chemins de Fer et des Moyens d'achever le Réseau, par M. Victor BONNET..... 672
Les Armes a Feu au XIXe siècle. — I. — La Poudre et les Armes portatives, par M. Pierre de BUIRE..... 698
Le Roman contemporain. — Corruption du Roman de Mœurs (*Catherine d'Overmeire* de M. Feydeau), etc., par M. Émile MONTÉGUT..... 728
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 747
Revue des Théatres. — *La Tentation*, de M. Feuillet..... 763

Livraison du 15 Avril.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — VIII. — Les Clubs de Londres, par M. Alphonse ESQUIROS..... 769
La Ville Noire, seconde partie, par M. George SAND..... 821
Politique coloniale de la France. — L'Ile de La Réunion, ses Ressources, ses Progrès, l'Immigration et l'Absentéisme, par M. Jules DUVAL..... 854
Les Armes a Feu au XIXe siècle. — II. — L'Artillerie et les Fusées de guerre, par M. Pierre de BUIRE..... 893
La Poésie hongroise au XIXe siècle. — I. Sandor Petoefi, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 927
Guerre de l'Inde. — Épisodes militaires de la Vie anglo-indienne. — II. — Le Drame de Cawnpore et le Quartier-Général de lord Clyde, par M. E.-D. FORGUES..... 957
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 993
Revue Musicale. — *Il Crociato, Gil Blas*, etc., par M. P. SCUDO..... 1006
Essais et Notices. — Les Traditions populaires de l'Islande, par M. A. GEFFROY..... 1012

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

AP
20
R5
per.2
t.26

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY